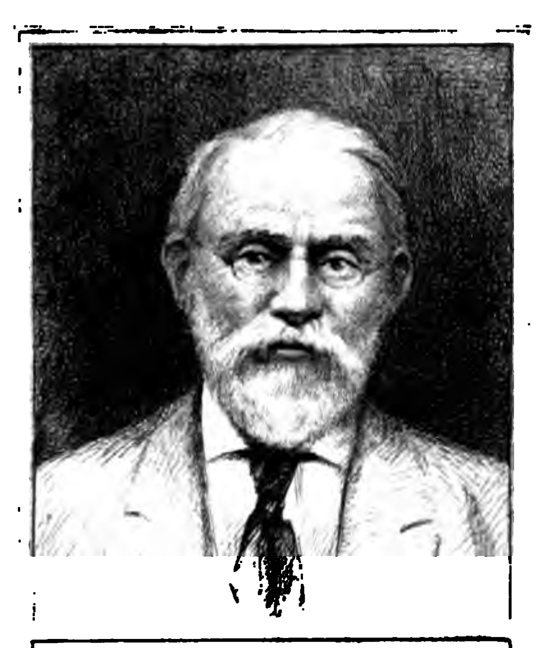

A 492294









MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1893

CXLIVe ANNÉE

5e SÉRIE. — TOME XI



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

1894

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1893

CXLIV^e ANNÉE

5e SÉRIE. — TOME XI



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1894

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

POUR LE

DÉVOUEMENT DES MÈRES DE FAMILLE ET LA PIÉTÉ FILIALE

PAR M. CH. GUYOT

MESSIEURS,

La mission que vous m'avez donnée, quelqu'honorable qu'elle soit pour votre rapporteur, n'en est pas moins difficile à remplir. Il faut d'abord que vous fassiez abstraction de ceux qui, les années précédentes, ont su satisfaire à une obligation semblable avec une telle élévation de pensée et d'expression, que je ne saurais, malgré tous mes efforts, entrer en parallèle avec eux. Mais en dehors même de cette question d'amour-propre, la nature du sujet me fait craindre de ne pouvoir, autant que je le voudrais, communiquer à cet auditoire, malgré sa bienveillance et sa sympathie dont je ne doute point, la réelle émotion et l'admiration sincère que doivent inspirer les actes dont je vais être le narrateur.

On a dit que le bonheur n'a pas d'histoire ; il en est souvent de même, Messieurs, de ces existences modestes dont la monotonie apparente cache le mérite et la résignation douloureuse. A voir ces mères de famille, ces filles dévouées, consacrer toute leur vie à une tâche pénible, parfois au-dessus de leurs forces, il semble qu'il soit tout simple d'agir ainsi, et que tout le monde eût pu faire de même. La réflexion seule, la comparaison entre ces destinées, en apparence si mal partagées et d'autres comblées de tous les dons de la fortune, nous fait sentir combien l'effort est méritoire, combien il est digne de notre encouragement.

Pourrai-je traduire assez fidèlement ces sentiments si délicats ? Je n'ose l'espérer. Permettez-moi du moins de vous remercier pour les impressions salutaires que j'ai retirées de ce rôle de rapporteur dont vous m'avez fait l'honneur de me charger ; à côté de ses difficultés, il présente des dédommagements. Ce n'est pas impunément que l'on est mêlé intimement aux travaux de votre commission, que l'on parcourt ses dossiers si minutieusement composés, que l'on suit ses enquêtes et que l'on assiste au classement des mérites de ces braves gens auxquels on voudrait multiplier les récompenses. A ce contact, on éprouve une impression réconfortante ; on s'imagine participer au dévouement de nos excellents confrères auxquels est départi chez nous ce ministère de la bienfaisance dont ils savent si bien user suivant les intentions de l'Académie.

Quand je parle ici de bienfaisance, il ne faudrait pas se méprendre sur la nature du rôle qui nous est dévolu : l'Académie n'est point chargée de faire la charité. La

charité ! nous la saluons avec respect ; nous nous inclinons devant l'aumône et devant sa mission divine : l'aumône, qui ne diminue personne, ni celui qui la donne, ni celui qui la reçoit, pourvu qu'elle soit faite et acceptée chrétiennement, sans orgueil et sans bassesse. Mais encore une fois, notre mandat est différent. Ce mandat consiste à signaler, à proclamer hautement les noms de ceux qui ont fait plus qu'accomplir leur devoir, de ceux qui peuvent être proposés comme des exemples, loués comme des modèles. Sans doute ces noms sont portés par des pauvres, ou tout au moins par des humbles auxquels la fortune a été refusée : mais s'ils étaient riches, où serait l'effort ? où serait le mérite ? Sans doute aussi, en même temps que le diplôme qui constate leur belle conduite, nous remettons à nos lauréats, comme l'a si bien dit un de mes prédécesseurs, un peu d'or qui va leur permettre de poursuivre plus facilement la route commencée : mais ils savent bien, comme nous, que ce n'est pas cet or qui peut payer leur vertu ; ils n'ont point d'ailleurs travaillé dans l'intention de recevoir un pareil salaire.

C'est dans cette pensée qu'ont été institués les prix que l'Académie est heureuse de décerner aujourd'hui ; tel a été notamment le vœu exprimé dans son testament par M. Jules Gouy, auquel convient si bien le titre de Monthyon lorrain, qui lui a été donné parmi nous ; à ce vœu s'est associée sa famille, pour augmenter le legs du testateur. Ensuite, comme les nobles sentiments sont contagieux, d'autres sont venus, dirigés par le même mobile : c'est ainsi que nous avons eu à distribuer le prix Mangeon ; c'est ainsi que cette année notre budget est

augmenté d'un prix nouveau, dû à la générosité de M. de Goussaincourt. L'ensemble forme, pour 1894, un total de 1,450 fr. que nous devons répartir, suivant l'intention des donateurs, en deux ordres de récompenses : les unes pour le dévouement maternel, les autres pour la piété filiale.

I. — Dévouement maternel.

Cette année, c'est sur des actes de dévouement maternel que l'attention de votre commission a été le plus souvent attirée ; elle n'a pas retenu moins de sept noms auxquels elle estime qu'une récompense doit être attachée, et pour satisfaire dignement à cette abondance de lauréats qu'elle eût été désolée de faire plus longtemps attendre, elle a prélevé sur le prix Gouy, ainsi qu'elle en a le droit d'après les instructions du testateur, une somme de 300 fr. qui est venue s'ajouter à la part habituelle. Grâce à cette augmentation, elle a pu disposer de 900 fr. (au lieu de 600), dont l'affectation a été réglée comme nous allons l'indiquer.

La plus méritante de ces bonnes mères de famille est Mme Clausse[1]. Elle a perdu, en janvier 1893, son mari, brave ouvrier cordonnier, après l'avoir soigné pendant dix-huit mois, atteint d'un ramollissement du cerveau. Ç'avait été un heureux ménage : on les voyait dans le quartier s'occuper avec soin de leurs quatre enfants, ne prendre de plaisirs qu'avec eux, et tous les dimanches

1. Isabelle Hutter, veuve de Georges Clausse, rue de la Hache, n° 96.

grands et petits partaient pour les champs, les uns portant les autres, pour se réjouir au grand air et ne rentrer que bien tard. Lorsque les mauvais jours furent venus, la veuve ne quitta point le logement qu'elle occupait depuis dix ans : pour la conserver, sa propriétaire consentit à diminuer le loyer. C'est qu'elle tient à cette honnête famille ; Mme Clausse, qui s'emploie comme femme de ménage, ne se borne pas à assurer à ses enfants la nourriture et le vêtement ; elle les *élève*, dans le sens le plus noble du terme ; elle en fait des enfants de bonne tenue, disciplinés et polis. Elle a soin de leur donner le bienfait inappréciable d'une excellente éducation : les filles sont à l'ouvroir ou à l'école, le garçon suit l'école des Frères : tous savent reconnaître déjà, par leur sagesse et leur application, la sollicitude de leur mère. Il nous a semblé, il vous semblera aussi, Messieurs, que cette préoccupation de l'avenir chez une femme que pouvait absorber entièrement le soin du pain quotidien, est chose rare autant que méritoire ; voilà pourquoi vous placerez Mme Clausse en tête de votre liste.

Cette volonté d'assurer aux enfants non seulement l'instruction, mais bien plus, une éducation soignée, nous la retrouvons aussi chez Mme Fristot[1], qui comprend de même ses devoirs de mère de famille. Elle est originaire de Metz, où ses parents étaient membres de la Société amicale de secours mutuels ; plus tard, elle et son mari firent partie de la Société d'Alsace-Lorraine. J'insiste à dessein sur ce détail, car on le sait, c'est l'hon-

1. Marie-Jeanne Holstein, veuve de Joseph Fristot, faubourg Stanislas, n° 24.

neur de ces associations de rassembler dans leurs rangs l'élite de nos classes laborieuses. Bon ouvrier chaudronnier, Fristot reçut en septembre 1887 un éclat de métal dans l'œil. Il lui fallut subir successivement l'opération de la cataracte, puis l'ablation de l'organe ; sous le coup des émotions aussi bien que des souffrances ressenties, le malheureux perdit la raison. On dut l'interner à Maréville, où il est mort en janvier 1892. Mme Fristot ne perdit pas courage ; malgré sa santé délicate, elle continua, comme par le passé, avec les modestes ressources de ses travaux de couture, à élever ses trois enfants, dont l'aîné n'a encore que dix ans. Par son dévouement et sa vigilance, elle en fera d'honnêtes gens et de bons ouvriers; c'est un beau résultat que nous pouvons escompter d'avance, sans crainte d'être démentis.

Pour Mme Gille[1], ce n'est pas seulement le dévouement maternel, c'est aussi la piété filiale qui serait digne de récompense ; avant son mariage, elle et sa sœur ont en effet soigné leurs parents vieux et infirmes avec une abnégation digne d'éloges. Lorsqu'elle les eut perdus, il y a environ dix ans, elle épousa un bon ouvrier, veuf et père de quatre enfants; dès lors, elle se dévoua tout entière à ces orphelins, comme s'ils eussent été de son sang, pourvoyant à leur entretien matériel, en même temps qu'à leur éducation morale et religieuse. L'un de ces enfants mourut; puis le père fut enlevé, il y a trois ans, après une longue maladie. Ce triste événement n'a rien changé aux bonnes dispositions de Mme Gille ; elle considère toujours comme siens les enfants de son mari.

1. Marie-Eugénie Demangel, veuve Gille, rue de Strasbourg, n° 108.

L'aîné a vingt ans, mais il est estropié ; ouvrier lithographe, ainsi que son frère, ni l'un ni l'autre ne se sont séparés de leur mère adoptive, qui se consacre en même temps à la jeune fille, délicate, à laquelle ses soins sont bien nécessaires. Elle est récompensée déjà par la reconnaissance que lui témoigne sa famille ; vous y joindrez, Messieurs, l'expression de votre sympathie pour une si généreuse conduite.

Quelques années heureuses, puis un accident imprévu qui vient interrompre le travail du chef de famille et qui amène à sa suite une misère inévitable, telle est trop souvent l'histoire de nos ménages d'ouvriers ; nous l'avons déjà racontée pour Mme Fristot, nous retrouvons à peu près les mêmes circonstances dans la vie de Mme Fuchs[1]. Son mari est un ouvrier intelligent, dont les salaires permettent de subvenir facilement aux besoins de sa famille naissante ; mais la chute d'une poutre lui fracture le crâne. A force de bons soins, il conserve la vie ; seulement il ne peut plus travailler, et désormais il donne par intervalles des marques non équivoques d'aliénation mentale. Enfin un jour il disparaît, emportant les quelques épargnes du ménage ; il dit qu'il part pour l'Amérique, mais depuis six ans on n'a plus de ses nouvelles. Restée seule avec deux fils en bas âge, Mme Fuchs a redoublé d'énergie : ses enfants sont bien élevés ; l'aîné, âgé de douze ans, donne les meilleures espérances ; il est le premier de sa classe et sa mère veut l'envoyer un an à l'école supérieure avant son apprentis-

1. Anne-Marie Heydorff, femme d'Aloyse Fuchs, rue des Tiercelins, n° 8.

sage. Le cadet suivra certainement le même exemple. D'aussi excellents résultats, Messieurs, méritent votre encouragement, d'autant plus que Mme Fuchs n'est pas d'une santé bien robuste, et qu'elle ne peut compter que sur ses modestes salaires de débarrasseuse.

Il y a des familles où le dévouement est habituel et où semble innée la noblesse du cœur. Telle est celle de Mme Vérique[1], née Lodwigowski. Son père était un de ces réfugiés polonais que la Lorraine recueillit en assez grand nombre après la funeste insurrection de 1830. Quand il mourut, en 1865, laissant plusieurs enfants, la fille aînée servit de mère à ses frères et à sa sœur. Elle s'acquitta si complètement de ce devoir, que le prix Boucher de Perthes lui fut décerné en 1874, aux applaudissements de tous. C'est son exemple qu'a suivi dignement la cadette, Mme Vérique, lorsqu'elle eut perdu sa sœur. Elle ne connut guère le bonheur, son mari ayant été presque constamment malade pendant les six années de leur union. Veuve en 1887, avec trois enfants dont deux ont survécu, elle a de plus conservé auprès d'elle un jeune frère, cordonnier de son état, mais souffrant d'une grave maladie de cœur. Mme Vérique s'emploie comme femme de ménage ; ses enfants lui font honneur déjà par leur bonne tenue et leur gentillesse. Bien plus, dans la *cité* qu'elle habite avec quarante-huit autres familles, elle jouit d'une véritable autorité morale, dont elle sait user pour soulager les malades, donner de bons conseils,

1. Antoinette-Blanche Lodwigowski, veuve de Louis Vérique, rue du Ruisseau, n° 4bis.

apaiser les querelles domestiques, faire accepter de tous une parole de paix ou de consolation. Des services de ce genre disent plus que tous les éloges.

Plus dure encore a été l'existence de Mme Dupraz[1] depuis que son mari, facteur rural, est mort, il y a quatre ans, d'une fluxion de poitrine, la laissant seule avec quatre jeunes enfants, sans autre ressource que ses journées de lingère. Personne de sa famille ne lui est venu en aide : son vieux père, après s'être remarié, est aujourd'hui à Saint-Julien ; de ses sept frères et sœurs aucun ne peut la secourir. Très courageuse, elle a cependant élevé jusqu'ici ses quatre filles, mais à quel prix ! Il a fallu vendre presque tous les meubles, s'entasser dans un étroit réduit, dans une rue où le soleil ne paraît guère et où l'atmosphère morale est aussi bien viciée ; mais la mère tenait à honneur de ne pas tendre la main. Une pareille dignité de caractère est rare et ressort avec éclat au milieu de tant de mauvais pauvres qui n'ont pas honte de spéculer sur une misère feinte pour voler le pain des véritables indigents.

Voici enfin une vieille blanchisseuse, Mme Godefroy[2], pour qui la vie n'a pas été non plus facile. Depuis trente ans qu'elle a perdu son mari, elle a dû élever cinq enfants ; elle y a pourvu de son mieux, et si l'on ne peut dire qu'elle a réussi aussi pleinement qu'elle l'aurait voulu, du moins la bonne volonté, la constance dans l'effort, ne lui ont jamais fait défaut. Ce qui la recom-

1. Marie-Ernestine Perrin, veuve de Jules-Antoine Dupraz, rue Dauphine, n° 13.
2. Suzanne Both, veuve de François Godefroy, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 1.

mande plus particulièrement à votre attention, c'est qu'âgée de soixante-treize ans, atteinte d'infirmités graves, elle conserve avec elle et soigne depuis longtemps une fille sourde et muette, dont l'esprit mal équilibré lui donne beaucoup de peine. Combien d'autres s'en seraient débarrassés en l'envoyant à l'hôpital ou à Maréville? Aussi cette bonne vieille est-elle dans son quartier l'objet d'une sympathie universelle.

Telles sont, Messieurs, les sept mères de famille entre lesquelles vous distribuez cette année les 900 fr. de votre budget. Vous donnez le premier prix à Mme Clausse avec une somme de 200 fr. Viennent ensuite Mmes Fristot, Gille et Fuchs: chacune un second prix et une somme de 150 fr. Mmes Vérique et Dupraz reçoivent un troisième prix et 100 fr. Enfin, Mme Godefroy obtient avec son prix une somme de 50 fr. que nous regrettons de ne pouvoir augmenter quelque peu.

II. — Piété filiale.

Fonder une famille, nourrir les enfants, les mettre en état de gagner leur vie, voilà une lourde tâche pour des ouvriers qui n'ont de ressource que le travail de leurs mains. Ils parviennent cependant à l'accomplir, à moins que quelque désastre ne vienne trop tôt les accabler. Mais au milieu de ce rude labeur que deviennent les vieux parents? Ils ont peiné, eux aussi, pendant bien longtemps; trouveront-ils sur leur déclin, auprès de ceux qui leur doivent tant, un peu de repos, des soins

affectueux, ou tout au moins un abri avec un morceau de pain pour leurs dernières années? Trop souvent, hélas! la vie pour eux se termine bien tristement.

Voyez ce qui se passe chez nos paysans, même les meilleurs : ils ne sont que trop tentés de mettre en pratique la maxime de Caton touchant les vieux serviteurs et les esclaves malades : puisque les vieux ne gagnent plus rien, il faut qu'ils dépensent le moins possible ; on les met donc peu à peu à l'écart. On ne les rejette pas sans doute, mais ils sentent trop combien ils sont à charge au ménage, et la mort doit le plus souvent être pour eux une délivrance. Sont-ils mieux traités à la ville? Quelques-uns sans doute ont pu, par l'intermédiaire des Sociétés de secours mutuels, se préparer une retraite ; pour d'autres, les hospices de vieillards, sans remplacer la famille absente, sont un refuge décent qui manque à notre population rurale. Mais en dehors de ces cas exceptionnels, la difficulté est la même, à la ville ou à la campagne ; la situation des vieillards est partout aussi critique.

Seront-ils plus heureux dans l'avenir? Je sais bien que depuis quelque temps certains esprits ont fait miroiter à leurs yeux l'espérance d'une retraite que l'État accorderait à tous les travailleurs. Le droit à la retraite! espoir décevant qui ne peut aboutir qu'à la plus effroyable banqueroute, en laissant l'irritation et la haine aux cœurs des malheureux qui trop facilement auraient cru à de si imprudentes promesses. Ce sera donc toujours sur les enfants que retombera cette charge ; nous pouvons nous efforcer de l'alléger, venir au secours des plus misérables, mais elle subsistera toujours, car elle est la conséquence de

cette maxime éternelle : « Tu honoreras ton père et ta mère. »

Combien donc sont dignes d'admiration et de louange ceux qui, se soumettant allégrement à la règle divine, savent remplir ce devoir dans toute son étendue ; combien sont justifiées les récompenses que l'Académie va distribuer à la piété filiale : je vais essayer de le démontrer par les trois exemples des lauréats de votre commission.

Si Mme Dinot[1] n'avait encore son mari auprès d'elle, nous pourrions aussi la présenter à vos suffrages pour un prix de dévouement maternel : sept enfants, dont cinq garçons, parfaitement élevés, les plus grands déjà pourvus d'un état, les autres travaillant courageusement à l'école, seraient, pour leur mère, un témoignage suffisant de sa sollicitude et de son excellente direction. Mais elle a fait plus encore : sa mère et sa belle-mère ont trouvé place à son foyer et ont été soignées avec le dévouement le plus délicat. La belle-mère de Mme Dinot était d'abord allée s'établir en Afrique, auprès d'un de ses fils dont la situation était alors prospère ; mais bientôt celui-ci fit de mauvaises affaires. Mme Dinot mère revint en France vers 1880, malheureuse, aigrie par les revers des siens ; sa belle-fille fut la première à l'accueillir à bras ouverts, et depuis cette époque elle ne s'est point démentie. En 1889, elle fit aussi venir auprès d'elle sa propre mère, âgée de soixante-dix-huit ans ; les deux aïeules furent installées dans la plus belle

1. Boulevard Lobau, n° 86.

chambre de la maison, entourées de soins assidus et du respect de tous les enfants. Lorsqu'il y a quelques mois la vieille mère mourut, après une longue maladie, elle disait qu'elle ne regrettait qu'une chose en quittant la vie, c'était de se séparer de sa fille, à laquelle elle devait tout ce qu'elle avait éprouvé de joie en ce monde. Vous apprécierez comme nous, Messieurs, la haute valeur de cette femme courageuse, qui a su mener de front tant de labeurs : sans doute elle a été aidée dans sa tâche par un bon mari, sans doute aussi les sympathies de tous ne lui ont pas fait défaut ; mais son mérite n'en est pas moins exceptionnel et hors pair. Votre récompense viendra réjouir cet excellent ménage, et le prix que vous allez lui décerner aura son affectation bien facile à trouver : il servira probablement à diminuer une dette contractée envers la Société Immobilière pour la maison qu'occupe cette famille ; et lorsque plus tard M. et Mme Dinot en seront devenus pleinement propriétaires, leur souvenir reconnaissant se reportera souvent vers l'Académie, qui aura contribué à cet heureux résultat.

Dans la famille de Mlle Françoise Labouré[1], la piété filiale est héréditaire : son père déjà a prodigué pendant dix ans les soins les plus touchants à sa vieille mère malade. Il méritait une fille telle que la sienne. Mlle Françoise Labouré est depuis sa jeunesse le bon ange de tous les siens. Elle n'a jamais consenti à se marier pour se consacrer entièrement à son père et à sa mère. Le père, aujourd'hui âgé de soixante-huit ans, ne peut plus guère exercer son métier de tailleur ; quant à la mère, elle est

1. Rue Jacquard, n° 25.

devenue à peu près impotente à la suite de longues maladies. Mlle Françoise Labouré, qui est une lingère laborieuse et estimée, pourvoit à tous les besoins de ses parents; bien plus, lorsqu'en 1881 sa sœur s'est mariée à un employé du chemin de fer, elle y a aidé de son mieux en fournissant une partie du cautionnement nécessaire. C'est un parfait modèle de dévouement filial, que nous sommes heureux de reconnaître et de récompenser.

Si les charges de Mlle Marie Person[1] paraissent moins lourdes, son mérite n'en est pas moins digne d'attirer votre bienveillante attention. Elle s'est entièrement vouée à sa mère, âgée de soixante-dix-sept ans, avec laquelle elle habite la même chambre, depuis treize ans qu'elles sont arrivées à Nancy. Jamais elle ne quitte sa mère, qu'elle soigne de son mieux avec les modestes profits de son travail de repasseuse. Il y a quelque chose de touchant dans la réunion si intime de ces deux existences, heureuses assurément dans leur médiocre condition, et donnant ainsi le plus bel exemple à tous ceux que l'envie exaspère et qui jettent l'anathème à cette société mal faite où ils n'ont pas les premiers rangs.

La somme de 550 fr. attribuée à la piété filiale va donc être répartie comme il suit: les 300 fr. du prix Gouy sont décernés à Mme Dinot; à Mlle Labouré le prix Mangeon, de 150 fr.; enfin les 100 fr. du prix de Goussaincourt seront donnés à Mlle Person.

---

1. Rue de l'Équitation, n° 33.

Messieurs,

Cette longue énumération que vous venez d'entendre est loin de comprendre tous les noms auxquels vos récompenses pourraient être dignement attribuées. Nous avons dû faire un choix, et remettre pour plusieurs à l'année suivante le plaisir de vous signaler d'autres mérites que le temps ne pourra qu'accroître. Puissent nos ressources se maintenir toujours au niveau des besoins auxquels nous voudrions satisfaire ! Puisse l'émulation de généreux donateurs ne jamais s'arrêter, en face des actes de plus en plus nombreux de dévouement que nous pourrons découvrir !

Car nous sommes loin de les connaître tous, et quoi que nous fassions, beaucoup resteront toujours cachés : la vertu n'est pas bruyante, et il faut chercher pour la forcer à paraître. Dans une ville comme Nancy, les mères dévouées, les enfants respectueux ne seront jamais rares, et sans être suspects d'exagération, nous pourrions dire que ceux qui sont dignes de vos suffrages se nomment légion. C'est l'armée du devoir, qu'il est bon et consolant d'opposer à cette autre armée si tapageuse qui crie la révolte et la destruction. Mais ces cris et ces clameurs ne troubleront pas ceux qui se sentent soutenus dans leurs peines par une idée morale supérieure à toutes les convoitises et à toutes les violences.

Pauvres dupes ! diront avec mépris les révoltés qui ne voient rien au delà du partage immédiat des richesses et des plaisirs du monde ; pauvres dupes, abêties par la souffrance et qui n'ont plus la force de réclamer leurs

droits ! Mais non, ce n'est point une duperie ; l'idéal que poursuivent nos amis va bien au delà de cette terre. Pour eux, les suprêmes espérances sont autre chose qu'une vieille chanson, bonne tout au plus à bercer des enfants et à endormir des vieillards ; ils ont foi dans la promesse divine : « Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés », et voilà pourquoi nous les trouverons toujours plus forts dans le malheur, et pleins de confiance dans la récompense qu'ils savent attendre et qui ne peut leur manquer.

UN CHAPITRE

DU

LIVRE D'OR DE LA FEMME

PAR M. J.-V. BARBIER

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Le jour où vous m'avez admis dans votre compagnie est déjà loin de nous ; plus de dix années nous en séparent et pourtant, à l'heure présente, heure solennelle entre toutes à mes yeux, je dirais encore volontiers comme le doge de Gênes à la cour de Louis XIV : « Ce qui m'étonne le plus, c'est de m'y voir. » Comment cela s'est-il fait ? Je ne m'en suis jamais bien rendu compte ; mais j'ai toujours pensé qu'en cette occasion vous vous étiez beaucoup plus inspirés de votre bienveillance que de la valeur de mes titres. Peut-être aussi, m'accordant certain crédit, m'avez-vous considéré comme la fille sans dot que l'on épouse en raison de ses « espérances ». Quoi qu'il en soit, tout entier à la gratitude, un peu ébloui à l'honneur d'être des vôtres, je ne songeai pas

alors à l'épreuve obligée du discours de réception; épreuve singulièrement troublante pour ceux que la culture des Belles-Lettres ou les hautes spéculations de la Science n'y ont point suffisamment préparés. Lorsque j'en compris toute la gravité, je l'avoue, Messieurs, j'en reculai de mon mieux la redoutable échéance. Cependant, je ne la pouvais indéfiniment retarder; pour l'avoir différée, je n'avais ni conjuré, ni amoindri le péril. Heureusement, il me souvint qu'en notre beau pays de France, — suivant une consolante légende confirmée plus d'une fois par l'histoire, — dans les cas désespérés, le salut nous est toujours venu de la femme. Désormais, toute hésitation — sinon toute crainte — cessa pour moi, et je résolus d'écrire un chapitre du *Livre d'or de la Femme :* celui de la géographie militante, j'entends : celui des voyages et des découvertes. Le choix d'un tel sujet avait pour moi le double avantage de ne me point sortir de mes études favorites et d'intéresser à ma cause la plus charmante moitié de mon auditoire, c'est-à-dire la puissance terrestre la plus irrésistible.

Jugez de ma déception quand, au début de mes recherches, je m'aperçus que mon sujet avait déjà séduit d'autres auteurs. En 1866, R. Cortambert et, récemment, Mme Marie Dronsart ont publié chacun un livre, l'un intitulé : *les Illustres Voyageuses ;* l'autre, *les Grandes Voyageuses.* Tout en m'enlevant le mérite de mon initiative, le premier, du moins, me laissait encore de belles pages à remplir ; le second, datant de cette année, me devait enlever, — je le craignais, certes, — cette dernière ressource.

Je fus bientôt « remis d'une alarme si chaude ».

Même dans la période embrassée par R. Cortambert, celui-ci n'avait pas épuisé le sujet. De son côté, Mme Dronsart, — en ignorant et en ne citant pas son devancier, en montrant pour les Anglo-Saxonnes une prédilection très justifiable si elle n'avait eu pour contre-partie de regrettables omissions à l'égard des Françaises, — Mme Dronsart, dis-je, ne l'a pas épuisé davantage. L'œuvre n'est donc encore qu'ébauchée ; sous le rapport bibliographique surtout, elle présente des lacunes considérables. Elle mérite donc d'être reprise avec plus de souci de l'exactitude et des développements qu'elle comporte. Je ne saurais le tenter aujourd'hui, car

..... le philosophe est sobre en ses discours,
Et croit que les meilleurs sont toujours les plus courts.

Je me bornerai donc ici, tout en m'efforçant de ne rien omettre d'essentiel, à faire plus particulièrement ressortir le rôle de nos compatriotes dans les annales de la géographie : je pourrai me croire ainsi, pour un jour, le chevalier des Françaises méconnues par elles-mêmes.

Il n'est point du tout puéril de donner pour ancêtre à nos grandes voyageuses la pauvre PÂQUETTE, de Metz, car les hasards qui l'ont jetée au cœur même de l'Asie, ne sont point beaucoup plus singuliers que ceux qui ont pesé sur la destinée de bon nombre d'entre elles. Enlevée tout enfant à sa famille par des Bohémiens, en l'an 1224, elle alla s'échouer, d'étape en étape, à Karakoroum, capitale de la Mongolie. Elle servit d'interprète aux missionnaires envoyés en ambassade, par saint Louis, avec mission spéciale auprès du souverain mongol. On ne

sait rien d'elle que par le rapport très sommaire de Rubruquis, le principal ambassadeur, lequel reconnaît que Pâquette fut d'un grand secours aux représentants du roi de France dans leur voyage comme dans leurs négociations.

Nous ne dirons rien de Jeanne D'ARFET, fiancée d'un hobereau anglais et fuyant avec lui pour aller se perdre sur la côte de Madère, — bien que certains auteurs y voient la première découverte de l'île ; — ni de la Doña Isabella DE MENDANA, épouse du célèbre navigateur espagnol, — encore que celui-ci ait eu assez de confiance en elle pour lui remettre en mourant, de préférence à tous ses officiers, le commandement de sa flotte.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur deux aventurières dont l'histoire, très différente d'ailleurs, relève plutôt des romans de cape et d'épée que d'un discours académique. La première est la MONJA ALFÉREZ (la nonne porte-enseigne) à qui l'on a donné récemment, bien à tort à notre avis, un regain de célébrité. De son vrai nom elle s'appelait Doña Catalina DE ERAUSO. Échappée du couvent à l'âge de quinze ans, elle revêtit les habits d'homme qu'elle ne quitta jamais plus. Le pape Urbain VIII, lui-même, l'autorisa à les conserver lorsqu'elle vint, après une existence semée de hauts faits — et de méfaits — en raconter les épisodes à Sa Sainteté. La seconde, aux habits d'homme aussi, est Mary READ, pirate anglaise, dont l'épopée, moins connue, n'est point du tout banale.

Citons en passant une autre Anglaise, Mary Pierrepont, devenue lady WORTLEY MONTAGUE, née vers 1690. Son mari ayant été nommé ambassadeur à Constantino-

ple, elle a résidé avec lui sur les rives du Bosphore : elle a écrit, sur les mœurs turques, des lettres mémorables dont une traduction française a été publiée par Anson, en 1805.

Les aventures de Mme GODIN DES ODONAIS, une Française par alliance, Péruvienne de naissance, ont été longuement rapportées par ses biographes, d'après La Condamine. Je ne m'y arrêterai point cependant, non que la douloureuse, mais en somme très courte odyssée de la courageuse femme n'éveille ni sympathie, ni admiration ; toutefois le récit même de La Condamine ne saurait donner, à un voyage circonstanciel, en pays relativement connu, si dramatiques qu'en fussent les péripéties, une utilité appréciable.

Certes, si nous avions à glorifier, de préférence, le dévouement conjugal, combien plus grande nous apparaîtrait une héroïque Argentine, la Doña Agostina DE LIBARONA ! Son mari, victime d'une révolution politique à laquelle il avait été involontairement mêlé, fut déporté aux confins du Chaco, sous la garde de sbires chargés d'aggraver l'exil par les persécutions les plus atrocement ingénieuses. Après avoir en vain sollicité la grâce du proscrit, sa vaillante épouse partit avec la résolution de vivre et de mourir s'il fallait avec lui. Elle le trouva en un lieu désolé, entouré de tribus inhospitalières : il était profondément misérable et, pour comble d'infortune, le malheureux avait perdu la raison. Résignée à partager son épouvantable destinée, elle passa ainsi une année de privations, de souffrances, de tortures morales que la plume est impuissante à décrire. Un jour, — jour de douleur et de délivrance tout à la fois, — le

pauvre insensé, dans une crise suprême, expira entre ses bras, en l'état le plus lamentable où puisse être réduite créature humaine.

Mais, il faut bien le reconnaître, ni Mme des Odonais, ni la Doña Agostina, — pas plus que la Monja Alférez et Mary Read, — n'ont en rien contribué à la connaissance de la terre. De plus modestes voyageuses doivent, ici, nous intéresser davantage, quand le seul amour de la science les pousse à courir le monde.

Telle Jeanne BARRET, une Française, originaire des Dombes.

Ayant un goût prononcé pour la botanique, la brave Bourguignonne imagina de revêtir les habits d'homme pour entrer, en qualité de domestique masculin, au service de Commerson au moment où celui-ci se disposait à partir avec l'expédition de Bougainville. Elle pouvait avoir alors vingt-six ans. Commerson, ne se doutant pas de la supercherie, et reconnaissant à Jeanne quelques aptitudes, consentit, sur sa prière, à l'emmener avec lui.

Par son énergie et sa vigueur, soit à bord des navires, soit dans les herborisations à terre, la jeune botaniste donna le change aux équipages. Mais les Tahitiens ne furent pas dupes et reconnurent la femme sous son déguisement. De ce jour, la situation de Jeanne fut modifiée. Toutefois, son attitude et sa conduite demeurèrent d'une si parfaite dignité que Bougainville lui en rendit témoignage, non sans faire une réflexion bien originale. « Il faut avouer, dit-il, que si les deux vaisseaux de l'ex« pédition avaient fait naufrage sur quelque île déserte, « la chance eût été fort singulière pour Barret. »

Heureusement cette « chance », qui eût fort ressem-

la première femme et la première Française qui ait gravi le Mont-Blanc. C'était en 1839; l'entreprise présentait alors de bien autres difficultés qu'aujourd'hui.

De l'alpiniste à la grande voyageuse que fut Mme PFEIFFER, il n'y a pas de transition possible. Née à Vienne, en 1797, Marie-Ida Reyer se montre, dès son enfance, un véritable garçon manqué ; de bonne heure elle se complaît dans la lecture des récits de voyage. Mariée en 1820, c'est seulement en 1842, c'est-à-dire à l'âge de quarante-cinq ans, une fois l'avenir de ses enfants assuré, qu'elle peut donner carrière à son désir de courir le monde. Après une excursion faite, à cette époque, en Terre-Sainte, et une autre, trois ans plus tard, en Norvège, elle accomplit, de 1846 à 1848, un voyage autour du globe. En 1851, elle en entreprend un second qui dure quatre ans.

Au cours de ses longues et, à certains égards, fructueuses pérégrinations, Mme Pfeiffer a réalisé l'idéal de l'économie en voyage. Elle a traversé, presque seule d'ailleurs, les pays les plus hostiles aux Européens. D'une rare énergie, d'un sang-froid à toute épreuve, elle échappe, par sa présence d'esprit, aux dangers les plus terribles. Menacée un jour d'être mangée par les Battak,— qui déjà préparent leurs couteaux et indiquent, par des signes non équivoques, ce qu'ils comptent faire de chacun de ses membres quand elle sera dépecée, — elle s'approche du chef, lui frappe familièrement sur l'épaule et lui dit, souriante : « Vous n'allez pas tuer et manger « une femme, surtout une vieille comme moi, dont la « chair est déjà dure et coriace. » Le sauvage sourit à son tour et Ida ne fut pas mangée.

Elle fit un dernier voyage à Madagascar où, bien accueillie d'abord, elle fut mêlée ensuite à des troubles politiques. En ces circonstances difficiles, minée par la fièvre, elle faillit mourir. Elle ne guérit point complètement et, revenue en Europe en 1858, elle finit ses jours peu de temps après.

La romancière suédoise, Mlle Frederika BREMER, est une philanthrope qui a visité les États-Unis, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, la Palestine et la Turquie pour y étudier la condition de la femme.

La princesse milanaise BELGIOJOSO est une femme littérateur que des vicissitudes politiques obligèrent à voyager. Dans les souvenirs qu'elle a publiés, elle donne, du harem du Grand-Seigneur, une description bien décevante et ne rappelant que de très loin le paradis du prophète.

Le livre si touchant de la *Case de l'oncle Tom* a rendu populaire, dans le monde entier, le nom de l'Américaine mistress BEECHER-STOWE, qui n'a d'autre titre géographique qu'un *Voyage en Angleterre et en Suisse,* dans lequel le premier de ces pays tient la plus grande place : c'est l'une des meilleures études qu'on puisse lire sur nos voisins d'outre-Manche.

Voici maintenant une Française dont la destinée est si étroitement liée à celle de son époux qu'on ne peut parler de l'un sans parler de l'autre. Mariée fort jeune à un élève de l'École des mines, Mme HOMMAIRE DE HELL le suivit dans les missions qui lui furent confiées après un stage momentané dans les chemins de fer. Il partit le premier, mais elle le rejoignit bientôt à Constantinople, où ils résidèrent, tous deux, un certain temps, puis en-

suite à Odessa. De là, ils parcoururent la Russie méridionale jusqu'au pied du Caucase et vinrent en Moldavie. La santé du jeune géologue s'étant profondément altérée, le couple fut obligé de revenir au pays natal. A peine rétabli, M. Hommaire demanda et obtint une nouvelle mission. Il partit pour la Perse, emmenant sa femme avec lui et laissant ses enfants à sa famille. Trois ans après, il mourait dans les environs d'Ispahan. Rentrée en France, sa veuve se consacra à la publication de ses notes et souvenirs de voyage.

Jusqu'en 1863, l'existence de Mme Hommaire de Hell se partagea entre de fréquents séjours à Paris et des excursions en Belgique, en Italie et en Angleterre. Mais, à cette époque, elle partit rejoindre son fils établi à la Martinique où elle resta jusqu'en 1870. De retour à Paris, elle y vécut jusqu'en 1883.

Mme Biard, épouse du peintre bien connu, a publié, sous son nom de jeune fille, Léonie D'AUNET, divers romans n'ayant aucun rapport avec la géographie. Mais elle a suivi, en compagnie de son mari, l'expédition du naturaliste Gaimard au Spitzberg et en a donné la relation dans un petit livre écrit d'une plume alerte, où l'observation piquante tient plus de place que le document scientifique.

Lise CRISTIANI, célèbre violoncelliste, est une Française qui alliait, à la passion de son art, un certain goût pour les voyages. Son talent excita un tel enthousiasme en Danemark et en Suède, qu'elle en rapporta le surnom de *sainte Cécile de France*. Venue ensuite à Saint-Pétersbourg afin d'y tenter la fortune, elle y arriva au moment où un deuil de cour proscrivait, pour un temps,

Don ont élevé à la jeune Française, par souscription, un superbe mausolée.

Tout ce que l'on sait de Mme de BOURBOULON, femme de l'ancien ministre de France à Pé-king, c'est qu'elle est née en Écosse en 1828. Après avoir fait cinq ou six fois le voyage d'Europe en Chine, par mer, le ministre et sa femme se décident un beau jour à l'entreprendre par terre. Nous les trouvons à Shang-Haï à l'époque de la guerre de la France et de l'Angleterre contre l'Empire du Milieu et de la révolte des Taïping, dont Mme de Bourboulon a raconté les atroces épisodes. Lors des préliminaires de paix, nos voyageurs se rendent à Tien-Tsin et y séjournent le temps nécessaire aux négociations. Là ils visitent, entre autres curiosités, la pagode des supplices, où une sorte de musée Grévin reproduit toutes les tortures inventées par l'imagination si cruellement raffinée des Orientaux.

De Tien-Tsin, ils se dirigent sur Pé-king où ils arrivent par la plaine de Palikao, théâtre de la grande bataille du 21 septembre 1860, et où ils pénètrent par le pont du même nom près duquel la superbe cavalerie tatare s'est fait massacrer plutôt que de se rendre. Pendant leur séjour dans la capitale, — que Mme de Bourboulon visite longuement et dont elle a fait depuis une des plus complètes descriptions, — une caravane est organisée ; Mme de Baluseck, femme du ministre russe en Chine, en fait partie.

On franchit la grande muraille à Kalgan, et l'on arrive à Khara-Khoto, première ville mongole située de l'autre côté. Au delà c'est le Gobi, l'immense désert, sans habitation et sans abri. Mais, grâce à la stricte exécution

des ordres du Fils du Ciel, le voyage s'accomplit, sinon sans fatigues, du moins sans difficultés sérieuses. On atteint Ourga, capitale du pays des Khalkhas, — à cent lieues vers le N.-N.-E. de l'endroit où d'Anville place Karakoroum et où les envoyés de saint Louis furent heureux de trouver Pâquette la Messine. — Mme de Bourboulon, dont la santé avait été déjà précédemment éprouvée, est de nouveau souffrante ; elle ne peut suivre la caravane dans les excursions aux alentours. Entre temps, ses compagnons gravissent la « Montagne Sainte » qui domine le plateau de Gobi, lieu vénéré dont les Mongols, si doux et si affables d'ordinaire, défendent brutalement l'entrée aux voyageurs s'ils ne sont dûment autorisés ou accompagnés.

A la frontière sibérienne, une escorte envoyée par le gouverneur général attend les voyageurs ; à Kiakhta, ils sont l'objet d'une réception officielle. Puis ils reviennent en Europe avec une rapidité vertigineuse, grâce aux *tarentas* et aux *télégas* mis à leur service et à des relais organisés avec une admirable ponctualité. Rentrée en France, Mme de Bourboulon retombe malade et succombe, en 1865, à peine âgée de trente-sept ans.

La princesse roumaine si merveilleusement douée qui, sous le pseudonyme de Dora d'Istria, a tenu une si grande place dans la littérature, voire même dans la politique contemporaine, n'en occupe qu'une très secondaire dans la géographie. Elle visita plusieurs cours de l'Europe et résida longtemps en Russie, puis en Suisse. Elle a publié sur la Suisse allemande un livre plus philosophique que descriptif où est relatée cependant la plus importante de ses ascensions alpestres,

celle du Mönch. Depuis lors, elle paraît s'être fixée en Grèce.

Mlle Alexina TINNE est une grande voyageuse hollandaise, la seule peut-être que l'on puisse justement qualifier d'exploratrice ; elle est la première, en tous cas, qui ait pénétré en pays inconnus avec l'ambition de découvrir des choses nouvelles.

On n'est pas d'accord sur les origines de sa vocation. Suivant les uns, elle lui vint des voyages que, tout enfant, elle fit avec son père en Suisse et en Italie ; puis, plus tard, avec sa mère, devenue veuve, dans les Pyrénées, en Scandinavie et en Allemagne. Suivant les autres, Mlle Tinne, — dont les qualités personnelles, une fortune colossale et une éducation des mieux comprises avaient fait une des jeunes filles les plus recherchées de la cour de la Haye, — distingua, entre cent autres prétendants, un jeune attaché d'ambassade. Le mariage était sur le point de se conclure quand on découvrit l'indignité du fiancé. Ce fut, pour la jeune fille, comme un effondrement et, pour chercher l'oubli de son bonheur perdu, elle résolut de voyager.

Les deux versions ne sont pas incompatibles, aucune n'excluant l'autre. Toujours est-il qu'en 1856 Alexina, alors âgée de dix-sept ans, s'embarquait avec sa mère pour l'Égypte et la Syrie. Après un séjour au Caire, séjour que nos voyageuses mirent à profit pour remonter le Nil jusqu'à la première cataracte, elles revinrent en Europe préparer une exploration du fleuve mystérieux avec le projet d'en découvrir les sources.

De retour au pays des Pharaons, en compagnie cette fois de la baronne de Capellen, tante d'Alexina, elles

Mais non loin et au delà de Mourzouk, elle fut massacrée victime de la trahison de ses guides touâreg. On était au 1er août 1869 ; Mlle Tinne avait à peine trente ans. Ni son sexe, ni son âge, ni même le prestige dont elle jouissait près des populations du Soudan égyptien — et le voyageur Barth dit que l'écho en était parvenu au cœur du désert — n'avaient défendu l'héroïque fille contre le Minotaure de l'Afrique : l'Islam.

A côté d'elle, les simples voyageuses pâlissent. Signalons pourtant Mme Carla SERENA, opulente Italienne, qui a fait deux excursions au Caucase, dont les récits ont été publiés dans le *Tour du Monde*.

Ici se place toute une génération d'Anglaises, la légion à laquelle l'un de nos auteurs a fait une si large part. Ne pouvant les citer toutes, — car l'énumération en serait plus fastidieuse qu'intéressante, — j'aurais été quelque peu embarrassé de faire un choix si je n'avais été guidé par Mme Lilly Grove, la charmante voyageuse et conférencière que la Société de géographie de l'Est a eu l'occasion récente de recevoir et d'applaudir.

Mme Lilly Grove met au premier rang Mme BURTON, la fidèle et intelligente compagne de l'explorateur de l'Afrique orientale. « J'ai suivi mon mari partout, écrit « Mme Burton, recueillant tout ce qui pouvait intéresser « la femme...... La Syrie était la terre de mon cœur. » Sa participation aux travaux et aux publications du grand voyageur est d'autant plus difficile à définir qu'elle est plus étroite. Toutefois elle a publié seule un livre sur la vie intime en Syrie, en Palestine et en Terre-Sainte.

Il semble qu'au même titre on pourrait citer Mme Li-

vingstone ; mais celle-ci, tout en aidant le grand découvreur et évangélisateur de l'Afrique dans ses entreprises comme dans son apostolat, n'y a pris qu'une part circonstancielle. Elle mourut d'ailleurs dès son retour en Afrique, lorsque, pour la seconde fois, elle venait rejoindre son mari.

Mme Lilly Grove cite, comme l'émule de mistress Burton, une femme au nom prédestiné, miss BIRD, « l'Oiseau », aujourd'hui Mrs Bishop. Sans être une exploratrice, au sens scientifique du mot, Mrs Bishop en a toute l'intrépidité ; elle fuit les sentiers battus ; elle est heureuse quand elle a découvert quelque lieu sauvage, inconnu, périlleux souvent, inhospitalier parfois. Elle possède une originalité propre, une pénétration de vue qui la rend toujours intéressante, même quand elle décrit des pays déjà visités par d'autres. Douée d'un tel ensemble de qualités, une telle femme peut avoir voyagé, comme elle, aux Sandwich, en Californie, dans les Montagnes Rocheuses, au Japon, dans la Péninsule malaise, en Perse et en Kurdistan, avec la certitude d'en rapporter des observations neuves.

Mon guide obligeant semble moins apprécier miss Constance GORDON CUMMING qu'*a priori* j'eusse volontiers placée en tête de la liste en raison du nombre de ses voyages et de l'importance de ses écrits. Mais ici la quantité ne supplée pas au mérite et les qualités propres de miss Bird lui assurent une incontestable supériorité.

On les retrouve en partie, ces qualités, chez miss NORTH. Cette autre fille d'Albion a vu à peu près autant de pays que ses deux compatriotes ; malheureusement elle n'a presque rien publié de ses voyages.

Miss Kate MARSDEN n'a point tant parcouru le monde, mais le mobile qui l'a entraînée au cœur de la Sibérie lui fait une place à part. C'est, en effet, pour porter secours aux lépreux que la généreuse femme est allée en ce pays des frimas. A l'exemple de ce prêtre français, le P. Damiens, — dont M. C. de Varigny, dans une conférence faite il y a deux mois à peine, a parlé en termes si émus, — à l'exemple du P. Damiens qui se sacrifia aux lépreux de Molokaï, elle se dévoue à ceux qu'en Russie un cruel préjugé repousse et condamne à un sort affreux : l'exil, l'exil avec « le froid, la faim, les bêtes féroces, le dénuement le plus absolu ».

Il est aussi une autre figure intéressante parmi les voyageuses d'outre-Manche ; c'est celle de la marquise DUFFERIN AND AVA, épouse de l'ambassadeur actuel d'Angleterre à Paris, ancien vice-roi des Indes, précédemment gouverneur du Canada. Elle a vu le Canada et les Indes dans les conditions spéciales, à la fois pleines d'avantages et d'inconvénients dans lesquels sont placés les voyageurs officiels. Elle a résumé ses impressions dans un « journal » dont une partie seule a été publiée et traduite en français avec la dédicace suivante où se révèle sa piété filiale : « Ces lettres, sous forme de jour- « nal, furent, dans l'origine, adressées à ma mère. A « elle donc je dédie ces extraits. »

Il y aurait à la fois injustice et ingratitude de ma part à ne point clore cette série par M[me] Grove elle-même qui a tous les titres pour figurer ici. Fille d'une mère d'origine française et d'un riche Anglais, sir Adelan, elle reçut l'éducation la plus brillante et la plus éclairée. Sa vocation géographique ne fut pas spontanée ; il lui était

resté, de ses séjours dans les établissements congréganistes de France et d'Allemagne où sa famille l'avait envoyée pour compléter son instruction, des goûts mystiques, de vagues projets de cénobitisme. « Dégoûtée du « monde, écrit-elle, je croyais avoir la vocation reli« gieuse, et je songeais à prononcer des vœux. Ma fa« mille, qui ne me croyait pas très sérieuse à ce sujet, et « le médecin qui déclarait ma santé affaiblie par tant « d'études, combinèrent de me distraire et l'on trouva « que j'aimais beaucoup les voyages : on m'offrit donc de « partir pour le Chili avec des parents éloignés de mon « père qui étaient justement en Europe et s'apprêtaient « à retourner à Valparaiso. Enchantée de l'idée, je l'ac« ceptai. »

La famille ne s'était point trompée ; les choses même allèrent peut-être un peu vite à son gré. Sur le navire qui la transportait, miss Adelan rencontra celui qui devait plus tard être son mari. Mais il fallut convaincre sa famille qui ne trouvait pas le parti assez riche. Après un séjour au Chili, la jeune fille revint en Angleterre en visitant, chemin faisant, Montevideo et la côte du Brésil. Le mariage conclu, M. et Mme Grove revinrent au Chili où ils créèrent une exploitation agricole qui prospéra. Là, ils vécurent, suivant l'expression même de notre héroïne, d'« une existence arcadienne ».

Hélas ! les jours difficiles étaient proches. La santé de M. Grove, bientôt compromise, obligea l'heureux ménage à chercher d'autres climats. Il partit et visita successivement la Bolivie, le Pérou, l'isthme américain, New-York. Dans cette dernière ville, les médecins recommandèrent à M. Grove de beaucoup voyager, et l'on

vogua vers l'Ouest. Mais ces incessantes pérégrinations étaient ruineuses et l'état de M. Grove empirant, on dut rentrer précipitamment en Europe. En même temps que la maladie, des revers étaient venus d'autres côtés ; à la mort de son mari, Mme Grove se trouvait sans ressources avec deux enfants en bas âge. Elle repartit pour le Chili, appelée par son frère qui dirigeait alors une nitratière à Iquique. De retour en Angleterre elle a pu, grâce à sa vaste et solide instruction et à l'acquis de ses voyages, occuper la chaire, assez modestement rétribuée d'ailleurs, de professeur assistant pour la géographie politique à l'Université de Birmingham. Désormais son existence est consacrée à soustraire ses enfants aux conséquences d'une ruine imméritée : c'est le dévouement maternel dans toute sa plénitude et dans sa noble simplicité.

Revenons maintenant, pour finir, aux grandes voyageuses françaises du jour.

La première en date, dans un rôle un peu effacé, est une vaillante femme qui, tout autant que l'Anglaise mistress Burton, a partagé avec son mari les dangers des voyages dans l'Afrique australe, mais qui n'a pas, comme elle, laissé jusqu'ici de souvenirs personnels : je veux parler de Mme COILLARD, femme du missionnaire protestant auquel la Société de géographie de Paris décerna, en 1888, une médaille d'argent. M. et Mme Coillard ont traversé ensemble l'une des régions les moins connues de ce continent encore si peu connu, — celle qui s'étend du pays du Basuto aux confins de la colonie du Cap, jusqu'au royaume de Barotsé que limite, en le con-

gne dans l'œuvre entreprise, voici en quels termes touchants et élevés il la définit lui-même en terminant son récit à la Société de géographie : « Un rayon de soleil « aux jours d'épreuve ; un conseiller dans la difficulté, « partageant nos fatigues sans murmure, affrontant nos « privations et nos dangers sans ostentation ; calme et « résolue, se dépensant pour tous en s'oubliant elle-« même, toujours prête à prodiguer les attentions ten-« dres et délicates d'un cœur qui s'ouvre à toutes les « émotions et dont une femme seule est capable. Cette « femme, vrai type de la femme chrétienne, toujours « prête à son poste quand le devoir l'appelle, et toujours « à sa place quand il faut faire du bien : cette femme « c'est celle du missionnaire qui vient de vous parler. »

Après, vient M[me] de UJFALVY-BOURDON, Française, originaire du pays chartrain, Parisienne par affinité, mariée à un orientaliste autrichien distingué venu à Paris, où il a successivement professé dans les lycées et à l'École des langues orientales vivantes. Chargé de plusieurs missions scientifiques par le gouvernement français, M. de Ujfalvy emmena sa femme avec lui. Elle n'a pas été seulement, pour le savant, un agréable compagnon de route ; elle s'est fait l'historiographe de ses deux principaux voyages. Le récit en a été publié dans le *Tour du Monde*, l'un, sous le titre : *D'Orenbourg à Samarkand;* l'autre, sous celui de : *Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental.*

Le premier s'est accompli par l'itinéraire le plus direct, étant donné le point de départ, c'est-à-dire l'Oural et la vallée du Syr-Daria, à l'aller ; Sémipalatinsk, point extrême, la vallée de l'Irtysch et Kazan au retour.

retentissement et sont encore si présents à tous les esprits que j'abuserais de mon bienveillant auditoire en les retraçant ici. Vous savez de combien de merveilles archéologiques notre Musée national du Louvre s'est enrichi à la suite des fouilles entreprises par M. et Mme Dieulafoy dans les provinces méridionales de la Perse antique : la Susiane et la Babylonie. Vous vous rappelez à la fois l'énorme collection d'objets rapportés par nos voyageurs et les colossales proportions de certains fragments monolithes provenant du temple d'Artaxercès-Mnémon : c'est Mme Dieulafoy qui a rassemblé, numéroté, étiqueté, photographié les richesses de ce prodigieux trésor exhumé du désert.

Sa part est déjà belle, mais elle ne s'est point bornée là. Mme Dieulafoy est assurément la Française qui a pénétré le plus avant dans les mystères de la vie orientale. Elle a, en outre, écrit des souvenirs de voyage qui sont de véritables documents géographiques. Grande observatrice et agréable conteuse, — non à la manière de Mme de Ujfalvy qui est peut-être plus fine parce qu'elle est restée plus femme, — ses travaux comme ses livres tiendront une place considérable dans les annales scientifiques de notre temps. La France, qui n'est pas toujours ingrate, a su reconnaître les services de la vaillante femme en lui décernant la croix de la Légion d'honneur !

Je suis arrivé, Messieurs, à la fin de ma tâche. Je ne me flatte point, tout en ayant ajouté à l'œuvre de mes devanciers, d'avoir, moi non plus, épuisé le sujet ; à la dernière heure même, un ami me signale Mme Suberbie,

une Vosgienne, issue de la famille Laillet, d'Épinal, la première femme qui ait traversé Madagascar de l'Est à l'Ouest. D'ailleurs

> Ce champ ne se peut tellement moissonner,
> Que les derniers venus ne trouvent à glaner.

mais, dès aujourd'hui, on peut essayer d'en dégager d'intéressantes observations.

Comment ? Pourquoi ? Dans quelles conditions ? Sous quelles inspirations les femmes voyagent-elles ? Il faut bien le reconnaître, aucune de nos héroïnes n'est mue par la passion initiale, exclusive des explorations telle que l'éprouvent nos grands découvreurs ; aucune ne possède le savoir ni l'outillage scientifique si nécessaire pour rendre les voyages en tous points fructueux. On ne saurait confondre, — et les dames qui m'écoutent ne confondent pas plus que nous, — la curiosité instinctive, pénétrante et avisée des filles d'Ève, même quand elle agrandit ses horizons, avec le désir absolu, unique, d'enrichir la science, de servir la patrie et la civilisation tout ensemble, au prix d'une existence parfois prématurément, toujours courageusement sacrifiée.

Oh ! sans doute, en fait de sacrifices, il y a telles voyageuses qui ne le cèdent à personne ; mais celui qu'elles font à la science n'est que l'effet réflexe d'un sentiment, sinon d'une nécessité, où la géographie n'a aucune part primordiale. Le plus grand nombre obéit au devoir conjugal ; chez quelques-unes ce devoir se transforme en un dévouement sublime : depuis la Doña Agostina de Libarona et Mme Godin des Odonais jusqu'à lady Dufferin et Mme de Bourboulon, en passant par

Mmes Coillard, de Ujfalvy, Dieulafoy et Lilly Grove, ce puissant et très naturel mobile offre les caractères les plus divers.

L'amour des voyages, la curiosité du touriste, en dehors de tout risque et, partant, de toute chance de découvertes, tient lieu aussi de vocation à beaucoup de voyageuses. Chez plusieurs d'entre elles le désir de voir s'élève jusqu'à celui de savoir : c'est même ce qui entraîne Jeanne Barret à la suite de Commerson.

Mais l'amour déçu ou l'ambition inassouvie, peut-être tous les deux à la fois, ont fait de lady Stanhope la pythonisse de Marc-Elias ; l'amour blessé dans ce qu'il a de plus cher : la dignité de l'objet aimé, a décidé, dit-on, de la destinée brillante et tragique d'Alexina Tinne.

Par contre, un sentiment profond et désintéressé de philanthropie anime Frederika Bremer, et la charité, dans sa manifestation la plus héroïque, pousse Kate Marsden au secours des lépreux de Sibérie.

La charité ! N'est-ce point la charité seule qui inspire ces voyageuses anonymes, ignorées du monde, et qui, vêtues de la robe de bure et de la cornette blanche, sous les plis du drapeau tricolore, suivent nos soldats dans les colonies des deux mondes? Et aussi ces autres inconnues, femmes ou filles vouées à l'apostolat de l'enseignement, qui ne redoutent point les amertumes de l'expatriation, ni l'insalubrité des climats, et vont apprendre notre langue aux filles de ceux dont la France a fait ses pupilles et ses protégés d'outre-mer ! A l'exemple de nos doux et vaillants explorateurs, de nos admirables missionnaires, elles arrivent, plus et mieux que les voyageuses de passage, à connaître un pays et ses habitants,

tout en leur apportant la civilisation et en leur inspirant, par surcroît, le respect, souvent l'amour de la patrie française. Mais celles-là sont condamnées à l'oubli et leur vie tout entière s'absorbe en un muet et fécond sacrifice.

Chose digne de remarque. Dans ce chapitre du *Livre d'or de la Femme* figurent beaucoup d'Anglaises, quelques Françaises, mais point d'Allemandes. Sans doute, il est des femmes d'explorateurs ou de missionnaires protestants d'outre-Rhin qui ont accompagné leurs époux et ont partagé, avec ses dangers, leur vie aventureuse. Toutefois, le nombre en paraît bien faible et leur rôle si effacé qu'aucun nom n'a surgi. Il faut chercher la cause de cette abstention dans le tempérament, l'éducation, les mœurs, les conditions sociales et familiales de la femme allemande.

D'ailleurs, à dire toute ma pensée, non seulement la femme, en général, me paraît peu faite pour l'existence de soldat et souvent de martyr de la science qui est celle de l'explorateur ; mais, à l'exception de ces saintes, religieuses ou laïques, qui, par abnégation ou par devoir professionnel, remplissent leur généreuse mission tout en restant dans l'ombre, et que je mets hors concours parce qu'elles sont hors de pair, — à cette exception près, les plus grandes voyageuses ne sont point plus dignes de nos hommages que les humbles héroïnes du foyer domestique dont les libéralités du Monthyon lorrain et de ses imitateurs vous permettent d'honorer, sinon de récompenser les vertus. Quant aux *globe-trotters* qui promènent par le monde leur égoïste curiosité, — même quand il reste d'elles quelque livre épisodique, vite délaissé, —

elles ne soutiennent aucune comparaison, à mes yeux, avec de bonnes mères de famille qui, en telle situation sociale où elles se trouvent, sont pour leurs maris comme pour leurs enfants, l'exemple quotidien, édifiant de l'abnégation et du sacrifice de soi-même.

Ces réserves faites, je reconnais volontiers, — et je l'ai mis en lumière autant qu'il était en moi dans ce trop court exposé, — que nombre de voyageuses, et les Françaises pour une large part, ont été utiles à la géographie ; je m'associe en outre de grand cœur à Mme Dronsart quand elle écrit : « On apprend beaucoup avec ces « aimables guides. Leur sexe même, s'il est parfois un « obstacle, les aide souvent à pénétrer dans des lieux « fermés à l'homme. C'est dans leurs livres qu'il faut « étudier la vie de leurs sœurs de tous pays ; d'après « leurs observations on peut reconstituer à peu près « complètement et, par conséquent, connaître la vie fa- « miliale, l'éducation première de l'enfant ; sonder l'obs- « curité mystérieuse des harems, des zénanas, des andé- « rouns, des tentes et des cases ; soulever les voiles qui « cachent les visages et les âmes de tant d'êtres humains « auxquels nous n'avons apporté que de faibles rayons de « lumière ! »

Messieurs, grâce à nos voyageuses, nous connaîtrons peut-être un jour le secret de l'éternel féminin de l'Orient : quelles Orientales viendront jamais nous révéler celui de l'éternel féminin de l'Occident ?.....

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. MELLIER

AU RÉCIPIENDAIRE

M. J.-V. BARBIER

MONSIEUR,

En nous parlant, avec tant de bonne grâce et de charme, du rôle des femmes dans la géographie, vous vous êtes placé sous un patronage trop puissant et avez fait choix d'un terrain trop bien connu de vous, pour que la pensée puisse venir à quelqu'un de vous y attaquer. Telle n'a jamais été d'ailleurs mon intention, bien qu'il soit assez dans les traditions académiques de mêler quelques épines aux fleurs dont on couronne le front du récipiendaire. A peine remarquerai-je qu'après avoir inscrit au livre d'or de la géographie le nom de femmes éminentes, vous avez un peu diminué, de crainte sans doute d'inspirer de l'orgueil aux autres, la valeur des motifs qui les ont poussées à voyager. Vous avez compris qu'après avoir mis en pleine lumière la patience et l'énergie de tant d'exploratrices célèbres, il était temps de relever le mérite des explorateurs masculins en leur attribuant, un peu exclusivement peut-être, l'héroïsme désintéressé. Le dévouement serait, chez les premières, un entraînement

du cœur, chez les derniers, un acte réfléchi de la volonté. Je le veux bien, et pourtant, oserai-je l'avouer, je me contenterais volontiers d'admirer chez les unes comme chez les autres l'esprit de renoncement et de sacrifice, le jugeant assez rare et assez beau pour n'en pas discuter le mobile. Quoi qu'il en soit, nous n'en devons pas moins vous savoir gré d'avoir ménagé notre amour-propre en rappelant qu'on trouve aussi chez nous de nobles exemples de dévouement à la science.

Eh quoi ! mes chers confrères, n'est-ce pas d'une vie consacrée tout entière à la géographie que j'ai à vous entretenir aujourd'hui ? Et ce qui m'arrête et me trouble, ce n'est pas seulement le sentiment de mon incompétence, c'est encore le nombre et la valeur des travaux déjà consacrés par vos suffrages, c'est surtout la présence de celui que je louerais davantage et plus à l'aise, s'il ne devait m'entendre. Dire tout le bien que nous pensons de lui et de ses œuvres, c'est risquer fort de blesser sa modestie ; taire ou atténuer l'éloge, c'est manquer à un devoir de justice. Dans cet embarras, vous me permettrez, je l'espère, d'exposer simplement les principaux titres du récipiendaire, et de me faire un instant son historien.

Vous avez eu, Monsieur, le bonheur de naître à Nancy, et d'y commencer vos études à l'école professionnelle de l'Est, qui n'était alors que le pensionnat Callot. Un nom pourtant de bon augure pour un futur géographe. Callot, en effet, ne fut pas seulement un admirable artiste, mais un voyageur, et même un voyageur très précoce, puisqu'à l'âge de douze ans il quittait furtivement sa famille, pour aller à la découverte de l'Italie. D'humeur moins vagabonde, vous ne désertiez pas les bancs de la classe,

mais précoce aussi à votre manière, vous obteniez le prix d'honneur, avant d'avoir achevé votre préparation à l'École centrale. Une dispense d'âge vous eût permis d'en franchir la porte l'année suivante ; mais les nécessités de la vie et des devoirs de famille vous obligèrent de consacrer aux affaires les premiers efforts d'une activité qui devait être si féconde.

Dès 1876, vous avez assuré l'avenir : éclairé par les enseignements qui se dégageaient de nos récents désastres, et entraîné par une vocation impérieuse comme un devoir, vous vous livrez sans partage et à tout jamais aux études géographiques. Admis, en 1878, dans la Société de géographie de Paris, vous prenez part au premier congrès organisé par elle, et vous en revenez pour convertir à la science, dont vous êtes devenu l'apôtre, nos populations lorraines. Quelques mois plus tard, grâce à votre foi communicative, plusieurs Nancéiens, un peu étonnés de se sentir soudain géographes, fondaient avec vous la Société de géographie de l'Est. A ces premiers adhérents vinrent bientôt s'en joindre d'autres, entraînés par l'exemple, à défaut de vocation. Mais le difficile pour une société n'est pas de naître, c'est de grandir et de vivre : à ce corps, souvent inerte, il faut une âme qui l'excite et le dirige, et cette âme n'est pas le président — je ne veux pas médire des présidents, — c'est vraiment le secrétaire, qu'on le nomme général ou perpétuel. Vous avez été dès le début, Monsieur, et vous êtes encore aujourd'hui l'âme, toujours active et ardente, de la Société de l'Est. Et quel autre eût pu suffire aux devoirs multiples de votre charge ? Qui eût pu tout à la fois régler les détails de l'existence et du fonctionnement de la So-

ciété ; fournir, avec la collaboration d'un de nos confrères, à la rédaction d'un Bulletin trimestriel, où, à côté de savants travaux, sont résumés tous les faits nouveaux de la science géographique ; organiser des séances, j'allais dire des fêtes mensuelles, où vous appelez à parler un explorateur célèbre ou un conférencier de talent, parfois tous les deux, réunis en une même personne ? Et qui encore, dans ces congrès généraux tenus chaque année dans quelque grande ville, à Bordeaux, à Nantes, à Tours, et dans quelques mois à Lyon, représente les géographes lorrains avec autant de dévouement que de compétence, sinon leur secrétaire général ? Aussi, pendant que d'autres Sociétés, brillantes à leur début, languissent ou s'éteignent, la vôtre, car elle est vôtre, s'en va grandissant : elle a même, comme une ruche laborieuse et féconde, envoyé des essaims à Épinal et à Bar-le-Duc.

Tant de soins et d'occupations diverses pouvaient suffire à une activité ordinaire : elles n'ont pas suffi à la vôtre. En 1880, vous vous imposiez, comme introduction à vos études ultérieures, « de rechercher indistinctement tous ceux qui, originaires de la région de l'Est, avaient pu, dans des conditions sociales et grâce à des circonstances très diverses, contribuer aux progrès de la géographie ». « C'est, disiez-vous, un impérieux devoir de signaler les bonnes volontés, quelque part qu'elles se trouvent, de mettre en lumière ceux qui ont observé et retenu, alors que rien ne les y obligeait, ni état, ni vocation, de recueillir précieusement leurs observations ; ce sera leur récompense à eux, et, pour ceux qui viendront après eux, le plus salutaire et le plus énergique encouragement. » Et dans le Bulletin de la Société vous

publiez, après combien de patientes recherches, les noms de tous ces hommes qui depuis Jean de Gorze, né à Vandières vers la fin du IXe siècle, ont été les pionniers plus ou moins obscurs de la science. Suivant l'ordre chronologique, vous les faites tous passer devant nos yeux, sans oublier Simon de Sarrebrück, qui a raconté son voyage en Palestine et en Égypte, et, venant de si loin, n'a pas oublié de nous dire qu'il avait vu à Venise une dent du géant Goliath, longue de plus d'un demi-pied, et du poids de douze livres. Malgré l'intérêt et la précision de ce renseignement, il est des voyageurs qui ont contribué, dans une plus large mesure, à l'avancement des connaissances humaines.

Parmi ceux dont vous avez relevé les titres, les bibliophiles lorrains ne me pardonneraient pas de passer sous silence le haut et puissant seigneur Henry de Beauvau et sa *Relation journalière du voyage du Levant,* dont la première édition parut à Toul en 1608. Elle eut un tel succès, que l'auteur en prépara une seconde, enrichie « des dessins de toutes les belles villes et places » qu'il avait vues dans son voyage, dessins reconnus pour être de Jean Appier, le père d'Appier Hanzelet. Vous avez, Monsieur, apprécié en géographe un peu sévère ce livre rare et précieux, qu'un vrai bibliophile est heureux et fier de posséder, et qu'il n'ouvre qu'avec respect, s'il lui arrive de l'ouvrir.

Je citerai encore, après vous, un savant géographe que l'Académie de Stanislas, du vivant même de son fondateur, a eu l'honneur de compter parmi ses membres : Nicolas Durival, auteur de la *Description de la Lorraine et du Barrois*. Ce grand ouvrage, le premier qui ait paru

en ce genre, se distingue par un plan si bien conçu et si heureusement exécuté, qu'il a servi de modèle à tous les travaux ultérieurs sur les provinces de la France. Enfin, je rappellerai les nombreux et savants travaux d'Henri Lepage sur l'Austrasie et le royaume de Lorraine, les départements de la Meurthe et des Vosges, l'origine et les premiers temps de Nancy... Je m'arrête, ne pouvant les énumérer tous, content de l'occasion qui m'est fournie de rendre un public hommage de respect et de reconnaissance à ce travailleur infatigable, à cet autre Dom Calmet.

Après une enquête aussi étendue sur le passé et le présent de la géographie dans notre région, vous pouviez, Monsieur, entrer, d'un pas assuré, dans la carrière. C'est alors que vous dressez, soit pour aider à l'enseignement, soit pour éclairer le grand public, des cartes importantes, et en si grand nombre, que j'hésite à en donner même la nomenclature. Je signalerai seulement une carte monumentale d'Afrique, qui a servi aux cours de la Faculté des lettres ; huit cartes de météorologie et de géographie médicales, à l'appui des leçons d'hygiène que professait avec tant d'autorité à la Faculté de médecine un de nos regrettés confrères, le docteur Poincaré ; enfin, une carte murale de la France, destinée à l'enseignement primaire, et dont la libéralité du conseil général de Meurthe-et-Moselle a doté toutes nos écoles. Mais au lieu de m'engager dans une sèche énumération, j'aime mieux essayer de faire comprendre la genèse de vos travaux, en marquer l'enchaînement et en indiquer la pensée directrice.

Vous êtes parti de cette idée, juste mais peu flatteuse,

que nous n'avons généralement qu'une notion incomplète ou fausse des étendues géographiques. « On étonnerait, dites-vous, beaucoup de personnes, en leur apprenant que l'île de Bornéo, par exemple, est d'un tiers plus étendue que la France ; que l'Arabie couvrirait en grande partie l'Europe occidentale ; que les possessions anglaises de l'Inde équivalent à huit fois les îles Britanniques. » La cause principale de nos erreurs est la différence d'échelle dans la construction des cartes ; c'est aussi l'emploi de tel système de projection « qui déforme sensiblement les contours ». De là l'idée vous est venue de composer « un atlas sur un plan homogène, d'une méthode simple et uniforme, et donnant à première vue l'idée juste des configurations terrestres ». Aussi, en appliquant la projection conique, vous l'avez « unifiée par la forme et par l'échelle et par des divisions régulières pour toute la sphère ». Et telle était la valeur de cette idée fondamentale, qu'elle vient d'être adoptée en partie dans une décision du congrès international de Berne.

Tandis que vous travailliez à ce vaste atlas, qui eût fait à celui de Stieler une concurrence heureuse, vous fûtes arrêté par une question très complexe et très difficile à résoudre : l'orthographe des noms géographiques. Que trouviez-vous dans les travaux de vos prédécesseurs ? Vous l'avez dit vous-même : « Un mélange hétéroclite de mots empruntés à tous les idiomes, transmis plus ou moins inexactement par des voyageurs de langues ou de nationalités diverses. » Vous avez voulu échapper à cette confusion, issue, semble-t-il, de quelque congrès géographique dans la tour de Babel. Et pour vous créer une méthode rationnelle de transcription, vous n'avez pas hésité à sus-

pendre le dessin de vos cartes, et à vous jeter à corps perdu dans l'étude des rudiments de toutes les langues, afin d'arriver à en « écrire les noms suivant une règle respectueuse de l'étymologie autant que de l'orthographe nationale ». Ces longues et pénibles recherches, qui eussent rebuté tout autre que vous, nous ont valu un savant travail, inséré dans les Mémoires de l'Académie : *Excursion à travers deux cent cinquante mille mots*. Elles vous ont amené aussi, par une conséquence naturelle, à la conception d'un lexique géographique du monde entier, ouvrage énorme, dont la préparation vous a coûté dix années d'un labeur absorbant, et que vous aurez bientôt la satisfaction de mener à bonne fin. Si les trois mille pages n'en sont pas encore toutes imprimées, vous avez pu du moins en offrir à vos collègues des sociétés savantes, et à l'Académie de Stanislas elle-même, le premier fascicule. Les autres suivront rapidement : on peut compter sur le zèle infatigable de l'éditeur et sur le puissant outillage de sa maison. L'exactitude des renseignements, d'ailleurs, est à ce prix : car si notre globe se modifie lentement, les sociétés humaines qui s'agitent à sa surface changent et se transforment tous les jours. Je salue donc, en l'appelant de tous mes vœux, l'apparition prochaine de l'œuvre complète, vrai monument géographique, honneur de celui qui l'a élevé.

C'est encore pour rester fidèle à votre vocation, tout en vous reposant des nomenclatures et des corrections d'épreuves par des études plus aimables, que vous avez fait choix du sujet traité aujourd'hui par vous avec tant de bonheur. Car il y avait un danger. Les noms de femmes dignes de figurer au livre d'or de la géographie étaient

si nombreux que, dans la crainte d'en passer, et des meilleurs, vous risquiez fort de composer, par entraînement et par habitude, un petit lexique, à la suite du grand. Vous avez évité cet écueil, et laissant, de propos délibéré, bien des mérites dans l'ombre, vous avez concentré sur les autres la lumière et l'intérêt. Vous avez fait à nos Françaises, et c'est justice, une large place à côté de leurs rivales d'outre-Manche ; car elles ne voyagent pas, comme souvent celles-ci, pour fuir un ciel embrumé et mélancolique, et ce n'est jamais sans une larme qu'elles saluent d'un dernier adieu la douce terre de France. Il leur faut pour s'expatrier, fussent-elles même soutenues par l'espérance du retour, plus d'abnégation et de force d'âme.

A ces Françaises d'élite me sera-t-il permis d'associer une Lorraine, une Nancéienne même, par le cœur et par les bienfaits : j'ai nommé M[me] Victor Poirel. Dans un temps où l'on ne connaissait ni l'Express-Orient ni les voyages réglés par des agences, elle avait accompagné son mari à Constantinople et à la côte d'Asie, et elle a raconté ses impressions, non avec la plume de l'écrivain, mais avec le pinceau de l'aquarelliste. Peu de mois avant sa mort, alors qu'elle faisait don à la ville de Nancy de sa riche collection de tableaux, elle eut la pensée de léguer à notre bibliothèque publique ses livres, ses gravures, ses albums, et parmi eux celui qui contenait la description de son voyage d'Orient. Mais un peu inquiète sur la valeur de ses œuvres, et d'une modestie assez rare chez une artiste, elle voulut avoir mon avis, si peu autorisé qu'il fût, sur ce qu'elle devait retrancher ou maintenir. J'étais plus à l'aise que Gil Blas devant l'archevêque

de Grenade ; mon rôle n'en était pas moins fort délicat. Les bonnes intentions ne suffisent pas dans la peinture, non plus que dans la conduite de la vie ; et, quel que fût le talent de l'artiste, je n'avais pas toujours des chefs-d'œuvre à apprécier. Je trouvais ici et là, dans un paysage ou une scène d'intérieur, des tons un peu éclatants : j'en attribuais la cause à ce soleil du Midi, qui n'échauffe pas seulement les cerveaux, mais exalte aussi les couleurs. Lorsqu'une page témoignait d'une exécution trop rapide ou trop hardie, et que l'artiste elle-même en demandait le sacrifice, j'invoquais l'intérêt documentaire pour sauver l'œuvre à demi condamnée. Car Mme Poirel avait pu, comme plus tard Mme Dieulafoy, pénétrer dans la vie intérieure des Turcs, et, bien que les paysages dominent dans son album, elle y a laissé, notamment sur les écoles, sur les appartements des femmes et sur leurs costumes, des renseignements directs, et d'une valeur incontestable au point de vue ethnographique. A ce titre, comme à beaucoup d'autres, le nom de la petite-fille du sculpteur Guibal est digne de survivre et de demeurer en honneur dans notre compagnie, qui, fidèle à la pensée de son fondateur, garde pieusement le culte des illustrations et des grands souvenirs lorrains.

Pardonnez-moi, Monsieur, d'avoir un instant usurpé vos pouvoirs et avancé un pied téméraire dans le domaine qui vous appartient. Je me hâte de revenir, en finissant, à mon rôle de biographe. J'ai essayé de montrer, au milieu de sa féconde expansion, l'unité de votre vie scientifique, et, pour cela, j'ai laissé de côté bon nombre de vos travaux ; je n'ai parlé des autres, des plus importants même, que bien sommairement. Mais si rapide et si in-

complète que soit cette étude, elle appelle cependant une conclusion. Un de nos éminents confrères, après avoir, dans une notice magistrale, retracé en détail les qualités d'esprit et les vertus morales du savant et vénéré Godron, les résumait d'un mot qui, dans sa pensée, les contenait tous : « Ce fut un bon botaniste. » Avec non moins de vérité, et dans un sens aussi compréhensif, on dira de vous quelque jour — un jour que je souhaite fort éloigné : « Ce fut un bon géographe. »

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1893-1894

PAR

M. F. BARTHELEMY

SECRÉTAIRE ANNUEL

Messieurs,

On a eu raison de comparer quelquefois les sociétés littéraires ou scientifiques à des associations fondées dans un but économique. Malgré sa vulgarité, la comparaison peut être admise, en effet. Le commerce intellectuel a cela de commun avec l'autre, qu'il a besoin de s'inventorier, de connaître, au bout de l'année, les bénéfices réalisés, les découvertes acquises, les travaux accomplis, d'enregistrer la récolte nouvelle de travailleurs, de constater et de regretter les pertes subies. Vous confiez tous les ans à votre secrétaire le soin d'établir une sorte de bilan.

Cette tâche ainsi tracée, et qui semblerait aisée à d'autres, je ne sais si je la remplirai comme je le désirerais et aussi bien que vous avez le droit de l'exiger. Retenu loin de Nancy depuis de longs mois, je n'ai pu, malgré ma bonne volonté, me tenir suffisamment au

courant de la vie intellectuelle de votre Compagnie; d'ailleurs la compétence d'un modeste naturaliste est bien mince lorsqu'il lui faut analyser l'œuvre d'une société de lettrés. Si je n'étais d'avance sûr de votre indulgence, je n'aurais osé accepter, sans une véritable appréhension, les fonctions si honorables que vous m'avez confiées.

Un pieux usage veut que chaque année, en vous présentant son compte rendu, votre secrétaire évoque le souvenir de ceux que nous avons perdus et paie à leur mémoire le tribut de nos regrets. C'est un devoir pénible toujours, mais il est le corollaire du lien étroit qui unit les membres de notre Compagnie, des fécondes relations qui s'y nouent, des amitiés qui naissent d'une commune pensée. Il semble que nous ne pouvons féliciter ceux de nos confrères qui ont vu leurs travaux récompensés, ni nous réjouir du bien que nous avons pu faire, avant d'avoir donné un souvenir à ceux qui nous ont précédés et qui ne sont plus.

L'année dernière fut particulièrement cruelle pour nous; bien souvent la mort avait frappé à notre porte. Vous vous souvenez de nos pertes, et l'on pouvait penser que la liste en était close pour longtemps, quand, il y a quelques mois, nous apprîmes la mort du docteur Faudel, le zélé secrétaire général, l'âme de la Société d'histoire naturelle de Colmar.

Il nous appartenait seulement depuis l'année 1886, mais il tenait à notre Compagnie par le cœur, puisqu'il y retrouvait plus d'un compatriote, et, parmi ceux-ci, le collaborateur de son œuvre principale.

Né à Colmar, le docteur Faudel ne put se résigner à quitter sa ville natale après les mauvais jours. Comme Hirn, comme Grad, comme Mossmann, ses amis qui le précédèrent de peu dans la tombe, il gardait à son pays durement éprouvé, un culte, une fidélité inébranlables. Ce sentiment dirigea constamment ses efforts. C'est à lui qu'il obéissait quand il acceptait les lourdes fonctions de secrétaire général dans la Société d'histoire naturelle de Colmar et de conservateur du musée des Unterdenlinden. C'est lui qui guidait sa plume quand il dressait une bibliographie scientifique de l'Alsace, quand il faisait revivre, dans des notices excellentes, les figures de Zœpfel, de Schützenberger et de Kirschleger. Mais le docteur Faudel ne s'est pas borné à perpétuer le souvenir du nom et des œuvres de ses concitoyens, il voulut remonter bien plus haut dans le passé de sa province, et ses efforts dans ce sens furent, dès le début, couronnés d'un succès retentissant. Il découvrit et fit connaître au monde savant le crâne humain recueilli dans le lehm d'Eguisheim. Bientôt il eut rassemblé des documents assez nombreux pour entreprendre, en collaboration avec notre confrère, M. le docteur Bleicher, la publication des *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*. Il consacra ses dernières forces à cette œuvre considérable qui a servi déjà de modèle à plus d'une étude du même ordre.

Le docteur Faudel avait subi avec courage les épreuves d'une longue maladie dont il connaissait d'avance l'issue fatale. C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort de ce travailleur infatigable et désintéressé. Il fut du nombre de ces savants modestes, de ces hommes de bien qui remplissent leur devoir sans bruit.

L'Académie n'a pu que s'associer à l'hommage de respect et de reconnaissance que sa ville natale a rendu à l'un de ses bienfaiteurs.

La vieille et malheureuse cité de Metz nous avait donné M. Auricoste de Lazarque, ancien président de l'Académie messine. A ce titre, il était déjà notre confrère, car cette Compagnie est liée à la nôtre non seulement par des relations de bon voisinage, mais surtout par un sentiment de piété filiale pour la patrie perdue; c'est dans votre sein que se sont retrouvés les membres des sociétés alsaciennes et lorraines qu'une loi cruelle chassait loin de leur foyer. Écrivain original, conteur aimable, poète à ses heures, M. Auricoste de Lazarque s'était essayé dans tous les genres. Entre toutes ses publications, dont la nomenclature serait trop longue, je ne signalerai que les principales. Deux notices sont consacrées au souvenir de coutumes locales délaissées depuis peu; dans l'une il a dépeint la *Procession dansante d'Echternach,* cette pratique bizarre dans laquelle le moyen âge revit tout entier avec sa foi naïve et touchante; l'autre, intitulée: *Saint-Éloi et le pèlerinage des chevaux à Flastroff,* rappelle une coutume plus ancienne encore. Les problèmes de la linguistique préoccupaient aussi M. de Lazarque, il en donna la preuve dans ses essais *Sur la formation probable du second imparfait dans quelques patois lorrains* et *Sur le rôle de l'accent dans la rime et dans les vers de quelques langues modernes.* Ses fonctions de président lui avaient fourni l'occasion de *Rapports sur les concours de poésie* ouverts par l'Académie de Metz; ailleurs il s'était montré artiste et critique de goût dans une étude intitulée: *A propos de*

tableaux, couronnée par cette même Académie. Passons rapidement sur quelques pièces de vers, sur des notices biographiques et sur le récit des hauts faits cynégétiques attribués à un brave curé messin, l'abbé Hennequin, pour arriver à son œuvre capitale, la *Cuisine messine,* qui eut rapidement les honneurs d'une seconde édition. Si le sujet peut étonner, du moins est-il traité avec assez d'esprit pour en faire disparaître la vulgarité. Les recettes culinaires ne sont que le prétexte de citations, d'anecdotes ou d'histoires piquantes. Toutes les connaissances humaines sont effleurées dans ce livre curieux; on y trouve un peu de médecine, de la chimie, de la géologie et même de la linguistique.

Ces diverses publications révélaient l'écrivain, le conteur disert, le poète élégant; mais ce qu'elles n'ont point dit, c'est la bonté, le dévouement de l'homme privé que ses amis seuls ont pu apprécier. Nommé associé-correspondant de notre Compagnie dans l'une de nos dernières séances, M. Auricoste de Lazarque vient de mourir, avant que nous ayons pu jouir de sa collaboration et de sa présence.

L'Académie a fait encore une perte, qu'il serait injuste de ne pas signaler ici, dans la personne de M. Panigot, ancien agent de la Compagnie. Très dévoué dans ses fonctions, il a dressé une bibliographie et une biographie de l'Académie de Stanislas dont vous avez reconnu l'utilité et le mérite en décernant à son auteur un fragment du prix Herpin.

Les joies succèdent aux deuils dans la vie. Si nous avons eu des causes de tristesse, nous avons trouvé aussi,

dans ces derniers mois, bien des sujets de satisfaction et d'orgueil. Vos rangs se sont ouverts à des hommes éminents par un passé de science et de travail ; et c'est la partie de ma tâche la plus agréable à remplir que celle qui consiste à saluer, en votre nom, ceux de nos confrères qui sont venus, depuis cette année, siéger au milieu de nous.

M. le docteur H. Gosse, professeur à l'Université de Genève, qui inaugure la liste de vos nouveaux correspondants, descend d'une lignée de savants, de philanthropes, dont le dernier représentant a le droit de s'enorgueillir. Né à Genève, où il fit ses études littéraires, M. Gosse montra de bonne heure un goût prononcé pour l'archéologie et il dirigea ses recherches surtout vers ces études préhistoriques que Boucher de Perthes venait de révéler. Il n'avait pas 16 ans lorsque la Société d'histoire et d'archéologie de Genève imprima ses premiers travaux. Venu peu après à Paris pour y suivre les cours de l'École de médecine, il voulut continuer, pendant ses heures de loisir, les études archéologiques qui le passionnaient. Le premier il découvre dans les alluvions anciennes de la Seine, à Ivry, à Grenelle, au Pecq, des silex taillés semblables à ceux de Saint-Acheul. Aussi la Société d'anthropologie de Paris, fondée par Broca l'année précédente, appela le jeune étudiant à siéger parmi ses maîtres ; et quelques jours plus tard, la Société d'anthropologie de Londres lui décernait le titre d'associé-correspondant. Malgré cet entraînement vers les choses du passé, M. Gosse ne négligeait pas ses études médicales ; il semble, au contraire, que le mystère qui enveloppe les débuts de

l'humanité fussent pour lui un stimulant. En 1869, il conquiert le grade de docteur en médecine après la soutenance brillante d'une thèse qui valut à son auteur le prix et la médaille d'or. Rentré dans sa ville natale, M. le docteur Gosse fut chargé de la direction des musées de Genève. Il a su réunir dans les collections qu'il administre toutes les reliques du passé des Helvètes, et, pour mettre ces matériaux en valeur, il montre dans ses publications, et dans ses conférences publiques, les relations qui existent entre les civilisations primitives de tous les temps. Il me paraît impossible de résumer ses ouvrages, l'énumération seule en serait trop longue; la liste comprend 110 mémoires où les questions les plus variées sont traitées avec une méthode vraiment scientifique. La compétence me fait défaut pour présenter les travaux du médecin; mais les hautes situations que M. Gosse occupe dans l'Université parlent pour moi. Successivement médecin des hôpitaux, puis titulaire de la chaire de médecine légale, il fut élu, en 1884, doyen de la Faculté de médecine de Genève. Les marques de distinction ne lui ont pas fait défaut et l'on peut dire qu'il en a reçu autant qu'il en pouvait désirer. Archéologue, médecin, professeur, administrateur, il a donné la mesure de sa science et de son activité infatigable.

M. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, vous est connu. Beaucoup d'entre vous ont suivi avec le plus grand intérêt ses conférences qui attirent, chaque semaine, un public nombreux dans l'amphithéâtre de la Faculté. Un de ces cours, dans lequel il nous parlait de l'archéologie classique en Grèce, a donné naissance à un

charmant livre couronné par l'Académie française : les *Excursions archéologiques en Grèce* ont eu de nombreux lecteurs.

M. Diehl a fait de brillantes études au lycée de Nancy et il fut lauréat au concours général. Au sortir de l'École normale, M. Diehl avait été nommé élève de l'École française de Rome. Pendant deux années il parcourut l'Italie en artiste véritable, visitant partout les œuvres de l'antiquité. Entre toutes les villes italiennes, l'une fixa plus spécialement son attention : ce fut Ravenne avec ses mosaïques byzantines et les souvenirs qu'elle évoque de Justinien et de Théodora.

Depuis longtemps sa vocation historique était éveillée, la visite à Ravenne a décidé de la direction de ses études, il s'attachera à cet empire byzantin si mal connu et qui jeta pourtant un vif éclat dans les arts. Mais pour étudier Byzance, il fallait visiter l'Orient ; M. Diehl demanda à être attaché à l'École d'Athènes et obtint cette faveur unique d'appartenir à la fois à nos deux grandes écoles d'antiquité. Il visita Constantinople, parcourut la Grèce et l'Asie-Mineure et recueillit, chemin faisant, de nombreuses inscriptions qui ont été publiées et commentées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. A Lagina, en Carie, il eut le bonheur de retrouver le texte d'un sénatus-consulte de l'année 81 avant notre ère, confirmant les droits et privilèges de la ville de Stratonicée. C'est une véritable découverte archéologique et l'un des rares exemples de sénatus-consultes qui soient parvenus jusqu'à nous.

Nommé, à son retour d'Athènes, maître de conférences à la Faculté de Nancy, M. Diehl acheva dans notre ville

les deux thèses qui devaient lui conquérir, à Paris, le grade de docteur ès lettres et lui valurent les plus vives félicitations de ses juges. Devenu titulaire de la chaire d'histoire ancienne et d'archéologie, notre nouveau confrère est demeuré fidèle à l'étude de la civilisation byzantine ; il a suivi sa trace en Algérie et en Tunisie et publié les notes nombreuses qu'il avait réunies au cours de ses voyages. C'est ainsi qu'il nous décrit l'église byzantine de Saint-Luc en Phocide ; c'est ainsi qu'il est l'un des collaborateurs de la *Revue byzantine* imprimée à Munich. Il y a quelques semaines enfin, M. Diehl recevait de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une récompense éclatante pour un dernier mémoire sur la ***Domination byzantine en Afrique.***

M. l'abbé E. Martin n'est pas non plus pour vous un inconnu ; à votre dernière séance publique vous l'avez proclamé lauréat du concours Herpin, et vous vous souvenez des termes élogieux dans lesquels votre rapporteur motivait le jugement de la commission chargée de décerner le prix, ainsi que de son appréciation si flatteuse pour l'auteur de l'*Université de Pont-à-Mousson*. Bien plus, quelques mois auparavant, ce même ouvrage avait été l'objet, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres de Nancy, d'une discussion longue et approfondie, qui avait attiré tout le public lettré de notre ville, et à la suite de laquelle le grade de docteur ès lettres était conféré à M. l'abbé Martin. Notre nouveau confrère est professeur à l'École Saint-Sigisbert ; il est Lorrain. Le souvenir des années passées au séminaire de Pont-à-Mousson a laissé dans son esprit une impression profonde ; il a

voulu se consacrer à l'histoire de l'Université mussipontaine, l'une des gloires de notre pays. La thèse française présentée par lui forme un beau volume, dans lequel l'historien a largement rempli son programme et qui suffira désormais pour édifier tous ceux qui seront curieux de savoir quelle fut l'importance de l'enseignement supérieur en Lorraine depuis 1572. La thèse latine, qui traite de la *Réforme des Prémontrés en Lorraine, par Servais de Lairuels*, sans avoir autant d'ampleur que l'*Histoire de l'Université*, est néanmoins un travail d'érudition solide et de grand intérêt. Pour la rendre accessible au public, l'auteur ne l'a fait imprimer qu'après l'avoir traduite en français. L'Université de Pont-à-Mousson avait tenté déjà d'autres historiens, parmi eux le P. Abram, dont le manuscrit latin avait été défiguré par ses premiers traducteurs. M. l'abbé Martin a rétabli le texte et publié dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* une notice biographique très complète sur le P. Abram.

Dans un autre volume de ces *Mémoires*, nous trouvons encore une étude sur le village de Pulligny, dont notre confrère a voulu écrire l'histoire, dans l'espoir, dit-il, que son exemple sera suivi et que chaque commune trouvera son historiographe. Le but est louable, et peut-être le vœu formé sera-t-il accompli. L'étude sur Pulligny est un modèle utile à consulter pour tous ceux qui entreprendront un travail du même genre.

Enfin M. l'abbé Martin vous a fait récemment hommage d'une brochure très différente des précédentes par son sujet ; elle est intitulée : *La première communion des enfants forains à Saint-Sigisbert*. Il s'agit de ces enfants

sans instruction et le plus souvent sans religion qui suivent leurs parents ou leurs maîtres dans leurs baraques roulantes. Tous les ans au mois de mai, une colonie de ces nomades vient s'installer sur le cours Léopold, et tous les ans, professeurs et élèves de Saint-Sigisbert catéchisent ces pauvres gens, leur font connaître leurs devoirs et réussissent le plus souvent à les rendre meilleurs. Vous le voyez, Messieurs, M. l'abbé Martin avait plus d'un titre pour être des nôtres ; Lorrain, il a fait preuve d'un immense désir de travailler pour le bon renom de la patrie lorraine.

M. L. Pingaud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, s'est présenté à vous avec un très riche bagage. L'auteur de la *Politique de Grégoire le Grand,* des *Français en Russie et les Russes en France,* des études sur la maison de Saulx-Tavannes, sur l'amiral Jean de Vienne, sur le comte d'Entraigues, etc., avait donné la mesure de son érudition. Il s'est acquis auprès de vous, en dehors de ces ouvrages, des titres plus particuliers par ses notices sur deux personnages lorrains : Béatrix de Cusance, la maîtresse de Charles IV, et son fils Henri de Vaudémont.

C'est à Nancy qu'il débuta dans l'enseignement et qu'il prépara la thèse de doctorat qui devait lui ouvrir les portes des Facultés. Alors qu'il professait au lycée de cette ville, il prit une heureuse initiative. Dès 1869, à la veille de cette guerre dont on a dit qu'elle nous a fait expier par les plus cruelles défaites notre ignorance en géographie, il inaugura à la Faculté des lettres cet enseignement jusque-là trop négligé. Trois années plus tard,

M. Pingaud conquérait en Sorbonne son titre de docteur et bientôt était appelé à la Faculté de Besançon. Il est depuis longtemps le secrétaire perpétuel de l'Académie bisontine, et, par son entrée à l'Académie de Stanislas, il rouvrira entre ces deux Compagnies des relations qui, étroites au siècle dernier, avaient été depuis interrompues.

M. Mathieu-Mieg descend d'une famille de grands industriels qui ont créé à Mulhouse et maintenu au premier rang la fabrication des draps. Lui-même a dirigé cette industrie pendant quelques années ; mais sa vocation n'était point là, ses goûts l'entraînaient vers l'étude des sciences naturelles, et il sortit bientôt du tourbillon des affaires pour se consacrer à la géologie qui le passionnait. Du reste, il n'avait pas attendu ce moment pour publier des notes géologiques ; dès 1877, il suivait assidûment les sondages entrepris dans la plaine du Rhin et faisait insérer les résultats de ses observations dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*. La liste de ses travaux est longue, et c'est naturellement dans cette publication qu'ils ont trouvé l'hospitalité. Cependant le *Bulletin de la Société géologique de France* a reçu ses études les plus importantes auxquelles ont collaboré deux de nos confrères, MM. Fliche et Bleicher. Elles ont pour objet le terrain carbonifère de la Haute-Alsace et les formations tertiaires des environs de Mulhouse. Grâce à l'opiniâtreté de ses recherches, le lac tertiaire de Mulhouse a retrouvé ses habitants, jusqu'à ses oiseaux et ses insectes, et la flore qui l'entourait n'a plus de secrets pour nous. Ces découvertes font le plus grand

versitaire nouveau, où son enseignement a déjà porté ses fruits.

Ici s'arrête pour cette année, Messieurs, la liste de vos nouveaux correspondants; citer leurs noms, c'était découvrir le vaste champ de leurs explorations dans le domaine scientifique ou littéraire. Déjà ils vous ont payé la bienvenue par l'hommage de leurs travaux, et leur collaboration assure à nos Mémoires une abondante moisson.

Le fauteuil de M. Puton ayant été déclaré vacant, après les jours de deuil, vous avez dû pourvoir au remplacement de notre regretté confrère. L'Académie de Stanislas a toujours tenu à s'attacher les fonctionnaires éminents qui président aux destinées de l'instruction publique dans cette province; huit recteurs lui ont appartenu déjà comme membres titulaires.

En choisissant M. Gasquet, recteur de l'Académie de Nancy, vous avez voulu continuer une excellente tradition, en même temps que vous satisfaisiez le désir d'appeler dans votre Compagnie un membre qui l'honorera par le savoir et par le talent.

M. Gasquet avait d'ailleurs d'autres droits à vos suffrages. Géographe, il a publié deux ouvrages classiques d'enseignement secondaire: une *Géographie générale* et une *Géographie de la France, de ses colonies et protectorats*. Dans le premier, il a utilisé, au profit de la jeunesse de nos écoles, les méthodes les plus perfectionnées, les procédés les plus habiles pour retenir l'intérêt, en même temps que les dernières conclusions de la science et les informations les plus récentes. Dans le

domaine de l'histoire, il vous présentait trois livres de grande valeur : *De l'Autorité impériale en matière religieuse à Byzance*, thèse française de doctorat ; *l'Empire byzantin et la monarchie franque ;* enfin *les Institutions de l'ancienne France* en deux volumes où sont traitées séparément les institutions politiques et les institutions sociales.

Il ne m'appartient pas d'analyser ou de louer ces œuvres ; le règlement de l'Académie nous inflige l'audition de notre éloge une fois dans notre existence académique, c'est au président de la Compagnie que le privilège est réservé et je n'ai ni le droit, ni la force d'empiéter sur son rôle ; mais qu'il me soit permis du moins de saluer notre nouveau confrère et de lui souhaiter, en votre nom, la bienvenue.

Vous avez eu le regret de recevoir la démission de M. Campaux, que sa santé retient loin de nos séances ; mais vous avez voulu conserver dans vos rangs votre confrère fidèle et lui donner une preuve de haute estime en lui conférant à l'unanimité le titre de membre honoraire. Grâce à Dieu, la collaboration de M. Campaux n'est pas perdue pour nous, et si l'état de sa santé doit nous priver quelquefois de sa présence, d'esprit et de cœur il sera toujours des nôtres.

Les événements dont il me reste à vous entretenir sont encore de ceux dont vous avez le droit de vous réjouir et ils n'ont provoqué de votre part que des marques de satisfaction et des louanges.

C'est avec une légitime fierté que vous avez appris les

distinctions et les succès obtenus par quelques-uns des vôtres.

M. Fliche et M. Schlagdenhauffen ont reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, après d'éclatants services rendus dans l'instruction supérieure ; c'était justice rendue et vous avez été heureux de joindre vos applaudissements à la haute récompense accordée à leur mérite.

Dans les concours ouverts par l'Institut de France, dont les prix sont toujours si disputés, vous avez enregistré les triomphes de deux de vos correspondants.

M. Blondlot qui s'est fait connaître depuis longtemps par des recherches originales sur diverses questions d'électricité, s'est attaché dans ces dernières années à étudier la *Vitesse de propagation de l'électricité dans un fil conducteur,* et il a réussi à retrouver, mais par une méthode toute différente, le résultat découvert en 1850 par MM. Fizeau et Gounelle. L'Académie des sciences, dans sa séance du 18 décembre dernier, lui attribuait le *prix Gaston Planté*. Beaucoup d'entre vous ont entendu, à la Société des sciences de Nancy, M. Blondlot leur exposer ses expériences dans des conférences très goûtées et qu'il sait rendre intéressantes pour le grand public.

Il y a quelques jours enfin, vous avez salué avec une vive satisfaction le succès de M. Diehl à qui l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient d'attribuer le *prix du Budget* pour son *Histoire de la domination byzantine en Afrique.* Tel était le sujet mis au concours et la valeur du travail présenté par notre confrère vous est attestée par l'importance du prix décerné.

Après avoir énuméré les palmes remportées par ceux

de ses confrères qui contribuent activement à soutenir le bon renom de la science française, je dois rendre compte des travaux de l'année. Si l'Académie de Stanislas n'avait pour manifester sa vitalité au dehors que la publicité de ses Mémoires, notre volume annuel ne donnerait point autrement une idée exacte de la somme des travaux présentés et lus en séance. C'est que d'autres recueils de lettres ou de sciences se sont partagé des œuvres dont vous aviez pu apprécier la haute valeur. Il me suffira de rappeler ici les études dont vous avez eu la primeur ; leur nombre et la diversité des sujets traités démontreront l'activité de votre Compagnie.

M. de Souhesmes inaugurait la nouvelle période par une étude très complète de l'état actuel de la *République de Saint-Marin*, et M. des Robert nous donnait la lecture d'un chapitre de son *Histoire des campagnes de Charles IV*, en cours de publication. Puis M. Benoit nous a fait partager ses impressions et aussi son enthousiasme en nous entraînant à sa suite dans la *Campagne d'Athènes et en Argolide*. Une partie du récit de notre vénéré doyen a trouvé déjà une hospitalité enviée dans une autre revue lorraine, laissez-moi en exprimer le regret, sûr que je suis de me trouver en communion d'idées avec vous.

Vous trouverez encore recueillis dans nos Mémoires la biographie d'un de vos anciens confrères, *Alexandre de Metz-Noblat*, par M. le comte de Ludre ; *la Vie et l'Œuvre de Grandville*, par M. de Meixmoron ; une attachante relation de ses voyages *En Égypte*, par M. Thomas ; un chapitre détaché d'une étude sur l'*Ancienne châtellenie de Moyen*, par M. Sorlat ; et enfin une page des plus

intéressantes d'histoire moderne par M. Maggiolo : *les Fêtes religieuses pendant la Révolution*.

Si une Société comme la vôtre ne peut vivre et grandir, dans ce siècle laborieux, que par l'activité des membres qui la composent, vous le voyez, Messieurs, votre Compagnie n'a pas failli à son devoir. Les travaux littéraires dont vous avez entendu la lecture font honneur à l'institution de Stanislas et contribueront à la maintenir à son rang.

La bibliothèque de l'Académie a continué à s'accroître, soit par suite de dons et d'hommages d'auteurs, soit par suite des échanges qu'elle fait de ses Annales avec celles d'autres sociétés ; échanges d'autant plus nombreux que ses relations s'étendent tous les jours davantage. Vous en avez la preuve dans ce monceau de publications françaises ou étrangères qui couvre votre table et atteste l'empressement avec lequel les hommes de science de tous les pays veulent correspondre avec vous, en vous envoyant le tribut de leurs travaux. Nous leur rendons libéralement la sympathie qu'ils nous témoignent et grâce à laquelle nous entretenons des relations si précieuses pour nous.

L'Académie de Stanislas a su se faire apprécier par son travail, mais elle sait aussi se faire aimer en raison des bienfaits qu'elle répand autour d'elle. Elle encourage les lettres et les sciences en distribuant des couronnes ; elle s'efforce encore d'encourager la vertu en l'aidant et en l'honorant. Votre Compagnie a eu la rare bonne fortune de provoquer des dons généreux et d'en devenir

la dispensatrice ; à ce point de vue, cette année peut compter parmi les meilleures.

Pendant le dernier exercice, de nouvelles fondations sont venues augmenter votre budget de bienfaisance.

S'inspirant des actes généreux du regretté M. Jules Gouy, un de nos compatriotes, M. René de Goussaincourt a créé un prix annuel de piété filiale de cent francs — doublé peu de jours avant votre séance publique annuelle — destiné à récompenser ou plutôt à honorer une jeune fille habitant Nancy. Vous devez la choisir parmi ces filles dévouées qui se consacrent à assurer, à adoucir l'existence de vieux parents accablés par l'âge ou la maladie. La noble pensée qui a guidé le donateur lui constitue un titre à notre gratitude et à l'estime de tous.

De pareils exemples porteront leurs fruits et, par vos soins, les bienfaits atteindront leur but. Mais si les legs se multiplient, il semble que le nombre des concurrents s'accroît en mêmes proportions ; la sélection devient plus embarrassante, aussi devez-vous exiger des élus la preuve longuement faite d'une vie de dévouement ininterrompu. Ceux-là sont nombreux encore et vous ne pouvez reconnaître tous les mérites.

Dans cette année, vous n'avez pas eu à statuer sur les concours littéraires ou scientifiques. Le prix Herpin sera distribué en 1896 et le programme en a été publié après votre approbation. Mais vous disposerez, dans les prochaines périodes, d'un prix nouveau destiné aussi à des travaux scientifiques : M. Dupeux, ancien professeur à Nancy, récemment décédé, a fondé par testament un prix annuel de 350 fr., qui portera le nom du testateur. Il sera attribué par l'Académie de Stanislas, après concours,

« à l'auteur d'un mémoire traitant d'archéologie, et, de « préférence, d'archéologie lorraine, ou, à défaut, d'un « mémoire de ce genre, à l'auteur d'un travail scienti- « fique ou de linguistique. »

En acceptant ces dons et legs, vous vous engagiez à en respecter les conditions et dans une commune pensée, vous avez décidé d'offrir annuellement un exemplaire des *Mémoires de l'Académie* à ceux des fondateurs ou de leurs ayants droit que votre reconnaissance peut atteindre.

Votre Compagnie rend grâce aux gens de bien dont la munificence lui procure le privilège enviable de récompenser le mérite dans le travail ou dans la misère. Elle voudrait faire plus et multiplier ses bienfaits si sa situation matérielle lui en donnait le pouvoir.

Fondée dans le but d'encourager les lettres, les sciences et les arts, l'Académie de Stanislas a depuis longtemps agrandi son rôle et on doit lui rendre cette justice qu'elle a fait dignement son devoir. Forte de son titre et de son passé, elle ne veut connaître que les luttes fécondes du travail, qui ne causent ni deuils, ni ruines; et la mission élevée qu'elle poursuit lui assure une longue carrière à l'abri des divisions et des étroites préoccupations.

LES FÊTES DE LA RÉVOLUTION

1789-1802

PAR L. MAGGIOLO

RECTEUR HONORAIRE

I

L'étude des fêtes civiques et nationales est instructive et nécessaire ; on les connaît mal, on les réhabilite, on les exalte ; aussi, il importe, plus que jamais, d'établir par des documents officiels, par des pièces d'archives, par le témoignage des contemporains, ce que furent réellement ces fêtes, ce qu'elles ont coûté à la France d'argent, de larmes, de tortures et de sang.

La Révolution procède par degrés : dans sa première période, les fêtes nationales ont un caractère religieux, elle respecte les traditions, les instincts de ce peuple de France, le plus chrétien que le monde ait jamais connu, elle s'efforce de calmer les inquiétudes des consciences. L'Assemblée nationale, dans une adresse au peuple, proteste de son respect pour la religion catholique ; elle assiste aux processions de la Fête-Dieu. Au Champ de Mars, le 14 juillet 1790, l'évêque d'Autun, en présence

de six cent mille assistants, célèbre le Saint-Sacrifice de la Messe, il bénit l'oriflamme et les quatre-vingt-trois bannières des départements. La province suit l'exemple de Paris ; au Midi, au Centre, comme à l'Est, les ministres de la religion prennent une large part aux fêtes de la Fédération. A Pithiviers, le 14 juillet, le curé Régnard écrit, sur le registre paroissial, cette note que je reproduis textuellement : « J'ai célébré la messe, sur un autel de la Patrie, au milieu de la place publique; l'enthousiasme a été général. J'ai répété trois fois le *Domine salvum;* la procession est rentrée à l'église en chantant un hymne sacré, dont la première strophe répond merveilleusement aux circonstances : *Recedant vetera, nova sint omnia.* »

A Blâmont, je lis sur le livre des délibérations du conseil, que l'on célébrera une fête nationale à l'occasion de la Constitution; les boutiques seront fermées, la municipalité assistera à la messe et au *Te Deum.* Ce même conseil décide que le curé, à l'occasion de la Saint-Louis, chantera une messe solennelle; « pour donner plus d'éclat à la fête, il y aura une bure à laquelle on mettra le feu, à huit heures, au son des cloches et des décharges de boîtes, les maisons seront illuminées. » A Nancy, le 17 avril 1791, on célèbre la fête de la Constitution; le corps municipal, ceux des communes voisines, les délégués de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, la garde nationale, les troupes de la garnison, le clergé séculier et régulier se réunissent sur la côte Sainte-Geneviève. L'abbé Antoine chante la messe, il termine par ces mots son éloquente allocution : « Daignez, Seigneur, bénir cette Confédération aussi reli-

gieuse que patriotique ! Que ce jour assure à jamais le bonheur et la tranquillité publics ! Un roulement de tambour précède la prestation du serment. « Nous jurons, par l'honneur, sur l'autel de la Patrie, en présence du Dieu des armées, d'être fidèles à la Nation, à la Loy, au Roy, de maintenir de tous nos pouvoirs la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le Roy et de rester à jamais unis. »

Le 2 septembre, Thouret présente à l'Assemblée le projet de la rédaction définitive de l'acte constitutionnel ; il propose une addition qui est unanimement adoptée : « Il sera établi des fêtes nationales, pour conserver le souvenir de la Révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la Patrie et aux lois. »

La Constitution institue des fêtes civiques et nationales, mais elle ne leur impose nullement un caractère irreligieux ; le couronnement des rosières, les fêtes nationales, les réceptions d'évêques, les bénédictions de guidons et de drapeaux, la plantation même des arbres de la liberté sont partout l'objet de cérémonies religieuses et civiques.

A Nancy, lors de la bénédiction des drapeaux de la garde nationale, l'évêque constitutionnel Lalande prononce un discours sur l'alliance de la liberté et de la religion. « Il est fort applaudi par la municipalité et surtout par la société populaire, à laquelle, le jour même de son arrivée, il avait demandé l'honneur d'être affilié. » Dans la plupart des districts, l'élection des membres de la Convention commence par une messe du Saint-Esprit et se termine par un *Te Deum*.

II

La translation des cendres de Voltaire de Romilly à Paris (10 et 11 juillet 1791) est la première fête que l'on peut appeler païenne, civique, anti-chrétienne. Le programme en a été discuté et arrêté, le 20 juin, à la société des Jacobins; on n'a rien négligé pour la splendeur de cette fête de l'incrédulité; le lundi, 11 juillet, à dix heures, le cercueil est déposé au Panthéon. « Cette cérémonie, dit le *Moniteur*, a été *une véritable fête nationale*... Sur la route parcourue par ce superbe cortège, une foule innombrable garnit les rues, les fenêtres, les toits des maisons... Partout le plus grand ordre et les applaudissements... *On a cependant remarqué quelques émissaires répandus dans la foule, qui critiquaient le luxe de ce cortège, mais les raisonnements des gens sensés les ont bientôt réduits au silence...* » Ce que la feuille officielle ne nous dit pas, l'évêque Grégoire nous le dira : « Le temple dédié à la patronne de Paris reçut les cendres d'un écrivain qui avait publié tant d'ouvrages impies, obscènes et tant adulé la Pompadour; des amis de la religion et des mœurs réclamèrent contre *ce scandale*, par une pétition à l'Assemblée [1]. Cette fête, dont le marquis de Ferrières nous a laissé une parodie spirituelle, fut en effet un scandale; on avait installé le Panthéon dans cette nouvelle église de Sainte-Geneviève, que Louis XV, malade à Metz, fit vœu de construire, elle était à peine achevée. L'opinion s'en émut, on se rap-

1. *Histoire des sectes religieuses*, t. Ier, p. 27.

pela les vers d'un poëte, Paon-Saint-Simon, un savant ami de Port-Royal, qui avait prédit quelques années auparavant le triomphe de l'impiété :

Paris, sur ta montagne, un saint temple s'élève,
Temple digne de toi, digne de Geneviève,
Piété trop tardive, impuissante vertu,
Pour ce projet sacré quel siècle choisis-tu !
Avant que pour ton Dieu ce monument s'achève,
Hélas ! l'impiété dominant en tout lieu,
Des temples de Paris aura chassé ton Dieu !

Le 22 septembre 1792, la République est proclamée ; le principe matériel de la force va produire, dans la sphère révolutionnaire, la tyrannie des clubs, de la Commune, de la Montagne.

Le progrès des idées révolutionnaires peut se mesurer à la violence des manifestations antireligieuses ; la Constituante a protesté qu'elle cherchait uniquement la réforme de l'Église, la Convention veut sa ruine ; il faut *écraser l'infâme*. Elle chasse Dieu des églises, elle égorge les prêtres, elle proclame tout à la fois le gouvernement de la Terreur et le culte de la Raison. Le 14 décembre, l'évêque Lindet, cet apostat, qui se vantait, à la Convention, « d'avoir été le premier à se donner une épouse, » propose de remplacer les fêtes religieuses par des fêtes civiques. Le 20 brumaire an II (mercredi, 13 novembre 1793, vieux style), un décret de l'Assemblée convertit la ci-devant église Notre-Dame en un temple consacré à la Raison ; ce jour-là, Chaumette, procureur de la Commune de Paris, qui a toutes les initiatives et toutes les audaces, se présente à la barre de la Convention. « Le peuple, dit-il, vient de faire un

sacrifice à la Raison dans la ci-devant église métropolitaine ; il vient en offrir un autre dans le sanctuaire de la Loi. » Des citoyens couverts d'un bonnet rouge s'avancent aux cris de Vive la République ! Vive la Montagne ! une musique guerrière frappe l'air des airs chéris de la Révolution, elle précède un cortège de jeunes filles vêtues de blanc, ceintes d'un ruban tricolore, la tête ornée de fleurs. Après elles s'avance la déesse de la Raison, portée dans un fauteuil entouré de guirlandes de chêne ; le bonnet de la liberté orne sa tête, un manteau bleu flotte sur ses épaules, elle s'appuie sur une pique ; l'enthousiasme est dans tous les cœurs, la déesse est placée vis-à-vis du président. « Vous l'avez vu, citoyens législateurs, reprend Chaumette, le fanatisme a lâché prise ; ses yeux louches n'ont pu soutenir l'éclat de la lumière, il s'est enfui ; aujourd'hui tout le peuple de Paris s'est transporté sous les voûtes gothiques qui, pour la première fois, ont retenti du cri de la liberté. Là, nous avons sacrifié à la liberté, à l'égalité, à la nature ; là, nous avons crié : Vive la Montagne ! et la Montagne est venue nous joindre dans le temple de la Raison. Nous n'avons pas offert nos sacrifices à des idoles inanimées, non, c'est un chef-d'œuvre de la nature que nous avons choisi pour la représenter. Le peuple a dit : plus de prêtres, plus d'autres dieux que ceux que la nature nous offre. » « L'Assemblée, répond le président, voit avec la plus vive satisfaction le triomphe que la Raison remporte sur la superstition et le fanatisme, *elle allait se rendre en masse dans ce temple, que vous venez de consacrer à cette déesse, pour célébrer avec le peuple cette auguste et*

mémorable fête. » Romme propose que la déesse se place à côté du président; Chaumette la conduit au bureau; le président et les secrétaires lui donnent le baiser fraternel, la salle retentit d'applaudissements. « Que la Convention, dit Thuriot, marche en corps, au milieu du peuple, au temple de la Raison, pour y chanter l'hymne de la liberté. Les acclamations, les transports de joie ont accueilli cette proposition. La séance est levée, il est quatre heures [1]. » Le 21 brumaire, le conseil général de la Commune charge son procureur Chaumette de « rédiger le rapport de la fête de la Raison qui a été célébrée, hier, à la ci-devant Métropole, lequel rapport sera envoyé aux départements avec l'hymne à la liberté composé pour l'inauguration du temple par Chénier, député à la Convention, musique de Gosse ». L'hymne a six strophes; voici la première :

Descends, ô liberté, fille de la nature!
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel,
Sur les pompeux débris de l'antique imposture,
Ses mains relèvent ton autel.

L'orgie, qui a profané Notre-Dame, est répétée dans les autres églises : « A Saint-Sulpice, un déclamateur furibond; à Saint-Roch, le comédien Monvel, de la section de la Montagne, hurlent contre la religion, ses mystères, ses miracles; à Saint-Eustache, un banquet; à Saint-Gervais, un bal, dans la chapelle de la brune Marie, sont accompagnés et suivis de propos, de chansons et d'actions, où l'impiété le disputait à la lubri-

1. *Moniteur,* n° 53, 1793.

cité[1]. » Marat, la terreur incarnée, remplace au Panthéon le corps de Mirabeau ; on lui érige des bustes, des statues, des autels; on célèbre des fêtes en son honneur; on chante des hymnes : « Cœur sacré de Jésus, cœur sacré de Marat, vous avez les mêmes droits à nos hommages. » « Non, dit un apôtre de la Raison, Jésus a fait naître la superstition; il a défendu les Rois; Marat a eu le courage de les écraser[2]. »

III

Le 4 frimaire, la Convention adopte un nouveau calendrier; l'ère française remplacera l'ère vulgaire, qui fut « l'ère de la cruauté, du mensonge, de la perfidie, de l'esclavage ». Le 11 frimaire, la Commune organise les cérémonies de la religion nouvelle; elle réglemente le décor, les chants, les lectures, les acclamations et surtout les imprécations contre la royauté, la superstition et le fanatisme; les mères de famille devront y conduire leurs enfants, les instituteurs leurs élèves des deux sexes. En réalité, on veut détruire le culte et supprimer le dimanche; ouvrez les livres, les brochures de la Révolution, consultez les bulletins de la Convention, les arrêtés des représentants en mission, les journaux surtout : *L'Ami du Peuple*, de Marat, le *Père Duchesne*, d'Hébert, le *Patriote français*, de Brissot, les *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins, le *Journal de la Montagne*, vous y trouve-

1. *Histoire des sectes religieuses*, t. Ier.
2. Discours du maire de Dijon pour l'inauguration du buste de Marat.

rez partout et toujours la pensée maîtresse de ces fêtes et leur but cyniquement avoué d'abolir à jamais le christianisme et de substituer à ses fêtes antiques des fêtes matérialistes.

La Terreur fait son œuvre en province, une poignée de pervers étouffe les plaintes des opprimés, on redoute les délations, les cachots et la mort; en l'espace de vingt jours, deux mille trois cent quarante-six églises sont converties en temples de la Raison. A Nancy, le conseil général du département prescrit, le cinquième jour du deuxième mois de l'an premier de la mort du tyran, qu'une fête civique sera célébrée, le 30 brumaire, au temple de la Raison. La veille, on proclame et on affiche le programme; j'ai eu sous les yeux la relation de cette fête, publiée par Bachot, l'imprimeur de la société populaire, elle comprend quatorze pages in-quarto. Il faudrait tout citer. A neuf heures, les corps constitués administratifs et judiciaires, le comité des sans-culottes, la société des amis de la Constitution, les dames poissonnières, les membres du ci-devant clergé, les gardes nationaux se réunissent. A dix heures, le cortège se rend au temple, le représentant du peuple, Faure, de la Haute-Loire, « qui fut toujours à la cime de la Montagne », préside l'assemblée. Il fait l'énumération et l'éloge des prêtres apostats : « Dans cette chaire, d'où je vous parle, il y a quelques mois, un prétendu évêque vous prêchait l'erreur; éclairé aujourd'hui par les lumières de la Raison, il abjure la superstition et le fanatisme, il donne à tous un grand et salutaire exemple! » Après lui, le président de la commission révolutionnaire prononce un discours; puis commence le défilé des ab-

jurations : les vicaires généraux, le supérieur et le directeur du séminaire, les curés de Saint-Sébastien, de Saint-Nicolas, de Saint-Pierre, le soldat Guenché, ci-devant secrétaire de l'évêché, cinquante-cinq curés ou vicaires du district viennent déposer, sur l'autel de la Patrie, leurs ornements et leurs lettres de prêtrise. Aux jours de l'épreuve, les assermentés ont montré le peu de valeur de l'église constitutionnelle, patriote et républicaine; le rabbin de la synagogue, lui aussi, remet ses patentes.

Le représentant du peuple fait un faisceau de chasubles, de surplis, de lettres et de titres et il y met le feu; prenant ensuite le calice de l'évêque, il le fait remplir de vin et il le boit à la République! On quitte le temple, qui a retenti des acclamations des sans-culottes et l'on se rend en procession à la salle de la société populaire. Un banquet civique réunit ensuite à la maison commune un nombre considérable de convives. A trois heures après midi, une salve d'artillerie donne le signal d'une promenade civique à l'arbre de la liberté; une séance de la société populaire a terminé cette fête patriotique. Nos archives de la Meurthe, celles surtout de l'hôtel de ville, sont remplies de révélations sur les actes de ce proconsul qui boit dans le calice de l'évêque; les prisons sont pleines: la bourgeoisie libérale de 1789 n'est pas épargnée ; j'ai lu sur un registre in-quarto de trente-deux pages les noms des citoyens et des citoyennes mis en état d'arrestation. Le département tout entier est en proie à tout ce que peut suggérer l'esprit de fureur, de pillage et de délire; le président du comité des sans-culottes, Mauger, qui avait

joint à son nom celui de Marat, fut l'agent le plus actif de la Terreur; son discours à l'ouverture des séances du comité des sans-culottes, 23 octobre 1793, fut envoyé aux municipalités, aux districts, aux sociétés populaires, avec une lettre de Faure, dont je cite quelques extraits : « Il faut que chacun de vous soit un Brutus; je vous promis de tomber sur les intrigants, les aristocrates fédéralistes et royalistes, j'ai tenu parole. Assurez-vous de leur personne, livrez-les au glaive de la loi; *que le fer de la guillotine ne se rouille que lorsque la République n'aura plus un seul ennemi. Il faut que tout individu qui a le pied sur le sol de la République soit républicain ou qu'il cesse d'exister.* »

Le programme de ces fêtes laïques et obligatoires est, en général, le même; on invite les citoyens à s'y trouver au jour de décadi, « à peine d'être déclarées suspectes les personnes qui y manqueront; comme aussi il est défendu à tous cabaretiers, aubergistes, traiteurs et autres de donner à boire ou à manger pendant le temps de la lecture, sous peine de suspension et d'amende [1] ». On y lira les décrets, les bons patriotes y feront des motions qui peuvent amener tous les citoyens au culte de la Raison. La hache a brisé les tabernacles, les confessionnaux, les statues, les crucifix, elle a respecté la chaire nécessaire aux orateurs; les bustes de Brutus, de Marat, de Le Pelletier remplacent les signes de la superstition; sur le maître-autel on élève un trône pour la déesse de la Raison. « Ces déesses étant toujours partie intégrante de la fête, présentent l'image de Vénus

1. Archives de Florac.

et de la débauche... Dans un département du Nord, un médecin fut chargé de guérir simultanément la déesse de la Raison et un député alors en mission, dont elle était la concubine[1]. A Saint-Cloud, sur un char attelé de six baudets couronnés, une femme représente *la Morale,* elle tient un livre d'une main, de l'autre deux cordes, l'une attachée au cou du Pape, l'autre au cou de Capet. » A Châlons-sur-Marne, la vieille ville épiscopale, huit Montagnards portent la déesse, qui a deux nymphes pour suivantes; ailleurs, ce sont des vestales; quelles vestales!

A Rochefort, le député Lequinio, 20 brumaire, fait un discours sur le bonheur : il ne parlera ni du paradis, ni des champs-élysées, ni des houris de Mahomet, ni de cette félicité céleste « que les ministres des religions vous ont promise après la mort, afin que pendant votre vie vous fissiez bêtement tout ce qu'ils voulaient; non, citoyens, il n'y a point de vie future ». Ce même prédicateur de morale, dans un rapport à la Convention sur les fêtes nationales, démontre « qu'une jeune fille a bien la liberté de conserver sa pudeur ou de la sacrifier aux jouissances que son imagination ou son tempérament sollicitent; elle est maîtresse d'elle-même; il n'y a pas de loi qui, sans despotisme, puisse lui interdire l'usage de ses puissances physiques ». A Troyes, à la fête de la mort du dernier tyran des Français, on se rend à l'hôtel de ville; en tête, les gendarmes à cheval, les canonniers, les deux premiers bataillons de la garde nationale précèdent la statue de la République entourée de

1. *Histoire des sectes religieuses,* t. Ier.

quatre trophées représentant « les dépouilles des abus » ; l'un de ces trophées figure les dépenses de l'ancienne cour, entre autres cinquante millions, perdus au jeu, par la ci-devant reine avec Lambesc, Bouillé et autres esclaves. Les vétérans nationaux soldés, le troisième et le quatrième bataillon de la garde nationale ; les autorités constituées, la société populaire ferment le cortège ; on se rend au temple de la Raison, là des discours, des danses, des hymnes, des représentations théâtrales terminent la fête. Le 30 nivôse, dans ce temple de la Vérité et de la Raison, le président des *Amis de la liberté et de l'égalité*, régénérée par le représentant du peuple Bo, avait prononcé un discours sur les crimes « du fanatisme et les absurdités du sacerdoce ». Dans les quatre départements de l'ancienne Lorraine, les fêtes de la Révolution ne furent jamais populaires ; la Terreur seule put, dans les campagnes surtout, faire exécuter les prescriptions odieuses des représentants du peuple en mission. Les documents, que je ne cesse de recueillir dans les archives des villes et des villages, le prouvent avec évidence ; j'en veux citer deux exemples qui mettent en son plein jour ce mélange de stupidité et de tyrannie qui caractérise le gouvernement révolutionnaire. A Rosières-aux-Salines, le 2 frimaire an II, une foule d'hommes et surtout de femmes se réunit sur la place, elle s'oppose au départ, pour Nancy, des dépouilles de l'église et des chapelles ; elle profère des cris de mort contre un prêtre apostat longtemps son idole, aujourd'hui l'objet de sa haine. Le maire et les officiers municipaux sont forcés, pour éviter une collision sanglante, de retarder l'expédition des ornements et des vases sa-

crés. Le procureur-syndic court à Nancy; il y trouve le conventionnel Faure, en mission; il lui rend compte des troubles occasionnés par le fanatisme. Pour réprimer l'émeute, Faure choisit le jacobin Barbillat, l'ami de Mauger-Marat, le plus cruel des agents de la Terreur. Le 4 frimaire, Barbillat arrive à Rosières, escorté par quatre gendarmes et cinquante gardes nationaux; il enjoint au peuple de se rendre à trois heures au temple de la Raison pour y entendre le langage de la philosophie. A l'heure fixée, il monte dans la chaire si longtemps souillée par le mensonge, la superstition et le fanatisme; il expose en quelques mots énergiques le but de sa mission et donne lecture de deux discours de Faure, qui ont été acclamés à Nancy, à la société populaire épurée et régénérée et au temple de la Raison. Forcé de reprendre haleine, Barbillat, à l'exemple des orateurs prétendus sacrés, qui, pendant leurs pauses, faisaient chanter quelques strophes pieusement ridicules, invite l'assemblée à chanter le sublime couplet: « Amour sacré de la Patrie. » Entonné d'une voix forte et sonore par un sans-culotte, ce couplet est chanté par l'auditoire ainsi que l'hymne entier. Barbillat reprend la parole; il fait une peinture rapide et violente des crimes de la royauté et de la prêtraille et, dans un beau mouvement oratoire, il demande au peuple : « Voulez-vous encore avoir un roi? — Non, non, pas de roi! répond l'assemblée : Vive la République! Vivent les sans-culottes! Vive la Sainte-Montagne ! » Barbillat continue : « Voulez-vous encore des prêtres? » même refus, *mais de la part d'un bien plus petit nombre.* L'orateur insiste sur le joug onéreux et ridicule que la prêtraille appe-

santissait sur nos têtes, il démontre d'une manière évidente le charlatanisme des prêtres, et, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il ordonne que tous les meubles d'église, ornements, reliquaires, croix, vases sacrés seront immédiatement transférés à Nancy, et que, le lendemain, on brisera et détruira tous les signes représentatifs de l'ancien culte, en particulier les images et les statues des saints. Le maire et le procureur de la commune sont chargés, sous leur responsabilité, de l'exécution de ses ordres. Avant de quitter la chaire, Barbillat exprime sa surprise et son indignation de ne voir flotter sur aucune tête le bonnet rouge, qui est la terreur des égoïstes et des mauvais citoyens. A l'avenir, le bonnet rouge sera arboré sur toutes les têtes de la municipalité, qui ne pourra siéger ni à la commune, ni au temple, sans ce signe de la liberté. Le cortège officiel reconduit le commissaire à la maison commune, aux acclamations réitérées de : Vive la République ! Vivent les sans-culottes ! Vive la Sainte-Montagne ! On s'arrête sur la place, autour de l'arbre de la liberté ; on y répète l'hymne chéri des Marseillais et on y chante, pour la première fois, un hymne imprimé à Nancy et apporté par Barbillat sur les ci-devant saints :

Saints Pierre, Paul, Mathias, Jude,
Simon et toi Barthélemy,
Voyez à quelle épreuve rude
Le Français vous met aujourd'hui (*bis*).
Saint Philippe et toi frère Jacques,
Saints d'avant comme d'après Pâques,
Vos cris sont superflus,
Vous serez tous fondus ;

Grands saints, dans le creuset,
Tombez, c'est le décret ! (*bis*).

Quel contraste ! Le 2 frimaire, la majorité proteste contre la profanation de son église ; le 4 frimaire, elle a peur, elle se tait : le jacobin triomphe, l'œuvre de destruction s'accomplit ; il en est de même partout ! En temps de révolution, la force ne se mesure pas au nombre ; les patriotes ne se comptent pas, ils se pèsent, disait le montagnard Legros ; ils feront un cimetière de la France plutôt que de ne pas la régénérer à leur manière !

Le conseil général de Rosières éprouve le besoin d'expliquer les causes de l'émeute ; le 30 frimaire, il rédige et publie un mémoire signé par soixante-quatorze notables ; ce document, qui ne comprend pas moins de trois cents pages in-octavo, m'a paru curieux et instructif ; il caractérise bien l'esprit du temps, en voici quelques extraits : « On se demande pourquoi l'émeute a eu lieu, la réponse est bien simple. Il y a deux ans, le peuple, avide de nouveautés, voit arriver un jeune et fringant curé constitutionnel, qui a une belle physionomie, qui s'exprime bien, qui lui fait de beaux compliments et l'invite à se défier des faux prophètes, qui, sous la peau de la douce brebis, cachent des loups rapaces et dévorants.

« Voilà tout à coup le peuple engoué de cet homme, il le vante, il le prône... Des citoyens éclairés qui, par raison, n'ont jamais été grands mangeurs de messes, manquent-ils d'aller à la sienne ? aussitôt ses partisans les plus zélés, tous ses souteneurs se font ses chevaliers. Munis d'une corde, ils parcourent la commune, ils en-

traînent ces indévôts au pied du chêne de la liberté et, par un acte qui n'est rien moins que libre, leur font promettre, à l'aide de quelques gourmades, d'assister assidûment, à l'avenir, aux offices du curé. Ce dernier sait tout cela, il en triomphe intérieurement, il ne fait aucun effort pour arrêter ce zèle désordonné. Les corps constitués voient avec peine et douleur ces violences, mais ils n'osent s'y opposer, ils se taisent par prudence. Mais, un jour, ce prêtre monte en chaire, il leur dit qu'il les a bercés jusqu'à présent par des chimères, qu'il n'y a rien de vrai dans ce qu'il leur a débité, qu'il n'a jamais fait le métier de prêtre que par intérêt. Désormais il fera seul les fonctions de prédicateur de morale, d'apôtre de la Raison, si quelqu'un osait troubler ses leçons, la sainte guillotine est là. Mortifié d'avoir été dupe d'un homme qui lui a prêché l'erreur, le peuple regrette sa marotte chérie et aussi l'argent volé à la Nation pour le salaire d'un apostat; son amour se change en haine, il le menace, il l'insulte. Cent fois le curé avait dit que, lié par ses fonctions, il regrettait de ne pouvoir s'enrôler; libre aujourd'hui, il tourne le dos aux frontières pour voler dans les bras d'une jolie femme. L'agitation de la commune n'a rien d'hostile à la Convention, à la Sainte-Montagne, elle a été produite par l'indignation d'une multitude irritée d'entendre sans lénitif chanter la palinodie [1]. »

Dans la Meuse, la résistance ne fut pas moins éner-

1. *Adresse du Conseil général de Rosières aux citoyens, nos frères du département et à tous nos frères de la République*, imprimée d'après le vœu de la commune, aux frais des signataires. Nancy, in-8°.

gique ; l'arrêté du représentant Bo est resté sans exécution ; des attroupements séditieux, en beaucoup de communes, empêchent la spoliation des églises, les prêtres conservent leur autorité, on les cache, on les protège. A Dun, district de Montmédy, le 1er germinal an II, on chasse de l'église la société populaire, qui a convoqué les citoyens pour leur donner lecture de la sublime déclaration des droits de l'homme ; on a l'audace de chanter la messe et les vêpres. Le 14 germinal, le représentant Mallarmé arrive à Verdun, il fait imprimer *à l'instant un arrêté, qui sera, sans délai,* envoyé, lu, publié et affiché dans toute l'étendue du département ; les termes en sont durs et les menaces terribles : « Il est temps d'arrêter le mal dans sa source, en frappant *révolutionnairement* les fanatiques, les chefs de partis, tous les auteurs et fauteurs de pareils troubles. » Informé officiellement que dans la commune de Dun, ainsi que dans plusieurs autres, le fanatisme exerce encore ses fureurs, que des imposteurs veulent maintenir leur autorité sur le peuple et le laisser croupir dans l'ignorance, tandis que dans toutes les parties de la République on a rendu hommage aux principes immuables de la Vérité et de la Raison... Que le 1er germinal, des individus ont eu l'impudence, dans la ci-devant église, de se masquer et de s'affubler d'un costume que l'on appelait surplis et de chanter la messe et les vêpres ; que tous ces faits inouïs se sont passés au milieu d'un attroupement séditieux, où l'on criait : « Jésus-Christ est mort pour nous, nous pouvons bien mourir pour lui... » le proconsul arrête : « Article 1er : Les administrateurs et les officiers municipaux du district

seront tenus, sous leur responsabilité et sous peine d'être à l'instant incarcérés, déclarés suspects et traités comme tels, de faire enlever tous les ornements et effets destinés à l'exercice d'aucun culte quel qu'il soit. Article 2 : Ces dispositions sont rendues communes aux autorités constituées de la Meuse et de la Moselle; les agents nationaux sont chargés de leur exécution. Article 3 : La commune de Dun, pour sa désobéissance et en punition du scandale qu'elle a excité, sera privée de toutes ses cloches. Article 4 : Les nommés Mellet, Noizet, Drappier, qui ont osé chanter la messe et les vêpres seront à l'instant mis en arrestation. Article 5 : L'ex-ministre du culte catholique de Dun, ceux de Milly et de Lion seront également mis en état d'arrestation, attendu qu'ils ont repris des fonctions qu'ils avaient abdiquées et qu'ils ont cherché à entretenir le fanatisme; ils seront déportés en exécution de l'arrêté du représentant du peuple, en date du 6 germinal. Article 6 : Les commissaires et l'agent national du district informeront contre les auteurs et fauteurs des troubles et de l'émeute du 1er germinal et enverront au représentant leurs informations, pour être pris le parti qu'il conviendra. Article 7 : Les commissaires pourront requérir les autorités et la force armée pour l'exécution la plus prompte et la plus stricte des présentes. »

Malgré les menaces des représentants en mission, les communes, en grand nombre, refusent d'envoyer au district les dépouilles de leurs églises; l'agent national de Verdun, à la tête d'une troupe de sans-culottes, arrive à Landrecourt; on brise les statues, on brûle, sur la place publique, les ornements et les meubles, on

emporte les vases sacrés. De là, l'agent se dirige vers Julvécourt; les habitants, prévenus, se sont armés de bâtons et de fourches; ils attaquent et repoussent la horde sacrilège, leur église est sauvée! Un commissaire signale la présence, à Blercourt, d'un prêtre fanatique : « Il habite les bois le jour, la nuit il se répand dans les villages, il y prêche sa doctrine pernicieuse et gâte infiniment l'esprit public... En été, il a échappé de deux heures à ma surveillance; depuis, il est mieux caché, mais il n'en est pas moins dangereux dans ses messes et ses prêches nocturnes. » Après de minutieuses perquisitions, les gendarmes de Souilly découvrent ce prêtre caché dans une cave; ils se préparent à l'emmener; la population entière se soulève, elle menace les gendarmes, elle les frappe, elle les force à fuir en abandonnant leur prisonnier. Ce représentant Bo, qui ne put, dans la Meuse, faire exécuter ses arrêts, était cependant un vaillant et ingénieux Montagnard; j'ai cité un de ses discours à Troyes, voici un de ses exploits à Cahors. Il y avait réuni tous les ci-devant prêtres du district et « comme ces imbéciles fêtaient encore le dimanche, il voulut tirer parti de leur fainéantise ». Le 8 floréal an II (dimanche des prêtres), il leur ordonna de se rendre sur le boulevard pour y travailler au grand chemin. Deux cents prêtres redevenus citoyens ont travaillé avec une ardeur vraiment patriotique; on a vu des vieillards de 80 ans traîner des chariots avec toute l'ardeur de la jeunesse [1]. En Lorraine, en ces jours né-

1. *Journal du matin et du Tribunal criminel révolutionnaire*, n° 688.

fastes, l'attitude du clergé a été digne, noble et fière; la persécution enfante des martyrs; au péril de leur liberté et de leur vie, les prêtres cachés dans les bois, dans les fermes, vont la nuit baptiser les enfants, célébrer les saints mystères, prodiguer à tous les consolations et les secours de la religion. On les dénonce, on les poursuit, on les emprisonne, on les fusille, on les guillotine, rien ne les arrête! A Verdun, à Nancy, à Metz, à Mirecourt, 36 sont exécutés, 28 meurent dans les prisons, 32 en exil, plus de 100 à l'île d'Aix ou à Rochefort. J'ai connu, dans ma jeunesse, un grand nombre de ces généreux confesseurs de la foi, que la mort avait épargnés, je n'ai oublié ni leur figure vénérée, ni leurs récits pleins d'intérêt, et ce n'est pas sans émotion que j'ai retrouvé, dans nos archives et nos manuscrits, la preuve de leurs souffrances, de leur énergie et des maux causés à la France, par cette faction jacobine, qui avait voulu la déchristianiser.

La démence et la fureur des apôtres de la nouvelle divinité ont produit une réaction, la religion de l'athéisme a montré ce qu'elle pouvait produire et elle fait horreur. Le 6 frimaire, Danton, de sa voix tonnante, demande à la Convention que le peuple, dans ses fêtes, offre de l'encens à l'Être suprême, au Maître de la nature : « Nous n'avons pas voulu anéantir la superstition pour établir le règne de l'athéisme[1]. » Déjà, le 1er frimaire, à la société des Jacobins, Robespierre avait parlé en faveur de la liberté des cultes : « On dira peut-être que je suis un esprit étroit, un homme à préjugés,

1. *Moniteur*, 8 frimaire an II, n° 68.

que sais-je, un fanatique... L'athéisme est aristocratique, l'idée d'un grand être, qui veille sur l'innocence opprimée... est toute populaire. (*On applaudit.*) J'ai été, dès le collège, un assez mauvais catholique... je n'en suis que plus attaché aux idées morales et politiques que je viens d'exposer, si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer[1]. » Le 1er germinal an II, l'expiation commence : Hébert l'athée, l'inventeur du culte de la Raison, Momoro son complice, Anacharsis Klootz, qui voulait faire guillotiner tous ceux qui croient en Dieu, montent sur l'échafaud ; le 21 du même mois, c'est le tour du lâche Gobel et de Chaumette, ce fétiche du peuple de Paris. Ils ont voulu, dit l'acte d'accusation, effacer toute idée de la divinité et fonder le gouvernement français sur l'athéisme ; « ils ont dépouillé et fermé les églises, afin que les fanatiques coalisés avec les libertins renversent la République. »

IV. — Fêtes de l'Être suprême

Le 18 floréal an II, c'est-à-dire, en langage français et chrétien, le 7 mai de l'an de grâce 1794, Maximilien Robespierre, au nom du Comité de Salut public, lit, à la tribune de la Convention, un long et volumineux rapport sur la nécessité d'organiser des fêtes nationales, « le plus doux lien de la fraternité, le plus puissant moyen de régénération ». Il rappelle les crimes des rois, des aristocrates, des prêtres ; il flétrit « les monstres qui ont aiguisé leurs poignards sanguinaires, en

1. *Moniteur,* 1793, n° 66.

invoquant la Raison. L'impudent, le traître Guadet, a dénoncé un citoyen pour avoir prononcé le mot providence... Hébert a prêché l'athéisme; Vergnaud et Gensonné ont péroré avec chaleur pour bannir le nom de l'Être suprême du préambule de la Constitution. Danton lui-même, froid et muet devant les périls de la République, a parlé avec beaucoup de véhémence en faveur de la même opinion... Ils ont attaqué tous les cultes avec violence pour s'ériger eux-mêmes en apôtres fougueux du néant, en missionnaires fanatiques de l'athéisme! Quel était leur but? Est-ce de hâter le triomphe de la Raison? Mais, on ne cessait de l'outrager, de la rendre odieuse par des violences absurdes, des extravagances concertées... L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est sociale et républicaine... Le patriote est probe et magnanime... Fixons au milieu de nous le bonheur par la .sagesse et la morale! Voilà le véritable but de nos travaux, voilà la tâche la plus héroïque et la plus difficile[1]... » Après ce rapport, ou plutôt ce réquisitoire violent et haineux, la Convention, qui, le 26 brumaire, se rendait en masse au temple de la Raison, décrète : Article 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme... Article 4. Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la divinité et à la dignité de son être ; l'article 7 énumère les 36 fêtes qui seront célébrées les jours de décadi ; l'article 8 charge les comités de salut public et d'instruction de présenter un plan d'organisation de ces fêtes; l'article 15 confie à

1. *Moniteur*, 1793, n° 66.

David le soin de préparer le plan de la fête, qui sera célébrée le 20 prairial prochain, en l'honneur de l'Être suprême. Ce décret, voté à l'unanimité, et le rapport sont imprimés et envoyés aux armées, aux autorités constituées, à toutes les sociétés populaires.

Au lendemain des orgies du culte de la Raison, ce brevet d'existence donné au Dieu de Clovis, de Charlemagne, de Saint-Louis, dans le royaume très chrétien, par un jongleur sanguinaire, qui avait froidement préparé et souverainement imposé la plus effroyable tyrannie, fut le signal des palinodies les plus lâches et les plus honteuses. Le 24 floréal, la commune de Paris fait l'éloge du *rapport sublime* de Robespierre, elle félicite la Convention sur ses *décrets immortels*. Le 25 floréal, l'agent national admis à la barre exalte la *philosophie politique* de l'Assemblée; il attaque *les prêtres profondément hypocrites et surtout ces hommes perfides,* qui ont excité un mouvement violent contre les cultes. Le 26 floréal, le Comité de Salut public ordonne d'effacer, au frontispice des édifices ci-devant consacrés au culte, l'inscription : Temple de la Raison, pour y substituer les mots du décret : *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.*

Le 27 floréal, la société des Jacobins vient à son tour remercier la Convention, « elle a donné un grand exemple, elle a frappé les ambitieux, les intrigants, les êtres fangeux, que nourrissait le crime, elle a détruit le germe de toutes les conspirations ».

Le Jacobin ne se pique pas de logique, il passe, sans pudeur et sans remords, du temple de la Raison au temple de l'Être suprême; son orthodoxie, c'est l'ado-

ration du tyran, dont il a peur; David nous en offre un triste exemple. Peintre du Roi, en 1773, lauréat et membre de l'Académie de musique, il saute d'un bond au sommet de la Montagne et d'un autre bond il se trouve aux pieds de Napoléon. Notre Callot, en 1633, refusa de consacrer par son burin la prise de Nancy; David peint successivement le *Serment du jeu de paume*, la *Mort de Michel Lepelletier*, l'*Agonie de Marat*, *Bonaparte au mont Saint-Bernard*, le *Couronnement de l'Empereur* et la *Distribution des aigles*. Le *Moniteur* du 19 prairial publie, en huit colonnes, le plan de David et l'ordonnance de l'auguste cérémonie qui va *réparer les torts des prêtres, du crime et de la royauté*. Robespierre, l'initiateur de cette fête qui doit être le triomphe retentissant de sa doctrine, en sera le pontife; il s'est fait, pour cette quinzaine, attribuer la présidence de la Convention. « Le 20 prairial, à midi, toutes les sections étant arrivées aux Tuileries, la Convention, entourée d'un corps de musique, descend par le balcon du pavillon de l'Unité sur l'amphithéâtre, au sommet duquel s'élève une tribune, presque un trône. Le président a prononcé un discours pour inviter le peuple à honorer l'auteur de la Nature... La statue de la Sagesse était enveloppée du manteau hideux de l'athéisme; sur le front de ce simulacre hideux, on lisait ces mots : *Seul espoir de l'étranger*. Le flambeau de la Raison a fait disparaître le monstre et à sa place on a vu la Sagesse montrant du doigt le séjour de l'Être suprême... Le jardin national a retenti de cris d'allégresse; le président, remonté à la tribune, a prononcé un second discours. Le peuple et ses représentants sont partis ensuite

pour le Champ de Mars... La Convention était entourée d'un cordon tricolore porté par l'enfance ornée de violettes... L'adolescence était parée de myrtes, la virilité de chêne, la vieillesse de pampres et d'olivier... Au centre, un char d'une forme antique, drapé en rouge, était traîné par huit bœufs aux cornes dorées. Le cortège a fait le tour de la statue de la Liberté et s'est rangé sur la montagne figurée au milieu du Champ de Mars... En un instant, elle fut couverte d'une multitude infinie de citoyens, de citoyennes de tout âge... La musique a exécuté l'hymne à l'Être suprême... Enfin, une décharge d'artillerie, interprète de la vengeance nationale, a retenti dans les airs et tous, citoyens et citoyennes, confondant leurs sentiments dans un embrassement fraternel, ont terminé la fête en élevant vers le ciel ce cri de l'humanité et du civisme : Vive la République ! Vive la Montagne ! Vivent nos Représentants ! La beauté du jour, la fraîcheur des décorations, *la franche gaîté du peuple, l'unanimité des sentiments,* la cordialité et l'ordre qui ont régné dans tout le cours de la cérémonie, en ont fait la plus belle fête dont le souvenir puisse être perpétué dans les fastes de la Révolution. »

Le *Moniteur* n'a pas rendu un compte exact de cette fête ; il n'a pas donné le texte des deux discours, où le pontife affirme que l'Être suprême, dès le commencement des temps, décréta la République ; il n'a pas dit que le groupe allégorique s'embrasa mal : l'artifice était de mauvaise qualité, l'athéisme résista et la Sagesse, qui devait émerger, s'enflamma hors de propos, elle apparut noircie et enfumée ; il n'a parlé ni des murmures, ni des sarcasmes, ni des menaces des Monta-

gnards, qui, malgré le féroce Hanriot et ses gendarmes, ont frappé les oreilles de Robespierre. Le retour fut triste : « le triomphateur, dit Michelet, semblait poursuivi ; plus pâle encore qu'à l'ordinaire et plus clignotant, il laissait, malgré lui, jouer d'une manière effrayante les muscles de sa bouche. Non moins agités, bilieux, jaunes et blancs comme des morts, ceux qui le suivaient montraient une colère tremblante, sous les mots désespérés que la haine leur tirait du cœur. Ce cortège fantastique, dans une immense poussière, quand il rentra au noir palais, apparut celui des furies. » *Ces mots désespérés,* l'histoire les a conservés, en voici quelques-uns : « Tyran, je te méprise et je te hais ! — Grand-prêtre, la Roche tarpéienne n'est pas loin du Capitole ! — Il y a encore des Brutus et des Scévola ! — Le b..., il n'est pas content d'être le Maître, il faut encore qu'il soit Dieu ! — Ce maudit Robespierre nous a reculés de dix ans, avec son Être suprême ; personne n'y pensait plus, c'est lui qui a tout gâté. » Au lendemain de cette fête de la haine, les masques tombent ; Robespierre a compris que s'il ne fait peur, il est perdu ; il engage une lutte terrible, dont la mort sera l'enjeu. La loi du 22 prairial, combinée avec celle des suspects, supprime les garanties qui protègent les citoyens, elle va donner à la guillotine des fournées de quarante, de cinquante accusés ; en quarante-cinq jours, il y a, à Paris, 2,625 victimes de tout âge, de tout sexe, de toute condition ; les cimetières ne suffisent plus ! « Nous sommes tous au pied de la guillotine, dit un conventionnel, incertains si l'heure qui va sonner ne nous verra pas devant le tribunal. » M. Taine, auquel j'emprunte cette citation, cite

ce mot de Carrier : « A la Convention, tout le monde est coupable, jusqu'à la sonnette du président » et il ajoute avec raison : « Ils ont beau se répéter qu'ils étaient contraints d'obéir sous peine de mort; au plus pur d'entre eux, s'il a encore une conscience, la conscience répète : Toi aussi, malgré toi, tu as été un terroriste, c'est-à-dire un brigand et un assassin[1]. »

Dieu merci ! l'expiation est proche ; le 7 thermidor, l'incorruptible, le roi de la Terreur, le Messie de Don Gerle et de la Mère-Dieu fait entendre aux Jacobins son testament de mort; le 9, il monte sur l'échafaud dressé par exception sur la place Louis XV, où la Révolution a frappé le Roi, la Reine, les Girondins et Danton. « Il poussa un rugissement, on le vit, un moment, pâle, hideux, la bouche ouverte toute grande et les dents brisées... puis il y eut un bruit sourd... » Ce châtiment terrible et atroce n'était que mérité ; Paris tout entier respirait ; sur le parcours de la Conciergerie au lieu du supplice, les fenêtres étaient louées d'avance, c'étaient des hurlements mêlés de l'allégresse de la délivrance et de la haine du tyran.

V

Aux époques troublées, la province suit l'exemple de Paris avec une effrayante et déplorable servilité ; on est humilié et attristé en lisant, dans les archives et dans les colonnes du *Moniteur,* la longue série des évolutions, des variations, des honteuses palinodies qui signalèrent

1. Taine. *La Révolution,* t. III, p. 232.

l'an II de sinistre mémoire. Le 20 brumaire, la Convention proclame le culte de l'athéisme ; elle convertit en temple de la Raison la basilique vénérée de Notre-Dame ; en moins de vingt jours, deux mille trois cent quarante-six églises sont changées en temples de la Raison. Le 18 prairial de cette même année, le pontife de la Révolution proclame l'existence de l'Être suprême ; à l'instant, on brise l'idole de la veille, on insulte ses faux prêtres, on les proscrit, on institue le culte de l'Être suprême, *qui n'a rien de commun avec le Dieu théologique des prêtres et des rois, dont la Rome moderne trafiquait la figure arrangée selon ses intérêts.* » Chaque jour, jusqu'au 9 thermidor, la commission des dépêches apportera à l'Assemblée des adhésions enthousiastes des districts, des villes, des villages ; le secret de ces adhésions enthousiastes, nous le connaissons ; un proconsul en mission, Laplanche, ce bénédictin défroqué, qui invite les filles à l'abandon d'elles-mêmes et à l'oubli de la pudeur, rend compte, en ces termes, de son séjour dans le département de Loir-et-Cher : « Je me suis conduit révolutionnairement, j'ai mis partout la terreur à l'ordre du jour... J'ai porté de grands coups au fanatisme... Ma conduite a été celle d'un Montagnard. » J'ai dépouillé, par centaines, les procès-verbaux des fêtes de l'Être suprême imprimés et expédiés à la Convention ; ils sont longs, détaillés, emphatiques ; partout, dans les villes, on a copié plus ou moins exactement le plan et le programme de David. « Dès l'aurore, les sons d'une musique guerrière font succéder au sommeil un réveil enchanteur. A l'aspect de l'astre bienfaisant qui vivifie et colore la nat ure, amis, frères, époux, enfants, vieil-

lards et mères s'embrassent... L'airain tonne, à l'instant les habitations sont désertes... Le peuple emplit les rues, la joie et la fraternité l'enflamment... » Le cortège se forme, il se rend à l'arbre de la Liberté, au temple de l'Être suprême; conformément au programme, les enfants des deux sexes sont parés de violettes ou de roses; les adolescents portent du myrte; l'âge viril du chêne; les vieillards des pampres ou des rameaux d'olivier; on chante devant l'autel de la Patrie l'hymne de Marie-Joseph Chénier et l'hymne obligatoire de Th. Désorgues, envoyé par la Convention : « Père de l'Univers, suprême intelligence. » Le président prononce un discours contre le fanatisme et la tyrannie, il met le feu à un groupe représentant le monstre désolant de l'athéisme; des taureaux, aux cornes dorées, traînent un char couvert de draperies et de guirlandes; les chœurs font entendre des chants patriotiques, le cortège parcourt les rues de la ville et la fête se termine aux cris mille fois répétés de : Vive la République! Vive la Montagne!

Le 8 prairial, l'administration du département des Vosges, *épurée* par les représentants Faure et Foussedore, envoie une lettre de félicitations à Robespierre, elle adhère *à la lettre sublime* du Comité de Salut public sur le gouvernement révolutionnaire. Cette lettre sublime supprimait le jury, et le tribunal criminel siégeant à Mirecourt envoyait à la guillotine des prêtres réfractaires, jeunes et vieux, et leurs servantes. A la nouvelle de la mort du tyran, cette même administration rédigea, pour les complices de Robespierre devenus ses bourreaux, l'adresse obligatoire de félicitations! Le

16 messidor an II, l'agent national du Bas-Rhin écrit à la Convention : « Les citoyens de cinq religions différentes, assemblés pour la fête de l'Être suprême, ont abjuré leurs superstitions et leurs erreurs. » Il est fier de signaler cette conversion, car « le fanatisme de ces populations avait désolé le patriotisme des représentants du peuple, au point qu'il leur avait fallu incarcérer, déporter et fusiller les ministres et les prêtres et prescrire, le 17 brumaire, de dépouiller les temples de tous les ornements scandaleux d'or et d'argent ». Dans l'Yonne, dans les bourgs comme dans les villes, la cérémonie a un caractère plus sacerdotal, le président offre de l'encens à la statue de la Liberté, il fait la prière, il embrasse le vieillard le plus âgé. A Bourbonne-les-Bains, le 20 prairial, la statue de la Liberté est portée par quatre adolescents; quatre jeunes filles tenaient chacune un ruban aux trois couleurs... Une quantité de jeunes filles de tout âge, vêtues de blanc, portaient de petites corbeilles remplies de fleurs qu'elles parsemaient devant la déesse. Au jardin national, où s'élève une montagne en amphithéâtre, la musique exécute des chants, l'agent national fait un discours très patriotique sur les motifs de la fête, il est fort applaudi ; on chante des hymnes patriotiques, un enfant fait la prière à l'Éternel, un autre récite des vers à l'Être suprême. Le président prononce un discours sur l'immortalité de l'âme, ce discours a été très goûté et applaudi; à bien juste titre, dit le procès-verbal, que j'ai copié aux archives de la ville.

A Calais, le 20 prairial, le cortège se forme au champ de la Raison, les jeunes filles vêtues de blanc portent des corbeilles de fleurs; les vieillards montent sur un

char traîné par quatre chevaux gris, la Renommée, à cheval, une trompette à la main, est entourée par dix groupes de citoyens et de citoyennes... On fait des stations au temple de l'Être suprême ; à la place Marat, le président met le feu à un bûcher sur lequel on voit une hydre avec cette inscription : « Seul espoir des coalisés. » L'hydre brûlée, la Sagesse apparaît ; on chante des hymnes patriotiques, le canon tonne et, le soir, les musiciens et le peuple se rendent autour du temple pour y donner le bal. A Troyes, le programme n'omet rien de ce qui peut contribuer à la splendeur de la fête : « Que vos maisons soient garnies de drapeaux tricolores et de verdure... Que vos enfants soient propres et prêts dès cinq heures du matin, que les citoyennes, qui allaitent des enfants, les emportent avec elles... Prenez vos repas devant vos portes, cela vous rappellera le beau temps de nos aïeux et l'image de l'âge d'or... » On ose parler du beau temps des aïeux et de l'âge d'or, au moment où la commune de Troyes écrit : « Notre pénurie est extrême, la consternation est répandue parmi nous, nous n'avons jamais eu besoin de secours aussi prompts. » Dix jours après (1er juillet), le district déclare « que la ville n'a plus que pour trente-six heures de vivres et qu'elle ne sait où s'en procurer ». Il y a dans le procès-verbal de la fête des mots sinistres : « Le groupe rentra dans le néant avec la même rapidité que les conspirateurs que frappe le glaive des lois. » A Nancy, le programme est le même, le président proclame l'existence de l'Être suprême, après les harangues et les stations au temple, à la société populaire, à l'arbre de la Liberté, il allume la flamme d'une montgolfière « image

du globe qu'habitent les mortels, elle ira porter à la divinité leurs vœux et leurs hommages ».

La pauvre montgolfière, malgré les cris répétés de : Vive la République! Vive la Montagne! malgré le bruit des tambours et des canons, s'éleva à peine au-dessus des édifices de la place du Peuple et alla piteusement tomber à la Pépinière. Ce jour-là, sur le théâtre, un fonctionnaire de la Commune chanta, par ordre, une carmagnole et une guinqueringuette, il y ajouta ce couplet :

Adieu la superstition;
Nous ne croirons plus aux sornettes,
Et Dieu seul nous adorerons...
Dieu n'a fait la création
De l'homme et de la femmelette
Que pour la population.
Le sans-culotte humain et bon
Étouffe sa haine secrète
Pour l'accord et pour l'union.
Jurons donc à la Patrie
Une fidélité parfaite,
Mais guerre à toute faction!

En l'an II, l'agent national du district, dans une lettre philosophique adressée aux campagnes, définit en ces termes les obligations religieuses des citoyens : « Nous avons un Être suprême à adorer, la liberté à idolâtrer, l'égalité, sa sœur, à respecter, le pacte social à suivre, les lois à exécuter. La religion nationale ainsi basée, les hommes ne sont plus trompés par l'erreur et le mensonge, ils ne seront plus superstitieux, sanguinaires, intolérants et le vrai culte de la divinité ne sera plus noyé en un vain cérémonial. »

A Commercy, le maire préside, son discours impie est un réquisitoire contre la religion et les traditions du passé : « L'Être suprême ne prit jamais intérêt aux gestes, aux génuflexions, aux habits ridicules des prêtres... » Le procès-verbal, imprimé et adressé à la Convention, est long et détaillé ; à la page 18, il rend compte d'un exercice littéraire qui a eu lieu à l'institution secondaire fondée et dirigée autrefois par les bénédictins du Breuil : « En lisant les discours de Robespierre, de Saint-Just, de Collot d'Herbois, dit un rhétoricien, nous croyons entendre des oracles ; la Grèce même les eût pris pour des dieux. » J'ai trouvé, dans les archives parfaitement conservées de cette ville, un rapport remarquable, à la date du 24 novembre 1790, sur les services rendus au pays par les religieux auxquels on offre la direction du collège et aussi un incident relatif à la fête du 20 prairial. Le sans-culotte Audin offre à la municipalité un chant dont il est l'auteur ; la municipalité le lui renvoie « attendu qu'il manque d'orthographe et de style ». Un manuscrit conservé à la bibliothèque de Nancy comprend les actes de la Société populaire de Salins-Libre (Château-Salins) d'après les registres de ses délibérations. J'y ai copié des détails curieux pour l'histoire de cette commune durant la seconde année de la Terreur ; on ne répète, dans les clubs, que ce qui se dit et se débat à la Convention, aux Jacobins, aux Cordeliers ; le club fait écho à tous les sons venant de Paris, le théâtre est plus restreint, les acteurs plus modestes, le drame est le même. Le 30 germinal, les corps constitués se sont réunis au local de la société populaire ; on y a chanté des hymnes et organisé le cortège qui

s'est rendu au temple de la Raison. Le secrétaire a prononcé un discours moral, il a flétri le royalisme et le fanatisme ; la société est ensuite retournée au lieu de ses séances, où il a été donné lecture des papiers publics ; la société est abonnée au *Journal de la Montagne* et au *Journal de Perlet*[1]. Le 23 floréal, la scène change, la même société vote une adresse de félicitations à l'incorruptible Robespierre, qui a déclaré que la République reconnaît un Être suprême. Le 2 prairial, la société invite l'agent national à substituer à l'enseigne du temple de la Raison la nouvelle formule ; elle s'occupe de *la grande solennité* en l'honneur du nouvel Être suprême ; on nomme trois commissaires pour régler le plan de la fête ; le 10, le plan des commissaires est adopté à l'unanimité. Il sera imprimé avec les hymnes, en nombre suffisant pour que chaque membre de la société soit à même *de suivre l'office* et d'y faire sa partie. Six commissaires veilleront aux décors, un septième s'occupera du char ; il y a toujours un char, un autel, une montagne dans les fêtes républicaines ; l'autel de la Patrie sera dressé au sommet du calvaire, dont on aura enlevé ou brisé les croix. Le 19, un peintre de Nancy, Dieudonné Pierre, arrive à Salins-Libre ; il propose deux projets de décoration du temple, l'un de l'ordre ionique, l'autre de l'ordre composite ; ce dernier est adopté. Le 16 thermidor, la même société fait célébrer une fête pour rendre grâces à l'Être suprême de ce que Robespierre a été guillotiné !

Je ferais un volume avec les documents que j'ai re-

1. Le *Journal de Perlet*, 1789 à 1793, 38 vol. in-8°.

cueillis en grand nombre dans les archives, au Centre, au Midi, à l'Est de la France, sur ces fêtes de l'Être suprême qui, non moins absurdes et odieuses que les fêtes de la Raison, furent une insulte à la liberté, un défi au bon sens, la plus audacieuse des entreprises. Il me reste à résumer, en quelques pages, l'histoire des fêtes décadaires, cette troisième et dernière phase des fêtes de la Révolution. En ce sujet triste mais instructif, surtout à l'heure présente, je n'invente rien, je n'exagère rien, j'apporte des faits, des pièces d'archives, des textes qui, mieux que des paroles, prouvent la nature malfaisante, l'insanité, l'insuccès de ces fêtes si improprement appelées fêtes nationales.

EN ÉGYPTE

PAR M. GABRIEL THOMAS

AVANT-PROPOS

Si je viens parler de l'Égypte après tant d'autres et combien plus autorisés, c'est qu'il en faut parler sans cesse, qu'on doit, sans se lasser, répéter le nom de cette terre illustre et féconde entre toutes, où la France a marqué si profondément son empreinte.

PREMIÈRE PARTIE

THÈBES ET LES PHARAONS

Fils des rois thébains champions de l'indépendance, descendant d'Ahmès le vainqueur des Hycsôs, pupille de sa sœur aînée Hatasou, la conquérante du Sômal, Thoutmès III apparaît dans l'histoire au point culminant de la XVIIIe dynastie qui, préparant les fastes de la XIXe,

ouvre au Nouvel Empire une période de gloire incomparable.

Des cataractes du Nil aux monts d'Arménie, des déserts libyques à l'Euphrate, les Pharaons avaient promené leurs chars de guerre et brisé les portes des forteresses. Vers l'an 1623 avant l'ère chrétienne, Thoutmès III, pour vaincre une formidable insurrection, livrait la bataille de Mageddo aux armées asiatiques, dans cette plaine d'Esdrelon où le sort des nations s'est tant de fois joué. C'étaient les tribus chananéennes descendues des plateaux rocheux de la Palestine, les Khétas belliqueux, fils des Pasteurs, et qui, appuyés aux murailles de Kadesch leur capitale, gardaient la vallée de l'Oronte ; c'étaient les Rotennou, impatients du joug que leur avait imposé Thoutmès Ier ; les rois de Resen et d'Assur, venus de Ninive, jaloux de défendre l'accès de leur Mésopotamie, où déjà cependant les fils de Mitsraïm avaient dressé des stèles conservant gravés d'anciens bulletins de victoire.

Thoutmès III accourt de Gaza ; il débouche inopinément des montagnes d'où il lance ses troupes, qu'anime une brève proclamation, sur les Asiatiques déconcertés, bientôt rompus et dispersés. Ce coup d'éclat décidait de la campagne ; toute résistance était vaine ; le pharaon vit s'amonceler à ses pieds les armes des vaincus, les parures et les chars de guerre, les ornements des tentes, le blé et le vin.

Les places fortes n'avaient plus de remparts, ni les rois mis en fuite de soldats fidèles. Trois ou quatre fois encore, Thoutmès reparut dans ces contrées vassales, d'abord indociles mais toujours maîtrisées. Il postait des

garnisons, construisait des citadelles, recevait les tributs, emmenait les otages. Protecteur des Phéniciens, il dirigeait leurs flottes qui portaient sur les eaux le nom et la suprématie des Égyptiens, en Crète, dans l'Archipel, sur les rivages de Libye, d'Italie, jusqu'en Colchide, peut-être, où les peuples du Nord écoutèrent, surpris et craintifs, les injonctions de ces souverains inconnus qui régnaient sur le Nil.

Toutes ces campagnes victorieuses, toutes ces races domptées sont rappelées au centre même des monuments de Karnak. Le sixième pylône, les murs à demi renversés qui entourent la chambre granitique du Grand Temple sont couverts d'inscriptions, de bas-reliefs, où l'on voit gravées d'un infatigable ciseau les annales de ces conquêtes et dénombrées en listes géographiques les peuplades soumises de l'Asie et de l'Afrique.

Dans un poème, reproduit sur une stèle de granit noir, poème d'une allure superbe où vous croiriez reconnaître l'auteur du Livre de Job, Ammon-Ra, le dieu protecteur de Thèbes, s'adresse au roi :

« Je suis venu : je t'accorde d'écraser les barbares d'Asie, d'emmener en captivité les chefs de la Syrie Creuse. Je leur fais voir ta majesté, revêtue de ta parure de guerre, quand tu brandis tes armes du haut de ton char.

« Je suis venu : je t'accorde d'écraser les Libyens ; les îles des Danaens sont au pouvoir de ta volonté. Je leur fais voir ta majesté, telle qu'un lion furieux qui, à travers leurs vallées, s'étend sur leurs cadavres.

« Je suis venu : je t'accorde d'écraser les contrées maritimes ; le pourtour de la grande zone des eaux est

lié à ton poing : je leur fais voir ta majesté semblable à l'épervier qui plane, portant son regard où il lui plaît. »

Ce colloque du dieu et du pharaon, c'est bien, dans sa physionomie hiératique et officielle, toute l'antique Égypte, où les institutions sociales et politiques, les manifestations du culte, les cérémonies religieuses, les sculptures des temples donnent le premier rang, ou plutôt toute la place à ces deux expressions suprêmes du génie de la race, le dieu et le pharaon.

Il faut avoir ces strophes lyriques présentes à l'esprit en face de ces bas-reliefs où s'étale sur les parois des murs ou des pylônes ce motif consacré, que les artistes répéteront encore à satiété, quinze siècles plus tard, au temps des Ptolémées : le roi, de taille gigantesque, coiffé du casque ou du pschent, s'avance d'un grand pas, le corps penché ; d'une main il brandit la masse d'armes, de l'autre il saisit par la chevelure un groupe d'ennemis agenouillés et suppliants ; il va les immoler au dieu national, Horus, Ammon ou Osiris qui, debout dans son immobilité éternelle, reçoit l'hommage du monarque, son fils et son serviteur.

Et partout autour de vous, dans les salles, au flanc des colosses osiriens, sur chaque face de ces beaux obélisques de granit rose qui pointent du milieu des ruines, le long des piliers, sur le fût des colonnes aux chapiteaux s'évasant en fleurs de papyrus, en feuilles de palmier, ou renflés comme le bulbe du lotus, partout se déroule l'interminable inscription en mystérieux hiéroglyphes. Éperviers, vautours, ibis, abeilles, uræus, scarabées, lions accroupis dessinent les idéogrammes, les

signes phonétiques, les cartouches royaux, incisés ou taillés en relief, mais toujours avec une fermeté, une délicatesse de trait que rendent plus étonnantes encore leurs dimensions proportionnées à celle des édifices énormes qui les supportent. Partout un monde de personnages : les monarques ayant au front l'uræus et, sur la tête, la double couronne, insigne de la souveraineté sur la Haute et sur la Basse-Égypte ; Ammon, le dieu suprême et caché, coiffé de deux hautes plumes diaprées ; Horus, fils et assesseur d'Osiris, à la tête d'épervier surmontée du disque et de l'uræus ; Anubis le chacal, qui conduit l'âme au jugement ; Thoth, le dieu ibis ; chacun avec son emblème rappelant sa fonction et la clé de vie en forme de petite croix ansée, symbole d'immortalité. Ammon, du haut de son trône, voit devant lui le roi qui lui rend hommage. Ou bien des divinités, tour à tour étranges et superbes, se tiennent debout face à face avec le pharaon mitré qui s'avance, les bras levés pour adorer et présenter l'offrande consacrée, l'huile, le vin, l'encens ou les fleurs ; et ce dernier motif, reproduit identique et sans intervalle tout le long d'une frise, d'un entablement, répété en hauteur à chaque registre des murailles, sur chaque montant des portes, qui se retrouve en silhouettes vagues jusque dans la pénombre des salles aveugles ou souterraines, s'impose au regard, obsède l'attention et finit par imprimer dans l'esprit un impérieux sentiment de recueillement et de respect.

A quelques pas de ces deux piliers rectangulaires où sont sculptées de hautes tiges de lotus couronnées de leur fleur, sur le mur latéral de la Chambre de granit, une suite de tableaux reproduit un même sujet : deux

divinités infernales escortent le mort qu'elles tiennent par la main en l'exhortant du geste.

Au-dessous, c'est une procession de prêtres qui, le haut du corps dépouillé, la tunique de lin rabattue sur les reins, portent, selon le rite, les barques sacrées. Cette image rappelle la traversée de l'âme qui va rejoindre à l'occident, au delà du fleuve souterrain, le soleil du monde inférieur et doit, si elle l'a mérité, s'identifier avec lui et devenir Osiris.

Il faut renoncer à rendre l'exquise finesse du travail dans ces figurines ; il semble que l'artiste en ait réduit la dimension pour mieux défier une matière rebelle comme ce granit rouge ; les traits les plus menus du visage, les replis sinueux de l'oreille, la commissure des lèvres et des paupières, le modelé du cou et des mains sont burinés avec une élégante fermeté, avec une précision sobre et déliée que vous auriez cru le propre de la gravure sur pierre fine.

Au-dessus de chaque barque, le disque sacré s'inscrit entre deux uræus qui se dressent la gorge gonflée et, de chaque côté, planent d'immenses ailes déployées aux pennes rigides, signe de la souveraineté et de l'immortalité.

Ailleurs un monde de combattants, armées en marche, flottes de guerre, défilés de prisonniers, évoquent autour de vous les conquêtes, les invasions, les vicissitudes, les fastes inouïs de ce passé presque incommensurable. Ici les expéditions lointaines revivent en détails pittoresques ; sous les lignes ondulées d'un fleuve nagent et se débattent les crocodiles, les hippopotames ; à la netteté du trait ethnique vous reconnaissez tour à tour l'homme

du Nord avec son profil caucasique, l'Israélite au nez recourbé et à la barbe pointue, l'Éthiopien, l'Arabe du désert.

Le temple de Karnak est vraiment le sanctuaire et le panthéon national du Nouvel Empire. Les Thoutmès et les Amenhotep de la XVIIIe dynastie, Séti Ier et Ramsès II, les deux grands pharaons de la XIXe, ont rivalisé de magnificence pour honorer les dieux et exalter leur propre majesté. Car telle était la pensée de ces hommes d'autrefois qu'en leur personne ils révéraient la divinité; que leurs dynasties, leurs triomphes et les actes de leur vie entière s'assimilaient pour eux aux théogonies et aux symboles, aux mythes de leur religion. Aujourd'hui encore, vous retrouvez cette conviction visiblement empreinte dans le port superbe du buste, dans la sérénité de ces visages majestueux et souriants où se lit cette immuable confiance qui apaise l'âme du monarque et lui montre à ses pieds la foule de ses sujets et des peuples comme la matière passive sur laquelle il exerce à sa guise ses bienfaits ou sa force.

Les éléments du temple égyptien sont simples et généralement uniformes. Une allée bordée de sphinx conduit au seuil devant lequel se dressent des obélisques, signe de la stabilité, tout brodés d'hiéroglyphes. Puis un haut pylône quadrangulaire, aux lignes pyramidales, revêtu de bas-reliefs, encadre la porte. Au delà s'étend la cour entourée de colonnes ou de piliers formant avec les murailles latérales des galeries couvertes. En face, le pronaos, dont le plafond s'appuie sur plusieurs rangs de colonnes, conduit dans une ou deux salles elles-mêmes décorées de bas-reliefs, de sculptures, de pi-

lastres, et qui s'ouvrent, de chaque côté sur des chambres le plus souvent obscures, au fond sur un vestibule précédant le sanctuaire.

Cette retraite mystérieuse, de même que la chambre ténébreuse placée exactement au fond du temple, renferme les barques et les emblèmes sacrés, parfois un naos monolithe, véritable tabernacle. L'accès en est interdit; seuls, le grand-prêtre et le pharaon y pénètrent. Tout autour du sanctuaire et de son vestibule sont disposées des chambres où les serviteurs du dieu conservent les vêtements, les miroirs, les coffrets, les hampes et les objets précieux destinés au culte, préparent les cérémonies et les processions qui vont ensuite se dérouler à travers les salles, dans les couloirs et sur les terrasses supérieures. Là aussi se dissimulent l'entrée des cryptes et celle des escaliers qui montent au faîte du temple. L'édifice entier est entouré d'un corridor qui longe le mur extérieur orné des grands bas-reliefs de batailles et de victoires.

Mais ce plan symétrique et simple ne saurait guère diriger les pas à travers le dédale immense de Karnak. Dans cette enceinte de briques où s'abriterait une ville, le Grand Temple n'est pas seulement accompagné d'édifices diversement orientés, mais lui-même décuple en nombre et en dimensions chacun des éléments primitifs du temple égyptien. De tous côtés les avenues monumentales bordées de béliers ou de sphinx, aujourd'hui dégradés, conduisent, sous les dattiers, vers l'une de ces portes triomphales au fronton de laquelle brillent l'uræus et le disque ailé; le sol est jonché de fragments sculptés, chapiteaux ou statues, fûts de colonnes abat-

tues, de murailles renversées, de pylônes, de chambres et de chapelles ruinées, constructions accessoires qui formaient le cadre du gigantesque édifice.

Chacune des divinités de la triade thébaine avait ici son sanctuaire. Ammon-Ra, le dieu-soleil, était partout, mais principalement dans le Grand Temple qu'annonçaient au loin ses dix pylônes et les hautes aiguilles de granit rose érigées par les Thoutmès.

Khons, le dieu-momie, fils d'Ammon, identique à son père, occupait le temple élevé par les Ramsès de la XXe dynastie, et dont les pylônes suivent immédiatement, pour qui vient de Louxor, la porte monumentale de Ptolémée Evergète. Mout, la déesse-mère qui a le vautour sur la tête et tient en main la clé de vie, était adorée dans le temple entièrement ruiné que peuplent encore les statues en granit noir de Sacht à tête de lionne, la déesse vengeresse et l'une des formes de Mout. A l'extrémité méridionale de l'enceinte, cette construction couronne le promontoire que baignent les eaux poissonneuses d'un lac sacré.

Mais, en outre, Phtah, l'énergie créatrice, avait un sanctuaire adossé vers le nord contre le talus de briques ; de fines peintures y rappellent les triades des dieux et les rois fondateurs. Plus loin on reconnaît, aux lignes du soubassement, à l'aire de l'édifice encore jonchée de fragments épars, de colonnes, de statues, le temple que construisit le grand pharaon bâtisseur Amenhotep III.

C'est enfin comme une cristallisation plus de vingt fois séculaire qui a groupé tout autour du monument central et soudé à ses murailles mêmes une multitude de sanctuaires de tailles et de plans variés. Le calcaire,

le grès, le granit rose de Syène, le basalte ont à l'envi conservé jusqu'à nous par tant d'inscriptions et de cartouches, les sentiments d'orgueil et de piété, les vœux et les aspirations de toutes ces générations de rois, depuis les grands Ousortesen de la XIIe dynastie qui, deux mille huit cents ou trois mille ans peut-être avant Jésus-Christ, après les bouleversements encore mystérieux où s'était effondré l'Ancien Empire, rendirent à l'Égypte son unité, sa puissance et ses arts, jusqu'aux conquérants de la XXVe dynastie venus du Haut-Nil, jusqu'aux Lagides, qui tous, fils de la Grèce ou de l'Éthiopie, subirent l'ascendant de cette puissante civilisation et de cette antiquité prestigieuse.

Ainsi à l'est du Grand Temple, le sol se hérisse de débris, maintenant informes, qui se prolongent jusqu'au delà du péribole et de la porte triomphale; partout le pied s'arrête au bord d'une excavation, se heurte contre les monticules de décombres; vous en retrouvez sur les rives du second lac sacré où les barques, à certains jours, évoluaient selon les rites. Toute cette région orientale du monument, où se multiplient autour du sanctuaire et des appartements de granit, les salles, les colonnades, les chambres obscures décorées néanmoins d'inscriptions et de cartouches, fut l'œuvre des plus anciennes dynasties, puisqu'on y a retrouvé le nom d'Ousortesen Ier; mais la plus grande part des constructions dont les ruines subsistent de ce côté revient à Thoutmès III.

Les mêmes rois édifièrent aussi cette avenue de pylônes qui, venant du premier lac sacré, aboutit latéralement au seuil du temple des Thoutmès. A demi ren-

versés aujourd'hui, ces portails somptueux conservent encore, par des miracles d'équilibre, leurs supports inclinés, leurs entablements suspendus au milieu des palmiers et d'une végétation luxuriante. Les troncs des acacias et des sycomores aident les pilastres à se tenir debout; les statues mutilées appuient, comme si elles chancelaient, aux amas de pierres croulantes, leurs grands bustes blancs que le calcaire trop friable fait paraître plus dénudés encore ; et les touristes pygmées osent maintenant escalader les pentes de débris, s'approcher des piédestaux pour interroger les hiéroglyphes et se hisser aussi près que possible à la hauteur de ces colosses assis sur leurs socles de granit et qu'à peine encore atteignent-ils au genou.

Renonçant à égaler la splendeur artistique de ces monuments, les Ramsès et les Séti de la XIXe dynastie, plus tard les Ptolémées résolurent du moins de frapper les imaginations par la hardiesse massive de leurs constructions. Ainsi devons-nous sans doute expliquer les proportions presque démesurées de la partie occidentale du Grand Temple. Contre les galeries latérales de la première cour, deux temples entiers sont comme perdus. Engagés à demi sous les décombres, le second cache dans ses salles enfouies les bas-reliefs sculptés par Ramsès III de la XXe dynastie.

Mais au delà de cette cour, Séti Ier, qui reconstitua au XVe siècle l'empire de Thoutmès III, surpassant comme par un défi toute architecture, réalisa un rêve gigantesque. Et cependant, parce que tout point de comparaison vous échappe d'abord, comme à Saint-Pierre de Rome, comme à Strasbourg ou à Cologne, au premier

moment vous n'êtes pas surpris. Sous la lumière éblouissante dont l'éclat contribue plutôt à amoindrir les dimensions, s'ouvre devant vous une salle où se dresse une forêt épaisse de colonnes. Vous avancez, et sous les fûts qui bordent l'avenue du milieu, vous vous croyez plongé dans une profondeur souterraine. Là-haut demeurent éternellement suspendues des plates-bandes de granit, qu'un Titan seul ou quelque formule magique a pu soulever et étendre sur les chapiteaux.

Plus haut encore, des fuseaux de pierre dessinent en plein ciel des fenêtres aériennes et légères, ouvertures immenses, ménagées au-dessus des frises, tout au sommet de l'édifice.

Les tremblements de terre ont secoué le sol; ils n'ont point ébranlé ces colonnes: deux seules se sont inclinées; l'architrave s'est rompue; mais leurs voisines, d'une épaule puissante, ont prévenu la chute: l'énorme bloc de pierre s'est arrêté, retenu par un contre-poids plus énorme encore; les deux piliers qui cédaient n'ont pas fait dévier une ligne de l'édifice; étayés par leur masse même, ils sont restés en surplomb et ont ainsi traversé les siècles.

Les fûts sont entièrement revêtus de bas-reliefs: chacun de ces signes hiéroglyphiques, personnages, oiseaux sacrés, cartouches des rois, dépasse la taille d'un homme et pourtant l'inscription se prolonge en hauteur et superpose son texte en une dizaine de séries de la base au chapiteau qui s'évase en bouquet de palmes ou dessine la fleur naissante du lotus.

Alors votre œil commence à saisir cet ensemble; vous comprenez que chacune de ces colonnes est un

monument haut comme notre obélisque de la Concorde, égal en grosseur à quelque puissant donjon : et, regardant autour de vous, consultant la profondeur des allées latérales, où se profile en rangs serrés le formidable pourtour de ces piliers, vous en pouvez compter plus de cent vingt et que surpassent encore presque du tiers ceux de la travée centrale. Voilà ce qu'est la salle hypostyle de Karnak, œuvre du pharaon Séti Ier.

Quand elle était couverte, les proportions en devaient paraître effrayantes, alors que les colonnes montaient et que les bas-reliefs enluminés se détachaient confusément dans l'ombre. Et pourtant, malgré cet aspect de force, vous remarquerez que la base de ces piliers est comme corrodée. Si vous parcourez le champ des ruines, vers le nord surtout, vous sentez le sol qui craque et cède ainsi qu'une glace légère. C'est la mince couche du nitre déposé par l'inondation et qui ronge le grès. De même les infiltrations du Nil minent souterrainement ces édifices gigantesques. La destruction que n'a pu accomplir la violence des cataclysmes, sera l'œuvre patiente d'agents invisibles. Le jour viendra, mais dans des siècles peut-être, où ces colosses vaincus enfin, s'abîmeront dans une chute d'où naîtra un chaos plus prodigieux que celui des salles de Thoutmès Ier.

Sur les grands bas-reliefs des murs extérieurs, Séti Ier a représenté ses expéditions victorieuses aux pays de Ruten et des Khétas, contre les nomades du désert, ses rentrées triomphales, et les prisonniers enchaînés qu'il ramène et sacrifie à Ammon-Ra.

Pour juger mieux encore de l'aspect de la salle hypostyle au milieu des ruines, il faut traverser la cour

de Thoutmès Ier, rentrer dans le désordre des pylônes, des obélisques écroulés, des cariatides tombées de leurs socles, escalader les blocs amoncelés et monter sur la plate-forme de l'appartement de granit. Vous vous retrouvez là au cœur même du Grand Temple, là où nous sommes venus d'abord, où tous ces débris grandioses vous entourent, vous dominent et, dans ce silence solennel, parlent le mieux à notre imagination.

A l'une de nos visites à Karnak, tandis que débarrassés enfin des Arabes importuns, nous pouvions errer tranquilles sous les colonnades, un bruit insolite de pas et de voix rompit le mystère. C'était la brusque invasion d'une caravane de touristes conduite par Cook. Nous les avions vus débarquer le matin même: en rangs serrés, ils sortaient du bateau, et quelques-uns dans un accoutrement véritablement symbolique; celui-ci affublé d'un casque de liège à double bourrelet; cet autre la tête ceinte d'un voile rouge sang, couleur apparemment favorable pour conjurer les ophthalmies; un troisième, l'ombrelle sous le bras, tenait d'une main un gros lézard, de l'autre un petit crocodile, empaillés tous les deux. La troupe nous rejoint ici, sous la surveillance d'un drogman facétieux qui, debout sur un fût renversé, leur débite à haute voix je ne sais quelles plaisanteries destinées sans doute à mettre une note gaie dans ce cadre trop austère. Pendant une demiheure, ils parcourent le temple, grimpent sur les pans de murailles, dispersent leurs rires et leurs exclamations à travers les couloirs et les galeries; puis, au signal, chacun regagne son baudet, quelques dames se hissent sur des dromadaires, s'infligeant pour plus de

couleur locale le supplice du tangage ; et toute la bande, dévalant à grands cris du haut des talus de briques, déploie sur le ciel les vives couleurs des ombrelles, des voiles, des cache-poussière, s'éloigne au trot sous les palmiers et laisse le vieux temple à sa taciturne immobilité.

A l'entrée principale qui regarde le Nil, les Ptolémées ont construit un pylône ; ils en ont mesuré la taille à celle des cours et des salles dont il marque le seuil. Par les ressauts du parement dégradé, on monte au faîte ; et là vous avez sous les yeux tout le relief des ruines de Karnak ; le grand quadrilatère du Temple avec la multitude des pylônes, des colonnes, des obélisques et des pans sculptés ; l'enceinte sacrée toute bosselée de décombres, les propylées du Sud et leurs bouquets de dattiers, d'acacias, de figuiers ; les lacs et leur bordure d'édicules effondrés ; plus loin encore, les baies monumentales des arcs de triomphe.

Tout autour, la campagne déroule les ondes jaunissantes des blés déjà presque mûrs, les hautes tiges des cannes à sucre, dont on achève la récolte. Des levées de terre noire supportent les chaussées où circulent les fellahs en robe bleue, les ânes, les chameaux et les buffles. Çà et là, les cabanes d'un village, vraies taupinières façonnées dans le limon, se pressent pêle-mêle entre les murs hérissés de nopals. Plus loin vers l'est les plaines que déjà nous avons parcourues : sur les guérets dépouillés, de larges tentes brunes rayées de noir, campement des nomades. On leur confie moyennant salaire la garde des récoltes, afin qu'eux-mêmes ne les enlèvent pas.

Au milieu de la vallée, le fleuve entoure les îles sablonneuses de ses eaux, bleues ou fauves selon les reflets de la lumière. Sur la rive occidentale, la falaise inégale des monts libyques ferme l'horizon. Au pied de la roche nue dont le soleil illumine les riches teintes rougeâtres, on parcourt du regard dans l'immense étendue les débris épars de la Thèbes aux cent pylônes.

En face, c'est Gournah et, sous un escarpement pyramidal, l'étroit défilé de la vallée des Rois ; au fond d'un cirque dont les parois sont criblées d'hypogées, les terrasses blanches du temple d'Hatasou ; puis une suite de collines stériles, où les fouilles bouleversent sans cesse le sol excavé par les tombes antiques, encadre du nord au sud le Ramesseum et va rejoindre le plateau des édifices de Médinet-Abou ; là, comme à Karnak, temples et palais se pressent dans une enceinte de briques.

Plus près du fleuve et dans la plaine, les colosses d'Amenhotep III, visibles malgré la distance, gardent les abords de la nécropole et surveillent de leurs piédestaux l'espace aujourd'hui solitaire où s'étalait la splendeur de la ville des vivants, disparue à son tour. Sur la rive droite enfin, les colonnades de Louxor s'alignent au bord du fleuve ; au delà, dans la direction du sud, des monts rocheux aux amples ondulations vont rejoindre à angle droit la chaîne arabique qui, derrière nous, dans l'intervalle de ses pics aigus, s'entr'ouvre à perte de vue sur le désert.

Panorama sans pareil, où la pensée redresse sur leurs soubassements ces palais et ces sanctuaires ; elle revoit la capitale des Ramsès, aux jours de leurs fastueux

triomphes, l'animation féconde de ce peuple, qui nous apparaît avec ses institutions, son culte, ses arts et déjà ses annales bien avant la première aurore de l'histoire.

Tandis que l'Inde ne peut nous montrer que ses généalogies de dieux et ses épopées fabuleuses, que la Perse n'a que les légendes de ses livres sacrés, que la Chaldée et l'Assyrie ont vu détruire leurs monuments faits de matériaux éphémères et qui, bâtis en briques, sont retournés à la terre ; que chez aucun de ces peuples enfin, nous ne trouvons ni chronologie précise ni certitude, l'Égypte, avec ses édifices de calcaire, de grès et de granit, avec ses stèles incrustées dans le roc, ses cartouches et ses hiéroglyphes dont l'âge va presque de pair avec les périodes géologiques, l'Égypte nous offre des documents officiels qui ont un passé de plus de sept mille ans. Elle seule éclaire la nuit préhistorique.

Dix huit cents ans avant notre ère, quand naît Abraham, quand la Grèce est dans les langes, quand la Troie du vieux Priam n'existe pas, déjà l'Égypte est une antique nation : elle a couvert son territoire de monuments qui durent encore, et cependant, à cette époque reculée, dégradés déjà par le temps : elle a conquis et bouleversé l'Afrique et l'Asie ; elle a usé deux civilisations, traversé deux périodes deux ou trois fois millénaires. Thèbes même n'était pour ce peuple qu'une métropole moderne ; longtemps après Memphis, elle ne fut la capitale que du Moyen et du Nouvel Empire. Et l'on peut dire sans aucune exagération que les siècles sont à peine pour cette histoire ce que sont les années pour les autres nations.

Et ce qui nous atteste ces faits merveilleux, qui épou-

vantent presque, qui longtemps ont laissé les hommes incrédules et incertains, ce sont des dates et des événements consignés en des textes dont on ne saurait plus aujourd'hui méconnaître ni le caractère authentique ni l'exacte interprétation.

A la vue de ces ruines et sous l'impression de tels souvenirs, il semble que les yeux se dessillent, qu'une lueur subite éclaire la pensée et que, pour un instant bien court, l'esprit voie et comprenne au delà de notre humaine faiblesse.

Mais il faut redescendre pour regagner Louxor ; déjà le soleil s'incline vers la crête des monts de Libye et couvre obliquement la plaine d'un voile de lumière.

Les temples et les palais de Thèbes constituent le centre d'explorations assurément le plus riche de l'Égypte. On peut encore les parcourir en toute liberté, à la différence de ces pays où le visiteur doit franchir un tourniquet et subir la compagnie forcée d'un gardien. Ce n'est pas qu'il soit très facile de s'assurer cette indépendance et cette solitude. Sur l'avenue de Karnak, par exemple, les obstacles, les embûches s'échelonnent. Je ne parle pas des mendiants qui s'attachent à vos pas ; des enfants bicharris, au petit corps de bronze, qui se tiennent par le bras en une longue rangée, barrent le chemin et, à votre approche, émules des derviches, s'inclinent par saccades en poussant des hurlements rauques. Mais ce sont les guides marrons, les officieux importuns, tous quémandeurs de bachichs : ils vous poursuivent de leurs offres, de leurs recommandations, vociférant des prières, des conseils ou des objurgations parfois impérieuses. Donner serait entretenir le mal et

provoquer un redoublement de supplications : leur dire *Emshi* « Va-t'en », ou *Mafich* « Rien », serait entamer un colloque où vous n'auriez pas le dernier mot. Mais ne vous emportez pas, comme cet Allemand qui aurait voulu, me disait-il d'un ton de fureur concentrée, voir toute cette race traînée au bord de la mer et précipitée sans pitié ; il ne se doutait pas qu'en parlant ainsi, il montrait bien le fond de sa nature teutonne. Ne manifestez même pas d'impatience ; ce serait pour ces gens, observateurs et rusés comme des enfants, un sujet de curiosité et de vif intérêt. Il n'est qu'un moyen, mais il réussit... à la longue ; c'est de les ignorer, c'est d'opposer à ce tumulte une indifférence complète, d'avancer impassible et le regard perdu, comme si vous aviez à gravir cette montagne des Mille et une nuits, par le chemin bordé de pierres noires, où se fait entendre un bruit terrible d'injures et de menaces, auxquelles il faut rester sourd pour n'être pas métamorphosé.

Au seuil du Temple se présente un génie familier, l'Arabe commis à la garde des ruines : vous possédez un talisman qu'il suffira de lui montrer ; à cette vue, il portera respectueusement la main à son front. C'est votre carnet de visite des monuments antiques, dont vous avez dû vous munir à votre départ du Caire.

Mais au retour, comme à la descente de la montagne enchantée, les obstacles ont disparu. Toute cette population parasite attirée par le passage des voyageurs, et qui ne donne pas, est-il besoin de le dire, une juste idée du peuple d'Égypte, mendiants, enfants, vendeurs de fausses antiquités, scarabées ou statuettes, est rentrée dans ses huttes. A cette heure du soir, vous ne rencon-

trez plus sous les palmiers de l'avenue où se jouent les rayons du couchant, que les fellahs, discrets travailleurs des champs, ou, plus loin, ceux qui déblaient le sol aux fouilles de Louxor. De la chaussée surélevée, vous découvrez au loin la campagne verdoyante ; sur les berges du chemin, un buffle tourne lentement la roue d'une sakyèh qui répand l'eau d'un canal à travers les cultures. Tandis que l'obscurité tombe, le ciel s'illumine ; les bosquets de dattiers et les maisons de Louxor se découpent en silhouettes noires sur l'occident, coloré d'une vive lueur orangée qui se dégrade en rouge et lentement s'assombrit.

Le charme des pays d'Orient ne me semble pas se dégager ni le pittoresque même saisir l'œil tout d'abord. Les lectures faites, les estampes, les tableaux blasent l'esprit par anticipation, si bien qu'aux premiers jours vous ne faites guère que reconnaître ce que vous croyez avoir vu déjà. Et comme les représentations figurées avaient été choisies, du moins dégagées de tout élément banal ou vulgaire, vous jugez l'aspect de la réalité même presque au-dessous de vos prévisions.

Mais vienne tout à coup quelque motif inattendu où les lignes, les couleurs et le cadre s'harmonisent en une combinaison heureuse, vos propres dispositions aidant, alors c'est une révélation qui surprend l'esprit et lui ouvre à deux battants les portes de ces régions vraiment inconnues.

C'est ainsi que m'était apparue la berge inclinée qui forme le port de Kénèh. Les dahabiehs et les barques accostées le long de la rive, quelques bouquets de dat-

tiers et la foule animée des indigènes offraient un spectacle curieux et chatoyant : des enfants, des nègres demi-nus, halant un cordage, s'empressant autour des bateaux, piétinaient dans la boue noire du fleuve. Sur la crête un groupe de palmiers diversement inclinés abritait deux ânes qui se frottaient l'échine : plus loin, défilait une caravane d'Arabes superbement drapés de couvertures rouges ou orange vif, de tons éclatants. Les uns poussaient leurs bourriquets au galop ; les autres regardaient impassibles, juchés sur la bosse de leurs dromadaires : derrière eux, les femmes, la tête enveloppée de longs voiles noirs, pliaient sous leurs fardeaux. Adossés contre la falaise brune, des fellahs, un chiffon à la ceinture, au grand corps maigre, d'une couleur vigoureuse bronze florentin ou chocolat, admirablement modelé, et dont les muscles saillants miroitaient sous la lumière, travaillaient aux chadoufs. Ils se penchent alternativement et se redressent pour remplir en le renversant d'un coup vif au-dessus du fleuve leur panier suspendu par une corde : puis ils l'enlèvent à l'aide du grand balancier muni d'un contre-poids de limon et versent l'eau d'étage en étage jusque dans la rigole d'arrosage d'où elle va se répandre à travers les champs. Infatigables, ils semblent dans leurs gestes automatiques, suivre autant qu'imprimer ce mouvement d'oscillation régulière qui anime toute la machine et tiennent cependant leurs regards fixés sur notre bateau qui démarre et s'en va.

De même c'est à Louxor que j'avais eu la première impression de l'Égypte pharaonique. Nous étions arrivés le soir et aussitôt nous nous dirigions vers le temple par les détours de la petite ville arabe. Une longue rue

étroite, sorte de bazar à peine éclairé par les falots tremblotants des boutiques, débouche sur un carrefour obscur. A l'extrémité opposée, s'ouvre une excavation profonde qui se continue à droite vers le Nil; au delà, deux hauts pylônes projettent leurs grandes ombres et, sur la gauche, on reconnaît l'obélisque solitaire.

Mais, dans cette nuit, je vois confusément trois statues colossales sortant à demi de la fosse, figures mutilées qui se détachent sur le mur noir du portail, et, subitement, cette apparition inattendue donne le frisson. Vous croyez apercevoir les fantômes gigantesques des pharaons troublés dans leur repos : ils surgissent comme s'ils étaient contraints de répondre à quelque évocation pour révéler le secret de leur histoire; vous songez à ces grands Italiens de la Divine Comédie qui dressaient un front hautain hors de leur tombe entr'ouverte.

Au delà d'une première cour, le péristyle est aujourd'hui dégagé des décombres et des terres amoncelées par les siècles. Le large disque de la pleine lune s'élève au-dessus du terrassement; il éclaire le minaret blanc d'une mosquée bâtie sur cette butte. Les rayons se répandent au travers des colonnades et, sous la lumière bleuâtre, entre chaque fût, une haute statue se tient droite sur un socle plat, la jambe gauche tendue, les bras le long du corps, ayant en main son cartouche gravé. Ces colosses pour la plupart sont décapités et ont subi maints outrages. Un seul, demeuré plus longtemps enseveli, est intact. Retiré dans l'enfoncement d'une galerie, à la base du terrassement qui l'a protégé, il semble s'avancer hors des ténèbres.

Quelques jours plus tard, revenus à Louxor, nous

revîmes à la clarté du soleil cette assemblée de géants qui donne au temple une physionomie très distincte. Comme à Karnak, l'édifice s'est successivement agrandi par juxtaposition. La haute colonnade aux chapiteaux évasés qui soulève si fièrement la ligne de son architrave, le second péristyle aux fûts lotiformes, les chambres qui environnent le sanctuaire sont l'œuvre d'Amenhotep III, le dernier grand roi de la XVIIIe dynastie.

Toutes ces constructions, orientées du nord au sud, à la différence des autres monuments de Thèbes, bordent la rive même du fleuve, et, vues du Nil, elles présentent aux regards leur profil à la fois symétrique et varié. Les fouilles pratiquées les exposent aujourd'hui aux inondations périodiques: nous comprenons ainsi combien le fleuve a dû par ses alluvions séculaires exhausser à la fois son lit et les rives où se déposent les couches annuelles de limon. Ce temple qui certainement devait autrefois dominer la plaine et braver l'atteinte des débordements, se trouve maintenant non seulement en sous-sol, mais au niveau même du Nil qui, à l'époque des crues, baignera les soubassements et le pied des colonnes, si l'on ne couvre d'une forte digue le périmètre du temple.

Aussi avait-on peu vanté jusqu'à présent l'intérêt de ces ruines, parce qu'elles étaient enfouies sous un amoncellement de décombres et de masures. Une armée de terrassiers enturbannés et vêtus de robes bleues travaille, déblaie et nivelle, découvre l'antique dallage, pousse les wagonnets.

Ici on est d'ailleurs entouré d'une animation toute moderne. En arrière du sanctuaire, c'est un hôtel dont

les jardins longent l'enceinte ; sur la berge que soutient un quai pharaonique, stationne ou circule la population indigène, s'agite sans cesse le va-et-vient des touristes, des âniers, des matelots, des bateliers. Les canges, les dahabiehs, toute une flottille est amarrée sur la rive, entrecroisant comme une ramure ses vergues et ses mâts pavoisés, ses cheminées multicolores. Sur le quai, un groupe de maisons blanches rompt la ligne du temple entre la colonnade et les pylônes; plus bas, on voit flotter sur des hampes les pavillons des consulats. Cette partie antérieure du monument, le portail et la première cour, se dégage à peine du sol et de la ville moderne ; les talus de déblais cachent encore à l'extérieur le soubassement des murailles, des pylônes et de l'obélisque.

C'est Ramsès II, le héros de la XIX[e] dynastie, le Sésostris de la légende qui les a édifiés vers le milieu du XIV[e] siècle. Il condamna sans doute à ce travail les Hébreux persécutés et les esclaves nègres que des razzias périodiques ramenaient du fond de l'Éthiopie. Il a gravé ses exploits en Asie sur la face des pylônes ; il s'est représenté sur les parois des murs, conduit à Osiris par Thoth et Anubis : sur les fûts sculptés, le pschent en tête, droit et les bras tendus, en signe d'adoration, devant Ammon et Khons. Il a répété son image dans les colosses adossés contre le portail, dans les statues hautes de six mètres dressées tout autour du péristyle.

C'est lui enfin qui se tient debout, retiré comme au fond d'un sanctuaire ; sa tête énorme surgit dans l'ombre de la muraille chargée d'hiéroglyphes. Le torse est découvert, les jambes nues ont un modelé puissant et

sobre ; les reins sont revêtus d'un pagne rayé, orné du cartouche royal ; le visage a des traits arrondis ; l'arcade et l'orbite de l'œil dessinent une courbe allongée qui rend le regard plus ouvert et plus calme ; les joues sont pleines, les narines légèrement élargies ; la bouche a ce sourire énigmatique qui rappellerait presque les marbres d'Égine, sans la dimension et surtout le caractère colossal qui donnent à toute cette figure une majesté singulière. Le front porte cette grande coiffure plate, le claft, dont les ailes retombantes sont ramenées en avant des épaules : elle encadre symétriquement le visage et ajoute encore, par la précision de ses lignes, à la grandeur et à la fermeté imposantes de la physionomie.

Sur le même piédestal, le roi a fait placer l'image de sa femme Nefert-Ari, qui partout l'accompagne. Mais comme il convient à l'orgueilleuse dignité du pharaon, la taille se mesure à l'importance relative du personnage ; la statuette de la reine, modestement appuyée contre un cippe au second plan, n'atteint pas au jarret de l'Horus vivant, Ramsès, le roi-soleil, maître du monde, fils aimé d'Ammon-Ra.

Nous retrouvons encore les grands souverains des XVIII[e] et XIX[e] dynasties sur la rive gauche du Nil. Mais tandis qu'à Louxor et à Karnak, les temples, tout en célébrant les hauts faits des pharaons fondateurs, étaient des édifices religieux, destinés au culte et consacrés aux dieux, nous devons voir dans les monuments de la Thèbes funéraire des sanctuaires élevés à la mémoire des rois défunts ; à la fois chapelles et salles de réunion aux jours de fêtes ou d'anniversaire, annexes extérieures

des hypogées que recèlent les gorges sauvages de la montagne.

En franchissant le Nil, en effet, les anciens Égyptiens allaient vers les régions funèbres de l'Amenti, le pays des morts, où des épreuves redoutables attendent Osiris, où le soleil s'abaisse et disparaît chaque soir au fond du désert libyque pour accomplir son trajet souterrain avant de renaître à l'Orient.

Une traversée en barque à voiles sur les eaux irisées par les rayons du matin; un transport à dos d'homme sur une rive plate, encore submergée; un temps de galop au milieu des cultures et des plantations; de longues dunes de sable fin où l'on enfonce; un second bras du fleuve; les cris, les disputes, les gesticulations bavardes des âniers; les cabrioles des baudets tout pimpants qui font jaillir autour d'eux des gerbes humides et sautent dans leur chaland; un nouvel embarquement; puis une berge escarpée encombrée de mendiants, et l'on se trouve enfin rendu sur la terre ferme, au seuil de la plaine que l'inondation annuelle recouvre de son limon fécondant.

Voici maintenant le spectacle de l'activité patiente du fellah. Nous franchissons des canaux surélevés dont les écluses distribuent l'eau. Les chemins sont tracés à travers les champs de blés mûrissants, d'orge et de lentilles. A côté de nous passent des chameliers, des femmes et des enfants conduisant leurs ânes ou tirant la longe de leurs buffles. Ici grince une sakyèh, grande roue horizontale, mue par un ou deux bœufs. La machine, au moyen d'un engrenage, fait tourner verticalement un chapelet de vases en terre. Ces récipients

superposés plongent dans la rigole, puisent l'eau, remontent, et, poursuivant leur course circulaire, vont la verser dans un bassin supérieur d'où elle s'écoule au niveau des terres. De grands vergers de dattiers sont entourés de murs bas et dégradés où se tordent les cactus. Le sol s'élève insensiblement et déjà les escarpements de la chaîne libyque poussent leurs promontoires stériles où surgissent les ruines de la nécropole.

Assis à l'entrée d'un temple funèbre qui a complètement disparu, les colosses monolithes de Memnon, hauts de vingt mètres, observent l'attitude hiératique, les jambes parallèlement repliées, les bras au corps et les mains sur les genoux, le buste ferme, la tête droite et coiffée du claft. Aucun trait du visage ne subsiste, comme si le temps avait jeté sur ces images un voile à jamais impénétrable. Des tremblements de terre brisèrent même la statue du nord et la surface aux fissures granuleuses que découvrit la cassure du grès brèche, rafraîchie et humectée par la rosée de la nuit, se mit à saluer l'aurore de tintements cristallins.

On sait quels récits merveilleux, inspirés par ce phénomène aux Grecs et aux Romains, redoublèrent la célébrité de ces statues légendaires. Les inscriptions que l'on retrouve sur le socle conservent les témoignages de cette admiration, qui se tut et prit fin quand les restaurations ordonnées par Septime Sévère étouffèrent subitement la voix du colosse.

Contre le piédestal, Amenhotep III a fait placer l'image de sa femme Taïa dont le nom rappelle un épisode longtemps inexplicable de l'histoire pharaonique.

Cette reine d'origine étrangère, asiatique peut-être, exerça sur son fils, jeune encore et faible d'esprit, un ascendant absolu qui produisit dans l'État des bouleversements extraordinaires. Amenhotep IV, en effet, transportant le siège de son empire sur les confins de la Moyenne-Égypte, fonda une nouvelle capitale, Tell-el-Amarna. Thèbes fut abandonnée et déchue. La religion nationale, jusque-là immuable, subit une épreuve terrible. Ammon vit ses temples désertés, ses tables votives brisées, ses statues mutilées. Au culte des anciens dieux, on substitua celui d'Aten, le disque solaire, divinité sémitique et venue sans doute du pays même de la reine Taïa. Maîtresse du gouvernement, elle aurait ainsi inculqué à son fils et imposé autour d'elle les traditions et les croyances de sa race. Révolution qui, s'exerçant sur l'art même, devenu plus souple et plus libre, troubla profondément l'Égypte, compromit les conquêtes des Thoutmès et fit disparaître la XVIII[e] dynastie, si glorieuse à ses débuts, dans le désordre de luttes continuelles et de violentes réactions.

Une autre reine, plus illustre encore, la régente Hatasou, qui préluda aux victoires de Thoutmès III, a construit sa demeure éternelle à Deïr-el-Bâhari, dans l'escarpement de la montagne. C'est au fond de cet amphithéâtre de rochers qui encadre les colosses de ses parois ravinées, sauvages, mais embrasées de reflets éclatants. Du front abrupt descend une pente pierreuse, entrecoupée de gradins, de tertres et d'éboulis, sillonnée de sentiers raboteux, creusée d'excavations où l'on voit en passant les trous noirs d'une multitude de tombes. Les nécropoles se succèdent, Abd-el-Gournah, l'Assassif,

escaladant les collines depuis la lisière des champs cultivés, jusqu'au pied même de la falaise. Là s'ouvrent côte à côte en longues files régulières, parfois étagées sur deux rangs, les portes rectangulaires des hypogées qui regardent la plaine.

Comme le temple d'Hatasou est immédiatement adossé contre la montagne, il se compose d'une série de terrasses et de péristyles superposés jusqu'au spéos ou sanctuaire souterrain. Sur les pans de murailles on a représenté en bas-reliefs peints la triomphale expédition dans le pays de Poun.

Les Égyptiens y trouvaient des produits précieux en même temps qu'un lieu d'entrepôt pour le commerce avec des contrées plus lointaines encore. Par ces côtes du Somâl ou du Yémen, ils avaient accès sur la mer des Indes, où s'ouvraient à leur ambition et à leur esprit de négoce des perspectives illimitées. Ce fut pour les troupes d'Hatasou, si l'on en juge aux tableaux de Deïr-el-Bâhari, une conquête sans combat. Aussi assistons-nous plutôt à des scènes toutes pacifiques et presque champêtres. Sous l'un des péristyles, ce sont des bateaux à la proue élégante qui naviguent vers les rivages de Poun ; puis les indigènes, surpris par ce déploiement de puissance disciplinée, s'empressent et multiplient les signes de soumission ; ils paient tribut et nous voyons s'amonceler devant les chefs égyptiens l'ivoire, les bois précieux, les aromates ; on leur amène des léopards, des girafes et des singes que l'on retrouve au moment de l'embarquement courant à travers les agrès. Vous diriez en effet le retour d'une mission scientifique, à voir ces navires chargés d'animaux rares et vivants, d'arbres entiers rapportés

dans des paniers, pour être évidemment replantés en Égypte; tentatives d'acclimatation au XVIIe siècle avant notre ère.

Ailleurs la rentrée des troupes: les soldats, bien découplés, défilent d'un pas rythmé, et leur allure dont on sent la cadence me rappelle aussitôt ce petit bas-relief grec du Vatican, d'un trait si pur, qui montre un groupe de guerriers exécutant la danse de la pyrrhique. Enfin voici le grand sacrifice d'actions de grâce; les génisses, les gazelles sont égorgées; prêtres et soldats portent vers l'autel les membres dépecés, des fruits, des oies, des offrandes de toutes sortes.

On ne peut trop admirer la fraîcheur et la naïveté de ces représentations; lignes, gestes, couleurs ont un charme singulier qui s'explique à la fois par la spontanéité visible de l'inspiration et l'extrême culture de l'auteur. C'est une œuvre née à ce point unique et culminant de l'art national où le génie individuel allie encore la sincérité originale à une tradition déjà savante. Joignez-y une observation attentive et soutenue des plus menus détails de la vie, qui seule explique ce frappant caractère de réalité.

Ainsi quel mouvement mieux rendu que celui de cette vache paissant dans une prairie? Gourmande, elle promène son mufle dans l'herbe fleurie, saisit prestement d'un tour de langue et amène les touffes savoureuses.

Au fond du temple, Hatasou est allaitée par la vache Hathor; mais partout ailleurs le nom, les cartouches, les emblèmes de la glorieuse reine ont été martelés ou dégradés au cours d'une de ces terribles révolutions

intérieures qui bouleversèrent cette nation, tenue jadis pour un parangon de stabilité politique.

Sous une autre galerie extérieure, des fleurs de lotus, des oiseaux gigantesques, éperviers, aigles ont un port véritablement héraldique ; puis, avec la même netteté de traits, la même pureté dans le dessin de ces fermes profils, une suite de sacrifices offerts à toute une assemblée de dieux et de déesses à tête de lionne, de chacal, d'épervier, d'ibis.

Les bas-reliefs de ces temples, malgré la similitude générale du style, présentent néanmoins une grande variété dans l'exécution, qui se modelait sur le caractère et l'importance du sujet traité. Nous y trouvons aussi bien des tableaux de genre, gracieux ou comiques, pleins de vie, d'élégance, de gaieté même, que de grandes représentations épiques ou religieuses. Les Égyptiens mesuraient le plus souvent d'après ce même principe la dimension de l'œuvre et consacraient à l'anecdote ou aux scènes de mœurs et d'intérieur un champ moins étendu qu'à la glorification des dieux ou des rois. Enfin le procédé même différait, selon que l'artiste se contentait de graver simplement le profil de ses figures par un sillon incisé dans la paroi, ou les sculptait en saillie ; ou bien encore, ce qui protégeait le tableau et ménageait des jeux d'ombre et des ressauts plus vigoureux, l'image se détachait en bosse dans le creux pratiqué autour d'elle sur la muraille.

A la lisière des champs de terre noire que l'inondation recouvre, les trois édifices funéraires qui précèdent les nécropoles rappellent la XIXe et la XXe dynasties. Le premier au nord, le temple de Gournah est,

d'après les sculptures, alternativement consacré à Ramsès Ier par son fils Séti Ier Menephtah et à ce dernier par Ramsès II.

Relevant l'Égypte d'une décadence temporaire, les deux premiers pharaons de la XIXe dynastie parvinrent à reconstituer l'empire de Thoutmès III, et frayèrent les voies aux brillantes victoires de Ramsès Meïamoun. On débouche sur une esplanade rocailleuse, large et bien dégagée, qui domine la plaine environnante. Là se déploie l'ordonnance robuste et simple de la façade. Huit colonnes massives, cannelées en tiges de lotus, encadrées de deux portes, soutiennent encore l'entablement et les dalles qui recouvrent le portique. L'intérieur, qui présente les plus nobles proportions, est formé d'une grande salle hypostyle et de chambres latérales. Mais telle est la dévastation qu'on ne peut les parcourir librement. On enjambe les blocs écroulés: l'entassement s'élève presque jusqu'au linteau des portes. Les sculptures, fines et d'un grand style, ont une sobriété, une gravité toute hiératique. Les pharaons adorent les divinités de Thèbes qui, en retour, les accueillent, les font participer à leur essence surhumaine; ce que l'on voit par une image souvent répétée dans ces bas-reliefs funéraires: la déesse Mout, femme et mère d'Ammon-Ra, nourrit Ramsès de son lait; Hathor, qui donne le jour à Horus, le soleil levant, porte Séti dans ses bras; filiation divine qui autorise les monarques à s'asseoir eux-mêmes sur l'autel, à porter au front l'uræus, à prendre en mains le sistre et la croix ansée pour s'offrir à l'adoration de leurs descendants.

La différence des temps et de l'esprit du règne est

bien marquée par le contraste que présentent les bas-reliefs du Ramesseum. A l'inspiration théocratique succèdent l'animation et le désordre des scènes belliqueuses.

Le fastueux Sésostris, qui célèbre sa propre mémoire, insiste avant tout sur ses hauts faits militaires. Comme à Louxor, il s'est érigé des statues gigantesques : mais ici, parce que déjà s'accomplit son pèlerinage dans les régions inférieures, il a donné à son image la figure d'Osiris, le soleil nocturne. Tel est le sens des cariatides du second portique, dont le bas du corps est enveloppé d'une gaîne en forme de momie, et qui, les bras croisés sur la poitrine, tiennent en mains le sceptre, le fouet et les divers emblèmes du dieu d'Abydos. Tout à côté s'étendent sur le sol les débris presque méconnaissables du colosse monolithe qui représentait Ramsès II sur son trône, taillé dans un bloc de granit rose : débris pareils aujourd'hui à des masses erratiques qu'auraient pu seuls charrier les glaciers d'un autre âge géologique.

Mais je vois dans les bas-reliefs des deux pylônes le principal intérêt du monument. C'est l'épisode héroïque du règne de Ramsès, dont il a répété le tableau à Louxor, à Ibsamboul, ici surtout, comme la démonstration éclatante de sa bravoure individuelle et de sa constance d'âme. Il est certain, même la part faite à l'exagération poétique, que le trait est glorieux, bien qu'il soit à l'honneur plutôt du soldat, que du chef d'armée. Pentaour en a composé le récit épique que nous ont conservé les inscriptions de Thèbes ; nous y retrouvons le grand souffle qui inspira tour à tour les poètes et les sculpteurs de l'Égypte antique. Il est intéressant de

rapprocher ces manifestations littéraires et artistiques de la même pensée.

A l'avènement de Ramsès II à peine âgé de dix-huit ans, un frémissement de révolte courut parmi les populations soumises au delà des frontières. Les Éthiopiens ramenés sous le joug, il fallut, quatre ans plus tard, marcher contre une coalition redoutable formée au nord de la Syrie. Les Arméniens, les Assyriens, les Khétas surtout comptaient envahir la Palestine et forcer l'entrée du Delta. A cette ligue s'étaient joints les riverains de la mer Égée ; et nous trouvons ici, pour la première fois dans l'histoire, les noms des Dardaniens, des Lyciens, des Mysiens, auxiliaires des Khétas. Pour prévenir leurs desseins, Ramsès réunit toutes ses troupes ; il gagne la vallée de l'Oronte et se trouve bientôt en présence des confédérés. Mais les généraux égyptiens, trompés par une ruse de guerre, s'enfoncent vers l'Euphrate ; le roi, accompagné d'un faible détachement et de sa garde, poursuit sa marche dans la direction de Kadesch, comptant surprendre cette forteresse. Il tombe inopinément sur les avant-postes Khétas ; toute l'armée ennemie est devant lui et le sépare des siens. L'audace du Pharaon déconcerta l'habileté de cette manœuvre.

A peine suivi de sa garde, il lance son char de guerre sur les lignes profondes des Asiatiques, il les rompt, accable de ses flèches les soldats terrifiés par cette témérité surhumaine.

Nous le voyons, sur le premier pylône du Ramesseum ; sa taille est gigantesque ; ses deux chevaux, empanachés de plumes d'autruche, renversent les Khétas qui sont écrasés sous les roues ; devant lui, c'est une indes-

criptible confusion, les ennemis s'entassent dans leur fuite, multiplient les gestes éperdus de l'extrême terreur; c'est une figuration animée, grotesque parfois, de l'épouvante et de la déroute.

L'hésitation qu'inspire aux chefs Khétas la surprise de cette impétueuse attaque, donne aux généraux égyptiens le temps d'accourir. L'égalité du combat est rétablie; une lutte générale s'engage. C'est le tableau du second pylône. Ramsès, tout enflammé de son premier exploit, charge maintenant à la tête de toutes ses troupes : rien ne résiste à cet élan ; les ennemis dispersés ne songent plus qu'à échapper au massacre ; ils se jettent dans l'Oronte où la plupart se noient.

« Leurs cœurs faibliront dans leur poitrine et tous leurs membres s'amolliront. Ils ne sauront plus lancer les flèches et n'auront plus de force pour tenir la lance. Je vais les faire sauter dans les eaux comme y plonge le crocodile; ils seront précipités les uns sur les autres et se tueront entre eux. »

Cette promesse d'Ammon-Ra se trouve réalisée, et le texte du poème est l'exacte description des tableaux du pylône.

Ramsès, à la première heure du péril, s'est adressé au dieu de Thèbes : il lui demande la cause de cet abandon et invoque son secours: « N'ai-je pas marché sur la foi de ta parole: je t'ai immolé trente mille bœufs, je t'ai construit des temples et c'est moi qui t'ai fait dresser des pierres éternelles; je t'invoque, ô mon père; mes archers et mes cavaliers m'ont abandonné quand je criais vers eux. Mais je préfère Ammon à des milliers d'archers et de cavaliers, fussent-ils tous réunis ensem-

ble. Les desseins des hommes ne sont rien ; Ammon l'emportera sur eux. »

Et le dieu répond à l'appel de son fils : « Me voici ; je suis ton père le Soleil ; ma main est avec toi. J'ai jugé ton cœur ferme et le mien s'est réjoui ; ma volonté s'accomplira. »

Ici encore nous retrouvons en présence le dieu et le roi ; mais tandis qu'au temps de Thoutmès III, Ammon énumérait ses bienfaits tout gratuits à son protégé qui l'écoutait dans un respectueux silence, deux cents ans plus tard, c'est Ramsès Meïamoun qui rappelle à la divinité les sacrifices qu'il lui a offerts, les temples somptueux, les obélisques qu'il lui a dédiés ; il réclame son assistance au moment de l'épreuve comme un retour légitime.

Remarquons aussi que le pharaon s'attribue une place plus rapprochée du dieu ; ce n'est plus seulement dans le sang royal qu'il puise la filiation divine d'où procédait l'apothéose des monarques. Il justifie la sienne par sa vertu propre, par sa vaillance et l'éclat de ses triomphes. Il prend son rang parmi les dieux et, conduit par eux, nous le voyons sur un autre bas-relief se présenter en fils et en égal devant Ammon, Mout et Khons, la trinité thébaine.

Est-ce la marche des idées, un effet du mouvement social ? Ne serait-ce pas plutôt la marque de l'humeur même du souverain, du caractère individuel de Ramsès ? Figurez-vous l'excès d'orgueil où fût sans doute arrivé Louis XIV, auquel on peut à certains traits historiques comparer Ramsès II, s'il eût joint en sa personne à la dignité royale la vaillance prestigieuse d'un Condé.

Mais comme Louis XIV cet autre roi-soleil, le fils de Séti Ier abusa de la puissance qu'il reçut de ses glorieux prédécesseurs. Il tendit outre mesure les ressorts de l'État, et l'exagération des efforts qu'il imposa à la nation l'épuisa et donna le premier signal de la décadence. D'autres souverains avaient marqué leur règne par d'aussi grands exploits. Mais quinze cents ans plus tôt, au temps du Moyen Empire, les Aménemhât et les Ousortesen de la XIIe dynastie, comme les Philippe-Auguste et les saint Louis de notre moyen âge, avaient su par des conquêtes utiles et durables assurer les frontières naturelles de leur empire, fonder la puissance extérieure de l'Égypte et donner au dedans une impulsion magnifique aux œuvres de la civilisation. Ils édifient les forteresses de la seconde cataracte, ouvrent le Fayoum, toute une province, à l'irrigation fertilisante du Nil, ils construisent les temples, aujourd'hui disparus, d'Éléphantine et d'Héliopolis. Ils favorisent enfin la renaissance de la culture intellectuelle, des arts, de la sculpture surtout qui détermine alors son véritable caractère national, la grandeur des lignes, l'élégance des formes, la vérité des attitudes, mais qui peu à peu va subir le joug d'un canon symbolique.

De même la XVIIIe dynastie, qui avait chassé les Pasteurs, dut les poursuivre jusqu'au fond de l'Asie Mineure; mais pour vouloir étendre sa suprématie à ces contrées lointaines, elle compromit déjà l'équilibre et la sécurité de l'empire. A ce danger Ramsès II ajouta l'excès et les manifestations ruineuses de son orgueil; il exténua son peuple par plus de vingt années de guerres; il répandit au dehors la haine du nom égyptien,

en jetant dans ses carrières, en sacrifiant à ses constructions les captifs ramenés d'Assyrie, les nègres razziés au Soudan, les Hébreux qui préparent leur Exode. Aussi le superbe Ramsès laissa-t-il après lui l'Égypte énervée au dedans, affaiblie au dehors, entourée d'ennemis.

Et cependant, après les dévastations sauvages des Impurs, après le départ des Israélites qui emportaient avec eux un sérieux élément de force et de richesses, le second roi de la XX[e] dynastie, Ramsès III et quelques-uns de ses successeurs donnèrent encore aux fils de Ménès leurs derniers jours de gloire.

Puis Thèbes retombe dans l'abandon et c'en est fait de ces pharaons d'une grandeur épique à laquelle le retentissement de conquêtes démesurées et l'illusion d'un passé lointain ajoutent le merveilleux des légendes.

Les rois Saïtes, les Ptolémées s'abaissent aux proportions communes. Cette histoire de plus de mille années encore n'est plus que celle d'une longue décadence, de rivalités intérieures, de compétitions sanglantes qu'interrompent à peine, grâce à la paix ou au génie d'un homme, quelques retours de fortune.

C'est Ramsès III et la XX[e] dynastie que nous trouvons à Médinet-Abou et aux tombes royales de Bab-el-Molouk.

Comme Karnak, en dimensions restreintes toutefois et sur une étendue moindre, Médinet-Abou n'est pas un édifice isolé, mais une collection de sanctuaires et de monuments commémoratifs qui donnent à leur seul aspect une juste idée de la vie guerrière et de la puissance souveraine de leur fondateur. A côté d'un temple de Thoutmès II, Ramsès III a couvert de bas-reliefs les

murailles d'un pavillon précédé de tours triomphales. Puis, sur les surfaces immenses de deux pylônes, des deux vastes cours entourées de galeries hypostyles, et du pourtour extérieur, se déroulent l'image et le récit de son épopée militaire; tableaux de combats livrés pour refouler le flot montant des barbares d'Asie ou d'Afrique, de batailles navales où l'on voit se heurter à la flotte égyptienne les barques montées par les marins de Cilicie, de l'Archipel et du Pont-Euxin; ensuite le retour du pharaon dans sa capitale, le cortège des vainqueurs, les cérémonies religieuses, le défilé des prisonniers auquel l'exactitude de l'observation et l'habileté de main donnent toute la valeur d'une nomenclature authentique des races vaincues.

Dans les inscriptions, c'est le roi lui-même qui prend la parole pour exalter ses victoires : « Moi, Ramsès, j'ai agi comme le héros qui connaît sa force..... Ceux qui se sont approchés de mes frontières ne moissonneront plus... J'ai effacé ces peuples comme s'ils n'eussent jamais existé. »

Dans ces péristyles où les rangées de colonnes lotiformes alternent avec les piliers à cariatides osiriennes, la somptuosité un peu lourde de la décoration et l'ampleur massive de l'architecture dénotent l'effort d'un art qui cherche encore à faire grand, mais qui déjà se fatigue et va bientôt décliner.

Le temple lui-même laisse à peine émerger ses blocs de pierre dorés par le soleil au-dessus des monceaux de décombres qui l'emprisonnent; ainsi l'Égypte, au temps des Ramessides de la XXe dynastie, luttait contre la barbarie qui assiégeait ses portes. Quand l'antique civi-

lisation fut définitivement vaincue, les indigènes envahirent l'édifice ; les temples des anciens dieux, que les sables n'avaient point engloutis, furent transformés en bourgades misérables, où les coptes et les fellahs s'entassèrent ; masures faites de briques crues, de terre et de paille qui, bâties sur les débris de la veille, s'écroulaient à leur tour, augmentant par leurs amas ces hautes buttes où Louxor, Edfou, Dendérah furent longtemps ensevelis, où d'autres édifices sont encore cachés.

Car cette terre d'Égypte abrite en ses profondeurs d'inépuisables richesses. La nécropole même de Thèbes recèle dans ses hypogées des statues, des peintures, des bijoux, des papyrus que jamais aucun chercheur ne découvrira. De quelque côté qu'on dirige le regard, le sol inégal est sondé, les collines sont éventrées ; mais les fouilles elles-mêmes élèvent de nouveaux décombres et rendent par ce bouleversement le secret plus impénétrable encore.

Et quelle variété dans ces ruines ! Derrière le Ramesseum, une série de longs couloirs en voûtes de briques, semblables de loin aux arches d'un pont, servaient de celliers pour le service du temple ; ailleurs des débris informes de colosses, des enceintes en talus écroulés, des vestiges de chapelles commémoratives de proportions modestes.

Les champs funèbres de Thèbes ne s'ouvraient pas seulement aux pharaons. Pendant une longue suite de siècles, les princes, les prêtres, les hauts fonctionnaires, les généraux, tous ceux qui marquaient par le rang social, les dignités ou la fortune, ont cherché pour leurs tombes une place d'honneur au seuil des sanctuaires



royaux, et la ville des morts avait, comme la capitale prochaine, ses quartiers nobles et ses faubourgs.

C'est là tout un monde nouveau. Les tombes privées nous initient à la vie journalière, aux mœurs des anciens Égyptiens : c'est le tableau changeant de leurs métiers, de leurs jeux, des procédés techniques, des aspects pittoresques de cet âge reculé.

Voici le tombeau d'un prêtre où les peintures nous montrent les travaux des champs ; le labourage, les semailles, la moisson ; les gerbes s'entassent, les esclaves battent en grange et vannent. Les vendangeurs cueillent les grappes sous le couvert des treilles, et, à côté, les raisins sont pressés. Le maître de céans et sa femme, tous deux d'une taille surhumaine, surveillent, donnent des ordres, reçoivent les fruits, les animaux et les fleurs que leur apporte tout un peuple de pygmées. Au registre supérieur, c'est une chasse ; dans un champ de lotus, des oiseaux, abandonnant leurs nids, fuient à tire-d'ailes devant des esclaves en quête ; derrière eux, le chasseur lance des boumerangs en bois dur recourbé, et l'arme de jet vigoureusement lancée va briser le cou des malheureux volatiles qui tombent au milieu des hautes tiges fleuries. A l'autre extrémité de cette chambre, j'admire la dextérité de musiciennes qui font courir sur les cordes de la harpe leurs doigts agiles aux flexions délicates.

Dans une autre tombe, celle de Rekmara, les peintures ont des prétentions plus relevées. Des dieux et des déesses de haute taille président à une procession de nations assujetties où nous retrouvons tous les types des diverses races. Mais, dans un corridor, des charpentiers

travaillent le bois, des briquetiers pétrissent et moulent l'argile ; des sculpteurs taillent un colosse, et, vis-à-vis, une troupe de danseuses égaient les convives assis à un banquet.

Le dessin de ces figurines est à la fois ingénieux et naïf, à ce point qu'on se demande, en voyant à maints détails cette finesse et cette fermeté du trait, si l'artiste n'a pas délibérément parfois simulé la gaucherie archaïque. On se rend compte en effet que l'exécution a été très rapide ; quelques-unes de ces œuvres sont même inachevées. On voit l'ébauche légèrement teintée, ou la simple esquisse au crayon rouge ou noir. La ligne, hardiment lancée, est à peine interrompue par un repentir dont le praticien n'a même pas effacé les traces.

Ces peintures sont faites le plus souvent avec soin, mais toujours en teintes plates, sans ombre ni relief ; les couleurs sont étendues les unes à côté des autres et s'harmonisent selon le goût de l'exécutant par leur seul rapprochement, sans jamais se fondre. C'est donc une enluminure et nous devons à cet égard nous abstraire entièrement de nos habitudes d'esprit. Au surplus l'art égyptien est essentiellement conventionnel. Certains traits, certaines couleurs, certains gestes déterminent d'avance tel objet, tel personnage ou telle action ; nous devons d'abord, pour comprendre les intentions de l'œuvre, avoir comme une clé de ces pratiques évidemment traditionnelles.

Ces caractères se retrouvent dans les tombeaux des Rois, mais avec les différences que commandaient le développement des hypogées de Bab-el-Molouk et la dignité de leurs hôtes. En outre, ces syringes perdues

au fond de la montagne étaient à proprement parler l'asile secret du sarcophage et de la momie royale. Le temple construit dans la plaine où les pylônes et les colonnades déployaient en pleine lumière toute la magnificence de l'architecture égyptienne, célébrait la vie du pharaon dont il conservait la mémoire, et, par conséquent, les bas-reliefs y représentaient les fastes, les épisodes glorieux du règne. L'hypogée est la demeure éternelle, le domaine du mort. On y voit encore, dans certaines chambres latérales, comme au tombeau de Ramsès III, de très curieuses scènes de mœurs, des tableaux champêtres, le labour, les semailles, la moisson; ailleurs des musiciens, des serviteurs s'empressant à la préparation de riches festins ; des panoplies, des appartements luxueusement meublés.

Mais, le long de ces corridors qui s'enfoncent sous le sol, dans les grandes salles ténébreuses soutenues par des piliers, se déroulent les cortèges funèbres, le défilé des nations soumises qui assistent aux funérailles de Séti Ier; le transport de la momie sur la barque symbolique : les migrations de l'âme dans les régions infernales ; puis ses épreuves au seuil de l'Amenti, cet Hadès égyptien ; apparitions fantastiques, supplices infligés par des bourreaux monstrueux, décollations, bûchers en flammes. Aux passages dangereux veillent les serpents dont les replis sans fin ondulent sur les parois, s'allongent des frises aux soubassements, rampent et se tordent autour des portes. Les innombrables Anubis à la tête de chacal s'avancent en lignes symétriques, l'oreille droite, le museau effilé ; les Osiris, au corps de momie, immobiles, à la face pâle, vont recevoir et juger l'âme : suivent

enfin des cérémonies de purification et d'initiation; les sacrifices aux dieux du monde inférieur qui accueillent le héros mort, lavé de ses fautes, admis au séjour de la vie éternelle.

Le visiteur prend sa part de l'horreur religieuse que de tels spectacles inspiraient, quand, au seuil de ces hypogées, il descend dans la nuit, en trébuchant contre les pierres écroulées, en glissant dans le sable fluide, et plonge dans cette atmosphère épaisse et chaude qui oppresse; il entrevoit sous l'éclair du magnésium, ces fresques et ces architectures spectrales, se courbe sous les portes basses, s'enfonce au hasard dans le vide de ces galeries sombres, subitement entrecoupées de pentes rapides ou d'escaliers béants, pour s'arrêter au bord d'un précipice noir: il interroge du regard ces puits, ces corridors qui égarent les recherches, ces excavations inachevées qui découvrent la roche nue ou les terres déblayées et croulantes.

Une telle impression se dégage dès le premier accès de cette gorge sauvage et désolée au fond de laquelle sont creusés les hypogées des rois. Vous laissez derrière vous les rivages populeux du Nil, les cultures verdoyantes de la plaine, toute cette animation rustique et variée. A peine Gournah dépassé, la montagne s'entr'ouvre: un défilé rocheux vous enferme bientôt entre ses hautes falaises. Le chemin trace ses sinuosités à travers les blocs tombés au pied des deux parois coupées à pic, ébréchées, dont les arêtes se dressent menaçantes, esquissant les silhouettes de tours, de courtines rompues et de ruines en désordre. Pas un buisson, pas une herbe; les oiseaux, les insectes fuient ce désert où règne la mort.

Vous n'entendez que le piétinement sec de vos montures sur le sentier rocailleux, et le babil enfantin des âniers. Autour de vous, l'air vibre en ondes de flammes, le ciel implacablement bleu pèse sur les crêtes inégales du double escarpement, dont les calcaires jaunes, effrités par le soleil dévorant, brûlent dans cette fournaise et s'empourprent de colorations violentes.

La vallée se bifurque ; on débouche en face d'une haute montagne qui superpose ses terrasses comme les degrés d'une pyramide. Les flancs abrupts s'écartent pour former le dernier cercle en apparence inaccessible de cet asile des morts. Le sol est bouleversé comme si quelque cataclysme avait creusé ce gouffre ; il est semé de silex éclatés et de nodules qui ont des teintes roussies de pain grillé et affectent les formes bizarres de coquillages, d'ossements, de fragments de crânes.

Un sentier qui s'accroche aux aspérités de l'une des parois escalade l'arête assez étroite qui sépare de la vallée du Nil ce cirque profond. Au bord de la plateforme, la montagne s'abîme sur Deïr-el-Bahari, et tout à coup vous découvrez la plaine de Thèbes, éblouissante, les rives vertes du fleuve, les monts Arabiques et dans ce cadre merveilleux les temples de Karnak, de Louxor, plus près de vous les monticules noirs des anciens villages coptes, les colonnades et les pylônes de Gournah, de Medinet-Abou, les colosses de Ramsès et d'Amenhotep III.

Alors vous redressez tous ces édifices ; vous replacez sur leurs bases toutes ces pierres renversées : dans l'ardente immensité qui se déploie sous vos yeux, vous apercevez s'élevant face à face ces monuments dont le

profil austère contrastait avec la grâce légère des palais, des jardins, des villas thébaines dont rien n'a survécu. Quel devait être l'aspect de cette plaine, quand on voyait les temples reliés par de longues chaussées; l'une qui allait sans doute de Médinet-Abou à Gournah par le Ramesseum; une autre, véritable allée royale, partant de cet incomparable carrefour où se dressent encore les deux Colosses, descendait vers le Nil en face de Louxor. L'avenue des sphinx que l'on découvre aujourd'hui sous la ville moderne reliait les pylônes et les deux obélisques de Ramsès Meïamoun à la haute porte des Ptolémées qui donnait accès aux sanctuaires de Karnak, et là venait aboutir, du Nil, des lacs sacrés, des propylées du Sud, comme les rayons convergents de cette architecture, tout un réseau de voies triomphales, bordées de lions, de sphinx à tête de femme ou de bélier.

Plan gigantesque, qui se mesure à cette perspective, où les monuments que l'on réédifie sur leurs soubassements et leurs pilastres dépasseraient ceux qu'ont autrefois rêvés Martynn et Piranèse !

Le sentier s'incline rapidement ; par une pente oblique, il descend le long d'une paroi verticale, parfois en surplomb au-dessus du temple de la reine Hatasou. Quand je lève les yeux, j'admire ces roches lézardées de haut en bas, hérissées et fauves comme la crinière d'un lion et dont les déchirures crûment découpées, resplendissant d'un éclat intense, tranchent sur les profondeurs azurées du ciel.

Pendant notre séjour à Louxor, un grand marché s'installa sur une place irrégulière, entourée de murs

bas et de jardins où les dattiers balancent leurs panaches. Çà et là quelques maisons couvertes de cannes desséchées, toit rustique que garde un chien hargneux au pelage jaune clair. Ce vaste espace bosselé, défoncé, se creuse au milieu en une large dépression : au fond de cette cuvette, une mare d'eau trouble simule une fontaine.

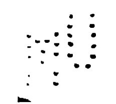
Toute une population s'agite, aux types, aux costumes les plus divers ; nègres du Soudan, fellahs bruns, Arabes olivâtres. Le caprice de chacun règle son costume; longue robe bleue ou noire, largement échancrée à la poitrine sur la chemise blanche ; d'autres sont revêtus de couleurs éclatantes ou tendres, orange vif, rayures roses, vertes, sur fond blanc, gris ou saumon : les uns coiffés du tarbouch enveloppé de cordes en poil de chameau, ceux-là d'amples étoffes blanches, rouges, vertes pour les hadjis et pour les descendants du prophète, enroulées tout autour de la tête et retombant en longues franges sur les épaules.

Au milieu de cette foule orientale d'aspect, circulent les Bicharris venus des déserts du sud, le corps noir d'ébène à demi nu, légèrement drapés de blanc. Les traits de leur visage sont admirables de régularité et de finesse. Cette pureté caucasique offre le contraste le plus surprenant avec la sauvage originalité de la coiffure : les cheveux crépus s'élargissent en touffes épaisses sur les tempes et se dressent au sommet comme une tiare assyrienne. Les jeunes filles nattent leur chevelure frisée et tout enduite de graisse en une multitude de petites tresses qui se soulèvent et augmentent démesurément le volume de la tête : la statue de la dame

Nefert au musée de Gizèh nous en donne à peu près le type et nous prouve que cette mode tenace a des origines d'une antiquité respectable.

Fellahs et Arabes s'empressent autour des vendeurs assis dans la poussière ; les groupes sont disséminés selon la nature des marchandises ; les cannes à sucre encore garnies de leurs feuilles s'amoncellent en buissons hérissés ; le blé, le sésame, le maïs ; les poissons du Nil à l'odeur repoussante ; puis les étoffes multicolores, les nattes de palmiers ; plus loin les cordonniers proposent leurs babouches de cuir rouge. Mais la plus large place appartient au marché des animaux, les moutons noirs, les chèvres jaunes ou blanches, les ânes à l'œil rusé, les vaches, les buffles, les chameaux engourdis qui tendent le cou et promènent en grondant leurs lippes maussades. Une vente conclue fait l'objet d'un écrit que le marchand rédige sur son genou : un autre vérifie ses comptes sur un rouleau. J'entretiens l'un d'eux et mon drogman sert d'interprète. La physionomie intelligente et douce de mon interlocuteur s'éclaire d'un sourire : tout joyeux de mon attention, à son tour il m'interroge, s'informe des animaux que l'on possède en France et s'étonne presque jusqu'à l'incrédulité que nous n'ayons ni chameaux ni buffles. Bon nombre d'ailleurs de ces indigènes ont reçu dans les écoles des missions une instruction élémentaire et savent quelques mots de plusieurs langues européennes. Cette science dont ils sont fiers les porte à une visible sympathie pour ce monde occidental auquel ils se jugent presque initiés.

Dans l'étroite rue du bazar, les boutiques étalent toutes leurs séductions en l'honneur du marché ; des



robes de soie et de cotonnade, des armes, des bijoux d'argent que l'orfèvre martèle devant vous à coups vifs et façonne à votre gré ; puis aussi des quartiers de chevreau ou de mouton, noirs de mouches, des guirlandes de citron, des tas d'oranges, de tomates, des dattes desséchées, fruits et légumes des moins appétissants. En dehors du khan et plus près du temple, des marchands vous épient pour vous proposer au passage leurs antiquités suspectes, et parmi eux, je compte, atteinte grave à la couleur locale, trois ou quatre photographes.

Mais la journée s'avance ; au delà des colonnades, le soleil élargi baigne dans l'or fluide et quand il a disparu, il pare encore son horizon d'une auréole d'un rose vif qui se fond en teintes orangées, répand une nappe vert d'eau, et, par ces dégradations d'une indescriptible délicatesse, va du lilas tendre au bleu sombre du zénith. Le Nil s'illumine d'un jaune aurore, tandis qu'en aval il reflète le ciel sidéral du Nord. Les antennes et les mâts du port, les indigènes groupés sur la berge du fleuve forment des ombres chinoises sur les lueurs de l'occident.

Alors de tous côtés s'éveillent les petites lumières du bazar : sur une place cahotante les marchands de sucreries ont tant bien que mal installé leurs tréteaux où les friandises reçoivent les reflets clignotants des lumignons. La foule circule grave et paisible ; elle se presse surtout à la porte basse des salles où l'on entend ronfler le tambour de basque qui bat la mesure des chants et des danses.

A notre approche, on s'écarte avec complaisance ; quel-

ques-uns nous font signe et nous invitent à pénétrer. Et pourtant, dès l'entrée, vous éprouvez un sentiment d'hésitation. Une chambre nue, enfumée, sous un plafond de bois étayé de perches mal dégrossies; quelques bancs sur la terre battue. On n'est pas tenté de s'asseoir, malgré l'accueil hospitalier des habitués qui se dérangent pour vous céder leur place.

On a tant reproduit et enjolivé le tableau de ces danses qu'il est bien inutile de chercher à rendre une impression plus étrange que plaisante. Quelques jours auparavant, on avait fait venir à l'hôtel trois almées qui nous avaient offert un spectacle dépourvu de grâce et d'imprévu. Mal accoutrées, d'allure indolente, elles répétaient indéfiniment une suite monotone de pas et de gestes au son nonchalant de leurs petites cymbales. Mais le soir de la fête, mieux renseignés, nous vîmes un premier sujet; c'était une danseuse qui présentait vraiment le physique et le costume de son rôle; bien proportionnée et de traits agréables, elle avait une physionomie et une attitude sérieuses, presque solennelles, comme pour un sacerdoce. Ses vêtements, légers et très riches, la paraient sans l'alourdir; sur la tête, sur la poitrine s'enroulaient des colliers de pièces d'or et d'argent. Le rythme de l'accompagnement, la sobriété du geste, le frémissement alternatif, intermittent et très rapide de la poitrine et du ventre, joint à l'immobilité du torse, des jambes et des hanches, vous donnent insensiblement l'illusion que la danseuse, comme la pythonisse antique, subit impassible et inconsciente cette trépidation étrange qui serait l'effet de quelque incantation.

Et par le fait vous vous apercevez que vous êtes sous

le charme de cette mélopée singulière qui, dans le fond de la salle, accélère ou ralentit capricieusement ses notes insaisissables. L'un de ces Arabes accroupis frappe sa darbouka selon une cadence précipitée, basse continue qu'entrecoupe symétriquement un temps fort; un autre fait ronfler une peau tendue sur une caisse en forme de calebasse; deux enfin tirent de leurs rebecs à trois cordes des sons aigus. C'est toujours la même phrase, motif indécis, flottant sur quelques notes, vaguement dessiné dans un bruissement confus. Parfois la mesure se presse, le musicien arrache de son instrument, tantôt un sanglot, tantôt un cri sauvage; il le fait vibrer d'un geste saccadé, ou nerveusement il le fouette de son archet; les deux autres, attentifs, penchent la tête sur leurs timbales qui murmurent et grondent. Vous diriez qu'ils se laissent aller au rythme de la mélodie et s'enivrent de leurs accords. Et sans fin, les mêmes notes s'impriment dans le cerveau, poussées par le battement sourd de l'accompagnement; obsession insensible dont le charme engourdit la pensée. Ainsi vous regardez le vol de l'oiseau qui plane dans les airs, glisse, les ailes tendues, et tourne avec lenteur ses grands orbes qui fascinent.

DEUXIÈME PARTIE

LE NIL ET LA HAUTE-ÉGYPTE

Supposez un vaste plateau de roches et de sables, dont l'escarpement le plus élevé se dresse au-dessus de la mer Rouge et qui, par une pente insensible, s'abaisse jusqu'au seuil oriental du Sahara. Creusez ce plateau de dépressions irrégulières, de vallons sans eau, de couloirs aboutissant à des enceintes coupées à pic ou comblées à demi par les graviers; longs espaces où le regard se perd sur des flancs arides semés de silex et de calcaires rompus, émiettés par les intempéries, champs inégaux qu'un soleil éblouissant revêt d'une couleur fauve ardente, et, par l'éclat de son rayonnement, assombrit à certains moments d'une teinte lie de vin; vous aurez la configuration générale et l'aspect de ce que serait l'Égypte sans l'irruption des courants réunis de l'Abyssinie et des grands lacs équatoriaux.

Le fleuve, pour sortir de la Nubie, perça d'abord les durs granits noirs de la première cataracte qui résistent encore et, çà et là, soulèvent leurs croupes luisantes au-dessus des eaux. Puis il fora les granits roses d'Assouan dont il lave les falaises, et s'ouvrit une étroite issue à travers les grès jaunes de Silsilèh. Cette dernière barrière forcée, il s'élargit à l'aise en fouillant les calcaires, en déblayant les sables du bassin où fut Thèbes.

Il poursuivit sa course et se tailla un lit dans l'épaisseur de roches et de terrains désormais plus friables. Débouchant enfin à la pointe de ces déserts, il jeta dans les flots de la mer toute la masse minérale qu'il continue à charrier, combla les rivages, poussa devant lui pendant les siècles cette ligne incertaine des plages du Delta, créant et façonnant à sa guise le sol sur lequel il étend vers la Méditerranée ses branches sinueuses.

Soit que le courant ait dirigé vers l'ouest le principal effort des eaux, soit plutôt que le plateau libyque, déclive et moins compacte, ait opposé une plus faible résistance à l'érosion, c'est de ce côté que le Nil a surtout agrandi son domaine, tandis que ses flots baignent en maints endroits les premières assises des monts arabiques.

Cette vallée qui tantôt se resserre au point de ne laisser place qu'au fleuve, large ailleurs de plusieurs lieues, c'est toute l'Égypte. Les terres que les crues périodiques recouvrent ou du moins arrosent à l'aide des canaux, sont d'une fertilité proverbiale : où s'arrête le dépôt limoneux, s'arrête la culture et subitement le désert surgit. Par des retours offensifs il avance ses dunes, il franchit les anfractuosités rocheuses, précipite ses torrents de sable et cherche à déployer son linceul sur la plaine verdoyante.

Ainsi une lutte sans trêve se poursuit entre ce bon et ce mauvais génie ; selon que le Nil ou le désert l'emporte, les paysages d'Égypte offrent l'aspect de la vie ou de la mort. Les fortunes contraires de ce combat, le caprice des crues, les grands circuits du fleuve qui déplacent les horizons et surtout les jeux imprévus d'une

incomparable lumière ajoutent à la grâce et à la variété du spectacle.

Aussi, malgré l'apparente uniformité de cette vallée, longue, du Caire à Philé, de plus de neuf cents kilomètres, la navigation du Nil a-t-elle je ne sais quel charme qui vous gagne et peu à peu vous envahit tout entier. Cette impression peut être lente à venir ; elle se dégage dans la Haute-Égypte, où s'épanouit une végétation déjà presque tropicale, où l'on voit rapprochés les types les plus divers, grâce à la douceur du climat, au voisinage immédiat de la Nubie, des oasis, de la côte arabique.

En même temps, les deux chaînes parallèles multiplient en se resserrant et accentuent leurs reliefs.

Les éléments de ce paysage sont d'une extrême simplicité. Mais la régularité tout architecturale des grandes lignes, la nudité de ces montagnes où ne subsiste aucun principe de végétation, montagnes sillonnées, calcinées, dévorées par les rayons ardents ; l'aspect rigide de cette nature minérale que le soleil, selon les heures du jour et du crépuscule, pare des colorations les plus éclatantes ou les plus délicates ; les profils de ces roches inabordables, les perspectives des sommets ravinés qui se prolongent et se renouvellent, tous ces traits donnent tour à tour à la vallée du Nil un caractère saisissant d'immobile majesté ou de grâce fugitive.

Dès l'extrémité de la grande plaine d'Erment qui termine au sud le bassin de Thèbes, on est frappé du contraste qu'offrent à Gebeleïn un rocher de calcaire isolé sur la rive, découpé à l'emporte-pièce, creusé d'échancrures profondes, la coupole blanche d'un turbé suspendue au bord du précipice, et, vis-à-vis, la mon-

tagne massive, allongée, aux strates uniformes, promontoire de la chaîne arabique, qui déroule ses grandes ondulations régulières. Des fissures verticales la divisent en bastions arrondis : de la ligne de faîte descend une pente rapide d'un carmin grisâtre, faite de débris pulvérulents ; puis une roche à pic d'un incarnat très clair, rayé de sombres sillons. Au-dessous, des cônes d'éboulis blanchâtres s'appuient contre l'escarpement.

Dans l'intervalle, des cirques étroits s'enfoncent jusqu'à la muraille de la montagne qui se relève brusquement, toute vermeille ; d'autres de ces vallons circulaires s'étagent par gradins successifs colorés de teintes roses décroissantes. L'inégalité des pentes, les angles diversement inclinés de la lumière, les jeux de l'ombre nuancent cette montagne de tous les tons imaginables du rose, tour à tour flamme éclatante à la pointe des aspérités ; reflets métalliques miroitant sur les parois lisses ; estompe légère et vaporeuse dans les cavités sinueuses ; satin pâle, délicat et riche, au bord des anfractuosités ; mais toute cette gamme fondue sous l'azur du ciel dans l'accord d'une coloration générale dont la vigueur et la clarté sont indescriptibles.

Au pied de la montagne, la verdure des jeunes blés trace un filet mince, entrecoupé de bouquets de dattiers, de huttes en pisé. La berge brune se divise en étages où l'on peut mesurer l'abaissement graduel des eaux. Le fleuve, d'un vert jaunâtre, doux à l'œil et presque opaque, renvoie l'image indécise des palmes qui ondulent et des falaises aux tons durs et brillants.

Sur les bancs sablonneux que le Nil découvre en se retirant, l'air surchauffé semble se condenser en un

fluide épais ; il forme même au-dessus des eaux une masse d'aspect visqueux qui trépide et trouble le regard ; vous diriez que les arbres de la rive sont plongés dans cet élément étrange d'où émergent seulement les frondaisons.

Le fleuve dont le travail incessant mine et déplace ses rives, n'épargne point les substructions des villes qui n'ont pas craint son voisinage. Esnèh a cru ses constructions modernes protégées par le quai pharaonique ; mais les blocs pesants gravés d'hiéroglyphes se désagrègent. Quelques pans résistent encore à la pression du sol qui s'effondre. Au sommet de ces terrassements ruinés, les maisons de limon pendent en lambeaux ; les façades éventrées laissent voir la tranche nue des murs de refend. Du fond de la bourgade, les rues viennent aboutir droit au précipice. Quelques têtes de palmiers, un minaret blanc égayent cet amas de décombres. Sur la pente abrupte qui permet cependant l'accès du fleuve, toute une population glisse dans le sable ou piétine dans la boue ; les buffles descendent lourdement, tendent leurs naseaux dilatés et hument la fraîcheur de l'eau.

Les Arabes au turban blanc regardent impassibles ; des marchands chargés de leur pacotille s'agitent, montrent avec des gestes désespérés leurs étoffes rayées, les corbeilles de jonc coloriées, de petits tarbouchs de drap brodé. Les enfants nus se débattent et barbotent, tendent les bras ; puis, rêvant je ne sais quelle munificence des nababs d'occident, enivrés de perspectives chimériques, se tenant tous par la main, ils entonnent un bardit à la façon égyptienne et, d'une voix glapissante et rythmée, ils chantent : « Bachich, bachich » ; ils

dansent et crient, sans aucun espoir sérieux, d'ailleurs, mais par simple amour de l'art, et comme nés d'une race qui, dès le premier vagissement, apprend à poursuivre cet idéal et à bégayer vaguement ce refrain populaire. Les fellahs groupés autour d'eux assistent bienveillants et rient à ce spectacle qui réveille leurs propres impressions d'enfance.

A Edfou, au contraire, débarqués sur la haute berge de limon, nous longeons les champs verts où peinent les patients fellahs. Courbés sur la glèbe, ils creusent les rigoles qui dirigeront l'eau sur les jeunes pousses; d'autres arrosent les sillons où les semences sont répandues; à peine ont-ils un coup d'œil distrait pour les voyageurs qui passent en galopant sur la lisière des cultures. Dans la petite ville, Arabes et bicharris se tiennent immobiles, accroupis devant leurs masures à jour, blanchies au lait de chaux. Ils regardent défiler notre caravane à travers les rues muettes. Les femmes passent comme des ombres, enveloppées de leurs voiles noirs. D'un geste de canéphore, elles portent sur leur tête, un bras levé, le grand vase de terre rempli d'eau. Quand on les voit une à une descendre lentement à la rive par le sentier escarpé, le buste ferme, la tête haute, les yeux à demi clos, graves et presque solennelles, parfois vous les prendriez pour des prêtresses d'Isis allant au fleuve sacré puiser l'eau lustrale.

L'activité de ces pauvres gens se limite ainsi à quelques soins élémentaires : on comprend qu'ils demeurent si souvent oisifs, étendus à l'ombre des sycomores; que les heures s'écoulent pour eux paresseuses et monotones. Aussi bien que pourraient-ils? Dans ce cadre

étroit qui enferme leur vie et leur intelligence, toute aspiration serait étouffée, tout effort les userait en pure perte ; leur indolence même les rend patients; leur résignation passive leur assure au moins la paix, et puis, en somme, quand on songe au terme de tant d'agitations, de tant d'inquiétudes et d'angoisses qui dévorent nos sociétés européennes, ne comprend-on pas, à certains égards, la philosophie inconsciente de l'Oriental et n'est-on pas tenté souvent de répéter avec lui son intraduisible *Malech !* « Cela ne fait rien, qu'importe? tout vient à point »?

A l'extrémité de la bourgade, l'amoncellement des sables et des décombres forme une colline dont les pentes recouvraient le temple et l'ont conservé presque intact. Déblayé aujourd'hui, il est, bien que construit seulement à l'époque des Ptolémées, un modèle achevé de l'architecture égyptienne; les traditions pharaoniques s'y retrouvent entières. Le plan général, la distribution symétrique des différentes parties de l'édifice, pylônes, cours, salles hypostyles, chambres obscures groupées tout autour du sanctuaire, et ce naos monolithe de granit gris, œuvre de Nectanébo, font revivre à votre esprit la physionomie de ce culte mystérieux, l'ordre des cérémonies, le rôle prépondérant du monarque qui toujours et partout fait seul les offrandes au dieu. C'est lui que couronnent Isis et Nephthys, les deux sœurs d'Osiris, la tête coiffée des ailes étendues de l'ibis. Le pharaon, debout entre les déesses, reçoit le pschent, insigne de la puissance souveraine.

Les sculptures des colonnes et des murailles finement travaillées en creux ou en bas-relief se développent dans

un ordre logique, tableaux dont la suite révèle la pensée qui a inspiré soit la construction du monument, soit la décoration de ses différentes parties. On pénètre dans les salles où s'assemblaient les prêtres : elles sont encore recouvertes des architraves monolithes, des grandes dalles formant le plafond. On s'engage le long du couloir extérieur entre deux parois où hiéroglyphes et images sculptées commentent ces fêtes périodiques. Là se déroulaient lentement les processions ; elles parcouraient les escaliers pratiqués dans l'épaisseur des murailles, puis elles évoluaient sur les terrasses où nous montons à leur suite ; plate-forme inégale au pavage usé et qu'interrompent les ouvertures d'où le jour tombe au centre de la salle hypostyle et dans le sanctuaire.

Tout le plan du temple s'étale sous le regard, le mur d'enceinte, l'étroit et profond couloir, les galeries de la cour et leurs chapiteaux de fleurs et de feuilles étagées. La vue est plus étendue encore du sommet des pylônes : on a devant soi les hautes colonnes du pronaos et les grands tableaux sculptés qui remplissent jusqu'à mi-hauteur l'intervalle des fûts. Les scènes d'adoration et d'offrandes à Horus, à Hathor, les divinités d'Edfou, toute une broderie d'hiéroglyphes et de cartouches, le cortège des rois et des dieux, les disques ailés se répètent à l'infini sur les soubassements, le long des piliers, aux frises, sous les galeries.

Au delà de l'enceinte du temple, les terrassements des fouilles, les amas de décombres forment le seuil du désert libyque dont les teintes jaunâtres contrastent avec la fraîcheur de la zone cultivée et des vergers de palmiers plantés autour du village. Les eaux du Nil

étincellent sous la chaude lumière qui brûle ce désert, fait paraître foncée la verdure des dattiers et revêt d'une riche couleur dorée les colonnes et les parois du temple.

Du fond de la vallée, quand le bateau s'éloigne, vous voyez toujours ces magnifiques pylônes. A mesure que la distance augmente, ils se dressent davantage et dominent de plus haut encore le paysage ; vous diriez, dans une plaine du Nord, les tours énormes d'une cathédrale. Le Nil élargi prend l'aspect d'un lac ; des grèves basses et plates, des bancs de sable noyés font penser aux rivages submergés de la Zélande et de la Baltique. Au loin, des perspectives s'ouvrent sur le désert où l'horizon fuyant des sables figure des champs de neige.

Mais comme un tel souvenir s'efface devant ces palmiers qui se profilent sur un fond de collines basses et arides. Le grès roussâtre, les éboulis compactes alternent avec de larges dunes couleur paille ou jaune d'or qui, sous le rayonnement, projettent des lueurs de miroirs métalliques. Déjà le désert se rapproche ; il presse le fleuve et bientôt vous ne voyez plus rien que le Nil dont les eaux troubles et glauques, d'un bleu gris lorsqu'elles reflètent le ciel, glissent entre deux plages sablonneuses encadrées de calcaire.

Sur un tertre escarpé s'entassent les ruines d'une ville saccagée et déserte, amoncellement de tours effondrées, d'enceintes et de maisons rasées, confondues avec le roc, de dalles qui demeurent suspendues ; morceaux d'archivoltes dont la courbe s'interrompt, débris de murs de briques qui retournent en poussière ; plus de trace de

rues dans ce bouleversement, où règne une désolation apocalyptique.

Ce sont vraiment les propylées annonçant l'entrée de Gebel-Silsilèh. Ici les monuments ne se dégagent qu'à demi du grès brut. Sur les pans de roche s'ébauchent les piliers des spéos : dans la profondeur des galeries excavées se dessinent confusément les reliefs de sculptures pharaoniques ; des degrés frustes conduisent à des cryptes autrefois consacrées ; les trous noirs des hypogées, cavernes redevenues vides, sont ouverts sur l'abîme. Ailleurs, un sphinx à peine dégrossi est resté captif dans le bloc qui le retient attaché au sol. C'est le domaine de la nature pétrifiée, où régnait Sebek, le dieu crocodile, ennemi d'Horus, et que l'on adorait à Ombos ; dieu monstrueux, fils des ténèbres, bien digne d'être l'hôte éternel de ce chaos.

Sur la rive orientale, la montagne est régulièrement découpée en couloirs qui pénètrent dans l'intérieur du massif et s'élargissent devant les anciens fronts de taille : les parois verticales détachent leurs tranches aux tons d'ocre sur les fonds éblouissants que le soleil calcine ; immenses carrières d'où sortirent jadis, sur l'ordre des pharaons, les blocs sculptés, les chapiteaux, les colonnes monolithes.

En face, le désert libyque affleure au Nil ; le sable accumulé par les vents avance sur le fleuve ses dunes parallèles, entre lesquelles s'ouvrent subitement des échappées profondes vers les solitudes illimitées. Ces buttes, en apparence immobiles, ont la forme de vagues qui se poussent et ondulent ; elles entre-croisent leurs pentes douces, irrégulièrement allongées, où s'épand

un sable ténu, d'un jaune d'ambre, avec des écroulements de grès dont les fragments couronnent la crête comme d'une écume brune.

Ces collines arides se perdent à l'horizon dans un ciel aux teintes légères d'abricot, de vert et d'azur très pâle, superposées et fondues en combinaisons exquises. Puis, le soleil disparu, d'insensibles évolutions modifient ces tons. Une barre d'or flamboie à la base du ciel et la lumière qui décroît répand encore des nuances fugitives de rose, de violet et de bleu jusqu'au zénith, où se dispersent des nuées carmin, glacées de gris-perle, fouettées en flammes de punch par le caprice des vents.

Du côté de l'orient, le Nil est de plomb ; sur la rive escarpée, faite d'un sable jaune vif, deux Nubiens au visage d'ébène, drapés de manteaux blancs, se tiennent immobiles et droits ; derrière eux, le désert à perte de vue et, dans le ciel bleu sombre, le disque de la lune, dont les reflets d'argent glissent et scintillent sur les lames du fleuve. Tout ce tableau est d'un ton général lilas très clair où toutes les autres teintes se mêlent harmonieusement.

Bientôt, et tandis que le couchant décoloré n'a plus que des reflets jaune verdâtre, je vois, au bord du désert arabique, une ligne de dunes basses s'éclairer vigoureusement d'or rouge, et telle qu'une scène de théâtre sous les feux d'une rampe de gaz cachée par son écran. Tout s'embrase subitement et les parois de la montagne exposées à l'ouest, un instant auparavant déjà plongées dans l'ombre, s'enflamment d'un éclat égal ; brillante mais rapide illumination à laquelle succède de nouveau l'aspect nocturne sous les lueurs du ciel étoilé.

A deux reprises en Égypte nous avons eu ce spectacle, rare aussi dans les Alpes; c'est la seconde coloration, qu'une fois il nous fut donné de voir à la fin de l'automne sur les cimes neigeuses de Chamonix. On retrouve donc les mêmes phénomènes dans les paysages et sous les climats les plus dissemblables: ne voit-on pas aussi que les sables du désert charrient les débris corrodés du grès et du calcaire dans leur course invincible et lente, comme font les glaciers suspendus aux flancs des montagnes du Nord?

Dans cette même soirée nous arrivons en vue d'Ombos. Sur la plate-forme le temple soulève ses lourds entablements. La lune détache nettement les reliefs des corniches et enveloppe dans une atmosphère bleuâtre les fûts des colonnes qui émergent à demi. Au pied de la colline sont amarrées quelques dahabiehs dont les lampes et les fanaux rouges piquent l'obscurité de points lumineux.

Puis un embarquement nocturne à Deïrawé; des ânes piaffent sur le sable, un dromadaire replie par saccades ses jambes noueuses et le voyageur met pied à terre; quelques Arabes agitent confusément leurs manteaux noirs drapés sur la robe bleue; le turban qui les encapuchonne forme la mentonnière autour de leurs visages basanés que les torches secouées dans cette ombre rendent plus farouches encore.

On ne saurait dépeindre la langueur et le charme de ces nuits d'Orient, fraîches et embaumées sous le doux scintillement des étoiles. La fuite du fleuve semble ralentie; sur les rives enveloppées d'une buée violette frémissent les palmiers, et quelques souffles vous

apportent le parfum délicieux des lupins en fleurs. Tout à coup, dans ce grand silence s'élève une voix singulière aux sonorités pénétrantes; vous n'en pouvez d'abord apprécier l'éloignement; vous croiriez entendre une mélopée inarticulée, des intonations vagues et sans rythme ; ou bien vous vous demandez inquiets si quelque moustique monstrueux ne chante pas à vos oreilles l'attaque et déjà le triomphe; il vous semble encore que tout au fond du désert gémit une brise capricieuse. Vous consultez le fleuve, vous interrogez les rives et vous reconnaissez enfin la musique sauvage des sakyehs dont les grincements inégaux modulent cette cantilène des nuits d'Égypte.

A l'heure où la lune, qui sème le fleuve de ses paillettes et argente encore le ciel, s'incline déjà vers l'occident, où la première aube colore d'aigue-marine le bord extrême de l'horizon, les chiens de garde font retentir la plaine de leurs aboiements aigus, secs, précipités. Sur l'orient éclairé de rose, s'enlève le trait délié des dattiers qui entre-croisent leurs fûts penchés en tous sens; les palmes légères baignent dans la lumière; les brises matinales effleurent les champs de pavots, et les milles corolles rouges ou lilas très pâle exhalent une senteur capiteuse. Déjà la vie s'éveille, les fellahs gagnent leurs chadoufs ; les ânes chargés de fourrages mènent sur la berge leur trot menu, les chameaux récalcitrants se balancent en gémissant sous le faix des cannes à sucre.

Assouan échelonne au-dessus des substructions antiques les cubes blancs et réguliers de ses maisons sans toit, badigeonnées de lait de chaux ou de couleurs tendres. Çà et là pointe un minaret ou l'aigrette d'un



dattier. Barques, dahabiehs, bateaux à vapeur sont rangés le long du bord. Un cercle de collines pierreuses semble fermer le passage: des roches grises sont semées partout, sur les flancs, sur la cime où se dresse lamentable la ruine d'une tour éventrée que le jour traverse ; au milieu du fleuve, des îlots de granit noir polis par le courant.

La rampe sablonneuse qui descend au fleuve sert de chantier de construction pour les bateaux ; d'entrepôt où s'entassent les cargaisons ; de marché, de rendez-vous populaire. Des balles de coton amoncelées sont gardées par les chiens au pelage de chacal, aux oreilles droites et pointues qui, juchés sur le faîte, courent et aboient hargneusement. Un porteur d'eau penche son outre dégonflée ; il la remplit en piétinant sans vergogne et près de lui, les femmes plongent en toute quiétude leurs grandes jarres striées, les fidèles se livrent à leurs ablutions matinales. D'autres, debout sur la rive ou sur le pont de leur bateau, un petit tapis étendu devant eux, commencent la prière. Ils prennent une attitude de statue. Puis les saluts répétés, les génuflexions, les prosternements se succèdent, selon le rite, en grands gestes mécaniques et saccadés, suivis brusquement d'une immobilité hiératique.

Pourtant la petite gare du chemin de fer qui, par le désert, contourne la cataracte ; une batterie de campagne braquée sur le quai, un poste de soldats égyptiens étendus sur les bancs de leur corps de garde, à l'ombre d'un sycomore largement étalé, un hôtel, quelques enseignes de cafés ; plus loin une file de guinguettes et d'appentis où s'abritent toutes sortes de marchandises

débitées par des Levantins, des Juifs, des Grecs à la mine sordide, quartier cosmopolite et bâtard ; tout cela donne l'impression des coutumes et des œuvres de l'Europe.

Mais à peine a-t-on pénétré dans ces rues étroites presque désertes, entre deux lignes de murs où s'ouvrent quelques portes et de rares fenêtres, que l'on se trouve transporté en plein Orient. Rien de pittoresque comme ces perspectives subitement découvertes à chaque tournant; ici une mosquée rectangulaire, toute blanche avec son minaret et son dôme réchampi de mortier; ailleurs une coupole brune, quelques maisonnettes blotties dans l'ombre d'un bois de palmiers, et les touffes projetant d'une même souche leurs tiges sveltes, aussi flexueuses qu'un vol de fusées; à la crête d'une muraille, des dattiers surgissent et font doucement osciller leur éventail. On rencontre à l'extrémité de la ville, vers le désert, des recoins où la solitude est presque effrayante; c'est le quartier des Bicharris, à demi campés au seuil de la vie sauvage, disposés à la reprendre au premier caprice.

Vous retrouvez l'animation bariolée de toutes ces races mises en contact dans les galeries du bazar. L'Arabe s'avance d'un pas nonchalant et hautain, les oreilles et le front perdus sous les replis blancs d'un énorme turban ; le Bicharri se balance dans son élégante insouciance, enfantin et soupçonneux comme le sauvage; le régulier égyptien à l'allure martiale, bien découplé et de bonne mine. Tout ce monde circule à l'ombre des planches suspendues au-dessus des têtes par le hasard d'un inquiétant équilibre ; monde plus curieux à observer que les étalages où se retrouvent toujours les

mêmes pauvres denrées, nourriture de l'indigène, les mets peu appétissants que l'on apprête au milieu de la poussière ; les tentures, les cuirs frappés, les bois sculptés, les lézards empaillés, et puis les casse-tête, les piques, les flèches empoisonnées et d'autres objets fabriqués en Nubie et offerts au désir banal du voyageur.

A cette frontière de l'Égypte, Assouan était le siège d'un mouvement commercial très actif, quand les marchandises venues du Delta en remontant le Nil, ou importées du Soudan, devaient, pour franchir la cataracte, être déchargées sur les quais et confiées aux caravanes qui traversaient le désert. C'était l'époque récente encore où les expéditions victorieuses des fils de Méhémet-Ali, la conquête des territoires immenses qui s'étendent au sud de la Nubie, le Sennaar, le Kordofan, le Darfour, l'annexion des provinces équatoriales mêmes, soumises par Ismaïl, restauraient jusqu'au cœur de l'Afrique l'antique empire des pharaons.

Alors l'Européen pouvait sans risques visiter, au delà de Semneh, les ruines éthiopiennes, les temples de Napata, les pyramides de Meroë; il pouvait, dépassant les régions où subsistent encore les vestiges des Amenhotep III et des Tahraka, gagner Khartoum, pénétrer dans ces contrées lointaines du Haut-Nil, et là, Gondokoro était un point de départ ou d'arrivée pour de hardis explorateurs.

Mais aujourd'hui, depuis les changements qui suivirent la triste équipée d'Arabi, toutes ces provinces sont perdues pour l'Égypte et la plupart momentanément fermées à notre civilisation. La France et l'Angleterre, par leur action commune, auraient su, comme elles avaient

déjà rétabli les finances, préparer l'Égypte à la vie nationale, lui apprendre à se gouverner elle-même. En se contrôlant l'une l'autre, les deux tutrices évitaient nécessairement toute brusque immixtion, toute apparence de suprématie indiscrète. Mais le jour vint où une politique plus habile et plus audacieuse que sincère encouragea, provoqua peut-être la révolte militaire ; elle fut réprimée, avec quelle promptitude et par quels moyens? Personne ne l'ignore. La France alors céda à cette défaillance lamentable où tous les partis s'accordèrent pour lui faire renier ses vieilles traditions en Orient et compromettre, en même temps qu'une exceptionnelle influence morale, ses intérêts commerciaux et industriels. Mais, pour un temps, il fut de bon ton de les dédaigner, quand encore on ne les incriminait pas.

L'occupation anglaise et l'atteinte brutale à l'indépendance eurent pour contre-coup l'explosion du fanatisme mahdiste. Les vainqueurs de Tell-el-Kébir durent, à la suite de désastres encore présents à toutes les mémoires, abandonner, avec Gordon, les provinces méridionales qu'avaient su acquérir les vice-rois. Désormais on peut encore atteindre, mais non plus dépasser sans de grands risques la deuxième cataracte.

Du moins l'île de Philé termine par le spectacle d'un site enchanteur le voyage de la Haute-Égypte.

Au sortir de la vallée sauvage et morne creusée en plein désert, où l'on ne voit que les roches et le sable doré, subitement le chemin s'infléchit et le plus merveilleux paysage se déploie sous les regards. Au premier plan, sur la rive, le village de Mahattah abrite ses habitations sous les grands palmiers : tout autour, l'horizon

est enfermé dans un cadre sévère de montagnes granitiques. Le Nil s'écoule lentement sous un entassement de roches noires comme un basalte, moutonnées ou fendues en éclats, présentant des amas de pinacles ébréchés, d'aiguilles suspendues ; puis, au milieu de ce bassin aux reliefs si rudes, une île toute gracieuse semble flotter sur les eaux. Sous la lumière bleue du ciel, un bosquet de sycomores, de dattiers, de mimosas aux fleurs d'or se reflète dans le fleuve ; une plage sablonneuse s'ouvre entre les hautes murailles antiques enserrant les rives comme le lien de ce bouquet. Les deux pylônes du temple d'Isis, la colonnade du léger temple hypêtre élèvent au milieu des frondaisons leurs profils délicats ; c'est l'œuvre élégante de l'esprit qui s'épanouit au sein du chaos.

Si l'on veut avoir une autre vue d'ensemble, moins saisissante peut-être, mais plus complète et du centre même de ce tableau, on doit escalader un rocher de granit qui forme au sud-est l'éperon de l'île et monter ensuite au sommet des pylônes. De là vous dominez le plan des monuments, le pourtour des quais pharaoniques, la surface de l'île toute couverte de débris, blocs de grès détachés des ruines, monceaux de décombres provenant des briques noires des habitations qu'avaient autrefois bâties les coptes ou les fellahs. Vous ne pouvez détacher les yeux de ce temple hypêtre, dont les colonnes aériennes sont rendues plus sveltes encore par la surélévation de l'entablement. Comme il est construit en terrasse au-dessus du Nil, il vous apparaît selon votre point de vue, tantôt suspendu dans le vide par la hauteur même des rives, tantôt dédoublant l'aspect de

cette grâce légère par son image répétée au fond des eaux.

Quand de Philé même vous reportez les yeux vers les bords du fleuve, vous apercevez, au-dessus des dahabiehs et des palmiers, la ligne ardente du désert arabique ; du côté de la cataracte, l'énorme roche noire en forme de tiare à double pointe que les Arabes nomment le trône de Pharaon ; à sa base et sur les pentes de la montagne, s'étage une bourgade berbère aux maisons faites d'un cylindre de limon. A l'ouest, le Nil coule étroit et encaissé au pied de l'île de Bighèh, que forme un âpre entassement de granits noirs déchiquetés ; là encore quelques débris de temples et de sculptures rappellent les anciennes dynasties.

Dans la direction de la Nubie, le fleuve tourne entre deux lignes de collines escarpées qui s'entre-croisent et ferment l'horizon ; c'est par là que l'on remonte vers la deuxième cataracte ; là que se cachent dans la solitude tant de ruines saisissantes, de constructions gigantesques ; les sphinx de Séboua, le spéos de Deïr et surtout les colosses d'Abou-Simbel, œuvres de Ramsès Meïamoun qui, en Éthiopie comme partout où il a passé, a voulu laisser aux siècles futurs les témoignages de sa puissance démesurée.

Mais ici nous avons touché au terme de notre course ; il nous faut saluer d'un regret ces splendeurs inconnues et revenir en arrière. Soixante-deux kilomètres nous séparent du tropique. Sous les rayons d'un soleil éclatant, les premières couches de l'atmosphère vibrent en ondes pressées sur les roches brûlantes ; et pourtant cette chaleur est supportable, grâce à la séche-

resse et à la légèreté de l'air, facile à respirer, comme est caressant pour l'œil l'azur limpide et profond du firmament. La lumière donne aux couleurs une vivacité singulière ; elle rehausse la blancheur exquise de ces édifices et cache sous l'apparence d'une fleur de jeunesse les outrages des siècles.

Dans la cour du temple d'Isis nous trouvons un groupe de touristes qui s'est réfugié à l'ombre des galeries. Les uns disposent leurs objectifs et couchent en joue quelque motif d'architecture ; d'autres confient à leur album le dessin ou l'aquarelle qui fixera l'impression ressentie. Respectons le recueillement de cet atelier improvisé et passons dans le pronaos, où des peintures encore fraîches animent les figures des dieux et les frises sculptées.

Un énorme scarabée, que vous diriez de turquoise, garde le linteau de la grande porte. Le plafond des colonnades est semé d'étoiles brunes sur un fond de lapis ; au faîte de la salle hypostyle, des ailes de vautour, emblème de la maternité divine, aux plumes rouges, vertes et bleues, planent déployées dans chaque caisson de la travée centrale.

Quelques fûts de colonnes portent encore des croix grecques, peintes par les premiers chrétiens : ainsi, à Karnak, les salles de Thoutmés III conservent les images à demi effacées de cénobites et d'ascètes. Des pharaons à la peau rouge, ce qui est le signe traditionnel de la race égyptienne, les reins couverts du pagne ou calasiris à plis droits, et qui, tendu en avant, forme une pointe, adorent des dieux au visage d'outremer, de bistre ou de vert. Dans l'ombre des chambres sans fenêtre, ces

figures, de taille surhumaine et de couleurs chimériques, saisissent par leur aspect de fantôme.

La même obscurité voile les sculptures prodiguées dans les trois salles du Mammisi, petit temple où l'on adorait Isis comme mère d'Horus, le soleil levant. Horus est fils d'Osiris, le soleil plongé dans les ténèbres inférieures qui, lui-même, vainqueur de la nuit et remonté au ciel, deviendra, à l'apogée de sa course, le dieu suprême, Ra, créateur de tout être animé. Osiris, le rédempteur qui succombe dans sa lutte contre le génie du mal, a son tombeau dans l'île de Philé. Comme à Abydos et à Dendérah, on y célébrait les mystères de son immolation expiatoire ; et, en tant que dieu parcourant les régions infernales, il était représenté le corps peint en vert.

D'autres petits temples, des portiques, des substructions de salles et de péristyles sont disséminés sur toute l'aire de l'île, au milieu des amas de briques et de poteries. Chaque recoin offre des perspectives inattendues ou quelque nouveau sujet d'admiration et d'intérêt. C'est ici le grand pylône avec sa fameuse inscription de l'armée d'Égypte, datée du 12 messidor an VI de la République ; c'est le petit obélisque du temple de Nectanébo, le dernier pharaon, et cette haute terrasse d'où l'on voit en face le cours majestueux du fleuve qui avance toute sa masse d'un mouvement régulier et divise ses eaux pour étreindre Philé entre ses deux bras. Vous remarquez aussi l'étrange disposition des chapiteaux. Le fût sculpté d'hiéroglyphes se termine en fleur évasée de lotus ou de papyrus ; au-dessus, un bloc carré présente sur chacune de ses faces la tête d'Hathor aux

oreilles de génisse et dont les bandelettes retombent pour encadrer le visage ; enfin un dé cubique figurant un naos sert de support à l'entablement.

Dans les angles des corniches et les anfractuosités des parements, les abeilles, les guêpes ont ajouté au modelé de la pierre la structure délicate de leurs alvéoles. Elles butinent le suc parfumé des plantes et bourdonnent dans la lumière ; dernières habitantes de ces monuments, où elles figurent sur les bas-reliefs comme emblèmes de la royauté.

Le bruissement des insectes que la chaleur surexcite forme une basse continue à ces harmonies indéfinissables, faites de vols d'oiseaux, de frôlements d'élytres, de mystérieuses palpitations ; murmures des eaux, caresses de fleurs épanouies, frémissements de palmes et de feuillages ; concert auquel ajoute sans cesse une nouvelle voix l'atmosphère ardente de midi, et dont le soleil, au sommet de sa course, est le grand impresario.

Tandis que nous sommes assis en face de Bighèh, sur les degrés et les soubassements écroulés voisins du grand temple, nous voyons une femme barabrà qui, sur l'autre rive, descend au bord du profond chenal, suivie de ses deux enfants. Elle pousse l'un devant elle, place l'autre sur ses épaules, se jette à la nage, et traverse le fleuve pour gagner l'île. Elle escalade le rocher, pénètre dans un couloir souterrain et débouche par une poterne basse ouverte entre deux colonnes du péristyle. Tant d'efforts pour venir demander le bachich méritaient bien une récompense, malgré l'énervante importunité des mendiants de toute taille, de tout âge et de tout sexe, qui vous harcèlent, plus tenaces que des moustiques.

Mais disons adieu à cette terre d'une si rare beauté, qui marque le point extrême de notre voyage et regagnons Assouan par une voie nouvelle en suivant les rapides.

Du bateau que le courant emporte, longtemps nous regardons la plate-forme verdoyante chargée de blancs édifices ; elle s'éloigne, s'amoindrit et se dérobe au premier tournant, comme s'effacerait une apparition féérique.

Notre équipage comprend huit rameurs nubiens, le matelot qui tient le gouvernail, le reis qui sert de pilote, notre drogman et six passagers ; en tout dix-sept personnes sur une embarcation élégante, à la coque solide, svelte et très allongée. Nos marins sont de vigoureux gaillards au teint de bronze, la tête enveloppée du turban, les bras nus, les ambes arc-boutées contre les bancs ou le bordage. A la première impulsion que reçoit le bateau, ils entonnent sur un mode bref des litanies où revient sans cesse le nom d'Allah, entrecoupé d'invocations monotones.

Le mouvement des eaux d'abord très lent ne tarde pas, en s'accélérant, à prendre une direction précise. La barque glisse sur une surface lisse entre deux rives abruptes faites de roches noires qui se reflètent dans le fleuve.

Voici la cataracte. Le Nil se divise en plusieurs bras que déchirent les pointes ou refoulent les bosses menaçantes du granit. Les dalles sans cesse lavées par l'onde fuyante, soulèvent les flots qui s'entre-heurtent et mugissent. Sur la gauche, le principal courant se ramasse et se précipite en écumant, rejeté contre le rivage libyque.

Nous passons quelques instants à regarder du haut d'un promontoire à pic toute une peuplade hurlante de Barabrâs, dont l'unique métier est de déployer ses talents nautiques sur les vagues rapides. On les voit l'un après l'autre se lancer dans l'écume ; les corps noirs reparaissent au milieu de ce bouillonnement verdâtre. A cheval ou couchés sur de légères billes de palmiers, ils se laissent emporter dans une course folle qui paraît d'ailleurs n'avoir pour eux qu'un charme extrême.

Mais arrivés au bas de la cataracte, ils abordent, rivalisent de vitesse, grimpent prestement sur le rocher et accourent vers nous en levant les bras, multipliant les gestes de fatigue et s'épuisent bien davantage à implorer le bachich. Ils savent cependant que leur cheïkh est là, qui reçoit l'offrande fixée par l'usage et règle la distribution. Mais le tempérament l'emporte ; femmes, vieillards, aveugles, fillettes et garçonnets nous pressent, s'agitent, supplient et vocifèrent. Nous sommes mis en déroute et cherchons un prompt refuge dans notre barque. Elle s'éloigne entre les clameurs désespérées des Barabrâs restés sur le rivage ou qui nagent tout autour de notre esquif, et les rires silencieux de nos Nubiens habitués à ces transports instantanément calmés. Nous voyons nos sauvages se partager le butin avec un sang-froid parfait et enlever aux petits enfants les menues pièces qu'avaient attirées leurs mines fûtées et savamment gracieuses.

C'est à notre tour de franchir la cataracte par un de ces rapides semés d'écueils où blanchit l'écume et tourbillonnent les remous. Nos rameurs reprennent leur mélopée ; les appels à Allah redoublent, le rythme saccadé

se précipite. Un coryphée élève sa voix nasillarde et module un chant suraigu à l'allure indécise, auquel tous répondent sur un ton plus ferme et plus grave, répétant le refrain à pleins poumons.

Cette fois nous sommes au milieu des rapides. De toutes parts, les eaux tournoient, fuient et jaillissent ; près de nous les lames se brisent et se tordent en grondant. D'un coup de barre la barque pivote pour éviter les récifs qu'elle effleure. A plusieurs reprises elle s'incline à la surface d'un gouffre caché, plonge au milieu des bouillons pour rebondir, se redresser légère et reprendre sa course sur la glace unie et transparente des eaux vertes.

Quand cesse l'agitation du fleuve, nous longeons des tables verticales de granit qui portent des cartouches et des inscriptions antiques. A gauche s'étend le quai pharaonique d'Éléphantine ; nous revoyons enfin le château démantelé qui commandait le passage et domine Assouan.

Une traversée de quelques minutes conduit en face de la petite ville sur la rive de l'île d'Éléphantine. Là, dans l'épaisseur des vieilles murailles de grès, descend un escalier au bas duquel un réservoir conserve une eau fraîche et limpide. C'est un Nilomètre, œuvre antique souvent restaurée et dont l'échelle, gravée sur le marbre de chaque paroi, permet de suivre les progrès et la hauteur de l'inondation.

Au sommet de l'île, un grand portique en granit rouge qui ouvre sa baie sur le ciel libre, et plus bas, adossée contre un mur moderne, la statue en pierre blanche d'un dieu ou d'un roi sont les seuls vestiges de

la ville antique qui jonche le plateau supérieur de ses décombres et de sa poussière.

A quelque pas au sud, non loin d'un ossuaire, la vue s'étend sur tout le bassin de Syène. Le Nil multiplie ses circuits; il enlace ces roches grises ou noires qui ont un aspect lugubre et les contours de bêtes monstrueuses. A l'ouest se prolonge une haute colline d'un sable couleur de chaume, couronnée d'un tombeau à la coupole blanche. A l'opposite, au-dessus des bateaux amarrés au rivage, Assouan aligne ses maisons, diversement nuancées, sous les palmiers et les doums. Puis le sol monte et fuit vers le désert; de grandes pentes blondes ou fauves mamelonnées, à la crête de grès rougeâtre, vont s'alternant à l'infini. Çà et là on voit poindre la note claire de quelque petit turbé perdu dans la solitude; des mosquées abandonnées tombent en ruines ou, sur les ressauts lointains, soulèvent leurs dômes blancs.

L'horizon est plus reculé encore du haut de cette chaîne de collines où l'on a mis au jour, il y a quelques années, plusieurs étages d'hypogées. Les peintures en sont primitives et grossières. Elles reproduisent toujours les emblèmes de la vie et de la mort, les images des dieux et les scènes du jugement. Sur la rampe abrupte on enfonce à mi-jambe dans un sable mobile où se succèdent des couches vertes, grises et safran.

Le sol est parsemé de débris funèbres, crânes, tibias, petits vases en terre rouge, toiles de momie d'un brun roussi qui s'émiettent sous le doigt. Et vraiment je ne puis me faire à cette profanation, quand je songe aux efforts de tous ces pauvres gens dont le vœu était

de reposer en paix dans une tombe à jamais ignorée, où l'on va aujourd'hui fouiller sans respect leurs ossements, dérober amulettes, bijoux, figurines funéraires, dons pieux.

Au pied de la colline une sorte de khan ou de marché s'installe sous deux figuiers magnifiques dont le sombre feuillage s'étend comme un toit impénétrable aux ardeurs du soleil. Près de là, un tombeau de cheïkh sert peut-être de rendez-vous à toute cette population assise à l'ombre ou discutant autour des couffes de palmier et des bêtes de somme.

Après ce trop court séjour à Assouan, nous reprenons la navigation du Nil sur notre petit steamer *le Philæ*. Nous retrouvons le vieux drogman grec, philosophe revenu des vanités de ce monde et dont les réflexions sont empreintes de résignation et de finesse humoristique. Il dirige la tenue du bateau confiée à deux domestiques ; il assure le vivre, négocie dans les villages, à grand renfort de discussions avec les indigènes, les achats de victuailles. Achmet, le maître-coq nègre, dont le nom retentit sans cesse à l'écoutille du réduit sans air où le malheureux passe ses journées, brûlant du même feu que le chauffeur et le mécanicien.

Puis le reis et son aide, aux joues basanées que recouvrent les plis d'un turban immense : tous deux servent de pilote et sans cesse à la proue, ils se relayent et sondent le lit du fleuve pour éviter les bancs de sable que le courant déplace. Enfin un ou deux matelots, qui courent de la cale à la hune de la cheminée, lavant, frottant ; ils interpellent à grands gestes les bateaux qui nous croisent et, lorsque nous abordons à quelque village, ils s'élan-

cent dans l'eau bourbeuse, enfoncent un pieu à coups de maillet et halent un cordage pour nous amarrer au rivage.

Chaque soir nous accostons ainsi un petit port, après avoir fourni une course qu'accélère maintenant la descente du fleuve.

Nos cabines sont disposées à l'arrière du bâtiment. La salle à manger occupe l'avant. Dans l'intervalle, le pont est dégagé, abrité sous une tente et nous y passons les journées, occupés à contempler les mille aspects qui se déroulent sous nos yeux.

Nuit et jour, à chaque détour du Nil, c'est un spectacle sans cesse changeant : le va-et-vient des barques qui glissent autour de nous avec leur pleine cargaison de cannes à sucre, de poterie, de fourrages. Elles se laissent doucement aller au fil de l'eau, les bateliers en robe bleue nonchalamment étendus le long des bordages ; ou bien elles louvoient pour remonter le courant et dressent leur double voile découpée en queue d'aronde qui reflète dans les eaux ses toiles blanches ou safranées.

D'autres, comme nous le vîmes à Deïrawèh, transportent au marché voisin une foule entassée au fond de l'esquif, vêtue de rose, de bleu pâle, d'orange, de brun rayé, chaussée de babouches rouges, et dont les turbans enroulent capricieusement en tous sens leurs étoffes aux extrémités flottantes. Ou bien une caravane détache sur la crête de la berge la silhouette gibbeuse des chameaux de charge qui se suivent à la file ; des cavaliers au long burnous modèrent la fougue de leurs chevaux arabes, dont la longue crinière, blanche et soyeuse,

ondule selon les mouvements de la souple encolure. Ailleurs un chantier de construction où l'on débite les planches de palmier, où les pièces de bois assemblées se recourbent et façonnent une carène. Dressée sur la quille, elle attend les sapins de Trieste et les fibres de dattier qui formeront la mâture et les cordages.

Mais l'industrie de ces populations s'exerce surtout dans les travaux hydrauliques. Car élever, conduire et répartir l'eau du Nil à travers la plaine est la condition absolue de la vie pour les hommes et les plantes. Sakyèhs et chadoufs grincent et peinent sans relâche, et souvent côte à côte pendant plusieurs kilomètres. Parfois aussi d'immenses terrassements ébauchent l'entrée d'un canal qui dirigera tout un bras dérivé du fleuve à l'extrémité de la vallée et entamera le désert; ainsi un jet de lance arrête la flamme sur la corniche d'un toit embrasé. Nègres et Nubiens fourmillent sur les pentes, hissant à la crête le panier de sable ou de limon qu'ils répandent pour renforcer l'endiguement.

A Kôm-Ombos, au contraire, nous les voyons dégager le temple sur la colline et lutter contre l'envahissement du fleuve en projetant les déblais. Les grosses colonnes mordorées, à chapiteau de palmes ou de lotus, les architraves sculptées des portiques sortent de terre et couronnent la plate-forme entourée des murailles de la cité. Les versants retiennent suspendus d'énormes fragments écroulés, qui ajoutent à l'aspect imposant de ces antiques débris exhumés après tant de siècles.

Cette rencontre continuelle de la vie moderne, alerte et colorée, et des souvenirs pharaoniques qui nous apparaissent dans ces reliefs rigides d'une solennité sépul-

crale, donne à l'esprit, par l'excès même d'une telle opposition, une impression plus forte que ne le font des contrastes analogues en toute autre contrée.

La Haute-Égypte n'offre pas un spectacle moins curieux dans ce rapprochement des œuvres les plus compliquées de notre civilisation industrielle, machines à vapeur, usines, chemins de fer, et du travail rudimentaire, de la vie simple des races primitives dont la diversité même augmente l'étrangeté de ce tableau.

A Louxor, à Assouan, sur les rives du Nil où ronflent les sirènes, où sont arborés côte à côte les drapeaux des nations d'Occident, vous rencontrez le nègre du Soudan, au facies écrasé et lippu, mais dont la haute taille et les membres bien découplés attestent la vigueur; les Nubiens, dont vous croiriez la tête sculptée dans une bille d'ébène luisante et dure; la vieillesse même semble n'avoir point de prises sur ces visages rigides, les rides s'effacent dans le méplat sec des joues ou disparaissent sous le flot de la barbe blanche ; le Bicharri indolent, cet Apollon noir, qui ne travaille pas, toujours prêt à la maraude ou à la danse ; parfois vous voyez sa physionomie s'éclairer d'un sourire lumineux et sauvage à la fois, qui découvre la blancheur des dents et brille dans l'inquiète vivacité du regard ; le Bédouin, fils du désert, qui plante pour un jour sa tente basse aux toiles brunes, sur la lisière des cultures; l'Arabe nomade, farouche, belliqueux, jaloux de son oisive indépendance; puis le Syrien, le Grec toujours en quête d'une affaire, qui accapare le petit commerce avec son activité déliée, bavarde, souvent brouillonne; le Turc alourdi, le Juif, l'Européen, hôtes passagers sur cette terre dont le

climat brûlant élimine en quelques générations tout élément étranger au peuple originaire.

L'Arabe sédentaire lui-même, qui a pu résister et faire souche en se mêlant à l'indigène, a vu sa descendance ramenée par cette force absorbante au type primitif de Mitsraïm.

C'est la race du Copte et surtout du fellah, né du sol dont il est l'antique possesseur, pétri de cette terre noire si féconde et la pétrissant à son tour infatigablement depuis plus de soixante siècles pour en façonner ses maisons, ses digues, ses canaux et ses routes.

On le voit, les jambes plongées dans la vase du fleuve, recueillir précieusement ce limon ; il n'a point d'outil, à peine quelques corbeilles de jonc ; c'est avec les mains qu'il ramasse l'argile onctueuse et détrempée ; il transporte à travers ses champs, en blocs encore tout humides, ce principe matériel de vie, et vous songez à l'insecte sacré des anciens Égyptiens, qui moulait et roulait avec ses pattes antérieures la boule à laquelle il confiait ses œufs, emblème de l'évolution perpétuelle de la nature et, par là, de notre immortalité.

Large d'épaules, de haute taille, les membres nerveux et maigres, les yeux noirs bien fendus, les pommettes saillantes, les lèvres épaisses, il reproduit presque exactement les figures que nous ont conservées les bas-reliefs des pharaons avec une si savante précision dans la traduction des traits ethniques. Nous voyons revivre dans ces populations qui animent les campagnes du Nil les fils de ces soldats dont les cohortes défilent à Médinet-Abou, de ces prêtres qui mènent à Dendérah leurs théories dans l'ombre des escaliers, de ces cultivateurs qui la-

bourent, sèment, récoltent, sur les parois des tombeaux de Thèbes et de Sakkarah.

Aujourd'hui encore, c'est avec les mêmes gestes anguleux, les mêmes attitudes sculpturales, qu'ils bêchent leur sol, lancent le grain à la volée, font manœuvrer leurs chadoufs ou creusent les rigoles de leurs champs.

La vie antique se reflète aussi chez eux parce que, dans un cadre à peine modifié, leurs travaux sont les mêmes qu'autrefois et leurs préoccupations toujours ramenées entre des limites restreintes. C'est l'activité rurale avec ses alternances régulières comme les crues périodiques de leur fleuve.

Aux approches des villages, les chemins champêtres s'enfoncent sous l'obscure feuillée des sycomores ; les masures des fellahs, en rangs pressés le long de ruelles étroites, se groupent en un amas de terre noire. Sur les toits de joncs desséchés, les chiens, les poules, les enfants se pourchassent et s'agitent pêle-mêle. Les vergers de dattiers simulent une oasis que baignent les mares bourbeuses où s'ébrouent les buffles. Vous prendriez pour des pylônes ou des tours de forteresse les grands pigeonniers hérissés de ramures en guise de perchoirs, crénelés de poterie et dont les quatre pans inclinés présentent des bandes horizontales alternativement brunes et blanches. Singulière sollicitude pour ces oiseaux pillards qui, s'ils donnent un assez pauvre engrais ou fournissent à l'alimentation des indigènes, gaspillent et dévorent les grains. Ils s'enlèvent par troupes, tournoient, et, tout d'un coup, s'abattent pour disparaître dans les sillons, y picorer les semences ou prélever une large dîme sur la moisson.

La routine ajoute ici, comme partout, aux dangers contre lesquels doit lutter l'homme des champs. Mieux dirigé, ce labeur pourrait, sans aucun doute, augmenter le rendement relativement faible de ces terres fertiles, qui portent à la vérité deux ou trois récoltes en quelques mois; mais, comme le sol est insuffisamment amendé, que certains éléments chimiques lui font, paraît-il, défaut, des produits, abondants autrefois, ainsi que nous l'attestent les peintures des tombeaux, la vigne, par exemple, ou l'olivier, sont à peine répandus et ne réussissent encore, malgré la faveur du climat, qu'au prix de soins particuliers. Le Nil seul laboure, arrose, engraisse les terres et c'est à lui, comme au dieu indigète, que s'adresse l'agriculteur égyptien.

Aussi bien, s'il ne lui fallait payer l'impôt, quels besoins le stimuleraient au travail ? Le limon dont il moule ses briques lui fournit les matériaux de sa maison ; la douceur de la température simplifie et supprime parfois la question du costume. Quant à la nourriture, elle consiste pour lui à se munir d'une canne à sucre ; au cours de la journée il déchiquète les fibres avec ses dents acérées et brillantes ; il mâche la pulpe avec délices tout en cheminant. Le régal est cependant médiocre et, pour ma part, je n'en ai pas renouvelé l'essai. Je vois un Arabe sur le bateau, après avoir fait sa prière, replier soigneusement son tapis, s'asseoir, tirer de son bissac quelques petits morceaux d'un pain dur, deux ou trois de ces dattes sèches d'Égypte, sans suc ni saveur, puis manger lentement, donnant à ce festin frugal tout le temps qu'exigerait pour l'Européen un repas substantiel.

A peine, en parcourant les villages, trouveriez-vous à acheter les galettes plates de dourah, les fèves, les pastèques offertes dans les bazars des petites villes à la sensualité du fellah. Il n'est donc pas étonnant qu'une telle sobriété le rapproche de cette nature au sein de laquelle il vit. Quand on l'aperçoit dans ses champs, qui remue légèrement le sol, les oiseaux volètent sans crainte et picorent autour de lui. Des échassiers au riche plumage blanc, noir et brun se promènent gravement ; d'énormes corbeaux noirs et gris guettent à distance.

C'est d'ailleurs un des aspects originaux du Nil que la variété et le nombre de la gent volatile. Sur les plages sablonneuses s'alignent les cormorans et les hérons gris-perle ; les ibis cendrés fuient devant les barques et s'abattent par troupes ; ils marchent à pas mesurés, reconnaissables à leur corps trapu monté sur de hautes pattes, à leur tête noire que termine un long bec légèrement recourbé. Le martin-pêcheur glisse furtif au ras de l'eau ; les canards sauvages se rangent en flottes symétriques dans les anses solitaires ; la mouette bat l'air de son vol soutenu, tandis que l'aigle à l'envergure si large, l'épervier qui dirige sa course d'un regard dur et fixe, poussent leurs cris rauques et tournoient dans l'espace.

Rappelons aussi l'oiseau voyageur, les cigognes que nous vîmes au delà d'Ombos émigrant vers le Nord. Elles décrivaient de grands cercles pour chercher leur route, s'élançaient en ligne droite et, plus loin, comme pour n'avancer qu'à coup sûr, elles recommençaient ces inquiètes évolutions.

Chaque jour l'aube et le crépuscule du soir varient la splendeur de leurs phénomènes lumineux. Dans nos

contrées septentrionales ce sont les flocons épars ou les masses nuageuses amoncelées sous les rayons qui reflètent les riches colorations du couchant ; ici, l'éclat du soleil flamboie dans un ciel pur dont les profondeurs s'éclairent de teintes changeantes merveilleusement fondues.

Il serait vain de chercher à décrire ce qui même ne se pourrait peindre, et le tableau d'un soir ne saurait donner l'idée des effets qu'une extrême variété rend chaque fois inattendus. Le disque agrandi s'abaisse au fond d'un ciel d'or vert ; puis cette éclatante coloration se combine et forme une harmonie de nuances dont l'œil peut bien observer la magnificence, mais non pas saisir les subtiles transitions. Dans chacune de ces zones lumineuses, le ton dominant, tour à tour vigoureux ou adouci dans une égale limpidité, va se modifiant par les plus délicates dégradations. On ne peut déterminer le point où il s'évanouit, mais il ne se perd que pour se fondre en quelque nouvel accord de cette prodigieuse et fugitive symphonie.

Selon l'état de l'atmosphère ou les reflets du sol, telle couleur primitive l'emporte un soir et se répand sur tout l'horizon occidental ; le lendemain, plusieurs se rapprochent sans se mêler et s'exaltent par leur juxtaposition, ce qui donne à l'incandescence du firmament une aveuglante intensité. Une seule fois, j'ai pu observer la brillante écharpe de l'arc-en-ciel complet se déployer symétriquement sur toute la moitié du ciel.

Mais la beauté de ce spectacle redouble encore par l'opposition des teintes fulgurantes, orangées et rougeâtres, du soleil qui décline, ensuite citrines et roses,

lorsqu'il a plongé derrière les monts de Libye, et ces froides lueurs de la lune qui se lève ; les rayons bleus d'acier, le miroitement argenté des eaux enveloppent l'Orient d'un voile gris-perle où s'allument les étoiles.

Par un effet étrange, la lumière du soir qui pâlit surexcite la verdure des palmiers. Dans la journée, les frondaisons semblent noircir sous l'éclat du ciel ; à l'heure où le couchant trace sa ligne rose et répand une buée aigue-marine, je vois les bosquets transparents des dattiers et des doums, au lieu de se découper en touffes obscures sur cet horizon si vivement éclairé, rehausser au contraire leurs feuillages d'une couleur fraîche et tendre comme celle des jeunes pousses.

Les matins réservent les mêmes surprises, véritables fêtes pour les yeux. L'aube projette à l'Est ses clartés d'abord indécises, qui peu à peu s'étendent au ciel et sur le fleuve. Dans une aurore jaune pâle, le globe d'or jaillit ; il s'élève rapidement au-dessus des collines arides ; il illumine la plaine cultivée, le Nil, les roches ocreuses des monts libyques, entre lesquelles le sable du désert afflue et s'étale vers la rive en larges nappes fauves, unies et brillantes comme les névés.

Nous revoyons les grands pylônes d'Edfou sous la parure de cette double coloration de la lune qui bleuit encore toute une paroi, tandis que l'autre face reçoit déjà la lumière rosée du jour naissant.

Le vent du Nord soulève les vagues du fleuve qui se hérisse d'aigrettes diamantées. Sur les rives basses, le sable se disperse et s'envole, devenu fumée légère ; les dattiers secouent leurs palmes qui prennent des tons lustrés, et je ne vois d'immobile dans cette agitation

que les coupoles, fragiles et blanches comme des coquilles d'œufs, de petits turbés blottis dans les anfractuosités de la montagne. On comprend la teinte des eaux du Nil à cette brume jaune verdâtre que le sable répand dans l'atmosphère. Çà et là il se masse, modelant une colonne qui se déplace et pivote comme une toupie. Formes, couleurs s'atténuent et se troublent ; vous prendriez les Arabes qui passent sur la rive pour des fantômes drapés de longues robes flottantes. En hâte, les fellahs dressent des haies minuscules de cannes desséchées pour protéger leurs cultures contre l'envahissement des dunes que roule ce vent impétueux.

Les hautes berges minées par le flot s'écroulent par plaques et entraînent les récoltes ; les blés verts restent dressés comme un panache au faîte des fragments tombés tout droits au pied de la falaise.

Les barques qui remontent le courant, poussées par la tempête, heureuses de ce surcroît de vitesse, ont tendu leurs voiles triangulaires ; d'autres luttent, plongent comme si elles allaient s'engloutir et tout à coup sont enlevées à la pointe des vagues.

Les sables charriés dans l'atmosphère donnent ce même soir, aux lueurs du couchant, une étendue et une vigueur extraordinaires. C'est une bouche de fournaise qui s'ouvre sur tout le ciel, où bouillonnent des torrents de topazes liquéfiées.

Quelques jours plus tard, à notre départ de Louxor, le Kamsin, au contraire, lance à travers l'espace ses longues traînées de sable jaune qui avancent sur un fond de nuées grisâtres. Toute la chaîne libyque et ce grand mont pyramidal qui ferme au Sud la vallée des

Rois s'estompent dans une vapeur sèche ; vous vous demandez si le sentier qui gagne directement Farchout, en escaladant ces âpres sommets, n'est pas le chemin de l'Amenti. Bientôt le Kamsin pousse devant lui ses masses livides, il gagne et envahit la montagne qu'il souille de ses colorations troubles. Au travers des tourbillons on aperçoit confusément un soleil rouge sans rayons, et le ciel bleu que verdit le ton fauve de cette pluie du désert.

Mais soudain le vent du Nord souffle avec fureur, il repousse le Kamsin et projette sur le fleuve un ouragan de sable qui le couvre en un instant d'un brouillard opaque.

Nous sommes comme en pleine mer. Cette teinte cuivrée et terne dénature l'aspect du Nil, de l'horizon et du ciel. Tout se confond dans un désordre effrayant, que Turner aurait seul pu traduire avec les ressources de sa palette fantastique.

La navigation devenant impossible, nous abordons pour la soirée et la nuit au pied d'une rive escarpée où les dattiers échevelés se courbent et se redressent par saccades violentes. Les indigènes s'assemblent en groupes pittoresques au seuil de leurs cabanes pour regarder le bateau amarré. Ils restent accroupis, insensibles à cette poussière ténue, aveuglante, plus subtile que l'eau, qui envahit la gorge et embarrasse la respiration.

La matinée du lendemain ne conserve pas la moindre trace de cette tempête. Le vent s'est apaisé ; les sables sont retombés. Déjà les alouettes chantent et déroulent leurs gracieuses spirales au-dessus des blés. Les palmiers ont recouvré leur immobilité. Le soleil surgit,

roue scintillante de lumière qui irradie capricieusement et s'irise de toutes les couleurs du prisme. Il monte et la teinte paille de l'orient s'argente, le bleu pâle du ciel s'avive ; l'astre prend son éclat d'or en fusion qui inaugure la splendeur glorieuse du plein jour.

En amont de Kenèh, deux sommets isolés de la chaîne arabique découpent hardiment leur arête rectiligne comme une table. De belles ombres d'azur foncé se projettent hors des échancrures et les tons les plus riches de cuivre rouge revêtent les flancs de la montagne.

Dans cette région où la vallée commence à s'élargir, l'industrie et l'agriculture multiplient leurs travaux. La population se presse et se montre plus active. Farchout a des sucreries ; sur le quai de Bellianèh, des amas de jarres et de vases en argile blanche vont former les cargaisons de ces bateaux toujours plus nombreux autour de nous. Girgèh, qui fait briller au soleil du matin ses façades blanches et ses élégants minarets, servira bientôt de tête de ligne pour le chemin de fer de la Haute-Égypte.

A Akhmîn, sur l'autre rive, les fellahs, à la robe échancrée, déchargent de leur faix de cannes à sucre les chameaux qui s'agenouillent en grognant. Les maisons de briques brunes, les mosquées à la coupole blanche historiée de lambrequins, les palmiers, les chiens sur les toits, de grandes habitations de notables, rehaussées de tons clairs, forment un fond pittoresque à la berge où se développent le port et un chantier de construction pour les barques.

Mais déjà dans ce paysage au caractère moderne, le type des races s'est modifié. Nubiens et Bicharris ont

disparu. Les fellahs, les Arabes désormais constituent à peu près toute la population. A Farchout, nous assistons à une discussion entre mariniers. Ce sont des cris, des gesticulations, des vociférations sans terme pour un choc de barques, pour une cause futile et que, peut-être, comme des enfants, ont-ils oubliée déjà. Les yeux étincellent, les paupières ont un battement fébrile; leur bouche semble écumer, tant les dents sont blanches sur le visage olivâtre: celles de la mâchoire inférieure avancent en un rictus bestial et presque simiesque.

En face de Kenèh, le Nil change brusquement sa direction et tourne à l'Ouest pour ne reprendre qu'à Girgèh sa course vers le Nord.

A chacun de ces coudes du fleuve, on visite sur la rive libyque les deux derniers temples égyptiens que l'on rencontre en revenant au Caire, Dendérah et Abydos.

Les plus antiques traditions ont leur siège à Abydos, la Thinis de l'Ancien Empire, où fut le tombeau d'Osiris; où naquit, au temps des Hor-Schesou, serviteurs d'Horus, Ménès, le fondateur de la monarchie; où régnèrent enfin les deux premières dynasties, pendant près de six siècles.

Mais les sanctuaires construits par Séti Ier et Ramsès II, son fils, ont subi des mutilations déplorables. Certaines parties en sont rasées ou s'élèvent à peine à hauteur d'appui. La disposition générale du principal édifice, le Memmonium de Strabon, est d'une bizarre irrégularité. Il comprend plusieurs annexes dont la destination est inconnue, et diffère absolument des autres temples égyptiens, bien qu'il rappelle, à certains égards, l'hémispéos de la reine Hatasou à Deïr-el-Bahari.

Mais les bas-reliefs où les deux pharaons accomplissent les rites de purification et font leurs oblations aux dieux, nous ont conservé, comme le temple de Gournah, le profil de Séti Ier, dont les lèvres fines et le nez droit, le menton délicatement modelé, ne ressemblent, à aucun égard, aux traits des fils de Mitsraïm. Dans le principal corridor, la célèbre table d'Abydos, véritable document historique, a donné les noms de soixante-seize rois, prédécesseurs de Séti qui leur offre, avec son fils, l'hommage du feu.

Le temple de Dendérah présente avec celui d'Abydos un contraste parfait. Loin de rappeler les époques primitives et l'origine même de la monarchie égyptienne, il fut construit par les derniers Lagides et terminé seulement aux premiers temps de l'ère chrétienne par les empereurs romains.

D'autre part, l'architecture en est intacte et cet édifice, le mieux conservé de ceux que nous ont légués les pharaons, réalise vraiment le plan idéal et comme le *schéma* du temple égyptien.

Du Nil même, on aperçoit au fond de la plaine la lourde ordonnance de la façade, qui dépasse les talus du mur d'enceinte. Deux hautes portes forment l'entrée du péribole encore encombré de débris et d'amas de terre. Dès le seuil du pronaos, on est frappé à l'aspect massif de ces colonnes trapues dont le chapiteau est flanqué de quatre têtes d'Hathor.

Le plafond subsiste entier et couvre encore le monument. Aussi les chambres du pourtour, le sanctuaire, les corridors, les salles qui se succèdent au centre et dans l'axe de la construction, tout le temple enfin se trouve-

t-il plongé dans une obscurité qui ajoute à l'énormité pesante des piliers et des murailles.

Pas une paroi qui ne soit surchargée d'inscriptions hiéroglyphiques, de tableaux sculptés, de figures astronomiques. Malheureusement elles ont été, pour la plupart, martelées et dégradées avec un scrupuleux acharnement par les premiers chrétiens et les Arabes. Les coptes, les fellahs qui, au cours des siècles, ont installé leurs habitations dans l'enceinte du temple, y ont laissé les murs et les plafonds souillés, noircis par la fumée et souvent recouverts d'une couche épaisse de suie.

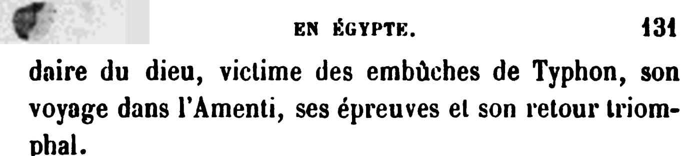
La décoration de chaque salle en fait connaître la destination et rappelle l'ordre des cérémonies qui devaient s'y accomplir. Partout on retrouve reproduite, en scènes parallèles ou superposées en plusieurs registres, l'image du roi adorant la divinité locale et ses parèdres, leur offrant soit le vin et l'huile sacrée dans des amphores, soit des fleurs, ou bien encore, détail curieux, une statuette de la Vérité assise dans une corbeille. Ces représentations symboliques démontrent l'esprit philosophique que développaient alors les enseignements de la Grèce; du moins elles permettent de penser que désormais les prêtres gardaient avec un soin moins jaloux le sens ésotérique de leurs dogmes et de leur culte.

Hathor, la déesse du temple, à tête de femme ou de vache, coiffée du disque, du croissant et des grandes plumes d'Ammon, était, comme Mout de Thèbes, comme Isis de Philé, fille, femme et mère du Soleil considéré à l'heure de sa force créatrice, de sa décadence crépusculaire et de son retour matinal. Elle personnifie l'Harmonie générale du monde qui le renou-

velle périodiquement et la Beauté, conséquence de cette harmonie. Aussi a-t-elle pour parèdre son fils Horus, le Soleil ressuscité, et prend-elle également pour figure l'étoile Sirius, qui fixe, au jour où elle se lève en même temps que le soleil, le retour de l'année.

De là ces fêtes solennelles célébrées à Dendérah dans une chapelle spéciale placée à la droite du temple, constituant un groupe distinct et dont les images sont particulièrement étranges. Il est surtout un personnage gigantesque sculpté sur le plafond de cette chapelle, qui se recourbe et tend les bras de manière à occuper exactement tout le circuit de la corniche par le développement de son corps. Devons-nous voir là une figure allégorique du soleil, dont la course détermine et encadre l'année? Ce qui permettrait de le penser, c'est qu'on retrouve cette image disgracieuse dans les sanctuaires d'Osiris, placés sur la terrasse du temple. Les processions des panégyries s'y élevaient en suivant les escaliers construits dans l'intérieur des murailles et qui les montrent défilant encore le long des bas-reliefs.

Ces sanctuaires édifiés sur la plate-forme célèbrent l'évolution solaire en même temps que le mythe d'Osiris, c'est-à-dire ses bienfaits envers les hommes et la nature, sa descente sur terre, sa mort et sa résurrection. C'est ainsi que le fameux zodiaque circulaire, supporté par les images d'Isis et d'Horus, formait le plafond de l'une de ces chapelles, où les barques sacrées, les cercueils, les emblèmes des heures du jour et de la nuit, les divinités accourant pour combattre les esprits du mal et des ténèbres, ou bien apportant, pour les rassembler, les membres d'Osiris, figurent la lutte légen-



daire du dieu, victime des embûches de Typhon, son voyage dans l'Amenti, ses épreuves et son retour triomphal.

Mais les cryptes offrent un aspect nouveau du temple égyptien. Soigneusement dissimulées dans les murailles ou entre les fondations de l'édifice, elles ne sont accessibles que par une ouverture ménagée sous une dalle de l'une des salles les plus obscures. Un escalier étroit s'enfonce rapidement sous terre, puis un couloir où l'on ne peut se tenir droit relie quelques chambres basses. Les chauves-souris accrochées au plafond et pressées comme un essaim, s'inquiètent des lumières, agitent et froissent leurs ailes anguleuses. Sur les murailles, des bas-reliefs au dessin élégant ont conservé de fraîches couleurs; des animaux symboliques, des inscriptions couvrent les soubassements et les frises; des serpents enroulés autour des portes gardent le passage, comme dans les tombeaux des Rois. Au fond, la déesse est assise sur un trône richement décoré de pierreries et d'ornements délicatement peints. Ces cryptes renfermaient les statues en métaux précieux, sistres d'or, miroirs, coffrets et emblèmes sacrés. On a hâte cependant de quitter ces caveaux resserrés, où l'air est étouffant, de retrouver les larges salles du temple, et, sous le pronaos, l'éclatante lumière du dehors.

Sur le mur extérieur de l'Ouest, dont l'inclinaison pyramidale, la moulure saillante qui l'encadre et la corniche à la svelte courbure font valoir les nobles proportions, Ptolémée Césarion et Cléopâtre, de stature colossale, font des libations à Isis, à Osiris et à Horus. Des têtes de lion en encorbellement interrompent le re-

gistre supérieur couvert de figurines et allongent leurs ombres sur toute la hauteur de la paroi.

De ce côté, le sanctuaire d'Isis, encore presque enfoui et, près du pronaos, le Mammisi, sculpté d'images monstrueuses, consacré à l'enfantement du dieu fils, complètent la signification allégorique du Grand Temple dédié à la triade de Dendérah, Osiris, Hathor et Horus.

Nulle part peut-être le mystère de ces mythes et de ces symboles compliqués ne s'impose davantage à l'esprit. Il en est ainsi malgré la date relativement récente de la construction, mais peut-être parce que ce monument, œuvre d'une époque peu glorieuse, n'a conservé le nom d'aucun souverain dont la mémoire, comme à Karnak ou à Médinet-Abou, remplirait l'édifice. L'idée religieuse, au contraire, a reçu tout son développement et s'éclaire des conceptions philosophiques d'Alexandrie. Alors cette lourdeur de l'architecture qui marque la décadence, le mauvais style de ces bas-reliefs mutilés prennent un sens nouveau. Les ténèbres du temple conviennent bien à ces figurations de dogmes si obscurs eux-mêmes. Ils étaient presque ignorés de la foule qui, tenue hors de l'enceinte, contemplait de loin ces processions solennelles des prêtres, dirigées par le Pharaon.

Quand on descend le Nil, au départ de Dendérah, on longe une haute falaise de la chaîne Arabique, à arêtes rigides, mais dont la paroi, profondément sillonnée d'anfractuosités, interrompue de saillies semblables à des redans écroulés, s'entr'ouvre et fait place à des cirques intérieurs aux flancs décharnés. Dans un recoin de cette solitude sauvage, deux petits turbés de cheïkhs

montrent au-dessus des murailles brunes leurs coupoles surbaissées blanchies à la chaux ; des acrotères marquent les quatre angles du tombeau avoisiné de quelques palmiers doums. La roche fauve et roussie, fendillée de crevasses où se jouent de grandes ombres violettes, avance ses promontoires que le soleil matinal colore de magnifiques teintes d'or rouge glacées d'opale : ces aspérités anguleuses découpent sur les surfaces rentrantes une silhouette de velours lilas. Dans les creux, les vents ont amassé un sable uni, aussi fin que la poussière de neige.

Mais ces gradins, d'une symétrie architecturale, nous étaient d'abord apparus avec les formes indécises et les nuances blafardes et froides de la nuit. L'escarpement des roches taillées à pic couvrait de son ombre les gorges dont la profondeur insondable vous donnait l'idée de sanctuaires ; et les masses saillantes, droites au-dessus du fleuve, se détachaient vaguement éclairées d'une blancheur spectrale. Vous auriez cru voir des têtes de pharaons coiffés du pschent, et la barbe tressée tombant sur la poitrine ; garde fantastique à l'entrée de ces régions où ils avaient autrefois régné.

Et pendant qu'à leurs pieds notre bateau fendait silencieusement les eaux, il me semblait qu'un entretien mystérieux se poursuivait entre ces fantômes que je voyais l'un après l'autre s'approcher, passer devant moi, s'évanouir dans les ténèbres, emportant avec eux le secret de leur histoire et l'image de ces contrées lointaines que sans doute je ne reverrai plus.

TROISIÈME PARTIE

LE CAIRE ET MEMPHIS

Vous arrivez au Caire l'esprit tout enflammé du désir de l'Orient, évoquant la ville arabe, El Kâhirah, la Victorieuse, fille de Fostât, tant vantée par Makrisi, avec ses vives couleurs, sa foule qui reflète l'Afrique et l'Asie ; verdoyante de jardins, couverte par les khalifes Fatimites d'habitations luxueuses, de mosquées, de fontaines ; la métropole et la lumière enfin de ce monde mahométan, nomade à travers les grands espaces de ses déserts, bigarré comme les mosaïques de ses mihrabs, rêvant dans sa décadence le triomphe de l'Islam.

Et vous tombez, au sortir de la gare, dans les quartiers neufs d'Ismaïlyèh ; vous suivez les avenues poudreuses de Bab-el-Louq, où les grandes bâtisses à l'italienne des ministères, les palais modernes, inachevés ou délabrés déjà, les jardins d'Ibrahim pacha, les casernes rouges occupées par la garnison anglaise autour de Kasr-el-Nil, vous donnent l'idée d'un décor brossé à la diable pour quelque féerie banale. Et, plus loin, toutes ces rues tracées à travers les terrains vagues dans la direction du grand hôpital, ces chantiers où les amas de matériaux entretiennent une poussière blanche toujours soulevée, ces poteaux qui portent sur une plaque les noms de chaussées vides de maisons et d'habitants, les

lots à vendre et à bâtir clos de palissades, symétriquement découpés comme les cases d'un échiquier, offrent le spectacle d'une ville en voie de transformation et qui propose à son activité architecturale et industrielle la passion occidentale d'un perpétuel changement et l'esthétique de nos entrepreneurs.

Dans cette région voisine du Nil, Boulaq seul, au delà du canal Ismaïlyèh, avec ses échoppes, sa foire en permanence, sa vieille mosquée à coupole surbaissée, ses ruelles défoncées, le panorama du fleuve couvert d'embarcations, donne une note originale.

Si, quittant cette première zone du Caire, vous vous portez vers le centre, là encore votre déception, pour changer de thème, ne diminuera guère. C'est le quartier de l'Ezbékyèh, où se groupent les hôtels européens, les théâtres, la statue de bronze d'Ibrahim pacha, les maisons à arcades comme dans la rue de Rivoli, les agences, les administrations, les boutiques de curiosités exotiques et ce grand jardin public dessiné, ratissé, arrosé aussi bien que les squares de nos capitales, où l'on entend tour à tour la musique militaire égyptienne et celle des régiments anglais. Même ces arbres rares, le baobab avec ses branches qui retombent pour prendre racine, ces variétés de palmiers, les uns aux éventails épineux, d'autres au tronc lisse et rayés de zébrures, conservent mal le prestige de leur patrie tropicale au milieu de ces pelouses trop régulières, en face de cette grotte artificielle agrémentée d'un café.

Mais ici déjà la foule qui se presse offre un caractère d'étrangeté qui intéresse et amuse. Devant les riches équipages courent les saïs, à la jambe nerveuse et fine,

tout brillants dans leur veste de brocart, courte et ouverte sur la poitrine, enjolivée de dessins aux reflets métalliques, étroite, rigide et mobile comme les élytres d'un scarabée : la taille est prise dans une ceinture de soie brodée d'or; sur les bras flottent des ailes de mousseline qui semblent donner la légèreté du vol à cette allure rapide. Immobile au milieu de la chaussée et ferme sur son cheval, le zaptièh égyptien veille au bon ordre de la rue; son uniforme simple et de couleur sombre tranche sur les costumes éclatants qui l'entourent : les drogmans en faction à la porte des bureaux de Cook ou de Gaze étalent sur leur tunique, sur leur caftan toutes les séductions de la parure orientale; longue pelisse ou justaucorps de soie violette, bleu clair, ponceau; le kandjar ou le sabre recourbé, historié de damasquinures et de guillochis, planté en diagonale dans l'épaisseur de la ceinture. Les âniers qui stationnent devant le théâtre ou à la grille de l'Esbékyeh vous pressent de leurs sollicitations; ils font valoir par leurs gestes engageants le harnachement coquet ou la ferme encolure de leurs baudets.

Quand vient à passer un régiment égyptien au son d'une marche bien scandée, Arabes, fellahs, négrillons se précipitent, emboîtent le pas et accompagnent les troupes, attentifs à la musique; on dirait vraiment qu'au fond de leur esprit s'éveille confusément une tendresse pour ces soldats, nés sur leur sol, symbole de l'indépendance; car je n'ai pas vu qu'ils fussent bien curieux de suivre et d'admirer le pas lourd de l'Anglais écarlate.

Mais autant le soldat égyptien paraît dégagé d'allures, attentif à l'alignement, familiarisé avec son arme, autant

l'officier qui s'avance au flanc de la colonne a la mine peu martiale, tient son épée avec négligence ou gaucherie ; et vous vous demandez si, dans ce contraste singulier, qui pourtant saisit dès l'abord et qui persiste, vous devez voir l'effet d'une dégénérescence des classes supérieures de ce peuple, ou la trace de quelque volonté secrète qui s'appliquerait à affaiblir les cadres de l'armée nationale.

Ce n'est pas que le corps d'occupation de Sa Majesté Britannique donne lui-même une idée exacte de la puissance anglaise : ces fantassins, courts de taille et mal dégrossis, coiffés de l'énorme casque indien, habillés d'un drap épais qui les ajuste mal ; les officiers qui se tiennent sur leur monture de mauvaise grâce et comme à contre-cœur, sont loin de l'allure et du port des régiments d'élite et des horse-guards qui paradent devant Buckingham-Palace. Exceptons cependant les Highlanders cantonnés à Alexandrie, dont le costume d'opéra comique fait ressortir les membres robustes et musclés. En France on a reculé devant les risques d'une expédition contre les colonels d'Arabi ; sans doute au contraire a-t-on su à Londres mesurer la qualité des troupes envoyées au Caire à la force de résistance que déjà l'on avait jugée. Aussi la clairvoyance, la vigueur de la décision, la persistance dans les résolutions prises l'ont-elles emporté en Égypte, comme il arrive partout, sur l'incohérence et le caprice.

Au surplus, ces peuples d'Orient, si dociles à toute manifestation de puissance, puisent leur force dans l'inertie. Ils savent patienter et se rappellent que le sable ténu et mobile de leurs déserts désagrège les roches

dures qu'il s'assimile. Leurs manières obséquieuses et souples cachent des sentiments qu'ils nourrissent cependant et savent assouvir au moment propice. La Turquie, la Syrie, l'Inde en ont montré de terribles exemples. Interrogez ou écoutez-les, dans les bazars de Khan-Khalîl, au pied des Pyramides, à Alexandrie comme à Louxor; ce seront toujours les mêmes protestations de sympathie, d'admiration, les mêmes doléances confiées aux Français contre la domination de l'Anglais. N'en tirez aucune conséquence; sans doute, à l'occasion, tiennent-ils au vainqueur un langage tout aussi flatteur pour son amour-propre. Au fond, c'est toujours l'éternelle paraphrase de « Notre ennemi c'est notre maître ». Il est permis néanmoins de pressentir que l'occupation britannique aura pour effet d'éveiller au sein de ce peuple la notion, vague encore, de ses intérêts, de son individualité et fera naître en lui, par un progrès dont ces races ont montré déjà qu'elles étaient susceptibles, le désir de l'indépendance et, par là, une conscience nationale.

De telles pensées ne se dégagent encore que dans une élite; elles n'existent point chez ces humbles que l'on coudoie et que l'on observe en parcourant les carrefours du Caire. Ils sont la matière inerte laissée à elle seule, mais inflammable au premier contact et prête aux soudaines explosions.

Voyez ce psylle qui s'arrête à l'ombre d'une arcade : il ouvre sa couverture de laine où dorment les aspics édentés, il s'accroupit, il prend dans son bissac une flûte grossière pour en tirer quelques sons incertains et lents dont la mélodie vous échappe. Les serpents

engourdis que cette musique berce d'abord dans leur sommeil, s'agitent lentement : ils s'éveillent pour écouter, traînent sur le sol leurs replis paresseux. Charmés enfin, ils se dressent : l'œil brille, le corps frémit et se balance ; l'animal excité darde sa langue et enfle la gorge ; ce n'est plus le vulgaire reptile, c'est le glorieux uræus, tel qu'il orne le front des rois, l'emblème vivant des pharaons.

Pour avoir enfin le spectacle complet du monde arabe, dégagé de tout mélange européen, il suffit de s'engager dans l'une de ces ruelles sinueuses qui s'ouvrent derrière l'Esbékyèh, au Mouski, dans l'avenue de Clot-bey. Vous faites quelques pas et subitement, sans aucune transition, maisons et habitants, boutiques, passants, costumes, tout est changé : vous êtes transporté à mille lieues de l'Europe, à mille années dans le passé, c'est le karavansérail de l'Orient, le Caire des vieux Khalifes, la perle des anciens contes arabes et, pour avoir attendu, douté même un instant, vous n'en éprouvez qu'une surprise plus vive.

Quelques boulevards rayonnent de l'Esbékyèh et pénètrent dans les quartiers arabes, Clot-bey au nord vers le canal Ismaïlyèh, un autre à l'opposite vers la place et le palais d'Abdîn ; mais, de chaque côté du grand boulevard Méhémet-Ali qui va rejoindre la place Sultan-Hassan au pied de la Citadelle et dans la région orientale tout entière s'étend l'inextricable réseau des ruelles, des impasses, des carrefours, des bazars occupés par les seuls indigènes.

C'est un plaisir, quand on a déterminé les directions générales, reconnu ses points de repère et le tracé de

quelques voies principales, de se lancer à l'aventure dans ce dédale où les plus curieux motifs d'architecture, les sites et les détails pittoresques, les scènes de mœurs se succèdent à chaque pas. Les maisons, étroites et hautes, n'ont qu'un alignement assez irrégulier ; comme l'espace réservé à chacune d'elles est restreint, que la rue elle-même est tortueuse, les angles capricieux des encoignures multiplient les ressauts et les enfoncements. Au rez-de-chaussée, la porte basse, le plus souvent cintrée, donne accès dans un corridor obscur ; quelques-unes ont la courbure ogivale ou dessinent le fer à cheval et sont richement décorées d'arabesques et de stalactites. Dans les quartiers pauvres, des artistes primitifs ont barbouillé sur le linteau des poissons, des bêtes monstrueuses, des fleurs, des vaisseaux : mais le sujet favori, dont le modèle a sans doute vivement frappé leur imagination, c'est un train emporté par la locomotive qui fait ondoyer son panache de fumée. A côté de la porte s'ouvre une boutique que protègent des volets de bois, simple niche dans l'épaisseur du mur et parfois abritée d'un auvent. Les marchandises sont entassées sans ordre ou disposées pêle-mêle sur les tablettes qui garnissent les parois et le marchand lui-même se tient gravement assis sur la banquette qui remplace la devanture.

Les étages supérieurs forment plusieurs encorbellements qui dans la perspective entrecroisent leurs saillies. Les moucharabiehs en bois tourné, les balcons fermés de grillages finement ouvragés se projettent encore dans l'espace rétréci au-dessus de la chaussée. Parfois des planchers à jour sont lancés d'un côté à l'autre de la rue. Ou bien on voit dans le bleu du ciel les minarets poly-

chromes, les dômes à la courbure tantôt écrasée, tantôt formant le bulbe ou s'allongeant en pointe et dont le stuc entrecroise en tous sens les lignes géométriques, dessine des chevrons, des cannelures tour à tour droites, brisées, ondulées ou transversales, modèle des arabesques infiniment variées, zigzags, entrelacs, palmettes et fleurons.

Contre le soubassement des mosquées s'adossent des échoppes couvertes d'un appentis ou de toiles rousses flottantes. Les acacias, les sycomores étendent au-dessus des murs leurs amples frondaisons et donnent un rappel subit des campagnes du Nil.

Dans ce cadre, vous voyez se mouvoir une foule qui est le microcosme de l'Égypte entière, depuis le fonctionnaire vêtu de la redingote au collet droit, et coiffé du tarbouch, depuis le fellah en longue robe bleue, l'Arabe dont le couffièh laisse pendre ses coins déroulés, le copte au turban sombre, le Syrien dont le profil olivâtre est anguleux et fin, jusqu'au Nubien venu d'Assouan, au négrillon à demi sauvage qui mendie et chante d'une voix rauque en faisant claquer ses coudes sur les côtes nues à coups secs et rythmés. Les chameaux, aux pas incertains, promenant la charge qui élargit leurs flancs, encombrent le passage ; ils rejettent contre la muraille l'aveugle qui, l'œil blanc et la tête levée, tâtonne avec son bâton. Un baudet porte sur l'échine un grave mollah devant qui les indigènes s'inclinent avec respect, tandis qu'un frère de la Doctrine chrétienne, un missionnaire en soutane, répond aux témoignages sympathiques par un sourire amical. Les femmes, enveloppées de leurs draperies noires, la bobine dorée fixée entre les yeux pour

retenir le voile qui cache à demi le visage, se penchent sur les étalages et entament avec le marchand de longs pourparlers qui sembleraient ne devoir jamais aboutir.

Les victorias ou les landaus qui se sont risqués dans ces quartiers populeux vont cahotant sur le sol non pavé. Le cocher, qui tout à l'heure au Mouski enlevait ses chevaux comme le font les vetturini napolitains, les dirige maintenant à travers ces détours avec dextérité et prudence. Il se gare, ici pour une file de bêtes de somme, là, devant un cortège funèbre qui suspend la circulation. Le cercueil, soutenu à bras d'homme, est recouvert de cachemires; une sorte de hampe, plantée à la tête ou aux deux extrémités de la bière, porte divers insignes; les assistants suivent en psalmodiant, et les femmes, sans doute des pleureuses à gages, poussent à intervalles réguliers des cris secs et comme spasmodiques.

Si vous quittez la voie principale pour pénétrer dans une ruelle latérale, l'animation cesse tout d'un coup: de même à Londres, à côté des riches avenues d'Oxford ou de Regent-street, on trouve sans transition le spectacle de la misère noire. Sous le ciel clément de l'Égypte, ce n'est pas un tel contraste qui vous saisit, mais, au sortir du tumulte, une solitude à peu près complète. Les maisons plus basses se pressent et vous enferment dans un labyrinthe: les portes sont muettes, les fenêtres aveugles: des issues trompeuses s'ouvrent à de rares intervalles: des voûtes obscures vous offrent un passage inquiétant. Vous poursuivez et, au terme de bien des circuits, vous vous heurtez au fond de cette impasse qui forme en réalité tout un quartier, cité déserte et silencieuse au sein de la grande ville.

Aussi bien vous vous dites alors que les quelques passants vous épiaient avec curiosité, se demandant sans doute si vous étiez un hôte suspect ou simplement un promeneur fourvoyé.

Mais il vous arrive d'être récompensé par une découverte inattendue. C'est dans un recoin près d'El-Azhar, cette lourde coupole surbaissée, en pierres de taille et qui rappelle la Rotonde de Ravenne ; le minaret rectangulaire et massif ressemble à un clocher d'église. Dans la cour de la mosquée, un grand bassin égaie ce tableau par les miroitements de la nappe d'eau et les gestes des fidèles qui se livrent à leurs ablutions. Plus loin une étroite et charmante façade offre en dimensions réduites les motifs principaux de l'architecture arabe ; l'arcade de la haute porte est formée de prismes superposés qui s'évident et retombent ; les fenêtres dessinent la fleur de trèfle ; au milieu, une galerie légère s'appuie sur de sveltes colonnes de marbre cannelées en spirale.

Souvent, au fond de ces régions perdues se cachent les habitations de notables. C'est ainsi que nous fûmes conduits un soir, par des ruelles où la voiture n'aurait pu tourner, chez le chef des mosquées du Caire, à l'occasion d'un syker ou fête religieuse. On entre dans une grande cour où se trouve groupée une assistance nombreuse, confrérie dont les membres récitent à voix haute des invocations à Allah. Au sommet du perron, un vestibule donne accès dans les salons. La réception a pour centre principal une vaste chambre garnie de hautes glaces ; le plafond surélevé est cintré en forme de voûte ; un divan fait le tour des lambris de bois et de stuc. Le mobilier à l'européenne est composé de fauteuils, de tables, de surtouts

chargés de fleurs. Récemment, paraît-il, au milieu de la pièce, l'eau grésillait dans une vasque de marbre ; mais on avait substitué au bassin le vulgaire parquet de chêne. Les visiteurs, assis côte à côte, s'entretiennent à voix basse ; point de conversation, mais, par intervalles, quelques mots pour un échange de renseignements et de nouvelles, et ces paroles accompagnées de gestes cérémonieux, affables à la fois, comme est empreinte d'une grande courtoisie l'hospitalité de ces dignitaires.

Ces fêtes religieuses n'ont pas le caractère des exercices auxquels se livrent chaque semaine les derviches tourneurs ou hurleurs. Ces derniers, généralement recrutés dans les classes inférieures, constituent, nous explique-t-on, un groupe fanatique et peu docile, démagogique, pourrait-on dire, si nous étions en Occident. Ici au contraire nous voyons une association formée de négociants, d'employés, de la partie moyenne de la population, qui se livrent, par conviction vraie, à leurs pratiques de dévotion. Ces pieux exercices consistent en de longues litanies monotones, entrecoupées de chants, accompagnées de cette mimique saccadée avec laquelle nous ont déjà familiarisés les prières quotidiennes des riverains du Nil. Réunis pour ces fêtes religieuses ou sykers au seuil de leurs mosquées, dans les cimetières, en rase campagne, les fidèles, rangés face à face en deux lignes parallèles, murmurent leurs invocations, tournent vivement la tête à droite et à gauche, relèvent l'avant-bras et la main à la hauteur du front, puis, tous à la fois, avec une précision mécanique, ils s'inclinent profondément et se redressent d'un mouvement bref, pour se tenir ensuite droits et immobiles.

Cette gesticulation, réglée par le rite, n'a d'ailleurs rien qui puisse surprendre ; les divers éléments en sont d'un symbolisme très clair et s'expliquent aisément par l'ordre des invocations et des prières successivement récitées.

Mais ces croyants ne sont pas ici pour faire montre de leur dévotion et transformer en parade une manifestation de leur culte. Je ne sais si l'on en pourrait dire autant des derviches qui tournent et hurlent dans une salle encombrée de touristes amenés à ce spectacle au jour et à l'heure marqués, selon le programme offert par les agences à la curiosité de leurs clients.

Ce n'est pas cependant qu'il soit permis de mettre sérieusement en doute la sincérité de ces religieux. Les sentiments humains sont à ce point complexes, que soit une part de charlatanisme, soit une intention cupide, soit même une certaine vanité peuvent fort bien s'allier à un premier mobile de piété, et même, qui sait ? à une pensée de prosélytisme.

Ces derviches secouent leur tête qui pivote violemment de droite à gauche ou se balance mollement, les yeux perdus. Ils font voltiger leur longue chevelure par leurs flexions saccadées et rapides en avant et en arrière, avec un entrain vraiment trop furieux pour qu'on ne se fasse pas scrupule de méconnaître l'ardeur de leur zèle.

Il suffit d'observer la suite et la nature de ces exercices pour se rendre compte qu'ils ne sont autre chose que la réitération multipliée et précipitée des attitudes successives de la prière, et l'on pourrait dire en ce sens qu'ils sont à la mimique de la prière mahométane, ce que des litanies, par exemple, sont à une invocation simple. Ces gestes qui pouvaient paraître, au premier aspect, incohé-

rents et dénués de sens, les inclinaisons brusques du corps, les secousses de la tête s'expliquent par l'excès dans le mouvement des signes de respect et d'adoration prescrits par le Coran au disciple de Mahomet.

Il n'est pas moins intéressant de remarquer aussi que pour en venir à cette exagération frénétique, ils sont soumis à un véritable entraînement. Leur cheïkh, assis en face d'eux dans la niche du mihrab, ne les perd pas du regard et dirige les exercices. Un chanteur, qu'accompagnent une flûte et un tambour de basque, la main à la tempe, lève la tête et, les sourcils contractés, en proie à une exaltation fanatique, il entonne d'une voix suraiguë une mélopée déchirante comme un sanglot. Je suis bien porté à croire, il est vrai, que l'un des hurleurs tombe à point nommé en une sorte de catalepsie ; ses voisins se précipitent, le relèvent, le frappent dans le dos du plat de la main ; il se ranime et reprend son rang. Il y a toujours à l'origine d'un effet suggestif chez celui qui le subit un certain élément factice qui procède d'un acte de sa volonté. Telle est quelquefois aussi dans les expériences hypnotiques la part de la simulation, d'autant plus difficile à discerner qu'elle se combine alors étrangement avec l'influence impérative de la suggestion.

Mais il n'est pas admissible que ces mouvements désordonnés sans intermittence, que ces rugissements qui, prolongés à ce point, briseraient toute poitrine humaine, ne soient pas le résultat d'une action puissante exercée sur le corps et sur l'esprit de ces hommes.

Il n'en saurait être autrement du charme subi sans doute par ces valseurs qui, tout à coup, se détachent d'un groupe immobile, et commencent, lentement d'abord,

leur danse gracieuse, bientôt rapide et douce comme s'ils planaient dans l'espace : ils glissent, les bras étendus, la tête inclinée sur l'épaule, les yeux clos. La jupe blanche plissée se soulève et dessine un cercle autour du derviche qui tourne et va toujours plus avant dans son rêve.

Au surplus, on pourrait vraiment soutenir ce paradoxe qu'en Orient, musique, chants, prières, exercices religieux tiennent de la suggestion ; que, depuis l'invocation à Allah, jusqu'aux insurrections furieuses des Mahdistes, vrais fils du Vieux de la montagne, toutes ces manifestations si étranges pour nous de la pensée ou de l'extase découlent de l'impulsion hypnotique.

N'en va-t-il pas ainsi de l'étude même du Coran? Quelle serait, par exemple, l'explication de ce dandinement bizarre qu'impriment à leur personne ces étudiants de tout âge, assis, les jambes croisées, au pied des colonnes de la mosquée El-Azhar ? A peine a-t-on franchi le vestibule; au delà du portail monumental si richement décoré de rinceaux polychromes, que la grande cour blanche et les arcades du profond sanctuaire vous présentent le spectacle d'une foule studieuse au milieu d'une agitation bien peu compatible avec le recueillement du travail intellectuel. Les uns sont réunis autour d'un professeur âgé, et barbu qui les entretient à voix basse ; d'autres s'isolent dans quelque recoin éloigné, contre le parement de l'un des trois mihrabs, à l'angle du member, sous les colonnettes accouplées du mastabah.

Tournés vers la muraille, le front dans les mains, ils murmurent le texte sacré : ailleurs, munis du pinceau et du godet d'encre, ils s'appliquent à recopier les sourates et les versets dictés par le prophète. Les plus jeunes étu-

diants, bambins en tarbouch, épèlent les sentences et vous montrent au passage leur page couverte de beaux caractères arabes moulés par eux, comme l'attestent leurs doigts barbouillés de noir.

Ils s'assemblent aussi par nation : dans chacun des groupes, le port, le costume, la couleur du visage dénotent le pays d'origine des huit à neuf mille élèves attirés par le renom sans rival des savants maîtres qui enseignent ici la théologie et le droit musulmans, la littérature arabe et diverses sciences.

De tout ce monde s'élève un bruissement confus et tel que celui d'une ruche d'abeilles. Quelques-uns, distraits de leur étude, vous regardent d'une mine curieuse, sympathique ou sombre ; d'autres dorment, étendus sur le pavé, ou vont chercher les livres ou les hardes renfermés dans les grandes armoires de bois rangées sur toute une moitié de la cour.

Vous vous demandez comment le travail d'esprit le plus élémentaire est possible dans ce remue-ménage, au milieu des allées et venues des fidèles qui prient, des visiteurs qui circulent et regardent. Ce qui vous aide à comprendre, c'est l'état d'isolement et d'abstraction mentale où ces étudiants réussissent à se maintenir, au moyen de ce perpétuel dodelinement d'avant en arrière ou de droite à gauche, tantôt rapide ou tantôt indolent. S'il engourdit peut-être la pensée, ce mouvement régulier doit aussi la maîtriser en fixant l'attention sur l'objet unique proposé à l'étude: procédé qui nous semble étrange et que cependant nous pourrions encore retrouver dans bien des méthodes d'entraînement usitées dans notre Occident.

Mais rien de curieux comme cette perspective de tur-

bans et de tarbouchs qui se penchent, se relèvent et oscillent avec rythme, comme se balancent sous un vent léger les têtes rouges et blanches d'un champ de pavots.

Un sentiment survit pourtant qui les arrache à leur abstraction hypnotique. Si vous vous arrêtez quelques instants pour observer l'enseignement du maître, l'application de l'élève, vous verrez celui-ci vous tendre sa tablette d'écriture : en même temps, d'une mine souriante et fûtée, il murmure doucement « Bachich » : quelquefois même « Bachich » vous redira d'une voix sourde le professeur gravement adossé contre le porphyre ou le marbre d'une colonne antique.

Bachich, c'est-à-dire non pas aumône sollicitée, mais hommage intéressé rendu à votre rang, en vue d'obtenir une manifestation bienfaisante, tangible, métallique, de votre importance sociale.

Tels sont, d'ailleurs, l'extraordinaire puissance et l'attrait du bachich, que, nous trouvant à l'occasion de la procession du Ramadan sur la galerie d'un édifice affecté à une grande administration indigène, nous fûmes entourés de jeunes gens qui terminaient leurs études ; ils nous parlèrent de la France, de leur désir de voir les grandes capitales européennes, d'aspirations intellectuelles qui honoraient assurément leur esprit ; puis, à notre vive surprise, ils terminèrent cet entretien de physionomie si désintéressée par une demande modeste qui en paraissait pour eux la conclusion toute naturelle, « Bachich ».

Mais pourquoi en tirer scandale ? La contagion dans ces pays d'Orient n'épargne pas, nous le voyons, les représentants d'une grande nation d'Europe. Assurément,

les Anglais sont en Égypte pour suivre cette politique admirablement prévoyante et tenace qui est leur force et leur sauvegarde. Mais pourquoi ces mesures surabondantes, ces prélèvements mal justifiés, ces larges crédits alloués pour d'onéreux services, cet abus hâtif d'une situation prétendue temporaire et que rien désormais n'explique si ce n'est une arrière-pensée ambitieuse ; pourquoi cette intrusion dans bien des services publics où ils n'ont vraiment que faire, et ces injustes expulsions de fonctionnaires expérimentés et consciencieux, remplacés bientôt par leurs nationaux auxquels ils adjugent, pour un moindre travail, des traitements de beaucoup supérieurs ? Qu'est-ce donc en somme que cette exploitation réglée, sinon l'application brutale de la théorie du bachich, mais du bachich démesurément agrandi et singulièrement perfectionné en ce que l'on se l'attribue et le fixe à soi-même.

Les ingénieurs anglais ont rasé les élégantes tourelles qui ornaient le barrage du Nil sous prétexte de le consolider ; ils laissent le Caire noyé dans la boue à la suite de ces pluies torrentielles qui tombent quelquefois en hiver, pour vouloir remanier un système d'égouts qui n'était pas défectueux. Et pourtant que l'ami de l'art s'estime heureux de ce qu'ils ont jusqu'ici respecté les monuments arabes, de ce qu'ils n'ont pas, comme dans l'Inde, démoli tel édifice trop coûteux à entretenir, utilisé telle mosquée, à tout jamais dégradée et perdue, en la transformant en caserne ou en hôpital. Ce n'est pas qu'ils n'aient cherché à faire main-mise sur les ruines égyptiennes, sur le musée de Gizèh. Ils ont jugé sans doute, par esprit de ménagement, devoir laisser une part aux nations rivales,

heureusement pour elles fortes encore de nobles traditions, aux Égyptiens eux-mêmes, chez qui cet antagonisme chaque jour avivé a fait naître le souci et le respect de leurs souvenirs.

Et, par le fait, c'est dans les mosquées du Caire, si nombreuses, si variées et si belles, que se reflètent le mieux le développement et l'esprit de la civilisation arabe.

La source ou le puits fut l'endroit naturellement désigné aux fils du désert, aux nomades primitifs, pour la halte et le refuge, l'ablution, la prière. La mosquée de la Mecque, la cité mère, renferme, dit-on, la fontaine qui jaillit, aux pieds d'Agar désolée, pour abreuver Ismaël. Une enceinte légèrement construite protégea l'eau si précieuse contre l'approche des animaux sauvages et l'envahissement du sable. Les fidèles s'abritèrent à l'ombre de cette clôture et sur l'un des côtés, le mihrab, orienté vers la Mecque, indiqua aux disciples de Mahomet la direction de la ville sainte. Autour du mihrab, et afin de pourvoir à ce culte aussi simple que le dogme même, exclusivement monothéiste, on disposa la chaire de prédication ou member, le mastabah, tribune où les imans font la lecture du Coran. Cette partie du temple, qui devint ainsi le sanctuaire, fut couverte d'un plafond ou de voûtes soutenues par des colonnes, tandis qu'une ou deux rangées de galeries allaient rejoindre de chaque côté de la cour les bâtiments destinés aux voyageurs, aux écoliers, aux œuvres de bienfaisance. Enfin, une tourelle, le minaret, servit au muezzin pour appeler à la prière.

La mosquée était dès lors constituée et telle est bien celle qu'édifia à Fostât, l'an 642 de notre ère, Amrou,

lieutenant du khalife Omar et conquérant de l'Égypte. Aussi le monument a-t-il conservé son caractère primitif de construction hâtive, avec cette grande cour si largement ouverte et dont le circuit semblerait encore tracé en plein désert, ces colonnes antiques dont les chapiteaux composites ou corinthiens forment indifféremment le socle ou le couronnement des fûts de marbre. La courbe élancée des arcs outrepassés dessinant déjà le fer à cheval, qui s'entrecroisent et se succèdent, donnent à la perspective des travées une légèreté singulière. Le tombeau du vainqueur, la légende de cette colonne sillonnée d'une cicatrice blanche et qui vint de la Mecque cinglée par la courbache d'Omar, placent sous les yeux les plus anciens souvenirs de l'Islam. D'autre part le voisinage immédiat de cette plaine stérile où le roc nu affleure, où le sable et les décombres s'amoncellent en monticules mobiles; au fond de ce paysage, les escarpements dévastés du Mokattam où règnent le feu et la mort; puis les tombeaux de l'Iman Chafey, avec leurs minarets et leurs coupoles aux contours si élégants, mais déjà ruinés, la citadelle enfin qui découpe ses profils aigus sur le ciel, et telle qu'un vestibule du séjour promis aux vrais croyants, tout s'accorde pour vous donner l'impression vive des premiers temps de la conquête et de ce peuple errant, venu de l'Hedjaz, l'esprit encore hanté par les traditions de sa race et les adjurations de son prophète.

Dans l'intérieur du Caire, deux autres mosquées, Touloûn et El-Hakem, reproduisent à peu près ces traits d'origine, mais avec des formes déjà plus pleines et plus ramassées. Dans la première, les arcades ogivales des

portiques et du sanctuaire reposent sur de massifs piliers quadrangulaires flanqués de colonnettes aux chapiteaux byzantins; sur la frise court une longue inscription en caractères coufiques. Des créneaux blancs ajourent d'une dentelure délicate le faîte du mur d'enceinte. Le type du minaret n'est point encore arrêté, comme on en peut juger à cette tour singulière aux étages rentrants et sur lesquels évolue à l'extérieur la spirale de l'escalier.

De même, à El-Hakem, deux pylones à l'inclinaison pyramidale soutiennent deux clochetons bulbeux qui survivent dans la ruine lamentable du reste de l'édifice. Déjà les proportions générales sont modifiées. La moindre étendue de la cour, l'élévation et l'épaisseur des murs, l'importance donnée aux parties construites, la solidité des matériaux ajoutent à l'édifice un caractère de stabilité et de durée.

Ce peuple, devenu sédentaire, a fixé maintenant sa demeure dans la cité; c'est ce qu'attestent, tout à côté de la mosquée El-Hakem, ces deux portes magnifiques du XIe siècle, Bâb-el-Nasr et Bâb-el-Foutouh, avec leurs fortes tours en pierres de taille ornées de besans, couronnées de créneaux arrondis, avec leur appareil de pleins cintres étayant ces vieilles murailles sarrazines.

Désormais, plus de ces grands espaces libres découverts sous le ciel; la cour se resserre et la mosquée se renferme en s'exhaussant. La sépulture du fondateur y prend une valeur nouvelle. Tandis que la pierre d'Amrou occupe modestement un recoin du sanctuaire, Kalaoûn et Hassan, oublieux de la simplicité des premiers jours, ont fait de leurs tombeaux non plus même l'accessoire, mais un monument complet dans la mosquée : elle

devient presque ainsi, à l'exemple du Ramesseum de la nécropole thébaine, un édifice funéraire en même temps qu'un temple où l'on adore la divinité.

Et d'ailleurs c'est bien au sultan défunt qu'adressent leurs supplications toutes ces femmes qui se pressent autour du sépulcre de Kalaoûn, qui contemplent les reliques de soie déposées sur le catafalque et promènent dévotement leurs mains sur la grille de bois sculpté et sur les riches incrustations de marbre. Ici et dans la mosquée attenante apparaissent déjà l'éclat et la richesse ingénieuse de l'ornementation arabe, les piliers et les colonnes alternantes qui supportent l'arcature, les fenêtres en fer à cheval, les mosaïques de pierres dures multicolores. A l'extérieur, les murs élevés de l'édifice, creusés de grandes baies ogivales, construits en pierres alternativement blanches et rouges formant le damier, les créneaux en pyramides dentelées, le minaret aux profils géométriques variant à chaque étage, agrémentés de fines sculptures, dominent de toute leur hauteur les petites boutiques bruyantes du khan Khalîl.

La muraille d'une mosquée voisine superpose régulièrement les bandes rouges et blanches de ses assises horizontales. Contre le tambour vide de la coupole écroulée, un gracieux minaret polychrome détache en pleine lumière ses balcons saillants, sa galerie à jour, son petit dôme ovoïde surmonté du croissant. Vis-à-vis, une de ces fontaines à la façade convexe, couverte d'un treillis de filigrane, est toute guillochée d'arabesques. Les femmes indigènes apportent leurs amphores de bronze; les enfants en tarbouch s'ébattent sur les degrés; les âniers attendent la clientèle; tout ce tableau retient le

regard et vous rappelle dans ce quartier, l'un des plus animés du Caire.

Mais la mosquée Sultan-Hassan, édifiée en 1356, marque par ses proportions imposantes, son ordonnance sévère, un progrès plus caractéristique encore dans cette évolution. Désormais la hauteur des constructions de l'enceinte l'emporte de beaucoup sur l'étendue de la cour centrale. Au lieu de la simple muraille bordée d'une galerie, de vastes bâtiments, renfermant eux-mêmes des cours intérieures, des logements, des magasins, complètent le pourtour dont l'un des côtés à peine est réservé au sanctuaire et au tombeau.

Ce changement dans le rapport des dimensions architecturales où maintenant les lignes verticales dominent, n'affecte pas seulement le plan général, mais surtout la physionomie de la mosquée. Une idée de grandeur majestueuse se dégage dès le seuil du portail élancé, haut de vingt mètres, entièrement sculpté d'entrelacs, et dont la voussure ébauchant un trèfle allongé est tapissée de stalactites alvéolées sur lesquelles la lumière du soleil se joue capricieusement.

Mais l'impression redouble au sortir d'un long couloir obscur, quand, du milieu de la cour, on lève les yeux vers les courbes gigantesques des quatre ogives symétriquement ouvertes sur les quatre faces et qui encadrent le dôme entier de la fontaine. Dans le sanctuaire, l'envergure du cintre, moindre encore cependant que l'élancement de l'arc, étonne par ce développement inusité qui paraît renfermer toute une atmosphère sous cette voûte puissante. Le pavé, comme celui de la cour, est formé d'une mosaïque de marbres rouges et noirs. Le

mihrab, flanqué de colonnettes, le member, les parois sont de marbre et de porphyre. Les fidèles, debout contre le revêtement de la niche sainte, y crayonnent sans crainte ni scrupule, avec beaucoup de soin, des vœux ou des actions de grâces.

L'effet d'exhaussement s'accroît encore, quand on passe sous la coupole surélevée du tombeau. D'énormes lettres coufiques sculptées en bois, aux traits pleins et fermes, énoncent sur la frise des sentences religieuses.

Autour du sépulcre d'Hassan, des sièges, des tribunes, des manuscrits conservent le souvenir du sultan; et le petit bonhomme qui fait les honneurs s'évertue par mille contorsions amusantes à nous expliquer les faits et gestes du potentat. Il montre sur les dalles quelques taches rougeâtres et se livre à une pantomime féroce, tranchant des mains et des têtes, avec un jeu de physionomie des plus admiratifs pour le maître défunt.

De grandes baies s'ouvrent sur le ciel. Les oiseaux volent librement dans le vide de la coupole et nichent à l'abri de ces faux pendentifs en bois peint qui ressemblent aux cellules feuilletées d'un guêpier. Mais toute cette charpente se fragmente et se brise; des planches à demi détachées pendent lamentables, laissant voir par les trous béants l'enchevêtrement de la carcasse. Dans ce magnifique édifice, tout annonce un désastre prochain, malgré la solidité apparente de ces murs si épais faits de pierres de taille. Que n'a-t-on consacré à l'entretenir les sommes prodiguées dans cette mosquée Rifaye, qui borde la rue en face de Sultan-Hassan; double ligne de hautes constructions qui forment un seuil grandiose au Qarameïdan et à la Citadelle.

On a même pensé, à la vue de ces monument délabrés, que les Égyptiens ne savent pas réparer et sont indifférents à la perte des plus belles œuvres architecturales de leur pays. On signalait, entre autres marques de leur incapacité, cette incurie artistique.

Il est facile de répondre qu'un tel reproche s'autorise de la simple constatation d'un fait actuel. Et ne serait-il pas plus équitable, plus philosophique aussi, de consulter les causes nombreuses, mais bien connues, qui nous l'expliquent aisément ?

Les Arabes, a-t-on dit, en arrivant sur une terre consacrée par tant de siècles glorieux, n'ont pas même su voir les œuvres de l'Égypte antique ; ils n'ont pas su emprunter un modèle de construction, un motif d'ornementation ni aux temples pharaoniques, ni aux édifices grecs ou romains des bords du Nil et d'Alexandrie. Ils ont en hâte spolié ces monuments de leurs fûts et de leurs chapiteaux pour en faire au hasard les supports de leurs mosquées fragiles, abris éphémères d'une race errante et frivole. Aujourd'hui encore, ils assistent nonchalamment à cette destruction, tout comme aux heures du kief, à l'évanouissement de leurs rêves.

Mon intention n'est pas de faire une apologie. Si les Égyptiens ont des qualités appréciables, la patience au travail, l'esprit de discipline, l'endurance, leurs faiblesses et leurs misères sont, hélas, trop visibles. Mais ne serait-il pas facile de retrouver ailleurs, et chez nous-mêmes, ces heures d'aveuglement ou d'impuissance artistiques ? Quand se produisit au temps de la Renaissance une nouvelle conception plastique, l'architecture n'a-t-elle pas répudié les formes ogivales des siècles précédents, et les

œuvres du moyen âge ne furent-elles pas livrées au mépris. Plus tard, sous Louis XIV, le mot gothique ne devint-il pas synonyme de barbare ? Ceux enfin qui critiquent si amèrement l'Égypte contemporaine, oublient-ils l'aspect déplorable que, dans notre siècle même, présentaient naguère nos plus beaux édifices, quand le Mont-Saint-Michel, cette unique merveille, était une prison, le château de Blois, une caserne, telle église, bijou du XIII[e] siècle, un magasin, un grenier à fourrages? A peine d'abord entendit-on quelques plaintes, quelques protestations timides contre un tel abandon.

Puis le goût s'est formé : on trouva des ressources pour cette œuvre pieuse de régénération, et ces nobles édifices se relevèrent de leur décadence séculaire.

Et pourtant ces phases successives du sens artistique se développaient au sein de la même race. Faut-il donc s'étonner si les Arabes, qui fondèrent sur un sol étranger une civilisation nouvelle, qui conçurent pour les arts une technique et des applications inconnues auparavant, n'eurent point d'yeux pour les ruines antiques de Thèbes et de Memphis ? Encore semble-t-il bien qu'ils ont emprunté aux Égyptiens la forme des minarets d'El-Hakem, le motif souvent reproduit de la fleur de lotus, aux Grecs les chapiteaux feuillus des piliers et des colonnettes du tombeau de Kalaoûn.

Faut-il s'étonner davantage si plus tard, après tant de vicissitudes, de ravages subis, après des siècles d'exactions qui dépouillèrent le pays et le peuple, toutes les ressources furent taries, toute culture intellectuelle disparut ?

De nos jours au contraire, l'attention commence à se

fixer sur ces beaux monuments si longtemps voués à la ruine. Déjà des architectes français ont apporté le concours de leur talent et de leur science au gouvernement khédivial ; ils ont entrepris de sauvegarder plusieurs de ces édifices dans la mesure des crédits dont ils peuvent disposer. Déjà, par exemple, d'habiles restaurations donnent un nouvel éclat à l'ornementation si riche de la mosquée El-Mouayyad qui date des premières années du xve siècle.

Ce sont les portes du vestibule, plaquées de cuivre repoussé ; celles du sanctuaire et les panneaux du member aux incrustations élégantes de bois précieux et d'ivoire. Des marbres variés composent les mosaïques du pavé et des parois, soutiennent en colonnettes les arcades multicolores du mihrab, ou la frise du mastabah. Des revêtements de bois sculptés et peints montent le long des arceaux et se recourbent sous la voussure pour aller rejoindre au plafond les caissons en bosse ornés de dorures et de vives couleurs.

Les ogives surhaussées s'appuient sur des colonnes à chapiteaux corinthiens et développent une façade richement ouvragée sur la cour, où des palmiers et des acacias s'inclinent sur le dôme de la fontaine ; des oiseaux nichent et s'ébattent dans les moulures profondément fouillées d'une porte latérale ; gracieux tableau encadré dans le rectangle des grands murs couronnés de fleurons.

La mosquée d'El-Barqouq de Khan-Khalìl a recouvré, elle aussi, toute la somptuosité délicate de sa décoration primitive ; les ors et les peintures du plafond, les marbres découpés en mosaïques du mihrab donnent l'idée

exacte de ce qu'étaient ces édifices aux jours de splendeur des sultans Mameluks.

Ces mêmes souverains se firent ériger les tombeaux de Kaït-Bey. Derrière la mosquée d'El-Azhar et du sommet de ces buttes de décombres qui forment au Caire comme une ligne extérieure de remparts, on aperçoit un panorama extraordinaire. D'un côté, au premier plan, les cinq minarets d'El-Azhar, couverts de sculptures, aux pierres diversement colorées, portant à chaque étage une ligne différente de saillies et d'encorbellements, de balcons à jour soutenus par des consoles fouillées comme des madrépores. A chaque étage aussi le dessin de la construction présente à la lumière des reliefs nouveaux ; au dé massif se superpose une tour polygonale, puis un cylindre d'où sortent deux campaniles accouplés, du plus gracieux caprice, couronnés eux-mêmes de petites coupoles ovoïdes. Le croissant du faîte est accompagné de potences et de hampes inclinées en tous sens, où s'accrochent les verres de couleur, les lampions, les lanternes des soirs d'illumination, comme on le voit au Ramadan.

Cette perspective de minarets se prolonge, multipliant les profils les plus divers de corniches et de balustrades, au travers desquelles s'élance le fuseau léger de la tour, ceinte de ces balcons étagés d'où part l'appel du muezzin ; véritable anneau d'alliance qui symbolise aux yeux de tous cette consécration de l'édifice à la prière. Au-dessous bombe la coupole, et la broderie qui la décore semble avoir métamorphosé la matière brute dont elle fut bâtie.

Le regard parcourt ainsi la plaine immense que recou-

vre le Caire jusqu'au brusque ressaut de la Citadelle où dardent vers le ciel les deux minarets de Méhémet-Ali. De ce côté, la muraille du Mokattam, dressant à pic ses tranches d'un jaune d'ocre et de chrome, ferme l'horizon de ses vives arêtes. Le Nil contourne cette étendue où verdoient au nord les cultures de Matariéh. Les anciens remparts, ébréchés, croulants, interrompus par places, enserrent à nos pieds les dernières habitations, masures aux toits plats en terrasse. Quelques pierres tombales, avec leurs cippes blancs arrondis, effilés en pointe, ou dont l'extrémité porte soit un croissant, soit un turban enluminé de rouge, sont dispersées à la base des montagnes de décombres.

Ici les générations ont entassé depuis des siècles poteries, tessons, dalles rompues, briques décomposées, formant avec le sable que les vents amoncellent un amalgame étrange, où l'on voit émerger d'un sol artificiel les plus curieux débris, ferrures anciennes, lambeaux d'étoffe, cols élégants d'amphores, fragments de verreries irisées. Le système orographique de ces collines bossuées, entrecoupées de gorges, de vallons, ayant leurs cimes et leurs plateaux, serait comparable non pas au mont Testaccio de Rome, mais presque à cet hémicycle de hauteurs qui, de l'Aventin au Quirinal, marque l'enceinte de la ville éternelle.

Ces buttes élevées semblent séparer deux mondes. Si, tournant le dos au Caire, vous vous portez à l'Est, par un contraste saisissant, vous avez le désert fauve sous les yeux. Mais, au seuil de ces espaces silencieux et vides, vous voyez tout à coup surgir un groupe d'architectures délicates, que la lumière du soleil enrichit

d'une chaude teinte de blés mûrs; œuvres exquises qui, dans un tel cadre, tiennent de la féerie et semblables à ces palais fantastiques, à ces villes des contes arabes, perdues au fond de parages inexplorés. Vous diriez qu'une création de rêve a fait jaillir du sol ces mosquées éparses, les unes serrant côte à côte coupoles et minarets, les autres, plus petites et plus distantes, clairsemées au milieu des sables; irréelles d'aspect et telles que la vision soudaine d'un mirage déjà prêt à s'évanouir.

Ces édifices sont les sépultures des Sultans Mameluks. Les plus anciennes rappellent encore le plan primitif aux larges espaces, aux constructions basses. Dans la mosquée d'El-Barqouq (XIVe siècle), la grande cour abandonnée, jonchée de ruines, hérissée d'arbustes, entourée de murs croulants et d'arcades brisées, cet aspect de morne désolation et d'irrémédiable décadence éveille le souvenir de cette toile saisissante du musée de Dresde, le *Cimetière juif* de Ruysdaël.

Mais la chaire, dont un infatigable ciseau a fouillé la pierre d'entrelacs et d'arabesques, le tombeau, avec sa balustrade en bois si patiemment travaillée, ses rosaces harmonieuses distribuées sous les pendentifs de la coupole allongée, font revivre le goût raffiné de ces artistes pour l'ornementation.

La mosquée de Kaït-Bey, postérieure d'un siècle à celle de Sultan-Hassan, en imite le style par le rétrécissement des espaces vides et l'aspect plus ramassé des constructions. Les hautes murailles, aux bandes horizontales de pierres rouges et blanches, le couronnement de créneaux découpés en trèfle, le minaret, vrai joyau fuselé, ciselé dans le marbre, la coupole toute couverte

d'ornements en relief surmontent un amas d'habitations misérables que vous croiriez désertes, si vous n'aviez à écarter les troupes d'enfants et d'importuns qui obstruent l'escalier de la grande porte. La cour intérieure, les salles du sanctuaire et du tombeau, mosaïques et peintures, répondent à la richesse élégante du monument tout entier.

Mais ici les verrières qui décorent les fenêtres réservent une vraie surprise.

Dans nos cathédrales gothiques, les surfaces des vitraux sont dégagées. La fragile matière est soutenue seulement par un réseau de plomb qui se perd dans le trait du dessin. Le jour, trop souvent avare de ses rayons, traverse directement et avive les couleurs dont le temps n'a pu détruire la fraîcheur. Qui n'a maintes fois admiré, par exemple, l'opulente intensité des bleus foncés, des tons oranges qui flamboient sur les rosaces de Reims ?

Les Arabes ont su comprendre autrement, mais avec non moins de bonheur, les ressources de cette décoration lumineuse. Pour atténuer l'éclat aveuglant et destructeur de leur soleil, ils ont encastré dans les fenêtres une sorte de lambris ajouré, écran épais, évidé selon la fantaisie de dessins variés et gracieux. Dans les creux de ce treillis de pierre ou de bois découpé, les verres peints ont l'étincelle et le chatoiement des cabochons. Rubis, émeraudes, améthystes dardent leurs flammes que le soleil allume. En même temps, la profondeur du cadre ouvragé les adoucit et rend plus harmonieuse encore la juxtaposition de ces tons rouges, jaunes, or, bleus, verts, où brillent exaltées et s'entre-croisent tou-

jours les mêmes couleurs, mais dans l'ordre créé par une ingénieuse imagination.

A la représentation de la figure humaine qui leur était interdite, les Arabes ont ainsi substitué la splendeur polychrome d'un écrin de lumière.

De même, à défaut de nos grandes fresques où se trouvent retracées les scènes de la Bible ou de l'histoire, et qui, sans aucun doute, parlent plus haut à l'esprit, ils ont gravé ces inscriptions d'allure si majestueuse dont les caractères déroulent le long des frises, sur le linteau des portes, tout autour des salles et des sanctuaires de mosquée la profession de foi de l'Islam, des versets du Coran, ou dessinent en médaillon le chiffre des sultans. Ils ont revêtu leurs parois de mosaïques, d'arabesques sculptées sur la pierre et le bois, moulées dans le plâtre ou le stuc.

Une telle ornementation, il est vrai, présente, dans sa variété, pour l'Européen du moins, quelque monotonie. Ingénieuse et délicate, mais subtile, recherchée, elle inspire à la longue une certaine lassitude. Elle charme pour un temps l'esprit et ne le nourrit pas; ainsi en va-t-il des pointes et des traits dans la conversation.

Ce genre de décoration toutefois n'est guère d'une solidité moins durable que ne le sont les peintures murales ou les sculptures de nos monuments gothiques. Les matériaux primitifs sont les mêmes; la brique, la pierre, le marbre, les applications de stuc ont opposé aux intempéries, aux détériorations malveillantes une force de résistance égale à celle du grès ou du calcaire. Prétendre que les Arabes n'ont pas su construire pour les siècles est donc encore un reproche immérité. Ce qui l'explique

sans doute, c'est l'affligeant spectacle de tant de beaux édifices si longtemps négligés. Mais il n'en faut imputer le grief qu'à la misère et à l'incurie des générations qui ont reçu cet héritage artistique. Quelle cathédrale construite au moyen âge, quel château Renaissance même aurait pu subir sans égal dommage un tel défaut d'entretien? Ne tirons donc pas argument contre l'esthétique ou la technique arabes de dégradations résultant d'une profonde décadence économique et intellectuelle.

Et puisque déjà l'on songe aujourd'hui à remédier à ces désastres, ne reprochons pas davantage leur insouciance aux pauvres gens qui trouvent un abri dans ces maisons sans fenêtre ni toit, quelques-unes même inachevées. L'effet sans doute en est étrange et la mosquée de Kaït-Bey, par exemple, semblerait presque survivre au sac et au pillage de tout le quartier. Mais les habitants de ces masures vivent au dehors et limitent leurs prétentions au nécessaire le plus strict; ils ont pour tout vêtement, comme leurs concitoyens de Khan-Khalîl, le turban, la robe bleue, les babouches quelquefois; ils apaisent leur faim à bon compte, font le kief à l'ombre et se reposent dès qu'ils se sont assuré pour un jour le vivre et le couvert; dès lors, ils n'attachent pas, comme nous, à l'aspect ruineux de leurs demeures une idée de misère et jouissent de cette indifférence qui nous étonne, comme d'un privilège de leur climat.

Mais ce travail de restauration qui préserve d'une destruction prochaine les mosquées et, dans ces édifices, les mosaïques, les boiseries, les plafonds cloisonnés, eût été incomplet; il fallait aussi retrouver et réunir le mobilier des palais, des sanctuaires, tous ces objets d'un modèle

si original qui avaient pu survivre aux épreuves nombreuses traversées par l'Égypte musulmane, et que le vol, la terreur, la négligence, avaient dispersés, enfouis de toutes parts.

Le musée d'El-Hakem nous rend à son tour tant d'œuvres charmantes ; il nous apprend ce que l'imagination brillante et la fertile invention des Arabes ont su créer dans les arts décoratifs et industriels aux époques qui suivirent la conquête, où le génie juvénile de la race prit son essor. Cette verve s'est exercée sur les plus humbles objets, d'un ustensile modeste, d'une table, d'un guéridon, a fait une merveille de travail patient et de grâce légère. On retrouve ici les incrustations d'ivoire, de nacre, de bois rares, qui transforment en tableaux précieux les battants de porte, les panneaux des lambris ou des plafonds, les découpures des moucharabiehs. Ce sont aussi les métaux ouvragés, damasquinés, les plateaux niellés, les buires, les coffrets sertis d'argent ; cadenas, marteaux, lampes et flambeaux en bronze ciselé. L'orfèvrerie, la céramique ont prodigué leurs richesses ; des reliures de maroquin gaufré sont couvertes d'inscriptions ; la verrerie multiplie les formes imprévues des coupes, des veilleuses de mosquées ; les vases à la transparence opaline, émaillés et décorés de fleurs, de caractères coufiques, ont conservé le vif éclat de leurs couleurs.

Un classement rationnel, un catalogue bien étudié, rendent plus intéressante et plus instructive encore la visite de ce musée qui en est à ses débuts, mais donne un centre aux trouvailles et sollicite désormais l'intérêt des chercheurs.

On a peu l'occasion de découvrir des objets anciens dans les bazars de Khan-Khalîl. Le marché des ciseleurs, près d'une grande arcade arabe qui donne accès à ce quartier offre seulement le spectacle du travail rapide, habile et simple des artisans. Sous vos yeux, ils tracent au burin des rainures enchevêtrées sur un grand plat de cuivre : ils repoussent à coups de marteau sur un bol le relief de fleurs ou d'animaux fantastiques, façonnent les flancs rebondis d'un bassin, ou décorent d'enjolivures une cafetière et ses tasses minuscules.

Près de là éclatent les teintes des babouches vermillon, carmin, jaune safran ; étalage qui de loin simule un parterre tout foisonnant d'énormes crocus, de capucines, et des massifs de tournesols, de pavots rouges, de géraniums monstrueux.

Au khan des orfèvres, dans une de ces ruelles latérales tellement étroites que deux hommes de front doivent s'effacer pour se faire place, on reconnaît les colliers et les coiffes garnies de sequins, les petits cylindres creux d'or ou d'argent qui fixent le voile autour des yeux, les bracelets et les menus joyaux populaires, les verroteries rouges et vertes serties d'un mince chaton, que les femmes bédouines ou nubiennes se piquent sur l'aile droite du nez.

Mais les pierres fines gravées, les émaux cloisonnés, les broches, les parures incrustées avec un art accompli, les étoffes anciennes brodées ou peintes, les soieries brochées, les tapis de Perse et de Syrie, aux couleurs chaudes ou délicatement fondues, sont amoncelés dans quelques magasins situés non loin du Moristan et qui méritent d'être visités à l'égal de riches musées.

Cette longue rue centrale des bazars, prolongée en ligne presque droite depuis le carrefour que décorent une fontaine et les murailles bigarrées des mosquées Kalaoûn et Barqouq, jusqu'à la place Sultan-Hassan, offre une suite de tableaux où la pure couleur orientale se joue sans interruption. Mais l'amateur curieux de vieilleries artistiques n'a plus ici que faire. Ce ne sont que les marchandises usuelles où se découvrent cependant maints détails inattendus : tels, par exemple, à la croisée de la rue Neuve, ces moules cylindriques en cuivre rayé, alignés en étalage et dont l'aspect vous intrigue d'abord ; bientôt vous reconnaissez qu'ils renferment, chauffent et repassent les tarbouchs et que la coiffure nationale en sort tout apprêtée d'un lustre nouveau.

Quelques pas plus loin, en face d'un tombeau aux murailles sculptées, la mosquée d'El-Ghouri, construite au moment même de la conquête turque et dès les premières années du XVIe siècle, peut nous représenter le dernier type des édifices religieux dans ce développement architectural que nous avons suivi en parcourant les monuments du Caire. L'étroit emplacement découvert au centre est moins désormais une cour qu'une salle hypèthre qui fait corps avec le sanctuaire et les dépendances de la mosquée. Le haut palier, le vestibule, le mihrab décoré de marbre, le minaret à quatre étages et qui se dédouble au-dessus de sa troisième terrasse, donnent le terme de cette évolution huit fois séculaire de l'art purement arabe qu'interrompt la victoire décisive de Sélim Ier sur le sultan d'Égypte.

A côté d'El-Mouayyad, la porte Zoeïlèh soutient sur la plate-forme de ses tours massives les deux minarets

de la mosquée, tout pimpants dans leur parure neuve. Une fontaine avec ses moulures, ses arcades circulaires masquées et relevées d'arabesques ; une prison où l'on voit quelque modeste délinquant passer en souriant ses mains à travers la fenêtre grillagée ; les échoppes de friandises du Soukkaryèh, les éventaires et les tréteaux chargés de dattes, d'oranges, de lourds régimes de bananes vertes et jaunes ; les cris des marchands, les avertissements des âniers, des chameliers, tout ce monde livré à son expressive animation dans le cadre de monuments si caractéristiques eux-mêmes, vous placent ici au centre de la vie et du pittoresque arabes.

Mais je ne voudrais pas oublier cette promenade qui, par un grand circuit, mène du palais Mansour-Pacha vers les quartiers méridionaux.

On suit la rue tracée le long du Khalig au lit desséché. A mi-chemin et non loin de l'école polytechnique khédiviale, s'aligne une façade égayée de couleurs claires, lavée d'un badigeon vert d'eau : c'est le principal tekké ou couvent de derviches du Caire. Le large cintre de la porte principale laisse voir d'immenses jardins à la végétation luxuriante où se pressent les palmiers, les bananiers et tous les puissants arbustes de ces chauds climats. Au rez-de-chaussée s'ouvre une série de boutiques étroites et peu profondes, sans accès dans l'intérieur, louées à des marchands qui commercent à l'abri de ces saintes murailles : ainsi jadis les nobles florentins débitaient leurs vins en *fiaschi* au pied des noires façades de leurs palais.

Tout à côté se dresse un minaret dont les découpures s'avivent d'une polychromie tapageuse ; presque en face,

les vieilles maisons s'écartent pour découvrir un quai planté de sycomores au-dessus de l'aride canal. Enfin, complétant cet ensemble, une fontaine blanche, aux sculptures symétriques et d'une rare pureté de style avoisine une porte encadrée de médaillons, couronnée de créneaux à double trêfle et rehausse le caractère artistique de ce quartier.

La ville se termine près d'un carrefour très populeux où la mosquée Seïdèh-Zeïneb, l'une des plus intéressantes parmi celles qu'éleva le XVIIIe siècle, est un modèle de l'architecture arabe moderne. Construite en pierres blanches, elle a conservé toute sa fraîcheur élégante : le dôme, à peine renflé, est sillonné de stries brisées et parallèles. Le minaret supporte ses trois rangs de galeries sur des saillies superposées de prismes verticaux creusés en alvéoles. A l'un des angles, un édicule protège le tombeau de la petite-fille du prophète ; le sarcophage est enveloppé d'une ample étoffe de soie brochée.

Plus loin et vers la citadelle, une autre mosquée à double dôme produit une perspective inattendue. Les baies étroites et élancées que terminent des sections de voûte à stalactites, les rangées de fenêtres ogivales et la frise coufique qui entourent les deux tambours cylindriques donnent une légèreté gracieuse aux coupoles surélevées, rayées de côtes verticales, et qui s'adossent contre le minaret.

Il serait fastidieux de dire ces fontaines, ces façades sculptées de motifs analogues et cependant toujours différents, les vieilles maisons qui rétrécissent la ligne du ciel bleu en étageant leurs moucharabiehs et leurs encorbellements ; puis les scènes de mœurs, les querelles

sans fin, les vendeurs d'eau, les épisodes et les aspects imprévus qui charment le regard et stimulent le zèle de la découverte. Sur la place Roumaïlèh, au pied de la citadelle, vous admirez une série nouvelle de mosquées ; Mahmoudyèh, Emirakhour, dont la coupole bulbeuse est brodée de tresses ondulées ; dans la rue Moghar qui va rejoindre Bâb-Zoeïlèh, Ibrahim-Aga dont vous diriez le dôme recouvert d'un voile de guipure ; Mardawi enfin avec son école suspendue sur de fragiles charpentes. Le vieux maître accroupi est entouré de bambins qui balancent leurs têtes rondes emboîtées dans le tarbouch rouge et surveillent plutôt les passants de la rue que le geste du professeur.

Du belvédère de Touloun nous dominons le relief de ces quartiers parcourus en tous sens ; le labyrinthe des rues, les minarets à perte de vue, la plaine, et, dans un coin du désert, subitement vous apparaît la nécropole de Kaït-Bey, illuminée d'or au soleil couchant.

Mais c'est de la citadelle surtout que l'on découvre un horizon où l'homme et la nature, une lumière d'une transparente pureté et les plus antiques souvenirs répandent sur tout le champ de votre vision un incomparable prestige.

Montons à la plate-forme par cette large rampe que suivent les voitures, ou plutôt franchissons la puissante porte ogivale aux énormes tours coloriées de bandes rouges et blanches pour gravir le sentier étroit, profondément encaissé entre de hautes murailles, où furent massacrés les Mameluks. Sur la terrasse, la mosquée de Méhémet-Ali soulève ses dômes agglomérés entre deux longs minarets grêles et nus, cierges gigantesques enca-

puchonnés d'éteignoirs. Cet élancement démesuré qui, de près, les rend disgracieux, de loin accentue d'un trait particulièrement distinctif le panorama du Caire.

Rien d'élégant ni de vraiment artistique dans cet édifice tout moderne, où les magnifiques tapis étendus sur le pavé du sanctuaire, la riche coloration, d'un ton général vert et or, les marbres et les albâtres du mihrab ne peuvent distraire le regard d'une ornementation trop lourde, de ces piliers massifs, des lustres de théâtre, des fenêtres carrées et sans style.

Mais le site est saisissant ; entre les arêtes anguleuses du Mokattam et la plaine illimitée, sur les premiers plans, s'étend la ville nonchalante. Le Nil déroule à travers la vallée son large ruban miroité d'argent, bordé sur les deux rives d'une verdure dentelée. De l'autre côté du fleuve se relève un sol sablonneux, glacis du désert de Libye et piédestal des pyramides.

On les voit toutes se dresser au seuil des solitudes infinies. Propylônes de l'Amenti, elles se succèdent en files irrégulières et pointent encore au delà des dernières terrasses qui ferment les profondeurs méridionales. En face, le groupe de Gizèh, aux masses vaporeuses, violettes, blocs gigantesques, et que d'ici vous diriez diaphanes. Déjà, à notre retour de la Haute-Égypte, le soleil levant les éclairait, transfigurées de rose. En dépit de ses formes pesamment géométriques, cette architecture a de loin je ne sais quelle apparence astrale qui crée l'illusion. Vous vous demandez si de tels monuments sont vraiment de la terre ou du ciel ; émules de ces corps lancés dans les espaces planétaires, que la distance revêt d'une enveloppe aérienne et lumineuse.

Vient ensuite au delà des tombes d'Abousir aux proportions plus modestes, la pyramide de Sakkarah dont les degrés, visibles malgré l'éloignement, tracent sur les parois leurs raies horizontales d'un lilas foncé. On aperçoit encore celles de Dachour; l'une d'elles brise à mi-hauteur ses lignes d'angle, semblable au pyramidion émergé d'un obélisque monstrueux qui demeurerait enfoui dans les sables. Elle signale la riche nécropole nouvellement découverte des Ousortesen et des Amènembât de la XII[e] dynastie.

Tout au fond, on ne peut discerner les dernières pyramides que l'on passe en revue à Matanyèh, à Meïdoum, d'où part le chemin de fer du Fayoum ; là, se dresse un édifice à pans inclinés formé de deux cubes superposés en retrait, ainsi qu'on représente la Tour de Babel ; variété nouvelle de ces constructions échelonnées à chaque promontoire, du Caire à la Moyenne-Égypte.

Dans la plaine de sable qui s'étend du Nil à la base de la citadelle, le Vieux-Caire enserre entre ses murailles les habitations délabrées. Un long aqueduc enjambe de ses arcades les champs arides parsemés de tombelles blanches. Là sont groupés des monuments funéraires que signalent au loin des dômes et des minarets découronnés; amalgame de tombeaux et d'habitations où morts et vivants se pressent côte à côte. Les souverains reposent près de leurs anciens sujets; le modeste cippe colorié de rouge ou de bleu avoisine les édicules légers, tentes funéraires des Mamelucks, et les sanctuaires où, dans quelques salles rehaussées de tons éclatants, des monuments d'une richesse lourde sont dédiés à Méhémet-Ali et à ses descendants.

Il faut, pour les visiter, franchir le seuil d'une mosquée ; comme nous en approchions, une assemblée assez nombreuse, accroupie sur les dalles recouvertes de tapis, y célébrait un office en chantant d'une voix pleine et harmonieuse, bien différente des sons nasillards familiers à l'Orient. La prière terminée, chacun des fidèles se releva, fit ses prosternations finales, reprit ses babouches à la porte du temple et s'éloigna.

Dans le Vieux-Caire, à l'intérieur d'une enceinte murée, on m'avait fait descendre, quelques jours auparavant, par des ruelles obscures, des couloirs couverts, en suivant des galeries et des escaliers délabrés, au fond d'une église souterraine. Les voûtes basses s'appuient lourdement sur plusieurs rangs de colonnes : les fonts baptismaux, quelques châsses, des volets incrustés de bois, de vieux ivoires rappellent, comme le sycomore du jardin copte de Mataryèh, les traditions vénérables et les gracieuses légendes de la fuite en Égypte.

Les Anglais occupent la citadelle ; leurs canons alignés au bord d'une esplanade voisine de la mosquée, sont braqués sur la ville ; leurs casernes entourent le puits de Joseph. Postés à cette hauteur, ils surveillent en tuteurs soupçonneux ce peuple incorrigible, qui s'obstine à méconnaître les marques de leur inflexible bienveillance.

Comment, d'ailleurs, cet ascendant tout militaire et politique atteindrait-il au cœur même de la nation? Les relations demeurent rigoureusement officielles, s'en tiennent aux protocoles, aux délibérations péniblement élaborées, où la souplesse orientale déjoue à force d'atermoiements et de ruses le formalisme britannique. Il

a pour lui la force et s'exerce, non encore sans peine, sur le personnel gouvernemental.

Mais ce qui lui échappe jusqu'à ce jour, c'est une action réelle sur la masse même de la population, que pénètrent à fond, au contraire, ces Frères de la doctrine chrétienne, ces Pères de Terre-Sainte, ces religieux de tout vocable, Français pour la plupart. On me dit que le clergé de paroisse, placé sous les ordres du prélat italien d'Alexandrie, n'a qu'une influence très restreinte ; elle appartient tout entière aux réguliers enseignants, parmi lesquels les Français occupent le premier rang. Il suffirait au surplus pour s'en convaincre de voir autour du Mouski tout ce petit monde en tarbouch défiler sous la surveillance de nos missionnaires ; de se rendre compte que, tous les ans, ces prêtres, comme les sœurs de plusieurs ordres, apprennent notre langue à des milliers d'enfants coptes et musulmans, égyptiens, arabes, nègres et syriens, leur inculquent le respect et l'amour des idées françaises. Par l'enseignement secondaire, ils exercent la même action sur les fils et les filles des classes plus élevées de la nation. Vous comprendrez alors ce que donneraient nos rivaux acharnés pour disposer d'une telle puissance de propagande, et je voudrais voir ici, en présence de cette éloquente leçon de choses, ceux de nos politiciens qui songent encore à marchander de modestes subsides si merveilleusement employés.

Forte de la position qu'elle conserve toujours dans le domaine de l'instruction publique, des finances, dans l'administration de la justice, la France pourrait certainement encore, en s'armant de persévérance et d'es-

prit de prévision, réparer, partiellement au moins, les fautes déplorables de 1882, et ressaisir la place qu'elle a, trop docile à des conseils funestes, volontairement ab diquée.

Nous nous trouvions au Caire pour le Ramadan, ce qui nous permit d'assister à la procession et à la fête inaugurale de ce temps consacré. Des fenêtres du tribunal indigène, près du Moristan, nous voyons défiler l'infanterie égyptienne aux sons de la marche khédiviale. Les troupes se rangent sur chaque côté d'une place irrégulière, tandis que les zaptièhs, armés de la courbache, maintiennent la foule bruyante, rieuse et bariolée. Tout ce populaire a mis ses vêtements d'apparat, robes de soie ou de cotonnade, vertes, jaunes, grises, violettes, blanches, unies ou rayées; j'en avise une de couleur orange vif qui semble au soleil couchant auréolée d'un nimbe. Les coiffures sont à l'avenant; turbans énormes, châles capricieusement inclinés et enroulés sur le front, sur la nuque, autour des oreilles, enfin de l'une sans doute des soixante-six manières qu'enseigne la science dont se targuent, paraît-il, les élégants.

Quelques curieux grimpent dans les branches des acacias; un porteur d'eau veut traverser la place; il est brutalement repoussé à coups de canne qui le blessent, et, près de nous, de jeunes étudiants murmurent et se livrent en français à des réflexions égalitaires qui fleurent l'Occident. Quelques santons malpropres, à demi nus, circulent sans rencontrer de résistance.

Mais un mouvement se dessine, une rumeur court sur cette multitude; des cheïkhs et des imans à califourchon sur leurs ânes s'avancent gravement; un derviche vêtu

de blanc se poste sur le côté pour surveiller le cortège qui débouche venant de Khan-Khalîl. Ce sont les corporations composées de commerçants notables, avec leurs bannières déployant toutes les couleurs, brodées d'inscriptions et de sentences; puis, sur des chevaux richement harnachés, des officiers et des fonctionnaires. Suit enfin une file de dromadaires, somptueusement caparaçonnés; de longues draperies brochées leur recouvrent les flancs, le cou disparaît sous de lourdes franges dorées et, au sommet du front, un bouquet de plumes s'agite par saccades régulières. Les musiciens, juchés sur ces montures, s'escriment en frappant à grands coups de baguette les timbales installées devant eux; d'autres battent du tambour et jouent de divers instruments. Ce flot étincelant et tumultueux s'approche, passe à nos pieds dans une clameur, puis il s'engouffre sous l'arche d'une grande voûte, il s'éloigne et disparaît.

Cette fête ouvre officiellement le Ramadan qui, un mois durant, impose aux fidèles un jeûne rigoureusement observé du lever au coucher du soleil. Aussi, pendant le jour, voit-on les marchands, étendus ou les jambes croisées, au fond de leur boutique, ne songer qu'à perdre dans le sommeil la notion du temps.

Mais, le soir, la ville entière s'anime et s'éclaire; les balcons des minarets dessinent à chaque étage les cercles aériens de leurs illuminations; à toutes les fenêtres, derrière les moucharabiehs, les lampes s'allument, les flammèches des falots vacillent et les lanternes accrochées aux murailles projettent leurs mille lueurs sur les étalages appétissants des boutiques improvisées. La foule s'empresse autour des fruits, des galettes, des pâtisseries, des

soucoupes remplies de mets sucrés. On s'attroupe à la porte des cafés ; un lecteur, accroupi sur une estrade, tient en mains un rouleau de manuscrit et récite à voix haute des sentences pieuses. Plus loin, c'est un conteur qui débite ces interminables poèmes ou récits arabes dont les péripéties monotones sont saluées de temps en temps par un murmure discret et fugitif. Ou bien un chant s'élève dont les accents ont une douceur nasillarde, avec l'accompagnement léger de la flûte ou du rebec.

Nous parcourons toutes ces ruelles arabes de Fagallèh au Mouski, à travers les quartiers copte et grec, sous les arcades de Gamalièh ; la mosquée Hassaneïn, sanctuaire vénéré du siècle passé, toute enguirlandée de feux, est le centre d'un mouvement pressé ; pas un cri discordant, pas une querelle ne trouble cette foule ; toujours nous retrouvons la même bonne humeur, la même gaieté calme. Promenade nocturne qui, poursuivie jusqu'à Bâb-Zoeïlèh, au palais de Mansour-Pacha, donne à la longue une impression fantastique ; vous voyez ces cafés brillants, ces perspectives subitement changées de maisons qui surplombent, d'étages chevauchant l'un sur l'autre, ces ressauts qui tout à coup s'inclinent sur vos têtes et se rejettent brusquement dans l'ombre, les façades vivement éclairées sous les fanaux rouges des minarets, les hautes murailles des mosquées et tout ce fourmillement populaire dont peu à peu vous oubliez la modernité et les joies banales ; vous franchissez la limite qui sépare la réalité du monde des illusions, vous vivez dans la chimère ; dupe d'un rêve, vous circulez, sans vous en être douté d'abord, à travers quelque cité des Mille et

une Nuits, tout occupée de fêter le grand khalife escorté de son fidèle ministre.

Quelques jours auparavant, car le Ramadan est un temps d'abstinence, nous avions été conduits à une noce arabe. Pendant que l'époux parcourt les mosquées, que, dans le fond du harem, la fiancée revêt ses parures, les invités s'assemblent sous les tentures éclatantes qui font de la cour une salle de réception et d'apparat. On y trouve les types les plus variés de Grecs, de Levantins, de Persans, de vieux Turcs ; les uns drapés de manteaux rose foncé ou ramenant autour d'eux de riches surtouts rayés de jaune ; d'autres, et ils sont nombreux, coiffés de turbans verts, insigne des hadjis. Les conversations bourdonnent ; elles sont moins un échange de propos rapides que le récit prolongé d'un discoureur attentivement écouté : parfois il donne le signal du rire qui se propage et s'égrène sur les divans d'alentour. Un familier de la maison circule silencieux au milieu des groupes ; puis, à certains intervalles, il s'arrête, se campe devant les musiciens et là, tantôt invoque Allah, tantôt pousse un cri inarticulé terminé par un sifflement sourd. Était-ce un maniaque, un bouffon ; avait-il pour mission d'exciter les applaudissements, l'hilarité ou le recueillement ? Je n'ai pas eu l'explication de ce soliloque et de cette pantomime singulière à laquelle aucun des assistants ne paraissait, au surplus, prêter la moindre attention.

Deux orchestres, l'un indigène, l'autre militaire, installés sur des estrades, se font alternativement entendre et vous écoutez une fois de plus ces mélodies douces qui semblent vous chuchoter des confidences monotones,

mélancoliques, entrecoupées de chants dont les inflexions sont ramenées sans cesse au même motif. Ces modulations bercent l'esprit ; elles cherchent à l'endormir ou plutôt à le lancer dans le rêve ; trait bien particulier de cette civilisation et que nous avons maintes fois retrouvé dans la religion, la poésie, dans l'enseignement même ; tour à tour dictame de l'âme et haschisch de l'imagination, charme stupéfiant ou mystérieux agent de l'action impulsive et violente.

Ces caractères se retrouvent à peu près dans la musique dramatique, que le théâtre arabe du boulevard Abd-ul-Aziz permet d'apprécier. La salle est fort modeste, à peu près disposée à l'européenne, avec loges en hémicycle et parterre au milieu. Mais l'assistance était exclusivement indigène. On jouait une sorte d'opéra-comique intitulé : *Wallada,* représentant les épreuves d'une princesse contrariée dans ses amours par l'arrivée intermittente d'un prétendant fâcheux et jaloux. Un chœur de suivants et, je pense, les gardiens du harem, semblait de temps à autre s'adresser à l'héroïne et lui prodiguer des consolations ou moduler d'une voix rauque des maximes de haute morale. Quant à la partition, elle était entremêlée de chants et de longs récits parlés plutôt que de dialogues. Le rôle principal était rempli par Abdou, un artiste de première marque, paraît-il, et dont la réputation s'étend de Constantinople à Smyrne et à Alexandrie, parmi les dilettanti de tout le monde arabe. En l'écoutant, le public se pâmait d'aise. Il était très curieux de voir courir, comme par un souffle, sur la salle entière, le dodelinement qui agitait les tarbouchs, en même temps que de longues interjections plaintives,

étouffées, manifestaient l'extrême admiration des auditeurs.

Mais le jeu et le chant d'Abdou diffèrent étrangement des méthodes occidentales. Il serait même impossible de faire comprendre les procédés de cette voix de gorge, lancée par éclats, puis étranglée, entrecoupée d'accents subitement nasillards destinés sans doute, comme chez les derviches, à exprimer une vive émotion; puis de brusques arrêts, des roulades inarticulées qui sombrent en roucoulements indéfiniment prolongés. Il y a véritablement là des difficultés vaincues et toute une technique dont le sens et le charme nous échappent, mais qui provoquent visiblement l'enthousiasme des spectateurs.

La première chanteuse avait un soprano suraigu et pourtant sympathique ; quelques cavatines mélodieuses, un duo bouffe, plusieurs ensembles non dépourvus d'harmonie et bien exécutés se rapprochaient davantage, comme facture, de nos œuvres musicales de théâtre.

Quant à la pantomime, elle était absolument sans art; gestes uniformes et mécaniques; dispositions de scène symétriques, constantes à ce point que d'un acte à l'autre la pièce semblait reproduire identiquement les péripéties déjà parcourues.

Nous revenons à une heure avancée par les rues silencieuses. Autour de l'Ezbekyèh, point de mouvement; quelques passants attardés, une voiture qui regagne sa remise. Mais, sous les arcades, au seuil des magasins, vous apercevez des formes humaines empaquetées et immobiles, étendues sur des matelas, enveloppées de couvertures. Ce sont les Arabes portefaix, décrotteurs,

gardiens de boutique ; habitants de la chaussée et qui ne la quittent jamais, même pour dormir.

Aussi, dès le matin, tout s'éveille en un instant; de ces maillots amoncelés surgissent de grands gaillards barbus, basanés qui, lestement, roulent leur literie et sont prêts à la besogne rapide qui va leur assurer le vivre, car pour eux, vous le voyez, le couvert est tout trouvé.

Alors des ruelles latérales débouchent les femmes fellahs qui apportent le lait et circulent le bras levé, maintenant sur la tête leur broc de cuivre ou de bois. D'une voix aiguë, elles récitent une mélopée traînante et bavarde, sur laquelle viennent peu à peu se broder les mille chants de la rue : cris des marchands de fruits qui poussent devant eux leurs charrettes chargées, supplications des mendiants, appels des montreurs de curiosités, chacals apprivoisés, singes cynocéphales, et tout ce tumulte va grandissant à partir de la première clarté du jour, pour s'apaiser aux heures chaudes de l'après-midi. Mais, le soleil couché, la soirée se prolonge aux sons des concerts ambulants ; les violons et les flûtes accompagnent les voix dont la distance accroît la douceur harmonieuse, et, très avant dans la nuit, ces mélodies vous bercent comme au quai Sainte-Lucie ou à la Chiaja de Naples.

On comprend aussitôt que cette vie en plein air ne va pas sans une grande insouciance. Ce peuple enfant n'a, pour ainsi dire, pas le sentiment du temps qui s'écoule ni la notion des horizons qui l'entourent. L'état civil, par exemple, est à peine en formation : le cheïkh-el-béled doit seulement aviser l'autorité administrative indigène

des naissances, mariages et décès qui surviennent dans le village. L'insuffisance de cette organisation récente qui prépare le recrutement, fait, l'ignorance aidant, qu'un Arabe des dernières classes du peuple ne saura pas son âge et même parfois il vous répondra indifféremment et au hasard, qu'il est né il y a trente ou soixante ans, sans savoir le moins du monde mesurer la valeur chronologique de son appréciation. Nous ne pouvons que difficilement nous figurer cette vie embryonnaire de l'esprit.

Par contre, il faut considérer que le nom patronymique n'est pas encore systématiquement institué ; le caractère viager des titres et des dignités prévient toute hiérarchie de classes ; en même temps, la simplicité de la vie entretient une familiarité traditionnelle entre les grands et les petits ; le vêtement même, semblable pour tous, depuis des siècles, depuis les Pharaons peut-être, affranchi des dispendieux caprices de la mode, varie seulement par la richesse, non par la forme ; tous ces traits de mœurs, d'autres encore qu'il est facile d'observer, établissent dans le monde oriental une égalité beaucoup plus réelle que ce nivellement chimérique rêvé dans notre Occident. Chacun vaut et se trouve honoré en raison de son mérite individuel et tel musulman, comme nous le savons tous, peut d'un bond s'élever, par son génie, ses talents ou ses intrigues, du dernier au premier rang.

Il est vrai que, selon un principe constant, une telle organisation sociale favorise le despotisme : elle nous fait comprendre aussi la rapidité foudroyante des conquêtes arabes comme la chute profonde et soudaine de ce peuple si facile à entraîner.

Si l'on ne peut affirmer que ces races sont à jamais et fatalement condamnées à la servitude, il convient d'ajouter que des siècles d'oppression en ont développé et entretenu l'esprit. De même la vie du sérail, toute de soupçons et de mollesse, débilite ou corrompt le caractère des gouvernants, appelés à exercer un pouvoir qui n'a guère pour contrepoids que la crainte des conspirations.

C'est pour satisfaire à des goûts de faste, à des caprices puérils, que les successeurs de Méhémet-Ali ont détruit les finances et engagé pour l'avenir les ressources de l'Égypte.

Telle est l'origine de tous ces palais d'Alexandrie et du Caire, de construction fragile, délaissés tour à tour, et qui étalent aujourd'hui la misère de leurs fenêtres enfoncées, de leurs murs décrépits, de leurs escaliers branlants. Le khédive Abbas Hilmi réside officiellement au palais d'Abdîn, mais les rives et les îles du Nil sont peuplées de ces habitations, fantaisies d'un jour, au luxe de pacotille. Elles n'ont conservé que leurs magnifiques jardins, leurs plantations d'orangers et de citronniers.

Le Gezirèh, transformé en hôtel et en maison de jeu, est devenu la promenade à la mode, où les Anglais écoutent le *God save the Queen* et lancent la balle, en costume de tennis. La magnifique avenue d'acacias-Lebbek et de sycomores, naguère encore le rendez-vous des équipages élégants, conduit au palais de Choubrah, la retraite d'été de Méhémet-Ali. Des terrasses, le regard se promène sur les vastes plaines du Delta et sur le Nil où les canges tracent leurs sillages. Mais les colonnades

et les kiosques sont délabrés, l'eau des vasques croupit entre ses marbres effrités. Dans les salons, les lambris se détachent, les tentures s'effiloquent et l'on voit, spectacle attristant, des visiteurs peu scrupuleux en arracher des lambeaux, moyennant quelques piastres glissées dans la main vénale des gardiens.

Gizèh, du moins, n'a pas subi une telle déchéance. On y a transporté les collections que Mariette avait réunies à Boulaq et qui depuis, sous l'administration de ses successeurs, français aussi, ont pris un développement inattendu. Le palais de Gizèh est mal approprié à l'établissement et au classement d'un musée et l'on songe à trouver une installation plus commode et plus centrale, affranchie surtout des difficultés d'accès que ramène au milieu du jour la manœuvre périodique du pont tournant de Kasr-el-Nil.

Dès à présent, la visite plusieurs fois répétée de ces salles où revit l'antique Égypte achève l'initiation commencée dans les temples de la Thébaïde. L'esprit replace tous ces naos, tables à libations, statues, stèles et bas-reliefs dans le cadre auquel on les a enlevés pour les sauver d'une perte certaine; il revoit dans leurs avenues ces grands sphinx Hycsos de granit noir, à la crinière de lion; il découvre au fond de leurs tombeaux ces effigies, que semble animer la peinture, du prince Râhotpou et de la dame Nafrit, fidèles l'un à l'autre dans la mort comme sans doute ils le furent durant la vie et assis côte à côte depuis plus de six mille ans.

Qui n'a entendu parler de cette statue de bois de la IVᵉ dynastie, où les fellahs ont su reconnaître sans hésiter le type toujours vivant de leurs chefs de village, si bien

que le nom de Cheïkh-el-Béled en est demeuré à l'image du vieil enfant de Mitsraïm ?

Voici les têtes altières des Pharaons et les inscriptions interminables de leurs exploits. Chefren, le fondateur de la deuxième pyramide de Gizèh, taillé dans un bloc de diorite, ayant toute l'impassible majesté du monarque. Puis, au contraire, des statuettes et des groupes d'une souplesse gracieuse ou d'un comique achevé ; des suppliants et des pleureurs agenouillés, la main sur le front, dans une attitude de désolation ; un nain difforme, à la physionomie niaise et souriante. Des artisans se livrent à leurs travaux, un boulanger pétrit sa pâte, des serviteurs font cuire des aliments. Ailleurs, des oies traversent un pré en paissant, un singe se révolte et cherche à mordre son gardien. Et dans ces représentations qui remontent aux temps les plus reculés de l'Ancien Empire, la vie déjà est rendue avec un entrain et une vérité de détails qui ne pourront plus être surpassés.

Les objets funéraires, figurines multipliant l'image du défunt pour lui assurer la vie du tombeau, statuettes osiriennes, amphores, coffrets, vases en verre colorié, tablettes votives, anneaux, scarabées et animaux symboliques sont innombrables. Des cuillers ou des boîtes à parfum se prêtent aux motifs les plus ingénieux.

Le premier étage réserve d'incomparables surprises. Les meubles, les vêtements font passer en revue les mœurs de ces âges lointains. Sur les papyrus sont peintes en vignettes d'une finesse précise les scènes mythiques du jugement de l'âme, fragments de ce fameux Rituel funéraire, dont le musée égyptien de Turin possède un exemplaire si curieux.

Osiris, le dieu-momie, le corps enveloppé d'un étroit suaire blanc, coiffé du pschent ailé, tenant dans ses mains le fouet et le sceptre, est assis au tribunal de l'Amenti; il reçoit l'offrande consacrée que figurent devant lui une fleur épanouie de lotus et le vase aux libations. Thoth, sous la forme d'un singe cynocéphale, procède au pesage dans une grande balance des bonnes et des mauvaises actions du mort, dont l'âme éperdue, suppliante et les mains jointes, attend la sentence que va prononcer Osiris. Ailleurs, sous une autre incarnation, celle de la Raison divine, Thoth à la tête d'ibis, le poinçon à la main, inscrit sur une tablette et arrête le compte moral du défunt.

Une salle entière est ménagée pour les *ostraca* ou lamelles de calcaire sur lesquelles des modèles, des ébauches au trait noir et à la sanguine donnent l'impression toute vive encore de l'habileté du maître ou de l'inexpérience de l'élève. D'autres *ostraca* nous ont conservé nombre d'inscriptions, textes intéressants pour la science.

Mais les bijoux de la reine Ahhotpou, la mère d'Ahmès Ier, le pharaon qui chassa les Pasteurs et fonda la XVIIIe dynastie, montrent à quelle étonnante perfection était parvenu l'art de l'orfèvre au XVIIIe siècle avant notre ère. L'ébène, le bronze doré, les perles fines, les émaux cloisonnés, l'or massif se sont modelés, sous les doigts habiles de l'ouvrier, aux formes qu'inspirait le goût le plus sûr pour façonner bracelets, diadème orné de sphinx, pectoral et chaîne d'or, colliers, poignards, barques sacrées; l'admiration hésite entre la composition générale et les détails minutieux de ces personnages et de ces animaux presque imperceptibles.

Puis une série de lits funèbres en bois, sculptés et peints, merveilleusement décorés d'uræus, d'ailes de vautour enluminées, de balustres en colonnettes fuselées, de statuettes mignonnes représentant Isis, Nephthys et la file des pleureuses agenouillées.

Viennent enfin les collections dues aux découvertes récentes de Deïr-el-Bahari, à Thèbes.

D'abord les sarcophages et les cercueils peints des prêtres et prêtresses d'Ammon. La caisse très richement ornée qui renfermait la momie dessine vaguement les contours du corps : les parois de bois ou de cartonnage sont entièrement enluminées sur fond blanc ou jaune pâle, dorées et décorées, en dedans et en dehors, d'hiéroglyphes, d'invocations, d'énumérations de titres, de figurines infiniment variées, de génies funéraires. Le couvercle reproduit au niveau de la tête le masque du défunt, les traits du visage aux linéaments délicats rehaussés de douces nuances, et lui rend l'aspect saisissant de la vie : les yeux grands ouverts, dont la prunelle brille d'un éclat sombre, fixent sur le spectateur un regard plus de trente fois séculaire. Et pour ajouter à l'illusion, les armoires disposées autour des salles étalent tout un mobilier funèbre, depuis les amulettes consacrées, les fleurs jetées dans le cercueil, jusqu'aux vêtements qui recouvraient ces hauts dignitaires, voiles et tissus d'une inimitable finesse, festonnés en couleurs; enfin quelques-unes de ces énormes perruques tressées qui devaient donner à ces personnages, hôtes et rivaux parfois des dynastes thébains, une ressemblance bien inattendue avec les courtisans de Louis XIV.

Mais voici les souverains eux-mêmes, voici les momies

royales arrachées au mystère des demeures éternelles pour venir figurer dans un musée public.

Autour d'une longue galerie en forme de croix latine sont rangés les corps des illustres pharaons du Nouvel Empire; Ahmès Ier et la reine Nofertari sa femme, Amenhotep Ier et les Thoutmès de la XVIIIe dynastie. On peut contempler côte à côte les cadavres momifiés, à demi dégagés de leurs suaires, des premiers conquérants de l'histoire, Thoutmès III, Ramsès II Meïamoun, Ramsès III, d'autres encore des XIXe et XXe dynasties; chacun attestant sa propre identité par le cartouche de son nom et les inscriptions des bandelettes.

Le profil de Séti Ier a bien la finesse délicate que lui donnent les bas-reliefs de la Haute-Égypte; mais, à mon grand regret, je ne puis reconnaître dans les restes déformés de Sésostris, l'image si noble et si sereine qu'il a multipliée à Louxor, au Ramesseum, que nous allons retrouver à Memphis.

Après cette revue passée des dynastes thébains, l'impression subie vous ferme l'esprit à tout autre intérêt; on salue le tombeau de Mariette que garde un grand sphinx à la porte du palais, les trois pyramides qui se dressent au fond de la plaine et, par ces belles avenues plantées d'acacias, on revient au Caire qui se déroule le long du fleuve entre les hautes masures de Boulaq et les masses verdoyantes de Raoudah.

Avant de quitter ce pays d'un attrait si pénétrant et si divers, on aime à revoir une fois encore les paysages du Nil, les horizons du désert, les monuments de l'Égypte pharaonique.

La course au barrage du Nil conduit à la pointe du Delta, où les branches principales du fleuve prennent la double direction de Damiette et de Rosette, au milieu de la plaine élargie entre les deux lignes divergentes du désert. D'Embabèh à l'île de Chalagané, on retrouve les villages fellahs, les cultures, la manœuvre des sakyèhs, les hautes berges noires de terres croulantes, toutes peuplées de cités troglodytes, nids autour desquels des myriades d'hirondelles tournoient en poussant leurs cris aigus. Un chemin de fer court d'une extrémité à l'autre du barrage et découvre de chaque côté les grands horizons du Delta.

Ce magnifique travail d'un ingénieur français de Méhémet-Ali, œuvre aujourd'hui restaurée et complétée, a créé la richesse agricole de milliers d'hectares dont il permet l'irrigation. Une autre entreprise française, beaucoup plus modeste, il est vrai, mais intéressante à connaître, est le parc à autruches de Mataryèh.

C'est là que se dresse solitaire au milieu des moissons, le dernier débris de la ville du Soleil, l'obélisque d'Ousortesen Ier de la XIIe dynastie, le plus ancien de l'Égypte, puisqu'il date du Moyen Empire et remonte à deux mille sept cents ans avant notre ère. Comme à Louxor, deux monolithes de granit décoraient le seuil du temple. Un seul a survécu et marque aujourd'hui l'emplacement de l'antique ville sacerdotale.

A le voir ainsi, droit sur la plaine, on se prend à penser que les obélisques n'étaient en somme que de gigantesques menhirs, mais auxquels une civilisation déjà supérieure sut ajouter la finesse de la taille et de la sculpture. Ainsi les pharaons s'érigeaient les pyramides,

transformant en fastueux édifices le tumulus où dort tout armé le chef des tribus préhistoriques.

A une courte distance et sur les confins du désert, dans une grande enceinte circulaire divisée en compartiments comme par les rais d'une roue dont le moyeu serait la maison, une société française se livre à l'élevage des autruches pour l'exploitation de la plume. Chacun des parcs renferme un certain nombre de ces oiseaux qui s'ébattent, dévorent gloutonnement leur luzerne fraîche et roulent leurs œufs dans le sable. L'Arabe qui sert de guide s'apitoie sur les mâles et nous manifeste une indignation amusante contre la paresse des femelles, leurs exigences indiscrètes avant et après la ponte, leur insouciance pour les œufs qu'elles abandonnent sans vergogne. Dans l'intérieur de la maison sont installées les couveuses artificielles et recueillies les plumes qui y reçoivent un premier apprêt.

Du belvédère la vue s'étend illimitée dans la direction de Suez. Un plateau de sables prolonge ses replis dans l'intervalle de hautes collines jaunâtres; au sud, le Mokattam aux parois verticales, et devant elles, pareils aux obélisques d'un temple, les deux minarets de la Citadelle.

On a l'occasion de tendre vers ces horizons du désert, de les voir s'ouvrir, se déployer et se rejoindre en tous sens, lorsqu'on se rend à la forêt pétrifiée. C'est une sensation dont le désir naît sur le Nil, à l'aspect de ces dunes sablonneuses qui, par leurs échancrures, laissent entrevoir ces grands espaces. Sans y pénétrer fort avant, on peut du moins en parcourir ainsi les abords et même presque s'y perdre.

A peine a-t-on quitté les tombeaux des Khalifes pour s'engager dans une vallée aux larges dalles de grès rougeâtre, la solitude est absolue. Aujourd'hui, le temps est sombre, des nuages de plomb pèsent lourdement sur le Caire et répandent une brume noire dans la direction du Delta : vers l'est, au contraire, le ciel clair illumine de reflets dorés les pentes de sable. Quelques détours à travers ces amples ondulations monotones séparent bientôt de toute manifestation de vie même lointaine. Puis le chemin s'élève le long d'une falaise abrupte et entrecoupée. Le guide semble vouloir chercher une diversion ; il s'arrête à des débris de bois pétrifiés qui gisent déjà épars sur le sol, comme s'il se souciait médiocrement d'aller plus avant. Mais le vrai but est le plateau dénudé qu'il faut atteindre et où il se décide enfin à monter. Du sommet la vue est immense; immense aussi l'espace inégal, vide, silencieux, où s'enfonce le désert.

Sur l'aire mamelonnée, on aperçoit couchés, à demi engagés dans le sable, les troncs d'arbres changés en silice. Le sol est jonché de formes végétales : éclats fossiles d'un gris roux, bûches cylindriques, fûts entiers de plusieurs mètres de longueur ; çà et là quelques tiges squameuses comme l'écorce des palmiers. Le minéral s'est dans chaque fibre ligneuse substitué au bois; il a modelé et conserve exactement le relief des moindres filaments, des cassures, des plans unis criblés de pores et de cellules. Sous le sabot du baudet, les fragments heurtés rendent un son métallique et presque cristallin.

Sans me permettre d'entrer dans le vif des discussions

savantes agitées à propos de ce phénomène, entre l'hypothèse du transport par les eaux de blocs charriés du Soudan, ou celle de la pétrification sur place, j'inclinerais pour cette dernière, si j'en juge aux souches verticalement implantées, laissant même voir leurs racines enfoncées encore dans le sol, et dont j'ai remarqué sur le faîte et sur les revers du plateau nombre d'échantillons.

Au retour, des escarpements rocheux semblent dresser des barrières infranchissables : au fond de ces brèches verticales, la sensation d'abandon et de solitude sauvage est plus poignante encore. Un grand aigle évolue lentement et prend son vol vers le nord. Sous le ciel gris, les horizons revêtent une couleur blonde : autour de nous, les pierres et les roches noires qui déchirent les parois assombrissent les fonds sablonneux où miroitent par plaques des reflets d'un brun presque ardent.

Dans ces carrefours qui s'enchevêtrent, la direction demeure incertaine ; déjà le guide évite les questions ; s'il est visiblement préoccupé, il ne conviendrait naturellement à aucun prix qu'il n'est pas sûr de son chemin. Mais voici venir sur l'arête d'une pente éloignée une file de sept dromadaires : ils avancent le cou tendu, en allongeant ce pas cadencé qui évoque un instant l'image de la vie nomade à travers les étendues sablonneuses. Vous croiriez, à les voir, entendre les intonations heurtées qui scandent, dans le *Désert* de Félicien David, la Marche de la caravane. C'est bien une caravane de Bédouins qui s'approche et met enfin mon Arabe sur la bonne voie.

Nous revenons par le revers du Mokattam, d'où bientôt un couloir débouche sur la haute plate-forme au pied

de laquelle, à l'autre extrémité, se détache comme un promontoire la citadelle du Caire. Un précipice se creuse à pic sur la vallée du Nil : de l'autre côté, la montagne est fendue du haut en bas. Les cataclysmes d'autrefois, les intempéries, puis les travaux des Pharaons et, de nos jours encore, les fouilles, les explosions de poudre ont profondément entamé et crevassé le calcaire : il est tourmenté de formes fantastiques qui, sous l'atmosphère livide, ébauchent des ruines, des apparences d'animaux monstrueux, des silhouettes crochues et menaçantes.

Devant nous enfin le Mokattam s'écroule d'un bloc : sous les crêtes déchiquetées, entre les pans verticaux ou en surplomb, une rampe surélevée et rapide descend en ligne droite vers le centre d'un vallon désolé. Dans la profondeur de la gorge, d'un côté les tombeaux des Khalifes, de l'autre, la Nécropole du Vieux-Caire ajoutant une image funèbre à ce paysage dépourvu de végétation, fauve, ravagé, en font vraiment une apparition apocalyptique. Et puis vous songez à la vallée du Cédron ; la terrasse rocheuse de la Citadelle, les vieilles murailles sarrazines qui la couronnent : au-dessus, les dômes écrasés et les minarets de Méhémet-Ali reproduisent à peu près la disposition de Jérusalem telle qu'on la doit voir du Mont des Oliviers, et les souvenirs bibliques évoqués à cet aspect vous rendent plus saisissantes encore les impressions qu'éveille en vous la descente du Mokattam.

Parvenu au fond du précipice, du pied des remparts, vous revoyez la montagne calcinée, fendillée par le soleil, crénelée d'angles allongés : quelques couvents solitaires, des coupoles pointues sont plaqués contre les

flancs à pic striés de crevasses horizontales. La face blême du Mokattam est éclairée par les rayons du soleil couchant sous un ciel vert d'eau. Le croissant du premier quartier qui argente d'un mince liseré le disque noir de la lune frange d'une lueur pâle la cime de la montagne et près du sommet court une frise de petits hypogées; effet curieux et rare d'une nature polaire; c'est comme un front de glacier projeté en face des minarets d'Iman-Chafey, du Nil dont le cours sinueux brille pareil à un ruban d'acier, des pyramides qui tout au fond suspendent leurs triangles symétriques au-dessus d'une brume lumineuse.

Les immenses carrières du Mokattam qui alimentent encore les chantiers du Caire ont fourni il y a six mille ans les matériaux de Memphis et des pyramides. Les Ousortesen, les Aménemhât y puisèrent pour leurs constructions officielles d'Héliopolis et de Mœris. Puis, après l'expulsion des Pasteurs, Ahmès Ier les rouvrit quand il inaugura les grands travaux du Nouvel Empire.

Ces carrières s'échelonnent le long de la montagne, entre le Caire et Hélouan, en face de la plaine où s'éleva la grande métropole du Nord, Memphis, qui fut avec Abydos l'aînée des capitales de l'Égypte antique. Les villas d'Hélouan, à l'aspect presque européen, ont une mine coquette et artificielle qui détonne étrangement dans l'aridité de ce cadre grandiose. Des arbres rabougris, plantés sur les accotements du chemin descendant au Nil, poussent péniblement dans un sol où blanchissent des efflorescences salines qui en rendent visible la stérilité.

Sur l'autre rive, de magnifiques vergers de palmiers,

entrecoupés de bassins où dorment les eaux déposées par l'inondation; les huttes de limon, des ruines d'épaisses murailles aux assises de briques, dont les dimensions énormes contrastent avec les frêles masures des fellahs, ont remplacé les édifices glorieux de la rivale de Thèbes. Deux statues colossales de Ramsès II, enfouies sous les décombres, ont été retrouvées sur l'emplacement d'un temple. Elles se dressaient sans doute devant les pylônes, ainsi que nous l'avons vu à Louxor et à Karnak. L'une, en granit rose, est étendue au sommet d'un monticule; l'autre, taillée dans ce beau calcaire dur et fin, d'une blancheur si douce, est abritée sous un auvent de planches. La face du monarque est tournée vers le ciel. On y reconnaît cette physionomie empreinte d'une sérénité souveraine, impassible et majestueuse. Les lignes sculpturales, sévères et cependant élégantes, le dessin, les proportions du torse et des membres sont d'une noblesse de style et d'une harmonie qui apparaissent aussitôt, malgré la position si défavorable de cette image gigantesque. La tête est coiffée du pschent, la ceinture recouverte de la calasiris; les mains tiennent les cartouches royaux.

A mesure que le désert se rapproche, on voit grandir les pyramides de Dachour et de Sakkarah. Le chemin traverse des champs que les fellahs arrosent et ensemencent dans les rigoles qu'ils ont patiemment creusées à la houe et qu'ils achèvent de façonner à la main. Les ânes agiles trottent sur les hautes chaussées, tandis qu'au bord des mares, les buffles flairent au passage et tendent leurs mufles que semblent allonger encore leurs cornes couchées sur l'échine.

Au pied de Sakkarah, on suit la lisière des sables, qui sépare d'un trait net le désert des alluvions cultivées. Puis une montée rapide conduit sur le plateau libyque où la maison de Mariette, qui sert d'étape, marque le centre de la nécropole et des fouilles.

Quelques mètres plus loin, le Sérapeum s'ouvre au fond d'une tranchée où çà et là des sculptures dégradées émergent encore du sable. Ici commencent les souterrains voûtés qui, pendant deux mille ans, servirent de sépulture aux Apis. Une chaleur suffocante vous saisit dès l'entrée. A droite et à gauche de la galerie centrale, sur une longueur de plusieurs centaines de mètres, se creusent en contre-bas les salles obscures ; au milieu de chacune d'elles, sous l'éclat passager du magnésium, on aperçoit le sarcophage de granit rose ou noir, gravé le plus souvent, qui contenait la dépouille de l'animal sacré. La dimension de ces monuments, l'épaisseur de leurs parois, la masse seule du couvercle renouvellent en vous cette stupeur qu'inspire toujours l'aspect de ces incompréhensibles monolithes, obélisques ou sarcophages d'Égypte, menhirs et dolmens de Bretagne. Encore ne voit-on plus que les sépultures relativement modernes érigées par les rois Saïtes et les Ptolémées ; le reste est rendu à son linceul de sable.

A chacune des périodes de sa longue histoire, l'ancienne Égypte a peuplé de tombes la nécropole de Sakkarah. Des mamelons de gravier, des excavations béantes, des buttes creusées et fouillées en tous sens bouleversent les endroits du plateau où l'on a dégagé les puits et les chambres funéraires.

Nous retrouvons dans le tombeau de Ti, qui remonte

à la VIe dynastie, c'est-à-dire à plus de trente-cinq siècles avant notre ère, les décorations sculpturales et coloriées des syringes de la Thébaïde. Ces bas-reliefs sont taillés comme ceux de l'hypogée de Séti Ier à Bab-el-Molouk, dans un calcaire d'un blanc de craie et d'une finesse de grain très favorable à la netteté et à la délicatesse du trait.

Mais les scènes figurées diffèrent absolument des représentations fantastiques des tombeaux des Rois. Ici, les tableaux qui recouvrent à l'intérieur les murs de la cour, du corridor, de la chambre funéraire, nous montrent le défunt replacé au milieu des siens, se livrant à ses occupations habituelles, surveillant les travaux agricoles, passant en revue ses troupeaux, ses récoltes, jouant son rôle dans de curieux épisodes de chasse, de pêche, de promenade sur l'eau. Nous voyons que Ti harponnait autour de Memphis et dans le Delta l'hippopotame, qui s'est maintenant réfugié au fond des solitudes marécageuses de l'Afrique centrale. Ainsi, par un semblable mouvement de retraite, le crocodile a quitté de nos jours mêmes la Haute-Égypte pour remonter au delà de la deuxième cataracte. Voici le transport de la momie dans la sépulture ; enfin la procession des prêtres, des serviteurs apportant les offrandes destinées au mort, des pains, des quartiers de bœuf et de gazelle, des fruits et des fleurs, des plateaux et des vases contenant les boissons.

On a donné de ces intéressants tableaux une explication symbolique fort séduisante et qui répond aux idées que les Égyptiens avaient conçues de l'existence d'outre-tombe. S'ils s'attachaient avec tant de soin à embaumer le corps, à conserver la momie, c'est qu'elle servait de sup-

port matériel au double du défunt, c'est-à-dire à l'ombre qui poursuivait une vie confuse et mystérieuse. Ce double recevait dans sa demeure éternelle les offrandes pieuses de ses parents qui devaient subvenir à ses besoins, l'entretenir d'aliments et de sacrifices.

Mais, comme la destruction de la momie pouvait entraîner la perte du double lui-même, on imagina, afin de prévenir cet anéantissement, de lui offrir comme support éventuel sa propre image sous forme de statue. Enfin, pour garantir mieux encore la durée du double, on en vint à multiplier le nombre de ces effigies consacrées par les prêtres et qui furent répandues dans tout le tombeau, cachées même au fond du Serdâb, couloir obscur pratiqué à l'intérieur des murailles.

Du moment où l'on admettait la représentation fictive du support, on fut conduit à user du même artifice pour symboliser et perpétuer l'alimentation, les hommages dus au défunt, les incidents, les occupations, les joies de sa vie souterraine. C'est dans cette pensée que l'on reproduisit sur les bas-reliefs les offrandes abondantes, les serviteurs empressés, les domaines chargés de récoltes, les riches troupeaux qui assuraient à l'ombre une prospérité et des distractions dont la durée devenait indéfinie.

Ce n'était donc point l'image de la vie qu'avait menée sur terre l'hôte de la tombe, ni même la figuration allégorique de son existence future que représentaient ces sculptures peintes : elles avaient à proprement parler la portée et le sens d'une évocation magique des biens destinés au défunt et dont il devait subsister à jamais dans le tombeau.

Il semble toutefois que plus tard ces idées, si elles dirigèrent réellement le ciseau des premiers Égyptiens, s'altérèrent et se confondirent, puisque, dans les grottes sépulcrales de Beni-Hassan, par exemple, qui sont du Moyen Empire, les inscriptions et les représentations gravées ont trait en même temps et sans aucun doute aux épisodes glorieux de la vie terrestre du défunt. Il en est de même, pour l'époque du Nouvel Empire, dans les tombes des prêtres et des grands fonctionnaires thébains, et dans le temple de la reine Hatasou à Deïr-el-Bahari. Enfin, dans les syringes royales de Bab-el-Molouk, les préoccupations sont désormais tout autres, puisque les bas-reliefs ont presque exclusivement un caractère funèbre et mythique.

Les Pharaons de Memphis se sont construit pour demeures éternelles les pyramides : et ce ne fut point à la demeure en effet, mais bien à la dépouille mortelle, hôte de ce tombeau, que manqua la durée. La pyramide à degrés de Sakkarah, qui a près de sept mille ans, est l'œuvre du roi Ouénéphès de la première dynastie ; elle domine toute cette funèbre région de ses six étages de pierres aux parements dégradés.

A quelque distance, on descend par une tranchée inondée de sable dans l'intérieur de la pyramide du roi Ounas, de la Ve dynastie. Un couloir pénètre dans la masse du monument, entre des parois de calcaire. A trois reprises, de puissantes herses de granit interceptant le passage défendaient l'accès d'une sorte de vestibule souterrainement ménagé au centre de la pyramide. Ce vestibule ouvre d'un côté sur une salle vide, dénommée à tort ou à raison la chambre de la reine, et, de l'autre,

sur la chambre sépulcrale du roi, où se trouve encore le sarcophage. Les murs revêtus d'albâtre sont entièrement couverts de beaux hiéroglyphes finement et profondément incisés, peints d'une couleur bleue qui conserve une étonnante fraîcheur. Une bordure bleue les encadre ; le plafond surélevé représente un ciel étoilé. A cette époque primitive, la théorie relative à ces représentations qui devaient éviter à la momie et au double les risques de destruction, allait jusqu'à substituer aux tableaux figuratifs la transcription pure et simple des rites funèbres et des formules liturgiques d'offrandes. Tel est le sens des hiéroglyphes qui tapissent la tombe d'Ounas.

D'une éminence située en face de la maison de Mariette, le regard parcourt l'immense étendue de la nécropole, hérissée de pyramides, de la plaine verte le long du Nil, de la chaîne arabique où la chaleur du soleil qui brûle la roche nue l'illumine de teintes fauves et rougeâtres. A l'Ouest, le désert pousse ses vagues de sable fluide et disparaît au creux de dépressions arides. Dans l'un de ces fonds lointains, par un effet de mirage, la ligne extrême de l'horizon se partage en deux masses indécises. Au-dessus d'une nappe blanchâtre qu'on prendrait pour un lac, une bande de terrain se soulève, d'apparence plus compacte, suspendue néanmoins au sein d'une atmosphère flottante où les formes s'altèrent et se confondent.

Au faîte du Mokattam, vous apercevez les petites mosquées accrochées à la roche ; plus bas, la Citadelle, et dans la plaine, le profil altier de Sultan-Hassan avec son minaret et son dôme pointu, posé comme un casque

oriental à côté du kandjar que le conquérant aurait planté en terre au seuil de l'Égypte.

Malgré la distance, ces reliefs s'accentuent vigoureusement, et telle est la transparence de l'air, que l'éloignement ne se devine qu'aux dimensions réduites et non à la moindre netteté dans le trait ou les détails des plans reculés.

C'est ainsi que les pyramides d'Abousir, celles de Gizèh surtout paraissent très proches, avec leurs faces uniformes, circonscrites entre des arêtes géométriquement inclinées, et qui tranchent, par leurs teintes plates, vieux-rose foncé ou lie de vin, sur les terrains aux tons effacés, gris et jaune pâle, qui s'étendent tout autour d'elles.

Aussi bien, à mesure que l'on approche, à peine ces monuments paraissent-ils grandir. Du haut de cette terrasse qui avance sur la plaine et leur forme un piédestal, les pyramides dominent, il est vrai, le pays tout entier ; mais elles sont comme perdues dans l'immensité de ces perspectives fuyantes. En outre, l'inclinaison même des lignes architecturales rend de près moins sensible à l'œil la hauteur de ces édifices réellement gigantesques, hauteur que d'abord le développement seul de la base permet d'apprécier. Encore sont-ils amoindris par la chute des blocs de pierre détachés de la masse et qui s'amoncellent sur le pourtour. Le revêtement est même détruit : seule la seconde pyramide, celle de Chefren, a toujours sa pointe dans la gaîne du parement primitif, dont le minutieux assemblage devait former une surface absolument lisse.

Le noyau mis à nu présente aujourd'hui des assises en retrait dont les étages superposés sont d'une escalade

laborieuse. A peine avez-vous fait votre apparition sur le plateau, que vous êtes assailli par une horde d'Arabes de haute taille, maigres, osseux, aux yeux étincelants, qui vocifèrent et gesticulent frénétiques. Ils rivalisent sous l'œil de leur cheïkh pour vous presser de leurs terrifiantes offres de service: « Bon Français... quarante siècles... Bounaparte... Bon bachich... » En même temps des chameliers vous poussent dans le dos leurs montures maussades qui grognent et soufflent en balançant leurs cous. Il faut capituler et vous livrer à un guide qui fera instantanément le vide autour de son nouveau protégé. Ou bien encore ayez la patience de louvoyer quelques instants dans le flot de cette marée montante, en attendant le reflux qui ne tardera guère. Vous pourrez alors parcourir en paix les tombes souterraines aux parois dévastées, vous pencher sur les puits au fond desquels gît ici un sarcophage, plus loin quelque fruste image de granit ou de basalte ; pénétrer par un long couloir dans ce temple mégalithique, inébranlablement appuyé sur des piliers massifs. Les murs et les architraves formés de blocs appareillés avec un soin infini ; les parements de granit ou d'albâtre, dont la surface polie, dépourvue d'inscriptions et de bas-reliefs, demeure éternellement muette ; ces niches superposées et creusées dans un recoin, qui peut-être furent des tombeaux ; tout dans cet étrange édifice, dont l'origine et la destination sont ignorées, donne une impression profonde de grandeur et de mystère.

Enfin, au milieu de cette aire consacrée, les griffes projetées en avant, enfoncées dans le sol pour en conserver à jamais la possession, une stèle gigantesque ap-

puyée contre sa poitrine, la croupe à demi submergée dans le sable, le Sphinx au port superbe redresse la tête comme s'il voulait regarder plus au loin. Son buste, taillé en plein roc, a pour cicatrices l'usure qu'apportent à la planète même les périodes géologiques. La face mutilée, encadrée du claft, la bouche close, plissée d'un vague sourire, incisée dans un sillon du calcaire effrité, paraîtraient désormais informes sans la puissance extraordinaire de ces grands yeux fixes, ouverts seulement à la vision des choses éternelles.

Le Sphinx, les traits empreints d'une majesté surhumaine, écoute et voit bien au-dessus des rumeurs confuses et des images éphémères qui tour à tour s'agitent un instant à ses pieds depuis des milliers de siècles. Les pyramides édifiées par les rois de la IVe dynastie ont plus de cinq mille ans. Et le premier de ces pharaons, que vous jugeriez légendaires, s'ils ne nous attestaient encore les actes de leur règne, Chéops dut ordonner la restauration du Sphinx, déjà trop vieux à l'époque où l'on jetait les fondations de la Grande Pyramide. Le Sphinx, ce monument le plus ancien du monde, peut donc être antérieur à Ménès, le père des dynasties primitives : il a vu l'âge préhistorique de l'Égypte, il remonte à l'aube brumeuse des origines, à ces temps fabuleux où disparaît toute chronologie, où régnèrent, selon les récits sacerdotaux, les Hor-Shesou, les serviteurs d'Horus, c'est-à-dire les enfants mêmes de Mitsraïm, le deuxième fils de Cham, l'ancêtre de toute la race.

Et déjà ceux qui ont sculpté cette figure, guidés par un art accompli, savaient imprimer à leur œuvre ce caractère prodigieux de force et de sérénité, de pensée rêveuse

et intense, qui a résisté aux plus terribles coups et survit à tant de siècles pour nous déconcerter encore.

Le Sphinx, image de l'Égypte, semble garder l'énigme des temps accumulés et le secret de l'avenir.

Et c'est bien l'Égypte tout entière qu'ici nous avons sous les yeux. Derrière les Pyramides s'élève une pente où le sable qui glisse emporté par les vents laisse à découvert un sol brun, semé de coquilles et de débris fossiles, de fragments rongés, de pierres ponces, de silex éclatés. En laissant à gauche la pyramide de Menkéra, on peut gagner le sommet de cet escarpement qui domine l'esplanade de la nécropole et d'où le champ visuel est circulaire.

Le Nil déroule, du sud au nord, la longue oasis de ses cultures, ses îles et ses canaux au pied du Mokattam et de la chaîne arabique. A l'opposite, le désert de Libye s'enfonce dans un lointain démesuré où pénètre plus avant encore l'extrémité de deux longues vallées sèches qui descendent de ce plateau. Les pyramides de Gizèh, celles d'Abousir et de Sakkarah s'échelonnent sur la lisière des sables. Aux lueurs du soleil couchant, elles flamboient rutilantes sur un fond dont l'azur sombre rappelle une dernière fois le ciel de la Thébaïde. C'est la vieille Égypte avec ses édifices immuablement attachés au roc de ce pays. C'est le fleuve nourricier qui répand ses eaux dans les voies que lui ont ouvertes aux premiers jours les lointains ancêtres des fellahs. Puis le Caire dans une ceinture de palmiers, les mosquées légères, les minarets aériens qui semblent d'ici nés d'un souffle et prêts à s'évanouir ; abris fragiles d'une race venue un jour par les grands chemins des solitudes d'Orient.

Voici Embabèh et le champ de cette bataille fameuse où l'armée de Bonaparte détruisit la puissance barbare des Mamelucks; plus loin, Héliopolis, où retentit le nom de Kléber; là-bas Damiette, Mansourah, où saint Louis fut malheureux, mais héroïque, admiré de ses ennemis mêmes; Suez et le canal creusé par la France; Gizèh Boulaq, où les disciples de Champollion et de Mariette raniment les Pharaons, font parler les stèles, redressent les monuments; le Delta, où nos ingénieurs ont tracé les canaux, retenu et dirigé les eaux fertilisantes, inspiré tous ces travaux modernes qui préparent la richesse de ce peuple si vieux et pourtant né d'hier.

Et dans cet horizon où l'Égypte entière rassemble son passé et ses œuvres, nulle part je ne vois la marque de la nation qui soudain, il y a quelques années, est entrée par la force en s'autorisant, suivant son usage, d'une pensée civilisatrice, a écrasé sous ses obus le port ouvert d'Alexandrie : nulle part, si ce n'est dans la Citadelle que signale au loin la mosquée ottomane de Méhémet-Ali. La garnison anglaise tient là ses canons braqués sur la grande ville, où elle entend bruire confusément un peuple dont elle ne comprend pas, dont peut-être, dans son dédain, elle ne cherche pas à comprendre les voix.

Et, de ce côté du fleuve, le Sphinx, ce dieu indigète, image de l'Égypte, immobile et silencieux, garde le secret de son peuple et le mot de l'avenir.

ALEXANDRE DE METZ-NOBLAT

SOUVENIRS D'UN AMI

Par le Comte de LUDRE

Dans l'été de 1849, je fis la rencontre à Nancy d'un jeune homme dont j'avais souvent entendu parler, mais avec lequel, vu mon âge et mes études, je n'avais pu entrer en relations. Il appartenait à une des familles les plus honorablement connues de ma province.

Tous s'accordaient à faire l'éloge de la distinction de son esprit, de l'agrément de ses manières, de la rectitude de sa vie et du rôle important qu'il remplissait dans la direction politique du journal représentant les intérêts religieux et conservateurs de la Lorraine.

Cette rencontre fut fortuite ; nous prenions des leçons d'escrime du maître d'armes le plus en renom de Nancy. Nous nous trouvâmes tous deux un jour dans la salle de notre professeur. On nous proposa de faire assaut, on nous nomma l'un à l'autre. Nous nous connaissions de nom. On nous mit en garde. Je ferraillais avec assez d'ardeur, selon mon habitude, et très fier d'être l'élève parisien du célèbre Bertrand. Mais je fus promptement obligé

de reconnaître que le jeu correct, serré et fin de mon adversaire lui donnait de sérieux avantages sur moi. Après l'assaut, fort courtois, nous nous mîmes à causer et je fus charmé, mais non surpris, de retrouver dans la conversation d'Alexandre de Metz-Noblat la même élégance, le même tact et la même bonne grâce qu'il avait déployés dans son jeu de tireur.

Sa figure et sa tournure étaient en harmonie avec ses manières et son esprit. C'était un homme de taille moyenne, le cou un peu court, « la tête près du cœur », comme disait Balzac, mince, se tenant très droit, portant toute sa barbe, recherché dans sa mise, bien qu'elle me semblât un peu sévère ; le son de sa voix était très doux et sa politesse exquise. Il y avait en lui un certain mélange de l'artiste et du magistrat. L'impression que me fit de Metz fut assez forte pour que je le retrouve aujourd'hui dans ma mémoire tel qu'il m'apparut pour la première fois, et cela avec une intensité de souvenir qui ne m'est pas habituelle.

Nous nous revîmes quelquefois depuis. Cependant la direction divergente de nos destinées nous séparait forcément. J'habitais alors presque exclusivement Paris, puis je voyageai à l'étranger, et tout en gardant un souvenir exact et agréable de mon adversaire à la salle d'armes, je n'eus pendant de longues années aucune occasion de me retrouver dans son intimité. De Metz s'était marié, il menait une vie grave et studieuse. De temps en temps on prononçait son nom devant moi, et toujours avec éloge, comme celui d'un des hommes les plus comptés de la Lorraine.

Un hasard nous rapprocha : en 1864, à la mort de mon

beau-père, le prince de Beauvau, je me présentai à son lieu et place au conseil général dans le canton d'Haroué. Je fus vivement combattu par le Gouvernement dont j'avais décliné très nettement le patronage plusieurs fois offert. Cette lutte électorale fit quelque bruit alors en Lorraine. J'appris que de Metz soutenait très vivement ma candidature. J'allai l'en remercier et ce fut alors qu'il m'offrit de faire partie du comité de décentralisation dû à son initiative et à celle de Foblant. J'acceptai avec empressement, et je collaborai activement aux travaux de cette réunion de libéraux et d'écrivains qui eut un grand retentissement dans le monde politique d'alors.

La première fois que je pénétrai dans le cabinet de travail de mon nouvel ami, car nos relations prirent bientôt le caractère de l'intimité, je fus frappé par un détail, si je puis dire ainsi, de l'aménagement de cette pièce très vaste qui contenait une bibliothèque importante et de nombreux cartonniers. Contre la cheminée se trouvait le bureau de travail. Au-dessus de ce bureau, un grand crucifix était suspendu au mur. Dans la chambre à coucher d'Alexandre, au-dessus du lit, la vue de l'image du Sauveur ne m'eut pas surpris, bien au contraire, car je connaissais les sentiments religieux de ce vaillant défenseur de tous les bons principes. Mais il n'était pas fréquent alors de voir exposé dans le cabinet de travail d'un laïque le signe vénéré de la Rédemption. On se donnait de très bonnes raisons pour éviter cette profession de foi éclatante. La familiarité et la liberté des conversations n'en seraient-elles pas entravées, ou bien ceux qui ne respecteraient pas suffisamment dans leurs propos cet emblème sacré n'exposeraient-ils pas les visi-

teurs et leur hôte à une sorte de profanation? De Metz ne pensait pas ainsi; bien que sa dévotion fût loin d'être intolérante, il prétendait témoigner publiquement et hautement de la direction de sa vie et de ses pensées. Je me sentis touché de cet acte de courage chrétien; j'étais cependant alors plus capable de l'admirer que de l'imiter.

Ceux qui venaient dans ce sévère cabinet de travail consulter de Metz, s'entretenir et collaborer avec lui, étaient loin de partager tous sa foi.

Notre comité de décentralisation renfermait des éléments très divers. Quelques avocats, qui furent plus tard les chefs du *Cultur-Kampf* français dans notre pays, prenaient part à nos travaux. C'étaient de jeunes hommes, alors simplement libéraux ou républicains, mais qui n'avaient pas encore adopté la devise : le cléricalisme c'est l'ennemi. D'autres étaient des philosophes éclectiques fort peu croyants; plusieurs catholiques en revanche se trouvaient en conformité complète de sentiments et de croyance avec leur hôte.

Plus nos fréquentes réunions de comité me rapprochaient d'Alexandre de Metz, plus la sympathie que j'éprouvais pour lui s'accroissait. La lucidité de son esprit, l'élégance de sa parole, sa parfaite bonne foi, et une sorte d'ardeur enthousiaste toujours comprimée à dessein et éclatant sans cesse malgré cette contrainte, lui donnaient une physionomie à part. Il m'apparaissait comme une sorte de chevalier de l'honneur et du bien dans ce tournoi des intérêts et des idées. Bien que la visière du champion fût baissée, le feu de l'âme et du regard traversait l'acier.

Il y a peu d'hommes vers lesquels je me sois senti plus

attiré. Mon nouvel ami devina sans doute cette admiration discrète, car de son côté il me témoigna une sympathie qui me remplit de fierté et de joie. A dater de cette époque de Metz fut mon ami. Jamais, jamais un seul jour cette liaison ne connut de nuages. J'ai pu m'entretenir avec lui presque jusqu'à son dernier soupir. Quand il disparut de mon horizon, la place qu'il occupait ne fut point remplie. N'avons-nous pas dans nos vies humaines une sorte de panorama dessiné et disposé devant nos yeux par la Providence? Pour chacun de nous les grandes lignes de notre paysage restent immuables. Mais le ciel change d'aspect, tantôt éclatant et tantôt voilé, et des premiers plans d'aspects divers étagent l'horizon. De Metz m'apparaissait comme un chêne robuste dont j'admirais l'ombrage protecteur. Quand il tomba, cette vue coutumière et aimée me manqua fort; je la regrette toujours.

J'ai dit comment j'avais été à même de connaître Alexandre de Metz; il me reste à raconter succinctement sa vie, en me servant de ses ouvrages, des notes intimes tracées de sa main, de mes souvenirs et de ceux de quelques amis.

Alexandre de Metz appartenait à une famille de très ancienne noblesse lorraine. Le 20 août 1462, René d'Anjou, roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar, anoblissait Mathieu de Metz attaché au service de la reine de Sicile sa femme; plus tard, Mathieu remplit les mêmes fonctions auprès de Jean de Calabre, l'héroïque fils de René.

Depuis lors, et pendant cent cinquante ans, les de Metz occupèrent, de père en fils, la place d'écuyer de l'abbé de Saint-Mihiel. Il y a, en France, peu de familles de noblesse plus ancienne et plus authentique. Il est beaucoup

parlé de noblesse chevaleresque dans les généalogies, mais la preuve de leur antiquité est moins aisée à fournir que son assertion. Quatre cents ans de filiation prouvée et non interrompue, ce n'est pas chose commune. Le maintien de la noblesse provinciale offrait de réelles difficultés au XVe et au XVIe siècle. On sait que le commerce et l'industrie étaient interdits aux nobles. Il fallait donc vivre de son fonds de terre et de ces quelques places qui ne faisaient point déroger. En Lorraine, cet obstacle était plus à redouter qu'ailleurs, notre État ne contenant pas alors, et jusqu'au XVIIe siècle, de parlement dont les places eussent pu fournir des situations honorables et rémunératrices à la jeunesse. Il fallait donc, ou suivre la carrière des armes, ou se contenter de positions modestes quand on n'appartenait pas aux seigneurs du pays. Cette gène avait ses avantages, mais ceux-ci purement moraux : grande économie, vie simple, honorabilité sans tache et fierté ne s'abaissant point, voilà l'ensemble des vertus nécessaires à une famille de noblesse peu aisée pour traverser, l'épée au côté et la tête haute, la suite des temps.

Telle fut la conduite et l'attitude de la famille de Metz. Nicolas-François de Metz (le grand-père d'Alexandre), d'abord avocat, devint substitut à la cour des comptes de Lorraine. Cette situation était déjà d'une certaine importance et elle pouvait mener aux grandes charges du parlement. Mais c'était à la veille de la Révolution. Celle-ci détruisit l'édifice social ; la tempête nivelait tout. Nicolas de Metz dut d'abord renoncer à ses fonctions. Il vota avec l'ordre de la noblesse aux élections de 1789. Un an environ après la convocation des États Généraux,

il émigrait avec ses deux fils aînés, laissant sa femme et ses plus jeunes enfants en Lorraine. Nicolas de Metz confia ses fils, trop jeunes pour servir, à un couvent de Bénédictins de Souabe, et lui s'engagea, à quarante ans, dans l'armée de Condé, où on lui donna le grade de sergent-major. Laissons parler ici mon ami racontant l'odyssée de son grand-père : « Quand l'armée de Condé fut licen-« ciée, l'ancien substitut à la Cour des comptes de Lor-« raine se fit colporteur d'horloges de la Forêt-Noire... « Si ma mémoire ne me trompe pas, mon grand-père ren-« tra en France un peu avant le rappel des émigrés... il « était complètement ruiné. Ma grand'mère avait vécu, « tant bien que mal, avec ses trois jeunes enfants, dans « un état voisin de la pauvreté... le peu que possédait « mon grand-père avant la Révolution était perdu...

« Il loua le premier étage d'une maison de la rue du « Manège à Nancy. Pour le garnir, il fut obligé d'emprun-« ter des meubles à ses amis. Il avait repris pour vivre « son ancienne profession d'avocat, et s'était vite refait « un cabinet. Il eut tout de suite pour clients beaucoup « de ses compagnons d'armes de l'armée de Condé, à qui « les procès ne faisaient pas faute au retour de l'émigra-« tion. Il était tout à fait hors d'embarras lorsque le « ministre de la justice lui offrit le poste de procureur « général.

« Ce ministre était Régnier (depuis duc de Massa), avec « qui mon grand-père était lié de vieille date. Ils s'étaient « connus au barreau du Parlement de Nancy. Pendant « la Révolution, Régnier avait suivi une autre voie que « mon grand-père, mais ils étaient restés amis. Quand on « réorganisa la justice, Régnier songea de lui-même à

« son ancien confrère pour le poste de procureur géné-
« ral à la cour de Nancy. Mon grand-père hésitait. Il était
« chargé d'une nombreuse famille, et le traitement de
« procureur général était alors fort inférieur à ce qu'il
« gagnait comme avocat. Régnier, qui l'estimait autant
« qu'il l'aimait, insista, lui faisant entendre que prochai-
« nement les traitements des procureurs généraux se-
« raient notablement augmentés. Mon grand-père accepta
« et fut nommé au poste qu'il garda jusqu'à sa mort,
« c'est-à-dire jusqu'en 1825.

« Quand de tous les premiers présidents et de tous
« les procureurs généraux Napoléon fit des barons de
« l'Empire, mon grand-père en reçut le titre comme les
« autres... Le procureur général était un homme stu-
« dieux, d'humeur enjouée, mais ayant une haute idée
« de la carrière judiciaire et imposant sévèrement, tant
« aux jeunes magistrats qu'au barreau, le respect qu'il
« professait pour la magistrature. On m'a dit souvent
« qu'on l'aimait, on m'a dit souvent aussi, et d'une façon
« non moins affirmative, qu'on le craignait. C'est de la
« sorte qu'autrefois on comprenait l'amour paternel. Mon
« grand-père l'entendait ainsi dans sa famille. Il l'enten-
« dait de même au palais. » Le fils aîné de ce digne ma-
gistrat suivit la carrière paternelle et devint président de
chambre, député du grand collège de la Meurthe à la fin
de la Restauration, et mourut premier président de la
cour de Nancy.

Le quatrième fils (Alexandre-Jules) fut le père de
mon ami. Il se destina d'abord à la carrière militaire. Il
entra à l'école de Fontainebleau, mais sa santé ne lui per-
mit pas de rester au service. Il reprit un instant l'épée

pendant les Cent Jours. Nommé capitaine d'une compagnie de chasseurs, il défendit Phalsbourg. A la seconde Restauration, M. de Metz fut nommé conseiller à la cour de Colmar.

C'est là qu'il fit la connaissance, chez Mme Noblat, de la fille de cette dame, et qu'il réussit à se faire agréer et à l'épouser.

Les Noblat appartenaient à une famille très distinguée de Belfort. En 1690, Melchior Noblat, prévôt et bailli de la ville de Belfort, ce que plusieurs de ses descendants furent après lui, avait fait ses preuves de noblesse. Un des fils de cette famille devint conseiller au conseil souverain d'Alsace; deux autres commissaires des guerres et commissaires aux limites du Rhin. D'autres suivirent la carrière des armes et servirent dans les régiments suisses et allemands.

Le père de Mme de Metz, naturalisé suisse, entra dans le régiment du prince-évêque de Bâle[1] au service de France. Capitaine de grenadiers à l'époque de la Révolution, il émigra en 1792 et s'installa avec sa femme dans un chalet aux environs de Saint-Maurice (Valais). Laissons encore la parole à Alexandre : « Ma grand'« mère m'a souvent conté un trait qui prouve sa bonté. « Le ménage ne possédait plus qu'un petit écu de trois « livres. On était en hiver. Il descend à Saint-Maurice « afin d'y acheter une paire de bas de laine. Le prix en « était de trente sous. Il remonte avec sa paire de bas. « Et les autres trente sous ? lui demande ma grand'mère;

1. Ce régiment porta successivement les noms de ses colonels : Eptingen, Schœnau et Reinach.

« — Je les ai donnés pour acheter une paire de bas à ce « pauvre X... (un autre émigré) qui par ce froid marchait « pieds nus. Il était si malheureux! » L'admirable Samaritain rentre en France et parvient à recevoir un emploi de sous-inspecteur des forêts. Il avait épousé Catherine de Bruges, fille d'un conseiller au conseil souverain d'Alsace et descendant des Corberon, magistrats bourguignons, dont l'un fut premier président du conseil souverain d'Alsace. M. et Mme Noblat n'eurent qu'une fille, mère d'Alexandre.

Mme de Metz mourut fort jeune, en 1828, laissant deux enfants en bas âge, Alexandre et sa sœur, qui devint plus tard Mme de Vienne.

Ce fut la grand'mère, Mme Noblat, qui au début fut chargée de l'éducation des orphelins. C'était une femme de grand mérite, sur laquelle la Révolution avait laissé une impression profonde. Élevée pieusement, dans une famille tout imbue des idées du passé, Mme Noblat ne pactisait pas avec les idées modernes. « Inutile de dire « qu'elle était royaliste. Elle l'était plus que le roi. La « *Marseillaise* lui faisait l'effet physique et moral du toc« sin. Elle était restée Mlle de Bruges de pied en cap. La « Révolution avait passé sur elle comme un ouragan. Du « passé, il ne restait que des débris, mais ces débris « étaient tout. Les classes subsistaient toujours à ses « yeux. Telle famille appartenait à la noblesse d'épée, « telle autre à celle de robe, telle autre était patricienne... « Avec cela, sans hauteur, polie et affable avec chacun, « du plus petit au plus grand, et fort pénétrée du vieil « adage : fier avec ses supérieurs, poli avec ses égaux, « prévenant envers ses inférieurs... En 1825, avec un

« vieux chapeau et une robe fanée, elle était exactement « ce qu'elle avait été en 1785 avec des cheveux poudrés « et des paniers. Elle ne pensait pas que sa demi-pauvreté « l'eût diminuée d'une ligne... »

M. de Metz, resté veuf bien jeune, avait été, sur sa demande, transféré à la cour de Nancy, et s'était remarié avec M[lle] Marchal de Champal, fille d'un ancien garde du corps. Cette jeune femme, aussi distinguée d'intelligence que de cœur, aurait été pour son beau-fils un guide excellent. Mais l'enfant était au collège et touchait presque à l'âge adulte. Ce fut à sa grand'mère, auprès de qui il passait ses vacances, que demeura la partie maternelle de l'éducation d'Alexandre. M[me] Noblat, nous l'avons dit, était fort pieuse : son gendre, assez indifférent alors, comme toute sa génération, aux questions religieuses (bien que vers la fin de sa vie il revînt complètement et sincèrement à Dieu) laissait le soin de l'éducation chrétienne à cette digne femme. « Seule, raconte « Alexandre, ma grand'mère me parlait religion et fai- « sait effort pour entretenir en moi la foi chrétienne, « mais elle n'était pas assez instruite pour lutter avec « avantage contre les influences de collège... ce qui pou- « vait suffire à une fille avant 1789 était fort au-dessous « du nécessaire pour un garçon de quinze ans en 1835. « La salutaire influence d'une mère à la fois tendre, « pieuse et intelligente, m'a totalement manqué. »

Alexandre s'exagère la faiblesse de l'influence que les enseignements de sa grand'mère eurent sur la direction de ses pensées. Ces saintes semences jetées dans un sol propice sont rarement perdues. Qu'importe que la doctrine ne soit pas présentée à ce jeune esprit sous une

forme scientifique ? La foi, la prière de celui ou de celle qui enseigne un enfant vaut mieux que la supériorité et l'érudition seules. Je me souviens de la confidence que me fit un homme distingué, un moment très attiré vers le positivisme de notre temps : « Toutes ces théories séduisaient mon intelligence, et cependant elles ne pouvaient effacer de mon cœur l'impression de la lecture de l'Évangile que ma mère me faisait faire chaque jour pendant quelques minutes dans mon enfance et la prière qui lui succédait. Toujours une voix intérieure me criait : la vérité, elle est là, là dans ce livre, et dans cette prière faite aux pieds de ta mère. »

Quand ses études, qui furent bonnes et fortes, eurent pris fin, Alexandre de Metz, âgé de 19 ans, se rendit à Paris pour y faire son droit. Il fit ménage commun avec un ami un peu plus âgé, le Cte Josserand de Brancion; livré ainsi à lui-même, il mena une vie réglée, très laborieuse. A l'étude du droit il joignait celle du dessin dans l'atelier du peintre Hubert et acquit un talent très distingué d'amateur.

Cette âme naturellement droite et tendre résista aux entraînements de l'indépendance et de l'isolement. De Metz n'a pour guide qu'un homme à peu près de son âge, mais il éprouve le besoin impérieux de l'ordre, de la règle, et de la tendresse éclairée. Une parente maternelle établie à Paris, Mme Paulinier, femme d'un grand mérite, va jouer dans sa vie le rôle de la mère qui lui manque. Il va retrouver dans cet intérieur grave la famille que ses devoirs retiennent à Nancy : « De toutes les femmes « que j'ai connues, nous dit-il, parlant de Mme Paulinier, « il n'en est point pour laquelle j'aie éprouvé une affec-

« tion aussi voisine de celle que m'aurait inspirée ma « mère, si j'avais eu le bonheur de la conserver. »

Pendant les vacances, le jeune homme fit son premier voyage hors d'Europe, accompagné de son fidèle ami Josserand. Il visite l'Algérie, puis revient prêter serment d'avocat; il comptait faire son stage à Paris où sa grand'-mère était venue s'établir.

Lors des vacances suivantes, Alexandre vint retrouver son père à Nancy. La diligence qui le ramenait au foyer paternel lui passa sur le corps, comme il essayait d'y monter tandis qu'elle repartait au trot; de Metz fut grièvement blessé; pendant plusieurs semaines on craignit pour sa vie : il ne dut sa guérison qu'aux soins et à l'admirable dévouement de la seconde femme de son père. Sur ces entrefaites, Mme Noblat était morte à Paris. Alexandre n'ayant plus de liens de famille en dehors de sa province, encore brisé et lentement convalescent de sa chute, résolut de se fixer à Nancy près de son père. C'était pendant l'hiver de 1842.

Notre ville était alors dans une effervescence singulière. La parole d'un moine la bouleversait. Le P. Lacordaire avait choisi Nancy pour y établir son premier couvent et il avait fait précéder cette fondation de conférences données à la cathédrale. Le succès de sa parole fut immense. L'esprit littéraire est essentiellement critique, mais par cela même, il est éclairé ; la résistance instinctive et voulue de nos intelligences une fois vaincue, l'enthousiasme contenu et comprimé n'en éclate qu'avec plus de force. J'étais enfant alors, mais je me souviens de cette explosion admirative.

Il faut avoir vu le P. Lacordaire dans l'éclat de sa bril-

lante jeunesse, entendu cette parole incomparable et contemplé cet étrange et beau visage pour bien comprendre l'effet qu'il produisait.

Qui ne connaît, au moins par les moulages, le *Pensieroso* de Michel-Ange ? Le P. Lacordaire avait le masque admirable et particulier de Julien de Médicis, le nez aquilin, les yeux profondément enfoncés dans leur orbite, les lèvres minces, ce haut front dénotant la pensée et l'imagination à leur plus haut degré de force. Une taille grande, mince, élégante, de belles mains soignées, un je ne sais quoi de charmant et d'imposant que je n'ai vu qu'à lui, tout cela donnait l'impression, qu'on me pardonne cette association d'idées, d'une sorte d'Alcibiade transformé en Savonarole. Joignez-y cet étrange costume, qui nous est familier aujourd'hui, mais qui était oublié ou inconnu alors. Rien de sculptural comme ce vêtement ample, ces larges manches, les beaux plis de la laine blanche immaculée. Ajoutez encore un timbre de voix d'une sonorité et d'une douceur incomparables et des gestes d'une beauté étrange.

Un moine, un beau et éloquent moine, en 1840, prêchant dans la cathédrale de Nancy devant un auditoire de lettrés, de vieux voltairiens, de jeunes romantiques, de royalistes inquiets, de philippistes murmurants, de républicains presque convertis, voilà ce qui ne s'était jamais vu et ce qui ne se reverra, hélas ! point.

Les militaires de la garnison de Nancy se laissaient séduire comme les autres. Les officiers du 8e régiment de hussards envoyaient leurs ordonnances garder dans la nef des places qu'ils venaient ensuite occuper en uniforme. Un des amis les plus chers d'Alexandre, M. de

Noë, frère du célèbre Cham, donnait l'exemple, qui au reste ne choquait point.

Alexandre de Metz pouvait-il échapper à cette sainte contagion? Tout le prédisposait, au contraire, à la subir. Libéral comme la jeunesse d'alors, artiste, de bonnes mœurs, d'une instruction variée et forte, l'avocat stagiaire sentit ses résistances et les objections philosophiques fondre dans son âme comme la neige sous un chaud rayon de soleil. Il devint chrétien, ne le dissimula pas, se convertit publiquement, et resta jusqu'à sa mort le catholique le plus ferme.

Un autre homme très distingué de la ville de Nancy eut alors sur ses idées et sur la direction à imprimer à sa vie une influence presque égale à celle du P. Lacordaire. Je veux parler du baron de Dumast.

Celui-ci n'avait pas attendu la prédication de l'éloquent dominicain pour se rattacher à l'église. M. de Dumast n'était pas, par nature, de ceux qui ont l'âme du disciple. Guerrier de Dumast, né maître, avait déjà préparé et fouillé à Nancy le terrain où Lacordaire allait jeter sa semence féconde. C'était un homme d'une instruction prodigieuse, dont une mémoire puissante, une facilité de travail très particulière et un goût ardent pour l'étude lui avaient facilité l'acquisition. Il savait trop de choses, peut-être, parce que sa curiosité intellectuelle s'était adressée à tout. Aussi, quand il avait acquis les éléments premiers et suffisants d'une science, il l'abandonnait pour se tourner ailleurs. Histoire, archéologie, politique, langues sémitiques et sanscrit avaient successivement été l'objet de recherches entamées avec une ardeur passionnée, et abandonnées quand Dumast se sentait en

possession du sujet d'études auquel il se consacrait pendant un an ou deux. La poésie fut cependant sa passion favorite ; la sienne avait des qualités distinguées d'élégance, de pureté de langue et d'élévation. Mais il se voulait et se savait trop universel pour n'être que poète. Cet homme d'étude était pourtant plus particulièrement un homme d'action. Le don principal de sa nature semble avoir été l'apostolat. Il se sentait maître et docteur.

N'ayant d'autre ambition que celle-là, désintéressé, sans visées politiques, riche et de vie modeste, c'était du fond de son cabinet, dans le bel hôtel qu'il possédait sur la Carrière, qu'il entendait gouverner, mais gouverner par la persuasion, les intelligences et les cœurs.

Il s'adressait de préférence à la jeunesse. Il savait être indulgent, caressant, pressant envers les jeunes hommes de la ville dont il devinait la valeur et qu'il s'efforçait de grouper autour de lui et sous sa bannière à laquelle il avait donné cette belle devise : Foi et Lumières.

Un des moyens qu'il crut le plus propre à atteindre son but, ce fut de faire revivre à Nancy le sentiment, je ne dirai pas provincial, mais national. Il n'y avait pas quatre-vingts ans que nous ne formions plus un petit État.

Il fallait le rappeler aux Lorrains. Dumast n'aimait pas l'émigration vers Paris. Il pensait que la vaste fournaise intellectuelle de la capitale s'enrichissait trop de tous les métaux précieux apportés du dehors, et qui, fondus dans son creuset, y acquéraient sans doute des qualités particulières, mais souvent au détriment des éléments premiers, qui ne se reconnaissaient plus et s'appauvrissaient quelquefois dans cette fusion. Persuader aux Lorrains qu'ils devaient rester à Nancy, aimer la France et non Paris,

garder leur individualité et un souvenir fort et attendri de leur grandeur passée, c'était le thème habituel de ses entretiens et de ses livres. On lui reprochait plaisamment d'avoir inventé la Lorraine; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut un des premiers à inaugurer ce vif mouvement provincial qui se répandit bientôt partout, mais qui garda plus de sève et de force dans la province qui s'appelait un siècle auparavant un État. — Qui sait si, dans cette forme puissante de la révolte contre l'invasion, dans cette qualification de Lorraine hautement revendiquée, pieusement invoquée par les Lorrains unis aux Messins, qui sait, dis-je, si l'influence des doctrines, des livres, de la prédication de Dumast n'entre pas pour une part considérable ?

Ramener les Lorrains à la foi de leurs pères, rallumer dans les cœurs l'amour du foyer, unir les forces locales dans une fusion solide, telle fut l'œuvre de Guerrier de Dumast et pour laquelle il choisit comme un de ses principaux coopérateurs Alexandre de Metz.

Celui-ci voulait compléter ses études avant de choisir sa vie définitive. Le barreau le tentait peu et il ne suivait cette voie que pour satisfaire aux désirs paternels. Alexandre demanda à son père l'autorisation d'entreprendre un grand voyage d'une ou deux années avant de revenir au foyer paternel, de se marier et de donner un but utile et précis à sa vie.

Voilà notre jeune homme parti pour l'Orient où l'attirent ses goûts d'artiste. Il se munit d'un titre diplomatique, plus décoratif que réel, mais qui lui facilitera ses recherches : il se fait nommer attaché au consulat de Jérusalem, et, prenant le chemin des écoliers, mais de ceux

dignes de ce nom, qui quittent les grandes routes pour les sentiers moins battus, il visite l'Italie, séjourne quelque temps à Rome, puis se dirige vers la Turquie. Il passe une partie de l'été à Constantinople, de là se rend en Égypte. Il comptait terminer son excursion par la Terre-Sainte. Mais des circonstances particulières l'en empêchent, il est obligé de revenir à Nancy pour assister au mariage de sa sœur avec un homme excellent et charmant, Edmond de Vienne. Ce devoir rempli, il repart pour l'Italie dont il ne peut se détacher et passe l'hiver à Rome, retenu par son goût passionné pour les beaux sites de la campagne romaine et par les études très fortes auxquelles la tournure nouvelle donnée à ses idées l'entraîne. Il médite et prépare les matériaux d'un très grand ouvrage sur l'alliance du Catholicisme et de la Liberté au point de vue historique. L'année suivante, il visite l'Espagne, et revient enfin à Nancy en 1847 pour ne plus guère le quitter.

Il apportait de ses voyages, outre les notes relatives à son grand travail, un petit livre de touriste, intitulé : « Bluettes », et qu'il augmenta par la suite. Il ne le fit paraître que plus tard. Quitte à anticiper, je ne puis me dispenser de dire quelques mots de cet aimable récit : « L'enfant est le père de l'homme », dit un proverbe, et dans cette œuvre de jeunesse, je retrouve, en effet, Alexandre de Metz tout entier. C'est un enthousiaste, c'est un artiste, et en même temps un sage qui a pensé et écrit ce petit livre ; de Metz n'est pas sans avoir goûté Mérimée et il lui emprunte quelque chose de sa sobriété pittoresque, de sa précision dans le récit d'aventures dramatiques dont la force est dans les choses et non

dans la phrase. Le thème de ces « Bluettes » est en général une histoire émouvante, très simplement dite, très saisissante néanmoins et encadrée à merveille dans le paysage, admirablement peint en quelques mots, des pays du soleil !

Voyez plutôt cette charmante description du site où se passe un drame entre montagnards des Pyrénées :

« Les masses de granit et de marbre qui nous entou-
« raient de tous côtés avaient cette disposition circu-
« laire qui leur a fait donner par les savants le nom de
« cirque, et que les gens du pays désignent par l'ex-
« pression moins noble mais plus pittoresque d'*Oule*.
« Leurs couches, sur ce point, ne sont pas horizon-
« tales comme à Gavarnie, mais au contraire très incli-
« nées et presque verticales. La crête en est si étroite et
« si déchirée, leurs flancs sont si escarpés et si abrupts
« que la neige ne peut s'y maintenir ; elle n'étale ses
« nappes blanches qu'à leur base, sur les pentes moins
« raides que forment les rocs détachés de ces âpres
« sommets par les siècles et par les orages. Nulle vé-
« gétation, sauf à droite, sur la croupe dénudée du
« Pic de Solagarde, quelques-unes de ces efflorescences
« mousseuses d'un vert pâle et blafard qui caractérisent
« la *peyrade* de Gèdre et ont valu à la montagne voisine
« le nom de Mont-Sinistre. A gauche, le pic de la Mine,
« aux noires et sombres couleurs, avec ses nombreuses
« aiguilles se dressant vers le ciel comme des obélis-
« ques, avec ses crêtes déchiquetées comme des mâ-
« choires de requin. Vis-à-vis nous, une muraille dente-
« lée à pic, en apparence infranchissable. Au fond de ce
« vaste entonnoir naturel, un lac, bleu comme la Médi-

« terranée, profond comme un cratère de volcan, alimenté par les glaciers dont ses eaux baignent le pied; « la plus complète solitude, le plus imposant silence. « Aucun être animé. Pas même un aigle planant dans le « ciel ou un vautour se repaissant sur le cadavre d'un « cheval auquel le pied avait manqué et qui, du haut du « port avait roulé sur la neige jusqu'aux bords du lac.

« Nous montions toujours, suivant un sentier taillé « dans le roc sur les flancs du pic de la Mine et enveloppé de son ombre. Nulle issue visible. Enfin, nous « aperçûmes, dans le mur gigantesque qui nous faisait « face, une fissure évasée par le haut. On dirait un passage frayé par deux grands coups de l'épée fabuleuse « de Roland. Je ne sais si ce défilé a vingt pas de long. « Deux mulets chargés n'y pourraient passer de front.. « C'était le port de Vénasque.

« Nous le traversons en échangeant un regard, mais « sans mot dire tant nous étions impressionnés par « ce site étrange et solennel. De l'autre côté, l'air, la « lumière, l'espace, l'infini. Nulle part il n'est si brusque, si saisissant, si éblouissant contraste. On sort d'un « gouffre sombre comme la mort et l'on se trouve en « face d'un soleil radieux, d'un ciel d'Italie et de l'immense masse de la Maladetta, la plus haute cime de « toute la chaîne des Pyrénées..... »

Cette description ne manque ni de grâce, ni de force, ni de sentiment vrai et poétique de la nature, tout cela rendu dans une langue très sobre. On en trouverait beaucoup de semblables dans les « Bluettes ». Le peintre s'y reconnaît, c'est un œil qui a bien vu et compris, dont l'impression se reflète ainsi.

Quant aux aventures encadrées dans ce joli paysage, elles sont presque toutes très simplement dramatiques et intéressantes. C'est pourtant un philosophe politique, un savant économiste qui a écrit ces lignes, et j'y trouve bien ce de Metz que j'ai connu, artiste ému, peintre enthousiaste, et en même temps esprit singulièrement grave et réfléchi.

Ce fut en 1847 qu'Alexandre devint un des principaux rédacteurs du journal *l'Espérance*. Un homme de mérite de notre pays, M. Jules Gouy, en avait été le fondateur avec M. de Saint-Baussant qui, plus tard, se fit dominicain et dont la mémoire est en grande vénération dans l'ordre. Ils avaient confié la partie matérielle de l'entreprise à un jeune homme plein d'ardeur, de foi chrétienne, de science, d'esprit, à la fois industriel et homme de lettres, l'imprimeur du journal et son très habituel rédacteur : M. Vagner.

De cette pléiade de jeunes hommes réunis autour du tapis vert de la rédaction, le plus en renom alors comme écrivain était Foblant. Je ne m'étendrai pas longuement sur cet homme de bien, car je compte lui consacrer un article spécial. Il fut l'ami de cœur, le frère d'armes d'Alexandre de Metz : « Oreste et Pylade », disait-on en parlant d'eux, et cette classique réminiscence est d'une scrupuleuse exactitude, car jamais deux compagnons ne marchèrent dans la vie d'un pas plus égal en ne se quittant pas la main, et d'un cœur plus ardent et affectionné l'un à l'autre. La vie a ses ironies ; la circonstance qui amena la rencontre d'Alexandre de Metz est de celle-là, mais des plus douces.

On voulait introduire de Metz à l'*Espérance* pour y

jouer en quelque sorte le rôle d'un rival et opposer sa sagesse et sa modération à la fougue redoutée de Foblant..... la Saône et le Rhône se confondirent, loin de se briser l'un contre l'autre. Laissons Alexandre nous conter ce début.

« On m'appela à l'*Espérance* afin de fortifier le camp « des opinions modérées contre l'influence d'un certain « Maurice de Foblant, qui était la perle des hommes, ta« lent compris, mais trop radical et tout d'une pièce. J'ac« cédai à leur désir, fus tout de suite conduit au comité, « fus bien accueilli par Foblant que je ne connaissais « guère que de vue, et voilà comment j'entrai dans la « politique ; elle m'intéressait, mais je ne m'étais point « proposé jusque-là d'entrer dans la polémique. La seule « carrière que j'eusse eue sérieusement en vue était la « magistrature. La nécessité de passer les premières an« nées de ma vie dans une petite ville m'avait fait ajour« ner l'exécution, sans que j'eusse jamais jusque-là re« noncé formellement à cette idée... Le plus imprévu « des hasards me jeta dans une tout autre direction.

« C'est dans le même temps que je fis connaissance « avec Buffet, qui était, lui, très tourné vers la politique, « et vers qui m'attiraient des études semblables et une « conformité fondamentale d'idées combinées avec une « différence radicale d'humeur.

« Je commençai à écrire timidement dans l'*Espérance*. « Foblant, qui a toujours été la modestie même, me « poussait beaucoup. Nous n'étions pas tout à fait au « même point de vue, mais nous ne tardâmes pas à agir « l'un sur l'autre, et, ajoute familièrement de Metz, nous « nous entendîmes bientôt *comme larrons en foire*.

« J'entrais de plus en plus dans cette voie nouvelle, « quand éclata la Révolution de Février. Je pris alors la « plume comme on prend un fusil. Ce qui était une oc- « cupation naissante devint pour moi une sorte de de- « voir civique. J'avais sur les autres rédacteurs (il faut « en excepter M. de Dumast qui sait même ce qu'il n'a « pas appris) l'avantage de connaître un peu l'économie « politique. Au milieu de cette foire aux idées économi- « ques, je pouvais m'orienter plus facilement que Vagner « ou M. de Myon ou même Foblant. Je pris pour thème « principal les questions que soulevait le socialisme.....

« Vinrent les élections à la Constituante : je fus porté « comme candidat sur la liste de l'*Espérance*. J'obtins « onze mille voix environ ; Foblant presque le double : « le dernier élu en avait quarante mille.

« L'été se passa comme le printemps à défendre dans « l'*Espérance* — en lisant beaucoup — en consultant à « tout propos M. de Dumast — la propriété, la famille, « la religion sur le terrain de la liberté la plus large et « avec la plus entière sincérité de notre part. L'alliance « de la liberté et de la religion nous paraissait la vraie, « l'unique solution des problèmes qui agitaient la société. « Elle nous avait paru possible dès avant la mort de « Grégoire XVI et nous suivions d'un pas ferme en même « temps que d'un cœur convaincu les voies tracées par « le P. Lacordaire et M. de Montalembert. Quand Pie IX « fut élu pape, il sembla vouloir se mettre lui-même à « la tête du mouvement libéral..... Nous eûmes l'illu- « sion de croire que notre cause était gagnée et que « dorénavant nous ne rencontrerions plus d'obstacle, du « côté de l'État pas plus que du côté de l'Église..... le péril

« révolutionnaire rejetait vers le catholicisme beaucoup « de ses anciens adversaires et dissipait subitement bien « des préjugés en leur imposant silence..... Le pape et les « évêques de France, à peu près tout le clergé, y compris « les jésuites, prononçaient le mot de liberté dans les « mandements, les sermons, les publications de toute es- « pèce. Nous ne pouvions, dans notre candeur, imaginer « que la liberté ne fût, pour un bon nombre, qu'une « arme désespérée dans un combat de nuit et que, de- « mandant la liberté à ceux dont c'était le principe, on se « réservât au nom de ses principes de la refuser aux autres.

« Cette illusion dura jusqu'à ce que le projet de loi de « M. de Falloux sur la liberté d'enseignement fournît « matière à des explications qui nous montrèrent un « revirement complet d'attitude et de langage chez les « uns, une disposition à capituler chez les autres, la fer- « meté des convictions chez quelques-uns. Depuis quel- « ques mois, nous savions à quoi nous en tenir sur les « pensées de l'*Univers*.

« Au printemps de 1849 eurent lieu les élections « de la Législative. On eut beaucoup de peine à procu- « rer l'entente entre les différents comités..... qui néan- « moins ne fut pas complète..... Foblant sortit. Il me « laissa, de fait, en partant pour la Chambre, la plus « grande part dans la direction du journal. Celui-ci étant « devenu quotidien, on adjoignit à Vagner et à moi un « nouveau rédacteur, M. Kæuffer, alors libéral et qui « l'est redevenu sur certaines questions, mais sur lequel « on n'avait néanmoins aucune influence. Foblant nous « donnait le *la* de Paris, par quelques articles et par une « correspondance très active.

« Nous atteignîmes de la sorte décembre 1851, mais « de plus en plus abandonnés, sur le terrain de la liberté, « par nos anciens généraux, par nos anciens compa- « gnons de lutte, sauf par le P. Lacordaire. M. de Du- « mast qui avait vu plus tôt, et mieux que nous, le retour « d'opinion contre lequel nous luttions, nous engageait « à nous retirer de la bataille..... le découragement « était grand, quand arriva le coup d'État.

« Aux difficultés de l'ordre religieux venaient s'ajou- « ter les impossibilités de l'ordre politique. Mon beau- « frère Edmond de Vienne, qui s'était joint à nous, « estima comme moi qu'il fallait en finir sur-le-champ. « Les autres membres du comité étaient d'un autre avis ; « nous écrivîmes une lettre fort courte pour annoncer « notre retraite au public. Quand Foblant revint de « Vincennes[1], une réunion eut lieu où l'on discuta la « question de vie ou de mort volontaire. A la majorité « d'une voix sur neuf votants, on décida la continuation. « Foblant se retira à son tour, non sans avoir frappé la « table d'un formidable coup de poing, prévoyant que « l'*Espérance* allait démentir son passé[2]. »

A plus de quarante années de distance, les divergences très vives d'opinion entre des hommes également désintéressés, dévoués à la religion et à la patrie et en communauté d'idées sur tant de points essentiels, réclament une explication.

Les catholiques d'alors se rangeaient sous deux ban-

1. Foblant avait été au nombre des députés incarcérés à Vincennes lors du coup d'État. Il a laissé un récit très émouvant de la résistance de son parti. — Voir le *Correspondant* du 25 février 1877.

2. Notes intimes.

nières : les libéraux et les autoritaires. Ces derniers, quand ils n'avaient pas d'attaches de naissance ou de tradition aux monarchies anciennes, avaient vu l'établissement de l'empire avec satisfaction. Si le mode d'inauguration leur avait semblé un peu brusque, ils accordaient volontiers l'absolution au hardi aventurier qui inaugurait son règne par ces paroles : « Que les méchants tremblent, que les bons se rassurent. » L'empire personnifiait le principe d'autorité. Or, il faut bien se rendre compte que la tendance naturelle d'un esprit qui a pris la religion pour règle de ses pensées et de sa conduite est d'incliner du côté des pouvoirs établis et forts. Il y a une sorte d'affinité entre les deux autorités, religieuse et civile.

La majorité des chrétiens qui mérite ce nom est conservatrice par essence, mais le Christ est mort pour tous les hommes et il ouvre les bras à tous ceux de bonne volonté. Or, si l'Église professe le respect du pouvoir, elle enseigne et inspire l'amour de la justice la plus idéale. Il est impossible que les autorités humaines n'enfreignent pas cette équité absolue ; d'où, chez certaines âmes éprises de la vérité religieuse, une révolte continuelle et instinctive contre l'oppression, l'injustice, la faveur, les abus de l'argent et du pouvoir. Voilà pourquoi, parmi les chrétiens, on observe deux tendances qui se traduisent en partis religieux et politiques, les autoritaires et les libéraux. Cela a toujours été et sera toujours.

Le milieu où vivait de Metz, la nature de son esprit, le grand religieux qui l'avait converti, tout portait cette âme délicate et ardente à s'enrôler dans le parti libéral.

Son frère d'armes Foblant était peut-être encore plus que lui entraîné de ce côté, et avait été pris au collet, mis en prison lors de sa très noble résistance au coup d'État. Mais si MM. de Vienne, de Metz et de Foblant étaient résolus à la disparition de l'*Espérance,* à laquelle les nouvelles lois impériales ne permettaient pas une opposition déclarée, d'autres, dans le conseil de rédaction, gens de très bonne foi et de convictions religieuses très fermes, pensaient qu'il fallait continuer l'œuvre chrétienne du journal, en se taisant sur la question politique.

De Metz, n'ayant pu faire prévaloir son opinion, se retira du conseil et n'écrivit plus dans l'*Espérance*.

Un esprit aussi actif que le sien ne devait pas se condamner pour cela à l'oisiveté, et le journaliste par occasion retrouvait, au contraire, avec vive satisfaction, la vie qu'il préférait, celle des travaux de longue haleine, et travaillait au grand ouvrage qu'il fit bientôt publier.

Il avait à la fois les loisirs, la paix du foyer et l'indépendance de fortune nécessaires à un écrivain qui veut travailler pour l'honneur et le plaisir, sans être ployé sous le lourd fardeau du pain quotidien à gagner.

« Je m'étais marié », écrit-il, « en 1849, à la veille du « déluge, comme les patriarches, ainsi que me le disait « M. de Montalembert. J'épousai Mlle Augustine Marchal, « cousine de ma belle-mère. »

Les Marchal appartiennent à une bonne et ancienne famille du Barrois. Un de leurs ancêtres, Nicolas Marchal, conseiller d'État, directeur des finances du duc Léopold, seigneur de Rosnes, était un magistrat distingué. Sa vie offrait une particularité fort curieuse. En

1713 il avait reçu et logé chez lui, pendant dix-huit mois; le prétendant Jacques III, quittant secrètement la cour de Louis XIV, au moment où le vieux roi allait, par le traité d'Utrecht, reconnaître la maison d'Orange et abandonner la cause des Stuarts.

Mlle Marchal ne manquait pas de fortune : sa dot jointe à celle d'Alexandre plaçait le jeune ménage dans une situation aisée ; il s'installa dans un bel hôtel de la rue du Manège et y mena une vie paisible et honorée. La nouvelle mariée était douce et bonne. L'hiver suivant, un fils naissait de cette heureuse union.

Quelques mois après sa naissance, durant un séjour chez le père de Mme de Metz, l'enfant fut pris du croup, et les pauvres parents le crurent perdu. Alexandre était d'une sensibilité très grande ; son désespoir au moment de la crise fut affreux, et c'est alors qu'il fit à Dieu, pour conserver cet enfant, un sacrifice singulièrement méritoire.

De Metz achevait le grand ouvrage sur lequel il fondait de légitimes espérances. Il avait étudié depuis de longues années l'économie politique et était devenu un maître de cette science alors assez nouvelle. Il avait été frappé de la tendance presque générale des économistes à ne considérer la formation des richesses que sous le rapport presque exclusif des faits matériels. Les phénomènes économiques dominaient tout le reste ; à leurs yeux l'homme devenait une sorte de machine à fabriquer, partout semblable, mue par un seul ressort, l'appât du gain, et produisant, en quelque sorte, invariablement les mêmes effets, étant données les mêmes circonstances matérielles. Ce n'est pas tout : cet être-machine n'avait pas de vices,

de vertus, d'aspirations bonnes ou mauvaises, de besoins autres que ceux du bien-être. Il était cosmopolite et émigrait à volonté, ignorait la guerre et la patrie. Le monde, aux yeux de la nouvelle école, ressemblait à une nation, et à une petite nation. Les producteurs de richesse reproduisaient la figure de ce que le peuple nomme pittoresquement les *cheminots,* c'est-à-dire qu'ils se transportaient d'un point du globe à l'autre, comme ceux-ci le font d'un département au voisin. Aussi, le travail manquait-il quelque part sur le sol natal, l'ouvrier se précipitait à la manufacture étrangère pour fournir le maximum de force productive appropriée. De cette répartition admirable de l'effort humain par la force des choses seule, si d'absurdes préjugés ou lois ne la contrariaient pas, devait résulter la richesse générale, et, par suite, le bonheur universel.

Les premiers économistes n'avaient pas tous été des athées ou des libres-penseurs, mais déjà on voyait se former un groupe compact faisant de la science nouvelle une sorte de secte, et déclarant qu'un économiste ne pouvait être un chrétien, et *a fortiori* un catholique. Adopter ce point de vue étroit et vieilli des anciens dogmes, c'était faire preuve de faiblesse d'intelligence ; or, un économiste, devant se montrer un être supérieur sous ce rapport, ne méritait pas l'admission dans le corps savant chargé de distribuer la bonne semence, s'il ne rompait pas ouvertement avec les superstitions du passé.

A l'époque où de Metz composait son livre, cet esprit sectaire n'était pas encore entièrement dévoilé ; de Metz se flattait que de bonnes raisons convaincraient les bons esprits.

Il croyait alors beaucoup à la bonne foi et ne mettait l'erreur qu'au compte de l'ignorance. Il voulait donc faire un savant manuel de l'économiste chrétien, montrer que les données vraies et la science, loin d'être en désaccord avec l'Évangile, s'appuyaient sur la foi comme la base la plus solide. Il espérait un légitime retentissement de cette œuvre de conciliation. D'accord avec les économistes sur les lois, il ne différait avec eux que sur certains détails qui ne lui semblaient nullement contradictoires à la théorie générale.

Quel est le jeune auteur, lors de la gestation de son premier livre, qui n'entrevoit la gloire, le retentissement de son nom et l'admiration universelle? Quelle est la mère qui ne dote pas, dans sa pensée, son premier-né de tous les charmes et de tous les succès? Le découragement et le doute succèdent d'ordinaire, il est vrai, à cette fièvre d'enthousiasme, mais c'est au moment où le premier-né fait ses premiers pas dans le monde.

Alexandre en était donc à cette heure d'enivrement de l'œuvre, quand son fils tomba malade. Tout fut oublié dans l'angoisse de l'inquiétude, ou plutôt, tout prit aux yeux du père désolé les aspects de sa douleur. Le livre, son orgueil et sa joie, que lui importerait son triomphe dans le deuil du premier-né ?

Le pauvre père désolé, prenant un instant de repos, se promenait tristement sur la route de Velaines (environs de Ligny), quand une pensée lui traversa l'esprit :

« Si j'offrais à Dieu ma gloire humaine pour le rachat de la vie de l'enfant », dit-il. Alors, plein d'espérance et de foi, il s'agenouille au pied de la croix de Mission éle-

vée sur le bord du chemin et fait le vœu de publier son livre sans nom d'auteur, si la vie du petit enfant est épargnée.

Je connais peu de prières plus touchantes et décelant plus de foi.

L'enfant fut sauvé ; il vit encore, et il est digne du sacrifice fait par le père pour assurer sa vie.

Alexandre ne s'était pas trompé sur l'étendue et la réalité de ce sacrifice. Un livre d'économie politique, par sa nature même, est destiné à un nombre restreint de lecteurs. La difficulté est encore plus grande, quand il faut ajouter à l'aridité du sujet le défaut d'annonces, de réclame et de complaisance, sans lesquelles un ouvrage, même de grand mérite, a bien de la peine à se faire jour. Ce baptême du début ne suffit pas assurément, mais, sans lui, la publicité avorte. Le vœu du jeune auteur lui interdisait une action personnelle, propre à s'assurer des critiques et des comptes rendus. L'œuvre eut donc peu de retentissement. De Metz ne se découragea pas, et se remit au travail. Il reçut une première et grande récompense de ses labeurs en 1853. Il fut admis comme membre titulaire à l'Académie de Stanislas.

Mais bientôt des soucis très amers vinrent le détourner des pensées d'ambition ou d'avenir. Peu de temps après la naissance de sa fille, sa jeune femme ressentait les premiers symptômes de la terrible maladie qui devait l'enlever. Elle lutta près de trois ans contre l'envahissement de la phtisie. Elle succomba en 1855. Bien que la catastrophe fût prévue, ce coup parut bien rude à de Metz, restant veuf à 34 ans, père de deux enfants en bas âge.

La piété fut son appui, le travail sa ressource, le soin de ses enfants sa distraction presque unique. Rien de mieux rempli que ses journées. Il écrivait plusieurs heures dans la matinée, et consacrait l'après-midi à des promenades avec ses enfants. Le soir, il allait chez quelques amis et même, à l'occasion, dans le monde qu'il aimait au point de vue de l'échange des idées, et peut-être aussi, après les premières années de son veuvage, par suite d'une sorte de galanterie très réservée, très morale, mais où l'on devinait le tempérament aimable et rêveur de l'artiste et la vivacité de l'homme de cœur.

Cependant, la part du devoir l'emportait sur tout; se sentant un véritable talent de critique, de politique et d'historien, de Metz produisait beaucoup. C'est dans le *Correspondant,* la grande revue catholique, où ses œuvres étaient accueillies avec empressement par la rédaction et très goûtées des abonnés, que j'ai retrouvé la preuve éloquente de cette activité intellectuelle.

Des sujets fort divers tentent notre auteur, mais il traite chacun d'eux avec l'érudition et la maîtrise d'un spécialiste. Non content de collaborer au *Correspondant* et à la *Revue des Deux-Mondes,* de Metz, aidé de quelques amis, fonda à Nancy une publication intitulée *Varia.* Ce recueil intermittent[1], mais non pas périodique, eut une véritable vogue qui s'étendit jusqu'à Paris. M. le comte d'Haussonville était le trait d'union entre notre province et la capitale. Cet homme, aussi

1. A la série des *Varia* se rattache un volume publié à Metz sous le titre de *Francs-propos.*

éminent par le cœur que par l'intelligence, montrait à tout ce qui était Lorrain une prédilection particulière, bien justifiée, du reste, par son nom et ses ouvrages.

Il fit lire *Varia* à cette pléiade d'esprits éminents qui rédigeait avec lui le *Courrier du Dimanche*. Ceux-ci goûtèrent fort la revue lorraine, entrèrent en rapport avec les auteurs et portèrent aux nues ce recueil provincial qui se manifestait si brillamment.

En effet, des écrivains tels que de Metz, Foblant, Cournault, Lombard, n'étaient pas pour faire mauvaise figure auprès des lettrés les plus fins et des politiques les plus avisés. Le succès fut grand et contribua à mettre particulièrement en lumière Alexandre de Metz.

Les Parisiens tinrent à honneur de fournir des articles au recueil de Nancy. Le comte d'Haussonville, Saint-Marc-Girardin collaborèrent à *Varia*.

Ce fut à l'époque de la plus grande vogue de la revue lorraine que fut établi le comité de décentralisation dont je puis parler avec quelque compétence, puisque j'en faisais partie. L'idée première appartint, je crois, à Foblant. Nous étouffions vers la fin de l'empire. La contrainte du régime napoléonien avait, je dois le reconnaître, été assez facilement supportée pendant les premières années du règne. Seuls, quelques orléanistes, certains libéraux et les vieux républicains trouvèrent, dès les premiers jours, la Constitution, son auteur et sa mise en pratique intolérables. Les émeutes de juin 1848, les agitations des années suivantes, le spectre rouge, comme on disait alors, avaient épouvanté et les classes en possession de la richesse et la masse paisible de la population des campagnes. Les ouvriers de Paris, eux-

mêmes, avaient voué à Bonaparte une certaine tendresse, si bien qu'il n'avait pas été possible de les attirer derrière les barricades au Deux-Décembre.

Depuis, la gloire de nos armées en Crimée et en Italie avait étouffé pour un temps les murmures des libéraux. Napoléon III savait fort habilement faire résonner les deux seules cordes de la lyre impériale: la gloire au dehors, la tranquillité au dedans. Ce n'est pas, au reste, pour trouver que ce soit là un instrument méprisable ; seulement, il ne faut pas que la première des deux cordes casse, l'autre se rompt en même temps ; les vieilles monarchies gouvernant des peuples arriérés ont, sur les démocraties, impériales ou autres, le privilège de pouvoir supporter une défaite. « Je ne suis supérieur à Napoléon qu'en un point, disait François II en 1811, c'est que je puis rentrer dans ma capitale après avoir été battu. »

La Crimée d'abord, l'Italie ensuite, avaient tellement couronné de gloire le second empire, que jusqu'à l'année 1860 l'opposition fut nulle. La critique était presque aphone et l'opinion publique sourde. Cependant, les hommes de trente à quarante ans, auxquels il déplaisait de s'enrégimenter dans les cohortes des prétoriens, s'irritaient de leur oisiveté. On regrettait Louis-Philippe et l'on allait même jusqu'à rendre quelque justice à la Restauration. On voyait l'Angleterre faire grande figure sous un gouvernement parlementaire. La France était-elle incapable à jamais de libertés politiques ?

Mais, pour réveiller cette opinion endormie, il convenait de ne pas faire un grand tapage, qui l'eût irritée. Il

fallait chanter des airs doux et à voix basse, à la façon du père de Montaigne, le matin, au chevet du jeune Michel. On ne devait donc pas commencer par mener grand bruit sur la réforme du Parlement ; on se contenterait de réclamer dans l'administration des communes et des départements certaines libertés modestes. Il n'y avait pas dans cette tactique rien que de l'habileté politique.

Nous étions sincères et nous croyions que les conseils généraux au sommet, les conseils municipaux à la base, affranchis de la tutelle administrative, régleraient plus sagement et plus économiquement les intérêts à eux confiés ; mais en dehors de cette perspective particulière nous avions assurément des visées plus hautes et plus étendues.

Nous voulions donc commencer par la décentralisation, et appeler sur l'urgence de cette réforme l'attention du public. Mais quoi ! Quelques Lorrains, formant un comité d'études, rédigeant un rapport et le répandant, était-ce là de quoi produire un effet salutaire ?

C'est alors que de Metz ou Foblant, je ne sais lequel des deux, tant leur union de pensées et de paroles était intime, imagina une fort ingénieuse machine.

On se réunirait à moins de vingt pour rester dans la légalité, on discuterait un programme, on ferait un rapport, puis, chacun de nous demanderait à celles des sommités de l'opposition avec lesquelles il pourrait s'aboucher de joindre à notre travail une lettre, ou plutôt un commentaire, qui serait imprimé à la suite du rapport et donnerait à la petite machine provinciale une amplitude et un effet inattendus. Chaque signataire de lettre serait intéressé à faire de la propagande, et ces correspondants

étant les écrivains et les politiques les plus en vue du moment, le public, ainsi alléché, viendrait à nous. Avant d'appeler à nous ces bonnes volontés éminentes, il fallait rédiger un projet digne de leur être soumis.

Tous les huit jours nous nous réunissions chez Alexandre de Metz dans la matinée. Les séances duraient de deux à trois heures, un avant-projet servait de base aux discussions que notre hôte présidait.

Rien de plus intelligent, sage et aimable, que cette direction de nos débats faite par notre président ; parfois une certaine vivacité se faisait jour en dépit de nos idées communes. Il faut remarquer qu'il y avait, parmi les vingt, trois républicains de nuance foncée. Nous avions l'impétuosité et le cassant de la jeunesse, mais de Metz était là pour tempérer les ardeurs, bien que lui-même fût très vif par nature.

Au bout de trois mois nous eûmes terminé nos travaux ; le rapport fut l'œuvre collective de Foblant, Ed. Cournault et de Metz. La sagesse du président, le bon sens des membres du comité avaient heureusement détourné des écueils notre frêle navire. Je ne fournirai qu'une preuve de cette modération ; plus modestes dans nos revendications que la loi actuelle ne l'est dans ses articles, nous laissions à l'autorité supérieure le choix du maire et des municipalités, à la seule condition que le magistrat fût choisi dans le sein du conseil municipal.

Notre bombe éclata : au milieu du silence de l'empire, cet innocent pétard fit du bruit et attira l'attention du grand public sur le comité de Nancy et sur son président.

En Lorraine, Alexandre de Metz-Noblat avait déjà une

situation considérable. On lui avait permis d'ouvrir à l'Université un cours libre d'économie politique. La condition de cette autorisation était le silence sur la politique. Scinder ainsi cette science, ne prendre qu'un terme des deux dans son nom, n'était pas chose aisée ; de Metz se tira de cette difficulté avec beaucoup d'adresse. La jeunesse lorraine se pressait autour de sa chaire. Parfois l'auteur, emporté par son sujet, mettait le pied sur le terrain interdit et le frémissement de l'auditoire répondait à la pensée du professeur et semblait l'encourager à franchir la barrière... Mais un geste de l'orateur, une phrase habile, une réticence formulée avec dignité, faisait rentrer dans les limites légales le maître et les disciples.

Jusqu'ici de Metz, sauf de nouveaux chagrins domestiques très douloureux (il avait perdu son beau-frère M. de Vienne, homme excellent, très distingué d'esprit et que de Metz affectionnait particulièrement), avait mené une vie honorée et paisible bien qu'intellectuellement très active. En repos avec sa conscience, très arrêté dans ses idées politiques, il pouvait prévoir des agitations extérieures, mais non le trouble dans la région élevée et sereine des idées. Ce fut cependant de ce côté que l'épreuve se produisit.

En 1865, le pape Pie IX avait adressé au monde catholique sa célèbre encyclique *Quanta Cura* suivie du *Syllabus*.

L'émotion fut grande. Catholiques, libéraux, protestants, libres-penseurs, furent également impressionnés par la parole pontificale, chacun la jugeant, l'acceptant ou l'interprétant à son point de vue particulier, et avec

la soumission, la révolte ou l'inquiétude résultant des différents états d'intelligence ou de conscience des lecteurs.

Il faut se souvenir que la France était alors soumise au régime autoritaire impérial, que l'Angleterre, les États-Unis et la Belgique possédaient des gouvernements très libres, sans que l'ordre public en parût compromis ; qu'ainsi d'une part le principe d'autorité représenté par Napoléon III ne semblait ni en harmonie avec les aspirations modernes, ni bienveillant pour l'Église, au moins dans sa politique étrangère, et que, de l'autre, la liberté apparaissait comme un régime assez favorable au développement de la pensée religieuse. Cependant c'était là .e moment que le pape choisissait pour mettre en garde les consciences chrétiennes contre les abus de la liberté de parole ou de presse, contre l'autorité absolue du suffrage universel en fait de doctrine et de législation, contre l'égalité des cultes devant la loi.

Ce n'était pas tout encore (et je l'ai déjà rappelé plus haut), en ce qui concernait particulièrement la France. Là, les catholiques étaient divisés plus qu'ailleurs en deux partis : les uns, suivant l'impulsion de Montalembert et de M[gr] Dupanloup, appartenaient à l'opposition, réclamaient la liberté ; les autres, rangés derrière Veuillot et l'évêque de Poitiers, ne blâmaient au fond dans le régime napoléonien que sa politique extérieure et certaines faiblesses à l'égard des francs-maçons et des écrivains bien vus au Palais-Royal. Les chefs de file des deux côtés étaient des hommes de la première distinction et très semblables de caractère, de talent et de volonté, en dépit de la divergence absolue de leur point de vue.

Mgr Pie était un joûteur de force à tenir tête à Mgr Dupanloup. Veuillot ne le cédait pas à Montalembert, Falloux à Mgr Mermillod. La lutte était violente ; les idées sans doute étaient la cause et l'origine du débat, mais le caractère, l'amour-propre, le ressentiment des injures, l'esprit de domination, finissaient par laisser dans l'ombre les controverses intellectuelles et par faire dégénérer le conflit en corps à corps sans merci.

Au reste, cette ardeur et cette violence sont caractéristiques de toutes les discussions religieuses. On défend, ou on croit défendre la cause de Dieu, l'adversaire semble donc démoniaque.

J'ai vu de près la discussion ; n'y ayant point pris une part directe, j'étais aussi surpris qu'affligé de ces violences. Parfois j'étais tenté de croire que la cause en elle-même préoccupait moins les adversaires que le triomphe de leurs personnes.

En cela, je me trompais : dans le domaine de la politique ou des intérêts, la violence est souvent extrême, et amène fréquemment des collisions sanglantes. Mais, de part et d'autre, dans les profondeurs de la conscience, les adversaires se rendent compte que leurs motifs sont très personnels, souvent peu nobles, et, qu'après tout, le triomphe que l'on recherche par tous les moyens n'est que celui de son amour-propre, de son ambition ou de sa fortune.

Très différent est le combat des idées dans les sphères élevées de la religion et de la philosophie. La grandeur même des sujets semble transformer les adeptes. On se croit alors volontiers apôtre, martyr, prophète.

De Metz, sage, modéré dans ses opinions, réfléchi et

n'aimant point les injures adressées à l'ennemi, gardait dans la forme de ses écrits une politesse noble, et ne se livrait qu'à une controverse courtoise. Mais, je l'ai déjà dit, il était aussi vif et enthousiaste en dedans qu'il semblait froid et réfléchi au dehors.

Converti par Lacordaire, il avait adopté son point de vue. C'est dire qu'il était catholique aussi sincère que libéral convaincu. Dans une série d'articles remarquables qu'il réunit plus tard dans son livre *l'Église et l'État,* il défendait habilement cette union de la liberté et du catholicisme, mais il apportait tant de mesure dans sa controverse, qu'au lieu de reculer devant l'impopularité des jésuites avec lesquels il n'était point en conformité d'opinions, il consacrait un des plus éloquents chapitres du livre à la défense de la compagnie de Jésus.

Au moment où l'auteur allait donner le *bon à tirer* de la dernière feuille parut l'encyclique *Quanta Cura.*

Alexandre n'hésita pas et suspendit la publication ; l'article qui terminait le recueil était intitulé *la Querelle des catholiques.*

C'est peut-être le morceau le plus brillant et le plus achevé de de Metz. La discussion était modérée comme toujours dans la forme, mais l'ardeur et la conviction du libéral catholique perçait à chaque ligne. La thèse était celle-ci : du moment où l'Église a toute sa liberté, elle a épuisé son droit. L'État ne lui doit plus rien. Cette situation est la plus favorable possible à l'action et au développement de la pensée chrétienne dans les sociétés modernes. Si, à d'autres époques, l'union intime de l'Église et du pouvoir a offert des avantages et a été une nécessité des temps ; si, en principe et dans l'idéal, cette union

est préférable à la liberté réciproque, dans l'application actuelle et aussi loin que la vue humaine puisse s'étendre en avant, la séparation des deux pouvoirs est désirable et utile. De Metz se gardait de réclamer pour l'opinion qu'il défendait l'autorité de la chose jugée, mais il s'indignait contre l'intolérance des adversaires de ses idées. Rien de plus fort, de plus pressant, de plus logique que son argumentation, une fois le principe admis : l'Église libre dans l'État libre.

J'ai relu naguère ce brillant écrit, et, enserré dans cette argumentation éloquente et précise, j'étais tenté à chaque page de m'écrier : « C'est l'évidence même ! » Et cependant, éclairé comme je le suis et comme le serait certainement de Metz, s'il vivait encore, je suis forcé de dire : « L'argument me paraît captieux. »

Il ne saurait y avoir, de façon permanente et solide, une Église libre dans un État libre. « Ceci tuera cela », a dit Hugo, et cette parole s'applique admirablement ici.

La jument de Roland était la plus admirable monture de la création, elle n'avait qu'un défaut, c'est qu'elle était morte : du moins ne nous est-il pas relaté qu'elle n'eût pas vécu.

L'Église libre dans l'État libre n'est pas viable.

« Je ne suis pas venu apporter la paix dans le monde, mais la guerre » a dit le Christ, et la parole divine s'est toujours vérifiée et se vérifiera jusqu'à la fin des temps.

La lutte du bien et du mal, des bons et des méchants, est de nécessité terrestre. Jamais le démon ne restera neutre ou indifférent en face du Christ.

L'Église libre dans l'État libre suppose une situation sociale dans laquelle les hommes seraient à la fois très

respectueux des lois divines et parfaitement indifférents envers elles. C'est une antinomie. L'exemple de l'Amérique souvent invoqué ne prouve rien. Aux États-Unis les catholiques, en infime minorité, n'inquiètent pas, depuis l'indépendance, l'immense majorité des dissidents ; le jour où ils deviendront un facteur social important, la lutte commencera de l'autre côté de l'Atlantique comme elle a lieu de celui-ci. Les symptômes en apparaissent déjà. Les concordats sont des traités de paix, des sortes de trêves de Dieu : quand on les rompt, c'est pour se battre.

Il est aisé aujourd'hui de se rendre compte de ces vérités. La chose était moins facile en 1866. Des cœurs généreux, des âmes droites ou hautes pouvaient espérer la réconciliation entre les idées dites libérales et les traditions antiques. Une considération surtout encourageait les optimistes. S'il était vrai que la foi semblât s'affaiblir par en bas, dans les sphères plus élevées le progrès de l'incrédulité était loin d'être apparent. Le voltairianisme était mort, lui qui avait prédit la fin du christianisme à brève échéance ! Les doctrines nouvelles inclinaient fortement vers l'athéisme absolu. En sorte que le choix ne semblait plus laissé aux esprits réfléchis qu'entre le matérialisme le plus complet et le plus brutal, et la foi également complète. D'autre part, le Christianisme, répudié par un certain nombre d'intelligences, banni des lois, toléré plutôt que protégé, portait ses fruits et reprenait son empire dans tout ce qui semblait dériver de la civilisation.

A des mœurs peut-être plus corrompues que jadis correspondaient une conception vraiment chrétienne des de-

voirs des pouvoirs publics, de l'injustice de l'esclavage, des rapports des nations entre elles et du droit des gens : tandis que les moroses ne voyaient dans ce progrès que la suite de l'impulsion acquise par la grande machine humaine quelque temps encore après la suppression du moteur, les optimistes se plaisaient à y retrouver la preuve d'une marche triomphante et assurée vers le bien.

De Metz était de ces derniers ; aussi le cri d'alarme de l'encyclique le jeta-t-il dans un grand trouble. Le *Syllabus,* le concile du Vatican semblaient, à la fin du second empire, étrangement imprévus et inopportuns. Ceux auxquels la proclamation du dogme déplaisait, comme ceux qui l'acclamaient, ne se rendaient guère compte alors de l'étrange et surhumaine opportunité de ces affirmations. Les Pères du Concile, le pape lui-même prévoyaient-ils combien la guerre de 1870, l'Internationale, la Commune, le *Cultur-Kampf,* les décrets, le nihilisme, les sauvages revendications de l'anarchie allaient justifier ces graves affirmations tombant de la chaire de Pierre et proclamant en face des peuples en démence la vérité éternelle des principes d'autorité, de justice, du droit de la vérité et du bien ? Non, la liberté absolue de la parole et de la presse ne sont pas des bienfaits sociaux ; non, la volonté des nations ne constitue pas le droit suprême ; non, les États ne doivent pas rester neutres et sceptiques en face des doctrines qui proclament Dieu un mythe. Hélas ! hélas ! toutes ces vérités de sens commun aujourd'hui, illuminées par les éclairs de l'orage révolutionnaire, nos yeux ne les apercevaient pas alors !

Alexandre de Metz était un catholique trop soumis pour concevoir même la pensée d'une révolte contre l'auto-

rité pontificale. Il consulta des théologiens instruits avant de publier son livre, et je crois qu'il ne contenait pas une seule proposition répréhensible. Ce n'était pas un ouvrage dogmatique qu'il avait publié, mais l'examen qu'un citoyen pouvait se permettre de faire pour lui-même, et communiquer aux autres, des meilleures conditions propres à régler les rapports de l'Église et de l'État dans le temps présent et dans ceux qui semblaient devoir le suivre prochainement.

Lui-même n'était pas sans hésitation. Il comprenait les regrets des fidèles serviteurs du passé ; ses instincts monarchistes, sa claire et vive compréhension des bienfaits de l'ancien régime lui suggéraient des doutes qu'il exprimait éloquemment dans les premières pages de *la Querelle des catholiques*...

« Une masse incertaine flotte entre ces deux extrêmes, « partagée d'affection et d'opinion entre l'ère qui finit et « celle qui commence. Cette masse tourne alternative« ment un regard de regret vers la rive qui fuit et un « regard d'espérance vers la terre prochaine. Souvent « même ces deux sentiments contraires se rencontrent « simultanément dans l'âme des générations contempo« raines et s'y heurtent de front. Dans la plupart d'entre « nous il y a en effet deux hommes : celui du passé, celui « de l'avenir. Tantôt c'est l'un et tantôt c'est l'autre qui « l'emporte. Ils se contredisent sans cesse, et sans relâ« che se livrent bataille au dedans de nous..... qui plus, « qui moins, c'est notre histoire à tous. Chez les uns, « c'est le culte du passé qui domine, sans exclure la con« fiance en l'avenir; chez les autres, c'est l'ardeur du « lendemain qui prévaut sans étouffer pourtant l'ardeur

« ancienne. Bien plus, chez le même homme, c'est tantôt « l'un, tantôt l'autre qui prend le dessus. »

De Metz, à mots couverts, peignait ainsi l'état de son âme violemment attirée dans des directions opposées.

Néanmoins, la publication du *Syllabus* semble l'avoir plongé dans un découragement profond. L'épilogue de son livre trahit cette amertume intense. Il redoute le retour de faveur que les affirmations dogmatiques procureront à la libre-pensée. Les sceptiques, les indifférents, les modérés vont se détourner de l'Église. Ces pronostics sont basés sur la continuation d'un état de choses possible, sur l'existence d'un pouvoir fort, tel que l'empire, devant profiter de l'imprudence des absolutistes catholiques pour refuser la liberté à l'Église. Tout n'était pas chimérique dans ces craintes, puisque la religion subit en France la persécution la plus odieuse. Mais ce n'est pas assurément le *Syllabus* qui en est la cause ou le prétexte.

Une diversion utile vint détourner de Metz du sujet qui l'attristait si vivement. En 1868 l'opposition libérale s'accentuait et se fortifiait. La politique extérieure depuis Sadowa offrait les perspectives les plus sombres. La chimère des grandes nationalités apparaissait sous son jour véritable, l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV s'écroulait. L'empire d'Allemagne, sous une forme rajeunie, redevenait le rival de la France. La Russie nous boudait et à juste titre, l'Italie commençait ses insolentes et injustes revendications, déjà quasi-menaçantes, et l'Angleterre, oublieuse de la guerre de Crimée, se reprenait à trahir la France comme par le passé. A l'intérieur, le contrecoup de cette éclipse de l'influence française au dehors

se faisait sentir. Une génération nouvelle apparaissait, turbulente et mécontente. Le prestige impérial faiblissait sensiblement.

Les élections au Corps législatif coïncidaient avec ce vif mouvement d'opinion et, pour la première fois depuis 1852, les divers partis coalisés pouvaient espérer faire arriver sur les sièges du Palais-Bourbon une minorité parlementaire considérable. « Qui connaît l'état d'esprit de la Lorraine peut en inférer l'opinion publique en France. » C'est là un proverbe de notre pays que les élections générales ont presque toujours vérifié. Nous étions donc fort animés à Nancy, et le département de la Meurthe était remué par des courants opposés indiquant fidèlement les fluctuations générales. Le parti impérial y était très puissant; nulle part, le coup d'État de 1851 n'avait rencontré plus de faveur, mais le désenchantement et l'inquiétude étaient visibles dans ces provinces de l'Est jadis si confiantes.

Suivant le mot d'ordre venu de Paris, l'opposition résolut de se coaliser sur le terrain de l'union libérale. Mais nous nous heurtâmes à de grandes difficultés. Le parti démocratique avait pris la tête du mouvement. Il prétendait n'avoir aucune concurrence libérale à redouter, et en tout cas il ne voulait en admettre aucune.

Ses chefs étaient, ou de vieux républicains de 1848, ou de jeunes démocrates avancés. Les uns comme les autres étaient fort hostiles aux idées religieuses. Sur ce point ils se montraient intraitables et les catholiques libéraux voyaient à leurs premiers pas combien ils s'abusaient en croyant à la sincérité de la marche parallèle. Certains orléanistes n'étaient guère plus malléables;

prêts à s'entendre avec les républicains, ils répudiaient l'alliance des légitimistes. Tout cela ne fut pas formulé explicitement, de peur de donner à rire aux adversaires, mais l'entente, bien qu'officiellement préconisée, ne put se faire. Ceux des royalistes qui n'avaient pas voulu se soumettre aux injonctions du Comte de Chambord, inflexible sur l'abstention électorale, les catholiques et un certain nombre d'orléanistes sages marchaient d'accord. On résolut de présenter aux élections d'une des circonscriptions de Nancy, soit de Metz, soit Foblant. Ce fut alors entre les deux amis un débat touchant d'amitié et de désintéressement. Chacun d'eux voulait s'effacer. Foblant finit par arracher à de Metz son consentement à la candidature, en lui démontrant que ses chances étaient supérieures aux siennes.

Alexandre commença donc sa campagne électorale. Son attitude et son langage furent dignes de lui. Il ne se laissa entraîner à aucun de ces excès de langage, à aucun de ces engagements imprudents dont les candidats d'opposition sont coutumiers. Il ne se tut, ni sur ses opinions religieuses, ni sur ses préférences politiques, ni sur sa détermination à accepter de n'importe quel gouvernement les garanties qu'il jugeait nécessaires au bien public, promettant, à ce prix, un concours loyal.

C'était se condamner par avance à l'insuccès, il le savait. Les hommes d'opinions modérées croyant devoir faire de l'opposition sous l'empire se sentaient à la fois mortifiés et embarrassés de la qualité des électeurs sur lesquels ils pouvaient compter.

J'ai connu cette tristesse, et m'en suis souvent entretenu avec de Metz, qui partageait mes sentiments. Les

bre de voix eût-il été très inférieur à celui qui acclama l'empire en 1852, c'était la défaite : mais s'il lui restait sensiblement égal, un incontestable triomphe justifiait la hardiesse de la consultation.

Le plébiscite ne fut que l'épilogue fort critique du changement de régime. Au début, la satisfaction de ces hommes jeunes, capables et ambitieux qui désiraient ardemment prendre part aux affaires du pays sans faire le sacrifice de leur dignité et de leur opinion, fut intense.

Alexandre de Metz, dont l'intime ami M. Buffet était ministre, partagea cette satisfaction, mais en y apportant la réserve de sa sagesse et de ses lumières.

Un des premiers actes du nouveau ministère fut de donner satisfaction à l'opinion en préparant cette réforme innocente de la décentralisation. L'école de Nancy triomphait. Il était juste que le président du comité lorrain reçût à cette occasion une distinction, et lorsqu'on forma une commission extraparlementaire destinée à étudier officiellement le projet de loi, Alexandre de Metz fut choisi parmi nous pour en faire partie.

Je le vis alors à Paris. Je me souviens encore du vif plaisir que lui causa sa mission. Il se trouvait réuni aux hommes les plus distingués de la province et de la capitale, dans le sein de cette commission.

Il s'y fit bientôt remarquer par l'élégance de sa parole et sa compétence particulière en tout ce qui concernait la législation et l'économie politique. Il jouissait de cette notoriété de bon aloi et ne s'en cachait pas. « La modestie n'est pas une sotte », a dit un moraliste. Rien de moins vaniteux que mon ami, mais il avait conscience de son mérite, et, pour la première fois de sa vie, il se trouvait

à même de le faire connaître à un public d'autant plus compétent qu'il était formé d'hommes d'une notoriété et d'une intelligence de premier ordre.

Mais au moment où s'élevait le château de cartes de l'empire libéral, un souffle renversa le tremblant édifice. Ce n'était pas la satisfaction de ces délicats que Napoléon avait eue en vue en édictant les décrets de janvier. Il voulait consolider l'empire, mais il trouvait que le parti libéral prenait le carême de bien haut, ne visant à rien moins que de faire de l'aventurier de Boulogne, de l'auteur du coup d'État, un empereur d'Yvetot, un calque décoloré du roi des Belges ou de la reine Victoria. Il entendait octroyer une constitution plus libérale, sans se la laisser imposer, et prouver que le peuple français était toujours dévoué aux Napoléons et prêt à le suivre là où sa sagesse le conduirait.

La scission recommença entre les constitutionnels et les impérialistes. Moins vive cependant, puisque Napoléon affirmait qu'il ne retirerait rien de ses concessions, et qu'au contraire il ne consultait la nation que pour donner plus de force aux décrets. Les plus violents mirent résolument dans l'urne plébiscitaire un non absolu. Les modérés s'abstinrent ou mirent des bulletins blancs. L'intransigeance de beaucoup de négateurs était plus d'apparat que réelle. Une majorité de non eut amené une révolution. La plupart de ceux qui émirent ce vote auraient reculé devant ses conséquences, s'ils n'avaient été convaincus du peu de risques de leur démonstration.

De Metz n'était pas de ces exagérés ou de ces fanfarons. Sur son bulletin il écrivit : oui pour les réformes,

non pour la constitution, ce qui pratiquement équivalait à un bulletin blanc.

Assombri et découragé, il partit pour le voyage de vacances qu'il avait coutume de faire avec ses enfants.

Le départ devançant la date habituelle, il n'était accompagné que de sa fille, de jour en jour plus associée à son existence. De Metz se plaisait à développer dans cette jeune âme les qualités qui reflétaient les siennes, tout comme elles rappelaient à son cœur celles de l'épouse trop tôt ravie à son foyer ; il aimait à l'initier aux seules jouissances qu'il connût, les jouissances intellectuelles, le goût de l'art et du pittoresque, le plaisir de voyager et d'observer. Cette fois, il comptait avec elle entrer plus avant dans son pays de prédilection, l'Italie, qu'il lui avait une fois déjà fait entrevoir.

Il venait à peine de franchir les Alpes avec sa fille, quand les préliminaires de la terrible guerre le firent retourner à Nancy en toute hâte.

Son fils n'était pas astreint au service, mais sa jeune ardeur ne s'accommodait point de cette inactivité en face de l'ennemi. Il se présenta au comte de Ludre, commandant un des bataillons de mobiles de la Lorraine et lui demanda de le recevoir dans son corps. Frappé de l'intelligence, de l'air déterminé et des nobles sentiments dont il voyait animé ce jeune homme, M. de Ludre, non seulement fit droit à sa demande, mais le proposa pour le grade de sous-lieutenant, qui lui fut conféré quelques jours après.

Les larmes dans les yeux, le déchirement dans le cœur, Alexandre ne chercha pas à détourner son fils de ses desseins. Lui aussi avait l'âme d'un soldat ; plus jeune,

il eut pris le mousquet comme ses pères ; mais ces risques qu'il eut recherchés avec joie pour lui-même le faisaient trembler pour son enfant. Nous nous étions entretenus plusieurs fois de l'avenir de sa brillante jeunesse. Il m'avait confié qu'il avait remarqué en lui des goûts et des aspirations militaires dont la carrière à laquelle il le destinait le détourneraient, en lui laissant peut-être des regrets. La destinée semblait vouloir ou corriger cette erreur, ou déjouer cette sagesse, mais au prix de quelles angoisses à cette heure !

Alexandre se sentait malade. Le mal dont il souffrait n'avait rien de défini. C'était une sorte d'affaiblissement général, principalement dans la vue, mais sans aucun symptôme qui parût caractéristique alors. Les terribles événements qui se préparaient ne pouvaient qu'aggraver l'état du malade en le privant du repos de corps et d'esprit dont il avait tant besoin.

On connaît ces terribles convulsions sous-marines qui, sous le ciel le plus brillant, et dans le calme d'un beau jour, soulèvent les flots, les dressent comme une muraille, et, en quelques secondes, renversent, rasent, ravagent, tuent et font un charnier d'un port florissant. La tempête humaine qui allait ravager la France avait quelque chose de l'imprévu, de la soudaineté et de la force de destruction implacable des convulsions de la nature !

A peine formé, le bataillon de mobiles de Nancy, primitivement destiné à faire campagne, est jeté dans Toul, tant pour défendre la cité que pour éviter d'être coupé et enlevé. En ce qui concerne Nancy, on renvoie tout ce qui porte un fusil, jusqu'aux gendarmes et aux agents de police. Les armes, les munitions sont réquisitionnées

par l'administration française et transportées à l'Ouest. La police est confiée à des volontaires qui montent la garde dans les postes, armés d'un bâton.

Je me souviens encore de ma douleur, de ma protestation indignée quand je lus dans les journaux de Paris que Nancy s'était rendu à la sommation de quatre uhlans! Je connaissais mes compatriotes. Je savais leur patriotisme et leur courage et je me révoltais contre l'odieuse et mensongère accusation. Quatre uhlans ! Tandis qu'au lieu de cette ridicule mise en demeure, c'était l'armée entière, victorieuse des nôtres à Reichshoffen, qui campait sur les hauteurs avoisinantes et sommait de se rendre une ville dont les défenseurs prétendus étaient armés de bâtons ! Pardonnons cette injustice des premiers moments d'ignorance et de rage. Nous-mêmes, Lorrains, n'avons-nous jamais été injustes et crédules en ces jours néfastes ?

La ville était occupée militairement. Chaque maison renfermait plusieurs ennemis. A toutes ses douleurs morales et physiques, Alexandre joignit celle d'héberger les vainqueurs. Son désespoir était affreux ! Sans les tendresses et les soins de sa sœur, mon ami eut succombé sous le fardeau. C'est auprès d'elle qu'il se réfugiait tandis que son propre appartement était envahi. Ensemble, ce frère et cette sœur, tendrement unis dès leur jeunesse, invariablement secourables l'un à l'autre dans les malheurs qui ne leur avaient point été épargnés au cours de la vie, traversaient cette nouvelle et formidable épreuve.

Aux angoisses patriotiques se joignait pour tous deux la même et poignante inquiétude : l'un des fils de Mme de

Vienne, lieutenant dans l'artillerie de la garde, faisait partie de l'armée de Metz, tandis que le bataillon de mobiles où servait le jeune Antoine était enfermé dans Toul.

Le siège de cette place avait suivi de près le blocus des premiers jours. Le siège à la prussienne, c'est-à-dire le bombardement.

En ligne droite, il n'y a guère que quatre lieues de Toul à Nancy ; avec les vents d'Ouest qui règnent généralement en automne, chaque coup de canon semblait tiré de la porte Stanislas. Le retentissement profond de l'explosion se répercutait dans la poitrine de tous ceux qui avaient à Toul un être aimé combattant derrière les remparts de la vieille forteresse épiscopale. Ce coup a-t-il frappé mon frère, mon fils, mon mari, ou celui-là, ou tel autre? Qu'on se figure la muette et terrible interrogation ! Ceux ou celles qui ont subi cette épreuve n'en parlent encore qu'en frissonnant.

Alexandre, qui aimait tendrement son fils, et qui subissait les atteintes d'un mal spécialement cruel aux nerfs de sa victime, souffrait horriblement de ce memento lugubre et continuel. Il se fait une sorte d'accoutumance de l'inquiétude et du chagrin dans l'éloignement et l'absence, mais comment oublier quand, la nuit comme le jour, le glas funèbre disait : Souviens-toi ! Toul démantelé, écrasé par le feu des batteries postées sur le Mont Saint-Michel, ne pouvant plus résister à un assaut final, se rendit, et de Metz eut la consolation d'embrasser son fils au passage et d'apprendre de ses chefs qu'il s'était vaillamment comporté. Cette captivité, cet éloignement, le désespoir du jeune soldat réduit à ne plus pou-

voir combattre, c'étaient encore une souffrance pour de Metz, mais enfin l'honneur et la vie étaient saufs.

Cette demi-consolation ne devait pas être de longue durée. Notre sous-lieutenant de mobiles avait d'abord été dirigé sur Mayence. On l'avait laissé libre, comme prisonnier sur parole. Il demanda à se rendre à Breslau, dans le voisinage de Glogau où la plupart de ses soldats étaient internés. Il voulait se rendre compte par lui-même et faire part au commandant de Ludre de l'état des pauvres prisonniers. On lui refusa l'entrée du camp où se trouvaient les soldats français. Il n'était pas homme à se tenir ainsi pour éconduit et, s'enveloppant d'un grand caban descendant jusqu'à ses bottes, il pénétra mêlé aux sous-officiers qui allaient se présenter à l'appel.

« Je pus, écrivit-il à son commandant, passer deux heures environ au milieu des hommes du bataillon. Je leur parlai de notre courte campagne, je les encourageai de mon mieux. Ils se montrèrent touchés de ma visite. Ces pauvres gens sont dans une situation morale peu satisfaisante, leur existence ayant à peu près la valeur d'une tête de bétail dans un troupeau. »

L'humiliation de ses soldats devait pousser à bout le jeune officier; il sortit du camp déterminé à essayer de lutter encore, et avec d'autres armes que la patience et la résignation. Il écrivit donc aux autorités militaires prussiennes et leur dénonça sa résolution de cesser d'être prisonnier sur parole. On déféra à son désir en l'arrêtant, dès le lendemain, pour le conduire dans une forteresse; Antoine de Metz offrit à boire à son escorte, puis, saisissant chez elle une distraction favorable à ses desseins, il s'enfuit. Mais à quelques lieues de là il était

ressaisi, puis jugé, condamné à six mois de forteresse, et enfermé à Cosel pour subir sa peine.

Notre généreux obstiné ne se découragea point. Il avait l'audace et la confiance de la jeunesse. Il déjoua d'abord la vigilance du porte-clefs, ensuite la consigne de la sentinelle qui, l'arme chargée, gardait la casemate. Le seuil franchi, tout n'était pas dit. Il y avait vingt lieues à parcourir avant de gagner la frontière autrichienne. Sa connaissance parfaite de la langue allemande vint en aide à l'évadé : c'était là une spécialité rare chez les Français. Il put prendre le chemin de fer sans être soupçonné, et au bout de trois longues heures, il aperçut le poteau béni qui le soustrayait, cette fois définitivement, à l'autorité prussienne !

Pendant que l'évadé se hâtait de rentrer en France pour rejoindre un corps de troupes où il pourrait faire campagne, Alexandre de Metz, de plus en plus souffrant, sentait également redoubler ses angoisses paternelles. Si son fils était pris, quel serait le sort réservé à un échappé de forteresse, déjà condamné à six mois de prison pour une tentative antérieure ? Serait-il fusillé ? On pouvait se le demander; l'ennemi le laissait entendre volontiers et avait fait figurer le nom du jeune mobile sur des listes de proscription affichées à la porte de la Préfecture. Les préliminaires de paix succédant à l'armistice vinrent heureusement soulager le pauvre père désolé de cette nouvelle et violente inquiétude.

Ce fut à cette époque que, sorti de Paris après sa reddition, je pus revenir en Lorraine et que je revis mon ami.

Son changement me parut effrayant. Il était fort maigri

et sur son visage jauni et tiré les signes avant-coureurs d'une mort prochaine ne se lisaient que trop clairement. Néanmoins je le trouvai très calme, très résolu, presque confiant. « Je suis gravement malade » me dit-il, « on m'assure cependant qu'avec un régime sévère, des soins incessants, je puis me tirer d'affaire. Je lutterai contre le mal comme on se défend contre un ennemi, et puis, à la grâce de Dieu! »

Je retrouvai de Metz dans cette épreuve suprême tel que je l'avais toujours connu, brave, désintéressé de soi et plein de cette bonne humeur confiante qui était un des charmes de son aimable nature. Je le revis encore une fois. C'était à la campagne, près de Nancy, chez sa belle-mère qui le soignait comme elle l'avait soigné trente ans plus tôt. Sous prétexte de l'interroger sur une question d'économie politique qu'il m'importait de bien comprendre, j'allai passer une après-midi avec lui. Son mal faisait des progrès rapides, il s'en rendait compte ; je le trouvai moins confiant dans l'issue de sa maladie que lors de notre première entrevue. Après qu'il m'eut développé avec une clarté remarquable les principes qui donnaient la solution de la question que je lui posais, après avoir parlé pendant près d'une demi-heure sur le sujet spécial, nous nous entretînmes à mots couverts de son état.

Je compris qu'il entrevoyait le dénouement, mais il était si calme, on voyait que cette belle âme s'acheminait avec tant de sérénité vers les rivages éternels, qu'on se sentait à la fois désolé et consolé.

J'ai relaté plus haut que certaines ombres obscurcissaient parfois les horizons de sa pensée pendant l'année précédente, nuages épais, mais déchirés par le vent, qui

apparaissent et s'enfuient, laissant entre eux des éclaircies de ciel bleu. Mais alors cette obscurité avait disparu et la sérénité de la foi brillait dans tout son éclat. Dans ses longs entretiens avec le religieux dans lequel il avait confiance, il manifestait la paix intérieure et cette ascension de la pensée qui voit de plus haut. Je me souviens d'un mot profond, dit en ma présence par le P. Lacordaire, un jour qu'un des miens dépeignait l'avenir sous de bien sombres couleurs. « Et qu'importe le naufrage, répondit l'éloquent dominicain, quand c'est Dieu qui est l'Océan? »

Il y avait beaucoup de cette résignation admirable dans les sentiments et les paroles d'Alexandre de Metz-Noblat.

Aux derniers jours de sa vie, la patrie était écrasée, et nul ne l'avait plus aimée que lui, puisqu'il lui avait offert de grand cœur la vie de son enfant. Cette liberté politique, l'objet de sa juste et noble prédilection, semblait sombrer dans le débat de l'anarchie contre l'ordre. Rome était au pouvoir de l'Italie : les tristesses politiques, patriotiques, chrétiennes, l'absence de son fils, tout l'accablait à la fois, c'était le naufrage, mais Dieu n'était-il pas l'Océan?

Il eut cependant avant de mourir deux grandes consolations : son ami, son cher et vaillant compagnon de lutte, qu'en dehors de ses proches il avait le plus aimé ici-bas, ne quittait pas son chevet. J'ai nommé Maurice de Foblant. Puis, devant l'agonie de ce mourant, les autorités prussiennes furent prises de compassion, et par un accord tacite elles ignorèrent officiellement le retour du prisonnier évadé venant fermer les yeux à son père et recevoir sa suprême bénédiction.

L'agonie fut terrible ; quand le délire s'emparait de cette belle intelligence, les mots qui s'échappaient de ses lèvres rappelaient encore la torture paternelle subie pendant l'invasion : « Ah! le canon de Toul! le canon de Toul! » l'entendait-on répéter.

Mais il fallait le trouble de la fièvre pour lui arracher des plaintes, la conscience revenue, il ne quittait pas des yeux le grand crucifix que jeune il avait placé comme égide au-dessus de sa table de travail.

Il eut tous les siens auprès de lui quand il rendit le dernier soupir, son frère, le vaillant capitaine de chasseurs à pied, qui avait pu rentrer à Nancy, sa fille, son fils, ses sœurs, sa belle-mère et Foblant.

Tels sont, au bout de vingt-trois années, les souvenirs et les impressions que ma mémoire, aidée de quelques lettres et de la lecture de son œuvre, m'ont fournis sur cet homme de bien.

Il y a eu dans tous les temps, et il y aura toujours par la suite, de grands cœurs et de belles intelligences exprimant par la voie de la parole ou de la presse de nobles pensées. C'est, en quelque sorte, la floraison perpétuelle de l'humanité. Mais il est bon de mettre en relief ces beaux caractères, et, en dépit de leur modestie, d'attirer l'attention sur eux, car le bien est heureusement plus contagieux que le mal.

QUINZE JOURS EN ARCADIE

PAR M. BENOIT

La chaleur, pendant l'été de 1847, avait été accablante à Athènes. Nous passions nos journées enfermés dans nos chambres de l'École française, essayant d'étudier, mais languissants et énervés. Au coucher seulement de ce soleil implacable, je m'échappais et prenais mon vol vers le port de Munychie ou la rade de Phalère, pour m'y baigner. C'était l'heure charmante de la journée. Je m'y oubliais à imiter les Tritons; et en contemplant le ciel étoilé, je me laissais bercer par la vague presque jusqu'à m'y endormir. Mais il fallait revenir à Athènes. J'y rentrais vers minuit, non sans avoir eu souvent à soutenir l'attaque des chiens hargneux que les blanchisseurs chargent de veiller sur leurs toiles étendues à la rosée de la nuit. Malgré ces échappées cependant, l'été me paraissait insupportable dans sa prolongation monotone. Quand donc septembre viendra-t-il enfin nous rendre la clé des champs? En attendant je ruminais maints projets d'excursion. Quand on a tant souffert de l'été, on rêve surtout les provinces renommées par leur fraîcheur. L'Arcadie passe pour une petite Suisse au centre du Péloponnèse. Allons d'abord en Arcadie. Nous verrons après.

Je n'eus pas de peine à entraîner avec moi Emmanuel Roux, un de mes bons camarades de l'École d'Athènes, un de ces amis solides, avec lesquels on peut penser tout haut son âme, et qui sourient avec une aimable indulgence à vos folies. Mon idée dominante avait toujours été de chercher, de retrouver dans la Grèce moderne la physionomie de la Grèce antique. Je m'enivrais parfois de mon imagination. Quand don Quichotte s'égarait dans ses rêves, mon spirituel Sancho, avec son bon sens et sa malicieuse bonhomie, ne manquait pas de se gausser de mes chimères.

Donc un beau matin de septembre un paquebot du Lloyd autrichien nous emportait à Nauplie, en doublant la pointe de l'Argolide pour entrer dans le golfe d'Argos; et chacun des rivages qui passaient sous nos yeux éveillait un essaim d'intéressants souvenirs. Partout ici en effet la Grèce actuelle mêlait ses grands noms aux grands noms de la Grèce antique; car la guerre de l'indépendance hellénique avait rouvert l'histoire; et de ces héros qu'elle avait suscités, un grand nombre vivaient encore, que nous connaissions personnellement, pour les avoir rencontrés, soit à la Chambre, soit aux bals de la Cour, soit dans les salons de l'ambassade de France. Cette île escarpée d'Hydra, par exemple, que nous saluions en doublant le promontoire méridional de l'Argolide, avait été l'arsenal maritime de la Grèce insurgée. C'est là que la patriotique famille des Condouriotis armait une flottille pour la guerre; c'est de là que l'intrépide Canaris partait avec ses brûlots pour incendier la flotte turque dans la rade de Chios ou d'Alexandrie.

Antonio, que nous avions pris pour guide à Athènes,

et qui devait nous accompagner pendant tout notre voyage, connaissait parfaitement tous ces rochers héroïques, Hydra, Spetzia, Spetzopoulo, et nous en redisait la légende. Il ne savait pas moins toute sa Morée, et nous ne pouvions avoir un cicerone plus expérimenté. Il appartenait en effet à l'une de ces pauvres familles que les vicissitudes d'une guerre atroce avaient forcées à errer dans les montagnes et au fond des bois. Il connaissait dès son enfance tous les chemins de cette inextricable Morée, où l'on ne pénétrait encore à cette époque par d'autres routes que le lit des ruisseaux ou les sentiers ébauchés dans le roc par le pied des chevaux.

Antonio devait trouver à Nauplie les montures nécessaires à notre caravane, et les agoyates qui suivent à pied leurs bêtes pendant tout le voyage pour en prendre soin. Il nous fallait cinq chevaux ; outre celui de Roux, mon camarade, et le mien, il en fallait un troisième pour Antonio qui prenait la tête du cortège, et les deux autres pour porter, avec notre bagage, nos couchettes, notre batterie de cuisine et nos provisions. Les deux agoyates fermaient la marche, parfois dans les montées difficiles poussant par derrière les chevaux de bagage, et dans les descentes périlleuses les retenant par la queue, et les gouvernant comme un pilote qui tient la barre du navire. Ces pauvres gens devaient ainsi faire à pied à notre suite une excursion de vingt-cinq jours à travers la Morée. Ils marchent tout le jour, et couchent la nuit, comme leurs chevaux, sur la terre dure, à la belle étoile. Leur repas est simple : un peu de pain, quelques épis de maïs, qu'ils ont maraudés sur leur route et qu'ils font rôtir, ou un peu de fromage et quelques raisins à peine

mûrs ; et encore ce modeste repas a-t-il pu maintes fois leur coûter assez cher. Car, dans la saison où les récoltes commencent à mûrir, les cultivateurs, en Grèce, sont obligés, pendant des semaines à l'avance, de camper avec leurs familles dans leurs champs ou leurs vignes pour en garder les fruits. A plusieurs reprises nos agoyates furent surpris dans leur larcin. On tira même sur eux quelques coups de fusil. Mais nous nous hâtions d'accourir et de pacifier la querelle avec quelques bonnes paroles et quelques drachmes encore meilleures.

I

C'est en cet équipage que notre caravane sortit de Nauplie par une brillante matinée de septembre. Une pluie torrentielle tombée la veille avait lavé le ciel. Mais des restes de la tempête d'hier flottaient encore sur les cimes de l'immense et noire montagne qui se dressait en face de nous, défendant de ce côté l'accès du Péloponnèse. On aurait dit d'autres montagnes entassées sur les premières pour les élever jusqu'au ciel. Après avoir côtoyé d'abord le fond du golfe de Nauplie, en passant au pied de la citadelle anté-homérique de Tirynthe, et non loin de Mycènes, la capitale d'Agamemnon, nous arrivâmes au marais de Lerne, grossi par l'orage de la veille, où nous faillîmes rester embourbés, victimes de l'hydre immortelle, dont les têtes avaient repoussé.

Tout mouillés encore de notre séjour dans les marais, nous commençâmes à escalader les pentes abruptes du mont Parthénios. A mesure que nous montions, la noire couronne de brouillards accumulés sur les sommets se

dissipait, et nous laissait entrevoir, quand nous nous retournions, un horizon à ravir les regards des dieux immortels ; sous nos pieds la mer d'Argos sillonnée de voiles blanches, Nauplie en face se dressant sur son rocher, et au fond un majestueux amphithéâtre de montagnes.

En arrivant au col, nous pùmes juger combien de ce côté l'accès de l'Arcadie avait toujours été difficile. Cette région, située au centre du Péloponnèse, y forme comme un vaste plateau déjà élevé de six cents mètres au-dessus du niveau de la mer, et dominé lui-même par un cirque de gigantesques montagnes qui n'ont pas moins quelques-unes de 2,000 à 2,500 mètres de hauteur. On se croirait au cœur des Alpes. Mais dans ces Alpes helléniques, la mythologie antique vous poursuit de ses souvenirs. Dans l'étroit défilé, qui serpente entre le Parthénios et l'Artémisios, voilà le rocher, dit-on, où Pan, le dieu arcadien, apparut au coureur Phidippidès, quand, à la veille de la bataille de Marathon, celui-ci allait d'Athènes à Lacédémone pour presser les secours annoncés. Le dieu des pasteurs promettait son aide aux Athéniens dans la lutte où ils étaient engagés ; et en effet Hérodote raconte que, pendant le combat, Pan frappa soudain les Perses d'une frayeur *panique.* C'est en reconnaissance de cette protection qu'Athènes consacra au génie arcadien une grotte qu'on voit encore, creusée au flanc de l'Acropole.

Du point où nous étions arrivés, on aurait pu regagner une vieille route, qui, à travers la plaine pierreuse d'Akladokambo, aboutit à Tripolitza. Mais notre caravane aima mieux couper au plus court, en s'engageant dans les sentiers escarpés de la montagne. On a perdu ici l'habitude et le goût des grands chemins, et l'on aime mieux,

pour abréger la route, prendre le sentier vertigineux taillé dans le roc ou pavé de dalles brisées, qu'on appelle *l'Échelle du Bey*.

Enfin Tripolitza se montre à nous à l'horizon, au milieu de sa belle et vaste plaine. C'était la capitale de la Morée au temps de la domination turque. Mais cette ville ne datait pas de plus loin ; et sa destinée fut courte. Ce n'est que vers la fin du siècle dernier en effet, que le Sérasquier musulman, appréciant la situation de cette bourgade jusqu'alors sans nom, en avait voulu faire la capitale du sandjiac et la résidence du Pacha. Elle se trouvait en effet au centre même du Péloponnèse, dans un vaste bassin fertile et salubre, protégé d'ailleurs par un rempart naturel de hautes montagnes, dont il était facile de défendre les accès. Pour bâtir la ville nouvelle, on trouvait en outre des matériaux tout préparés dans les ruines de trois grandes cités antiques, Pallantium, Tégée et Mantinée, situées dans le voisinage, et dont on exploita comme des carrières les décombres vénérables. C'est de cette origine, que la capitale moderne avait pris le nom de Tripolitza, *la triple ville*. Elle n'avait pas tardé du reste à acquérir une grande importance. Car, à l'explosion de la révolution hellénique en 1821, elle comptait une population de vingt-quatre mille âmes au moins, et une garnison de dix mille Turcs.

Mais quand nous y entrâmes, quel aspect lamentable ! Si l'on pouvait encore à son étendue mesurer la fortune dont cette ville avait un instant joui, on pouvait aussi reconnaître à ses ruines les effroyables catastrophes qui depuis l'avaient frappée. Emportée d'assaut en 1821 par les Grecs insurgés, qui assouvirent sur la malheureuse

ville une haine de plusieurs siècles, elle est reprise en 1825 par Ibrahim Pacha, que la Porte en détresse avait appelé avec son armée égyptienne à son secours. — Obligé de l'évacuer en 1828, Ibrahim y avait rasé tout ce qui était encore demeuré debout ; et quand les Grecs y entrèrent, il n'en restait presque plus pierre sur pierre. Après tant de ruines cependant nous pûmes admirer avec quelle activité la population revenue se hâtait de reconstruire une ville nouvelle. Déjà de cet amas de décombres bien des maisons neuves s'empressaient de relever la tête. Mais que de murs croulants et noircis par la flamme nous racontaient encore avec une sinistre éloquence les horreurs de cette guerre !

« Eh bien ! dis-je à mon ami Roux en errant sur ces « gravats, nous venions chercher en Arcadie des souve- « nirs de l'âge d'or, et les rêves d'innocence dans la vie « pastorale chantés jadis par les poètes ; et voilà que le « premier spectacle qui s'offre à nos yeux nous rappelle « le saccage de Tripolitza ! — Eh bien, me répondit « Roux avec son flegme ordinaire, c'est la guerre du « moins telle qu'elle se faisait dans l'antiquité. Dans ces « horreurs encore présentes d'une ville prise d'assaut, « dans ces murs encore tout noirs de l'incendie, dans le « souvenir des habitants égorgés, des femmes violées, « des enfants vendus en esclavage, ne reconnais-tu pas « du moins les scènes de l'âge héroïque ? N'est-ce pas ainsi « que Virgile nous décrit la ruine de Troie au IIe chant de « son *Enéide ?* — Il est vrai, lui répondis-je. Tu pourrais « même, si tu le voulais, poursuivre plus loin le rappro- « chement. Car souvent, dans cette guerre de l'indépen- « dance, on se croirait en pleine *Iliade,* tant certaines

« scènes de la vie homérique y semblent redevenues les « scènes de la vie journalière. D'ici, en effet, je crois voir « encore, à l'appel de l'insurrection, les Armatoles des- « cendant de leurs montagnes à la tête de leurs bandes, la « *chevelure flottante et chaussés de leurs belles cnémides.* « — Mais en outre, sous les murs de Tripolitza, comme « jadis sous les murs de Troie, c'est toujours la même ma- « nière de combattre. Souvent en effet, après une fusillade « qui ne décide rien, on en vient aux mains, on se bat à « coups de sabre ; on se provoque d'une armée à l'autre « avec force défis et injures ; le blessé est assailli par les « ennemis, secouru par ses compagnons ; une lutte « furieuse s'engage autour du cadavre d'un chef pour « ne pas le laisser aux mains de l'adversaire. Puis, la « nuit qui survient suspend les hostilités. Chacun rentre « dans son camp. — Le siège de Tripolitza aurait pu se « prolonger ainsi indéfiniment comme celui de Troie, « sans la famine. » Dès le début, en effet, de son inves- tissement, cette place avait eu, outre sa population et sa garnison, à nourrir encore un grand nombre de familles turques de la Morée, qui s'y étaient réfugiées avec leurs trésors. Bloquée étroitement par les insurgés, elle fut bientôt réduite par son épuisement à la dernière extré- mité. Toute cette population était exténuée, quand la place fut emportée par un suprême assaut.

Mais, en combien d'autres circonstances, cette guerre récente de l'indépendance, dont les ruines présentes de Tripolitza évoquaient devant nos yeux les souvenirs, aurait-elle pu nous rappeler les scènes de l'*Iliade?* Car au lendemain de ce premier succès des armes grecques, voilà la zizanie qui éclate parmi les chefs. Les vain-

queurs déjà se jalousent et se querellent pour le partage du butin. Entre Colocotronis le Moréote, Colettis le Rouméliote, et Mavrocordato, avec ses Klephtes du Magne, c'est la querelle d'Achille et d'Agamemnon. Ypsilantis, que l'hétairie prétend déléguer à la conduite de la guerre nationale, ne peut triompher de ces rivalités funestes. Dans l'assemblée des Capitaines, on entend pleuvoir les injures brutales. Ils se traitent comme des héros d'Homère. Ceux-ci, on le sait, dans leur colère, ne ménagent ni les menaces, ni les gros mots. « *O le plus impudent et le plus rapace des hommes !* » dit le divin Achille à Agamemnon, le roi des rois. Il le traite de *sac à vin, de face de chien, de cœur de renard*. Dans sa fureur même, il tire déjà son glaive pour se ruer sur lui, si Pallas Athéné, visible pour lui seul, ne l'eût arrêté par derrière et obligé de remettre en frémissant son fer au fourreau. Je ne sais jusqu'à quels excès a pu se porter la jalousie entre les Capitaines de la Grèce moderne ; mais l'image de la patrie en péril aurait eu souvent l'occasion de leur apparaître, comme jadis Pallas, pour dominer leurs rancunes. Combien de fois, en effet, la sainte cause pour laquelle ils s'étaient armés fut compromise par leurs divisions intestines ? Elle eût infailliblement succombé, si l'Europe, si la France surtout ne l'eût soutenue de ses armes.

II

En sortant de Tripolitza, par où commencerons-nous notre pèlerinage aux ruines antiques ? Au sud, voici les grands souvenirs de Pallantée, d'où le roi Evandre serait

parti, selon la légende, quand il alla fonder une colonie pélasgique aux bords du Tibre ; et non loin de là, voici l'emplacement de Tégée, qui était restée invincible dans sa lutte contre Sparte, tant qu'elle avait conservé les cendres d'Oreste. Mais on nous dit que ces ruines mêmes avaient en grande partie disparu, exploitées par des carrières pour des constructions postérieures, ou ensevelies sous les alluvions descendues des montagnes. Dans les parties de la plaine qui n'étaient pas noyées par des marécages, nous n'aurions plus trouvé que quelques champs de légumes.

Au nord au contraire, Mantinée nous appelait, avec son nom glorieux, immortalisé par la victoire et la mort triomphante d'Epaminondas. Ici on peut bien mieux relever les traces de l'ancienne place, et suivre sur le sol le contour de ses vieilles murailles avec ses huit portes et ses cent vingt tours carrées. Je laissai Roux étudier de plus près ce spécimen de l'architecture militaire au temps d'Épaminondas. Quant à moi, toute ma curiosité était absorbée par l'étrange nature de la plaine où cette ville avait été construite. Des marais l'entourent de toutes parts, et un ancien bras de l'Ophis, après avoir formé un marécage dans son enceinte, va se perdre à trois kilomètres de là dans un gouffre au pied de la montagne.

La singulière constitution géologique de ce plateau central de l'Arcadie m'avait frappé. Les eaux en effet ne semblent avoir ici pour s'écouler que des abîmes souterrains. J'aurais bien voulu tout d'abord, pour en prendre une vue d'ensemble, escalader quelque hauteur voisine située au centre de la contrée, et de là promener autour de moi mes regards sur le cirque de montagnes qui

bornent de toutes parts l'horizon. Le Ménale sans doute s'élevait près de là, la montagne sacrée, où naquit le dieu Pan. Du sommet de ce mont situé au centre du bassin, quelle vue splendide on devait avoir sur presque toute l'Arcadie? Mais Antonio protesta que l'ascension en était devenue actuellement impraticable, et que, si, dans l'antiquité, pâtres ou chasseurs étaient parvenus à s'y frayer quelques sentiers à travers les roches, il y avait longtemps que la nature sauvage en avait effacé la trace. Je ne sais même si les anciens habitants du pays hantaient volontiers ces cimes sacrées, et osaient en troubler les sauvages divinités dans leur solitude.

Il me fallut donc me contenter de considérer d'en bas, et en m'aidant de la carte de l'état-major, cet amphithéâtre de montagnes, qui forment une couronne autour du plateau central de l'Arcadie.

Qu'il me soit permis toutefois de m'arrêter un instant à ce panorama. Au nord l'horizon est fermé par la haute chaîne des *Monts Aroaniens*, couverts de neige pendant la moitié de l'année, et dont les flancs sont revêtus de noires forêts de sapins et de chênes. Ce sombre massif dominé par le Cyllène, qui s'élève à 2,500 mètres, et par le Khelmos, qui en mesure 2,335, se rattache par une suite de pics boisés au mont *Erymanthe* (2,118 mètres). Ces Alpes de la Grèce forment de Corinthe à Patras comme une immense muraille, parallèle au golfe de Lépante, vers lequel, sur leur autre revers, leurs contreforts descendent comme par étages. — Du côté de l'Orient, une autre chaîne se détache du massif du Cyllène; c'est l'*Artémisios* (1,772 mètres), puis le *Parthénios* (1,217 mètres); puis, après quelques brèches

qui s'ouvrent sur le golfe d'Argos, la chaîne se relève et se resserre pour aboutir au *Parnon* (1,937 mètres). Les rameaux de cette dernière montagne semblent s'étaler pour former à l'Arcadie un rempart du côté du sud, et pour la séparer de la Laconie, dont on voit cependant resplendir au loin dans le ciel les crêtes neigeuses du Taygète. — Cette barrière méridionale a l'air de se prolonger elle-même vers l'Occident jusqu'au mont *Lycée,* qui la termine, et qui, sans être très élevé (il n'a que 1,420 mètres), semble cependant dominer grâce à son isolement. En la voyant de loin baignée de toutes parts dans la lumière, on comprend que cette montagne ait été autrefois vénérée comme l'Olympe du Zeus arcadien.

C'est du côté seulement de l'Occident que le bassin intérieur de l'Arcadie, qui s'étale autour du Ménale, s'incline et s'ouvre par endroits. La ceinture de montagnes en effet, qui étreint ce bassin dans sa circonvallation, paraît ici comme échancrée pour ouvrir un passage à quelques rivières, à l'Alphée surtout et au Ladon, qui d'un cours plus ou moins rapide s'échappent à travers l'Élide vers la mer Ionienne. C'est aussi la région riante de l'Arcadie, où des vallées s'ouvrent à nous en paysages imprévus et ravissants, et où l'on aime à rêver la vie pastorale chantée par la Muse antique.

Ces rivières de l'Élide cependant ne suffiraient pas pour écouler toutes les eaux qui, pendant l'hiver, descendent des montagnes en sources abondantes et en torrents. Aussi, dans ces hautes vallées fermées de toutes parts de l'Arcadie, rencontre-t-on beaucoup de lacs et de marécages qui noient et souvent empoisonnent le pays. Il y en aurait bien davantage, si, par une singulière configu-

ration géologique de cette région montagneuse, on ne rencontrait, même sur les plus hauts plateaux, et jusque dans la région des neiges, des abîmes mystérieux où les eaux disparaissent pour s'écouler par des canaux souterrains. — Tantôt en effet le marais s'évanouit sans bruit sous une couche d'herbes et de cailloux comme à travers un crible. Plus souvent l'eau se précipite avec fracas dans des cavernes profondes, que les gens du pays appellent des Κατάϐοθρα, et poursuit son cours sous terre pour reparaître à un étage inférieur sur l'autre revers de la montagne en sources jaillissantes ou Κεφάλαια. Quand ces gouffres sont obstrués, le niveau des lacs s'élève, et la plaine est inondée, jusqu'à ce que la masse des eaux ainsi accumulées force par leur poids même le passage et s'ouvre ainsi de nouveau une issue.

Dans la seule Arcadie on compte plus de trente catavothra de cette espèce ; et l'on peut dire en vérité que tout le sol du Péloponnèse, en même temps qu'il est arrosé à sa surface par d'innombrables ruisseaux, est parcouru en dessous par des fleuves infernaux, qui se sont ouvert de force un passage sous les rochers des montagnes. — C'est ainsi, par exemple, que les eaux qui s'amassent à la suite de l'hiver dans la plaine de Mantinée filtrent à travers les roches friables du mont Artémisios, pour rejaillir dans le golfe de Nauplie. Le *Saranda-Potamos,* après avoir recueilli (ainsi que l'indique son nom) une quarantaine de cours d'eau, va se perdre dans le grand catavothron de Bersova, au pied du mont Parthénios. Dans la haute Arcadie, Héraclès avait creusé jadis un canal à l'Aroanios pour le jeter dans le lac Phénée ; mais ce canal ayant été comblé par des éboulements,

le ruisseau débordé inondait les plaines voisines, jusqu'à ce que le poids des eaux finit par lui frayer un passage à travers la montagne qui barrait son cours. Il reparut de l'autre côté et désormais s'écoula paisiblement à travers l'Élide sous le nom plus célèbre de Ladon. L'Alphée, le rival du Ladon dans la poésie pastorale, eut de semblables aventures. Formé d'abord de plusieurs sources sur le flanc occidental du Parnon, il disparaît une première fois sous terre au pied du mont Crésion dans la plaine d'Asée, où il se confond avec la source principale de l'Eurotas. Puis les deux rivières réunies s'engouffrent bientôt ensemble. Mais, à peine confondues dans un canal souterrain, elles se séparent de nouveau pour sortir l'une dans la direction de la Laconie, l'autre dans la plaine de Mégalopolis.

De tous les phénomènes de cette nature étrange, nul n'attira davantage notre curiosité que le lac Stymphale et la chute du Styx dans les hautes vallées du Cyllène. Le ravin qui aboutit au lac Stymphale est encaissé entre des roches dénudées du plus sinistre aspect. La fable antique en avait peuplé les bords d'oiseaux monstrueux qui dévoraient les hommes, mais dont Héraclès avait eu grand'peine à purger le pays. Le ruisseau, que l'on suit au fond de la vallée sauvage, va aboutir directement contre une muraille de rochers qui lui barre la route, et il forme alors un grand lac à leur pied. Mais on entend de loin un bruit sourd et formidable. Arrêtée par la montagne, la masse des eaux s'est creusé un gouffre et s'y abîme dans un vaste entonnoir, d'où s'exhale par intervalle une froide et fétide vapeur. Où vont ces eaux? — A vingt kilomètres de là, au pied et sur le revers oriental

du mont Chaon, au fond du golfe de Nauplie, on a cru les reconnaître dans une source puissante qui jaillit d'une grotte vénérée et donne naissance au ruisseau de *l'Erasinos,* lequel, après un cours de quelques kilomètres, va se perdre dans les marais de Lerne. Nul doute que là vienne aboutir le cours souterrain du lac Stymphale, dont cette source suit en effet toutes les vicissitudes.

La cascade du Styx n'est pas loin du lac Stymphale et garde toujours son sinistre aspect et sa renommée redoutable. A mesure qu'on avance dans la vallée infernale qui y mène, le sol semble devenir livide, et tout annonce la mort de la nature. Puis soudain, au fond de la gorge maudite fermée par un chaos de roches éboulées, on voit du plus haut sommet du Khelmos tomber un filet d'eau noire, qui s'évapore en partie dans sa chute fantastique, et en bas disparaît dans un abîme mystérieux. Où va cette eau sinistre? Les anciens croyaient que ce ruisseau, dont nul vivant ne saurait boire sans mourir, allait poursuivre son cours dans l'empire infernal; et encore aujourd'hui les habitants du pays ne parlent qu'avec une terreur superstitieuse de cette chute du *Mavro-néro, l'Eau noire.*

III

On conçoit aisément que ce curieux régime des eaux en Arcadie ait frappé l'imagination des anciens habitants du pays, et laissé dans leurs croyances religieuses une impression profonde. Partout du reste chez les Grecs primitifs on retrouverait le culte des sources et des cours d'eau. Cette eau vive et perpétuelle, qui jaillit du rocher

et se répand dans la campagne pour y porter partout la fraîcheur et la fertilité, était pour eux l'objet d'une pieuse adoration. Le fleuve était un dieu. A la source on aimait à consacrer des temples et des autels. La solitude en était peuplée. Chacun de ces fleuves avait sa poétique légende. On racontait leurs amours avec les Nymphes des eaux, filles de l'orage, et leurs merveilleuses métamorphoses, tantôt apparaissant sous une figure humaine et reprenant ensuite leur forme liquide. Ainsi l'Alphée, dans la vallée de l'Élide, s'est épris de la Nymphe Aréthuse, et la poursuivant dans sa fuite au delà des mers, il la rejoint en Sicile, où il mêle ses eaux aux eaux de son amante. — Sous chacune de ces fables religieuses, dont l'antique poésie a gardé le souvenir, on retrouve, on croit reconnaître particulièrement les merveilles géologiques de l'Arcadie, avec ses fleuves jaillissant soudain du flanc de la montagne, pour aller plus loin se perdre dans un gouffre et poursuivre sous terre leur cours fantastique.

Au-dessus de cette multitude subalterne de génies des eaux dominait Poséidon (Neptune), qui n'est pas seulement le roi divin de la mer, mais qui règne aussi sur les eaux douces et de son trident *ébranle les continents* (ἐννοσίγαιος) et *fait trembler la terre* (σεισίχθων). C'est lui qui, avec ses ruisseaux souterrains, a complété la structure géologique de l'Arcadie, en y ouvrant partout des sources d'eaux vives, et en a aussi dès l'origine disputé l'empire à la *terre nourricière* (Δημήτηρ). Aussi, quand on parcourt ce pays, en prenant Pausanias pour guide, n'est-on pas étonné d'y retrouver partout les souvenirs du culte de Poséidon et les traces des temples qui lui étaient consacrés.

C'est ainsi que l'Arcadie actuelle nous ramenait au souvenir de ses anciens jours. Les dévastations, du reste, qu'elle avait subies pendant la guerre de l'indépendance contribuaient encore à lui rendre aujourd'hui sa physionomie sauvage et sa solitude d'autrefois. J'aimais donc à me transporter par l'imagination aux temps pélasgiques, pour y rechercher l'impression religieuse qu'avait dû produire sur les premiers habitants ce spectacle de la nature, et y retrouver les origines de toute la mythologie grecque.

J'abusais sans doute de ces rêveries. Car Roux, mon sceptique compagnon, souriait souvent de mes superstitions à cet endroit. « Décidément, me disait-il, tu ne « veux plus voir dans tous les dieux antiques que les « phénomènes de la nature transfigurés par l'imagination « des premiers habitants. Tu finiras par confondre toute « la mythologie dans la géologie de la Grèce primitive. « Depuis que tu as eu la bonne fortune de relire, par un « jour de tempête, la *Théogonie* d'Hésiode sur un îlot « de lave au milieu de la rade de Santorin, et que tu as « cru reconnaître dans ces convulsions du volcan sous-« marin la lutte des Titans, fils de la Terre, contre les « dieux d'en haut, tu n'étudies plus les légendes reli-« gieuses qu'en naturaliste. — Tu railles, lui répon-« dis-je ; mais tu n'as pas vu. Car je t'assure que si « j'avais eu le plaisir de t'avoir ce jour-là pour compa-« gnon de ce spectacle et de ma lecture, tu aurais par-« tagé mon illusion. Au centre de ce champ de bataille « infernal, où les puissances souterraines ont assailli le « ciel dans les anciens jours du monde, et où tout porte « encore les traces de l'affreux cataclysme, tu aurais,

« comme moi, presque cru y assister. A peine en effet « si, aujourd'hui même, ce théâtre de la lutte semble « pacifié ; et l'on croit encore entendre le Titan enseveli « sous ces ruines gronder au fond de l'abîme et menacer « de se réveiller un jour. »

Pour moi, je le confesse, ce commentaire si pittoresque et si présent de la *Théogonie* avait été une révélation. Jusqu'alors, en effet, dans la description du vieux poète d'Ascra, je n'avais vu qu'une fiction poétique, inventée par les prêtres de la Piérie pour interpréter la succession des diverses dynasties des dieux trouvés ou apportés par eux dans la Grèce. C'était dans ma pensée le triomphe d'une religion plus humaine sur le naturalisme primitif des Pélasges. Mais désormais, dans sa *Théogonie*, Hésiode me racontait les anciennes convulsions géologiques qui avaient formé le sol de la Grèce, et le souvenir épouvanté qu'en avaient gardé leurs premiers témoins. — Dans cette nouvelle interprétation des légendes primitives de la poésie grecque, j'avais d'ailleurs pour moi l'autorité d'Otfried Müller qui, dans ses *Prolégomènes à une Mythologie scientifique,* a renouvelé toutes les études de la Grèce antique, en nous révélant le véritable caractère de ces premières traditions religieuses. Derrière les fables des poètes, derrière les dogmes mystérieux des castes sacerdotales, Otfried Müller pressentit en effet l'œuvre naïve de l'humanité en son enfance, prosternée devant les phénomènes merveilleux de la nature visible, et adorant spontanément dans son pieux instinct le monde surnaturel, dont ces phénomènes manifestaient la puissance.

Nulle part, je crois, la pensée d'Otfried Müller ne se

vérifie mieux qu'ici, dans l'antique Arcadie. Car c'est au sein de ces populations pélasgiques qui la peuplèrent d'abord qu'ont pris naissance tous ces mythes, qui ne furent d'abord sans doute que de grossiers symboles, des espèces de fétiches, dont le génie artistique de la race hellénique viendra plus tard s'emparer, pour les traduire et les développer en ces légendes plus humaines, plus précises et plus belles, qui formeront un jour le trésor de la mythologie grecque. Il n'est en effet presque pas un dieu du Panthéon hellénique qui n'ait ici son berceau : Hermès (Mercure) est né sur les hauteurs du Cyllène, Pan, son fils, dans les forêts du Ménale. Le mont Lycée, que de tous les points de cette contrée on voit resplendir dans la lumière du ciel, a été un des plus anciens sanctuaires de Zeus (Jupiter), le père des dieux et des hommes ; et il est demeuré pour les Grecs la montagne sainte jusqu'à la. fin du paganisme. Ici, dans cette plaine d'alluvions conquise par les vieux Pélasges à l'agriculture, la fable rappelle la *Terre mère* domptée d'amour par Poséidon, le dieu des eaux. Ce catavothron est l'un des soupiraux par où, selon la légende, Pluton, le dieu de l'empire infernal, a ravi Perséphone.

Mais particulièrement nous nous trouvons presque partout ici sur le théâtre des *Travaux d'Hercule*. Comptons. — Il y a peu de jours, non loin du ravin où le fils d'Alcmène tua le lion de Némée, n'avons-nous pas failli nous noyer dans ces marais de Lerne et être la proie de l'hydre, que le héros avait pourtant décapitée ? — Nous apercevons d'ici les noires forêts de l'Erymanthe, où le sanglier qui répandait la terreur dans le voisinage tomba sous ses coups. — Hier, nous étions au bord du lac Stym-

phale, où Hercule détruisit les monstrueux vautours qui l'infestaient. — C'est par un de ces sombres catavothra que nous avons visités qu'il descendit aux enfers, pour en tirer ses amis Thésée et Pirithous. En Arcadie, Hercule est partout. — Aux bords du Ladon, il finit par atteindre la biche aux cornes d'or. — Sur les sommets du Pholloé, il disperse les centaures, ces démons de l'orage. — Dans la vallée de l'Alphée il détourne le fleuve pour le faire passer par les étables d'Augias. Ne dirait-on pas que, dans toutes ces légendes, la tradition populaire avait consacré les premiers efforts de la civilisation humaine pour asservir à ses besoins la nature ennemie? C'est le mythe de l'industrie naissante en même temps que de l'héroïsme primitif. Hercule avait appris sans doute aux premiers habitants de cette région à creuser des canaux, à endiguer les marais méphitiques, à nettoyer ces entonnoirs naturels par où les eaux se dégorgaient. Dans l'antiquité les habitants du pays s'appliquèrent longtemps à l'entretien de ces travaux hydrauliques. — Depuis au contraire que la Grèce, retombée dans la barbarie, les a négligés, la nature sauvage a repris ses droits. Bien des vallées de l'Arcadie étaient autrefois très fertiles qui sont aujourd'hui envahies par des eaux stagnantes et pestilentielles et attendent le retour d'Hercule.

C'est ainsi que les grands spectacles de l'Arcadie actuelle nous ramenaient au sentiment et aux impressions de ses anciens jours. Nous éprouvions, en présence de cette étrange nature, ce qu'en avaient dû ressentir les Pélasges à demi sauvages qui s'y étaient d'abord établis. Il nous semblait que nous redevenions nous-mêmes un peu Pélasges; et notre rêverie allait parfois

presque jusqu'à l'hallucination. J'aime encore aujourd'hui à me rappeler ces belles nuits d'automne, que nous avons passées, moitié en fumant, moitié en dormant dans les vieilles forêts du Cyllène, où de gigantesques sapins s'appuient les uns sur les autres, où les jeunes s'élancent avec vigueur dans les airs, tandis que les plus vieux tombent de vétusté. Mais surtout je n'oublierai jamais cette soirée délicieuse, où nous campions sur le rivage du beau lac Phénéos, si paisible, si limpide à cette heure, et dont les eaux bleues et profondes reposaient, comme au fond d'une coupe merveilleuse, au centre des montagnes étagées de la haute Arcadie. La paix du ciel étoilé s'unissait au calme des eaux ; la douce clarté de la lune baignait la cime des rochers, et sa lumière se jouait autour de nous dans le feuillage des arbres en apparitions fantastiques, tandis que la brise du soir nous apportait en gémissant à travers la forêt les exhalaisons enivrantes des pins. A ses murmures plaintifs on croyait même entendre la respiration et comme les soupirs de la nature. Était-ce une illusion ? était-ce l'instinct divin du monde invisible ? Je ne sais. Mais en ces heures pleines de mystère et de mélancolie, je sentais toute la nature s'animer autour de moi ; il me semblait que son âme venait au-devant de la mienne pour s'entretenir avec elle ; elle vivait, elle souriait, elle aimait. Comme je compris alors la fascination que devaient exercer sur l'imagination naïve et ignorante des anciens Grecs les phénomènes de cette nature merveilleuse, dont ils firent leurs dieux ? Si je ressentais encore aujourd'hui une telle extase, qu'était-ce donc au temps de la jeunesse du monde ? Entourés de toutes parts de

merveilles, dont ils ne voyaient pas les causes, mais qui attestaient une puissance mystérieuse, ces vieux Pélasges adoraient chacune de ces puissances occultes de la terre ou du ciel comme autant de divinités distinctes. Tous ces rochers, toutes ces sources, tous ces arbres se peuplaient pour eux de déités champêtres. Les chevriers perdus avec leurs troupeaux dans ces hautes solitudes y croyaient voir apparaître sous des formes fantastiques et bizarres des esprits analogues à ceux dont la superstition populaire a peuplé nos montagnes des Vosges. Parfois, à la tombée de la nuit, la clairière leur semblait hantée par des Satyres, dont la figure monstrueuse participait à la fois du bouc et de l'homme; et dans les bruissements de la brise à travers le feuillage des pins ils croyaient entendre les accents de leur chalumeau; comme, à certaines clameurs sauvages, il leur semblait ouïr ces génies de la forêt poursuivant les nymphes de leurs ardeurs lascives. Quelquefois même une apparition soudaine mettait en fuite pâtres et troupeaux saisis d'une terreur panique. — Le culte de ces êtres mystérieux et redoutés se prolongera parmi les populations pastorales de l'Arcadie bien plus longtemps qu'en aucune autre région de la Grèce. Y est-il même entièrement éteint aujourd'hui? Antonio nous contait qu'au crépuscule, les gens du pays ne traverseraient pas sans trembler certains ravins maudits, hantés encore par quelques-uns de ces esprits malfaisants qui ont succédé aux divinités rustiques des Pélasges.

Pendant les quinze jours que nous passâmes en Arcadie, nous vécûmes ainsi en pleine mythologie. Pour compléter ces révélations, notre bonne fortune nous

réservait aux environs de Cleitouras, dans les profondes vallées du Khelmos, un orage de nuit dans la montagne. Cette fois c'était le Zeus arcadien, le *dieu des sombres nuées* (κελαινεφής), le *dieu assembleur de nuages* (νεφεληγερέτης), qui allait faire éclater à nos yeux sa puissance. La lutte des éléments se préparait depuis le matin dans le ciel. J'avais vu à Santorin le théâtre, où jadis s'était livré le combat entre les Titans révoltés de la terre et le maître des dieux d'en haut. Mais, depuis des siècles, cette lutte était pacifiée et le champ de bataille demeurait silencieux. Ici j'allais avoir cette conflagration de la terre et du ciel dans toute sa sublime horreur. Pendant les dernières heures de la journée une chaleur lourde et étouffante avait pesé sur nous ; des nuages noirs au centre et cuivrés sur les bords s'arrêtaient au sommet des montagnes ; l'obscurité descendait au fond des vallées, et la nature muette semblait attendre dans l'effroi le déchainement de la tempête. Déjà se faisaient entendre les roulements d'un tonnerre lointain, quand soudain l'ouragan éclata avec violence sur nos têtes, courbant les grands arbres de la forêt, comme le zéphir incline les épis d'un champ de blés au temps de la moisson. Puis le ciel resplendit tout d'un coup ; éclairs sur éclairs aveuglaient nos yeux ; la terre et le ciel se renvoyaient les éclats de la foudre avec d'épouvantables détonations, dont l'écho de ces grandes montagnes prolongeait sans fin le murmure.

Consonat omne nemus strepitu, montesque resultant[1].

C'était avec cela des torrents d'eau qui nous aveu-

1. *Énéide,* VIII, v. 305.

glaient. Chevaux et agoyates refusaient d'avancer. « Eh « bien, ami, te voilà content, me dit Roux en relevant son « visage ruisselant de pluie, mais en gardant son sourire « goguenard. Tu as vu, tu as entendu le grand Jupiter. « Mais tâchons maintenant de trouver quelque abri pour « la nuit qui sera très pluvieuse. » — Antonio n'était jamais pris au dépourvu. Il finit par découvrir une de ces *Kalyvia* rustiques, où les porchers, qui pendant la belle saison amènent leurs troupeaux dans les forêts de chênes, se réfugient dans l'orage.

Ces braves gens nous firent du feu sous leur toit pour nous sécher. Nous dressâmes nos grabats dans un coin de la hutte, de façon à recevoir le moins possible les gouttières du toit sur la tête ; et, brisés de fatigue, nous essayâmes de nous endormir, en songeant à la rustique hospitalité, offerte jadis à Énée par le bon roi Évandre. Mais le sommeil nous fuyait. Ce n'était pas le fracas de l'orage qui nous tenait éveillés, ni la crainte que la cabane ébranlée par le vent ne nous ensevelît sous sa ruine ; mais c'était la peur des cochons, qui rôdaient sans cesse autour de notre couchette en grognant. Parfois nous retirions convulsivement nos pieds et nos mains sous notre couverture, de peur que ces hôtes indiscrets n'en voulussent goûter. Enfin le jour vint dissipant à travers le ciel les lambeaux de l'orage.

IV

En considérant ces pâtres, qui nous avaient donné asile dans leur hutte, je trouvais qu'avec leur barbe et leur chevelure hirsutes, et leur vêtement de peaux de

chèvres, ils ressemblaient étrangement aux Satyres, leurs aïeux. — Quant à Roux, leur figure et leur costume lui rappelaient des types de pâtres et de chasseurs de chamois, qu'il avait rencontrés dans les Alpes. Il aimait du reste à rapprocher volontiers l'Arcadie de la Suisse. « Non seulement, disait-il, l'Arcadie a, comme la Suisse, « ses montagnes gigantesques couronnées de neige une « partie de l'année ; comme elle, elle a ses lacs, où se « reflète le ciel, ses cascades et ses forêts profondes ; « mais il semble qu'un climat analogue ait nourri dans « ces deux régions des populations semblables de bergers « et de chasseurs, qui derrière leurs rochers ont su pareil-« lement défendre leur indépendance et garder leurs « mœurs belliqueuses. » — Leur histoire offre en effet plus d'une ressemblance. On sait surtout que pendant des siècles la Suisse a recruté les armées mercenaires de l'Europe. Ses fils, que le sol de la patrie ne pouvait nourrir, endurcis d'ailleurs par l'âpre vie de leurs montagnes, cherchaient au dehors des moyens d'existence, et s'enrôlaient au service de l'étranger. — Ainsi faisaient les Arcadiens dans l'antiquité. Eux aussi, pour chercher leur vie ailleurs, ils désertaient leurs forêts et leurs marécages ; ils se faisaient soldats mercenaires ; on en rencontrait dans les camps opposés ; ils n'appartenaient qu'à leur chef. Ainsi, dans l'armée des *Dix mille*, que Cyrus le Jeune avait rassemblée contre son frère Artaxerxès, plus de la moitié des soldats étaient Arcadiens. — Cette race belliqueuse a toujours gardé d'ailleurs, avec le goût des armes, la passion de l'indépendance. C'est dans les montagnes de l'Arcadie qu'au temps de la Ligue Achéenne la Grèce recruta surtout ses soldats pour

lutter contre le despotisme de la Macédoine ou contre la conquête romaine. — Et de notre temps, l'insurrection hellénique a dû surtout sa première victoire sous les murs de Tripolitza à ces bandes de paysans accourus de tous les coins de l'Arcadie à l'appel de la religion et de la patrie.

Il paraît qu'autrefois aussi les montagnards de l'Arcadie émigraient volontiers, pour aller exercer quelque industrie dans des pays plus fortunés. On nous dit qu'il en était encore de même aujourd'hui. — Il nous sembla, en effet, que cette région était plus déserte encore que toutes les autres parties du Péloponèse, soit qu'il fallût s'en prendre de sa dépopulation actuelle à ces habitudes d'émigration, soit que cette province, si affreusement ravagée à la suite de la guerre de l'indépendance, conservât plus longtemps les traces de cette dévastation. Ce n'était plus alors qu'une solitude, peuplée seulement de ses antiques souvenirs. On y voyageait tout un jour sans y voir un village, sans y rencontrer une créature humaine.

Un jour que nous suivions le ravin sauvage qui conduit de Calavryta au célèbre monastère du *Méga-Spiléon* ou de la *Grande Caverne,* ce fut pour nous une distraction de croiser sur le chemin un vieux Pappas rustique, campé sur un petit âne, dont il s'empressa de descendre à notre approche, pour venir nous baiser les mains et nous demander l'aumône. Son humble attitude nous émut. « C'est sans doute pour la réparation de ton église « que tu quêtes? lui demanda Roux. — Non pas, reprit-il. « Elle aurait pourtant grand besoin qu'on en réparât la toi-« ture. Mais aujourd'hui ce n'est pas pour cela. » — Aujourd'hui, c'est le père de famille qui mendie pour marier

ses filles. Notre pauvre Pappas nous explique alors qu'il avait un fils étudiant à l'Université d'Athènes, que celui-là du moins commençait à se suffire en cumulant avec ses études le service de valet de chambre dans une bonne maison ; mais il lui restait au logis trois filles nubiles ; et avec les exigences des gendres d'aujourd'hui, il ne saurait s'en tirer à moins de deux ou trois cents drachmes. La misère de ce pauvre prêtre des campagnes nous fit peine. Nous nous regardâmes Roux et moi, et nous donnâmes chacun dix drachmes. — On sait qu'en Grèce le clergé inférieur n'est point salarié par l'État. Il vit surtout de l'autel. Son sacerdoce devient un métier. Le plus souvent encore, comme le prêtre séculier est marié, et qu'il lui faut suffire aux besoins d'un ménage, à l'entretien d'une famille, il devra joindre à son église quelque industrie. — Quelques semaines auparavant, surpris dans les gorges du Parnès par un épouvantable orage, nous parvînmes à nous réfugier dans un cabaret du village de Khastia. Ce Khani était la maison du Pappas. C'était le Pappas qui en était le cabaretier. C'étaient ses paroissiens qu'il servait durant la semaine. *Pappas, du café ; Pappas, du feu ; et plus vite que ça !* Le pauvre Pappas s'empressait comme un valet. Heureusement que, le dimanche, il ramassait sa dignité. Sur la route de l'Église, je voyais ces mêmes paroissiens s'incliner devant lui et lui baiser respectueusement la main. — « Voilà donc, me dit Roux, « à quelle situation humiliante le clergé grec en est « réduit ! Faut-il s'étonner qu'avec ces prêtres besogneux « la religion en ce pays tourne trop aisément à la simonie, « et ne soit plus qu'un système de pratiques machinales, « de jeûnes et de cérémonies, d'où l'esprit de la véri-

« table piété semble s'être en partie retiré ? Combien le « pape Grégoire VII avait une idée plus haute des « conditions de la vie d'un prêtre, quand, dans l'Église « latine, il lui imposait le célibat ? Qu'est-ce qu'un « prêtre en effet, obligé de se partager entre le peuple « qu'il a adopté selon l'esprit et les enfants selon la « chair que la nature lui a donnés ? Pourra-t-il, au milieu « de toutes les misères que la famille lui impose, con- « server l'esprit sacerdotal ? »

Antonio cependant et nos agoyates s'impatientaient de notre rencontre avec le prêtre. Ils étaient persuadés, selon le préjugé populaire, qu'il nous en arriverait malheur. Ce superstitieux présage ne les trompait pas. A quelque distance de là, comme nous suivions un sentier escarpé et glissant au-dessus du ravin où coulait le Bouraikos, notre cheval de bagage manqua le pied et roula jusqu'au plus profond du ruisseau. Heureusement pour la pauvre bête qu'elle était tombée dans l'eau sur le dos et les jambes en l'air ; nos matelas et nos valises qu'elle portait avaient amorti la chute ; elle semblait du reste prendre quelque plaisir à ce bain prolongé, et nous eûmes grand'peine à la tirer de là. Mais nos vêtements, mais nos livres surtout avaient eu le temps de s'imbiber comme une éponge. Aussi notre premier soin, en arrivant au couvent, fut-il de demander un grand feu pour sécher tant bien que mal cette affreuse marmelade.

On monte au célèbre monastère par un sentier en lacets à travers des jardins très bien cultivés. L'aspect de ce couvent est singulier. Figurez-vous un mur immense de rocher qui se dresse perpendiculairement en face de vous. Dans cette muraille s'ouvre, à plus de 100 mètres

au-dessus du sol, une immense et profonde caverne, que le rocher surmonte encore à plus de 150 mètres de hauteur. Cette caverne est fermée au-devant dans toute sa largeur et jusqu'aux deux tiers de sa hauteur par un mur de façade, dans lequel sont pratiquées les fenêtres des divers étages. Car ce vaste souterrain, semblable à un immense nid de guêpes, est bâti à l'intérieur et distribué en petites chambres obscures et malsaines, où les moines accèdent par mille escaliers misérables de bois. Tout y pourrit dans l'ombre et l'humidité. Pour remédier cependant aux rhumatismes et aux épidémies d'un pareil séjour, on avait dans les derniers temps ajouté au-devant de l'édifice quelques grandes chambres aux larges fenêtres, où les plus vieux cénobites campent groupés ensemble par sept ou huit, tandis que les jeunes moinillons couchent encore dans les anciens trous, qui ne prennent un peu de lumière et d'air que par une petite porte ouverte sur un sombre couloir.

On fait remonter la fondation de ce curieux monatère à une pieuse princesse du sang impérial de Constantinople, nommée Euphrosine, qui voulut consacrer ainsi le souvenir d'une image miraculeuse de la Sainte Vierge, qu'on avait trouvée en ces lieux, et qu'on attribuait à saint Luc.

Ce couvent est en même temps une citadelle imprenable. La porte d'entrée, par laquelle on y arrive, est garnie d'une herse de fer et défendue par un épaulement percé de quarante meurtrières. Dans les temps troublés, ce refuge a pu donner asile à la population des environs. Dans la récente guerre de l'indépendance, Ibrahim, le pacha égyptien, tenta vainement de le forcer.

Ne pouvant l'attaquer de front, il avait essayé de l'écraser, en faisant rouler de grosses pierres du sommet de la montagne ; mais comme la montagne surplombe, les pierres allaient tomber bien au delà ; et le peuple crut à un miracle. — Maintes fois aussi, dans le cours des siècles, cette grande bâtisse de bois, qui s'enfonce sous le rocher, a été la proie des flammes, avec les manuscrits antiques et les précieuses archives qu'on y avait recueillis. Car, dans ces catastrophes, les moines tout naturellement songeaient à sauver la sainte image et les reliques de la chapelle bien plutôt que les trésors de leur bibliothèque. Aussi, de ce côté, pour nous, complète déception.

A peine avions-nous allumé un grand feu dans la cuisine pour sécher nos livres entr'ouverts avec soin devant l'âtre, qu'un essaim indiscret de ces enfants, qu'on recueille dans le couvent pour y devenir moines un jour, vint nous assaillir de leur curiosité ; ils regardaient nos livres imprimés dans une langue inconnue. « Tu n'es pas Grec ? me dit le plus hardi. — Non. — Tu « es Latin ? — Oui. — Tu crois donc que le Saint-Esprit « procède du Père et du Fils ? — Mais oui, je le crois, « comme mon Église me l'a enseigné. » — A ces mots, le pauvre enfant se signa. Que comprenait-il à cette formule théologique ? Rien sans doute ; mais, depuis Photius, c'est surtout le mot d'ordre de la guerre de l'Église grecque contre l'Église de Rome. Ces enfants s'enfuirent devant le schismatique, et allèrent dénoncer à grands cris à de vieux moines les hôtes dangereux qu'ils hébergeaient à leur insu. Ceux-ci survinrent soudain, si animés, que je crus presque qu'ils allaient me pousser dans le foyer

avec mes livres. C'est à qui s'efforcerait de me démontrer à grands cris que le Saint-Esprit ne saurait procéder du Fils comme du Père. Mais heureusement je ne comprenais rien à leur explication aussi diffuse que bruyante. J'imagine du reste qu'ils se comprenaient moins encore. Car, depuis que l'Église grecque s'est séparée de Rome, on dirait qu'elle ne garde plus guère que des formules vides de sa vieille scolastique, auxquelles elle se rattache toutefois encore avec passion, comme un naufragé à un débris surnageant de son navire.

Ces monastères de l'ordre de Saint-Basile, les seuls qui se soient acclimatés en Orient, sont bien dégénérés aujourd'hui de l'esprit de leur antique institution. Leur saint fondateur partageait la vie de ses cénobites entre la prière, l'étude et le travail des champs. Sans doute aujourd'hui, autour du Méga-Spiléon, nous avons trouvé des cultures bien entretenues. Quant aux exercices religieux, ils sont suivis avec une régularité exemplaire ; des offices interminables distribuent les heures de la journée, récités avec une immuable psalmodie nasillarde, et les jeûnes si longs et si multipliés du rite grec y sont toujours observés avec une minutieuse rigueur. Mais l'étude ici semble depuis longtemps négligée ; il n'y a plus de bibliothèque ; et les moines semblent de plus en plus s'engourdir dans une léthargique ignorance. Aussi, malgré toute leur fidélité à ses traditions pieuses et à ses rites, leur religion a l'air aujourd'hui d'être comme cristallisée depuis des siècles dans des pratiques machinales. Elle ne nous apparaissait plus guère que comme un curieux monument du passé, une lettre morte, dont l'esprit s'est évanoui.

« On croirait presque, disais-je un soir à Roux mon « cher compagnon, que, depuis que le schisme a détaché « l'Église grecque du tronc vivant du christianisme, la « vie l'a abandonnée. C'est comme une branche flétrie. « Cette Église conserve fidèlement sans doute ses pra- « tiques habituelles et ses cérémonies héréditaires. Mais « où est l'âme, le souffle vivifiant, l'amour, la vertu « immortelle, qui suscite les apôtres, les sœurs de charité, « qui inspire le prosélytisme? Où est l'esprit même du « christianisme ? »

Roux m'arrêta. « Prends garde, me dit-il, d'être « injuste envers cette Église grecque, qui paraît sans « doute bien déchue, quand on la compare dans sa « stérilité actuelle avec la puissante vitalité de l'Église « catholique. N'oublions pas cependant que, tout amoin- « drie qu'elle ait été par le schisme, c'est elle, après « tout, qui a conservé en Orient, avec la tradition chré- « tienne, le sentiment de l'hellénisme; c'est la commu- « nauté de la religion, qui seule retient toujours ratta- « chés ensemble par un lien mystérieux mais puissant « les fragments brisés de l'ancien Empire byzantin; « encore aujourd'hui et toujours, les raïas, dispersés « dans les provinces de l'Empire ottoman, hellènes ou « autres, qui professent la religion grecque, se sentent, « grâce à elle, unis entre eux par le sentiment d'une foi « commune et d'une solidarité nationale. Ici même, en « Grèce, aux jours de misère et d'oppression, pour ces « populations réduites sous la domination des Turcks « à la plus affreuse servitude, l'Église a été le lien « d'union, de consolation et d'espérance; comme une « arche sainte, elle portait, elle sauvait pour l'avenir

« leur nationalité. Nous admirons aujourd'hui qu'après « un si long avilissement, le peuple grec ait pu garder « ainsi, avec sa langue, la conscience de lui-même, et « ressusciter de nos jours pour recommencer une exis- « tence nouvelle. Cette étonnante vitalité, ne l'a-t-il pas « due à son Église ? —

« Ce que tu dis là est bien vrai, répliquai-je. En Orient, « il semble en effet que la religion se soit toujours confon- « due avec la nationalité : elle en tient lieu ; c'est vraiment « la patrie. Comme la nation juive, dispersée à travers « le monde, le peuple grec s'est ainsi survécu, en s'atta- « chant à ses coutumes, à ses mœurs, et même à ses « haines religieuses ; et son clergé, qui en était le dé- « positaire, a entretenu pieusement pendant des siècles « la lampe sacrée où devait se rallumer l'hellénisme. « Voilà en effet comme le christianisme, même diminué « par le schisme, a pu faire vivre encore de sa vie « immortelle les peuples qui au fond lui demeuraient « fidèles. » — Souvenons-nous-en. N'est-ce pas près d'ici, à Calavryta, que le métropolitain de Patras, l'archevêque Germanos, a donné en 1821 le signal de l'insurrection, en appelant les chrétiens aux armes et en arborant l'étendard de la croix du Sauveur, cet étendard, qui est resté le drapeau de la Grèce ressuscitée ?

J.-J. GRANDVILLE

Par M. Ch. de MEIXMORON DE DOMBASLE

Les généreuses dispositions testamentaires du dernier fils de Grandville, prématurément enlevé par une maladie cruelle, ont permis à la ville de Nancy de rendre récemment à la mémoire du caricaturiste lorrain un hommage depuis longtemps désiré par ses admirateurs. Le 15 juin 1893, on inaugurait à l'extrémité de la terrasse de la Pépinière, en face de la rue qui porte le nom de notre célèbre concitoyen, un monument érigé en son honneur et dû à l'heureuse collaboration d'un sculpteur et d'un architecte, MM. Bussières et Jasson. Le buste de Grandville surmonte un édicule sur le soubassement duquel la muse de la satire, au rire moqueur, présente aux passants un miroir où viennent tour à tour se réfléchir les vertus et les vices, les qualités et les défauts de notre changeante et fragile humanité ; de chaque côté, des bas-reliefs rappellent les principales œuvres de l'artiste ; sous les chapiteaux du socle, le chardon nancéien déroule ses volutes acérées, incarnant à la fois le symbole des traits piquants du caricaturiste et les armes de sa ville natale.

L'inauguration de ce monument si ingénieusement

conçu n'a pas été la seule manifestation organisée pour fêter Grandville. Le même jour s'ouvrait au musée de Nancy une exposition de ses œuvres originales et des principales publications auxquelles son nom reste attaché. Réunie en quelques jours par l'initiative de M. Goutière-Vernolle, président de l'association des artistes lorrains, cette collection remplissait, non plus le pourtour d'une des salles du musée, comme on le présumait, mais toutes les salles et même des vitrines supplémentaires, tellement avait été abondant le concours des détenteurs des œuvres du maître. Plus de 1,400 dessins ou aquarelles, dont une grande partie inédits, montrèrent aux visiteurs un Grandville imprévu, tout différent de celui qu'ils ne connaissaient que par les trahisons des graveurs et des lithographes, hardi, élégant, au trait libre et souple.

Maintenant que cette imposante réunion est dispersée, probablement pour jamais, il serait oiseux d'en entreprendre une revue sans contrôle et d'en recommencer une description si bien faite par nos meilleurs critiques d'art. Il me semble qu'il y a mieux à tenter qu'un examen dont le moindre inconvénient serait de verser promptement dans une fastidieuse énumération. Je l'ai dit : elle nous a révélé un Grandville nouveau. C'est la physionomie d'ensemble de son œuvre, telle qu'elle ressort de ce complément de renseignements, que je voudrais chercher à dégager.

Avant d'étudier l'artiste, disons quelques mots de l'homme. La biographie de Grandville, ou tout au moins ce qu'il importe d'en savoir dans cette étude consacrée exclusivement à ses travaux, peut être résumée rapidement. Né à Nancy le 15 septembre 1803, dans la maison de la

rue de la Monnaie qui porte aujourd'hui le numéro 4, fils et neveu de peintres en miniature et petit-fils de comédiens de talent qui avaient changé sur le théâtre de la cour de Lorraine leur nom de Gérard en celui de Grandville, Jean-Ignace-Isidore Gérard, qui devait adopter, pour l'illustrer, le surnom de ses grands-parents, manifesta de bonne heure des dispositions pour les arts. Il fit d'assez courtes études et commença dès l'âge de quatorze ans à travailler dans l'atelier de son père, qui se décida, sur les conseils de notre concitoyen Mansion, autre miniaturiste que nous avons trop oublié, à l'envoyer à Paris avec trois cents francs pour se tirer d'affaire. Granville avait alors 23 ans. Accueilli par un de ses parents, M. Leméteyer, régisseur général du théâtre de l'Opéra-Comique, il suivit d'abord les cours de Mansion, auquel il permit, un peu libéralement, de signer sa première œuvre importante, le jeu de cartes mythologique connu sous le titre de la *Sibylle des salons,* puis ceux d'Hippolyte Lecomte, beau-frère d'Horace Vernet. Ses débuts le découragèrent à un tel point qu'il songea sérieusement à retourner à Nancy. Duval le Camus, peintre médiocre mais homme de cœur, qu'il eut la bonne fortune de rencontrer, releva son courage, lui commanda des travaux et le décida à publier ses premières lithographies, cette fois sous son nom. Le succès vint et ne devait plus l'abandonner : je dis le succès, non la fortune, car Grandville ne la connut jamais. Marié en 1833 à Nancy à une de ses cousines, M[lle] Fischer, qu'il perdit en 1842, remarié en 1843, à Nancy encore, avec M[lle] Lhuillier, il ne quitta guère Paris ou Saint-Mandé que pour de courts voyages en Lorraine et en Normandie;

cruellement frappé par la mort de sa première femme et de trois de ses enfants, il déclina visiblement à partir de 1843, et mourut à la maison de santé de Vanves, le 17 mars 1847, après une crise terrible. De taille petite, il était de constitution débile et n'eut pas la force de résister aux douleurs dont il fut accablé.

Tous les autres détails biographiques qui concernent une personnalité comme celle de Grandville offrent certainement de l'intérêt, mais ils sont racontés avec tant de sincérité et d'abondance par M. Clogenson, voisin de l'artiste dans la maison qu'il habitait en 1845 au n° 26 de la rue des Saints-Pères, que je crois inutile de les rappeler. L'excellente notice consacrée à Grandville par cet ami des dernières années parut en 1853 dans l'*Atheneum français ;* elle a été reproduite quelques semaines après par le *Journal de la Meurthe et des Vosges,* et l'an dernier par la *Lorraine-Artiste :* si elle laisse à désirer au point de vue des renseignements sur les œuvres de Grandville et sur ses procédés, si elle date un peu au point de vue de la critique, elle nous dépeint la vie intime de l'artiste, ses émotions et ses peines, de la façon la plus expressive et la plus complète[1].

---

1. A la notice de M. Clogenson, il convient d'ajouter les études et biographies suivantes, qui seront consultées avec fruit :

— Grandville, notes biographiques par M. Alexandre Gény, son ami, parues en 1847 dans le journal *l'Espérance* de Nancy.

— Grandville, articles publiés en 1847 dans l'*Illustration* et dans le *Magasin pittoresque.*

— Grandville, par Charles Blanc. Notice insérée en 1854 en tête de l'édition in-8° des *Métamorphoses du jour,* chez Gustave Havard, et publiée à part en 1855 (Paris, Émile Audois, in-32, avec portrait, autographe et catalogue — incomplet — des œuvres du maître).

— Éloge de J.-J. Grandville, par Jules Nollet (Fabert). Anvers, 1853.

— Catalogue illustré de la vente des dessins de Grandville en 1853,

Grandville, à part les hésitations de la première heure pour des compositions auxquelles il fallait que le public s'accoutumât, a toujours été populaire. Les 47 ans écoulés depuis sa mort n'ont rien enlevé au juste renom qui l'entourait à la fin de sa carrière si tôt brisée. Ses principales lithographies coloriées et la plupart des livres qu'il a illustrés font partie de toutes les bibliothèques des gens de goût : on les réimprime. J'ajouterai, comme un criterium qui en vaut un autre, que leurs éditions originales ont l'honneur toujours très enviable de compter parmi les raretés que les amateurs d'estampes se disputent, et dont les prix se tiennent fort élevés sur le marché aux images. Un *Voyage pour l'éternité* complet — il n'est pas facile de le trouver en cet état — vaut au moins 60 fr.; les premières *Métamorphoses du jour* de Bulla 200 fr., un *Gulliver* broché 150 fr., les *Scènes de la vie des animaux* avec figures sur chine 600 fr., la série de *Béranger* sur chine valant 120 fr., et ainsi à l'avenant pour

---

rédigé par M. Falampin, son ami. Cette vente, qui eut lieu les 4 et 5 mars 1853, produisit 12,000 fr. Les *Caricatures* politiques furent vendues 1,310 fr., et 69 dessins pour les *Scènes de la vie des animaux* 1,230 fr.

— Grandville, par Antoine Laporte. Article paru dans l'*Histoire littéraire du* XIXe *siècle*. Paris, F. Wieveg, 1889. Tome VI, 2e livraison.

— Grandville, par H. Béraldi. Étude parue dans les *Illustrateurs au* XIXe *siècle*, accompagnée d'un très intéressant catalogue. Paris, Conquet, 1888. Tome VII.

— Éloge de Grandville, par M. Krantz, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, prononcé à l'inauguration du monument à Nancy, le 15 juin 1893. Excellente appréciation de l'œuvre du maître.

— Exposition des dessins originaux de Grandville. Article de M. Goutière-Vernolle, dans le numéro du 25 juin 1893 de la *Lorraine-Artiste*.

— Études sur Grandville, par Champfleury (la *Caricature moderne*) et par J. Grand-Carteret (les *Mœurs et la caricature en France*, très bon livre — et la revue l'*Image*).

les publications les plus importantes. Non seulement les contemporains de Grandville, mais leurs petits-enfants connaissent cet artiste laborieux qui a si bien illustré leurs livres préférés, et qui a su donner aux animaux des physionomies si humaines. Cette popularité a résisté à la mode, dont les caprices exaltent ou rabaissent périodiquement les réputations, et Grandville est désormais classé au rang le plus honorable parmi la pléiade de dessinateurs qui font de la période de 1830 à 1850 la plus artistique de ce siècle finissant.

Malgré tout, je voudrais plus encore pour lui, au nom de la saveur profondément personnelle et durable qui émane de son exposition d'œuvres inédites en 1893. Lisez ses biographes et ses critiques : ses contemporains ont épuisé à son profit le formulaire des épithètes admiratives, le déclarant sublime, l'appelant le flagellateur de nos vices, et le montrant armé du fouet de Juvénal et des lanières de Némésis. Clogenson, Jules Janin et Charles Blanc sont élogieux sans réticence. Mais les modernes font leurs réserves, discutent, ratiocinent, et coupent l'hypocras d'un filet de vinaigre. Sainte-Beuve, Paul de Saint-Victor et Théophile Gautier le comprennent mal. Champfleury, qui avait déjà cherché à porter à notre grand Callot des coups qui sont retombés sur sa propre échine, l'accuse d'être « lourd et pénible » ; M. Béraldi le trouve « dénicheur patient d'inventions petites et bizarres, tatillonneur, avec un acharnement maladif et une telle tension de cerveau qu'il finit par y laisser la raison » ; Baudelaire le qualifie « d'esprit maladroitement littéraire, ayant passé sa vie à chercher des idées et à les trouver quelquefois sans pouvoir jamais les exprimer » ; un

autre critique le déclare « atteint d'une maladie allemande, singulier mélange de métamorphoses et de métempsycoses » ; un dernier va jusqu'à lui reprocher « la vie de famille petite, rangée, honnête et chaste qu'il a menée, sans observations directes et avec un Buffon pour étudier les animaux ».

Quelle est pour nous, si bien renseignés par l'ensemble d'une œuvre dont nous avons pu à peu près tout voir, la caractérisque du talent de Grandville ; par quels côtés mérite-t-il de survivre à tant d'artistes qui ont eu de leur vivant plus de renommée que lui; quels sont enfin les ouvrages qui lui assurent une réputation durable? Telles sont, il me semble, les questions qu'il est possible de résoudre à une époque où l'art du XIXe siècle peut être envisagé définitivement.

L'artiste se dépeint toujours dans ses productions. Maladif, mélancolique, misanthrope, malmené par la vie qui fut toujours dure pour lui, atteint dans ses affections les plus chères par des deuils dont la répétition a quelque chose de tragique, Grandville ne pouvait chercher à exprimer des joies qu'il n'a jamais connues que pour retomber plus avant dans le découragement et dans la tristesse. A peine ses premiers essais, les *Costumes de théâtre* qu'il dessina en 1826 d'après Hippolyte Lecomte pour le comédien Vizentini, la *Sibylle des salons,* les *Dimanches d'un bourgeois de Paris,* les *Plaisirs de chaque âge,* la *Galerie mythologique,* les *Principes de grammaire* et quelques scènes de mœurs, marquent-ils les fantaisies expansives d'un jeune homme en belle humeur, dont la verve satirique, déjà bien écrite, ne s'attaque qu'aux petits désagréments de la vie. Cette veine rieuse

devait vite s'épuiser, et les planches du *Voyage pour l'éternité,* dont neuf seulement sur vingt-trois ont été publiées, nous font voir dès 1830 un Grandville attristé, se complaisant dans des scènes lugubres où la mort joue le principal rôle, j'entends la mort en personne, montrant son masque grimaçant sous les costumes les plus divers. Cette série fort curieuse a maintes fois provoqué des assimilations entre son auteur et les artistes allemands : il est certain qu'il y a analogie de tendances, et qu'un dessin exposé au musée de Nancy rappelle Holbein à s'y méprendre ; mais on n'a pas assez loué, à mon sens, la profonde originalité, la saveur moderne qui distinguent ces compositions de celles dont on les a rapprochées. C'est du Grandville, et du bon Grandville. Il paraît qu'au commencement de 1830, les amateurs les trouvèrent trop lugubres et forcèrent leur éditeur à en suspendre la publication: nous ne pouvons que nous en plaindre aujourd'hui, nous que ces spectacles macabres ne sauraient plus guère effrayer.

Presque tous les autres ouvrages de Grandville sont empreints de cette amertume et cachent sous leur aspect plaisant la satire la plus vive de nos travers. Les *Métamorphoses du jour,* ce recueil célèbre dont je signalais tout à l'heure la rareté, le *La Fontaine,* les *Scènes de la vie des animaux,* les *Proverbes,* tous ces dessins où l'homme et l'animal sont si intimement mélangés qu'on ne sait auquel attribuer les leçons de profonde philosophie qui s'en dégagent, n'ont de capricieux que l'apparence. Ils nous montrent sous toutes leurs faces, avec les ressources de l'ingéniosité la plus souple et la plus féconde, les vices et les défauts humains, toutes nos mi-

sères, petites et grandes, nos contrariétés, nos tribulations, nos infortunes et nos déboires. Les sept péchés capitaux, avec toute leur lignée, leurs dérivés, leurs diminutifs, sont dépeints en traits piquants dans cette ménagerie où bêtes et gens sont confondus. La voracité, la sottise, l'hypocrisie, la fourberie, la rapacité, l'avarice, la cruauté, la suffisance, — il faudrait vingt lignes pour clore cette liste mélancolique — s'incarnent dans le crocodile, le baudet, le chat, le renard, le vautour, le rat, le loup, le dindon, tout le contenu de l'arche de Noé. Le choix même des livres que Grandville devait commenter est lui-même une preuve de ses tendances mordantes. Le *Gulliver*, les *Petites misères*, l'*Autre monde*, le *Don Quichotte*, devaient plaire à cet esprit railleur, puisqu'ils lui permettaient de donner carrière à ses dispostions frondeuses et acerbes.

Il ne faudrait pas cependant pousser trop au noir le bon Grandville, dont une bienveillance native modère habituellement la causticité, en l'amenant à égratigner d'une griffe légère et à mordiller juste ce qu'il faut pour que le sang ne coule pas. C'est la plupart du temps un satirique doux, semblant plutôt prendre son parti en philosophe des travers dont il se moque que chercher à les corriger : rien n'échappe à son observation maligne, mais on sent qu'il serait au regret de manquer de matière où l'exercer.

S'il fallait absolument lui chercher des analogues dans les autres nations, je crois qu'on les trouverait surtout chez nos voisins d'outre-Manche, dont il avait de nombreuses caricatures dans ses portefeuilles. Sa philosophie procède directement de celle de Sterne et de Swift ; quant

à sa parenté artistique, elle s'accuse très nettement avec Hogarth, et surtout avec Rowlandson, dont le pinceau léger et moqueur prit aussi comme thème les ridicules de son temps. Il n'a rien de commun avec la lourdeur de Kaulbach, qui chercha bien à faire parler les animaux, mais en un langage pédantesque qui sonne faux à la délicatesse de nos oreilles françaises.

Toutefois, dans une phase assez longue de sa vie, puisqu'elle dura près de cinq ans, le pacifique Grandville eut la dent dure et son crayon se fit acéré comme un stylet. Ce fut au moment où l'avènement de Louis-Philippe mit fin à la révolution de Juillet 1830. Grandville, qui avait toujours été républicain, ne put voir sans irritation le renversement de ses préférences et s'enrôla parmi les adversaires résolus de la nouvelle dynastie. Justement il se rencontra à Paris avec un ennemi acharné de la monarchie, Ch. Philipon, qui se disposait à la combattre avec un journal illustré, la *Caricature*, et le décida sans peine à devenir son collaborateur le plus assidu. Le premier numéro de la *Caricature* parut le 4 novembre 1830, dans le format in-4° qu'il devait conserver jusqu'au 251• numéro, le 27 août 1835, lorsque l'horrible attentat de Fieschi nécessita les lois répressives de septembre. Alors commença une guerre acharnée et sans merci contre le roi, les ministres, les notabilités et les institutions monarchiques, où Grandville se tint toujours au premier rang et où il eut pour compagnons d'armes les artistes les plus en vue du temps, Henry Monnier, Bellangé, Victor Adam, Devéria, Eugène Lami, Decamps et Daumier. J'avoue en toute sincérité que cette âpreté de quatre ans et demi de représailles

acharnées m'a toujours paru inexplicable de la part d'un artiste timide qui avait débuté par les bénignités de la *Sybille des salons,* et qui devait finir par les symboles un peu mièvres des *Étoiles*.

La fièvre de la passion politique est impuissante à légitimer la guerre dite *de Philipon à Philippe,* dans laquelle ce dernier fit preuve de la plus large longanimité. Grandville, amusé d'abord par une lutte qui stimulait sa verve, fut certainement aiguillonné par la haine contagieuse de son directeur. Sous ce rapport, l'exposition de l'Hôtel-de-Ville nous fournit des indications intéressantes : on n'y voyait aucun dessin politique terminé de Grandville, mais des projets presque informes qui ne sont vraisemblablement pas de sa main. Il n'est pas téméraire de supposer que c'est Philipon qui lui fournissait ces canevas pour qu'il les traduisît en vraies caricatures.

Aussi bien, notre génération a assisté à tant de révoltes, elle a été le témoin de tant d'excès de plume et de crayon, des événements si imprévus dans leur violence sont venus porter tant d'atteintes à tout ce qu'elle aime et respecte, que ces batailles vieilles de soixante ans ne nous offrent plus guère qu'un intérêt rétrospectif de curiosité, et que, les dégageant des entraînements qui les ont provoquées, nous n'avons plus à voir dans les lithographies de la *Caricature* que le côté d'art qu'elles ont conservé, sous leur allure quelque peu sommaire et primitive. Tout emportement du crayon mis à part, il est impossible à celui qui les parcourt de ne pas trouver dans ces feuilles de l'esprit à outrance, un raffinement de raillerie qui profite de tout pour frapper

plus fort, et surtout ce respect du dessin en dehors duquel toute œuvre est condamnée à un prompt oubli.

A la même époque, Grandville poursuivait une campagne analogue dans le *Charivari,* mais sous une inspiration moins ardente. Rendu à la paix de la vie de famille, il se consacra tout entier à l'illustration des livres, ce dont nous ne saurions trop nous louer, puisque nous devons à cette ère de repos ses plus beaux ouvrages.

L'homme nous étant connu, étudions l'œuvre.

La carrière artistique de Grandville comprend une vingtaine d'années, pendant lesquelles il livra à la publicité environ 3,000 dessins. Si ce chiffre est considérable pour un artiste mort à 44 ans à peine, il n'a rien d'excessif en se répartissant sur vingt ans. Grandville n'a jamais cédé à la hâte de produire qui nous vaut tant de compositions insuffisamment étudiées. Très pondéré, très méthodique, très exigeant pour lui-même, il ne livrait son dessin au graveur que lorsqu'il avait été longuement mûri dans son cerveau, jeté sur l'ardoise à laquelle il confiait souvent ses premiers croquis, et conduit par d'incessantes retouches à son expression définitive. Il est telle de ses vignettes qu'il a recommencée cinq ou six fois, la retournant dans tous les sens pour donner plus de corps à son idée. Le précieux recueil des dessins originaux des *Fables de La Fontaine,* que M. A. Boidin, exécuteur testamentaire du dernier fils de Grandville, avait prêté avec tant d'autres richesses à l'exposition de 1893, nous donne les renseignements les plus complets sur cette recherche tenace d'un homme de volonté qui n'a jamais rien laissé au hasard, et dont les diverses formules d'interprétation attestent un chercheur toujours

en quête. Si cette préoccupation inquiète du mieux enlève à ses travaux du prime-saut et de la fantaisie, elle leur assure un caractère tellement complet qu'il semble difficile de les concevoir autrement. Voyez, par exemple, les *Voyages de Gulliver :* ils ont tenté bien des illustrateurs, mais il était réservé à notre Grandville de les traduire en traits si heureux qu'on peut les déclarer inimitables, et que l'écrivain et son commentateur sont inséparables désormais. A ce livre d'une philosophie si profonde et si mordante il fallait un artiste de même trempe, sachant en dégager à la fois les caprices énormes et la puissante moralité. Voyez encore les *Fables de La Fontaine,* interprétées depuis deux cents ans par des artistes du talent le plus incontesté. Au siècle dernier, Bernard Picart, Oudry, Desrais, Houël, Loutherbourg, Simon et Coiny, Percier, Moreau ; dans le nôtre, Jules David, Tony Johannot, Victor Adam, Grenier, Gustave Doré, Bodmer, Daubigny, Delierre et tant d'autres, ont paraphrasé en dessins charmants les exquises leçons de morale de notre immortel fabuliste ; aucun, on peut l'affirmer, ne l'a fait avec un goût plus ingénieux et une si parfaite assimilation au texte que Grandville, surtout dans les 120 premiers dessins qu'il livra en 1838 à son éditeur Fournier. La seconde série que Fournier lui demanda l'année suivante n'a pas les qualités de sa devancière ; elle sent un peu trop l'effort et la difficulté d'arriver au bout d'une tâche aussi lourde, mais il y a dans cet énorme labeur tant de pages spirituelles qu'elles font oublier les quelques imperfections des autres.

Les dessins que Grandville fit en 1842 pour les *Fables de Florian* sont des plus agréables, mais ils portent

moins loin et moins haut que ceux du *La Fontaine*. De même que les deux fabulistes ne peuvent être rapprochés dans la même admiration, que l'aimable et discret Florian n'a ni le génie de son glorieux modèle, ni son piquant, ni sa suprême finesse, de même son illustrateur, dans sa fidélité à le bien rendre, n'a pas trouvé pour lui des compositions aussi neuves et des accents aussi éloquents.

On peut en dire autant du *Robinson Crusoé,* en opposition avec le *Gulliver*. Les aventures du héros de Daniel de Foë ont fourni à l'artiste des dessins très pittoresques, qui en font un des bons livres dont la jeunesse fera toujours ses délices, mais il leur manque, pour les consacrer auprès des vrais curieux de vignettes, la souplesse et le courant de philosophie railleuse qui distinguent ceux du chef-d'œuvre de Swift.

Il est vraiment dommage que Grandville n'ait pas eu occasion d'entreprendre dans sa période de pleine activité l'illustration du *Don Quichotte,* car à en juger par les jolis dessins dont il orna la petite édition de Mame, parue après sa mort, en 1848, il se serait tiré à merveille de cet admirable livre, si bien fait pour le séduire. Mêmes regrets pour Molière, auquel il songea souvent et pour lequel il fit quelques compositions.

J'ai montré déjà ce que ses œuvres absolument personnelles, la *Sibylle,* les *Métamorphoses,* les scènes où il s'est moqué si gaiement des tracas de la vie bourgeoise, contiennent de verve, d'observation et de sens critique: aucune forme de ridicule n'échappe à cet observateur patient, qui collectionne nos misères comme un entomologiste fait la chasse aux insectes pour les piquer dans

ses boîtes. Le même esprit de fine satire se retrouve dans les dessins qu'il donna de 1833 à 1847, tout en menant à bonne fin ses travaux de longue haleine, à un grand nombre de publications illustrées, le *Magasin pittoresque,* la *Silhouette,* l'*Artiste,* l'*Illustration,* le *Musée des familles, la Mode,* le *Dantanorama,* le *Livre des enfants,* le *Boileau* de Desmalis, les *Français peints par eux-mêmes,* le *Prisme,* les *Contes de Perrault,* le *Labruyère* de 1845, *Fiel et miel,* le *Jardin des plantes* de Curmer, les *Guêpes* d'Alphonse Karr, le *Muséum parisien,* le *Musée* de Philipon et le *Boccace* édité par Barbier en 1845. C'est surtout dans les 25 vignettes du *Magasin pittoresque* qu'il déploya les ressources de son esprit inventif, semant ici dans des portées de musique d'exquises figurines en guise de notes animées, là lançant les infiniment petits de la création dans une sarabande échevelée, plus loin circonscrivant les passions dans des figures géométriques appropriées à chacune d'elles, ailleurs rapprochant par de lentes gradations un visage humain du profil d'un animal, et agrémentant ses envois à Édouard Charton de lettres pleines de malice. Un éditeur devrait bien nous rendre le service d'extraire ces délicieuses fantaisies du recueil volumineux où elles sont enfouies, et de les publier dans un recueil qui tiendrait sa place à côté des meilleurs albums de Töpffer.

Si j'avais à me prononcer sur le livre le plus intéressant et le plus typique de Grandville, je pencherais pour les *Scènes de la vie privée et publique des animaux,* parce que ces deux volumes résument le mieux à mon avis tous ses mérites de penseur et de dessinateur ; il y déploie une connaissance tellement approfondie des mœurs des ani-

maux, de leurs caractères, de leurs formes, du sentiment humain de leurs passions, que ce maître ouvrage peut être consulté avec le même profit par l'homme de science que par le moraliste. Combien est puissante l'empreinte de la griffe de Grandville ! On se souvient à peine que les écrivains qui ont collaboré à ce beau livre s'appellent Balzac, Ch. Nodier et George Sand, et on ignore à peu près absolument de qui est le texte des *Petites misères,* d'*Un autre monde,* des *Cent proverbes,* des *Fleurs animées* et des *Étoiles.* Pour ceux même à qui ces ouvrages sont familiers, il n'est question que de Grandville, tellement il a su leur imposer l'autorité de son talent et les faire siens. Les deux *Jérôme Paturot* ne doivent le regain de notoriété qu'ils ont gardé qu'à Grandville et à Tony Johannot : sans les dessins dont ils sont émaillés, j'allais dire illuminés, il y a longtemps que ces deux ouvrages auraient été rejoindre dans une indifférence noire les autres productions de Louis Reybaud. Déjà Grandville trouvait que celui qui lui avait été confié datait et que les traits de satire en étaient émoussés ; aussi n'entreprit-il qu'avec appréhension un travail qui cependant mérite d'être conservé comme un tableau pris sur le vif des mœurs politiques à la fin du règne de Louis-Philippe.

Des illustrations qui datent plus franchement, par exemple, ce sont celles du *Béranger.* Il faut avouer que les chansons qui les ont inspirées sont pour la plupart bien surannées aujourd'hui. Le dieu des bonnes gens du chansonnier est mort de décrépitude dans son Olympe ; l'enseigne du roi d'Yvetot ne se balance plus à la porte des cabarets ; Lisette, Roger Bontemps et Madame Grégoire sont aussi vieux qu'Iris et que Momus. Alors que

l'élévation émue d'un Lemud ou la fougue patriotique d'un Raffet ont choisi dans le grand chansonnier national les aspirations du poète et les élans du chantre de nos héroïsmes militaires, Grandville n'a voulu voir en lui que l'épicurien et le disciple frondeur de Voltaire. Il l'a fait, je le reconnais, avec beaucoup d'esprit et de malice gauloise, bien dans le ton de l'époque et du livre, mais, comme il est arrivé pour la *Caricature*, ses rancunes politiques l'ont quelquefois conduit trop loin. Certaines de ses plaisanteries ont le sel un peu gros et d'autres tournent trop à l'aigre et à l'allusion agressive.

C'est dans *Un autre monde*, paru en 1843, que se trouvent les séries bien connues des figures en raccourci et des déformations du visage, dont l'originalité suffirait pour faire vivre ce volume étrange où les fantaisies les plus amusantes coudoient les plus extraordinaires rêveries. Il marque une nouvelle phase dans les préoccupations de Grandville, ces hallucinations amères et découragées que les coups de la mort creusant des vides à son foyer développaient en lui, jusqu'à l'effroyable crise qui devait l'emporter quatre ans après.

Les *Fleurs animées* et les *Étoiles*, ses dernières œuvres, ne sauraient rien ajouter pour nous à sa valeur. Il y reste le consciencieux artiste qu'il a toujours été, mais ses idées toujours ingénieuses n'émanent plus de la source limpide d'autrefois : on y sent l'effort et la tension d'un esprit fatigué.

Notre éminent concitoyen partage avec cinq ou six artistes l'honneur d'avoir créé un genre d'illustrations qui devait prendre d'années en années une importance telle qu'il a fini par envahir jusqu'à l'abus la librairie du monde

entier, je veux dire celui des vignettes dans le texte. L'époque où il débuta forme l'intermédiaire entre la fin de la gravure sur acier et l'avènement de la lithographie et de la gravure sur bois. Le mouvement de régénérescence artistique qu'on a qualifié du nom de romantisme, et qui constituera pour l'avenir le point culminant de l'art de notre siècle, s'essayait par quelques compositions timides, encore empreintes de la roideur de l'école du premier Empire. Chasselat, Desenne, Fragonard fils, Victor Adam, Horace Vernet, commentaient les écrits de cette ère de transition par des dessins où l'influence de Moreau le jeune était encore sensible, non le Moreau triomphant du *Monument du costume* et du *Molière* de Bret, mais le Moreau affadi et sénile du *Tom Jones* et du *Crébillon*. Quelques coups de tonnerre, ceux du *Radeau de la Méduse* de Géricault, de la *Barque de Dante*, du *Massacre de Scio*, du *Marino Faliero* de Delacroix, troublaient la froide sérénité des ciels de David et annonçaient le cataclysme qui devait bientôt emporter le vieux monde académique, mais pour populariser la rénovation naissante il fallait d'autres modes de divulgation que le sec et lent burin des graveurs. La réapparition après trois cents ans d'abandon de la gravure sur bois, la création de la lithographie, et aussi le retour à l'eau-forte, portèrent à la gravure sur acier une atteinte dont elle ne s'est pas encore relevée. Stimulés par ces moyens rapides et économiques de reproduction, les artistes, Delacroix en tête, prirent l'habitude de jeter leurs idées sur le buis et sur la pierre et de les livrer au public dans toute la verdeur de leur inspiration. Les deux procédés eurent vite leur application bien distincte : peu employée à l'illus-

tration des livres, la lithographie fut réservée aux grands albums, aux planches isolées, aux séries sans texte. La gravure sur bois au contraire, introduite d'Angleterre en France par Thompson, qui dès 1820 s'en servait pour un Rabelais en trois volumes édité par Desoer, devint rapidement le mode préféré des éditeurs : en 1830, un livre humoristique de Charles Nodier, l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, où Tony Johannot semait une cinquantaine de vignettes sur bois de la plus délicieuse fantaisie, consacrait définitivement cette innovation dont l'adoption devait prendre une si extraordinaire faveur.

Dès son arrivée à Paris, notre Grandville trouva les presses lithographiques en pleine activité et s'empressa de les utiliser pour ses premières productions. Tous les travaux qu'il exécuta de 1820 à 1836 — j'omets à dessein une médiocre lithographie faite à Nancy en 1824, *la Marchande de cerises*, — depuis les *Costumes de théâtre* jusqu'aux *Types modernes*, sont traités sur pierre, à la plume ou au crayon, soit par lui-même, soit par ses collaborateurs, Eug. Forest, un Strasbourgeois qui fut son voisin de chambre à Paris, Desperet, et Julien, auquel la jeunesse de ma génération doit tant de modèles de dessin aux hachures impeccables. Beaucoup de ces pièces sont coloriées, et ce n'est pas leur plus petit mérite que ces couleurs délicates, dont la simplicité n'exclut ni l'art ni l'élégance. Ne nous arrive-t-il pas à tous, pour le simple plaisir des yeux, de feuilleter ces pages dont l'apaisement de soixante années a amorti la vivacité, comme celle d'une fleur aux brillants pétales retrouvée dans un vieux livre ? On y respire un parfum attiédi du passé. Si Grandville a fait peu de peinture, il avait à un haut degré le sen-

timent du coloris, puisque ces enluminures un peu sommaires, appliquées à grands coups de pinceau par des entrepreneurs d'aquarelle, des femmes la plupart du temps, ont gardé une saveur que je ne trouve pas dans les procédés actuels d'impression en couleurs, si perfectionnés qu'ils soient. On cherche autre chose aujourd'hui, le fin du fin, toutes les gammes les plus subtiles. Les airs sont compliqués, mais il est permis, comme Bartholo, de leur préférer la Rosinette d'antan. S'il fallait expliquer ma préférence, je le ferais ainsi : ce sont toujours, en 1894 comme en 1834, des ouvriers qui forment l'intermédiaire entre l'artiste qui crée et le public qui regarde, et auxquels on ne peut demander autre chose que de la dextérité de main. Jadis, avec cinq couleurs savamment préparées, contrôlées par le dessinateur lui-même et épandues naïvement sur la blancheur du papier, la plus jeune enlumineuse allait droit au but ; aujourd'hui d'admirables machines peuvent imprimer jusqu'à 25 tons sur la même feuille, mais il faut les encrer trop souvent et multiplier par là les chances d'erreur. On reviendra à la simplification des teintes si habilement utilisée par Grandville, Henry Monnier, Eugène Lami et d'autres de leurs contemporains. Que dis-je ? On y revient, et les planches en couleur si curieuses de l'*Estampe originale*, les albums d'un si haut ragoût de Rivière et quelques affiches placardées sur nos murs ne sont qu'un retour, adapté à l'esthétique moderne, des lithographies coloriées d'autrefois. La même simplicité de moyens se retrouve dans les admirables estampes japonaises vers lesquelles il se produit en ce moment un courant de prédilection si intense.

L'inconvénient de la lithographie est de ne se prêter, sous peine d'une fatigue rapide de la pierre et d'épreuves de plus en plus effacées, qu'à un nombre restreint de reproductions. Aussi, dès que les avantages de la gravure sur bois furent connus, séduisirent-ils tous les artistes désireux de voir leurs créations popularisées dans des livres à grand tirage. Grandville fut un des premiers à mettre à profit cette innovation, et à partir de 1836 jusqu'à sa mort il confia aux graveurs sur bois l'interprétation de ses idées. C'est surtout dans le *La Fontaine,* dans les *Scènes de la vie des animaux,* dans le *Gulliver* et dans les *Petites misères* qu'il trouva les plus heureuses applications de ce procédé, qui, en se mêlant au texte même, lui sert si spirituellement de paraphrase.

Ses collaborateurs furent les xylographes les plus exercés et les plus accrédités de son temps, d'abord le trio Andrew, Best et Leloir, dont un des membres, Best, était né à Toul, puis Thompson, Porret, Cherrier, Brévière, Chevauchet, Laisné, Godard, Lacoste. Une fois son dessin bien arrêté, il le confiait à un premier intermédiaire qui le reportait sur bois et le transmettait à l'atelier de gravure. De là deux opérations, qui mirent bien souvent Grandville hors de lui. Mais laissons-lui la parole et écoutons-le formuler ses griefs à un ami, dans ce style imagé et nerveux qui donnait du charme au moindre de ses billets. « Que de fois, s'écrie-t-il dans une lettre citée « par Clogenson, j'ai pesté et envoyé mon dessinateur à « tous les diables ! Je passais souvent mes journées à re« dresser ses erreurs, réparant ses lourdeurs, refondant « ses hachures, les recroisant, détruisant par ici, ajoutant « par là... que de visages de femmes il m'a enlaidis, que

« de mains il m'a allongées, grossies !... Mais je me plains
« du moindre de mes maux ! La mise sur bois finie, il me
« restait à subir la plus terrible des tortures : passer sous
« l'outil impitoyable du graveur !... Je me rappelle, à ce
« propos, qu'à la vue du premier dessin qui fut gravé dans
« les *Fables de La Fontaine* (celui qui représente la cigale),
« je sautai en l'air, tant le travail avait été changé : deux
« pattes de l'animal avaient été supprimées ! Mais le gra-
« veur me donna tant d'excellentes raisons, que je baissai la
« tête et me résignai. Le public, me disait-on, n'ira pas voir
« cela ! Il me restait à en voir bien d'autres. Ce n'est pas
« la dernière étamine par laquelle je devais passer ; l'im-
« primeur, à son tour, roulant sur le bois son cylindre bru-
« tal ou inintelligent, faisait avancer les fonds en les étei-
« gnant, empâtait les finesses, changeait tout l'effet. »

Ces déboires, plus énervants qu'on ne le suppose, sont toujours le lot des artistes. Tous les ans, je suis le témoin des impatiences qu'ils causent à un de nos plus habiles illustrateurs contemporains : chaque fois qu'une épreuve lui parvient, ce sont de nouvelles déconvenues, des lamentations contre le sans-gêne des graveurs, et, de guerre lasse, la même résignation finale.

Malgré ces incorrections, beaucoup plus sensibles, il faut le reconnaître, pour l'artiste qui en est blessé que pour la généralité des amateurs auxquels elles échappent, la période de 1830 à 1850 mérite d'être considérée comme la belle époque de la gravure sur bois, celle d'une assimilation respectueuse au caractère du dessinateur, avec des tailles intelligentes serrant l'original d'aussi près que possible. Il y a dans les volumes que je viens de citer des gravures dignes d'être classées comme des modèles qui

Ce que je dis de l'homme s'applique aussi à la femme, que le satirique ne met généralement en scène que pour chercher à montrer qu'elle ne le cède en rien à son compagnon en perfidies et en travers. Le repentir ne vint que fort tard, en 1847, et inspira à Grandville, en expiation de ses méfaits de lèse-galanterie, les dithyrambes de ses dernières compositions.

Cette rareté d'élégances féminines dans l'œuvre gravée de notre concitoyen va me servir de transition pour revenir à mon point de départ, l'exposition de ses dessins inédits, où précisément on pouvait admirer deux ou trois cents croquis de femmes jolies et gracieuses. J'ai seulement compris alors les révoltes du dessinateur contre les cruautés de ses graveurs, dont l'échoppe brutale et maladroite a transformé en vulgarités les délicatesses des originaux. Les corps, qu'ils ont enfermés dans des lignes si anguleuses, frémissent sous leur revêtement de soie ou de linon, les attaches si épaisses sont affinées, les poses si roides sont onduleuses et souples, les visages si froids sont mutins et rieurs. Nous voici transportés en plein Balzac : c'est bien ainsi que nous nous plaisons à nous figurer Eugénie Grandet, la Fosseuse, Mme Taillefer, Mme Firmiani, Fanny Vermeil, Ida Gruget, Mme de Restaud, Lady Brandon, les anges et les démons de la *Comédie humaine,* à la mode de 1830, j'allais dire de 1894, avec leurs robes en cloche, leurs manches à la femme libre, leurs chapeaux à la folle, leurs mantelets à l'imbécile, et leurs touffes de cheveux cachant l'oreille. Bourgeoises, grandes dames, marchandes, actrices se coudoient dans ces élégantes théories et nous montrent que si Grandville l'avait voulu, il aurait été l'illustrateur le

mieux avisé d'une époque dont les moindres côtés ont pour nous le plus vif intérêt. Familier de l'Opéra-Comique et de l'Odéon, il nous a laissé de ses observations théâtrales des souvenirs précieux, costumes, répétitions, représentations, comédies dans la salle ou dans les coulisses, dont nous ne nous doutions pour ainsi dire pas avant cette exposition inoubliable.

On a pu suivre au musée de Nancy l'éclosion du talent de Grandville, ses transformations et ses progrès. L'inexpérience du débutant s'y révèle par des hésitations où on le voit préoccupé par des artistes qui l'impressionnaient : ces croquis militaires à l'encre de chine rappellent Swebach et Bacler d'Albe ; tels personnages engoncés dans le collet de leurs habits font songer à Lœillot ; ces silhouettes d'actrices ont une grande analogie avec celles d'Henry Monnier ; ces visages au crayon mou, trop mou, d'une distinction un peu banale, sont certainement inspirés de Mansion ; ces plis de robes si délicats dans leur précision attestent l'influence d'Ingres. La personnalité commence à se dégager dans ces griffonnis plus sûrs et ces études de paysage d'un dessin hardi, et le Grandville définitif apparaît. Tous ses ouvrages sont représentés ici, tantôt par des croquis de premières pensées, tantôt par les dessins complets eux-mêmes, tellement différents, je ne saurais trop y insister, de leurs reproductions, tellement plus délicats, plus spirituels, plus artistiques en un mot, qu'ils paraissent autant d'œuvres nouvelles. Puis voici les dessins inédits, que l'artiste donnait en prodigue à ses amis, types de nancéiens, petites scènes intimes, jetés par sa plume intarissable sur tous les morceaux de papier qui lui tombaient sous la main, bouts de lettres,

fragments de journaux, enveloppes, feuillets d'album, comptes de ménage, et précieusement conservés par leurs possesseurs.

Une vitrine entièrement remplie de dessins de fleurs nous donne une preuve nouvelle de l'extrême conscience de Grandville. Il n'est pas de botaniste qui ait étudié avec un souci plus méticuleux de la forme et du caractère les calices, les tiges, les corolles, les boutons, les rameaux et les feuilles de ces élégants modèles. Les *Fleurs animées* sont toutes là, le bleuet, le coquelicot, l'œillet, le pavot, le camélia, toute la flore des champs et des serres, prêtes à s'humaniser au premier signal et relevées de quelques touches d'aquarelle légères et brillantes.

Quelques vues de Nancy et de ses environs, également à l'aquarelle, et deux tableaux à l'huile, attestent que si Grandville, au lieu de se laisser décourager par la lenteur du procédé, avait donné suite à ses premiers essais de peinture, lorsqu'il fréquentait l'atelier d'Hippolyte Lecomte, il aurait pu mériter comme peintre la même renommée qu'il a conquise comme dessinateur. Sa couleur est souple et distinguée : dans le tableau qui représente un coin du *Jardin du Luxembourg,* elle a beaucoup d'affinité avec celle des estampes de Debucourt, notamment celle de la fameuse *Promenade du Palais-Royal,* qui elle-même est visiblement inspirée des tendances anglaises. Le second tableau, représentant le peintre lui-même, est aussi traité dans la manière grasse et fluide de Reynolds et de Gainsborough. Ici comme ailleurs, l'influence anglaise est bien plus marquée que celle de l'Allemagne.

Plusieurs autres portraits au crayon nous montrent la

physionomie de Grandville à différentes époques : le voici tout jeune, puis à 25 ans, avec une moustache et une royale, l'air jovial et heureux sous un bonnet grec crânement posé sur l'oreille, enfin maladif et songeur. Un peu partout, des portraits d'hommes de lettres, de peintres, de personnages connus à Nancy vers 1825.

Je dois me borner à ces indications générales sur cette belle exposition, d'où Grandville sort avec un lustre que bien peu de nos contemporains soupçonnaient, celui d'un virtuose consommé qui se joue de toutes les difficultés de son art et n'a rien de solidaire avec les défauts de ses interprètes.

Je ne saurais oublier que son nom est uni par les liens les plus étroits à l'Académie de Stanislas, dont son frère, Gérard-Grandville, secrétaire en chef de la mairie de Nancy et décédé en 1857, fit partie pendant vingt-neuf ans. Reçu membre de l'Académie en 1828, Gérard-Grandville prononça son discours de réception en vers et enrichit les mémoires de la Compagnie de plusieurs compositions d'un tour poétique et délicat.

Le père de Grandville mourut à Nancy en 1854.

Tel qu'il nous apparaît dans l'ensemble de son œuvre publiée et inédite, Grandville unit à la profondeur d'un observateur incisif, au mordant d'un philosophe satirique, à la netteté de vision d'un ami de la vérité, qualités primordiales du caricaturiste, les mérites d'un dessinateur savant et rompu à son métier. L'émotion et le souffle inspiré ne lui ont pas été dévolus, mais il a eu à un degré rare le don de bien voir, c'est-à-dire de trouver pour chaque physionomie l'allure typique qui la résume, et celui de bien rendre, cette faculté qui sait donner un

langage expressif au moindre trait. C'est un penseur et c'est un artiste.

Heureux l'écrivain, le peintre, le musicien, le sculpteur, qui peuvent laisser après eux une page, un tableau, un dessin, une mélodie, un buste dignes de perpétuer leur nom! Dans l'épitaphe qu'il composa pour lui-même et qu'il envoya à son ami Alexandre Gény, Grandville déplorait que seul de tous les êtres et de toutes les choses auxquelles il a donné la vie, il n'eût pas su faire son chemin. Grandville peut reposer en paix. La postérité l'a vengé des épreuves de sa trop courte carrière et a cassé cet arrêt porté en une heure de découragement. L'auteur des *Métamorphoses,* du *La Fontaine,* du *Gulliver* et des *Scènes de la vie des animaux* est de ceux que les générations futures n'oublieront pas et dont notre Lorraine sera toujours fière.

Il m'a paru qu'un catalogue sommaire des œuvres de Grandville formerait un utile complément à cette étude, et qu'il mettrait en lumière, mieux que tous les commentaires possibles, la fécondité de grand caricaturiste lorrain. J'en ai trouvé les éléments dans ceux de Ch. Blanc et de M. Béraldi, mais j'ai surtout mis à profit pour le rédiger les précieuses indications de mon honorable concitoyen M. Langlard, qui a voué à Grandville le culte le plus éclairé et a mis obligeamment à ma disposition sa collection véritablement unique des productions du maître.

ŒUVRE DE GRANDVILLE

Un catalogue complet, raisonné, détaillé, illustré, comme il devrait l'être, des travaux de Grandville, pourrait remplir un volume. Je n'ai pas eu l'intention de le dresser, et me suis borné à une description générale aussi exacte que possible de l'œuvre du maître, en attendant qu'un de ses admirateurs, plus en situation que moi de l'établir, lui élève le monument iconographique auquel il a droit. J'ai adopté l'ordre chronologique comme cadrant mieux avec le but de mon étude, tout en constatant que la collaboration de Grandville à plusieurs publications périodiques met quelque confusion dans un classement rigoureux par années. Mais le cas se présente rarement.

1824. — *La Marchande de cerises*. Lithographie, la première pièce imprimée de Grandville; elle est signée Grandville fils inv., et a été publiée par Labouré à Nancy.

1826. — *Costumes de théâtre*, d'après H. L. (Hippolyte Lecomte). 15 lith. coloriées; chez Engelmann.

Je n'ai pu voir que ces 15 costumes. Tous se rapportent au *Crociato* (orthographié ici *Cruciato*), opéra de Meyerbeer, qui fut joué en 1826 à l'Académie royale de musique.

Dans la *Galerie de la presse, de la littérature et des beaux-arts*, M. Victor Ratier dit que Grandville en lithographia une série pour la *Dame Blanche*.

Cette publication, on le sait, fut entreprise par le comédien Vizentini. Elle dura une vingtaine d'années.

1827. — *La Sibylle des salons,* composée et dessinée par Mansion et lith. par Ad. Granville (*sic*). A Paris, chez l'auteur, rue de Cléry, n° 19, et chez Alph. Giroux, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 7. A Londres, chez Engelmann, Graf Coindet et C°, 66, Saint-Martin's Lane. 1827. Lith. de Engelmann, rue Louis-le-Grand, n° 27, à Paris. 54 lith. in-12.

Cette première œuvre importante de Grandville est mal connue et a été inexactement décrite. C'est pour ce motif que j'ai tenu à en donner le titre complet. Elle renferme 54 planches en noir, dont un titre et un frontispice. Les sujets n'ont rien, ni par eux-mêmes ni par aucun signe, qui se rapporte à un jeu de cartes. C'est seulement dans la 2e édition, coloriée, parue vers 1848, qu'un éditeur les publia avec l'addition au coin du haut à gauche des 52 emblèmes du jeu de whist. De là le nom de Jeu de cartes fantastique ou mythologique sous lequel cette série fort rare est ordinairement désignée.

1827. — *Chaque âge a ses plaisirs.* 10 lith. ; chez Gihaut. Les plaisirs de l'enfance ; les amusements de la jeunesse ; les jouissances de l'âge mûr ; les passe-temps de la vieillesse.

1828. — *Les Dimanches d'un bourgeois de Paris,* ou *les Tribulations de la petite propriété.* Titre et 12 lith. coloriées ; chez Langlumé.

Ces lithographies ont été aussi mises dans le commerce en noir, comme du reste la plupart de celles que Grandville a publiées.

1829. — *Les Métamorphoses du jour.* Un titre, une feuille de texte signée Achille Comte et 72 lith. coloriées ; chez Bulla.

Série très rare à trouver complète, un certain nombre des dernières planches ayant été interdites par la censure pour allusions politiques.

Elle a reparu en réductions assez médiocres, en noir, dans le *Charivari* de 1832, et a été réimprimée en 72 planches, avec une nouvelle couverture, pour l'éditeur Aubert.

En 1854, Gustave Havard la fit graver sur bois pour un volume in-8°, avec texte de Albéric Second, Louis Lurine, Clément Caraguel, Taxile

Delord, H. de Beaulieu, Louis Huart, Charles Monselet et Julien Lemer, et une notice sur Grandville par Charles Blanc. Cette édition ne renferme que 70 planches.

Une édition anglaise des *Métamorphoses* a paru en 1830 en Angleterre, chez Thomas Mac Lean. 40 planches coloriées ; lithographie de Langlumé.

Il a été gravé une grande planche contenant 36 réductions coloriées des *Métamorphoses,* avec rébus, sous le titre : *les Métamorphoses de 1831 ;* chez Giraud père et fils, à Paris.

1829 et années suivantes. — *La Silhouette*. Quelques lithographies parues dans cette publication.

1830. — *Mémorables journées de 1830,* recueillies et lithographiées par V. Adam, texte par P. J. Charrin. Ouvrage présenté au Roi et publié sous les auspices de Sa Majesté. Paris, Bulla ; Londres, Giraldon-Bovinet et Cᵉ ; in-folio oblong. 1 fleuron de Grandville sur le titre.

1830. — *Galerie mythologique.* 6 lith. coloriées ; chez Bulla. Lith. de Langlumé. *Jupiter et Junon ; les Grâces ; Mars et Vénus surpris par Vulcain ; Hercule et Omphale ; Mort d'Adonis ; Jugement de Pâris.*

1830. — *Principes de grammaire.* 4 lith. coloriées ; chez Senefelder.

1830. — *Sujets divers,* parus isolément ou dans des journaux. Une quinzaine de lithographies : *Promenades dans Paris ; Mœurs aquatiques ; les Français au Missouri ; le Soldat français en Algérie,* etc.

1830. — *Voyage pour l'éternité ; revue générale des omnibus accélérés, départs à toute heure et de tous les points du globe,* par I. Grandville. Titre et 9 lith. coloriées ; chez Bulla et Aubert.

1830. — *Caricatures politiques.* 20 à 25 lithographies, parues au moment de la révolution de Juillet soit à part, soit pour la *Caricature provisoire.*

C'est à dater de cette époque qu'Eug. Forest devient le collaborateur de Grandville et reporte ses dessins sur pierre.

1831. — *Album cosmopolite.* Une grande lithographie à la plume représentant *Walter Scott (Scheriff) lisant le Riot act à Alexandre-rassemblement,* avec la dédicace suivante : souvenir d'amitié donné à MM. Alexandre et C[ie] par un de ses admirateurs sans nombre J. J. Grandville. Marly-le-Roi, 1[er] mars 1831 ; lith. Adrien.

1831 à 1835. — 10 planches, dont une en taille-douce, les autres lithographiées, pour la publication politique appelée *Association* ou *Souscription mensuelle ;* chez Aubert.

La série, peu commune, se compose de 24 pièces.

1831 à 1835. — *La Caricature.* Environ 100 lithographies en noir et en couleurs, la plupart avec la collaboration d'Eug. Forest, de Julien, de Desperet et de Benjamin.

Dans son excellent guide, la *Bibliographie des ouvrages illustrés du* XIX[e] *siècle,* M. J. Brivois donne des détails très complets sur ce célèbre journal et sur la part qu'y prit Grandville.

1832. — *Physiologie de la poire,* par Louis Benoit, jardinier. Paris, libraires de la place de la Bourse et du Palais-Royal, 1832, 1 plaquette in-8°. 2 bois.

Pamphlet contre Louis-Philippe. Louis Benoit est le pseudonyme du notaire Peytel, qui fut guillotiné à Bourg-en-Bresse pour avoir assassiné sa femme et son domestique.

1832 à 1835. — *Le Charivari,* journal quotidien.

La coopération de Grandville à cette publication est plus importante qu'on ne le croit généralement. Elle doit comprendre de 60 à 80 lithographies, assez difficiles à reconnaître parce qu'elles ne sont pour la majeure partie pas signées et aussi parce que le crayon un peu banal des interprètes n'y a pas assez accusé la personnalité du maître. J'ajouterai qu'elles perdent de leur intérêt par comparaison avec celles de la *Caricature.*

La vignette d'en-tête qui est encore utilisée pour le *Charivari* est de Grandville (1836).

1834. — *Les Parisiens pittoresques.* 12 lith., tirage à part de la série dite des *Grosses têtes,* parue dans le *Charivari.*

1834. — *Carte vivante du restaurateur.* 12 lith. coloriées par Pannetier d'après Grandville ; chez Aubert.

Une 13ᵉ planche en noir, tirée de la *Caricature*, représente le roi Louis-Philippe à table avec ses ministres, sous le titre: *Mendians.*

1834. — *Les Breuvages de l'homme.* 7 lith. coloriées; chez Neuhaus. *Le lait, l'eau, la bière, le punch, le cidre, le vin de Champagne et la tisane.*

1834. — *Petits jeux de société.* 6 sujets coloriés à têtes d'animaux, lithographiés par Desperet; chez Aubert.

1834. — *Toussaint le mulâtre,* par Anthony Thouret. Paris, Levavasseur, 2 vol. in-8°. 2 vignettes sur chine.

1834 à 1846. — *Le Magasin pittoresque.* La contribution de Grandville à cette publication, dont soixante années n'ont pas épuisé la vogue, est de 24 dessins gravés sur bois, parus dans les tomes 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12 et 15. Charles Blanc en donnant les sujets dans sa biographie de Grandville qui ouvre le volume des *Métamorphoses du jour,* paru chez Havard, j'y renvoie le lecteur pour ne pas trop étendre ce catalogue.

1835. — *Types modernes, observations critiques, le dedans de l'homme expliqué par le dehors.* 9 lith. à la plume ; chez Aubert.

Série publiée en 1842 par Aubert, en 24 planches plus petites, sous le titre : l'*Homme, son esprit, ses goûts, ses habitudes jugés par son physique.*

1835. — *Muséum Dantanorama.* Titre, couverture et 8 portraits (sur 12) par Grandville, d'après Dantan; chez Susse et Neuhaus. Lith. de Delannois.

Charges d'hommes célèbres. Les autres portraits ont été lithographiés par Ramelet et Dupeuty.

1835 (vers). — *Grande course au clocher académique.* Lith. en 3 feuilles in-folio par Desperet, d'après Grandville ; chez Beauger.

Un second tirage, publié par le *Charivari* en 1842, renferme quelques modifications au premier.

Grandville collabora aussi à l'*Artiste*, auquel il donna *Bleuets et coquelicots* et le *Mariage forcé*, au *Corsaire*, à l'*Illustration*, au *Paris comique* d'Aubert, et au *Musée Philipon*, qui publia de lui 3 dessins humoristiques, les *Plaisirs de l'omnibus*.

1836. — *Le Livre des enfants*, contes du soir, choisis par Mmes Voïart et Tastu. Paris, Paulin, 6 vol. in-18. 3 vignettes.

Ces bois ont été reproduits dans les Contes de Perrault de Blanchard. Paris, 1851, 1 vol. petit in-8°.

1836. — *Œuvres complètes de P. J. de Béranger*. Paris, Fournier et Perrotin, 3 vol. in-8°. 120 bois, dont 100 de Grandville, les autres de Raffet.

Cette édition est précédée d'une lettre intéressante, en fac-simile, de Béranger à son illustrateur.

Il existe plusieurs tirages postérieurs, en 3 vol. et en 1 vol. in-8°.

Perrotin publia, sous le titre d'*Album de Béranger-Grandville*, des tirages à part des illustrations sur chine volant et sur papier ordinaire. Un d'entre eux n'en renferme que 84, avec un portrait de Béranger.

En outre, Grandville donna une vignette sur acier, *le Maître d'école*, à la suite des 87 gravures pour les chansons de Béranger, éditée par Perrotin en 1829, et réimprimée avec 104 figures en 1834.

1838. — *Fables de La Fontaine*. Paris, Fournier aîné et Perrotin, 1838, 2 vol. in-8°. Frontispice sur chine volant, 12 titres, 120 bois tirés à part, frises, culs-de-lampe et lettres ornées.

Un second tirage parut en 1838 avec quelques changements de détail et sous la désignation : nouvelle édition.

En 1840, l'éditeur Fournier publia un tome III, renfermant un nouveau frontispice sur chine volant, les 12 titres déjà parus en 1838, et 120 vignettes nouvelles, également de Grandville, ce qui en porte le nombre total à 240 pour le *La Fontaine*.

Plusieurs éditions contenant les 240 bois ont paru en 2 vol. in-8°, quelques exemplaires avec les vignettes sur chine.

La seconde suite des 120 bois fut publiée à part en un album, par l'éditeur Fournier.

1838. — *Voyages de Gulliver dans les contrées lointaines,* par Swift. Paris, Fournier et Perrotin, 2 vol. in-8°. 1 frontispice sur chine volant (mis sur bois par Français), 7 titres hors texte et 400 vignettes sur bois dans le texte.

Nouvelle édition en 1 vol. in-8°, incomplète des bois, en 1845.

1839. — *Pétition adressée à la Chambre des Pairs par la Commission administrative des hospices de Nancy.* Nancy, Grimblot, 1 vol. in-4°. 1 fleuron.

1839. — *Fiel et miel,* par A. Eude-Dugaillon. Paris et Nancy (Mlle Gonet), 1 vol. in-8°. 6 lith. à la plume, dont 2 de Grandville (*Aux montagnes des Vosges* et le *Renégat*), les autres de Lewicki.

Eude-Dugaillon, né en 1804 à Pont-Audemer, ancien maréchal des logis au 15e chasseurs, vint à Nancy vers 1838 et y rédigea le *Patriote de la Meurthe et des Vosges.*

2e édition en 1845.

1839. — *Les Guêpes,* par Alphonse Karr. Frontispice qui servit pendant toute la durée de cette publication périodique.

1840. — *Aventures de Robinson Crusoë,* par Daniel de Foé. Paris, Fournier, 1 vol. in-8°. 1 frontispice sur chine volant, 40 vignettes à part et 165 bois dans le texte.

Réimpression chez Mame à Tours en 1852.

1840. — *Heures de l'enfance,* par Mme Virginie Orsini. Paris, Delloye, 1 vol. petit in-8°. 1 vignette signée J. J. G., gravée sur cuivre par T. M. pour les *Boules de neige.*

1840. — *Histoire de l'imprimerie par les monuments.* Paris, rue de Verneuil, 1 vol. petit in-folio. 1 page de dessins entourant la préface, gravés sur bois par Porret.

1840. — *Œuvres de Boileau.* Paris, J. Desmalis, 1 vol. grand in-8°. 2 bois tirés à part.

1840. — *Fables de Lavalette.* Paris, Hetzel et Paulin, 1 vol. in-8°. 24 planches à l'eau-forte, dont 21 par Grandville, les autres par Gérard Séguin.

En 1847, Hetzel publia sous le titre de troisième édition (il semble qu'il n'y en ait pas eu de seconde) un nouveau tirage des *Fables*, avec quelques changements dans le texte et 33 eaux-fortes de Grandville, dont 12 nouvelles.

1840. — *Historiettes et images,* texte par M. A. de Savigny. Paris, Aubert, 1 vol. in-4°. 7 vignettes sur bois par Grandville sur 50.

1840. — *Les Français peints par eux-mêmes.* Encyclopédie morale du XIXe siècle. Paris, Curmer, 1840 à 1842, 8 vol. grand in-8°. 6 vignettes sur bois par Grandville, les autres par Meissonier, Daubigny, Gavarni, Daumier, Charlet, Tony Johannot, Henry Monnier, etc.

Cette importante publication a paru avec les vignettes en noir et en couleurs.

Nouvelle édition en 4 vol. grand in-8°, publiée en 1877-1878.

1841. — *Le Prisme,* complément des Français peints par eux-mêmes. Paris, Curmer, 1 vol. grand in-8°. 3 vignettes sur bois dans le texte.

1841. — *Le Muséum parisien,* texte par Louis Huart. Paris, Beauger et Aubert, 1 vol. grand in-8°. 3 bois dans le texte par Grandville, les autres par Gavarni, Daumier, Traviès, Lécurieux et Henry Monnier.

1842. — *Fables de Florian.* Paris, Dubochet, 1 vol. in-8°. 1 frontispice, 6 titres à part et 79 grands bois hors texte.

Il existe des tirages sur chine des planches.

1842. — *Scènes de la vie privée et publique des animaux.* Texte par de Balzac, L. Baude, E. de la Bédollierre, P. Ber-

nard, J. Janin, Ed. Lemoine, Charles Nodier, Georges Sand et Stahl. Paris, Hetzel et Paulin, 2 vol. grand in-8°. 2 frontispices, 2 titres, 198 vignettes tirées à part et 120 bois dans le texte.

Pendant le tirage de cette première édition, quelques variantes ont été apportées au texte. M. Brivois les décrit très soigneusement.

Il a été publié des exemplaires avec les grandes vignettes sur chine ; dans d'autres, elles sont coloriées. M. Langlard en possède un exemplaire dont toutes les vignettes à part et dans le texte sont en couleurs.

Réimpressions en 1844, avec nouveau coloris pour le tome 1er seulement, en 1852 et en 1866.

1842. — *Le Jardin des Plantes*, par Boitard. Paris, Dubochet, 1 vol. grand in-8°. 2 grands bois hors texte (*Ourson* et *la Fosse aux ours*).

1843. — *Petites misères de la vie humaine*, par Old Nick (pseudonyme de E. Forgues) et Grandville. Paris, Fournier, 1 vol. in-8°. 1 titre, 1 frontispice, 48 grands sujets à part et 164 bois dans le texte.

La couverture est ornée de dessins qui n'ont pas été reproduits dans le corps du volume.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1844 et en 1846.

1843. — *Le Livre des petits enfants*, nouvel alphabet. Paris, Hetzel, 1 vol. petit in-8°. 3 bois.

1844. — *Un autre monde*, par Grandville. Paris, Fournier, 1 vol. grand in-8°. 1 frontispice en noir, 36 planches coloriées tirées à part et 146 bois dans le texte, qui est de Taxile Delord.

Les dessins de la couverture n'ont pas été reproduits dans le volume.

1845. — *Cent proverbes*, par Grandville et par (vignette représentant trois têtes sous un bonnet). Paris, Fournier, 1 vol. grand in-8°. 1 frontispice, 50 grands sujets à part, 9 frises, lettres ornées et 50 vignettes dans le texte.

D'après Quérard, les trois têtes sous un bonnet seraient les *quatre*

écrivains suivants : E. Forgues, Taxile Delord, Arnould Frémy et Amédée Achard.

1845. — *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, par La Bruyère. Paris, Belin-Leprieur, 1 vol. grand in-8°. 6 grandes vignettes sur chine, par Grandville, les autres par Penguilly, J. David, etc.

1846. — *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, par Louis Reybaud. Paris, Dubochet, Le Chevalier et Cie, 1 vol. grand in-8°. 1 fleuron sur le titre, 32 grandes vignettes à part et 167 bois dans le texte.

Deux réimpressions, en 1847 et en 1849.

1846. — *Contes de Boccace.* Paris, Barbier, 1 vol. grand in-8°. 1 grande vignette hors texte (*le Médecin joué*), par Grandville, les autres illustrations par Tony Johannot, Baron, Eug. Laville, Célestin Nanteuil, Geoffroy, etc.

1847. — *Les Fleurs animées*, par J.-J. Grandville, introduction par Alphonse Karr, texte par Taxile Delord. Paris, G. de Gonet, 1 vol. grand in-8°, divisé en 2 parties. 2 titres-frontispices coloriés, 1 bois dans le texte, 50 planches gravées sur acier et coloriées et 2 planches de botanique.

D'après le traité passé entre Grandville et son éditeur, Grandville ne s'est engagé qu'à fournir 15 dessins et à en revoir 15 autres.

2e édition en 1847 ; réimpression en 1866.

1847. — *Les Étoiles*, dernière féerie, par J.-J. Grandville, texte par Méry. Paris, G. de Gonet, 2 parties en 1 vol. grand in-8°. 2 frontispices sur bois, 1 portrait de Grandville sur acier et 11 planches également sur acier. Toutes ces planches sont coloriées.

Le volume s'ouvre par une étude sur Grandville, mort avant sa publication.

PUBLICATIONS POSTHUMES.

1848. — *L'Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche*, par Michel de Cervantès Saavedra. Tours, Ad. Mame et Cie, 2 vol. in-12. 8 gravures sur acier et 24 bois, tous hors texte. Les 6 derniers bois sont de Karl Girardet. Les aciers sont entourés de dessins par Féart.

1851. — *Satires et pièces diverses*, par Léopold Bougarre, avocat. Édition complète ornée de gravures et augmentée de : le *Siècle des vertus* et autres pièces nouvelles. Paris, Napoléon Béchet ; Nancy, chez les principaux libraires, 1 vol. in-8°. 1 vignette sur bois tirée à part, de Grandville, pour l'*Épître en vers aux étudiants en droit*.

Je dois signaler encore, d'après M. Béraldi, quatre affiches publiées sur les dessins de Grandville pour les *Scènes de la vie privée et publique des animaux*, les *Petites misères de la vie humaine*, *Un autre monde* et *Jérôme Paturot*, et une petite *Carte à l'eau-forte* parue en 1839.

DEUX DOCUMENTS HISTORIQUES

CONCERNANT

L'ANCIENNE CHATELLENIE DE MOYEN

PAR M. SORLAT

AVANT-PROPOS

Lors du dernier concours pour le prix Herpin, nous avons présenté à l'Académie de Stanislas une étude manuscrite sur l'ancienne châtellenie de Moyen.

L'honorable Société a bien voulu récompenser ce travail et nous a prié d'en réserver un chapitre pour l'insérer dans ses Mémoires.

Nous n'aurions jamais osé accepter cette faveur si nous n'avions pas été encouragé par le professeur d'histoire, M. Pfister, qui nous a indiqué les parties de notre étude qui pouvaient surtout intéresser les membres de la docte Compagnie et les lecteurs de ses Mémoires.

C'est sur ses indications que nous avons choisi, pour les publier, antérieurement à l'ouvrage complet que nous préparons, deux documents importants dans l'histoire de la châtellenie de Moyen, savoir: La plus ancienne charte connue, ou *Record d'usages,* concer-

nant ladite châtellenie et portant la date de l'année 1392, et d'autre part le résumé du « *Registre ou Papier terrier* », dressé en l'an 1605 et contenant déclaration de tous les droits et biens appartenant à l'évêque de Metz en sa châtellenie de Moyen, ban de Saint-Clément et villages en dépendant.

Dans cette étude, nous nous bornerons à résumer ces deux documents, en y ajoutant quelques notes ou observations.

Il nous paraît cependant indispensable, pour permettre aux lecteurs de comprendre ou apprécier ces deux pièces, de résumer très succinctement les faits historiques qui les ont précédés ou accompagnés.

MOYEN ET LA CHATELLENIE DE CE NOM AVANT 1392

Le voyageur qui suit la route départementale de Lunéville à Épinal rencontre, à 15 kilomètres environ, un assez grand village dont une partie s'élève en amphithéâtre sur le flanc d'une riante vallée arrosée par la Mortagne. D'un côté se dresse une église pittoresquement placée sur la pointe d'un monticule ; de l'autre s'élèvent encore majestueuses les ruines d'un ancien château et d'une ancienne forteresse.

Ce village, qui porte depuis longtemps le nom de Moyen, n'apparaît dans l'histoire qu'au douzième siècle

sous les noms de : « Moïn, Modium, Medium castrum, Moyn, Moyan »[1].

Plus tard seulement il s'appellera « Moyens, Moiens, Medianus, *gallice :* Moiens ».

Il résulte des chartes diverses, où ce village se trouve mentionné sous ces différents noms, qu'à son origine historique il faisait partie du domaine de la puissante abbaye de Senones, sans qu'il nous soit possible de préciser à quelle époque remonte la naissance de notre village et son entrée dans le domaine de ladite abbaye.

C'est en l'année 1224 que nous voyons l'évêque de Metz prendre à Moyen la place des abbés de Senones et devenir souverain du ban et du territoire compris sous ce nom. Ce fut, en effet, en ladite année, que l'évêque de Metz, Jean d'Apremont, se fit céder par les abbés et les religieux de Senones tous les biens qu'ils avaient à Moyen, sous la réserve du patronage de l'église et d'une part des dîmes au profit desdits abbés et religieux, et en

---

1. *Moïn.* — 1111. Charte de l'empereur Henri IV, promulguée par Henri V. Dom Calmet. *Histoire de Lorraine.* Preuves du 1er tome, colonne 528 (édition en 4 volumes de 1728).

Modium. — 1114. Charte de l'empereur Henri V, même ouvrage et même tome, colonne 536.

Medium castrum. — 1115. *Vidimus* rapporté en note par D. Calmet. Ouvrage susindiqué, tome Ier, col. 1105.

Moyn. — 1120. Archives de Meurthe-et-Moselle ; layette : abbaye de Senones, n° 6, série B.

Moyan. — 1135. Archives de Meurthe-et-Moselle, layette : abbaye de Beaupré, n° 1.

Medianus, gallice : Moiens ou Moyens. — 1402. *Regestrum beneficiorum diœcesis Tullensis* ou *Pouillé du diocèse de Toul.*

échange de 10 livres, monnaie de Metz, à prendre sur les maisons où ils faisaient leur sel à Vic[1].

Quelques années après, en 1259, l'évêque Jacques de Lorraine ajoutait au ban de Moyen le territoire d'un village voisin, Vathieménil, alors désigné sous les noms de *Waterii* ou *Walterii manilium, Watermasnil*[2].

Ce fut vers la même époque que le Chapitre de l'évêché de Metz reçut en don ou par acquêt, de l'abbaye de Senones, le prieuré de Mervaville dont le territoire touchait à celui de Wathieménil. Ce prieuré qui avait reçu, en 1150, les bienfaits de Cunégonde de Viviers et, en 1242, ceux de la duchesse Catherine, épouse du duc Mathieu, n'avait pas une grande étendue de territoire; cependant au commencement du XVII[e] siècle il comprenait une population assez nombreuse[3].

Nous ignorons aussi la date exacte où les territoires de Moyen, Wathiemesnil et Mervaville furent réunis sous le nom de châtellenie de Moyen.

En tous cas nous lisons dans *l'Histoire de Metz*, par les Bénédictins, qu'en l'année 1323, certains habitants de

---

1. Dom Calmet. *Notice de Lorraine*, tome I[er], n° 925.

Dom Calmet. *Histoire de l'abbaye de Senones*, éditée par M. Dinago, page 109.

A proprement parler, à cette époque, le titre et les privilèges de propriétaires appartenaient *in divisemus* à l'évêque et au Chapitre ou assemblée des Chanoines de l'Église de Metz. Mais l'autorité de ce Chapitre alla toujours en diminuant et les évêques de Metz devinrent en fait les véritables souverains et propriétaires de ce domaine comme des autres châtellenies.

2. Archives de Meurthe-et-Moselle, layette de l'abbaye de Beaupré, série B.

3. Dom Calmet. *Histoire de Lorraine*, volume des preuves. Preuves du 2[e] tome, colonne 434.

Lunéville et villages voisins firent une course ou invasion sur le territoire « de la *Châtellenie* » de Moyen et qu'ils furent condamnés à indemniser les habitants de cette châtellenie[1].

Ce fut donc vers la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle que Moyen constitua avec les territoires sus-désignés une des châtellenies de l'évêché de Metz, enclavée dans la Lorraine comme les deux châtellenies, ses voisines, de Rambervillers et Baccarat[2].

Si nous n'étions pas obligé de nous limiter dans notre travail, nous pourrions publier ici deux pièces intéressantes qui datent de l'an 1307 et qui concernent une discussion entre le curé de la paroisse de Moyen et celui de la Chapelle (plus tard Fraimbois) au sujet de la limite de leurs territoires respectifs, sur lesquels ils pouvaient exercer le droit de dîme, concurremment avec l'abbé de Senones d'une part et l'abbé de Beaupré d'autre part[3].

Comme nous allons parler d'une charte d'affranchissement nous pourrions aussi nous étendre sur le caractère et les avantages de celle proclamée par l'évêque Guillaume de Champagne, en l'année 1182, et connue sous le nom de « Loi de Beaumont ».

Rappelons seulement l'influence de cette loi pendant

---

1. *Histoire de Metz*, par les P. Bénédictins, tome II, page 521.

2. La date de l'établissement de la châtellenie de Rambervillers n'a pas encore été fixée à notre connaissance.

M. Mengin, dans son étude sur Baccarat, dit que la châtellenie de cette ville a été érigée en 1341 ; mais il n'indique pas la source où il a puisé ce renseignement.

3. Ces deux pièces nous ont été communiquées par M. le curé de Saint-Clément et font partie des archives de la fabrique de ce lieu. Nous les publierons dans notre ouvrage sur la châtellenie de Moyen.

les XIIe et XIVe siècles où nous voyons les ducs de Lorraine lutter avec les évêques de Metz pour proclamer l'émancipation définitive des serfs et l'abolition de la condition servile.

Cependant, ce ne serait qu'en l'année 1344 qu'Adémar, évêque de Metz, aurait appliqué la *loi de Beaumont* à sa ville de Vic[1].

Nous n'avons aucune pièce pour établir à quelle date cette loi fut donnée à la châtellenie de Moyen. Il est probable qu'elle le fut vers la même époque qu'à Vic qui était le siège de l'administration générale de l'évêché de Metz.

Le titre le plus ancien que nous possédions au sujet des droits des seigneurs et des usages des prud'hommes dans la « ville » de Moyên porte la date de 1392[2].

LA CHARTE DE 1392.

Bien qu'à notre connaissance cette pièce ne se trouve en original ou en copie dans aucune de nos archives publiques, elle nous paraît cependant présenter les marques d'authenticité et de véracité nécessaires à un document historique. D'une part, en effet, la copie que nous donnons de cette charte a été découverte parmi les

1. Dom Calmet. *Histoire de Lorraine,* tome II, colonne 608, et Lepage, *Communes de la Meurthe,* au mot *Vic*. On sait que ce fut en 1265 que le duc Ferry III affranchit Lunéville et Saint-Nicolas et les soumit à la loi de Beaumont.

2. Dans une pièce de procédure conservée aux archives de la mairie de Moyen on lit que ladite charte était en outre datée « du 26 janvier ».

anciennes pièces ou registres qui constituent les archives de la commune de Moyen[1].

D'autre part, nous lisons dans le procès-verbal de la visite générale des bois de l'évêché de Metz, faite à Moyen en 1607, « que les habitants de ladite ville représentés par leur maire, Mathieu Jean Noël, et Nicolas Raoul, leur syndic, assistés tous deux par Alphonse de Rambervillers, leur avocat et conseiller, ont produit une vieille lettre en parchemin, sans signature et scel, commençant par ces mots : « Ce sont les droits des seigneurs et les usages des prud'hommes de la ville de Moyen, rapportés par Henrion eschevin et les prud'hommes de la ditte ville, le jour des plaids annaux de l'année 1392[2]. »

Il résulte de cette mention, que les habitants de Moyen attachaient un grand prix à la pièce en question ; qu'ils la considéraient comme leur acte d'affranchissement, ou comme la déclaration de leurs droits et usages vis-à-vis de leurs seigneurs : les évêques de Metz.

C'est cette charte que nous allons reproduire dans son ancien texte, nous bornant à corriger la ponctuation, les *majuscules* et l'écriture de certaines lettres[3].

---

1. Cette copie nous a été fournie par l'obligeant et savant M. Roville, maire et huissier à Gerbéviller, que nous remercions pour le service qu'il nous a rendu.

2. Une copie de ce procès-verbal se trouve encore dans les archives de la commune de Moyen. Elle sera reproduite lors de la publication de notre ouvrage sur l'ancienne châtellenie de Moyen.

3. Nous avons entre les mains la copie textuelle, extraite du 1er volume des documents sur l'histoire des Vosges, d'une charte de la ville de Rambervillers, intitulée charte du XIVe siècle, mais sans date précise. Cette pièce commence à peu près comme celle que nous publions. « Ce sont les anciens droiz de la ville de Rambervillers et du ban, etc. » Ce doit être, comme celle de Moyen, une traduction du latin en

« Ce sont les droits des seigneurs et usages des prud'hommes de la ville de Mojen, raportés par Henriot, eschevin, et par les prud'hommes[1] de la dite ville, le jour des *Plaids annaux*[2], en l'an mil trois cent quatre-vingt et douze, et par devant Jean Cornet, châtellain de Mojen, pour M. de *Beffromont*[3], et le Grand Gérard, châtellain de la

---

français. Cette traduction paraît même plus ancienne que celle du document qui concerne Moyen, car l'orthographe y est plus archaïque.

Pour le fond, la charte de Moyen nous paraît plus importante et plus intéressante que celle de Rambervillers sauf en ce qui concerne les professions ou métiers particuliers à cette ville.

Remarquons aussi le nom de « ville » donné à Moyen. A cette époque on donnait généralement le nom de ville au groupe d'habitations qui avait une ceinture de remparts.

V. aussi les *Droits et Usages de la ville de Lunéville en 1265,* par M. Joly. (*Bulletin de la Société d'archéologie lorraine,* 1868.)

1. Les prud'hommes ou ailleurs prodomes, *prudentes* ou *probi homines,* étaient les francs bourgeois jouissant des droits et franchises communales par opposition à ceux qui n'en jouissaient pas encore.

2. « Les Plaids étaient, à l'origine, les sessions de la justice des Seigneurs. Elles se tenaient à des intervalles plus ou moins rapprochés suivant le nombre des affaires. L'une de ces sessions avait une importance capitale. C'était celle au cours de laquelle on donnait lecture à tous les tenanciers assemblés de l'énumération des droits seigneuriaux. Les règlements et ordonnances de police y étaient aussi promulgués ou renouvelés. Cette formalité avait pour but d'éviter les déchéances résultant d'une prescription annuale ou de la désuétude. Voilà pourquoi elle était renouvelée chaque année, d'où ce terme de *Plaid annal.*

« Après avoir rapporté les articles ci-dessus, le lecteur priait le public de déclarer si on les avouait ou si on les contestait en tout ou en partie, et il requérait acte de ce qu'on avait accepté sans conteste. »

Article de M. Thomas sur les Plaids annaux en 1789. (*Journal de la Société d'archéologie lorraine,* septembre 1893.)

Ajoutons que ledit jour les officiers de justice et de police nommés l'année précédente rendaient leurs offices et l'on procédait ensuite à la nomination de leurs successeurs.

3. M. de Beffromont. Il est fait mention d'un sieur Waltier de Beffroymont dans les chroniques de Metz en 1368 et du sieur de Bef-

dite ville pour *Monsieur de Ville,* et en la présence de moj (moi) Frig, curé de laditte Mojen, notaire publicque, apostolicque et impérial, et de plusieurs autres bonnes gens[1].

— Premier (premièrement) est raporté que les bans et les habitants de la haute justice de la ville de Mojen, est à Monseigneur de Metz ou à ses ajants (ayents) et lieutenants, et aussi toutes amandes hautes et basses sont au seigneur, excepté les *clavies nières* (prisons?)[2].

Les dits prud'hommes doivent une fois en l'an les *Plaids annaux* le dimanche après l'Apparition.

Les eschevins du dit lieu doivent, le jour des Plaids renouveller et raporter les droits et les usages des dits seigneurs et de la ville, s'il plaît aux seigneurs.

---

froimont à la date de 1404. (V. *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* 1874, p. 150.)

1. L'évêque, à cette époque, était le célèbre Raoul de Coucy.

Nous voyons aussi le curé de Moyen se dire notaire impérial. A cette époque les curés étaient très souvent notaires ou écrivains publics. (V. Rogéville. *Dictionnaire historique des ordonnances de Lorraine,* tome II, page 187). Quant au mot *impérial* il ne peut nous étonner puisque l'évêque de Metz, Mgr de Saint-Simon, prit encore au XVIIIe siècle le titre de « Prince de l'Empire ». (V. *Histoire du Parlement de Metz,* par M. Michel, t. Ier, p. 417.)

2. La justice se divisait en Haute, Moyenne et Basse justice, suivant l'importance des affaires. Le seigneur qui jouissait des droits de Haute justice avait par là même les droits des justices inférieures.

La justice de Moyen était représentée par trois échevins, dont un était le doyen ou le plus âgé, avec un clerc juré ou greffier. Le Plaid était présidé par le maire qui se bornait à diriger les débats et assurait l'exécution de la sentence.

Ce tribunal rustique institué d'une manière très libérale tranchait ainsi tous les procès civils ou criminels de même que les simples délits forestiers.

Doivent les prud'hommes eslire les sergents tout entièrement et les seigneurs y mettre celuy qui leur plait des élũs ; et si le prud'homme eslũ refuse l'office, les seigneurs peuvent, contrairement par ses usages, (les) prendre et mettre en prison, tant qu'ils (jusqu'à ce qu'ils) prennent l'office, sans avoir autre amande.

Le jour des dits plaids, ont les prud'hommes tels usages que toutes amandes faictes le dit jour, si les plaids sont finis celuy jour, sont de quatre deniers et sont au maire de la dite ville, exceptez les amandes de vilainies disconvenables de sang coulant et de plaje ouverte, lesquels (lesquelles) sont aux seigneurs, et aussi hautes comme autrefois, si mille (nulle) en y avait. Et doit le dojen commander à chacune personne d'huy en huy les dits plaids annaux et, quand les personnes ont esté dhuement commandées aux dits plaids, s'ils n'y viennent (et) s'ils n'ont excuse légitime, ils doivent l'amande de cinq sols aux seigneurs.

— *Item,* ont les seigneurs tels droits qu'ils peuvent mener les prud'hommes de Mojen en chevalchies (en guerre) tant avant (aussi loin) comme il leur plaist, et les prud'hommes y peuvent aller pour deffendre la terre Saint-Estienne sy les prud'hommes n'ont assonnie (excuse) apparante[1].

---

1. Les domaines de l'évêché ou du Chapitre de Metz étaient appelés aussi la « terre de Saint-Étienne » parce qu'ils étaient placés sous la protection de ce saint qui était le patron de la cathédrale de Metz.

Dans la charte sus-indiquée de Rambervillers, il est ajouté après une déclaration analogue à celle de Moyen que « Quand ils ont faict une lieue fueur (hors) de la ville, de là en avant, mon dit seigneur doit leur faire leurs dépens raisonnablement ».

— *Item,* est rapporté que les amandes et plajes ouvertes sont aux seigneurs et sont de 60 sols une maille, et de 60 sols en clameur (au réclamant) quand la plaje est montrée et de prêj (profondément) déchirez et qu'on s'en est clamé.

Est l'amande pour les seigneurs de 60 sols et au clameur autant quand il y a un pied de prej chirez ou plus et s'il est montré et (si) on s'en est clamé.

Et l'amande de vilainies disconvenables est pour les seigneurs de dix sols et pour le clameur de cinq sols.

Et l'amande de bonne race, pour les seigneurs, est de 60 sols sy elle est montrée et sy on s'en est clamé.

Et l'amande de sang coulant, pour les seigneurs est de 10 sols, et de 5 sols pour le clameur quand la dite vilenie disconvenable et le sang coulant sont montrés et (qu') on s'en ait clamé.

Et l'amande de main mise sur sang coulant est pour les seigneurs de cinq sols et pour le plaignant de cinq sols quand il est montré et (qu') on s'en ait clamé.

— *Item,* ont les seigneurs de la ville de Mojen tels droits et les prud'hommes tels usages que chacun conduit (maison ou ménage) doit aux seigneurs un résal de rente chacun an, moitié bled de moitange (mélangé de seigle) et l'autre moitié avoinne, et douze deniers de rente et, s'il met une beste aux champs, il ne doit plus seulement le resal de rente et douze deniers comme ci-devant est dit; il doit pour chacune beste (qu'il met aux champs, ou qu'il fait travailler) un resal et douze deniers, si les bestes sont siennes. Si le prud'homme n'a que la moitié en la beste, il doit les 3/4 de la rente de bled et

d'argent et sy la beste est louée, le prud'homme ne doit que demj rente, ainsi comme devant est dit.

Entrent (commencent) ces rentes à la Saint-Georges, c'est à savoir : que la beste que le prud'homme met aux champs dès la Saint-George jusqu'à la Notre-Dame en my aoust, se doit traire à rente (doit être imposée). Dès la dite Notre-Dame en avant le prud'homme se peut accroistre de mettre beste aux champs jusqu'à la Saint-George sans traire à rente et sans nul danger. Mais la beste, qui n'est pas traitée à rente (imposée) et qui a été mise aux champs entre la Saint-George et la Notre-Dame en mj aoust, est acquise aux seigneurs, s'il est montré (si la preuve en est faite).

— *Item,* doit chacun feu de la dite ville de Mojen aux seigneurs, par an, deux gellines (poules) une à Pasque et l'autre à Noël pour la fouée (l'affouage) des bois de Cheuremont[1].

— *Item,* doivent les prud'hommes de Mojen scier (faucher) feiner (faner) et charoyer au château de Mojen les preys (près) de Monseigneur de Metz par telles gens que le dojen de Mojen commande, tant de faucheurs comme il faut pour faucher les dits prejs de Monseigneur

---

1. Chèvremont, forêt située entre Vathieménil et Mervaville et appartenant à l'évêque de Metz.

Il est souvent question de cette forêt dans les procès entre les évêques de Metz et la commune de Moyen au XVIIIe siècle.

Dans un plan figuratif de ce domaine dressé en 1732 (Archives de Metz, série G, n° 161) il figure pour 1618 arpents, à raison de 250 toises carrées par arpent, la toise de 10 pieds et le pied de 10 pouces.

Cette forêt existe encore avec son ancien nom et elle est devenue un domaine privé.

de Metz et ceux qui ont fauché les dits prejs ne doivent point de crouées (corvées) et les autres prud'hommes qui fauchent doivent, chaque, un denier de courvées, et la femme veuve doit 5 deniers (et) une *maille* de courvée aux seigneurs[1].

— *Item,* le maire de Mojen a tel usage qu'il ait des rentes de Mojen deux resaux de rente et deux sols pour luy. Les eschevins (ont) un resal et douze deniers et le doyen un resal et douze deniers. Et a le maire tel usage ez corvées (en matière de corvées) qu'il a chacun an deux faucheurs, et l'eschevin et le dojen chacun un.

— *Item,* a rapporté le dit eschevin (Henriot) que le bois de Cheuremont est (cédé ou laissé) aux prud'hommes de Mojen le vif pour amaiser (bâtir leur maison) et le mort pour leur fouée (affouage pour le chauffage). (Il a ajouté) que ne doivent les dits prud'hommes (aller) au bois de Cheuremont que le vendredi ; s'ils y vont (un autre jour) les amandes sont aux seigneurs et l'amande du bois, qui est à taille, est de 5 sols et l'amande de banal bois (bois réservé) est de 10 sols et du mort bois et du vif.

Si les sergents les j trouvent mésusants et (si) ils les raportent (dressent procès-verbal) ils prient les prud'hommes mettre en ban (défense) le dit bois et (imposer) d'aussi hautes amandes qu'il leur plaist et remettre basses (réduire) les amandes jusqu'à 5 sols, quand il leur plaist, sans danger des seigneurs.

---

1. La *maille* était une espèce de monnaie messine, en billon. Elle valait un centime environ.

On connaît le proverbe « N'avoir ni sou, ni maille ».

— *Item*, ont les prud'hommes de Mojen tel usage que chacun peut coupper ses arbres, scises (sis) en son héritage, sans aucun danger, et s'il y a personne (quelqu'un) quj demande part ez dits arbres couppés, et s'il s'en plaint (et) s'il est montré (prouvé), celuj qui aura couppé le dit arbre doit l'amande de 60 sols aux seigneurs. Et sj un prud'homme couppe aucun arbre en aucun (un) héritage appartenant à autruj, sans congé (permission) de celuj à qui est le dit arbre et s'il s'en clame (si une réclamation se produit) et s'il est montré, il doit l'amande de 60 sols aux seigneurs. Si l'arbre était en un prej ou champ arrable, ou en (un) meix (jardin) et si un prud'homme couppe un arbre sur son héritage et (si) l'arbre tombe sur le chemin ou sur annal (usuaire) de ville, le prud'homme ne peut oster le dit arbre sans congé des seigneurs, sans amande, et y ait le dit prud'homme en l'arbre la moitié et les seigneurs l'autre moitié ; et sj un prud'homme coupe un arbre en haje bannale (du seigneur) à savoir (un) pommier ou poirrier, l'amande est de 5 sols, s'il est rapporté par les sergents.

— *Item*, ont les prud'hommes tel usage que chacun peut coupper et arracher le bois sur son héritage joignant à haje ou à bois bannal sans danger ; mais (il faut) qu'il puisse faire (établir) le dit héritage sien par bornes et par confiens (confins ?) ou par leurs parents, s'ils ne l'avaient laissé croistre comme par lettes (lattes) ou cheurons ; car adonc (alors) ne pourrait ce faire sans danger et s'il ne peut faire héritage sien, ainsi comme dit est, il en devrait l'amande aux seigneurs.

— *Item*, ont tel usage que le prud'homme qui amaise (bâtit) doit aux forestiers pour le premier tronc et pour

tout le *marien* (marnage) de la maison 4 deniers de forestage et non plus[1].

— *Item,* doit chacun prud'homme qui évaingné (est gagé ou verbalisé) au ban et finage de Mojen, aux bangards, une quarte d'avoine.

— *Item,* les grosses bestes échapées en dommages, c'est à scavoir chevaux, bœufs ou vaches, doit (doivent) quatres deniers toutes et quantes fois que les sergents les y trouvent mésusantes et les doivent mener au logis de celui à qui le dommage est fait pour son dommage et prendre plège (gage) pour les droits des seigneurs; et les porcqs mésusants doivent 2 deniers et la cheure un denier, l'oje une maille, en la manière et ainsi que dit est desquelles bestes.

— *Item,* ont les prud'hommes de Mojen tel usage que les sergents ne doivent raporter (faire un rapport ou procès-verbal contre) personne s'ils n'ont plège ou excuse apparante et doit être cru le sergent par son serment du plège ou gage ou excuse apparante[2].

---

1. Le *marien,* aujourd'hui marnage, était le bois de charpente et bois d'usage, et opposé à *leigne,* bois de chauffage.

Marien est un mot réduit de « mairien ou merrain » et en latin « materiamen ».

2. Nous lisons dans la charte de Rambervillers : « Les forestiers et les banwars ne doivent être creus, s'ils n'ont plaige ou waige (gage) et en cas qu'ils voudraient vaiger un homme, sans causes, de la ville ou du ban, il doibt et peut hucher (crier) hay ! hay ! (Hé ! Hé !) sans *encotson* et venir par devant la justice en disant « banwards ou forestiers m'ont vaigié, sans cause et sans raison et vous veulx monstrer où qu'ils m'ont *vaigié* ». Et adonc la justice y doibt aller ou envoyer et faire ce que y appartient et si le prod'homme avait ne cher, ne chairette (char ou petite voiture) il la doit laisser où qu'ils l'ont voulu gaigier et si les banwards ou forestiers ostaient le char ou charette le

— *Item*, peut un prud'homme qui veut amaier (bâtir), prendre et traire (extraire) pierre au chemin en la dite ville et hors la ville et autre part, où qu'il lui plaist et où qu'il la peut prendre, et rajer (arracher) pourvu (à condition de) le doage rendre (de réparer le dommage), et sans amande.

— *Item*, par l'usage de la dite ville, un prud'homme ne peut amaiser sur le chemin ou sur annal de ville (bien communal) sans le congé des seigneurs et de la communauté de la ville.

Sans danger des seigneurs se peut un prud'homme saisir du chemin pour mettre fumier ou terre ou pierre ou marien, au moins mal, pour amaiser, rendre et boucher (bien arranger) son marien aux chemins, au moins mal, sans danger ; et si le chemin était trop empêché, la Coauté lui doit donner terme d'en vuider ce qui peut empêcher (gêner) le chemin, et en cas que le terme passe et que le chemin ne serait despéché (débarrassé) il en devrait l'amande.

— *Item*, ont les prud'hommes tels usages qu'ils peuvent prendre, au filet ou sans filet, perdrix, faisans, lièvres, renards et autres menues sauvegines (bêtes sauvages) aux bois et hors du bois sans danger du seigneur.

Et sy un prud'homme prenait, au ban et finage de Mojen, grosses bestes sauvages, ainsi comme cerfs, biches, cheuvreux, porc-sanglier ou laje, les seigneurs y ont la moitié et les prud'hommes l'autre et un jeton de

---

prud'homme doit estre creu encontre lui (malgré l'affirmation du garde) du lieu où qu'il laissa son char ou charrette, et peult passer sans encoison, si faire lui convient ».

mouches trouvé les seigneurs y ont aussi la moitié et les prud'hommes l'autre moitié.

— *Item,* par l'usage de la dite ville une beste égarée ou trouvée, le prud'homme qui l'a trouvée la peut héberger une nuict et un jour sans danger et sj personne (quelqu'un) vient après la dite beste qui la fasse sienne, il la doit ravoir.

Et la nuit et le jour passé, si le prud'homme la hébergeait sans le congé du seigneur, il en serait à l'amande et si personne ne vient après la dite beste pour la faire sienne et (que) le prud'homme l'ait fait scavoir aux seigneurs au terme devant dit, les seigneurs ont la moitié en la dite beste, et le prud'homme qui l'a trouvée l'autre moitié.

— *Item,* la rivière du moulin de Mojen qui dure (court) dès (depuis) le moulin de Valois jusqu'à Courte-Perrier dessoulx Bouxières, est aux seigneurs de Mojen et la peuvent les dits seigneurs vendre à qui leur plaist[1]. En laquelle rivière les prud'hommes de Mojen ont tel usage qu'ils peuvent pêcher en la dicte rivière de nuict et de jour, quand il leur plaist à trois ou à quatre ou cinq troubles épèces (épaisses, à mailles serrées) mais (pourvu) qu'ils ne prennent la rivière de large en large (dans toute sa largeur). Ils peuvent tendre des epets (épais) nassons

1. La rivière qui coule aux pieds du village de Moyen est la Mortagne qui prend sa source à Vanémont, passe au village de Mortagne non loin de Bruyères dans les Vosges, de là à Rambervillers et arrive à Vallois. Depuis le moulin de ce village la rivière appartenait donc à l'évêque de Metz jusqu'au lieu dit Court-Perrier en face de Bouxières, et en avant de Gerbéviller. Le nom de Court-Perrier n'a pas été conservé. Mais celui de Bouxières a été maintenu et désigne un ancien ermitage dont il reste encore des traces, entre Vallois et Gerbéviller.

en la dite rivière, neuf pieds devant le nassey des pêcheurs bannaux (fermiers) et neuf pieds après le dit nassey, sans encoison (difficulté) ; et peuvent aussi pêcher à la place et user (se servir) à la dite place de gros nassons, et de petits, ainsi comme il leur plaist, et aussi y peut en pescher à la ligne sans danger.

Et peut un prud'homme donner du poisson à son voisin dessus et dessouts (de chaque côté) et en vendre pour deux denrées (deniers) de pain ou de vin, si besoin en est.

La trouble doit avoir cinq pieds d'ouverture et les nassons un pied ; que s'il se trouvaient de plus grande ouverture les prud'hommes qui seraient trouvés peschant avec iceux devraient l'amande.

— *Item,* par l'usage : le pécheur bannal doit au maire de Mojen, chacun vendredi, deux denrées (deniers) de poissons.

— *Item,* ont les prud'hommes de Mojen telles contre-courses à Gerbéviller et au ban de La Chapelle qu'ils peuvent contremander es dits lieux auquel lieu qu'il leur plaist et si le prud'homme qui a contremandé se fourdouble (revient sur sa décision) le maire de Mojen le doit faire convojer (conduire) jusqu'à son entrecourse, s'il le requiert, et en doit aller de jour, et s'il en allait de nuict et il serait (s'il était) atteint, la sienne chose (ses biens) serait acquise aux seigneurs.

Doivent gister (coucher ou loger) les deux chefs d'hostel qui ont contremandé la première nuict de leur contremand en leur entrecourse. Étant au lendemain ils peuvent revenir chez eux et demeurer sans encoisin (difficultés) et aller aux bois commun et à la pasture et chasser

leurs bestes au commun fouchant (troupeau) et non point aller aux bois de Cheuremont ni pescher à la rivière, et peuvent demeurer chez eux dès la Chandeleure jusqu'à la Saint-George. Et dès la Saint-George il doit aller à son entrecourse jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste et à la Saint-Jean-Baptiste il peut revenir chez lui, ainsi comme dit est et jusqu'à la Saint-Remy ; et à la Saint-Remy, s'il le (lui) convient, raller à son entrecourse jusqu'à la Chandeleure et à la fin de l'an il se doit tenir auquel seigneur qu'il lui plaist[1].

Et quand le prud'homme demeure à son entrecourse, il peut de jour entre soleil levant et couchant faire ses œuvres chez lui et en ses héritages sans danger. Et (mais), s'il était atteint à la dite ville de Mojen hors d'heure (après l'heure), il serait en danger des seigneurs.

Il peut, le prud'homme, tenant son entrecourse en allant ou en venant ou en *tricassant,* si la nuit le prend, gister en la dite ville chez son voisin ou chez l'hoste sans danger et il s'y peut gister deux nuicts l'une après l'autre sans danger s'il s'était trouvé en telle entrecourse.

Comme nous de Mojen l'avons sur ceux de Gerbéviller et du ban, ils l'ont aussi sur nous de Mojen.

— *Item,* par usage du dit entrecourt, la femme peut ravoir son mari (et le mari) sa femme en semblable cas[2].

---

1. Remarquons ici le changement, sans raison, du pluriel en singulier.

2. L'entrecours, dit M. Godefroy (*Dictionnaire historique*), était une convention faite entre deux seigneurs en vertu de laquelle les vassaux de chacun d'eux pouvaient librement et sans danger de perdre leurs franchises aller résider sur les terres de l'autre seigneur. Ajoutons que ce droit d'entrecours était parfois soumis à des formalités sans nombre et d'une sévérité inouïe.

— *Item,* les prud'hommes de Mojen ont tel usage qu'ils peuvent aller moudre où qu'il leur plaist et peut chacun faire son four sur le sien (sur son terrain) pour cuire son pain et le pain de son voisin ou d'autre et mener vendre où qu'il lui plaist sans danger.

— *Item,* doivent les prud'hommes de Mojen prendre leurs droits à Baccarat et y X'auner (vérifier) leurs mesures[1] et si on trouvait aucune (quelque) mesure trop petite, prise par les sergents, l'amande est de 60 sols, et si elle est trop grande, le prud'homme doit l'amande de la mesure pleine de bled, si elle est à bled, ou pleine de vin si la mesure est de vin ; et peuvent les seigneurs prendre les mesures toute et quante fois qu'il leur plaist pour scavoir sy elles sont bonnes et justes, c'est à savoir mesure de bled, de vin et les aulnes et toutes autres mesures xaunées. Et si un prud'homme a une mesure xaunée il la peut faire ressentir (examiner) par la justice sans encoisin (difficultés) si le sergent n'y avait mis devant le maire.

— *Item,* les jurez peuvent prendre les pains des boulangers toute et quante fois qu'il leur plaist et (les) mettre en la main de l'eschevin et sy on trouve le pain petit (si le pain est trouvé petit) par l'eschevin et par les prud'hommes, le boulanger en doit aux seigneurs cinq sols d'amande.

— *Item,* ont les prud'hommes de Mojen tel usage

---

1. On sait que Baccarat appartenait comme Moyen aux évêques de Metz et qu'il était le chef-lieu d'une châtellenie plus importante que celle de Moyen. Quant au mot X'auner, on a conservé en patois le mot « chauner » ; ce qui établit que le X faisait alors fonctions des lettres *ch*.

qu'ils peuvent vendre vin nouveau autant comme il leur plaist, sans les jurez, jusqu'à la Saint-Martin d'hiver, et après la dicte Saint-Martin il ne peut vendre vin sans les jurés, sans amande, laquelle amande est de 5 sols.

—*Item,* ont les seigneurs tels droits et les prud'hommes tel usage que les prud'hommes de Mojen et de Vathieménils doivent soigner lignes et bois (amener la provision de bois) par ordre au château de Mojen et doit contraindre le dojen, ceux qui ne voudraient pas aller au bois pour le dit chasteau, par leur gages (en leur prenant un gage) sans autres amandes ; et les seigneurs doivent faire tailler (couper) les bois pour la vanne du moulin et les prud'hommes de Mojen et de Vathieménil doivent amener et charger le dit bois pour réparer la dite vanne.

— *Item,* doivent les prud'hommes de Mojen soigner (fournir) deux licts au château, c'est à savoir un orilier et un chevet pour le châtellain, et un orilier pour le portier.

— *Item,* ont les prud'hommes de Mojen tel usage que, sy les seigneurs veulent envoyer aucunes lettres, ils les peuvent faire porter par les bangards par ainsi (de telle façon) que le bangard puisse revenir la nuict chez lui.

— *Item,* ont les prud'hommes de Mojen tel usage que quand ils ont payé leurs droictures (impôts) à leurs seigneurs, ils ne doivent autres tailles ni autres charois, mais que (sinon) le charois du bois pour la provision du château de Mojen et de la vanne du moulin du dit Mojen.

— *Item,* pour l'usage de la dite ville a le maire du dit Mojen, tel usage ancien qu'il tient un prej qui s'appelle le prej de la mairie, scis au lieu dit ez Prej, à Moyen, le

prej de la cour (abbaye) de Moyenmoutiers de part et d'autre.

A la suite de la pièce que nous venons de reproduire se trouve la mention suivante : « Pour copie des tiltres (titres) et lettres d'octroi des hâns (habitants) et coâutés (communautés) de Mojen, Vathiemesnil et Mervaville. »

Nous aurions bien des observations à présenter sur les dispositions de ce précieux document de notre histoire de Moyen, mais, en raison des limites de notre travail, nous sommes forcé d'arriver le plus rapidement possible à la deuxième partie.

Ajoutons seulement qu'il résulte de cette charte que nos ancêtres jouissaient à cette époque de quelques droits précieux et d'une certaine indépendance. Nous n'y voyons pas en tous cas la trace des légendes qui courent parmi le peuple et d'après lesquelles les habitants auraient été obligés d'aller par corvées battre l'eau de la rivière ou des étangs pour empêcher le coassement des grenouilles.

Rappelons, en passant, que c'est en l'année 1444 que l'évêque Conrad II, Bayer de Boppart, après avoir retiré le bourg de Moyen des mains du sire d'Ogéviller, y fit bâtir, tout à neuf, le château de « Qui qu'en grogne[1] ».

Dom Calmet, qui nous rapporte ces faits dans son *Histoire de Lorraine,* ajoute que cet évêque unit à la

1. D. Calmet, *Histoire de Lorraine,* tome 2, colonne 942, et D. Calmet, *Notice de la Lorraine,* 1 volume, colonne 927.

« Ce prélat, dit D. Calmet (*Histoire de Lorraine*), fit bastir tout à neuf le château de Moyen. On remarqua que ceux d'Épinal allaient à la corvée et que les seigneurs du voisinage en ayant conçu de la jalousie et en murmurant il le nomma : « Qui qu'en grogne » pour montrer qu'il faisait peu de cas de leurs murmures. »

châtellenie de Moyen le ban de Saint-Clément[1]. Il ne nous donne pas, dans ses *Preuves,* le texte de cet acte et nous croyons qu'à cette date l'évêque de Metz ne devint propriétaire que d'un tiers dans la souveraineté du ban de Saint-Clément. C'est seulement en 1593 (14 décembre), qu'en vertu du traité de Marsal, les évêques de Metz devinrent propriétaires de tout le ban de Saint-Clément qui comprenait, outre le village de ce nom, ceux de Chenevières et La Ronxe, avec la ferme de Bétaigne[2].

Depuis cette époque, ces villages firent partie de la châtellenie de Moyen, et furent compris sous la dénomination de ban « de Saint-Clément ».

Rappelons aussi que ce fut en l'an 1601 que fut publiée à Metz la première édition du *Recueil des coutumes générales de l'évêché de Metz,* rédigé par Royer, procureur général de l'évêché, et par Alphonse de Rambervillers, lieutenant général[3], assistés par un membre de chacun des trois ordres: clergé, noblesse et tiers état.

Dans un chapitre de ce *Recueil* figurent les articles « tenus, gardés et observés en les villes et châtellenies de Ramberviller, Baccarat et Moyen » ainsi que la *Déclaration des villes, bourgs et villages* dépendant de chacune de ces châtellenies.

---

1. D. Calmet. *Histoire de Lorraine,* tome 2, colonne 943.
2. D. Calmet. *Histoire de Lorraine,* tome 2, colonne 1365.
3. Saluons en passant Alphonse de Ramberviller qui se distingua à cette époque comme homme politique, juriste et comme poète.

LE REGISTRE OU PIED TERRIER DE 1605

Quel que soit l'intérêt que puisse offrir l'étude de ces coutumes générales et des coutumes particulières aux châtellenies susdésignées, nous sommes obligé de donner l'exposé sommaire du deuxième document historique que nous avons à faire connaître à nos lecteurs.

Ce document, s'il n'a pas la concision et l'ancienneté du premier, est bien plus considérable et bien plus détaillé. Il nous fait connaître, d'une part, les usages et les droits des sujets de la châtellenie de Moyen et du ban de Saint-Clément, notamment en ce qui concerne la nomination des maires et officiers de justice ou de police, et d'autre part, il expose, avec les détails les plus précis, toutes les rentes, redevances, corvées, amendes et autres privilèges qui étaient dus à l'évêque.

Nous devons dire cependant que ce « *Registre et Papier terrier* », comme l'appellent ses auteurs, fut rédigé surtout dans l'intérêt de l'évêque de Metz, et, comme il est écrit en l'acte de la Commission donnée par le Conseil privé de Monseigneur, à la date du 15 février 1605 : « pour assurer les droits de l'évêque qui sont différés et contestés[1] ». Ajoutons qu'il fut rédigé exclusivement par des experts « *fidèles et affectionnés* » de l'évêché, suivant le vœu naïf exprimé dans la Commission du Conseil privé,

1. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, par M. Henri Lepage, archiviste.
Meurthe-et-Moselle. Archives civiles de Meurthe-et-Moselle. Série E, n° 117. (Registre) in-folio, 123 feuillets papier.

et qu'il fut contesté à bon droit lors des fameux procès entre l'évêque de Saint-Simon et ses sujets de la Châtellenie de Moyen.

Cette pièce est intitulée comme suit : « *Registres et Papier terrier,* portant la déclaration particulière et par le menu de tous les droits Régaliens et Seigneuriaux, Cens, Rentes et Revenus des château (et) maison qui appartiennent à Très-haut et Très-puissant Prince, Monseigneur Illustrissime et Sérénissime Charles cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg et Metz, Légat du Saint-Siège et des duchés de Lorraine et Bar, en sa châtellenie de Moyen, ban de Saint-Clément et villages en deppendants[1]. Fait et dressé par nous Baltazar Royer, docteur ez droits, Conseiller au Conseil privé de Mon dit seigneur, établi en son dit Évêché de Metz et au Bailliage d'y celui et procureur général au même évèché, et Jacques Claudon, Tabellion juré en la châtellenie de Vic, à cet effet par nous appelé.

« Lesquels attestent qu'en présence et assistance du sieur Claude Serrier, châtelain de l'évèque[2], du maire et gens de justice du dit Moyen et ban de Saint-Clément, et les Communautés et particuliers y pouvant prendre intérêt, appelés, ils ont, à la date du 5 décembre 1605, étant transportés au lieu de Moyen, entendu en la forme

1. Charles (IV) cardinal de Lorraine avait été nommé évêque de Metz en 1578. En 1591 il obtint la légation dans les trois évêchés et dans les duchés de Lorraine et de Bar et l'année suivante il fut élu en outre évêque de Strasbourg. Il mourut en 1607 à Nancy. (D. Calmet. *Histoire de Lorraine,* tome 3, colonne 68 et suivantes.)

2. Claude Serrier (ou Serrière), châtelain de l'évêché à Moyen, avait été annobli par le cardinal de Lorraine en 1575. Voir chez Dom Pelletier, *Annuaire de Lorraine,* page 748.

et manière qu'il est indiqué au-dessous de chaque article, les Communautés de Moyen et Ban de Saint-Clément et les particuliers intéressés, et, en leur présence et gré, noté leurs aveux de leurs obligations, cens et redevances vis-à-vis de Monseigneur. »

Les rédacteurs ajoutent qu'ils ont mentionné les titres et papiers qui leur ont été exhibés et enfin ils déclarent qu'ils ont signé au bas de chacune des pages du dit papier terrier.

Les auteurs commencent alors par décrire la châtellenie de Moyen, qui à cette époque comprend, comme nous l'avons dit, outre les trois villages de Moyen, Vathieménil et Mervaville, le ban de Saint-Clément, depuis l'échange de Marsal passé avec le duc de Lorraine.

« En tous ces lieux, Monseigneur est prince régalien, sous sa Majesté Impériale, Haut-justicier, Moyen et Bas sans part, ni portion d'autruy. A lui seul aussi appartiennent toutes amandes, épaves et confiscations pour quelques causes et faits que ce soit, lesquelles se taxent et jugent par les justices des dits lieux. »

Après cette première déclaration, comme du reste il sera procédé après chacune des autres, qui suivent, les mandataires ont fait apposer les signatures du maire, des échevins, du doyen et d'un certain nombre d'habitants des diverses communautés[1].

Viennent ensuite les détails sur la nomination du maire et autres officiers de justice.

---

1. A Moyen le maire était alors le sieur Demenge Humbert ; à Vathieménil le sieur Nicolas Gaillot ; à Saint-Clément le sieur Gaspard Anthoine. Nous voyons aussi comme commis de ville à Chenevières *un nom* qui reparaît souvent dans l'histoire de la châtellenie de Moyen, celui de La Ruelle.

« La création des officiers de justice et de tous autres appartient à Monseigneur avec tous les droits, profits et émoluments provenant des dits officiers. »

En ce qui concerne le village de Moyen :

« L'on a accoutumé à Moyen de tenir les plaids annaux par chacun an le dimanche avant Noël, auquel jour tous les officiers rendent et remettent leur office entre les mains du châtelain de mon dit seigneur. Ce fait, les habitants, assemblés en conséquence de la tenue des plaids annaux, en choisissent neuf d'entre eux qui sont rapportés par l'eschevin ; desquels le dit châtelain a droit d'élire celui qui lui semble bon pour être maire cette année-là, à la charge des vins dont les officiers et le maire s'accordent de gré à gré, n'y ayant pas eu de redevance préfixe ; on monte et on descend. »

Le maire ainsi désigné demeure, pendant l'année qu'il est en fonctions, franc de toutes rentes en argent et poules et déchargé de toutes les corvées.

Il reçoit en outre les rentes des deux manœuvres en argent et grains, soit 2 gros d'argent, un resau de froment et un d'avoine et en outre un resau d'avoine pour sauvegarde et le poil (ou la récolte) d'un pré sis lieu dit à Préjs.

Le même jour, on procède de la même manière à l'élection de l'échevin qui ne doit à Monseigneur que les vins dont il convient de gré à gré avec le châtelain. Il demeure, comme le maire, franc de cens et de rentes et prend la rente d'un manouvrier.

Les deux membres de justice, dits jurés, se créent le même jour et de la même façon. Ils sont le conseil de l'échevin. Ils n'ont aucune franchise, mais ils ne paient aucun vin au châtelain.

On crée également le même jour et de la même façon le doyen qui est franc et reçoit les rentes d'un manœuvre sans devoir aucun vin et qui a de plus la récolte d'un petit pré sis à Bazien.

On nomme aussi le clerc juré ou greffier qui a comme gages, à cause du dit office, 4 resaux de blé et 4 d'avoine chaque année.

Le bangard et le messier sont choisis par le châtelain sur la liste de ceux désignés par les habitants et prêtent serment entre les mains du châtelain. Ils n'ont aucune franchise et ils paient chaque année à Monseigneur 32 aulnes de toile, dite étroite. Ils sont tenus de faire, le dimanche avant la Saint-Jean-Baptiste et le dimanche avant Noël quand ils rendent leur office, les rapports de tout le bétail qu'ils ont trouvé au dommage sans garde, ou autrement.

Les forestiers (ou gardes du bois de Chèvremont) sont nommés également le même jour ; seulement ceux-ci sont choisis par le Grand-Gruyer et ils prêtent serment entre ses mains. Ils n'ont non plus aucune franchise et ils paient chacun la même quantité de toile que les bangards. Ils doivent en outre 4 mesures de « verjus » de pommes sauvages. Leurs rapports sont adressés au Grand-Gruyer et se jugent les jours de gruerie.

Après ces déclarations vient l'énumération des droits de l'évêque de Metz sur ses sujets de Moyen, Vathieménil et Mervaville, en sa qualité de propriétaire du château sis à Moyen. Lesdits sujets sont obligés et tenus de faire les charrois des matériaux nécessaires aux réparations dudit château, sans qu'il leur soit dû par l'évêque aucune chose pour lesdits charrois. Ils doivent aussi entretenir

à leurs frais et dépens tant ce qui touche la « Porterie » dudit château que les murailles et tours de la dernière enceinte qui environne la basse-cour.

Le motif allégué pour cette redevance est, au dire des rédacteurs susnommés, que « du temps des troubles les habitants peuvent réfugier leurs biens et bestiaux en la dite enceinte, pour y être gardés et conservés ». Les rédacteurs ajoutent « qu'en effet il résulte d'un compte de l'année 1496 que les habitants du dit Moyen avaient anciennement un grand nombre de loges à l'intérieur de la dite enceinte pour chacune desquelles ils payaient un chapon. Qu'au surplus il reste encore présentement 2 vieilles loges dont les chapons seront déclarés au présent acte, au chapitre particulier à cette redevance[1] ».

Les mêmes communautés sont aussi tenues à la garde dudit château, chaque fois qu'elle leur est réclamée et d'ordinaire ils doivent fournir deux hommes pour y faire le guet, chaque nuit, et payer chaque an au portier du château 12 francs et ceux de Vathieménil 6 francs.

Enfin, les laboureurs de Moyen et Vathieménil sont tenus et obligés de faire les charrois du gros bois et des fagots nécessaires pour l'affouage dudit château, soit que Monseigneur y réside ou qu'il y ait seulement son officier. Ces charrois doivent être faits toutes les fois qu'ils seront commandés et chaque laboureur recevra pour chaque charroi et pour toute reconnaissance 2 miches de pain du poids d'une demi-livre.

Vient ensuite l'énumération des cens ou rentes en argent dus à Monseigneur pour certains terrains ou

1. Le mot « Chapon ou Chappon » désignait un droit seigneurial payé par les vassaux d'une seigneurie.

héritages dont il est propriétaire sur le ban de Moyen, et payables entre les mains du châtelain, tant au terme de Saint-Martin d'hiver qu'au lendemain de Noël.

Puis nous lisons la déclaration des rentes en argent dues chaque année à Monseigneur par les laboureurs du bourg de Moyen, et appelées les « rentes Saint-Remy ».

« Les habitants de la communauté du dit Moyen doivent chacun an à Monseigneur au terme de Saint-Remy savoir : Les laboureurs faisant charrue entière 2 resaux de blé froment, 2 resaux d'avoine avec 4 gros d'argent. Celui qui ne fait que demi-charrue ne doit qu'un resal de blé froment, 1 resal d'avoine et 2 gros d'argent.

« Cette rente monte et avalle (descend) suivant le grand ou petit nombre des laboureurs. »

Les rédacteurs donnent ensuite la liste des laboureurs à une charrue ou à une demi-charrue telle qu'elle a été fixée par l'officier le jour de la Saint-George, jour où les laboureurs ont l'usage de demander grâce, audit officier, sans toutefois préjudicier aux droits du seigneur[1].

Cette liste comprend un seul laboureur qui n'a pas demandé grâce, 37 laboureurs à une charrue, 2 à une demi-charrue.

Suit la déclaration des mêmes rentes dues par les manœuvres de ladite communauté :

« Tous manouvriers demeurant à Moyen doivent par chacun an à Monseigneur un demi-resal de blé froment, un demi-resal avenne, avec un gros d'argent, sauf les

1. Comme nous le voyons, les sujets de l'évêque pouvaient encore demander à l'officier qui le représentait de réduire leur redevance et ce dernier le faisait lorsqu'il voyait qu'il n'y avait préjudice pour le seigneur.

hommes veufs et les femmes veuves qui ne doivent qu'un bichot de blé et un d'avenne en avallant les rentes (augmentant ou diminuant), selon le nombre des dits manœuvres. »

Le nombre de ces manœuvres s'élève pour Moyen à 74 et le nombre des hommes veufs et des femmes veuves à 20.

Outre les rentes ci-dessus en argent ou en grains les laboureurs et manœuvres de Moyen doivent chaque année à Monseigneur, au terme Saint-Remy, une autre rente appelée courvée ou corvée et qui consiste en ce que chaque laboureur ou manœuvre fauchant aux prés pour lui ou pour autrui doit 12 deniers. Ceux qui ne fauchent pas ne doivent que 6 deniers et les femmes et veuves 5 deniers seulement.

Les laboureurs et manœuvres qui ont fauché sont au nombre de 95. Ceux qui n'ont fauché ni pour eux ni pour autrui, au nombre de 17, et les femmes et veuves au nombre de 94.

Après ces diverses déclarations et énumérations les rédacteurs en arrivent aux amendes et rapports de justice.

« Le maire, l'eschevin et le doyen de Moyen rendent, par chacun an, compte au châtelain de toutes amandes de 5 gros, commises ou requises devant eux pendant l'année qu'ils sont en office et ce 2 fois l'année : la première le dimanche d'avant la Saint-Jean et la dernière le dimanche avant Noël, jour auquel sont les plaids annaux et rendent leur office. Ils font rédiger les dites amandes par écrit par le clerc juré de Moyen pour les rendre au dit châtelain.

« Les bangards et messiers font également chaque an 2 fois leurs rapports de toutes les bêtes qu'ils ont prises en dommages soit faute de garde ou échappées, le dimanche avant la Saint-Jean et le dimanche avant Noël, lorsqu'ils rendent leurs offices[1]. »

Il est ajouté que lesdits bangards sont obligés de faire aux officiers de Monseigneur et gens de justice 2 festins l'un le lendemain de Noël et l'autre le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste et que les gens de Moyen demandent que les bangards soient déchargés de cette obligation.

Enfin, pour ce qui concerne Moyen, les rédacteurs déterminent les droits de l'évêque et des habitants sur la rivière de Mortagne et sur les halles élevées dans ledit village.

« La rivière dite Mortagne, passant au-dessous de Moyen, appartient à Monseigneur depuis le dessus des jardins de Valloy, situés au lieu qu'on dit le grand Baigneux, jusqu'au lieu dit le Trait du Battant ou Court-Perrier qui se trouve à l'endroit du bois de Meigemont qui est des ducs de Gerbéviller[2].

« Peuvent les habitants de Moyen planter des pieux en la dite rivière pour défendre leurs héritages sans que ceux de Valloy qui ont leur finage voisin de la dite rivière y puissent trouver à redire, parce qu'il ne leur est pas loisible de faire semblables défenses et de planter

1. Le mot « bangard » existe encore à Moyen sous le patois « banward » de l'allemand « Bannen warden ».

Quant au mot de « messier » il désigne les gardes chargés de surveiller les moissons et dérive du latin « messis ».

2. Ce nom désigne encore un bois qui appartient actuellement à la commune de Gerbéviller.

des pieux du côté de leurs héritages contre la dite rivière. Le droit de pêche s'admodie au nom de Monseigneur tantôt plus, tantôt moins. »

En ladite année 1605 le sieur Claudon Poirel, meunier à Moyen, s'était rendu adjudicataire de ce droit pour la somme de 30 francs.

Enfin, en ce qui concerne la halle, elle est déclarée appartenir à Monseigneur, mais s'il y échet quelques ruines, les sujets de la châtellenie (autres que ceux du ban de Saint-Clément) sont obligés aux charrois des matériaux nécessaires. Ladite halle s'admodie au profit de Monseigneur tantôt plus, tantôt moins[1].

Les habitants déclarent qu'à chaque jour de foire l'admodiateur a le droit d'aller prendre une charrée de perches ès bois de Monseigneur pour aider à dresser les étaux ; ledit admodiateur devant au surplus fournir les planches nécessaires.

Le marché a lieu le jeudi de chaque semaine, mais il y a 3 foires franches chaque an, savoir le jour de la Chaîne Saint-Pierre, à la Saint-Barnabé et à la Saint-Mansuy. Dans ces foires les vendeurs de vin autorisés doivent à Monseigneur 2 quarts de vin, suivant le nombre des hôteliers.

Après avoir ainsi établi les droits de l'évêque et les usages des prud'hommes à Moyen, les rédacteurs rapportent comment les mêmes droits et les mêmes usages s'exercent à Voithieménil (Vathieménil).

Dans ce village, le maire n'est pas nommé comme à Moyen par élection des prud'hommes. Cet office est

1. Elle était louée pour ladite année la somme de 20 fr.

donné à titre d'admodiation par l'officier que Monseigneur a à Moyen, et pour une ou plusieurs années, à la volonté de cet officier[1].

Ce fonctionnaire est franc de toutes rentes ; il reçoit de plus les rentes de 2 manœuvres, en argent et grains, soit un gros d'argent, un resal de seigle, un resal d'avoine et en outre la rente de sauvegarde (payée) en avoine par un bourgeois.

Il reçoit en outre de chaque héritier d'une personne morte sur le ban de Vathieménil 2 quarts de vin, mesure de Moyen : c'est le droit qu'on appelle « relever ». Si personne n'a payé les 2 quarts de vin dans les 40 jours après la mort, ledit maire fait publier les héritages trouvés sur le finage de Vathieménil, pendant trois dimanches et le quatrième de surabondance. Lesdits héritages demeurent ainsi confisqués et acquis à Monseigneur.

Le maire jouit en outre d'un pré sis à la chute Claude et de 4 quaterons de cens assignés sur un autre (possesseur) d'une pièce labourable.

A Vathieménil les plaids annaux ont lieu chaque an le lendemain de Noël ; ce jour-là tous les agents de justice rendent leur office à l'officier que Monseigneur a à Moyen. Les habitants assemblés pour la tenue des plaids choisissent 9 d'entre eux qui sont par l'échevin en fonction rapportés (désignés) au châtelain. Ce dernier fait le choix de celui qui bon lui semble pour être échevin pendant l'année qui commence.

---

1. En ladite année la fonction de maire à Vathieménil avait été admodiée à Nicolas Gaillot dudit lieu, moyennant la somme de 50 fr. à payer en deux termes.

L'échevin est franc de ses rentes en argent, grains et poules. Il prend de plus les rentes en grains d'un manœuvre, et la moitié de 3 deniers, l'autre moitié appartenant au doyen pour droit de chaque héritage relevant audit Vathieménil. Enfin il ne paie que 22 gros pour les vins.

Aucun juré ni coéchevin n'est nommé dans ce village dont la justice n'est composée que du maire, de l'échevin et du doyen. Ce dernier est nommé de la même façon que l'échevin. Il est franc de ses rentes et de la sauvegarde. Il reçoit la rente et le droit de sauvegarde d'un manœuvre et la moitié des 3 deniers imposés pour droit de relevée. Il n'a à payer aucun vin.

Enfin les bangards et messiers se créent le même jour et de la même façon que l'échevin et le doyen. C'est l'officier de Monseigneur à Moyen qui les choisit et reçoit leur serment. Ils doivent pour les vins 12 gros et 33 gros au maire du lieu. De plus, ils sont tenus de faire leur rapport 2 fois l'année, le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste et le lendemain de Noël, lorsqu'ils rendent leur office, de tout le bétail qu'ils ont trouvé en dommage. Le bangard doit en outre faire le lendemain de la Saint-Jean un festin avec l'officier de Monseigneur et gens de justice et contribuer pour 1/3 à celui qui se fait le jour des élections des officiers de justice et de police[1].

Vient ensuite, comme nous l'avons vu pour Moyen, l'énumération des rentes en argent ou graines imposées aux laboureurs et aux manœuvres, aux hommes veufs et femmes veuves :

---

1. Nous lisons aussi que le bangard en ladite année 1605 demanda d'être déchargé de cette obligation de faire des festins.

Le laboureur ayant charrue entière doit payer 1 resal 1/2 de seigle, autant d'avoine et 3 gros d'argent[1].

On compte à cette époque 14 laboureurs ayant charrue entière. Les laboureurs n'ayant que demi-charrue (ils sont au nombre de 20) paient 6 quaterons de seigle (les 8 faisant le resal) autant d'avoine et 1 gros 8 deniers d'argent.

Les manœuvres doivent payer 2 resaux de seigle, autant d'avoine et 1 gros d'argent.

Les hommes veufs et les femmes veuves un bichat de seigle, autant d'avoine et 8 deniers d'argent.

Outre ces rentes en grains et deniers les gens de Vathieménil doivent, comme ceux de Moyen, la rente appelée crouvée ou corvée.

Ceux qui fauchent (au nombre de 50) doivent 12 deniers ; ceux qui ne fauchent pas (3) doivent 6 deniers et les femmes veuves (8) paient 8 deniers.

Lesdites rentes se tirent le jour de Notre-Dame de septembre ; en tous cas avant la Saint-Remy, en présence du maire et de l'échevin de Vathieménil et du clerc juré de Moyen.

Il y a aussi le produit des amendes : Le maire, l'échevin et le doyen de ce village rendent chaque année, comme ceux de Moyen, compte au châtelain de toutes les amendes commises devant eux pendant l'année qu'ils ont été en office, comme de toutes celles requises qui leur sont faites. Et cela deux fois par an, le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste et le lendemain de Noël lors des plaids annaux.

1. A Vathieménil, comme on le voit, le blé était remplacé par le seigle qui était plus communément cultivé que le blé.

les héritages appartenant à la personne qui n'exerce pas le droit de relever, et cela pendant trois dimanches et un quatrième d'abondance, puis les immeubles demeurent acquis à Monseigneur.

En ladite année, l'office de maire à Saint-Clément fut cédé à Gaspard Anthoine de Chenevières pour un an et demi, et à la charge de payer par an 400 francs aux termes de Saint-Jean et de Noël.

Chaque année, le dimanche 2 mai, le maire de Saint-Clément fait un banquet où se trouve l'officier que Monseigneur a à Moyen et pour aider à faire ledit banquet, le moitrier de la moitresse (métairie) de Betagne, qui se trouve sur le finage de Saint-Clément et appartient au sieur abbé de Beaupré, doit un veau et un mouton gras avec 15 deniers d'argent[1].

Ledit jour des plaids annaux les habitants dudit ban s'assemblent et font élection de six d'entre eux.

L'échevin qui est encore en office les rapporte (fait connaître) à l'officier de Monseigneur et celui-ci fait le choix qui lui semble bon pour servir d'échevin cette année-là. Ce dernier n'obtient aucune franchise et n'est en conséquence tenu à aucune reconnaissance.

Le même jour et de la même façon, les habitants élisent encore six d'entre eux que l'échevin désigne audit officier qui choisit celui qui lui plaît pour être coéchevin. Ce dernier n'obtient non plus aucune franchise et ne doit aucune rente.

Le doyen est nommé le même jour et en la même forme. Il est franc de rente et reçoit la rente de sauve-

1. Aujourd'hui Betaigue, ferme sur le territoire de Laronxe.

garde d'un autre bourgeois de Saint-Clément, sans payer aucune redevance.

Le bangard est élu le jour de la Saint-George. Les électeurs de tout le ban présentent trois d'entre eux et le maire choisit parmi eux et désigne le bangard. Ce dernier n'a aucune franchise et doit payer 6 francs à la fin de l'année.

Après cet exposé sont rapportés les droits et les usages concernant la rivière de la Meurthe qui sépare le ban de Saint-Clément de celui de Moyen et Vathieménil.

Cette rivière appartient à Monseigneur depuis l'échange de Marsal. Son Altesse le duc de Lorraine s'est réservé seulement le droit de passer des voiles (des bateaux à voiles).

Elle commence au rupt d'Olzey où il y a une morte où ceux de Saint-Clément et de Flin pêchent par moitié et un nassier où les pêcheurs de Saint-Clément tendent du côté de ce village et ceux de Flin de l'autre côté. Elle va jusqu'au lieu dit la Vieille vanne de Beaupré et les *pallières* de Fraimbois qui est en Mondon.

Le droit de pêche dans cette rivière s'admodie au nom de Monseigneur tantôt plus, tantôt moins[1].

Vient ensuite le détail des rentes en deniers provenant de terrains de prés, de droits d'eau ou de saulcy (saulaies) appartenant à Monseigneur.

Il y a sur le ban de Saint-Clément une rente particulière de 3 deniers à payer pour le bétail tirant : chevaux, bœufs, vaches, etc. Cette rente ou droit de corvée se

1. Ladite année ce droit était loué au prix de 100 francs et un dîner, à Toussaint Moncel, maire de Saint-Clément.

paie en 3 termes; le 1er à l'Annonciation, le 2e à la Saint-Jean-Baptiste et le 3e à la Saint-Remy.

Nous en avons fini avec cette longue énumération des droits et revenus des évêques de Metz et nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer de tous ces détails les réflexions qu'ils méritent.

Nous avons estimé en tous cas qu'ils pouvaient intéresser ceux qui pensent avec nous qu'aucun souvenir du passé ne doit être négligé et que, dans l'histoire locale, il faut faire une place aux humbles, aux villageois et mentionner les libertés dont ils jouissaient, comme aussi les droits qui pesaient sur eux.

LA

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

EN 1893[1]

PAR M. R. DE SOUHESMES

Les travaux micrographiques sont aujourd'hui de mode, aussi lira-t-on peut-être avec intérêt cette petite étude sur un petit État auprès duquel la principauté de Monaco est presque une puissance. Le champ est peu étendu, mais les recherches offriraient-elles plus d'intérêt s'il s'agissait d'une nation de trente millions d'habitants ? Saint-Marin en compte bien neuf mille, et ce petit peuple qui a su garder son indépendance au milieu de tant d'orages, cette doyenne des républiques, vieille au moins de quinze siècles, est plus digne d'être étudiée que les grandes puissances, nées d'hier et qui seront peut-être mortes demain.

---

1. G. Auger-Saint-Hippolyte, *La République de Saint-Marin* ; Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle* ; Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, etc.

I

DESCRIPTION ET RESSOURCES DU PAYS

Quand on va, en chemin de fer, de Rimini à Cattolica, on remarque à droite, à une lieue et demie dans l'intérieur, un pic élevé que le voyageur ne perd pas de vue pendant tout le parcours : c'est le mont Titan ; contrefort des Apennins, il porte, à 738 mètres d'altitude, trois cimes couronnées par trois châteaux. Voilà Saint-Marin, le territoire de la république s'étend sur les flancs de la montagne, et la capitale en occupe le sommet. Les trois tours qui la dominent sont devenues un symbole, et les armes nationales sont *d'azur à trois monts de sinople supportant trois tours d'argent surmontées de panaches de même,* avec ce seul mot pour devise : LIBERTAS.

Une bonne route d'une quinzaine de kilomètres part de Rimini, traverse Serravalle et monte à Saint-Marin, petite ville d'un millier d'âmes, entourée de vieilles murailles flanquées de tours d'où l'on a une vue magnifique. D'un côté, les Apennins profilent leurs cimes dentelées, de l'autre une plaine fertile s'étend jusqu'à l'Adriatique, et parfois, au soleil couchant, la côte dalmate apparaît dans le lointain comme une ligne blanche flottant sur la mer. Le palais du Conseil souverain s'élève sur la place du Pianello, là sont installés les bureaux du gouvernement, le tribunal, les écoles et les archives. Sur la place Supérieure est l'église paroissiale consacrée au patron de la république, et au-dessus l'antique forteresse de la Rocca domine toute la ville.

Saint-Marin a un bon lycée, le *Collegio Belluzzi*, fréquenté par les jeunes gens des localités italiennes du voisinage; il possède encore deux églises, celle du Peuple et celle des Franciscains, un hôpital, un théâtre, un musée et enfin une bibliothèque.

Il semble que la nature ait tracé elle-même les limites du petit État en isolant la montagne qui forme tout son territoire. La république a soixante kilomètres carrés et les derniers recensements accusent une population d'environ 9,000 âmes; elle se compose de la ville de Saint-Marin avec le bourg de Borgo-Maggiore, et des villages de Serravalle, Faetano, Montegiardino, Acquaviva, San-Giovanni, Chiesanuova, Domagnano et Fiorentino, en tout neuf paroisses. Trois rivières prennent naissance au pied du mont Titan : l'Ansa et le Marano se jettent directement dans l'Adriatique; plus modeste, le ruisseau de Saint-Marin se contente d'être un affluent de la Marecchia. Le sol est peu fertile ; les livres spéciaux nous apprennent que ses principaux produits sont le vin, les céréales, les fruits, le tabac, le bois et les fourrages. Le *Bottin* assure qu'on fabrique à Saint-Marin des fusils, des draps, des vases d'argile, mais la population paraît s'occuper surtout d'élevage et La Martinière écrivait déjà, au siècle dernier, que « le passage de cochons et autres bestiaux » est une des principales ressources du pays; cela n'empêche pas une partie des habitants d'émigrer tous les ans pour chercher du travail à l'étranger. Les flancs du mont Titan offrent cependant de riches carrières de marbre et de calcaire jaune, exploitées dès la plus haute antiquité, et trois sources d'eau minérale que la chimie déclare être sulfurée, chlorurée, voire

même bicarbonatée sodique, n'attendent qu'un peu de réclame pour devenir à la mode.

II

APERÇU HISTORIQUE

Le proverbe « cherchez la femme » sera donc éternellement vrai. Si une fille de Rimini n'avait pas poursuivi de ses obsessions un honnête maçon dalmate, l' « illustrissime » république de Saint-Marin n'existerait probablement pas.

Les chroniqueurs font remonter sa fondation au commencement du IVe siècle, à l'époque de la grande persécution de Dioclétien. On sait la haine terrible que cet empereur avait vouée aux chrétiens ; le massacre de Nicomédie et celui de la légion thébaine ne sont que des épisodes de cette persécution atroce qui, des bords du Nil aux collines de Montmartre, fit couler le sang des martyrs. Cette fois, on put croire que c'en était fait de la religion nouvelle, et Dioclétien put écrire sur ses médailles : *Nomine christianorum deleto.* Cependant quelques fidèles, fuyant la persécution, avaient cherché un abri dans la solitude ; imitant leur exemple, Marin, simple maçon dalmate, se voyant poursuivi jusque sur les chantiers de Rimini par une femme qui l'accusait de l'avoir abandonnée, se réfugia sur le mont Titan. La réputation de sainteté du nouvel ermite attira autour de lui quelques chrétiens, bientôt la communauté s'accrut au point de former une ville et celle-ci devint une république.

L'influence de Marin était grande, surtout parmi ses anciens compagnons, ceux qui avaient travaillé avec lui aux murailles de Rimini ; un miracle accrut encore son prestige. Le mont Titan appartenait à une patricienne qui résolut un jour de faire expulser Marin de la grotte qu'il occupait ; mais ses fils ayant été frappés de paralysie, ce fut Marin qui leur rendit la santé. A ce miracle, Félicie se convertit avec tous les siens, et fit don à l'ermite de la montagne où il s'était établi. Cependant la persécution s'était éloignée, les chrétiens avaient obtenu le libre exercice de leur culte, mais la sécurité dont ils jouissaient était plus funeste à la nouvelle religion que la persécution qu'elle avait subie. Marin prêcha à ses compagnons l'austérité de la doctrine primitive avec une autorité telle que l'évêque de Rimini jugea le pauvre tailleur de pierres digne du diaconat. Il mourait quelques années après, léguant le mont Titan à ses compagnons et, ce qui valait mieux encore, leur donnant un dernier conseil : « Ne cherchez pas à conquérir pour ne pas être conquis vous-mêmes. » Ce principe est devenu la règle fondamentale de la politique des Sammarinais, ils l'ont appliqué pendant quinze siècles, sans un moment d'oubli, et ils lui doivent certainement l'existence. Marin laissait une mémoire tellement vénérée que, plusieurs siècles après sa mort, lorsque les habitants construisirent une église, ils voulurent que tout citoyen se rappelât en entrant le nom du fondateur de la république, et ils écrivirent au-dessus de la porte :

DIVO·MARINO·PATRONO·ET·LIBERTATIS·AUCTORI·

D·C·S·P·

Jusqu'au xe siècle on manque de documents sur l'histoire de Saint-Marin ; son territoire fut-il compris avec la Pentapole dans la donation que Pépin le Bref fit au Saint-Siège en 754 ? Anastase l'assure, non sans quelque vraisemblance, mais les Sammarinais prétendirent toujours le contraire, et la pauvreté de leur territoire qui ne tentait personne les sauva des revendications du Saint-Siège. Cependant, au xe siècle, ils construisirent, au sommet de leur montagne, un château que la nature se chargea de rendre imprenable ; Benvenuto da Immola, dans son commentaire sur le Dante, l'appelle *mirabile fortilitium*.

Lorsque le sol ne fut plus assez vaste pour nourrir ses habitants, ceux-ci en achetèrent à leurs voisins. En l'an 1000, ils acquirent ainsi le château de Penna Rossa, et, en 1170, la moitié de celui de Casole. Malgré ses goûts pacifiques, la cité ne put rester neutre dans la grande querelle qui divisait alors l'Italie ; ses deux voisins les plus proches étaient aux prises : à Rimini les Malatesta étaient guelfes, à Urbin les Montefeltro étaient gibelins. Ceux-ci entraînèrent la république dans leur alliance et leur aigle noire étendit son vol pendant plusieurs siècles sur les trois tours de Saint-Marin. Il serait trop long de rappeler ici toutes les péripéties d'une lutte célèbre, longue suite d'excommunications, de victoires et de revers, où les Sammarinais, conduits par un grand capitaine, Guido de Montefeltro, acquirent un renom de bravoure qui devait flatter à jamais l'orgueil national. Enfin, la paix générale, conclue en 1299, permit aux habitants de s'occuper de leurs lois, et douze citoyens furent chargés de rédiger un code.

Pendant tout le XIVe siècle et une bonne moitié du XVe, Saint-Marin eut à défendre son indépendance contre les entreprises des seigneurs de Rimini et les prétentions des évêques de Montefeltro. Ce fut une seconde période de combats, de conspirations, d'excommunications et de coups d'État ; que Jean XXII lance depuis Avignon les foudres de l'Église sur le Titan, ou que Martin V reconnaisse son indépendance, les hostilités continueront jusqu'au jour où le protecteur de la petite république, Frédéric d'Urbin, donnera sa fille à Robert Malatesta. Comme indemnité de guerre, les Sammarinais reçurent de Pie II, en 1463, les châteaux de Serravalle, Faetano, Montegiardino, Fiorentino avec le bourg de Piagge, et ils purent reprendre enfin l'œuvre législative ébauchée deux siècles auparavant.

Bientôt leur indépendance courut le plus grand danger qui l'ait jamais menacée ; en 1503, César Borgia, le « prince » de Machiavel, chassa d'Urbin les Montefeltro, et Saint-Marin, n'ayant plus de protecteur, dut recevoir le podestat que le vainqueur lui imposait, jusqu'au jour où, à l'exemple de la Romagne, la cité se souleva contre le tyran. Cette fois encore les Sammarinais furent assez habiles pour sauvegarder leur existence, en sachant ménager à la fois le pontife puissant et l'allié malheureux. Cependant la situation de la petite république était assez précaire ; malgré ses hautes murailles, la cité était à la merci d'un coup de main, comme celui que Pierre Strozzi tenta dans la nuit du 4 juin 1542. Aussi, à la mort du dernier duc d'Urbin de la maison de Montefeltro, les Sammarinais se placèrent sous le protectorat du Saint-Siège et ils lui durent un siècle de

tranquillité; un jour cependant le célèbre Alberoni voulut annexer la petite république enclavée dans son gouvernement. Le légat souleva une question de juridiction et vint mettre le blocus devant Saint-Marin; le 24 octobre 1739, les portes de la cité s'ouvrirent, et tandis qu'une partie du peuple, gagnée par le cardinal, demandait l'annexion au Saint-Siège, Alberoni, revêtu de ses habits pontificaux, se rendit à l'église pour recevoir le serment des notables. A l'exemple du capitaine Giangi, les membres du conseil refusèrent de jurer, et les prêtres mêmes qui assistaient le prélat quittèrent l'autel. Le sage Clément XII désavoua son légat, et Saint-Marin éleva une statue au pontife qui lui avait rendu la liberté.

Cinquante ans après, Bonaparte parcourait en maître l'Italie; il venait fonder la république cisalpine et respecta celle du mont Titan. Bien plus, il lui fit offrir par Monge une augmentation de territoire qu'elle eut la sagesse de refuser, et peu après il lui adressait la lettre suivante, assez curieuse pour être reproduite :

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie,
aux représentants de la République de San Marino.

Le citoyen Monge m'a rendu compte, Citoyens, du tableau intéressant que lui a offert votre petite république. Je donne ordre que les citoyens de San Marino soient exempts de contributions, et respectés dans quelque endroit des États de la République française qu'ils se trouvent.

Je donne ordre au général Sahuguet, qui a son quartier général à Rimini, de vous remettre quatre pièces de canon de campagne, dont je fais présent au nom de la république.

Il mettra également à votre disposition mille quintaux de blé qui serviront à l'approvisionnement de votre république jusqu'à la récolte.

Je vous prie, etc.....

Comment Saint-Marin a-t-il survécu aux nombreux remaniements que la carte d'Italie a subis depuis lors? C'est la fable du Chêne et du Roseau, et puis, en politique, les plus honnêtes sont parfois les plus habiles.

III

CONSTITUTION. — ADMINISTRATION. — JUSTICE. — CULTE. — ARMÉE. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — CHANCELLERIE. — BUDGET.

Saint Marin paraît avoir donné à ses compagnons une constitution théocratique, car les plus anciennes chroniques donnent à la cité le nom de monastère. Au IXe siècle, la régence était encore exercée par un prêtre, Stefano, qualifié de *presbiter, abbas et rector*; mais, dès le XIIe siècle, le pouvoir législatif appartient à l'assemblée des chefs de famille, et le pouvoir exécutif est confié à deux consuls qui, plus tard, échangèrent cette antique qualification contre le titre plus moderne de capitaines. En 1491, la communauté adopta officiellement le nom de république, république peu démocratique du reste, car les longues guerres du XIIIe siècle avaient donné naissance à une aristocratie militaire dont les représentants forment encore aujourd'hui un des trois ordres de l'État.

A cette époque, le peuple ne votait pas ; le pouvoir suprême appartenait à un conseil souverain de soixante membres composé d'un tiers de nobles, un tiers de bourgeois et un tiers de propriétaires ruraux. Le titre de conseiller était héréditaire dans les familles ; quand l'une d'elles venait à s'éteindre, les cinquante-neuf autres désignaient celle qui participerait au gouvernement de la république. Un écrivain du XVIIe siècle, Matteo Valli, nous a conservé de curieux détails sur l'élection des capitaines : les six citoyens ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages étaient groupés deux à deux par la voie du sort, mais de façon qu'il y eût, dans chaque couple, un habitant de la ville et un de la campagne ; cela fait, les six élus, accompagnés des capitaines encore en fonctions, du camerlingue et des conseillers, étaient conduits en grande pompe à l'église, devant l'autel où reposent les reliques de saint Marin. L'archiprêtre chantait le *Te Deum,* puis trois bulletins étaient déposés dans l'urne, un enfant en tirait un qu'il remettait à l'officiant, et celui-ci proclamait les noms des deux nouveaux élus. La loi, dans un but facile à deviner, limitait à six mois la durée de leur magistrature : elle commençait au 1er avril pour expirer le 1er octobre.

La réforme de 1847 n'a pas touché à cet article de la constitution qui est encore en vigueur. A cette date, le Grand Conseil donna une preuve de son habileté traditionnelle en prenant l'initiative d'une revision qui, tôt ou tard, lui eût été imposée. Conciliant très sagement le principe de l'élection avec celui de l'hérédité, le *Generale consiglio principe* se compose aujourd'hui de soixante membres élus à vie et par tiers dans chacun des

trois ordres de l'État ; inutile d'ajouter que leur mandat est gratuit. L'assemblée choisit dans son sein une commission de douze membres, dont les deux tiers sont renouvelés tous les ans : c'est le Sénat ou Petit Conseil. Ses attributions sont à la fois judiciaires et administratives : elle juge en troisième et dernier ressort, tant au civil qu'au criminel, et sert d'intermédiaire entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif exercé par les deux capitaines-régents. Ceux-ci sont désignés tous les six mois par le Grand Conseil ; entrés en charge le 1er avril 1893, LL. EE. MM. l'avocat Menetto Bonnelli et Marino Babboni ont résigné leurs fonctions le 1er octobre suivant. Les capitaines-régents ne touchent pas de traitement, ils n'ont droit qu'à une indemnité de 150 fr. chacun, et les fonds mis à leur disposition ne dépassent pas le même chiffre.

Les ministres prennent modestement le titre de secrétaires d'État ; ils sont deux, un pour l'intérieur, l'autre pour les affaires étrangères et les finances ; mais leurs appointements ne répondent pas à leurs hautes fonctions, car ils ne touchent que 2,000 fr. par an.

Le chef du service judiciaire est un procureur de la république portant le titre de Commissaire de la loi. Après le premier médecin, c'est le fonctionnaire le mieux rétribué de l'État, il touche jusqu'à 3,100 fr. d'appointements. L'administration de la justice est confiée à trois avocats italiens : le premier juge en appel, les deux autres en première instance, l'un au criminel, l'autre au civil, mais tous trois sont étrangers. Ainsi le veut la constitution qui a choisi, pour rendre la justice, des hommes placés par leur nationalité en dehors des ques-

tions de partis. Si les fonctions des régents ne dépassent pas six mois, celles des juges durent trois années : leur qualité d'étrangers les met dans l'impossibilité de jouer un rôle politique, mais leur mandat aurait pu, en se prolongeant, leur donner trop d'influence. Actuellement le juge d'appel est le commandeur Guido Marucchi, le juge « pénal » est le chevalier Enrico Kambo, et le juge conciliateur M. Vittorio Trebbi. Les deux premiers touchent une modeste indemnité de 500 fr., celle du troisième ne dépasse pas 250 fr. Neuf gendarmes suffisent à assurer l'exécution des jugements, mais Saint-Marin n'a pas de cachots, le gouvernement enferme ses condamnés dans une prison italienne, en payant leur pension.

Au point de vue religieux, le territoire de Saint-Marin forme un archiprêtré compoés des neuf paroisses énumérées plus haut. Deux d'entre elles, Serravalle et Faetano, font partie du diocèse de Rimini ; les sept autres, y compris la capitale, appartiennent à celui de Montefeltro. L'archiprêtre est actuellement Don Andrea Grampaoli ; il ne reçoit pas de traitement de l'État qui se contente de subventionner les prédicateurs de l'Avent et du Carême, et de contribuer aux frais de certaines fêtes religieuses.

La force armée de la république comprend la milice, la garde-noble, les neuf gendarmes et un corps de musique militaire. La milice, formée de tous les citoyens valides, de 18 à 60 ans, est divisée en 9 compagnies présentant un effectif total de 38 officiers et 900 hommes, placés actuellement sous le commandement de M. Pierre Tonnini. La garde-noble, ou garde du Conseil-prince,

est un corps d'élite composé de 36 hommes que commande aujourd'hui S. E. M. Domenico Fattori. Le tout, milice, garde-noble, gendarmerie, musique, ne coûte pas plus d'une quinzaine de mille francs par an.

Le gouvernement de Saint-Marin est représenté à Paris par un homme du monde, le baron J. Roissard de Bellet, qui exerce gratuitement et avec une extrême obligeance les fonctions honorifiques et peu assujétissantes de chargé d'affaires. La situation d'un diplomate n'est pas toujours proportionnée à l'importance du pays qu'il représente, et parfois le prestige du chargé d'affaires relève celui du gouvernement qui l'accrédite. On se rappelle la part que la république de Saint-Marin prit à l'Exposition de 1889 : la façade de sa section présentait un portique Renaissance, orné de faïences. A droite et à gauche, on avait placé deux remarquables verrières du maître verrier Charles Champigneulle ; elles ont été depuis transportées au Palais public que le gouvernement fait construire à Saint-Marin. L'intérieur de la section présentait l'aspect d'un salon : de vieilles tapisseries, des trophées d'armes anciennes, de curieuses mosaïques, enfin une superbe cheminée en bois sculpté formaient une décoration aussi sobre qu'artistique.

Saint-Marin possède un ordre de chevalerie, placé sous le vocable du patron de la république, et fondé, le 13 août 1859, sous la régence de Julien Belluzzi et de Michel Ceccoli. Il est conféré par le Conseil-prince, sur la présentation des régents. De même que la Légion d'honneur, il est divisé en cinq classes ; la croix, en émail blanc, suspendue à un ruban à raies blanches et bleues, est ancrée, rayonnée de quatre tours et sur-

montée d'une couronne ; le médaillon porte le buste de saint Marin avec l'exergue : *San Marino protletore.*

Élisée Reclus a tracé un joli tableau de la perception des impôts dans la république de Saint-Marin. « Les « impôts sont libres, écrit-il; quand la commune a be- « soin d'argent, le tambour de l'armée assemble les « citoyens, et ceux qui ont bonne volonté sont invités à « déposer leur offrande dans la caisse de l'État. Paie qui « veut, et quand la caisse est pleine, on refuse les dons. » Il n'en est plus ainsi : tout comme une grande puissance, Saint-Marin a son budget. J'ai pu consulter celui de 1892-1893 et je voudrais le transcrire en entier ; on y trouve des détails intimes, comme la confection d'un pantalon pour le domestique de régence. Les chiffres sont généralement insipides, ici ils sont presque amusants. Saint-Marin n'a pas de dette publique ; les propriétés de l'État rapportent 13,750 fr. 70 c., les impôts directs 12,355 fr. 65 c. auxquels il faut ajouter les 60,000 fr. que le gouvernement italien verse tous les ans pour la gestion des douanes de la république. Les impôts indirects produisent 104,000 fr., somme dans laquelle les tabacs figurent pour 65,000 fr. (soit 38,393 fr. 60 c. de bénéfice net), et le sel pour 27,000 fr. (soit 19,989 fr. 24 c. de bénéfice). Les services publics, postes, télégraphes, etc., rapportent 13,340 fr. 20 c., et les dons au gouvernement s'élèvent à 15,000 fr., car la république se fait, paraît-il, un petit revenu par la vente des titres nobiliaires et des décorations. Élisée Reclus prétend même que, pour 35,000 fr., on peut s'offrir un titre de duc, mais cette rentrée n'est pas comprise dans les prévisions budgétaires. En somme, les recettes se

chiffrent par 268,164 fr. 90 c. Les dépenses s'élèvent à 268,003 fr. 37 c. : le fonctionnaire le mieux rétribué est le premier médecin qui touche 3,250 fr. ; le commissaire de la loi vient immédiatement ensuite avec 3,100 fr. En résumé, la régence, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, coûte à l'État 15,399 fr. 12 c. ; l'administration des finances 51,628 fr. 79 c. ; la justice 9,898 fr. 52 c. ; la police et la salubrité publique 16,820 fr. 74 c. Jugeant sans doute que la gaieté entretient la santé, on a rangé sous ce titre les frais d'illuminations, s'élevant à 2,800 fr. 74 c. ; c'est une véritable orgie de pétrole et de lampions. L'instruction est très répandue dans la petite république où l'on ne trouve pas un seul illettré, aussi est-elle inscrite au budget pour une somme de 34,496 fr. 60 c. dans laquelle sont compris les frais du théâtre, notamment ceux de la représentation populaire que le gouvernement offre le soir de la Sainte-Agathe. Les travaux publics absorbent 11,357 fr. 71 c., mais un crédit extraordinaire de 72,551 fr. est alloué cette année pour la construction du Palais public. L'industrie et le commerce sont inscrits pour 6,350 fr., le budget des cultes ne dépasse pas 1,075 fr. 78 c. quand celui de l'assistance publique monte à 25,440 fr. En résumé, le budget s'équilibre par un boni de 161 fr. 53 c.

Voilà brièvement ce qu'est la république de Saint-Marin ; on voit les trésors de diplomatie qu'il lui a fallu dépenser pour garder son indépendance, mais deux grands principes semblent avoir, de tout temps, guidé la politique du Conseil souverain : se faire obéir au dedans et oublier au dehors. Les régents ne restent en fonctions que six mois, les sénateurs deux ans au plus, et les juges,

bien qu'étrangers, ne siègent que trois années ; seuls les membres du Conseil-prince sont élus à vie. A l'étranger, la république évite de faire parler d'elle, et le gouvernement, loin d'encourager la publicité, s'enferme systématiquement dans une obscurité voulue. Élisée Reclus assure qu'il ne se trouve pas d'imprimerie dans le petit État ; le Grand Conseil a repoussé l'invention moderne, craignant que les journaux ou écrits politiques publiés sur son territoire ne portassent un jour ombrage au royaume dans lequel il est enclavé. Il a fallu que la petite république abritât le plus illustre des épigraphistes, Borghesi, pour attirer sur elle l'attention du monde savant.

Cependant elle fut chantée par un poète, et Pierre Lebrun lui a consacré une jolie chanson, un peu vieillotte aujourd'hui, peu connue, je crois, et que l'on me permettra de citer en entier. Elle date de 1818 et fut dédiée à Béranger :

J'ai, sur la rive Adriatique,
Trouvé ce matin, en rôdant,
Une petite république
Qui de ton roi fait le pendant.

Plus qu'Yvetot digne d'hommage,
Elle, pauvre et libre à la fois,
A douze siècles, d'âge en âge,
Conservé ses mœurs et ses lois.

D'Yvetot j'aime le royaume,
J'en fus un jour le contrôleur ;
J'ai hanté ses palais de chaume,
J'ai chanté ses pommiers en fleur.

Mais son ciel est triste et s'ennuie,
Mais point de vin, même point d'eau,
Si ce n'est celle de la pluie,
Qui verdit au fond d'un tonneau.

Ici, le soleil sur ma tête
Rit sans cesse dans un ciel pur,
Où la lumière sur l'azur
Verse un air d'éternelle fête.

Combien à la plaine de Caux,
Bien que de verts chemins coupée,
Je préfère avec ses échos,
Cette république escarpée !

Un chemin charmant y conduit,
Bordé d'une haie embaumée,
Qui de grenadiers parsemée,
A ses fleurs voit s'unir leur fruit.

La république tout entière
Est assise sur un rocher,
Et l'on n'en saurait approcher,
Sans escalader la frontière.

En la plaçant sur ces sommets,
Aux générations futures,
Ses fondateurs ont à jamais
Sauvé le luxe des voitures.

Sans cour, sans garde, sans palais,
Son gouvernement est modeste ;
Trente écus en font tous les frais,
Et les ministres vont en veste.

Une cloche, pour avertir
Et convoquer les assemblées,
S'en va dans les quatre vallées,
Chez tout le peuple retentir.

Un tel pays rendrait bien vaine
L'ambition d'un conquérant.
Des rochers au bord d'un torrent !
Un héros y perdrait sa peine.

La république a des voisins
Qui n'ont à leur tour rien à prendre,
Et, pressée entre deux ravins,
Où chercherait-elle à s'étendre ?

Heureuse la nécessité
Qui nous condamne à la sagesse,
Et qui, de notre petitesse,
Nous fait une sécurité.

Un exemple récent prouve que les Sammarinais sont toujours dignes de leur réputation : dernièrement, des spéculateurs étrangers, se proposant d'établir à Saint-Marin une maison de jeu, comme à Monte-Carlo, firent au gouvernement les offres les plus séduisantes : le Conseil-prince a eu la sagesse de les repousser.

On raconte que, lorsque Napoléon créa le royaume d'Italie, un ministre lui demanda ce qu'il comptait faire de Saint-Marin. « Gardons-le, répondit l'Empereur, comme un modèle de république. »

ACADÉMIE DE STANISLAS

PRIX HERPIN

A DÉCERNER EN 1896

L'Académie de Stanislas décernera en l'année 1896 un prix de 1,000 fr. dû à une fondation de M. le docteur Herpin (de Metz). Ce prix sera attribué au meilleur mémoire sur le sujet suivant :

Histoire d'une abbaye, d'une collégiale, d'un couvent ou d'un prieuré de l'ancienne province de Lorraine ou des Trois-Évêchés, jusqu'en 1789.

Les concurrents qui choisiront l'une des grandes abbayes de la Lorraine ou des Trois-Évêchés, comme Remiremont, Saint-Mihiel, Gorze, etc., seront autorisés à s'arrêter au début du XVIe siècle. L'Académie exclut du concours la seule abbaye de Senones, à cause du travail de dom Calmet, qui a été publié récemment ; elle ne comprend pas dans son sujet les trois chapitres des cathédrales de Metz, Toul et Verdun.

Les concurrents sont invités à établir exactement la

liste des abbés ou abbesses du monastère choisi, avec la date de leur avènement et de leur mort; à dresser un catalogue des bulles pontificales, des diplômes, des chartes, des pièces de toute nature, tant manuscrites qu'imprimées qui concernent ce monastère; ils sont priés de renvoyer pour les bulles déjà connues aux *Regesta pontificum romanorum* de Jaffé et de Potthast; pour les chartes ducales, s'il y a lieu, aux catalogues des ducs Mathieu II et Ferry III. Ils éviteront de combler les lacunes que présentent les documents du monastère, en racontant l'histoire générale de la province ou de l'ordre religieux. Ils ne mentionneront que les faits qui touchent le monastère ou qui ont eu une influence directe sur son histoire.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy, au plus tard le 31 décembre 1895.

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître, sous peine d'exclusion.

Les mémoires porteront deux devises, l'une en latin, l'autre en français. Ces deux devises seront aussi inscrites sur une enveloppe fermée jointe au mémoire et contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Les enveloppes ne seront ouvertes qu'après que l'Académie aura rendu son jugement sur les mémoires présentés. Les noms des concurrents qui obtiendraient une mention honorable ne seront publiés que s'ils en manifestent le désir.

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus; mais les auteurs pourront en faire prendre copie au secrétariat de l'Académie.

Les mémoires devront être écrits en langue française.

Les membres titulaires de l'Académie de Stanislas ne pourront prendre part au concours.

Les mémoires qui auraient déjà obtenu une récompense d'une des Académies composant l'Institut de France, sont exclus du concours.

Nancy, le 15 février 1894.

Le Président,
MELLIER.

Le Secrétaire perpétuel,
JULES LEJEUNE.

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1893

ARAUJO PORTO-ALEGRE (M. de). — Colomba, poema; Rio de Janeiro, 1892, 1 vol. pet. in-4°.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (d'). — La Pignoris Capio avec enlèvement immédiat et sans commandement préalable, en droit irlandais, d'après le Senchus Mōr; Paris, 1892, 1 br. in-8°.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

AURICOSTE DE LAZARQUE. — Mémoire sur l'établissement d'une Société de prévoyance et de secours mutuels à Retonfey; Metz, 1866, 1 br. in-18. — Souvenirs d'une excursion à la chapelle de Rabas; Metz, 1875, 1 plaq. in-4°. — Une chasse au miroir dans le pays messin en 187.; Metz, 1878, 1 br. in-18. — Aile et pilon ou tout vient à point à qui sait attendre. Canevas en un acte; Metz, 1881, 1 br. in-8°. — Une chasse en temps de neige. Saynète; Metz, 1882, 1 plaq. in-8°. — Note sur la formation probable du second imparfait usité dans quelques patois lorrains; Metz, 1883, 1 plaq. in-8°. — Rapports sur les concours de poésie des années 1883-1884

et 1884-1885, présentés à l'Académie de Metz, dans ses séances des 26 avril 1884 et 28 mai 1885 (tirés à part); Metz, 1883-1884, 2 br. in-8°. — A propos de tableaux. Notions élémentaires sur la peinture et les peintres; Metz, 1885, 1 br. in-8°. — M. Hennequin, ancien curé de Sainte-Barbe. Histoire de chasse et de guerre dans le pays messin; Metz, 1885, 1 br. in-8°. — Vloo! Vloo! Parthenay, 1886, 1 br. in-18. — Note sur le rôle de l'accent dans la rime et dans les vers de quelques langues modernes; Metz, 1886, 1 plaq. in-18. — Saint-Éloi et le pèlerinage des chevaux de Flastroff en Lorraine; Strasbourg, 1888, 1 br. in-8°. — Une question de prononciation; Metz, 1888, 1 plaq. in-8°. — Cuisine messine; Metz, 1890, 1 vol. in-24. — Notice biographique sur M. Jean-Pierre-Gustave Regnier; Nancy, 1892, 1 br. in-8°. — Cuisine messine (2ᵉ édit.); Nancy, 1892, 1 vol. in-18. — Notre père. Chant d'église; Metz, 1892, 1 plaq. in-f°. — Lointains souvenirs. Poésies; Metz, 1893, 1 vol. in-18. — Lointains souvenirs; Metz, 1893, 1 vol. in-24.

Badel (E.). — Saint-Nicolas-de-Port et ses pèlerins; 1 planche coloriée. — Mars-la-Tour et son monument national; Mars-la-Tour, 1893, 1 vol. grand in-8°. — Guide du pèlerin et du touriste à Saint-Nicolas-de-Port; Nancy, 1893, 1 vol. in-18. — Wohlgemuth. Notice nécrologique; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

Bardy (H.). — La marraine de l'Amérique; Saint-Dié, 1893, 1 plaq. in-8°. — Une histoire de revenant; Belfort, 1893, 1 br. in-8°. — Mathieu Bardy, docteur en chirurgie, 1764-1848; Belfort, 1893, 1 br. in-8°.

Barthélemy (Dʳ T.). — Note sur le diagnostic différentiel de quelques variétés de folliculites et notamment de l'acnitis et de la folliclis; Paris, 1 br. in-8°. — Contri-

bution à l'aseptie dans la thérapeutique hypodermique; Paris, 1892, 1 br. in-8°. — Les stigmatisés (photo-journal); Paris, 1892, 1 plaq. in-8°. — Étude sur le dermographisme ou dermoneurose toxivasomotrice; Paris, 1893, 1 vol. in-8°. — Contribution à l'aseptie dans la thérapeutique hypodermique; Paris, 1892, 1 br. in-8°.

BARTHÉLEMY (F.). — Sur des molaires de mammouth trouvées à Nancy; Nancy, 1 plaq. in-8°. — Les congrès internationaux d'anthropologie préhistorique et de zoologie à Moscou, en 1892; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

BASSET (R.). — Les inscriptions de l'île de Dahlak; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

BEL (Jules). — Géographie botanique du département du Tarn; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

BENOIT (A.). — Les anciennes inscriptions des abbayes de l'ordre des Prémontrés, situées dans le département des Vosges; Saint-Dié, 1893, 1 vol. in-8°.

BERGER-LEVRAULT. — Annales des professeurs des académies et universités alsaciennes, 1523-1871; Nancy, 1893, 1 vol. in-8°.

BLEICHER (Dr). — Sur le gisement et la structure des nodules phosphatés du lias de Lorraine; 1892, 1 br. in-8°. — Sur la faune entomologique de la Casamance; Nancy, 1893, 1 plaq. in-8°.

BOUCARD (A.). — Sauvetage du Panama; Paris, 1892, broch. in-8°.

BOUINAIS ET PAULUS (A.). — Le culte des morts dans le Céleste-Empire et l'Annam; Paris, 1893, 1 vol. in-18.

BOURIANT. — Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, t. 5, fasc. 3; t. 6, fasc. 2, 3; t. 7, fasc. 3; t. 8, fasc. 1, 2; t. 9, fasc. 1, 2, 3; t. 10; Paris, 1891-1892, 10 vol. in-f°.

BOUVROY (de). — Sans alliage. Sérénité (poésies); Paris, 1893, 2 vol. in-12.

BRAUX (G. Piat de). — Une lettre inédite de Dom Pelletier; 1 plaq. in-8°.

BRUNOTTE ET LEMASSON. — Guide du botaniste au Hohneck et aux environs de Gérardmer; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

CATALOGUE GÉNÉRAL des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. 15, 18, 19, 20, 22; Paris (Arsenal) t. 6, 9; Paris (Mazarine), t. 4; archives nationales (1 vol.); Paris, Sainte-Geneviève, t. 1; Paris, 1892-1893, 10 vol. in-8°.

CHAPELIER (abbé). — L'abbé Georgel et la réorganisation du culte dans les Vosges, 1802-1813; Saint-Dié, 1893, 1 br. in-8°.

CHASSIGNET (L. M. M.). — Le général de Vercly; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

CHEVALIER (Ulysse). — Biographie de M. Jean-André-Ulysse Chevalier; Romans, 1893, 1 plaq. in-8°.

COLLIGNON (A.). — Étude sur Pétrone; Nancy, 1893, 1 vol. in-8°. — De Nanceïde Petri de Blaro Rivo Parisiensis; Nanceii, 1892, 1 vol. in-8°.

DENYS. — Rapport sur l'alimentation des canaux, principalement dans l'Est de la France; Paris, 1892, 1 br. in-8°.

DIEHL (Ch.). — Étude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (568-751); Paris, 1888, 1 vol. in-8°. — Cours d'archéologie. Leçon d'ouverture; Nancy, 1888, 1 br. in-8°. — L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide; Paris, 1889, 1 vol. in-8°. — Les découvertes de l'archéologie française en Algérie et en Tunisie; Paris, 1892, 1 br. in-8°.

DISCOURS PRONONCÉS à la séance générale du congrès des

sociétés savantes, le samedi 8 avril 1893, par MM. Hamy et Poincaré ; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

DOLLFUS (A.). — Un lot de 37 brochures sur la botanique ; Paris, in-8°.

DOLLFUS (Ad.). — Isopodes terrestres ; Paris, 1 br. in-8°. — Catalogue raisonné des Isopodes terrestres de l'Espagne ; 1 plaq. in-8°.

DURAND (C.). — Les grandes industries minérales en Lorraine (sel, soude et fer) ; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

DUVERNOY (F.). — Notice sur M. Julien Duchesne ; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

FAVIER (J.). — Note sur le Hanap en vermeil du musée lorrain ; Nancy, 1893, 1 plaq. in-8°.

FLICHE (P.). — Sur un nouveau genre de conifère rencontré dans l'Albion de l'Argonne ; 1 plaq. in-4°. — Note sur la présence dans les Vosges françaises du Vaccinium myrtillus L. Variété Leucocarpum Dun ; Paris, 1 plaq. in-8°.

FLOQUET (G.). — Sur le mouvement d'un fil dans l'espace. — Sur le mouvement d'une surface autour d'un point fixe. — Sur une propriété de la surface $XYZ = l^3$. — Sur le mouvement d'un fil dans un plan fixe (Extraits des comptes rendus de l'Académie des sciences) ; Paris, 4 plaq. in-4°. — Sur une classe d'équations différentielles linéaires non homogènes, avec addition (Extrait des Annales de l'École normale supérieure) ; Paris, 2 br. in-4°. — Intégration de l'équation d'Euler par les lignes de courbure de l'hyperboloïde réglé (Extrait des nouvelles annales de mathématiques, 1875) ; Paris, 1875, 1 plaq. in-8°. — Sur la théorie des équations différentielles linéaires (Thèse de doctorat) ; Paris, 1879, 1 vol. in-4°. — Sur les équations différentielles linéaires à

coefficients périodiques et doublements périodiques; Paris, 1883, 2 vol. in-4°. — Sur l'éclipse de soleil du 17 juin 1890. — Sur les lignes de thalweg du paraboloïde de révolution (Bulletin des séances de la Société des sciences de Nancy); Nancy, 1889-1890, 2 plaq. in-8°.

FOURNIER (Dr A.). — Topographie ancienne du département des Vosges. 2e fasc. Bassin de la Meurthe; Épinal, 1893, 1 vol. in-8°.

FRANCK (Ad.). — Réformateurs et publicistes de l'Europe, dix-huitième siècle; Paris, 1893, 1 vol. in-8°.

FRESNES-SUZÉMONT (R. de). — Une excursion au Cagnondu, Tarn; Voiron, 1893, 1 br. in-8°.

GASQUET (A.). — De l'autorité impériale à Byzance en matière religieuse; Paris, 1879, 1 vol. in-8°. — Précis des institutions politiques et sociales de l'ancienne France; Paris, 1885, 2 vol. in-12. — L'empire byzantin et la monarchie franque; Paris, 1888, 1 vol. in-8°. — Cours de géographie générale; Paris, 1892, 1 vol. in-12.

GÉHIN (Louis). — Gérardmer à travers les âges; Saint-Dié 1893, 1 vol. in-8°.

GERMAIN (Léon). — La cloche de Sarbazan (Landes), 1573; Nancy, 1892, 1 plaq. in-8°. — Le musée de Longwy et ses taques de foyer; Montmédy, 1893, 1 br. in-8°. — Table d'horloges solaires, gravée par Jean Appier Hanzelet; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. — Trèves, Saint-Mihiel, le Saint-Bernard. Transmission d'une relique; Nancy, 1893, 1 plaq. in-8°. — Le bas-relief de Saint-Benoît-en-Woëvre, 1527; Nancy, 1893, 1 plaq. in-8°. — L'ancienne cloche de Marey-sur-Tille (Côte-d'Or); Bruges, 1893, 1 plaq. in-4°.

GOSSE (Dr H.). — Suite à la notice sur d'anciens cimetières

trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève et principalement sur celui de la Balme, près la Roche, en Faucigny; Genève, 1857, 1 br. in-8°. — Des taches au point de vue médico-légal; Paris, 1863, 1 vol. in-8°. — Rapport de la sous-commission chargée d'examiner les eaux de l'Arve au point de vue chimique et hygiénique; Genève, 1881, 1 vol. in-8°. — Du choix du terrain pour un cimetière; Genève, 1883, 1 pl. in-8°. — Rapport sur la crémation lu à la Société d'hygiène de Genève; Genève, 1884, 1 plaq. in-8°. — Rapport du président de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève pour 1888. — Utilisation agricole des eaux d'égout à Genève; Genève, 1888, 1 plaq. in-8°. — De l'utilisation du liquide Pictet comme désinfectant et désodorant; Genève, 1889, 1 plaq. in-8°. — Rapport sommaire concernant les objets archéologiques trouvés dans le lit du Rhône pendant les travaux exécutés pour l'utilisation des forces motrices; Genève, 1890, 1 vol. in-f° cart. — Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, 3e fascicule; Genève, 1893, 1 vol. petit in-f°. — Recherches sur quelques représentations du vase eucharistique; Genève, 1894, 1 vol. in-4°.

Groot (M. de). — Le code du Mâhayana en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque; Amsterdam, 1893, 1 vol. grand in-8°.

Grucker. — Le Laocoon de Lessing; Paris, 1 vol. in-8°.

Guyot (Ch.). — M. Alfred Puton. Discours prononcé sur sa tombe le 16 mai 1893, 1 plaq. in-8°. — Deux études de droit lorrain. — Un nouvel exemple d'Urfehde. — Les droits de vue sur le cimetière d'Autreville; Paris, 1892, 1 br. in-8°. — Tableau de Claude Deruet à l'église paroissiale de Mirecourt; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. —

Réponse du président (M. Guyot) au récipiendaire (M. l'abbé Vacant); Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

HAIGNERÉ. — Les chartes de Saint-Bertin. T. 3, fasc. 2; Saint-Omer, 1893, 1 vol. in-4°.

JADART (H.). — Inventaire du mobilier et de la bibliothèque de Nicolas Colin, trésorier de l'église de Reims, secrétaire du cardinal de Lorraine; Arcis-sur-Aube, 1892, 1 br. in-8°. — Les postes et les messageries à Reims au moyen âge et à la fin de l'ancien régime; Reims, 1893, 1 vol. in-8°.

JANNET (Claudio). — Étude sur la loi Voconia; Paris, 1867, 1 br. in-8°. — Les États-Unis contemporains; Paris, 1889, 2 vol. in-18. — Les devoirs des classes aisées dans la démocratie; Amiens, 1891, 1 br. in-8°. — L'organisation chrétienne de l'usine et la question sociale; Braine-le-Comte, 1892, 1 br. in-8°.

JOURNÉE (Capitaine). — Déviations dues au vent et dérivation des balles; Paris, 1888, 1 br. in-8°. — Mémoire sur le tir du fusil de chasse; Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

LABOURASSE (H.). — Saint Louvent ou Lupien, martyr du VIe siècle, sa mort, ses reliques et son culte; Verdun, 1892, 1 br. in-8°. — Notice biographique sur Claude François Denis, publiciste et antiquaire; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

LASTEYRIE (de) et LEFÈVRE-PONTALIS. — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France. T. 2, liv. 3; Paris, 1892, 1 vol. in-4°.

LA TOUR (H. de). — Atlas des monnaies gauloises; Paris, 1892, 1 vol. in-f°.

LAURENS (L.). — Archéologie. Nancy. Deux sonnets; Nancy, 1893, 2 plaq. in-8°.

LEDERLIN. — Rapport sur les travaux de la Faculté de droit de Nancy; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

LEGRELLE (A.). — L'acceptation du testament de Charles II, roi d'Espagne, par Louis XIV; Gand, 1892, 1 vol. in-8°.

MAIRE (Ch.). — Rimes indiscrètes; Paris, 1893, 1 vol. in-18. — Rimes d'automne; Paris, 1892, 1 vol. in-18.

MALGLAIVE (D^r). — Essai sur la rive gauche et la navigabilité du Mé-Kong moyen; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

MARTIN (abbé Eug.). — Le P. Abram et ses deux traducteurs Ragot et le P. Carayon; Nancy, 1888, 1 br. in-8°. — Pulligny. Étude historique et archéologique; Nancy, 1893, 1 vol. in-8°. — Servais de Lairuel et la réforme des Prémontrés en Lorraine et en France au XVIIe siècle; Nancy, 1893, 1 vol. in-8°. — Quelques observations sur le catalogue des évêques de Toul prédécesseurs de saint Gauzelin; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. — La première communion des enfants forains à l'école Saint-Sigisbert de Nancy; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

MAS-LATRIE (R. de). — Chroniques d'Amadi et de Strambaldi (2e partie); Paris, 1893, 1 vol. in-4° cart.

MATHIEU (A.). — L'alfa dans le département d'Oran. Rapport de mission; Alger, 1887, 1 br. in-8°. — Les forêts de la province d'Oran. Statistique et questions forestières; Alger, 1889, 1 vol. in-8°. — Le service forestier dans le département d'Oran, son rôle et ses rapports avec la colonisation; Alger, 1892, 1 br. in-8°. — Les forêts de l'Algérie et la Commission sénatoriale d'enquête; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

MATHIEU (A.) et Dr TRABUT. — Les hauts plateaux oranais. Rapport de mission; Alger, 1891, 1 vol. in-8°.

MATHIEU (Mgr). — Lettre pastorale et mandement de

Mgr l'évêque d'Angers, à l'occasion de la prise de possession de son siège; Angers, 1 plaq. in-4°.

Menant (J.). — Les Yézidiz. Épisodes de l'histoire des adorateurs du diable; Paris, 1892, 1 vol. in-12.

Mengin (Henri). — Conférence faite à la Société nancéienne de patronage de l'enfance et de l'adolescence, le 16 avril 1893; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

Metz-Noblat (de). — Recherches sur la limite de la portée efficace des fusils de chasse; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

Michelson (A. A.). — On the application of interference methods Spectroscopie measurements; Washington, 1892, 1 br. in-4°.

Mieg (Mathieu). — 35 brochures diverses; in-8°.

Mieg (M.), **Bleicher** (D.) et **Fliche**. — Contribution à l'étude du terrain tertiaire d'Alsace; 1892-1893, 2 br. in-8°.

Millot (Ch.). — L'humidité de l'air à Nancy; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

Obrin. — Du style judiciaire; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

Passy (Frédéric). — La question de la paix (conférence du 8 avril 1891); Guise, 1 plaq. in-8°. — Passy (Frédéric), candidat républicain dans la 1re circonscription du 8e arrondissement de Paris, membre de l'Institut, ancien député du 8e arrondissement; 1 plaq. in-8°. — Robinson et Vendredi ou la naissance du Capital; Bordeaux, 1893, 1 br. in-8°.

Pèlerinage et réunion des conférences de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges à Benoite-Vaux, le 18 mai 1893; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

Petitot (Émile). — Exploration de la région du grand lac des Ours; Paris, 1893, 1 vol. in-18.

PINGAUD (L.). — Les Français en Russie et les Russes en France; 1 vol. in-8°.

POINCARÉ (H.). — Sur le problème des trois corps et les équations de la dynamique; Stockholm, 1890, 1 vol. in-4°.

POTVIN (Ch.). — Homère, choix de Rhapsodies illustrées d'après l'art antique et l'archéologie moderne; Bruxelles, 1891, 1 vol. in-4°.

PUYMAIGRE (Cte de). — Jean l'aveugle en France; Paris, 1892, 1 vol. in-8°. — Les souvenirs d'Alexis de Tocqueville; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

RAMULT (J.). — Slownik Jezyka Pomorskiego; Cracovie 1893, 1 vol. in-4°.

RISTON (V.). — Une oasis saharienne en Espagne. La forêt de palmiers d'Elché; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

ROY (E.). — La vie et les œuvres de C. Sorel, sieur de Souvigny, 1602-1674; Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

SAINT-LAGER (D^r). — Considérations sur le polymorphisme de quelques espèces du genre Bupleurum; Paris, 1891, 1 br. in-8°. — La guerre des Nymphes suivie de la nouvelle incarnation de Buda; Paris, 1891, 1 br. in-8°. — Note sur le Carex tenax; Paris, 1892, 1 br. in-8°. — Aire géographique de l'Arabis Arenosa et du Cirsium oleraceum; Paris, 1892, 1 br. in-8°. — Un chapitre de grammaire à l'usage des botanistes; Paris, 1892, 1 br. in-8°.

SAVE (Gaston). — Jehanne des Armoises, pucelle d'Orléans; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. — Origines de Neufchâteau; Neufchâteau, 1893, 1 plaq. in-18.

SCHAUDEL (L.). — Les origines de Montmédy; Montmédy, 1893, 1 br. in-8°. — Fondeurs de cloches lorrains en Allemagne; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

SEBERT (Colonel). — Sur le mode de propagation du son des détonations, d'après les expériences faites au camp de Châlons par M. le capitaine Journée ; 1 br. in-8°.

SILVA (Pereira da). — Christovam Colombo co descobrimento da America ; Rio de Janeiro, 1892, 1 vol. in-8°.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des étudiants de Nancy. Compte rendu des fêtes universitaires de juin 1892 ; Nancy, 1892, 1 vol. grand in-8°.

SOUHESMES (de). — Instructions de François II à M. de Montureux (1736) ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

THÉVENOT. — Les noms de personnes, leur origine et leur signification ; 1 plaq. in-4°.

THOULET (J.). — Les courants de la mer et le Gulf-Stream ; Paris, 1893, 1 plaq. in-8°. — Introduction à l'étude de la géographie physique ; Paris, 1893, 1 vol. in-8°.

VACANT (abbé). — Le cardinal Lavigerie ; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

VAN BEMMELEN (P.). — Notions fondamentales du droit civil ; Amsterdam, 1893, 1 vol. grand in-8°.

VIENNE (M. de). — Résumé historique de la monnaie espagnole ; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

WIENER (Lucien). — Les bois sculptés dits de Bagard ; Nancy, 1893, 1 plaq. in-8°. — Étude sur les filigranes des papiers lorrains ; Nancy, 1893, 1 vol. grand in-8°.

WISLOCKI (Dr W.). — Acta rectoralia almæ universitatis studii cracoviensis inde ab anno 1869, t. 1, fasc. 1. Cracovie, 1893, 1 vol. in-8°.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1893-1894

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

ANGERS. — Société industrielle et agricole.

ANVERS. — Académie d'archéologie de Belgique (22, Longue rue Lozam).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

Batavia. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en wetenschappen.

Belfort. — Société belfortaine d'émulation.

Berlin. — Königlich preussische Akademie der Wissenschaften.

Berne. — Naturforschende Gesellschaft.

Besançon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

Blois. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

Bordeaux. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Bordeaux. — Société linnéenne.

Bordeaux. — Société des sciences physiques et naturelles.

Boulogne-sur-Mer. — Société d'agriculture.

Brême. — Naturwissenschaftlicher Verein.

Brest. — Société académique.

Brunswick. — Verein für Naturwissenschaft.

Bruxelles. — Académie royale de médecine de Belgique.

Bruxelles. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

Bruxelles. — Société d'archéologie (11, rue Ravenstein).

Bruxelles. — Société royale malacologique de Belgique.

Caen. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

Caen. — Société d'agriculture et de commerce.

Caen. — Société des antiquaires de Normandie.

Caen. — Société des beaux-arts.

Caen. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

Caire. — Institut égyptien.

CAMBRAI. — Société d'émulation.

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

CORDOBA. — Academia nacional de ciencias de la Republica Argentina.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irisch Academy.

DUNKERQUE. — Société dunkerquoise.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

ELBEUF. — Société industrielle.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Instituti di studi superiori pratici e di profezionamento.

GÊNES. — Reale Accademia medica.

GENÈVE. — Société biblique.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

Giessen. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

Grenoble. — Académie delphinale.

Halle. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ naturæ Curiosorum, etc.

Harlem. — Archives du musée Teyler.

Harlem. — Société hollandaise des sciences.

Heidelberg. — Historisch-philosophischer Verein.

Kiel. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

Kiew. — Société des naturalistes.

Königsberg. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

Laon. — Société académique.

Lausanne. — Société vaudoise des sciences naturelles.

Le Havre. — Société nationale havraise d'études diverses.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.

Le Mans. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Liège. — Institut archéologique liégeois.

Liège. — Société géologique de Belgique.

Lille. — Société régionale des architectes du Nord de la France.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.

Londres. — Geological Society.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura.

Luxembourg. — Institut royal grand-ducal.

Luxembourg. — Société botanique.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Lyon. — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.

Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.

Mâcon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

Marseille. — Académie des sciences, lettres et arts.

Marseille. — Société de statistique.

MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

MERIDEN (Conn.). — Scientific association.

METZ. — Académie.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MEXICO. — Sociedad cientifica « Antonio alzate ».

MODÈNE. — Reale Accademia di scienze, littere ed arti.

MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOSCOU. — Société impériale des naturalistes.

MOULINS. — Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.

MULHOUSE. — Société industrielle.

MUNICH. — Bayerische botanische Gesellschaft.

MUNICH. — Königlich bayerische Akademie der Wissenschaften.

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.

NANCY. — Société lorraine des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.

NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie.

NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW-YORK. — Academy of sciences.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (49, rue des Saints-Pères).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac).

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'Instruction publique).

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Louvre).

PARIS. — Société de biologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle-Saint-Germain).

PARIS. — Société des études historiques (6, rue Garancière).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (à la Bibliothèque nationale).

PARIS. — Société académique indo-chinoise de France (44, rue de Rennes).

PARIS. — Société de médecine légale de France (Palais de justice).

PARIS. — Société philomathique (7, rue des Grands-Augustins).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

PHILADELPHIE. — Geological Survey of Pennsylvania.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico.

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie.

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie des sciences.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SAINTES. — Société des Archives historiques de la Saintong et de l'Aunis.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Toulouse. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

Toulouse. — Société des sciences physiques et naturelles.

Toulouse. — Société d'histoire naturelle.

Toulouse. — Société académique franco-hispano-portugaise.

Tournai. — Société historique et littéraire.

Tours. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire.

Trieste. — Società adriatica di scienze naturali.

Troyes. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Turin. — Reale Accademia delle scienze di Torino.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan.

Verdun. — Société philomathique.

Versailles. — Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

Versailles. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Vienne. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).

Vienne. — K. K. Geologische Reichsanstalt.

Vienne. — K. K. Geographische Gesellschaft.

Vienne. — K. K. Zoologische und botanische Gesellschaft.

Vitry-le-François. — Société des sciences et arts.

Washington. — Smithsonian Institution.

Washington. — National Academy of sciences.

Washington. — United states Geological Survey.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

Clausenbourg. — Annales regiæ scientiarum Universitatis Hungaricæ claudiopolitanæ Francisco-Josephinæ.

Florence. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione Italiane.

Kiel. — Christian Albrechts-Universität in Kiel.

La Plata. — Revista Argentina de Historia natural.

Paris. — École des Chartes (Bibliothèque de l'), 60, rue des Francs-Bourgeois.

Paris. — École polytechnique (Journal de l'), 5, rue Descartes.

Paris. — Journal des savants.

Paris. — Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier.

Paris. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet, 13, rue Boissière.

Rio-de-Janeiro. — Archivos do Museum nacional.

Rome. — Bolletino delle opere moderne straniere della Bibliotheca centrale de Victor-Emmanuel di Roma.

Turin. — Osservatorio della regia Universita.

Valence. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS (1)

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1894.

BUREAU.

—

Président : M. PFISTER.
Vice-Président : M. MILLOT.
Secrétaire perpétuel : M. Jules LEJEUNE.
Bibliothécaire-Archiviste : M. FAVIER.
Questeur : M. A. de METZ-NOBLAT.
Secrétaire annuel : M. Victor RISTON.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1868. 20 Nov. M. le comte DE WARREN, Homme de lettres. Associé le 18 mai 1846, Membre titulaire le 1er février 1849, 20, rue Saint-Michel, à Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés correspondants nationaux et aux associés correspondants étrangers

1882. 16 Juin. M. LEUPOL, Homme de lettres (Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862), 1, rue du Tapis-Vert, Nancy.

1885. 2 Fév. M. MAGGIOLO, Recteur honoraire de l'Académie de Nancy (Associé le 7 juin 1838, Membre titulaire le 2 février 1866), Toul (Meurthe-et-Moselle).

1893. 7 Juillet. M. CAMPAUX, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres (Membre titulaire le 2 août 1872), 5 *bis*, faubourg Saint-Georges, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES.

1854. 17 Nov. M. BENOIT (Ch.), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres (Associé le 7 janvier 1847), 9, rue Lepois, Nancy.

1863. 27 Mars. M. LOMBARD (A.), Avocat à la Cour d'appel, Professeur à la Faculté de Droit (Associé le 18 janvier 1861), 82, rue Stanislas, Nancy.

1873. 5 Déc. M. TOURDES (le D^r^), Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 2, faubourg Stanislas, Nancy.

1875. 9 Juillet. M. DUVERNOY, Professeur honoraire du Lycée, 8 *bis*, rue Bailly, Nancy.

1876. 17 Mars. M. FLICHE, Professeur à l'École nationale forestière (Associé le 6 mars 1874), 9, rue Saint-Dizier, Nancy.

10 Nov. M. HECHT (le D^r^), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 4, rue Isabey, Nancy.

1877. 2 Fév. M. LEDERLIN, Doyen de la Faculté de Droit, 12 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

23 Nov. M. BLEICHER (le D^r^), Professeur à l'École supérieure de pharmacie, 9, cours Léopold, Nancy.

1878. 1er Fév. M. LEJEUNE (Jules), Homme de lettres (Associé le 22 novembre 1872), 22 *bis*, rue de la Ravinelle, Nancy.

21 Juin. M. CUVIER, Pasteur honoraire (Associé le 22 novembre 1872), 29 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

1880. 16 Juill. M. MOURIN, Recteur honoraire, 23, rue du Faubourg-Saint-Jean, Nancy.

1881. 5 Août. M. A. DE METZ-NOBLAT (Associé le 4 juin 1880), 27, rue de la Ravinelle, Nancy.

M. DRUON, Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet.

1882. 4 Août. M. CHASSIGNET, Sous-Intendant militaire en retraite (Associé le 5 mai 1882), 18, rue de Boudonville, Nancy.

1883. 2 Mars. M. BARBIER, Secrétaire général de la Société de géographie de l'Est (Associé le 5 août 1881), 1 *bis*, rue de la Prairie, Nancy.

1884. 18 Janv. M. GUYOT (Ch.), Sous-Directeur de l'École nationale forestière (Associé le 19 janvier 1883), 10, rue Girardet, Nancy.

M. le comte DE LUDRE, Homme de lettres (Associé le 1er mai 1863), au château de Ludre, commune de Richardménil (Meurthe-et-Moselle).

2 Mai. M. FAVIER, Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. DES ROBERT (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 1, Villa de la Pépinière, Nancy.

1885. 23 Janv. M. GRUCKER (Émile), Professeur à la Faculté des Lettres, 59, rue Stanislas, Nancy.

6 Mars. M. GERMAIN (Léon), Archéologue (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. MELLIER, Inspecteur d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 138, rue Saint-Dizier, Nancy.

1887. 21 Janv. M. AUDIAT, Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 4 décembre 1885), 35, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 3 Fév. M. PFISTER, Professeur à la Faculté des Lettres (Associé le 2 juillet 1886), 11, rue du Bastion, Nancy.

21 Déc. M. MILLOT, ancien Officier de marine, chargé de cours à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 2, rue Gilbert, Nancy.

M. VACANT (l'abbé), Docteur en théologie, Professeur au grand séminaire de Nancy (Associé le 4 février 1887), 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1889. 7 Juin. M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. THOMAS (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 19 mars 1886), 82, rue Stanislas, Nancy.

1891. 17 Juill. M. MATHIEU DE VIENNE, Chef d'escadron au 8e d'artillerie (Associé du 18 février 1888), 1, rue d'Alliance, Nancy.

4 Déc. M. Émile GALLÉ, Artiste-Céramiste (Associé du 26 décembre 1890), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

1892. 15 Juill. M. BARTHÉLEMY, Archéologue (Associé du 5 juillet 1889), 22, faubourg des Trois-Maisons, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BERGER-LEVRAULT (O.), Imprimeur-Éditeur, 7, rue des Glacis, à Nancy.

5 Mai. M. RISTON (V.), Avocat (Associé du 8 janvier 1882), 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

M. THOULET, Professeur à la Faculté des Sciences (Associé du 6 mai 1892), 45 *ter*, rue de la Ravinelle, Nancy.

3 Nov. M. GASQUET (A.), Recteur de l'Académie de Nancy, Palais de l'Académie.

1894. 17 Juin. M. MENGIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 1er mai 1893), 8, rue Lafayette, Nancy.

III

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1854. 3 Nov. M. FAYE, Membre de l'Institut, ancien Recteur de l'Académie, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire jusqu'au 25 mai 1857), 95, avenue des Champs-Élysées, Paris.

1855. 2 Fév. M. BURNOUF, Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 12 avril 1872), 14, rue d'Alésia, Paris.

M. MÉZIÈRES, Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, Député de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris.

25 Avril. M. CHAUTARD, Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 1er décembre 1876), à Croissanville (Calvados).

1855. 25 Mai. M. COURNAULT (Édouard), Homme de lettres (Titulaire du 3 février 1860 au 23 avril 1875), 12, rue de Boudonville, à Nancy.

1857. 10 Juin. M. DE MARGERIE (A.), Doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique (Titulaire du 22 janvier 1858 au 9 février 1877), 122, boulevard de la Liberté, Lille.

M. LAFON, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. CHASLES (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris.

M. LIÉGEOIS, Professeur à la Faculté de Droit (Titulaire du 27 mars 1874 au 1er avril 1892), 4, rue de la Source, Nancy.

1865. 17 Mars. M. JALABERT, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur honoraire de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 13, rue Saint-Martin, Versailles.

M. DESJARDINS (Albert), Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire du 30 juin 1865 au 24 novembre 1865), 30, rue de Condé, Paris.

16 Juin. M. ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE, Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers [Vienne] (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Fév. M. JACQUEMIN, Professeur à l'École supérieure de pharmacie, associé national de l'Académie de médecine de Paris (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, à Malzéville, près Nancy.

1867. 3 Juill. M. LEFEBVRE, Professeur de physique au Lycée de Versailles (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), 18, rue de Montbauron, Versailles.

1872. 12 Avril. M. ADAM, Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné.

2 Nov. M. MICHEL (E.), Membre de l'Institut (Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879), 9, avenue de l'Observatoire, Paris.

1872. 22 nov. M. VIANSSON, ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), à Fillières (Meurthe-et-Moselle).

1873. 10 Janv. M. PIERROT, Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, Nancy.

M. HUGUENY, Professeur honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1873), 19, rue des Frères, Strasbourg (Alsace).

1874. 1er Mai. M. JACQUINET, Inspecteur général honoraire, ancien Recteur (Titulaire jusqu'au 19 novembre 1879), place de Rennes, 6, Paris.

1875. 5 Mars. M. ROUSSELOT, Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 4, rue Sainte-Sophie, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. GIGOT, ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 9, rue du Bel-Respiro, Paris.

20 Avril. M. DECHARME, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 20 avril 1877 au 3 février 1888), 95, boulevard Saint-Michel.

1878. 3 Mai. M. GÉRARD, Recteur de l'Académie de Montpellier [Hérault] (Titulaire jusqu'au 21 avril 1882).

17 Nov. M. DEBIDOUR, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris.

1879. 2 Mai. M. DE GUERLE (E.), ancien Trésorier-Payeur général de Meurthe-et-Moselle (Titulaire du 23 janvier 1880 au 17 juin 1887), 23, rue de Marignan, Paris.

Mgr MATHIEU, Évêque d'Angers (Maine-et-Loire). (Titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

1882. 5 Août. M. BALLOT-BEAUPRÉ, Conseiller à la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

M. LORIN, Directeur des Contributions directes (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1884), Saint-Lô (Manche).

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

A

SECTION DE METZ.

1872. 22 Nov. M. MARCHAL, Docteur en médecine, 57, rue Stanislas, Nancy.

M. DIDION, Docteur en médecine, 18, rue St-Dizier, Nancy.

M. MARCUS, ancien Officier du génie, 20, rue des Prisons-Militaires, Metz, et 101, rue du Bac, Paris.

M. PÊTRE, Directeur de l'École nationale des beaux-arts et du dessin de Bourges.

B

1839. 14 Nov. M. CLESSE, Homme de lettres, à Commercy (Meuse).

1847. 17 Juin. M. LE BRUN, Naturaliste, à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).

1856. 10 Déc. M. BÉNARD (l'abbé), Aumônier de la chapelle ducale de Lorraine, 9, rue Trouillet, Nancy.

1858. 14 Mai. M. COURNAULT (Charles), Artiste-Peintre, 16, rue de la Rivière, Malzéville (près Nancy).

M. BLOCH, Manufacturier, à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle).

1861. 21 Juin. M. le comte DE PUYMAIGRE, Homme de lettres, rue de l'Université, 17, Paris.

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1er du Règlement.

La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

1864. 24 Juill. M. LAMBERT, Professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon (Vendée).

1865. 30 Mars. M. BONVALOT, ancien Conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, Paris.

5 Mai. M. GÉRARDIN, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, 49, rue de Madame.

1867. 15 Fév. M. GÉRARDIN (Charles-Auguste), Inspecteur des établissements insalubres, 89, rue de Rennes, Paris.

29 Mars. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Alexandre), Conservateur des Forêts, Charleville (Ardennes).

21 Juin. M. DOYOTTE (l'abbé), de la Compagnie de Jésus, Curé de Notre-Dame du Haut-Mont, à Mouveaux (Nord).

21 Déc. M. DUBOIS (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1871. 19 Mai. M. LIÉTARD, Docteur en médecine, Plombières (Vosges).

1872. 15 Mars. M. CUNY (A.), Architecte, 13, Grande-Rue, Nancy.

1874. 6 Mars. M. HYVER (l'abbé), vicaire général honoraire d'Alger, 5, rue du Parc, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. DEPAUTAINE, Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1875. 9 Juill. M. ROUYER, Archéologue, à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).

1877. 16 Fév. M. JOUVE (Louis), Bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, 4, impasse Exelmans, Paris-Auteuil.

7 Déc. M. GRAND'EURY, Ingénieur civil des mines, Correspondant de l'Institut, 23, cours Saint-André, Saint-Étienne (Loire).

1879. 2 Mai. M. CASPAR, professeur et compositeur de musique à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

M. PEIFFER, ancien Officier supérieur d'artillerie, 135, rue Saint-Dizier, Nancy.

M. GLEY, ancien Professeur au Collège d'Épinal, 5, rue de la Calandre.

1881. 20 Janv. M. le comte DE BIZEMONT, Capitaine de frégate en retraite, 214, boulevard Saint-Germain, Paris.

M. QUINTARD (Léopold), Homme de lettres, 30, rue Saint-Michel, Nancy.

1881. 6 Mai. M. BROILLIARD, Conservateur des forêts en retraite, Directeur de la *Revue des forêts*, 97, rue du Cherche-Midi, Paris.

1882. 5 Mai. M. FOURNIER, Docteur en médecine à Rambervillers (Vosges).

1883. 16 Mars. M. BARDY, Pharmacien à Saint-Dié (Vosges).

15 Juin. M. le vicomte DE WARREN (Lucien), 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. DINAGO, Juge suppléant au tribunal de 1re instance, 9, rue des Carmes, Nancy.

13 Déc. M. HAILLANT, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 17, rue du Quartier, Épinal.

1885. 15 Mai. M. BOUVIER (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 64 *bis*, rue de Monceau, Paris.

20 Nov. M. BENOIT (Arthur), Homme de lettres, à Berthelming (Lorraine).

M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Limoges (Haute-Vienne).

18 Déc. M. NETTER (A.), Docteur en médecine, Bibliothécaire universitaire honoraire, 39, rue Saint-Nicolas, Nancy.

1886. 19 Mars. M. TISSERAND, Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. KRANTZ (Émile), Doyen de la Faculté des Lettres, 6, rue des Dominicains, Nancy.

1888. 16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en Droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

2 Mars. M. COLLIGNON (le docteur R.), Médecin-Major de l'École supérieure de guerre, Paris.

16 Mars. M. SCHLAGDENHAUFFEN (le Dr), Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, 63, rue de Metz, Nancy.

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé), Curé de Lamarche (Vosges).

29 Juin. M. le baron HULOT (Ét.), 80, rue de Grenelle, Paris.

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), Clerc régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, rue Saint-Victor, Verdun (Meuse).

2 Août M. FRIOT, Docteur en médecine, 11, rue Saint-Nicolas, Nancy.

6 Déc. M. GANIER (Henry), Juge au Tribunal civil, 5, rue du Montet, Nancy.

1891. 6 Fév. M. CHARAUX (C. C.), Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble (Isère), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau.

10 Avril. M. MASSON (Ernest), Homme de lettres, à La Trinité, commune de Dommartemont (Meurthe-et-Moselle), près Nancy.

17 juill. M. DE LANNOY DE BISSY, lieutenant-colonel du génie, à Grenoble.

6 Mai. M. le baron D'HAMONVILLE, Conseiller général, au château de Manonville (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. BRUNOT, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, 105, boulevard Saint-Michel.

15 Juill. M. DES GODINS DE SOUHESMES, Hommes de Lettres, 93, place Saint-Georges, Nancy.

M. VILLARD, Avocat général près la Cour d'appel, 68, rue Charles III, Nancy.

M. BLONDLOT, Professeur adjoint à la Faculté des Sciences, 8, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BUISSON (l'abbé E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris.

M. le baron DE BRAUX, Homme de lettres, à Boucq (Meurthe-et-Moselle).

M. COLLIGNON (A.), Professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 2 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

M. POINCARÉ (Henri), Membre de l'Institut, 63, rue Claude-Bernard, Paris.

3 Mars. M. FLOQUET, Professeur à la Faculté des Sciences, 17, rue Saint-Lambert, Nancy.

M. JOURNÉE (le comm[t]), Chef de bataillon au 37[e] régiment d'infanterie, 7, rue du Général-Fabvier, Nancy.

12 Mai. M. DE ROCHE DU TEILLOY, Professeur au Lycée, 5, rue de Rigny, Nancy.

M. MATHIEU (A.), Conservateur des forêts en retraite, 4, rue de la Salpêtrière, Nancy.

7 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eug.), Professeur à l'école Saint-Sigisbert, 11, place de l'Academie, Nancy.

M. DIEHL (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Isabey, Nancy.

1894. 2 Mars. M. BASSET (René), Professeur d'arabe à l'École supérieure des Lettres d'Alger, rue Michelet à l'Agah, près Alger.

2°

1845. 12 Déc. M. HERMITE, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), 2, rue de la Sorbonne, Paris.

1852. 16 Déc. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris.

1855. 25 Mai. M. SÉGUIN, ancien Recteur, 36, rue de La Bruyère, Paris.

1860. 22 Déc. M. LOYSON (l'abbé), Aumônier du Lycée Lakanal, 15, rue Angot, à Bourg-la-Reine (Seine).

1862. 5 Juill. M. PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1863. 4 Déc. M. FOUCAUX, Professeur de sanscrit au Collège de France, 3, rue Perronet, Paris.

1864. 15 Juill. M. MILLIEN (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

2 Déc. M. MÉNANT, Conseiller à la Cour d'appel de Rouen (Seine-Inférieure).

1865. 6 Janv. M. DE RIBBE (Charles), Avocat, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix, 6, rue Mazarine, à Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Jules SIMON, Membre de l'Académie française, Sénateur, 8, place de la Madeleine, Paris.

1866. 20 Avr. M. Léon DE ROSNY, Professeur à l'École spéciale des langues orientales, 47, avenue Duquesne, Paris.

6 Juill. M. le duc DE BROGLIE, Membre de l'Académie française, 10, rue de Solférino, Paris.

23 Nov. M. GALLEAU, Homme de lettres, 53, avenue de Wagram, Paris.

1868. 17 Janv. M. BOUCHARD (le Dr), Correspondant national de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux (Gironde), 33, rue du Manège, à Bordeaux.

1869. 19 Févr. M. TERRIEN DE LACOUPERIE, Professeur de chinois, 136, Bishops Road Fulham, Londres.

1870. 17 Juin. M. LEHR (Ernest), Docteur en droit, ancien Professeur à l'Académie de Lausanne, Avocat-Conseil de l'ambassade de France en Suisse, les Toises, Lausanne.

15 Juill. M. MALINOWSKI, Professeur en retraite, 9, rue du Portail-Albau, à Cahors (Lot).

1871. 17 Mars. M. HOVELACQUE (Abel), Rédacteur en chef de la *Revue de linguistique*, 38, rue du Luxembourg, Paris.

7 Juill. M. OPPERT, Professeur d'assyriologie au Collège de France, 19, rue Mazarine, Paris.

1872. 22 Nov. M. PETSCHE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 21, rue d'Aumale, Paris.

20 Déc. M. REVOIL, Architecte du Gouvernement, avenue Feuchères, Nîmes (Gard).

1873. 10 Déc. M. FANO, Docteur en médecine, 5, rue d'Abbeville, Paris.

1874. 19 Juin. M. RAMBAUD (Alfred), Professeur à la Faculté des Lettres, 76, rue d'Assas, Paris.

4 Déc. M. GARRIGOU, Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 9 Juill. M. GRAVIER, Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, Rouen (Seine-Inférieure).

M. PETITOT (l'abbé), Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

M. VINSON (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune, Paris.

M. COMETTANT (Oscar), Homme de lettres, 13, faubourg Montmartre, Paris.

M. GAFFAREL, Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, 5, rue Buffon, à Dijon (Côte-d'Or).

M. DE SÉMALLÉ, Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 21 Déc. M. SACHOT (Octave), Homme de lettres, 19, rue du Dragon, Paris.

1879. 20 Juin. M. THOMAS (Ambroise), Directeur du Conservatoire national de musique, Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), 15, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

1880. 2 Mars. M. GÉRARD (A.), Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société Linnéenne, à Lyon.

16 Avril. M. BLIER, Professeur au Lycée de Coutances (Manche), 49, rue Saint-Nicolas.

M. DE JOSEFOWICZ, Ingénieur civil, Paris.

3 Juin. M. GLASSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 40, rue du Cherche-Midi, Paris.

1882. 5 Mai. M. HANAUER (l'abbé), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

1er Déc. M. BABEAU (Albert), Homme de lettres, Correspondant de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, Troyes (Aube).

1883. 16 Mars. M. DENY, Ingénieur, à Mertzwiller (Alsace).

6 Juill. M. le comte DE MARGON, lieutenant-colonel au 11e régiment de chasseurs à cheval, Vesoul (Haute-Saône).

7 Déc. M. ANTOINE, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 7, rue Romiguières, à Toulouse (Haute-Garonne).

1884. 7 Nov. M. le comte D'HAUSSONVILLE, Membre de l'Académie française, 41, rue Saint-Dominique, Paris.

1885. 28 Fév. M. DIETZ, pasteur à Rothau (Alsace).

1886. 7 Mai. M. RENDU (Eugène), Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 90, rue d'Amsterdam, Paris.

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, à Herment, près Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL, ancien Magistrat, 10, rue Washington, Paris.

1888. 2 Mars. M. JADART, Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE, 15, rue Saint-Lazare, Compiègne (Oise).

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé), Chanoine honoraire, 39, chemin du Caudérau, près Bordeaux (Gironde).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, 25, rue Lesdiguières, à Grenoble (Isère).

5 Avril. M. BARTHELÉMY, Docteur en médecine, 21, rue du Paradis-Poissonnière, Paris.

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Membre de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris.

1890. 21 Mars. M. CHERVIN (Dr), directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris.

M. COUSIN (Charles), vice-président de la Société des amis des livres, 20, rue de Dunkerque, Paris.

26 Déc. M. LABOURASSE, Inspecteur primaire en retraite à Troyon (Meuse).

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (E.), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 67, rue Claude-Bernard.

12 Mai. M. CLAUDIO JANNET, 39, rue Saint-Dominique, à Paris.

M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris.

15 Déc. M. PINGAUD (L.), Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs).

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1851. 15 Mai. M. KARSTEN, Docteur en philosophie, Recteur de l'Université de Kiel.

1853. 23 Juin. M. VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1857. 9 Janv. M. PAQUES, ancien Professeur à l'Athénée royal de Liège.

M. FORCHHAMMER, Professeur à l'Université de Kiel.

1859. 30 Déc. M. NÈVE, Professeur de langues orientales à l'Université de Louvain, 52, rue des Orphelins.

1864. 12 Août. M. COLNET D'HUART, Directeur honoraire de l'Athénée à Bertrange, Luxembourg.

17 Déc. M. MULLER (E.), Directeur des forêts, membre de la Société royale des sciences à Copenhague (Danemark).

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. HAYNES, Professeur, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

1875. 6 Août. M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. le baron DE HELLWALD, Officier supérieur autrichien,

Rédacteur en chef de la Revue *Das Ausland*, à Cannstatt (Wurtemberg).

M. BLAISE, Professeur, à Luxembourg.

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas [Iles Canaries (Espagne)].

1880. 6 Août. M. RIVIER, Secrétaire général de l'Institut de Droit international, Professeur à l'Université de Bruxelles, 49, avenue de la Toison-d'Or, à Saint-Gilles, Bruxelles.

1884. 21 Nov. M. DE SAUSSURE (Henri), cité 24, à Genève (Suisse).

1888. 18 Avril. M. AAGAARD, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. MARCHAL (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 61, rue de la Poste, à Saint-Ioss-ten-Noode, Bruxelles.

1891. 20 Fév. M. LANGSTED, Inspecteur de collège à Copenhague (Danemark).

1892. 15 Juill. M. DE LORIOL LE FORT, Géologue, à Fontenex, près Genève (Suisse).

1893. 7 Juill. M. GOSSE (le Dr), Professeur à l'Université de Genève (Suisse).

15 Déc. M. NŒLTING, Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1894. 5 Janv. M. MIEG (Mathieu), Archéologue à Mulhouse (Alsace).

MEMBRE DONATEUR (1)

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur de la Faculté de médecine, membre titulaire, décédé le 27 février 1889. Don fait en mémoire de lui par sa famille. 500 fr.

---

(1) Règlement. Article additionnel : Les membres honoraires, titulaires, associés-correspondants peuvent acquérir la qualité de donateur, en versant une somme d'au moins 500 francs. Ces dons forment un capital inaliénable. Les noms des membres donateurs, — que la libéralité ait été faite de leur vivant ou après leur décès — sont inscrits à perpétuité dans les comptes rendus de l'Académie.

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 17 mai 1894.

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1894

CXLV^e ANNÉE

5e SÉRIE. — TOME XII



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

1895



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1894

CXLVᵉ ANNÉE

5ᵉ SÉRIE. — TOME XII



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cⁱᵉ

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1895

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

POUR LE

DÉVOUEMENT DES MÈRES DE FAMILLE ET LA PIÉTÉ FILIALE

PAR M. L'ABBÉ VACANT

MESSIEURS,

Vous êtes appelés à récompenser le dévouement maternel et la piété filiale dans des conditions qui exigent un ensemble de grandes qualités morales. Le vénéré fondateur de vos prix de vertu, M. Jules Gouy, les a en effet réservés « aux mères de famille veuves ou abandonnées, qui luttent contre l'adversité pour élever leurs enfants, — ou aux enfants qui auront soutenu de leur travail leurs vieux parents malheureux et leur auront prodigué leurs soins ». Vous avez toujours observé scrupuleusement ces règles; elles vous ont même paru si sages, que vous vous y conformez aussi, dans l'attribution des prix de piété filiale, établis par Mlle Mangeon et par M. de Goussaincourt.

Pour être admis au concours que vous ouvrez chaque

année, il ne suffit donc point d'avoir témoigné une affection sincère à ses enfants ou à ses parents, il faut un dévouement éprouvé, généreux et persévérant. Les femmes vaillantes, auxquelles vous accordez vos suffrages, sont de la race des âmes virilement trempées, qui ne reculent point devant les sacrifices. Elles auraient accompli des actions éclatantes, si la Providence ne leur avait départi un rôle plus modeste. Mais pour avoir été humble et cachée, la tâche qu'elles ont remplie n'en est pas moins belle. Mises aux prises avec l'adversité, elles ont trouvé dans l'élévation de leurs sentiments et dans l'énergie de leurs convictions intimes, une force et une constance qui se rencontrent rarement.

Aussi, Messieurs, n'est-ce point sans quelque appréhension que j'ai accepté la mission honorable d'être votre rapporteur. Assurément, il n'est pas difficile de justifier vos choix; mais il est moins aisé de mettre en lumière tout le mérite des personnes sur lesquelles ils se sont arrêtés.

Vous avez attribué vos prix de dévouement maternel à Mme veuve Rolland [1], à Mme veuve Dardaine [2] et à Mme veuve Stockert [3]. Vous me permettrez de ne point les séparer l'une de l'autre, car elles ont passé toutes trois par des épreuves semblables.

Elles avaient uni leurs destinées à d'honnêtes ouvriers. L'avenir s'annonçait plein de douces espérances. Malheureusement ces espérances ne tardèrent pas à se chan-

1. 63, rue du Ruisseau.
2. 51, rue de l'Équitation.
3. 29, rue de l'Equitation.

ger en de longues angoisses. Leurs maris furent frappés de ces maladies inexorables, dont le nom seul fait la terreur de nos foyers. Les pauvres femmes disputèrent ces êtres aimés à la mort. A force de soins et de sollicitude, elles parvinrent à prolonger leurs jours pendant deux et même trois années; mais elles ne purent éviter l'issue fatale. Elles restèrent veuves, sans appui, sans épargne, avec de jeunes enfants à nourrir et à élever. Situation bien cruelle, surtout quand on gagne à peine un franc cinquante ou deux francs par journée!

Cependant elles ont été si laborieuses, elles ont mis dans leurs dépenses tant d'économie et d'ordre, qu'elles ont fait face aux lourdes charges qui pesaient sur elles. Elles ont donc été d'aussi excellentes mères, qu'elles s'étaient montrées des épouses dévouées.

C'est un spectacle attendrissant de voir ces femmes admirables, entourées de la couronne de leurs petits enfants, tous dociles, gais, aimables, racontant leurs succès à l'école ou à l'atelier; car personne n'est laissé au vagabondage ou à l'oisiveté. Aux heures fixées, chacun va, suivant son âge, à l'asile, en classe ou à l'apprentissage.

Un autre trait nous a frappés : c'est l'attachement qui enchaîne en quelque sorte les uns aux autres les membres de ces intéressantes familles. On a proposé à Mme Dardaine de placer un ou deux de ses quatre enfants; mais elle aime mieux s'imposer des privations afin de les garder tous auprès d'elle. Mme Rolland a cinq enfants; une petite fille a été adoptée par un oncle compatissant; mais l'aîné des garçons a essayé vainement de vivre à un foyer étranger : il y trouvait des soins dévoués et une

excellente nourriture ; cependant il a préféré la modeste table de sa mère. Celle-ci, de son côté, n'a pas été fâchée de son retour : sans lui, les repas paraissaient tristes ; avec lui, ils ont repris leur gaieté.

Vous le voyez, Messieurs, il y a dans ces âmes autant de tendresse que de courage. Nous avons vraiment rencontré des mères modèles.

Vous avez décerné vos prix de piété filiale à Mlle Maurice, à Mlle Étienne, à Mlle Wagner, à Mlle Simonin et à Mlle Morche.

Mlle Marie-Adeline Morche[1], couturière, âgée aujourd'hui de 25 ans, est depuis longtemps déjà l'appui et la consolation de sa famille. Elle avait un frère aîné, fort dévoué lui-même à ses parents. Mais ce brave jeune homme est mort en 1888, laissant à sa sœur le soin d'acquitter tous les devoirs de la piété filiale.

Ces devoirs allaient devenir de plus en plus onéreux. M. Morche avait été longtemps garçon de magasin. Atteint de rhumatismes chroniques, il se trouva dans l'impossibilité de continuer son état, et fut heureux d'obtenir une place de concierge. Actuellement il est même incapable d'en remplir les fonctions, car il est réduit à garder le lit ou à se traîner sur des béquilles. Sa femme est donc obligée de le suppléer.

La charge du ménage est ainsi retombée presque tout entière sur Marie-Adeline. Ceux qui la connaissent, ne savent ce qu'on doit le plus admirer, de son assiduité au

1. 49, rue Stanislas.

travail, de son affection pour ses parents, ou de la modestie, de la douceur et des autres vertus qui complètent son caractère.

Mlle Léonie Simonin[1] est employée, depuis treize ans, à la manufacture des tabacs. Une santé délicate l'oblige quelquefois d'interrompre sa tâche. Elle n'en fait pas moins partie de la Société de secours mutuels de la manufacture. Grâce à sa bonne conduite, elle est, en effet, regardée comme une excellente ouvrière.

Elle consacre ses gains à l'entretien de ses parents; mais c'est surtout en raison de sa bienfaisante influence au foyer paternel, que vous l'avez jugée digne d'un prix de piété filiale.

La famille Simonin a passé par de dures épreuves. De huit enfants qui la composaient, il n'en survit que deux: Léonie et un fils de 24 ans, qui est soldat dans l'infanterie de marine, et par conséquent loin de Nancy.

M. Simonin est peintre. Malheureusement un tremblement nerveux ne lui permet pas d'exercer son état. A peine garde-t-il assez d'empire sur ses bras pour casser, aux meilleurs jours, des pierres destinées aux routes de la ville.

Tant de deuils et tant de peines ont achevé de ruiner la santé de Mme Simonin. On ne l'a point renvoyée de la manufacture des tabacs, mais elle y fait peu de choses.

Le découragement serait sans doute entré depuis longtemps dans cet intérieur attristé. Mais Léonie est là. Elle soutient son père. Elle console sa mère. Elle leur témoi-

1. 21, rue Braconnot.

gne à tous deux une affection si sincère et si constante, qu'elle leur fait presque oublier leurs infortunes.

La famille Wagner n'a pas été soumise à des épreuves si intimes. Elle a subi le contre-coup, cruel aussi, des malheurs de la France. Elle est originaire d'Alsace. Elle y possédait sa maison et son petit verger. Elle a dû choisir entre ce précieux patrimoine de famille et la patrie française. C'est l'amqur de la patrie qui a été le plus fort. A 60 ans, M. Wagner a dit adieu au foyer de ses aïeux, au cimetière qui garde leur tombe, à son village, à ses amis d'enfance, aux vieilles familles de cultivateurs qui l'employaient comme journalier. Que n'aurait-il pas quitté pour retrouver la France, le brave vieillard !

Il s'est arrêté à Nancy. Il a choisi dans la ruelle de la Voûte [1], au milieu des vastes jardins du faubourg Saint-Pierre, un petit logement qui ressemble à sa chaumière encadrée de verdure. Les images coloriées, apportées d'Alsace, ont été appendues à la muraille; le buffet noirci et les grands lits, entourés de rideaux rouges, ont été disposés comme ils l'étaient au village. Ses yeux s'éteindront fixés sur tous ces objets, qui lui rappellent le temps passé et la terre natale.

Sa vieille compagne est encore avec lui. Malgré ses 71 ans, elle est assez alerte et fait toujours le ménage.

Les époux Wagner ont deux fils mariés à Nancy. Leurs fillettes, des enfants de cinq ou six ans, viennent distraire les bons vieillards. Les petites filles parlent français; le grand-père parle alsacien : on s'entend donc assez ma-

1. 4, ruelle de la Voûte.

laisément. Mais qu'importe! le père Wagner est heureux des espiègleries de ses petits-enfants.

Vous me demanderez sans doute d'où vient le pain de chaque jour, dans cet intérieur modeste. Au village, un jardin fournit presque tous les aliments. Mais à Nancy, comment se nourrir, quand les bras sont affaiblis par l'âge et qu'on ne possède rien? De quoi vivent les époux Wagner?

Pour comprendre ce secret, il suffit de connaître l'excellente fille que Dieu leur a donnée. Mlle Élise Wagner a renoncé pour eux aux joies du mariage. Elle est entrée depuis treize ans à la filature Lang. C'est là qu'elle est à la peine de sept heures du matin à sept heures du soir. Vos dévoués enquêteurs ont interrogé à l'usine et dans le faubourg. Son éloge est sur toutes les lèvres. Elle seule pense qu'elle ne pouvait se conduire autrement vis-à-vis de ses vieux parents. Elle veut leur tenir lieu de tout ce qu'ils ont perdu en quittant l'Alsace. Cet oubli de ses propres intérêts touche à l'héroïsme; mais il lui paraît tout à fait naturel.

La piété filiale de Mlle Étienne[1] naît d'une sorte de besoin de se sacrifier pour les siens. Elle quitta Nancy, en 1873, pour aller en Roumanie. Elle y remplit dans plusieurs familles les fonctions de gouvernante, chargée d'apprendre le français aux enfants. Son père, ancien militaire, avait été longtemps fossoyeur et gardien du cimetière Saint-Nicolas. Mais la vieillesse était venue pour lui et pour sa femme. Ses nombreux enfants s'é-

1. 64, rue des Jardiniers.

taient établis ou dispersés. Une de ses filles restait seule sous le toit paternel. Elle se maria en 1883.

Lorsque Mlle Étienne apprit que ses parents allaient se trouver sans soutien et sans consolation, elle se sentit vivement remuée. Rester à Bucharest, c'était sans doute assurer aux chers vieillards des ressources plus abondantes. Mais l'excellente fille, qui avait tant souffert de son propre isolement dans un pays lointain, comprit que, pour le cœur d'un père et d'une mère, la présence d'une enfant vaut mieux que le bien-être et l'aisance. Elle n'hésita pas un instant, revint à Nancy, et entra comme lingère dans une maison de la rue Raugraff.

Je vous ai dit, Messieurs, que le dévouement de Mlle Étienne tenait à un véritable besoin de se sacrifier pour les siens. Je ne vous l'ai pas encore bien montré. C'est quelque chose sans doute d'avoir quitté une situation lucrative pour revenir au foyer paternel. J'aurais pu ajouter que la vaillante lingère a refusé un mariage avantageux, plutôt que de se séparer de son père. Mais son abnégation s'est manifestée sous une autre forme, vis-à-vis de Mme Étienne, qui était chargé des soins du ménage.

Il est, parmi ces soins, des travaux plus pénibles, Mlle Étienne se les réservait tous. Elle avait assurément grand besoin de repos, lorsqu'elle rentrait chaque soir; mais elle ne se livrait au sommeil qu'après avoir mis tout en ordre dans la maison et rempli les autres tâches qui auraient fatigué sa mère. Cette surcharge s'aggrava à plusieurs reprises. Une de ses sœurs revint de Roumanie, atteinte d'un mal qui exigeait des soins assidus, Mlle Étienne les lui donna pendant plusieurs mois. Vous

pouvez juger avec quelle affection elle soigna aussi sa mère, pendant la longue maladie qui mena celle-ci au tombeau, en décembre 1894. Jusqu'alors, M. Étienne avait porté assez allègrement le poids de ses quatre-vingt-quatre ans. Il cultivait même un petit terrain, dont sa fille lui assurait la jouissance. Mais le dur hiver de 1895 l'étendit à son tour sur un lit de souffrances. Ses traits gardèrent leur mâle vigueur et sa voix était toujours ferme et vibrante ; mais ses forces l'abandonnaient, aussitôt qu'il essayait de faire quelques pas. Sa fille se multiplia auprès de lui, si bien qu'il aura encore la joie d'arroser les plants de son petit jardin.

Il me reste à vous introduire dans une dernière famille. Elle est composée de trois personnes : Mme Maurice et ses deux filles. Mme Maurice s'occupait de confection, mais sa santé et sa vue fatiguée lui ont rendu le travail impossible. Une de ses filles est sourde et malade. L'autre, Mlle Lucienne Maurice[1], est employée dans un magasin de mercerie, et fait partie de l'Association des jeunes filles du commerce. C'est d'elle que j'ai à vous entretenir. Cependant une part de ses mérites revient à son excellente mère, qui a su lui inspirer des sentiments d'une rare élévation.

En pénétrant dans les deux pièces occupées par Mme Maurice, vous seriez frappés de l'ordre achevé, de la propreté exquise et de l'apparence d'aisance qui y règnent. Les meubles et les décors sont simples et de bon goût. Interrogez. On vous apprendra qu'à chaque

1. 40, rue Stanislas.

objet, s'attache la mémoire d'une personne aimée ou d'un événement de famille. Vous êtes à un foyer où tout est souvenirs et traditions. Un crucifix d'ivoire jauni occupe la place d'honneur. Il a appartenu à un arrière-grand-oncle, prêtre respectable qui vivait avant la Révolution. Le grand chapelet gris qui s'enroule autour du Christ, est celui de la dernière supérieure des carmélites de Pont-à-Mousson. — Voici une photographie d'une rue de Nancy. Remarquez-y cet enfant qui joue. C'est un fils, sur lequel Mme Maurice fondait de grandes espérances et qui lui a été ravi, en un jour, à l'âge de quatorze ans. Elle trouve une véritable consolation à posséder cette simple image, sur laquelle un heureux hasard a fait représenter son cher enfant. — En face du crucifix d'ivoire, est une autre photographie, que les années ont pâlie. C'est le portrait du mari, avec sa petite Lucienne devant lui.

M. Maurice était ouvrier carrossier et travaillait avec ardeur. Il aimait cet intérieur si propret. Sa journée terminée, il revenait chez lui, s'asseyait près de l'âtre, prenait ses enfants sur ses genoux et chantait avec eux, pendant que se dressait la table pour le modeste repas.

Le bonheur est fragile ! Le carrossier tomba malade. Au bout de trois semaines, il avait perdu toute illusion : sa femme et ses enfants pleuraient autour de lui, attendant son dernier soupir. Lucienne commençait à gagner quelque argent. Le mourant lui confia toute la famille. Ses dernières paroles se répètent encore pieusement : « Lucienne, dit-il, tu seras une sœur pour ta mère, une bonne sœur. »

Mlle Maurice était bien jeune encore ; mais elle comprit le devoir qui lui était imposé. Elle domina sa propre

douleur pour consoler ceux qui l'entouraient, et fit elle-même les démarches multiples que la mort de son père nécessitait. C'était en 1879. Depuis lors, elle a nourri sa mère et sa sœur de son travail.

Ses appointements sont pourtant modiques. Mais elle fait remarquer que les temps sont difficiles pour le commerce; car elle semble tenir aux intérêts de son patron autant qu'aux siens propres.

Ces sentiments sont d'autant plus nobles que l'aisance qui nous a frappés dans la demeure de cette jeune fille, est plus apparente que réelle. La gêne cruelle s'y est fait quelquefois sentir; car la vaillance ne suffit pas toujours pour l'écarter. Toutefois, le découragement n'y est jamais entré. — On proposait à Mme Maurice de se défaire des meubles de famille qui n'étaient pas de première nécessité : « Ce sont, répondit-elle, des souvenirs dont on ne se sépare point. » — Vous aviez raison, excellente mère. Vous trouviez dans ces souvenirs une consolation au milieu de vos peines. Votre fille y a puisé des inspirations qui ont soutenu son admirable dévouement.

Messieurs, telles sont les personnes que vous avez jugées dignes de vos prix de vertu.

Vous avez attribué trois prix de dévouement maternel, de 200 fr. chacun, à Mme Rolland, à Mme Dardaine et à Mme Stockert.

Vos prix de piété filiale ont été répartis comme il suit: Vous avez décerné un premier prix de 400 fr. à Mlle Maurice, — un second prix de 200 fr. à Mlle Étienne, — un autre second prix, également de 200 fr., à Mlle Wagner,

— un troisième prix de 150 fr. à Mlle Simonin, — enfin un quatrième prix de 100 fr. à Mlle Morche.

Je ne terminerai pas sans féliciter ces femmes courageuses et sans les remercier des beaux exemples qu'elles nous donnent. En les honorant de ses suffrages, l'Académie de Stanislas consacre le respect et la vénération qui les entouraient déjà. C'est là pour nous, Messieurs, une œuvre profondément patriotique. Nous contribuons ainsi à faire régner dans notre chère ville de Nancy, l'estime du bien. Or, c'est par l'estime du bien que s'entretiennent les vertus et la force d'âme qui font les grands peuples.

SOUVENIRS STRASBOURGEOIS

PAR

OSCAR BERGER-LEVRAULT

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Appelé par les traditions de l'Académie de Stanislas à prendre aujourd'hui la parole pour remercier mes confrères actuels de l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire en m'accordant leurs suffrages, permettez-moi d'indiquer d'abord, de mon mieux, ce que j'éprouve en me trouvant aujourd'hui dans cette salle, affectée à nos séances solennelles par le royal fondateur de notre Académie.

Rien, dans mes prévisions d'avenir de jeunesse et de l'âge mûr, ne m'autorisait à supposer que j'aurais un jour l'insigne honneur d'être l'un des trente-six de l'Académie de Stanislas.

D'après les probabilités humaines, je comptais terminer ma carrière à Strasbourg, comme chef de notre vieille imprimerie, fondée il y a plus de deux siècles par

l'un de mes ancêtres directs. Je m'attendais à voir sortir de nos presses des volumes en grand nombre, mais je ne crois pas que j'aurais jamais pensé à devenir moi-même auteur.

J'aurais sans doute édité, comme je l'ai fait, le catalogue des principaux ouvrages publiés par notre Maison depuis qu'elle existe, mais ce livre d'or de ma famille n'eût été qu'un simple travail bibliographique.

J'aurais évité entre autres les longues vérifications que j'ai dû faire pour reconstituer la liste des thèses que nous avons imprimées et dont le nombre dépasse 2,350 pour le XIXe siècle. Les richesses de notre ancienne bibliothèque de Strasbourg m'eussent fourni tous les renseignements désirables, mais collections, catalogue, tout a disparu dans les flammes, en 1870. Aucune bibliothèque ne possède actuellement la série complète de nos thèses strasbourgeoises et il faudra certainement de longues années pour réunir de nouveau, dans une même bibliothèque, une collection pareille.

Pour rendre plus facile la recherche de ces pièces rares, il importait de rétablir tout d'abord le catalogue de ces publications qui nous fournissent, pour l'ancienne activité scientifique de l'Alsace, des données précieuses et il m'eût été fort agréable d'apprendre que ce travail, difficile et assez aride, se ferait à Strasbourg, dont les bibliothèques possèdent la grande majorité des thèses; mais j'ai bientôt reconnu que, d'ici à longtemps, personne n'y penserait, alors que mes études personnelles m'obligeaient à le faire en partie du moins, et j'ai admis qu'il y avait pour moi un devoir patriotique à me charger de ce catalogue. Ce travail, facilité par les bonnes relations

que j'ai conservées en Alsace et par mon expérience d'imprimeur, a été terminé comme manuscrit en 1886, sauf quelques additions qui résultent de découvertes plus récentes. Mon catalogue indique, pour chaque thèse, les bibliothèques qui la possèdent et renseigne dès lors le travailleur qui désirera les consulter. C'est toujours de la bibliographie.

J'appris peu à peu à connaître les noms de nos anciens professeurs, dont j'établissais au fur et à mesure la liste. J'éprouvai bientôt le désir de compléter, pour chaque professeur, mes notes par quelques détails biographiques et je fus fort étonné d'apprendre qu'une question aussi intéressante n'avait jamais tenté nos auteurs alsaciens.

Je me rendis immédiatement compte qu'il y avait là une regrettable lacune dans notre littérature alsatique et je me décidai enfin à entreprendre un travail pour lequel je n'étais nullement préparé et à combler cette lacune le mieux possible. Malgré le sentiment profond de mon insuffisance, je me laissai convaincre par les affirmations de mes amis de Strasbourg, qui ne cessaient de me répéter que les notes dont je disposais rendraient ma tâche bien facile.

Je ne me doutais certainement pas des difficultés que je rencontrerais sur mon chemin et je prévoyais une brochure qui ne dépasserait pas cent cinquante pages, tandis que je me suis vu dans l'obligation de produire un gros volume qui laisse encore beaucoup à désirer. Ce livre, qui seul me donne quelque droit à revendiquer le titre d'auteur et qui est redevable de sa principale valeur au précieux concours que j'ai trouvé de tous côtés, a été

accueilli bien plus favorablement que je n'aurais osé m'y attendre et l'Académie de Stanislas a rattaché très gracieusement, à la publication de mes *Annales des Professeurs des Académies et Universités alsaciennes,* le vote par lequel elle m'a admis au nombre de ses membres titulaires.

J'ai besoin de compter sur votre indulgence, pour excuser la longueur des détails personnels que j'ai invoqués ; je les ai rappelés parce qu'ils m'amènent au sujet dont je me propose de vous entretenir.

Parmi les sources auxquelles j'ai puisé en vue de ma publication, j'ai trouvé une série de pièces qui ont un intérêt tout spécial pour la période du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ce sont les notices biographiques publiées par les recteurs successifs de notre ancienne Université de Strasbourg.

D'après nos traditions, chaque bourgeois notable avait droit, après sa mort, à une notice (*Programma*), rédigée d'urgence en latin, le jour même ou le lendemain du décès, par le recteur en fonctions, imprimée par ses soins et qui portait invitation d'assister à l'enterrement.

Cette notice donnait des renseignements sommaires, mais très précis, sur la vie du défunt.

Nous y trouvons presque toujours la date de sa naissance, les noms et prénoms de ses parents, de ses ancêtres du côté paternel et maternel jusqu'au second degré ; la date de son entrée au Gymnase, comme établissement d'instruction secondaire, et celle de sa sortie, un résumé de sa préparation à la vie active, soit apprentissage commercial ou industriel, soit admission aux cours de l'Université. Dans ce dernier cas, la notice nous indique les

dates de collation pour les différents grades, les soutenances de thèses avec leurs sujets.

Nous avons ensuite les données de famille : mariage, nom, prénoms et date de naissance de la femme ; noms de ses parents ; prénoms et dates de naissance des enfants, de plus, lorsqu'il y a lieu, leurs mariages, ainsi que les prénoms des petits-enfants.

Ces renseignements se trouvent complétés par la mention, avec leurs dates, des fonctions civiques auxquelles avait été appelé le défunt.

Les notices existent, soit sous forme d'affiches imprimées en caractères compacts, soit comme brochure in-folio de trois à six pages.

Nous pouvons apprécier l'importance que nos ancêtres de Strasbourg attachaient, sauf quelques rares exceptions, à leurs souvenirs de famille et le soin avec lequel ils tenaient leurs archives au courant, en nous rappelant que le recteur ne disposait le plus souvent que d'une demi-journée pour rédiger la notice, après en avoir réuni les éléments.

Nous avons de plus des autobiographies écrites par les professeurs appelés à une chaire de l'Université, avec une introduction, rédigée par le recteur, et servant d'invitation d'assister au discours inaugural.

J'ai souvent regretté ces données si précises en recherchant à grand'peine, malgré les biographies, les éloges historiques et les séances solennelles des Facultés, les renseignements nécessaires pour établir mes notices pour les professeurs du XIXe siècle.

Comme anciennes notices strasbourgeoises, j'ai étudié, plus ou moins sommairement, toutes celles qui existent

encore de nos jours, au nombre de 950 environ, dans les différentes bibliothèques alsaciennes; mais je suis certain que la bibliothèque de Strasbourg comprenait au minimum 1,500 pièces. Nous avons surtout les notices des membres du Magistrat y compris les nobles jouissant du droit de bourgeoisie; des professeurs de l'Université, pasteurs, médecins, jurisconsultes, professeurs du Gymnase, étudiants et de quelques dames. Vous savez que l'Université proprement dite de Strasbourg, datant de 1621, après avoir été créée comme Académie en 1566, ressortissait au culte de la confession d'Augsbourg.

Je n'ai découvert aucune pièce analogue pour l'Université épiscopale, fondée par Louis XIV en 1701.

En étudiant ces souvenirs du passé de ma ville natale, j'ai été frappé par l'éducation forte, pratique et virile que le Patriciat de Strasbourg donnait à ses fils. Les principes solides qui formaient la base de cette éducation nous expliquent comment la République ou Ville libre de Strasbourg a pu se faire respecter et défendre pendant des siècles son indépendance.

Il me paraît intéressant de préciser ce fait par une rapide analyse de la Constitution strasbourgeoise.

Je signalerai d'abord l'erreur historique commise quelquefois en interprétant les mots: *Ville de Strasbourg,* dans le sens qu'ils ont de nos jours.

Strasbourg était en pleine possession de droits souverains qu'elle avait su conquérir au cours des siècles.

Elle était libre de faire la guerre et la paix, de s'armer et d'entretenir des troupes à sa solde, de frapper monnaie d'or; elle avait de plus le pouvoir de conclure des alliances, même avec des souverains étrangers, sans

consulter l'Empire germanique, auquel elle ne devait que quelques redevances de pure forme; elle était dispensée de prêter foi et hommage à l'Empereur d'Allemagne. Nous voyons qu'elle nomme, le 21 septembre 1261, pour commander ses troupes, Rodolphe de Habsbourg, alors simple baron et landgrave de la Haute-Alsace, qui ne crut pas déchoir en acceptant cette situation.

Strasbourg avait des vassaux, tels que les villes de Barr, de Wasselonne, de nombreux villages, plusieurs seigneuries. Sa puissance égalait ou surpassait même celle de l'évêque de Strasbourg et des divers dynastes possessionnés en Alsace.

Dès 1314, Strasbourg est assez forte pour faire respecter sa neutralité pendant les onze années de la guerre entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, nommés tous deux rois des Romains[1], alors que souvent les hostilités ont l'Alsace pour théâtre.

En septembre 1428, le margrave de Bade commence par s'allier avec l'évêque de Strasbourg, le comte palatin, les comtes de Lichtenberg, de Salm et de Bitche, avant de déclarer la guerre à ma ville natale, et cette ligue formidable se brise impuissante devant nos murs.

Sur le champ de bataille de Morat, en 1476, le contingent de Strasbourg est de 550 cavaliers, 300 arquebusiers et 12 canons.

Pour porter secours à René de Vaudémont, en 1475, la ville de Strasbourg envoie en Lorraine 500 hommes à

1. Jusqu'à leur couronnement, les Empereurs d'Allemagne portaient le titre de Roi des Romains.

pied et 300 cavaliers; l'évêque de Strasbourg, un nombre égal. Le contingent du comte de Ribeaupierre est de 60 fantassins et 50 cavaliers. Les troupes strasbourgeoises, présentes en 1477 à la bataille de Nancy, comprennent 2,800 hommes à pied, 700 cavaliers, 2 gros canons, 10 couleuvrines et 10 mortiers.

En 1545, Strasbourg avait, comme réserve, dans ses arsenaux, 265 pièces d'artillerie et l'armement nécessaire pour 15,000 hommes.

L'antique Argentoratum, dont la fondation remonte probablement à la période celtique, était au temps des Romains un municipe, siège de la huitième légion, doté d'une importante fabrique d'armes. Détruite vers 356 de l'ère chrétienne par les Germains, elle fut rebâtie, peu après, par l'empereur Julien et conquise au commencement du v[e] siècle par les Francs. L'invasion des Huns, en 451, amène sa destruction complète, absolue et, pendant une cinquantaine d'années, le cours capricieux du Rhin promène ses flots sur les ruines d'Argentoratum. Lors des fouilles faites en 1868 pour l'agrandissement de nos ateliers, j'ai constaté à cinq mètres de profondeur l'existence d'un banc de sable et de graviers, d'une épaisseur d'un mètre et demi et que n'avait jamais touché la main de l'homme, puis sous ce banc j'ai trouvé des débris de briques romaines et des masses de charbons[1].

La victoire remportée par Clovis sur les Allemans assure aux Francs, en 496, la possession de l'Alsace.

1. Le Musée lorrain conserve quelques vases celtiques et une tuile timbrée au nom de la huitième légion, provenant de nos fouilles.



Strasbourg renaît de ses cendres vers cette époque ; elle possède un siège épiscopal et un comte gouverne la ville au nom du roi. Elle est attribuée à Louis le Germanique, en 843, lors du partage fait entre les fils de Louis le Débonnaire, et Otton II confère, en 982, à l'évêque Erchambaud la juridiction civile et criminelle de Strasbourg, exercée jusqu'alors par des comtes.

Soumise dès lors à l'évêché, Strasbourg conquit sa pleine émancipation par suite de la victoire décisive de Hausbergen, remportée le 8 mars 1262 sur l'évêque Walther de Geroldseck : 60 chevaliers, dont le frère de l'évêque, y trouvèrent la mort ; 76 nobles furent faits prisonniers.

Le pouvoir effectif fut exercé alors pendant soixante-dix ans par la noblesse, mais des discordes d'une gravité extrême, entre deux familles nobles, puissantes et nombreuses, les Müllenheim et les Zorn, amenèrent, en 1332, une intervention énergique de la bourgeoisie qui assura la prééminence numérique, et par ce fait le pouvoir, aux magistrats plébéiens, sans exclure toutefois l'élément nobiliaire.

En 1419, une centaine de nobles qui se refusaient à prêter le serment de fidélité, ou n'en tenaient aucun compte, furent obligés de quitter la ville.

La nouvelle Constitution fut revisée plusieurs fois, d'une manière plus ou moins radicale, au cours des cent cinquante années suivantes et reçut enfin, en 1482, sa forme définitive, maintenue sans changements appréciables jusqu'en 1790, sauf bien entendu les modifications qui résultèrent en 1681 de la réunion de Strasbourg à la France.

Les bourgeois se répartissaient suivant leur profession, en vingt tribus, qui avaient été originairement au nombre de 28.

Le Magistrat de Strasbourg, pris dans son ensemble, comprenait :

1° Le conseil des échevins, composé de 300 membres, à raison de 15 pour chacune des vingt tribus.

Son pouvoir, considérable à l'origine, déchut assez rapidement et se réduisit peu à peu au vote des impôts et à la réception des nouveaux bourgeois.

2° Le grand Sénat, composé de trente membres, dont vingt plébéiens nommés par les tribus et dix nobles élus par le Sénat. Le mandat des sénateurs était de deux ans, le corps se renouvelant chaque année par moitié, et les membres sortis n'étaient rééligibles qu'après un intervalle de deux années au moins. Ils préparaient les règlements généraux et d'administration qui devaient être soumis à la sanction du conseil des échevins.

3° Les stettmeistres, qui étaient au nombre de six et nommés pour deux ans par le Sénat parmi ses dix membres appartenant à la noblesse. Chaque stettmeistre exerçait la régence, par voie de roulement, pendant un trimestre et dès lors deux fois au cours de son mandat. Le stettmeistre régent présidait le Sénat, recueillait les voix et c'était en son nom que s'expédiaient les actes du pouvoir souverain, de même qu'il détenait les sceaux.

4° Les ammeistres, magistrats plébéiens, étaient également au nombre de six et nommés pour six ans par les membres plébéiens du Sénat. Leur régence, au lieu d'un seul trimestre, s'étendait à toute l'année, mais le même

ammeistre ne pouvait ensuite revenir au pouvoir qu'après cinq années révolues. L'ammeistre régent était le véritable chef de la Cité ; il siégeait au Sénat à côté du stettmeistre et dirigeait la discussion. Il avait seul qualité pour convoquer le Sénat et les autres corps délibérants, jouissait d'un pouvoir judiciaire assez étendu et nommait les ambassadeurs. Après son année de régence, il recevait le titre de vieil-ammeistre et était appelé à différentes fonctions de haute confiance.

5° La Chambre des XV, composée de cinq nobles, dont deux stettmeistres, et de dix plébéiens, tous élus à vie, était nommée par l'assemblée générale du Magistrat. Elle devait veiller au maintien de la Constitution, exercer un contrôle sur tous les membres du Magistrat, dirigeait et surveillait toutes les administrations financières, avait les attributions de la haute police, préparait les projets de lois et règlements, était Cour d'appel pour les juridictions des métiers et tribus, Cour des comptes et pouvait, par un veto rendu à l'unanimité, s'opposer à l'abrogation d'une loi.

6° La Chambre des XIII, présidée par l'ammeistre régent, comprenait le stettmeistre régent et trois nobles pris d'ordinaire parmi les stettmeistres, quatre anciens ammeistres, plus quatre bourgeois, choisis généralement dans la Chambre des XV. Cette Chambre avait dans ses attributions les départements de la guerre et des affaires étrangères, faisait fonction de Cour d'appel et prenait en cas de trouble le commandement suprême de la République.

Elle formait ainsi le grand conseil politique de la République et avait dès lors le pas sur tous les autres Collèges ou Chambres.

7° La Chambre des XXI, qui portait ce nom à cause du nombre primitif de ses membres, se réduisit en fait, à partir du xve siècle, à cinq ou six bourgeois, pris généralement parmi les membres du Sénat et appelés à concourir, avec les XV, en qualité d'assesseurs, à la gestion des affaires, en attendant qu'une place devînt vacante à la Chambre des XV. Ils étaient nommés à vie et s'appelaient XXI *libres*.

Pour étudier le fonctionnement du Magistrat, je ne m'arrêterai pas à vous parler de l'administration courante, dont les détails étaient répartis entre une infinité de commissions et de délégués fréquemment renouvelés, afin d'intéresser le plus de citoyens possible à la gestion des affaires de la ville.

Vous savez que la justice avait pour représentants, outre l'ammeistre en exercice, le grand Sénat, le petit Sénat et un grand nombre de juridictions spéciales.

Quant à la police, nous pouvons invoquer l'avis d'un excellent juge, le marquis de La Grange, intendant d'Alsace de 1674 à 1698 :

« Il n'y a rien de si beau, écrivait-il, que les ordon-
« nances de police de la ville de Strasbourg ; l'on peut
« dire que la règle qui y est prescrite pour les moindres
« choses est sans égale. »

Je tiens à reproduire aussi les appréciations d'une notice fort intéressante de l'un de mes compatriotes, Eugène Hepp, actuellement juge au tribunal de la Seine. J'ai puisé dans ce travail de nombreux renseignements sur notre ancienne Constitution.

« La Constitution de Strasbourg, dans son mécanisme
« un peu compliqué, présentait cependant une pondéra-

« tion savante, faisant tout à la fois une juste part à l'élé-
« ment mobile du suffrage populaire et à la stabilité
« qu'assurait la permanence d'une magistrature à vie. Elle
« offre une première application assez nette, et fort remar-
« quable pour l'époque, du principe de la séparation des
« pouvoirs, en ce que le corps des échevins représentait
« l'autorité législative, les Chambres des XIII et des XV le
« pouvoir exécutif, et les deux Sénats, enfin, l'autorité
« administrative et judiciaire. A cela s'ajoutait cette autre
« garantie que ce n'était que graduellement qu'on pou-
« vait accéder aux emplois supérieurs, après avoir suc-
« cessivement passé de la tribu dans le corps des éche-
« vins et de là au Sénat et dans la Chambre des XXI ou
« des XV, pour arriver enfin à siéger dans celle des XIII,
« qui était comme le Grand Conseil politique de la Répu-
« blique.

« Cette charte passait de son temps pour un chef-
« d'œuvre de sagesse et de prévoyance politique : déjà
« Æneas Sylvius Piccolomini, le futur pape Pie II, admi-
« rait le bon ordre qu'il avait vu régner dans la Répu-
« blique de Strasbourg ; Machiavel à son tour en fit
« l'éloge ; Érasme ne voyait rien moins, dans ce régime,
« que la réalisation et l'incarnation de la république
« idéale rêvée par Platon[1]. »

L'élément plébéien ou démocratique intervient direc-
tement par la nomination du corps des échevins et des

1. E. de Bouteiller et E. Hepp, *Correspondance politique adressée au Magistrat de Strasbourg, par ses agents à Metz*. (P. XII et XIII.) Berger-Levrault et C[ie]. In-8°, 1882.

Voir aussi : E. Lehr, *Alsace noble, suivie du Livre d'or du Patriciat de Strasbourg*. — V[ve] Berger-Levrault et fils. 3 volumes in-4°. 1870.

deux tiers du grand Sénat, en vertu du droit de vote acquis à tous les bourgeois majeurs.

Nous trouvons ensuite, sous deux formes différentes, le suffrage au second degré. Le stettmeistre est nommé par les sénateurs nobles, l'ammeistre par les sénateurs plébéiens, enfin la Chambre des XV par l'assemblée générale du Magistrat, qui nommait de plus les quatre membres libres de la Chambre des XIII.

Vous remarquerez que toute la législation strasbourgeoise était calculée de façon à empêcher qu'un citoyen, plus populaire ou plus ambitieux que les autres, ne se perpétuât à la tête de la République.

D'autre part les bourgeois et les artisans, quelque peu frondeurs, mais gens de bon sens, reportaient tout naturellement leurs votes sur ceux de leurs concitoyens qu'ils savaient préparés, par leur éducation, à remplir les hautes fonctions auxquelles ils se trouvaient appelés.

Il nous reste à voir, par quelques exemples tirés des biographies qui ont passé sous mes yeux, le fonctionnement de notre vieille Constitution.

Josias Stædel, né en 1627, entre à quatre ans et demi au Gymnase qu'il quitte, en 1641, pour faire une année d'apprentissage chez son beau-père, Jean-Philippe Mülb, imprimeur-libraire. Envoyé dès 1642 à Francfort-sur-Main, puis à Bâle, pour y compléter son éducation commerciale, il revient à Strasbourg en 1647. Associé de son beau-père en 1648, il est reçu la même année à la tribu des Échasses et prend seul en décembre 1651, à l'âge de vingt-quatre ans, la direction de l'imprimerie et de la librairie, qu'il cède en 1679 à son fils aîné. Membre du conseil de sa tribu dès 1649, il est nommé



en janvier 1650 inspecteur des moulins et chargé en 1658, pour deux ans, des clefs de la ville[1].

En 1662, il est échevin; en 1663, président de sa tribu; en 1664, attaché à l'administration des aumônes et à celle du fisc militaire; en 1667, pour trois ans, contrôleur du Trésor public, puis sénateur et membre du Tribunal clientélaire.

Il devient, en 1675, l'un des XXI libres et se trouve appelé d'abord au commandement des deux compagnies bourgeoises de la porte des Pêcheurs et de la porte Neuve, plus tard, des cinq compagnies bourgeoises autour de la cathédrale et curateur de la tribu des Maçons. Reçu au nombre des XV en 1677, il est membre de la commission du commerce, de celles des foires, des jardins, du charbon, des préposés des métiers, de la sûreté publique, pour devenir, en 1678, membre de la commission des travaux et directeur des postes militaires et corps de garde, puis en 1679, directeur des gardes civiques et agents de la police.

Ammeistre régent le 8 janvier 1680, il est réélu en 1686, 1692 et 1693, après avoir été nommé des XIII en décembre 1680.

Dans l'intervalle de ses années de régence, il fait naturellement partie des chambres permanentes et occupe les diverses fonctions dévolues aux ammeistres sortants. C'est ainsi qu'en 1682, il est censeur des livres et journaux et siège au tribunal matrimonial en 1682, 1688 et 1694, au tribunal de police en 1683 et 1689. Il est

1. L'ouverture et la fermeture des portes de la ville exigeaient la présence de deux bourgeois notables, dont chacun avait une clef spéciale.

inspecteur des tribunaux secondaires en 1684, 1687 et 1694 ; en 1686, préfet de Wasselonne ; en 1690, inspecteur de la pharmacie et directeur des archives.

Il siège aussi dans les conseils d'administration de diverses fondations d'intérêt public et de bienfaisance : œuvre Notre-Dame, collège Saint-Guillaume, fondation Saint-Marc et autres.

Il meurt le 24 avril 1700 après avoir suffi, jusqu'à sa nomination comme ammeistre, aux exigences de ses affaires et aux lourdes charges de ses fonctions publiques.

Christophe IV Stædel, orfèvre, né en 1560, est mis en pension dès l'âge de dix ans, en Allemagne, puis en France, où il termine ses études, et revient à Strasbourg en 1582, après avoir visité l'Italie et la Suisse. Ammeistre régent en 1598, il est réélu quatre fois, représente une dizaine de fois Strasbourg comme ambassadeur ou député et meurt en 1624[1].

Christophe V Stædel, négociant, né en 1585, passe dès 1598 dix-huit mois à Metz. A l'âge de 19 ans, il part pour Nancy, où il s'arrête six mois et se rend ensuite à Paris. Après y avoir fait un séjour de deux ans, il visite la France, l'Angleterre, l'Écosse, la Belgique et l'Allemagne, avant de revenir à Strasbourg. Nommé ammeistre régent en 1630, réélu en 1636, ambassadeur en 1634 au Congrès de Francfort, il meurt le 15 juillet 1636[2].

Tobias Stædel, né en 1590, est envoyé en France à l'âge de quinze ans, puis il visite, de 1610 à 1613, la

1. Pièces justificatives, I, p. XLVI.
2. Pièces justificatives, II, p. XLVI.

France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Ammeistre régent en 1637, réélu en 1643, il meurt en 1648[1].

Christophe VI Stædel, négociant, né en 1611, fils de Christophe V, passe, en 1627, un an à Metz, puis trois années en France et consacre enfin neuf mois à visiter l'Allemagne. Ammeistre régent en 1655, réélu deux fois, il meurt en 1672[2].

Jean-Pierre Storck, né en 1587, fait ses études au Gymnase et à l'Académie, part à vingt-deux ans pour l'Université d'Iéna, suit ultérieurement les cours de différentes universités d'Allemagne et consacre ensuite deux années, à partir de 1613, à visiter la France, l'Angleterre et les Pays-Bas. Il est alors nommé précepteur d'un fils de Charles Schmidt, baron libre de Chuntstadt, questeur du Saint-Empire, et accompagne, durant huit ans, son élève lors de ses études académiques à Strasbourg, puis dans ses voyages en France, Savoie, Allemagne, Bohême et Moravie. Revenu dans sa ville natale en 1623, Storck est nommé ammeistre régent en 1633 et meurt en 1635[3].

Joachim Brackenhoffer, orfèvre, né en 1575, part pour l'Allemagne, à l'âge de dix-neuf ans, afin de se perfectionner dans la pratique de son industrie, trouve plus tard une place à Londres chez un des bijoutiers de la Cour, travaille ensuite à Paris et revient à Strasbourg en 1599, après cinq années de voyage. Ammeistre régent en 1636, réélu trois fois, il meurt en 1656[4].

Jean-Léonard Frœreisen, né en 1629, est envoyé, dès

1. Pièces justificatives, III, p. XLVII.
2. Pièces justificatives, IV, p. XLVII.
3. Pièces justificatives, V, p. XLVIII.
4. Pièces justificatives, VI, p. XLVIII.

l'âge de dix ans, à Metz pour y apprendre le français, revient à Strasbourg afin de suivre les cours de l'Université, puis il consacre deux ans et demi, de 1650 à 1652, à visiter l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la Suisse, s'arrêtant une année à l'Université de Leyde et six mois à l'Université d'Orléans[1].

Ammeistre régent en 1679, réélu en 1685, colonel des milices bourgeoises depuis 1677, il est député en 1678 vers le duc de Lorraine et fait partie de la délégation envoyée à Metz, en 1678, pour saluer Louis XIV.

Je possède une gravure fort curieuse, éditée par mon aïeul Frédéric-Guillaume Schmuck et due au burin de F. A. Seupel, l'un de nos meilleurs artistes. Elle représente le cortège formé lors de l'entrée solennelle, à Strasbourg, le 21 février 1680, de Anne-Christine de Bavière, Dauphine de France, reçue à Kehl par une députation du Magistrat.

Nous remarquons, à la tête du cortège, dix-huit cavaliers appartenant à la jeunesse patricienne, puis Jean-Léonard Frœreisen, colonel et ammeistre, à cheval, avec son lieutenant-colonel et son major, un escadron composé de cent négociants, les voitures d'honneur y compris celle de la Dauphine, suivies par un deuxième escadron de 125 cavaliers strasbourgeois.

2,000 hommes d'infanterie, divisés en huit compagnies, formaient la haie sur les places publiques de la ville.

Les troupes défilèrent ensuite devant les fenêtres de la Dauphine, pendant que l'artillerie tirait vingt-quatre coups de canon.

---

1. Pièces justificatives, VII. p. LXLIX.

Daniel Richshoffer, négociant, né en 1640, est envoyé à Lyon, dès l'âge de quatorze ans, pour y apprendre le commerce. A partir de 1660, il consacre pour le moins trois années à visiter consciencieusement les Pays-Bas, Londres, Paris, le midi de la France, l'Italie jusqu'à Naples et les principales villes d'Allemagne. Ammeistre régent en 1691, il meurt en 1695[1].

Je ne veux pas abuser de votre patience, en détaillant les fonctions successives remplies par chacun des ammeistres dont je rappelle le souvenir. Je me borne à constater que les bourgeois notables de Strasbourg étaient appelés généralement, dès qu'ils avaient vingt-cinq ou vingt-six ans, à remplir des fonctions publiques, modestes d'abord et dont l'importance augmentait avec l'âge. Cette initiation se trouvait être en réalité un véritable examen qui permettait de juger leur valeur, leurs mérites et d'apprécier s'ils étaient qualifiés pour remplir les hautes positions du Magistrat.

Comme les familles patriciennes, les familles nobles qui avaient conservé le droit de bourgeoisie à Strasbourg attachaient une sérieuse attention à préparer leurs fils aux grandes positions que l'avenir pouvait leur réserver.

Adam Zorn, né en 1556, stettmeistre de 1612 à 1623, date de sa mort, consacre dès 1580 plusieurs années à visiter les Pays-Bas, l'Angleterre et la France.

Jean-Simon de Brumbach, né en 1572, suit jusqu'à l'âge de dix-neuf ans les classes du Gymnase et les cours de l'Académie, continue pendant cinq années ses études aux Universités de Bâle et de Genève, part ensuite pour

1. Pièces justificatives, VIII, p. L.

l'Italie, où il s'arrête un an, et finit par un voyage en France, fait avec deux jeunes comtes de Schwartzbourg. Revenu en Alsace en 1597, il représente, en 1613, Strasbourg à la diète de Ratisbonne, est nommé stettmeistre en 1614, chancelier de l'Université, député plusieurs fois au dehors et meurt le 23 octobre 1618[1].

Nicolas-Louis Wurmser de Vendenheim, né en 1578, fait à partir de l'âge de seize ans ses études en Bourgogne et à l'Université de Genève. En 1597, il est attaché à la personne de Jean-George marquis de Brandebourg, puis il embrasse de 1600 à 1606, dans les Pays-Bas, la carrière militaire, sous les ordres du prince Maurice de Nassau. Revenu à Strasbourg, il est en 1609 sénateur, en 1614 des XV. Nommé stettmeistre en 1631, réélu jusqu'à son décès, des XIII en 1637, il meurt en 1648[2].

Henri-Balthasar de Kippenheim, né en 1612, fait ses études au Gymnase et à l'Université de Strasbourg, puis entre au service du duc de Würtemberg, tout en profitant du voisinage pour suivre les cours de l'Université de Tübingue. Il devient, en 1634, précepteur de Louis-Frédéric, comte palatin, duc en Bavière et comte de Veldentz, qu'il accompagne pendant six ans, à Strasbourg d'abord, puis au cours de ses voyages. Pour reconnaître ses services, Marie-Élisabeth, comtesse palatine, mère de son élève, le nomme vers 1641, préfet du comté du Ban-de-la-Roche, qu'il administre neuf ans. Il se fixe ensuite à Strasbourg, est nommé en 1659, stettmeistre, puis des XIII, en 1662 chancelier de l'Université et meurt en

1. Pièces justificatives, IX, p. LI.
2. Pièces justificatives, X, p. LI.

1679 après avoir été, en maintes occasions, ambassadeur ou député de Strasbourg[1].

Je pourrais préciser pour chacun de ces anciens magistrats les positions successives qu'il a occupées, mais j'ai déjà suffisamment mis votre patience à l'épreuve par une longue énumération de dates. Je ne suis pas historien et je n'ai pas notoriété suffisante pour demander, comme notre sympathique président, à être cru sur parole lorsque j'affirme un fait. En pareil cas, je dois fournir les preuves à l'appui, sans me trouver, faute de temps, à même de leur donner, par quelques détails, un peu de vie et de mouvement.

J'espère du moins vous avoir indiqué, d'une manière suffisante, que nos ancêtres strasbourgeois ne s'enfermaient pas dans leur fromage de Hollande et qu'il leur paraissait indispensable d'élargir leur esprit et leurs idées, d'apprendre à connaître les hommes et les choses. Ce besoin n'était du reste pas limité aux futurs membres du Magistrat.

Il ressort en effet d'un acte relatif à la succession de l'une de mes aïeules en ligne maternelle que l'un de ses fils, Arnold Stædel, partit en 1534 pour les Indes et un voyage pareil, évidemment rare à cette époque, ne parut pas trop aventureux, car les curateurs aux successions admettent comme possible, dans un acte notarié en date de 1625, le retour d'Arnold Stædel ou celui de ses enfants.

Peu après, je trouve Ambroise Strauch, plus tard négociant et sénateur à Strasbourg, qui prend service

1. Pièces justificatives, XI, p. LII.

dans la marine vénitienne et assiste en octobre 1571 à la bataille navale de Lépante.

Ambroise Richshoffer, fils de Daniel Richshoffer, sénateur, imite cinquante ans plus tard son grand-père Ambroise Strauch. Agé de dix-sept ans, il se dirige, avec l'autorisation de sa famille, sur Amsterdam, où il s'engage en avril 1629, pour trois ans, au service de la Compagnie des Indes néerlandaises avec deux jeunes compatriotes, Charles Spiess et Philippe de Haussen. Après deux mois d'exercice, il est embarqué le 13 juin sur la *Salamandre*, vaisseau de 38 canons, partant avec quelques autres navires pour les eaux du Brésil, afin d'y renforcer une flotte des États-Généraux, alors en guerre avec l'Espagne.

La petite escadre poursuit les bâtiments espagnols qu'elle rencontre et atteint au mois d'octobre les Antilles, ayant pris, entre autres, un navire de commerce dont la cargaison, comprenant surtout des lingots d'or et d'argent, valait trois millions de francs.

La flotte, réunie au mois de décembre 1629 sous le commandement du prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, se composait de 56 bâtiments portant 1,170 pièces de canon de gros calibre, 3,700 matelots et 3,500 soldats. Elle s'empare en mars 1630, après un mois de siège, de la forteresse d'Olinda, l'un des ports de la province de Pernambouc, mais elle ne dispose pas de troupes de débarquement en nombre suffisant pour obtenir, sur terre ferme, des succès sérieux. Le temps se passe dès lors surtout en escarmouches et alertes incessantes, dont Ambroise Richshoffer prend courageusement son parti. Il a d'ailleurs l'heureuse chance d'appartenir à un bataillon

commandé par un compatriote, Wirich de Berstett, né en 1603, décédé en 1657, comme grand-maître de la cour de Wurtemberg, après avoir été major au service de Suède, puis commandant de Benfeld et dont le père, Joachim de Berstett, fut stettmeistre de Strasbourg de 1619 à 1640. Grâce à la protection du major de Berstett, Richshoffer est nommé en février 1630 caporal, avec le droit de prendre ses repas à la table du lieutenant de sa compagnie. En décembre 1631, il devient sergent et on lui offre le grade de lieutenant à l'expiration de ses trois années d'engagement. La monotonie de ses campagnes paraît avoir calmé, plus ou moins, ses ardeurs guerrières et il se décide, non sans un certain regret, à retourner à Strasbourg, pour s'y établir comme un bon négociant. Débarqué à Amsterdam le 5 novembre 1632, il revoit au mois de décembre sa ville natale, où il fait naturellement son service dans les compagnies bourgeoises, dont il est nommé sergent en 1633, lieutenant en 1637, puis capitaine de 1651 à 1665.

Ambroise Richshoffer a fait imprimer, en 1677, les aventures de sa jeunesse en un volume de 182 pages et 5 gravures[1].

Mes souvenirs me rappellent qu'il fallait, en 1848, cinquante-deux heures pour faire, par mauvaise saison, le voyage de Paris à Strasbourg et j'arrive ainsi à me figurer combien devaient être difficiles les voyages de nos ancêtres aux XVIe et XVIIe siècles.

Ils exigeaient en outre une connaissance des langues étrangères plus étendue peut-être qu'elle ne l'est géné-

---

1. *Ambrosii Richshoffers Brasilianisch- und Westindianische Reisebeschreibung.* — J. Stædel à Strasbourg. 1677.

ralement de nos jours. Je crois pouvoir admettre, sans hésiter, qu'un Strasbourgeois n'aurait guère trouvé d'interprète pour le tirer d'embarras en France, en Angleterre et en Italie. Les cours universitaires réclamaient d'ailleurs une connaissance sérieuse et approfondie de la langue latine et vous savez que le dialecte alsacien constitue une variante très caractérisée de l'allemand classique.

Une éducation pareille trempait un homme ; elle lui donnait, avec la connaissance du monde, le ressort, la largeur d'esprit. Son influence s'exerçait sur son entourage et faisait de lui, pour sa cité, une force réelle, une ressource précieuse.

Nos anciens magistrats formaient un corps bien supérieur, en moyenne, à la puissance effective de Strasbourg ; ils étaient forts, avant tout, par leur valeur morale.

Cette observation nous explique comment une ville dont la population ne devait pas dépasser, au XIVe siècle, 20,000 habitants, a su se tailler un domaine égal à celui des plus fiers seigneurs d'Alsace ; assurer au contingent de Strasbourg, lors des guerres de l'Empire germanique, le droit de déployer sa bannière à côté de la grande bannière impériale et dès lors avant celles des princes électeurs[1]. Les députés strasbourgeois étaient traités avec

---

1. Pièces justificatives, XII, p. LII.

Mollinger (Jacobus-Fridericus, Argentoratensis). *Dissertatio inauguralis juridica De jure vexilli Argentoratensium*. (Thèse de licence, 29 novembre 1736.) — S. Kürsner à Strasbourg. In-4°.

Obrecht (Ulricus). Christoph.-Joseph. von Lo, *Respondens : De vexillo Imperiali* (*Facultas philosophica*, 13 novembre 1673). — J. W. Tidemann à Strasbourg. In-4°. (Thèse réimprimée en 1673 et 1725.)



égards aux Diètes de l'Empire et leur avis fut très souvent pris en sérieuse considération.

Nous avons vu déjà que les membres du Magistrat de Strasbourg étaient préparés, dès leur jeunesse, aux positions de grande responsabilité auxquelles ils se trouvaient appelés par le suffrage de leurs concitoyens. Par ce fait même les saines et bonnes traditions, l'esprit de suite, si nécessaire à la bonne gestion des affaires publiques, se transmettaient de père en fils.

La ville de Strasbourg tenait à honneur de respecter les traités qu'elle avait signés et la confiance assurée à ses engagements lui rendait facile de trouver des alliés. Amis et ennemis étaient certains d'ailleurs qu'elle n'hésitait pas à intervenir énergiquement lorsqu'elle se savait forte de son bon droit. Nous connaissons par l'histoire la valeur des mots : « Je suis citoyen romain. » Mes ancêtres pouvaient dire de même : « Je suis bourgeois de Strasbourg », et ce n'était pas, aux XIV[e] et XV[e] sècles, une vaine parole.

Nous voyons de nos jours encore, sur le versant alsacien des Vosges, les ruines de soixante-dix châteaux forts et nous reconnaissons sans peine ceux qui ont appartenu à la haute noblesse ; des murs entiers, solides encore malgré les ravages des temps, se remarquent de loin, s'étalant fièrement en plein soleil. Par contre, plus d'un château est bâti, loin des grandes voies de communication, sur un rocher presque inaccessible au fond d'une sombre vallée. Nous pouvons admettre, sans crainte de faire erreur, qu'il servait de siège à quelque famille noble plus ou moins ruinée qui ne trouvait pas, dans ses droits seigneuriaux réduits à quelques pauvres villages, les ressources nécessaires à son entretien.

En vrais cadets de famille, ses membres entraient généralement au service des grands seigneurs du voisinage, mais il y avait quelquefois des natures sauvages, farouches, impatientes de l'ordre et de la discipline. Le château paternel devenait alors un repaire de brigands; le seigneur réunissait facilement vingt-cinq ou cinquante routiers, féroces épaves d'une guerre récente, et ses incursions, à grande distance dans la plaine, lui valaient des troupeaux, du butin et des prisonniers obligés au paiement de lourdes rançons. Lui arrivait-il, à l'occasion, de s'emparer de quelques bourgeois de Strasbourg, avec l'espoir d'échapper, vu l'éloignement, à la punition de son méfait, aussitôt un corps de troupes strasbourgeoises se mettait en marche, quitte à traverser en bon ordre deux ou trois seigneuries et franchissait au besoin soixante-dix kilomètres, ou plus. Ses catapultes et ses balistes, plus tard son artillerie, au besoin l'escalade, assuraient généralement, à bref délai, la prise du château, qui était rasé. Sans même vérifier nos archives, mes souvenirs me permettraient de nommer une vingtaine de châteaux, soit en montagne, soit en plaine, auxquels ce sort est advenu.

L'Empereur Charles IV, pour récompenser quelques villes rhénanes, ainsi que les Électeurs de Trèves et de Cologne, qui avaient soutenu sa cause de 1346 à 1348, les autorise en 1349 à imposer des péages très lourds aux bateaux qui passaient sur le Rhin en vue de leurs territoires. Ce décret, en contradiction formelle avec les privilèges de libre navigation acquis depuis 1255 aux villes de Cologne, Mayence, Strasbourg et Bâle, lésait spécialement, de la manière la plus grave, les intérêts

de la batellerie strasbourgeoise, familiarisée de longue date avec les dangers qui provenaient des variations incessantes dans le cours du Rhin supérieur à partir de Mannheim. Par ce fait, Strasbourg avait plus ou moins le monopole des transports pour toutes les marchandises à destination de la Haute-Alsace, de la Suisse et de la Bourgogne et qui préféraient, aux expéditions par terre, la voie fluviale, moins coûteuse et plus sûre.

Le Magistrat ferme résolûment le Rhin par deux rangées de pilotis, réunies entre elles par de grosses chaînes, et interdit toute communication avec le Rhin inférieur, dont les habitants, qui recevaient en grande partie par Strasbourg les blés et les vins qui leur étaient nécessaires, se virent menacés d'une grave disette. Après avoir tenu bon pendant plus de deux ans, les princes de ces pays, injustement favorisés au préjudice de Strasbourg, se résignèrent à baisser pavillon au mois de mai 1351 et à renoncer, sans réserve, aux droits qu'ils avaient revendiqués [1].

Ces énergiques interventions assuraient naturellement une sérieuse valeur au droit de bourgeoisie strasbourgeoise. Par une stipulation fort ingénieuse, le domicile effectif n'était pas obligatoire pour être reçu bourgeois ; il suffisait de payer les droits de réception et des taxes annuelles assez modérées ; de promettre, par serment, de respecter la Constitution et de venir le cas échéant, par une juste réciprocité, en aide à la ville. Ces bourgeois *du dehors*, ainsi nommés par opposition aux bourgeois rési-

1. Nicolay (Ludovicus-Henricus, Argentinensis), ***Dissertatio inauguralis De Argentinensium in Rheno navigatione***. (Licence en droit. 22 septembre 1760.) — Heitz à Strasbourg. In-4°.

dents et actifs, étaient, pour la ville, une force considérable de plus qui compensait très largement quelques inconvénients. L'exercice de ce droit de réception amena, en effet, à maintes reprises, des hostilités prolongées et des contestations plus longues encore avec l'Évêque de Strasbourg et les dynastes alsaciens ou badois, peu satisfaits, on le comprend, de voir tel ou tel vassal échapper à leur autorité. La ville réussit toujours, en dernière analyse, à sauvegarder par son indomptable ténacité ses prérogatives, garanties par une série de privilèges impériaux. Parmi ces bourgeois *du dehors*, nous remarquons des négociants notables, des familles nobles en assez grand nombre, voire même des dynastes alsaciens, tels Jean, seigneur de Lichtenberg, qui fait appel, en 1386, au concours de la ville[1] pour mettre fin aux déprédations des seigneurs de Löwenstein, dont le château est pris après un siège de huit jours; Conrad, comte de Fürstemberg, qui se réclame, en 1425, de ses droits de bourgeoisie dans des circonstances analogues[2].

Le Magistrat de Strasbourg faisait du reste très bonne figure à côté de la noblesse, car les appels aux hautes fonctions tenaient beaucoup de l'oligarchie, et les choix ne portaient guère que sur les membres des familles notables, autrement dit du Patriciat.

En m'arrêtant aux nominations antérieures au XVIIIe siècle, à partir duquel le Magistrat n'a plus qu'une importance restreinte, je constate, en étudiant six familles patriciennes (Armbruster, Baumgartner, Reisseissen,

1. Près de cent ans après, le 5 mars 1471, le comte Jean de Lichtenberg prête, comme son arrière-grand-oncle, le serment de bourgeoisie.
2. Pièces justificatives, XIII, p. LIV.

Stædel, Storck et Wencker), qu'elles ont été appelées quarante-huit fois aux éminentes fonctions d'ammeistre régent par suite de réélections, en la personne de dix-huit de leurs membres.

Comme stettmeistres, je trouve très fréquemment les Bœcklin, les Kageneck, les Müllenheim et les Zorn, dont les familles existent encore de nos jours.

Le Patriciat ne formait pas une caste fermée. Il se rajeunissait au contraire incessamment par l'adjonction de nouveaux membres, en raison du mérite et des capacités, comme nous le voyons de nos jours pour la noblesse, la Pairie ou la Chambre des lords d'Angleterre. En étudiant l'histoire de nos familles patriciennes, j'ai vu maintes fois que le premier ancêtre connu arrive au grand Sénat, son fils sera des XV et le petit-fils deviendra ammeistre. Je ne remarque non plus l'esprit étroit et exclusif des petites villes, qui aurait réservé aux seuls Strasbourgeois d'origine l'accès aux hautes fonctions.

J'ai évoqué devant vous le souvenir de six familles d'ammeistres, dont trois se rattachent bien à l'histoire du vieux Strasbourg jusqu'à l'époque où nos archives nous font défaut, mais les Brackenhoffer sont originaires de Reutlingen, les Stædel ont quitté Ulm, vers 1500, pour s'établir à Strasbourg, et les Wencker nous sont venus d'Offenbourg, en 1475.

Cette même largeur d'esprit se retrouve pour les nominations des professeurs de notre ancienne Université. J'en connais 47 qui ne sont pas Alsaciens.

Je désire encore appeler votre attention sur la haute importance et l'activité du Magistrat comme chef effectif d'un État souverain.

Comme je l'ai indiqué, c'était à la Chambre des XIII que ressortissaient toutes les grandes questions militaires et diplomatiques. Dirigeant les affaires étrangères d'une cité jalouse de ses droits, jalouse de son indépendance, il y eut de tout temps pour cette Chambre un intérêt vital à être renseignée très exactement sur les choses du dehors. Elle avait donc, comme la République de Venise, des correspondants, assez nombreux même, qui lui fournissaient des renseignements aussi précis que possible.

Je vois que Henri Baumgarter, ammeistre à partir de 1607 et mort en 1614, âgé de 61 ans, a été vingt-sept fois ambassadeur ou représentant de Strasbourg au dehors. Aurait-il accepté ces missions successives, s'il avait dû se présenter comme un écolier qui ne sait pas sa leçon, s'il n'avait pas connu absolument son terrain et s'il n'avait pas été au courant, par tous leurs détails, des questions qu'il était appelé à traiter?

L'un des XIII était spécialement chargé de suivre et d'étudier, d'une manière continue, la correspondance, pour éviter les graves inconvénients qu'aurait entraînés le roulement annuel des fonctions.

Selon toute probabilité, les lettres qu'il recevait ainsi étaient considérées comme personnelles et n'étaient donc pas versées aux archives de la Ville.

Nous connaissons cependant une série fort intéressante de 259 lettres adressées de 1607 à 1626 au Magistrat, par Jean de Flavigny, seigneur de la Horgne, Malroy, Mancourt, Verny et Vigny, membre du Conseil des XIII de Metz.

Nous avons en outre, pour la période d'octobre 1681 à juin 1683, cinquante-trois lettres de Jean Jalon, avocat

au parlement de Metz, et une série analogue de lettres adressées, de 1681 à 1685, à Güntzer, syndic royal, par divers correspondants de Paris.

Je serais disposé à attribuer cette partie de la correspondance au désir bien naturel du Magistrat de s'orienter dans la situation nouvelle qui lui était faite par la reddition de Strasbourg.

Nos archives possèdent de plus 335 lettres et pièces, en date de 1639 à 1649, minutes de la correspondance de Gaspar Bernegger, secrétaire de la Ville, avec deux agents de Strasbourg en résidence à Paris.

Pardonnez-moi de m'être laissé entraîner par ces anciens souvenirs qui prouvent que nos ancêtres ont su former des hommes, ainsi que nous désirons le faire de nos jours.

Je sais qu'il y a eu plus d'une fois des ombres au tableau. Je n'ignore pas entre autres que les longues épreuves de la guerre de Trente ans avaient énervé l'Alsace, faussé plus ou moins, pendant quelque temps, les rouages du Magistrat de Strasbourg.

Quoi qu'il en soit, Suisse et Franc-Comtois par la famille de mon père, Alsacien par mes ancêtres en ligne maternelle, dont plusieurs sont mentionnés dans les archives de Strasbourg dès le xv[e] siècle, Français de tout cœur par les vieilles traditions de notre imprimerie, fondée en 1681, deux mois après l'entrée de Louis XIV à Strasbourg, il ne me déplaît pas de penser que ma ville natale a su fournir la preuve qu'elle avait encore un peu de sang dans les veines et maintenir son indépendance, alors que les dynastes et les seigneurs d'Alsace avaient, depuis plus de trente ans, fait leur soumission.

A partir de 1681, l'autorité du Magistrat se trouva bien diminuée. Il perdit naturellement toutes ses prérogatives diplomatiques et militaires, mais il conserva le droit de traiter les affaires majeures avec le Roi, le Conseil d'État, les intendants et gouverneurs de la province et même, dans certains cas, avec les États voisins, d'administrer les finances ainsi que les cinq bailliages qui lui restaient encore de ses possessions territoriales; de nommer les pasteurs, les professeurs de l'Université et du Gymnase ; il conserva enfin au criminel tous ses droits de haute et basse justice, mais en matière civile, ses droits furent restreints par la faculté d'appel au Conseil souverain d'Alsace pour les causes dépassant mille livres.

En réalité, ces prérogatives furent bien battues en brèche par la nomination faite, en 1681, d'un syndic royal qui devait assister aux assemblées du Magistrat et avoir l'œil sur tout, mais plus encore par l'institution, en date de mars 1685, d'un préteur royal, chargé de prendre rang et séance au nom du Roi en la maison et hôtel commun, de veiller et prendre garde à ce que rien ne s'y passât contre son service, d'y avoir voix délibérative. En bien des cas, le préteur avait le pouvoir effectif, mais les apparences étaient généralement sauvegardées avec soin.

J'ai l'espoir que les anciens souvenirs que j'ai évoqués, d'une manière bien insuffisante, auront pu faire revivre pour vous, dans une certaine mesure, un côté intéressant du passé de mon vieux Strasbourg.

Je n'ai guère l'habitude de la parole, mais avant de faire place à plus éloquent que moi, je désire rappeler quelques souvenirs plus récents. Plusieurs d'entre vous, Stras-

bourgeois, Messins, ont connu, comme moi, les douloureux déchirements de l'exil, d'un adieu à la noble cité qui les a vus naître, qu'ils croyaient ne jamais quitter, doublement unis par les racines profondes que leurs ancêtres y avaient projetées avant eux. Je tiens à remercier aujourd'hui l'hospitalière ville de Nancy pour l'accueil profondément sympathique et cordial qu'elle nous a fait, à moi, à ma famille, à notre maison, à nos ouvriers et collaborateurs.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Christophe IV Staedel, orfèvre, né le 31 mars 1560, devient membre du Conseil de la tribu des Forgerons le 5 janvier 1584; échevin le 18 décembre 1585; l'un des Trois de la questure en 1591, puis est nommé, le 13 janvier 1593, membre de la Chambre des XV et peu après président de la tribu de la Lanterne. Des XIII, en 1593, ammeistre régent en 1598, il est réélu en 1604, 1610, 1616 et 1622 et meurt le 23 mars 1624.

Il est député ou ambassadeur de Strasbourg le 15 octobre 1600 à la diète électorale de Spire; le 26 avril 1601, le 27 avril 1602 et le 17 août 1606 aux congrès provinciaux de Worms; le 27 février 1607, à Colmar; en 1611, à la conférence de Fribourg-en-Brisgau; en 1600 et 1602 à Molsheim, auprès de l'évêque de Strasbourg, outre diverses missions que sa biographie ne mentionne pas.

II

Christophe V Staedel, négociant, né le 11 mars 1585, fils de Christophe IV, est envoyé par ses parents, en mars 1598, à Metz où il passe quinze mois pour apprendre le français. En avril 1604 il repart pour Nancy, où il demeure six mois et se rend ensuite à Paris. Après y avoir fait un séjour de deux ans, il visite la France, l'Angleterre, l'Écosse, la Belgique, l'Allemagne et regagne Strasbourg en 1607. Reçu le

6 novembre 1608 à la tribu de la Lanterne, il est en 1611, membre de son Conseil, le 18 octobre de cette même année échevin; en 1617 membre du Petit-Sénat; en 1622, contrôleur du Trésor public, en 1625 sénateur, et des XV le 14 janvier 1626. Préfet de la tribu des Tailleurs en 1627, il est nommé des XIII le 5 janvier 1628, ammeistre régent en 1630; réélu en 1636, il meurt le 15 juillet de la même année.

III

Tobias Staedel, né le 18 septembre 1590, également fils de Christophe IV, est échevin de la tribu de la Fleur en 1616. Successivement sénateur, des XV, des XIII, ammeistre régent en 1637, réélu en 1643, nommé, vu ces fonctions, membre des commissions des foires, des marchands, des incendies, du cadastre, des forêts, de l'impôt des écuries, de la sûreté publique, de la chancellerie, du tribunal matrimonial, censeur, préfet du Herrenstein et de la Wantzenau, administrateur de la caisse des aumônes et de diverses fondations, il meurt le 30 janvier 1648.

IV

Christophe VI Staedel, né le 19 décembre 1611, fils de Christophe V, est admis en 1632 à la tribu des Maçons, en 1636, membre du Conseil de cette tribu; en 1640 échevin, puis membre du Petit-Sénat; en 1643, contrôleur du Trésor public; sénateur en 1647, des XXI le 26 mars 1649. Président de sa tribu, curateur de la tribu des Forgerons et membre de la commission de l'octroi sur la viande, puis préfet d'Innenheim et du district de Herrenstein, membre du tribunal clientélaire et inspecteur des tribunaux inférieurs, des XV et scholarque en 1652, il devient préfet de Marlenheim en 1653, inspecteur de la pharmacie et du magasin de

sel en 1654, puis il est nommé ammeistre régent en 1655, réélu en 1661 et 1667 et l'un des XIII en 1656. Directeur des fortifications en 1657, membre du tribunal matrimonial en 1658, directeur des archives et de la pêche en 1659, membre du tribunal de police en 1657, 1663 et 1671, il a en 1669 la direction de l'arsenal et meurt le 16 août 1672.

V

Jean-Pierre Storck, né le 16 octobre 1587, revient à Strasbourg après de nombreux voyages, se fixe en 1623 dans sa ville natale, où il se marie le 5 décembre et est de suite appelé aux fonctions publiques. Échevin de la tribu des Tanneurs dès le 19 décembre 1623, il est, en janvier 1627, sénateur; le 26 mai 1627, des XXI; le 12 janvier 1628, des XV, puis membre de la commission de censure, du convent académique, du tribunal matrimonial, directeur des archives, inspecteur des tribunaux inférieurs, préfet du Herrenstein; en 1631, de la Chambre des XIII; en 1633, ammeistre régent et le 15 juin de la même année, scholarque [1]. Il meurt le 18 février 1635.

VI

Joachim Brackenhoffer, né à Offenbourg en 1575 et dont les parents s'établissent en 1577 à Strasbourg, y reçoit dans les classes du gymnase l'instruction élémentaire, puis il est placé comme apprenti chez un orfèvre et travaille ensuite quatre ou cinq années, jusqu'en 1599, en Allemagne, à Londres et à Paris, pour se perfectionner dans la pratique de

---

1. Le Conseil supérieur de l'Université se composait de trois membres nommés à vie; le chancelier, président, pris dans les stettmeistres; un scholarque, pris dans les ammeistres, et un scholarque, pris dans les XIII libres.

son industrie. Rappelé à Strasbourg par la mort de ses parents, il est dès 1603, membre du Conseil de la tribu des Maréchaux, président de ce Conseil en 1617 et échevin en 1618. Membre du Petit-Sénat en 1620, sénateur en 1627, membre du tribunal matrimonial en 1628, des XXI le 22 mars 1628, membre du tribunal de police en 1629, nommé le 9 mai 1632 à la Chambre des XV, il fait partie des commissions du charbon, du magasin de bois, des incendies, de la monnaie. En 1633, il est préfet de Barr et inspecteur des fortifications; des XIII, le 10 janvier 1635, et nommé le 21 juillet 1636 ammeistre régent. Il est réélu en 1642, 1648, 1654 et meurt le 27 avril 1656.

A partir de 1636, il fait partie de nombreuses commissions : Inspecteur des gardes et postes militaires, en 1637, 1643, 1649 et 1655; commissions des censeurs et des foires en 1642; président du tribunal de police en 1637, 1638, 1651, 1652, 1655 et 1656 jusqu'à sa mort.

VII

Jean-Léonard Froereisen, né le 2 août 1629, entre dès 1635 au gymnase, est envoyé, à l'âge de 10 ans, à Metz afin d'y apprendre le français, revient plus tard dans sa ville natale pour y terminer ses classes, suit à notre Université, de 1647 à 1650, les cours de la faculté philosophique (histoire, géographie, astronomie, logique, politique, éthique), plus quelques cours de droit, et soutient une thèse sur l'éloquence politique, pour obtenir le grade de docteur en philosophie. Au mois de mars 1650, il se rend à l'université de Leyde où il passe un an, visite l'Allemagne du Nord, revient par les Pays-Bas sur Flessingue, consacre quelques mois à l'Angleterre, suit pendant un semestre les cours de l'université d'Orléans et rentre par Lyon et la Suisse à Stras-

bourg, où il arrive en novembre 1652. Nommé en 1657 au Petit-Sénat, il est en 1660, sénateur; en 1669, des XXI; en 1670, des XV; en 1676, des XIII, en 1679, scholarque et de plus, en 1679, ammeistre régent, élu de nouveau en 1685.

Décédé le 24 novembre 1690, il a été notamment, depuis 1677, patron des Arbalétriers et colonel des milices bourgeoises.

VIII

Daniel Richshoffer, né le 10 décembre 1640, passe suivant l'habitude par les classes du gymnase et, dès l'âge de quatorze ans, il est envoyé à Lyon pour y faire l'apprentissage du commerce. En 1660, il se rend par le Rhin à Amsterdam, voit la Hollande, le Brabant, la Flandre, les provinces belges, s'embarque à Calais pour Londres. Au retour d'Angleterre, il s'arrête à Paris, puis il continue son voyage en visitant le Midi de la France, l'Italie jusqu'à Naples, les principales villes d'Allemagne et retourne enfin à Strasbourg après une absence de trois ans au moins. Reçu en 1665 à la tribu de la Lanterne, il est l'année suivante l'un des juges de sa tribu et inspecteur des moulins; en 1670, président de sa tribu et échevin, puis contrôleur du Trésor public, inspecteur des écuries, membre du tribunal de police. Comme sénateur en 1679, il devient inspecteur des fortifications, des jardins et biens-fonds, des tribunaux inférieurs. Il est nommé des XXI en 1680, des XV en 1686 et successivement chargé, comme tel, de l'inspection des magasins de bois, de la pêche, des caisses publiques, des archives, de la pharmacie; membre de la commission sanitaire, des corps de garde et patrouilles, du tribunal matrimonial, du tribunal clientélaire; curateur de la tribu des Cordonniers et préfet d'Illkirch. Ammeistre régent en 1691, il meurt le 23 septembre 1695.

IX

Jean-Simon de Brumbach, né à Lhora le 28 octobre 1572, suit jusqu'en 1590 les classes du gymnase, puis durant une année les cours de l'Académie. Il part le 17 août 1591 pour l'université de Bâle, où il est reçu docteur en droit ; en 1593 pour Genève, en mai 1595 pour l'Italie, où il s'arrête un an, et termine par un voyage en France, fait dans la société des deux comtes de Schwartzbourg. Rentré à Strasbourg en 1597, il se marie deux ans plus tard et paraît avoir refusé assez longtemps toute fonction publique. Il passe ensuite, coup sur coup, d'une situation à l'autre avec une rapidité exceptionnelle. Sénateur le 3 janvier 1611, il est nommé, cette même année, le 11 janvier, membre du convent académique et le 24 juillet des XV. Stettmeistre le 6 janvier 1614, des XIII le 16 mai, il devient en outre le 30 mai chancelier de l'Université. Comme membre de la Chambre des XIII, il était délégué spécialement pour les affaires étrangères, de même qu'il a été membre de la commission des grains et des moulins, préfet de Barr et commandant en chef des milices soldées. Il meurt le 19 octobre 1618.

X

Nicolas-Louis Wurmser de Vendenheim, né le 14 mai 1578 au château d'Illburg près d'Illkirch, élevé d'abord dans la maison paternelle, est envoyé en 1594, avec deux de ses frères, en Bourgogne d'abord, puis en Savoie. En 1609, sénateur, en 1614 des XV, il est en 1615, membre de la commission des incendies, de celle des travaux publics en 1620, en 1624, de la commission des monnaies. Stettmeistre le 30 mars 1629, il est nommé des XIII le 14 octobre 1637, puis directeur de l'arsenal et membre de la commission des

foires, en 1638 directeur des fortifications et membre de la commission des chasses, en 1640 directeur des archives. Il meurt le 8 octobre 1648. Nous savons qu'il a été maintes fois député ou ambassadeur de Strasbourg, mais sa biographie ne nous donne pas d'indications précises.

XI

Jean-Balthasar de Kippenheim, né le 16 avril 1608, est nommé membre du Petit-Sénat en 1651, sénateur en 1653, puis membre du tribunal de police et du convent académique. Des XV en 1654, membre des commissions des incendies, du magasin de sel, préfet de la seigneurie d'Illkirch, il est nommé en 1659 stettmeistre, puis des XIII et membre de la commission des foires. Chancelier de l'Université à partir de 1662, il est appelé de plus, en 1664, au collège de la guerre. Envoyé en 1661, comme député de Strasbourg, au cardinal Mazarin, puis au duc Charles de Lorraine, il est chargé également de différentes missions que nous ne connaissons pas d'une manière précise et meurt le 12 février 1679.

XII

Strasbourg avait deux bannières qui représentaient la Sainte Vierge ayant l'enfant Jésus sur ses genoux.

La grande bannière, haute de cinq mètres et large d'environ quatre mètres, était confiée aux troupes à pied et conduite, vu son poids, sur un char (*caroccium*).

La bannière équestre, haute d'environ trois mètres et large de deux mètres et demi environ, était portée comme les étendards actuels de la cavalerie.

Les prérogatives accordées à la ville de Strasbourg par divers décrets ou privilèges impériaux s'appliquaient à la

grande bannière qui avait droit à une place d'honneur, à côte de la grande bannière de l'Empire [1].

« Hoc Argentoratense eximiis privilegiis, juribus atque « prærogativis decoratum *Vexillum* omnes Imperii civitates, « plerosque etiam Statuum dignitate superavit. In omnibus « enim Imperii expeditionibus Romanis aliisque Argentinense « vexillum Imperiali Aquilæ proximum gestarunt Argentinæ « signiferi. »

« Und dann ein statt Strasburg in allen des Heil. Reichs « Zügen und Heerfahrten heerbracht ihr offen Panier by und « neben des Reichs Adler zu führen. »

« Demnach auch in andern des Heil. Reichs Heerzügen und « im Velt jewelst einer Statt Strassburgs fahnen neben des « Reichs Adler vor allen staetten geflogen und getragen wor- « den. »

Lorsque l'ordre était donné de rouler et couvrir une partie des bannières de l'armée, la bannière de Strasbourg continuait à flotter aussi longtemps qu'une seule bannière, de prince, de noblesse ou de ville, fût-ce même la bannière impériale de saint Georges, restait à découvert en outre de la grande bannière impériale. Les troupes strasbourgeoises avaient le droit de demeurer dans le voisinage immédiat de cette bannière et ne pouvaient être commandées pour un détachement qui les aurait mises dans l'obligation de marcher sous une bannière autre que celle de l'Empire.

Ainsi que nous l'avons indiqué, la bannière de l'Empire était successivement confiée à la garde des contingents des villes libres, en vertu d'un ordre de roulement sanctionné par l'usage. Strasbourg avait le droit de préséance et ses

1. L'Empire germanique avait trois bannières : la grande bannière, confiée à l'un des princes ; la bannière de saint Georges, portée par un membre de la noblesse équestre, et la bannière d'Empire, dont la garde était remise aux Villes libres.

troupes portaient, le premier jour, la bannière ; puis venaient Cologne, Augsbourg, Nüremberg, etc.

A l'époque du siège de Neuss, en 1475, Frédéric III décide que la priorité serait attribuée à la ville de Nüremberg, et charge Albert, margrave de Brandebourg, colonel général de l'armée, de notifier cette décision à Philippe de Müllenheim, stettmeistre et commandant des troupes strasbourgeoises, qui demande énergiquement à l'Empereur le respect des droits acquis et obtient non seulement gain de cause, mais en outre l'autorisation de rapporter à Strasbourg la bannière de l'Empire qu'il ne faut pas confondre avec la grande bannière impériale. En 1488, pendant toute la campagne de Frédéric III en Flandre, la bannière de Strasbourg remplace la bannière de l'Empire, dont les fonctionnaires impériaux avaient négligé de se munir par un oubli bien difficile à expliquer. Frédéric Bock, stettmeistre, réclame cette bannière suivant les droits de Strasbourg, et déclare le 6 mai à Frédéric, margrave de Brandebourg, que le contingent de la ville ne marchera, en attendant, que sous sa propre bannière. L'Empereur donne ordre d'établir la bannière réclamée, qui n'est pas encore prête le 11 juin, et la campagne finit avant l'arrivée de cette bannière d'Empire. Frédéric, très besogneux et fort avare, avait sans doute admis que la dépense était inutile. Nous voyons du moins qu'il charge le margrave de Brandebourg de faire comprendre à Frédéric Bock que la ville de Strasbourg pourrait bien se charger des frais.

XIII

Avant d'admettre un *Uss-Burger* (bourgeois du dehors), le Magistrat était tenu d'apprécier s'il était recommandable et si sa réception serait avantageuse pour la ville, qui lui garantissait, par réciprocité, son concours dans toutes les causes justes.

De son côté, le *Uss-Burger* prêtait serment d'obéissance à la constitution et au Magistrat.

Il y avait donc, par ce simple fait, une augmentation de force des plus sérieuses pour Strasbourg, comme le prouve l'extrait ci-après des listes de bourgeoisie.

Dynastes.

Landgrave de l'Alsace inférieure : Jean, 1370.

Lichtenberg (Comtes de) : Jean, 1383 et 1393 ; Louis, 1454 et 1462 ; Jacques, 1471.

Schwartzenberg (Seigneurs de) : Ulric, 1402 ; Werner, 1415 ; Jean, 1425 ; Jean, 1452.

Hochberg (Seigneur de) : 1407.

Fürstenberg (Comtes de) : Conrad, 1411 ; Henri, 1432.

Saarwerden et Mœrs (Comte de) : Jacques, 1457.

Deux-Ponts (Comtes de) : Louis, 1463 ; Conrad, 1464.

Tübingen (Comte de) : 1484 et 1494.

Würtemberg (Comte de) : George, 1524.

Seigneurs nobles en 1356.

Landsberg : Conrad Raweser. — Jean Kriesche. — Eberhard.

Greiffenstein : Guillaume.

Murnhardt : Burckart.

Scharrach : Jean. — Eberhard.

Andlau : Henri. — Eberhard.

Fleckenstein : Henri.

Windeck : Conrad. — Raimbold.

Wangen : Hesse.

Berstett : Wirich.

Wickersheim : Cuno.

Écuyers en 1356.

Gemer : Hesse.

Fürdenheim : Hugo.

Wickersheim : Otto. — Jean.

Rosheim : Claude.

Erscheim : Dietmar.

Les seigneurs possédant château, ville ou forteresse s'engageaient, par leur prestation de serment, à les mettre le cas échéant à la disposition de la ville.

George, comte de Würtemberg, promet en 1524 de payer annuellement 10 livres pfenning et d'entretenir 4 chevaux de guerre.

Les autres *Uss-Burger* (prélat, noble ou bourgeois) payaient par an dix livres pfenning pour l'entretien d'un cheval de guerre et étaient de plus taxés suivant leur fortune; par contre ni l'évêque, ni les seigneurs, ni les autres villes n'avaient le droit de les astreindre à contributions ou impôts et voyaient dès lors, de fort mauvais œil, ces privilèges concédés aux Strasbourgeois qui en abusèrent à certains moments. Au XIVe siècle, on relève pour une même année, dans le margraviat de Bade l'existence de 70 *Uss-Burger* strasbourgeois; 178 pour 14 villages alsaciens, plus pour 25 autres villages un nombre qui n'est pas indiqué, sans parler d'autres localités de l'Alsace, du Sundgau et du Brisgau[1]. Nous sommes obligés d'admettre que tous les habitants de ces bourgs et villages qui avaient une certaine aisance, se trouvaient être à ce moment bourgeois de Strasbourg.

Nous avons en outre les *Pfal-Burger* et les *Gleven-Burger*, analogues à plus d'un égard aux *Uss-Burger*, mais avec certaines différences sur lesquelles les limites imposées à notre travail ne nous permettent pas de nous arrêter.

1. J. Wencker, *Disquisitio de Ussburgeris*. In-4°. 1698 (p. 4).

SOURCES.

Berger-Levrault (Oscar), *Annales des Professeurs des Académies et Universités alsaciennes*. 1523-1871. — Berger-Levrault et Cie. In-8°. 1892.

De Bouteiller et Hepp, *Correspondance politique adressée au Magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz* (1594-1683), tirée des archives municipales de Strasbourg et publiée pour la première fois, avec notes explicatives et tables. — Berger-Levrault et Cie. In-8°. 1882.

Catalogue des Alsatica de la Bibliothèque de Oscar Berger-Levrault. — Berger-Levrault et Cie. 2 livraisons in-8°. 1883.

Catalogue des Alsatica de la bibliothèque de Oscar-Berger-Levrault. — Berger-Levrault et Cie. 7 livraisons in-8°. 1886.

Friese (Johann), *Neue vaterländische Geschichte der Stadt Strassburg*, ein Lesebuch für die Jugend. — Lorenz et Schuler à Strasbourg. 5 volumes in-8°. 1791-1801.

Lehr (Ernest), *Alsace noble, suivie du Livre d'or du Patriciat de Strasbourg*. — Vve Berger-Levrault et Fils. 3 volumes in-4°, avec planches d'armoiries en couleurs. 1870.

Müller (E.), *Le Magistrat de la ville de Strasbourg, les stettmeistres et ammeistres de 1674 à 1790, les préteurs royaux de 1685 à 1790 et notices généalogiques des familles de l'ancienne noblesse d'Alsace depuis la fin du* XVIIe *siècle*. — Salomon à Strasbourg. In-12. 1862.

Pastorius (Johann Martin), *Kurze Abhandlung von den Ammeistern der Stadt Strassburg*. — G. R. Stochdorph à Strasbourg. In-12. 1761.

Schützenberger (Frédéric), *Esquisse historique de la Constitution de Strasbourg*. — G. Silbermann à Strasbourg. In-4°. 1843.

Spach (Louis), *Histoire de la Basse-Alsace et de la ville de Strasbourg*. — Vve Berger-Levrault et Fils. In-8°. 1858.

Strobel (Adam Walther), *Vaterländische Geschichte des Elsasses, von der frühesten Zeit bis zur Revolution 1789*, nach Quellen bearbeitet, fortgesetzt von der Revolution 1789 bis 1815 von Dr L. Heinrich Engelhardt, Professor der Geschichte. Zweite Ausgabe. — C. F. Schmidt à Strasbourg. 5 volumes in-8°. 1851.

Wencker (Jacob), *Dissertatio de Pfalburgeris*, ad cap. XVI. Aur. Bull., revisa et aucta ex actis et documentis publicis archivi Argent. Accesserunt disquisitiones duæ de Usburgeris et Glevenburgeris. — J. R. Dulssecker à Strasbourg. In-4°. 1698.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Ch. PFISTER

AU RÉCIPIENDAIRE

M. O. BERGER-LEVRAULT

Monsieur,

Votre place était marquée dans notre Compagnie. Vous apparteniez à l'Académie de Stanislas, à un double titre : par les livres des autres que vous avez édités et par vos propres ouvrages.

Vous représenterez au milieu de nous l'art de l'imprimerie. Vous êtes le descendant d'une famille où ce noble art s'est transmis de génération en génération. Dès 1676 — nous sommes obligés de remonter bien loin en arrière — votre ancêtre, Frédéric-Guillaume Schmuck, s'établit en la ville où la typographie a été inventée, dans l'une de ces rues étroites qui donnent au vieux Strasbourg un aspect d'une si pittoresque originalité [1]. Cinq années

1. Frédéric-Guillaume Schmuck, d'abord graveur sur cuivre, s'établit dans la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, au n° 44 ou 46. Plus

plus tard, Louis XIV faisait son entrée solennelle dans la cité. Schmuck comprit que, ce jour-là, s'ouvrait pour l'ancienne République une ère nouvelle de gloire et de prospérité. Il lia sa fortune à celle de la France ; il devint l'imprimeur officiel du gouvernement. Vous avez pensé, Monsieur, que le contrat, signé par votre aïeul, vous liait encore, à deux siècles de distance. Lorsque le drapeau français a cessé de flotter sur la tour de la Cathédrale, vous n'avez pas hésité à changer le cours de votre vie, à vous séparer d'amis et de parents bien chers et à transporter votre industrie sur un territoire plus favorisé. Votre maison a été fondée à Strasbourg avec le régime français ; elle a quitté Strasbourg avec lui.

Dans cet intervalle de deux cents années, combien de livres, de brochures, de publications en tous genres sont sortis de vos ateliers ! Frédéric-Guillaume Schmuck et ses fils, après eux les Christmann, les Levrault, les Berger que des alliances ont attachés à leur famille, n'ont cessé de déployer l'activité la plus grande. Chez eux ont paru toutes ces pièces administratives qui ont fait connaître à l'Alsace les volontés du roi, du gouverneur, de l'intendant. Ici ont été publiés, après 1790, les arrêtés du directoire et ceux du préfet du département du Bas-Rhin. Sous tous les régimes, les administrateurs français ont rendu beaucoup d'ordonnances, et vos presses les ont fixées sur le papier, avec une grande impartialité. Votre maison s'occupe aussi de bonne heure des choses militaires ; elle fournit les registres pour la comptabi-

tard l'imprimerie fut installée au coin de la rue des Pucelles et de la rue du Parchemin, dans une maison bien connue des Strasbourgeois.

lité de l'armée; l'un des vôtres, Nicolas Levrault, suit en Allemagne et en Espagne les troupes de Napoléon Ier, imprime sur le champ de bataille ces ordres du jour brûlants qui vont annoncer la victoire aux populations fiévreuses et meurt dans la retraite de Russie, comme un soldat à son poste[1]. Votre grand-père, François Levrault, qui a joué dans l'histoire de la Révolution un rôle si digne, qui plus tard fut placé à la tête de l'Académie de Strasbourg comme recteur et qui, au milieu de ses nombreuses fonctions n'a cessé de diriger l'imprimerie, fonde en 1819, l'*Annuaire de l'armée,* qui périodiquement fait battre les cœurs de nos jeunes officiers[2]. A côté de ces œuvres officielles, des livres nombreux, d'une science solide, sûre, portent au bas du titre le nom de votre famille. Vous vous trouvez ainsi associé à la gloire des Cuvier, des Flourens, des Lacépède, des Élie de Beaumont. D'autres ouvrages roulent sur l'histoire de notre Alsace, et, si les *in-folio* de Schœpflin ont vu le jour à Colmar et à Mannheim, vous avez répandu dans le public les *in-quarto* de Grandidier et, tout récemment, cette belle œuvre de l'un des correspondants associés de la Compagnie, l'*Alsace noble* d'Ernest Lehr.

Dans les deux siècles où votre maison demeure fixée à Strasbourg, que de progrès n'ont pas été réalisés par

1. Ce fut un vrai soldat, que ce grand-oncle de M. Oscar Berger-Levrault, Xavier Levrault, chef d'escadrons de cavalerie à 25 ans, et devant qui s'ouvrait l'avenir le plus brillant, quand une blessure grave reçue sur le champ de bataille de Marengo le condamna à une retraite prématurée.

2. Sur François-Laurent-Xavier Levrault, voir l'article de M. Mehl, *Revue Alsacienne,* 1889, p. 495.

la typographie ! Ce sera l'honneur des Berger-Levrault de s'être toujours enquis des découvertes et de les avoir aussitôt appliquées. De leur fonderie sortent sans cesse de nouveaux caractères mobiles qui remplacent les types usés ou surannés et qui ont en eux-mêmes une véritable beauté. Les anciennes presses en bois sont jetées au feu. La vapeur se transforme en mouvement qui est communiqué à de vastes machines de fer aux rouages compliqués, aux ressorts à la fois solides et délicats ; elle fixe sur le papier la pensée de l'homme et elle la répand à travers le monde à des milliers d'exemplaires. La musique elle-même est imprimée au moyen de caractères mobiles qui sont rapprochés pour traduire l'idée de l'artiste, et s'isolent pour servir à de nouvelles combinaisons et à de nouvelles œuvres. Les procédés de la lithographie et de la photogravure permettent de multiplier sans grands frais les images qui illustrent le volume et traduisent aux yeux les descriptions de l'auteur. Vous avez même l'ambition de nous rendre la couleur éclatante des objets ; vos presses nous fournissent de véritables tableaux, avec le dessin et la peinture. Jadis les Schmuck, en une série d'estampes, ont reproduit les costumes si pompeux des vieux Strasbourgeois et vous avez pris plaisir à éditer une seconde fois leur recueil [1] ; aujourd'hui vous pourriez restituer à ces habits et à ces robes bariolés leur éclat multicolore ; vous pourriez nous montrer blondes ces tresses de cheveux et faire circuler

1. *Les costumes strasbourgeois édités au dix-septième siècle par Frédéric-Guillaume Schmuck et au dix-huitième par ses fils Frédéric Schmuck et Guillaume Schmuck,* reproduits en fac-similés d'après les recueils originaux. 1889.

du sang bleu dans ces veines. Ne sont-ils pas sortis de vos presses, pleins de vie, ces soldats de nos anciens régiments d'Alsace, dans leur uniforme voyant, avec leurs brandebourgs bien tirés et leurs boutons bien astiqués? C'est à bon droit que, sur la statue élevée à Gutenberg grâce aux soins dévoués de votre père, Frédéric Berger, ont été gravés ces mots: *Et la lumière fut.*

Toutes ces inventions rendent sans cesse nécessaire l'agrandissement de vos ateliers. Dès 1792, vos ancêtres ont quitté la vieille imprimerie de la rue des Pucelles; ils ont édifié dans la rue des Juifs une autre résidence à laquelle se sont ajoutées en ce siècle successivement diverses constructions. Bientôt, il ne reste plus aucun espace libre. Vous vous êtes décidé dès lors, avec le concours d'un collaborateur habile et dévoué, à élever d'une pièce un nouvel établissement, qui doit contenir tous les services et répondre à tous les besoins d'une imprimerie modèle. Les bâtiments sont commencés en 1868, et, le 1er mai 1870, vous en avez pris possession. Trois mois après, les obus allemands dessinaient dans les airs des lignes de feu et tombaient en masse sur vos ateliers à peine achevés. Les toitures sont percées de tous côtés; de vastes brèches sont ouvertes dans les greniers; les machines, exposées à toutes les intempéries, se couvrent de rouille; et, dans vos caves, s'entassent les familles éplorées de vos ouvriers. Journées sombres qui eurent un lendemain encore plus triste! C'était l'abandon par la France de l'Alsace; c'était l'annexion violente de la province à l'Allemagne. Vous aviez des fils, Monsieur, et vous n'avez pas hésité; vous êtes venu créer à Nancy une nouvelle maison.

Ce catalogue comprend plus de mille pages, et ce chiffre indique même au profane toute l'importance de votre travail. Mais l'initié seul vous rendra pleine justice, lui qui sait quel soin exige la description exacte d'un livre, lui qui connaît la difficulté de classer, d'une manière logique, une collection. Un catalogue bien fait est à la fois un instrument de précision et une œuvre d'art. Votre catalogue, Monsieur, est bien fait.

Mais avez-vous bien eu raison de donner à votre ouvrage ce titre : *Catalogue de la bibliothèque de Oscar Berger-Levrault?* Vous y indiquez non seulement les nombreux ouvrages que vous possédez; vous mentionnez aussi, en les notant d'un signe particulier, les livres que vous n'avez pas, et ce signe couvre souvent des pages entières de votre volume. Vous nous montrez, à côté de vos richesses, celles que vous désireriez acquérir; vous avez dressé le catalogue d'une bibliothèque idéale plutôt que celui de votre propre bibliothèque. Votre travail en est d'autant plus précieux. Il devient un répertoire de toutes les publications de votre maison. Il forme véritablement le livre d'honneur de votre famille ; il renferme des titres de noblesse dont vous avez le droit d'être fier. Mais cette tâche ne vous a pas encore suffi. Vous avez désiré fournir à l'historien tous les matériaux dont il peut avoir besoin, et très souvent vous avez accueilli dans votre recueil des livres sur l'Alsace, qui étaient simplement en dépôt chez vos ancêtres, à la fois imprimeurs et libraires. Vous avez ainsi rendu le plus signalé service à ceux qui cherchent, dans l'étude du passé de l'Alsace, quelque diversion aux tristesses du présent. Ai-je quelque titre à vous remercier en leur

nom? Je vous remercie en tous cas au nom des Alsaciens. Vous avez voulu que ce fût un vrai Alsacien, un enfant de France, qui se chargeât de ce labeur, quelque fatigue qu'il dût entraîner; vous avez protesté, en vous mettant à l'œuvre, contre le reproche qui nous est souvent adressé d'avoir négligé les antiquités et l'histoire de notre chère province.

En rédigeant votre catalogue, vous avez souvent trouvé sous votre plume le nom des professeurs de l'ancienne Université de Strasbourg. Vous avez souhaité connaître la date de leur nomination et celle de leur mort; et, à votre grand étonnement, vous avez constaté qu'il n'existait aucune liste fidèle de ces maîtres, dont beaucoup ont été illustres et qui tous ont rempli avec zèle leur mission d'éducateur et de savant. Il vous eût déplu qu'à l'avenir un Français, et surtout un étranger, éprouvât une semblable surprise, et, votre catalogue à peine achevé, vous vous êtes remis à la besogne, compulsant les archives et les bibliothèques, entassant les notes, pour dresser cette liste qui faisait défaut[1]. Je louerai ici comme j'ai loué tout à l'heure, ces deux qualités en apparence contradictoires et qui pourtant se font équilibre l'une à l'autre : d'une part, l'enthousiasme qui vous a poussé à l'entreprise, qui vous a rendu légères les recherches les plus ardues, qui vous a procuré, à chaque découverte, une joie très vive; et, d'autre part, le souci de l'exactitude la plus minutieuse,

1. *Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennes*, 1523-1871. 1 vol. in-8° de CCXLV-308 pages et tableaux. Nancy. 1892.

qui a dû être pour vous un tourment et qui, aujourd'hui, ne vous permet pas — à vous seul — d'être satisfait de votre œuvre. Ici aussi, votre plan primitif s'est étendu. Vous avez eu à l'origine le dessein de reconstituer la biographie des professeurs de l'Université protestante aux XVIIe et XVIIIe siècles et celle des maîtres des Facultés au XIXe siècle; peu à peu vous avez été amené à nous entretenir de ceux qui ont enseigné à l'Université catholique, tant à Molsheim qu'à Strasbourg, au Séminaire épiscopal, à l'École centrale, dans les hôpitaux. Vous avez retracé de la sorte les états de service de près de deux mille professeurs. Ce sont autant de renseignements, contrôlés avec soin, que vous livrez au futur historien de l'enseignement supérieur en Alsace. Avec un guide comme vous, celui-ci sera condamné à être exact.

L'Université de Nancy se proclame l'héritière directe de l'Université de Strasbourg. Elle revendique ces maîtres des XVIIe et XVIIIe siècles, la plupart Alsaciens et Strasbourgeois de naissance, qui ont appris de bonne heure à aimer les idées françaises, qui, un peu plus tard, ont aimé la France elle-même et lui ont voué toute leur affection. A plus forte raison, elle regarde comme siens les professeurs qui, au XIXe siècle, ont renoué à Strasbourg la chaîne de la tradition, qui ont conquis aux Facultés alsaciennes un rang à part entre toutes celles de France, et dont beaucoup, après l'année fatale, ont trouvé asile à Nancy et ont apporté en terre lorraine leur science, leurs talents et tout l'héritage de gloire et d'honneur laissé par la vieille Université. Oui, ils sont bien à nous, ces juristes, ces médecins, ces savants dont la longue nomenclature remplit votre volume. Aussi, aux

remerciements que je vous ai adressés, je dois ajouter ceux de l'Université de Nancy, qui regardera ce livre comme son livre d'or. Elle l'invoquera avec orgueil, quand le moment sera de nouveau venu pour les Universités françaises de réclamer leur charte de fondation. Sans phrase, par une simple énumération, vous avez plaidé sa cause qui est à moitié gagnée aujourd'hui et qui le sera tout à fait demain.

Dans votre livre, je relève non sans fierté, parmi les noms des maîtres qui, après leurs débuts à Strasbourg, sont devenus l'ornement de l'Université de Nancy, ceux de cinq de nos confrères, à l'Académie de Stanislas. MM. Bleicher, Campaux, Hecht, Lederlin et Tourdes me pardonneront-ils de les détacher en quelque sorte de votre volume, pour me faire auprès d'eux l'interprète des sentiments respectueux de la Compagnie? L'un d'eux, M. Tourdes, est notre doyen d'âge; et je ne sais rien de plus éloquent en sa brièveté que la notice que vous lui avez consacrée : « Tourdes, Gabriel, de Strasbourg, né le 21 janvier 1810 ; professeur de médecine légale à la Faculté de Strasbourg, 29 mai 1840 ; professeur de médecine légale à la Faculté de Nancy, 1er octobre 1872; doyen de la Faculté, 10 janvier 1879; doyen honoraire, 1er novembre 1888. » C'est une longue existence de travail acharné, de dévouement au devoir professionnel et à plusieurs générations d'élèves, de libres études scientifiques poursuivies avec succès, qui défile devant nous en ces quelques lignes et qui trouve sa juste récompense en cette verte vieillesse, entourée de l'estime et de la sympathie générales.

Monsieur, après avoir rendu hommage aux maîtres de

l'Université, vous avez, dans le discours que nous venons d'entendre et d'applaudir, célébré les vertus de tous les citoyens de l'antique Strasbourg.

Hanc olim veteres vitam coluere Sabini.

Vous nous avez dit comment une éducation sévère y a trempé les caractères, ouvert et ennobli les intelligences. Vous avez loué en termes dignes la vieille constitution de la cité, ses ordonnances de police, ses règlements multipliés. Comme l'esprit de contradiction est inné à l'homme, j'ai été tenté un instant — m'excuserez-vous en faveur de la franchise de l'aveu? — d'apporter quelques réserves à ces éloges, de dire, par exemple, qu'au XVIIIe siècle tous les postes étaient occupés à Strasbourg par un patriciat fermé; que le petit peuple vit sans regret disparaître une constitution aux rouages compliqués et rouillés; qu'on peut trouver bien mesquines ces ordonnances où le costume des diverses classes, les menus des repas, toute la vie de l'individu sont strictement réglés; que, pendant longtemps, l'orthodoxie protestante a banni ceux qui ne pensaient pas comme elle, qu'elle a interdit dans sa sévérité les plus innocents plaisirs, qu'elle a multiplié, pour les motifs les plus futiles, la peine de mort.

Mais non, je ne veux point rappeler ces défauts, communs autrefois aux grands États et aux petites cités. Avec vous, je vanterai les éminentes qualités de l'habitant de l'ancienne république; il les a léguées avec le sang, comme le plus précieux des héritages, au Strasbourgeois d'aujourd'hui. Maintenant comme autrefois, le Strasbourgeois se distingue par son ardeur au travail, son esprit

net et précis, ses connaissances multiples, son goût d'aventures qui l'entraîne souvent loin de sa cathédrale et lui fait entreprendre les plus périlleux voyages. Commerçant, il n'épargne aucune peine pour rendre sa maison prospère. Si la fortune lui est défavorable, il ne se décourage point et continue sa tâche, dans l'espoir de jours meilleurs. Si un malheur vient le frapper, il se remet à la besogne sans tarder, et, avec opiniâtreté, il veut retrouver l'aisance perdue. Quand cette ardeur est tournée vers l'étude, elle produit de vastes travaux, de science sûre et profonde. Strasbourg a donné à la France quelques hommes qui comptent parmi ses plus grands érudits. Cette même ardeur aime à s'exposer et à se dépenser dans les combats. En cette ville sont nés un grand nombre de braves généraux, sans parler des deux plus illustres, Kellermann et Kléber. Et ce commerçant absorbé par ses affaires, ce savant plongé dans les travaux d'érudition ou de laboratoire, ce vaillant soldat ne négligent point leurs autres devoirs envers la société et la patrie. Le Strasbourgeois se marie de bonne heure ; il est le père de nombreux enfants qui, à leur tour, fondent de nouvelles familles et ainsi se ramifient de tous côtés les branches touffues de l'arbre généalogique. Volontiers, il vient en aide aux malheureux et aux déshérités de la fortune ; dans nulle autre ville, les hôpitaux ne sont aussi riches, ni les fondations charitables aussi nombreuses. Enfin, il consacre ce qui lui reste de loisir à la chose publique. Sous l'ancien régime, il fait partie d'une foule de commissions où l'on travaille réellement, parce qu'on a des fonds à gérer. Il défend la cité contre ses ennemis, monte la garde et fait le guet ;

au moment du danger, il prend la pioche en main, pour augmenter l'épaisseur du rempart. Chaque année, il renouvelle devant le parvis de la cathédrale le serment d'exercer son office de citoyen. Il assiste à toutes les discussions que soulèvent au poêle de sa tribu les affaires de l'État; il prend part à l'élection des dignitaires. Élu, il remplit sa charge avec le sentiment de son importance, mais aussi celui de sa responsabilité et de son devoir; il veut se rendre utile à tous et il appartient à tous. Quand, en 1789, ces antiques institutions eurent été renversées, le Strasbourgeois se réjouit d'être uni d'un lien plus serré à la grande patrie; mais il réclame sa part au gouvernement; dans les Chambres, il envoie des représentants qui se déclarent les adversaires de toute contrainte extérieure ou morale, qui défendent avec énergie le droit du peuple de disposer de lui-même. Il prétend, dans la nation française, rester citoyen libre. Pourtant, alors même que sa voix n'est pas écoutée, il donne au pays tout son dévouement, tout son amour, toute sa vie. Pour la France, combien sont morts, sur les champs de bataille, de fils de Strasbourg! Pour elle, le Strasbourgeois subit ce siège terrible qui allume dans les rues de la ville l'incendie, qui fait de sa cité un tas de décombres, qui envoie la mort dans la retraite où sont cachés sa femme et ses enfants. Il a dû faire à la France un sacrifice plus grand encore. Si hautes qu'aient été alors ses protestations, si pressant son appel à l'Europe, au droit et à Dieu, il a, dans l'immensité de sa douleur, éprouvé cette sorte d'amère satisfaction que donne l'immolation de soi-même pour un être profondément aimé. Il savait que ses souffrances permettraient à la

patrie de respirer après les désastres, de se relever de la chute, de creuser à nouveau le sillon où germeraient les moissons futures. Et aujourd'hui qu'après vingt-cinq années de séparation, il contemple la France redevenue grande, il peut s'écrier, avec une sorte d'orgueil à la fois triste et attendri : « Sans mon sacrifice, une telle œuvre de régénération n'aurait pas pu s'accomplir. »

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1894-1895

PAR

M. Victor RISTON

SECRÉTAIRE ANNUEL

Messieurs,

Une tradition, respectable entre toutes, veut que les premières lignes du rapport qui vous est présenté par votre secrétaire annuel soient consacrées à un dernier souvenir, donné en votre nom, à ceux de vos collègues disparus dans l'année. C'est là comme le suprême adieu et la suprême marque d'estime adressés à ceux qui, depuis une époque plus ou moins récente, ont uni leurs efforts aux vôtres pour la prospérité et la gloire de l'œuvre commune.

Je n'aurai garde de manquer à ce pieux usage, puisque, hélas! il ne nous a pas été permis de voir se réaliser ce vœu que votre président de l'an dernier vous adressait en quittant le fauteuil où vos suffrages l'avaient appelé.

Nos rangs se sont donc éclaircis depuis notre dernière assemblée solennelle, et c'est par le nom d'un membre,

qui contribua pour une bonne part au succès de l'Académie, que je dois commencer cette trop longue nécrologie.

Il y a trois mois à peine, nous apprenions la mort de M. Maggiolo, recteur honoraire de l'Académie de Nancy. Bien que déjà chargé d'années, votre confrère jouissait d'une verte vieillesse, et rien ne pouvait laisser supposer une fin aussi subite.

M. Maggiolo, associé-correspondant depuis le 7 juin 1838, membre titulaire du 2 février 1866, était l'un de vos doyens. Jusqu'à son dernier jour, votre regretté confrère était resté aussi actif, aussi zélé que l'ouvrier de la première heure, et ses pensées, comme ses incessantes préoccupations, le reportaient toujours vers cette Académie de Stanislas, à laquelle il était heureux d'apporter, chaque année, le contingent si précieux de travaux qui, en haut lieu comme parmi vous, jouissaient d'une notoriété indiscutable.

Je n'entreprendrai pas de parcourir ici cette vie si bien remplie, ni spécialement cette période d'un demi-siècle pendant laquelle votre confrère a partagé un labeur infatigable entre les devoirs professionnels et les obligations qu'il s'était imposées au sein de votre Compagnie.

Dans son testament, M. Maggiolo avait manifesté le désir qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe; sa volonté a été scrupuleusement respectée, mais votre président s'est fait l'interprète de vos sentiments en écrivant cette notice biographique, qu'il vous a lue dans une de nos dernières séances, et que vous aurez plaisir à retrouver dans vos Mémoires. Loin de moi l'idée de refaire

ce qui a été si bien dit; je tenais seulement à laisser dans ce rapport une preuve de mon respectueux souvenir pour la mémoire d'un confrère que nous n'oublierons pas.

Pendant le cours de cette année, la mort a frappé cinq de vos associés-correspondants : MM. de Guerle, Claudio Janet, Foucaux, Charles Cousin et l'abbé Bénard.

M. de Guerle, ancien trésorier-payeur général à Nancy, vous appartenait depuis 1879 comme membre titulaire, et comme associé-correspondant, ancien titulaire, depuis 1887, époque à laquelle il quitta la Lorraine pour se fixer à Paris. Littérateur brillant autant que penseur profond, M. de Guerle, indépendamment des articles publiés dans plusieurs journaux et revues, et d'une très importante traduction de l'*Histoire romaine de Mommsen,* laisse deux œuvres capitales : *Milton, sa vie et ses œuvres,* édité à Paris en 1868, et une *Étude sur Edgar Quinet.* Dans son important travail sur Milton, inspiré par un long séjour en Angleterre, où cette grande figure l'avait beaucoup frappé, M. de Guerle a su unir toute la perspicacité d'un critique consommé à la consciencieuse exactitude de l'historien et du biographe. Par une analyse, poussée à fond, de l'état d'âme de l'auteur du *Paradis perdu,* il nous initie aux révolutions intimes du cœur et de l'esprit de son héros, et en suivant notre confrère, il y a plaisir à découvrir le sens même du poème et à en mesurer la portée. Le style, tout en se maintenant à une grande hauteur, présente cette remarquable souplesse d'allure qui lui permet de s'adapter si heureusement aux différents sentiments que lui suggère sa critique.

Le travail consacré à Edgar Quinet montre ces mêmes et brillantes qualités. C'est avec un art parfait que M. de Guerle a su débrouiller la vie, si étrangement pleine de contradictions, de ce philosophe qui s'était égaré dans la poésie, ou de ce poète qui voulut être philosophe. Votre confrère a eu pour Quinet une sympathie attristée, sans se laisser toutefois égarer par une faiblesse aveugle, et, dans la pleine intégrité de son indépendance, il a su réprouver hautement ce qui, dans ses doctrines, lui paraissait hasardé ou dangereux.

Pour répondre à vos suffrages, M. de Guerle avait lu à l'Académie de Stanislas, lors de sa séance solennelle de 1880, ce discours sur Mme de Graffigny, discours si fin et si spirituel dont beaucoup d'entre vous se souviennent, et où dans ce style enchanteur, qui lui appartenait bien, votre regretté confrère remettait au jour la mémoire, aujourd'hui si oubliée, de celle qui fut pour un instant, et peut-être pour son malheur, la confidente de Voltaire. Il faut y relire le tableau, si bien peint par M. de Guerle, de cette activité intellectuelle, que nous qualifierions volontiers d'intensive, dont était alors le théâtre le château de Cirey, en Champagne, d'où une imprudence fit partir si dramatiquement celle qui y avait connu un instant de bonheur, et trouvé pour un moment la réalisation des vœux d'une ambition démesurée.

M. de Guerle avait pris, depuis son élection, une part active aux travaux de l'Académie de Stanislas; et c'est lui qui, comme président en 1883, eut l'honneur de répondre à Mgr Mathieu, reçu solennellement membre titulaire, et de prononcer l'éloge funèbre du regretté baron Guerrier de Dumast; l'on sait avec quelle autorité et

quel bonheur d'expressions il rendit hommage aux mérites si exceptionnels de cet illustre Lorrain.

M. Claudio Janet n'était pas des vôtres depuis de longues années, mais l'Académie avait été profondément honorée de voir un aussi illustre maître solliciter de vos suffrages le titre d'associé-correspondant.

Votre confrère occupait en effet dans le monde savant une place à part, due à des titres de premier ordre, qui vous ont été, il y a deux ans, si bien présentés par un de ses disciples et amis, M. Antoine de Metz-Noblat, et qui avaient placé M. Claudio Janet au premier rang des économistes de notre époque. Le défunt, par sa naissance, appartenait à la Provence. Après avoir conquis, à la Faculté d'Aix, son diplôme de docteur en droit, il commença par s'adonner à l'étude du droit romain, qui avait si longtemps régi son pays, et c'est ainsi qu'en 1867 il publiait son premier ouvrage consacré à la loi Voconia. D'autres travaux suivirent rapidement, se rapportant soit à l'histoire du droit, soit à la législation comparée, fruits de patientes recherches, opérées sur place au cours de nombreux déplacements et grâce à une connaissance parfaite des principales langues de l'Europe.

A la suite d'une étude approfondie sur l'Amérique du Nord, M. Claudio Janet publia un ouvrage qui eut le plus vif succès. Les *États-Unis contemporains* furent, pour le grand public, une véritable révélation, et l'on put désormais, grâce à notre collègue, suivre avec facilité le développement des institutions de tout ordre de ce peuple, pour qui la marche à pas de géant semble bien avoir été la première allure de l'enfance.

M. Claudio Janet s'occupa toujours d'ailleurs avec pré-

dilection de cette grande nation et de l'Amérique du Nord en général, et en 1891 encore il publiait dans le *Correspondant* une étude sur l'*Instruction publique et la liberté de l'enseignement aux États-Unis,* tandis qu'il réservait à la *Revue des Deux-Mondes,* en 1893, un travail sur le *Mexique,* et qu'il donnait ailleurs une monographie fort curieuse d'*Un métayer de l'ouest du Texas.*

C'est surtout dans les études d'économie sociale et politique que M. Claudio Janet s'est fait une réputation de premier ordre. S'adonnant tout entier à la solution de ces problèmes sociaux, aujourd'hui si en vogue, et on peut bien le dire, aujourd'hui si follement abordés par une foule de personnes qui n'y trouvent qu'un moyen, hélas ! trop facile, d'abuser et de tromper les masses, si enclines à se laisser égarer par des mots dont elles ne saisissent même pas la portée et le sens, M. Claudio Janet avait su trouver sa véritable voie dans ces matières délicates, grâce à la solidité de ses études historiques et aux enseignements qu'il avait retirés de l'examen approfondi de l'évolution des peuples anciens et modernes. Il ne m'est pas loisible de faire ici même une simple allusion à tous les travaux de M. Claudio Janet ; je ne rappellerai de lui que son importante étude sur le *Socialisme d'État et la réforme sociale,* et son ouvrage intitulé : *Le Capital, la spéculation et la finance au* XIX[e] *siècle.* Dans toutes ces productions, M. Claudio Janet sait toujours retrouver le fil conducteur qui l'empêche de s'égarer dans ces déductions d'un bon sens éclairé et libéral. Avec quelle merveilleuse finesse ne démasque-t-il pas les insidieuses manœuvres de ceux qui, avec un art d'autant plus dangereux qu'il est plus

modéré, en apparence du moins, tendent à faire pénétrer partout ce socialisme, véritable obsession des meilleurs esprits, en le parant des plus beaux attributs de la charité et de la philanthropie. La science économique retrouvera peut-être un maître d'égale valeur; jamais les saines doctrines de la liberté individuelle et du droit commun n'auront un champion plus convaincu, plus entraînant et plus désintéressé.

M. Foucaux, membre de l'Institut, avait été élu par l'Académie associé-correspondant national le 14 août 1862. Né à Angers en 1811, votre confrère s'était de bonne heure adonné aux recherches de linguistique, et c'est à lui que revient l'honneur d'avoir organisé en France l'enseignement du Thibétain, dans un cours spécialement fondé pour lui à la Bibliothèque nationale. Nommé plus tard à la chaire de Sanscrit au Collège de France, M. Foucaux publia un grand nombre de traductions d'ouvrages relatifs au Bouddhisme indien, entre autres l'*Histoire du Bouddha Sakya Mouni,* la *Parabole de l'enfant égaré,* les *Onze épisodes du Mahabharata,* et des travaux originaux comme la *Doctrine du Bouddhisme sur le Nirvana,* et une grammaire fort appréciée de la langue thibétaine. M. Foucaux faisait partie de ce groupe qui, avec vos confrères Burnouf et Leupol, ont été les véritables apôtres de ce mouvement si remarquable vers les études des langues orientales, et dont Nancy a été le centre il y a une quarantaine d'années.

C'est au monde des beaux-arts qu'appartenait M. Charles Cousin, par ses goûts et ses aptitudes. Amateur passionné, il partageait sa vie entre ses occu-

pations d'ingénieur en chef à la Compagnie des chemins de fer du Nord et la recherche incessante d'objets rares et de bibelots curieux, au milieu desquels il aimait à respirer et dont il s'était fait, pour ainsi dire, le biographe enthousiaste. Son *Voyage dans un grenier,* qu'il aurait dû appeler très justement *Voyage dans mon musée,* restera comme un modèle de ce genre spécial où éclatent à chaque page la verve et l'incroyable humour de l'auteur.

Vice-président de la Société des Amis des livres, M. Cousin a encore publié les *Racontars d'un vieux collectionneur,* où il a allié à un style enjoué et bien gaulois la science d'un véritable érudit.

M. l'abbé Bénard, chanoine honoraire de la Cathédrale de Nancy, s'était surtout fait connaître par un certain nombre de publications religieuses ou philosophiques, telles que les *Bienfaits du christianisme dans la Société*. Une brochure parue en 1864 et intitulée *le Christ et César,* fut l'objet, si je suis bien informé, de violentes polémiques. Nous citerons encore de notre confrère : la *Bible des écoles à l'usage de l'enfance chrétienne,* une *Histoire de la Révélation,* en 4 vol., enfin les *Épîtres et évangiles des dimanches et fêtes de l'année,* expliqués et suivis d'instructions. A la mort de M. le chanoine Guillaume, M. l'abbé Bénard fut choisi par la maison d'Autriche comme chapelain de la chapelle ducale, et c'est là que la mort est venue le chercher, après une vie consacrée au bien et au règne de Dieu.

Indépendamment des vides irréparables que je viens de vous rappeler, l'Académie de Stanislas a eu le regret de recevoir la démission de l'un de ses membres titu-

laires les plus appréciés, tant par la solidité de son savoir que par le charme de ses relations, j'ai nommé M. de Vienne, promu lieutenant-colonel, sous-directeur de l'artillerie à Dijon. Si nous regrettons profondément l'éloignement d'un collègue qui avait donné à maintes reprises à la Compagnie des preuves de son attachement, il nous reste du moins le ferme espoir que cette séparation ne sera que temporaire, et que dans un avenir aussi rapproché que possible, M. de Vienne reviendra reprendre la place que l'Académie sera heureuse de lui restituer. Il n'est pas besoin en effet pour vous faire désirer ce retour de vous rappeler les travaux si importants de notre confrère, ses *Recherches sur l'antiquité de la connaissance de la mesure exacte de la terre,* sur l'*Établissement et l'affaiblissement de la livre de compte,* sur les *Transformations successives du sou,* sur le *Rapport de l'or et de l'argent,* et spécialement cette savante dissertation sur *Les anciens prix et les difficultés inhérentes à leur évaluation actuelle,* parue dans vos Mémoires de 1892. M. de Vienne vous a donné, cette année même, un travail lu dans plusieurs de vos séances, intitulé : *Le droit féodal de battre monnaie est-il une usurpation ?* et nous pouvons être assurés que, de loin comme de près, il nous continuera cette précieuse collaboration à laquelle nous nous sommes si vite habitués. M. de Vienne nous reste d'ailleurs attaché en qualité d'associé-correspondant, et à son tour l'Académie le suivra toujours avec le plus grand intérêt dans la brillante carrière qui s'ouvre devant lui.

Pour compenser les pertes qu'elle avait subies, votre Compagnie a ouvert ses rangs à de nouveaux confrères

qui, attirés par son renom si universellement reconnu, ont sollicité avec confiance l'honneur de lui appartenir.

Deux fauteuils de membre titulaire étaient vacants, par suite de la nomination au titre de membre honoraire de M. Campaux et du départ de M. de Vienne. La Compagnie a été heureuse de voir deux de ses associés-correspondants les plus estimés poser leur candidature, et répondre par là aux désirs unanimes de leurs confrères, qui avaient pu apprécier ceux auxquels elle allait accorder à nouveau ses suffrages.

En élisant M. Henri Mengin membre titulaire, vous avez voulu rendre un éclatant hommage à l'avocat éminent, qui continue à Nancy les traditions de son maître regretté, M. Louis Lallement, votre ancien confrère, dont il a fait revivre les traits d'une façon si saisissante dans une notice touchante qui prouve que les qualités du cœur marchent de pair chez votre nouveau confrère avec celles de l'esprit. Entouré de l'estime générale que lui valent la franchise de son caractère et la sûreté de ses relations, apprécié comme il le mérite par les magistrats devant lesquels il plaide, M. Henri Mengin occupe un des premiers rangs au barreau de Nancy, où il apporte avec la science consommée du jurisconsulte cet admirable talent de parole que tous ses concitoyens lui connaissent. Aussi n'est-ce point une jouissance banale que de l'entendre, lors d'une affaire importante, soutenir vaillamment la lutte avec les maîtres les plus connus du barreau de Paris, et sortir facilement victorieux de ces tournois d'un nouveau genre pour la plus grande gloire de notre vieux barreau lorrain, si fier d'un talent aussi personnel, dont la réputa-

tion a depuis longtemps franchi les limites de notre province.

J'ajouterai que M. Henri Mengin sait ne pas s'absorber tout entier dans les occupations de son ministère, mais qu'au contraire, l'on est toujours assuré de pouvoir compter sur son concours chaque fois que des questions d'ordre général rendent nécessaires des efforts ou des études spéciales.

Conteur charmant à la conversation pétillante d'esprit et d'à-propos, il sait enfin, à ses heures, communiquer à ses amis et à ses concitoyens, et notamment aux séances de la Société de géographie de l'Est, les impressions qu'il rapporte, chaque année, de lointains voyages, auxquels il consacre ses vacances, et dont il est un partisan aussi fidèle que convaincu.

Vous avez réservé le second fauteuil de membre titulaire à M. Mathieu, conservateur des forêts en retraite, qui lui non plus n'était point un étranger pour vous. Il y a un an, en effet, votre Compagnie le nommait associé-correspondant, et elle a été heureuse de pouvoir s'attacher ce confrère d'une façon plus intime. Votre nouveau titulaire a passé sa vie dans l'administration des forêts, dont il a été l'un des agents les plus remarqués. Né à Nancy, M. Mathieu ne quitta sa ville natale que pour suivre sa carrière, qui l'appela d'abord à Arnay-le-Duc et à Dieuze comme garde général, puis à Metz comme sous-inspecteur. La déclaration de guerre le trouva dans cette ville. Mis à la tête de la compagnie des gardes forestiers, organisée pour servir de guide à l'armée du Rhin, il commanda ce corps durant toute la campagne. Après la paix, il fut envoyé comme sous-inspecteur



à Bar-le-Duc, puis comme inspecteur à Albertville, et enfin à Oran, où la confiance de ses chefs lui confia le poste important de conservateur. La situation à laquelle il était appelé exigeait de lui des qualités exceptionnelles, et particulièrement une sagesse d'administration et une persévérance que rien ne devait rebuter. A tous ces points de vue, M. Mathieu répondit à l'espoir de ses supérieurs. Doué d'un esprit d'observation singulièrement pénétrant, votre confrère aborda rapidement et avec succès toutes les questions algériennes, actuellement encore si discutées, et il sut y acquérir bien vite une compétence et une autorité fort appréciées du Gouvernement général. En outre de ses nombreux rapports sur l'Algérie, dont l'administration garda malheureusement le monopole, M. Mathieu a publié des travaux d'une réelle importance. C'est à Metz, dans la *Revue de l'Est,* qu'il débuta par des articles remarqués consacrés à la critique des ouvrages nouvellement parus. En Algérie, M. Mathieu consacre une monographie très complète à l'*Alfa,* cette graminée si précieuse, la seule richesse des Hauts-Plateaux ; puis il donne peu après une *Notice sur les forêts de la province d'Oran,* dans laquelle il s'est efforcé de rechercher les conditions diverses par lesquelles a passé la propriété foncière dans la province, et où il a eu la patience et le rare mérite de dresser une statistique forestière complète de la région.

Arrivé au terme de sa carrière administrative, M. Mathieu a voulu revenir jouir d'un repos bien gagné dans sa ville natale ; et vous avez tenu à l'accueillir tout de suite dans vos rangs. Je viens de parler de loisirs et de repos, ce sont là, il faut le reconnaître, des expressions qui ne

peuvent guère s'appliquer à un confrère pour qui le travail est une nécessité ; aussi continue-il à s'occuper d'ici, avec un intérêt que chacun conçoit, de cette Algérie où il a dépensé tant d'activité, et au sujet de laquelle il publiait récemment encore son *Service forestier dans la province d'Oran,* brochure dans laquelle il prenait hautement la défense d'un service indignement attaqué, tandis que dans une de vos séances d'hiver il vous réservait la primeur d'un chapitre de ses Études algériennes, consacré aux races et aux religions.

La Lorraine semble enfin également être devenue pour M. Mathieu un nouveau champ d'études, qui sera pour lui une mine inépuisable, et dont il nous a donné un avant-goût par la lecture de la première partie d'un travail consacré à *Une famille bourgeoise dans une petite ville lorraine, 1781-1814. Mme Jeandel, née Chabert, et sa famille.*

Durant cette année l'Académie de Stanislas a élu trois associés-correspondants.

Vos suffrages se sont d'abord portés sur M. René Zeiller, ingénieur en chef des mines, directeur des *Annales des mines,* ancien président de la Société géologique de France, lauréat de l'institut. M. Zeiller porte un nom qui a conquis dans la science, depuis longtemps déjà, une place prédominante. C'est surtout vers les études géologiques, et spécialement vers la paléontologie végétale que se sont dirigés ses efforts. Ses productions scientifiques sont fort nombreuses, et il ne m'est pas possible de vous parler, même succinctement, des 85 volumes ou brochures dans lesquels votre nouveau confrère a consigné les résultats de ses remarquables découvertes. L'autorité

dont il jouit est aussi bien établie à l'étranger qu'en France, à tel point que tout récemment encore, comme vous le disait votre rapporteur de la commission d'admissibilité, les plus jalouses susceptibilités d'amour-propre national étaient mises de côté par les géologues allemands pour soumettre à son examen des plantes fossiles trouvées en Alsace, à un niveau dont la flore lui est particulièrement connue, tout en lui laissant la liberté de publier le résultat de son travail dans le Bulletin de la Société géologique de France. Dans toutes ses publications, votre confrère s'est toujours maintenu à une hauteur de vue remarquable, s'appliquant sans cesse à rechercher dans les débris végétaux la solution de l'énigme si passionnante de l'histoire et de l'évolution de notre planète. L'Académie de Stanislas ne pouvait faire un meilleur choix, et elle a lieu d'être fière, après cette élection, de compter parmi ses membres deux des maîtres de la paléontologie végétale en France : MM. Fliche et Zeiller. J'ajouterai enfin que M. Zeiller se présentait à vos suffrages sous le pieux patronage de son aïeul Guibal, l'un des membres les plus connus de votre Compagnie, et sous celui du D[r] Godron, lui aussi votre si regretté collègue, qui fut son premier maître et présida à sa formation scientifique. En nommant M. Zeiller, vous ne faisiez donc que renouer des liens momentanément interrompus, et donner à cet aïeul, dans la personne de son petit-fils, votre compatriote également, le plus digne des successeurs.

C'est aussi à un Lorrain que vous avez accordé la seconde place parmi vos nouveaux associés. Né à Saint-Dié, M. René Ferry était, en tous points, digne d'appar-

tenir à votre Compagnie. Étudiant modèle à l'Université de Strasbourg vers 1866, M. Ferry, exemple bien rare, sut y mener de front ses études de droit et de médecine, et fut nommé, à la suite d'un brillant concours, préparateur du cours de botanique à la Faculté de médecine. Deux thèses remarquées, l'une de doctorat en droit, soutenue à Strasbourg, sur l'*Autorisation des usines sur les cours d'eau non navigables ni flottables*, l'autre de doctorat en médecine, passée à Nancy, sur le *Chloroforme au point de vue de son action physiologique et le mécanisme de la mort pendant l'anesthésie*, couronnèrent d'aussi brillantes études. En 1876, M. René Ferry revenait à Saint-Dié s'adonner à ses études favorites, et spécialement à la botanique pour laquelle il avait toujours montré des préférences marquées. Non content de poursuivre avec passion ses recherches d'histoire naturelle, M. R. Ferry a voulu encore répandre autour de lui le goût des études scientifiques. De ce désir est née la Société philomatique vosgienne, dont votre confrère fut fondateur, et qui créa à Saint-Dié un centre savant, dont l'existence depuis cette époque et la parfaite vitalité ont démontré toute l'utilité.

M. Ferry n'a cessé de s'occuper de la nouvelle société, dont il est le secrétaire dévoué, et il a publié successivement dans son Bulletin l'*Atlas des fougères de Lorraine et d'Alsace*, et la *Liste des orchidées des environs de Saint-Dié*.

Dès 1878, M. Ferry reconnaissant que l'étude des phanérogames des Vosges ne lui laisse pas un champ de découvertes suffisant, se consacre exclusivement aux cryptogames, et tous ses efforts tendront désormais à dresser la



statistique mycologique des deux versants des Vosges. Encouragé par le docteur Mougeot et le docteur Quelet, deux spécialistes éminents, qui en font leur collaborateur, M. Ferry consigne ses découvertes dans la *Revue mycologique,* et en 1885, il fonde, à Épinal, la *Société mycologique de France,* destinée à l'étude exclusive des champignons de notre pays, et qui compte aujourd'hui plus de 300 membres.

En 1894, votre collègue prend la direction de la *Revue mycologique,* à laquelle il donne une impulsion très marquée, et dont le succès, qui ne s'est pas démenti un instant, est le meilleur gage de sa prospérité future.

M. Armand Ingold, ancien notaire à Cernay (Alsace), devenu votre associé-correspondant, s'est surtout occupé de questions archéologiques, concernant la ville de Cernay et ses environs, dont il s'est fait l'historiographe, et qui n'ont plus de secret pour lui. Monuments, anciennes églises, vieux châteaux, dont les ruines donnent aujourd'hui tant de pittoresque au paysage, lui ont fourni les documents de son *Histoire de Cernay* et d'une foule de monographies intéressantes. Membre de la commission de topographie des Gaules, les périodes gauloise et romaine le retinrent longtemps, et en 1862, il publiait dans le *Bulletin des monuments historiques de l'Alsace* une notice par laquelle il adhérait à l'opinion mise en avant par l'empereur Napoléon III, et consistant à placer dans la plaine de l'Ochsenfeld, près de Cernay, le lieu du combat fameux entre César et Arioviste, l'an 58 avant notre ère.

M. Ingold s'est plu également à recueillir, pour le plus

grand profit de ceux qui le suivront, ces vieilles légendes du moyen âge, tandis qu'il contribuait pour sa part personnelle à l'histoire moderne en publiant les *Mémoires d'un officier sur le fameux siège d'Huningue en 1813-1814.*

Depuis sa retraite, M. Ingold s'est fixé à Colmar, où il a publié ses deux derniers ouvrages, l'un intitulé *le Bourreau de Colmar,* qui reproduit un récit bien connu tiré des *Mémoires de la baronne d'Oberkirch,* et l'autre dans lequel il donne la *liste des étudiants de Colmar immatriculés de 1460 à 1754 à l'Université de Bâle.*

En ouvrant ainsi ses rangs aux aptitudes les plus diverses, l'Académie de Stanislas est heureuse d'entretenir chez ceux qui désirent y parvenir une précieuse émulation, et d'appeler à elle tous ceux qu'elle sait distinguer dans les différentes branches de l'activité humaine.

En groupant autour d'elle les représentants de cette activité, dont les habitudes, les goûts, les études paraissent, de prime abord, si divers et même si opposés, l'Académie comprend admirablement son rôle, car elle centralise, pour ainsi dire, l'élite des travailleurs, qui, en lui apportant leurs connaissances spéciales, coopèrent à la création de cette force intellectuelle et morale, juste cause de sa réputation. Tous ici d'ailleurs sont unis par cette notion supérieure de l'amour du bien, du beau, du vrai dans leurs différentes manifestations; c'est un bien précieux dont vous sentez l'importance et dont vous avez tous goûté les bienfaits par votre commerce réciproque pour le plus grand profit de la science et de la patrie. L'estime des uns pour les autres, naissant d'une collaboration presque inconsciente et qui ne se manifeste au

dehors par aucun signe extérieur, est le grand charme des relations formées à l'ombre de l'Académie; je trouve dans cette constatation le secret de l'attachement que vous avez pour elle, et de l'exactitude avec laquelle vous assistez à ses séances. L'Académie de Stanislas a toujours été, pour ceux qui ont eu l'honneur d'en faire partie, une préoccupation constante; son nom seul a un je ne sais quoi d'attachant que vous connaissez tous, et que je fais vibrer en ce moment par cette simple allusion; aussi n'est-il pas circonstance qui légitime mieux l'emprunt que je fais au poète ancien en vous l'appliquant, et en proclamant que rien de ce qui regarde la Compagnie ne vous reste étranger. Ces sentiments de mutuelle estime ne sont d'ailleurs pas les moindres bienfaits que vos élus ont à recueillir de vos suffrages, et c'est avec conviction que je les signale à ceux qui, par la suite, poseront leur candidature à votre libre décision.

Ce sont enfin ces sentiments, que je qualifierais volontiers de sentiments de famille, qui vous animent quand vous apprenez les distinctions de tout genre, qui sont venues consacrer la valeur et récompenser le mérite de vos éminents confrères. Chaque année votre secrétaire annuel se fait une joie d'être votre interprète; c'est là assurément le meilleur de sa tâche et la plus douce de ses prérogatives.

En nommant M. Mathieu chevalier de la Légion d'honneur, le Gouvernement n'a fait que reconnaître officiellement les services signalés d'un serviteur modèle, dont je vous ai rappelé plus haut les titres scientifiques. Qu'il me permette de lui renouveler ici les félicitations de la Compagnie.

M. Krantz, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, votre associé-correspondant, a également reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur lors des fêtes du centenaire de l'École normale. Vous avez été heureux d'applaudir à cette distinction conférée au professeur éminent et au lettré délicat, dont le haut enseignement est suivi avec tant d'attrait par le public savant de notre ville.

A l'occasion du centenaire de la fondation de l'École polytechnique, M. Poincaré, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, et l'un de ceux dont votre Compagnie s'honore le plus, a été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. Ingénieur des mines, professeur de physique mathématique à la Faculté des sciences de Paris, membre de l'Institut, aucune promotion n'était mieux méritée et ne pouvait plus grandement faire honneur à l'École dont il est, sans contredit, l'un des plus brillants élèves.

C'est avec une profonde satisfaction que vous avez appris la distinction si flatteuse dont viennent d'être l'objet deux de vos confrères, appartenant tous deux à l'École supérieure de pharmacie de Nancy : M. Jacquemin, directeur honoraire, nommé associé national de l'Académie de médecine de Paris, et M. le Dr Bleicher, professeur d'histoire naturelle, élu correspondant national de la même société savante.

Il y a quelques jours seulement, l'Académie française accordait à votre confrère, M. le comte de Ludre, un des prix Thérouanne, pour son important ouvrage de l'*Histoire d'une famille de l'ancienne chevalerie lorraine*. Vous connaissez tous ce travail qui, sous l'appa-

rence d'une simple monographie familiale, constitue en réalité une véritable et originale histoire de notre vieille province, dans laquelle les ancêtres de l'auteur ont toujours joué un rôle si actif.

Enfin, l'Académie a été heureuse d'apprendre les récompenses obtenues par M. Ernest Masson, votre associé-correspondant, lauréat de la grande prime d'honneur et d'une médaille d'or au concours régional agricole de Nancy, en 1894. Adonné depuis de longues années à l'agriculture, qu'il considère avec juste raison comme une science véritable, M. Masson a su créer, dans son domaine de la Trinité, une exploitation modèle, que tous nos cultivateurs auraient grand profit à visiter, et où ils trouveraient la consécration évidente des avantages multiples de la culture raisonnée et d'une administration bien entendue.

M. Journée, associé-correspondant, a été nommé au poste toujours si envié de commandant d'un bataillon de chasseurs à pied.

Vos séances et les Mémoires que vous publiez chaque année fournissent en outre la preuve évidente de cette activité intellectuelle de la Compagnie, que les distinctions honorifiques rappelées plus haut n'ont fait que sanctionner. Les communications variées, qui figurent toujours aux ordres du jour, montrent les ressources sur lesquelles l'Académie peut compter, tandis qu'elle s'efforce toujours d'encourager chacun dans la voie qu'il a choisie.

Indépendamment des travaux de M. de Vienne sur *Le Droit féodal de battre monnaie est-il une usurpation?* et de M. Mathieu sur *Les Races et les religions en Algé-*

rie, et sur *Une Famille bourgeoise dans une petite ville de Lorraine*, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, vous avez entendu, dans vos séances, la lecture de nombreuses études, dont vous retrouverez quelques-unes insérées dans vos Mémoires, et notamment de M. Maggiolo : *Les Fêtes décadaires pendant la Révolution* ; de M. des Robert : *Les Campagnes de Charles IV dans les Flandres espagnoles* ; de M. Lombard : *La Légende vosgienne du lac de la Maix* ; de M. Druon : *L'Éducation et la jeunesse de Philippe d'Orléans, régent* ; enfin de M. Thomas, une curieuse observation des *Jeux de la lumière dans les Alpes et de la seconde coloration des montagnes*, et sa magistrale *Étude sur la Grèce*.

D'autres travaux vous ont été également communiqués, mais ils ont reçu ailleurs une hospitalité que vous eussiez été fort satisfaits de leur offrir. C'est ainsi que vous savez gré à M. le Dr Bleicher d'avoir bien voulu vous donner la primeur de ses *Recherches sur l'état des sociétés scientifiques et littéraires de l'Alsace avant et après 1870*, et à M. Grucker, qui a continué cette année son intéressant travail sur la *Dramaturgie de Lessing*, où il a étudié notamment les *Caractères dans la comédie et la tragédie, Voltaire et son théâtre*. M. l'abbé Martin a détaché pour vous de son ouvrage sur la *Mère Clara de Gondrecourt* un chapitre particulièrement attachant, que son auteur a intitulé : *Le Mouvement catholique à Nancy de 1830 à 1850*.

Les Mémoires de l'Académie seront donc, comme vous pouvez en juger, aussi intéressants cette année que les précédentes ; mais ne croyez-vous pas qu'il y aurait lieu de renouveler ici le vœu, qu'un de mes prédécesseurs

vous adressait naguère : celui de voir plus nombreuses les communications d'ordre scientifique proprement dit, et par suite de pouvoir donner à nos publications une variété qui devrait en être la note dominante? Ouvrez nos Mémoires d'il y a trente ans, et c'est à chaque page que vous y retrouverez les noms et les travaux des Godron, des Blondlot, des Nicklès, des Simonin et de tant d'autres. Ces savants ont certes parmi vous des continuateurs de premier ordre, à eux donc revient l'honneur de perpétuer ces excellentes traditions pour le plus grand avantage de la bonne réputation de la Compagnie.

Votre bibliothèque, pendant le cours de l'année qui finit, n'a cessé de s'accroître, tant par les ouvrages offerts en hommage par leurs auteurs, dont beaucoup sont vos confrères et sur lesquels je ne puis malheureusement pas m'étendre que par les publications des nombreuses sociétés savantes avec lesquelles vous êtes en relation. Vous avez récemment accordé l'échange de vos Mémoires à la Section d'ethnologie de la Smithsonian Institution de Washington, à l'University of California de Berkeley, à la *Revue historique de Pologne* de Léopol (Galicie), au Cercle historique, littéraire et artistique de Luxembourg, et enfin à l'Institut géologique d'Upsal. Par suite de nouvelles admissions, l'Académie de Stanislas est en rapport avec 226 sociétés savantes, ce qui permet aux membres de la Compagnie et à leurs concitoyens de se tenir constamment au courant du mouvement intellectuel, littéraire et scientifique dans les différents pays du monde.

J'ai fini, Messieurs, et j'espère que de ce rapport, pour lequel j'ai abusé de votre attention, ressortira pour

vous la conviction que l'Académie de Stanislas a su maintenir son rang et n'a pas démérité pendant l'exercice 1894-1895. S'il en a été ainsi, n'est-il pas de toute équité de reconnaître qu'une part de ce succès revient à votre si dévoué secrétaire perpétuel, qui représente à votre bureau les traditions de la Compagnie, et qui sait lui consacrer la meilleure partie de son temps?

Qu'il me soit permis de lui exprimer, en terminant, mes sentiments de vive gratitude pour les bienveillants conseils qu'il n'a cessé de donner à votre secrétaire annuel, qui, grâce à lui, a pu accepter les fonctions dont vous lui avez fait l'honneur de le charger.

NOTICE SUR M. MAGGIOLO

LUE A L'ACADÉMIE DE STANISLAS DANS LA SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1895

PAR M. PFISTER

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

En l'année 1838, un jeune professeur du collège de Lunéville présentait à « la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy » un éloge du grand historien de la Lorraine, dom Calmet. La Société fut vivement frappée des heureuses qualités dont cet écrit donnait les preuves : recherches approfondies, connaissances nettes et précises, sage ordonnance du sujet, style vif et entraînant. La Commission, chargée de l'examen du travail, demanda, par l'organe de son rapporteur, M. Adolphe Franck, de décerner immédiatement à l'auteur le titre de membre correspondant. C'est ainsi que M. Maggiolo entra dans notre Compagnie qui plus tard devait reprendre le nom d'Académie de Stanislas. Il en a fait partie pendant cinquante-six ans ; en le perdant récemment, nous avons perdu notre doyen d'âge ; avec sa mort, s'est achevée une importante période — de plus d'un demi-siècle — de l'histoire de l'Académie.

Pendant un certain temps, il est vrai, les fonctions universitaires de M. Maggiolo, comme professeur, comme principal de collège, puis comme inspecteur d'Académie l'ont tenu éloigné de vous. C'est en 1865 seulement, que, se croyant fixé d'une manière définitive à Nancy, il sollicita et obtint le titre de membre titulaire et qu'il assista régulièrement à vos séances. Mais, entre les années 1838 et 1865, votre correspondant ne vous a pas oubliés. Il vous a adressé des travaux importants qui se trouvent insérés dans vos mémoires ou dont il vous a fait hommage. Par ses origines, M. Maggiolo appartenait à l'Italie ; il connaissait très bien la langue et la littérature italiennes et voulait répandre cette connaissance autour de lui. Son premier ouvrage, qu'il publia dans sa vingtième année, était une traduction juxtalinéaire du premier livre de Télémaque en italien. Il fournit à votre recueil, en 1841, un article très élevé, très fin sur Pétrarque, sur la nature de son génie, sur le caractère de son amour pour Laure. Vers la même époque, il consacrait sa thèse de doctorat à l'exposition de la philosophie morale du grand poète italien.

Mais bientôt par ses fonctions universitaires, par sa profession même, notre confrère fut amené à étudier de très près l'histoire de l'enseignement en Lorraine. Il s'adonna à ce travail avec une véritable passion et il ne l'a jamais abandonné jusqu'au jour de sa mort. Il a écrit sur l'ancienne Université de Pont-à-Mousson, sur la situation de ses professeurs, sur l'enseignement qui y était distribué, sur les fêtes scolaires qui y étaient célébrées, des pages émues, toutes vibrantes d'enthousiasme : on a composé depuis sur cette Université des ouvrages plus

complets, plus méthodiques ; on n'en a point parlé avec cette chaleur communicative. M. Maggiolo nous a dit aussi, en un autre article, ce qu'était le maître d'école en Lorraine avant 1789 ; il vante les services rendus par lui ; il compte le nombre des personnes auxquelles il a appris à lire, à écrire et à calculer, et il trouve que ces personnes forment l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité des Lorrains. Lorsque plus tard, dans les loisirs de sa retraite, il reprit ces études sur la situation des écoles lorraines avant 1789, il développe avec complaisance les mêmes conclusions. Mais peut-être, en exaltant ainsi le passé, M. Maggiolo n'a-t-il pas entièrement rendu justice au présent, ni à lui-même. Il a pour sa bonne part assuré la prospérité de nos écoles primaires et de nos écoles normales ; grâce à sa direction vigilante, le département de la Meurthe est placé le premier dans les statistiques de l'instruction ; les travaux de nos élèves conquièrent la place d'honneur à l'exposition de 1867 ; enfin, de plus en plus, malgré des résistances locales, la langue française pénètre dans les cantons de la Meurthe, dont les habitants ne parlaient qu'un patois allemand. Ce n'est pas l'un des moindres titres de notre confrère à la reconnaissance du pays que d'avoir propagé notre belle langue dans ce coin de la Lorraine qui nous allait être enlevé, et d'avoir donné à la population un motif de plus de rester fidèle à la patrie perdue.

Quand, en 1861, M. Maggiolo eut été nommé inspecteur d'Académie en résidence à Nancy, quand, en 1865, votre Compagnie lui eut ouvert ses portes, il semblait au comble de ses vœux. Mais une nouvelle dignité l'attendait. En 1868, il était désigné comme recteur de l'Aca-

démie de Nancy. Il exerça cette charge pendant l'année terrible ; et il sut maintenir le fonctionnement de nos écoles, alors que les ennemis occupaient notre territoire. Son dévouement fut à la hauteur de l'épreuve. Après que le Gouvernement de la République lui eut donné comme successeur M. Dareste, il rendit publiquement justice aux efforts de M. Maggiolo, et son délégué, M. Jourdain, disait, à la rentrée des Facultés de 1871, aux professeurs de Nancy : « M. Maggiolo laissera parmi vous un nom respecté. Il était un fonctionnaire laborieux, expérimenté, bienveillant. Le souvenir reconnaissant des services qu'il a rendus aux écoles de tous les degrés l'accompagnera dans son honorable retraite. »

Désormais M. Maggiolo va se consacrer tout entier à l'Académie de Stanislas et à ses études historiques. Le 5 juin 1873, il prononça son discours de réception. Il retraça la biographie de l'abbé Grégoire jusqu'au moment où éclate la Révolution, se réservant de continuer plus tard la vie de ce Lorrain illustre entre tous, l'un des plus grands génies organisateurs qui aient jamais existé. Et M. Maggiolo a tenu sa parole. Dans deux études consécutives, parues dans vos mémoires en 1883 et en 1884, il compléta l'histoire de l'ancien curé d'Emberménil depuis 1789 jusqu'au jour de sa mort en 1831. Il s'efforça de parler en toute impartialité de son héros, qui est resté sincèrement catholique au plus fort de la Terreur rouge, sincèrement révolutionnaire au plus fort de la Terreur blanche. Il commença avec quelques réticences l'œuvre de réparation envers un homme qui, suivant une expression connue, a toujours été en proie « à la rage des partis ».



Un autre Lorrain l'attirait et le captivait. Ce fut un autre membre de l'Académie de Stanislas, le plus jeune de tous, puisqu'il appartenait à votre Compagnie dès l'âge de seize ans. M. Maggiolo a consacré à François de Neufchâteau deux études très substantielles, très documentées. Il avait l'intention de convertir ces articles en un livre, et de mettre à profit les nouvelles découvertes qu'il ne cesait de faire chaque jour : la mort seule l'a empêché d'exécuter son dessein.

Puis, dans ces dernières années de sa vie, il complétait ses études sur l'histoire de l'enseignement en Lorraine ; il écrivait des articles très remarqués pour le dictionnaire de pédagogie, publié sous la direction de M. Buisson. Dans ses excursions en dehors de Nancy et de la Lorraine, il emportait avec lui sa passion de recherches ; il visitait les bibliothèques, les archives ; il cherchait à vérifier sur d'autres régions de la France les conclusions auxquelles l'avaient conduit ses fouilles en Lorraine. Et c'est ainsi qu'on peut lire, dans vos mémoires, un état de l'enseignement dans le Gâtinais et dans le Gévaudan, avant et après 1789. L'un des rêves de notre confrère était de poursuivre cette étude pour toutes les anciennes provinces et de dresser ainsi ce qu'il appelait le pouillé scolaire de la France.

La plupart des études que je vous ai rappelées ont été lues au congrès des Sociétés savantes où, pendant près de trente ans, M. Maggiolo a si dignement représenté l'Académie de Stanislas.

Cependant, en 1884, M. Maggiolo, âgé de 73 ans, quittait Nancy pour s'établir à Toul, auprès de ses enfants et de ses petits-enfants. Votre Compagnie, pour le

récompenser de ses longs services, pour lui témoigner ses sentiments d'estime et de respect, lui conféra le titre de membre honoraire. Pourtant, notre confrère ne se croyait pas quitte envers l'Académie. Chaque année, comme par le passé, il nous adressait des mémoires tout nourris de faits ; lui-même venait parfois nous les lire ; et les jours où il se rendait à nos séances, étaient pour nous des jours de fête. Nous admirions sa santé robuste, son zèle infatigable, sa passion de la vérité ; les plus jeunes d'entre nous lui enviaient son ardeur et sa puissance de travail. Tout récemment, — c'était presque hier — l'on nous a lu une dernière étude de lui, très mouvementée, très vive, toute pétillante de malice, sur les fêtes révolutionnaires.

La mort a frappé M. Maggiolo debout. A notre dernière séance, nous avons appris que notre confrère venait d'être frappé par la maladie ; deux jours après, nous recevions la triste nouvelle de sa fin. Il est parti doucement, sans éprouver de grande secousse, consolé par la religion, l'âme pleine d'espérance en une vie future, emportant les regrets unanimes, laissant l'exemple d'une longue existence consacrée tout entière à rechercher le vrai et à faire le bien. Il a exprimé, avant sa mort, le désir qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. Nous avons obéi ; mais nous avions le devoir de rappeler sa vie si bien remplie, ses nombreux travaux et ses titres littéraires, dans notre Académie qu'il a tant aimée, dont il parlait encore à ses derniers moments, et où aujourd'hui, à la place demeurée vide, nous recherchons des yeux sa figure souriante.

LES FÊTES NATIONALES ET DÉCADAIRES

PAR M. MAGGIOLO.

IIe PARTIE

La chute de Robespierre, préconisée par ses adulateurs et ses complices, met fin à la Terreur cynique et féroce, à la plus affreuse tyrannie, au règne de la mort; mais elle n'apporte aucun remède aux troubles religieux qui désolent la France. Les vainqueurs de thermidor : Tallien, Bourdon, Merlin, Legendre, Barras ont la même idée fixe que Saint-Just, Saint-André, Couthon et Prieur; ils veulent déchristianiser la France et lui imposer les dogmes, les rites, la liturgie, les prêtres d'une religion laïque. De l'an III à l'an IX, la persécution religieuse épuise tous les moyens d'astuce, de séduction, de férocité pour fonder le culte décadaire; les acteurs et les souteneurs, moins odieux peut-être que les Chaumette et les Robespierre, n'en sont pas moins inspirés par une

haine aveugle et féroce contre la religion catholique, qu'ils déclarent incompatible avec la forme républicaine. Les thermidoriens craignent d'irriter la Montagne par les apparences d'une réaction trop prompte ; le cinquième sans-culottide an II (21 septembre 1794), on célèbre une fête, dès longtemps ordonnée, en l'honneur de l'ignoble Marat ; au jour fixé ses restes furent portés en pompe au Panthéon et ceux de Mirabeau en furent ignominieusement retirés par une porte latérale[1].

Le libre exercice des cultes, proclamé par la Convention, n'est pas autre chose qu'une amère dérision ; à la séance du 1er nivôse an III, l'évêque constitutionnel Grégoire énumère et flétrit les procédés odieux prescrits ou tolérés contre la religion catholique ; l'espionnage tyrannique exercé au sein des familles, les accusations insensées de superstition et de fanatisme, les menaces, les outrages, la férocité des agents du Gouvernement envers les prêtres ; il propose un décret qui oblige les autorités à garantir à tous le libre exercice de leur culte, y compris le culte des fêtes décadaires. Legendre repousse la motion, il demande l'ordre du jour, qui est voté par acclamation ; « on lève les chapeaux, on crie vive la République, comme si l'on eût remporté une victoire ». Le 3 nivôse, la Convention décrète l'obligation des fêtes décadaires, elle en fait le complément de l'éducation civique : c'est la guerre, une guerre sans trêve ni merci, à l'ancien calendrier et au dimanche ; on chômera le décadi, sous peine d'amende et de prison. « Portez, dit

1. Thiers, *Révolution française,* chapitre XXIII ; *Monit.,* t. XXII, 30, 35.

Boisset, un missionnaire fanatique, portez vos anciens calendriers à la société populaire de votre commune... sociétés populaires, livrez-les aux flammes; ceux qui persistent à ne pas travailler le dimanche sont des fanatiques, on les inscrira sur la liste des suspects... Citoyennes, portez, au lieu de croix, les images de la félicité des hommes, de la déesse de la Liberté. » Malheur aux femmes chrétiennes qui, sur le sein, portent des croix, surtout si ces croix sont en or, leur valeur est la mesure de l'empressement à les leur arracher et des injures à leur prodiguer[1]. « Au lieu d'un sot dimanche, dit Mallarmé, nous avons le décadi. » « Je fais disparaître, écrit André Dumont, les crucifix et les croix, et bientôt je comprendrai dans la proscription les animaux noirs, appelés prêtres. » Ce proconsul insolent et cynique veut que l'on danse, au décadi, dans tout son fief de Picardie, même dans les prisons. Carrier, cette bête sauvage, comme l'appelle Michelet, qui a l'air tout à la fois d'un charlatan et d'un tigre, prescrit aux agents nationaux de lui dénoncer les fanatiques qui ferment leur boutique le dimanche : il les fera guillotiner. Le Pindare des fêtes décadaires, Marie-Joseph Chénier, propose, au nom du Comité d'instruction, un décret en dix articles[2] : « Une fête civique sera célébrée, chaque décadi, dans toutes les communes ; la fête commencera par une instruction morale, en un style élégant et correct... sans enflure... sans familiarité triviale. Un membre du Conseil lira, immédiatement après, les décrets envoyés du-

1. *Histoire des Sectes religieuses*, t. I, 309.
2. *Monit.* XXIII, 93, 199.

rant la décade ; on chantera des hymnes civiques et patriotiques, dont la poésie sera simple et grande, la musique mélodieuse et pure... ; la fête se terminera par des danses non étudiées... les danses de la joie et de la liberté et d'autres exercices adaptés aux mœurs républicaines. »

Eschassériaux jeune, député de la Charente-Inférieure, critique le plan du poète, « on n'y ressent pas assez l'intérêt du plaisir, les charmes de l'égalité et de la fraternité ; on assiste à vos fêtes et on en sort sans être ému ; la superstition, par ses prestiges, avait su s'emparer de l'âme et des sens... pour détruire les dangereuses illusions du fanatisme, vous devez donner à vos fêtes ces vives émotions... » ; il propose un décret en quatre articles. Les citoyens seront invités à se réunir, toutes les trois décades, en banquets civiques ; des chansons républicaines animeront la gaîté... la loi recommandera la frugalité et la décence. Les entrepreneurs des fêtes décadaires, pour extirper le christianisme et empêcher le peuple de tomber dans le fanatisme, font imprimer par milliers les discours de Lanthenas[1], de Duhot[2], de Baraillon[3]; ils proposent de conférer à l'agent national, en chaque commune, les fonctions de Néocore, ils publient des rituels, des missels, des recueils d'hymnes et de prières, des bréviaires, des catéchismes surtout. J'ai dressé un catalogue des publications de ces apôtres du

1. *Monit.* XVII, 198, 372. Principes et maximes de la morale universelle, motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel.

2. *M.* XXVII, 211.

3. *M.* XXIII, 188, 218, 221.

mensonge ; rien de plus déclamatoire, rien de plus intolérant, de plus odieux que leur dogmatisme anti-chrétien ; ils ne se contentent pas de détruire, ils insultent, ils diffament. Voici quelques extraits de leur théologie franchement révolutionnaire : « Dieu ressemble à ces vieux meubles, qui, loin de servir, ne font qu'embarrasser [1]. — Qu'est-ce que Dieu ? *R*. Dieu, c'est la matière. — Qu'est-ce que le peuple ? *R*. Le peuple, ce sont les pauvres. — Qu'est-ce qu'un roi ? *R*. Un roi, c'est un tigre, un éléphant qui écrase le pauvre peuple [2]. — Qu'est-ce qu'un bon sans-culotte ? *R*. C'est un brave, dont l'âme ne peut être corrompue par l'or des despotes. — Quelles sont les vertus d'un bon sans culotte ? *R*. Toutes [3]. » « C'est une grande pensée, une idée ingénieuse de substituer le nom de ce qui sert aux besoins de l'humanité aux noms des tyrans, des moines, des brigands, des imbéciles canonisés par Rome [4]. » Le règne de la philosophie vient anéantir enfin celui de l'imposture. « Le culte d'un juif, esclave romain, ne pouvait convenir aux fils de Scévola [5]. » J'ai lu dans un catéchisme historique et révolutionnaire, imprimé par ordre, le récit de la mort de Capet et de la mégère qui fut sa femme : « Elle surpassait l'effronterie et la férocité de Messaline... elle éleva

1. Sylvain Maréchal. *Culte et lois d'un peuple sans Dieu. Calendrier adopté par la commune de Paris. Sa pièce. Le dernier jugement des rois, M.* XVIII, 50, 288.

2. *Catéchisme républicain.*

3. *Alphabet des sans-culottes et premiers éléments de l'éducation républicaine.*

4. *Annuaire du républicain,* par Éleuthérophile Millin, professeur. In-12, Paris.

5. De Sades, *Pétition à la Convention.*

son impudicité et son libertinage au-dessus d'Agrippine, en oubliant son titre de mère et commettant le crime de l'inceste. » Un membre de la Convention, Poultier, publie, pour chacune des fêtes républicaines, un recueil de lecture et d'allocutions ; il y a des discours à l'Être suprême, à la Nature, au genre humain, au peuple français et surtout un parallèle fort curieux entre les vices de l'homme des prêtres et les vertus de l'homme de la nature[1]. Les archontes de la République prêchent le retour à la Nature ; on lit dans un missel républicain une invocation à la Nature, dont la statue gigantesque verse par cent mamelles l'eau régénératrice : « Tu donneras aux jeunes filles la pudeur et aux hommes le sentiment irrésistible qui les entraîne vers la beauté. » Un ex-bénédictin, Laplanche, déclare que la continence est la vertu des sots, il invite les filles à l'abandon d'elles-mêmes et à l'oubli de la pudeur, il présente sa femme à la Commune[2]. Léquinio, qui se vante d'avoir proclamé un guillotineur, à Rochefort, et de l'avoir invité à sa table, demande que, dans la fête consacrée à l'amour, chaque jeune fille choisisse son amant et l'enflamme d'un regard. Chaque décadi, un banquet fraternel réunira les citoyens, chacun apportera ce qu'il aurait consommé chez lui ; ce repas sera frugal, mais abondant en joie, en fraternité, il se terminera par des danses. Dans la catholique Vendée, ce misérable, un jour

1. *M.* XXII, 232. Discours décadaires par le citoyen Poultier, 12s par numéro, 6l pour onze livraisons chez les frères Haudebout, imprimeurs des écoles républicaines, rue Martin, 31, vis-à-vis le théâtre des Sans-Culottes.

2. *M.* XVIII, 293.

de décadi, avait substitué une communion réelle *à cette communion ridicule, où des imposteurs ineptes et audacieux faisaient avaler un pain à cacheter, en faisant accroire que c'était le Fils de Dieu,* et il ajoutait à ce sacrilège des diatribes contre ces scélérats de prêtres et leur scélératesse expirante[1]. A la suite du 9 thermidor, le patriote David, qui avait demandé les honneurs du Panthéon pour Marat[2] et rédigé le plan de la fête à l'Être suprême, est chassé du comité de sûreté générale ; il réclame la permission de retourner à son atelier. Le grand artiste, dont la roulante prunelle, dit Michelet, le débraillement sauvage, la joue difforme bouffie de fureur, fascinaient les faibles, ressuscite l'antique ; « nos Parisiennes se font patriotes, la tunique est en honneur, les voiles à la vestale remplacent les paniers, les habits de soie ; le féodal est proscrit ; Paris reprend l'empire de la mode et du goût ». Deux femmes célèbres y donnent le ton, Mme Récamier et notre dame de Thermidor, Mme Tallien, « qui réunit à l'aimable vivacité française la volupté espagnole[3] ». Ce que Thibaudeau, comte de l'Empire, ne nous dit pas, un journal, la *Petite poste du jour,* nous le dira : « Un décadi, un soir, aux Champs-Élysées, deux femmes se promènent nues, dans un fourreau de gaze ; on a proscrit la chemise, vêtement antique, dont les plis ondulants et maladroits s'arrangent gauchement ; une autre s'y montre les seins entièrement

1. *M.* X, 57, 76, 226; XIV, 411; XVII, 51, 625; XVIII, 413; XXIII, 372.

2. *M.* XX, 653; XXII, 542; XXIII, 419.

3. *Mémoires de Thibaudeau,* chapitre XI.

découverts ; cette impudicité plastique révolte la foule, on hue ces Grecques, en costume de statues. »

Le 3 ventôse an III (21 février 1795), la Convention décrète la liberté des cultes[1], après un discours de Boissy d'Anglas, qui insulte à tous les cultes : « Il est douloureusement ému à l'aspect des maux affreux dont la religion a été la source ou le prétexte... ; intolérante et dominatrice, s'associant aux crimes des rois..., elle avait abruti l'espèce humaine, jusqu'au point de lui faire adorer les chaînes dont elle l'accablait... ; il reproche à la Constituante d'avoir laissé former un schisme... Ce qui avait été élevé par la faiblesse et l'imprévoyance fut presque aussitôt renversé par la démence et la fureur. Le culte a été banni du Gouvernement, il n'y rentrera plus... Bientôt la religion de Socrate, de Marc Aurèle, de Cicéron sera la religion du monde et vous aurez eu l'initiative de la sagesse[2]. » Le 18 septembre il propose d'établir une fête consacrée tout à la fois à célébrer l'anniversaire de la République et la mémoire des victimes de la tyrannie décemvirale... Son collègue Guyomard s'y oppose : il ne veut pas qu'on puisse rire et pleurer le même jour[3]. Président de la Convention, le 1er prairial, ce même Boissy d'Anglas salue avec respect la tête de Féraud massacré sous ses yeux ; impassible au milieu de cette scène d'horreur, il somme la populace de se retirer. Plus tard sénateur et comte sous l'Empire, pair de France sous la Restauration, il publia un Essai

1. *M.* XXIII, 523.
2. *M.* XXIII, 523 ; XXIV, 502, 505.
3. *M.* XXV, 785.

sur la vie de Malesherbes (1819), et les *Études littéraires et poétiques d'un vieillard* (1825) qui font oublier ses rapports à la Convention et son Essai sur les Fêtes nationales. Le rapport du député Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre effraie les thermidoriens; ils redoutent un retour offensif des sans-culottes et de la Montagne. Le terrible *moulin à silence* n'est plus en permanence, mais ne faut-il pas *venger ces générations entassées dans la mort,* ne faut-il pas sacrifier à leurs mânes toute la queue de Robespierre, et Carrier[1], et Fouquier-Tinville[2], et Billaud[3], et Barère[4], et Vadier[5] qui, l'un des premiers, a traité le Roi de brigand couronné et a réclamé sa déchéance? On les arrête, on les déporte, on les guillotine, on expulse sévèrement les tyranneaux de province, partisans du moderne Catilina. En cette année 1795, il se produit une détente dans le régime révolutionnaire, une réaction sociale contre la Terreur, un esprit nouveau. La religion reprend son empire sur les âmes; à Paris, on se presse en foule aux messes et aux sermons des prêtres, surtout des prêtres réfractaires. En province, le peuple réclame son église, sa cloche, son curé; je remplirais un volume avec les extraits des procès-verbaux que j'ai copiés, par centaines, au Midi, au Centre, comme à l'Est de la France; en voici quelques-uns.

1. *M.* XXIII, 522, 572.
2. *M.* XXIV, 401, 403.
3. *M.* XXIV, 118.
4. *M.* XXIV, 101.
5. *M.* IX, 9; XVIII, 268.

A Florac (Lozère), le 1er thermidor an III, dans la maison commune, la municipalité assemblée, est comparu le citoyen Bourgoide, lequel a déclaré qu'il se propose d'exercer le culte connu sous la dénomination de culte protestant, et a requis qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République, de laquelle déclaration il lui a été donné acte, conformément à la loi. Le 7 et le 15 fructidor, deux citoyens, Felval et Villedieu, déclarent qu'ils se proposent d'exercer le ministère du culte catholique, apostolique et romain et ont requis qu'il leur fût donné acte de leur soumission aux lois de la République, sous la réserve qu'elles ne porteront aucune atteinte aux lois de Dieu et de l'Église[1]. A Bourbonne-les-Bains, François Huguenin et Auguste Liegos, ex-religieux[2], demandent à exercer le culte catholique, apostolique et romain dans l'église non aliénée. Le Conseil fixe les heures des exercices, de 9 heures à midi, de 3 à 7 heures du soir. A Commercy (Meuse), le 11 messidor an III, plusieurs citoyens font une pétition pour obtenir la ci-devant église, pour l'exercice du culte catholique[3]. Au petit village de Waly (Meuse), « les soussignés, habitants de la commune, déclarent qu'ils veulent continuer la religion catholique, qui nous instruira sur nos devoirs, maintiendra la bienveillance et procurera entre nous les mœurs, l'union, la fraternité ». En conséquence, le citoyen Chevin s'est présenté à l'agent national pour exercer les fonctions du ministère, conformément à la loi ; le peuple assemblé

1. Archives municipales de Florac.
2. Archives municipales de Bourbonne-les-Bains.
3. Archives municipales de Commercy.

offre, chacun selon ses facultés, une rétribution raisonnable pour lui tenir lieu de traitement; quatre-vingt-huit personnes ont signé; les cotisations varient de 50 sols à 6 livres; l'instituteur s'est inscrit pour 3 livres. Le 2 décembre 1792, le curé Chevin, le maire Guillaume, le maître d'école Petitpas s'étaient envolés les premiers, pour la défense de la patrie; Waly n'est qu'à cinq lieues de Verdun[1] ! A Salins-Libre, la Société populaire, dont j'ai eu en mains le registre des actes, cent quatre-vingt-trois pages, l'un des plus curieux de la province, déclare que *le peuple exige* que l'on continue le culte catholique; elle nomme quatre commissaires chargés de recueillir les souscriptions pour le salaire du curé, de rétablir l'église dévalisée dans son ancien état, de reprendre les objets sacrés chez les citoyens qui pourraient s'en trouver détenteurs[2].

Le 3 brumaire an IV, sur le rapport de Daunou[3], la Convention décrète l'organisation de l'instruction publique; le chapitre VI concerne les fêtes nationales et décadaires, il y en aura sept, les unes morales, les autres politiques: 1er vendémiaire, fête de la fondation de la République; 10 germinal, fête de la Jeunesse; 10 floréal, fête des époux; 10 prairial, fête de la Reconnaissance; 10 messidor, fête de l'agriculture; 9 et 10 thermidor, fête de la Liberté; 10 fructidor, fête des vieillards. C'est une amélioration, car le décret du 10 floréal an II portait à trente-six les fêtes républicaines, qui devaient

1. Archives municipales de Waly.
2. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.
3. *M.* XXVI, 255, 259, 323.

rappeler l'homme à la dignité de son être. La religion est une partie essentielle de l'éducation ; la Convention *laïcise* l'école, au mépris de nos traditions séculaires, mais elle ne la *neutralise* pas; elle a compris que l'école neutre ne peut être qu'une école nulle, au point de vue moral ; elle proscrit le catéchisme catholique et protestant, mais elle prescrit et elle impose le catéchisme républicain ; l'enfant n'ira plus à l'église, mais il ira au temple décadaire, il célébrera les fêtes nationales, il sera élevé dans la religion officielle ; on fermera sans pitié, comme des repaires du fanatisme royal ou religieux, l'école où l'on n'enseignerait pas la morale et la foi républicaines. Au nom du comité d'instruction publique, Grégoire présente un rapport sur la célébration des fêtes civiques ; son plan est simple et peu coûteux : « A dix heures précises du matin, les représentants, en costume, se rendront au lieu ordinaire de leurs séances ; l'institut national de musique exécutera une symphonie, suivie d'un chant républicain, et, *de suite,* la Convention continuera à discuter la Constitution [1].

Le rapporteur ne parle pas de la fête du 21 janvier, rendue annuelle par un décret précédé d'un rapport de Robespierre [2]. Les âmes sensibles et vertueuses répugnèrent toujours à cette fête. « Vit-on jamais, écrivait Isnard au journaliste Fréron, chez aucun peuple, fêter le supplice ? » Pour donner une idée des fêtes nationales, j'emprunte à un contemporain l'analyse du plan de celle des époux, 10 floréal an IV : « Le dispositif porte que

1. *M.* XIX, 202, 219.
2. *M.* XX, 403, 422, 474.

chaque municipalité fera la recherche : 1° des personnes mariées qui, par quelque action, auront mérité de servir d'exemple à leurs concitoyens ; 2° des personnes mariées qui, déjà chargées de famille, ont adopté un ou plusieurs orphelins ; leurs noms, inscrits sur un tableau, seront proclamés et on leur distribuera des couronnes. Les jeunes époux, unis pendant le mois précédent, feront partie du cortège ; les épouses seront en blanc, parées de fleurs et de rubans tricolores, on prononcera un discours devant l'autel de la Patrie et l'on y exécutera des hymnes et des chants civiques. Les vieillards des deux sexes accompagnés de leurs enfants et petits-enfants, auront des places distinguées ; la première sera pour le père de la famille la plus nombreuse, c'est lui qui distribuera les couronnes. Cette fête devait être célébrée dans toute la République, mais à Paris même, le peuple y parut très indifférent[1].

En province, on célèbre les fêtes prescrites, mais depuis la suppression des clubs, elles ont perdu leurs dévots ; on n'y voit plus que les autorités, les instituteurs, leurs élèves, quand l'école n'est pas fermée. A Bourbonne, le 10 prairial, la municipalité rédige, sur le registre, le procès-verbal de la fête de la Reconnaissance, « personne ne s'est présenté ». Le 10 messidor, elle fait annoncer, à son de caisse, la fête de l'agriculture : elle a invité les autorités du canton ; « à l'heure fixée, aucun citoyen ne s'est rendu au lieu déterminé, attendu le temps affreux ». La municipalité, rentrée à la maison commune, a signé le procès-verbal. Le 23 thermidor, le

1. *Histoire des Sectes religieuses*, t. I, 195.

président s'est rendu au lieu fixé pour la fête, il a prononcé un discours : *les travaux de la moisson n'ont pas permis aux citoyens de s'y rendre en grand nombre ;* à onze heures le cortège est rentré à la maison commune[1]. A Paris, le 23 thermidor, une foule immense emplit les tribunes, les artistes du Conservatoire occupent l'amphithéâtre. Au milieu des symphonies, on entend le tocsin... Daunou préside, son discours justifie mes appréciations sévères sur les fêtes de la Raison et de l'Être suprême ; c'est une page d'histoire, en voici quelques extraits[2] : « Les pays libres sont les seuls temples des véritables fêtes nationales ; sous le gouvernement, vil autant qu'absurde, que vous avez renversé dans la mémorable journée du 10 août, la joie devait être esclave et hypocrite... Avec ce trône appuyé sur quatorze siècles d'oppression, d'ignorance et d'erreurs, le 10 août a vu tomber ce Code de 1791, commencé par le patriotisme, achevé par les factions... la sauvage anarchie ne tarda pas à associer ses fureurs aux élans généreux du patriotisme... Oui, citoyens, c'est *aujourd'hui pour la première fois* que nous pouvons célébrer véritablement l'anniversaire de la République... En 1793, la Liberté en deuil pleurait ses plus fidèles, ses plus éloquents défenseurs... Des tyrans aussi avaient ordonné les apprêts des solennités ; en vain ils étalèrent, avec un faste perfide, les monuments de leurs plus affreux triomphes, le silence et l'effroi interrompaient leurs chants funestes... c'était le prélude de l'esclavage, l'inauguration de la Terreur...

1. Archives municipales de Bourbonne.
2. *M.* XXV, 465.

l'an dernier vous avez foudroyé le chef de la tyrannie décemvirale, mais vous n'avez pas eu le temps de miner les nombreux appuis de son farouche système... une société délirante travaillait sous vos yeux à réorganiser sa domination désastreuse... Aujourd'hui bénissez le ciel de l'affranchissement du peuple, de son salut, de ses trophées, de ses alliances ! C'est la fête des vainqueurs du 14 juillet, du 10 août, des triomphateurs du 9 thermidor et des victimes du 31 mai... puisse cette fête de la Liberté être aussi le prélude de la pacification générale de l'Europe et de la concorde de tous les Français... Si nous voulons conserver éternellement à la République ce palais, qui a vu s'écrouler le trône de soixante rois et tomber de cette tribune un monstre plus horrible qu'eux, soyons justes et humains[1]. » A la séance du 1er vendémiaire, le président annonce le commencement de la fête ; Thibaudeau proteste : « En présence des dangers de la patrie, nous serions la risée de l'Europe si, au lieu de les écarter, nous célébrions une fête » ; il demande l'ajournement. Tallien s'y oppose, la fête a lieu ; « on place au bas de la tribune, ornée de feuillages de chêne et de cyprès, une urne funéraire couverte de crêpes et de couronnes ; on lit sur le socle : Aux magnanimes défenseurs de la Liberté, morts dans les prisons ou sur les échafauds pendant la tyrannie. Le Conservatoire exécute un chant funèbre qui semble produire sur les députés et les spectateurs une profonde émotion, on proclame le nom des quarante-sept représentants

1. *M.* XXV, 465.

martyrs tombés sous la hache décemvirale[1]. » Le 8 vendémiaire, le député Gamon propose de décréter une fête à la Réconciliation[2], la Convention passe à l'ordre du jour, elle a de graves soucis, on entend aux environs de la Cour du Manège des décharges de mousqueterie. Commencée au bruit du canon du 10 août et des massacres de septembre, la Convention se sépare, après les mitraillades du 13 vendémiaire (4 brumaire an IV-20 octobre 1795).

Le Directoire. — Le Conseil des Cinq-Cents a imposé, au Conseil des Anciens, cinq membres chargés, aux termes de la Constitution de l'an III, d'exercer le pouvoir exécutif : Barras, Carnot, Revellière-Lepeaux, Letourneur, Rewbel, tous régicides, tous ennemis des croyances chrétiennes. Le 17 ventôse, le Directoire ne pouvant, cette année, donner à la fête de la Jeunesse tout l'appareil dont elle est susceptible, adresse aux municipalités un arrêté en six articles : « Les cérémonies se feront devant un autel de la Patrie, proche la maison commune ; il y aura des chants, des discours, des jeux ; les vieillards des deux sexes occuperont une place d'honneur, les citoyens doivent apporter à ces fêtes dépourvues de pompe et de luxe, l'esprit de patriotisme et de fraternité qui anime les vrais républicains. » Il prescrit un mode nouveau pour la célébration de la fête essentiellement jacobine du 21 janvier ; le 3 germinal, il ordonne d'arrêter les prêtres sujets à la réclusion ou à la déporta-

1. *M.* XXVI, 104.
2. *M.* XXVI, 174.

tion, « ils entretiennent le fanatisme, ils sont les ennemis irréconciliables des fêtes républicaines[1] ». Le 12 germinal, le ministre de l'intérieur écrit aux commissaires des départements : « Que ceux qui n'ont vu dans les fêtes nationales que des cérémonies frivoles ou précaires, sortent de leur erreur... qu'ils célèbrent désormais avec intérêt et attachement, pour l'immortelle Constitution de l'an III, des fêtes qu'ils célébraient avec indifférence, pour obéir à la loi[2]. Le ministre est bien informé, le bon sens populaire a fait justice des banalités emphatiques, de la niaise phraséologie des circulaires, des programmes, des décors officiels, les rapports des commissaires, comme ceux des agents nationaux, constatent partout l'impuissance des arrêtés et des lois. « Le peuple aime ses prêtres, sa secte, son culte, les lumières de la philosophie n'ont pas encore dissipé ses préjugés, écrit le commissaire de Troyes ; on a imprimé cinquante mille exemplaires de ce calendrier grégorien, qui fut l'ère de la cruauté, du mensonge, de la perfidie... La salle de théâtre est comble, les dimanches et fêtes, elle est vide lorsque, par ordre, les acteurs sont tenus de jouer les jours de décadi[3]... » A Florac, comme à Troyes, les protestants et les catholiques ne chôment pas le décadi ; « le dimanche, on se promène sur le planet[4] ». A Pithiviers, l'agent national avoue que le calendrier républicain blesse les mœurs et les habitudes, « on ne

1. *M.* XXVI, 14, 19.
2. *M.* XXVI, 364.
3. Archives municipales de Troyes.
4. Archives municipales de Florac.

l'observe pas, les campagnes ne le comprennent pas : joignez donc l'ancien style au nouveau, dans vos arrêtés[1] ».

On lit au *Moniteur* un article, en quarante lignes, sur la fête de la Jeunesse, célébrée à Paris, dans les douze municipalités : « Le génie du mal avait répandu des bruits absurdes ; il espérait faire manquer le but de cette cérémonie et en détruire l'effet..., de mauvais plaisants s'égayaient, sans esprit, aux dépens d'une institution destinée à marquer le passage de l'adolescence à l'état de citoyen. » Pour instruire le peuple, les athées s'efforcent de lui imposer une religion sans mystères, sans tabernacles, sans révélation ; le *Moniteur* du 10 germinal an IV publie un hymne en quinze strophes, par le citoyen Pris, la Pâque naturelle, *lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.*

Pierre et Paul, Jean, Claude et Jacques,
Disaient le verre en main,
Ne peut-on célébrer la Pâques,
Lorsqu'on est républicain ?
Et j'ai dit, l'on doit pour cause
Chômer ce jour, sans pareil,
Qui pourtant n'est autre chose
Que la fête du soleil...
...Que les prêtres sans scrupule
Nous l'habillent en Bacchus,
En Osiris, en Hercule,
En Apollon, en Jésus....
Aux rayons qui l'environnent
On reconnaît le soleil...

1. Archives municipales de Pithiviers.

Et voilà, peuple qu'on trompe
La clé du pain sans pareil,
Qu'à Rome on promène en pompe,
Encadré dans un soleil...

Le poète théologien est naturellement l'ennemi de ce pain, qui fut la cause de la Saint-Barthelémy et du fanatisme, qui souille encore du sang des hommes cet emblème du soleil.

Le 10 prairial, on célèbre, à Paris, la fête de la Reconnaissance et celle de la Victoire ; le programme est pompeux : « Au centre du Champ de Mars, une plateforme de douze pieds de haut sur trente toises de diamètre sera décorée de quatorze arbres portant les drapeaux des quatorze armées, sur un piédestal, au centre du tertre, la statue de la Liberté ; d'une main elle s'appuiera sur la Charte constitutionnelle, de l'autre elle tiendra une baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell... ; derrière, en forme de trophées, les drapeaux pris à l'ennemi ; aux deux côtés, des statues de la Victoire. A dix heures, une salve d'artillerie annoncera la fête, des symphonies, des chants civiques, des décharges d'artillerie précéderont, accompagneront et suivront la cérémonie... ; des danses pourront s'établir ensuite et durer jusqu'à la chute du jour [1]. »

Le dispositif fut suivi à la lettre ; Carnot présida ; il y a dans son discours des pensées patriotiques, un éloge bien mérité de nos braves soldats, un appel à la concorde : « C'est pour tous que le sang des défenseurs de

1. *M.* XXIII, 298.

la Patrie a coulé, ne vous montrez pas ingrats au jour de la reconnaissance ». Le chant du banquet par Lebrun n'est pas sans valeur :

> O jour d'éternelle mémoire,
> Embellis-toi de nos lauriers !
> Siècles, vous aurez peine à croire
> Les prodiges de nos guerriers !
> L'ennemi disparu fuit ou boit l'onde noire...
> Rival de la flamme et d'Éole,
> Le Français triomphe en courant,
> Pareil à la foudre qui vole,
> Il renverse l'aigle expirant,
> Le despote sacré tombe du capitole...

Je ne conteste ni l'éloquence de Carnot [1], ni le talent poétique de Chénier et de Lebrun, qui a célébré sept fois, dans des temps différents, la Liberté, les Arts et la Victoire ; ce que je déplore, ce que je blâme, c'est l'oubli et le mépris de la vérité et des institutions consacrées par les siècles, c'est l'insulte aux traditions et aux croyances de la majorité. Le poète cite Horace, *nunc est bibendum*... il invite à boire, à danser... hélas ! le temps est triste, l'assignat a perdu de sa valeur ; le même jour, le *Moniteur* prévient ses abonnés qu'à dater du 1er prairial le prix de l'abonnement est de dix-huit cents francs pour trois mois ; l'assignat de cent francs vaut cinq sous ; le rentier est ruiné, le peuple a faim, le pain est taxé à cinquante francs la livre, la viande à soixante ! Le théâtre, la presse, le pamphlet, la caricature s'élèvent contre la faction jacobine, qui ruine la France :

1. *M.* XXVII, 298, 755, 762, 766.

« Sur un carrosse de gueuserie, dont les roues sont faites de pièces et de morceaux, six haridelles décharnées traînent péniblement six rentiers maigres et tristes. » Dans l'Yonne, le 25 thermidor an V, un journal politique et littéraire donne cette parodie, que je cite à titre de curiosité historique. Prière du matin à Robespierre : Notre père, qui êtes aux enfers, que votre nom soit révéré, que votre règne se rétablisse, que vos décrets soient exécutés, à Sens, comme dans l'Yonne. Donnez-nous aujourd'hui notre sang quotidien et ne nous laissez pas succomber sous les honnêtes gens et les Clichiens, mais délivrez-nous des Cinq-Cents. Ainsi soit-il. — Invocation à Marat : Je vous salue, Marat, plein de sang, Robespierre est avec vous ; vous êtes béni par tous les philanthropes et les Jacobins, fruits de vos entrailles, sont bénis ; Dieu Marat, secondez-nous maintenant et à l'heure de la guillotine, que nous espérons bien rétablir. Ainsi soit-il. — *Credo* républicain : Je crois en Siéyès, le père tout-puissant, créateur des Jacobins et de Robespierre, son fils chéri, notre ancien Maître, qui a été conçu du démon, est né d'une furie, a souffert le 9 thermidor, a été guillotiné, est mort et enterré, qui est descendu aux enfers, est ressuscité des morts, est monté au Luxembourg, le 13 vendémiaire, où il est assis à la droite de Barras, d'où il prétend faire juger les Cinq-Cents et les faire tomber dans le royaume des morts. Ainsi soit-il. — En ces tristes années de misère et de famine, de fureurs impuissantes, l'opinion publique se réveille, elle proteste ; les innocents de l'Église constitutionnelle, comme les appelle Quinet, se réunissent en concile, à Notre-Dame, le

28 thermidor an IV[1]. Cent évêques ou prêtres, encore couverts des cicatrices de la persécution et des lambeaux de l'indigence, s'efforcent vainement de rétablir le culte constitutionnel; l'église catholique et romaine reprend son empire sur la volonté et sur les âmes; il faudra une application nouvelle des lois de la Terreur pour imposer au peuple la religion civique. La fête du 23 thermidor a été célébrée, la feuille officielle le dit, avec autant de solennité que celle des 9 et 10 thermidor, « mêmes spectacles, mêmes jeux, même affluence, même enthousiasme... *On avait bien fait quelques tentatives pour la troubler,* mais la vigilance du Gouvernement et les précautions de la police ont su maintenir l'ordre[2] ». Revellière-Lepeaux, un sectaire, un esprit mal équilibré, préside; son discours est un modèle de phraséologie vide et redondante : « Voulez-vous être assurés que le trône des Rois ne se relèvera jamais, abattons celui du Vice, érigeons celui de la Vertu!... que toutes les affections de la Nature, que la corruption des cours avait détruites, reprennent leur empire... que les noms délicieux d'amant fidèle, de tendre époux, de bon père, d'enfant chéri, d'ami sûr, de voisin secourable prononcés par une bouche reconnaissante, flattent cent fois plus agréablement notre oreille que tous les titres... Réjouissez-vous, républicains dignes d'un nom si glorieux, bientôt nos sages institutions auront produit ces précieux effets... tous les Français, réunis par un même sentiment, goûtant avec ivresse les fruits qu'ils en auront cueillis,

1. Le Concile envoie son serment au Corps législatif, *M.* XXIX, 7.
2. *M.* XXIX, 3.

béniront l'immortelle journée du 10 août. » Ce discours, « prononcé *avec émotion*, écouté *avec recueillement*, fut applaudi *avec transport*[1] ». Le même Revellière-Lepeaux, le 11 floréal an V, avait lu, à l'Institut, un mémoire intitulé : *Réflexions sur le culte, sur les cérémonies civiles et les fêtes nationales*. Le 10 fructidor, on célèbre la fête de la Vieillesse ; la veille, au scrutin, on a choisi « les deux pères de famille et les deux mères les plus âgés et non infirmes, de la meilleure réputation de probité, de patriotisme, de vertu ». Le matin, les jeunes gens viennent leur porter des feuillages ; les autorités, la musique, les enfants de 8 à 12 ans réunis à la maison commune, conduisent les vieillards sur une estrade élevée au milieu de la place publique..., le président prononce un discours et dépose une couronne sur leur tête ; de jeunes épouses leur offrent des fleurs et des fruits ; le soir, jeux et danses, on joue, au théâtre, *Œdipe à Colonne* et *Le Devin du village*. Le bon *Devin* chante : « Gloire à nos défenseurs, respect à nos vieillards, le temps a blanchi leur tête vénérable, enfants couronnez-la de fleurs[2]. » Certes, le spectacle des honneurs rendus à la vieillesse a été et sera toujours une leçon et un encouragement, mais, est-ce que, sous l'ancien régime, on ne rappelait pas sans cesse à l'enfant, à l'église et à l'école, le respect dû à la vieillesse et le principe sacré : *Père et mère honoreras*[3]. La pédagogie jacobine, hélas ! a interdit aux mai-

---

1. *M.* XXVIII, 387.

2. Voir au *M.* XXVIII, 398. un arrêté sur le mode de sa célébration et une circulaire y relative. XXIX, 354.

3. *M.* XXVIII, 793, 796, 816.

tres de parler à l'élève de Dieu, de la vie future, de l'immortalité de l'âme, l'arbre a porté ses fruits : Jean Poupart, âgé de onze ans, à la tête d'une troupe d'enfants de la section des Arcis, vient, le 12 frimaire an IV, déclarer à la Convention qu'on a aboli, dans leur classe, tout ce qui a rapport à un culte quelconque, « au lieu d'aller à la messe nous irons apprendre à manier les armes; nous n'aurons plus d'autres confessionnaux que les guérites du corps de garde ». On a oublié que la religion est la meilleure école de respect et de morale; aussi, « beaucoup de jeunes filles de dix à douze ans se prostituent, dit l'*Observateur de l'Europe,* avec des garçons du même âge; hier, le palais Égalité en était rempli ». Chose étrange! les orateurs officiels parlent sans cesse de concorde, de liberté, de vertu, et jamais il n'y eut plus de vices, plus de discordes, plus de haines, plus de tyrannie! Les convoitises, les luttes intestines des membres du pouvoir exécutif ne sont un secret pour personne : « Les gens prêts à tout faire qui entourent Barras parlent tout haut de tuer Carnot... On propose à Carnot de mettre hors la loi la majorité du Directoire... ; un officier lui offre de poignarder le tyran, c'est-à-dire Barras... « Touchante fraternité! En moins d'une année les Girondins, les Hébertistes, Danton, Saint-Just et Robespierre sont proscrits et condamnés comme réactionnaires, fanatiques, complices des rois ligués contre la République!

La journée du 18 fructidor an V viole impunément la Constitution; elle assure le triomphe des Jacobins intolérants et persécuteurs; la Terreur va essayer de con-

traindre le peuple souverain à célébrer avec foi, avec enthousiasme les fêtes nationales ; on abroge la loi qui rappelle les prêtres déportés, on rétablit les mesures prescrites contre les artisans du fanatisme, leurs recéleurs, leurs fidèles ; la chasse au gibier noir recommence ; on traque les prêtres, on les interne, on les déporte, on fusille dans les vingt-quatre heures ceux qui, bannis par les lois de 1792 et de 1793, sont restés ou sont rentrés en France. Douze cents sont internés à Oléron, huit cents déportés à la Guyane ; il y en avait cent quatre-vingts dans le convoi qui conduisit à Sinnamari, l'une des contrées les plus meurtrières, un directeur, Barthelemy, cinquante-deux membres des Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, des généraux, des professeurs, les directeurs, les rédacteurs, les imprimeurs de soixante feuilles périodiques[1]. La Presse est cruellement frappée ; « chaque journaliste est un club ambulant prêchant la révolte et la désobéissance aux lois » ; un arrêté inséré au *Bulletin des lois* donne le titre des journaux, les noms et la demeure des auteurs et imprimeurs conduits à La Force et prévenus de conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. Le Directoire laisse à une commission militaire la responsabilité des condamnations à mort ; il affecte le respect de la vie humaine, il préfère la déportation « c'est-à-dire la mort

1. *M.* 348, an VII, 12 fructidor. Le ministre de la police prendra des instructions pour découvrir les directeurs et rédacteurs des journaux : *Le Spectateur du Nord, le Tableau de Paris, le Cri public* et cinquante journaux frappés par les lois des 22 fructidor an V et 19 brumaire dernier et omis dans le présent arrêté, art. V. — V. aussi le *Moniteur* n° 89 an VI, arrêté du 27 frimaire.

à distance, déguisée, lente, loin des yeux et de la conscience de ceux qui l'ordonnent ».

Le 1er vendémiaire, on célèbre la fête de la fondation de la République ; le Président prononce un discours ; il y a des courses à pied, des courses à cheval, des courses de chars, au Champ de Mars ; des orchestres font danser toute la nuit ; « la joie a été troublée par la nouvelle de la mort de Hoche ». Le 3 vendémiaire, on décide l'érection d'un monument et l'institution d'une fête nouvelle pour honorer le 18 fructidor[1], « la foule est crédule et il lui faut des images vivantes et religieuses... Sous le prétexte séduisant de rétablir le culte de nos pères, les prêtres répandent le poison contre-révolutionnaire dans la masse du peuple. » Le 10 vendémiaire, on rend honneur à la mémoire de Hoche ; la pompe en a été ordonnée par le Corps législatif ; la fête est célébrée au Champ de Mars[2]. « La cérémonie a présenté un grand caractère religieux et antique. On avait pris pour modèle les magnifiques obsèques que Télémaque fit faire au fils de Nestor, sur les bords du Galène. Elle a décidé d'une manière satisfaisante pour les amis de la République, *ce qui, jusqu'à présent, était un problème dont ils redoutaient la solution*, elle a prouvé qu'il suffira désormais de la *volonté* du Gouvernement pour que nos fêtes nationales offrent cet ordre sévère et solennel, cette pompe à la fois simple et majestueuse, qui distinguaient les fêtes d'Athènes et de Rome et qui attachaient si puissamment les cœurs à la Patrie. » A

---

1. *M.* XXVIII, 818.
2. *M.* XXIX, 5, 9, 29.

Athènes, à Rome, on respectait le culte des ancêtres, ses pontifes vénérés présidaient aux fêtes du Parthénon et du Capitole, la religion unie à la Patrie dans l'expression de ses deuils, de ses douleurs, de ses joies et de ses admirations ajoutait à ses solennités un caractère auguste et sacré !

Le 19 brumaire, le ministre de l'intérieur écrit aux administrations : « Un de mes prédécesseurs vous a démontré la nécessité de donner aux fêtes nationales de l'intérêt et de la solennité, mais il n'a parlé des fêtes décadaires que pour témoigner le regret de ne pas les voir observer. *On les a laissé tomber en désuétude*... c'est un scandale, dans les villes surtout, de voir tels magasins fermés tandis que d'autres sont ouverts... en attendant une loi qui prescrive la fermeture des ateliers, veillez à ce que les tribunaux vaquent, qu'aucun fonctionnaire n'exerce son emploi... ils doivent tous non seulement se conformer à cette règle, mais aussi y assujettir leur famille[1]... Les instituteurs et les institutrices publics ou privés doivent être les plus zélés observateurs de ces fêtes. La tolérance jacobine érige en principe l'obéissance passive des fonctionnaires et aussi la sanctification du décadi. Les députés en mission, investis de pouvoirs illimités, font peser sur les populations leurs fureurs anti-chrétiennes ; au Conseil des Cinq-Cents, Duhot, le chevalier décadaire, comme

1. *M.* XXIX, n° 71. Le bureau central, à Paris, arrête, le 5 frimaire, qu'aucune marchandise, autre que des comestibles, ne pourra, les jours de fêtes et décadis, être exposée en vente dans les rues, places, halles et marchés, soit en échoppe, soit en étalages mobiles ; les maçons, charpentiers et autres ouvriers ne pourront travailler....

l'appelle son collègue Grégoire, insulte à la tribune les imbéciles qui croient en Jésus-Christ; il réclame des mesures de rigueur : « On vous dira que vous blessez les règlements particuliers de quelques sectes... les ennemis seuls de la liberté générale tiendront ce langage » ; il faut lire au *Moniteur*[1] les discours, les rapports, les décrets relatifs à la fête du 21 janvier, à celle du 18 fructidor, à celle de la souveraineté du peuple, à la célébration des décadis. En l'an IV, les philanthropes officiels, les déistes éclairés de fructidor renouvellent les profanations de 1793 ; le 2 pluviôse, à Paris, on célèbre, avec une pompe inusitée, la fête de la juste punition du dernier roi des Français. « Le cortège entre dans l'édifice ci-devant Saint-Sulpice ; les troupes forment la haie, le Directoire se place au centre, sur une estrade, à droite et à gauche, les Ministres, les membres du Corps diplomatique... ; les statues de la Liberté, de l'Égalité, de la Sagesse décorent l'enceinte..., en face, un autel de la Patrie sur lequel repose le Livre de la Constitution et des Lois... ; des deux côtés les autorités, les fonctionnaires, l'Institut national..., la force armée emplit la nef; dans le surplus du local, une foule de citoyens de toutes les classes. Le Conservatoire exécute le dernier couplet de l'hymne à la Liberté, le Directoire et les assistants, debout, l'écoutent dans le recueillement... Le Président prend la parole : « La haine de la royauté est le premier sentiment qui s'élève dans le cœur... Cette haine est fondée sur quinze siècles d'infortunes, d'oppression, d'esclavage... les prêtres s'engraissaient des biens que

1. *M.* XXVII, 211, 214; XXIX, n°s 69, 75, 80, 93, 98, 328.

vous aviez acquis au prix de votre sang... les forfaits religieux, les assassinats sacrés, les égorgements évangéliques de la Saint-Barthelémy, les fureurs de la Ligue et l'horrible oppression de deux cardinaux remplissent les pages ensanglantées de ces temps favorables... Voyez les prêtres dans les campagnes semant leur or corrupteur à pleines mains pour rallumer une guerre civile ou étrangère... c'est surtout à l'approche des élections que ces monstres redoublent d'efforts pour les maîtriser, comme l'année dernière... confondez leur criminel espoir en vous pressant autour de votre Constitution et du Gouvernement, qui ne souffrira pas qu'on lui porte la moindre atteinte[1]. » Après cette excitation à la haine, dans le temple d'un Dieu de paix et de charité, le Président prononce le serment : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, je jure attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. » Tous répètent la formule et les voûtes retentissent du serment et des cris de : « Vive la République[2] ! » Le 10 messidor an VI,

1. *M.* an VII, 124. Lebrun de l'institut a composé l'hymne du 21 janvier : 15 strophes : Rien n'absout les tyrans, quand un roi fut rebelle — toujours la nation peut dicter son trépas... — Oh ! que Vienne aux Français fit un présent funeste ! — toi, qui de la discorde allumas le flambeau — Revue que nous donna la colère céleste — que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau ?.... Ivre de notre sang, désastreuse beauté, — femme horrible ! tu meurs après tant de victimes : le glaive expie enfin ta lâche cruauté.

2. On exécute à grand chœur le serment républicain de Chénier :
« Jurons, le glaive en mains jurons à la patrie, de conserver tou-
« jours l'égalité chérie de vivre, de périr pour elle et pour les droits,
« de venger l'univers opprimé par les rois. Si quelque usurpateur vient
« asservir la France, qu'il éprouve aussitôt la publique vengeance, qu'il
« tombe sous le fer, que ses membres sanglants soient livrés dans la
« plaine, aux vautours dévorants. »

l'administration centrale de la Seine célèbre la fête de l'Agriculture: « On avait élevé un temple de verdure à Cybèle, au milieu des Champs-Élysées, pour représenter les anciennes fêtes, que la fertile Phrygie célébrait en l'honneur de la déesse des moissons au pied du mont Ida... Le char de Bacchus prêtait aussi à l'illusion, l'enfant assis sur un tonneau représentait ce jeune dieu revenu vainqueur du Gange... On a chanté un hymne à l'Agriculture... une musique pastorale invite aux danses, aux jeux, aux plaisirs de toute espèce. Les autorités et les trois laboureurs couronnés ont fait un repas civique et frugal, ensuite on s'est rendu au Vaudeville, où l'on jouait des pièces analogues à la fête. » Le 10 thermidor, une fête nouvelle et prodigieuse atteste la valeur de nos armées et le génie d'un grand capitaine; vingt-neuf chars, rangés en cercle sur trois lignes, ont traîné aux pieds de la Liberté, au Champ de Mars, les riches dépouilles et les merveilles des Flandres et de l'Italie vaincues. C'est une exposition plutôt qu'une fête; on lit, avec un vif et patriotique intérêt, l'explication des œuvres de peinture, de sculpture, d'architecture, de dessin exposées au Museum des Arts, d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, mais on retrouve le mauvais goût, l'insolence et l'injustice du Directoire dans le procès-verbal de la cérémonie; le Président « remercie la Liberté d'avoir brisé les chaînes de la Renommée, de tant de morts fameux et vengé les Arts longtemps humiliés par le despotisme. »

La liste est longue des lois, des arrêtés, des circulaires qui ont pour but d'abolir le dimanche et d'établir le décadi. Le 17 thermidor an VI, une loi ordonne de solen-

niser les fêtes décadaires; elle défend l'étalage des marchandises aux jours de décadi; les maçons, charpentiers et autres chômeront sous peine d'amende; le repos est obligatoire et la danse aussi. A Melun, la gendarmerie dresse procès-verbal contre Lemoine, qui, le 28 prairial, ci-devant dimanche, a fait danser au son du violon, et contre Joiseau, agent national, qui a toléré ce scandale ; Lemoine est poursuivi par le tribunal, Joiseau est révoqué. A Auxerre, un administrateur, prêtre marié et divorcé, fait arrêter, par des fusiliers, les ouvriers qui, le décadi, vont à leurs chantiers. A Nancy, la Société populaire réintégrée adresse une circulaire à ses frères des campagnes sur la sanctification des fêtes décadaires, elle menace les indifférents, les tièdes, « quiconque veut conserver le dimanche n'est pas républicain ; c'est un être dangereux, un ennemi des pauvres, de la Liberté, de l'Égalité. » Un décret d'abord, une loi ensuite (3 fructidor an VI), prescrivaient de ne célébrer les mariages que le décadi et au chef-lieu du canton[1], on veut leur donner une forme dramatique ; au Conseil des Anciens, Cornet, un ami des fêtes nationales, attaque l'article VI : « On célébrait les mariages dans quarante-cinq mille communes ; ils n'auront plus lieu aujourd'hui, sous le règne de la Liberté, que dans cinq ou six mille. » On réduit de deux cent quarante à trente-six le nombre des jours durant lesquels l'Église catholique consacrait les mariages. Lucien Bonaparte s'en indigne et proteste : « le Pontife de Rome est plus libéral que les représentants d'un peuple libre ; j'ouvre le code de toutes les tyrannies, de toutes les

1. M. an VI, n° 311.

usurpations et je n'y trouve pas d'exemples d'une telle violation de la Liberté individuelle[1]. » On a épuisé, sous la Terreur, le répertoire des calomnies, des blasphèmes, des supplices, on se répétera ; le 14 brumaire an VII, le ministre de la police générale adresse à tous les commissaires du Directoire une circulaire qui résume les dispositions essentielles des lois de 1791, de l'an II, de l'an III, du 19 fructidor an V. Durant quatre années, on épure les autorités administratives et judiciaires, c'est-à-dire que l'on remplace les modérés par des Jacobins ; à Nancy, à Bar, à Verdun, à Épinal les municipalités sont renouvelées quatre et cinq fois, celle de Troyes le fut sept fois ! La persécution est violente ; partout on emprisonne les prêtres, on les déporte, on les fusille.

Sous la Convention et sous le joug directorial, qui a raffiné en astuce et en perfidie, l'empereur Julien, c'est un contemporain qui l'affirme, n'eut été qu'un novice[2]. Le 30 frimaire an VII, François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, adresse aux administrations centrales et municipales une circulaire pour leur faire bien saisir l'esprit des fêtes[3] nationales, il indique les mesures à prendre pour leur donner de l'éclat, il recommande surtout *la pompe touchante qui doit accompagner la plantation des arbres de la Liberté* qui, sur le territoire de chaque commune, remplacent les croix abattues, « Chaque village doit avoir le sien suivant la loi, mais chaque établissement, que dis-je, chaque maison devrait

1. *M.* an VI, n° 324, 19 thermidor.
2. *Histoire des Sectes religieuses*, I, 311, 319.
3. *M.* an VII, n[os] 100, 182.

avoir le sien; partout où un magistrat du peuple est revêtu du signe sacré de l'écharpe municipale, partout où le gazon recouvre un autel de la Patrie, on peut solenniser les fêtes établies pour entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la Constitution, à la Patrie et aux lois. » Je vous engage, citoyens, à faire imprimer cette lettre, avec les imprécations et l'invocation dont vous devez prescrire la formule... » J'ai vu aux archives départementales de la Meuse cette circulaire, que l'administration centrale fit réimprimer au nombre de cent soixante-qûinze exemplaires. Le 9 germinal an IV, elle avait fait réimprimer, à quinze cents exemplaires, une chanson patriotique pour les fêtes, que le ministre de la police générale avait adressée au commissaire du Directoire exécutif près de l'administration centrale de la Meuse. Les procès-verbaux et les rapports des commissaires signalent partout la résistance passive, muette mais persévérante, des populations; à Bourbonne, « il y a eu peu de monde à la Fête des époux, le président n'a pu décerner les couronnes civiques ». Les augustes cérémonies des 9 et 10 thermidor n'ont pu attirer le peuple. A Rennes, l'agent national écrit : « Il m'a fallu employer la force, mais on murmure, on tourne en ridicule ceux qui suivent la loi. » La situation devient de jour en jour plus grave; aussi, le 17 germinal, le Directoire adresse un message au Conseil des Cinq-Cents[1] : « Jusqu'à présent les Fêtes n'ont opposé aux habitudes monarchiques qu'une force d'inertie, il faut leur imprimer une force d'action positive... il faut

1. *M.* an VII, n° 207.

élever enfin le culte de la loi sur les débris de l'ancienne superstition..., il faut changer les fêtes patronales..., créer dans chaque commune des chorèges, des inspecteurs et ordonnateurs *salariés* chargés de diriger les fêtes et de procéder à leur célébration. » Le ministre intervient directement, il écrit aux administrateurs de la Meuse : « J'ai appris que la municipalité de Ligny, malgré les lois et les arrêtés, ne fait célébrer aucune fête, quelle est cette apathie, cette insouciance coupable ? Donnez sur-le-champ des éclaircissements [1]. » La municipalité de Ligny répond immédiatement : « Les fêtes ont été requises et ordonnées ; le jour de la célébration, malgré les annonces faites la veille et le jour par le son de la cloche, *personne ne s'est présenté ;* nous avons été obligés de nous séparer. » A Montiers-sur-Saulx, le commissaire expose que, « depuis son installation, il n'a cessé, ainsi que la municipalité, d'exciter le peuple à célébrer les fêtes nationales, *mais en vain,* car il est abruti par les prêtres, et tant qu'on le laissera aller à leurs comédies, nos fêtes seront oubliées, critiquées et méprisées... il y a longtemps que je me récrie contre cet abus, *mais inutilement* ». A Goussaincourt, le commissaire dénonce les fonctionnaires qui, en grand nombre, manquent aux cérémonies civiques. « Je ne puis vous cacher que, dans toutes les communes du canton, le peuple, sans égard pour les fêtes nationales, se livre aux travaux ordinaires ; aux jours de dimanches et de fêtes catholiques il se rend à la paroisse ; il faut absolu-

1. Archives de la Meuse très complètes, très curieuses, très bien classées année par année. 5e division. Bureau des fêtes nationales.

ment une *répression vigoureuse*. — P.-S. J'omettais de vous dire que la majeure partie des jeunes gens commandés pour assister en armes aux cérémonies, ont refusé d'y assister; marquez-moi comment on peut les punir, autrement, il n'y aurait plus ni obéissance, ni discipline. »

Un arrêté du Directoire enjoint aux municipalités de choisir les églises non aliénées pour y célébrer les fêtes nationales; c'est une vexation nouvelle; les signes du culte catholique seront enlevés ou voilés durant la célébration du décadi; on installera un autel de la Patrie, un orchestre, des statues, des tableaux, des emblèmes. A Richelieu (Indre-et-Loire), l'agent national place dans le chœur un tableau de la Liberté; la déesse armée d'une massue foule à ses pieds la croix et les livres sacrés! A Troyes, on donne à l'église Saint-Pierre le nom de temple décadaire, ou Nomodon, temple des Lois. A Blois, on choisit l'église Sainte-Marie, qui offre plus de facilité pour les danses. A Moulins, dans la Collégiale, l'orateur décadaire déclame contre le fanatisme; il se félicite de respirer l'air de la Liberté au milieu des attributs de la superstition. A Nancy, on signifie aux citoyens qui exercent le culte catholique, de se retirer dans une chapelle latérale; le chœur et la nef seront exclusivement réservés aux fêtes nationales. Le cérémonial de ces fêtes est livré au caprice des municipalités.

On veut engager leur responsabilité, plusieurs instituent dans l'église, à côté de la Déclaration des droits, les statues de Brutus, de Numa, de Mirabeau et même de Marat.

Les fêtes de la Révolution, je l'ai dit déjà, sont essen-

tiellement politiques; le 23 pluviôse, le Directoire publie, avec une proclamation, pour les élections du 28 pluviôse an VII, un arrêté, en douze articles, pour la célébration d'une fête nouvelle qui rappellera et consacrera la souveraineté du peuple[1] : « les temples seront décorés de figures emblématiques... La figure de la Souveraineté sera debout, celle du peuple assise et couronnée de chêne et de laurier; à leurs pieds sera enchaîné le Despotisme. » L'époque choisie pour cette fête en montre le but. « Si, dans l'élection, votre choix s'égare, soit par apathie, soit par pusillanimité..., alors toutes les grandes calamités sur lesquelles les vrais amis de la liberté ont gémi, vont de nouveau retomber sur vos têtes et dévorer vos biens, vos personnes et la République. » Le 19 thermidor, le ministre Quinette adresse aux municipalités un nouveau programme pour la fête du 10 août, « jour de justice et de triomphe, jour où périt pour jamais la royauté[2] ». Au Conseil des Anciens, le Président glorifie le 18 fructidor : « Ce jour, la minorité du Corps législatif, unie à la majorité du Directoire, a frappé au cœur le monstre royal » ; il n'oublie pas le fanatisme religieux, qui déjà secouait les torches de la guerre civile. Au Conseil des Cinq-Cents, le Président rappelle et flétrit les hontes du despotisme, les cloîtres ouverts à l'oisiveté fanatique, les vœux tyrannicides de la superstition et des mariages indissolubles et les crimes

1. *M.* XXIX, n° 148. Le 3 pluviôse le ministre de l'intérieur adresse une longue circulaire aux administrations centrales et municipales, n° 158.

2. *M.* XXIX, n° 321. Voir la circulaire de Quinette du 1er thermidor, n° 306.

du clergé, qui n'a plus aucune décence, même celle de l'hypocrisie !

La fête du 18 fructidor, annoncée par des salves d'artillerie, a lieu au Champ de Mars; on lit sur l'obélisque élevé devant l'autel de la patrie :

Au dix-huit fructidor,
Jour de justice et de clémence !

Et sur le stylobate : « Le salut du peuple est la loi suprême. » A droite et à gauche, des statues, des trophées formés de sceptres brisés et d'autres attributs de la royauté et de la superstition ; plus haut, le Génie de la liberté, un foudre à la main : « Malheur à qui voudrait relever ces ruines. » La Justice tient un glaive levé, la Clémence, d'une main, arrête le glaive, de l'autre elle montre l'occident :

Ils conspiraient contre la France,
Ils ne vivront plus dans son sein.

En avant de l'obélisque une figure isolée, l'Hypocrisie politique, feint d'adorer le livre de la Constitution et, d'une main qu'elle tient en arrière, elle porte des poignards et des chaînes. A quatre heures, le Directoire, les ministres, les autorités prennent place sur l'estrade, on exécute une symphonie ; le Président, selon la coutume, prononce un réquisitoire contre les proscrits, et, les proscrits, cette fois, sont des républicains, et des meilleurs : Barthélemy et Carnot ! Ensuite, il enlève des mains de l'Hypocrisie le livre de la Constitution, il le porte en triomphe et le dépose ouvert sur un cippe, au centre de l'autel ; on distribue sur l'amphithéâtre et sur

les talus, des exemplaires de l'ode du 18 fructidor ; le soir, illuminations aux Champs-Élysées, où l'on danse une partie de la nuit[1]. » Le 21 fructidor, le ministre de l'intérieur envoie aux fonctionnaires une longue circulaire ; il leur rappelle « l'esprit qui doit animer nos fêtes bien différentes des vaines cérémonies de la superstition... elles portent en elles un caractère religieux, une philosophie de sentiment, une éloquence morale qui parlent à tous les cœurs » ; il se plaint avec amertume et avec colère des calomniateurs perfides et des ardents détracteurs, qui effraient les consciences ; il prescrit aux magistrats d'établir partout le culte de l'amour, de méditer les vérités que le Président du Directoire a exposées dans le discours célèbre dont il leur a envoyé un exemplaire. « Reprenez ses paroles, joignez-y seulement la strophe si fameuse : « Amour sacré de la Parie », et vous aurez le canevas d'une fête touchante... Mettez-moi à même d'informer le Directoire de la manière dont mes vues auront été suivies[2]. » Le lyrisme des circulaires et des instructions déclamatoires des ministres de la police et de l'intérieur n'ont produit aucun effet sérieux ; le culte décadaire est obligatoire, comme l'éducation civique, mais le temple est désert au jour de décadi et l'école publique est peu fréquentée ou fermée. Voici, sans commentaires, quelques extraits des procès-verbaux, que j'ai copiés aux archives de l'hôtel de ville de Nancy[3] : « Ce jourd'hui, 10 ventôse an VII, la fête

1. *M.* XXIX, n° 346. Programme de l'anniversaire du 18 fructidor.
2. *M.* XXIX, 351.
3. Les archives de l'hôtel de ville de Nancy sont riches et parfaite-

décadaire a été célébrée au temple, où l'administration municipale, le commissaire du Directoire exécutif et le secrétaire en chef se sont rendus en costume, précédés de la musique et accompagnés d'un détachement de la garde nationale sédentaire. Après la lecture des lois et actes de l'autorité publique, adressés à l'administration pendant la décade précédente, ainsi que du Bulletin décadaire n° 16, il y a été donné connaissance aux citoyens, des naissances et décès, ainsi que des actes d'adoption et des divorces. Ensuite, il a été, par le citoyen Président, procédé à la célébration des mariages, conformément à la loi du 13 fructidor an VI. Les instituteurs et les institutrices des écoles publiques et particulières, avec leur élèves, ont assisté à la cérémonie. — Fait et rédigé à Nancy, ledit jour, et ont signé les administrateurs municipaux, le commissaire et le secrétaire en chef. » — Fête de la souveraineté du peuple : « Ce jourd'hui, 30 ventôse, la fête a été annoncée la veille et ce matin à six heures, par une salve d'artillerie et le son des cloches. A neuf heures, les vingt vieillards, choisis pour représenter le peuple, se réunissent aux grands salons de la commune, aux autorités civiles et militaires, les juges de paix et administrateurs étant seuls revêtus de leurs insignes, comme élus immédiatement par le peuple. A dix heures, le cortège sort dans l'ordre suivant : la gendarmerie, les Enfants de la Patrie, les vétérans, les canonniers et leurs pièces, les officiers gé-

ment tenues ; l'archiviste a publié des tables chronologiques des matières contenues dans les registres des actes et délibérations de l'autorité municipale ; le 1er fascicule, période de la Révolution 1789 à 1794, a paru en 1880. 1 vol. in-4°.

néraux en grand uniforme, la musique de la garde nationale, qui forme la haie et marche tambour battant. En tête les autorités, ensuite les vieillards, un bâton blanc à la main ; des citoyens, composant les groupes de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et des Arts entrourent les Tables de la Constitution, la cavalerie ferme la marche. Le cortège arrive au temple, des sièges sont préparés autour de l'autel et de la statue représentant la souveraineté du peuple. On forme un faisceau national, emblème expressif de l'étroite union et de l'inviolable attachement de tous les Français à la République. On entonne l'hymne : *Amour sacré de la Patrie...*, les vieillards déposent leurs bâtons... la musique exécute l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille...*, le plus âgé des vieillards place sa main droite sur le faisceau et adresse aux magistrats les paroles suivantes : « La souveraineté du peuple est inaliénable, il la délègue. » Le principal fonctionnaire répond : « Le peuple, par son courage, a su reconquérir ses droits, il se souviendra que, de la sagesse de ses lois, dépendra la durée, la conservation, la prospérité de la République. » On bat un ban et le commissaire du Directoire donne lecture de l'arrêté du Pouvoir exécutif pour la célébration de la fête, d'une instruction sur les élections, du Bulletin des lois, du Bulletin décadaire, n° 18, et de tous les actes de l'autorité, durant la décade... Le Président donne connaissance aux citoyens des naissances, des décès, des actes d'adoption et de divorce, puis il procède aux mariages..., ensuite on chante en chœur des couplets analogues à la fête et on va, dans le même ordre, au pied de l'arbre

de la Liberté, assister au défilé des troupes. » — Fête de la Jeunesse, 10 germinal an VII : « Les élèves des écoles primaires sont conduits par leurs instituteurs, ceux de l'École centrale, par leurs professeurs... Douze jeunes citoyennes portent des couronnes, le corps de musique exécute des hymnes patriotiques... ; on se rend à la maison militaire, dite le Gouvernement ; le Président et un professeur font chacun un discours ; ensuite on arme et on reconnaît citoyens les élèves de seize ans, et ils prêtent le serment civique. Le procès-verbal ne donne ni le nombre de ces jeunes hommes, ni le nom de ceux qui ont mérité des prix par leurs vertus, par leurs mœurs et leurs talents ; la cérémonie se termine par le défilé des troupes sur la terrasse de la Pépinière. » Notre École centrale était la plus complète et la meilleure de France ; j'en ai résumé l'histoire[1] ; j'ai eu sous les yeux les programmes, les palmarès, j'ai connu personnellement la plupart des professeurs, j'ai cité le nom des plus vaillants élèves, et j'ai le droit de conclure qu'ils faisaient peu de cas de la fête civique, où aucun d'eux n'est nommé. — Fête des époux, 10 floréal : « La fête commence à dix heures ; le cortége comprend vingt-huit rangs ; la gendarmerie ouvre la marche, les vétérans la ferment ; les époux mariés dans le cours du mois précédent et ceux à marier aujourd'hui occupent au temple le second rang, à gauche de l'autel de la Patrie. Sur les marches, douze jeunes citoyennes tiennent en leurs mains des couronnes civiques, cinq citoyens portent un trépied et l'encens. En face de l'autel, les vieillards et l'adminis-

1. Les écoles avant et après 1789, 2e partie, p. 26, 27, 28, 29, 30.

tration municipale ; à droite, l'administration centrale et les fonctionnaires ; à l'entrée du chœur, les gendarmes, au bas du temple, les vétérans nationaux. Rien de plus fade que tout ce que l'on chante aux *heureux époux chéris des dieux*, si ce n'est ce que l'on chante aux célibataires : la musique exécute un chant civique imprimé et distribué par ordre ; il comprend six strophes, voici la deuxième et la cinquième :

Jeunes beautés, tendres amants,
Vous qui des plaisirs de l'amour
Embellissez vos jeunes ans,
Venez orner ce charmant jour.
Du triomphe de ces époux
Augmentez l'aimable splendeur,
Bientôt d'un lien aussi doux
L'hymen enchaînera vos cœurs.

. . . .

Mais de ce bonheur si charmant
Seul, dans sa retraite obscure,
Le célibataire ennuyant
Vit et se joue de la nature ;
Pour lui l'aimable nom d'époux
A plus de fadeurs que de charmes,
Il déteste un sort aussi doux,
Qui lui paraît rempli d'alarmes.

Le citoyen Thiriet, professeur de législation à l'École centrale, *a reçu du Bureau de police une réquisition écrite de prononcer un discours* ; il prend la parole et s'élève avec force contre le célibat : « Auguste, dans Rome dégénérée, encouragea les mariages », il vante les bienfaits de la loi relative au divorce ; sa dissertation savante est un peu longue. Le Président proclame ensuite le nom des

personnes mariées et des pères de famille qui, par le nombre de leurs enfants, méritent des couronnes; il leur donne, au nom de la Patrie, l'accolade fraternelle; il procède ensuite à la lecture des lois, des bulletins, des naissances, des décès et à la célébration des mariages. A la sortie du temple, le cortège se rend sur la place du Peuple pour voir la force armée défiler au son de la musique. » — Fête de la Reconnaissance, 10 prairial : « Quatre jeunes citoyennes vêtues de blanc et ceintes de rubans tricolores, portent un trépied destiné à brûler l'encens; elles le placent sur l'autel, au pied de la déesse de la Victoire. Le Président fait un discours : « Méconnue dans les siècles d'ignorance et de barbarie, ridiculisée sous le règne affreux de la superstition et du despotisme, la Reconnaissance, triomphe des âmes sensibles, paraît avec éclat et prend tous ses charmes, sous le régime de la Liberté. » Le défilé a lieu devant la maison commune; on offre aux blessés un bouquet civique. » Pour opposer une barrière au fanatisme, le Directoire, nous l'avons dit, a voulu, dans chaque commune, remplacer le prêtre par un chorège, qui organisera les fêtes nationales. Cette institution renouvelée des Grecs n'eut aucun succès; à Nancy, cependant, le 7 messidor, on procède à l'élection de trois chorèges. « Ouï le rapport du commissaire du district, la municipalité choisit Grandjean, machiniste, attaché au théâtre, Pierre, peintre, et le citoyen Marc; ils ont les connaissances requises pour l'emploi et assez d'aisance pour y consacrer gratuitement le temps nécessaire. » Les dépenses des fêtes, il faut en convenir, sont modérées; les registres de comptabilité du 26 messidor et du 1er fructidor an VII nous en donnent

le chiffre : « Ouï le rapport du commissaire du district, on décerne sur la caisse du trésorier deux mandements, l'un de 247 fr. 70 c., l'autre de 416 fr. 50 c. pour être répartis, par le bureau de police, à toutes les parties prenantes dénommées auxdits mémoires. » Le 10 thermidor, on célèbre la fête de la Liberté ; les chorèges ont fait merveille ; j'analyse le procès-verbal : A huit heures réunion à la salle des concerts; à neuf heures, réception du chef et de l'adjudant de la garde nationale ; à dix heures, les autorités s'assemblent au grand salon ; le cortége se met en marche, il se compose de six groupes : les pères de famille, les mères de famille, les jeunes gens de dix-huit ans, les jeunes filles, les enfants mâles, les enfants de l'autre sexe. On se rend au pied de l'arbre de la Liberté et l'on revient ensuite en chantant sur la place du Peuple, où s'élève un autel de la Patrie. Le Président prononce un discours, puis, prenant sur l'autel un flambeau allumé, il va, accompagné des groupes, à l'extrémité de la place, où l'on a réuni, sur un trône, les emblèmes de la tyrannie décemvirale : un masque, un bonnet rouge, un bandeau, des poignards, des torches et un cahier, avec cette inscription en gros caractères : « Constitution anarchique de 1793. » Il y met le feu pour rappeler que l'abolition de cette hideuse tyrannie a été due particulièrement au courage des dépositaires de l'autorité. De retour à l'autel, le Président y place le Livre de la Constitution républicaine de l'an III ; il en lit le dernier article à haute voix ; les six groupes et le peuple entier ont répondu par des cris de : « Haine à la tyrannie ! Vive la Liberté ! Vive la Constitution ! Vive la République ! » Deux membres de chacune des autorités,

escortés d'un détachement de gardes nationaux, prennent sur l'autel la statue de la Liberté et la placent sur les débris du trône; le Président distribue des couronnes aux six groupes, qui en décorent la statue. La fête se termine par un défilé des troupes, au son des instruments et des tambours. » En général, les municipalités désignent, pour orateurs, des prêtres apostats ou des professeurs des écoles centrales. A Aulnay (Loiret), l'ancien curé, marié et commissaire du district, prononce un discours sur le divorce; à Fontainebleau, j'ai copié sur un registre cette note : « Le citoyen Lefortier, professeur de belles-lettres, a fait une allocution fort applaudie pour les principes qu'il a développés; le citoyen Billy, aussi professeur, sur l'invitation du Président, a récité, avec une rare énergie et beaucoup de charme, des strophes et un hymne dont il était l'auteur. »

Revenons à Paris pour y assister au dénouement de cette lutte insensée du décadi contre le dimanche; la rage persécutrice du Directoire n'a donné au culte décadaire ni unité, ni *credo,* ni sacerdoce; le peuple repousse les religions laïques, philosophiques, positives. De l'an IV à l'an VIII, les ministres de l'intérieur, de la justice, de la police ont inondé la France de lettres, de circulaires, d'instructions prolixes, impies, menaçantes; des poètes, des légistes, des prêtres plus ou moins défroqués ont publié des eucologes, des eulogies, des recueils de prières, d'hymnes, de cantiques, de sermons, des catéchismes surtout, rien n'a pu imposer à vingt-six millions d'hommes le culte décadaire et ses fêtes. D'ailleurs l'orthodoxie du jour devient l'hérésie du lendemain; au Conseil des Cinq-Cents (29 prairial) on

attaque Merlin, *un homme à petites vues, à petites passions, à petites tyrannies*... On accuse Revellière-Lépeaux : « *son entêtement extraordinaire et son fanatisme pour la secte des théophilanthropes le font sortir de toutes les idées raisonnables* ». En l'an VI, une secte nouvelle, la Théophilanthropie obtient une certaine vogue ; le *Moniteur* reproduit son prospectus[1]; elle a des adeptes dans le Gouvernement; j'ai constaté sa présence dans nos contrées de l'Est. Les livres de sa liturgie, moins odieux que ceux de la liturgie jacobine, n'en sont pas moins impies ; j'en ai examiné plusieurs : six leçons de morale, suivies de discours, hymnes, morceaux choisis de religion[2] et une instruction élémentaire sur la morale religieuse[3] publiés à Nancy ; douze sermons à l'usage des théophilanthropes dédiés à sa fille Rose, âgée de trois ans, par le citoyen Poultier, ex-bénédictin et conventionnel[4]. Le culte des adorateurs, eucologe à la fois et rituel : à certaines époques, on exécute des danses saintes, on fait des libations de vin aux mânes des morts, l'auteur anonyme se regarde comme le successeur des Mages[5]. C'est à Sens surtout et dans l'Yonne, que ce culte fut l'objet de publications curieuses : *Office du matin et du soir à l'usage des chrétiens français*, par Benoît-La Mothe[6] ; l'auteur a versifié le *Gloria*, le

1. *M.* XXVIII, 676, 722.
2. Nancy, in-18, an VI.
3. Nancy, in-18, an VII.
4. Paris, in-8°, an VI.
5. Paris, in-8°, an VI.
6. Sens, in-12, an VI.

Pater, le *Credo*, l'*Orate fratres* et un chant joyeux dont le refrain est *alléluia;* il indique les cérémonies relatives aux baptêmes, aux mariages, aux inhumations. Un *Recueil de cantiques, hymnes et odes pour les fêtes des adorateurs de Dieu et amis des lois*[1]. Les athées de la République stupide et violente repoussent et persécutent la théophilanthropie[2]. Mal gouvernée, ruinée par l'épuisement des finances, la République menace ruine.

Le Directoire, effrayé, adresse un message au Corps législatif : « Les plaies de la République sont profondes, le double fanatisme du trône et de l'autel éclate avec violence... il faut réorganiser les administrations, les tribunaux..., le temple de la justice est devenu trop souvent l'asile impie des brigands couverts du sang républicain... il faut surtout rendre aux lois cette terreur salutaire, sans laquelle il n'y a pas de gouvernement[3]... » La conclusion est logique et franchement révolutionnaire : « les prêtres sont les ennemis de la République, on arrêtera tous ceux qui ne sont ni mariés, ni apostats. » Au Conseil des Anciens, à la fête des 9 et 19 thermidor, le Président retrace les principaux événements qui ont précédé, occasionné et suivi la salutaire journée du 9 thermidor, il rappelle les grandes erreurs, les grandes fautes, les grands crimes et les grands maux qui en sont découlés[4]. » Au Champ de Mars, le discours du Président est triste, c'est un acte d'accusation contre les

1. Sens, in-12, an VII.
2. *M.* XXIX, 715, 721.
3. *M.* an VII, nos 329, 337, 349, 350.
4. *M.* an VII, n° 315.

complices de Robespierre, Babeuf et même Carnot, « cet apôtre du terrorisme, qui ne fit pas de grâce aux malheureux égarés par un démagogue ». Le procès-verbal constate que le canon a annoncé l'heure de la nuit où le chef des égorgeurs tomba au pouvoir des citoyens restés fidèles, l'heure du jour où il perdit la vie. Le 25 fructidor, le ministre de l'intérieur envoie aux commissaires des départements une dernière circulaire : « La huitième année de l'ère républicaine va s'ouvrir! Que l'union, la sagesse, l'amour ardent de la Patrie répriment l'audace des ennemis de la chose publique, qui dégradent le caractère de nos fêtes civiques et morales... Vous saurez, citoyens administrateurs, les investir de considération et de respect, vous les retirerez du *néant,* d'où elles doivent sortir plus radieuses[1]... » Le néant! l'aveu est franc, le mot est dur, il n'est que vrai; le ministre est exactement informé. On ne célèbre plus les fêtes nationales que dans quelques villes, celle du 14 juillet ne le fut réellement qu'à Paris. Le 1er vendémiaire an VIII, conformément à la loi du 17 fructidor, la fête de la République a lieu dans les temples qui lui sont affectés. L'après-midi, au Champ de Mars, le cortège officiel se réunit autour d'un autel à la Concorde, sur la base duquel on lisait : *Paix à l'homme juste, à l'observateur des lois !* Le Président du Directoire invite tous les républicains à l'union des cœurs, à la concorde, auguste sœur de la Liberté; il leur demande d'abjurer de funestes divisions; il jure fidélité à la République et à la Constitution de l'an III « qui, fondée sur la raison

1. *M.* XXIX, 356.

et sur la justice, est indestructible comme elles ». Cette Constitution indestructible, violée au 18 fructidor, au 12 floréal, au 30 prairial, invoquée par toutes les factions et méprisée par toutes, disparaît tout à coup le 18 brumaire. Ce jour-là, le Conseil des Anciens transfère le Corps législatif à Saint-Cloud ; à 11 heures du soir, le Général en chef, chargé de l'exécution du décret, adresse une proclamation aux Français[1] : « Les idées conservatrices, tutélaires, libérales sont rentrées dans leurs droits » ; une République intelligente et modérée remplace la République violente, elle rend aux personnes, aux propriétés, à la conscience la sécurité et la liberté. « Les nouveaux changements, dit le *Moniteur*, contentent tout le monde, excepté les Jacobins ; les négociants surtout y applaudissent, la confiance renaît, la circulation se rétablit, la Trésorerie reçoit beaucoup d'argent. » Le 7 thermidor, l'observation du décadi n'est plus obligatoire ; les citoyens ont le droit de choisir leur jour de repos et de fêtes ; les tribunaux, les sociétés savantes, les lycées, les écoles secouent le joug décadaire ; le décadi, après avoir végété durant sept années, tombe misérablement le 15 juillet 1801. « Ce jour-là, Monsieur Dimanche mène, au *Te Deum* de Notre-Dame, la pauvre Madame Décadi, bien humble en son acte de contrition[2]. » Le dimanche sort victorieux d'une persécution inouïe, le peuple chrétien reprend avec joie le chemin de son église, où, tous, pères et enfants, pauvres et riches,

1. *M.* XXIX, 881, 885, 906.

2. Combat sanglant entre le dimanche et la décade. Rencontre de M. Dimanche avec Mme Décadi. Dialogue.

viennent s'agenouiller et prier le Dieu qui pardonne, qui fortifie, qui console. « A côté d'un tel spectacle, écrivait le conventionnel dont on a érigé le 12 juillet 1885, la statue sur la place des Carmes, à Lunéville, *que sont pour l'homme de cœur vos jeux, vos danses, vos saltimbanques et toutes vos niaiseries décadaires?* » et il leur appliquait ces paroles du Psalmiste : « *Ad nihilum devenient tanquam aqua decurrens.* » Je partage complètement sur ce point l'opinion de l'abbé Grégoire[1] et j'affirme, avec le vaillant auteur des *Origines de la France contemporaine,* que « devant ces prescriptions de cuistres et ces parades de marionnettes, on hausserait les épaules si, derrière l'apôtre, on ne voyait le persécuteur qui incarcère, supplicie et tue ».

1. *Histoire des Sectes religieuses,* I, nos 2, 340.

DE L'USURPATION
DANS LE MONNAYAGE FÉODAL

PAR M. DE VIENNE

L'ORIGINE DE LA MONNAIE FÉODALE A-T-ELLE ÉTÉ UNE USURPATION ?

La question que nous posons en commençant cette étude peut sembler de prime abord oiseuse ou paradoxale. Remarquons cependant que nous ne trouvons, avant le XIVe siècle, aucune trace d'une concession quelconque d'un droit de frappe en faveur d'un laïque ; tout le monde s'accorde à le reconnaître. On ne trouve pas davantage le moindre vestige d'une protestation de la part du roi que l'on a prétendu lésé, pas la moindre allusion contre un empiétement qui nous paraît énorme avec nos idées actuelles, et cela pendant toute la durée des IXe et Xe siècles. On ne signale aucun reproche, aucun étonnement de la part des contemporains, pas même l'enregistrement d'un fait. Les premières revendications royales sont de beaucoup postérieures et ne visent pas

les origines, mais seulement l'exercice et la limitation d'un droit qui n'est pas contesté dans son principe.

D'autre part, nos idées sur ces matières sont le produit de plusieurs siècles de monarchie absolue, qui résumait dans la personne du Souverain toutes les étroites obligations de la dépendance féodale, absorbées aujourd'hui dans l'impersonnelle omnipotence de l'État. Sous les successeurs de Charlemagne, les idées des grands et du peuple ne pouvaient être que celles qui leur avaient été directement léguées par l'administration romaine, quelque peu modifiées par les nouveaux besoins issus du régime mérovingien et par le développement des liens personnels de la fidélité et du patronat bénéficiaire. C'est le milieu dans lequel nous allons nous efforcer de nous placer nous-même.

Et de même au point de vue de l'établissement même du système féodal en tant qu'idée d'ensemble. Il faudra cesser de voir dans ce qu'on nous avait appris à appeler la révolution féodale, une série de concessions arrachées à la faiblesse d'un monarque au-dessous de sa tâche, des refus d'obéissance et des usurpations impunies sur le pouvoir royal, mais bien la disparition progressive de toutes les attaches autres que celles de la fidélité, détachement logique et nécessaire à la suite de l'importance exclusive donnée par les rois eux-mêmes à ces obligations, et qui s'effectue d'abord sans résistance ni secousse.

En somme, tant pour justifier la position de la question formulée que pour nous donner les moyens d'y répondre, nous vérifierons tout d'abord s'il y avait réellement un *droit de frappe* au commencement de l'évolution féodale, soit en ne laissant à cette expression de *droit* que le sens

d'une simple attribution que se réservait l'administration, soit en lui donnant le sens complet de *droit régalien*. En second lieu, nous nous rendrons compte de la transformation subie à la suite de l'évolution féodale en examinant, avant et après, les conditions de la frappe. Nous pourrons alors décider si la monnaie a été simplement englobée dans le mouvement qui entraînait, fatalement, mais pour ainsi dire logiquement, l'administration tout entière, — ou bien si, à l'origine, elle a été l'objet d'empiétements particuliers.

Dans le fait, l'examen du droit de frappe à cette époque nous conduira forcément à étudier les conditions et les règles de la frappe au moment qui nous occupe. Les conclusions sur les conséquences à en tirer pour la possession de la monnaie en découleront naturellement ; nous n'aurons qu'à les enregistrer pour répondre à notre deuxième question.

Mais si l'hésitation n'est guère permise, quand on se borne à considérer l'origine des nouveaux droits que se sont arrogés certains vassaux, la matière même s'embrouille singulièrement lorsque l'on passe des principes aux faits qui ont suivi, et quand on en arrive aux luttes violentes, fruits des compétitions entre les races royales et des ambitions sans contrepoids des plus puissants bénéficiaires. Les ruines des invasions facilitèrent partout l'établissement du désordre qui devint la loi générale, et qui faussa complètement l'esprit des institutions à partir du commencement du xe siècle ; mais c'est seulement dans une seconde étude que nous aurons le loisir d'examiner ce que devinrent alors les usurpations de fait relativement aux monnaies.

I. — La faculté de frapper la monnaie constituait-elle un droit a cette époque ? Si le droit existait, de quelle nature était-il ?

Sources utilisées. — Pour ce qui est relatif au monde ancien, nous nous sommes surtout servi des travaux de Fr. Lenormand, et particulièrement de son dernier ouvrage : *La Monnaie dans l'antiquité,* si tristement interrompu par la mort de l'auteur. Mais si nous y avons généralement puisé les faits qui concernent le monnayage et le régime des monnaies dans l'antiquité grecque et romaine, nous n'avons pas accordé la même faveur à ses théories, bâties à la mode allemande sur des idées préconçues dans lesquelles l'imagination joue un rôle plus important que la précision des documents. Nous les avons prudemment laissées complètement de côté.

Pour le moyen âge et l'établissement de la féodalité, c'est à Fustel de Coulanges et à M. A. de Barthélemy que nous avons eu principalement recours. L'histoire des *Institutions politiques de l'ancienne France,* et plus particulièrement le volume des *Transformations de la royauté à l'époque Carolingienne* d'une part, de l'autre les nombreux articles de M. de Barthélemy et spécialement ses communications à l'Académie des Inscriptions, nous ont, d'accord avec les ouvrages qui sont classiques dans la matière, fourni presque tout ce qui se rapporte à l'administration romaine en Gaule, au développement du système féodal, à la monnaie mérovingienne et carolingienne et aux monnaies locales des siècles difficiles. Leurs œuvres sont pour ainsi dire la raison d'être de cet

essai, qui ne présente aucune divergence avec eux ni d'opinions, ni même d'interprétation. Ce qui nous y est propre ne consiste guère qu'en de certains rapprochements qui nous ont permis de former de nouveaux jugements, et en de nouvelles conséquences que nous avons cru pouvoir déduire de leurs idées et de leur enseignement. Qu'on veuille bien nous pardonner si nous n'indiquons pas toujours les références qui leur appartiennent et les emprunts que nous leur devons ! Toutes nos pages y passeraient.

L'idée de droit régalien pour la frappe de la monnaie est relativement récente. — Au point de vue qui nous occupe, le mot de *Droit* signifie à la fois une faculté légale de produire, et un prélèvement sur le produit qui en fait une véritable contribution. Ce second sens ne se rattache qu'indirectement au premier, et il est facile de s'assurer qu'il est de provenance exclusivement féodale. Aucun des impôts indirects de l'antiquité n'avait pris le nom de *jus,* tandis que le moyen âge nous en a légué une certaine quantité sous ce nom, en nous conservant le souvenir de beaucoup d'autres. Ce fut sans doute le résultat de la suppression effective des anciens impôts, et de la multiplication des petits emplois administratifs avec cessation de toute espèce de rémunération budgétaire pour les différentes classes de fonctionnaires.

Dans la suite, les légistes se sont mis à définir les sens multiples des nouveaux droits, à formuler les redevances en les énumérant et en les classant en catégories. C'est ainsi que la *moneta,* ou *jus monetæ,* que le *monetagium*[1]

1. En réalité, cependant, le *monetagium* diffère notablement de ce qui

(confondu bien à tort avec la *moneta*), sont devenus, dès la fin du XIII[e] siècle, les droits de seigneuriage et de brassage, en se modifiant avec les transformations du régime et des exigences du fisc. C'est vers cette époque que le droit de seigneuriage a de plus en plus englobé l'idée d'une attribution spéciale de la royauté, d'une sorte d'émanation de son droit divin, supérieur à celui de tous ses vassaux.

Mais cette conception n'existait pas chez les hommes du IX[e] siècle. Nous espérons prouver que l'antiquité, et spécialement l'empire romain, ne leur avait pas communiqué cette notion, que les deux siècles et demi de domination mérovingienne les en avaient plutôt éloignés, et que cette idée était tout aussi étrangère à l'administration plus puissante des premiers Carolingiens. L'idée moderne est sortie de la pratique d'une redevance régulière entrée dans le système des redevances féodales; puis elle s'est fait jour et a grandi à la suite du pouvoir que le prince s'est arrogé *de fixer lui-même le cours des espèces, après les avoir réduites à l'état de billon à titre incertain.*

L'idée de droit régalien n'existait pas dans l'antiquité grecque et romaine. — Rien de pareil dans l'antiquité grecque et romaine. L'alliage introduit en plus ou moins grande quantité dans les monnaies supérieures n'y a jamais été qu'un abus plus ou moins général, plus ou moins favorisé par l'absence de contrôle honnête ou les négligences voulues. Ce n'est pas le lieu de se lancer dans les théories aventurées bâties sur le monnayage de

---

s'est appelé plus tard *brassage*. Tout le bénéfice aléatoire de l'entrepreneur fermier fut alors séparé du droit fixe correspondant aux frais.

l'*électrum*, et les émissions de pièces fourrées paraissent avoir toujours eu un objet spécial, quand elles n'étaient pas le résultat d'une large fraude des fabricants avec complicité des officiers. C'est dès ce moment que nous nous séparons de Fr. Lenormand, pour ne pas accepter ses applications intempestives des doctrines économiques aux régimes politiques de l'antiquité. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu à distinguer alors entre les monnaies-signes et les monnaies-marchandises ; nous ne croyons pas davantage à la possession habituelle des monnaies et des métaux précieux dont elles proviennent par les gouvernements qui les émettent, et qui profiteraient selon lui des bénéfices des fraudes commises. Le fait de cette possession est absolument exceptionnel dans les États à pouvoir personnel issus de la féodalité. Il serait incompréhensible dans l'organisation des cités et monarchies antiques, en dehors de ce qu'on peut ranger dans la catégorie des *monnayages militaires*, et en exceptant aussi le produit des districts métallurgiques.

Il n'existe pas de fait à notre connaissance qui permette de penser que la frappe *ordinaire* ait jamais été une source de profits pour les gouvernements, républiques ou monarchies, là même où la fabrication avait lieu dans des monuments publics à l'aide d'esclaves publics. Nous expliquerons dans un instant les mesures exceptionnelles. Voyons d'abord les opérations régulières : là tout nous montre l'acquisition des métaux précieux comme un fait d'activité et d'industrie privée. Xénophon ne pouvait que pousser les Athéniens à exploiter au compte de l'État les mines du Laurium qui faisaient la fortune des particuliers (*De Vectigalibus*, V).

Nous avons des documents pour plusieurs très grandes villes où le monnayage est certainement alors entre les mains de corporations d'industrie privée[1]. Nulle part nous ne trouvons même une allusion qui puisse nous faire supposer que l'ingérence de l'État ait eu parfois un autre but que celui de garantie et de sincérité. Aussi voyons-nous les villes qui avaient le plus d'intérêt à la conservation de l'exactitude des poids et des titres, intervenir dans l'opération de la frappe et dans la gravure des coins, afin d'augmenter la surveillance et la rigueur du contrôle. L'idée, le sentiment d'un droit exclusif dans le sens que nous y attachons, n'apparaît nulle part. Sans doute, l'inscription du nom du peuple dans les républiques, ou du roi dans les monarchies, indique bien l'autorité publique au nom de laquelle les monnaies étaient frappées ; mais il faut y voir avant tout la consécration légale d'une circulation obligatoire, à l'exclusion des monnaies étrangères, ainsi que la garantie du poids de métal précieux employé.

Rappelons que chez ces peuples de l'antiquité, l'omnipotence de l'État, soit république, soit monarchie héréditaire, atteignait un degré que nous pouvons à peine soupçonner aujourd'hui. Si cependant certaines cités grecques, comme Athènes, si plus tard l'empire romain et en particulier les successeurs de Justinien, ont montré une jalousie excessive et un zèle surprenant pour la diffusion de leurs monnaies à l'étranger et l'interdiction de la frappe à des peuples soumis, à des alliés ou même à

1. Antioche, Smyrne et Éphèse en particulier (Fr. Lenormand, *Monnaie dans l'antiquité,* tome III).

de simples voisins, — il ne faut pas y voir une croyance à un droit supérieur, mais une certaine vanité de suprématie de peuple à peuple et avant tout un gage assuré de monopole commercial, même aux dépens de confédérés, à une époque où l'empreinte transformant le métal en monnaie n'avait de valeur propre qu'entre concitoyens, membres de la cité ou de l'empire.

Les mesures exceptionnelles peuvent se ranger en deux catégories : le pouvoir public force l'alliage momentanément ou décide l'introduction, en plus ou moins grande proportion, de pièces fourrées dans une émission, — ou bien il décrète une augmentation de valeur pour les espèces existantes. Il faut toutefois ajouter à cette classification toutes les mauvaises fabrications où le pouvoir n'est pas directement intervenu, mais qui n'ont pu avoir lieu qu'avec la complicité évidente des officiers chargés de leur surveillance. Elles sont le résultat de fraudes particulières, mais ont pu prendre une très grande importance dans les temps de désordre et d'anarchie, comme au milieu du IIIe siècle de l'empire romain.

Les mesures de la première catégorie appartiennent presque exclusivement aux *monnayages militaires* ou à ceux qui leur ressemblent assez pour pouvoir être rangés dans la même classe. Malgré leur caractère exceptionnel et intermittent, ils ont eu une grande importance, que l'on comprendra facilement, si l'on veut bien réfléchir à la fréquence de ce genre de monnayage aux époques reculées où les dépenses militaires étaient peut-être les seules charges du trésor public. On en a de nombreux et illustres exemples qui tiennent une place considérable dans l'histoire monétaire.

Dans ce qu'on appelle le monnayage militaire, c'est toujours au nom de la même autorité despotique de l'État, que la cité, le roi, le sénat ou le général pourvu de l'*imperium,* se trouvant momentanément propriétaire de métaux précieux, prend le parti d'en frapper de plus ou moins grandes quantités pour subvenir aux besoins de la guerre. Tantôt, c'est une sorte de monnaie obsidionale ; tantôt c'est un procédé arbitraire vis-à-vis des vaincus chargés de nourrir le vainqueur ; tantôt encore, aux époques critiques, c'est un moyen de diminuer l'importance des dépenses et de s'acquitter plus facilement de ses dettes. Dans tous ces cas, c'est le pouvoir qui frappe qui est propriétaire de la monnaie frappée, *fait exceptionnel dans tous les pays à civilisation avancée.* De plus, les pièces fourrées s'y montrent souvent en trop grand nombre, pour que leur introduction n'ait pas été décidée par le pouvoir lui-même.

Dans la seconde catégorie, il faut voir uniquement des mesures d'ordre social qui nous semblent aujourd'hui prodigieuses. Elles devaient s'accepter cependant à une époque où les citoyens devaient tout à l'État, où la fortune, les enfants, la vie même étaient constamment à la disposition de ce maître tout-puissant, chez qui les luttes des partis allaient fatalement jusqu'à l'écrasement de l'adversaire. C'est une mesure de ce genre, mais modérée, pacifique et définitive qu'il faut voir dans la σεισάχθεια de Solon, dans laquelle les dispositions monétaires concordaient avec une abolition des charges foncières qu'il fit accepter. Plusieurs de celles que décréta le sénat ou le peuple romain sont très probablement de même nature, quoique très défigurées et mé-

connaissables dans nos histoires. On les retrouve dans les révolutions violentes, cruelles et sujettes à de terribles réactions des démocraties de Corinthe, de Syracuse et de tant d'autres villes grecques. Ce n'est qu'à Syracuse que nous en connaissons assez exactement le contre-coup monétaire par les réductions de la λίτρα.

En résumé, au point de vue qui nous occupe, le grand fait saillant qui résulte de tout ce que nous connaissons sur ces époques, c'est *le caractère d'industrie privée qu'il faut attribuer à la frappe de la monnaie dans l'antiquité*. Elle est bien l'objet d'une surveillance publique, mais nous y constatons, en dehors des fraudes officiellement ordonnées, ou simplement tolérées, l'absence complète de profit régulier et permanent en faveur de celui au nom duquel on frappe. Répétons que la complicité des pouvoirs locaux chargés du contrôle, véritable prévarication, la fréquence des périodes critiques et des expéditions militaires, ont permis à l'arbitraire et à la fraude de se donner largement carrière dans de trop nombreuses émissions.

Régime du monnayage au dernier siècle de l'empire d'Occident. — Le monde antique vint se fondre dans l'empire romain et nous n'avons que des renseignements bien imparfaits sur les procédés de son administration. L'empire n'a certainement créé aucune doctrine monétaire, quoique l'effigie du prince semble y avoir joué un rôle d'une importance inaccoutumée. L'*imperator* élu voyait évidemment dans la diffusion de son image une publicité et une consécration incomparables, attestant, mieux que toute autre déclaration, sa situation

de chef suprême de la république, surtout en cas d'usurpation et de compétition de pouvoir. Cependant les officiers impériaux placés à la tête du service des monnaies sont d'abord au bas degré de l'échelle administrative, de même qu'auparavant les magistrats chargés du contrôle sous la république ; leur chef n'est qu'un affranchi. Plus tard il est bien pris dans l'ordre équestre, mais son office conserve un caractère domestique. Ce n'est certes pas une situation convenant à un directeur qui aurait eu à administrer de grands revenus. Après le IIIe siècle de l'empire, il y a, en dehors des grands ateliers impériaux (trois pour les Gaules), beaucoup de petits ateliers locaux qui semblent avoir très légalement fonctionné. Il reste en effet des textes de permissions données et retirées, et on ne peut guère mettre en doute qu'au moment des invasions, il n'y eût en Gaule un certain nombre d'ateliers particuliers, car on en a retrouvé des échantillons, en masse, avec leur installation et leur outillage. Il est également probable qu'une sorte de monnayage municipal a fonctionné habituellement dans plusieurs cités, en dehors des grands ateliers publics. Peut-être, d'autre part, ce monnayage avait-il été restreint à la monnaie de cuivre.

En tout cas, les *procuratores monetæ* qui, aux IVe et Ve siècles, étaient chargés des grands ateliers, devaient certainement exercer le même contrôle sur tous les monnayers, quels qu'ils fussent.

Pour mieux éclaircir ces notions trop vagues, cherchons, à défaut de documents, des comparaisons dans d'autres administrations publiques. Imaginons, par exemple, qu'il s'agisse de travaux publics, ou de denrées sou-

mises à une surveillance, comme aujourd'hui le tabac ou l'alcool. Ces denrées peuvent être recueillies, transformées et mises en vente, soit par le propriétaire, soit par des gens de métier à qui l'on en donne l'entreprise, mais sous le contrôle et la responsabilité d'employés désignés. Le propriétaire parfois peut se borner à produire la matière ; l'État en accapare alors la transformation et la vente ; il y trouve plus de garantie pour son contrôle, tout en se payant largement de ses frais, en dehors de l'impôt perçu. C'est ce qu'il fera presque toujours, s'il y perçoit réellement un impôt et il opérera soit en régie directe, soit en affermant la fabrication et la vente à des entrepreneurs. Le service de contrôle pourra aussi être organisé, tantôt au moyen d'agents locaux et sédentaires, tantôt par une hiérarchie centralisée de fonctionnaires spéciaux.

Dans l'exécution des travaux publics aussi bien, l'État se servira directement de son personnel employant habituellement des entrepreneurs, ou bien il laissera faire par les communes, mais, en fin de compte, les travaux sont toujours contrôlés, vérifiés et reçus par des fonctionnaires de l'État ou des employés départementaux. Aujourd'hui les dépenses d'exécution et les gages des divers fonctionnaires sont généralement payés par l'ensemble des contributions ; la chose a pu être jadis moins habituelle. Les propriétaires touchés ont pu avoir intérêt à payer eux-mêmes les dépenses de la route, sans faire appel aux autres contribuables, en tirant un profit immédiat de la plus grande facilité d'exploitation, de la plus-value acquise par leurs denrées et leurs terrains, bien qu'ensuite la route dût servir à tout le monde et être

publiquement administrée. Enfin le propriétaire peut se payer de ses dépenses de construction et faire même de beaux profits en établissant un péage : c'est aussi de cette manière que la commune ou l'État ont pu avoir l'avantage de se rembourser et même de se procurer des revenus.

Dans l'exécution de ces mêmes travaux, plusieurs classes de personnes font aussi des bénéfices habituels, les fournisseurs, les entrepreneurs, et même les ingénieurs, s'ils ne sont pas aussi délicats que ceux que nous avons ordinairement sous les yeux. Ajoutez la malhonnêteté des uns à la négligence ou à la malversation des autres, il y aura lieu à de larges profits. Mais alors la route est détestable, elle occasionne des accidents et l'on n'y passe plus ; ou bien les fonds prévus sont absorbés et dépassés avant l'achèvement du chemin et la construction s'arrête. Mais ne poussons pas trop loin les comparaisons.

Vers la fin de l'empire romain, malgré l'omnipotence de l'État, l'administration n'avait, semble-t-il, aucun contact avec les intérêts des localités, aucune ingérence dans les affaires municipales. C'est la féodalité qui a mis sur le même pied les fonctionnaires inférieurs issus de situations locales, et les anciens délégués du pouvoir central. C'est à travers le moyen âge que nous les avons reçus de la monarchie absolue, qui avait su en faire une hiérarchie graduée et compliquée ; mais le passage des degrés inférieurs de l'échelle aux supérieurs ne paraît pas avoir été fréquent avant la Révolution française. On comprend le genre d'indépendance qu'a pu avoir la fabrication locale de la monnaie sous l'administration romaine, absolue mais bien rudimentaire au prix de nos

habitudes d'esprit actuelles. Ici encore, nous n'avons aucune trace d'un prélèvement de l'autorité locale, pas plus que d'une retenue du fonctionnaire public. La formule de Cassiodore, servant à l'installation des officiers des ateliers, vers la fin du v[e] siècle, n'y fait aucune allusion. Nous allons voir que rien de pareil n'existait chez les Mérovingiens, héritiers du fisc impérial, qui eussent été trop heureux d'exploiter de telles ressources.

Régime du monnayage sous les Mérovingiens. — Nous avons dit que nous ignorions presque complètement les procédés de l'administration romaine, dont nous avons perdu toutes les archives ; nous sommes un peu plus avancés pour les temps mérovingiens, pour lesquels on possède plus de textes administratifs et un assez grand nombre de formules ; mais les obscurités de cette époque sont encore loin d'être éclaircies. Nous pouvons cependant réfuter tout d'abord un propos du précieux Le Blanc (*Traité historique des monnaies*) relatif à la retenue d'un sou par livre que Pépin le Bref prescrit de prendre. Après avoir cité les termes du capitulaire de Verneuil en 755, défendant de tailler à l'avenir plus de 22 sous à la livre et d'en retenir plus d'un pour le monétaire, Le Blanc avance, sans aucun commencement de preuves du reste, que cette retenue devait précédemment exister, « n'é-« tant pas vraisemblable que Pépin eût osé, dans le com-« mencement de son règne, imposer un nouveau tribut « sur les Français, qui venaient de lui donner la cou-« ronne ». C'est au surplus le premier texte relatif aux monnaies que nous possédions, depuis les rares documents qui concernent l'époque romaine.

Les rois francs n'ont aboli, en principe, aucun des impôts impériaux. D'autre part, ils ne semblent pas en avoir créé de nouveaux, malgré le peu de revenus que leur procuraient les anciens, très mal récoltés et diminués dans d'énormes proportions par les immunités accordées. Le monnayage, comme le reste des finances, a dû se continuer par la routine des choses, sans autre changement de régime que la multiplication de tous les genres de laisser-aller devenus la règle à peu près uniforme des rapports administratifs, et la chute de l'autorité centrale coercitive. Le monétaire signe seul la monnaie qu'il frappe, et par conséquent nous devons croire que l'office du fonctionnaire chargé du contrôle comportant la garantie a définitivement disparu. Quelle faible probabilité devons-nous conclure de cette disparition en faveur d'un impôt à prélever qu'on se serait ainsi enlevé toute chance de percevoir avec quelque régularité ! Nous verrons plus loin que les Carolingiens avaient pris la coutume de convoquer, en les déplaçant fréquemment, leurs principaux fonctionnaires, et que nous devons à cette règle le silence ordinaire des textes administratifs de cette époque. Rien de pareil sous les Mérovingiens. C'est aux mains de leur officier domestique, comme à celles du délégué qu'ils envoyaient dans les cités, qu'ils ont laissé tout le soin du monnayage comme de tout ce qui pouvait intéresser leur fisc.

Personnellement, suivant l'usage barbare, ils n'ont tendu qu'à recommencer une sorte de monnayage du genre militaire, avec l'or et l'argent récoltés et entassés dans leurs trésors à l'état de lingots affinés. Ils se sont certainement désintéressés des ateliers existants, et ont



laissé se multiplier dans leur royaume tous ceux qui pouvaient se créer, les abandonnant à la disposition des comtes, de qui les monnayers devaient très probablement se faire agréer en leur payant largement leur complaisance.

Nous savons à peu près à quoi nous en tenir sur le monnayage mérovingien, et c'est surtout à MM. A. de Barthélemy et M. Prou que nous le devons. Le roi franc se détache seul des anciens rouages de l'administration romaine en se signalant par l'arbitraire absolu et sans recours de sa personnalité; le reste de l'organisation conserve le cachet réellement impersonnel qui distingue avant tout l'État romain. Les trois grands ateliers des Gaules y ont probablement perdu plus que leur état-major; car, en perdant leurs privilèges, leurs ouvriers ont été vraisemblablement amenés à se disperser et à aller travailler çà et là, au profit des différents patrons, fonctionnaires ou propriétaires, qui pouvaient les employer.

Continuons la comparaison esquissée plus haut: à ce moment chacun, le roi comme les autres, augmente ses provisions ou son revenu, en faisant transformer par des gens de métier les fruits de sa récolte. Ces gens de métier forment une véritable corporation d'élite qui se recrute par hérédité et sélection, suivant des règles intérieures, et qui exerce sur ses propres membres une sorte de police, du genre de celle que l'on voyait chez les étudiants au moyen âge, et dont nous constatons encore les restes dans les chambres de nos officiers ministériels.

Nous n'en ignorons pas moins comment se prenait l'agrément du comte ou du *domesticus* pour le monnayage du palais. Très probablement les bénéfices, très

supérieurs aux dépenses dans ce genre d'opérations, se répartissaient, suivant un contrat préalable, entre le propriétaire et le monnayer. Une somme devait en être prélevée pour désintéresser l'officier royal; peut-être fallait-il prévoir pour le même personnage une indemnité de complaisance pour acquérir sa bienveillance en cas de contestation, qu'on ait eu à relever une irrégularité ou une fraude.

Il est certain que la frappe communiquait alors aux métaux une plus-value considérable, si l'on veut tenir compte de tout ce qui pouvait rester entre les mains des propriétaires et transformateurs, en tant que tolérances de poids et de titre. C'est ce qui explique la grande diffusion du monnayage à cette époque; c'est aussi ce qui va nous donner la clef de l'idée d'un prélèvement régulier, et qui nous servira de transition naturelle pour passer à la période suivante. Nous aurons lieu d'y revenir bientôt.

Transformation au commencement de la période carolingienne. — C'est ici que commencent les difficultés plus particulières de ce travail, et aussi la partie plus originale et plus personnelle de cette étude. Jusqu'ici nous n'avons fait que montrer, sous un jour peut-être particulier, une histoire et une situation qui ne donnent plus lieu chez les savants modernes à de sérieuses controverses. Nous n'avons guère eu à nous défendre, parmi les auteurs récents, que contre Fr. Lenormand et ses théories aventurées. Dès à présent, au contraire, c'est-à-dire dès le début de la période carolingienne, nous nous trouvons en présence de problèmes délicats qui n'ont

pas encore été résolus, croyons-nous, d'une manière satisfaisante. Ces problèmes sont au moins au nombre de deux, mais ils sont connexes, et il faut les considérer presque simultanément.

1° Comment faut-il comprendre les restrictions de plusieurs capitulaires relatives à l'existence des ateliers?

2° Qu'est-ce que le prélèvement d'un sou par livre prescrit par Pépin, sur lequel les règnes suivants sont absolument muets, du moins pour ce que nous en savons? A-t-il été un fait isolé, ou bien un fait régulier et permanent?

Si nous arrivions à élucider ces deux questions, il semble que nous aurions à peu près établi la situation et le régime de la monnaie au moment où commence l'évolution définitive de la féodalité.

Dès l'avènement de la seconde race, l'effigie royale disparaît habituellement du champ des monnaies, et l'on n'y voit plus jamais figurer le nom du monétaire. C'est le nom ou le monogramme du roi, ou encore quelque autre attribut qui prend le plus souvent la place de l'effigie; mais l'inscription de l'atelier devient une règle presque sans exception.

Différents capitulaires, dont deux de Charlemagne très explicites, et un de Charles le Chauve qui a la plus grande importance, indiquent la volonté du prince de réduire le nombre des ateliers, puis d'interdire même tous les ateliers indépendants, afin de supprimer les fraudes, ou au moins les irrégularités. Il faut nécessairement y voir une action administrative. Les deux capitulaires de Charlemagne prescrivent que la frappe n'aura plus lieu que dans le palais, *in palatio*, à moins d'ordre

contraire. L'édit de Pitres de 864 consacre un certain nombre d'articles à définir les règles à suivre, les précautions et la surveillance à exercer, et aussi à énumérer les neuf villes où l'on pourrait frapper monnaie en dehors du palais.

D'autre part, de nombreuses concessions faites depuis le règne de Louis le Pieux à des églises (lisez évêchés ou à des monastères, et cela à titre d'aumône, en vue d'assurer le service divin, montrent bien qu'il y avait dans chaque atelier un profit régulier. De plus, ces concessions ne parlent pas seulement du profit de la *moneta,* mais énoncent parfois aussi le bâtiment et l'outillage de l'atelier. Il est difficile de ne pas en conclure que non seulement la fabrication, mais le matériel même des ateliers étaient entre les mains du souverain, et qu'à ce moment ces nombreux établissements, avec leur personnel et leurs produits, étaient placés sous l'autorité directe du roi, au même titre que tout le reste de l'administration.

Les délégués du roi, c'est-à-dire les comtes, ne pouvaient donc manquer d'avoir dans leurs attributions la fabrication des monnaies qui pouvait avoir lieu dans leur ressort, comme la haute justice, la levée des soldats et la rentrée des impôts.

Tout concorde pour nous convaincre de l'existence et de la pratique d'un véritable monopole administratif à cette époque. Il était naturel qu'il en fût ainsi, puisque le nouveau pouvoir était la personnification de l'administration elle-même du *palais* dont les nouveaux princes avaient été longtemps les maires, et que de plus ils s'appuyaient sur la force extraordinaire que leur don-

nait leur situation de plus riches patrons qu'on n'ait jamais vus, liés par les attaches de la fidélité à une foule de grands et petits bénéficiaires.

Comment faut-il comprendre la réduction des ateliers sous les premiers Carolingiens ? — Les deniers de Louis le Pieux, comme ceux de Charles le Chauve avant comme après l'édit de Pîtres, et même ceux des dernières années de Charlemagne, nous révèlent un très grand nombre d'ateliers qui semble incompatible avec les défenses impériales, dont les très précises indications sembleraient ainsi n'avoir été jamais que lettre morte. Il faudrait admettre ou des désobéissances immédiates bien incroyables, ou un manque absolu d'esprit de suite dans la conduite du souverain. D'un autre côté, l'extrême facilité avec laquelle ces princes accordaient aux églises le privilège de la monnaie semble en contradiction flagrante avec la rigueur des restrictions prononcées. Ce n'est plus seulement le bénéfice d'ateliers existants que concède parfois Charles le Chauve, sans se soucier, paraît-il, de son édit de Pîtres, mais c'est même l'ouverture de nouveaux ateliers dans des villes qui n'en avaient pas encore possédé et sur lesquels l'évêque a la même autorité que le délégué du roi, le comte, a sur les siens.

Pour expliquer les nombreux ateliers désignés sur les deniers, on a bien cherché d'abord à étendre le sens du *palatium* aux diverses résidences royales pendant les séjours qu'y faisait la cour, et l'acception à donner au mot serait celle qu'on a plus tard attribuée à celui d'*hôtel du roi*. L'explication est juste sans doute, mais elle est insuffisante. Il est certain que longtemps avant et

après Charlemagne, les rois ont profité de leurs déplacements pour battre monnaie, mais on a de nombreux deniers de cette époque sortant de villes où les rois n'ont jamais eu de résidence, et puis comment expliquer la facilité de concession aux églises ?

Plus on se pénètre de l'esprit de l'époque, plus s'élargit dans notre idée le sens à attribuer au mot *palatium*. « *Militare, servire in palatio* » se disait de fonctionnaires employés très loin de la cour, et quoique les postes dont il s'agissait fussent plutôt des charges militaires, il n'est pas douteux que le sens aurait aussi bien convenu à celles de l'administration provinciale. On sait que tout fonctionnaire important, clerc ou laïque, comte ou évêque, était alors issu du palais, et lui appartenait jusqu'à libération complète du service, en sorte que l'on s'était mis à appeler couramment palais extérieur l'administration provinciale, et palais intérieur l'administration centrale, les ministères. Les deux palais ne comprenaient en somme que l'ensemble d'un même personnel de fonctionnaires, passant fréquemment de l'un dans l'autre. On sait aussi quels puissants liens unissaient à la portion centrale tout fonctionnaire détaché. Sans parler des inspections annuelles ou improvisées, les comtes, par exemple, devaient se présenter à la cour, de leur personne, au moins une fois par an, y recevoir les instructions qui les concernaient, ainsi que celles à donner à leurs subordonnés et à leurs vassaux et rendre compte de leur conduite. Ce sont même ces déplacements si étonnants quand on considère l'étendue de l'empire et le nombre de fonctionnaires de tout ordre à déplacer avec leur suite, qui peuvent le mieux nous expliquer l'absence de

réglementation de détail et d'explication des mesures à prendre, pour tout ce qui touche alors à l'administration proprement dite. Sous les successeurs de Charlemagne, les règles qui nous sont parvenues par les capitulaires ne sont guère que celles que l'on a soumises à l'approbation des assemblées.

Ces considérations qui reposent sur un fond indiscutable nous amènent insensiblement à nous former une opinion bien précise, et nous font croire que le mot *in palatio* avait une beaucoup plus grande élasticité que celle qui lui était communément attribuée jusqu'ici. Prenons le capitulaire de 808 : « *De falsis monetis : Quia in multis locis contra justitiam et contra edictum nostrum fiant, volumus ut nullo alio loco moneta sit, nisi in palatio nostro, nisi forte à nobis aliter fuerit ordinatum....* » Ce que nous traduisons essentiellement par ces mots: Ne pouvant arrêter les irrégularités et la fraude dans la frappe de la monnaie, après tous les efforts de mon père et les miens propres, je veux que dorénavant aucune frappe n'ait plus lieu que par les soins de mon administration, tout en me réservant le droit de prendre telle autre mesure qui me paraîtrait convenable.

Il s'ensuit que l'ouverture d'un atelier, sous l'autorité du comte local, ne pouvait pas être dans la pensée du prince une dérogation à la règle qu'il avait posée, mais qu'au contraire cette mesure rentrait dans le plan général adopté pour l'administration de la monnaie. La suite des événements se charge de nous donner une confirmation éclatante et l'édit de Pitres ne peut nous laisser aucun doute ; tel était bien le rôle des comtes vis-à-vis des ateliers.

Reprenons encore notre comparaison avec les travaux publics. C'est le pouvoir central qui maintenant décide la construction des routes, qui en arrête les travaux et qui les fait exécuter en son nom par les agents de différents ordres qu'il délègue à cet effet et qu'il choisit, soit clercs, soit laïques, pour assurer l'exécution de ses ordres. Seulement, comme nous allons voir qu'un péage vient d'être récemment créé à chaque entrée de route, ce sont les mêmes délégués qui sont chargés de percevoir les sommes dues. Du reste, le péage n'est pas fixé arbitrairement ; c'est un droit fixe que le percepteur n'est pas libre de changer. Ajoutons qu'à titre d'aumône le péage fut souvent abandonné à des évêques ou à quelques abbés voisins, qui devinrent ainsi les percepteurs du droit pour leur propre compte. Plus tard même, le roi délégua certains prélats pour l'exécution de nouveaux travaux jugés nécessaires, et il leur en abandonna en même temps le revenu.

Si l'on entre avec nous dans cet ordre d'idées, les obstacles s'aplanissent et toutes les contradictions disparaissent. Quand l'édit de Pîtres donne le nom des neuf villes où l'on pouvait battre monnaie en dehors du palais, soit en ouvrant de nouveaux ateliers, soit en continuant les anciens, il est bien évident que le prince n'a pu vouloir mettre en opposition la frappe du palais et celle de ces villes, en les soumettant à des régimes différents. Ces frappes étaient soumises aux mêmes droits, aux mêmes règles, aux mêmes fonctionnaires. Le roi n'a pas eu la pensée de retirer aucune des concessions précédemment faites, pas plus que de s'interdire d'autres concessions à l'avenir. Rien n'est changé dans sa ligne de conduite, ni

dans l'organisation du royaume; mais il prescrit une refonte générale de toutes les monnaies, avec décri des anciennes, et il prend ses précautions. Il renonce à se servir habituellement pour cette grande opération des ateliers plus ou moins improvisés qui fonctionnent d'une façon intermittente dans un certain nombre de villes; il les trouve insuffisamment dirigés et pourvus, et préfère organiser d'une façon permanente quelques ateliers réguliers, munis d'un personnel fixe d'ouvriers et de directeurs.

Un texte de 924, relatif à l'évêché du Puy[1], nous donne, mieux encore que l'édit de Pîtres, la démonstration explicite du rôle des comtes vis-à-vis de la monnaie. Le roi y donne à l'évêque, avec l'agrément du comte, tout ce qui avait précédemment appartenu à celui-ci: « *Omnia quæ ibidem ad dominium et potestatem comitis hactenus pertinuisse visa sunt, forum scilicet, teloneum, monetam...* » Nous pouvons tenir comme chose prouvée, croyons-nous, qu'au moment de l'évolution féodale la frappe de la monnaie est entre les mains de l'administration elle-même, qui contrôle et garantit l'opération au moyen d'une hiérarchie de fonctionnaires, les évêques faisant partie de cette administration au même titre que les comtes; et qu'en second lieu, l'opération s'effectue par des entrepreneurs choisis, sous les ordres de ces mêmes fonctionnaires.

Que faut-il penser du prélèvement édicté par Pépin? — Non seulement la frappe était dans les mains de l'ad-

1. Fustel de Coulanges, *Transformations de la royauté*, p. 663.

ministration dans un but de contrôle et de garantie, nous allons essayer de montrer qu'elle y était encore au titre de l'impôt perçu sur les sommes frappées. Ce sera une nouvelle preuve, et non la moindre, de la mainmise de l'État, encore impersonnel, sur le monnayage à cette époque. Car, en fait, toute perception suppose et justifie une intervention administrative, et ce sont les seules questions d'argent qui, dans un État un peu compliqué, ne perdent jamais leur importance. Ce sont elles qui nécessitent les nombreux rouages destinés à régulariser la perception et à la faire entrer dans la comptabilité publique. On s'explique difficilement comment il ne nous est rien resté en fait de documents relatifs à cette perception, en dehors de l'ordonnance de Pépin. Nous croyons que le silence de ses successeurs, et même les prescriptions de quelques-uns de leurs capitulaires qui sembleraient contradictoires, sont l'effet de l'entrée de la monnaie dans l'administration dont elle fit dès lors partie intégrante. Sous Pépin, le monétaire est encore indépendant et il faut publier les ordres qui le concernent. Après lui, il n'y a plus que des règlements intérieurs à établir et nous savons qu'il ne nous en est pas parvenu. Du reste dans le fait de la frappe de la monnaie, comme dans bien d'autres parties, l'argent cessa bientôt d'arriver jusqu'à la royauté qui s'en désintéressa peu à peu. Au moment qui nous occupe, tous les rouages commençaient à se disloquer, la discipline ancienne se fondant dans les obligations de la fidélité personnelle. C'est cette disparition de l'organisation administrative qui, mieux que les conceptions abstraites, explique la cessation de l'action centrale dans le gouvernement.

Les monnaies ont suivi le sort des autres branches des délégations de l'autorité royale. Elles rentreront de même sous l'action de cette autorité quand elle aura su reconstituer une organisation d'administration impersonnelle au moyen du tiers état des villes.

Pour l'instant, nous ne voulons qu'établir la réalité d'un prélèvement régulier sur les sommes frappées pendant toute la période carolingienne. La frappe rentrera ainsi de cette façon encore dans les services dont les comtes avaient à diriger et à assurer l'exécution. Comment ce prélèvement a-t-il pris naissance? Entre quelles mains a-t-il abouti? Qu'est-il devenu après l'accomplissement de l'évolution féodale? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

Pour expliquer la création de cette perception par une dynastie nouvelle (ce que Le Blanc n'a pas compris), remarquons d'abord que le nouveau pouvoir était beaucoup plus fort que l'ancien et puis surtout que le prélèvement ordonné n'a pu être qu'une forte diminution de charges pour le possesseur des métaux. Si l'on pense aux abus de la période précédente, la retenue d'un sou sur les 22 de la livre a dû être une réduction, une canalisation des profits exagérés et une réglementation des irrégularités criantes. Quand les métaux précieux n'avaient aucun marché public retenant leur valeur dans des limites assez étroites, la frappe des espèces devait donner lieu à d'énormes bénéfices. Elle résulte en somme de deux opérations, l'une commerciale et l'autre industrielle. La première nécessite préalablement des capitaux et une clientèle, la seconde, qui est la fabrication elle-même, comporte une installation au moins som-

maire et des ouvriers. Si les profits de la première peuvent devenir remarquables sans malversation quand on opère en grand, il n'en est pas de même de ceux de la seconde. On peut, il est vrai, gagner sur l'affinage, sur les déchets, sur la main-d'œuvre. On peut aussi jouir des tolérances qui sont toujours très grandes dans les temps de fabrication grossière[1]. Mais la tentation doit être forte de dépasser les limites permises. Toutes les fois que la surveillance s'est relâchée, chacun semble y avoir succombé à toutes les époques. Que dire des époques où elle n'existait pas pour ainsi dire? Les échantillons qui nous restent de la période mérovingienne, surtout ceux des derniers règnes, nous montrent jusqu'à quel point les poids et les titres sont peu ménagés en l'absence d'un contrôle sérieux. Nous pouvons être convaincus que la matière précédemment prélevée dans le monnayage dépassait de beaucoup le sou par livre abandonné aux monnayers par l'édit de Pépin.

Il ne faut pas, pensons-nous, nous imaginer à ce moment une révolution violente dans le régime du monnayage, un bouleversement subit dans le système. Les périodes de bonne administration procèdent avec plus de calme, par réformes échelonnées et progressives, par des réglementations successives, au fur et à mesure de la reconnaissance de leur utilité. Il est plus que pro-

1. Un bail du temps de saint Louis, cité par Wailly, Saulcy et d'autres, peut nous donner quelque idée de ce qu'étaient les tolérances au moyen âge, même sous ce bon règne. Il est vrai qu'il s'agit d'un billon à moins du tiers du fin; mais on tolérait dans chaque marc 12 deniers forts et 12 faibles sur 220, soit le neuvième du tout, et ces forts et faibles pouvaient peser un neuvième en plus ou en moins du poids moyen fixé.

bable que Pépin a commencé par parer au plus pressé. Il a envoyé des officiers du palais auxquels il a confié la surveillance et le contrôle des ateliers et des monnayers, et c'est à la suite de ces missions qu'il a prescrit une restriction précise des profits. Sans cette surveillance, la mesure eût été illusoire. Le monnayer, par la suite, y a perdu son indépendance, mais il est passé à l'état d'employé du domaine et bientôt héréditaire. La corporation s'est resserrée dans des règles plus étroites, comme recrutement et obligations, mais par conséquent elle a dû commencer à comporter des privilèges; elle est devenue comme une famille, prêtant serment comme une sorte de magistrature. Les branches de l'association se différenciaient par les formules du serment, serment de France et serment d'Empire. L'opération même du monnayage enveloppée dans le réseau administratif fut l'objet d'une surveillance, certaine, quoique probablement intermittente au début.

Il ne nous est pas possible de préciser les étapes parcourues sous les règnes des quatre premiers Carolingiens, comme organisation de la surveillance et du contrôle des ateliers, comme aussi au point de vue de la situation des monnayers. C'est Charlemagne qui a certainement fait rentrer tous les ateliers existants dans les attributions du palais, aussi bien les ateliers du fisc, qui faisaient partie de l'ancien domaine des Mérovingiens, que ceux qui travaillaient encore pour des particuliers. A ce moment, il est très probable qu'il en a disparu un assez grand nombre dont nous ne retrouvons plus dans la suite aucun échantillon. Les termes de l'édit de Pîtres montrent quelles étaient alors la situation et l'importance

du monnayer, puisqu'on y voit que cet homme, choisi parmi les plus habiles, présentant d'excellentes références, méritait d'être accompagné par son vicomte, escorté de deux riches propriétaires du pays, quand il était convoqué au palais pour recevoir des instructions.

Cette importance sociale exclut complètement pour lui l'idée qu'il n'aurait été qu'un ouvrier. Il est certainement alors un entrepreneur privilégié et très considéré, ne devant travailler qu'en vue d'un sérieux bénéfice.

Comme simple monnayer, il continue donc le personnage que tenaient jadis de puissants orfèvres, comme saint Éloi, ou les chefs des associations des monétaires romains.

Le prélèvement d'un sou par livre a été régulier et permanent depuis Pépin jusqu'à saint Louis. — Depuis l'édit de Pépin, quelques chartes de donations font allusion à des retenues, mais aucun texte n'en explique la nature [1]. Au contraire, les différents capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs relatifs aux monnaies, prescrivent aux monnayers de rendre à son propriétaire toute la matière qui leur a été confiée, sans en retenir la moindre part. Nous avons déjà donné notre avis à ce sujet ; il s'agit actuellement de le justifier, car il serait trop facile de se contenter de la possibilité d'un prélèvement comme preuve de sa réalité. Notons cependant que les anciens auteurs, Le Blanc, Boizard, etc., admettent l'existence d'un prélèvement.

---

1. La charte de l'église de Châlons (865) mentionne comme faisant partie de la donation « ...*censum qui inde exierit* ».

Il est certain que la frappe de la monnaie était alors assimilée à un revenu, à une rente non aléatoire, comme le serait un péage ou un octroi. Les concessions de monnaies aux églises sont de véritables donations. Le monnayer de son côté ne travaille certainement qu'en vue d'un bénéfice, et un personnage aussi important ne peut pas se contenter d'un profit qui ne serait pas en rapport avec sa situation d'entrepreneur et les risques qu'il peut courir, puisqu'il est chargé de payer les frais. Nous allons voir dans un instant par un texte de Philippe-Auguste que le bénéfice industriel et aléatoire du monnayer était alors parfaitement distinct du droit du seigneur sur la monnaie ; c'est ce bénéfice appelé d'abord *monetagium* qui est devenu le *brassage* des règlements ultérieurs[1], tandis que le prélèvement compliqué d'autres prétentions, devenu arbitraire et beaucoup plus élastique que dans le principe, s'est transformé en *Seigneuriage*. En présence des nombreuses donations de l'époque carolingienne, il nous faudra donc nécessairement admettre que, dès cette époque, un règlement intérieur qui ne nous est pas parvenu, disposait, en dehors du service du monnayer, d'une certaine fraction régulière prélevée par l'officier préposé en faveur du fisc ou du concessionnaire. Répétons que l'absence complète de documents ne doit pas trop nous étonner quand on connaît les méthodes suivies par les Carolingiens pour la transmission de leurs ordres, et leur prédilection pour les instructions verbales.

Le texte de Philippe-Auguste auquel nous venons de faire allusion est bien connu. Il a été donné par du

1. Voir la note de la page 55.

Cange, visé par Le Blanc, et reproduit par Wailly, Saulcy, etc... C'est le contrat passé en 1202 avec Everard des Vignes, au sujet du partage du *monetagium* de la monnaie de Tournay, dont il est le maître, c'est-à-dire qu'il y est le successeur des anciens monétaires. Le seigneuriage, l'ancienne *moneta,* qui est la retenue fixe opérée, appartient sans conteste à l'évêque de Tournay, arrière-vassal du roi de France, par l'intermédiaire du comte de Flandre. Il est assez curieux de voir que l'évêque semble étranger à l'arrangement passé entre le maître de sa monnaie et le roi de France, dans lequel on se contente de sauvegarder son droit et sa garantie. Par ce contrat le roi s'engage à se porter garant de la monnaie d'Everard et à lui donner cours partout, si elle est conforme à ce qu'il promet, moyennant le tiers du profit du *monetagium,* c'est-à-dire de l'excédent des bénéfices sur les frais. Il prend la précaution d'annoncer que si les frais dépassaient les bénéfices, il ne paierait rien. On voit à quel point ce monetagium diffère du prélèvement certain que nos rois ont tous opéré sur les matières frappées jusqu'à Louis XVI, et dont nous commençons à avoir une notion peu contestable sous Louis IX.

Nous voudrions arriver, malgré l'absence de preuves matérielles, à faire partager notre conviction de la continuité de ce prélèvement depuis Pépin. Nous avons d'abord la nécessité reconnue, constatée par les donations, d'un profit non aléatore à tirer des ateliers, en dehors du bénéfice industriel ; nous allons donner un texte de Charles le Simple qui paraît difficile à comprendre sans cela. Puis nous avons encore la tradition non contestée de la retenue du seizième par saint Louis, et enfin,

comme appui accessoire, la filiation des nouvelles unités de poids, issues des hôtels des monnaies, et leurs rapports avec la taille des espèces jusqu'à saint Louis.

Tous les textes de donation de monnaies que nous connaissons sont muets sur la proportion du droit concédé, à l'exception de celui que donne Le Blanc relativement à la donation de Charles le Simple, de la dix-neuvième partie de la monnaie de Compiègne à la chapelle de Saint-Clément, en 919. Le chiffre est précieux à retenir : car prélever un dix-neuvième de l'argent rendu, c'est percevoir un vingtième de la somme totale. Comment expliquer autrement ce nombre bizarre du dix-neuvième ? Or nous savons que depuis Charlemagne la livre ne comporte plus que 20 sous. Ce serait donc la retenue d'un sou par livre, comme sous Pépin.

Pourquoi le chiffre du seizième sous saint Louis, chiffre donné par Le Blanc, Boisard et d'autres et qui s'appuie sur des renseignements traditionnels ? C'est encore par suite de la persévérance de la même idée de la retenue d'un sou par livre. Sans croire à la livre de 15 onces que Guérard attribue à Charlemagne et à ses successeurs, nous sommes persuadés qu'à un moment du IXe siècle, peut-être à la refonte prescrite par l'édit de Pîtres, on n'a plus taillé que 16 sous à l'ancienne livre romaine, et que l'emploi du marc qui depuis Philippe Ier règle seul la taille des monnaies se rapporte certainement à la préférence accordée à ce nombre de 16 sous comptant 192 deniers, ou 16 sous de 12 deniers. Sous saint Louis, le marc de Paris se composait exactement de 16 sous de l'ancienne livre, sur laquelle on a opéré la retenue du seizième.

Filiation des nouvelles unités de poids, issues des monnaies, pouvant faire croire à la continuité d'un prélèvement. — Nous voici naturellement ramenés au dernier des arguments dont nous allons essayer de nous servir, et qui repose sur des probabilités assez grandes dans la filiation des nouvelles unités de poids, devenues usuelles après le démembrement de l'empire de Charlemagne. Les recherches que comporte ce genre de preuves sont nécessairement fort arides et se composent d'un échafaudage de calculs qu'il est impossible de faire entrer dans le courant d'une simple étude, sans risquer de fatiguer et de rebuter le lecteur. Comme elles pourront en même temps éclaircir quelque peu les idées très vagues encore que l'on possède sur le système monétaire de saint Louis, il vaut infiniment mieux traiter à part cette partie de la question et nous tâcherons de le faire plus tard, car ici ce serait un véritable hors-d'œuvre et une sorte de superfétation. Nous nous contenterons de donner un aperçu d'ensemble sur l'étroite connexité des monnaies et des poids, au moment de la formation des nouvelles unités.

A l'origine, les systèmes pondéraux se confondaient exactement avec les systèmes monétaires, les monnaies n'étant guère que des poids de métaux précieux. Par une sorte de retour des choses, c'est de la fabrication des monnaies que sont sorties les seules unités de poids qui ont survécu à la décentralisation féodale. Les anciennes unités populaires, et même la livre romaine, seule unité officielle de toute l'Europe centrale et occidentale qui était acceptée depuis des siècles pour toutes les transactions publiques et privées, ont cédé la

place à des unités modernes sorties des hôtels des monnaies, et basées sur les étalons choisis pour la taille des espèces. Il faut ajouter que si ce passage a pu se faire sans résistance et sans secousses, c'est que les nouveaux poids correspondaient sensiblement à des fractions commodes de l'ancienne livre. La preuve de cette origine est formelle et indiscutable pour tous les peuples qui ont eu la livre d'argent comme base de leur système monétaire, car si le mot de sou a disparu de bonne heure comme sous-multiple de la livre-poids, le mot de denier a généralement prévalu et subsiste encore dans les anciennes mesures de tous ces pays. L'once romaine, douzième de la livre, est tombée devant le sou aussitôt que celui-ci a signifié le vingtième d'une livre sous Charlemagne, ce qui donnait de faciles diviseurs. L'once se divisait en 6 sextules, 24 scrupules, etc... Le sou se divise en 12 deniers, 24 oboles et 288 grains. Aux IXe et Xe siècles, le sou ne signifie plus guère qu'un poids. Au XIe siècle même, il s'emploie encore dans ce sens, mais concurremment avec l'once qui reprend faveur. C'est ce qui explique le texte donné par Le Blanc (page 146) où le roi Robert donne des sous d'or à l'église d'Orléans et où cet auteur a voulu voir des monnaies d'or, tandis que le contexte montre bien un certain poids pesé d'abord, puis vérifié à la monnaie. Ce même roi donne cent sous d'or pour en faire un calice d'or fin. Si ces sous étaient des monnaies, il faudrait accepter qu'un calice d'or de cette époque n'aurait pesé que 350 grammes environ, ce qui est vraiment trop peu. En y voyant un poids, c'est un objet de 1,636 grammes, nombre beaucoup plus acceptable.

Il a fallu les fortes diminutions de poids qui ont amené les deniers du commencement du XIIe siècle à ne plus peser que la moitié à peine des forts deniers carolingiens, tout en n'étant plus guère frappés qu'au tiers du fin, pour que le langage courant fût obligé de différencier plus complètement les unités de poids des sommes d'argent dont elles avaient pris le nom. Pour éviter les confusions on a repris le mot de once, dont on a fait un double sou de 24 deniers, qui, dans le marc de Paris, ne différait que d'un neuvième en plus de l'ancienne once romaine, et qui s'en rapprochait davantage encore dans les autres marcs. Les hôtels des monnaies ont seuls gardé les sous de poids dans leurs habitudes intérieures. C'est à la même époque que, pour les mêmes raisons, le marc se substitue peu à peu à la livre comme unité de poids, en consacrant l'usage de ne plus prendre comme base que 16 sous, ou 8 onces, au lieu de 20. Mais laissons ces digressions, et qu'il nous suffise d'avoir indiqué la nature des arguments que nous tâcherons de tirer des unités de poids. Nous dirons simplement que c'est appuyé sur de grandes vraisemblances que nous sommes arrivés à croire que le prélèvement du seizième par saint Louis n'était que la continuation de la retenue d'un sou par livre prescrite par Pépin et régulièrement maintenue pendant cinq siècles, retenue qui, dans le début, a certainement été purement administrative.

En fait de preuves, les meilleures sont parfois l'absence de tout fait contradictoire que l'on soit obligé d'interpréter et d'accommoder, pour le faire cadrer avec le système prôné. C'est cette absence de contradiction que nous pouvons revendiquer en cherchant à établir que

sous les premiers Carolingiens, la frappe et la surveillance de la monnaie étaient des opérations purement administratives et absolument de même ordre que toutes celles qui faisaient partie des attributions des comtes, c'est-à-dire des opérations tenant uniquement à leurs fonctions et non à leur personne. Nous espérons avoir réussi dans cette première partie de notre travail et nous nous croyons en droit de répondre à la question posée : *Oui, il y avait, au moment de l'évolution féodale, interdiction de frapper monnaie pour les particuliers, et droit exclusif en faveur de l'autorité publique et de tous ceux qui en avaient la délégation. Ce droit était non seulement de date plus récente, mais aussi de moindre importance dans les esprits que celui de haute justice, par exemple. Seulement il comportait un revenu, comme un péage, une douane ou un octroi.*

II. — La monnaie a-t-elle été l'objet d'empiétements particuliers ?

L'autorité publique passe aux mains des comtes et des évêques. — Arrivons au seuil de l'accomplissement de l'établissement de la féodalité, après la mort de Charles le Chauve, pendant les courts règnes de son fils et de ses quatre premiers successeurs. Personne ne conteste au roi l'autorité publique et cependant il en perd peu à peu les derniers vestiges.

Depuis longtemps l'obéissance des vassaux ressemble à une sorte de convention bilatérale ; les rois y comptent de moins en moins, et la sollicitent rarement, n'ayant

plus que peu de chose à proposer en échange, depuis qu'ils se sont enlevé le droit de distribuer les bénéfices sans l'assentiment des grands, et que ceux-ci sont devenus de plus en plus grands personnages. Le plus caractéristique des liens qui se relâchent alors, c'est celui de l'impôt : Les sommes provenant encore des divers impôts subsistants, dont le revenu n'avait pas été concédé, cessent de parvenir au palais, et restent définitivement dans les mains de ceux qui étaient chargés de les percevoir. Elles passent à l'état de redevances féodales aux héritiers des anciens fonctionnaires devenus eux-mêmes héréditaires. En eût-il pu être autrement au sujet des ateliers monétaires, dont le profit se concédait précisément aux mêmes personnes et de la même manière que toute autre redevance ?

« Le comte, comme le dit Fustel de Coulanges, qui exerçait dans sa circonscription tous les droits royaux, l'ancien *imperium* romain, « *reipublicæ vel regiam potestatem* », qui publiait les ordonnances, faisait observer le ban du roi, rendait la justice, exécutait les arrêts, percevait les impôts et les douanes, surveillait la fabrication des monnaies, qui commandait les soldats et gardait les châteaux forts, — se mit à considérer toutes ces fonctions comme un bénéfice qu'il pouvait administrer à son profit[1]. Une fois l'hérédité acquise pour tous les fonctionnaires de tout ordre, bien plutôt par la force des choses que par la faiblesse d'un monarque, — l'autorité publique, c'est-à-dire l'ensemble des droits régaliens

1. Cette phrase et les suivantes, jusqu'à la fin du paragraphe, sont presque intégralement tirées du livre IV, chapitre VII, des *Transformations de la royauté à l'époque carolingienne* (pages 654 et suivantes).

resta dans les mains des anciens fonctionnaires, à titre héréditaire et patrimonial. Sans se confondre précisément avec la *seigneurie,* elle s'unit à elle. *En principe,* elle continua d'émaner du roi. En fait, elle fut exercée par des hommes indépendants du roi. Elle appartint aux seigneurs qui descendaient des anciens fonctionnaires royaux, et qui continuaient à porter les titres des anciens emplois. Ce ne furent plus les rois, ce furent les ducs, les comtes et les vicomtes, qui jugèrent sans appel, *battirent monnaie* et qui gardèrent les châteaux forts. *Les évêques et quelques abbés acquirent les mêmes pouvoirs.* Les immunités concédées en masse aux églises furent souvent augmentées du don des impôts publics. Bien plus, comme les Carolingiens avaient eu pour règle de politique de se servir des évêques et des abbés comme fonctionnaires publics, ces dignitaires de l'Église qui étaient semblables aux comtes firent comme eux. Après avoir possédé l'autorité publique comme représentants du roi, ils la gardèrent en leur nom propre, et souvent, ils se firent donner le titre même de comte avec tous les droits qui y étaient attachés.

« Il est utile de remarquer que le grand pouvoir des seigneurs leur venait de la royauté et ne fut entre leurs mains que cette royauté morcelée. C'est pour cela que la hiérarchie féodale fut la continuation de la hiérarchie administrative. C'est aussi pour cela que, comme ces droits régaliens n'avaient jamais formellement été enlevés au roi, ni annulés par aucun acte régalien, qu'ils n'étaient que la continuation de l'autorité royale, et qu'ils n'appartenaient aux seigneurs que par délégation, — il ne fut pas très difficile aux rois de les ressaisir plus

royaux, en les diminuant de poids et de titre, et en substituant leurs propres empreintes à celles des rois actuels ou bien à celles des rois antérieurs. Qu'il nous suffise de constater ici que nous ne voyons aucune usurpation à l'origine de ce monnayage.

Les caractères typiques des monnaies féodales ont été parfaitement définis par B. Fillon. Tout dernièrement M. A. de Barthélemy les a repris et en a tiré les plus intéressantes conséquences pour l'étude et la classification des monnaies carolingiennes. Il a montré que, dans la monnaie féodale, la présence des noms et monogrammes royaux a commencé par être nécessaire pour donner une apparence légale à la monnaie ; que parfois ces noms sont continués indéfiniment depuis la première émission et que quelquefois ils changent. Ce qui prouve que les noms et monogrammes royaux étaient pris arbitrairement, c'est que l'on a des deniers de Bourges au nom de Louis IV avec le monogramme d'Eudes, de Lothaire avec celui de Charles et même d'Eudes avec ce dernier monogramme. Le Blanc nous avait déjà appris que des deniers de Louis III et Carloman avaient le monogramme de leur grand-père Charles le Chauve. A Langres, les pièces de Louis d'Outremer ont été continuées jusqu'au XIIe siècle ; de même à Châlons, à Bourges, à Melle en Poitou, etc., on a utilisé pendant une durée plus ou moins longue les noms et monogrammes, plus ou moins dégénérés, des rois du siècle précédent.

La permanence, ou plutôt l'immobilisation des types est bien le témoignage frappant d'une déférence insouciante. On comprend du reste les difficultés et le peu d'utilité de changements trop fréquents pour les coins,

eu égard à la dissémination et à l'éloignement de certains ateliers, à la rareté de bons graveurs, et aussi aux faibles proportions de la plupart de ces émissions.

CONCLUSION

Nous ne pouvons mieux terminer la première partie d'une étude où la numismatique touche de si près à l'histoire, qu'en appelant l'attention sur les services que ces deux sciences peuvent se rendre l'une à l'autre. L'exemple de la féodalité naissante s'offre devant nos yeux : la frappe féodale est un fait, et les échantillons en sont assez nombreux et assez clairs pour composer des séries qui ne laissent plus subsister que peu d'incertitudes. D'abord les types y semblent comme immobilisés ; puis les dégradations progressives amènent des transformations assez nettes et l'on trouve aussi parfois de brusques changements, qui reflètent exactement les modifications des situations politiques.

Voilà bien des documents, sans contredit ; ils restent sous les yeux ; on peut les toucher, les étudier et les commenter à loisir. Comment expliquer que, si les numismatistes se sont avant tout inspirés de l'histoire et s'ils ont employé leur temps et leur zèle à utiliser les recherches locales aussi bien que les grands travaux d'ordre plus général, pour n'agir qu'en connaissance de cause, les historiens même les plus consciencieux n'ont pas eu habituellement les mêmes soucis à l'égard de la numismatique ? Les premiers ont mis à profit la multi-

plicité des renseignements qu'ils se sont procurés pour arriver à une bonne interprétation et à une juste classification de leurs échantillons. Les seconds se sont surtout fait remarquer par une abstention au moins singulière, d'autant plus que la nouvelle école déclarait se faire un devoir de ne rien imaginer, de n'obéir à aucune opinion préconçue, mais de ne négliger aucun document et d'y prendre tout ce qui s'y trouvait et rien de ce qui n'y était pas, en considérant avec soin les contextes et les milieux.

Nous sommes forcés d'avouer que le maître incontesté pour la période qui nous occupe, le regretté Fustel de Coulanges, ne semble pas s'être préoccupé, plus que ses devanciers et ses émules, du vaste champ où chacun devait être trop heureux de glaner. La mort l'a enlevé, il est vrai, avant qu'il ait pu avancer son œuvre jusqu'au cœur de la féodalité, dont il avait si bien expliqué les anciennes origines, les caractères essentiels et la lente préparation. Puissions-nous y apporter plus tard une légère contribution personnelle, grâce aux considérations qui se tirent de l'étude du monnayage et des monnaies !

LE

LAC DE LA MEIX

LÉGENDE VOSGIENNE

Le lac de la Meix, d'un aspect très sombre, couvre un plateau situé sur le versant de la montagne et entouré par la forêt.

Au bord du lac il y a des ruines qui seraient celles d'une chapelle consacrée à la Vierge et près de laquelle, selon la tradition, on enterrait les petits enfants qui mouraient sans baptême.

Autrefois le lac n'existait pas. La chapelle était le but de fréquents pèlerinages. A certaines époques, le curé d'un village voisin montait avec ses paroissiens et venait dire la messe sur l'autel de la Vierge.

Mais non loin de la chapelle se trouvait un hameau peuplé d'impies qui tournaient le culte en dérision. Le prêtre étant venu, selon l'usage, célébrer la messe le jour de la Pentecôte, ils s'assemblèrent et par le bruit de leurs

danses, par leurs clameurs, leurs chants impies, le contraignirent à quitter l'autel.

Le châtiment fut prompt. Dans la nuit un orage éclata sur la montagne. Un lac qui se forma soudainement engloutit les coupables.

Et chaque année, dit-on, quand revient l'époque du sacrilège, un bruit de danses et de chants sort du lac, mêlé aux plaintes des malheureux dont il est la tombe.

I

Au flanc de la montagne est un plateau désert.
La forêt qui descend l'entoure; il est couvert
D'un lac aux profondeurs funèbres.
Tu frémis, voyageur, à l'aspect de son bord
Qui semble recéler un mystère de mort,
Enseveli dans ses ténèbres.

Des ruines sont là, baignant leur pied dans l'eau,
Tu voudrais, contemplant ce sinistre tableau,
Interroger les anciens âges.
Descends donc au hameau; recueille les récits
De pères craignant Dieu, répétés par leurs fils,
Pieux et constants témoignages.

II

Consacrée à la Vierge, on voyait autrefois
Une chapelle agreste assise auprès du bois ;
Les temps en ont disjoint la pierre.
Là les petits enfants dans la terre couchés,
Nouveau-nés sans baptême à leur mère arrachés,
Avaient leur tertre funéraire.

Près de leur lit glacé, la mère qui pleurait
Se disait que la Vierge à leur secours viendrait
Dans ce lieu plein de ses louanges ;
Elle aurait en pitié l'âme des petits morts !
Ces innocents sitôt séparés de leurs corps
S'en iraient rejoindre les anges.

Des miracles sans nombre attestaient son pouvoir :
Voyez jusqu'où s'étend ce lac aveugle et noir !
C'était la joyeuse prairie
Dont les riants abords, ombragés de sapins,
Se peuplaient au printemps de mille pèlerins
Invoquant la Vierge Marie !

En foule ils accouraient, et la femme et l'enfant
S'empressaient à parer son autel triomphant,
Brillant de fleurs et de lumières.
L'infortuné, le faible, heureux dans ces beaux jours,
Pour le corps et pour l'âme implorant son secours,
Confondaient leur foi, leurs prières.

Oui ! c'est là, dans les temps, soulageant les douleurs,
Que votre main céleste essuya bien des pleurs,
Que vous avez calmé tant de plaintes amères,
Vous, Mère du Sauveur, la plus sainte des mères,

Qui savez adoucir par le baume divin
La blessure insensible à tout remède humain ;
Car vous avez connu dans l'épreuve mortelle
Le désespoir sans fond de l'âme maternelle.

III

Mais la noble forêt, la prairie et l'azur,
Temple où les bonnes gens apportaient un cœur pur !...
Comment a disparu leur divine allégresse ?
Quel deuil y répandit cette grande tristesse ?
Quoi ! le vallon fleuri n'est plus qu'un lac dormant !
De quel crime est sorti cet affreux changement ?

Non loin du pieux édifice
Hélas ! fut un hameau sur la rive du bois ;
La Vierge en vain parlait, toujours bonne et propice,
A ceux qui vivaient sous ses toits.

Sur eux elle était sans empire ;
Et vils blasphémateurs, en leur brutal dédain,
Ils chassaient le pardon, misérable délire !
Prêt à descendre de sa main.

Le ciel enfin jugea la mesure comblée !
Le prêtre était venu du fond de la vallée ;
Car c'était le grand jour où la langue de feu
Transforma le disciple en apôtre de Dieu.
Un autel sous l'ombrage assemblait les fidèles,
D'où montait la prière aux voûtes éternelles.
C'était l'instant divin qui s'empare du cœur
Dans le recueillement qui l'unit au Sauveur,

Et courbe tous les fronts sous la grande Victime,
Quand un bruit qui semblait de l'infernal abîme
Frappa les assistants d'épouvante et d'horreur.
Du lieu sauvage, impie, une affreuse clameur
Sortait, mêlée aux sons d'une danse effrénée,
De rondes entraînant la bande forcenée,
Tumulte qui s'approche et cris retentissants
Couvrant la voix du prêtre et ses sacrés accents !
Insensés qui bravaient la colère céleste
Et dictaient leur arrêt dans ce moment funeste !

IV

Des fidèles suivi, le prêtre consterné
Redescendit, pleurant ce peuple infortuné.
Cependant le soleil se coucha sans nuage ;
Rien à des yeux mortels, rien n'annonçait l'orage.
Mais aux pervers dormant de leur dernier sommeil
Dans l'ombre il préparait un suprême réveil.

Il éclata sur la montagne,
Frappant le coupable éperdu ;
Il épouvantait la campagne
De son tonnerre inattendu.
La forêt mugit dans ses ombres
Entrechoquant ses masses sombres
Que sillonne un torrent de feu ;
Et tremblant de la base au faîte
La montagne dans la tempête
Voyait passer la main de Dieu.

V

A l'aube, dans le ciel la paix est revenue ;
A l'horizon fuyaient les débris de la nue ;
Et les airs sont plus purs, un doux soleil reluit.
Encore tout ému de l'effrayante nuit
Le bûcheron repart, chargé de sa cognée,
Car il lui faut gagner le pain de la journée.
Les chênes dépassés, il suivait le sentier
Traversant la prairie et menant au chantier.
Du milieu des sapins il cherche la clairière ;
Il croyait la revoir envoyant sa lumière.
Dieu ! plus il en approche et plus le jour pâlit !
Elle apparut enfin dans un funèbre lit,
Ne montrant que la mort de l'une à l'autre rive,
Son eau morne roulant une rumeur plaintive.
Il s'arrête ; la peur a glacé ses esprits,
L'écho de l'autre bord répond seul à ses cris.

A la race coupable en son sein abîmée
La terre ouvrit la tombe aussitôt refermée.
Elle a vomi le flot de ce gouffre béant ;
Le blasphème englouti se perd dans le néant.

VI

Parfois le vent se lève autour de ces abîmes.
Il incline en passant et fait gémir les cimes
Des arbres confinant au silence des eaux.
Vous dirai-je la plainte errant dans leus rameaux ?

Qu'es-tu devenue, ô chapelle antique ?
Voici ton vieux toit, tes murs écroulés ;
Adieu pour jamais ta pompe rustique !
Car la Vierge a fui ces lieux désolés.

Elle a disparu, la faveur divine
Qui de toi faisait l'honneur des forêts ;
Nous les grands sapins, couvrant ta ruine,
Murmurons en vain d'éternels regrets.

Nous ne prêtons plus l'ombre hospitalière
Au pèlerin las de l'ardeur du jour ;
Nous n'entendons plus la tendre prière
Du cœur maternel débordant d'amour.

Ici le printemps n'a plus son sourire,
Le charme pieux des temps révolus,
Les fleurs, les parfums et l'air qui soupire
Et vient caresser nos fronts chevelus.

Nous avions jadis des hôtes fidèles ;
Avec les enfants venaient les oiseaux.
L'enfant ne vient plus, l'autre à tire-d'ailes
Passe, il fuit bien loin, loin des noires eaux.

Adieu pour jamais !... Et dans les ténèbres
Un oiseau nocturne, au vol bas et lourd,
Va jetant au vent ses clameurs funèbres
Et rase le flot de ce gouffre sourd.

VII

Le soir, le bûcheron, sa tâche suspendue,
Quand il longe cette eau dans l'horreur étendue,

Se signe et de côté jette un regard furtif.
Inquiet, haletant, pressant son pas craintif,
Il cherche dans le ciel un reste de lumière ;
Qu'il a hâte à revoir le feu de sa chaumière !
De retour au foyer, rêveur, parfois il dit
Qu'il a vu le démon gardant l'endroit maudit.
La femme joint les mains : « Que le ciel nous protège
Comme il a justement puni le sacrilège ! »

VIII

Oui ! la foudre en ces lieux a laissé sa terreur !
Regardez les fumants du tonnerre vengeur !
Et quand s'est accompli le cercle de l'année,
Le jour même où revient la fête profanée,
Pour rappeler le crime et pour épouvanter
Quiconque à l'avenir oserait l'imiter,
Dieu commande à l'abîme, ordonnant qu'il atteste
Aux générations le châtiment céleste.

Les murmures des bois et ceux des vents du Ciel
Se taisent, la montagne écoute l'Éternel.

De l'abîme, dans ce silence,
S'élève un souffle furieux ;
Son eau qui bouillonne et s'élance
S'agite en flots tumultueux ;
Et les profanateurs, descendus dans la fange,
Se sont levés de leurs tombeaux
Comme on dit qu'entendant la trompette de l'ange
Les morts secoueront leur repos.

Alors revient l'abominable danse
Qui les emporte à travers le chaos ;
La ronde tourne et toujours recommence
Au bruit affreux d'instruments infernaux.

Qui les entend ne saurait dire
Ce qu'ils souffrent, dansant ainsi,
Quelle torture les déchire
Dans leur tourbillon sans merci !

IX

Malheureux !... Sera-t-il éternel, leur supplice ?
Malgré le sacrilège et son énormité,
S'il doit l'être, Seigneur, devant votre justice,
Peut-être il ne l'est pas devant votre bonté.

PHILIPPE D'ORLÉANS, RÉGENT

SA JEUNESSE

L'INFLUENCE QUE SON ÉDUCATION EUT SUR SA VIE

PAR M. DRUON

I

LE PRINCE CHANGE PLUSIEURS FOIS DE GOUVERNANTES ET DE GOUVERNEURS. — PRÉCEPTEURS : SAINT-LAURENT ET DUBOIS.

Du second mariage de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, avec Charlotte-Élisabeth de Bavière[1], naquit à Saint-Cloud, le jeudi 2 août 1674, Philippe, duc de Chartres. Le duc d'Orléans avait eu deux autres fils : de sa première femme, la charmante Henriette d'Angleterre, Philippe-Charles, né le 16 juillet 1664, et mort le 8 décembre 1666 ; et de Charlotte-Élisabeth, Alexandre-Louis, né le 2 juin 1673, et mort le 16 mars 1676. Tous les deux avaient porté le titre de duc de Valois : il semblait donc que ce titre dût passer au jeune Philippe, resté seul fils. Mais Monsieur n'était pas exempt de quelque crainte superstitieuse : le nom qu'avaient reçu les deux aînés, morts en si bas âge, fut trouvé malheureux[2]. Le

1. C'est la princesse Palatine dont nous avons eu si souvent à citer les lettres, et que nous désignerons ici sous le nom de Madame.

2. Madame, Lettre du 23 septembre 1717 (Brunet).

troisième continua donc de s'appeler duc de Chartres, titre qui depuis dans la famille désigna le futur duc d'Orléans[1].

Jamais deux époux ne furent plus dissemblables que les parents du jeune prince dont nous avons à parler. Nous savons ce qu'était Monsieur, aimable, gracieux, mais vain, efféminé, se faisant une grande affaire de la parure, livré à ses favoris, réunissant en lui toutes les faiblesses. Madame au contraire était forte, courageuse, droite, franche jusqu'à la rudesse, pleine d'honneur et de probité, mais sévère dans ses jugements, d'une humeur souvent dure et sauvage, sans souci de la toilette, en tout tenant beaucoup plus de l'homme que de la femme. Dans le fils qui naquit de leur union nous aurons à signaler bien des contrastes.

Dès qu'il fut au monde, on tira son horoscope : ce n'était plus sans doute que par amusement ; Madame du moins n'ajoutait aucune foi à ce qu'annonçaient les astres. L'horoscope dit que le nouveau-né serait pape un jour. « Moi je crains bien, écrit sa mère, que ce petit ne soit l'Antéchrist[2] ». Entre le Régent et un pape, la différence est grande assurément, comme entre le noir et le blanc. Mais pourquoi Madame, à propos de cet enfant, pensait-elle à l'Antéchrist ? Elle ne le dit pas ; mais nous savons qu'avec sa rigidité de principes elle était fort souvent révoltée du spectacle qu'offrait la cour, et surtout la cour particulière de Monsieur. Habituée dans sa jeunesse, par

---

1. C'est de nos jours seulement que le titre de duc de Chartres a été donné à un prince qui n'était pas l'aîné.

2. Lettre du 16 novembre 1674.

son éducation huguenote[1], à lire la Bible et à en faire des applications, elle voyait comme des antéchrists dans ces mignons de Monsieur, un chevalier de Lorraine, un marquis d'Effiat, qu'elle abhorrait non seulement pour leur impiété et leur immoralité notoire, mais aussi pour leur scélératesse et les crimes dont elle les jugeait capables[2]. N'était-il pas à craindre qu'élevé dans ce milieu son fils ne suivît plus tard leurs détestables exemples?

Le duc de Chartres eut pour gouvernante la maréchale de Clérembault. C'était une personne de mérite, à en juger par les sentiments d'estime et d'affection que Madame avait pour elle, et qu'elle garda jusqu'à son dernier jour. Mais d'Effiat ambitionnait cette place pour sa femme; Monsieur, qui ne savait rien refuser à son favori, congédia la maréchale, au grand regret de Madame[3], dont la correspondance nous révèle le perpétuel désaccord qui existait entre les deux époux.

L'enfant, remis d'abord à la maréchale de Clérembault, puis à la marquise d'Effiat, était d'une constitution délicate. Il ne se fortifia que vers sa douzième année. En 1680, comme l'époque approchait où il faudrait lui donner un gouverneur, le bruit courut que le marquis de Sillery serait appelé à ces fonctions. Quoique la nomination fût annoncée comme prochaine, presque per-

1. Elle était née et avait été élevée dans le protestantisme, qu'elle dut abjurer à dix-neuf ans, pour épouser le duc d'Orléans.

2. Elle n'hésite pas à les accuser d'avoir empoisonné la première femme de Monsieur. Lettres du 13 juillet 1716 et du 24 décembre 1719.

3. Madame, Lettre du 15 décembre 1679. Après la mort de Monsieur, Madame rappela auprès d'elle son amie. Depuis elles vécurent toujours ensemble, et moururent à quelques jours de distance, Mme de Clérembault la première. « Il est bien douloureux de perdre une amie avec qui on a vécu cinquante et un ans », écrit Madame le 29 novembre 1722.

sonne à la cour n'y voulait croire, tant qu'elle ne serait pas faite. « Je n'en crois rien du tout, écrit Mme de Sévigné ; il serait grossier de dire pourquoi ; il y a trop de raisons[1]. » On voit par là que M. de Sillery était tenu en assez médiocre estime. La charge fut donnée, en 1681, au maréchal duc de Navailles, celui-là même qui avait été longtemps disgracié, avec sa femme, pour avoir empêché, autant qu'il le pouvait, les amours de Louis XIV avec les filles d'honneur de la reine. Mais ce n'était ni pour sa vertu, qui était fort grande, ni pour ses lumières, car il était d'esprit assez médiocre, qu'il avait été mis auprès du duc de Chartres. Monsieur était flatté d'avoir, pour gouverneur de son fils, un personnage qui par ses titres décorât cet emploi.

M. de Navailles, dans ses mémoires, assure qu'il n'avait nullement désiré ces fonctions, qu'il aurait préféré achever sa vie dans la retraite. « Mais quand j'eus vu, dit-il, et observé le jeune prince qu'on me confiait, je lui trouvai l'esprit si avancé et un si beau naturel que je fus consolé de tout, et je ne songeai plus qu'à donner tous mes soins à son éducation[2]. » Il n'eut pas à les donner longtemps ; car le 5 septembre 1684 il vint à mourir. Il fut remplacé, au mois de décembre suivant, par le maréchal d'Estrades, qui s'était distingué comme militaire et comme négociateur[3]. Mais il était vieux et malade ; « cette éducation laborieuse d'un jeune prince ne convenait ni à son humeur ni à sa santé[4] », et sa fin,

1. Lettre du 18 septembre 1680.
2. A la fin des mémoires.
3. Il a laissé des mémoires sur ses ambassades.
4. *Coll. des mém.* Abbé de Choisy. 600.

arrivée le 26 février 1686, laissa de nouveau la charge vacante. Elle fut donnée, deux mois après, au duc de La Vieuville, gouverneur du Poitou, et fils de l'ancien surintendant des finances sous Louis XIII[1].

Un sort fâcheux semblait poursuivre le duc de Chartres dans la personne de ceux auxquels était successivement remis le soin de son éducation. La Vieuville ne tarda pas à être enlevé aussi à ses fonctions ; il mourut le 2 février 1689. Benserade dit à cette occasion, et ce mot courut tous les salons : « Monsieur a bien de la peine à élever un gouverneur pour son fils. »

Le marquis d'Effiat se mit sur les rangs pour succéder à La Vieuville. Monsieur se décida facilement en sa faveur. Mais ce choix révoltait Madame. Après avoir essayé vainement de faire revenir son époux sur ses intentions, elle s'adressa au roi lui-même : elle lui représenta combien il serait indigne de confier le duc de Chartres à un homme accusé d'avoir empoisonné Mme Henriette, convaincu d'ailleurs de mœurs infâmes, et qui ne manquerait pas d'instruire le jeune prince dans les vices les plus horribles du monde. « On pourrait croire, disait-elle, que mon fils est la maîtresse de d'Effiat. » Elle priait donc le roi de choisir lui-même un honnête homme, et de le proposer à son frère, qui n'oserait refuser[2].

Madame aurait désiré pour cet emploi M. de Béthune, alors ambassadeur en Pologne ; mais sa présence à Varsovie était jugée nécessaire aux intérêts de l'État. Enfin,

1. « Il aurait mieux valu, observe le marquis de Sourches (I, 381), prendre un homme capable qu'un homme titré. »

2. Il faut lire sur toute cette affaire, qui fut longue, les lettres fort intéressantes de Madame, en date du 20 mai, du 26 août et du 21 septembre 1689.

le 26 septembre, sept mois après la mort de La Vieuville, le marquis d'Arcy fut nommé gouverneur. Il avait été chargé de diverses ambassades, où il s'était acquis une juste réputation ; c'était de plus un officier très brave, et fort capable d'exciter et de régler en même temps le courage d'un jeune prince : nous verrons plus tard comment, sous sa conduite, son élève se comporta fort brillamment au feu. Cette éducation militaire était presque la seule dont M. d'Arcy eût à se charger ; car, quand il fut mis auprès du duc de Chartres, celui-ci avait plus de quinze ans ; c'est-à-dire que déjà beaucoup d'idées devaient être inculquées, beaucoup d'habitudes prises, qu'il n'était plus guère possible de changer.

Le dernier gouverneur arrivait un peu tard pour former véritablement le caractère du prince ; mais ceux qui l'avaient précédé dans ces fonctions, quelle avait été leur influence ? Bien faible, à ce qu'il semble. Eussent-ils eu, ce qui est douteux, les qualités que réclamait leur emploi, ils étaient restés trop peu de temps pour exercer une action sérieuse. Les sous-gouverneurs, car il y en eut deux successivement, ne furent pas plus utiles. Le premier, M. de Fontenay, était un gentilhomme de Normandie ; il aurait été extrêmement capable, dit Saint-Simon, mais il était trop âgé ; il avait un fils, qui fut plus tard l'un des roués du Régent, M. de Nocé. La vieillesse le mettant bientôt tout à fait dans l'impossibilité de remplir ses fonctions, M. de Fontenay fut remplacé par M. de La Bertière, brave et honnête militaire, mais dont le prince ne s'embarrassait guère, quoiqu'il l'estimât[1].

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XII, 101.

Ce fut sur un simple serviteur que retomba surtout l'éducation du jeune Philippe. Monsieur avait dans sa maison, comme sous-introducteur des ambassadeurs, un certain Saint-Laurent. « C'était un homme de peu et de basse mine », dit Saint-Simon, qui ajoute tout de suite qu'il avait un extrême mérite, et qu'il était le plus propre de son siècle à former un grand roi[1]. On lui remit la direction du prince, parce qu'on le tenait en haute estime, mais on ne lui donna aucun titre, parce qu'on ne le trouvait pas de condition assez relevée.

Que Saint-Laurent ait été doué des plus rares qualités, nous n'y contredisons point. Mais quels que fussent ses mérites, pouvait-il, dans le rang subalterne où il était laissé, avoir réellement toute l'autorité d'un gouverneur ? Pour imposer au besoin le respect et l'obéissance, le titre n'était pas chose indifférente. La situation de Saint-Laurent était assez difficile ; elle fait songer à celle de ces affranchis, chargés, chez les anciens, de l'éducation des fils de famille. Souvent sans doute il lui fallut beaucoup d'habileté pour se faire écouter de son élève. Et ce n'est pas seulement avec lui qu'il dut user d'adresse. Saint-Simon a beau nous assurer que les gouverneurs ne le furent qu'en apparence, que Saint-Laurent garda toujours le même pouvoir : il nous est difficile de ne pas avoir à cet égard des doutes. Comprend-on bien des personnages considérables, maréchaux et ducs, MM. de Navailles, d'Estrades, de La Vieuville, s'effaçant complètement devant cet adjoint, d'état fort modeste ?

---

1. *Mémoires*, I, 19. M de Sourches (II. 72) fait également un grand éloge de Saint-Laurent.

Combien durent manquer ici l'unité de direction et l'esprit de suite, choses si importantes dans l'œuvre de l'éducation, on le voit déjà ! Mais ce n'est pas tout. Que les rois ne se soient guère occupés de leurs dauphins, c'est tout simple : ils devaient donner leur temps aux fonctions de la royauté. Mais Monsieur était affranchi du souci des affaires ; il aurait pu prendre une part assez grande à l'éducation du duc de Chartres : il vivait avec lui beaucoup plus que le roi ne pouvait vivre avec son héritier. Mais loin que le fils ait gagné dans la société de son père, il eût mieux valu pour lui être élevé plus à l'écart de son père. Dans l'entourage de Monsieur on ne respectait à peu près rien, et on ne s'en cachait guère. Monsieur était d'une extrême faiblesse de caractère : eût-il eu le droit d'être sévère pour son fils, qu'il n'en aurait pas encore eu le courage. Il se montrait d'une indulgence excessive : d'abord beaucoup de fautes n'étaient pas à ses yeux des fautes ; et puis, pour ne pas nuire à sa tranquillité, il trouvait plus simple de ne pas punir. S'il lui arrivait parfois de se fâcher, il ne savait pas infliger lui-même une peine. « Il ne pouvait gronder ses enfants, écrit Madame [1]. Il venait me porter ses plaintes ; je disais : Mais ne sont-ils pas vos enfants comme les miens ? Que ne les corrigez-vous ? — Je ne saurais, répondait-il ; ils ne craignent que vous. »

Il les menaçait de la sévérité de leur mère. Elle ne péchait pas en effet par excès de patience et de douceur. Elle se vante dans une lettre [2] d'avoir souvent administré

1. Lettre du 17 mai 1720.
2. Lettre du 15 février 1710.

à son fils la verge comme il faut. « Il s'en souvient encore, ajoute-t-elle. Pour les soufflets, je n'en ai jamais donné : les soufflets sont dangereux, ils peuvent léser la tête. » Madame en oublie un tout au moins, celui qu'elle appliqua si rudement, dans la galerie de Versailles, devant toute la cour, à son fils, âgé de dix-huit ans, parce qu'il venait de consentir, quoique malgré lui, à épouser Mlle de Blois, la fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan.

Elle inspirait de la crainte à ses enfants ; mais on ne voit pas qu'elle ait eu sur eux beaucoup d'influence. Qu'attendre du reste d'une éducation ainsi tiraillée ? Un précepteur éclairé, dévoué, qui aurait pris de l'autorité sur le jeune prince, aurait pu suppléer à tout ce qui manquait du côté des parents et des gouverneurs. Supposez, par exemple, un Fénelon investi de ces fonctions : que n'aurait-il pas obtenu d'un élève qui avait, comme nous le verrons, de rares qualités de cœur et d'esprit, sans aucun de ces effrayants défauts qui faisaient peur pour l'avenir du duc de Bourgogne ? On ne nomma point de précepteur. Saint-Laurent était jugé propre à tout. Ce fut lui qui donna les leçons[1]. Mais il avait une assez mauvaise santé. Il lui fallait un aide ; il en prit un, et c'est ainsi qu'approcha du prince l'homme qui devait exercer sur toute sa vie une si fatale action.

---

1. Il crut ne pouvoir mieux faire que de mettre entre les mains de son élève quelques-uns des ouvrages composés par Bossuet pour l'éducation du grand Dauphin. Il fit copier, pour trois cents livres, la *Morale*, la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, et l'*Histoire de France*. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, XVII. Notice du chevalier Marchal.)

Dubois, car c'est de lui qu'il s'agit, était fils d'un apothicaire de Brives. Venu à Paris à l'âge de douze ans, il fit ses études au collège de Saint-Michel, comme boursier, ont dit les uns ; d'autres ont prétendu que, pour être autorisé à suivre les leçons des professeurs, il faisait l'office de domestique du principal. Quoi qu'il en soit, il se fit remarquer par son intelligence et ses progrès. Que devint-il au sortir du collège ? On a raconté le plus souvent qu'il était entré comme précepteur, d'abord chez un marchand du Petit-Pont, puis chez le président de Gourgues, ensuite chez le marquis de Pleuvant, qui était attaché à la maison de Monsieur, et c'est ainsi que Saint-Laurent l'aurait connu[1]. D'après Saint-Simon[2], il aurait eu des débuts encore plus humbles : il n'était que valet du curé de Saint-Eustache ; ce curé, lui reconnaissant beaucoup d'esprit et d'instruction, le donna à son ami Saint-Laurent, qui s'en servit pour l'étude. Pour introduire un aussi petit personnage auprès du prince, il fallut d'abord, comme dit Saint-Simon, le décrasser ; on lui fit prendre le petit collet : il fut abbé, mais de nom seulement, car n'oublions pas qu'il ne reçut les ordres que pour être archevêque de Cambrai. Saint-Laurent, qui

---

1. Barbier (*Journal*, juillet 1721) donne une autre explication. Il dit qu'on avait choisi, pour instruire le duc de Chartres, M. Du Four, principal du collège de Saint-Michel. Cet homme était de condition, de la maison de Pibrac, très savant, très curieux en livres. Dubois était son domestique, et l'accompagnait aux leçons. Il avait beaucoup de vivacité d'esprit, se fit goûter, fut lecteur du prince, et devint ainsi précepteur après la mort de M. Du Four. — Il nous semble peu probable qu'on ait jamais choisi pour précepteur un homme qui n'aurait approché d'abord du duc de Chartres que comme domestique d'un principal de collège.

2. *Mémoires*, I, 19-20.

l'avait d'abord employé à écrire les sujets de thèmes, à chercher les mots dans le dictionnaire, devenait infirme : parfois Dubois ne préparait pas seulement la leçon, il la faisait, et la faisait fort bien. Il était insinuant, gai, amusant ; il excellait à conter des histoires ; il plaisait beaucoup à son élève, sur lequel il prit un grand ascendant. Telle fut l'origine de cette incroyable fortune, qui, dans un siècle où la naissance seule donnait accès aux emplois élevés et aux dignités, fit de ce petit domestique un prince de l'Église et un premier ministre.

Saint-Laurent mourut en août 1687. Racine, qui annonce cette nouvelle à Boileau, ajoute : « Je ne crois pas qu'excepté Madame on en soit fort affligé au Palais-Royal : les voilà débarrassés d'un homme de bien. » Racine ne comptait pas sans doute, parmi les gens du Palais-Royal, le duc de Chartres ; car dans la lettre suivante il écrit : « On a été plus de deux jours sans oser lui apprendre cette mort ; et quand Monsieur la lui a enfin annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant, non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent qui était encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix comme s'il eût été encore en vie ; tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer ! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentiments ! » Le jeune prince avait raison de gémir ; il ne devait plus retrouver, pour veiller sur lui et le guider, personne d'autant de mérite et de vertu.

Saint-Laurent mort, Dubois continua de donner les leçons. Ce n'était qu'un intérim ; on ne pouvait le faire

précepteur de plain-saut, lui qui s'était trouvé fort heureux, en entrant au service du prince, d'avoir cinq cents écus d'appointements[1]. Mais il avait su gagner la faveur du chevalier de Lorraine et du marquis d'Effiat ; ils se servirent des progrès du duc de Chartres pour persuader à Monsieur de ne point le changer de main et de laisser faire Dubois ; plus tard ils enlevèrent pour leur protégé une nomination définitive, et, pour employer l'expression de Saint-Simon, ils le bombardèrent précepteur.

Nous savons quelle était la valeur morale des deux protecteurs : la vertu aurait été pour eux un titre d'exclusion ; s'ils appuyaient Dubois, c'est qu'ils le savaient aussi dépourvu de principes qu'ils l'étaient eux-mêmes : ils n'auraient jamais devant l'abbé ni à rougir ni à se gêner ; il ne déparait pas leur compagnie. Dubois avait-il fait d'abord l'hypocrite pour tromper et séduire Saint-Laurent ? Cela est probable, car il est difficile d'admettre que Saint-Laurent, avec les sentiments d'honneur que les contemporains s'accordent à lui reconnaître, ait pris sciemment un corrompu, c'est-à-dire un corrupteur, pour lui donner une part dans l'éducation. Mais il eut tout au moins le tort de se laisser abuser par les apparences. On peut même croire qu'il ne fut pas abusé longtemps, et que bientôt Dubois ne sut ou ne voulut plus se contraindre et cacher ses vices. A cet égard Madame écrit quelques lignes bien significatives[2] : « Saint-Laurent, dit-elle, comptait éloigner Dubois de mon fils aussitôt que celui-ci aurait terminé ses études, et il ne voulait pas

1. De Sourches, *Mémoires*, 8 septembre 1693.
2. Lettre du 23 octobre 1716.

qu'il fût un seul instant auprès de mon fils, si ce n'est à l'heure des études. »

Du moment où Saint-Laurent jugeait la présence de l'abbé mauvaise, il aurait dû se hâter de l'éloigner; en le gardant, il péchait au moins par faiblesse, et cette faiblesse eut les plus tristes conséquences, puisqu'elle permit à Dubois de prendre pied. Dès lors il ne lui fut que trop facile de gâter l'élève qui lui avait été confié. Quand il avait été question de nommer d'Effiat gouverneur, Madame, en s'y opposant, avait fait allusion aux infamies qu'il pourrait enseigner à son élève : « Ce serait, disait-elle, un mauvais début pour un jeune prince que de commencer sa vie par la plus horrible des débauches. » A cet égard le précepteur était-il un autre d'Effiat? Rien ne permet de le supposer. Si vicieux qu'ait été Dubois, il est un genre de dépravation qu'on ne lui a pas reproché. Mais on a prétendu qu'il avait joué auprès de son élève le rôle de proxénète, qu'il lui amenait secrètement des filles de mauvaise vie. Cette accusation a été souvent répétée ; elle ne nous semble pas cependant prouvée. Mais s'il ne provoqua pas les désordres du duc de Chartres, il les connut et ne s'y opposa point. On n'a pas besoin d'éveiller les passions de la jeunesse : elles s'éveillent assez d'elles-mêmes ; et pour s'en faire le complice, il suffit de les tolérer : on est coupable de tout le mal que l'on permet. De cette faute, c'est trop peu dire, de ce crime on ne peut absoudre Dubois. « Quand je l'ai vu, écrit Madame, ne songer nullement à soigner l'honneur de mon fils, mais le précipiter dans la perte éternelle, en le laissant se plonger dans la débauche, sans paraître s'en apercevoir, toute l'estime que j'avais eue

d'abord pour ce petit prêtre s'est changée en mépris. Je tiens de mon fils lui-même que, l'ayant rencontré un jour tout seul, dans la rue, au moment où son élève se disposait à entrer dans un mauvais lieu, il ne fit qu'en rire avec lui, quand il aurait dû le prendre par le bras et le ramener à la maison. Par cette indulgence il a bien prouvé qu'il n'y a en lui ni foi, ni fidélité, ni honnêteté[1]. »

Madame n'avait été détrompée qu'assez tard sur le compte de Dubois[2]. Elle avait cru d'abord, comme elle le dit elle-même, qu'il était tendrement attaché au duc de Chartres et ne chercherait en tout que son bien et son avantage. D'ailleurs, pour tout ce qui était de l'instruction, Dubois avait de rares qualités de précepteur. L'élève était très intelligent, et le maître s'entendait fort bien à tirer un excellent parti de cette intelligence. Le prince brillait dans les examens qu'on lui faisait subir[3]. Aussi, pour ceux qui ne voyaient que les dehors de cette éducation, et qui ne pouvaient en pénétrer le vice secret,

---

1. Lettre du 8 novembre 1719.

2. Mais une fois détrompée, elle ne parle plus de lui qu'avec le plus grand mépris ; elle ne lui ménage pas les qualifications injurieuses : homme faux et scélérat, intéressé comme le diable ; il ressemble à un jeune renard ; sa fausseté se voit dans ses yeux ; chien perfide, qui ne cherche que ses propres intérêts ; le plus grand fourbe, le plus grand hypocrite de Paris, le prêtre le plus méchant qui se puisse voir (Lettres du 17 octobre et du 19 novembre 1713, du 23 octobre et du 13 novembre 1716, du 6 mars 1721). — Saint-Simon n'est pas moins énergique que Madame. Nous renvoyons au portrait qu'il trace de Dubois. (*Mémoires*, XII, 102-103.)

3. Dangeau écrit à la date du 21 septembre 1689 : « M. le duc de Chartres répondit si savamment sur toutes les questions qu'on lui fit sur l'Allemagne, qu'il embarrassa tous ceux qui étaient venus pour l'interroger. »

le jeune Philippe donnait les plus belles espérances[1]. Un observateur qu'il faut citer à cause de sa sagacité, Spanheim, écrivait de lui : « Le duc de Chartres est un prince fort accompli pour son âge, d'un esprit vif, insinuant, qui témoigne déjà beaucoup de pénétration, de justesse et de discernement, qui paraît entre autres dans les audiences des ministres étrangers, et les réponses qu'il leur fait, pleines d'esprit, d'honnêteté et de bon sens. Comme on a eu soin de mettre auprès de lui des personnes propres à l'instruire dans toutes les connaissances dignes de l'application d'un prince de cette naissance, ils ont eu le bonheur de voir que le bon et heureux génie de leur élève y a répondu hautement, et a même surpassé leur attente et celle du public[2]. »

A l'époque où ces lignes étaient écrites, en 1690, le duc de Chartres avait seize ans. Remarquons que Spanheim, qui, en sa qualité de chargé d'affaires de l'électeur de Brandebourg, a obtenu plusieurs de ces audiences dont il parle, a été charmé par cette politesse, par ces réponses *pleines d'honnêteté,* dans lesquelles excellait déjà le prince. Philippe était en effet fort aimable, doux, accueillant, ouvert, et cette amabilité ne partait pas seulement de l'esprit, mais du cœur ; facile et bon, il avait

---

1. Mme de Caylus (*Coll. des Mém.* 509-510), tout en se montrant fort sévère, trop sévère pour le duc d'Orléans, mais n'oublions pas qu'elle est nièce de Mme de Maintenon qui n'aimait pas ce prince, reconnaît que dans sa jeunesse il faisait concevoir de lui de grandes espérances. Elle attribue à *son caractère tourné au mal* les vices dans lesquels il tomba, car, assure-t elle, il *avait été parfaitement bien élevé*. C'est justement le contraire qui est vrai, et nous savons ce qu'il faut penser de cette parfaite éducation.

2. *Relation,* 68.

un vif désir d'obliger : aussi séduisait-il tous ceux qui l'approchaient. Ajoutez qu'il avait de quoi plaire par les qualités extérieures, « bien fait et agréable de sa personne » — c'est encore Spanheim qui parle, — « d'un air noble et plein d'attraits, d'une taille aisée, quoique au-dessous de la médiocre, adroit dans les exercices du corps[1] ». N'était-ce pas ce qu'avait été Monsieur lui-même, avant qu'il se fût féminisé ? Le fils prit les grâces du père, mais sans tomber jamais dans son afféterie ; il retint de sa mère quelque chose de plus viril, mais dépouillé de la rudesse trop ordinaire à cette princesse ; jusque dans ses habitudes de toilette, il se tenait à égale distance de l'un et de l'autre, aussi éloigné de la vaine recherche de parure où Monsieur se complaisait que de la négligence dont Madame ne se préservait pas toujours.

---

1. Malgré les excès auxquels il se livra, le duc d'Orléans conserva toujours ces avantages extérieurs. « Il avait, dit Saint-Simon (*Mémoires,* XII, 93), dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières, une grâce infinie et si naturelle qu'elle ornait jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes. »

II

Le prince se distingue par ses qualités militaires. — On ne l'envoie plus aux armées. — Facheuses conséquences qu'a pour lui l'oisiveté. — Il cultive avec succès les sciences et les arts. — Il s'ennuie de tout. — Son irréligion. — Il se livre aux opérations magiques. — Ses désordres. — Accusations dont il est l'objet.

Sa vivacité d'esprit était grande, ainsi que son désir de savoir. Tout l'attirait, lettres, sciences, beaux-arts, et il s'y portait avec succès. Nous verrons en effet que, né dans une condition plus modeste, il aurait pu être un savant de mérite, un artiste distingué. Mais le rang où il était placé réclamait d'autres qualités : un prince devait paraître dans les armées et y faire bonne figure, pour être digne de sa royale fortune. Le duc de Chartres prit part à diverses campagnes et s'y révéla tout de suite, plus qu'aucun autre, le vrai descendant d'Henri IV. M. d'Arcy aurait pu le retenir assez loin du champ de bataille, se disant qu'il ne fallait pas exposer à la mort un fils de France. Mais il comprenait autrement son devoir de gouverneur. Le jeune Philippe d'ailleurs brûlait de se signaler. M. d'Arcy le conduit en pleine mêlée. A Steinkerque le prince est blessé ; à Nerwinde il charge cinq fois à la tête des escadrons du roi, et s'avance si fort au milieu des ennemis qu'un instant il pensa rester prisonnier.

Ce ne sont là que des exploits de batailleur, mais ils attestent une remarquable bravoure. Plus avancé en âge, il montrera les talents d'un capitaine ; on admirera son exactitude à tout voir par lui-même, son assiduité jour et nuit à tous les travaux, la netteté de ses ordres, sa justesse à prévoir, son coup d'œil et son sang-froid au milieu du danger[1]. Dans la campagne d'Italie, en 1706, il sera à regretter qu'on ne lui ait pas donné, avec le titre, l'autorité réelle d'un général d'armée, car il doit se soumettre aux avis des maréchaux de La Feuillade et de Marsin. Si la bataille de Turin est perdue par la faute de Marsin, lui du moins il aura fait tout ce qui dépendait de lui pour la gagner. Blessé à la hanche et au poignet, il est à peine pansé qu'il retourne au feu ; et quand enfin il faut céder à l'ennemi, c'est lui qui par ses habiles dispositions sauve la retraite. L'année suivante, devenu plus maître de ses mouvements, en Espagne, il obtiendra de nombreux et brillants succès : il soumettra les royaumes de Valence et d'Aragon ; il emportera d'assaut Lérida, la place devant laquelle était venue échouer la fortune du grand Condé. Sa gloire militaire sera assez éclatante pour que Louis XIV en prenne ombrage, et ne veuille plus, afin sans doute d'éviter des comparaisons fâcheuses pour ses petits-fils, lui confier de commandement.

Rien ne devait être plus fatal au prince que cette oisiveté à laquelle il était condamné. M. d'Arcy, qui aurait pu, par ses conseils, le maintenir dans des principes d'honneur, était mort en juin 1694. On mit près du duc

1. Voir le portrait que fait Saint-Simon du duc d'Orléans comme général. (*Mémoires*, XII, 99.)

de Chartres, non plus comme gouverneur, mais comme directeur de sa conduite, le comte de Cayeu, brigadier de cavalerie, « brave et très honnête gentilhomme, qui buvait bien, et ne savait rien au delà. M. de Chartres fut aise d'avoir affaire à un tel inspecteur, dont il se moqua, et le fit tomber dans tous les panneaux qu'il lui tendit[1]. » Ainsi privé de tout sage conseiller, il aurait eu besoin, plus que tout autre, d'occupations sérieuses, quand il devint, par la mort de son père, en 1701, duc d'Orléans. Dubois n'avait pas seulement favorisé les passions de son élève : ce qui était plus coupable encore, il avait étouffé en lui tout principe, toute croyance un peu élevée ; il avait cherché à lui persuader que la probité dans les hommes et la vertu dans les femmes ne sont que des mots, la religion qu'une faiblesse d'esprit, toutes les prescriptions morales autant de préjugés dont il faut s'affranchir, si l'on ne veut pas être du nombre des niais et des dupes. Ces détestables enseignements n'avaient été que trop confirmés par tout ce qui se voyait et s'entendait dans la cour de Monsieur. Il aurait fallu, pour y résister, une grande force de caractère : or, c'est là ce qui manquait précisément au prince. Il avait hérité beaucoup de la faiblesse de son père, et sa complaisance pour ceux qui l'approchaient le disposait à les suivre dans tous leurs désordres, plus même que son goût ne l'y aurait porté. Madame, qui, tout en aimant beaucoup son fils, ne s'aveuglait pas sur ses défauts et le jugeait souvent sans aucun excès d'indulgence, assure à plusieurs reprises qu'il n'était pas naturellement enclin aux vices dans les-

1. Saint-Simon, *Mémoires*, I, 220.

quels on le vit tomber ; qu'il n'y avait été entraîné que par la mauvaise compagnie qu'il fréquentait ; elle accuse même son père de l'avoir dépravé[1]. Mais une fois livré à ces dangereux compagnons, le prince veut les surpasser tous ; les natures ardentes ne font rien à demi ; elles ont l'émulation du mal comme celle du bien.

Tout conspirait contre le duc de Chartres pour éveiller de bonne heure chez lui les instincts de libertinage. « A treize ans, dit sa mère, mon fils était déjà un homme ; une dame de qualité l'avait instruit.[2] » Dans les séjours préférés de Monsieur, les mauvaises influences s'exerçaient avec moins de contrainte : à Versailles, sous l'œil sévère du roi, il aurait fallu se surveiller davantage, choisir mieux ses plaisirs et ses compagnons de plaisirs. Mais à Saint-Cloud, mais au Palais-Royal, résidences ordinaires du duc d'Orléans et de sa cour très peu scrupuleuse, on peut s'affranchir de toute gêne, se donner toute licence. Souvent, la nuit, le duc de Chartres, comme avait fait son grand-oncle, Gaston, court Paris, avec une bande de débauchés[3]. Dans son âge mûr, il fera des contes plaisants de ses aventures nocturnes qui lui ont appris à connaître les rues de la grande ville[4].

Une nature moins heureusement douée se serait absolument perdue dans cette vie d'excès et serait devenue incapable de tout travail. L'intelligence du prince ne semble pas en souffrir : il aime la lecture, et lit avec fruit ; il a d'ailleurs une si admirable mémoire, qu'il lui

1. Lettres du 7 mars 1696, 14 avril 1712, 17 août 1719.
2. Lettre du 15 juin 1719.
3. Palatine, Lettres du 7 mars et du 2 septembre 1696.
4. Saint-Simon, *Mémoires*.

suffit de parcourir même légèrement un livre pour n'en rien oublier, et une compréhension si prompte et si forte, que parcourir ainsi c'était pour lui comme s'il avait tout lu fort exactement[1]. Il goûte, il sent les grands écrivains ; il apprend à parler facilement plusieurs langues ; il possède fort bien l'histoire ; il entend sans effort tout ce qui est de mécanique et de science. La chimie surtout l'attire, par ce qu'elle présente de mystérieux : il se fait arranger un laboratoire, où il se livre à toute sorte d'expériences et de recherches avec son professeur, le savant Humbert. Ce goût pour la chimie provoquera même plus tard contre lui des soupçons aussi terribles qu'injustes.

Mais avec son esprit si ouvert ces études ne lui suffisent point. Il s'occupe de musique[2] et il y devient assez habile pour composer plus tard deux opéras. Ces opéras, dont La Fare, son capitaine des gardes, avait fait les paroles, furent même joués avec succès sur le théâtre particulier du prince : on lui demandait d'en permettre une représentation publique ; il ne voulut jamais y consentir. Mais si vif que soit son goût pour la musique, il aime encore mieux la peinture. Il a pour maître Antoine Coypel, et il profite si bien de ses leçons que tous les peintres, au dire de Coypel, doivent s'estimer heureux qu'il soit un si grand seigneur, car il les surpasserait tous,

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XII, 94.

2. « M. le duc d'Orléans, qui est fort profond dans les sciences, fort curieux et aimant fort la musique, surtout l'italienne, travaille à retrouver l'ancienne musique des Grecs, et à faire faire un instrument qui approche de la lyre dont ils se servaient. » (Dangeau, *Journal*, 19 juillet 1703.)

s'il était un homme de médiocre condition, pouvant se donner tout à son art. Nous admettons aisément que Coypel n'ait pas ménagé l'éloge à un élève de si haute naissance ; mais on ne peut douter cependant que le duc d'Orléans ait eu un réel talent. Sans parler des grandes peintures mythologiques, maintenant détruites, qu'il exécuta sur les murs du château de Meudon pour sa fille, la duchesse de Berry, il composa les estampes d'une édition de *Daphnis et Chloé*. On peut le juger comme artiste sur cette œuvre, dont il existe encore aujourd'hui d'assez nombreux exemplaires[1]. Il s'essaie aussi à graver.

Un don précieux pour ceux que leur naissance a mis dans un rang si élevé, c'est de pouvoir s'exprimer avec aisance et noblesse. Le prince parlait fort bien sur toute espèce de sujets : quand il le voulait, il savait mettre de l'agrément et de la dignité dans tout ce qu'il disait. Il charmait tous ceux auxquels il avait envie de plaire ; et Louis XV, quoiqu'on essayât, dans son enfance, de lui inspirer des préventions contre le Régent, qu'on lui représentait comme un ennemi, capable des plus noirs desseins contre sa personne, s'était laissé gagner par les attentions

---

1. Ces dessins, faits en 1714, au nombre de vingt-huit, furent gravés par Claude Audran, et parurent en 1718. Madame (Lettre du 26 juin 1699) parle d'une Antigone que compose son fils, et pour laquelle une très gentille comédienne de seize ans, sa maîtresse, lui sert de modèle. Plus tard il peignit la duchesse de Berry avant son mariage, « sans, beaucoup de draperies, dit M[me] de Caylus, ce qui fut trop envenimé ». Comme on le voit par le choix de ces divers sujets, le duc d'Orléans se complaisait surtout à la peinture un peu libre. — Aimant ainsi à peindre lui-même, on comprend qu'il ait aimé les tableaux. « Il en ramassait, dit Saint-Simon (*Mémoires*, XII, 108), et il en fit une collection, qui en nombre et en perfection ne le cédait pas aux tableaux de la couronne. »

délicates et la grâce du duc d'Orléans, et jusque dans l'âge mûr, malgré sa froideur et sa sécheresse ordinaire de cœur, il gardait encore de lui un souvenir affectueux. Aimable et séduisant dans le particulier, le prince ne se montrait pas en public avec moins d'avantages ; quand il en était besoin, l'éloquence même ne lui faisait pas défaut : dans les séances du Parlement, au début de la Régence, sa parole fut admirée.

Dans cette époque passionnée pour les choses de l'esprit, des représentations dramatiques données, non plus par des comédiens de profession, mais par des personnages de la plus haute condition, étaient un divertissement fort en honneur. Si tous ces acteurs étaient distingués par leur naissance, quelques-uns auraient pu l'être aussi par leur talent. Le duc d'Orléans était un de ceux qui obtenaient le plus de succès par la vérité de son jeu et par sa diction. Il réussissait surtout dans les rôles qui exigeaient de la dignité. Dans l'*Absalon* de Duché c'est lui qui faisait David, et il arrachait, à ce qu'on rapporte, des larmes à ses auditeurs[1].

Il semble qu'un prince si bien partagé par la nature aurait dû être aussi accompli qu'il est donné à un homme de pouvoir l'être. Il n'en fut rien. Ce qui lui manqua, c'est de savoir user des dons qu'il avait reçus en naissant. Sa mère, qui regrettait de voir tant de qualités perdues, écrivait assez ingénieusement à ce sujet qu'il était comme

1. Le *Mercure de France* (février 1702) nous apprend qu'il a joué, dans *Athalie*, « parfaitement bien le rôle d'Abner, et avec une intelligence que l'on n'attrape que lorsqu'on a beaucoup d'esprit ». Il s'exerce aussi avec succès dans la comédie ; il joue le rôle du vicomte dans les *Précieuses ridicules*.

l'enfant de ce conte au baptême duquel on avait invité les fées : chacune veut le douer ; la première lui donne une belle taille, la seconde l'aptitude aux exercices du corps, la troisième l'éloquence, la quatrième l'habileté pour les arts libéraux, la cinquième la science dans l'art de la guerre, la sixième le courage. Mais il était une septième fée qu'on avait oublié d'inviter : « Je ne puis, dit celle-ci, reprendre à l'enfant ce que mes sœurs lui ont donné ; mais sa vie durant je lui serai contraire, de telle façon que toutes les faveurs qu'on lui a accordées ne lui servent à rien[1]. »

Le mauvais sort jeté par la fée, c'était le dégoût que le prince éprouvait pour toute chose. Il se lasse promptement de ce qui semblait le plus l'attirer ; il recherche tout, sans s'attacher à rien ; il prend en aversion les arts qu'il cultive, la musique, le dessin, la peinture ; à cet esprit changeant il faut toujours du nouveau ; et le nouveau, dès qu'il l'a trouvé, est bien vite usé[2]. « Jamais homme né avec tant de talents de toutes les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, et jamais vie de particulier si désœuvrée ni si livrée au néant et à l'ennui[3]. »

Comment expliquer cet ennui, cette inquiétude perpétuelle ? Par l'absence de toute conviction sérieuse. Les croyances, qui servent à régler la vie, aident aussi à la remplir ; on n'y renonce pas impunément. Avec son vif esprit et son ardente nature, le prince aurait eu, plus que

1. Lettre du 21 février 1712.

2. Madame revient plusieurs fois sur ce sujet, que son fils se dégoûte de tout. V. Lettres du 23 juin 1716, du 28 juillet 1717.

3. Saint-Simon, *Mémoires*, XII, 108.

La foi toute simple du chrétien lui semblait trop dure à accepter ; et le voilà qui, par une faiblesse inexplicable, quoique trop commune chez ceux qui se targuent d'être esprits forts, a recours, pour savoir à quoi s'en tenir sur l'autre vie, aux opérations de la magie. Il fera profession de ne pas croire à Dieu, et il cherche à voir le diable pour le faire parler. Il passe des nuits dans les carrières de Vanves et de Vaugirard à faire des évocations[1]. Nous le savons par Saint-Simon, à qui il avait fait la confidence de ses fréquentes et vaines tentatives. Il veut aussi connaître l'avenir ; et le même Saint-Simon nous donne de curieux détails sur des séances où l'on fit voir au prince, dans un verre d'eau ou sur la muraille, des événements qui devaient s'accomplir plus tard[2].

A charge à lui même, il est en quête de tout ce qui peut le distraire. Une vie active l'aurait préservé de ces folles recherches et de tous les entraînements qu'il subit. Mais nous avons vu qu'on le tint à l'écart des armées,

---

1. Saint-Simon, *Mémoires*, V, 209 ; XII, 113. — La baronne d'Oberkirch, dans ses Mémoires (II, 65), rapporte que la duchesse de Bourbon, arrière-petite-fille du Régent, lui conta qu'on avait trouvé, dans une cachette pratiquée dans un mur du Palais-Royal, des instruments inconnus, des livres de conjuration, des squelettes d'animaux, des têtes de morts, des formules écrites de la main du Régent, tout un appareil pour les opérations de sorcellerie.

2. *Mémoires*, V, 209-212. Les scènes vues d'avance dans un verre d'eau se seraient réalisées si complètement, si exactement, que l'on est tenté de voir dans ce récit une histoire arrangée après coup. Saint-Simon, dont nous ne suspectons pas volontiers la sincérité, dit qu'il tenait tous ces détails, sur la représentation des futurs événements, du duc d'Orléans lui-même, plusieurs années avant que ces événements se produisissent. « J'ai trouvé cela si extraordinaire, ajoute-t-il, que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre. » Que croire ?

parce qu'il avait eu le tort de trop s'y distinguer. Il n'a pas été seulement condamné à l'oisiveté ; il a été marié contre son gré ; il n'aime pas sa femme. Il se dédommage de cette union forcée par des amours libres ; mais il ne s'affranchit du joug du mariage que pour se laisser imposer trop souvent par ses maîtresses une véritable servitude. La manière dont parfois elles le traitent a de quoi nous étonner : il semble n'avoir plus souci de sa dignité. Madame nous donne à cet égard des détails qui paraîtraient incroyables, si nous ne les tenions d'une mère à qui il a dû en coûter de faire de tels aveux[1]. Les premières maîtresses auxquelles le prince s'est adressé semblent avoir été pour lui l'objet d'un réel attachement ; plus tard les sens parlent tout seuls chez lui, et non plus le cœur. Il descend peu à peu jusqu'à des désordres qui n'ont plus aucune excuse, et que les plus indulgents sont bien obligés de qualifier de débauche toute pure.

Son aïeul, le roi vert-galant de la chanson, avait eu des faiblesses nombreuses, beaucoup trop nombreuses ; mais il est un genre d'excès où sa dure éducation et sa vie laborieuse l'empêchèrent de jamais tomber : Henri IV ne fit point ses délices de la table. Son petit-fils n'imita pas sa sobriété. Ce n'est point que par nature il fût porté à l'intempérance ; mais le désœuvrement, mais la mau-

---

1. « Mon fils vient enfin de briser avec sa brunette. D'abord elle était horriblement rapace ; jamais il ne lui donnait assez. Secondement, elle le traitait comme un esclave, lui disait des mots grossiers comme on n'en dit pas à un valet de chambre : elle lui donnait des coups de pied ; elle exigeait de lui une soumission telle qu'au premier signe il lui fallait tout quitter pour venir lui rendre ses devoirs. » (Lettre du 3 janvier 1710.)

vaise compagnie lui donnèrent un vice qu'il n'aurait pas contracté de lui-même. Comme il tient à honneur de n'être surpassé en rien par personne, il se pique de boire autant et plus que les autres. « Mon fils, écrit Madame, s'imagine que c'est une gentillesse de faire avec eux le bon drôle : il s'enivre complètement. » Ailleurs elle dira qu'il a passé avec beaucoup d'autres ivrognes toute une journée à goinfrer. « Je crois, ajoute-t-elle, qu'il a honte de ses sottises. » Ce qui ne l'empêchait pas d'y retomber bientôt[1].

On se figure aisément ce que devaient être les conversations dans une pareille société. Comme pour protester contre la dévotion un peu étroite que Louis XIV imposait à tous ceux qui voulaient lui complaire, on ne se refusait aucune licence de tout dire, de se moquer de tout ; on affichait le mépris de toute règle morale et religieuse ; on se faisait mauvais par gloriole. A l'inverse de ceux qui cherchent à se donner l'apparence de vertus qu'ils n'ont pas, le duc d'Orléans mettait une sorte d'ostentation à faire croire qu'il avait assez d'indépendance d'esprit pour n'être l'esclave d'aucun scrupule.

« Mon neveu est un fanfaron de crimes », disait Louis XIV. Il savait bien que le duc d'Orléans n'était pas au fond si perverti qu'il voulait le paraître. Mais le public n'en jugeait pas ainsi. Les orgies du prince, les impiétés qui s'y disaient, avaient fait scandale ; il avait pris tant de plaisir à se décrier lui-même qu'on finissait par le croire capable de tout, même des choses les plus abo-

1. Lettres des 18 janvier 1697, 14 avril 1712, 2 décembre 1714, 19 décembre 1717, 19 janvier et 26 mars 1719.

minables. Jamais, il est vrai, comme il le rappelait un jour à sa mère en manière d'apologie[1], il ne s'était laissé tenter par des amours contre nature, dont il avait vu de bonne heure de trop fréquents exemples. Mais si ce genre d'infamie ne pouvait lui être reproché, une autre accusation pesait sur lui, accusation affreuse. On prétendait que son attachement pour la duchesse de Berry n'était pas l'attachement d'un père pour sa fille. Aux yeux de beaucoup, l'inceste ne pouvait être mis en doute ; on le disait tout haut, on l'écrivait. Sur ce point, ni la culpabilité ni l'innocence du prince ne nous semblent avoir été démontrées : qu'on l'ait calomnié, nous le souhaitons, et nous inclinons à le croire ; mais il eut au moins le tort inexcusable de mettre contre lui les apparences, de ne pas se soucier assez de sa réputation, et de braver l'opinion, en n'apportant pas, quoique bien averti, plus de réserve dans ses rapports avec sa fille[2].

Ainsi tombé dans le discrédit, le duc d'Orléans était exposé aux imputations les plus horribles. En moins d'un an, le grand Dauphin, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, trois générations de princes désignés pour le trône, furent enlevés par des morts qui parurent mystérieuses aux contemporains, tant elles furent promptes.

---

1. Madame, Lettre du 5 décembre 1697.

2. Madame elle-même fait plusieurs fois allusion à ces bruits. (Voir les lettres du 24 novembre 1713 et du 25 mars 1719.) On affichait au Palais-Royal, c'est elle qui le raconte (lettre du dimanche de Pâques 1712), un placard portant : « Voici où se font les *loteries*. C'est pour dire que mon fils vit avec sa fille comme Loth. » D'après les mémoires de Maurepas (I, 52), le duc de Berry, irrité de tout ce qui se disait, aurait fait mettre l'épée à la main au duc d'Orléans sur la terrasse de Marly. On étouffa l'affaire.

Ces morts rapprochaient de la couronne Philippe d'Orléans. Un cri s'éleva contre lui : par ambition il avait empoisonné ces héritiers directs de Louis XIV, et il réservait sans doute le même sort à ceux qui le séparaient encore de la royauté qu'il convoitait. Comme il s'occupait de chimie, on ne doutait pas que dans son laboratoire il ne se fût livré à l'étude et à la préparation des substances mortelles qui pouvaient servir à ses criminels desseins. Le déchaînement de l'opinion fut tel, que plusieurs fois il se vit insulter violemment en public, menacé [1]. Même parmi les meilleurs esprits beaucoup, et Fénelon fut du nombre, malgré l'espèce d'attrait qu'il ressentait pour le duc d'Orléans, ne purent se défendre de tout soupçon ; et il s'en fallut de peu que ce prince du sang ne fût arrêté et jugé : lui-même supplia Louis XIV d'ordonner une rigoureuse enquête.

C'est que cette fois les accusations dont il se voyait l'objet le touchaient vivement. S'il était trop indifférent sur tout ce qui regardait les mœurs, attenter à la vie humaine était un de ces actes que nul ne réprouvait plus que lui ; hors du champ de bataille, il avait l'horreur du sang. Il n'est pas toujours vrai, et le duc d'Orléans en est la preuve, que la débauche endurcisse le cœur et le dispose à la cruauté. Né foncièrement bon et doux, tel il resta jusque dans ses extrêmes désordres. On peut donc juger de son indignation et de sa douleur quand il se vit soupçonner d'un crime dont la seule pensée le révoltait.

---

1. Il faut lire dans Saint-Simon (*Mémoires*, X, 151) le récit des insultes atroces dont le prince fut l'objet aux funérailles du duc de Bourgogne.

Quelques années plus tard, la calomnie n'avait pas encore désarmé. La Grange-Chancel, dans ses *Philippiques*, reprenait toutes les atroces accusations qui avaient eu cours ; les ennemis du Régent répandaient mystérieusement ces odieux pamphlets en vers. Le prince voulut les connaître. Il se les fit lire par Saint-Simon. Il écouta, sans s'émouvoir, les strophes les plus outrageantes ; les allusions même à des rapports criminels avec sa fille ne le firent pas sortir de son calme. Mais quand vint le passage où il était représenté comme un empoisonneur, il fut vaincu. « Tout à coup, raconte Saint-Simon, je le vis changer de visage et se tourner à moi les larmes aux yeux et près de se trouver mal. Ah ! me dit-il, c'en est trop ; cette horreur est plus forte que moi [1]. » Ces larmes font honneur au duc d'Orléans ; nous voudrions seulement que le reproche d'inceste lui en eût aussi arraché quelques-unes.

A quoi tiennent pourtant les réputations, et combien l'histoire risque de s'égarer dans ses jugements ! Le dernier des arrière-petits-fils de Louis XIV, celui qui fut Louis XV, semblait condamné à ne pas vivre, tant il était débile et souffrant ; autour de lui on avait perdu toute espérance : il ressuscita pour ainsi dire. S'il avait succombé à la maladie, sa mort cependant aurait-elle paru naturelle ? La postérité aurait-elle pu ne pas partager les soupçons des contemporains ? Toutes ces morts coup sur coup sembleraient sans doute étranges ; elles auraient laissé à résoudre un grave problème, qui n'aurait jamais

---

1. *Mémoires*, XVII, 141.

été résolu, et peut-être eût-il été aussi difficile d'absoudre que de condamner la mémoire de Philippe d'Orléans.

Poursuis ; tu n'as pas fait ce pas pour reculer,

dit Agrippine à Néron après l'empoisonnement de Britannicus. Si le Régent avait été cet ambitieux scélérat que dénonçaient à la haine publique des ennemis acharnés, rien ne lui était plus aisé que de commettre impunément le dernier crime sans lequel tous les autres restaient inutiles, et de se délivrer d'un enfant délicat et chétif. Mais Louis XV a vécu, et sa vie justifie le duc d'Orléans.

Non seulement celui-ci n'a pas voulu parvenir au trône par des moyens criminels, mais il est encore permis de croire qu'il ne désirait pas y arriver, même légitimement. Saint-Simon du moins l'affirme avec conviction ; il a vécu dans l'intimité du prince ; il le connaît et le juge mieux que personne, et tout en l'aimant il ne veut ni dissimuler ni atténuer aucune de ses faiblesses, aucun de ses vices. Or, il assure que le duc d'Orléans n'avait nulle envie de régner, et qu'à la royauté il préférait sa condition de prince du sang[1]. « Ce sont des vérités, dit-il, que ma très parfaite connaissance, ma conscience et mon honneur m'obligent à rapporter. »

Si l'on croit avec Saint-Simon à cette absence d'ambition, on peut se demander pourquoi le duc d'Orléans, à la mort de Louis XIV, s'empressa de réclamer la pleine et entière autorité de la régence. C'est qu'il vit, et non sans raison, dans les dispositions prises par le feu roi, une atteinte portée aux droits qu'il tenait de sa naissance,

1. *Mémoires*, XII, 98 ; XIII, 374 ; XIV, 97.

une injure imméritée qui lui était faite. Le sentiment de sa dignité personnelle, plus encore que le désir d'exercer le pouvoir royal dans toute sa plénitude, lui défendait d'accepter une régence ainsi amoindrie. Il s'en expliqua avec fermeté dans le parlement, et fit casser un testament qui n'était qu'un acte d'insigne défiance à son égard.

III

MÉLANGE DE GRANDES QUALITÉS ET DE GRANDS DÉFAUTS CHEZ LE RÉGENT. — IDÉES LIBÉRALES, BONTÉ, CLÉMENCE, ESPRIT DE JUSTICE. — FAIBLESSE DE CARACTÈRE, HONTEUX DÉSORDRES. — SA MORT. — COMPARAISON DU DUC D'ORLÉANS AVEC LE DUC DE BOURGOGNE.

Investi tout d'un coup de la puissance souveraine, comment allait-il l'exercer ? De ces deux hommes qu'il y avait en lui, l'un, par nature, intelligent, généreux, d'esprit actif, apte aux affaires ; l'autre, par les habitudes contractées, plongé et comme noyé dans les plaisirs les plus grossiers, lequel prendrait le dessus ? Entre ces deux hommes, il n'y eut point de lutte. Si fortes étaient les qualités natives du prince qu'elles avaient résisté aux mauvaises influences ; rien ne put les étouffer. Mais l'usage trop prolongé des jouissances sensuelles était devenu pour le Régent un impérieux besoin. Il fit de sa vie deux parts, qu'il donna l'une à ses devoirs, l'autre à ses plaisirs.

Nous n'avons pas à faire l'histoire de la Régence. Le gouvernement de Philippe d'Orléans a été l'objet de ju-

gements divers. Si certains écrivains ont blâmé la politique suivie dans les rapports de la France avec les nations étrangères, d'autres au contraire l'ont louée, et avec une grande apparence de raison. A l'intérieur, il y eut une réaction contre le pouvoir absolu ; les idées de réforme, de tolérance et de paix prévalurent. Parmi les mesures qui furent prises, beaucoup étaient marquées d'un esprit vraiment libéral et il serait injuste de ne pas en faire un mérite au Régent[1].

Après avoir aimé de si bonne heure les sciences et les arts, le duc d'Orléans, devenu le chef de l'État, ne pouvait manquer de s'en faire le protecteur éclairé. De nouveaux règlements sont donnés à l'Académie des sciences en 1716 et à l'Académie d'architecture en 1717, pour favoriser leurs progrès. En 1718, une Académie des arts mécaniques est instituée, pour le perfectionnement et la création des instruments, machines et appareils nécessaires à l'industrie. C'est en germe le Conservatoire des arts et métiers. Comme au temps d'Henri IV, des ateliers fonctionnent dans le Louvre.

Le Régent ne porte pas un moindre intérêt aux travaux de l'érudition : c'est grâce à lui qu'en 1717 l'Académie des inscriptions peut commencer à publier ses mémoires.

Curieux de toutes les idées nouvelles, le prince accepte avec empressement tout ce qui promet un progrès. Que ce soit son excuse quand il se trompe. Même sa grande erreur administrative, nous voulons dire l'application du

1. « Il aimait fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même. Il me vantait un jour l'Angleterre sur ce point. » (Saint-Simon, *Mémoires*, XII, 97.)

système de La,w ne mérite-t-elle pas quelque indulgence? L'Écossais avait deviné quelques-uns des principes essentiels sur lesquels est établi le crédit moderne ; tout n'était pas chimérique dans sa découverte ; il y avait une part de vérité que le Régent, avec sa pénétration ordinaire, avait saisie tout de suite. Tout un système financier ne se crée pas d'un seul coup : pour dégager le vrai du faux, il faut les enseignements de l'expérience, qui seule peut corriger la théorie. La mesure a manqué surtout à l'essai qui fut fait alors, mais il n'appartenait pas à un esprit médiocre d'entrevoir tout ce qu'il y avait de juste et de fécond dans les idées de Law.

Quoi qu'il en soit des fautes que put commettre le Régent (et dans l'état où il prenait les affaires, soit au dehors, soit au dedans, il en était d'inévitables), il montra de rares parties pour le gouvernement. Parmi ses ministres, aucun ne l'égalait pour l'étendue et la justesse de l'esprit, pour la perspicacité dans les affaires, pour la fertilité des expédients et des ressources, pour l'art de rendre claires toutes les questions. Ajoutez qu'avec « une facilité et une netteté que rien ne surprenait et qui surprenait toujours[1] », il répondait à tout sur-le-champ. Il semble qu'avec tant de raisons de décider par lui-même, il aurait dû moins céder aux conseils de ceux qui l'approchaient ; mais il ne savait pas tenir assez à ses propres idées, qu'il abandonnait souvent pour celles des autres.

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XII, 93. — Quelques jours après la mort du prince, Barbier (*Journal*, décembre 1723) fait de son savoir et de son intelligence un grand éloge, et ajoute : « Parlant comme un ange, il avait tout pour être un premier ministre... Pour la politique, personne ne l'a possédée comme lui. »

Les qualités de l'esprit, si précieuses qu'elles soient, nous touchent moins que celles du cœur. Dans sa haute fortune, Philippe conserve toute sa bonté ; il est heureux tout le premier des grâces qu'il accorde, et quand il est obligé de refuser, il sait charmer jusqu'aux refus. Souvent sa mansuétude et sa générosité ont de quoi étonner. Il pouvait avoir de justes ressentiments en se rappelant le passé ; et ceux qui s'étaient déchaînés contre lui avaient à craindre que, devenu maître de l'État, il ne leur fît expier leur animosité. Mais reprenant un mot de Louis XII : « Le Régent, dit-il, ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » Et en effet il épargne tous ses ennemis et semble oublier tout le mal qu'ils lui ont fait ou ont voulu lui faire. D'atroces calomnies, comme celles de Lagrange-Chancel, mériteraient d'être rigoureusement punies ; et sous les règnes précédents, plus d'une fois la personne des princes avait été défendue, contre des attaques moins graves, par des châtiments excessifs. Il faut presser le Régent pour qu'il se décide enfin à sévir. Encore se contente-t-il de n'infliger au coupable auteur des *Philippiques* qu'une captivité de quelques mois. Il est si clément qu'on ne court presque aucun danger à l'offenser. Sa mère voudrait qu'il fût d'humeur moins endurante[1] et Saint-Simon impatienté lui dit un jour : « Ah ! vous voilà bien débonnaire. Depuis Louis le Débonnaire on n'a rien vu de si débonnaire que vous[2]. »

1. Elle se plaint souvent de la trop grande bonté de son fils. V. Lettres des 3 août 1717, 18 septembre 1718, 7 juillet 1719.

2. « Je n'ai point connu d'homme de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulièrement éloigné de faire peine même à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa dou-

Cette qualification était souvent appliquée au duc d'Orléans ; on la retrouve dans divers écrits du temps. Mais ce débonnaire savait pourtant être sévère et ferme à l'occasion, dès que sa personne n'était plus en jeu. En voici un exemple, où nous pouvons admirer son esprit de justice et son profond sentiment du respect dû à la vie humaine. Le comte de Horn avait attiré un agioteur dans une maison de la rue Quincampoix et l'avait tué pour s'emparer de son argent. La victime était de basse condition, le meurtrier au contraire de haute noblesse ; et que de fois n'avait-on pas vu des coupables protégés contre les conséquences de leur crime par le privilège de leur naissance ! Une députation des plus grands personnages vint solliciter pour le comte de Horn : ils représentèrent quelle infamie l'instruction du procès et ses suites jetteraient sur une maison illustre, qui appartenait à toutes les familles les plus considérables d'Europe et même à presque tous les souverains. Et comme le Régent se montrait inflexible et répondait que l'infamie est, non dans le supplice, mais dans le crime, on crut le vaincre en lui mettant sous les yeux ce qu'il semblait ignorer, que les de Horn avaient, par alliance, l'honneur d'être ses parents : « Fort bien, Messieurs, répondit-il, s'il en est ainsi, je partagerai la honte avec vous. » La justice eut son libre cours[1], et le comte de Horn fut supplicié en

---

ceur, son humanité, sa facilité avaient tourné en défaut, et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice la suprême vertu du pardon des injures. » (Saint-Simon, *Mémoires*. XII, 95.)

1. Cela rendit le Régent populaire dans Paris. Il fut très touché de ce que disait le peuple : « Quand on fait quelque chose contre le Régent, il pardonne tout ; mais quand on fait quelque chose contre nous, alors

place de Grève. Cette rigueur, si peu dans les idées du temps, cette même application de la loi à tous ne fait-elle pas l'éloge du prince ? On s'étonne une autre fois qu'il fasse exécuter quatre gentilshommes bretons ; mais c'était de concert avec l'Espagne, alors notre ennemie, qu'ils avaient provoqué un soulèvement de leur province : conspirer avec l'étranger, ce crime qui pendant longtemps n'avait pas semblé déshonorer ceux qui le commettaient, trouvait le Régent sans pitié.

Son indignation avait soutenu sa fermeté. Malheureusement, dans le courant des affaires ordinaires, il n'a pas la force de résister aux influences qui l'assiègent. Il concède trop souvent ce que tout autre se ferait scrupule d'accorder. Et ici ce n'est plus seulement sa facilité d'humeur qu'il faut accuser, mais aussi son scepticisme en morale et en religion. Sur qui tomberont les faveurs, c'est chose assez indifférente. S'enquérir du plus digne, à quoi bon ? Est-ce vraiment la peine ? Dubois avait enseigné à son élève qu'il n'y a au monde que des gens intéressés, qu'il n'y a pas lieu de distinguer l'honnête homme du fripon. L'expérience faite par le prince semblait confirmer les leçons données par son précepteur ; car autour de lui il n'avait guère trouvé que des vicieux sans conscience et des flatteurs disposés à servir toutes ses passions. A l'entendre, il ne croyait donc pas à l'honnêteté ; mais au fond il n'était pas aussi convaincu qu'il voulait le paraître. Quand il rencontrait la vertu, ce qui était rare, il est vrai, il savait la reconnaître et la res-

---

il n'entend point raillerie, et sait nous rendre justice. » Voir la lettre de Madame du 30 mars 1720.

pecter. Par nature, il aurait mérité de naître et de grandir dans un autre milieu, avec de meilleurs exemples sous les yeux ; il aurait su s'attacher aux gens de bien. C'est ainsi que, même après qu'on l'a perverti, il professe une sincère estime pour les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse. Il ressent pour Fénelon une véritable affection ; quand le prélat tombe en disgrâce, le prince, avec une générosité qui l'honore, car elle n'était pas sans quelque danger, continue, dût Louis XIV en être blessé, de se déclarer hautement l'ami de l'exilé[1]. Il conserve toujours avec lui des liaisons. On a même prétendu que si Fénelon avait vécu, le Régent aurait fait de lui son ministre[2]. Enfin n'oublions pas combien il se sent attiré vers Saint-Simon : Saint-Simon, avec tous ses défauts, est un homme d'honneur ; le duc d'Orléans le sait, aussi lui laisse-t-il tout droit de remontrance. Et tous, Beauvilliers, Chevreuse, Fénelon, Saint-Simon, ne peuvent à leur tour, quoi qu'ils en aient, se défendre d'un sentiment de sympathie, mêlé de regret et de pitié, pour un prince qui n'était pas par lui-même ce que les corrupteurs l'ont fait. Cette sympathie ne plaide-t-elle pas en faveur du duc d'Orléans ?

On ne peut affecter ce scepticisme en morale dont nous parlions tout à l'heure sans finir par s'en pénétrer. A la

---

1. « C'était un grand ami de mon fils », écrit Madame à la nouvelle de la mort de Fénelon. (Lettre du 10 janvier 1715.)

2. Saint-Simon, qui revient à plusieurs reprises (*Mémoires*, VII, 317 ; X, 416) sur la liaison du prince avec Fénelon, assure que celui-ci était disposé à accepter les premières places qui lui étaient destinées à la mort du roi. Que serait-il vraiment advenu, si Fénelon avait vécu ? Avec l'influence qu'il aurait eue sur le prince, la Régence pouvait prendre un tout autre cours.

longue, le Régent n'a plus ces révoltes de conscience qui font distinguer tout de suite le bien du mal. C'est ainsi qu'il qualifie Dubois de drôle, mais il ne sait rien lui refuser, jusqu'à lui laisser prendre le siège de Fénelon. Il proteste qu'il ne lui permettra pas de songer jamais à devenir cardinal, qu'il le fera plutôt jeter par la fenêtre ; et il demande pour lui le chapeau. Il ne sent pas tout ce qu'une telle faveur a d'indigne ; peut-être même trouve-t-il plaisant d'avoir fait de ce drôle un prince de l'Église.

Ce n'est pas qu'ensuite il n'éprouve de l'embarras devant ceux qui le blâment ; il leur donne raison, mais il ne s'amende pas pour cela. Si quelque conseiller soucieux de sa réputation l'entreprend, il conviendra qu'il aurait tort de faire une chose qu'on lui demande, et il promettra de ne pas la faire. Mais vienne un intéressé qui le presse en sens contraire, l'engagement est oublié. Saint-Simon, l'un de ceux auxquels il manqua ainsi trop souvent de parole, nous rapporte des exemples nombreux de cette faiblesse.

Du reste, avec les années, ceux qui auraient pu donner au prince d'utiles avertissements et le protéger contre lui-même, se faisaient plus rares autour de lui. De jour en jour, il s'enfonce davantage dans une compagnie sensuelle, licencieuse, éhontée, qui ne vit que pour le culte effréné des plaisirs, et quels plaisirs ! Sans respect pour son âge et pour sa dignité, le Régent court encore quelquefois la nuit dans Paris [1], comme faisait le duc de Chartres. Mais c'est surtout dans le secret de son palais, dans ses festins prolongés, qu'il perd toute retenue. Des

1. Madame, Lettre du 25 août 1718.

femmes que leur naissance aurait dû préserver d'un oubli complet des lois de la pudeur, des hommes qui mettent leur gloire à descendre aussi bas que possible dans l'orgie, voilà les convives habituels des soupers du Palais-Royal. Tous les soirs ils donnent le spectacle de l'ivresse crapuleuse et de l'obscène débauche. Peut-être tout ce que dit le public n'est-il pas vrai ; car on parle de scènes d'une lubricité révoltante, de véritables priapées[1]. Mais à supposer que l'imagination populaire ait ajouté à ce qui n'était que trop certain des détails presque incroyables, toujours est-il que dans ces soupers toute mesure était dépassée.

Pour y être invité, il fallait avoir renoncé d'avance à toute décence, à toute vertu. Le Régent ne se fait aucune illusion sur la valeur de ses convives ordinaires, de ses roués, comme il les appelle, c'est-à-dire des gens qui seraient dignes de la roue. Remarquons ici comme le jugement du duc d'Orléans reste droit ; mais ne faut-il pas lui en faire un reproche plutôt qu'un mérite? Car c'est par la plus condamnable faiblesse de caractère qu'il prend pour compagnons habituels de plaisirs ceux-là même pour lesquels il n'a que du mépris. Chez un prince, moins encore que chez tout autre, de telles contradictions ne peuvent se pardonner.

Soyons justes toutefois. Le Régent ne se livre jamais entièrement ni à ses roués, ni à ses maîtresses, et elles furent nombreuses. Secret par nature, et ce n'est pas un mérite médiocre chez un prince, il ne se laisse pas pénétrer,

1. Pour se faire une idée de tout ce qui se disait de ces soupers, lire les *Mémoires* de Richelieu (édition Barrière), I, 55, 170-172.

même dans l'ivresse, sur les affaires de l'État. Si les femmes ont eu une influence funeste sur sa vie privée, elles n'en ont pas eu sur son gouvernement. Aucune ne joue un rôle politique comme celui qui fut dévolu plus tard à Mme de Châteauroux, à Mme de Pompadour, à la Du Barry. Remarquons encore que pour les divers emplois le Régent n'égare pas ses choix sur ses compagnons de débauche. Dubois même, quels que soient ses vices, ne peut être cité en preuve du contraire ; il s'était acquitté avec succès de diverses négociations ; son application aux affaires, son habileté, expliquent qu'il ait été appelé aux postes les plus élevés. Précepteur, on ne saurait le juger avec trop de rigueur ; ministre, il a pu être favorablement apprécié.

Dans cette nature complexe du Régent, signalons encore un trait singulier. Si pressé qu'il soit d'aller à ses plaisirs, il est un devoir auquel il ne manque jamais : il se montre toujours fils tendre et plein d'attentions pour sa mère. Chaque soir il se rend chez elle, et tout en l'égayant par ses propos pleins d'enjouement, il lui témoigne le plus profond respect. « Quoi qu'il soit Régent, écrit Madame, il ne paraît jamais devant moi et ne me quitte jamais sans venir me baiser la main avant que je l'embrasse. Il ne prend point de chaise devant moi ; mais d'ailleurs il ne fait pas de façons, et bavarde rondement avec moi. Nous rions et plaisantons comme de bons amis[1]. » Et ce même prince, ce fils si respectueux et si digne avec sa mère, ne la quittait que pour aller rejoindre la compagnie que nous savons.

1. Lettre du 24 octobre 1719.

Presque toujours on est victime de ses désordres. A un âge où l'homme est d'ordinaire dans toute sa force, le duc d'Orléans était menacé d'une fin prochaine. Les avertissements ne lui manquaient pas ; ses médecins lui disaient, lui répétaient, qu'il eût à vivre autrement, s'il voulait continuer de vivre. Mais soit insouciance, soit croyance au fatalisme, soit qu'il fût rassasié et comme dégoûté de la vie, ou qu'elle ne lui parût avoir de prix que par les jouissances dont on l'engageait à se frustrer, il ne put renoncer à ses habitudes. Mais déjà à certains moments l'intelligence semblait atteinte comme le corps. Les premières heures du réveil, après les nuits d'ivresse, laissaient trop voir les ravages produits par les excès. Saint-Simon en eut un jour l'affligeant spectacle. « Je fus effrayé, dit-il ; je vis un homme la tête basse, d'un rouge pourpre, avec un air hébété, qui ne me vit pas seulement approcher. Ses gens le lui dirent. Il tourna lentement la tête vers moi, sans presque la lever, et me demanda d'une langue épaissie ce qui m'amenait[1]. »

Voilà ce qui restait d'un prince naguère si brillant, en attendant que la mort le prît tout à fait. Elle ne tarda point. La fin de certaines existences rachète les erreurs des années antérieures. Il n'en fut point ainsi pour le duc d'Orléans : sa vie s'acheva dans un dernier scandale, une dernière honte. On sait les déplorables circonstances dans lesquelles il mourut. Nous n'avons pas à les rappeler ici ; mais elles étaient présentes à tous les esprits quand on fit son oraison funèbre ; et pour l'orateur chrétien chargé de rendre au prince, du haut de la chaire, ce dernier

1. *Mémoires,* XX, 29.

devoir, il n'était ni permis de condamner la mémoire du Régent, ni facile d'exprimer, en face d'une telle mort, de religieuses espérances. L'évêque d'Angers[1] sut concilier ce qu'il devait et aux convenances et à sa foi : « Du pied du plus beau trône du monde il tombe dans l'éternité ; mais pourquoi, ô mon Dieu, après avoir fait de Philippe un prodige de talents, n'en feriez-vous pas un prodige de miséricorde ? »

Pourquoi la postérité, elle aussi, n'aurait-elle pas de l'indulgence pour un prince, à qui sans doute on peut reprocher trop d'erreurs et de fautes, mais qui ne manqua pas d'éminentes qualités ? Et même de ces erreurs et de ces fautes est-ce lui qui fut le vrai coupable ? L'histoire, nous le savons, prend les personnages tels qu'ils se sont montrés ; elle les juge d'après leurs actes, elle leur fait porter toute la responsabilité de leur conduite, et elle est sévère pour le Régent. Nous ne pouvons avoir la prétention de réformer ses arrêts ; mais si nous recherchons (et c'est un des objets de ces études), non pas seulement ce qu'un prince a été, mais ce qu'il aurait pu, ce qu'il aurait dû être, s'il avait reçu de meilleurs enseignements, s'il s'était développé dans le sens où le portaient ses véritables inclinations, il nous semble qu'alors le duc d'Orléans se relève beaucoup.

On a dit que la nature lui avait donné toutes les vertus et l'éducation tous les vices. C'est juste tout le contraire de ce que Madame pensait du duc de Bourgogne, quand elle écrivait[2] que tout ce qu'il avait de bien il le tenait

1. Poncet de la Rivière, élu membre de l'Académie française en 1728.
2. Lettre du 11 avril 1719.

de son précepteur, et ce qu'il avait de mauvais lui venait de lui-même. Ces deux jugements sont aussi exagérés l'un que l'autre ; mais enfin ils renferment un grand fond de vérité. Quand on compare (et cette comparaison se présente d'elle-même) le duc de Bourgogne et le duc de Chartres, il faut bien reconnaître qu'ils ne furent ni l'un ni l'autre ce qu'on présageait de leur enfance ; ni les menaces ni les promesses de ces premières années ne devaient se réaliser. Prenons-les à cette époque de la vie : le petit-fils et le neveu de Louis XIV se ressemblent en ce point qu'ils ont tous les deux de remarquables facultés. Se prononcer pour la supériorité de l'un sur l'autre serait difficile ; car si le duc de Bourgogne est encore mieux doué pour les choses de l'esprit, le duc de Chartres se montrera beaucoup plus capable dans les choses militaires. A ne considérer que les talents on peut donc hésiter dans ses préférences ; mais si l'on met les caractères en présence, plus de doute possible. De ces deux enfants, nous le savons, l'un fait trembler pour l'avenir : en lui éclatent le caprice, l'orgueil, l'égoïsme, un goût furieux pour toute sorte de voluptés, la violence, la cruauté même ; l'autre est toujours d'humeur égale, gracieux, aimable, ouvert, bon, humain, généreux. On pouvait craindre que le premier ne fût plus tard une sorte de monstre. Mais il eut pour précepteur Fénelon. Chez lui d'ailleurs la volonté était forte, plus forte encore quand elle eut pour soutien les sentiments religieux qu'on eut soin de lui inculquer ; elle l'aida à se sauver de lui-même. Quand son maître lui eut fait reconnaître ses défauts, il sut les vaincre. L'éducation dompta la nature.

Qui n'aurait cru au contraire, quand les regards s'ar-

rêtaient avec complaisance sur le jeune duc de Chartres, que la maison de France aurait en lui un de ses princes les plus accomplis? Chez lui les germes du bien étaient si nombreux! Ils pouvaient être si féconds! Mais ils ne furent point cultivés, loin de là. Dubois et tout l'entourage étouffèrent tout principe de religion et de morale dans cette âme, et y jetèrent comme à plaisir les semences du mal. L'élève était assez clairvoyant pour apprécier à leur juste valeur ceux qui lui donnaient des leçons et des exemples déplorables : au fond il les méprise, mais il les imite. Destitué du secours qu'un chrétien emprunte à ses croyances, il ne trouve pas en lui-même la force nécessaire pour résister aux pernicieuses influences qui le sollicitent; il n'a qu'une volonté vacillante, et c'est en cela que par nature il est inférieur au duc de Bourgogne : toute sa vie sa faiblesse sera son pire ennemi. Une existence active et occupée, un mariage suivant ses inclinations lui seraient une sauvegarde contre ses entraînements; mais Louis XIV, et par là il a, lui aussi, sa part de responsabilité dans la perversion de son neveu, le retient dans l'oisiveté, et lui impose une épouse qu'il n'aime pas. Le prince cherche à se distraire dans la débauche; il s'y plonge, il s'y abîme, si bien qu'il y entraîne avec lui son époque, le jour où il est investi de l'autorité souveraine; et quand on voudra citer le temps où s'est le plus affichée la licence des mœurs, on nommera la Régence. De tous les descendants d'Henri IV nul jamais ne parut devoir mieux rappeler son aïeul, et nous voyons où le fit aboutir une détestable éducation. Ce qui nous étonne, c'est qu'elle n'ait pas étouffé toutes les qualités, et que dans cette sorte de ruine morale quelques nobles

parties de caractère soient encore restées debout, comme pour attester tout ce qu'avait d'excellent ce naturel, s'il s'était conservé intact.

Souvenons-nous des espérances que la nation avait placées sur le petit-fils de Louis XIV, et de quelle douleur elle fut saisie à la nouvelle imprévue de sa mort ; même à distance nous partageons les regrets des contemporains. Mais il y a quelque chose de plus triste encore que le spectacle d'une fin aussi prématurée, c'est d'assister à la déchéance d'une nature d'élite. Cette tristesse, Philippe d'Orléans nous la fait éprouver ; il a manqué à sa destinée. Dubois, comme ministre, a-t-il vraiment mérité les éloges que lui ont donnés certains écrivains, c'est une question que nous n'avons pas à traiter ici ; mais nous savons qu'il a gâté son élève, et quel élève ! C'est assez pour que l'histoire n'ait pas pour lui de condamnation trop sévère.

ÉTUDES SUR LA GRÈCE

BEAUX-ARTS

LES SITES ET LA POPULATION

PAR M. GABRIEL THOMAS

AVANT-PROPOS

D'incomparables souvenirs, les ruines de monuments qui furent élevés par les premiers artistes du monde, la clarté du ciel, l'harmonie et souvent la grandeur des sites, telles sont, qui ne le sait? les immortelles séductions de la Grèce. Mais il y faut ajouter maintenant les découvertes qui ont modifié d'une manière surprenante les aspects de l'art, en outre l'organisation et le classement des collections nationales, où l'on peut aujourd'hui suivre le développement de la sculpture, étudier surtout les œuvres archaïques, les bas-reliefs funéraires que seuls à proprement parler possèdent et font comprendre les musées d'Athènes.

Aussi me suis-je attaché, dans la première partie de mon travail, à reproduire en traits rapides la physionomie de ces collections, tout en rapprochant les œuvres ainsi retrouvées, du milieu qui en complétait le sens et le prix.

Une semblable étude doit nécessairement désormais se joindre à tous les souvenirs qui vous accompagnent au cours du voyage. Elle redouble assurément le charme des impressions que provoqueront les aspects d'Athènes, la métropole de l'Hellénisme, et les paysages de cette terre où les fils de Prométhée attisèrent jadis le feu sacré du génie.

PREMIÈRE PARTIE

BEAUX-ARTS ET PAYSAGES

Quand on parlait de l'art grec, il y a vingt et quelques années encore, l'esprit se portait aussitôt vers ces temps qui suivirent les grandes guerres contre les Perses, vers la belle époque classique des Ictinos, des Phidias, des Polyclète. Si les œuvres nées à ce moment unique du v[e] siècle demeurent à jamais d'incomparables modèles, les travaux de l'archéologie ont dégagé les origines, interprété les légendes. Ils montrent enfin quelles influences ont contribué, grâce aux migrations des peuples et à la configuration de la Grèce, à faire éclore dans ce petit pays, au sein de cette race prédestinée, la fleur exquise où se sont condensés l'éclat et les parfums des civilisations orientales.

Les découvertes inattendues de Schliemann, les fouilles d'Olympie, de Délos, de Delphes, de l'acropole d'Athènes, ont donc singulièrement étendu le champ de notre vision et déjà reculé loin dans le passé la limite actuelle de nos informations.

Ce n'est pas sans doute que l'on puisse rattacher directement au génie hellène tel qu'il nous apparaît plus tard, la technique et le style de ces bijoux troyens, de ces vases d'or et d'argent, étonnants trésors que se sont inégalement partagés les musées de Constantinople et

de Berlin. Mais pour retrouver le caractère pittoresque de ces objets d'art, cherchons à les replacer successivement dans le milieu où ils ont contribué à la parure des chefs ou à l'ornement des édifices.

I

Lorsqu'on a dépassé Ténédos et reconnu l'entrée des Dardanelles, un paysage saisissant se découvre sur les côtes d'Asie. Des cimes neigeuses de l'Ida descend une double ligne de contreforts irréguliers, montagnes abruptes et collines entrecoupées de ravins, parsemées de taillis, dont les dernières ondulations de chaque côté viennent aboutir sur le rivage. Au seuil de la plaine que ces hauteurs entourent, la colline d'Hissarlik montre sur la gauche sa terrasse nivelée et dont les dernières pentes refoulent les eaux capricieuses du Scamandre et du Simoïs. Entre la baie de Besika et le cap Rhœtée, de nombreux tumuli fouillés par l'heureux explorateur, monticules aux escarpements en forme de pyramide, quelques-uns encore excavés, couverts de broussailles ou plantés de grands arbres, hérissent le littoral au pied de la haute falaise de Sigée.

C'est de l'un de ceux-là que dut parler Homère quand il dit que l'armée sacrée des Grecs éleva autour des cendres d'Achille un tombeau grand et magnifique sur un point saillant au bord du large Hellespont. Et, dans l'Iliade, Hector promet une sépulture aux héros achéens qui se mesureront avec lui. « Peut-être », ajoute-t-il, « un de ceux qui naîtront après nous, naviguant sur les noires ondes dans un navire pourvu de nombreux ra-

meurs dira : Voilà le tombeau d'un guerrier mort il y a longtemps; il signala sa valeur et fut tué par le divin Hector. »

Quand le regard se reporte sur la plate-forme d'Ilion, sur les amas de déblais, buttes grisâtres aux reflets argentés par le soleil; qu'il mesure la profondeur de ces tranchées toujours béantes qui découpent en tous sens le sommet de la forteresse, on a le vif sentiment que plusieurs races d'hommes se sont succédé là, qu'une série de civilisations a superposé ses débris dans ces couches accumulées et maintenant rendues au jour.

Si la dernière des sept villes exhumées ainsi atteste en effet par ses monuments, bas-reliefs, statues et terres cuites, médailles et inscriptions, la présence d'une population grecque, prolongée du IVe siècle avant l'ère chrétienne aux temps de la décadence impériale, la plus ancienne, enfouie à seize mètres de profondeur, établie sur le roc primitif, renfermait les armes et les outils de pierre dure, les haches de combat en diorite, en jade, les scies et les couteaux d'obsidienne ou de silex qui nous montrent les premiers efforts de l'industrie humaine. Puis quelques broches de cuivre et de bronze, des fusaïoles par milliers et les poteries, coupes, urnes et vases, dont les lignes ou les reliefs ébauchent vaguement tantôt la tête de chouette, tantôt les yeux et le nez du visage humain, souvent enfin les formes féminines.

Ces poteries sont aussi décorées de cannelures incisées et de dessins géométriques, timides encore et irrégulièrement tracés.

La plupart de ces motifs, l'ornement linéaire surtout, et déjà quelques essais de peintures, se retrouvent sur

les vases de Santorin et de Thérasia, dont l'âge est fixé par l'éruption volcanique qui les ensevelit sous la pouzzolane vers l'an 2,000 avant notre ère. On en voit un certain nombre dans la collection de l'École française d'Athènes et quelques échantillons au Musée National.

Mais dans la deuxième ville préhistorique d'Hissarlik Schliemann recueillit plusieurs trésors enfouis contre le mur d'enceinte sous un amas de décombres brûlés, et dans les substructions d'un grand édifice non loin de la porte donnant accès à la plaine vers le sud-ouest.

Ce passage, flanqué de puissants ressauts, couronné d'une terrasse en bois, disposition particulière dont on a retrouvé les traces, était la porte Scée d'Homère, où le poète place deux célèbres épisodes de l'Iliade. C'est là qu'au IIIe Chant, Hélène dénombre les guerriers grecs, pour répondre aux questions que lui adressent Priam et les vieillards troyens, « bons discoureurs et semblables aux cigales ». Là aussi Hector, rencontrant Andromaque et Astyanax, cède avant d'aller combattre à son triste pressentiment : « Mon cœur ne m'abuse pas ; un jour viendra où périront la sainte Ilion et Priam et le peuple de Priam habile à manier la lance. » Puis il sourit à son enfant, qui se rejette sur le sein de sa nourrice, tout effrayé à l'aspect de son père et de l'aigrette, faite de crin de cheval, se balançant d'une façon terrible au cimier du casque.

Et la catastrophe prédite par le héros fut en tout semblable au terrible incendie qui dévora la seconde ville préhistorique de la colline d'Hissarlik, calcina les murailles, vitrifia l'argile des briques, réduisit en cen-

dres et en charbons les poutres des terrasses et des étages supérieurs.

Il faut résister au charme de ces souvenirs, si l'on ne veut, épris d'une illusion séduisante, prendre pour les bijoux mêmes des princesses filles de Priam, les ornements barbares étalés sous nos yeux dans les vitrines de Tchinili-Kiosk ou du musée Schliemann de Berlin.

Ce sont des bracelets en fil d'or uni ou formant la torsade, des boucles d'oreilles imitant les spires du serpent replié sur lui-même. Les chaînettes recouvertes de feuilles d'or, les perles d'or et les anneaux rattachés en pendeloques au bandeau posé sur la tête nous reproduisent le diadème oriental : nous en retrouvons presque l'image dans la coiffure tissue de pièces d'or et d'argent dont se parent encore les danseuses égyptiennes. Telle à peu près était aussi la forme de la perruque aux tresses tombantes des anciens prêtres de Thèbes ou de Memphis.

Mais les bijoux de la seconde ville d'Hissarlik n'égalent pas la finesse ni la variété de ceux que Schliemann a trouvés dans les tombes de Mycènes.

II

Transportons-nous à l'autre extrémité de la mer Égée, au fond du golfe de Nauplie. Là s'ouvre la plaine d'Argos entre la citadelle inaccessible de Palamède et le marais de Lerne que dominent au loin les blanches arêtes du Parthénios et du Parnon.

Dans le cercle des monts rocheux d'Argolide et d'Ar-

cadie, une série d'acropoles aux murailles formées de blocs énormes, dégrossis à peine, sont les derniers témoins de cette civilisation mycénienne qui précéda l'entrée en Grèce, au XIIe siècle avant notre ère, des tribus doriennes.

D'abord, dans Nauplie même, les soubassements à l'appareil polygonal, qui soutiennent les remparts vénitiens de la forteresse inférieure. En face, au sommet d'un mont pyramidal creusé de cavernes, le château de Larissa commande les larges rives du Charadros où se répandent les maisons plates et les jardins d'Argos.

Les puissants matériaux entassés il y a plus de trois mille ans par les dynastes Argiens font contraster le relief de leurs assises massives avec la découpure légère des tours et des créneaux édifiés par les Francs. D'autres débris du même âge se succèdent sur les crêtes des vallées et des gorges stériles qui vers le nord-est conduisent à Épidaure.

Mais les deux plus fameuses de ces acropoles se dressent, l'une au milieu, l'autre à l'entrée septentrionale de la plaine d'Argos.

Édifiée non loin de la mer, sur une colline basse aux trois plates-formes inégales de hauteur et d'étendue, Tyrinthe opposait aux attaques un front robuste de tours et de courtines cyclopéennes.

La rampe qui conduit à l'esplanade supérieure monte en contournant par la gauche la base et les ressauts des remparts, selon le principe constant de cette architecture militaire ; les assaillants présentaient ainsi aux coups de l'assiégé leur flanc droit que le bouclier ne protégeait

pas. Puis le chemin s'engage entre deux murailles constituant une double enceinte. Déjà un art savant s'ajoute ici à la solidité d'un si rude appareil.

De ce côté et sur la face méridionale s'ouvrent dans l'épaisseur du contrefort extérieur, les galeries, abris indestructibles, d'où les guerriers pouvaient à couvert lancer par les meurtrières leurs projectiles sur la plaine. Des chambres obscures, magasins, caves ou cachots, sont ménagées dans la masse des murs. Les pierres gigantesques qui enveloppent ces casemates avancent l'une sur l'autre leurs quatre ou cinq assises, et l'encorbellement donne l'aspect de la voûte et la forme ogivale à la perspective du couloir qui s'enfonce. Les reliefs abrupts, la pesanteur et la hardiesse d'un tel surplomb, la dimension de ces roches entassées vous font croire un instant que l'homme primitif a su, pour réaliser son œuvre, emprunter l'aide des forces élémentaires.

Pendant des siècles, ces retraites formidables des héros préhistoriques n'ont plus servi que d'étables aux troupeaux; et la lumière qui pénètre par l'ouverture des barbacanes miroite à mi-hauteur sur la surface luisante des pierres polies sans cesse par les moutons qui s'y frottaient l'échine.

A l'opposite, et de la terrasse moyenne de l'acropole, un escalier sinueux plonge en suivant une pente irrégulière et rapide dans l'épaisseur des remparts de l'ouest et descend à une poterne presque au niveau de la plaine.

Le plateau supérieur est aujourd'hui couvert des substructions dégagées par Schliemann. Les murs rasés de

ces édifices dessinent encore le plan des propylées, des cours et des salles, où les sanctuaires des divinités indigètes se partageaient l'aire de la citadelle avec les habitations des princes achéens. On retrouve au milieu de ces débris dont certaines parties sont bien enchevêtrées, les seuils de pierre, l'autel au milieu du parvis : en face, le temple ou le palais rectangulaire, un foyer qui sans doute marquait le siège du culte domestique et l'asile consacré des suppliants. C'était le mégaron, comprenant les vestibules et les salles destinées aux actes de la vie publique : de chaque côté, des chambres plus petites, au relief plus confus, servaient à l'habitation des femmes et des principaux officiers.

On peut sans grand effort d'imagination reconstituer sur ces ruines la maison royale décrite dans l'Odyssée : soit le riche et chimérique palais d'Alcinoüs, au seuil d'airain, aux murailles revêtues d'argent, décorées d'une corniche émaillée d'azur ; soit la demeure plus rustique d'Ithaque, où les prétendants, attablés dans la grande salle lambrissée de chêne et dont les colonnes de bois soutiennent les poutres du plafond, se rassasient des viandes qu'ils rôtissent aux brasiers allumés sur le sol battu.

Ici le pavage consistait en un béton colorié, remplacé dans la chambre de bain par une seule grande dalle légèrement inclinée. Les murs de pierre, les matériaux fragiles des étages supérieurs, qui ont entièrement disparu, étaient cachés sous un enduit orné de peintures.

Sur le fragment que possède le Musée National d'Athènes, un taureau brun fuit au galop ; l'œil exprime la terreur. Le même mouvement impétueux emporte

l'homme qui poursuit l'animal et le saisit par la corne; l'inexpérience de l'artiste, son ignorance des règles de la perspective rendent plus frappantes encore la naïveté et la sincérité des gestes, l'ardeur de cette course simultanée de la bête farouche et du chasseur qui l'atteint et la dompte.

Comme dans le palais du roi des Phéaciens, une frise d'émail bleu couronnait les murs des salles de réception; on en voit plusieurs morceaux à côté des débris de ces curieuses fresques.

III

Mais à Mycènes surtout, l'art antérieur à l'établissement définitif des Hellènes a laissé ses œuvres les plus merveilleuses. C'est bien la Πολύχρυσος Μυκήνη qu'ont révélée les fouilles de 1876. A voir le site dévasté, les ruines d'un caractère si sauvage, on croirait difficilement que là s'est développée une civilisation prospère, presque raffinée, si l'on ne se rappelait les mœurs fastueuses et féroces à la fois du xvi[e] siècle italien et telles que nous les montrent, par exemple, les *Mémoires* de Benvenuto Cellini.

Au sortir d'un âpre défilé, aux flancs décharnés, que sillonne un torrent profondément encaissé, le chemin débouche sur la plaine d'Argos. Elle s'ouvre subitement et va s'élargissant au milieu des montagnes jusqu'aux rivages de la mer qui étincelle et bleuit à l'horizon. Entre le rocher de Palamède et les créneaux grêles qui couronnent le sommet chauve de Larissa, s'étendent les champs couverts de fraîches cultures, les jeunes blés

qui verdissent, les plants d'artichaut et de tabac à perte de vue, les vignes disposées en butte.

L'Inachus et ses affluents, qui bondissaient tout à l'heure dans les gorges des monts d'Arcadie, s'apaisent tout à coup, comme pour prolonger leur course dans ce pays riant que leurs eaux fertilisent.

Sur la gauche, deux hautes pointes arides dominent une colline rocheuse dont les sépare un ravin coupé à pic. Les murailles de l'acropole s'accrochent aux parois abruptes, escaladent les crêtes pierreuses. Pas un terre-plein n'adoucit pour l'œil ces rudes reliefs : la cime conique hérissée d'anfractuosités, battue par les vents, brûlée par le soleil, se dresse silencieuse et nue, dans une solitude que recule plus loin encore de la plaine verdoyante une longue croupe inclinée et toute bosselée de débris, seul accès de l'antique forteresse.

Au pied de cette pente, les masures d'un village abritent quelques familles et les enfants déguenillés qui ont signalé l'approche d'une voiture, surgissent aux cris nasillards de « Bakchich, bakchich ! » ce mot d'ordre des pays d'Orient.

Le sentier s'élève et bientôt on peut, en promenant son regard de la montagne à la plaine, redire les paroles du gouverneur d'Oreste : « Voici l'antique Argos, objet de tes vœux ; le bois de la fille d'Inachus et la place Lycienne consacrée à Apollon tueur de loups. La ville où nous entrons est Mycènes riche en or, et ce palais est la demeure riche en meurtres des fils de Pélops. »

Aussi la tradition avait-elle, dès Pausanias, donné les noms d'Atrée, d'Agamemnon, de Clytemnestre, à ces tombeaux souterrains, recouverts d'une coupole dont les

pierres superposées en encorbellement circulaire sont taillées en forme de voûte. A l'extrémité du corridor creusé dans le sol, le seuil, flanqué de motifs sculptés et presque détruits, les jambages penchés l'un vers l'autre sous l'énorme linteau monolithe rappellent l'entrée des hypogées thébains de la Vallée des Rois.

Mais l'intérieur n'a plus de commun avec les syringes d'Égypte que l'aspect gigantesque et je ne sais quel saisissant caractère de pérennité sépulcrale. Une chambre latérale, celle peut-être où reposait l'hôte du monument, est plongée dans une obscurité complète. Un berger en fustanelle rassemble des branchages desséchés; il y met le feu, et la claire flambée illumine soudain et par éclats les recoins ténébreux.

Dans une autre tombe dont le sol a été fouillé, le dôme tout entier s'est écroulé, laissant le ciel éblouissant remplir de son azur le vide du faîte ouvert.

Les chefs mycéniens, quels qu'aient été leurs noms, qui, vers le XVIᵉ ou le XVIIᵉ siècle avant notre ère peut-être, ont édifié ces solides murailles, laissèrent de leur puissance un témoignage plus certain encore à l'entrée de l'acropole même. La grandeur barbare de cette architecture se manifeste surtout dans la Porte des Lions. L'avenue en est bordée de remparts cyclopéens; les deux montants et le linteau sont faits de trois blocs taillés d'une dimension prodigieuse. Les hommes qui, sans l'aide de machines, ont su mouvoir et soulever de telles masses, disposaient assurément d'une force despotique et de ressources sinon égales, comparables du moins à celles des Pharaons.

Le célèbre relief surmonte la porte : la finesse de

grain et la couleur grisâtre de la pierre contrastent vivement avec les rugueux bossages et le ton roux des murailles qui l'entourent. Les lions affrontés se dressent gigantesques contre une colonne centrale. Elle soutient un entablement complet où l'on a vu, non sans raison, un prototype de l'ordre dorique. Ne trouve-t-on pas là l'image ou tout au moins le souvenir d'un symbole oriental et la représentation plus ou moins consciente encore de quelque ancien mythe relatif au culte du soleil? La fière attitude de ces deux animaux, la saillie des muscles pectoraux, le geste robuste des pattes antérieures tendues et appuyées sur le socle du pilier, la vigueur enfin et la sobriété de l'exécution donnent un caractère héraldique à l'œuvre ainsi placée au seuil de la demeure princière.

C'est ce précieux exemplaire de la sculpture héroïque qu'Edmond About disait sculpté peut-être par Dédale et ressemblant fort aux bêtes qu'il dessinait jadis sur son cahier de brouillons. L'enfance de l'art, ajoutait-il, a beaucoup de rapport avec l'art de l'enfance. Voilà, pour une boutade, où l'amour du mot peut conduire un homme d'esprit; et Dieu sait s'il en avait, mais non certes toujours du meilleur aloi ni du plus généreux, les Grecs, hélas, l'ont bien appris.

Sur le revers septentrional, une poterne, protégée par un avant-corps mégalithique, donne passage au chemin qui s'incline rapidement vers les gorges de la montagne; du même côté, un couloir obscur s'enfonce souterrainement et va dans les ténèbres se perdre sous l'éboulement des terres et des roches.

Tandis qu'à Tyrinthe la ligne de l'enceinte suit exacte-

funts. Tout est primitif dans ce travail au repoussé ; les hachures indiquant les poils de la barbe, les sourcils, les cheveux ; la rondeur toute symétrique et la gaucherie des traits, l'écartement des oreilles, le tracé presque rectiligne de la bouche. Encore observons-nous entre les effigies funéraires des différences non pas seulement dans le savoir-faire, mais aussi dans les rapports des linéaments du visage. Ces différences nous indiquent l'intention de chercher une ressemblance, à l'aide de moyens très limités et mis en œuvre par des praticiens d'une habileté que déjà l'on peut juger très inégale.

Un progrès plus sensible encore apparaît dans les petits objets très variés de destination et de dessin, plaques, rosaces, boutons, disques, plastrons et diadèmes en feuilles d'or qui rappellent la technique des ornements du trésor troyen.

Mais ici, la représentation des animaux marins, méduses, astéries, poulpes qui tendent et tordent leurs tentacules ; des fleurs, des feuilles, des papillons aux ailes dentelées, est très heureusement obtenue. On admire la diversité et la souplesse gracieuse du décor géométrique sur les bracelets, les colliers où deux plaques enserrent un fil d'or formant des postes, des spirales alternées, des enroulements opposés l'un à l'autre ; ornementation familière aux bijoux d'Ilion.

D'autres types artistiques signalent plus clairement encore les influences ou sans doute même les importations orientales : je veux parler de ces feuilles d'or, peut-être symboliques, découpées en tête de taureau avec une hache à double fer entre les cornes ; et du petit modèle, en or, d'un temple ou plutôt d'un autel

élevé sur un soubassement rectangulaire entre deux colombes qui dressent leurs ailes.

Ces oiseaux consacrés au culte d'Astarté se retrouvent sur les anses des coupes d'or, très variées de dessins et de reliefs, déposées dans les tombeaux. Ces vases, cruches, œnochoés, gobelets, sont recouverts tantôt de traits gravés, tantôt de lamelles ou de tiges d'or : d'autres encore d'ornements au repoussé. Les anses ou les couvercles se prêtent à des motifs élégants, servent de champ à des gravures, à des pièces rapportées et soudées, telles que ces lions qui bondissent et s'allongent.

Puis l'art va s'affinant davantage, avec les manches de poignards décorés de ciselures : une lame d'épée à poignée d'or est damasquinée de fleurs de lotus et de panthères lancées à pleine course. Sur un poignard, des incrustations délicates représentent une scène de chasse. Des hommes presque nus, à la taille démesurément svelte, attaquent plusieurs lions qui se rasent, bondissent ou s'enfuient, multipliant leurs mouvements d'une précision vivante.

Un sceptre, des broches, des épingles d'or fournissent aussi de curieux sujets d'étude. Sur l'un de ces bijoux, un bouquetin dresse sa tête ramassée et les spires de ses cornes cannelées ; dans sa petite taille, il donne l'impression saisissante de la nature. Œuvres qui déjà nous révèlent une technique sûre de ses procédés, sinon encore de ses formes.

Mais ce dernier résultat apparaît dans les chatons ciselés dont la vue éveille soudain un sentiment de véritable stupeur. Comment des artistes qui avaient pour modèle les productions que nous venons d'examiner,

ont-ils atteint cette dextérité de main, cette justesse de rendu, la vigueur dans les attitudes, et surtout l'inconcevable délicatesse du trait qui s'allie à la concision et à la fermeté du grand style? S'il y a quelque confusion dans un groupe de femmes tenant des fleurs, et réunies au pied d'un arbre, voici des combattants, armés du glaive, de la lance et du bouclier; les uns debout qui se portent en avant; d'autres agenouillés ou étendus; ailleurs des chasseurs et des animaux sauvages. Quelques coups de burin nets, hardis, et pour ainsi dire, décisifs, marquent les reliefs essentiels, les attaches du corps humain : avec une extraordinaire sobriété qu'explique seule la science anatomique, l'exécutant marque en deux ou trois coches, et par une abréviation hardie, la saillie des muscles pectoraux, le contour des bras et des cuisses; en même temps, les détails des extrémités, les traits du visage et presque les physionomies ressortent malgré l'exiguïté de ces figurines. Il faudrait une loupe pour suivre de près la facture de ces intailles, dont au contraire le mouvement et l'expression d'ensemble saisissent aussitôt l'esprit. C'est l'ampleur, la force, la franchise d'allures obtenues et fixées dans ces minuscules images.

Un tel travail, extraordinaire par l'exactitude et la netteté de l'effet, n'est pas le seul qui marque l'apogée de la plastique achéenne. Elle nous a laissé une œuvre qui, par l'équilibre et la régularité des proportions, revêt un caractère tout classique et touche à la perfection même. Je veux parler d'une tête de taureau en argent, incrustée de cuivre et d'or. Ici encore le procédé d'application des métaux, qui a toute la minutie délicate

de l'orfèvrerie, ne nuit en rien à la fermeté des lignes ni à la concision puissante du modelé.

Quel est donc cet art prétendu primitif, qui aurait ainsi trouvé, au cours de cet âge préhistorique, une pareille précision et cette force, tout le secret enfin de la grandeur, et qui aurait appliqué ces principes en produisant des œuvres si concentrées et si savantes? Peut-on expliquer comment ces sculpteurs, ces ciseleurs inconnus auraient d'un même élan parcouru tous les stades de la statuaire et de la toreutique? Dira-t-on qu'une seule période, puisque tous ces objets ont été découverts au même étage des fouilles et dans la même couche de débris, a vu naître et se développer l'art achéen jusqu'à son complet épanouissement? Car ce qui étonne et demeure inexplicable, c'est l'apparente simultanéité dans le temps, comme ils sont rapprochés dans ces vitrines, des plastrons, des feuilles et des rubans d'or, de ces bijoux déjà finement travaillés sans doute, encore barbares cependant, et des lames damasquinées, des anneaux gravés surtout et des intailles, œuvres vraiment merveilleuses que nous venons de décrire. Ces artistes qui vivaient auprès des mêmes princes exerçaient-ils l'un sur l'autre une si faible action, que tel martelait pesamment un masque grossier, quand un autre, à quelques années de distance, ou près de lui peut-être, ciselait d'un burin si fier ces scènes de guerre ou de chasse?

Assurément on doit admettre qu'à côté d'un art indigène, plusieurs de ces modèles dénotent les influences orientales; il en est ainsi des ornements, par exemple, qui ressemblent exactement aux bijoux d'Ilion, des symboles asiatiques, des types venus de Phrygie, de Carie,

visiblement importés par les navigateurs phéniciens et cypriotes. Certains sujets aussi, comme un petit lion d'or massif, des sphinx, la fleur de lotus, s'inspirent certainement du style hiératique et simple de l'Égypte, dont les œuvres, quelques-unes intéressantes et fort belles, sont précisément exposées dans une salle voisine.

Tout en tenant compte de ces questions d'origine et d'imitation, nous nous retrouvons néanmoins en présence d'un contraste anormal qui saisit dès l'abord et surprend toujours davantage après un examen plus complet; d'une énigme enfin dont les termes sont posés, mais dont je ne crois pas que le mot soit dès à présent trouvé.

Les mêmes influences orientales apparaissent plus marquées encore dans les plaques d'ivoire travaillées, découvertes en Attique, à l'intérieur d'une rotonde sépulcrale semblable à celles de Mycènes, près de Ménidi, au pied du Parnès; d'autres à Spata, dans la Mésogée derrière l'Hymette. Des animaux étranges, à peine reconnaissables, sont sculptés en bas-relief; une tête d'homme coiffée d'une mitre, les cheveux et la barbe tressés par étages, est presque un exemplaire phénicien et rappelle de loin l'Assyrie.

Citons enfin un chef-d'œuvre de cet art préhistorique et comparable aux plus précieux de Mycènes, je veux parler des deux vases d'or trouvés dans la tombe voûtée de Vaphio, au bord de l'Eurotas, non loin de Sparte et d'Amyclées; coupes décorées de figurines, de scènes de chasse et de dessins au repoussé, formant des reliefs où le métal a conservé sa fleur, et, caressé par la lumière, chatoie sous des reflets tour à tour doux et éclatants.

IV

Toute cette civilisation mycénienne disparut dans les bouleversements qui accompagnèrent vers le XIIe siècle avant notre ère l'immigration des Doriens. Alors les différentes tribus hellènes prirent leur assiette et occupèrent, au prix de luttes et d'expulsions réciproques, les territoires que chacune d'elles possède aux premiers âges historiques. L'Argolide changea de maîtres; les dynastes achéens perdirent leurs citadelles. Une peuplade rude encore, venue des âpres montagnes du Nord, fonda son établissement dans ces vallées fertiles qui forment de ce côté le littoral du Péloponèse. Les Achéens chassés refoulent à leur tour les Ioniens, et c'est ainsi que du Pinde au Taygète, toutes ces contrées de l'Hellade, Messénie, Laconie, Argolide, Achaïe et Attique reçurent de nouveaux habitants.

L'œuvre de la civilisation fut sinon à refaire du moins à restaurer. Les relations commerciales interrompues, les groupes sociaux dispersés, les pillages et les ruines expliquent l'arrêt que durent alors subir, pendant plusieurs siècles peut-être, l'activité intellectuelle et l'invention artistique.

Puis, quand le génie hellène se manifesta, ce fut d'abord par les chants des aèdes, par les poèmes homériques où l'imagination jeune encore, fraîche et puissante de cette race privilégiée célébrait des événements et des exploits anciens déjà, mais encore présents à toutes les mémoires, patrimoine de gloire de l'Hellade entière. A ce réveil correspondent aussi, plus tard et vers le VIIe siè-

cle, les premiers efforts artistiques, mais bien rudimentaires, hésitants et timides.

De nouveau l'imitation orientale inspire ces tentatives; les formes, les procédés techniques sont empruntés aux modèles de l'Asie-Mineure, à l'industrie phénicienne, aux œuvres importées de Cypre et, par l'entremise des navigateurs de Tyr, de Sidon, aux grandes civilisations d'Assyrie et d'Égypte.

Alors furent taillées dans la pierre les idoles grossières imitées des Ξοανα, statues de bois qui furent les premières manifestations de l'art grec; ébauches dont l'inspiration et peut-être les plus anciens modèles sont venus d'Égypte. L'image est à peine indiquée et la partie inférieure du corps disparaît dans une gaîne. Car l'esprit de l'homme suit partout les mêmes voies; et ces types informes procèdent à travers les âges, des cônes à peine façonnés, récemment découverts dans les couches profondes des ruines de Koptos, blocs qui dessinent vaguement un relief humain et dont l'antiquité échappe à toute mesure. Telle fut, par exemple, après des milliers d'années, l'Artémis de Délos, la première des statues archaïques du Musée National.

Nous trouvons les influences étrangères plus apparentes encore dans les statues du VIe siècle, dites d'Apollon, mais qui sans doute représentent des athlètes et les vainqueurs des Jeux Olympiques. Les bras pendent immobiles, la jambe gauche est portée en avant selon l'attitude des Ramsès de Luxor. Le visage n'a point de physionomie, mais déjà s'éveille le souci du détail anatomique : la saillie des muscles se prononce et la structure générale du corps est bien observée. Entre ces

statues toutefois on peut remarquer des différences sensibles dans le dessin des yeux et de la bouche : sur les unes, la face est comme stupéfiée par le sourire archaïque ; une autre, au contraire, est grave ou pensive ; l'inexpérience même de l'artiste donne à cette tête d'homme trouvée en Béotie je ne sais quelle expression énigmatique et telle que pourrait l'obtenir le raffinement d'une étude subtile, comme fit Léonard pour la Joconde. En même temps le visage, par la disposition générale de ses lignes, les traits assez épais, les yeux dessinés en triangle, le pli serré de la bouche rappellent la physionomie et la facture de la tête d'Héra du musée d'Olympie, que l'on fait remonter au VIIe siècle.

Mais la coiffure de ces statues d'athlètes, tressée et distribuée en bandeaux plats qui, de chaque côté, tombent en s'élargissant derrière la tête jusqu'aux épaules et encadrent symétriquement le visage, est une imitation évidente du klaft égyptien.

L'Égypte aussi a donné le type et l'attitude des scribes du Musée de l'Acropole, tenant leurs tablettes sur les genoux et la main posée, prête à diriger le style ; comme l'Asie le modèle des palmettes noires et rouges, fragments d'architecture que vous croiriez tombés d'un chapiteau ninivite ou d'une corniche des Achéménides.

C'est dans cette dernière collection que nous pouvons examiner les œuvres tout archaïques du premier art proprement attique.

Comme les rochers de Tyrinthe et de Mycènes, l'acropole d'Athènes fut, dès ces époques reculées, à la fois citadelle, sanctuaire et palais. Les Pélasges s'y fortifièrent.

Pisistrate, au vi^e^ siècle, en fit le refuge de son usurpation. L'enceinte polygonale édifiée par les races primitives aligne encore ses blocs rougeâtres exactement appareillés, derrière le temple délicat de la Victoire aptère et contre la blanche paroi des Propylées. A l'autre extrémité du plateau, des assises cyclopéennes s'étendent contre les murs de Cimon : çà et là des escaliers s'enfoncent mystérieusement et disparaissent sous le rocher, semblables aux issues secrètes des citadelles de l'Argolide.

Tyrinthe fut l'un des berceaux d'Héraclès : nous retrouvons son culte et sa légende dans les anciens temples qui couvrirent d'abord le sommet inégal de l'acropole attique. Les travaux imposés au fils d'Alcmène par le roi de Mycènes, Eurysthée, forment la décoration de frontons en tuf trouvés lors des fouilles pratiquées il y a quelques années.

Dans ces bas-reliefs, l'art grec archaïque nous apparaît sous un jour absolument inattendu. Une polychromie fantastique, vive encore et qui devait être éclatante, redouble l'étrangeté de ces vieilles sculptures.

Héraclès frappe de sa massue l'Hydre de Lerne. Iolaos garde le char et les chevaux, peints d'une couleur primitivement bleue tournée maintenant au vert. Puis le héros terrasse Triton dont le corps se termine en une longue queue revêtue d'écailles noires et rouges.

Mais ce qui déconcertera le plus vos souvenirs classiques, c'est l'image sculptée en tuf de Typhon, l'ennemi des dieux. Le monstre soulève ses trois torses et ses trois têtes dont les chevelures sont tressées à la mode d'Assur. Les visages sont enluminés de rouge ; les yeux arrondis

et saillants brillent à fleur de tête ; les lèvres sourient avec fatuité ; les fines moustaches d'un bleu noir frisent et se retroussent, tandis que la barbe amincie et taillée en pointe donne à ces bizarres figures un faux air des mignons du temps des Valois. Pour compléter l'effrayant personnage, les ailes étendent leurs plumes rigides et symétriques, vigoureusement tranchées de noir et de vermillon, ainsi que se dressaient, à cette même époque, les poitrails empennés des colosses adossés aux pilastres de Persépolis. Une triple queue déroule et tord ses replis aux imbrications alternées de rouge et de bleu foncé.

Ce dieu-serpent, aux colorations violentes, difforme, à peine dégagé du sol qui l'engendra, ne conserve-t-il pas l'image des forces élémentaires, brutales et sourdes, de ces hybrides où la nature ébauchait ses espèces encore confondues, des maux de toutes sortes qu'enfante la barbarie primitive et contre lesquels l'homme, jeté nu sur la terre, dut si péniblement lutter. Souvenirs lointains de terreurs et d'efforts, d'où vint sa gratitude envers les héros qui l'assistèrent et surent étouffer le monstre.

Ou bien nous trouvons ici l'expression d'un mythe universel, adaptée aux contrées dont les Hellènes avaient fait leur nouveau séjour et précisée en outre par leur imagination fertile et plastique ; le symbole du combat éternel que l'esprit de lumière livre aux génies de ténèbres. Telle la lutte d'Ormuzd contre Ahrimane, que poursuit sur les antes des palais de Xercès, le roi-pontife, lorsque, impassible, le diadème sur le front, d'une main il poignarde au ventre, et, de l'autre, saisit à la tête la bête fantastique dressée devant lui ; monstre hideux, la

crinière hérissée, au corps de taureau, à la face de lion ou d'oiseau de proie, ailé comme un vautour, armé des serres de l'aigle.

Mais aussi ce Typhon au triple corps nous offre bien l'emblème de l'art naissant qui, dénouant ses premiers anneaux, sort péniblement du roc d'Érechthée. Alors le génie hellène, incertain et tâtonnant, s'adresse, pour diriger sa main, à cet Orient démesuré.

Dès l'origine, nous rencontrons les représentations mythiques de la lutte des dieux et des héros contre les puissances ténébreuses, filles de la Terre : on peut donc apprécier le chemin parcouru, en comparant les dragons à tête humaine, écailleux et souriants, du Musée de l'Acropole, aux marbres de Pergame, que possède le Musée de Berlin. Ces bas-reliefs, aux amples contours, figurent avec une merveilleuse richesse de développements le combat des Géants, révoltés et furieux, contre les habitants de l'Olympe, qui triomphent par la force souveraine guidant leurs gestes harmonieux et par l'ascendant de leur intelligence fière et sereine.

Ainsi, quand déjà les temps de l'art antique vont être accomplis, le souvenir survit toujours de ces modèles primitifs d'êtres fabuleux qui volent, rampent, galopent; où le buste de l'homme se perd dans un poitrail de cheval; harpies au corps de vautour, sirènes et griffons; sphinx, bientôt infidèles au symbolisme égyptien; divinités chthoniennes, génies élémentaires, tout enveloppés du mystère des cavernes souterraines, des plantes et des eaux; les Centaures de Thessalie, les Kabyres ventrus de Samothrace; stryges et lamies, fantômes venus du Nord ou de la Nuit; l'hippalectryon, cet animal de couleur

fauve, moitié cheval et moitié coq, dont se moque Aristophane; Gorgones horribles dont la bouche ouverte allonge une langue flamboyante entre des dents acérées et blanches que dépassent de chaque côté les canines pointues.

Mais les formes de ces types étranges dépouillent toujours davantage les traits monstrueux et s'harmonisent avec les exigences d'un goût épuré. Dans cette lutte, l'esprit de lumière devait l'emporter et le jour vint où Athéna s'élança tout armée du front de Zeus qui règne sur l'Empyrée.

V

C'est elle déjà, si mutilée que soit aujourd'hui son image, qui, couverte de l'égide, brandit sa lance pour repousser à jamais les champions du vieil ordre cosmogonique; c'est elle sans doute qui a inspiré les modèles de ces petites statuettes en terre cuite, femmes et divinités aux physionomies souriantes ou graves, aux attitudes variées dont la raideur archaïque semble pourtant préluder aux grâces moins naïves de Tanagra. C'est elle qui a conduit le ciseau de l'artiste pour faire jaillir du bloc de marbre l'Amazone si légèrement lancée sur son coursier. La jambe, du plus élégant dessin, presse le flanc du cheval; la polychromie revêt l'œuvre entière où dominent le bleu, le vert, le rouge, d'une décoration étincelante.

Athéna enfin, anime de son souffle le front charmant de ses prêtresses, droites sur leurs piédestaux

et groupées dans la salle voisine; floraison printanière du rude tronc formé des sucs de cette terre généreuse.

Elles ont toute la fraîcheur, l'agrément juvénile qui, vingt siècles plus tard, brilla chez les quattrocentisti italiens, dans les perspectives limpides des Ascensions et des Saintes-Familles, sur les toiles de Gentile da Fabriano ou de Sandro Botticelli.

Les anciens Hellènes observaient la coutume pieuse d'ériger au seuil de leurs sanctuaires en renom, des ex-voto de toutes sortes, statues, groupes de bronze ou de marbre, bas-reliefs, vases richement sculptés : objets consacrés qui gardaient le souvenir de visites illustres, d'événements notables, de victoires à la guerre ou de triomphes dans les jeux publics. C'est ainsi qu'à Olympie, devant le temple de Zeus, illustre entre tous, furent disposés les statues des athlètes couronnés, les chars offerts en mémoire de courses heureuses, les images des héros d'autrefois; et, entre autres œuvres d'art, sur une base triangulaire très élevée, la célèbre Victoire de Pæonios.

Ces images étaient placées sur des piédestaux sculptés, quelques-unes, quand cette combinaison paraissait favorable à l'harmonie des lignes, se dressaient sur le chapiteau de colonnes isolées.

A Dodone, à Délos, à Delphes, les abords des temples livrèrent aux fouilles quantité d'inscriptions, d'ornements, de figures, richesses votives ou trésors confiés aux dieux.

Plus anciennement encore et pendant une longue suite de siècles, les Cypriotes, prêtres d'Astarté, dévots ou

pèlerins, consacrèrent des statues à l'intérieur ou dans le voisinage du temple de Golgos. La couronne au front, couvertes de vêtements d'apparat, elles se tenaient debout, dans une attitude traditionnelle d'adoration ou d'offrande. Depuis les âges reculés où l'île appartenait aux grands empires d'Égypte et d'Assyrie, jusqu'aux temps de la domination romaine, cette série d'images s'étendait autour du sanctuaire, sortant du naos pour s'aligner le long des avenues et dans le péribole de l'édifice.

Tels étaient sans doute la destination et le caractère des figures placées au VIe siècle sur l'Acropole devant le temple dédié par Pisistrate à Athéna, la déesse poliade.

Quand les Perses, en 480, forcèrent l'enceinte de bois et se répandirent dans la citadelle désertée, ils massacrèrent les rares défenseurs, livrèrent aux flammes les temples vénérés des divinités helléniques, abattirent et profanèrent les effigies et les insignes érigés aux pieds de la déesse, qui n'avait pas voulu repousser l'envahisseur.

Mais après Salamine, les Athéniens à leur tour montèrent triomphants à l'Acropole. Afin d'effacer à jamais les souillures des Barbares, ils transformèrent le sol même du plateau, qu'ils élargirent par d'énormes remblais. Voulant niveler l'aire des nouveaux temples qu'il projetait de construire, Cimon fit entasser les décombres contre les remparts relevés de la forteresse. Métopes et triglyphes, tambours de colonnes, architraves des sanctuaires abattus avaient, sur la face nord, improvisé les blocs de la muraille réédifiée en toute hâte par Thémistocle. Les statues, les ex-voto, des fragments de marbre

sculptés s'amoncelèrent pour redresser les pentes et servir d'assises à de nouveaux chefs-d'œuvre.

Subitement rendues au jour après vingt-quatre siècles, ces images hiératiques, radieuses de jeunesse, nous placent vraiment sous les yeux la naissance et les premiers pas d'un art qui devait tellement grandir, les gaucheries ingénues, cette spontanéité, la sincérité qu'entrave mais rend plus séduisante peut-être la maladresse du ciseau ; la lutte visible entre un idéal de vie et de beauté aperçu déjà et l'inexpérience d'une exécution respectueuse encore de préceptes traditionnels.

Aussi s'accorde-t-on à voir dans cette théorie solennelle et parée, des figures toutes conventionnelles, statues votives offrant le type généralisé des Athéniennes attachées au culte de la déesse protectrice. Il est vrai que le geste est symétrique, bref; il a la grâce contenue; le costume, d'une richesse élégante, présente, avec des variations légères, une disposition constante et les mêmes détails d'ornement. En outre, ces marbres reproduisent bien dans leur ensemble la physionomie d'une race : des linéaments délicats dans un ovale plein, le cou robuste, le menton à fossette et d'une courbure un peu massive, le nez aux ailes assez larges, mais effilé à la pointe, la bouche souriante, d'un relief accentué, et la lèvre inférieure parfois proéminente. Sous les paupières presque lourdes, les yeux s'allongent obliquement vers les tempes. Les sourcils très arqués, la commissure redressée et finement incisée de la bouche donnent à ces figures, sans que l'artiste l'ait voulu, une vague expression d'étonnement candide, où se mêlent inégalement la douceur, le dédain, une raillerie discrète : expression qui, répétée

sur chacun des visages, augmente le mystère attirant de ces jeunes femmes immobiles et fières.

Mais à l'apparente unité d'un type général s'allie visiblement une diversité des traits particuliers et ces changements dans les proportions relatives des lignes de la face paraissent bien révéler l'intention chez le sculpteur d'atteindre des ressemblances et de reproduire des caractères individuels.

Je sais bien qu'à ces époques archaïques l'art avait surtout un caractère impersonnel et symbolique : le sculpteur cherchait l'expression d'une forme idéale et ne songeait pas à fixer par le portrait une image déterminée. Néanmoins l'effort de son esprit ne le portait pas encore à concevoir le type purement conventionnel qui parut aux âges suivants et devint ce que nous nommons le type grec. Beaucoup plus rapproché de la réalité que ses successeurs par son inexpérience même, l'artiste empruntait autour de lui le modèle de son travail qu'il s'efforçait d'imiter exactement. Et si, comme il faut bien le reconnaître, les traits de ces effigies sont copiés sur la nature, pourquoi ne l'auraient-ils pas été sur la personne même qui avait commandé l'œuvre, puisque, d'après le procédé habituel à cette époque, la tête de la statue, l'avant-bras et la main qui tenait l'offrande ou quelque attribut, étaient sculptés à part et adaptés ensuite au corps de l'image par un système de tenons et de chevilles soigneusement dissimulés ?

Déjà les artistes cypriotes s'étaient étudiés à modeler sur des physionomies distinctes, originales et vivantes, la plupart des statues de Golgos.

Et n'en est-il pas de même pour cette belle stèle funé-

raire d'Aristion, du Musée National, œuvre signée par le sculpteur Aristoclès, qui vécut au VIe siècle avant notre ère? On n'en saurait douter si l'on étudie ce profil si nettement accentué où le dessin du nez et de la bouche dénote des traits imités de la personne même. Il est là tout armé, le casque en tête, la lance à la main, revêtu de la cuirasse, du ceinturon à la grecque élégante et de ces belles cnémides que célébrait Homère. Son attitude rappelle, à certains détails, les archers ou les doryphores qui défilent sous le mihr persan, le long des rampes d'accès et sur les pilastres des palais de Persépolis. On ne peut dire, assurément, qu'il se soit mesuré avec eux sur les champs de Marathon; et cependant le nom en est resté à cette image du soldat athénien. Toutefois, si le sculpteur a su, dès cette époque ancienne, élever son modèle à la hauteur d'un type, on est bien tenté de ne pas voir seulement dans ce bas-relief une représentation idéale, mais aussi la figure du guerrier Aristion qui reposa sous la stèle, ornement de son tombeau.

Vous aurez la même impression en examinant avec soin ces images rassemblées au seuil du temple d'Athéna. Le hasard du trait, le caprice ou l'indécision de l'artiste ne suffisent certes pas à expliquer ces différences dans les formes du visage. Le front, par exemple, tantôt se développe en largeur, écartant vers les pommettes les fines ondes de la chevelure; tantôt, étroit et élevé, il ajoute à la physionomie hautaine et précieuse de la figure dont il allonge l'ovale. La bouche, avec cette persistance du sourire, ici l'ébauche d'un pli rapide, là au contraire l'accentue dans le dessin des coins retroussés. Les lèvres

sont parfois épaisses et presque sensuelles, ou bien mignonnes, mais d'un relief élégant et souple, fendues, par le milieu, d'une fine incise verticale. Sur tel visage, les traits plus courts se rapprochent et se resserrent; ils sont ailleurs distribués dans un rapport exact avec le développement et la courbure générale de la face.

La polychromie avive d'un éclat étrange ces prunelles bleu foncé où luit un regard à la fois bienveillant et d'une fixité fantastique. Le sang afflue dans la pulpe des lèvres incarnates et la fraîcheur des touches vermeilles vous semble ranimer les blessures de ces marbres mutilés dont elle colore le sourire éternel d'une expression de défi héroïque.

L'élégance symétrique du costume complète le mystérieux caractère des jeunes prêtresses. Un diadème en façon de croissant renversé, peint de palmettes ou de méandres, rehaussé d'or, presse la chevelure rougeâtre qui encadre exactement le front de bandeaux frisés et de boucles minutieusement étagées. De longues nattes tordues en spirale se détachent le long des joues et vont retomber sur les épaules et la poitrine, en savante harmonie avec les plis ondés de la chemisette. Aux oreilles enfin sont attachés des disques ornés de rosaces et tels que les feuilles d'or trouvées à Mycènes.

Le premier vêtement ou chiton s'ouvre sur un fin tissu qui cache la gorge ; puis il descend jusqu'aux pieds, drapant tout le corps; la main gauche, par un geste délicat, relève et soutient l'étoffe qui dessine ainsi, à la hauteur des genoux, une ample et gracieuse flexion. Formant un contraste étudié avec ces souples sinuosités et les mailles régulières du chitonisque, les plis épais de

l'himation achèvent l'ordre de la parure hiératique. Ce riche manteau, dégageant le bras gauche, enveloppe tout le buste, va se rattacher sur l'épaule droite et brise en zigzags verticaux ou obliques selon la direction des longs plis parallèles, la bande peinte et brodée qui l'entoure.

Chaque partie du costume, en effet, est ornée d'une bordure couverte de méandres bleus devenus verts, de fleurons d'azur, de grecques rouges. La chemisette elle-même est serrée sur le cou au moyen d'un galon où sont tracés des chevrons noirs. Sur le corsage tranche la coloration des palmettes, des petites croix et des étoiles semées sur le peplos.

Mais, par un progrès déjà sensible, cette polychromie n'a plus la violence barbare des sculptures en tuf de l'Héraclès et du Typhon. Elle ne couvre plus les larges surfaces d'enluminures éclatantes ; respectueuse d'une plus noble matière, elle rehausse de touches discrètes la blancheur du marbre. Les couleurs adoucies teintent légèrement les détails du vêtement, avivent quelques traits du visage, tout en ménageant la transparence des chairs, et complètent l'effet général de l'œuvre par une harmonie nouvelle.

Nous touchons ici à la perfection de cet art archaïque si longtemps ignoré, et qui attire par l'imprévu de ces découvertes répétées, mais surtout par la pureté et la franchise originale de son expression.

Quel charme dans la tête de jeune homme dite d'Apollon, où le rêve confine à je ne sais quel engourdissement mélancolique et vous reconnaissez dans cette morbidesse les airs de tête que Giotto et parfois Pérugin

donnent à leurs anges ou à leurs saints. Au lieu de se redresser comme pour sourire, les coins de la bouche s'affaissent en une moue légèrement boudeuse. La teinte rose pâle des lèvres contribue à cette apparence délicate presque dolente. La prunelle est colorée de noir, sur le front s'appesantit la masse crêpée des cheveux rouge doré.

La même physionomie pensive se retrouve sur un bas-relief voisin, représentant Athéna coiffée du casque et le front penché. Elle se tient devant un autel, appuyée sur sa lance, dans une attitude de repos et de recueillement.

L'expression est plus intense encore dans le célèbre bas-relief d'Éleusis du Musée National. Triptolème adolescent, la tête haute et le buste redressé par un noble mouvement d'enthousiasme religieux, reçoit de Déméter le grain de blé, symbole sacré des premiers labeurs de l'homme sur la glèbe. Il est debout entre ses deux mystérieuses protectrices, Déméter la grande déesse et Koré qui, d'une main, le couronne, et, de l'autre, tient un flambeau.

Quel saisissant contraste entre le génie des races me rappelle à l'esprit, en face d'une figuration si harmonieuse, destinée à glorifier l'art de cultiver la terre, cet autre bas-relief du temple d'Edfou, montrant le pharaon accueilli et couronné du pschent par les deux déesses Isis et Nephthys, sœurs d'Osiris le dieu funèbre : elles portent au front le double diadème de la Haute et de la Basse-Égypte. Emblème, sur terre, d'une toute-puissance écrasante pour le roi comme pour le sujet et, pour tous deux aussi, emblème des terreurs de la

mort au seuil de l'Amenti ; tandis que la sculpture d'Éleusis montre aux Hellènes les initiatrices divines encourageant l'éphèbe aux œuvres qui vont l'affranchir des rigueurs de la nature sauvage et des misères de la barbarie.

VI

Si telle est l'idée qui se dégage du bas-relief d'Éleusis, et qu'il faut lire dans ces beaux fronts méditatifs où se grave une pensée si profondément religieuse, c'est que déjà nous touchons au point culminant de l'art, à la grande époque de Phidias, d'Alcamènes, de Pæonios, d'Agoracrite, les sculpteurs du Parthénon.

Voici les dieux eux-mêmes, assemblés par Phidias sur la frise et sur les frontons et certes jamais images d'une beauté plus pure, jamais images plus simplement nobles dans un repos souverain n'ont figuré les puissances du Ciel et l'immuable sérénité des demeures éthérées. Mais si nous voulons reconnaître dans toute leur perfection l'harmonie et la majesté de ces types accomplis, rendons-leur le piédestal, le cadre et la perspective où ils rayonnaient, comme la manifestation suprême du génie de l'homme.

Supposons donc qu'un vouloir de ces dieux les enlève au demi-jour des salles modestes, presque souterraines, du Musée, les rappelle de l'exil qui les a dispersés aux plages lointaines de l'Occident, qu'ils reprennent leur rang sur les deux frontons du temple consacré à leur gloire, ayant devant eux ces paysages, contrées où s'étendit leur domaine.

En face de l'Attique et du mont Hymette, de la terre vouée à son culte, Athéna apparaît tout armée au milieu de l'Olympe. Héphæstos, le bras levé, a frappé de la hache le front de Zeus. Une divine messagère, Iris, sans doute, s'élance d'un mouvement rapide qui agite les plis flottants de son écharpe.

Puis les divinités protectrices de la région que l'on découvre du haut de l'Acropole, Déméter et sa fille Koré sont venues d'Éleusis. L'une assise sur un trône assiste impassible à la naissance miraculeuse; l'autre appuyée contre sa mère, tend les bras en signe d'admiration et de joie. A demi couché sur la dépouille d'un lion, Thésée ou peut-être Hercule fait signe à Hélios dont le char sort des flots, à l'angle du tympan. De l'autre côté, une déesse aux ailes déployées, la Victoire inséparable d'Athéna, s'apprête à voler sur ses traces. Qui ne connaît ensuite ce groupe de trois femmes, Pandrose et deux Saisons, s'il n'y faut voir les Parques comme le voulait la tradition, groupe dont les draperies sont agencées avec un art inimitable sur les bustes et les membres diversement disposés de ces mystérieuses figures. La première assise et la poitrine haute devait tourner la tête vers le centre de la scène. Sa voisine, les genoux portés en avant et les jambes repliées, soutient la dernière dont le coude s'appuie mollement sur sa compagne. Les étoffes dessinent de leurs ondulations amples et souples les formes du corps, accusent les reliefs de la poitrine en creusant au milieu les courbes les plus délicates : elles tendent légèrement leurs plis de l'une à l'autre jambe et complètent pour l'œil le jeu des muscles et la signification du geste par leurs sinuosités élégantes, mais sobres et

larges, comme il convient à ces calmes divinités. Leur attitude en même temps est empreinte de la douceur recueillie qu'amène le retour du soir et, près d'elles, on voit Séléné, dont les chevaux s'enfoncent et ferment le ciel.

L'autre fronton du temple regarde à l'Occident les cimes vivement découpées de Salamine, les eaux bleues du golfe d'Égine, étincelantes de lumière, le profil léger de l'île lointaine et les monts d'Argolide aux arêtes dentelées, baignés de fines vapeurs violettes. En face de cet horizon, la fille de Zeus disputa l'Attique à Poseidon et, sur le rocher sacré, le temple de Pandrose conserva longtemps l'olivier que la déesse fit sortir du sol, tandis qu'un flot de la mer jaillissait sous le trident du dieu.

Quels devaient être les sentiments de patriotique admiration qu'inspirait aux Athéniens le spectacle de ces représentations mythiques destinées à glorifier les origines de leur race, lorsqu'ils voyaient, transfigurée sous les caresses ardentes du soleil, à l'heure où déjà il s'incline vers les monts Ægaléens, l'image des divinités poliades se détachant sur le fond bleu du tympan, dans le triangle allongé de la cimaise avivée de rouge, avec l'éclat des armes de bronze, des ornements d'or et des brillantes couleurs qui rehaussaient les grandes lignes de l'édifice ! A peine, hélas ! pouvons-nous aujourd'hui nous figurer l'ordre général de cette scène solennelle dont l'issue présagea les destinées glorieuses du peuple d'Érechthée. Quelques débris, des torses mutilés, les fragments de statues transportés au Musée Britannique, nous permettent de redresser au centre, de chaque côté de l'arbre symbolique, Athéna, la poitrine sous l'égide, et Poseidon dont le large torse révèle la puissance. Les bons génies

de l'Attique font escorte à la déesse ; la Victoire, toujours fidèle, Hermès, le Céphise qui fertilisera de ses eaux le grand bois d'oliviers ; Cécrops, qui rassembla sur l'Acropole les habitants encore sauvages de l'Attique. Seule est restée l'image du héros avec sa fille Agraulos, agenouillée devant lui. Il fait face à la nymphe Kallirrhoé encore étendue à l'autre extrémité du fronton.

Mais les divinités maritimes ont disparu ; c'étaient Amphitrite, Thétis, Aphrodite même, qui suivaient Poseidon ; encore pourtant que le dieu vaincu ne dût pas dans l'avenir tenir rigueur aux flottes si longtemps heureuses des Athéniens.

Après sa victoire, et devenue la déesse éponyme, Athéna descend du fronton olympien ; elle justifie sa prééminence par ses bienfaits ; elle préside aux œuvres de civilisation et dirige les premiers exploits de son peuple, que représentaient les métopes. On la voyait, en effet, aux côtés de Zeus, participer à la lutte mythique des dieux du ciel contre les Géants ; ailleurs, les Athéniens secondaient les Lapithes dans leurs combats contre les Centaures, ces autres fils de la nature indomptée, dernière et monstrueuse incarnation des énergies brutales nées de la Terre. Ou bien, assistés de Thésée, ils allaient, en de chimériques batailles, vaincre les Amazones aux rives du Thermodon.

Ainsi, ces métopes, pour la plupart arrachées aujourd'hui de leur entablement, étaient bien l'emblème des triomphes de l'esprit de culture et de l'ordre social sur la barbarie encore frémissante.

Redevables à leur protectrice du succès de ces grandes entreprises, car telle était sans doute la haute pensée

que figuraient les diverses parties de la décoration du temple, les Athéniens instituent le culte de la déesse. Et sur la frise de la cella, se déroule autour du péristyle la longue théorie des Panathénées, qui entraîne dans son développement magnifique toutes les classes de la jeune nation.

Sous le fronton occidental, on voit encore les cavaliers qui s'apprêtent, maîtrisent leurs chevaux, s'élancent et les refrènent ou les stimulent pour prendre leur rang et composer le cortège. Les formes élégantes, la souplesse des membres sont relevées par la variété des attitudes que complète celle des costumes. Les uns ont revêtu la tunique, s'enveloppent dans la chlamyde rejetée sur l'épaule, la tête nue ou coiffée du pétase, ou bien, endossant le harnais de guerre, ils ont pris le casque, la cuirasse et les cnémides ; d'autres ont dépouillé tout vêtement et domptent, comme aux premiers jours de l'humanité, leur monture frémissante qui se cabre, les naseaux dilatés. Alignés deux ou trois de front, les chevaux se soumettent mal à la symétrie de cette marche. Ils caracolent, se ramassent, bondissent, redressent la tête. L'encolure, le poitrail, les jambes fines et sèches, les reins courts et arrondis dessinent les lignes les plus fermes ; la souplesse des courbes fait valoir les formes trapues et nerveuses où l'on reconnaît aisément une race déterminée, à mille traits qui combinent avec l'harmonie des mouvements l'observation bien nette d'un type réel et local.

L'impression de la vie se dégage avec force, sans qu'il soit besoin de ces contorsions disgracieuses auxquelles notre œil est inaccoutumé et que recherche la

peinture de nos jours. La photographie instantanée les révèle, je le veux bien, parce qu'elle décompose l'allure du cheval en ses divers temps ; mais peut-on dire que ces membres rassemblés sous le ventre, que ce sabot posé seul à terre ou retroussé à l'extrémité d'une jambe rigide, soient vrais puisque jamais nous ne les voyons ainsi ? Mieux vaut qu'une trop stricte analyse qui est du domaine de la science, la convention à laquelle nous sommes habitués par les apparences mêmes et qui, à proprement parler, constitue l'art.

Voici maintenant, de chaque côté, le défilé des chars ; les fantassins le bouclier au bras ; les jeunes gens portant des amphores sur l'épaule ; les vieillards qui cheminent, un bâton ou la branche d'olivier à la main ; des musiciens, tout le peuple en rangs pressés. Ensuite les animaux destinés à l'hécatombe, béliers et taureaux gras conduits par de robustes gardiens. Quand on approche du lieu où sera célébré le sacrifice, les vierges athéniennes s'avancent, les unes avec les cistes mystiques, les vases, la faucille ; d'autres, les bras immobiles et pendants, drapées dans leurs longues tuniques aux plis droits, où l'on devine la lenteur de la marche sacrée et le caractère de ces canéphores et de ces filles de naissance ingénue, assemblées pour honorer la déesse. De temps en temps, le prêtre qui les dirige, se retourne et d'un geste à peine indiqué, il règle leurs pas ou leur donne quelque instruction : et la répétition de cet ordre, l'imposante symétrie du cortège entraîné, un aspect général de régularité et de recueillement, le souffle unique qui anime et fait avancer la foule entière redoublent pour le spectateur l'effet religieux de la solennité.

C'est qu'aussi nous arrivons en présence des dieux ; le prêtre et la prêtresse se disposent à accomplir les rites et devant eux siègent les Olympiens en groupes d'une majesté et d'une harmonie indicibles.

Nous avons, au Musée de l'Acropole, une table de la frise représentant Poseidon, Dionysos ou Apollon et Déméter. Poseidon se tient de profil, la chevelure crépue et la barbe bouclée, le buste nu, les bras fortement musclés, les reins et les jambes enveloppés; la main levée, il s'adresse à Bacchus, au frais visage d'éphèbe qui, légèrement accoudé, le manteau rejeté sur l'épaule, se retourne d'un mouvement gracieux vers le puissant dieu de la mer. Déméter, enfin, au menton arrondi, le regard perdu devant elle, la chevelure serrée sous un voile, retient de la main droite, d'un geste élégant et chaste, sa tunique prête à découvrir la poitrine.

Il est intéressant de comparer les plis nombreux et fins de la draperie à ceux du bas-relief d'Éleusis. Combien avec la même noble symétrie, ont-ils une richesse plus savante et plus libre à la fois ! Et puis, ce qu'on ne peut se lasser d'admirer, c'est la transparence de ce marbre où le regard se baigne ; c'est la délicatesse de cette matière ambrée comme l'électron, douce à l'œil, limpide et imprégnée de lumière, bien digne de modeler la chair impalpable et nourrie d'ambroisie des dieux autrement invisibles aux mortels.

Ainsi dans cette frise, le peuple athénien contemplait sa propre image lorsqu'il apportait, aux jours fixés, ses offrandes à celle qui présidait souverainement aux destinées de l'Attique. Nous sommes arrivés au seuil même du temple et c'est là, dans le naos, sur un piédestal dont

on voit encore le rectangle encastré au milieu du dallage, que se dressait la figure colossale de la déesse elle-même, Athéna Parthenos, l'œuvre suprême de Phidias.

Comme cette statue d'or et d'ivoire avait entièrement disparu, on en a tenté, par la plume ou le ciseau, plusieurs restitutions ; celle de Simart est demeurée la plus célèbre. Les deux marbres conservés au Musée National d'Athènes donnent à peu près aujourd'hui la reproduction antique de l'original. L'un, reconnu dans le temple de Thésée par Charles Lenormant, est une ébauche assez sommaire, très sobre de détails, mais où l'on retrouve un reflet du grand art à la franchise de l'attitude, à la simplicité des traits généraux et de l'ajustement.

L'autre, plus récemment découvert, est au contraire un travail achevé, qui offre l'image bien réduite, il est vrai, incolore et affaiblie, mais sans doute presque fidèle de la statue chryséléphantine exécutée par Phidias.

On y revoit les éléments de la description bien connue de Pausanias ; la déesse est droite, vêtue d'une longue tunique dont les plis perpendiculaires et calmes ont un caractère vraiment religieux. Le casque porte un sphinx surmonté d'un haut cimier qui se recourbe vers la nuque. Sur la poitrine, les serpents de l'égide s'enroulent et se tordent autour du masque de Méduse. Les traits du visage, assez forts, ont une régularité impassible pleine de majesté et dans le regard, la pupille d'un bleu verdâtre où s'enchâssait une pierre de calcédoine, d'iris ou d'aigue-marine, devait allumer une flamme divine.

La main gauche, qui tient la lance, s'appuie sur l'orbe du grand bouclier ciselé posé aux pieds de la déesse et, du même côté, le serpent, image d'Érechthée, déroule

ses anneaux et dresse une tête menaçante. La main droite, que soutient un léger fût, porte la statuette de la Victoire aux ailes d'or où Phidias avait rassemblé tout l'effort de son art.

Qu'étaient en effet ces Victoires qui nous apparaissent toujours comme les parèdres ou les suivantes d'Athéna, assistent à ses combats, propagent au loin la nouvelle de ses triomphes? Sur les frontons de son temple, elles l'accompagnent dès sa naissance, elles célèbrent l'issue de son débat avec Poseidon. Au seuil même de l'Acropole, elles gardent l'aire de la citadelle où surgissait la figure gigantesque d'Athéna Promachos, au temps où la déesse, de son étincelante aigrette de bronze, dépassait tous les édifices qui lui étaient consacrés.

Ne sont-elles pas la déification du résultat heureux produit par l'intervention de la sagesse souveraine émanée de Zeus, c'est-à-dire une des manifestations de l'activité d'Athéna et dès lors Athéna elle-même, envisagée dans le succès de sa délibération et de ses œuvres? Nous surprenons ainsi la séparation réalisée entre une divinité et l'un de ses attributs, qui se personnifie à son tour pour constituer un type distinct, ce qui est l'un des modes de formation du polythéisme.

Déjà, au vi^{e} siècle, Archermos de Chio, par un premier essai, sculptait la Niké de Délos, déposée au Musée National: la divine messagère rase le sol d'un vol rapide, l'une des jambes repliée comme si elle était à genoux, l'autre relevée en avant. De cette statue tout archaïque à la Niké de Samothrace qui est au Louvre et paraît célébrer une victoire navale de Démétrius, fils d'Antigone, ce type s'est perpétué à travers tout le déve-

loppement de l'art grec. Il nous a laissé pour la grande époque le chef-d'œuvre de Pæonios à Olympie, et les balustrades du temple d'Athéna Niké à l'Acropole qui, édifiées au temps de l'orateur Lycurgue, préludent au style de Praxitèle.

Et cependant, malgré cette antiquité et cette persistance, le dédoublement de la déesse n'est pas tellement accompli qu'Athéna ne réside elle-même, confondue avec Niké, dans l'élégant sanctuaire de marbre pentélique qui domine le grand escalier des Propylées. Une balustrade entourait la plate-forme et sur les plaques brisées retirées des ruines et redressées au Musée de l'Acropole, des bas-reliefs, d'exécution moins ancienne que le petit temple, représentent les Victoires, tout animées du zèle de la déesse, qui s'empressent et s'élancent, entraînant un taureau pour le sacrifice d'actions de grâces.

Mais comme facilement on oublie devant elles ce symbolisme ; avec quelle aisance, délivrées de toute entrave, elles se meuvent dans la plénitude d'une vie toute juvénile et lumineuse. Le relief modéré des formes en indique la fraîcheur et la fermeté. Sous la transparence du voile, le buste s'infléchit avec une souplesse charmante ; les membres se jouent librement et dessinent les saillies du genou, de la poitrine, de l'épaule, tandis que les plis de l'étoffe se rassemblent en courbes nettes et harmonieuses qui accusent l'action du corps et la vivacité de l'impulsion. Rien de confus cependant ni d'amolli dans cette grâce flexible, que fait encore admirablement ressortir l'opulence des tons du marbre. Ici, comme sur quelques plaques des Panathénées, c'est une teinte savoureuse de vieil ivoire, mais translucide et traversée

de veines à la couleur plus riche encore, où semble battre le sang divin dont parle Homère, vapeur d'or et de flammes.

Dans les draperies flottantes rejetées en arrière par un élan rapide, impétueux même, à ces plis nombreux et variés, vous reconnaissez un art plus raffiné, mais aux grâces moins austères et moins respectueux de la majesté divine que celui de Phidias. Peut-être, il est vrai, convient-il mieux au caractère alerte et délicat des messagères ailées d'Athéna.

Mais, avec l'artiste immortel qui sculpta les frontons et la frise du Parthénon, le type absolu de la beauté hellénique fut atteint, grâce à la fusion harmonieusement réalisée entre la vigueur, la pensée grave, la dignité sévère propres au génie dorien et la finesse exquise du goût attique. Un reflet déjà bien lointain d'archaïsme se retrouve dans ces attitudes sereines et reposées, mais d'une simplicité désormais affranchie de raideur, où la sobriété du geste s'allie sans effort à l'aisance et à l'ampleur des formes corporelles.

Ainsi Phidias sut unir à la tradition religieuse et héroïque du passé la recherche de cette beauté dont il avait dans son âme le divin modèle, et le souci scrupuleux de la réalité vivante. Par là, il atteignit à l'équilibre parfait de la force et de la grâce. L'art grec, après lui, et comme il advint de la poésie après Sophocle, descendit plus près de l'homme et, cherchant à plaire, il s'arrêta quelque temps à l'élégance délicate de Praxitèle.

A cette période culminante de l'hellénisme appartiennent encore les œuvres du Musée National qui entourent l'Hermès d'Andros : les sculptures du temple de Némésis

à Rhamnonte, attribuées à un élève de Phidias et dont les draperies, d'un ferme dessin, sont librement disposées et si profondément fouillées ; une frise des Thermopyles représentant une chevauchée maritime de Tritons et de Néréides où le style du IVe siècle anime tous ces petits personnages de sa légèreté séduisante.

Les bas-reliefs de Mantinée, de dimensions plus grandes, montrent les Muses et le combat musical d'Apollon et de Marsyas. Le malheureux Phrygien qui voit devant lui l'esclave prêt à l'écorcher vif, joue furieusement de la flûte et l'anxiété que traduit son attitude ne doit guère se prêter aux sons mélodieux qu'il cherche encore à tirer de l'instrument. Son rival l'écoute, peu généreux puisqu'il connaît d'avance le succès de la lutte et fort paisiblement assis, la cithare sur les genoux. Quant aux Muses, elles semblent s'intéresser très modérément à un concours trop inégal : et leur assistance à la scène n'a d'autre raison sans doute que d'offrir le spectacle de leurs poses variées, de leurs ajustements et de leurs attributs.

On ne peut toutefois méconnaître un contraste sensible entre l'école de Praxitèle à laquelle on attribue cette sculpture, et le style plus fier peut-être et plus réservé des figures, des Muses surtout, aux physionomies immobiles et dont les vêtements s'agencent en plis rigides et presque sévères. Toute l'œuvre respire d'ailleurs un calme majestueux ; seul, Marsyas y met une note de fougueuse révolte.

Le modelé du IVe siècle revit dans la série de jeunes têtes féminines, divinités ou portraits, où l'ovale du visage, légèrement allongé, les traits nobles et gracieux,

le port même et la coiffure d'une élégance presque mondaine, donnent l'impression d'une époque déjà raffinée et font songer à notre XVIIIe siècle. Pour l'une d'elles surtout, la délicatesse du galbe et la douceur du marbre font vraiment éclore la fleur veloutée de l'épiderme le long des contours du cou, du menton et des joues, tandis que le front supporte la parure des cheveux artistement relevés en diadème.

Plusieurs de ces bustes ont été trouvés dans l'Asklépieion d'Athènes, dont on a dégagé aux flancs de l'Acropole les soubassements et les portiques rasés, les colonnades brisées, les souterrains où se creusent les puits, et la source autrefois bienfaisante et toujours vénérée peut-être, qui filtre encore goutte à goutte du rocher.

Mais le fils d'Apollon avait à Épidaure son sanctuaire le plus ancien et le plus renommé, d'où proviennent au Musée National d'Athènes les statues du temple et les beaux fragments de la Rotonde de Polyclète le Jeune.

VII

D'Athènes, en traversant le long d'Égine le golfe Saronique, on peut gagner l'Hiéron d'Épidaure, ou, de Nauplie, s'y rendre par la montagne.

Quand on a laissé derrière soi le faubourg escarpé de Pronia et le verdoyant bassin d'Argos, le chemin monte insensiblement entre les collines décharnées. A mesure que les plateaux s'élèvent, les perspectives s'ouvrent en arrière plus reculées vers les plaines qui s'enfoncent ; la paroi lointaine qui sert à l'Arcadie de rempart et de pié-

destal se redresse au delà, toute dentelée d'arêtes blanches de neige.

On s'engage dans une série de grands cirques tourmentés, contrée sauvage entourée de hautes ondulations grisâtres, creusée de ravins desséchés. Des champs de bruyères, des maquis de lentisques tapissent les pentes qui s'allongent en descendant de ces lourds sommets. Quelques huttes faites de gazons et de joncs entrelacés servent de campements aux bergers vlaques. Leurs moutons se dispersent sur la lande ou galopent effarés devant les abois hargneux.

Enveloppé dans son manteau de grosse laine, le capuchon rabattu sur la tête, ou coiffé d'une calotte rouge, le pâtre regarde, appuyé sur sa longue houlette ; et quand son chien s'approche et le flatte, vous avez sous les yeux cette scène familière de la stèle funéraire d'Alxénor où le chien s'élance pour saisir la cigale que lui tend son maître.

Parfois, sur les hauteurs, des feux abandonnés courent en consumant les arbrisseaux ; les fumées voltigent et s'évaporent entre les branchages. Dans les fonds, les halliers clairsemés sont entrecoupés d'herbages où pointent à cette saison printanière de grands lis lilas, et notre drogman, heureux de quitter la voiture, dévale pour en aller cueillir à travers les lentisques.

Le paysage s'adoucit quand la terre plus fertile se prête à la culture. Les jachères foisonnent de scilles, d'anémones roses et pourprées qui éclairent le sol de leurs vives couleurs : des clôtures d'aloës monstrueux aux feuilles épineuses et charnues entourent les champs d'oliviers. Le feuillage découpé des figuiers, les arbres

fruitiers en fleurs dépassent les buissons de la haie, tout étincelants d'épines roses et blanches.

A de longs intervalles, quelque débris mêle à ces tableaux le souvenir du passé : des ruines cyclopéennes, citadelle des Pélasges ou pont mégalithique ; ailleurs, dans la solitude, le dôme côtelé d'une chapelle byzantine.

Enfin une bourgade nichée au sommet d'une colline semble un instant barrer la route : sur la droite, les montagnes s'entr'ouvrent et forment le cadre étroit d'un vallon sans issue. C'est là qu'au bord du torrent, sur une esplanade nivelée, se pressaient les monuments de l'Hiéron d'Épidaure.

Les travaux de déblaiement qui se poursuivent ont mis au jour les nombreux soubassements de propylées, de portiques, de constructions grecques ou romaines, petit théâtre, stade, bains et gymnase ; parmi lesquelles, dans l'enceinte sacrée, se reconnaissent aussitôt les deux édifices particulièrement dédiés au dieu guérisseur.

Le temple d'Esculape s'élevait sur une terrasse supportant le naos et le péristyle dorique, entourée d'autels et de statues. Les deux faces étaient décorées de sculptures. Sur le fronton antérieur, un combat de Centaures : l'un d'eux a la chevelure saisie par une main brisée au poignet ; l'ennemi a disparu dans la ruine, mais la main crispée n'a point lâché prise, et tient toujours la tête du Centaure dont le visage exprime la douleur et la colère. L'autre fronton représentait des Amazones ; légères et bien lancées, elles chargent le bras levé ; l'une d'elles, blessée, se ploie défaillante et va tomber. Le temple renfermait d'autres œuvres du IVe siècle, telles qu'une statue d'Asklépios, où l'on voit une reproduction en marbre de

l'image chryséléphantine du dieu, assis sur un trône, et dont le sanctuaire était la demeure.

On a rassemblé dans un petit musée de nombreux débris de corniches et d'entablements : tous les motifs de la riche décoration architecturale des Grecs y sont réunis, oves, perles, rais de cœur, palmettes, rinceaux; puis des acrotères et les chéneaux tombés de la belle cymaise de la Tholos.

Autour du temple, çà et là des colonnes ioniques de marbre blanc sont couchées sur le sol. On voit encore les galeries qui servaient de promenoir, les sièges de marbre semi-circulaires où se reposaient les malades. Car si l'idée religieuse rehaussait chez les anciens le caractère de tels sanctuaires, ils étaient aussi pour eux ce que sont de nos jours les plages mondaines et les villes d'eaux.

Hâtons-nous d'ajouter que l'art, indépendamment du culte, donnait à ces lieux de réunion un renom plus noble que celui de nos bains ou de nos casinos. Les petits chevaux, les tennis, voire les courses et leurs paris rappellent mal les cérémonies et les rites séculaires, les jeux périodiquement célébrés en l'honneur des dieux. De même les bâtisses légères, sans style, enjolivées de peintures sommaires et de décorations banales, qui servent de salles pour les fêtes, les bals, les concerts, d'abris et de bassins pour les eaux curatives, n'ont rien, hélas ! de cette rotonde ou Tholos d'Épidaure, chef-d'œuvre des architectes et des sculpteurs hellènes, où jaillissait la source sacrée.

Un péristyle circulaire d'ordre dorique entourait le mur du naos : sur la cymaise se détachaient vigoureuses

geâtre à la surface raboteuse, rayée de rudes cannelures et dont l'épais chapiteau semble écrasé sous le poids d'une architrave massive.

C'est vraiment l'âpreté archaïque des monuments qu'édifièrent les Hellènes au réveil de la civilisation, quand ils eurent reçu l'empreinte austère de la race dorienne. Ils allèrent reproduire le modèle de cette même architecture à Agrigente, à Sélinonte, à Paestum : et nous trouvons ici le point de départ du premier des ordres, si méthodiques et si riches dans leur développement, qui réglèrent désormais la forme, les proportions et le style de ces inimitables constructions élevées à l'envi sur tout le sol de la Grèce. Corinthe aussi donna son nom au chapiteau dont Callimaque inventa l'ornement et d'où naquit un ordre nouveau.

Logique étrange de la fortune : des portiques et des temples dont l'opulente cité, entre la montagne et la mer, couvrait la plaine, pas un autre n'a résisté aux flammes allumées par Mummius, aux dévastations répétées des Barbares, aux pillages périodiques des Turcs : un seul a survécu à ces splendeurs proverbiales, de tous le plus antique et le moins somptueux, celui peut-être qui avait vu naître et grandir la ville de Périandre, la métropole de Corcyre et de Syracuse.

A mesure que l'on s'élève vers le plateau, quel merveilleux horizon s'étend et monte autour du golfe. Sur les eaux bleues, lustrées par la lumière et semées de voiles blanches, glissent, rapides, de grands frissons argentés. En face, le littoral capricieux avance ses promontoires où plonge à pic la cassure des roches. Au fond des baies qu'enveloppe la brume ensoleillée, s'éclairent

par places les façades des petites marines. Sur la rive d'Achaïe s'étendent les molles ondulations d'une plaine plantée de vignes et d'oliviers.

Mais ce qui attire invinciblement le regard, c'est, escaladant le ciel, le ressaut gigantesque des cimes de Phocide et d'Étolie.

Au delà des lourds épaulements qui, vers le nord, ferment l'Isthme, on reconnaît l'Hélicon, pailleté de neiges, et que borde comme une frange la dentelure des caps. Plus loin, les premiers contreforts du Parnasse resserrent la vallée de Krissa et, tout d'un coup, la montagne sacrée dresse l'escarpement de son double sommet. Les flancs étendent leur blancheur immaculée et les deux pointes glacées étincellent sous l'œil ardent d'Hélios, bras suppliants tendus vers le dieu dont les rayons fécondent les eaux de Castalie.

Aux confins de l'Étolie, dans un désordre tumultueux de brèches sombres et de crêtes tailladées, le Chiona et le Korax enferment avec l'Œta la Doride sauvage : de leurs enchevêtrements inhospitaliers se précipite par brusques saccades une ligne d'arêtes et de parois inégales; silhouettes vaguement estompées qui vont, à travers les vapeurs du golfe, se relier aux monts d'Achaïe.

Du côté du Péloponèse, le Chelmos échancré, d'où le Styx se précipite, la cime ronde et neigeuse du Cyllène dépassent les premières montagnes dont les éboulis de pierres terminent les plaines fertiles de Sicyone.

L'Acro-Corinthe enfin porte au sommet de sa masse sillonnée une couronne de remparts crénelés et sa haute plate-forme fendue du haut en bas par un profond ravin.

Au pied de la forteresse et sur le plateau qui s'incline

vers l'Isthme, la cité antique avait édifié ses bains, ses théâtres, plus loin sa nécropole. La ville moderne touche au rivage, traçant de ses petites maisons basses et blanches l'échiquier des rues monotones, qu'entrecoupent les jardins hérissés de cyprès. Le quai de la gare sert le dimanche de promenade aux élégantes de la nouvelle Corinthe; mais les robes copiées sur les modes d'Occident ont remplacé les riches costumes albanais. Les luxueuses parures aux étoffes éclatantes et toutes chamarrées d'or sont allées rejoindre aux paradis romantiques l'arsenal des vieux klephtes et, souvenir plus lointain encore, les grâces profanes de Laïs ne flottent plus, fumée légère, dans l'air qu'elle respira; elles se sont évanouies, perdues avec ses cendres dispersées à jamais dans la poussière funèbre du Kraneion.

A l'aspect d'un bassin où viennent affleurer la plupart des provinces de la Grèce, on se prend à s'étonner que, Sicyone et Corinthe exceptées, aucune ville importante ne se soit autrefois installée sur les rives de cette mer intérieure. Toute l'activité de la race hellénique ne devait-elle pas, semble-t-il, aboutir à ces eaux si heureusement placées entre le continent et la péninsule, entre l'Attique et les îles de la mer Ionienne?

Et cependant Athènes, après avoir disputé le golfe Saronique aux Éginètes, tendit ses voiles vers l'Hellespont, l'Ionie, la Sicile. L'Arcadie s'enferma dans ses montagnes comme dans une forteresse. Sparte et Thèbes, tour à tour, firent résonner les sentiers de Mégare et de Mantinée sous le brodequin ferré de leurs hoplites.

C'est que le golfe n'offrait point d'issue vers l'Orient, où s'ouvraient les grandes voies, où les Cyclades, disper-

sées sur les flots souriants, sollicitaient l'esprit de négoce ou d'aventure. Chacun, pour sortir de l'étroite vallée dont l'horizon bornait son territoire, préférait la mer libre et les îles lointaines, le domaine illimité de Poseidon. Aussi a-t-on retrouvé sur la rive orientale, à l'extrémité du golfe d'Égine, l'enceinte et les monuments, le temple, le stade où l'on célébrait les Jeux Isthmiques en l'honneur du dieu de la mer. Régnant aux bords des eaux, il marquait de son trident les confins de l'Ionie, chère à Minerve, et de la presqu'île de Pélops où les Héraclides, jadis chassés d'Argos, restaurèrent le culte de leur divin ancêtre. Le héros de la race dorienne, héritier de Tyrinthe, délivra de leurs hôtes empoisonnés les eaux stagnantes de Lerne et de Stymphale, dompta les monstres de l'Érymanthe et de Némée. On lui avait consacré des jeux dans la vallée même qui fut témoin de ce dernier exploit.

Aujourd'hui, dans la plaine étroite, inégale et stérile, se dressent sur un tertre jonché de débris les trois colonnes qui rappellent seules le temple de Zeus : deux soutiennent encore un fragment d'architrave.

Plus de bosquets sacrés, mais des halliers épineux, des bruyères, et plus loin, au creux de la vallée, quelques pâles frondaisons d'oliviers. D'un côté, le sommet aplati du mont Phouka ; en face, les hauteurs de Phlionte et de Stymphale, alternant leurs cimes comme des vagues immobiles, enveloppent cette solitude.

Entre Corinthe et Némée, on passe au pied de montagnes dénudées, broussailleuses, éclairées d'aplomb : au-dessous, les flancs arides sont entrecoupés de roches que dore le soleil. Çà et là s'accrochent des arbrisseaux

épineux; sur le gazon des dernières pentes, les moutons broutent une herbe rare et sèche. Les bergers s'étendent à l'ombre, recouverts de leur cape bleue ou du sayon en poils de chèvre, les hautes guêtres grises rabattues sur la chaussure. Partout où la terre végétale recouvre la pierre, des vignes tapissent les coteaux; les blés et les labours alternent à travers les ondulations de la plaine. Les paysans chassent devant eux leurs ânes chargés de denrées et qui gambadent indociles; scènes champêtres auxquelles donnent un caractère tout classique la lumière adoucie, le dessin précis et harmonieux de ces paysages où l'on croit retrouver l'image de l'ancienne Grèce, ces lits de torrents desséchés qui raient le fond des gorges; devant nous, déployant sans cesse des perspectives nouvelles, les capricieux détours du vallon où va notre chemin; enfin le grand horizon des monts lointains, que leurs neiges aériennes semblent détacher de la terre et transfigurent en une contrée radieuse, immatérielle, où séjournent les dieux. Car tous, parvenus au terme de leurs migrations séculaires, ils avaient choisi leurs sanctuaires sur chacun de ces sommets.

Quand les ancêtres des Hellènes, partis, dit-on, de l'Orient védique, emportèrent avec eux les idées métaphysiques et les traditions religieuses de la famille Aryenne, insensiblement, au cours de leurs longs voyages, ils en perdirent ou altérèrent le sens primitif. Comme ils appliquaient aux phénomènes de la nature dont ils étaient les témoins tour à tour effrayés ou joyeux, ce mode de conception symbolique qui déjà avait produit les mythes anciens, ils furent amenés à voir des êtres réels dans les

mots qui leur servaient à désigner ces manifestations de forces bienfaisantes ou destructrices. Le génie grec, net et plastique, prêta à ces créations de son rêve les formes humaines, qu'il jugeait les plus nobles, mais amplifiées encore et douées par lui d'une énergie et d'une beauté toutes divines. Alors parut le temps

> où le ciel sur la terre
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux,

les uns cachés dans la creuse retraite des eaux et des cavernes ; épiant au plus profond des forêts ; invisibles sous l'écorce des vieux chênes ; ou bien encore escortant la conque d'Amphitrite, bercés sur la crête des flots. Les autres, les plus puissants, fixèrent leurs trônes d'or au faîte d'inaccessibles escarpements, sur les cimes neigeuses et resplendissantes. Zeus, le dieu suprême de l'éther lumineux, réunit autour de lui l'assemblée des Immortels, dont l'Olympe fut la demeure bienheureuse.

Mais quand les tribus grecques, déplaçant avec elles le siége de ces fictions poétiques, trouvèrent sur le sol de l'Europe un domaine définitif, le jour vint où les dieux eux-mêmes durent délaisser leurs premiers sanctuaires et, planant de sommet en sommet sur le monde hellénique, ils abordèrent enfin la patrie nouvelle que se partageaient les fils de Deucalion.

Déjà cependant les vieilles divinités pélasgiques, à peine distinctes de la nature, longtemps sans forme et sans nom, parfois terrifiantes et toujours mystérieuses, les avaient devancés. Des feuillées fatidiques de Dodone à ces gouffres arcadiens où s'engloutissent les courants infernaux, elles occupaient les airs, les eaux et les bois.

Mais les nouveaux venus s'unirent ou même s'identifièrent aisément avec elles, grâce à de visibles affinités, peut-être encore au souvenir d'une commune origine.

Le plateau central du Péloponèse, surtout, avec ses peuplades primitives de pâtres et de chasseurs, ses campagnes tour à tour agrestes et sauvages, avec le réduit abrupt, les sombres défilés, les solitudes de ses hautes montagnes, demeura l'asile des anciennes légendes, auxquelles s'ajouta le charme plus vivant et plus coloré des jeunes déités.

Héra devint la protectrice d'Argos : Hermès, qui ouvre les portes de l'Hadès, naquit non loin du Styx, sur les sommets du Cyllène : Poseidon, de l'Isthme et du Ténare, domina son mobile empire. Du Ménale, Pan, le dieu de la vie pastorale, et qui devait plus tard par une fortune étrange, celle de son nom peut-être, absorber la nature entière, surveillait toute l'Arcadie. Dionysos mena sur le Taygète le chœur échevelé des bacchantes, tandis qu'Héraclès parcourait infatigable les campagnes illustrées par ses symboliques travaux.

A Lycosura, une acropole pélasgique renfermait les autels dédiés à la mère des dieux, à Despoina, sa fille, et le Musée National d'Athènes conserve les images colossales des deux déesses auxquelles sans doute était offert ce riche vêtement sculpté dans le marbre, parure sacerdotale ou trophée de guerre.

Non loin de là, et sur les revers boisés de la montagne, Phigalie érigea en l'honneur d'Apollon le célèbre temple bâti par Ictinos. Des frises de marbre transportées à Londres, Athènes n'a que les moulages où l'on peut apprécier, malgré le terne aspect du plâtre, l'élégance

attique dans les draperies des Amazones, mais une affectation parfois excessive pour marquer l'énergie de la lutte et la violence des mouvements. Quel démon féroce que ce Centaure qui lance une ruade sur le bouclier d'un Lapithe et tout à la fois, étreignant un autre adversaire, le mord furieusement et lui déchire à pleines dents les muscles du cou !

Enfin, sur le Lycée, Pan dut céder à Zeus qui, après avoir disputé la prééminence à son père Kronos, rallia les dieux sur la cime arcadienne dont il fit un nouvel Olympe. Puis, afin de recevoir le culte des mortels, il descendit sur les bords de l'Alphée, dans la plaine de la Pisatide, où de toutes parts affluaient, comme les vagues de la mer se poussant vers le rivage, les tribus hellènes, désireuses, à l'envi, après maintes traverses, d'occuper ces bords fertiles.

IX

C'est ainsi qu'au pied de la colline dédiée à Kronos, entre les rives changeantes du Kladéos et de l'Alphée, l'enceinte d'Olympie devint le Panthéon de l'hellénisme, le sanctuaire ouvert à tous les cultes de la Grèce, au seuil duquel les haines inexpiables devaient désarmer et se transformer en émulation pacifique ; le champ clos de ces Jeux qui remontent aux temps fabuleux d'Augias et de Pélops, dont le retour périodique tenait en suspens la vie entière des divers États et réglait la chronologie même.

Les âges préhistoriques dressèrent leurs autels à de

grossières idoles : les empereurs romains, pour honorer la Grèce asservie, couvrirent le péribole de leurs thermes et de leurs portiques fastueux. Pendant plus de mille années, le visiteur, parcourant sous de frais ombrages les avenues de l'Altis, put admirer cet Héræon où, pour la première fois peut-être, furent ébauchés les reliefs doriens ; à côté de Junon, Rhéa, la mère des dieux, puis, dominant toute l'aire sacrée, le temple de Zeus, où la grande époque de l'art multiplia les chefs-d'œuvre. Au pied de la terrasse se pressent les autels et les statues votives ; ensuite des rotondes, les trésors des cités, les galeries qui fermaient les perspectives de leurs blanches colonnades ; stades, palestres, gymnases, tous les édifices de formes et de destinations si variées, où siégeait le Sénat olympique ; où les athlètes se préparaient à leurs concours ; habitations des prêtres, palais réservés aux hôtes illustres.

Et maintenant que ces nobles constructions ont presque disparu, condamnées à la ruine par les premiers empereurs d'Orient, renversées par les tremblements de terre, enfouies sous les alluvions des eaux ; que l'Altis a perdu la verte couronne de ses platanes et de ses oliviers ; maintenant qu'ont cessé de retentir les chants sacrés et les cris de victoire, du tableau de cette vie artistique, de cette animation glorieuse, le cadre seul est resté.

L'Alphée continue à creuser son lit sinueux dans les hautes berges de sables et de roches : aux approches d'Olympie, la courbe brisée des collines s'écarte autour de la vallée élargie. Les plans inégaux et les brusques ressauts arrêtent la lumière ou s'enfoncent dans l'ombre,

disposent capricieusement sous le soleil les colorations du sol dénudé, ici nuancé d'ocre ou d'un blanc crayeux, étalant, à côté, de riches tons rougeâtres. Les pentes sont fouillées de ravines abruptes aujourd'hui desséchées ; les anfractuosités entrecoupées de roches, de terres croulantes, teintées de pourpre ou d'or pâle, sont variées de bouquets de pins et de halliers épineux, de chênes verts, de lentisques, de poiriers sauvages. Au bas des pentes, le laurier au port sculptural, les plants d'oliviers alternent avec l'aubépine fleurie et le tamaris qui disperse ses ramures roses.

Pour étendre davantage la ligne de mon horizon, j'escalade le mont isolé qui domine de près toute l'enceinte de l'Altis. Les pluies hivernales ont emporté les terres et de plus en plus dépouillé l'ossature du vieux Kronos ; si bien qu'il faut s'accrocher aux buissons, grimper sur la roche, sentir sous les pas l'éboulement des tufs délités, avant d'atteindre le sommet tout embaumé de senteurs résineuses.

Mais quel merveilleux belvédère ! Bien au delà du premier plan des collines dont la ligne concentrique s'est abaissée, a surgi tout un majestueux amphithéâtre d'arêtes brillantes de neige. Trois ou quatre fois étagées, elles suspendent leurs cimes glacées des Aroaniens acérés au Clitor pyramidal et vont développant le profil de leurs rudes échancrures jusqu'au mont Lycée, dont les flancs servent d'abri et de piédestal au temple de Bassæ.

Si de cet hémicycle lointain le regard revient au site d'Olympie, c'est, au pied de la colline, le confluent du Kladéos qui débouche rapide d'un étroit vallon : de

l'autre côté de l'Alphée, sur un versant aplani, la légère construction du Musée, aux murailles roses, abrite, en face de l'Altis, les sculptures retirées des fouilles. Puis le fleuve tourne à l'angle d'un promontoire et court à travers les dunes et les plages sablonneuses se perdre dans la mer qui miroite au delà.

Quand on a parcouru l'enceinte d'Olympie pour reconnaître, dans le désordre apparent des débris, la place et la disposition des principaux édifices, il en est deux, les temples de Zeus et d'Héra, vers lesquels vous attire d'abord moins peut-être le prestige de leurs noms que la pensée des chefs-d'œuvre dont ils étaient décorés.

Du haut de sa terrasse, le temple de Jupiter Olympien, dominant tout l'Altis, étalait le développement superbe de son péristyle et de son double fronton. Et telle était la majesté de l'édifice que, malgré son entière destruction, on retrouve sans effort cette grandeur des lignes. La plate-forme surélevée du soubassement, les larges degrés des rampes d'accès, les disques énormes qui marquent encore l'emplacement des colonnes et, de chaque côté, l'écroulement gigantesque des tambours juxtaposés qu'il suffirait de redresser sur leurs bases; les chapiteaux, la masse des fragments épars de l'entablement; jusqu'à ces matériaux rudes et corrodés, taillés dans une pierre pétrie de coquilles fossiles qui s'émiette et se brise; tout cet appareil si puissant même dans sa ruine conserve le caractère héroïque du ve siècle, l'époque des plus glorieuses victoires nationales et du plus vigoureux élan de l'art hellénique.

Les sculptures des deux frontons, à peu près rétablies dans la grande salle du Musée, ont pour la plupart le

même aspect de force inégale et d'âpreté presque archaïque. Ou plutôt, malgré l'attribution de ces œuvres aux émules de Phidias, on serait tenté d'admettre que si Pæonios et Alcamènes en ont donné la composition, s'ils ont même travaillé peut-être à quelques-uns de ces personnages, les autres sont dus au ciseau d'artistes très inégalement habiles. Ainsi s'expliqueraient ces figures dignes du Parthénon, telles par exemple que le vieillard, serviteur d'Œnomaos, dont le visage creusé dit toute la lassitude résignée de la vie ; ou, sur le fronton occidental, les traits charmants de la jeune fille que saisit un Centaure ; et puis la singulière négligence d'autres parties, où le marbre est à peine ébauché, où la raideur immobile de certaines figures, leurs attitudes uniformes et sans grâce font ressortir davantage le parallélisme exagéré des sujets répétés aux angles des tympans.

Avec la même simplicité de facture, les métopes qui décoraient à l'extérieur la frise du naos ont le naturel et la franchise d'un art jeune encore mais affermi déjà.

Parmi ces bas-reliefs qui représentent les travaux d'Hercule, il en est un où la réalité crûment rendue s'allie tout naturellement à la dignité du personnage. C'est vraiment sans déroger qu'il nettoie d'un grand geste les écuries d'Augias : si le balai est brisé, on en voit encore les morceaux adhérents au bras d'Héraclès ; mais telle est la vigueur du héros que l'humble ustensile n'en fait que mieux valoir par le contraste l'invincible puissance qui détournait de son cours la masse entière de l'Alphée.

Et puis Athéna est présente ; et sa physionomie pen-

sive et grave, sa tunique si noblement ajustée, retombant en plis droits, d'un dessin très sobre et très pur, conservent vraiment à la scène sa portée allégorique.

Toute naïve au contraire apparaît l'Athéna d'une autre métope : légèrement posée, comme l'oiseau, sur un rocher, elle se retourne d'un geste plein de grâce et reçoit du héros l'offrande des oiseaux de Stymphale. Mais on n'a guère à Olympie que le plâtre de cette métope, dont le Louvre possède les principaux fragments.

Si rien ne subsiste du Jupiter Olympien de Phidias, nous retrouvons la grande époque de l'art dans la Victoire de Pæonios. Devant le temple de Zeus, on reconnaît encore la base triangulaire d'où s'élançait la déesse. L'ampleur triomphale du geste, la courbe flexible de tout ce corps déjà soulevé et qui rend visible la vive impulsion des ailes déployées, la force élégante des membres que découvre à demi le vêtement rejeté en arrière, tout dans cette figure aérienne et robuste, bien que le visage même soit détruit, fait presque oublier les terribles mutilations qu'elle a subies.

Le temple d'Héra partage avec celui de Zeus le privilège de nous avoir conservé des chefs-d'œuvre. Les fûts tronqués de sa lourde colonnade dorique dessinent encore au pied du mont Kronion l'enceinte rectangulaire du naos. Dans l'antique sanctuaire, tous les siècles avaient dédié l'image de quelque divinité. Et l'idole d'Héra aux traits écrasés, aux yeux anguleux, ce produit grossier de l'archaïsme, s'offrait à la vénération des fidèles tout à côté d'un type de grâce et de beauté plastique, l'Hermès de Praxitèle.

Le jeune dieu porte Bacchus enfant. Au-dessus des

hanches doucement infléchies par ce léger fardeau, la poitrine et le buste se redressent et cette ondulation discrètement indiquée qui parcourt tout le corps le pare d'une souplesse virile. La pose entière exprime une sollicitude attentive et pieuse envers Dionysos, si débile encore. Le fin modelé du menton et des joues fait valoir le développement de la tête : sous le front large et pur, l'arc vigoureux des sourcils accentue l'équilibre parfait du visage éclairé d'un léger sourire sur les lèvres entr'ouvertes.

Les cheveux bouclés étaient colorés de brun doré et la sandale porte quelques vestiges de la polychromie qui avivait à l'heure de son épanouissement cette fleur délicate du génie grec.

Que de statues encore peuplaient l'enceinte aujourd'hui bouleversée! Au lieu des blocs amoncelés qui encombrent le sol, de ces hautes herbes qui envahissent les marbres brisés, nous devons supposer de larges gazons plantés de bosquets, alternés de grands arbres, et, dans la perspective des voies ouvertes au travers de l'Altis verdoyant, ici les tertres des autels, les statues de bronze ou de marbre érigées en l'honneur des dieux ; ailleurs, s'alignant sur une terrasse à la base du mont Kronion, les blanches façades des édifices où les cités grecques déposaient leurs trésors confiés à la garde des Olympiens. De tous côtés, des galeries, des péristyles où l'on voyait ondoyer les palmes et les couronnes des théories en vêtements de fête.

Près du Kladéos, en franchissant un fossé et des bâtiments ruinés, on pénètre dans une salle entourée de colonnes : c'était l'atelier où Phidias, s'inspirant de la

poésie d'Homère, imprima sur le front de son Jupiter la sereine majesté de l'intelligence suprême.

Là-bas enfin, dans un curieux monument en forme de double abside, les Hellanodices, juges des concours olympiques, recevaient le serment des athlètes.

Cette multitude de constructions, distribuées en groupes si variés, montre l'architecture grecque sous un aspect nouveau. Parfois nous serions tentés d'en ramener les lignes pures et régulières à ce type que résume le Temple. A peine semblerait-il nécessaire de mettre à part le théâtre, qui arrondit la courbe de ses gradins superposés ; le stade, plutôt une enceinte qu'un monument ; les propylées, où l'on retrouve les éléments du portique.

Mais à Olympie et malgré la ruine lamentable qui a nivelé ce péribole, le plan seul des soubassements dégagés vous donne aussitôt le vif sentiment d'une diversité inattendue. Ici vous comprenez que l'art hellénique, comme on le voit, par exemple, à Karnak pour l'art des Pharaons, a su tirer de ses principes rigoureux, des applications ingénieuses et multiples, dont l'examen, même rapide, dissipe un préjugé trop familier à l'esprit.

Rapprochons de ces rotondes d'Olympie et d'Épidaure, de la double salle du Bouleutérion, qui devance la Basilique, les formes plus délicates des monuments choragiques et des tombeaux, le plan des palestres et des gymnases, avec leurs galeries rectangulaires, leurs exèdres, leurs cours et leurs chambres intérieures ; puis le type disparu de ces constructions, rendez-vous des oisifs, des philosophes, des politiciens, des marchands, telles que furent l'Agora d'Athènes dans ses diverses parties,

ou la Lesché de Delphes, dont les murs étaient couverts des peintures de Polygnote : alors nous nous rendrons compte que c'est la perfection même, l'eurythmie de ces temples qui seule, en absorbant l'admiration, fait croire à cette uniformité.

En réalité, le génie des Grecs n'avait pas seulement fait de l'œuvre architecturale un ensemble harmonieux et logique, dont chaque élément devait observer une mesure constante et, comme les membres du corps humain, se rattacher à tout l'édifice par des proportions exactes. Il sut aussi, par la variété des trois ordres, modifier la loi de ces proportions mêmes et conformer en outre à sa destination, les lignes extérieures et le plan général du monument.

D'autre part, grâce au choix éclairé du site, aux accidents ménagés du sol, à ces plantations de bosquets ou de grands arbres, au milieu desquels les constructions se groupaient dans un désordre voulu, les Grecs avaient soin de diversifier à l'infini non pas seulement l'aspect technique, mais le sens, la physionomie même de leur architecture.

Et quelle devait être ici la séduction de la nature embellie par un goût impeccable, quand, malgré l'abandon de ces ruines, elle vous saisit encore par un charme si puissant.

En ce jour printanier, une lumière d'une exquise douceur caresse les contours des montagnes : la fraîche verdure des pousses nouvelles s'allie aux reflets sombres des feuillages persistants. Sur les pentes foisonne, comme pour une fête, toute une moisson de fleurs éclatantes, anémones d'un rouge carmin ou violacé, hyacinthes, pâ-

querettes, lis et asphodèles, toutes drues et vigoureuses, aspirant le soleil. Des versants glissent vers nous les souffles élyséens de senteurs aromatiques. Il n'est pas jusqu'à ces miliciens rustiques au costume pittoresque qui surveillent la montagne, dont l'allure vraiment pastorale et guerrière n'évoque la vision rapide du peuple antique ; jusqu'aux tintements des troupeaux qui ne donnent une voix à ces campagnes.

C'est bien, dans le relief agreste des collines lumineuses, le paysage, harmonieux avec sa sauvagerie paisible, aperçu dans le rêve des Bucoliques et des Idylles d'autrefois ; il n'est plus une illusion, il respire et s'éclaire devant les yeux et, presque sans y penser, tout joyeux on murmure à son tour : *Et in Arcadiâ ego !*

X

L'équilibre si parfait que les Grecs concevaient comme une condition de la sagesse et de la beauté, ne fut pas moins respecté par eux, on n'en saurait être surpris, dans les manifestations plastiques des sentiments qu'éveillaient en eux l'idée de la mort et le regret de ceux qu'ils avaient perdus.

Ils ne se proposaient pas d'étaler sur les tombeaux des images funèbres : ils évitaient de blesser leur goût exquis en offrant le spectacle d'un visage contracté par un chagrin trop violent ; mais ils savaient exprimer en traits non moins touchants, à la fois la douleur de chacun, et toute la mélancolie de la destinée humaine.

Telle est bien l'émotion qui se dégage des stèles

funéraires, rendues au jour dans le Céramique d'Athènes ou conservées au Musée National.

Souvent même, pour adoucir encore cette tristesse, les bas-reliefs rendent la vie à l'hôte du tombeau, le montrent se livrant à ses occupations familières, entouré des siens, qui reçoivent ainsi du souterrain séjour un reflet de sourire.

Dès l'époque archaïque, une pensée analogue inspirait la représentation de ces deux jeunes guerriers, debout côte à côte et se tenant l'un l'autre le bras passé autour du cou : tels, parfois encore, nous rencontrons deux frères d'armes se promenant par les rues d'Athènes. Ou bien l'image du mort était peinte sur le marbre : ainsi la stèle de Lyséas, dont les couleurs sont aujourd'hui bien effacées ; celle d'Aristion, tout équipé pour le combat.

Plus tard la même tradition se poursuit, quand les Athéniens rivalisent pour décorer de gracieux édicules les avenues du Céramique.

Elles s'étendaient en dehors des anciens murs et du carrefour célèbre où se pressaient, entre le Dipylon et la Porte-Sacrée, les marins du Pirée, les philosophes de l'Académie, les vendeurs de l'Agora, les pèlerins d'Éleusis. Là, de chaque côté de la Voie Sacrée, en vue de l'Acropole, sous les derniers escarpements de la colline des Nymphes, se dressent encore ces beaux monuments du v[e] siècle, cippes cylindriques gravés d'inscriptions, dalles et sarcophages, hautes stèles ornées de palmettes et de feuilles d'acanthe, piédestaux supportant des lions de marbre, un taureau qui menace ; des tables debout dans l'encadrement d'un portique ou recouvertes d'un fronton qui abrite le bas-relief.

Déxiléos combat : il lève sa lance et sous le cheval qui se cabre, l'ennemi renversé sur un genou, l'autre jambe étendue, cherche de son bras droit replié à parer le coup qui va le frapper. De l'autre côté du chemin, c'est une jeune Athénienne, Hégéso, assise devant une servante qui lui présente un coffret : elle en retire un bijou qu'elle contemple rêveuse. Son attitude est presque lassée. Les yeux de sa compagne sont tristement fixés sur elle, et l'apparente frivolité de la scène rend plus vive encore la pensée de recueillement presque solennel réellement empreinte sur ces nobles figures.

Des sujets semblables sont fréquemment reproduits sur les stèles du IVe siècle et l'on voit, par exemple, un naufragé tristement assis sur un rocher, près de son navire brisé ; le père de famille au milieu de ses enfants ; le jeune homme rendu à son foyer domestique, caressant l'oiseau qu'il a retiré de sa cage, ou le chien qui fut le compagnon de ses jeux.

Mais, le plus souvent, les parents du mort sont près de lui pour recevoir son dernier adieu ; ils se pressent la main, échangent de longs regards chargés de regrets. Une femme qui va quitter la terre, penche le front avec une tendre inquiétude sur son enfant : accoudé sur les genoux de sa mère, dans une pose pleine de confiant abandon, il lève la tête et, dans sa naïve ignorance du deuil, il l'interroge sur l'affliction qu'il devine.

Un vieillard, le front sillonné et les sourcils redressés par une préoccupation anxieuse, la main entr'ouverte et posée sur la barbe d'un geste méditatif, est debout, enveloppé dans son manteau. Immobile et angoissé, il se tient en face de son fils, dont les membres dépouillés de

vêtements attestent la vigueur et qui, cependant, le visage légèrement soulevé et le regard perdu, entrevoit déjà l'autre rive du fleuve avare. Assis aux pieds de son jeune maître, un petit esclave absorbé dans son chagrin pleure doucement, la tête appuyée sur ses mains entrecroisées.

La forme adoucie du bas-relief étend sur ces représentations comme un voile crépusculaire. Même les scènes de la vie journalière prennent une dignité singulière et revêtent un caractère d'une portée générale. En outre, la répétition de ces tableaux, où l'on voit partout unies la gravité du sentiment, l'expression contenue de la souffrance, une grâce familière et touchante, communique à l'esprit du spectateur une émotion sympathique. Bientôt il pénètre dans l'âme de ces personnages dont les noms et l'histoire lui sont cachés par la distance des temps; mais cette soumission à l'inexorable loi, leurs attitudes calmes, résignées, presque solennelles, ces longues draperies, symbolisent, par un retour sur nous-mêmes, les douleurs que tous un jour nous avons ressenties et, insensiblement, ces figures ennoblies deviennent à nos yeux l'image de l'humanité même.

Une série nombreuse appartient aux banquets funèbres, parmi lesquels le bas-relief où l'on a voulu reconnaître Socrate, œuvre très supérieure à toutes celles qui l'entourent, est taillé dans un marbre d'un ton chaud qui semble retenir la lumière et donne aux carnations les couleurs de la vie. Les draperies sont légères, les gestes pleins de naturel. Le profil de l'homme à demi couché, le corps nu de l'éphèbe debout à la gauche du tableau ont un modelé d'une finesse et d'une sobriété surpre-

nantes : quelques ondulations sur cette riche matière suffisent à indiquer les reliefs qu'y a tracés la main d'un artiste accompli.

Des sculptures funéraires d'Athènes, il est intéressant de rapprocher les beaux sarcophages grecs dont s'est récemment enrichi le musée des antiquités de Constantinople. Le style en est à la fois moins pur et plus opulent : il date, pour les uns, des temps qui ont suivi l'épopée alexandrine, pour les autres, de l'époque gréco-romaine. Tous représentent des scènes de chasse ou de combat : aux angles, des héros, des pleureuses en haut-relief.

C'est bien une épopée que retrace le plus magnifique de ces sarcophages apportés dans le pavillon du Sérail : il est désigné, à cause sans doute de ses sculptures, sous le titre de « Tombeau d'Alexandre ». Les lignes architecturales y sont enrichies par tous les motifs de la décoration des ordres grecs, brodées de rinceaux et de perles, incrustées d'oves, fleuries de palmettes. Sur les quatre faces du monument se déroulent des bas-reliefs d'une harmonie vigoureuse. Ici les péripéties d'une bataille, où la gesticulation des guerriers, pour donner à la lutte tout son caractère d'animation et de colère, n'a cependant rien de heurté ni de blessant. Une polychromie d'une variété très riche est encore visible sur les vêtements des personnages. La couleur rendait plus vive l'expression des têtes et des regards. Les armes étaient de métal et l'on distingue les points d'attache des lances, des glaives, des ornements fixés aux casques et aux cuirasses.

Dans les chasses figurées sur un autre côté du sarco-

phage, les cerfs, les panthères, les lions blessés et sanglants, portent la trace des dards ou des épieux dont ils étaient transpercés.

Mais à la variété, à la somptuosité des détails, nous reconnaissons tout le luxe d'une époque où l'esprit de conquête, les relations lointaines, les richesses accumulées et prodiguées tour à tour avaient transformé et déjà blasé le goût. Ces œuvres, toutes brillantes qu'elles soient, nous font mieux apprécier par l'opposition la sobre et sereine élégance des bas-reliefs attiques.

Aux stèles funéraires, on peut rattacher ces beaux lécythes, les uns de marbre blanc, d'autres recouverts d'un enduit, sorte de vases aux anses pleines, que les Athéniens consacraient au culte des morts. Des bas-reliefs ou des figures simplement indiquées au trait, peintes quelquefois, rappelaient les rites de la sépulture ou quelque épisode de la vie. Ainsi les deux guerriers qui, au moment de se quitter, se donnent la main et que deux jeunes femmes gracieusement groupées suivent du regard, tandis qu'un cavalier les précède et s'élance.

D'autres stèles sculptées, mais d'un travail moins soigné et qui dénote davantage l'homme de métier, sont les ex-voto, ceux surtout offerts par des malades reconnaissants à Asklépios et à Hygie sa fille. On y retrouve indiquée la disposition de ces portiques élevés sur le péribole du sanctuaire, tels que furent ceux d'Épidaure ou de l'Asklépieion d'Athènes, encore pourvus de leurs bancs de marbre. Les suppliants y attendaient la consultation du dieu ; ils y prenaient du repos en devisant, après s'être abreuvés ou baignés aux eaux jaillissantes de la Tholos. Puis ils consignaient le récit de leur guérison et formu-

laient leurs actions de grâces sur les tablettes gravées qu'ils déposaient en foule dans l'enceinte sacrée : ou bien le marbrier sculptait une fois de plus à leur intention l'image des dieux bienfaisants assis dans le temple et devant eux, mais d'une taille mesurée à leur humilité, les pèlerins apportant leurs hommages et leurs offrandes.

Un ex-voto aux Nymphes représente les déesses champêtres menant leurs danses gracieuses au bord d'une source et devant une grotte où Pan joue de la flûte ; curieuse ébauche de paysage antique.

Certains bas-reliefs, procédant de la même technique, consacrent des actes publics. En tête d'une tablette où se trouve inscrit un traité, les cités qui l'ont négocié sont sculptées sous les traits de leurs divinités éponymes.

A la vie politique aussi se rattache la série de bustes en forme d'Hermès datant des deux ou trois premiers siècles de notre ère et reproduisant l'image des Cosmètes, magistrats élus pour surveiller l'éducation publique des éphèbes athéniens.

Cet art si postérieur aux œuvres de la grande époque en a conservé dignement les traditions. Il y ajoute toutefois le caractère individuel du portrait. On n'en saurait douter à l'examen de ces visages qui portent si fortement une marque toute personnelle. Certaines de ces têtes sont comme ramassées et d'une ferme charpente, elles ont la solidité qui rappelle l'image connue de Vespasien. D'autres, avec leurs reliefs plus allongés, moins vigoureux, indice d'une détente morale et d'un certain dilettantisme, présentent une physionomie d'une modernité frappante.

XI

Les ouvrages de céramique, vases peints et statuettes en terre cuite, auparavant au Polytechnicon, sont maintenant classés à la suite des sculptures au Musée National.

Nous ne pouvons songer à détailler ici les richesses des nombreuses vitrines où l'on passe en revue l'histoire de ce genre si abondant.

D'abord le vase archaïque, couvert d'ornements géométriques peints en rouge sur fond noir. Après les éléments primitifs, spirales, lignes droites ou ondulées, le dessin se complique de rosaces, de grecques, de chevrons ; puis des figures au trait noir, des guerriers casqués portant un bouclier sur lequel s'ouvre un œil énorme, terreur de l'ennemi; un convoi funèbre où l'on voit le mort exposé sur son lit de parade ; et plus haut, au-dessus de ce tableau, une frise de biches paissant à la file. Ailleurs des lions, des tigres au relief piqué de coups de pointe simulant les tachetures du poil.

Les vases d'Éretrie, d'une structure singulière, sont coupés dans le sens de la longueur, posés sur le champ et décorés de scènes d'intérieur peintes en rouge sur noir.

Il serait fastidieux d'énumérer ces formes infiniment variées, où l'on retrouve tous les types décrits ou cités par les anciens; cratères à l'ample ouverture, hydries garnies de poignées; canthares, la coupe mystique du culte de Dionysos; œnochoés dont l'anse est gracieusement recourbée ; chacun ayant son emploi pour les so-

lennités religieuses, les usages domestiques, les rites funèbres, les initiations secrètes.

Le sujet des peintures varie selon ces destinations : gorgones, combats, monstres et divinités à têtes d'animaux ; puis des scènes familières, des sacrifices à Esculape, des offrandes de fruits, de fleurs au pied des tombeaux.

Peu à peu les vases à figures rouges sur fond noir se multiplient. Le travail de l'artiste paraît plus fin, le style plus large et plus libre. Je ne citerai qu'une peinture représentant l'un des exploits d'Hérakiès ou de Thésée. Le héros enlève son ennemi, Lichas ou Sciron, par les chevilles et le brandit tout d'une pièce au-dessus de sa tête pour le lancer sur les rochers ; d'autres personnages, témoins de ce mortel tour de force, s'enfuient éperdus de terreur.

Telle fut la fécondité des modeleurs grecs, qu'ils ont suffi à alimenter de leurs productions gracieuses les grands musées de l'Europe. Et malgré la quantité de ces statuettes acquises depuis plusieurs années déjà et dispersées maintenant à Paris, à Londres, à Berlin, dans les collections particulières, la série des figurines en terre cuite est également très complète, plus riche même qu'ailleurs, au Musée National d'Athènes.

Les premiers coroplastes ont ébauché dans l'argile aplatie des animaux, des poupées et des idoles informes. Longtemps le respect des types ainsi consacrés enchaîna la pensée de l'ouvrier. Mais à mesure que l'art s'affranchit et se développe, les reliefs de ces petites figures accusent davantage la recherche de la réalité. La raideur des membres cesse d'exclure le naturel de la pose ou

du geste. Des prêtresses, aux cheveux ondulés et dressés en couronne autour du front, ont elles aussi, dans leur taille réduite, la grâce naïve de l'époque archaïque.

Ces statuettes sont des divinités, ou reproduisent des sujets mythiques, des images de la vie réelle. D'un caractère symbolique, elles prennent place dans le tombeau pour accompagner le mort et lui rappeler le monde qu'il a quitté. Puis, au IVe siècle, la portée votive ou allégorique s'atténue. C'est une subite expansion de ces formes alertes. Les figurines de Béotie et d'Attique, celles de Tanagra surtout, multiplient avec une infinie diversité les types les plus souples, les plus élégants, d'éphèbes, de jeunes femmes, de génies ailés.

Les costumes mêmes contribuent à faire valoir l'aisance et le caprice, la lenteur ou l'indécision du geste, l'abandon de l'attitude. Ils ajoutent à la physionomie de la fine statuette tantôt l'attrait de l'ajustement, tantôt le mystère plus coquet encore du voile qui enveloppe toute la personne de ses plis savants.

Une jeune femme qui semble poursuivre un entretien se penche en avant d'un geste où l'on surprend la curiosité ; une autre est assise, le coude sur le genou et le menton dans la main. Les visages, dont l'expression est tour à tour mélancolique ou souriante, modèlent leurs traits délicats dans la profondeur d'une coiffe soigneusement assujettie autour des joues ; ou bien un chapeau à bords plats, incliné sur le front, les pare d'une légèreté piquante et parfois d'une désinvolture moderne.

Avec une étonnante habileté, le coroplaste donne à ses figurines une attitude de modestie, de réserve, de fierté, de majesté même ; il nous fait lire tour à tour sur

ces fronts la bienveillance, la sévérité, l'ironie aimable, l'étonnement. On ne peut assez admirer la prestesse ingénieuse, la dextérité, l'inépuisable fantaisie de cet art mignon; mais il y sait joindre la vérité, parfois même la force. Il est exempt d'affectation et si l'on songe à la finesse expressive de certains crayons de Watteau, on ne retrouve pas ici la manière précieuse qui fut le style préféré de notre XVIIIe siècle.

Ce n'est pas que tout ce petit monde ne sache à l'occasion user des artifices de la coquetterie et manier l'éventail. La polychromie ajoute encore à l'éclat de sa parure et les jeux de physionomie se détachent plus charmants sur la douceur d'un voile rose ou d'un peplos bleu pâle.

Les figurines de Myrina, de Tarse, donnent aussitôt l'idée d'un art plus efféminé. C'est la mollesse ionienne qui a modelé ces déesses séductrices assises devant leur miroir doré; Cupidon, que l'ivresse fait chanceler; la Néréide, dont les deux bras étendus à demi d'un geste délicat, s'appuient sur les rebords d'une conque marine. Aphrodite et l'Amour, Apollon citharéte conduisent le chœur de ces grâces fragiles. Psyché prête une oreille complaisante aux doux propos d'Éros et cette femme, étendue sur un lit de repos, paraît plus attentive encore aux souffles caressants des petits génies ailés qui voltigent autour d'elle.

XII

Les bronzes enfin ont été récemment ajoutés aux collections devenues si riches du Musée National. Toutefois,

malgré l'importance que dès les temps archaïques prit la toreutique, Athènes ne possède encore que peu d'exemplaires de cet art dont Phidias devait trouver l'expression suprême.

Des statuettes en bronze d'Apollons ou d'athlètes, la poitrine large, fortement musclée, les bras écartés du corps; des têtes de guerriers barbus, aux lèvres saillantes, ont été trouvées à l'Acropole. L'œuvre la plus curieuse des essais primitifs est l'Athéna faite de deux plaques juxtaposées au moyen de clous, et dont chaque face présente par un caprice artistique des détails différents. Elle est coiffée d'un casque à l'immense cimier, vêtue d'une longue tunique, cuirassée de l'égide; elle s'avance brandissant la pique, en attitude de combat.

Des Victoires ailées ont servi de prototype sans doute aux messagères de la déesse. D'Olympie sont venus ces petits bronzes archaïques, images de guerriers et d'animaux, chevaux, cerfs, chimères.

Outre ces figures, les anciens façonnaient dans le métal des plaques d'ornement ou d'ex-voto, couvertes de bas-reliefs; puis des objets de toilette d'un goût charmant, attestant le luxe raffiné de cette société athénienne, après les âges d'activité laborieuse qui avaient préparé la puissance et la prospérité de la cité.

Les miroirs de bronze arrondis, quelques-uns enchâssés dans un couvercle sculpté, présentent sur la face opposée au côté poli des images burinées d'un style achevé: Léda, Ganymède, l'enlèvement d'Europe fournissent le sujet de compositions propres à flatter les beaux yeux qui devaient plus souvent encore retourner le disque, pour y chercher le reflet d'un visage mieux connu et plus

cher. Les manches métalliques des miroirs se prêtent également aux motifs les plus artistiques : ainsi de ces deux génies qui planent les ailes étendues de chaque côté d'une femme ou d'une Aphrodite, drapée dans son manteau et debout sur un élégant trépied.

Mais Constantinople, sur l'At-Meïdan, entre l'obélisque d'Héliopolis et le ruineux pilier du Porphyrogénète, au pied des six minarets de la mosquée d'Achmet, possède la glorieuse relique des héros de Platée. C'est la colonne d'airain enroulant les spirales de trois serpents entrelacés, dont les têtes dressées supportaient le trépied d'or consacré à Apollon Pythien et placé aux abords de la Voie Sacrée, sur l'une des terrasses qui étageaient le sanctuaire de Delphes. La seule tête retrouvée dans les décombres de l'Hippodrome, restitue à peu près, bien qu'elle soit incomplète, l'aspect primitif du monument. La mâchoire garnie de dents aiguës, l'orbite de l'œil et la courbe saillante de l'arcade sont de la plus exacte observation et largement traitées. On ne peut songer sans admiration que cette œuvre précieuse remonte aux commencements du v[e] siècle, et qu'elle représente, au lendemain de Salamine et de la fuite de Xercès, la dîme du butin enlevé par les Grecs sur la fastueuse armée de Mardonius.

Le Tchinili-Kiosk conserve aussi les statues en bronze de deux jeunes athlètes, fragments bien mutilés, où l'on reconnaît cependant la pureté grave, l'élégance et la vigueur de la plus belle époque. On en a justement rapproché le type de l'Hermès d'Olympie, bien que les statues du Tchinili-Kiosk soient assurément d'un style plus sévère et sans doute antérieur.



A côté de ces images de la force juvénile, un Hercule en marche, la massue posée sur l'épaule, montre la carrure robuste du héros invincible, dompteur de monstres et redresseur de torts, qui s'avance tout prêt à de nouveaux combats.

Je citerai en terminant la patère d'argent, ornée des plus riches ciselures d'un caractère oriental, où, dans un encadrement de fines nielles et de médaillons, la déesse Artémis est assise, entourée d'oiseaux, de chiens et d'animaux sauvages. L'or et l'émail font ressortir les détails de cette figuration symbolique à laquelle les traditions artistiques des Hellènes sont déjà presque étrangères.

Si le Musée National d'Athènes voit lui échapper les œuvres antiques transportées autre fois ou découvertes de nos jours hors du territoire de la Grèce, il ira désormais augmentant le nombre et le prix des monuments qu'il recueille. Déjà ceux de l'art archaïque et les bas-reliefs funéraires, les trouvailles de l'Acropole, d'un caractère si nouveau, donnent à ses collections un intérêt unique et peuvent, dans une certaine mesure, compenser les pertes subies au commencement du siècle.

Après l'Acropole et Olympie, les fouilles de Délos, celles de Delphes ont déjà réalisé bien des espérances, résolu maints problèmes. A Delphes, par exemple, il suffit de rappeler la Voie Sacrée rétablie ; cet ensemble d'édifices ruinés, il est vrai, mais dont le déblaiement permettra la reconstitution du fameux sanctuaire ; le temple d'Apollon dégagé ; les sculptures, frises, métopes, statues, ornements des Trésors ; mais surtout ces fragments de poésie et de musique, péans, hymnes à Apol-

lon, retrouvés avec les signes de la mélodie et même, pour certains, avec leur notation instrumentale. Par une rare merveille, une voix inattendue sort de ces enceintes délaissées, silencieuses depuis deux mille ans, et les chants sacrés qui célébraient le dieu de Castalie ont de nouveau retenti.

Ainsi l'œuvre de recherches est excitée sans cesse par l'émulation et le succès. Habilement interrogées, les ruines livrent peu à peu le secret qu'elles avaient si longtemps gardé. La lutte se poursuit, en dépit même parfois d'hydres et de stymphalides envieuses et vivaces encore, contre les terres croulantes, les durs rochers, les fonds malsains et les plages noyées où s'embusque la fièvre, contre la fauve ardeur des pentes stériles et toutes les redoutables puissances chthoniennes, dont parviennent à surmonter les périls, pour l'art et la science, ces modernes travaux d'Hercule.

DEUXIÈME PARTIE

ATHÈNES.

I

Les horizons illimités augmentent le charme des paysages du Nord, dont les lignes allongées et fuyantes se prêtent à notre rêve. Les chaînes de montagnes qui se profilent sur des provinces entières, le gigantesque escarpement des Alpes ne peuvent être saisis que d'un point de vue reculé. Mais en Grèce, le dessin du sol est sculptural : vallées et hauteurs s'harmonisent dans un espace nettement déterminé. Le détail est partout précieux ; les monuments ajoutent à chaque site un intérêt souverain. Il faut donc que le regard ne soit pas trop distant du spectacle qui lui est offert et qu'un éloignement exagéré n'atténue pas la beauté spéciale que donnent à cette région la limpidité de la lumière et la précision des contours.

Il en est surtout ainsi de la plaine où s'étend Athènes, entre les rivages du golfe Saronique et les sommets dont le trait varié détermine notre perspective.

C'est du Lycabette que nous pouvons le mieux découvrir l'ensemble et ne perdre en même temps aucun relief d'une contrée si petite sur la terre et si grande pour la pensée, où vont tant de désirs et que nous tenons sous nos yeux.

Au fond de l'une de ces rues qui montent à l'École française, un chemin franchit des pentes sablonneuses, puis un bois de pins, non loin d'une église neuve à la coupole bleue; il s'élève en contournant les versants de la haute colline; chemin raboteux, creusé d'ornières profondes, où grincent les essieux des voitures qui descendent des carrières de marbre. Ou bien, plus à l'est, la rue de Pindare vous conduit au pied même de la paroi rocheuse, auparavant inaccessible, mais où l'on a tracé dans la pierre les lacets d'un sentier rapide qui bientôt dépasse les cimes odorantes des pins et les hampes sèches des aloès.

Un escalier de dalles blanches sert d'accès à l'ermitage de Saint-Georges et débouche sur la terrasse qui, avec la petite église, occupe l'étroit sommet.

A diverses reprises, par de claires matinées de mars et d'avril, nous y sommes montés pour contempler, revoir encore et nous graver dans l'esprit les horizons d'Athènes. A ces premières heures du jour, les touristes n'ont pas quitté leur Ξενοδοχεῖον (car heureusement ils ne le quittent guère); on ne rencontre sur la plate-forme que l'humble moine occupé tantôt à recrépir le mur d'appui, tantôt à renouveler l'huile de la lampe qui, dans l'ombre de la chapelle, vacille et brûle devant l'iconostase. Quelques dévotes filles de l'Attique viennent au sanctuaire s'agenouiller devant les images. Le petit dôme peint en bleu avec un liséré rouge, le blanc mat des murailles tranchent crûment sur l'éclatant zénith dont l'azur va, par d'insensibles dégradations, se perdre sous les fines vapeurs qui s'élèvent à l'appel du soleil naissant.

Cette brume lumineuse enveloppe de son tissu aérien les larges ondulations du Parnès : les flancs de la montagne, profondément sillonnés de ravins sombres, revêtent une transparente parure de turquoise et de saphir. Sous les rayons qui s'épandent, le Pentélique déploie la double pente de son immense fronton, si régulier que, dans cette auréole, vous le prendriez pour un modèle des temples taillé par les dieux. Il baigne tout entier dans les ondes violettes de l'Orient; elles tombent d'aplomb sur l'Hymette dont les versants sont estompés d'un lilas éblouissant.

A l'opposite, au-dessus de l'Ægaleos légèrement rosé, on reconnaît les silhouettes lointaines du Cithéron et de l'Hélicon bien au delà. Entre les deux pointes de cet hémicycle, le littoral trace nettement sur la mer la découpure des golfes et des promontoires.

A l'extrémité de l'Hymette, surnage le profil aigu d'une péninsule dentelée semant les flots d'îlots rocheux. En face du cap Kolias, où vinrent échouer les vaisseaux perses désemparés à Salamine, sur l'indigo luisant du golfe Saronique, se dressent dans le bleu pâle du ciel les cimes pyramidales d'Égine et, tout au fond, les montagnes de Trézène, d'Épidaure et de Corinthe.

Devant nous, le relief adouci du rivage allonge la courbe harmonieuse de la baie de Phalère ; puis, brusquement, il se replie sur lui-même et s'avance pour former la presqu'île du Pirée, aux échancrures étroites et profondes : c'est la main ouverte d'Athènes qui s'étend sur le golfe, saisit le domaine maritime, lance ses flottes vers l'Orient, là-bas où les rayons obliques font scintiller sur les vagues leurs paillettes argentées.

N'est-ce pas près du Pirée, d'ailleurs, qu'à Salamine la ville de Pallas conquit glorieusement sa prééminence? Quels qu'aient été le trouble et l'effroi du premier moment, les hésitations, les défaillances que Thémistocle eut à surmonter, l'éclat de cette victoire inattendue brilla jusqu'à ses derniers jours au front d'Athènes et remplit d'un orgueil légitime le cœur de ses enfants.

Sans cesse, à l'heure des grandes résolutions, du Pnyx ou de l'Acropole, ils avaient sous les yeux le bras de mer que nous voyons bleuir sous les trois pointes de Salamine, entre l'île étroite de Psyttalie et les escarpements du Corydalle. Quelques minces langues de terre détachées du continent ou de Salamine et qui s'entre-croisent sur les eaux délimitent le bassin où les deux flottes s'abordèrent, les Grecs rangés à l'entrée du canal, les Perses adossés contre Psyttalie et leur fermant l'accès du Pirée. Le choc eut donc lieu dans la baie dont nous découvrons exactement tous les contours et l'on place le poste d'où Xercès s'enfuit si précipitamment sur cette petite plate-forme triangulaire, isolée au bord du détroit et qui, du sol attique, fait face à la pointe effilée de Kynosoura.

D'ici l'œil saisit avec une telle précision le trait si délié du rivage, les fines aspérités des côtes et des îles, ces reliefs animés par la lumière des plus vives colorations, qu'il vous suffit d'évoquer l'apparition des navires aux proues d'airain, des agrès mobiles qui frémissent au premier choc, le fracas des rames sur la mer retentissante, les signaux de la trompette, les clameurs des combattants, le vol des flèches et les coups de lance : puis les vaisseaux perses heurtés et rompus; enfin tout ce

récit héroïque de la bataille qu'Eschyle chanta, encore tout exultant du triomphe auquel son bras avait aidé.

Un jour que j'étais accoudé sur la terrasse du Lycabette, regardant la plaine et la mer, j'entendis tout à coup derrière moi ces paroles surprenantes : « Remarquez l'île et le canal où fut livrée la célèbre bataille de Salamine ; les auteurs en ont parlé. Les Grecs étaient au milieu, les Perses de ce côté, et, de l'autre, les Turcs. » D'abord, je demeurai tout étourdi, croyant presque à quelque mystification. Ensuite je me retournai lentement. Mais le fils d'Albion, homme crédule et sans malice, notait scrupuleusement sur son carnet les évolutions navales qui lui étaient révélées par une science si nouvelle.

Confusion risible, mais d'une portée profonde, cependant. L'hymne de victoire chanté par le chœur des éphèbes que dirigea Sophocle adolescent, fit, vingt-quatre siècles plus tard, tressaillir les Hellènes dans leur douloureux sommeil : n'est-ce pas aux échos de Salamine que l'Europe répondit par le canon de Navarin?

Voilà ce qu'exprimait à son insu le cicerone de notre Perrichon britannique et tel est assurément le sens ésotérique de ce fantaisiste récit de la bataille.

Hommage inconscient aux nobles souvenirs qui valurent à la Grèce asservie par de nouveaux Barbares le gage d'une seconde délivrance et dans lesquels l'humanité tout entière puise à jamais le sentiment de sa dignité même.

Quelle est donc la raison de ce merveilleux prestige, sinon que pour l'Hellade chaque manifestation de l'acti-

vité individuelle et sociale s'est offerte plus intense sur un territoire et dans un espace de temps plus restreints et mieux déterminés qu'en toute autre région?

Au cours d'une existence nationale de cinq siècles trois ou quatre millions d'hommes peut-être, répartis sur le sol entrecoupé d'une péninsule étroite et montagneuse, où dominaient quelques métropoles, ont assuré par d'héroïques combats l'autonomie de leur race, proposé au monde les types immortels de l'art et des lettres, ordonné la culture de l'esprit, tenté les formes politiques les plus diverses, atteint aux limites extrêmes de la prospérité et de la misère, épuisé les sources de toutes les gloires.

Au seuil de cette histoire se dressent les trophées de Marathon, de Salamine, de Platée. L'expansion glorieuse de ce peuple couvre de colonies florissantes le littoral méditerranéen. Eschyle, Sophocle chantent les dieux et les héros. Hérodote, Thucydide étudient les hommes, leurs mœurs, leurs tendances et leurs œuvres politiques. Avec sa verve audacieuse, Aristophane les bafoue et les flagelle sans pitié. Platon leur ouvre les domaines illimités de la pensée et du rêve.

Les lignes pures des temples symbolisent pour nous encore la sérénité intellectuelle et la vie harmonieuse. Le marbre, l'or et l'ivoire font apparaître les images divines aux yeux de cette nation éprise de beauté. En même temps, protégée par les défenses naturelles de son territoire, chaque cité, maîtresse de sa vie intérieure, constitue un État libre où, de tous côtés, se multiplient les phénomènes sociaux.

Athènes inaugure les luttes de la liberté : elle dégage

par le développement de ses institutions les principes permanents de tout établissement politique.

Puis le conflit éternel de l'aristocratie défiante et de l'esprit démocratique met aux prises, par une guerre fratricide, mortelle pour toutes les deux et pour la Grèce entière, Athènes, la ville des impulsions ambitieuses, fécondes, téméraires, et Sparte à l'humeur despotique et jalouse, peu généreuse dans le succès, mais patiente, mesurée, longtemps fidèle à ses vieilles mœurs. Il n'est pas jusqu'aux vastes conquêtes de la monarchie militaire dont l'Hellade avec Alexandre ne donne un exemple que l'on croirait fabuleux ; jusqu'aux convulsions de la démagogie aveugle, égarant, lorsque approche l'envahisseur, la nation énervée, désarmée, expirante.

Ainsi toujours nous retrouvons, aux heures de gloire ou de ruine, les idées qui sont partout le fond même de l'humanité, exprimées ici sous les formes les plus précises et cependant les plus générales ; incarnées dans un peuple à la conception nette et prompte, mises en action sur un sol aux reliefs abrupts et rapprochés, au cours de vicissitudes que leur rapidité rend plus saisissantes encore.

C'est pourquoi toutes les nations de la terre auront à jamais les regards fixés sur la Grèce antique, qui leur présente un modèle accompli de leurs œuvres, de leurs aspirations, de leurs souffrances. Et la ville qui de toutes a le plus travaillé pour une telle fortune, prodigué le plus de génie, répandu le plus d'éclat, enduré le plus de malheurs, méritait assurément d'être honorée du premier rang. Le nouvel État, sorti d'une si lamentable ruine, lui doit la vie. L'égide de Pallas est toujours pour la

Grèce le plus noble insigne comme la meilleure armure. Athènes enfin, la mère et la reine de l'Hellénisme, était désignée d'avance pour la capitale, elle qui, dans la détresse commune, continuait à porter au front son Acropole, la couronne immortelle encore fleuronnée de toutes les gloires d'autrefois.

Aussi, malgré l'attirante harmonie de ces montagnes rangées autour du rocher sacré, au milieu de la plaine verdoyante et sous la coupole lumineuse du ciel bleu, c'est le Parthénon, du haut de son piédestal, qui fait de cette étendue entière le temple même de la déesse poliade.

Le regard parcourt la perspective de la ville égayée de claires façades, des petites habitations neuves qui escaladent en files parallèles les pentes inférieures du Lycabette, jusqu'aux vieilles maisons accrochées en désordre aux flancs de l'Acropole; le bois d'oliviers aux reflets grisâtres, obliquement jeté comme une écharpe de Phalère au Parnès; il reconnaît les deux stèles dressées sur le tertre de Colone, la Voie Sacrée montant au défilé de Daphni. Mais, invinciblement, il est ramené vers la cime dentelée du sanctuaire d'où rayonne l'âme de ce paysage.

Les rudes contreforts des murailles que soutient le rocher aux colorations rousses, font valoir les formes sveltes, détachées dans la transparence aérienne, de ces édifices enveloppés de lumière, que les caresses du soleil ont recouverts d'une teinte ardente d'or brun. Les âpres effluves de la mer, en corrodant le marbre, et les injures des siècles ont marqueté de taches blanches cette riche parure. L'harmonieuse fusion de ces nuances, si chaudes et néanmoins très douces, rend visible aux yeux comme

elle est présente à l'esprit toute la distance que mettent la souveraine dignité de l'art, la poésie des âges écoulés, entre les ruines de l'Acropole, le temple de Thésée isolé sur une esplanade aride au pied de l'Aréopage, et les monuments modernes dispersés à travers la ville.

Et cependant, eux aussi, et non sans éloquence, ils expriment une grande idée. Ils disent le réveil et le généreux effort vers l'avenir, d'un peuple soutenu par le sentiment intime de ce que fut son passé. Chacune de ces constructions aux lignes régulières, dont le marbre immaculé reproduit correctement les profils ioniques ou doriens, nous révèle la pensée pieuse de quelque Hellène qui, éloigné de son pays, consacra les fruits de son labeur à doter la Grèce d'un musée, d'une bibliothèque, d'un hôpital ou d'un collège.

Et dans la ville si rapidement accrue, de Smyrne ou de Marseille, d'Épire, de Hongrie, de Saint-Pétersbourg, de Constantinople sont venues les libéralités des hétérochthones, banquiers ou commerçants. Leurs fondations rappellent les œuvres de cette munificence individuelle dont l'Amérique du Nord paraissait avoir le privilège.

Du Musée National et du Polytechnicon, sur la route de Patissia, au Rhizarion qui occupe l'emplacement du Lycée, tous ces édifices, dont on distingue les corniches, les frontons, les péristyles, ont été donnés à la Grèce. Au pied même du Lycabette, les statues d'Apollon et de Pallas, debout sur les chapiteaux de deux hautes colonnes, dominent les portiques ioniens de l'Académie, qu'avoisinent les blanches constructions encore inachevées de la Bibliothèque. La même intention patriotique

a transformé, bien malencontreusement il est vrai, la sèche colline des Nymphes en un jardin verdoyant qui entoure le dôme de l'Observatoire. Elle a pour témoignage les orphelinats de la rue du Pirée, les lycées de l'Arsakéion, du Varvakéion, qui essaiment jusqu'en Turquie, la rotonde du Zappéion destinée aux exhibitions industrielles et artistiques, et bien d'autres établissements auxquels pour la plupart est attaché le nom de celui qui les a créés.

Enfin l'idée religieuse, au cœur de la ville, flotte des minarets blancs de Sainte-Irène à la verte coupole métropolitaine; l'idée religieuse, affaiblie peut-être aujourd'hui, mais qui, aux époques d'oppression, conserva si vivace le sentiment national et, dans la main des Germanos, des Diakos et de tant d'autres héros demeurés inconnus, porta d'un si vigoureux élan contre le croissant turc la croix d'argent sur champ d'azur.

Après ces jours d'exploits légendaires, célébrés dans les chansons klephtiques, le palikare dut s'astreindre à l'effort quotidien, à la règle monotone qui régit l'état moderne.

Il fallut éteindre la torche incendiaire des brûlots, accrocher pieusement aux vieilles panoplies le yatagan et le fusil « bronzé par la fumée », troquer pour le bulletin de vote « la liberté sur la montagne », déchéance, désenchantement, dont nous trouvons bien l'image dans les jaunes et lourdes bâtisses du Parlement, posé maladroitement de biais à l'angle de la rue du Stade, et du Palais royal, isolé entre les magnifiques ombrages de son jardin et les maigres orangers qui frissonnent sur la place de la Constitution.

Au delà, les gigantesques colonnes du temple de Jupiter Olympien soulèvent encore leur architrave sur les acanthes des chapiteaux et, contre les collines du Stade, à l'entrée du cimetière, la tombe monumentale de Schliemann détache sur la verdure des platanes et des cyprès ses blanches moulures de marbre.

Au revers de l'Hymette, je vois évoluer quelques troupes d'infanterie : à droite, au pied de l'Anchesme, ce sont des escadrons de cavalerie qui s'alignent et galopent. Des casernes bordent ici le faubourg de Képhissia et, là-bas, à l'entrée du Champ de Mars, la longue rue de Patissia. De tous côtés montent les sons de la trompette, les accords bien rythmés des musiques militaires : ailleurs, c'est l'école du clairon ; le roulement des canons qui reviennent de la manœuvre ; et je me demande en descendant du Lycabette quelle est la raison de ce tumulte belliqueux.

Répond-il vraiment à la mission de la Grèce moderne ; est-il nécessaire aux intérêts de sa politique ? Il semble assurément qu'elle trouve dans les souvenirs qu'évoque son nom un gage de sécurité, et l'instrument de son expansion dans une propagande intellectuelle partout présente sur les rivages de l'Archipel, vraiment invincible parce qu'elle est insaisissable. Ses marins, sobres, ingénieux, infatigables qui de Marseille à Odessa transportent leurs cargaisons sous les plis flottants du pavillon national ; ses caboteurs qui, subtils et légers comme l'abeille, butinent le long des criques d'Anatolie ; ses professeurs, ses institutrices partis d'Athènes pour venir enseigner à Péra, à Salonique, à Samos, dans toute l'Asie-Mineure ; ses négociants et ses banquiers, installés au cœur de

l'Islamisme, propageant l'idiome, défrayant les écoles, les sociétés d'art ou de secours; l'initiative ardente, la persévérance de tous ces agents donnent à la Grèce ou plutôt à l'Hellénisme une force incomparable de rayonnement.

Ne faut-il pas tenir compte, cependant, d'une susceptibilité, légitime après tout, qu'expliquait hier encore, qu'explique peut-être aujourd'hui une évidente disproportion entre les limites du petit État et le domaine réellement occupé par les populations grecques de langue, de race et de traditions. Sans doute, elles ne possèdent point seules ces territoires et le problème de l'avenir réside dans ce fait que le monde hellénique n'est point tant une nation cohérente et groupée sur un sol nettement circonscrit, qu'une race et qu'une idée, la *grande idée,* répandue de la Canée et de Smyrne à Byzance.

Il forme un peuple dispersé dans tout l'Orient, comme le sont eux-mêmes les Turcs, les Arabes, les Slaves. Mais les Grecs ont pour eux la ténacité patiente, la finesse, leur aptitude à s'instruire, l'effort, tour à tour bruyant ou discret, vers une situation meilleure. L'extension pacifique est, il est vrai, leur plus sûr moyen; néanmoins cette confusion presque inextricable, ce malentendu diplomatique nous expliquent le malaise permanent, l'ambition inquiète, impatiente et brouillonne, aigrie par de trop nombreux politiciens, et qui souvent ont mécontenté les amis de la Grèce et se manifestent encore dans cette agitation fébrile.

Sortie il y a soixante ans de la barbarie et de l'esclavage, l'Hellade a dû, par des efforts hâtifs, mal calculés, incohérents même, se renouveler tout entière, se façon-

ner aux mœurs des États ses aînés et ses protecteurs parfois impérieux. Il n'est donc pas étonnant qu'une tâche si complexe et si lourde se soit mal assortie à ses jeunes aspirations ; qu'éblouie du grand jour de la liberté, fière de sa dignité nouvelle, elle n'ait pas toujours mesuré ses prétentions à sa puissance.

Au surplus, l'Europe lui aurait-elle, il y a quinze ans, octroyé à Berlin, puis à Constantinople, la Thessalie et l'Épire en partie, si, payant d'audace, elle n'avait, par un simulacre d'offensive, pris les armes et franchi l'Othrys?

C'est bien ce que me disent ces fanfares guerrières du Stade et de l'Anchesme. Et pourtant les Grecs agiront sagement s'ils évitent maintenant de trop risquer. Les Turcs sont des soldats redoutables, et si les fils d'Alcibiade se trouvaient un jour livrés à eux-mêmes en face d'aussi rudes adversaires, je craindrais fort que l'efzone à la fustanelle pimpante ne tînt mal devant le rédif vétéran de Plewna.

Et puis des raisons budgétaires trop notoires, hélas! me paraissent avoir singulièrement réduit l'effectif de l'armée. Malgré les manifestations bruyantes dont je parlais tout à l'heure, je suis tout étonné, quand passe un régiment; et je ne parle pas de la garde qui va chaque jour relever le poste du palais royal. Mais je vois les musiciens au complet, suivis d'officiers aux brillants uniformes; puis viennent quelques fantassins vêtus de bleu ; ce qui donne à cette troupe l'aspect disproportionné d'un être bizarre, scarabée aux mille organes, pourvu d'une tête énorme, paré d'une carapace étincelante, mais au corps étriqué, vide de chair et de muscles.

Sans exiger l'allure du Prussien à la parade, on peut trouver que le soldat hellène abuse vraiment du laisser-aller méridional : ce n'est plus même la désinvolture négligente du bersagliere ; il marche à sa fantaisie, dédaigneux dans les rangs du pas et de l'alignement, et, quand il circule isolément, peu soucieux à l'occasion du salut réglementaire. Si les chevaux sont fringants, d'une encolure ramassée et vigoureuse, en tout pareils à ceux de la frise du Parthénon, les cavaliers manquent d'équilibre et paraissent même quelquefois vivement préoccupés d'une trop visible instabilité.

A ce rapide aperçu, on peut juger que si l'Hellène a l'humeur guerrière, comme il en a donné des preuves mémorables pendant la guerre de l'Indépendance, il a peu l'esprit militaire. Le palikare, pour avoir endossé l'uniforme du régulier, s'astreint mal encore à la discipline. Il n'en reçoit d'ailleurs de ses chefs qu'un exemple insuffisant, ainsi que l'a montré récemment la déplorable aventure dont le journal l'*Akropolis,* quels qu'aient été ses torts, a seul payé les frais.

On a voulu conserver dans l'armée nouvelle l'image des compagnons de Petro-bey et de Botzaris, en donnant aux efzones le costume national ; et ce n'est pas sans surprise qu'on aperçoit, coudoyant l'infanterie habillée à l'européenne, ces bataillons armés du fusil à tir rapide, qui balancent leurs fustanelles plissées et découpent dans le rang le fin profil de leurs cnémides dessinant le mollet. Leur chaussure même est étrange, ainsi façonnée d'un cuir rouge et souple, sans talons, sorte de babouches dont la pointe allongée se recourbe, surmontée d'une houppe de laine bleu foncé.

II

Nous eûmes l'occasion de voir la garnison d'Athènes sous les armes, le jour (6 avril) où l'on célèbre la fête anniversaire de l'Indépendance. Dès le matin, le canon tonne ; les aubades chantent gaiement le réveil ; les drapeaux flottent aux fenêtres. Bannières et pavillons arborent au sommet des hampes tantôt la croix grecque, tantôt les bandes horizontales bleues et blanches. De longs étendards anglais, italiens, russes s'étalent sur les façades, et comme l'escadre française est mouillée au Pirée, nos trois couleurs sont favorites.

Bientôt la foule grossit ; elle afflue sur la place de la Constitution et la rue d'Hermès que doit suivre le cortège officiel. Des paysans, accourus de loin, ont revêtu leurs costumes des grands jours ; l'étroite veste rouge brodée d'or, enjolivée de passementeries capricieuses, les cnémides bleues, la fustanelle de toile blanche aux plis empesés. Sur les épaules est jeté le manteau à longs poils ou de laine grise à galons noirs, lourde houppelande qui en dit beaucoup sur les intempéries rigoureuses de ce climat.

Les troupes avancent et se déploient pour former la haie ; mais tellement maigre est ce défilé qu'il ne peut suffire à la courte distance qui sépare le palais de la Métropole. L'artillerie s'arrête en face de la rue des Philhellènes. La haute terrasse du palais royal est réservée aux efzones qui détachent sur la muraille leurs lignes blanches et bleu de ciel.

De temps en temps, quelque équipage amène des gé-

néraux constellés d'ordres et de plaques, les ambassadeurs, l'état-major de la flotte française, les attachés militaires aux uniformes sévères ou fastueux, le casque empanaché, le kolback d'où pointe l'aigrette blanche ou la plume de héron, les galons, les aiguillettes d'or et d'argent; tout ce monde chamarré glisse et disparaît dans une lueur changeante de kaléidoscope. Les kawas du corps diplomatique, le buste droit, rivalisent d'éclat sous leurs costumes où la mousseline blanche flotte sur les étoffes de pourpre ou d'azur soutachées et raidies par l'or.

Une rumeur s'élève quand les voitures de la Cour descendent la rampe de la place pour suivre la rue d'Hermès. Mais, à leur passage, j'entends quelques cris assez rares; à peine salue-t-on la famille royale, et l'enthousiasme s'attache à ce spectacle qui récrée les yeux plutôt qu'il ne porte son hommage à la personne du souverain.

Telle est décidément, si j'en juge à ce que j'ai vu, à ce que j'ai souvent entendu dire, l'humeur de l'Hellène; il se réserve et n'a pas le sens du respect, si puissant chez les races du Nord.

Georges Ier, cependant, paraît bien faire preuve de toutes les qualités de prudence, de modération et de sage fermeté désirables chez un monarque constitutionnel. Il a comme don de joyeux avènement apporté les îles Ioniennes à la Grèce; plus tard ce fut l'annexion des provinces du Nord, si bien que, sans combat, le territoire national s'est agrandi de près d'un tiers. Ajoutez que le roi, en face d'une Chambre des députés seule investie du pouvoir législatif, a dû souvent parer à des

votes imprudents, à des mesures précipitées, à des crises ministérielles que provoquaient soudain non pas toujours l'intérêt public, mais la jalousie, les rancunes, la convoitise impatiente des politiciens. Sans excéder les limites de ses prérogatives, sans même, ce qui est plus difficile encore, se faire accuser de tyrannie, Georges Ier, dans le fracas des conflits parlementaires où les rivaux échangent les injures grossières, les imputations passionnées, malveillantes ou mensongères, s'est tenu dans cette impassibilité qui procède non de l'indifférence ou de l'obstination, mais d'une impartialité indulgente et avisée.

La population paraît toutefois vénérer la reine qui, infatigable malgré son deuil, multiplie et protège les œuvres de charité. Le prince Constantin, héritier du trône, est d'une physionomie intelligente, énergique, mais empreinte de réserve : les sympathies sembleraient plutôt appelées vers son frère puîné Georges, au visage ouvert, de robuste prestance, marin de profession, apte à tous les sports ; le prince athlète qui, au Japon, d'un bras vigoureux détourna le coup lancé au tsaréwitch par un assassin fanatique.

La solennité religieuse est fort rapidement menée. A peine le cortège a-t-il franchi le narthex de la Métropole, que, rangée dans la nef étincelante, l'assistance écoute l'hymne d'action de grâces. Les saintes images resplendissent des lumières qui se reflètent dans les orfèvreries de l'iconostase, se jouent sur les marbres multicolores des pendentifs et des transepts. Les rayons du soleil traversent le vide de la haute coupole byzantine, nuancés d'or, de pourpre et de violet, par les disques transparents des verrières.

Sur la place, le bourdonnement de la foule est entrecoupé de quelques sèches détonations de boîtes et de pistolets. La cérémonie s'achève dans une entière confusion. Vous diriez un sauve-qui-peut. Les équipages reviennent en s'égrenant; le roi passe, sans presque attirer l'attention. Quant aux troupes, elles se rassemblent et s'en vont à demi débandées; les officiers causant entre eux sans autrement s'occuper de leurs soldats. C'est un goût inné d'indiscipline, l'absence d'esprit d'ordre qui se manifeste dans cette déroute générale. Les cochers en course ou en quête de clients coupent avec une aisance parfaite la ligne des voitures officielles; en toute sécurité, les cars du tramway passent au travers de l'artillerie qui bientôt s'ébranle et s'évanouit comme une ombre.

Après le départ de la famille royale, le peuple groupé devant le portique pénètre à son tour dans la cathédrale pour vénérer les images peintes de vives couleurs, rehaussées d'or, dressées sur un petit autel. Chacun s'approche, s'agenouille en multipliant les signes de croix d'un mouvement vif, saccadé, comme inconscient, et se relève pour baiser dévotement l'icône. Je remarque dans la foule quelques costumes d'une richesse singulière : cette paysanne, surtout, dont le corsage de velours rouge, soutaché d'or, cache à demi un plastron de brocart ; un tablier de soie violette brodé d'argent couvre la jupe courte et les pantalons bouffants. Sur la gorge est fixé un pectoral tissu de corail et de sequins : du bonnet rouge se détache le gland de soie qui retombe sur la poitrine. Un long voile de gaze brodée, aux franges multicolores, s'enroule autour de la tête et du cou, puis il

se rejette sur l'épaule en sinuosités d'une extrême élégance. De grands disques d'or, semblables à ceux de Mycènes, sont attachés aux oreilles ; une plaque de cuivre ou d'argent doré est adaptée à la nuque et retient sous la calotte grecque les cheveux tressés. Fière de sa parure éclatante, cette femme fend la multitude d'une allure presque impérieuse et vient toucher l'image préférée : elle porte ensuite la main à son front et à ses lèvres. Elle s'éloigne et quitte l'église avec la même insouciance dédaigneuse.

La pensée est visiblement absente de ces pratiques et de ces gestes multipliés, rapides, qui, sans être fixés par un rite immuable comme la mimique de l'Islam, procèdent d'une accoutumance favorable à l'engourdissement de l'esprit. Sans doute, nous pouvons aussi trouver en Occident les marques extérieures d'un tel abandon mental, d'une certaine oisiveté de l'âme qui, partout, procède de l'infirmité humaine, et, tout autant, d'une simplicité de cœur. Ici vous seriez tenté de croire que cette dévotion mécanique devient le fond même et la règle du culte.

Certes, il fut un temps où la religion orthodoxe s'identifiait pour l'Hellène avec l'âme et la voix de la patrie. Mais il est, de sa nature, médiocrement enclin à la contemplation des choses métaphysiques. Depuis que les manifestations de la foi ont cessé de lui apparaître comme l'unique symbole de sa nationalité, la vie s'est, en partie tout au moins, retirée de sa croyance. Pour avoir perdu son ardeur primitive, l'idée religieuse s'est en quelque sorte figée dans une suite hiératiquement réglée d'observances et d'exercices ; liturgie dont le cérémonial pompeux, la pantomime lente et majestueuse se retrouvent

dans les couleurs, dans le type à jamais fixé des icônes byzantines, bardées d'or, parées de pierreries, étincelantes et diaprées sous la lumière des cierges.

Ces réflexions toutefois n'ont d'autre portée que de faire ressortir une inégalité saisissable entre les races dans l'expression de la pensée religieuse et non pas d'accuser l'orthodoxie grecque d'une irrémédiable sécheresse. Outre que l'homme, partout où il pense et souffre, est certes bien capable d'élever son âme à Dieu, il serait téméraire de prétendre juger son for intérieur à des signes si variables selon les aptitudes physiques et l'influence héréditaire.

Je n'en voudrais pour preuve que ces fidèles dont j'admirai le recueillement un jour de fête dans l'église Sainte-Irène et leurs beaux chants religieux, pleins et graves, qui, d'un souffle puissant, emportaient tous les cœurs unis dans la prière. Et puis il faut tenir grand compte des gesticulations et des sons de voix familiers à tout l'Orient.

Entrons, par exemple, dans quelqu'une de ces églises aux minuscules coupoles, blotties au flanc de l'Acropole, Saint-Soter ou Saint-Georges ; dans la petite Métropole, humble et basse, presque enfouie, qui, sous les hautes murailles rougeâtres de la Cathédrale, offre un symbole saisissant des anciens jours avec son assemblage barbare de bas-reliefs byzantins, d'une frise antique et de croix grecques : tous ces fragments sculptés incrustés au hasard dans la pierre dorée par des soleils séculaires.

Ou bien, au milieu même du mouvement moderne, la Kapnikaréa, qui barre la rue d'Hermès, aggloméra-

tion d'absides polygonales, d'arcatures, de dômes denticulés où s'accrochent les touffes d'herbes folles ; la Vierge du Grand-Monastère à la coupole surbaissée, qui marque l'entrée de la Stoa d'Adrien, ce bazar antique près duquel sont encore installées les dernières échoppes où les Turcs accrochaient jadis la défroque du Levant.

Bientôt vous verrez surgir à la porte et descendre lentement les marches du seuil, une vieille serrée dans son justaucorps de drap gris, des enfants, un paysan. Chacun, dès son entrée, s'agenouille à deux ou trois reprises, se relève, ébauche lestement huit à dix signes de croix précipités, reconnaissables à peine : tels, les gestes compliqués, rapides, mécaniques du salut oriental, ou ceux encore, bien que plus lents, de l'Arabe tourné vers la Mecque pour la prière.

Dans l'église des Saints-Anges (τῶν 'Ασώματων), entre le Dipylon et la gare du Pirée, nous sommes seuls avec un pope et le chantre qui commencent un office. Le prêtre, revêtu de sa dalmatique, l'encensoir à la main, fait le tour de la petite nef en balançant les parfums sacrés ; il passe à côté de moi d'un pas de fantôme, sans regard, tandis que son acolyte, adossé contre l'iconostase, entonne du nez autant que de la gorge une psalmodie interminable et pressée. La voix s'élève, hésite, défaille, alternativement aiguë et chevrotante. Les paroles se succèdent dans un débit rythmé si hâtif, qu'il semblerait parfois l'accompagnement d'une course ou d'une danse liturgiques.

Impression très inattendue, de retrouver dans la ville de Minerve ces aspects d'Égypte et d'Asie ; ces habitudes où l'Islam disparu survit à sa défaite ; où l'Orient im-

mobile et tenace reprend contact avec l'esprit progressif et les œuvres de l'Europe.

Que de fois il m'arrive de croiser, en parcourant ces quartiers, un Hellène en fustanelle ou même un indigène costumé sur les derniers modèles des tailleurs viennois, qui, machinalement, agite son chapelet dont il fait rapidement glisser les grains entre ses doigts. Le salut de la main, portée au front et ramenée à la poitrine en gestes rapides plusieurs fois répétés vous rappellent les manifestations révérencieuses du fellah.

Si nous entrons de bonne heure au Musée National, les gardiens, au lieu de promener le plumeau sur les canapés poussiéreux, dissertent et causent politique. L'un d'eux, le chapelet au poignet, déploie la feuille toute fraîche encore de l'*Éphiméris* et lit à haute voix à ses collègues l'article de tête ou le compte rendu de la Chambre. Il varie ses inflexions; il est tour à tour insinuant, incisif; il prodigue les intonations démonstratives, ironiques, pressantes, pour rendre fidèlement l'éloquence du député qui sans doute la veille a foudroyé Tricoupis.

Et pendant ce temps, le vent du Nord secoue les verrières; à travers les interstices des grandes fenêtres, il poudre de blanc les sièges; nous devons nous armer de patience. Saisissant enfin leurs balais, ces vigilants citoyens soulèvent dans les salles des flots aveuglants et font manœuvrer leurs ustensiles à grands gestes indignés comme s'ils purifiaient le Parlement.

III

Le même contraste vous surprend à chaque pas, si vous parcourez au hasard ces rues étroites, enchevêtrées sous le revers septentrional de l'Acropole, où l'Athènes du moyen âge et les ruines antiques se confondent en désordre. A chacune des échoppes rangées dans la rue de Pandrose, les cordonniers qui battent le cuir offrent au passant leurs babouches rouges accrochées aux auvents de bois, les ceintures soutachées, d'élégantes sacoches plates brodées de soie. Près d'une caserne, on a dégagé à quelques mètres de profondeur l'enceinte du gymnase d'Adrien. Sur le sol antique, des piédestaux, des fûts brisés gisent épars. Une muraille romaine profile les lignes régulières de son entablement en ressaut. Les saillies superposées de l'architrave et de la frise s'appuient sur autant de colonnes corinthiennes dont la fière ordonnance se développe le long de la rue d'Arès.

Ces ruines romaines, enfouies elles-mêmes, la Stoa d'Adrien, la porte dorique de l'Agora, forment dans cette région un étage supérieur à l'aire des édifices construits aux temps de l'indépendance hellénique. Le monument d'Andronicos montre, aux huit pans de sa frise, l'image en bas-reliefs des vents qui soufflent sur l'Attique et, parmi les personnages ailés qui volent lourdement, munis d'attributs allégoriques, je compte vraiment peu de physionomies rassurantes.

Au plan inférieur, les soubassements d'un grand édifice sont déblayés : des péristyles blancs alignent leurs

rangées de colonnes dont les fûts tronqués sortent de terre. Le long des degrés, sur le stylobate, on voit debout quelques statues de marbre, la plupart décapitées, des cippes, des dalles couvertes d'inscriptions, couchées dans les hautes herbes.

De tous côtés s'ouvrent ainsi, au milieu des masures où s'agite la vie moderne, les excavations béantes qui rendent au jour les témoins muets de la ville antique ensevelie.

A l'extrémité de ce quartier, non loin du temple de Thésée, trois télamons gigantesques dressent leurs blanches figures mutilées, derniers vestiges d'un portique entièrement ruiné, dont la disposition même est méconnaissable. Deux de ces statues, qui ont la tête brisée, se terminent en une gaîne écailleuse rappelant l'origine chthonienne d'un dieu-serpent. Il faut, pour les examiner de près, franchir un fossé boueux, descendre à travers les pierres croulantes et s'engager au milieu des plus honteux détritus.

Partout, à huit ou dix mètres sous les habitations éparses, sous les cours sordides et les jardins de ce pauvre quartier, que de statues peut-être, de bas-reliefs, d'inscriptions les fouilles ramèneraient promptement à la lumière! La voie souterraine qui doit prolonger à travers la ville le chemin de fer du Pirée, pour le rattacher aux lignes du Péloponèse et du Laurion, sera comme un sondage dans cette mine encore presque inexplorée.

A peine cependant ose-t-on souhaiter que la terre cesse de protéger ces richesses. J'ai vu maintes fois les enfants s'ébattre en toute sécurité dans les enceintes qui devraient être closes ou gardées, et traiter les ruines en simples

décombres, matériaux de leurs jeux. J'ai vu les statues de ce portique des Géants, les métopes du Théséion leur servir de cible, et chaque jet de pierre marquer d'une plaie blanche la surface dorée du marbre.

Je m'indigne et pourtant mieux vaut, certes, contempler l'antiquité dans cette nudité misérable. Un jour viendra peut-être où, par un excès opposé, ces ruines seront entourées de grilles, enjolivées de plantations. Un square correct les embellira, en rehaussera l'importance, pour la plus grande félicité de l'Anglais épris du bon ordre municipal. Nous sommes loin encore de ce progrès néfaste et nous pouvons souhaiter au moins que des mesures discrètes préviennent les effets irréparables d'un tel abandon.

Sous la terrasse du temple de Thésée, où s'arrêtait le Céramique, l'antique Agora s'étendait ici jusqu'à la Tour des Vents. Mais au lieu de ces harmonieux péristyles, des portiques de marbre décorés de statues, qui ouvraient leurs perspectives au pied de l'Aréopage, le terrain est embarrassé de ruelles inégales, tortueuses, qui occupent la place et usurpent le nom du Bouleutérion, du Pœcile, du Prytanée. Les ménagères suspendent leurs cordeaux aux débris des pilastres; les artisans qui rabotent ou martèlent ont installé leurs ateliers à l'endroit même où les citoyens d'autrefois se réunissaient pour voter ou débattre les intérêts de la république.

Près du Diogénéion, on voit des fantassins escorter des prisonniers enchaînés, klephtes ou déserteurs, dont l'allure rapide, l'œil inquiet, le costume agreste et jusqu'au frôlement du souple tsarouk sur le pavé vous disent tout à coup les siècles écoulés, la barbarie enva-

hissante, la conquête turque, les angoisses du vaincu, les désespoirs, les fuites dans la montagne.

La rue des Trépieds qui conduisait de l'Agora au Théâtre en contournant l'Acropole, aboutit aujourd'hui sur un carrefour à peine nivelé, où subsiste le dernier survivant de ces charmants édifices et que la gravure, les moulages ont tant de fois reproduit. Le monument de Lysicrate, construit au temps de Démosthène et d'Alexandre le Grand, à peu près sauvé des pillages, des incendies, des destructions aveugles, nous conserve dans sa pureté élégante et sobre, un type achevé du style corinthien, avec ses sveltes colonnes engagées, ses chapiteaux aux légers feuillages enroulés sous la volute, sa frise dont les bas-reliefs délicats modèlent une suite de petits personnages aux mouvements souples et vifs, faunes et satyres capricieux, divinités sereines, pirates éperdus, dauphins qui se ploient et bondissent. Par une fortune bien rare, la corniche circulaire, appuyée sur une rangée de denticules, supporte encore la coupole dont le marbre sculpté imite des feuilles de laurier imbriquées. Le couronnement, d'une extrême élégance, est formé par le grand fleuron qui servait de socle au trépied de bronze.

De tout ce quartier, des ruelles rapides, des rampes entrecoupées d'escaliers aboutissent aux pentes désertes faites d'éboulis, qui descendent du pied des roches taillées à pic. En levant les yeux sur ces escarpements tourmentés, creusés d'escaliers sans issue, de grottes naturelles jadis consacrées aux dieux, on admire le rude appareil des murailles qui soutiennent le plateau de l'Acropole. On y reconnaît, dans la masse des matériaux,



les débris des temples primitifs, les triglyphes entassés par Thémistocle, les morceaux de colonnes dont les cannelures doriques font encore saillie sur les parois de tuf.

Des sentiers de chèvre courent et se croisent à travers les décombres et les herbes sèches. Quelques petites coupoles de chapelles byzantines s'espacent, isolées au-dessus de la ville bruyante : sur le bord de cette esplanade inclinée, les dernières maisons ont leurs toits aplanis en terrasse; une loggia rustique est abritée sous la treille; les balcons des guinguettes s'ouvrent entre les piliers de vieux marbre où s'accrochent les sarments de vigne.

De là, et surtout du belvédère même de l'Acropole, on se rend exactement compte du plan général d'Athènes. Tandis que la ville antique entourait la citadelle de toutes parts, et principalement vers le Pirée, le moyen âge, s'éloignant de la mer d'où surgissaient les pirates, envahit comme un refuge le sommet du rocher et groupa ses masures contre le flanc septentrional. Après avoir recouvré l'indépendance et la sécurité, l'Athènes moderne descendit dans la plaine et, s'étendant vers le nord, couvrit de son réseau symétrique, de ses maisons peintes en rose, en jaune clair, en bleu pâle, l'espace uni qui sépare Colone du Lycabette et de l'Anchesme.

De notre observatoire, deux longues rues parallèles, dont nous suivons du regard la perspective animée, forment l'axe de la cité : la rue d'Éole qui part de la Tour des Vents, et la rue d'Athéna, large comme un boulevard, vivante et colorée. La rue d'Hermès, tracée en ligne directe du Céramique au Palais royal, les coupe toutes

deux à angle droit sur la limite même des vestiges antiques que nous venons de parcourir.

De chacune de ses extrémités, que marquent le Dipylon et la place de la Constitution, part obliquement un double faisceau de rues parallèles entre elles.

A gauche, la route du Pirée, la rue du Céramique, d'autres encore ; à droite, les rues du Stade, où sont les ministères ; de l'Université, où brillent les marbres tout neufs de l'église catholique, les frontons et les portiques de l'Académie et de la Bibliothèque, les statues blanches dressées sur la corniche du palais d'Ilion bâti par Schliemann. Là s'étendent les quartiers élégants, la ville officielle et diplomatique que dominent, au flanc du Lycabette, les murailles roses et les jardins verdoyants de l'École française.

De part et d'autre, ce double tracé de grandes voies, charpente de toute la ville, ferme le triangle dont la pointe aboutit sur la place de la Concorde, au sommet de la rue d'Athéna. Aussi est-elle la bien nommée, puisqu'elle passe au cœur de la cité. La rue d'Hermès a pour elle ses magasins à l'européenne ; la place de la Constitution, le mouvement des grands hôtels, les cafés où s'empressent les oisifs, les politiciens, les officiers tout pimpants dans leurs clairs uniformes ; la rue du Stade son public mondain, le va-et-vient des landaus, des troupes en armes, des étudiants, des équipages de la Cour. Mais c'est dans la rue d'Athéna qu'il faut étudier sur le vif les scènes pittoresques et les mœurs populaires.

Entre la Démarchie et le Théâtre, devant le gymnase du Varvakéion, sous les galeries du Marché, au seuil de

ces petites chapelles grecques bâties de travers, leurs coupoles roses et blanches blotties sous les platanes, circule, remue et pérore tout un peuple de palikares en fustanelle de toile plissée, d'efzones qui se dandinent en prenant des mines satisfaites ou farouches, de popes aux longs cheveux sous la toque noire, de femmes à la calotte rouge qu'écrase de côté le gland bleu. Les marchands de coquillages crient en étalant leurs bourriches; des bouquetières rustiques vous offrent leurs violettes roses qui embaument l'air. Parfois un vieux montagnard, la jambe serrée dans ses cnémides, avance d'un pas défiant sa babouche à la pointe relevée où tremble le pompon de laine ; il est comme égaré dans la foule toujours croissante qui s'empresse, discute les prix des légumes et des fruits entassés, des viandes sanguinolentes sur lesquelles bourdonnent les mouches, des poissons visqueux qui répandent leur forte odeur marine.

Au bord de la chaussée, un cuisinier improvisé a répandu un brasier; des bâtons en croix supportent la perche où s'embroche un agneau dépouillé qui rôtit tout entier; la graisse coule et crépite dans la flamme, tandis que tout autour du foyer, des narines gourmandes hument l'âcre parfum que, du haut de l'Olympe, aimaient eux-mêmes à respirer les dieux. Et si je lève les yeux, j'ai, dans la perspective de cette rue tout orientale d'aspect, l'apparition blanche du temple d'Érechthée qui détache, sur la ligne rigide des murs de Thémistocle, la grâce délicate de ses profils ioniques.

IV

A l'heure où le soleil, franchissant la cime du mont Hymette, effleure de ses premières clartés le faîte du Parthénon, j'écoute les mille rumeurs de la ville qui s'anime. Les dianes lointaines sonnent le réveil. Au fond des ruelles s'élèvent les modulations indécises, nasillardes, mollement balancées, du chant arabe.

Puis, tout à coup, éclatent les cris lancés d'une voix perçante par les petits porteurs de journaux, qui se précipitent : « *Éphiméris, Akropolis, Asty, Palingénésia !* » Aussitôt, sur les portes, au milieu de la chaussée, le travail commencé s'arrête. Balayeurs, garçons d'hôtel ou de café lisent et commentent les dernières informations politiques. Et non loin d'eux, les voitures dessinent un circuit pour éviter l'obstacle d'un grand chien étendu, mort pendant la nuit.

Dans le prolongement des voies ouvertes sur la campagne, partout surgit la silhouette précise de ces montagnes de Grèce, rapprochées par la transparence de l'air, collines parsemées de légers bouquets d'arbustes verts sur les pentes gris-perle que rougit doucement la lumière naissante.

Quand on débouche de la route défoncée et poudreuse qui vient du Pirée, à peine commence-t-on à suivre la rue d'Hermès, que l'on est surpris à l'aspect de pauvres maisons presque inachevées, de la chaussée creusée de fondrières, où la voiture rebondit sur les pierres roulantes. Il vous semble avoir sous les yeux non pas une capitale, mais tantôt ces villes du Levant, éclatantes

et délabrées, tantôt l'une de ces cités en formation, qui escomptent l'avenir, vont au plus pressé, jalonnent hâtivement les rues où les nababs futurs dresseront leurs palais.

Athènes est dans cet état de transition; le travail de la civilisation n'y a pas encore détruit l'originalité très particulière qui fait de ce pays comme un avant-poste de l'Europe au milieu des races orientales; où l'on voit un peuple mobile, inquiet, désireux de grandir, respirer et se mouvoir sur une terre encore imprégnée de ces parfums d'Arabie qui engourdissent, à peine allégée du pesant souvenir des Turcs.

Ce contraste, qui s'impose constamment à l'esprit comme au regard, nous explique le mélange d'indolence, d'ardeur fébrile, d'enthousiasme, et peut-être aussi les appréciations si diverses portées sur la nation nouvelle. C'est toujours la subtilité d'Ulysse, la fougue d'Achille et la lourde patience du raïa, la ruse du klephte, la curiosité artificieuse et naïve du palikare, appliquées désormais aux œuvres d'industrie moderne et de gouvernement.

« Ici, nous dit, non peut-être sans exagération, un aimable guide, ancien démarque d'Athènes et membre de la Chambre des députés, l'État ne fait rien pour notre développement. On ne lui demande d'ailleurs que de s'abstenir et de ne pas entraver le travail de l'individu. C'est l'individu qui a soutenu la guerre de l'Indépendance; qui fonde aujourd'hui les institutions d'enseignement, de bienfaisance; qui, dans les provinces, cultive le sol, assèche ou arrose les terres arables; qui partout fait le négoce, peine et progresse. »

Je veux bien le croire, et la Grèce, sans doute, n'est pas le seul pays où l'on dénoncerait facilement cet inégal partage de la tâche sociale. Au surplus n'est-on pas trop souvent porté à solliciter de l'État-providence ce que l'individu ne devrait attendre que de sa propre initiative? Il est certain que l'on peut admirer, en parcourant l'Argolide, l'Achaïe, l'Attique même, la lutte ingénieuse, persévérante du petit propriétaire des champs contre la pauvreté de la terre, la sécheresse, les eaux stagnantes, l'âpreté des vents; il est certain aussi que l'industrie s'éveille, que le négoce prospère. Mais à la surface, que d'agitations vaines dans une politique obsédante! Et si le rôle de l'État est en Grèce tellement inactif ou incommode, pourquoi cette lutte passionnée? On dira, il est vrai, que la tradition en était déjà chère au vieux Démos, mangeur de fèves, et qu'Aristophane livrait, il y a vingt-quatre siècles, tout ce monde parasite à la risée ou à la colère de ses concitoyens. A Athènes, il semblerait vraiment que le contrôle et la critique assidue du Gouvernement soit la seule occupation digne d'arracher le citoyen à sa nonchalance, tant il se montre indifférent à sa pauvreté et dédaigneux du labeur soutenu.

Il n'en est pas incapable cependant. Si le fellah est d'humeur plus douce, plus docile à l'exemple, l'énergie et l'initiative de l'Hellène qui, chez l'enfant, chez l'homme parfois, se dépensent en traits malicieux, le disposeront mieux que les races d'Orient, une fois son éducation faite, à se joindre au concert intellectuel des nations européennes.

Gardons-nous donc de le juger sur des indices superficiels et passagers sans doute. Ainsi, vous êtes en face

d'un monument, d'une sculpture antique : bientôt auprès de vous s'arrêteront quelques enfants, des hommes du peuple même qui suivront votre regard, étudieront votre expression, chercheront à deviner vos paroles. A son tour, il porte les yeux sur l'objet de votre étude : visiblement il est fier de votre admiration, mais il ne la comprend pas. Hier, de ces marbres, sans les Français et les Allemands, il aurait fait de la chaux ; aujourd'hui un instinct l'avertit qu'ils constituent son patrimoine de gloire ; demain, le sens artistique s'éveillera ; il comprendra la ligne et la couleur, auxquelles ni ses peintres, ni ses sculpteurs contemporains ne savent guère encore atteindre.

De là ce paradoxe que développe notre compagnon : « En arrachant au Parthénon ses statues et ses frises, lord Elgin a rendu service à la Grèce. La guerre de l'Indépendance les aurait détruites : transportées en Europe, elles ont, au contraire, fait connaître la Grèce et propagé le philhellénisme. Aujourd'hui, ces ruines ne sont pas à nous, mais elles appartiennent à tous ceux qui les ont sauvées et rendues au jour. Je l'ai dit à la Chambre, notre titre est d'en assurer la garde. »

Voilà de généreuses paroles. Peut-être toutefois est-ce pousser bien loin l'esprit de renoncement.

Le Parthénon subit en 1816 les mutilations dont profita le Musée Britannique. Mais auparavant, et dès 1674, le marquis de Nointel et Jacques Carrey n'avaient-ils pas signalé par leurs descriptions et leurs dessins la beauté sans rivale de ces sculptures? Les voyages de Spon et de Wheler, les relations de Choiseul-Gouffier renouvelèrent ces informations. Puis Barthélemy peignit la

Grèce antique, en grisailles, je le veux bien; mais il ajoutait son érudition aux élégances sentimentales de son Jeune Anacharsis, une œuvre dont on a souri parfois, tout en y sachant puiser. Ces travaux, comptes rendus, estampes et livres, n'avaient-ils pas déjà révélé la Grèce et dirigé vers ce petit pays l'intérêt et la sympathie de l'Europe?

Non, si lord Elgin, porteur de son firman, a dépouillé l'Acropole pour enrichir les collections de sa patrie, il n'a point rendu, même sans intention, de service aux Hellènes. Ils peuvent s'affranchir de toute gratitude envers celui qui les a pillés quand ils étaient impuissants à résister ou même à consentir.

D'ailleurs, ils n'ont plus aujourd'hui cette abnégation. Très légitimement ils ont interdit l'exportation des œuvres d'art antiques. Jaloux de les découvrir eux-mêmes, ils ont organisé les recherches archéologiques et confié l'exploration des ruines à l'Éphorie générale des antiquités. Ils désirent dans ces travaux qui glorifient leur passé, devenir les émules et, tout à la fois, les surveillants des étrangers plus heureux qui les ont devancés.

Avec les tendances nouvelles de l'esprit public, il n'est pas étonnant que l'exécution de l'Hymne d'Apollon dans la grande salle de l'École française ait pris le caractère d'un événement national et réuni dans l'hospitalière maison, autour de la famille royale, la fleur de la société athénienne, le corps diplomatique, l'état-major de notre escadre du Pirée, jusqu'à ce dignitaire ecclésiastique qui s'avançait majestueux sous un long costume et portant sur la poitrine une croix étincelante que recouvrait sa barbe blanche.

Les invités gracieusement accueillis par les maîtres de céans, la musique militaire, rangée sur la terrasse du jardin, annonce, en jouant l'hymne national, l'arrivée du Roi et de la Cour. Georges Ier entre et passe, la physionomie souriante; la Reine salue d'un grand air d'affabilité. Suivis des princes, ils traversent l'assistance et vont prendre place.

M. Homolle fait le récit des travaux entrepris à Delphes qui ont abouti, pendant la deuxième campagne des fouilles, à cette trouvaille d'un intérêt unique.

L'enceinte renfermait plusieurs terrasses disposées sur la pente rapide de la montagne et, depuis le mur dit l'Hellenico, qui marque le seuil du téménos, la Voie Sacrée s'élevait en dessinant plusieurs circuits, bordée de monuments, de statues, d'autels, jusqu'au péristyle du temple d'Apollon. Là se dressait, au sommet de cette avenue triomphale, le sanctuaire du dieu, entouré des images de marbre, de bronze et d'or qui lui étaient dédiées.

Pour suivre la Voie Sacrée, on passait successivement devant les Trésors des différents peuples de la Grèce, édifices enrichis de sculptures, où chacun d'eux, aux jours des solennités religieuses, retrouvait la petite patrie. Là se réunissaient les théories, les députations, les pèlerins. Les archives, les objets précieux y étaient conservés comme dans un asile inviolable.

On citait ainsi les Trésors des Sicyoniens, des Béotiens, des Siphniens, ce dernier orné d'une frise, chef-d'œuvre archaïque, et de cariatides. Celui des Athéniens s'élevait à l'une des courbes du chemin non loin de la plus haute terrasse. Sur l'emplacement de cet édifice, on découvrit

par fragments la décoration extérieure des côtés et des façades, les métopes représentant les différentes scènes des légendes d'Hercule et de Thésée, le taureau de Marathon, Athéna guidant les exploits du héros.

Des moulages placent sous les yeux le style de ces sculptures où l'on reconnaît les formes juvéniles, sobres et vigoureuses du premier art attique, contemporain de Thémistocle et de Cimon. Mais, en outre, les murs du Trésor étaient revêtus de plaques gravées, inscriptions de décrets et de poésies.

Sur deux grandes tables de marbre, on déchiffra, entre les lignes du texte qui célébrait Apollon vainqueur du serpent, les signes de la musique vocale. On parvint à traduire la notation, malgré certaines lacunes, grâce aux traités théoriques des anciens qui donnaient les éléments de ce travail. C'était donc bien la musique originale que l'on restituait. La mesure en était donnée par la cadence de la poésie, comme la mesure du vers permettait le rétablissement de quelques mots disparus.

Ainsi l'hymne delphique était restauré dans des conditions précises de certitude.

Après cet attachant exposé, un savant conférencier présente des détails techniques sur la musique grecque, sur l'intime rapport de la métrique du vers et du rythme des sons. Dans la musique même, où l'instrument à cordes donne le canevas de la mélodie, c'est-à-dire la gamme, et en détermine ainsi la forme, le tétracorde varie selon l'ordre et le nombre relatif des tons et des demi-tons, ce qui change le caractère expressif de chacune des gammes. Telle est, pour la musique moderne, la différence que nous saisissons entre les modes majeur et

mineur. La musique grecque, plus riche à cet égard que la nôtre, avait, non pas deux, mais plusieurs modes distincts, réductibles cependant à trois, le lydien, d'origine asiatique, et que nous dirions majeur, le phrygien et le dorien, auxquels l'ordre de leurs accidents donne l'intonation mineure.

J'omets d'autres considérations intéressantes, d'un caractère très spécial, sur la fusion de ces modes, sur la différence des gammes *hypo* et *hyper* dans chacun d'eux, sur les combinaisons et les transpositions multiples des genres, des tons ou tropes et des modes que déterminent le point de départ et la structure de la gamme; procédés complexes d'où résultaient les effets les plus fins et les plus variés pour une race douée d'un sens artistique si délicat[1].

Le tétracorde dorien donne le type de la musique grecque. Il constituait le mode national et religieux, celui de l'hymne ou du péan qui célébrait le dieu de Delphes. Cette cantilène était une sorte de déclamation chantée par la théorie en marche, avec l'accompagnement de la flûte et de la cithare. Plusieurs mesures qui avaient disparu, avec un morceau du marbre, vers le milieu de l'hymne, deux ou trois notes qui manquaient ailleurs, ont été rétablies. Telle qu'elle est reconstituée, cette œuvre, qui remonte au IIe siècle avant notre ère,

---

1. Voyez pour un exposé de ces questions, au Bulletin de correspondance hellénique 17e année, 1893, un article de M. Henry Weil, Inscriptions de Delphes, p. 569, et celui de M. Théodore Reinach, La musique des hymnes de Delphes, p. 584. — Voyez aussi sur le même sujet un autre article de M. Théodore Reinach dans la Revue des études grecques. Tome VII, avril-juin 1894, n° 26, p. 24.

d'une provenance certaine, est la seule, si l'on excepte quelques courts fragments, qui nous rende enfin un modèle complet de ces chants patriotiques et sacrés des anciens Hellènes.

La poésie, quel que soit l'ordre qu'il faille adopter dans la double série de ses développements lyriques, s'adresse aux Muses. Elle les invite à quitter l'Hélicon pour venir célébrer le dieu à la chevelure d'or qui, des hauteurs du Parnasse, descend vers les eaux de Castalie. Puis la théorie athénienne rend l'Attique entière, vouée à Pallas, témoin des fêtes de Delphes. La fumée des victimes et des aromates s'élève des autels. Enfin l'invocation au fils de Zeus, Apollon lui-même, qui accourt de Crète pour percer de ses flèches le dieu chthonien, le serpent Python, dont le péan décrit les horribles anneaux et les sifflements. Après la conquête du trépied prophétique, le dieu a su, comme il avait vaincu le dragon, repousser l'attaque des Gaulois sacrilèges.

Ainsi l'hymne rappelle cette invasion celtique qui vint, l'an 278 avant notre ère, se briser contre les rochers inexpugnables du Parnasse. La poésie dut être de peu de temps postérieure à cet événement où la légende vit bientôt une manifestation éclatante de la puissance d'Apollon Pythien.

La musique est chantée par un chœur accompagné du piano. Ce qui frappe aussitôt, c'est, à la fois, le caractère profondément religieux de cette mélodie, l'exquise pureté et le ferme dessin des intonations. Elles se succèdent en modulations inattendues, d'une variété très originale, mais toutes pénétrées cependant de recueillement et de douceur. Une phrase se détache suppliante sur l'ample

thème inspiré de cette gravité liturgique, Soupir de la faiblesse humaine qui se réfugie dans l'adoration du dieu protecteur ; et vous, modernes, vous y trouvez l'impression d'une mélancolie que sans doute, pourtant, la Grèce ne connut pas.

Parfois le chant grandit, soulevé par un élan pieux ; accents virils de la confiance, subitement entrecoupés d'une plainte. Mais ce sentiment est d'une suavité exempte de mollesse, grâce à la précision du trait mélodique. L'esprit en suit les contours avec la même sécurité qu'il éprouve lorsqu'il admire la nette harmonie des portiques et des frontons édifiés par ce peuple.

V

Le groupe de monuments modernes que nous avons signalés déjà, consacrés à l'instruction publique, est bien le foyer intellectuel de la Grèce et de tout l'hellénisme. Il comprend, outre le bâtiment en marbre, d'ordre dorique, que l'on construit en ce moment pour la Bibliothèque, l'Université, qui lui est symétrique, et l'Académie. L'enseignement du droit, de la médecine, des lettres, de la théologie, se donne dans les salles de cours, où je vois les élèves réunis sous la chaire du professeur. La leçon, lue ou débitée d'un ton fort paisible, est écoutée par un auditoire peu nombreux, assez bruyant. Quelques-uns des assistants prennent des notes. Le centre du palais renferme provisoirement la bibliothèque; on y monte par un grand escalier dont on remarque aussitôt la belle ordonnance.

L'Académie, toute brillante de sa fraîche polychromie, est le siège de l'Institut de Grèce; la docte compagnie s'assemble dans la salle d'honneur ornée de peintures. En face le portrait du fondateur, le baron Sina, avec son riche costume de magnat hongrois. Puis, figuré par des couleurs et des gesticulations violentes, le mythe de Prométhée, symbole sans doute de la régénération nationale en même temps que de l'initiation de l'humanité naissante aux premières inventions.

Nous visitons la collection numismatique dont le conservateur veut bien nous montrer les pièces les plus précieuses soigneusement renfermées dans des tiroirs secrets. On a beaucoup parlé, il y a quelques années, de ce voleur qui fut assez habile pour dérober dans le musée nombre de monnaies rares. Intelligent et instruit, il s'était fait un renom à Athènes : il en profita pour se livrer aux plus méchants tours, dont il fut enfin la victime. Nanti de son trésor, Périclès accourut à Paris, mais il y tomba entre les mains de la police qui mit un terme à son odyssée. Athènes recouvra ses médailles, en partie tout au moins, et, voulant empêcher une mésaventure nouvelle, la ville a créé récemment une installation favorable à la sécurité comme au bon classement de sa riche collection.

Je ne saurais insister sur le nombre et la variété de ces exemplaires, où l'on peut suivre tout l'art de la frappe à partir des petits lingots primitifs en forme de pyramide, jusqu'aux magnifiques médailles des v[e] et vi[e] siècles, où la tête humaine et les emblèmes les plus variés sont interprétés avec la hardiesse et la précision du plus grand style.

Ces images ont souvent un caractère allégorique : ainsi les monnaies d'Égine marquées d'une tortue, symbole peut-être de la vie souterraine des peuplades légendaires qui habitaient les cavernes de l'île. Les pièces de Rhodes ont pour coin la rose éponyme ; celles de Mélos, une pomme. Athènes présente une série d'effigies ; la face archaïque de la Gorgone, le cheval, la chouette et la tête casquée de la déesse poliade. Deux visages opposés l'un à l'autre et dessinés en sens inverse sur un même champ ont une signification encore inconnue. A mesure que l'opulence et le luxe s'étendent dans le monde antique, nous voyons s'accroître la dimension des modules, le prix du métal, la diversité des types, la largeur du style et, tout à la fois, la finesse artistique des compositions gravées. L'or, l'électron multiplient les emblèmes de toutes ces cités puissantes, des peuples libres et des rois. Dans un désir d'innovation, certains artistes gravent les figures de face ou de trois quarts ; la prompte usure des saillies trop marquées mit bientôt un terme à cette tentative.

Les monnaies d'or d'Alexandre, celle des Ptolémées, avec les profils de Bérénice, d'Arsinoé, de Cléopâtre, enfin, dont l'effigie justifie mal sa réputation de beauté, terminent le développement de la glyptique grecque. Le style ne va déjà plus qu'en déclinant. Mais les conquêtes d'Alexandre avaient répandu ces traditions artistiques jusqu'au fond de l'Asie. Pour les dernières époques, la Syrie, la Bactriane, l'Inde même, avec l'image de Porus, contribuent, par toute une série de types monétaires, à compléter la collection d'Athènes.

Ce quartier de l'université offre le spectacle d'un tra-

vail de rénovation. Les musées ont été réorganisés ; de belles constructions de marbre pentélique s'élèvent le long de la large voie que sillonnent les tramways et parcourent les cavaliers. L'église Saint-Denis, dont la nef s'appuie sur des colonnes de marbre vert antique, fait luire son péristyle blanc non loin de la Poste. Là, sur des tréteaux branlants, les bouquinistes étalent une bibliothèque cosmopolite et polyglotte, épaves étranges venues de tous les coins de l'Europe et qui, pour la plupart, portent les traces de laborieuses traverses.

Ces larges avenues blanches où le soleil poudroie, sont dominées par le Lycabette qui dresse sa pyramide de roches abruptes et fauves, tandis que, au long de la rue de Képhissia, les épais massifs du Jardin Royal éveillent des idées séduisantes de fraîcheur et de repos.

Le poste des efzones de garde et la grille franchis, des allées s'enfoncent sous les touffes ombreuses. Des fleurs d'eau épanouissent leurs corolles blanches et roses sur le miroir des bassins. Ailleurs les petits cubes polychromes de mosaïques romaines dessinent le pavement antique de quelque édifice excavé. Si l'on sort des bosquets, les orangers aux fruits d'or sertis dans le feuillage sombre, les citronniers aux tons clairs, forment des vergers, ou s'alignent en avenues bordées de bustes et de cippes. Elles s'ouvrent entre les parterres de roses et d'anémones qu'encadrent, tels qu'une architecture végétale, les fûts droits des cyprès, des palmiers, des draçænas. Çà et là, au fond des pelouses, dans la perspective des voûtes verdoyantes, l'œil saisit des échappées lumineuses sur l'Acropole, l'Olympiéion, les pentes on-

dulées de l'Hymette, sur les flots bleus du golfe, où le profil dentelé d'Égine semble suspendu entre la mer et le ciel.

En suivant la route de Képhissia, la villégiature préférée des Athéniens, nous traversons le Lycée : mais il ne subsiste aucun vestige des portiques et des promenades où dissertaient les péripatéticiens. Plus loin le couvent des Saints-Anges couvre de ses vieilles constructions l'antique Cynosarges, le rendez-vous des disciples d'Antisthène. Au revers du Lycabette, les maisons blanches d'Ambélokipi, le dème d'Aristide et de Socrate, se dispersent sur le plateau ; l'Illissus en arrose parfois les revers qui s'inclinent doucement sur les bords étroitement encaissés de la rivière si avare de ses eaux. D'ici la haute façade du Pentélique étale librement l'ordonnance régulière de son couronnement pareil à un tympan, dont la cime et les deux rampes se terminent en reliefs abrupts et tels que des acrotères. A l'opposite, j'aperçois, comme un motif symétrique de ces horizons et dans la perspective d'Athènes, le Parthénon au sommet de l'Acropole.

A droite, les contreforts de l'Hymette tapissés de bruyères soulèvent lentement de lourds replis où s'abritent quelques bois de pins. La muraille de la montagne taillée dans le marbre gris se redresse brusquement au delà et prolonge son sommet en ondulations très amples qui se succèdent et vont montant pour descendre ensuite par degrés rapides jusqu'aux rivages du golfe Saronique. Sur les flancs sillonnés de gorges, on voit au printemps ruisseler les cascatelles, torrents éphémères dont l'Ilissus naît et s'alimente. Mais les eaux se perdent

bientôt sous les graviers et sont avidement aspirées par les racines des lauriers et des platanes qui s'espacent le long du lit desséché.

Dans un ravin qui s'enfonce entre les collines au pied de l'Hymette, le Stade étend son arène déserte. Les revêtements de marbre ont presque entièrement disparu; à peine reconnaît-on quelques étages des gradins, les fragments de bornes, la ligne du parapet qui limitait le champ des courses. Sur le côté, un tunnel cachait sans doute le prompt départ des coureurs ou des pugilistes vaincus et, plus tard, donnait accès aux fauves: l'entrée en est obstruée de décombres et de broussailles épineuses.

Du haut de l'amphithéâtre, au sommet des pentes semées d'asphodèles, l'Athènes d'Adrien se découvre entre l'Acropole et les jardins royaux. On domine le cours de l'Ilissus, l'aire de l'Olympiéion et ses gigantesques colonnes, quelques débris de l'enceinte antique. Plus près de vous, des ruines informes, les fours à chaux abandonnés, qui de leurs voûtes défoncées, de leurs pans ébréchés hérissent la crête de l'Ardettos, vous disent comment ont péri tous ces édifices dont ils ont, aux temps de barbarie, consumé les marbres dans leurs fournaises.

Cette région est aujourd'hui entrecoupée de bruyères toutes bourdonnantes d'abeilles, de champs stériles, de petits jardins et de terrasses rustiques où pointent les cyprès, de ces masures enfin qui souvent, au seuil des grandes villes, rappellent, avec leurs matériaux misérables et fantaisistes, les caprices de la vie nomade.

Par des sentiers rapides, j'arrive aux bords de l'Ilissus,

près d'un pont d'où le regard plonge sur la fontaine Kallirrhoé ; sur les orifices, du moins, car à peine quelques vasques d'une eau limpide et immobile dénoncent-elles la nymphe réfugiée pour l'instant au plus profond de sa creuse retraite. La fontaine a son issue dans le lit même de l'Ilissus au travers d'une paroi de roches criblée d'ouvertures et d'anfractuosités.

Au-dessus de la rivière s'étend la vaste plate-forme qui supportait le temple de Jupiter Olympien. De l'immense monument, seize colonnes subsistent. L'une d'elles, tout entière abattue, a couché sur une longueur de près de vingt mètres ses disques juxtaposés et la masse opulente de son chapiteau. Les autres dessinent encore par leur triple rangée l'angle d'une façade et la double ligne qui décorait le flanc de l'édifice. Groupées ainsi, elles ont conservé presque intactes leurs cannelures, les formes puissantes de leurs acanthes et de leurs volutes et, sur l'abaque, toute la portée de l'architrave à triple bande, couronnée de sa moulure.

L'élancement majestueux du péristyle offre bien le symbole de la puissance romaine qui, reprenant le projet antique de Pisistrate, sut renouveler, mais pour en réaliser l'œuvre, l'effort inachevé des Antiochus. Une couleur ardente nourrie de lumière avive sur le bleu du ciel les surfaces courbes et les arêtes. L'éclat du marbre s'enflamme de tons roux, dont l'intensité charme le regard, oublieux, grâce à cette séduction, de ce qui manque ici à la pureté des lignes, à la finesse sculpturale propres au grand siècle.

Dans les intervalles de la colonnade s'encadrent de tous côtés comme autant de tableaux, ici la vallée de

l'Ilissus dominée par l'Hymette; la plaine inégale qui s'incline jusqu'aux flots étincelants du golfe; puis les rochers de l'Acropole interrompus par un grand éboulis grisâtre; plus près, la façade légère de l'arc qui séparait de la ville de Thésée celle d'Adrien, mais dont le disgracieux couronnement en triangle, aigu, trop géométrique, suffirait à dénoter un travail romain du deuxième siècle de notre ère.

Aux jours où des flancs rouges de quelque vapeur anglais ou allemand s'est échappée une troupe de touristes, sévèrement encadrée par les drogmans de Cook, on voit rouler sur le boulevard des Philhellènes une longue file de carrosses chargés de visages ahuris. La rue d'Amélie, qui part de la place de la Constitution, borde le Jardin Royal et termine les quartiers habités. Sous les ombrages des églises russe et anglaise, les jeunes officiers font caracoler leurs chevaux et voler la poudre du chemin aux yeux des paisibles promeneurs qui suivent les contre-allées. Les voitures du tramway glissent vers Phalère, en ondulant sur les rails aussi capricieux que la chaussée. Entre l'arc d'Adrien et l'hôpital militaire, un carrefour divise les routes de la mer et de l'Acropole.

Par une pente douce, l'avenue plantée s'élève jusqu'au rond-point de l'Odéon d'Hérode Atticus, puis elle contourne les escarpements et monte en lacets à travers les vergers d'oliviers, les pins et les cyprès. D'énormes aloès dressent en désordre leurs feuillages gonflés de sève, d'une verdure bleuâtre et veloutée. Une caverne basse s'ouvre au pied des rochers bruns de l'Aréopage, et l'on domine les fouilles des petites maisons antiques du quartier de Mélite.

Mais combien il est préférable de s'engager dans la solitude, au hasard des sentiers qui de l'ancienne ville, derrière la Tour des Vents, grimpent sous les grottes d'Agraule et de Pan ; de pénétrer dans ces anfractuosités obscures où je cherche en vain la source Clepsydre ; d'escalader les marches taillées dans le roc pour reconnaître, sur la crête raboteuse de l'Aréopage, les vestiges du tribunal et se pencher vers le gouffre où reçurent asile les Furies haletantes, ces antiques déesses attachées aux pas d'Oreste. Adoucies par Pallas, elles devinrent les Euménides et chantèrent l'hymne des heureux souhaits pour la terre et les enfants de Cranaos.

Un autre jour, du monument de Lysicrate, nous gravirons l'escarpement que forment les déblais du théâtre de Dionysos. C'est, près de la scène où se faisaient entendre les chœurs lyriques qui célébraient les dieux et la patrie, la région des souvenirs choragiques : ils sont visibles encore aux deux colonnes debout contre le mur de Cimon, érigées par un chorège vainqueur ; à la grotte de Thrasyllos, dont les marbres ont disparu, mais où luit faiblement une flamme devant l'image pâlie de la Panagia Spéliôtissa.

D'ici se découvre l'hémicycle des gradins parallèlement disposés en amphithéâtre au-dessus de l'orchestre. Les étages supérieurs sont détruits : ailleurs les bancs sont rompus et renversés en désordre. Le soleil qui rayonne sur la pierre polie donne à ces lignes régulières des reflets cristallins et les enveloppe d'une blanche parure. Au premier rang, parmi les fauteuils de marbre réservés aux dignitaires, le plus richement décoré appartenait au prêtre de Dionysos d'Éleuthères. On est surpris

de voir encore, non dans un musée, mais à l'emplacement qui lui fut primitivement destiné, ce siège dont les fines sculptures ont été longtemps préservées par l'amoncellement des terres. Ces bas-reliefs, de style archaïstique figurent, sur le dossier, deux satyres aux attitudes symétriques ; au-dessous, deux guerriers légendaires luttent chacun contre un griffon empenné comme les lions symboliques de Persépolis.

En face de ces chaises curules, de l'autre côté de l'orchestre pavé de marbre, une partie du proscenium est encore soutenue par des Silènes à longue barbe agenouillés, séparant les tables verticales délicatement travaillées en bas-reliefs.

Le théâtre de Bacchus a été plusieurs fois reconstruit, la scène amoindrie et avancée par des remaniements successifs. Il n'importe. Ici les Athéniens ont célébré les chefs-d'œuvre d'Eschyle et de Sophocle. Quand Ajax déclamait ses adieux pathétiques à la vie, les spectateurs n'avaient qu'à lever les yeux pour voir ce même soleil qu'invoquait le héros. « Toi qui roules ton char dans l'étendue des cieux, soleil, quand tu verras ma terre natale, retiens tes rênes d'or, annonce mes infortunes à mon vieux père... Brillante clarté du jour, soleil radieux, je te parle pour la dernière fois. O lumière, sol sacré de Salamine, ma patrie, foyers de mes ancêtres, glorieuse Athènes, amis élevés avec moi, fontaines, fleuves..., je vous salue : adieu, vous qui m'avez nourri. Ce sont les dernières paroles qu'Ajax vous adresse ; je dirai le reste aux enfers. »

A cette place les Athéniens ont applaudi aux fictions tragiques qui rehaussaient leurs âmes en glorifiant leurs

origines. Ou bien le chœur d'Aristophane chantait ces mêmes flots retentissants que l'astre infatigable illumine de ses rayons: « Nuées éternelles, paraissons, élevons-nous des mugissants abîmes de l'Océan notre père; volons vers les hautes montagnes, étendons nos humides voiles... »

Mais plus tard, avec la décadence de l'esprit public et l'oubli des anciennes mœurs, après la conquête romaine, cette enceinte consacrée par les inventions du génie, servit de théâtre aux bouffonneries des mimes et d'arène aux jeux sanglants des gladiateurs.

Le long du flanc méridional de l'Acropole, une suite variée d'édifices décorait la base des rochers taillés à pic. A travers les débris de murailles, les voûtes effondrées où suintent les sources à demi desséchées, on parcourt les enceintes d'Asklépios et d'Isis. La garde de ces ruines est confiée à de pauvres gens presque sauvages. J'avais remarqué l'un de ces troglodytes dans les rues d'Athènes, déguenillé et tel qu'un Ménippe, la mine farouche, exposé, je n'ai su pourquoi, aux avanies et même aux coups de la populace et des enfants.

A l'extrémité de cette file d'arcades brunes, portique où les Athéniens se promenaient sans doute au sortir des théâtres, l'Odéon d'Hérode Atticus s'ouvrait aux concours de chant et de musique. Les hautes murailles percées de longues baies superposées ont bien une physionomie romaine: vous croiriez reconnaître un fragment des aqueducs de Claude transporté au pied du Parthénon. Comme le théâtre d'Orange, il a vu de nouveau, grâce à sa conservation, la foule remplir ses gradins et applaudir à de modernes œuvres dramatiques. En acclamant la fa-

mille royale, la nation solennellement réunie dans cet hémicycle, y réveillait des échos endormis depuis quinze cents ans, pour célébrer enfin sa jeune indépendance.

VI

L'Acropole est entourée d'un cercle de montagnes dont on ne peut se lasser d'admirer l'harmonieuse diversité. Chacune d'elles a son caractère qui ajoute à cet ensemble un trait nouveau, du Pentélique sculptural au Parnès sauvage, lézardé de déchirures profondes d'où Zeus Ombrios lance les bourrasques. Dans le cadre de ces reliefs au si libre caprice, du milieu de la plaine surgit un rocher fauve, taillé de rudes escarpements, isolé de toutes parts. Au-dessus de la ville blanche dont il était la citadelle, il trace la ligne rigide de ses murailles, et, sur le plateau dont il est le piédestal, il élève dans la lumière les formes délicates de ces édifices que le génie hellénique a légués à notre admiration.

Il faut profiter d'une journée radieuse, du moment même où le soleil de midi inonde de clartés aveuglantes les chaussées poussiéreuses et les parois des rues nouvelles, quand la bande des trottoirs tremble sous l'air sec et brûlant, pour monter à travers les aloès et franchir la porte de Beulé.

Dès le seuil, les Propylées debout au sommet de la Voie Sacrée saisissent le regard et le cœur s'étreint. Sur le stylobate de marbre que supporte la roche brute, les colonnes dressent leurs fûts mutilés dont la blancheur éclatante tranche crûment sur le bleu foncé d'un ciel

sans nuage. Au fond du péristyle, les cinq portes découpent leurs ouvertures sur le vide azuré. Les blocs énormes, merveilleusement ajustés, des plates-bandes, l'impeccable finesse des joints, que fait encore valoir sur les tambours superposés la précision si ferme des cannelures doriques, vous pénètrent d'un sentiment intime : c'est ici la perfection ; au robuste équilibre de l'ensemble s'ajoute l'exquise pureté du détail et les différentes parties du monument se compensent sans le parallélisme d'une symétrie trop exacte.

Au premier aspect de cet édifice surélevé devant vous, comme inaccessible et dont le roc nu vous sépare, se dégage l'étrange impression de quelque vision aérienne. C'est l'entrée inattendue d'un Olympe où les dieux ont repris une vie fantastique, un jeu de lumière qui vous éblouit ; et les blanches colonnes vont peut-être disparaître d'un coup subit, comme elles brillent en cet instant, entourées de leur nimbe rayonnant.

Mais non : vous marchez sur un sol assuré. La pente escarpée conserve les stries taillées dans la pierre, qui marquent le circuit de la Voie Sacrée. On y reconnaît encore la trace des théories antiques. Vous montez par ce chemin que domine la fière ordonnance des deux ailes. Les colonnes à la souple courbure, solidement plantées sur leur soubassement, soutiennent l'architrave massive et la frise entrecoupée de triglyphes. Les arêtes avivent leurs saillies nettes sur l'ombre bleutée des cannelures. A droite, le petit sanctuaire de la Victoire Aptère est posé légèrement sur le bord extrême de sa haute terrasse et, lorsqu'on a monté les degrés du stylobate, on trouve épars sur le sol les chapiteaux ioniques des



colonnes intérieures tombées avec le faîte de ce portique, semblable aujourd'hui au vestibule de quelque Empyrée éclairé du sourire des Immortels.

Les Propylées franchis, la Voie Sacrée s'élève par une pente douce vers le point culminant du plateau. A droite, les deux terrasses nivelées des anciens sanctuaires : l'aire de l'Acropole est partout creusée d'excavations, jonchée de débris de marbre dont les cassures cristallines reluisent dans la verdure lustrée des hautes herbes. Pas une voix importune, pas une rumeur lointaine ne rompt le silence de l'enceinte, où vibre seul le cri strident des cigales. Pas un curieux qui ait affronté le soleil ardent ; personne, sauf le gardien des ruines qui, là-bas, se glisse discrètement entre les grands blocs épars.

Du portique intérieur des Propylées, deux édifices vous apparaissent dégagés sur le sommet : vers la gauche, l'Érechthéion, délicat comme une fleur printanière, avec la légéreté diaphane de son double profil. D'un côté, le péristyle ionique dont les sveltes fuseaux suspendent leur décoration sculpturale sur le vide des substructions entr'ouvertes et, tournées vers la Voie Sacrée, les Caryatides gracieuses et fermes sous le fardeau que leur a confié l'architecte du mystérieux sanctuaire. Ces formes élégantes revêtent des tons d'ambre et d'ivoire, avivés de reflets roses plus finement nuancés qu'un duvet d'épiderme.

Enfin, à la cime même, baigné de lumière, sur un soubassement étagé de degrés trop hauts pour qu'ils puissent être gravis, paré de ces teintes ardentes qu'ont les moissons déjà mûries par les soleils de l'été, le Parthénon présente son portique, c'est-à-dire l'idéal réalisé de la puissance harmonieuse, de l'équilibre, de la grâce

robuste et, dans l'immobilité architecturale, d'une souplesse qui aurait semblé l'exclusif privilège du mouvement et de la vie.

Vous ne savez d'abord pourquoi ces monuments qui vous paraissent si grands ont néanmoins atteint à ce charme de fraîcheur et de vigoureuse élégance ; et puis, après en avoir constaté les dimensions si nettement limitées, vous vous demandez comment, avec la précision rigoureuse de leurs formes, ils prennent à vos yeux une importance telle que déjà le paysage entier n'est plus qu'un accessoire autour d'eux.

C'est que le temple grec et celui-ci avant tous les autres, plus petit que les gigantesques constructions d'Égypte, par exemple, répond absolument à notre intime sentiment du beau par son aspect de force, de simplicité, de grandeur libre et sereine, directement inspirée d'un symbolisme divin. Notre esprit est donc pleinement satisfait par le spectacle de cette eurythmie : épris à jamais de la beauté souveraine, il en peut ici contempler l'un des types accomplis.

En outre, si le paysage grec emprunte son éclat au soleil et son charme invincible aux souvenirs de l'homme, toutes les lignes qui se déploient dans notre horizon tendent pour nous vers un point unique, toutes ces perspectives trouvent leur sens dans cette création d'un art exquis où brille si glorieusement le génie de toute la race. Voilà pourquoi, sur son étroit rocher, en face de la mer ouverte et entouré de ces hautes montagnes, le Parthénon, taillé dans un marbre aux teintes d'or bruni, nous apparaît comme l'œuvre merveilleuse dont l'Attique entière est l'écrin.

Sous le triangle adouci du fronton, la surface pleine de l'entablement semble imprimer aux colonnes du portique une direction unique et, malgré sa ruine, le péristyle, entre la double ligne du couronnement et du stylobate, conserve intact ce caractère étrange d'immuable majesté. Les larges cannelures, aux arêtes anguleuses et vives accentuent davantage la force et l'inclinaison rythmique de l'édifice entier.

Autour du soubassement, on a disposé en files régulières les tambours et les chapiteaux des colonnes tombées. Sur la face méridionale, des fragments d'architrave et de corniche, des triglyphes à triple bande, les mutules reconnaissables à leurs têtes de cheville sculptées en relief, nous montrent de près la fermeté du ciseau qui tailla ces blocs de marbre. La façade antérieure, tournée au Levant, a perdu son fronton. Seuls les deux angles extrêmes du tympan ont conservé les débris de sculpture que nous avons étudiés. De ce côté la grande voie de l'Acropole, ouverte entre le flanc nord du temple et le sanctuaire d'Érechthée, conduisait au seuil du Parthénon. Les dalles de la cella portent la trace des colonnes intérieures et dans l'opisthodome, contre les parois rougies, flotte indécise l'effigie pâle et fragile de la Vierge byzantine.

En face du Parthénon, où les lignes sévères de l'entablement dorique affirment ce caractère sublime d'unité et de stabilité, vous admirez le plan capricieux du triple péristyle que forment, avec le portique des Caryatides, les deux façades juxtaposées d'Athéna Polias et du temple de Pandrose. Ici, le goût ionien qui, tout à l'heure aux Propylées, se modelait sur la grâce austère de la colon-

nade dorique, s'épanouit librement en efflorescences ingénieuses et légères. C'est, dans les motifs si variés de la frise, rais de cœur, rangs d'oves et de perles, avec les palmettes et les volutes du chapiteau, tout le détail curieux et fin d'une ciselure, toute la précision délicate d'un bijou fouillé dans l'ivoire. Et, malgré cette recherche, quelle élégance altière présentent sur chaque face ce monument aux aspects multiples et les vierges Errhéphores droites sur leur tribune, drapées dans une tunique aux longs plis, la corbeille mystique chargeant les tresses opulentes qui retombent sur la nuque, et toutes, par une cadence symétrique, obéissant à la flexion gracieuse qui les penche légèrement vers l'axe du portique.

Il faut faire à maintes reprises de longs séjours à l'Acropole pour se pénétrer de l'indicible harmonie des monuments et du ciel.

Je les revis plus tard, non plus dans cette incandescence qui exalte les reliefs et les couleurs, mais sous une lumière veloutée par une vapeur très fine qui baignait les contours. Quelques flocons argentés venus de l'ouest voguent lentement dans le bleu léger du zénith. Cette clarté transparente et laiteuse adoucit les teintes sans nuire à la vigueur des lignes architecturales. Dans l'air subtil, tissu de rayons et d'invisibles buées, les fûts ioniques de l'Érechthéion semblent immatériels. Une coloration plus tendre pénètre les formes des Caryatides qui, sous le regard apaisé d'Hélios, s'éveillent et frémissent au sein de leur gaîne de marbre.

Le péristyle des Propylées évoque dans votre pensée la Symphonie en Blanc majeur de Théophile Gautier, dont les vers étranges sont faits pour cette surprise des yeux.

Quant au Parthénon, les surfaces mêmes exposées vers l'ombre ont une transparence. Tandis que les deux portiques, où résident comme sur un front divin la force et la paix, conservent inaltérées leurs vigoureuses colorations fauves marbrées de blanc, le flanc méridional est imprégné de nuances fondues dans une tonalité générale d'une douceur exquise. Sur l'architrave, des veines d'un lilas très pâle s'évanouissent dans la teinte fugitive de l'églantine et de la fleur de pêcher, elle-même noyée sous la blancheur opaline du pentélique.

Parfois aussi, les formes, sans être voilées, sont comme transfigurées sous un aspect soyeux. La sèche limpidité de l'atmosphère s'allie avec une clarté diffuse, fine et brillante, vraiment marmoréenne. Et, par le fait, n'est-ce pas quand Euros ou Borée ont auparavant soulevé les particules cristallines dont le sol est constitué que les plus subtils éléments d'une poussière argentée étendent au plus haut des airs les reflets de cette gaze impalpable ? Ainsi le marbre volatilisé va rejoindre la lumière du ciel, comme la lumière elle-même pénètre la précieuse matière des édifices ; fusion réciproque complétant par un effet indescriptible l'intime accord de cette nature et des chefs-d'œuvre de l'homme.

Une après-midi qu'installés seuls au centre des trois monuments, nous en admirions une fois de plus la majesté gracieuse, un chant s'éleva tout à coup au faîte du Parthénon. C'était un ouvrier étendu sur la corniche du fronton, qui charmait son loisir par une mélodie populaire. Son compagnon, couché sous le péristyle, lui répondit. D'un timbre mâle et sonore, tous deux modulaient leur cantilène aux intonations rêveuses comme une

souvenance, suppliantes comme une prière. A la langueur orientale se joignait une précision douce dont la cadence berçait leur repos. Par une illusion sans doute il me semblait reconnaître le rythme et quelques traits mélodiques de l'hymne d'Apollon et j'écoutais ce chant où j'entendais la voix inattendue des ruines et l'écho perdu de vagues Panathénées.

L'aspect de l'Acropole ne varie pas moins selon les divers moments de la journée. Aux heures du matin, les rayons obliques se glissent à la façade occidentale du Parthénon entre la colonnade et la cella. Les murs deviennent diaphanes et de la masse même du monument émane une lueur dorée. La lumière frisante qui effleure presque horizontalement et caresse les surfaces, rehausse les reliefs du péristyle ; elle paraît donner le signal à ces alertes cavaliers assemblés pour le départ.

Quand vient le soir, les couleurs prennent plus d'éclat ; le soleil descend sur le Corydalle empourpré. Les cimes pointues de Salamine s'enflamment ; vous diriez un volcan qui couvrirait la mer d'une nappe de lave embrasée. Les rayons se répandent à travers le ciel varié de nuances décroissantes toujours plus délicates. Ils rougissent doucement l'Hymette, et, sur ce fond déployé de montagnes, l'Acropole isolée retient un faisceau de lumière qui concentre toute sa splendeur sur la façade du Parthénon. De la plate-forme suspendue, on voit surgir les glorieux édifices et, les dominant encore au faîte du rocher d'or, le fronton d'Athéna brille tout vermeil, entouré d'une gloire.

VII

Pour compléter l'étude des différents aspects de l'Acropole, il faut parcourir cette ligne de collines dont le sommet s'allonge comme une terrasse, entre la citadelle et la mer, du Dipylon au monument de Philopappos. Sur une esplanade sablonneuse, le Théséion est à la fois le plus ancien et le mieux conservé des monuments antiques d'Athènes. Les lignes architecturales en sont intactes et placent sous nos yeux un modèle primitif de cet art dorien, robuste, austère, aux assises massives et fermes. Les éléments de l'édifice s'agencent dans un ordre logique ; les rudes proportions empruntent une grâce sévère à la finesse et aux teintes du marbre mordoré comme la frondaison d'un vieux chêne sous les soleils d'automne.

Les métopes de l'entablement extérieur, et, sous le péristyle, la frise des deux façades sont restées en place. Mais ce plateau découvert, rapproché d'un quartier populeux et misérable, sert de rendez-vous aux oisifs malfaisants : installés sur le soubassement, comme aux temps des Turcs, ils escaladent et souillent impunément la colonnade, dégradent les sculptures et déjà sur les bas-reliefs mutilés on ne distingue plus que par fragments les combats d'Hercule et de Thésée. Les poitrines musculeuses, les membres vigoureux dessinent des attitudes d'attaque ou de défense où l'on retrouve confusément les exploits des deux héros.

Entre l'Aréopage et la colline des Nymphes, dans le vallon encaissé que suit une avenue moderne, s'étendait jadis le quartier de Mélite, reconnaissable aux débris

nombreux des habitations antiques. Ces vestiges, où l'on surprend encore la vie à mille curieux détails, couvrent les deux revers du Pnyx et se répandent même au loin sur les pentes désertes qui s'inclinent dans la direction de Phalère. Des maisons exiguës ont été creusées dans le roc; d'autres sont enfouies sous les décombres, d'où l'on dégage pêle-mêle les matériaux écroulés, matériaux bien chétifs, des pans de muraille, quelques inscriptions, les grandes jarres de terre où l'on conservait l'huile et le vin. Les ruines de ces demeures si modestes nous rendent sensible encore le contraste qu'elles devaient offrir par leur simplicité, aux jours de la grandeur d'Athènes, avec la richesse des monuments publics. Comme il advint à Florence, le luxe privé ne se développa que plus tard, avec la décadence des mœurs. Chacun auparavant n'alimentait son orgueil que des gloires de la patrie.

Dans l'escarpement du coteau sont taillées des marches d'escaliers frustes. Sur le sommet aplani, non loin de l'Observatoire, on voit s'ouvrir les bouches circulaires de grandes citernes souterraines dont les flancs intérieurs s'évasent. Des troupeaux de moutons broutent une herbe courte, clairsemée entre les roches nivelées. Anémones, pâquerettes et coquelicots dressent çà et là leurs tiges délicates qui frissonnent au moindre souffle. A quelques pas de l'Observatoire, le sol s'effondre dans un ravin aux parois de pierre rouge, verticales et déchirées : c'est l'antique Barathron, de sinistre mémoire.

En suivant la crête allongée de la colline, on arrive bientôt au-dessus d'une étroite plate-forme carrée. Des degrés en descendent de chaque côté vers un terre-plein

qui dessine un large hémicycle et plus bas un mur, dont l'appareil de blocs énormes semblerait une œuvre pélasgique, soutient l'enceinte à mi-hauteur du versant. Cette estrade de marbre est la tribune du Pnyx, qu'entoure le banc des greffiers, et l'hémicycle qui s'étend sous les degrés réunissait les citoyens aux pieds de l'orateur. Il avait devant lui la citadelle, couverte de ses monuments sacrés et, de ce côté, l'Acropole présente l'aspect sinon le plus complet, du moins le plus net et le plus saisissant. On découvre de face l'abord et le clair vestibule des Propylées. Sur son rude bastion brun, le petit sanctuaire de la Victoire Aptère, aux formes fluettes, délicat et léger ainsi qu'un joyau d'orfèvrerie ; plus haut, droit sur le soutènement antique, le fronton superbe du Parthénon.

Que de bonnes heures passées sur ce belvédère, si riche en spectacles harmonieux et variés, rehaussés par les plus nobles souvenirs : la ville répandue au loin sur la plaine, la perspective de la mer qui reluit comme l'acier et le profil lointain des monts du Péloponèse noyés dans une vapeur d'améthyste : l'Acro-Corinthe au delà des sombres Géraniens, le Parnès parfois argenté d'une mince frange de neige, et toujours l'Acropole, le sanctuaire national où, fidèles au génie d'Athènes, Ictinos, Mnésiclès et Phidias, voulant honorer la déesse poliade, ont, sous l'impulsion de Périclès, travaillé pour la Grèce entière et fixé le signe de cette prééminence intellectuelle qu'ils assuraient à leur ville.

Si l'on gravit la colline du Mouséion, creusée d'excavations antiques, de grottes sépulcrales, de chambres taillées dans le roc, jusqu'à cette ruine disgracieuse du

monument de Philopappos, la vue s'étend davantage sur le golfe et sur les montagnes. D'ici l'Acropole se montre dans tout son développement. L'Érechthéion s'encadre entre les Propylées et le péristyle du Parthénon dont on observe l'ordonnance entière. Au pied de la forteresse, l'Odéon d'Hérode Atticus et le portique d'Eumène alignent leurs arcades régulières ; on reconnaît ensuite la déclivité blanche du théâtre de Dionysos et la porte d'Adrien qui, au delà, marque l'entrée des ruines colossales de l'Olympiéion.

Du Pnyx, l'Acropole m'apparut un jour sur un fond de sombres nuées. Au sommet du rocher, les édifices luisaient d'un éclat blanchâtre et j'avais devant moi le seuil d'une Walhalla classique, comme si les Victoires ailées s'étaient métamorphosées en Walkyries cuirassées d'airain. Vous auriez dit que le démon de Gœthe fût accouru du Blocksberg pour convoquer dans les brumes d'une nuit de Walpurgis tous ses cousins de Thessalie, les figures monstrueuses de l'antiquité fantastique, filles du Chaos, les Griffons de l'Inde ou de la Perse, les ténébreuses Phorkyades et ce Titan Seïsmos qui ébranle les continents.

Était-ce donc le présage de ces secousses qui devaient, quelques semaines plus tard, se propager de l'Attique à Byzance ? Une fois de plus, les génies souterrains, méditant la révolte, ont grondé sous les montagnes et menacé le sanctuaire de la Vierge victorieuse venue de l'Olympe. La déesse souriante a déjoué leurs efforts : son temple de marbre n'a pas tremblé et longtemps encore il charmera les yeux des mortels par sa beauté sereine.

Puissent toutefois les disciples lointains d'Ictinos ne

pas nourrir la pensée présomptueuse d'étayer ce portique dont les lignes n'avaient pas dévié sous la foudre sacrilége d'un Morosini. Qu'ils se gardent, excédant la mesure de quelques travaux discrets, de hisser ici leurs blocs tout fraîchement taillés, qui souilleraient les formes pures dorées par Hélios. Si jamais devait luire le jour de ces tentatives fatales que certains méditent, je prierais non pas Athéna Ergané de guider leur main profane, mais je m'adresserais à Pallas Promachos, afin qu'elle daignât brandir sa lance et agiter l'aigrette rouge de son casque, pour les frapper de terreur et les chasser de son Acropole !

VIII

Le tramway de Phalère, au sortir d'Athènes, contourne la colline de Philopappos et suit les bords dépouillés de l'Ilissus. Bientôt la campagne se couvre d'oliviers et, sous leur pâle verdure, subitement le printemps a fait jaillir du sol une éclosion éphémère de fleurs avides de lumière. C'est un éblouissement de couleurs changeantes ; l'anémone pourprée pointe parmi les blanches étoiles des pâquerettes ; le pavot indolent se laisse envahir par une multitude audacieuse de petites corolles roses ; et dans l'air flottent des aromes qui animent les abeilles. Elles s'empressent et bourdonnent, chantant le renouveau.

Un doux vent d'ouest satine le bleu du ciel et les voiles blanches à l'horizon de la mer semblent s'envoler dans l'espace. La perspective des montagnes environne la baie de Phalère d'une zone baignée de reflets apaisés et dia-



phanes. Sur la plage sablonneuse, la petite ville disperse autour d'un Casino, silencieux aujourd'hui, ses claires maisons de plaisance.

Au pied de Munychie, ceinte de murailles ruinées, la crique ronde de Phanari se creuse dans les rochers, vraie conque marine dont les profondeurs transparentes miroitent comme un saphir liquide. Plus loin, les quais de Zéa sont égayés par leur petites façades badigeonnées de rose vif, de bleu pâle, de gris-perle. Des promeneurs paisibles, quelques élégantes vont et viennent des débris antiques qui bordent encore la rive au jeune square planté sur la grande place que les architectes jalonnent.

Au Pirée, le long du port, se rencontrent, sous les galeries malpropres et bruyantes, les scènes populaires, les étalages de fruits et de poissons, la gesticulation bavarde des marins venus des îles. Sur la rade sont amarrés pêle-mêle les bâtiments de toute voilure et de tout tonnage, les bateaux de cabotage, les caïques recourbés chargés d'oranges, les bricks aventureux qui parcourent l'Archipel, les paquebots en partance, dont les cheminées enfument sans pitié le ciel de la Grèce; puis, non loin du goulet, dans un ordre imposant, les cuirassés de l'escadre française alignent leurs coques grises couronnées de tourelles et de plates-formes métalliques. Les canots de débarquement s'empressent autour des navires arrivés au mouillage; le batelier vocifère pour proposer son esquif, qui bientôt glisse au flanc des carènes et transporte le passager anxieux vers la Douane.

Sous le hangar administratif les bagages s'entassent dans un désordre trop propice aux officieux inquiétants.

Quand on a défendu ses malles en éludant les offres insidieuses, il faut de haute lutte conquérir son rang pour aborder l'Argus fiscal. Malgré les récits dramatiques que j'avais entendus à l'avance, non sans frémir, d'exigences tracassières, voire de ténébreux desseins et d'extorsions illicites, j'ai pour mon compte trouvé la gent douanière accommodante et peu curieuse. Moins méticuleuse qu'à Stamboul, où, tout en s'excusant de la liberté grande, elle découvrit au fond de mon bagage quelques vieux journaux, inoffensifs débris servant d'enveloppes et les enleva prestement sans regarder au reste. Elle me les renvoya soigneusement et sans frais deux ou trois jours plus tard, alors que je n'y pensais plus, mais dûment collationnés et apostillés de commentaires dont la critique littéraire ou politique ne devait pas être bien subtile. Mieux valent ces naïvetés que les huit bureaux où l'on promène à Vienne les infortunés voyageurs de l'Express-Orient.

Au Pirée, les cochers mêmes sont d'abord facile et l'on peut, sans trop d'ennuis, tourner bientôt ses regards et sa pensée vers l'Acropole qui vous attend là-bas dans sa sérénité.

A l'extrémité de la presqu'île, le promontoire d'Akté arrondit le pourtour de son rivage rocheux hérissé de fortifications antiques. En face du phare de Psyttalie, la mer baigne plusieurs sépulcres entr'ouverts : l'un d'eux serait le tombeau de Thémistocle. Ainsi le héros athénien aurait trouvé pour ses cendres, au retour de l'exil, un asile en harmonie avec la destinée qu'il avait remplie. En vue de Salamine, non loin de ce bras de mer où fut, grâce à lui, livré le grand combat, son ombre veille encore à l'entrée du port qu'il montrait à ses concitoyens

comme le gage de leur sécurité et de leur grandeur future. Après la fuite des Perses, c'est lui qui enserra de remparts la péninsule et commença la construction des Longs Murs, plusieurs fois réédifiés. On en admire encore au sortir du Pirée l'appareil si exact dont le majestueux développement du port à la métropole devait inspirer aux Athéniens une idée si haute de leur puissance.

Sur cette pointe écartée que de la haute mer saluèrent en partant les marins d'Alcibiade, l'analogie des sites, un rapport mystérieux de destinée errante évoquent dans la mémoire un monument funéraire de la terre bretonne, à l'entrée de Saint-Malo. Je songe à l'îlot du Grand-Bey, surmonté d'une croix de granit où voulut reposer, dans la solitude des grèves, Châteaubriand, cet autre ancêtre, qui sut ouvrir aux lettres françaises de nouveaux horizons

Et mêler la grandeur de l'Océan immense
A la majesté du tombeau.

Du centre de la ville que l'on regagne à travers les échoppes et les cafés de matelots, une rampe sablonneuse monte au sommet de Munychie. On parcourt des ruines informes de théâtre, de temples : un souterrain plonge droit au sein de la colline, vers une source peut-être. Les bastions d'une forteresse moderne et la chapelle de Saint-Élie occupent l'esplanade de l'ancienne citadelle. Toute la cime et le versant qui descend sur Phalère sont tapissés d'une petite plante à la feuille échancrée ; la fleur, d'un blanc jaunâtre, dont les pétales inégaux rappellent le vol incertain du papillon, répand un pénétrant parfum de miel.

D'ici le détroit de Salamine se découvre tout entier au pied du Corydalle; puis Athènes et son Acropole, vraiment couronnées de violettes, selon l'expression si juste des poètes antiques; car du Cithéron et du Parnès à l'Hymette tout ce demi-cercle de montagnes aux crêtes dénudées, les escarpements stériles, les flancs rocheux parsemés de bouquets d'arbres, entourent la plaine d'une ligne sinueuse où se jouent, selon l'inclinaison de la lumière, des teintes très douces de mauve, de rose pâle et de lilas.

La route de terre qui va du Pirée à l'entrée de la rue d'Hermès est consacrée par une tradition trop vénérable pour qu'il soit permis d'aborder autrement Athènes. Il faut aller cahotant sur les roches arasées, plonger dans les fondrières, parfois même quitter le chemin quand il devient impraticable et plus raboteux que les guérets; il faut, le long des peupliers dont la tendre verdure blanchit en quelques jours sous la poussière, passer en revue ces petits cabarets, halte obligée du Démosthène ou du Miltiade qui vous sert d'automédon. Tandis qu'il se rafraîchit, vous avez tout le temps, pour engourdir votre hâte, d'admirer les guinguettes bariolées de peintures, où quelque tête antique coiffée du casque, fait pendant au palikare qui d'un geste héroïque pourfend le bachi-bouzouk.

A peine, au-dessus des murs bas qui bordent la chaussée, aperçoit-on l'Acropole et le temple de Thésée, que déjà votre voiture s'engage entre les maisons du faubourg que prolonge la rue d'Hermès.

Au risque d'être vitupéré comme un enfant de Béotie, je le dirai sans crainte. Quand déjà vous aurez acquis, par

quelque temps de séjour, vos droits modestes de métèque, parcourez de nouveau cette campagne. Le σιδηροδρόμος est à peu près parallèle à la route : prenez à la gare du Pirée votre place pour Athènes et n'ayez peur d'offenser Minerve : elle fut de tout temps bienveillante aux inventions des hommes.

Du remblai vous découvrez sans obstacle l'étendue de la plaine : à loisir vous promenez vos regards sur les champs fleuris. Vous traversez le bois d'oliviers dont les frondaisons s'espacent en perspective. On peut reconnaître les divers courants du Céphise. Dès le départ, l'Acropole domine au loin le pays qu'elle protégea : près d'Athènes, elle dépasse encore les pentes sèches des collines ; au lieu d'en saisir au passage un aspect fugitif, vous contemplez le rocher couronné de ses monuments ; au pied de l'Aréopage, le Théséion, tout d'un coup, vous révèle le temple antique. Et, dans un ensemble bien dégagé, vous avez au moins le temps de recueillir le détail pittoresque des crêtes fauves, des escarpements usés, bizarrement creusés par le travail des âges, des sentiers tracés en lacets, des chapelles byzantines suspendues, des masures éparses où toute une population peine, bruit et s'agite sous la silencieuse immobilité des ruines.

Une autre promenade aux portes d'Athènes nous conduit vers Colone, au hasard des routes étroites qui suivent par mille circuits les limites capricieuses des petits héritages. On enjambe les canaux dérivés du Céphise et lorsqu'on s'est perdu dans le labyrinthe des vergers bordés de petits murs, un Hellène bienveillant vous remet dans le bon chemin.

A la lisière du bois d'oliviers, sur un tertre isolé au milieu des champs, deux stèles blanches, dont les enfants ont soigneusement martelé le marbre à coups de pierre, rappellent les noms d'Ottfried Muller et de Charles Lenormant, morts à Athènes. La vue se repose sur tout ce paysage attique, cadre merveilleux d'Athènes, sur la mer et Salamine ; plus rapprochés, ce sont les enclos plantés de vignes, de figuiers, d'amandiers fleuris ; des fermes éparses, vestiges des bourgs antiques, et les oliviers robustes dont les troncs vénérables ont sans doute poussé sur les souches primitives.

Dans ce bois sacré Sophocle a conduit vers l'Hadès son Œdipe abreuvé d'infortunes. Le poète fait du dème sa patrie, un asile inviolable gardé par les Euménides et la sépulture mystérieuse du héros qui devra désormais protéger la ville hospitalière de Thésée. Inspiré par sa piété patriotique, il exalta Colone dans ces vers où passe un rayon de joie lumineuse. « Étranger, te voici dans le séjour le plus attrayant de l'Attique, à Colone, célèbre par ses chevaux superbes. Là, de nombreux rossignols à la voix mélodieuse chantent dans de fraîches vallées... ; là fleurit chaque jour, sous la rosée du ciel, le narcisse à la corolle gracieuse... ; les eaux du Céphise serpentent à travers la plaine... »

Au long du bois d'oliviers, le petit fleuve coule rapide dans un lit encaissé que bordent des chemins couverts d'ombrages. Les cafés abrités sous les pampres se succèdent jusqu'au carrefour de la Voie Sacrée, rendez-vous des ébats populaires, où, comme au temps du poète, « Bacchus, toujours livré à ses joyeux transports, marche escorté de ses divines nourrices ». Sur la route

d'Éleusis, des chapelles byzantines s'élèvent à la place des tombeaux antiques dont elles ont emprunté les débris.

Du même côté s'étendent les jardins où fut l'Académie. Dans les bosquets de peupliers, de platanes, de lauriers, alors égayés de blancs portiques, Platon promenait sa méditation et, entouré de disciples, développait devant eux la trame transparente de ses allégories.

Ainsi dans toute cette région, à chaque pas le promeneur rencontre le souvenir des grands hommes qu'elle a nourris ; les souffles qui frémissent à travers les feuillages lui murmurent sans cesse des noms vénérés. Cette terre fut jadis favorisée des dieux pour avoir, selon l'oracle, accueilli l'étranger victime du Destin. Elle nous apparaît maintenant éclairée d'un pur rayon, grâce aux bienfaisants génies qui furent ses enfants. Les premiers, dans le monde antique, ils ont proclamé la solidarité humaine ; ils ont courageusement porté le flambeau du Vrai dans la caverne des vieux mythes et remplacé par le dogme de la Justice et du Pardon l'implacable loi de la Fatalité.

TROISIÈME PARTIE

LE PÉLOPONÈSE ET L'ATTIQUE

I

Il est rare sans doute de trouver, sous des latitudes si voisines, deux contrées plus dissemblables de configuration et de physionomie que l'Égypte et la Grèce. L'Égypte n'est qu'une vallée régulièrement tracée entre deux chaînes de montagnes. Le relief monotone des roches, l'éclat enflammé du désert donnent à ce pays un aspect immobile et grandiose. Les crues annuelles du fleuve et le retour périodique des saisons règlent la culture. Les indigènes comptent sur le secours assuré du Nil. Leur travail, lourd et patient, consiste à diriger les eaux bienfaisantes qui, pour répandre toute vie, s'unissent à la terre échauffée par l'ardeur du soleil. Le spectacle de cette œuvre génératrice, dans sa force et sa permanence, contribua sans doute à dégager la notion des trois grandes divinités nationales, Osiris, l'intelligence agissante, Isis, l'élément plastique, Ammon-Ra flamboyant au zénith.

Si l'on quitte les plages d'Alexandrie pour remonter au nord-ouest et, comme nous l'avions fait l'année précédente, suivre sur toute leur longueur les côtes du Péloponèse, un contraste frappant vous met sous les yeux l'opposition des pays et des races.

L'impression est toute vive encore d'une nature immuable, solennelle, des lignes rigides aux colorations métalliques qui ferment les horizons, de l'immensité effrayante des sables, le Typhon destructeur, toujours menaçant, victorieux parfois. Vous venez de contempler au départ le rivage bas et noyé, où l'eau pesante des grandes lagunes se perd dans l'agitation des flots. Au sommet des dunes, les dattiers alignent leurs bouquets de palmes, presque noirs sur l'azur. Quelques moulins à vent, un étroit goulet hérissé d'écueils; au fond, la colonne solitaire de Pompée et, vers la gauche, à la dernière pointe, la haute tour du Phare, qui de loin annonce cette terre encore cachée sous les eaux. Sur toute l'étendue des côtes, la Méditerranée pousse éternellement ses grandes lames verdâtres; elles accourent, déroulent à perte de vue leurs volutes écumantes et vont s'écraser d'un coup lourd sur les grèves.

La nuit s'écoule, et quand l'aube a blanchi les monts neigeux de Crète, que l'aurore a piqué son aigrette rose à la cime de l'Ida, déjà vous voguez sur les mers d'Ionie. Le soleil s'élève dans le ciel d'un bleu très pur et très doux, plus pâle que l'azur des flots. Vous abordez une atmosphère toute pénétrée de saphir fluide où bientôt glissent autour de vous quelques voiles légères. Cythère apparaît un instant sous les teintes fondues par les vapeurs lointaines. Mais c'est la chaîne du Taygète qui semble sous vos yeux condenser peu à peu dans l'espace cette lumière diffuse : elle en attire et cristallise les éléments pour former ses aiguilles aériennes. Les arêtes glacées prennent corps, grandissent et se prolongent, dominées par les trois pics aigus qui signalent le faîte

inaccessible de la montagne. Nous approchons et les détails devenus visibles accusent nettement la réalité de ce qui tout à l'heure encore n'était qu'une vision indécise.

Au ras des flots, les rochers sombres du Ténare terminent la longue péninsule du Magne, dont les côtes abruptes se creusent d'anfractuosités inabordables. Parfois des écroulements de pierres tracent un sillon rouge sur la verdure des pins. Dans la profondeur du golfe de Coron, les sommets de Messénie dépassent les hauteurs du littoral. Ils environnent, au delà, les champs du Pamisos et la plaine fameuse de Sténycláros. Ces monts abrupts, isolés, à la cime échancrée comme un cratère, nous disent les combats légendaires que Tyrtée chanta. L'Éva et l'Ithôme, où l'on voit encore les murailles antiques de Messène, relevées par Épaminondas, servirent de refuge aux compagnons vaillants d'Aristodémos et d'Aristoménès. Ils y préparaient les embuscades ingénieuses, déconcertantes pour les méthodiques hoplites, ou les incursions rapides qui répandaient la terreur jusqu'aux portes mêmes de « la creuse Lacédémone ». Refoulées un instant par la discipline supérieure des armées spartiates, leurs troupes légères surgissaient inopinément aux flancs des phalanges doriennes ; vaincues mais indomptables, elles prolongèrent ainsi, quarante années durant, les luttes inégales aux mille épisodes héroïques, que les récits des Messéniens dispersés et l'imagination des poètes embellirent au cours des âges.

A l'extrémité de cette ligne dentelée, le phare de Modon signale le promontoire qui dessine de notre côté l'angle de la presqu'île et projette devant lui les îles Œnussæ.

Au pied de la falaise, les maisons de la ville se groupent pressées contre les vieilles murailles. Une fois cette pointe doublée, c'est le Péloponèse entier dont le profil s'étend jusqu'à l'horizon le plus reculé et notre bateau, qui navigue désormais parallèlement au rivage, passe en revue les perspectives les plus lointaines de la Messénie, de l'Arcadie et de l'Élide.

Voici, au bord de la mer, Navarin et les cubes irréguliers des rochers de Pylos et de Sphactérie. Autour de cette rade se rassemblent les souvenirs les plus anciens comme les plus récents de l'histoire hellénique, des temps primitifs d'Homère aux péripéties du blocus narré par Thucidyde, aux modernes combats de l'Indépendance. Quand Télémaque, à la recherche de son père, débarqua dans le port, Nestor offrait à Neptune aux cheveux azurés un sacrifice de taureaux noirs. Les fils du vieux roi, occupés aux apprêts du repas, rôtissaient les chairs des victimes et, sur les sables du rivage, au cours du splendide festin, le fils d'Ulysse que Minerve assistait, se fit reconnaître par le compagnon d'armes des héros grecs dispersés après la chute de Troie.

Pylos est cette péninsule abrupte, dont le plateau, disposé pour une acropole, s'incline vers la passe étroite qui la sépare de Sphactérie. Dans l'île qui range ses larges roches crénelées entre la mer libre et le golfe, les Athéniens enfermèrent les hoplites de Sparte, qu'ils contraignirent ensuite à capituler. L'orgueil dorien en reçut une atteinte humiliante : mais si Cléon, pris au mot par le peuple de l'Agora, sut en homme habile partager avec Démosthène le succès militaire, sa jactance de démagogue fit perdre à ses concitoyens le fruit de la victoire

et prépara les désastres qu'ils eurent à subir vingt ans plus tard.

Dans cette rade enfin, un choc inopiné détruisit, le 20 octobre 1827, la flotte égyptienne. Sans même que les puissances alliées eussent d'abord dirigé l'événement, la Grèce sur le point de périr fut sauvée. Ibrahim évacua le Péloponèse devant les troupes françaises: deux ans après, la diplomatie assurait l'affranchissement des Hellènes et constituait le nouvel État.

Les hauteurs qui bordent le rivage varient sans cesse leurs aspects. Elles glissent rapides sous la masse en apparence immobile du Taygète, dont le relief alpestre domine encore tout l'horizon. A mesure que nous sommes portés vers le nord, un enchevêtrement de sommets et d'arêtes surgit à perte de vue; les plans superposés des montagnes entrecroisent sans confusion leurs lignes nettement découpées, tant l'atmosphère qui se répand entre elles ménage harmonieusement la dégradation de ses nuances et prodigue sa lumière toujours limpide jusqu'aux distances extrêmes. Au delà des terrasses allongées et mollement sinueuses du littoral, tout un monde de cimes neigeuses se dressent, pointent, ondulent et chevauchent, fuient pareilles aux flots d'une mer démontée. Les unes, dans la direction du Lycée, vont s'étageant, soulèvent vers le ciel un faîte creusé en forme de croissant, ou tailladé de fines échancrures. D'autres se suivent en recourbant leurs contours capricieux : tantôt un pic s'élance isolé dans le vide d'une région dégagée ; ailleurs une longue arête, tranchée, comme à la hache, d'une coupure profonde.

Tandis que vers le sud, le Taygète, prêt à se dissoudre,

voile sa blancheur immatérielle sous le rayonnement du soleil, l'Érymanthe aux confins de l'Arcadie, et, plus loin encore, les Aroaniens sauvages détachent leurs déchiquetures roses sur le bleu foncé du ciel. Du Ménale au Clitor chacune de ces hauteurs, éclairées et vibrantes dans l'air pur, nous redit un nom illustré par les mythes ou par l'histoire. La Néda fatale aux Messéniens, sortie des gorges rocheuses qu'elle fouillait tout à l'heure de ses tourbillons, semble s'échapper brusquement de la montagne. L'Alphée, qui vient d'arroser les campagnes d'Olympie, débouche sur une plage élargie où les eaux du fleuve s'étalent et miroitent.

De la haute mer, les campagnes paraissent désertes; on ne distingue ni hameau sur la plaine, ni troupeaux dans la solitude des landes. Les pentes sont sèches et dénudées. Quelques fumées éparses indiquent seules la présence de l'homme. On ne croirait guère, à voir ces montagnes stériles, qu'elles cachent entre leurs versants des vallées fraîches et fertiles, plantées d'arbres et parfois soigneusement cultivées. D'ici, le Péloponèse ne montre qu'une bande presque rectiligne de côtes abruptes, entrecoupées de dunes et de grèves peu hospitalières. Au delà le pays s'enferme dans un labyrinthe de chaînes échelonnées, tendues d'un point à l'autre de l'horizon comme pour barrer tout accès vers les plaines intérieures de l'Arcadie.

Au sud et sur la face orientale, la péninsule projette vers la mer ces reliefs accidentés qui, rayonnant du centre, forment des promontoires allongés et des presqu'îles telles que l'Argolide. De ce côté se creusent maints golfes profonds où les flots apaisés vont doucement s'a-

planir sur les plages, et que des baies sinueuses découpent pour les navires en autant de ports. Plus étroites encore, les anfractuosités rocheuses abritent les sables où, de nos jours comme aux temps homériques, le matelot hale et échoue son bateau. Le marin entrait ainsi au cœur du continent; il se rapprochait plus facilement des acropoles, des bourgs construits, par crainte des surprises, à quelque distance du rivage, et les saillies avancées au loin sur l'Archipel offraient autant de postes pour les vigies.

Les massifs montagneux de la Messénie et de l'Élide sont, au contraire, parallèles au littoral. Ils font obstacle à la mer et s'opposent aux communications fréquentes. La longue et molle ondulation du golfe de Kyparissia s'ouvre largement aux souffles de Borée qui peut librement y chasser la houle. Mais plus haut vers le nord, la physionomie de la côte prend un aspect différent. Les sommets de la Pisatide s'éloignent et s'abaissent à leur tour; ils cèdent la prééminence aux montagnes d'Achaïe. De l'Érymanthe au Cyllène, un rempart de crêtes aiguës enferme l'Élide et s'infléchit à l'est pour suivre les bords du golfe de Corinthe. Et déjà de ces rives invisibles, au-dessus du Panachaïcon, le Parnasse montre sa double cime rose couronnée de neige. Une langue de terre basse s'allonge sur la mer Ionienne, alluvions séculaires du Penée et du Ladon, resserrant le détroit qui la sépare de Zante.

A partir de ce point, notre navigation se continue dans un archipel qui dispose tout autour de nous les reliefs des îles, des promontoires, des montagnes lointaines. Zante, la première, développe le repli de ses sables que dominent des hauteurs boisées « nemorosa Zacynthos ».

Nous longeons la petite ville, les maisons blanches et les jardins sous la citadelle. Quelques ruines rappellent les terribles secousses qui trop souvent troublent le calme de ce frais asile et menacent d'une tourmente soudaine la fleur du Levant.

C'est qu'en face, au delà des eaux qui vont baigner Lépante, voici le désordre des monts de Doride et d'Étolie, où se réfugient, sous les sommets crevassés de l'Œta et du Tymphreste, les frères redoutables d'Encelade. Ils s'échappent du Tartare quand se ralentit la surveillance des dieux, pour ébranler les continents et renverser les temples des Olympiens. Alors recommence l'éternel combat: Zeus descend de ses demeures éthérées ; Hélios lance ses flèches d'or ; la foudre sillonne le ciel, refoule l'haleine embrasée des Titans, jusqu'au moment où, vaincus une fois de plus, ils sont enchaînés et ensevelis dans les ténèbres souterraines.

Aussi bien nous approchons des contrées septentrionales où les Hellènes allaient écouter les oracles pélasgiques et plaçaient le siège des mystères infernaux. Une dernière fois nous saluons les sommets enflammés du Parnasse. Au delà de Missolonghi et des bouches de l'Acheloüs, une ligne de hauteurs blanches de neige court au-dessous des premiers escarpements sauvages et glacés des monts d'Acarnanie.

A gauche, au contraire, les îles Ioniennes s'offrent à nous, parées de leur grâce paisible. Le dôme élevé du mont Ænos annonce de loin Céphalonie qui étage au pied de la montagne ses cultures en terrasses et ses plants d'oliviers. Des bouquets de pins s'accrochent aux flancs rocheux parfois coupés d'une crevasse. Un golfe profon-

dément échancré forme dans les terres une double baie où se blottit une petite ville. Sur les rives, des maisons de plaisance sont entourées de cyprès. Puis se succèdent des chantiers maritimes, un phare, une vieille forteresse démantelée sur le plateau grisâtre que termine la dernière pointe de l'île.

Le canal dans lequel s'est engagé notre bateau sépare Céphalonie d'Ithaque dont nous suivons de très près la rive occidentale. Télémaque, refusant les chevaux dont son hôte de Lacédémone lui veut faire présent, dit à Ménélas que, dans son île natale, il n'y a ni vastes plaines, ni prairies. « Elle est, ajoute-t-il, propre à nourrir des chèvres et pourtant je la préfère aux contrées où l'on élève des coursiers. Aucune des terres qu'entoure la mer n'est favorable aux chevaux ni fertile en pâturages ; Ithaque l'est moins encore que les autres. » Tel est toujours bien l'aspect de l'ancien domaine d'Ulysse : les côtes escarpées supportent des croupes massives de calcaire rouge couvertes de halliers épineux, de buissons de lentisques : quelques maigres herbages sont parsemés de roches. Par places, le sol écorché découvre une terre d'un jaune orange qui étale sur tout ce revers les plus vives couleurs. D'un village accroché sur la pente rapide part une route qui monte en écharpe à travers les vergers d'oliviers et franchit la ligne de faîte où quelques petites maisons échelonnent leurs façades tournées vers la mer.

Il faudrait parcourir l'autre côté de l'île pour visiter au pied du Korax la fontaine Aréthuse qui abreuvait les pourceaux d'Eumée; puis l'habitation rustique et les étables du divin porcher. Il les avait construites lui-

même de blocs cyclopéens, entourées d'une haie d'épines et confiées à la garde de quatre chiens féroces. Ils faillirent déchirer Ulysse, quand le prudent héros, caché par Minerve sous la figure d'un vieillard, se présenta sur le seuil de son fidèle serviteur.

Schliemann trouva dans les décombres des tessons de poterie par milliers ; ils attestèrent à ses yeux l'emplacement des douze loges qui servaient d'abri aux troupeaux d'Eumée. On a de même reconnu la grotte des Nymphes, toute brodée de stalactites ; la déesse qui porte l'égide, secondant l'astuce de son protégé, lui conseilla d'y cacher ses trésors, avant d'explorer son royaume et de préparer ses trames contre les prétendants.

Mais quel sommet, quel repli du sol conserve ensevelies les ruines du palais où Pénélope tissait lentement son voile ; où des signes effrayants, un rire inextinguible accompagné de larmes involontaires baignant les joues, les superbes piliers qui dégouttèrent de sang, le vestibule subitement enveloppé de ténèbres, présagèrent la catastrophe finale du poème ? La rocailleuse Ithaque, plus secrète que Mycènes, a gardé son mystère, et si le mont Aétos au centre de l'île a livré aux fouilles les débris d'une acropole pélasgique, Schliemann lui-même n'ose affirmer, malgré la tradition, qu'il y faut voir le château d'Ulysse.

On s'éloigne à regret de cette île toute pétrie de légendes. Un instant les monts d'Acarnanie toujours plus déchirés forment la perspective d'un archipel dont les îlots relient Ithaque à la muraille obliquement orientée de Sainte-Maure. Nous passons au pied d'une paroi verticale hérissée de récifs. C'est le Saut de Leucade, qui

servit de remède aux amants malheureux, à Sapho notamment. Le remède était sûr, car le dieu guérisseur qui recevait le malade au sein des eaux salutaires, les y gardait, dit l'histoire, s'il ne les rendait à la vie subitement métamorphosés dans le rapide intervalle de la chute.

Le fameux cap franchi, la mer s'ouvre de nouveau et l'île Sainte-Maure se dérobe en prolongeant jusqu'au golfe d'Arta ses calcaires broussailleux presque soudés au continent. Prévésa, la ville turque, occupe le rivage en face du promontoire d'Actium. L'Épire découpe la silhouette noire de ses montagnes dont le chaos va redoublant et prélude aux formes convulsées des Acrocérauniens.

Au fond des gorges déchirées, sous les escarpements de Souli, l'héroïque forteresse, coulent deux fleuves aux noms sinistres, l'Achéron et le Cocyte. Près de la mer, ils perdent leurs eaux dans les marécages du lac Achérusien. Là s'étendent ces contrées où les rites barbares des religions primitives et les légendes infernales survécurent longtemps aux vieux Pélasges, la Thesprotie sauvage et le pays des Molosses. Derrière les ressauts abrupts du Tomaros, Dodone cache ses ruines non loin de Janina où régna Ali-Tebelen.

Tous ces souvenirs locaux de terreurs mystérieuses, d'insurrections, de guerres sans merci, conviennent bien aux aspects d'une nature vraiment effrayante sous le jour qui décline. Mais, au delà du premier plan de montagnes tourmentées, aux teintes sombres, le soleil illumine les cimes dentelées et rougit les neiges du Pinde. A cette distance et grâce à cet éclat céleste, les aspérités

des crêtes lointaines dépouillent toute rudesse, elles sont capricieusement suspendues, étincelantes, presque diaphanes, telles que l'apparence fugitive d'un météore sidéral.

Déjà le moment du crépuscule approche; vers le couchant, la mer aplanie se couvre de reflets d'ardoise légèrement rosés; à l'est, elle brille toute lamée de vagues minuscules dont les mille facettes s'argentent sur l'azur foncé des eaux. Les goëlands, qui tout à l'heure se balançaient infatigables sur leurs grandes ailes blanches, ont cessé leur poursuite aérienne et leurs brusques plongeons dans notre sillage. Près du bateau une troupe de dauphins se jouent et bondissent; vous diriez des tritons qui se dressent tout debout, glissent la poitrine en avant, livrés à leurs danses joyeuses sur l'élément d'Amphitrite.

Dernière vision des souvenirs mythologiques aux confins du monde hellène. Ici, en vue de Paxos et des hauteurs indécises de Corcyre, le pilote Thamos eut, aux premiers temps de l'ère chrétienne, cette aventure dont Plutarque recueillit l'histoire étrange. Comme il naviguait à la tombée de la nuit, il entendit une voix qui lui ordonna de crier aux rivages d'Épire que le grand Pan était mort. Et quand Thamos eut obéi, il s'éleva des gémissements lamentables ainsi que d'une multitude invisible.

Le dieu des troupeaux menait sa vie champêtre dans la solitude des bois; il parcourait les cimes escarpées, se dérobait dans les blanches vapeurs qui couronnent les montagnes, flottent sur les cascades. D'un pas léger il conduisait la danse des Oréades ou bien, selon son ca-

price, il répandait à la fin du jour un secret effroi, quand son pied de chèvre résonnait à travers les sentiers. Aux temps du mysticisme païen, il ne réunit plus seulement à sa divinité, insaisissable et multiple autant que le vieux Protée, les faunes, les nymphes et cette famille agreste que toujours il avait groupée autour de lui. Démesurément étendu, il absorba dans son être fantastique, l'Olympe, l'Océan, la nature entière ; il fut le grand Tout, sans corps, sans attributs, prêt désormais à s'évanouir dans l'espace comme la fumée des sacrifices d'autrefois ; si bien que d'un coup périt et disparut avec lui, selon le récit symbolique, tout ce monde des fictions antiques, quand un soleil auparavant inconnu éclaira l'humanité, elle-même rajeunie par des races nouvelles.

II

Cette navigation qui nous montre le profil occidental de la Grèce entière nous donne l'impression déjà précise que le caractère du pays est une extrême diversité du sol et, par conséquent, des climats, des productions, des travaux de l'homme. Les hautes montagnes qui séparent si nettement les vallées, c'est-à-dire le territoire des cités, étagent en même temps par leurs reliefs abrupts les zones des cultures, redoublent et accélèrent les périls des intempéries, de telle sorte que l'indigène doit prévoir et lutter sans cesse, varier son effort, user d'intelligence. Tandis que l'Égyptien peut, sans instantes préoccupations, compter sur une terre fertile, plane, soumise à des lois uniformes comme le niveau même de sa longue

vallée, l'Hellène eut, dès les premiers jours de son établissement, à modeler sa vie sur les exigences et les inégalités d'une nature à ce point capricieuse.

L'Égyptien fut surtout cultivateur, guerrier et constructeur, médiocrement marin. Sans doute, il eut ses flottes de guerre ou même de commerce, et de préférence du côté de la mer Rouge ; nous voyons ainsi l'expédition du Somâl représentée à Thèbes par les bas-reliefs du temple d'Hatasou. Sur la Méditerranée, les Pharaons explorèrent la Crète, l'Archipel ; ils remontèrent plus loin encore peut-être ; mais ils eurent souvent recours pour les entreprises maritimes aux Phéniciens leurs tributaires.

Grâce au génie le plus heureux, le Grec, à ces mêmes aptitudes, ajouta le travail inventif de l'esprit. Toujours mis en éveil par la rigueur ou les surprises des éléments, par les aspects changeants de son domaine, par le mirage des flots qu'il voyait s'agiter au pied de sa montagne, il fut au plus haut degré négociant et marin. Un air subtil et vif stimula ses tendances artistiques. Trouvant près de lui des matériaux d'une incomparable finesse, il exerça sur eux ses goûts plastiques et façonna des chefs-d'œuvre. Épris de mouvement et de nouveautés, habile dans l'art de bien dire, il donna l'essor à sa riche imagination ; il sut rapidement créer sa poésie, chercher le mot de l'univers, étudier l'homme enfin et conter ses exploits et ses travaux.

Mais combien comprend-on mieux encore l'harmonie entre les dons natifs de cette race et la configuration du pays qu'elle occupa, lorsqu'on en parcourt la région orientale où fut à proprement parler le siège même

de sa civilisation. Ce n'est pas qu'en naviguant à distance on puisse aisément, comme nous l'avons fait de la mer Ionienne, saisir les aspects successifs du Péloponèse. A peine a-t-on dépassé le Ténare, taillé à pic sur les vagues toujours soulevées, la côte fuit brusquement au fond du golfe de Laconie. Le Taygète s'éloigne, tandis que les stériles rochers de Cythère refoulent les vaisseaux contre la presqu'île de Monemvasie : elle forme la troisième de ces pointes qui ont fait comparer la Morée à la feuille du mûrier. Enfin lorsqu'on a doublé la lourde falaise du cap Malée, le navire débouche sur la mer Égée dans un espace ouvert entre les Cyclades lointaines et le golfe de Nauplie, qui se creuse profondément sous le Parnon et la chaîne de l'Argolide. De chaque côté les terres ont disparu. On ne les retrouve qu'aux approches d'Hydra et de Calaurie, quand déjà l'attention se porte tout entière sur les horizons d'Athènes au delà du golfe Saronique.

Les sommets d'Épidaure et de Trézène, puis le mont Saint-Élie d'Égine qui servait de piédestal au sanctuaire de Zeus Panhellénion ; au revers de la pointe opposée, sur un plateau couvert d'arbrisseaux et de débris, la colonnade blanche du temple de Minerve ; en face l'Attique, l'Hymette, Salamine, tous ces reliefs variés et fins, si gracieusement tracés, de baies, de montagnes, de promontoires, d'îles et de détroits, entourent le merveilleux bassin que vivifia l'activité d'Athènes. Cette unité souple et mobile semble être vraiment d'un corps articulé.

On suit exactement les contours du golfe sur le rivage même, lorsque d'Athènes on gagne l'Isthme et Corinthe par Mégare. Le Céphise franchi, nous admirons les vi-

goureux oliviers qui couvrent la plaine. Tandis qu'en Provence, le mistral a régulièrement penché vers le sud-est les cyprès alignés contre les mas, ici les vents, qui soufflent avec une violence égale du Parnès, du Pentélique ou de la mer, ont tordu ces vieux troncs en tous sens. Les uns contournés en vis, font pivoter leurs branches puissantes comme pour parer à ces assauts. La plupart ont l'écorce toute bossuée de nœuds et de rugosités, couturée de cicatrices. D'autres sont transpercés, criblés de trous, ajourés même de haut en bas et comme écartelés.

Sous les flancs rocheux du Parnès, le défilé d'Ano-Liossa ramène vers la baie d'Éleusis, protégée par Salamine du côté de la mer. Sur un fond de montagnes hautes et sombres, Mégare, occupant deux collines, présente une physionomie presque arabe, avec ses constructions blanches, plates, délabrées, ses abords arides. Le pays cependant est soigneusement cultivé ; labours et jeunes blés sont entremêlés de vignes, de plants d'oliviers et de figuiers. Le long des pentes s'étendent des pâturages où les bergers conduisent leurs troupeaux de moutons et de chèvres jusqu'au bord des récifs que le mouvement des flots submerge.

Bientôt les monts Géraniens pressent le rivage. Les écroulements séculaires ont dépouillé le sol, crevassé les escarpements ; les tranches de la pierre récemment dénudée empruntent à la lumière des teintes chaudes et variées. Dans ces roches, Thésée fit subir à Sciron le sort que le brigand avait infligé à tant d'infortunés voyageurs. La paroi anfractueuse, à demi suspendue, prête à tomber par blocs, forme une corniche dont

chaque détour découvre sur la mer les plus attachantes perspectives. Un étroit liséré de sables blancs borde les eaux transparentes et s'enfonce doucement sous le cristal verdâtre. A quelque distance, la surface unie de la mer légèrement glacée d'argent bleuit et se charge de nuances toujours plus foncées, jusqu'à ces bandes lointaines d'un violet empourpré comme le vin et qui représente aux yeux les épithètes familières aux poèmes homériques.

De quelque côté que je regarde, partout les pointes des péninsules effilées se croisent et se rejoignent dominées au delà par les lignes si nobles des montagnes de l'Attique ou de l'Argolide. Cette série de reliefs du continent et des îles, où les canaux s'introduisent et se glissent pour se modeler sur les courbes élégantes des rivages, rend saisissante la pénétration mutuelle de la mer et des terres: elle favorisa, on n'en saurait douter, celle des peuples entre eux. Et si l'horizon paraît ainsi limité, aux formes déliées qui l'arrêtent, on devine la mer libre au delà d'un prochain tournant.

D'ici les sommets d'Égine semblent appuyés sur les épaulements de Salamine. La presqu'île de Méthana, visible devant le pays de Trézène, va se joindre à Poros, à Hydra ; ainsi que de Sunion à Céos, de l'Eubée à Andros, trois lignes parallèles d'îles se prolongent à travers les Cyclades vers la Crète, vers Rhodes et les côtes d'Asie qui s'avancent elles-mêmes en se repliant autour de Chypre. Si les Hellènes obéirent de tout temps à la sollicitation perpétuelle du mobile élément, cette disposition favorable de l'Archipel n'influa pas seulement sur leurs destinées, mais sur toutes les races disséminées

autour du bassin oriental de la Méditerranée. Dans la mesure inégale et variable de leurs aptitudes et de leurs tendances, les riverains du Nil ou de l'Euphrate, les Phéniciens, les Cypriotes se donnaient rendez-vous dans les îles échelonnées comme autant d'étapes entre la Syrie et l'Hellade.

Nos méthodes d'enseignement qui sacrifient parfois les vues synchroniques au récit logique et continu de l'histoire d'une nation, nous ont peut-être trop portés dans nos études à isoler chacun des peuples d'autrefois. Il faut comprendre cependant que loin de vivre séparés les uns des autres, ils entretenaient des relations commerciales, diplomatiques, militaires dont l'activité nous surprend, tant les communications d'alors nous semblent avoir été nécessairement pénibles et lentes. N'éprouvons-nous pas un sentiment analogue à la lecture des pérégrinations infatigables des moines d'Irlande, au récit des croisades, véritables migrations de peuples, aux histoires presque fabuleuses des explorations que poursuivaient, sur les terres inconnues d'Asie, les négociants de Pise, d'Amalfi et de Venise ?

Mais pour les âges à peu près ignorés des civilisations préhistoriques, n'avons-nous pas la preuve tangible des voyages d'outre-mer, de ces échanges à longue distance de procédés industriels et de types artistiques, quand des bijoux d'Ilion ou de Mycènes, nous rapprochons les modèles venus d'Assur, d'Égypte, de Phénicie, d'Étrurie et de Carthage ? A constater ces formules presque identiques, un symbolisme si souvent uniforme, ne devons-nous pas conclure que, de l'antique Chaldée, tournée vers l'Inde, à l'Ibérie qui s'ouvre à l'occident

sur l'Océan extérieur, circulait, bien avant le ve siècle, un courant d'échanges, dont, à mi-chemin, la Phénicie et l'Archipel étaient l'emporium; dont la Grèce, grâce à son génie supérieur d'invention et de discernement, devint bientôt l'arbitre?

Une partie de ce transit aboutissait donc à cette extrémité du golfe Saronique pour franchir l'Isthme et reprendre la mer à Corinthe.

Au sortir des roches Scironiennes, notre route s'infléchit au-dessus du rivage et débouche en vue d'une région étroite et basse, semée de broussailles et de pins que les vents ont penchés. Les monts Géraniens s'arrêtent brusquement en face de l'Acro-Corinthe qui se dresse au delà de cette bande aplanie d'un sol stérile. Sur les deux autres côtés s'étend la frange étincelante et azurée des flots.

De bonne heure et dès le VII[e] siècle avant notre ère, l'homme s'était efforcé de compléter l'œuvre de la nature en coupant ce mince pédoncule d'aspect si fragile. Les tentatives plusieurs fois renouvelées de Périandre à Néron ne réussirent pas à rompre l'obstacle. Aujourd'hui le canal est creusé et, de la haute berge, on suit la perspective curieuse du sillon tracé en ligne droite de l'un à l'autre golfe et profondément encaissé entre deux tranches verticales de calcaire.

Toutefois on peut douter que ce grand travail soit efficace et surtout rémunéré. Les périls du Ténare et du cap Malée sont moins redoutés qu'aux temps antiques et nos paquebots venus de l'Ouest, après avoir doublé la Calabre pour gagner Smyrne ou Constantinople, n'ont que faire de remonter jusqu'à Lépante afin de s'engager dans

ce couloir. A peine gagneraient-ils quelques heures et j'ai entendu des capitaines des Messageries m'affirmer que, même pour un avantage supérieur, ils n'exposeraient pas leurs grands navires au risque désastreux d'une fausse manœuvre dans un chenal resserré entre deux murs de rochers. L'utilité de ce passage ne serait vraiment appréciable que pour le cabotage ou pour les bateaux venant de l'Adriatique.

Les deux ports de Kalamaki et d'Isthmia sur le golfe d'Égine, tout comme celui de Corinthe, présentent bien peu d'animation. Je ne vois sous les jetées couvrant l'issue du canal que les dragues et quelques barques; sur la rive, des docks vides et des quais déserts. Néanmoins il faut convenir, quelle que soit la fortune réservée à l'entreprise, que cette terre ouverte sur deux espaces de mer dut naturellement inspirer à l'esprit humain le désir invincible de renverser une barrière si faible.

III

Tout autre est la configuration générale du golfe d'Argos dont la partie supérieure est repliée semblable à une corne émoussée. De la plage noyée de Nauplie où le flot vient s'épandre, on n'aperçoit pas l'ouverture de la mer, cachée par le rocher de Palamède. Vous ne voyez qu'un lac enserré de hautes montagnes qui se prolongent au nord pour limiter exactement la plaine. Tandis que tout révèle à l'Isthme un lieu de passage aux accès largement dégagés, nous trouvons ici un bassin fermé qui

eut son échelle à Nauplie, domaine exclusif de métropoles puissantes.

Argos fut la première. Antérieure à Mycènes et à Tyrinthe qui la supplantèrent un instant, elle leur survécut, affermit sa domination sur le pays auquel elle donna son nom et, rivale de Sparte dans le Péloponèse, elle lui tint tête jusqu'au moment où, pour la Grèce entière, l'indépendance succomba.

Aux splendeurs, aux luttes d'autrefois a succédé le travail paisible des cultures qui donnent aujourd'hui à cette grande bourgade une physionomie toute rurale. Les routes, dont la chaussée empiète sur les champs, parcourent la plaine, franchissent à gué le lit à demi desséché des rivières, où s'étale, entre de minces filets d'eau, une nappe de cailloux roulés. Les héritages clôturés de briques crues ou de gros blocs de pisé ; les jardins, les murs blanchis à la chaux ; puis les maisons aux toits plats qui s'espacent au milieu de figuiers, d'oliviers et de cyprès, entourent la ville, elle-même entremêlée de plantations et de terres cultivées ou fleuries. Les rues, larges et droites, se prolongent bordées de constructions légères. Les habitations ont pour façade de modestes échoppes : les auvents de bois relevés découvrent l'intérieur tout primitif où le boutiquier abrite sa famille, vit et fait le négoce.

Les indigènes sont de loisir ; ils regardent, discourent, s'assemblent au seuil des cafés. La place principale, où certains péristyles roses affectent des airs de résidences notables, est égayée par l'architecture du campanile dont le marbre blanc étage ses billes et ses membrures sculptées à jour comme un hochet d'ivoire. Quelques

ruines romaines, les murailles de thermes méconnaissables, débris où s'amoncellent les pierres et foisonnent les broussailles; ailleurs des vestiges de sculptures funéraires ne donnent qu'une idée bien affaiblie d'Argos aux jours lointains de son hégémonie.

Seul le théâtre a conservé sa grandeur antique. L'hémicycle très haut paraît étroit et d'un rayon proportionnellement plus court que ceux d'Athènes ou d'Épidaure. Du faîte des gradins taillés dans le roc on aperçoit en face, sur l'autre versant de la vallée, les terrasses aux substructions pélasgiques qui soutenaient le sanctuaire national d'Héra, la protectrice d'Argos; on y voyait la statue chryséléphantine de la déesse, chef-d'œuvre de Polyclète.

Nauplie, au contraire, quoique moins peuplée, a bien l'aspect d'une vieille cité, avec ses remparts, son port, ses forteresses étagées. Dès la porte massive et la muraille couronnée d'un lourd bandeau, les cartouches sculptés où se détache en relief le lion de Venise, rappellent tout à coup les jours de la conquête franque et cette civilisation occidentale implantée durant plusieurs siècles dans le sol byzantin.

Quelle impression singulière, subitement attachante, de relever sur cette terre et parmi les traditions de l'antiquité classique, la trace des compagnons de Villehardouin. Par une alliance inattendue, mais que rend presque harmonieuse et naturelle à notre esprit un commun caractère de vigueur et d'héroïsme, l'Hellade païenne s'est prêtée à la désignation des baronnies féodales et les princes du XIIIe siècle ont inscrit sur leurs diplômes gothiques des noms empruntés aux vieux dy-

nastes d'Achaïe ou d'Argos. Les blocs mégalithiques entassés par les Pélasges servent de soubassements aux donjons des Brienne et des Champlitte. Au sommet des collines où flotte le mirage charmant des déités arcadiennes, des hommes bardés de fer déploient sur des bannières les emblèmes de leurs prouesses, gravent sur les écussons de marbre les devises de la fidélité et de l'honneur. Dans chaque province, la plaine étroite est commandée par un château fort. Le Pamisos, l'Alphée, l'Eurotas mêlent dans leurs ondes au reflet des lauriers roses des profils étranges de machicoulis, de meurtrières, de poternes ogivales. Alors se dressent les courtines crénelées de Karytène, de Larissa, de Patras, les remparts de Mistra, de Modon, de Calamata. Du Caire à Byzance, de Jérusalem à Corfou, tous les rivages d'Anatolie, d'Afrique, de Romanie subissent une métamorphose; ils reçoivent l'empreinte non encore effacée de notre moyen âge et de l'Europe féodale.

Dans ces échelles où les escadres vénitiennes et génoises débarquent leurs trafiquants et nos chevaliers, commence, à dater de la première croisade pour ne plus s'interrompre, un courant d'idées et de mœurs, d'aspirations pieuses et de négoce actif. Sur tout le monde levantin qui va naître à une forme originale de civilisation planent de grandes figures, les initiatrices de toutes ces gloires et de cette fortune. Noms tout prêts pour l'épopée; Godefroy de Bouillon, l'ancêtre, venu de la Basse-Lorraine, les Baudoin, les Bohémond, les Tancrède. A Constantinople, un comte de Flandre crée un empire franc. Athènes, la Morée sont les fiefs de soldats venus de Champagne, de Franche-

Comté, de Bourgogne. A Chypre, le royaume français des Lusignan résiste trois cents ans aux entreprises des Ottomans. A Rhodes, Pierre d'Aubusson repousse Mahomet II et Villiers de l'Isle-Adam ne livre à Soliman ses remparts à demi renversés qu'après avoir anéanti plus de bataillons turcs qu'il n'avait de chevaliers rangés autour de lui, et forcé l'admiration de son magnanime ennemi.

Certes, si les plus nobles d'entre eux ont manqué le but surhumain qu'ils s'étaient proposé, leur œuvre à tous ne fut point vaine. Elle produisit des effets séculaires, qui durent encore, et nous constituent un patrimoine envié de suprématie intellectuelle et morale. Au nom romain, les chevaliers du XIII[e] siècle ont substitué le nom de la France et, pour les populations du Levant, les institutions militaires ou législatives, les mœurs, les armes, la puissance et la civilisation de l'Occident furent celles de la nation franque. Longtemps les chrétientés d'Orient tinrent leurs yeux fixés vers le royaume de France comme sur un protecteur naturel, redouté de leurs maîtres. Les ambassadeurs de François I[er] et de Louis XIV savaient se faire entendre des sultans de Stamboul ; les fières déclarations de saint Louis, de Henri IV, de la Convention même, affirmant cette prépondérance, avaient un écho jusqu'au fond de Liban. Aux heures d'oppression et d'angoisse comme aux jours de l'insurrection et de la délivrance, ces races virent encore à leurs côtés les soldats de la France. Les prouesses de Fabvier et de ses philhellènes, la campagne de Morée conduite par le général Maison, l'expédition de Syrie sont les plus récentes étapes de cette carrière déjà si longue.

Mais que d'écoles, de missions, d'établissements hospitaliers, multipliés au cours de ce siècle, enseignent, abritent, guérissent ou consolent sous le pavillon tricolore ! Pourquoi faut-il que l'abandon de l'Égypte, régénérée par la France, où nos industriels et nos négociants ont créé tant de richesses, ait déconcerté soudain toute cette clientèle confiante et dévouée ? Une détestable politique de défaillance, plus funeste que maintes batailles perdues, a certainement amoindri désormais nos moyens d'action. A peine heureusement a-t-elle affaibli l'éclat du passé glorieux contre lequel ne peuvent prévaloir les intrigues diplomatiques. Seul serait capable de l'obscurcir, ce qu'à Dieu ne plaise, le désaveu de cette haute et noble mission par ceux mêmes qui, pour être fidèles à la tradition nationale, la doivent poursuivre et soutenir de leurs subsides, de leur vigilance et de leur énergie.

Tel est assurément l'héritage que nous ont légué non seulement les premiers héros des croisades, mais, après eux, cette armée confuse, aux visées moins désintéressées, qui se répandit, guidée par les vieux portulans, sur les côtes levantines, occupa l'Archipel, bâtit ses forteresses au tournant des détroits et des défilés de montagnes. Elle établit ses comptoirs aux échelles du Levant et vécut sous le régime des Capitulations groupée autour de ses consuls, dont la juridiction, étendue peu à peu, devint même pour les sujets des États européens nos plus ardents rivaux, une magistrature supérieure et tutélaire.

On a la vision de toute cette histoire, lorsqu'on s'arrête surpris devant les murailles blasonnées aux noms de France, sous les créneaux échancrés à queue d'aronde

qui rappellent les emblèmes des rivalités italiennes. Ce sont les fleurs de lys sculptées au couvent de Daphni sur les sarcophages des sires de la Roche, ducs d'Athènes. Elles se retrouvent encore à Calamata, dans le tympan des portes basses; à Mistra, en vue de Sparte, la ville forte des Villehardouin, aujourd'hui déserte comme les Baux de Provence, encombrée de broussailles, avec ses voûtes gothiques, ses églises effondrées, ses vieux logis seigneuriaux ouverts aux vents du ciel. Puis à Rhodes la rue si vantée des Chevaliers, à demi renversée maintenant par les tremblements de terre, et les maisons inhabitées dont les arceaux, les fenêtres cintrées, les encorbellements gothiques sont illustrés de vieilles devises et d'armoiries de marbre. Ce sont les tours féodales des anciens châteaux francs qui, des Thermopyles au Taygète, hérissent les rochers de Locride ou d'Arcadie et tels que ce donjon qui sur l'acropole d'Athènes, il y a vingt ans encore, écrasait les Propylées.

Nauplie, enfin, la ville vénitienne, presse entre ses remparts et la mer le réseau de ses rues étroites; elle aligne ses casernes sur la plate-forme de la citadelle crénelée, et garde son bourreau dans la forteresse démantelée, jetée comme un récif au milieu du port. Le soir, la foule assiège les petites boutiques rangées le long des façades, les auvents redressés. Des falots clignotants projettent sur les étalages leurs incertaines lueurs rouges. A l'angle de la place, des torches de résine brûlent à la porte du théâtre, tandis qu'au sommet du rocher, les casernes et les prisons font briller les files régulières de leurs petites fenêtres.

Les sonneries de la retraite prolongent leurs notes

moroses. Après le couvre-feu, tout s'éteint, et, dans la nuit, le sommeil est interrompu presque à chaque heure par les cris des gardiens ; appels lugubres, gutturaux, interminables, pareils aux miaulements de chats féroces, terminés en une modulation grave qui sombre, se traîne et décline pour être reprise aussitôt par une clameur nouvelle : c'est la réponse aiguë, lamentable d'une autre sentinelle qui veille plus loin sur le mur de ronde.

Dès la première aube, les clairons recommencent leur mélopée lente et plaintive, à laquelle succède la voix glapissante des laitières, plus déguenillées que les fellahines du Caire. Elles circulent rapides, portant leurs outres de peau et avertissent leur clientèle d'un mot nettement articulé, lancé d'un ton bref et sec : « Γάλα, γάλα. » En levant les regards vers les murailles qui dominent la grande place, je vois des prisonniers, le visage appliqué contre les barreaux, s'entretenir familièrement et rire avec les passants sous l'œil indulgent des factionnaires.

Assurément, à considérer la population si nombreuse renfermée dans cette enceinte, le va-et-vient, incessant ici comme à Athènes, de malfaiteurs emmenés par des soldats, nous devons estimer que l'État exerce avec une active énergie son devoir de défense sociale. Car autrement, si, malgré ce zèle, la surveillance et la répression n'allaient encore pas de pair avec la criminalité, il en faudrait tirer les conclusions les plus inquiétantes sur la situation morale des Hellènes.

En ce moment, il y a là, nous dit-on, trois condamnés à mort. J'aime à croire qu'outre les criminels et les délinquants, nous compterions sans doute parmi ces détenus bon nombre de contribuables récalcitrants,

de réfractaires, de simples maraudeurs, dépourvus de prétentions ambitieuses à la chronique judiciaire des journaux athéniens. Cependant, au sommet du rocher Palamède, lorsqu'on traverse les défenses extérieures des forts qui en occupent les pointes et les terrasses escarpées, on aperçoit, au seuil de bâtiments enfoncés en contre-bas, se promenant dans les préaux, confondus pêle-mêle, des prisonniers de tout âge et de tout costume, que l'on nous dit encore être des meurtriers et des voleurs.

Et je me rappelle ce Fra Diavolo en espadrilles, à la veste bariolée, coiffé d'un foulard rouge surmonté du chapeau à larges bords, que je voyais, il y a vingt ans, gardé par des carabiniers à la gare de Grosseto, comme pour l'édification des voyageurs. Et à Caserte, toute une bande, ils étaient bien soixante, tenue en respect par deux compagnies de fantassins. Encore ne peut-on dire que la Grèce soit même arrivée au point de développement où les populations italiennes étaient parvenues à cette époque éloignée déjà.

Du fond de la fosse où ils sont enfermés comme des fauves, les détenus du fort Palamède, tout agités par l'exubérance méridionale, adressent des gestes multipliés d'intelligence, de bravade moqueuse, de sollicitation aux promeneurs qui apparaissent un instant à leurs yeux au faîte de la muraille tels qu'un fantôme de liberté. Au moyen d'une sorte de bourse emmanchée d'une longue perche, ils tendent des objets de bois ou d'os qu'ils ont travaillés pour se procurer en échange quelque menue monnaie.

Parmi tous ces indigènes des différents cantons de

la province, je ne remarque point le type d'une race déterminée, pas plus qu'on ne le peut d'ailleurs si l'on observe les physionomies des paysans, des marins, des soldats ou des citadins de cette région. En cheminant à travers la fertile plaine d'Argos, vous croiserez des hommes à la taille élancée, au visage olivâtre, osseux, nettement accentué; d'autres sont trapus, ils ont la mâchoire épaisse et les pommettes saillantes sous une chevelure rousse embroussaillée. Tel enfin s'avance lourdement, gros, noir de cheveux, les traits bouffis. Vous vous figurez ainsi tour à tour l'Albanais et le Slave, le Bulgare, le Turc, l'homme blond du Nord, qui tous sont venus jadis mélanger dans la race antique le sang des envahisseurs. Toutefois ce peuple a généralement une mine assez farouche; s'il est, dans la ville, serviable, parfois obséquieux, l'habitant des campagnes vous semble encore presque sauvage. Mais, à la différence des femmes vouées à de pénibles travaux, ils ont pour la plupart un costume fort propre, élégant même chez quelques-uns : les jambières étroitement serrées et débordant sur la chaussure rouge au bec retroussé; une large ceinture de cuir avec poches et cartouchières; la veste soutachée recouverte d'un grand manteau à capuchon, ajusté à la taille et garni de longues franges en laine frisée. Des fustanelles plissées pointent en avant comme la calasiris des dieux égyptiens peints à Philé sur les murs du temple d'Isis. Beaucoup de ces passants vont le chapelet au poing ainsi que les Arabes; de même, vous songez aux mollahs et aux derviches, à l'aspect des popes, des caloyers en longue robe noire, la toque enfoncée sur les cheveux répandus autour des épaules, la barbe noire étalée, né-

gligée trop souvent, ou bien encore tressée comme celle des anciens Assyriens.

Population qui vous donne le spectacle d'une sorte de Babel incohérente, où l'Afrique, l'Asie, l'Europe sont en contact : où le marin des îles, aux larges braies, semble, par une illusion bizarre, coudoyer le highlander descendu de ces montagnes rangées autour de la plaine d'Argos, mamelonnées, variées de coupes pittoresques et de pics sauvages, neigeuses comme les Grampians d'Écosse.

On gravit, entre les aloès et les cactus qui tordent leurs raquettes épineuses, les escaliers étageant les sentiers abrupts; on traverse les cours intérieures où çà et là gisent les bronzes verdis des vieux canons vénitiens. Du haut de la citadelle Palamède, tout ce paysage circulaire est disposé sous vos yeux; les belles campagnes unies que traversent l'Inachos et le Charadros aux lits dispersés et pierreux; les plages où, dans les eaux stagnantes, s'élaborent les miasmes paludéens; en face, de l'autre côté de la baie, le marais de Lerne, l'hydre aux têtes renaissantes. Sous le Parthénios aux cimes blanches jaillit l'Érasinos, dont le cours souterrain vient, dit-on, de Stymphale. Au pied de Larissa, on reconnaît la coupole évidée du clocher d'Argos; puis le fond de ce bassin avec les pointes hérissées de Mycènes, le sommet chauve du mont Phouka, aplani comme une table, et le Cyllène couvert de neiges.

Tout près de Nauplie, le monticule de Tyrinthe, les faubourgs escarpés qui s'adossent contre la forteresse; la transparence foncée des eaux bleues où plongent à pic les flancs verticaux de la citadelle inférieure; sur l'es-

planade herbeuse, l'arsenal et les piles de boulets symétriquement entassés. Sous l'autre revers, les rues parallèles relient les deux places plantées de platanes. Sur l'une s'ouvre la façade de Saint-Spiridion, l'église cathédrale avec son campanile de marbre ajouré ; autour de la seconde, les hôtels, les casernes et l'ancien palais du gouvernement provisoire, presque une masure. Sur les quais s'alignent de petites maisons badigeonnées de rouge, de jaune, de blanc ; d'ici l'on est frappé de l'apparence délabrée et vraiment misérable de cette ville.

Dans le port, je compte quatre navires à voiles, un petit vapeur ; quelques barques de pêche ou de cabotage, prêtes au départ, tendent leurs longues toiles triangulaires, vivement colorées d'orange ou de safran. Le chemin de fer bute contre le rempart et s'arrête au long d'une lagune. Il suffirait d'abattre quelques mètres de muraille, de traverser un espace vide, terrain militaire il est vrai, mais où l'on n'aurait qu'à poser les rails pour que les trains vinssent se ranger sur la mer, relier la gare au port et rendre facile le transbordement des marchandises entre les vaisseaux et les wagons. Ce travail si simple, si peu coûteux, est encore à faire, et Nauplie passe pour l'un des premiers ports du royaume, pour le troisième peut-être.

IV

A Patras, au contraire, on devinerait tout d'abord, à des signes certains de progrès rapides, l'une des grandes entrées de la Grèce. La ville est placée au seuil de la

petite Méditerranée hellénique qui, de la mer Ionienne, pénètre dans ce bassin de montagnes dominées par le Parnasse. Tandis que la côte de Morée, à peine sinueuse, suit, à partir de Corinthe jusqu'en vue de Lépante, la chaîne d'Achaïe, des baies profondes se découpent et se divisent en criques rocheuses au pied du Cithéron et de l'Hélicon. Amphissa, sous le Parnasse, a son échelle au fond d'un golfe, puis à Galaxidi, dont les falaises rougeâtres avancent sur les flots. Mais c'est à la hauteur de la rive méridionale que l'Isthme, en face du détroit de Lépante, ouvre son libre espace vers Syra, Smyrne et l'Orient, si bien que l'activité s'est principalement portée sur la côte du Péloponèse. Le chemin de fer traverse l'Achaïe, et Patras a profité de ce transit toujours plus animé avec Trieste et Brindisi.

D'autre part, comme les ramifications de l'Acro-Corinthe, du Cyllène, de l'Érymanthe ferment tout accès facile vers l'Arcadie, les petits ports échelonnés sur ce littoral ne font guère que desservir un commerce local et recevoir les récoltes des vignes et des oliviers plantés au long de ces versants fertiles. La plaine, couverte de cultures, est toute pimpante sous la floraison des pêchers. La cime aiguë des cyprès mêle sa forme rigide et sombre à la parure blanche des arbres fruitiers, à la verdure pâle des oliviers d'un port élégant et souple. Parfois un cours d'eau s'échappe des gorges rapprochées; il sillonne et rafraîchit ces campagnes auxquelles sourient les eaux bleues du golfe sous le Parnasse tout éblouissant de neige.

On franchit ainsi l'Asopos qui vient de Phlionte, près de Némée; il passe à Sicyone dont on voit le théâtre et

le stade creusés au flanc du coteau : c'était la patrie de Lysippe, ce dernier venu et le plus illustre d'une école de sculpture, la première sans doute de l'Hellade continentale. La plaine se resserre aux confins de l'Achaïe. Là coule une petite rivière où fut la marine de l'antique Pellène. Bientôt les côtes s'infléchissent autour d'une cime pyramidale et le Krathis, qui roule les eaux du Styx, pousse devant lui les alluvions d'Akrata.

A Diakophto, un torrent s'échappe par une déchirure effrayante de la montagne. Les rochers sont rompus verticalement, brisés en arrachements tailladés ensuite comme par les coups de hache qu'aurait assénés un Titan furieux : apparition, au travers de ces parois un instant entr'ouvertes, de la nature sauvage que recèlent les régions tourmentées du Khelmos. Combien douces à l'homme vous semblent un peu plus loin les eaux limpides qui coulent à flots des larges fontaines d'Ægion ! La ville étage de chaque côté et sur la colline ses maisons et ses terrasses ombragées de grands arbres. Dans la baie aux molles inflexions, les caïques balancent leurs voilures pointues et fendent l'onde de leurs proues relevées où, sur le bordage de quelques-uns, luisent étrangement deux yeux peints de couleurs éclatantes.

Sur la rive d'Étolie, les vieilles murailles crénelées de Lépante vont en escaladant rejoindre au sommet le massif de la forteresse. Les deux châteaux de Roumélie et de Morée s'avancent l'un vers l'autre pour fermer l'entrée du golfe. Subitement les côtes s'éloignent, se replient encore pour former le bassin de Patras ; mais elles s'écartent de nouveau, elles fuient en élargissant les horizons sur la mer Ionienne. On voit glisser doucement

sous la brise les bâtiments caboliers qui peuplent les eaux orientales : les tartanes, reconnaissables à leur grand mât pourvu d'une antenne gigantesque ; les sacolèves dont le profil dessine le croissant ; les chebecs aux voiles triangulaires qui se gonflent sous la vergue recourbée comme un sabre ottoman ; d'autres barques encore, qui déploient leurs toiles blanches et rousses à la coupe levantine. Elles s'empressent en tous sens, s'éloignent ou s'approchent du grand môle signalant le port de Patras.

Au large et dans la rade même sont mouillés les paquebots à vapeur, les navires de long cours. Les quais spacieux sont encombrés d'une foule affairée et de marchandises entassées. Négociants et marins discutent en plein air, assis aux tables des cafés. Entre les façades des magasins et des hôtels, les rues s'ouvrent en lignes droites et développent sur la plaine leurs rangées d'arcades, entrecoupées de grandes places régulières. Au-dessus des deux grosses tours de l'église métropolitaine, la forteresse vénitienne commande la ville, du haut de ses courtines épaisses bâties sur l'acropole primitive. Ici, comme au Pirée, on a le spectacle du travail et de la vie modernes. L'activité qui, aux temps antiques, faisait face à l'Orient et tendait vers ses pays d'origine, la Phénicie, l'Égypte, s'est à présent tournée vers l'Europe d'où viennent désormais à la Grèce les exemples et les œuvres de civilisation.

Si nous poursuivons notre chemin sur ce littoral que, l'an passé, nous longions de la haute mer, un pays d'une physionomie nouvelle encore se prolongera devant nous jusqu'à Pyrgos et Olympie. Plus de rives découpées, de

golfes profondément enfoncés dans les terres, mais une série de plateaux largement ouverts entre les plages et la montagne. Aux premières heures matinales, les perspectives marines, la silhouette dentelée de Zante, les masses plus confuses de Céphalonie, baignent dans un lavis lumineux de lapis et de lilas pâle. Au-dessus de Missolonghi et de l'Achéloüs, les dômes du mont Zygos sont enveloppés d'une brume diaphane et, vers le Péloponèse, les terrasses superposées des premières hauteurs accentuent en s'élevant les aspérités de leurs sommets. Au delà, se détachent, couvertes de neige, les cimes de l'Érymanthe, la pyramide blanche du Clitor et tout le chaos des montagnes de Kalavryta.

Devant nous s'étend un pays enrichi de cultures variées; les terres arables alternent avec les vignes dont, à perte de vue, chaque cep est butté soigneusement. De gros oliviers à l'opulente frondaison; des vergers de citronniers et d'orangers; puis des pêchers, des amandiers en pleines fleurs. La campagne est animée de maisons de briques ou de moellons, propres et bien entretenues. Quand la contrée monte, le sol moins fertile se cache au loin sous une magnifique forêt de chênes. A mesure que l'on avance, les aspects deviennent plus agrestes. Les arbres s'espacent sur des champs semés de larges fougères, de bruyères, d'asphodèles. D'une touffe de feuilles drues et vertes se dresse la haute hampe où s'étagent les corolles légères d'un mauve rosé. A voir cette inflorescence au port si fier, aux douces nuances, je ne puis aisément comprendre que l'on ait fait de l'asphodèle l'emblème des prairies funèbres. Mais nous prêtons sans doute aux poètes antiques nos impressions d'une mélan-

colie trop délicate. S'ils répandaient cette plante sur les sentiers de l'Hadès, n'était-ce pas simplement qu'ils la trouvaient peuplant tout autour d'eux les coteaux de la Grèce ?

Les troncs de ces chênes superbes attestent par maintes blessures des épreuves séculaires. Trapus, noueux, étreignant la terre, ils supportent leurs ramures puissantes qui se tendent, se tordent, défient l'homme et la tempête en dépit des mutilations que leur ont fait subir l'orage, le feu ou la hache. Certains, qui ont succombé, dressent toujours leurs squelettes noircis. Entre les branches voltigent des huppes et des geais. Les pics martèlent l'écorce à coups secs et précipités. Au-dessus des feuillées planent de petits oiseaux de proie au plumage fauve, au bec court et recourbé. Des ruisseaux glissent paresseux le long de berges profondément encaissées sous les lauriers toujours verts; saignées par où s'écoulent les eaux des marais et des tourbiéres. A travers la futaie, des chevaux effarouchés galopent en liberté ; des troupeaux de moutons s'espacent, sous la garde des bergers armés de longues houlettes, enveloppés dans leurs houppelandes fourrées.

Au sortir de la région forestière, quand on a franchi le Pénée aux eaux vertes, les horizons champêtres reparaissent. Dans les vignes sont disposés çà et là des échafauds de bois destinés à écarter les oiseaux pillards ; les chemins sont bordés d'aloès charnus qui entre-croisent leurs glaives barbelés et défendent l'accès des champs. Sur les jachères s'épanouit tout un monde d'anémones et de fleurs innombrables, diaprées de nuances vives et charmantes à l'œil sous la douce lumière du soleil.

Parfois, dans la plaine ou dominant les maisons basses de quelque bourgade, se dressent l'abside d'un sanctuaire gothique, les arcades ogivales d'un monastère édifié par les chevaliers francs. Et, contrastant avec ces souvenirs, des mendiants aux types presque arabes roulent entre leurs doigts les grains du chapelet; des caloyers en robe bleue, les tresses de leur chevelure noire repliées sous la toque, suivent d'un regard indolent le défilé des paysans qui reviennent de leur travail rustique. Aux tintements des clochettes que les troupeaux font résonner, se mêlent les chants des femmes; au long des sentiers éclatent les couleurs des robes et des tabliers teintés de ponceau et de carmin.

Des groupes de miliciens, sorte d'armatoles auxquels est confiée la garde de la montagne, quittent notre route pour entrer dans le haut pays. Ils ont un port tout martial sous leur uniforme pittoresque, avec le petit fez incliné sur le front, les cheveux crépus flottant derrière la nuque, les cnémides blanches sous la fustanelle, fixées par des galons bleus, les tsarouks rouges à semelles plates balançant la houpette de laine à l'extrémité de la pointe recourbée. L'un d'eux, jeune homme bien découplé, la mine alerte, l'œil vif et le nez à la roxelane, cherche à nous questionner sur nos impressions de voyage; il s'informe, auprès de notre guide, de la dépense nécessaire quand on vient de si loin pour voir l'Hermès de Praxitèle. Et, sur la réponse très hypothétique dont le drogman l'éblouit, le brave palikare s'exclame : il part d'un rire homérique d'admiration en affirmant qu'avec cet argent il ne se dérangerait pas pour si peu.

Disons néanmoins que les mêmes paysans se soule-

vèrent, il y a quelques années, à la nouvelle que l'État allait transporter à Athènes les sculptures exhumées de l'Altis. Au nombre de sept à huit cents, armés de pistolets et de vieux fusils, ils accoururent et se mirent en insurrection pour s'opposer au départ des objets d'art qu'ils considéraient comme la propriété de leur province. Non certes qu'ils fussent ébranlés ainsi par des considérations d'ordre esthétique, mais ombrageux à l'excès dans leur amour-propre local, et sensibles en outre aux profits qu'ils attendaient des voyageurs attirés chez eux par les collections d'Olympie.

A ce terme des belles campagnes de l'Élide, l'ancien territoire sacré, la petite capitale de la région, Pyrgos répand en amphithéâtre sur le coteau ses maisons neuves aux façades peintes. Du sommet de la colline on aperçoit le cours de l'Alphée, les lagunes du littoral, ensuite, au delà des fonds tourbeux, de riants vergers et les vignes suspendues aux premières pentes.

Après le crépuscule qui projette sur les montagnes une teinte orangée, bientôt vermeille, puis assombrie en pourpre ardente, l'obscurité tombe et, dans la nuit, nous entendons, comme à Nauplie, retentir jusqu'à l'heure du réveil les ululations étranges des gardiens de prison.

V

Quand on a visité les alentours immédiats d'Athènes, on veut contenter son désir de franchir le cercle des montagnes qui séparent des autres régions de l'Attique

cette plaine exactement close par l'Ægaleos, le Parnès, le Pentélique et l'Hymette.

Le Parnès opposait aux envahisseurs ses masses escarpées et rocheuses; la citadelle de Philé protégeait la gorge sauvage où s'engageait le chemin de Béotie. Par Décélie on gagnait la vallée de l'Asopos et l'Eubée au détroit de Chalcis. C'est là que doit passer, une fois surmontées les épreuves financières, la voie ferrée qui reliera la Grèce septentrionale au Péloponèse.

Le Pentélique élève son rempart de marbre entre les vallons ombreux de Képhissia, arrosés de sources précieuses, asile de repos et de fraîcheur pour les Athéniens aux jours brûlants de l'été, et l'hémicycle irrégulier de contreforts, de marais et de bois de pins, d'où s'allongent, vers la plage creusée entre deux promontoires, les champs glorieux de Marathon.

Deux ou trois tertres isolés dans la plaine, semblables à ceux d'Ilion, quelques ruines méconnaissables, un ruisseau qui serpente à demi desséché parmi les roseaux et les lauriers; les cyprès, les lentisques, les oliviers épars le long des versants, conservent le souvenir et presque la trace des épisodes de la bataille. Les Athéniens étaient appuyés contre les montagnes et s'étendaient sur une ligne à peu près parallèle au rivage. Ils abattirent les arbres dont les souches ont repoussé, pour briser l'effort des cavaliers ennemis. Puis, emportés par un élan que rendaient furieux le désespoir et le patriotisme, bondissant sur les pentes rapides, ils assaillirent l'armée perse dont ils enfoncèrent les deux ailes. Les barbares, étonnés par cette tactique inattendue, cédèrent au choc de la course héroïque. Refoulés entre la plage

et les fondrières, dispersés et rompus, les uns furent massacrés, les autres prirent la fuite vers leurs vaisseaux et s'embarquèrent, dans l'espoir, bientôt déçu, d'aller, en doublant Sunion, surprendre Athènes sans défenseurs.

Si nous traversons l'Ægaleos, nous trouverons à Éleusis les vestiges des sanctuaires et du culte mystérieux de Déméter. La route de voiture suit, entre Colone et Salamine, le parcours de l'antique Voie Sacrée. Elle nous fait revoir ces beaux jardins ombragés de mûriers, de figuiers, dont les feuillages tour à tour amples ou délicats font valoir la frondaison lustrée des orangers et, plus loin, la futaie pâle du bois d'oliviers.

Quand on a dépassé les dernières ondulations de la plaine, les pentes rocheuses de la montagne soulèvent peu à peu leurs tranches rougeâtres qui entrecoupent de ressauts brusques les halliers de lentisques, de pins, de chênes verts, de genévriers. L'air pur vibre sous le soleil et les landes fleuries d'anémones, d'asphodèles, de bruyères, dégagent, entre les versants arides où la chaleur rayonne, la senteur aromatique des plantes sauvages.

Dans un repli de l'agreste défilé, un enclos en ruines renferme le monastère de Daphni. Des pans entiers de la haute courtine se sont abattus, entraînant le chemin de ronde et la fragile muraille des tours. L'intérieur du couvent présente le même aspect de délabrement. Les galeries du cloître sont transformées en étables. L'église était fortifiée de créneaux qui couronnent les cintres trilobés des fenêtres. Dans la maçonnerie byzantine on voit encastrés des fragments antiques de chapiteaux et de

colonnes. Plâtras et débris encombrent la nef dévastée et, sous la coupole surbaissée, les mosaïques sont encore enfumées, souillées de suie et trouées par les balles turques. Des restaurations récentes ont seulement dégagé en partie la figure aux yeux fixes d'un Christ colossal; elle se détache sur le fond d'or, entourée des apôtres et des prophètes.

Au sortir de ces voûtes humides, on aime à retrouver la lumière du grand jour, l'éclat sec et fauve des roches et, sous le ciel bleu, la verdure des lentisques. Les roues des chars antiques ont creusé la Voie Sacrée de leurs ornières visibles encore; incrustés dans les parois calcaires, les ex-voto des pèlerins annoncent de près les ruines d'un sanctuaire d'Aphrodite. Puis, au détour du vallon encaissé, c'est la surprise d'un horizon nouveau. La baie d'Éleusis déploie ses eaux étincelantes, semées d'îlots, entre les pentes veloutées de Salamine et la bordure blanche d'écume et de grève, de lagunes endiguées, qui trace la courbe du rivage.

Dans le demi-cercle de ces montagnes, dont la distance, les brusques accidents ou les contours ondoyants diversifient les teintes, vigoureuses aux premiers plans, adoucies et délicieusement fondues sur les sommets éloignés, s'étendent les guérets jaunâtres que, le premier, ensemença Triptolème. Au pied de la colline isolée qui supportait l'Acropole, on reconnaît l'esplanade des monuments consacrés aux cultes éleusiniens. Les maisons de la bourgade moderne, les échoppes, les cafés aux auvents de feuillages, remplissent une partie de l'enceinte. Les soubassements dégagés, les tronçons de colonne restés debout, tous ces débris, enfouis récemment

encore, n'ont pu recevoir du soleil cette chaude patine qui dore les temples de Thésée ou d'Athéna.

A la suite des Propylées de marbre que les Romains ont construits, la salle des Mystères présente une disposition très particulière qui démontre une fois de plus combien les architectes hellènes savaient varier le modèle et l'aspect de leurs édifices. Nous trouvons ici non pas un temple, mais un large espace couvert, dont le toit était soutenu par des rangées de colonnes également réparties sur toute l'aire du monument. Au pourtour sont disposés des gradins appuyés contre les murs ou taillés dans le rocher. Là prenaient place les nombreux affiliés, spectateurs des cérémonies secrètes et symboliques. Pour assurer le libre passage de cette foule, des portes s'ouvraient de chaque côté et sous le péristyle qui décorait la façade.

Dans l'enceinte plusieurs fois agrandie, et pendant des siècles, les pieux adeptes vinrent, aux jours marqués, subir les épreuves qui les préparaient à la révélation des mystères. L'apparition, réglée par le hiérophante, d'images terribles ou joyeuses, offrait successivement à leurs yeux les emblèmes de la mort et de la vie, de l'engourdissement périodique et du réveil de la nature. La légende de Déméter, l'Isis grecque, les pérégrinations dans l'Hadès et le retour à la lumière de la déesse qui féconde les campagnes, ce drame allégorique figurait sans doute pour les néophytes, outre le récit populaire de Koré ravie, six mois durant, dans les régions ténébreuses, l'œuvre permanente des forces élémentaires qui élaborent sous les frimas la germination du grain confié au sillon, qui verdissent les jeunes tiges

au renouveau, font épanouir les fleurs et jaunir les moissons. Leur travail annuel accompli, les énergies occultes préparent les éclosions de la saison prochaine. On montrait dans ce retour alternatif le tableau des destinées humaines, la série des générations qui passent, se poussent et se remplacent.

Enfin, aux initiés, on révélait la portée ésotérique des mystères, non plus l'évolution du monde physique, mais la loi proposée à l'âme pour son développement moral; les fatigues, les dangers et les fautes de la vie terrestre; puis, au delà du tombeau, les épreuves de la vie expiatoire, qui préludent à la vision bienheureuse des vérités éternelles.

Mais il arriva des rites cachés d'Éleusis, ce que préparent infailliblement les prétentions des sectes qui s'enferment. Cette symbolique primitivement dérobée aux profanes, mais dont l'esprit et sans doute la sincérité s'effaçaient, alla multipliant les pratiques puériles. A la conception d'une idée religieuse supérieure à la tradition vulgaire, succédèrent les superstitions ridicules et, comme conséquence, le mépris de mystères décevants et l'oubli de la doctrine élevée qu'ils contenaient d'abord. Le mot sacré que les Eumolpides avaient un instant bégayé, et dont la signification leur échappait, fut redit aux auditeurs de Platon et recueilli plus tard par les disciples d'une foi nouvelle.

Du haut de la colline on saisit l'ensemble des ruines, les grands escaliers latéraux qui montent à l'Acropole, le théâtre, les citernes béantes; en face, Salamine et la perspective du détroit où les Grecs manœuvrèrent avant d'engager la bataille contre la flotte de Xercès. Le Co-

rydalle aux croupes onduleuses, les escarpements crevassés du Parnès et la gorge de Philé que bordent les premiers contreforts du Cithéron, toutes les montagnes se succèdent dans un ordre pittoresque, des flancs arides de l'Hélicon, revêtus d'une gaze violette, aux sombres Géraniens boisés de pins.

Des femmes d'Éleusis viennent errer sur le plateau et dans les ruines, désireuses de montrer leur riche costume que la plume et le pinceau ont souvent détaillé. Car c'est en Grèce le seul moment où j'ai ressenti l'impression, peut-être inexacte, d'un artifice de commande dans l'ajustement. Et pourtant le voile aux couleurs voyantes est bien élégamment jeté autour de la tête; la veste brodée qui s'ouvre sur une guimpe plissée donne à la taille une grâce légère qu'ennoblit l'ampleur du manteau de drap épais orné de galons noirs.

Au retour, nous admirons, en descendant l'Ægaleos, le magnifique développement de la plaine et des montagnes qui environnent Athènes. De ce point de vue, il est vrai, l'Acropole ne présente plus de face ses portiques et ses temples. Les colonnades latérales des Propylées et du Parthénon, le groupe des sanctuaires d'Érechthée paraissent se confondre. Mais le rocher lui-même ressort sur le fond de l'Hymette, entouré de hauteurs variées de formes, qui se replient de l'Anchesme à la colline des Nymphes. Dans cet hémicycle, Athènes répand ses édifices modernes aux tons clairs devant les pentes rougeâtres du Lycabette. Entre les cimes des montagnes, reculées dans leur solitude aérienne où se jouent les plus riches nuances, et l'étendue colorée du golfe Saronique, limité lui-même par les reliefs d'Égine

et du Péloponèse, le regard parcourt la plaine toute modelée d'inégalités harmonieuses.

Vous n'avez pas devant vous ces ondulations si larges qui soulèvent et creusent le majestueux désert de la Campagne Romaine, mais, d'un dessin tout aussi pur et plus animé peut-être, les contreforts du Parnès et du Corydalle qui s'abaissent graduellement jusqu'au bois d'oliviers, les vallons du Céphise, le monticule isolé de Colone qu'indiquent les stèles de marbre ; mélange de lignes dont les inflexions capricieuses répondent, par le contraste d'un art secret, à la noblesse architecturale du Pentélique, à l'âpreté morose du Parnès d'où vous croiriez qu'un dieu farouche surveille avec envie le domaine lumineux d'Athéna.

VI

Notre dernière excursion en Grèce fut pour le promontoire de Sunion, qui termine l'Attique sur la mer Égée. Au revers de l'Hymette s'étend la Mésogée. On dépasse Képhissia et le village d'Arakli jadis peuplé de Bavarois. La flèche aiguë de l'église devait rappeler à ces exilés les clochers de Souabe pointant du milieu des pommiers. La plaine ici est plantée d'oliviers et de hauts platanes ombrageant des fontaines, tandis que, vers le couvent de Mendéli, de grands bois de pins et de chênes tapissent les premières pentes du Pentélique. Les blanches carrières de marbre entaillent les parois supérieures. Quand on a tourné un dernier épaulement de l'Hymette où l'on voit comme un signal les murailles évidées d'un

ancien monastère, la montagne, aux formes allongées du côté d'Athènes, redresse brusquement, de la base au faîte, toute la masse de ses roches grises, dont les saillies et les méplats exposés à l'est sont vivement argentés par le soleil.

A l'extrémité de la plaine, la chaîne de l'Eubée étend son vague profil bleuâtre. Spata, le village aux riches tombes préhistoriques, occupe le sommet d'une colline basse. Nous traversons une campagne fertile, doucement ondulée, verger d'oliviers énormes et vigoureux. A l'entrée des bourgades, les femmes circulent sous leur grand manteau blanc ou gris, galonné de noir et coupé en deux longs pans de drap rigide comme les durs élytres d'un coléoptère. Ici le type est particulièrement pur, les visages présentent des traits assez fins, chez les jeunes gens surtout. A Markopoulo, j'avise un couple gracieux de fileuses, portant la veste étroite sur la chemisette festonnée et, cachant à demi la jupe, un long tablier rayé de carmin. Debout, entourées d'enfants, elles devisent en formant des groupes aux attitudes calmes et tirent de leurs quenouilles une laine éblouissante de blancheur.

Plus loin, le pays se relève et s'accidente ; aux collines cultivées succèdent des escarpements boisés, des hauteurs mamelonnées de roches grises, parsemées de pins aux senteurs résineuses, de buissons épineux et de lentisques. Sous le couvert, le sol est tapissé d'une profusion de fleurs écarlates, jaunes, bleues, de clochettes lilas, d'étoiles roses. Parfois se creuse dans la montagne le recoin solitaire d'un vallon verdoyant encadré de rochers ; on y aperçoit au passage la hutte de terre et d'ajoncs, la tente aux longues toiles brunes de pâtres à

demi sauvages. Ils se tiennent immobiles et silencieux, les reins enveloppés d'une large ceinture de cuir garnie de poches, où s'emmanche la lame aiguë et recourbée d'un couteau. Et près de là, des amas de scories, les cheminées d'usines, d'immenses chantiers où circulent les voies ferrées, les galeries et les puits qui pénètrent aux flancs des plateaux, tous les signes d'une active exploitation annoncent les mines du Laurion. Le centre principal de cette région métallurgique avoisine les ruines antiques de Thoriko.

Tout ce mouvement aboutit sur une baie circulaire semée de barques et de navires amarrés ; l'île rocheuse de Makronisi, étroite et tendue comme une jetée, sépare le port du canal de Zéa. Dans la ville industrielle dont les constructions légères s'espacent entre la plage et les hauteurs stériles, la population ouvrière n'a rien du caractère hâve et sombre trop connu dans nos usines du Nord. Les allures sont alertes, les physionomies éclairées d'un franc regard, presque joyeuses. Mais le travail ne va pas, m'a-t-on dit, sans subir le caprice de ces natures primesautières et inconstantes.

Le bruit s'apaise, la perspective des ateliers et des fourneaux disparaît aux prochains détours du chemin qui mène à l'extrême pointe de la péninsule. Sablonneux et cahotant, il parcourt une lande montueuse au milieu des bruyères et des genêts parés d'or ; sous les arbrisseaux s'épanouit un parterre de fleurs aux nuances régulièrement alternées, comme si la semence s'était répandue sans se confondre par zones d'élection pour chacune de ces plantes. Sur la gauche la mer baigne les roches entassées en désordre qui rompent le choc des flots.

Au delà d'un vallon désert, un dernier versant, dont l'atmosphère est tout imprégnée d'effluves marins, s'infléchit et subitement découvre les profondeurs bleues de la mer de Myrtos.

Le sol s'abaisse brusquement; une étroite bande sablonneuse embarrassée d'ajoncs et de décombres, ceux peut-être de l'ancienne forteresse, relie à la terre le rocher isolé de Sunion que, dans l'Odyssée, Nestor appelait le promontoire sacré des Athéniens.

Les parois verticales soulèvent au sommet de la plateforme le blanc péristyle du temple d'Athéna. L'air salin a rongé profondément les cannelures doriques et les reliefs de l'architrave. Le marbre sans cesse effrité a les tons crus de blocs récemment taillés. En face de la mer s'alignent encore neuf colonnes latérales; trois autres accompagnant une ante du mur intérieur indiquent l'emplacement du pronaos et dessinent du côté de la terre l'angle oriental de la cella. Appuyées sur leur stylobate chancelant, elles supportent une partie de l'entablement. Tout autour des degrés, les fûts et les tambours de marbre jonchent le sol; quelques-uns ont roulé jusqu'au seuil de l'enceinte que marquent les restes informes des Propylées.

De la terrasse déserte la vue est illimitée. Le golfe Saronique s'ouvre à droite entre Hydra et Poros à la pointe de l'Argolide, les cimes d'Égine et de Salamine qui se détachent sur le fond presque invisible du Cithéron et de l'Acro-Corinthe. Au nord-est, dans un ciel limpide, les dentelures de l'Eubée et les lignes à peine estompées d'Andros, suspendues au delà de Makronisi à la longue échine.

En face, s'étend à l'infini la nappe azurée de la mer, plissée par quelques brises, satinée par les souffles légers qui effleurent la surface. Elle s'élargit et monte de l'îlot de Saint-Georges, qu'assiègent de petites vagues argentées dont les facettes miroitent, à l'extrême horizon où se fondent la clarté marine et la lueur du ciel.

Céos, Kythnos et les premières Cyclades vont s'éloignant, posées au sommet des ondes où elles semblent glisser, délicatement nuancées de teintes violettes toujours plus pâles et qui s'effacent enfin, s'évanouissent, impalpables dans la lumière irradiée sur les eaux.

Des bateaux accourent et se croisent, doublent le cap; quelques-uns rasent l'écueil, les voiles tendues, blanches ou empourprées, aiguës comme l'aile de l'hirondelle. De puissants vapeurs, dont la haute coque tranchante soulève à la proue l'écume des lames bleues, évoluent majestueusement au large.

Site merveilleux, vrai modèle, comme Égine, du paysage grec, unissant aux splendeurs du ciel, au sourire des flots, aux ardentes colorations de la terre, les souvenirs les plus glorieux pour l'esprit humain : ceux de l'art, dont Athéna fut le symbole ; ceux de l'étude et de ces recherches dont notre intelligence berce son inquiétude. Platon vint souvent ici s'inspirer de l'harmonie visible qui anime toute cette étendue et qui, pour l'Hellène, rayonnait de ce temple. De toutes parts il attirait les yeux : navigateurs venus de la Crète lointaine ou des Cyclades, des côtes asiatiques ou du Bosphore, hoplites gardant le littoral et les mines d'où la République tirait le métal marqué ensuite à l'effigie de la déesse éponyme ; matelots d'Égine et du Pirée sa-

luaient sur la cime avancée de Sunion l'édifice consacré à Pallas dès le seuil maritime de l'Attique. Vrais Propylées en effet de l'enceinte vouée tout entière à la divinité qui résidait au Parthénon, son temple et son chef-d'œuvre.

VII

Quelques jours plus tard nous passions à notre tour, naviguant sur cette mer, en vue de Sunion et quand le promontoire s'enfonça dans les brumes du soir, avec lui s'effaça pour nous la dernière apparition de la Grèce.

Mais là ne cessait pas le domaine que la race hellène avait jadis parcouru et peuplé de noms illustres. Dès le lendemain nous étions en vue de Psara, l'île de Canaris, d'où sortirent comme d'Hydra, de Spezzia, les marins héroïques qui lançaient leurs brûlots sur la flotte ottomane. Elle se montre basse et sombre au-devant des hautes montagnes de Chio qui paya si chèrement par les ravages et les massacres de 1822 la rançon des raïas insurgés. La falaise élevée qui se prolonge sur le dernier plan appartient à l'Asie; elle forme le cap Kara-Bournou à l'entrée du golfe de Smyrne. Homère, le divin aveugle, naquit dans ces parages et Phocée l'ionienne était assise sur la côte opposée au promontoire. De là partirent les colons de Gaule et d'Espagne et, plus tard, la cité tout entière, emportant ses dieux, quand il fallut, pour sauvegarder l'indépendance, abandonner l'Asie au vainqueur de Crésus.

On aperçoit encore Chio, et Lesbos vient à nous ; elle dessine confusément, approche et bientôt déroule comme sur une toile fuyante, ses rivages accidentés. Suivant la légende, les flots y déposèrent la lyre d'Orphée. Elle fut pieusement recueillie par de nouveaux aèdes et résonna pour marquer le rythme de la muse éolienne.

Nous glissons sur cette mer qui refléta dans ses eaux céruléennes tant d'images radieuses, propagea le long des plages les échos de chants séculaires, porta la fortune des héros, le désir aventureux des corsaires, la prière des martyrs.

La Grèce est loin déjà, mais son nom retentit toujours, de la Troade où les dieux olympiens se disputèrent les destinées d'Achille et de Priam, à Lemnos qui recélait dans ses souterrains enflammés les forges de Vulcain. Philoctète, longtemps abandonné sur ces bords, abjura ses ressentiments à la voix d'Héraclès descendu du séjour céleste. Prêt à suivre Néoptolème, il adressait à la terre de Lemnos les touchants adieux que Sophocle nous a redits.

Au delà d'Imbros, pointe la pyramide neigeuse de Samothrace, d'où Poséidon, qui franchissait en trois pas les espaces de la mer, contemplait les combats d'Ilion. Notre navire avance et, après avoir doublé Sigée, il s'engage, au pied des falaises blanches d'Europe, dans les détroits sillonnés de bateaux. Sur la rive basse d'Asie, la ville des Dardanelles aligne ses casernes délabrées, les maisons bariolées, les balcons et les galeries de bois en surplomb, les cafés suspendus au bord de l'eau et, dressés contre les pignons, les mâts où flottent au vent les pavillons des consulats.

Ici les souvenirs se pressent, des Argonautes fabuleux aux Ottomans qui franchirent l'Hellespont. Pélasges, Hellènes, Vénitiens et Francs, Croisés et Osmanlis, quelle suite de migrations, quel tumulte de peuples ébranlés pour la fuite ou l'invasion, en quête de gloire ou de proie ! Le bélier à la toison d'or ne sauva pas Hellé traversant le bras de mer ouvert d'Abydos à Sestos ; et l'étroit passage où Xercès lança son fameux pont eut trop de largeur encore pour le malheureux Léandre ; il y fut, malgré ses amours, moins vigoureux nageur que Byron, son émule dans ce sport à trois mille ans de distance.

Mais comme le prestige de la fable pâlit quand s'offrent aux yeux les bords où vit la mémoire toujours poignante d'une grande ruine. Sur la rive découverte et recourbée d'Ægos-Potamos, triste d'aspect, entourée de collines basses, la destruction complète de la flotte athénienne abandonnée par l'incurie de ses équipages termina d'un coup la guerre du Péloponèse et amoindrit à jamais la dignité de la République. Une fois de plus dans l'histoire, et comme il advint si souvent, on vit la résolution froide et persévérante, le sentiment toujours en éveil d'une implacable rivalité l'emporter sur les plus heureux dons que ne soutient pas l'esprit de prévision et de constance dans la politique, de concorde et de fermeté au moment de l'action. Catastrophe funeste d'ailleurs à Sparte même comme à toute la nation hellénique, puisqu'un tel ébranlement la rendit incapable de résister aux caresses insidieuses et aux entreprises militaires des rois de Macédoine.

Plus tard et quand sous l'influence romaine la Grèce

eut transformé son génie, elle agrandit à l'entrée du Bosphore l'antique cité fondée par elle, Byzance, qui devint sa métropole et qui enserre encore la capitale ottomane du double rang de ses remparts gigantesques. Les architectes de Justinien ont édifié les coupoles polychromes de Sainte-Sophie, offerte en modèle aux mosquées de l'Islam. Ils ont creusé les vastes citernes maintenant desséchées, appuyées sur des forêts de colonnes et que recouvrent les jardins, les masures turques ou les frêles arcades des bazars. La haute muraille de l'Hebdomon, les arceaux de briques encadrés de marbre dominent l'ancien quartier des Blaquernes ; l'hippodrome a conservé ses obélisques, et les substructions du palais impérial soutiennent à présent les kiosques et les pavillons du Vieux Sérail.

Enfin, entre les Balkans et les monts d'Anatolie se prolonge le cours sinueux du Bosphore.

Navires à voiles et caïques, paquebots, lourds transports passent et s'entrecroisent en évoluant comme sur le Sund à l'autre extrémité de l'Europe. Le canal se déroule ombragé de forêts ou de bosquets, tout verdoyant de prairies que baigne le flot, de terrasses fleuries, de jardins étagés ; bâti de palais de marbre, de colonnades fouillées à jour. Les bourgades avancent leurs pilotis et les barques amarrées se balancent sur les eaux où se mirent les façades rouges des villas. Les bois de cyprès abritent les tombes musulmanes d'Eyoub et de Scutari et les Croisés campèrent sous les grands platanes de Bouyouk-Déré. Grecs, Byzantins, Génois et Turcs ont construit, assiégé, abattu, relevé les châteaux aux tours rondes qui veillent à l'angle des promontoires. Ces mas-



sives forteresses gardaient les falaises noires et déchirées au pied desquelles l'azur du Bosphore tranche d'un trait si net sur les eaux vertes et tourmentées du Pont-Euxin.

Là-bas encore le soleil de Grèce illumine de son rayon le plus lointain les rives de la Chersonèse Taurique, d'où l'on entendit longtemps gronder le monde nébuleux des Scythes et des Cimmériens. De ces espaces démesurés, par les chemins de l'Asie, la terre inépuisable, matrice des races humaines, sont venues plus tard les hordes touraniennes, filles nomades de Magog. Entraînés hors de leurs steppes par Seldjouk et Togrul, conduits par Othman aux rives de Bithynie, fanatisés et lancés sur la métropole de l'Orient par Mahomet II, les Turcs implantèrent le croissant sur le dôme des basiliques et Stamboul sur la Byzance impériale.

On a les yeux tout éblouis par cette diversité chatoyante de peuples et de contrées. Mais sur tout ce monde changeant, où se manifeste si vivement l'insatiable activité de l'homme parcourant la terre, plane toujours présente la figure d'Athéna, qui rasséréna en le disciplinant l'effort pénible et tant de fois stérile de l'esprit barbare. Ce fut l'œuvre civilisatrice de la Grèce antique, l'œuvre d'intelligence et de lumière que lui avait inspirée son génie.

Et tandis que je m'éloigne de ces terres classiques, foulées, fatiguées par les siècles, saturées d'histoire, je vois à l'heure du couchant sur la rive opposée de la Propontide, une flamme empourprer au bord du ciel l'arête sculpturale de neiges lointaines. Droit au milieu de cet horizon qui va fuir, isolant bien au-dessus des

autres montagnes la ligne majestueuse de son faîte, l'Olympe de Bithynie porta, « sur le sommet le plus élevé de ses cimes nombreuses » les parvis célestes chantés par Homère et servit de radieux piédestal au premier temple des dieux hellènes.

LES

JEUX DE LA LUMIÈRE

DANS LES ALPES

ET LA SECONDE COLORATION DES MONTAGNES

PAR

GABRIEL THOMAS

— —

Du Brévent ou de ce chemin en lacets tracé sur l'arête du premier escarpement de la montagne, qui conduit, à travers les sapins, de Planpraz à la Flégère, le promeneur découvre, du col de Balme au col de Voza, toute la chaîne du Mont-Blanc. Elle découpe ses aiguilles et fait resplendir ses neiges. Du fond de la vallée, paisible et verte, dont les prairies sont semées de chalets, s'élève une pente rapide où poussent épars les sapins, maigres, hérissés, quelques-uns jaunes et flétris, les bouleaux, les clairs mélèzes. De nombreux couloirs d'avalanche sillonnent la forêt du haut en bas, en longues lignes parallèles, et les débris grisâtres qui les encombrent s'étalent à la base de la montagne.

Au sommet de cette première pente commence la roche nue; elle enfonce ses cônes énormes au milieu

des moraines et des neiges ; parfois elle reparaît encore au delà et dégage une aiguille dentelée ; ou bien le névé l'écrase et déborde pour former un dôme majestueux d'où les glaciers précipitent leurs vagues en apparence immobiles, comme des fleuves subitement congelés.

Le ciel est sans nuage ; et cette paroi gigantesque se détache tout entière sous le soleil de midi entre l'azur profond et la verdure sombre des forêts. Sur les cimes glacées la lumière se joue et se dégrade en colorations merveilleuses. Les plans éclairés étincellent d'un blanc intense ; puis, quand ils se brisent brusquement et rentrent dans l'ombre, les revers ont des teintes d'un gris bleuâtre qui tourne insensiblement au glauque translucide des surplombs repliés en ourlet au-dessus des gouffres cristallins. Tantôt l'œil se repose sur la surface unie d'un champ de névé pâle et mat ; tantôt il se heurte contre les séracs hérissant une crête de leurs blocs, amoncelés comme un écroulement de tours et de pylones. Les arêtes se bordent d'un liséré d'argent qui miroite ; si la courbe au contraire s'infléchit mollement ou se redresse en dôme, les neiges dont la ligne ondule sur le faîte semblent bleuir et se dissoudre dans l'atmosphère ; sur une autre inclinaison, quand elles commencent à fondre et à se tasser sous l'action de la chaleur, elles s'étalent par plaques luisantes ; vous diriez un bouclier d'acier qui vous aveugle, et, par le contraste, assombrit l'azur du ciel.

Le soir venu, les neiges se parent de nuances rubis pâle d'une légèreté, d'une délicatesse indéfinissable. Les aiguilles sont incarnates ; les cimes lointaines semblent quitter la terre et se transfigurer. Quand le soleil

a disparu, le zénith s'enflamme et répand ses reflets sur la montagne où se joue une teinte rose qui se transforme bientôt en un violet tendre, puis en mauve : la pourpre des roches s'évanouit et passe au jaune d'or. Toutes ces couleurs s'effacent; mais le spectacle devient plus surprenant encore; ce ne sont plus les tons du couchant, ni déjà les lueurs bleuâtres du clair de lune; c'est un mélange indescriptible de ces deux lumières qui s'entrecroisent et se confondent, jusqu'au moment où notre satellite surgit à la crête des neiges et brille seul dans le ciel. Il répand sa pâleur sur les cimes, glisse discrètement le long des pentes où brille çà et là quelque sérac ou quelque pointe cristalline.

Si l'on traverse la vallée pour parcourir le versant même de la chaîne principale, on observe alors les mille détails, la vie intime de la montagne et du glacier.

Le chemin du Montanvert s'élève par une pente plus douce que les escarpements de Planpraz. Au lieu de s'enfoncer rapidement dans l'abîme, les prés, les chalets et toute l'animation pittoresque de la vallée ajoutent gracieusement des tableaux agrestes à l'aspect grandiose mais écrasant des géants alpestres. L'Arveyron, échappé de sa prison glacée, bouillonne au milieu des pâturages et fait mugir ses flots laiteux. Les chalets émaillent les vertes prairies comme autant de fleurs brunes et les clochettes des troupeaux qui paissent dans les enclos de taillis tintent et varient leurs sons argentins, voix champêtres de ce paisible paysage.

En face, les pentes abruptes du Brévent, les Aiguilles-Rouges, chaudement colorées; de notre côté, dans le cadre obscur des sapins, s'écroule la masse désordon-

née des Bossons. Plus haut, la tête éblouissante du Mont-Blanc s'enfonce dans les profondeurs aériennes dont il partage la sérénité. Neuf glaciers accourent et se confondent dans la Mer-de-Glace, qui épand ses nappes au pied de l'Aiguille-du-Dru, trace une courbe majestueuse, subitement se brise au Glacier-des-Bois et s'effondre en un chaos de blocs, d'arêtes et de crevasses vers la source de l'Arveyron. A la surface, on voit sourdre de petits courants mystérieux d'une eau vive et limpide qui tout à coup s'arrête, creuse un bassin transparent où elle s'enchasse comme un joyau liquide d'émeraude ou de saphir; ailleurs elle s'infiltre, s'écoule par quelque fissure en cascatelles invisibles.

Au pied de la haute moraine du Montanvert s'étend un lit de glace à pentes allongées, arrondies, doucement ondulées; mais, de chaque côté, la masse disloquée par les pressions inégales se redresse, heurte ses tranches aiguës, amoncelle les cristaux, les arêtes tailladées, les colonnes tronquées, qui se penchent et s'écroulent dans un menaçant désordre.

Les effets de la lumière ne sont pas ici moins curieux à observer, depuis la lourde teinte plombée des croupes glacées, opaques et rugueuses, depuis l'éclat des rayons qui brusquement s'accrochent à la cassure des blocs, jusqu'aux nuances exquises dont s'éclairent les crevasses.

Il faut descendre et s'engager par quelque ouverture latérale dans ces creuses retraites pour y surprendre le travail mystérieux des eaux et les lueurs fantastiques qui percent les couches diversement inclinées du glacier. L'accès en est relativement facile si l'on jette devant soi des pierres de la moraine sur le sol détrempé. Là vous

aurez un autre spectacle que celui des grottes artificielles aux teintes livides.

Dans l'intérieur de la crevasse, vos yeux sont surpris par une lumière bleue diffuse qui pénètre les parois diaphanes : les revers polis de la glace, les fentes, les gerçures se colorent de pers, d'aigue-marine, mais en tons d'une suavité tellement transparente qu'il semble que vous soyez baigné dans je ne sais quelle atmosphère magique et non plus étreint entre les murailles épaisses d'une prison de glace. Sur votre tête, le ciel déroule une étroite bande d'azur dont l'éclat se combine étrangement avec la clarté prismatique des reflets du cristal.

A chaque aspérité s'égrènent de limpides gouttelettes, ou bien une buée opaline voile quelque déchirure ; partout on voit sourdre les eaux ; elles s'écoulent murmurantes et vont grossir un ruisseau qui chemine sous le glacier.

Sorti de ce couloir aux aspects féeriques, vous trouvez le plein air incolore et vous croyez passer d'une vision au monde réel.

Et cependant, le jour même de cette promenade, les Alpes ménageaient à leurs visiteurs un tableau rare et merveilleux. Depuis quelques semaines, le temps se maintenait uniformément beau et calme. C'était le 12 octobre et le soleil se couchait vers 5 heures 20 minutes. Seuls, quelques légers nuages flottaient autour des cimes du Brévent, mais en face toute la ligne des Alpes se détachait nettement dans un ciel pur.

Les sommets neigeux se parèrent des teintes du soir, plus ou moins vives ou tendres selon la distance : le Mont-Blanc s'éclairait de rose pâle ; les aiguilles du

Chardonnet et du Tour flamboyaient. Bientôt le soleil retira ses rayons, les neiges éteignirent leurs feux. Aux pointes extrêmes de la montagne brille un instant encore une aigrette de rubis; les dernières étincelles s'évanouissent dans les airs; puis les teintes du couchant qui empourpraient d'abord le ciel jusqu'au zénith déclinent à leur tour et se dissipent.

Ainsi, à l'éclat immaculé des neiges blanches sous le soleil de midi succèdent les rougeurs crépusculaires; elles se dégradent en la teinte violette qui envahit tout le paysage, précédant les pâles clartés de la lune et du ciel étoilé.

Mais voici qu'insensible et mystérieuse une lueur légère, alliance inexprimable de toutes ces couleurs fondues en un lilas rose que vous diriez phosphorescent, naît, flotte, s'étend des cimes extrêmes aux pentes de névé, et descend le long des neiges pour atteindre la zone des glaciers. Tandis que tout à l'heure, au soleil couchant, les reliefs brillamment éclairés sous l'action directe des rayons, se détachaient vivement sur les anfractuosités plongées dans l'ombre pâle et froide, maintenant c'est toute la surface de la montagne qu'illumine une teinte également répandue. Et vous seriez tenté de croire que la masse alpestre elle-même, de ses profondeurs, dégage cette subtile clarté.

A peine quelques instants se sont-ils écoulés et cette apparition s'atténue et s'efface. Subitement, l'une des pointes de la lune perce le ciel au ras d'une crête neigeuse, laisse tomber sa frange bleuâtre qui peu à peu s'allonge et enveloppe la montagne.

Quel est ce phénomène étrange qui n'a pas, du moins

que je sache, bien vivement attiré l'attention? Il ne se produit, paraît-il, que rarement et, le plus souvent, à l'arrière-saison. A ce moment de l'année, Chamonix est désert; touristes et curieux ont quitté les hautes vallées des Alpes; les hôtels sont fermés. Ce rare et magnifique spectacle n'a guère pour témoins que les pâtres et les habitants mêmes de la montagne.

Quand toute la contrée et les sommets les plus élevés sont déjà dans l'ombre, après la disparition des derniers reflets des beaux soirs, les cimes alpestres qui regardent le couchant se retrouvent en pleine lumière et se parent d'une *seconde coloration,* à laquelle les Allemands ont donné le nom élégant, mais trop vague, de « *Alpenglühen*, l'embrasement des Alpes ».

On en a cherché la cause dans une réverbération répétée du crépuscule, la lumière du soleil allant frapper, dans les régions supérieures de l'atmosphère, des nuées qui en renvoient l'éclat sur les hautes pentes neigeuses.

Cette explication, dont on s'est, je crois, contenté, ne me semble guère satisfaisante. On la pourrait accepter si l'effet se produisait peu de temps après la disparition du soleil et non alors que s'est écoulé déjà un intervalle de nuit plus ou moins prolongé. Comment au surplus des nuages fort éloignés auraient-ils une telle puissance non pas seulement de coloration, mais d'éclat, au point que vous diriez voir cette lumière à sa source?

On aurait pu l'attribuer aussi à la réfraction des rayons solaires, déviés selon un certain angle, alors que l'astre a disparu déjà de notre horizon. Mais la théorie proposée ni cette dernière explication ne répondent même à l'as-

pect exact de l'illumination, je veux dire à l'égalité presque complète de cette teinte qui paraît vraiment émaner de la montagne.

Certes, je ne puis donner qu'une description : pour déterminer les conditions du phénomène, comme je ne suis physicien ni météorologiste, la compétence me ferait pleinement défaut.

Est-ce un effet magnétique ou d'électricité, plus ou moins analogue peut-être à celui de l'aurore boréale ?

Ou bien encore, et je pencherais en ce sens, dira-t-on que les plans cristallins de la montagne, que toutes les facettes diversement inclinées du quartz, du mica, la poussière congelée des névés, que toutes ces particules, aiguilles et petits cubes de glace qui forment la surface apparente des dômes neigeux et des glaciers mêmes, absorbent la lumière, transforment la chaleur pendant le jour avec d'autant plus d'intensité que le soleil a plus vivement rayonné; moyennant certaines conditions atmosphériques, ce que justifierait la fréquence relative du spectacle à l'arrière-saison, la lumière ainsi accumulée se dégagerait le soir pour briller aux premiers moments de l'obscurité. Électricité, chaleur ou lumière, l'une de ces trois manifestations différentes, que l'on tend toujours davantage à faire procéder d'une même force, serait-elle provoquée par l'effet d'un abaissement rapide de la température ? Il y aurait, pour ainsi dire, un rayonnement de la montagne, dont le pouvoir émissif produirait, à l'heure qui suit le crépuscule, et si l'on peut emprunter ce mot à la condensation des vapeurs de l'air refroidi, comme *une rosée de lumière ?*

Je me borne à poser la question et ne saurais insister.

De telles hypothèses, dénuées de base scientifique, n'ont aucune valeur, bien que ce qui est aujourd'hui prématuré, hasardé, ou semble ridicule même, puisse ne l'être plus demain. Mais ce tableau si curieux de la seconde coloration des montagnes m'a paru mériter d'être une fois de plus signalé et décrit, distingué en même temps des autres jeux de lumière accoutumés dans les Alpes. Que de mystères encore dans ces hautes régions rarement explorées, où la nature poursuit sans cesse de lentes métamorphoses, où s'élaborent dans la solitude les phénomènes dont le *péril,* comme celui de la mer, a trop souvent fait expier aux fils de Japhet leur insatiable et téméraire curiosité !

LA BATAILLE DE TUTTLINGEN

(16 novembre 1643)

NÉGOCIATIONS ENTRE CHARLES IV ET MAZARIN

(1644)

PAR F. DES ROBERT

A la mort de Richelieu, Charles IV, après avoir battu le maréchal du Hallier à Liffol-le-Grand, s'était campé entre la Sambre et la Meuse. Il crut, pendant quelque temps, que, délivré de son plus grand ennemi, il pouvait espérer recouvrer bientôt le duché de ses pères, mais il fut, comme toujours, la victime de ses illusions. Lorsque Louis XIII mourut à son tour, le duc de Lorraine espéra que la Providence allait mettre fin à ses malheurs (16 mai 1643). La veuve du roi de France, Anne d'Autriche, ne lui avait-elle pas montré de tout temps une sympathie évidente et n'avait-elle pas même conspiré avec lui et les Espagnols contre Richelieu, leur ennemi commun ?

Marguerite de Lorraine, sœur dévouée de Charles IV, dont le mariage avec Gaston d'Orléans avait été une des principales causes de la guerre déclarée par la France à

la Lorraine, était rentrée en France le lendemain de la mort de Louis XIII, son beau-frère, après avoir réussi à faire reconnaître quelque temps auparavant par le roi son union clandestine. Charles IV pouvait compter avec raison sur l'intervention de cette princesse en sa faveur auprès de la reine et de Mazarin. C'était se tromper étrangement.

Le successeur de Richelieu déclara, dès son entrée en fonctions, son ferme désir de continuer la politique de son prédécesseur. Il écarta peu à peu de la reine-mère tous ceux avec lesquels on l'avait accusée d'avoir conspiré, ainsi que ses amies les plus intimes et, ne se contentant pas seulement de lui donner des conseils, il lui imposa sa volonté et prit sur elle, grâce à son génie et à ses charmes physiques, une influence de plus en plus grande. Anne d'Autriche, du reste, dès la naissance de Louis XIV, inspirée par la Providence, avait senti diminuer en elle son amour pour l'Espagne, son pays natal, et avait eu conscience de la faute grave qu'elle avait commise en voulant lutter contre Richelieu, en combattant secrètement sa politique et en s'alliant aux pires ennemis de la France.

Après la mort de Louis XIII, aussitôt qu'elle eut été déclarée régente par le Parlement au détriment de Gaston d'Orléans, Dieu dessilla ses yeux et lui fit comprendre quels étaient ses devoirs de mère. Mazarin, avec un aide aussi puissant, eut plus de facilité à remplir la tâche immense qu'il s'était imposée. Charles IV, tout en continuant à lui écrire les lettres les plus amicales, ne trouva pas en Anne d'Autriche l'alliée et l'amie d'autrefois. Dans ses réponses toujours polies, la reine-mère

lui fit comprendre qu'il lui était facile, s'il voulait observer les clauses du traité signé en 1641 avec Louis XIII, d'obtenir d'elle son pardon, mais que les intérêts de la France et de ses fils l'empêchaient, comme régente, de lui faire des concessions que ses sujets seraient en droit de lui reprocher.

La victoire remportée par le duc d'Enghien à Rocroi affermit les résolutions de la reine et de son ministre (19 mai 1643).

On espérait cependant, à la cour de France, que Charles IV, pour se ménager dans la suite l'amitié et l'indulgence d'Anne d'Autriche, observerait la neutralité la plus complète et attendrait pacifiquement les événements. On oubliait son amour immodéré de la guerre, sa plus grande passion après son goût déclaré pour les femmes. Que faire sans guerroyer? L'oisiveté devait peser à cet homme jeune encore, actif et vigoureux, créé par Dieu non pour les délices du trône et les énervements de Capoue, mais pour la fumée des batailles et les risques d'une mêlée sanglante, comme l'écrivit le P. Donat, son indulgent confesseur.

Cependant l'homme de plaisir l'emporta souvent chez Charles IV sur l'homme de guerre, surtout pendant son séjour dans les Flandres espagnoles. Ainsi on est étonné de ne pas avoir constaté sa présence à la bataille de Rocroi, si funeste aux Espagnols, qui y perdirent huit mille hommes et laissèrent sur le champ de bataille six mille prisonniers. Tout en semblant vouloir négocier de nouveau avec la France, il se fixa à Worms où il occupa ses loisirs à chasser dans les forêts du margrave de Bade-Durlach.

On se demandait alors si l'armée française attaquerait les villes maritimes de la Flandre espagnole ou tenterait la conquête des provinces belges, ou tournerait ses armes vers l'Est et assiégerait Thionville. La réalisation des deux premiers projets parut irréalisable à Mazarin vu l'attitude des Hollandais dont l'assistance avait réussi à aider à la victoire de Rocroi, mais qui ne se souciaient pas de voir les Français s'avancer rapidement dans les Flandres et se rapprocher ainsi des Provinces-Unies. Le projet du siège de Thionville sourit à la régente et à Mazarin et ce siège fut décidé dans le conseil de régence, malgré l'avis de plusieurs généraux.

Avant de braquer les canons français devant la ville luxembourgeoise, dont Feuquières n'avait pu s'emparer en 1639, il était avantageux de se ménager la neutralité de Charles IV. On n'y réussit pas. Quoique ayant eu à se plaindre amèrement et à plusieurs reprises de l'Autriche et de l'Espagne, le duc de Lorraine finit, après quelques hésitations, par accepter de nouveau le commandement de l'Union catholique, dont les soldats obéissaient jusqu'alors à François de Mercy, né à Longwy et par conséquent Lorrain d'origine, et ses propres troupes fraternisèrent avec celles de la ligue formée par les dix cercles du Rhin. Mises en garnison à Landau, à Worms et à Spire, elles reçurent la garde des ponts du Rhin.

Le 30 mars 1643, Charles IV, alors à Heilbronn, avait ordonné au comte de Ligniville de quitter le comté de Limbourg et de marcher avec ses régiments vers les *Amptmannies*[1], de s'établir à Axberg, Mulfingen et Röt-

1. *Amptmannies* ou Prévotés de la Franconie.

tingen, terres de l'évêque de Wurtzbourg, et de s'adresser à ce prélat « pour avoir entretien, et en cas qu'on ne le veuille point recevoir amiablement, se loger lui-même dans les meilleurs villages alentour, et tenir bon ordre »[1].

Ligniville reçut bientôt l'ordre de rejoindre le comte de Mercy qui lui prescrivit, en lui envoyant son adjudant, de marcher droit à *Rodebourg* et de lui envoyer ses quartiers-maîtres auxquels il se proposait de distribuer leurs quartiers (13 juin 1643)[2].

Absorbé par ses amours, Charles IV ne se pressa pas alors de rejoindre les Bavarois. Aussi Mercy, logé à Hemmendorf, s'en plaignit-il amèrement (16 juin)[3]. Ce général venait d'être créé feld-maréchal par Maximilien de Bavière. Charles, afin de n'être pas entravé dans sa

1. Ordre pour le S[r] colonel comte de Ligniville, 30 mars 1643. Archives Ligniville.

2. Lettre du général de Mercy au comte de Ligniville. Hemmendorf, 13 juin 1643. Archives Ligniville.

3. Lettre du même au même, 16 juin 1643, Hemmendorf :

« Monsieur, j'ai reçu celle qu'il vous a plu de m'escrire pour le S[r] Viller, votre sergent-major; estant bien marri que les derniers ordres de S. A. ne sont conformes aux premiers dont vous m'avez fait part et souhaiterois fort que nous puissions bientost estre ensemble, pour pouvoir faire quelques fruit dans nostre conjonction, et est à craindre que, si l'on retarde encore quelque temps à s'advancer aux ennemys, ils pourront prendre quelque advantage dans ce pays-ci. J'en escris alors à S. A. et vous supplie très humblement de luy faire tenir ma lettre, et m'en faire avoir la responsc le plus tôt que vous pourrez en attendant le retour de mon adjudant que je veux espérer qu'il vous donnera d'autres ordres.

« Je vous supplie très humblement de ne permettre que le pays ne soit couru par les trouppes qui sont sous vostre commandement et que les grains ne soient gastés, voulant espérer que vous y donnerez bon ordre, etc. »

marche possible, avait conduit la princesse de Cantecroix à Hombourg, dans le comté de Nassau, car il avait appris que le maréchal de Guébriant, après sa victoire de Kempen, était sorti de Brisach à la tête de douze mille hommes pour envahir la Souabe et la Bavière tout en côtoyant le lac de Constance. Le général français s'était transporté à Waldshut et à Engen et avait occupé Hohentwiel, Tuttlingen, sur le Haut-Danube, et Uberlingen, sur le lac de Constance. On lui envoya quelques renforts, en lui ordonnant de surveiller les mouvements des troupes de Bavière et de Lorraine et de se concerter avec le duc d'Enghien, chargé d'assiéger Thionville destiné, comme on sait, à se rendre au jeune capitaine le 10 août 1643. Sous les murs de cette ville le marquis de Lenoncourt, gouverneur de la Lorraine, trouva la mort. Mercy fit camper son armée d'abord dans le pays compris entre Ettingen et le Rhin, puis à Tubingen et à Sigmaringen sur le Haut-Danube (juin). Pendant que Charles IV revenait de Hombourg et se reposait à Heidelberg, des Hessois, après avoir quitté Brisach, s'approchèrent de Philippsbourg, occupé par les Impériaux, et arrivèrent à l'improviste à Wiseloch. La garnison de Spire, alarmée, avertit les Lorrains. Leur cavalerie était logée à Ketsch, au delà du pont de bateaux construit près de Spire. Elle reçut l'ordre de s'approcher, mais elle se retira à Heidelberg, résidence du duc. Le 25 juin, les Hessois passèrent le Neckar à Ladenburg, les uns à la nage, les autres à gué. La garnison de Philippsbourg les poursuivit depuis le Rhin jusqu'au Neckar et leur tua le major Pilsen. Les garnisons lorraines s'émurent de ces incursions des Hessois, alliés de la France, mais

sur le bruit qu'ils allaient attaquer Spire, se contentèrent, au lieu d'essayer de les anéantir, de rompre le pont de bateaux dressé près de cette ville. Les Hessois, entièrement remis de leur dernière escarmouche, s'avançaient toujours. Ils apprirent, le 26 juin, que Charles IV avait été d'Heidelberg à Worms avec trois compagnies de ses gardes pour en ramener son train et ses gardes. Informés par quelques paysans que le duc, à son retour, s'était arrêté dans le village de Schriesheim[1], ils attaquèrent ses troupes avant qu'elles pussent se fortifier et les défirent.

Charles IV réussit à leur échapper. Mais bientôt il arriva à Heidelberg « ensanglanté », après avoir perdu six chevaux de son carrosse, tous ceux de son manège, de sa chancellerie, une grande partie de sa vaisselle d'argent, une croix d'or, une très riche épée dont le cardinal de Richelieu lui avait fait hommage lors de la signature de la Petite-Paix et que quelques-uns estimaient valoir cinquante mille écus, une écritoire enrichie de pierreries, d'une valeur de vingt mille écus, et quelques meubles précieux. Le général-major des Hessois fit charger un mulet de ce qu'il se réservait et distribua le reste à ses officiers. Charles IV arriva à Spire à dix heures du soir dans un petit carrosse de louage, accompagné de quelques cavaliers. Après avoir réclamé aux habitants le peu de contributions qu'ils lui redevaient, il en partit le lendemain matin pour Philippsbourg, avec son commissaire général Bejerlein et une faible escorte. Le reste de ses

1. Schriesheim, village du grand-duché, cercle et bailliage de Mannheim.

soldats le rallia au pont d'Heidelberg. Il avait laissé à Worms le colonel Husi avec huit compagnies d'infanterie.

Que ne les eut-il avec lui à Schriesheim ?

Charles IV rencontra sur son chemin le marquis de Velada, nouveau gouverneur du Milanais, qui arrivait de Bruxelles et se rendait à Frankenthal. Les Hessois s'emparèrent d'Eppenheim, dans la Bergstrasse, et prirent la route du Mein qu'ils traversèrent entre Miltemberg et Aschaffenbourg, avec quinze cents têtes de bétail et autre butin.

Charles IV se consola de la perte de son bagage en espérant qu'il se ferait payer par la ville de Strasbourg qui avait laissé passer les cavaliers hessois, ses agresseurs, sur son pont et leur infanterie dans des bateaux sous ce pont. Le Magistrat de Strasbourg se plaignit à Mazarin des menaces de Charles IV et le cardinal, en lui promettant sa protection, la paya de belles paroles[1].

Le plan du comte de Guébriant était d'envahir la Bavière. Il avait douze mille hommes. Beaucoup de ses soldats avaient déserté pendant qu'il occupait le Brisgau. Ceux qui étaient restés étaient en proie à une indiscipline telle que les régiments ne présentaient plus aucune cohésion et que tous les corps s'étaient confondus dans les cantonnements. Il fallait mener au feu ces vieux soldats de Weimar que perdait l'oisiveté et qu'entraînait l'amour du pillage. En attendant les hostilités, Guébriant établit son quartier général à l'abbaye de Salmaweiler

1. A Messieurs les consuls de la ville de Strasbourg, Paris, 28 août 1643. Ms de la Bibliothèque Mazarine, n° 1719, tome I, f. 98 verso. Lettres du cardinal Mazarin. tome I, p. 327 et suiv.

(ordre de Citeaux) située sur l'Ar, à deux lieues et à l'est d'Uberlingen.

Charles IV, avant de se décider à rejoindre Mercy, cantonné d'abord à Markdorf, puis à Pfullendorf, se trouvait encore à Worms, le 25 août. De cette ville, ce jour-là, il ordonna à Ligniville de se loger le lendemain à Grauen et à gauche de cette ville « et en deçà et lieux plus commodes » et de ne pas dépasser Grauen avant de recevoir de nouveaux ordres[1].

Les Français occupaient à cette heure en Allemagne Brisach, Sikingen, Waldshut et Uberlingen dont ils s'étaient emparés en janvier 1643. C'est en vain qu'au mois de juin 1643, Guébriant assiégea Rottweil, ville du Wurtemberg. Attaqué par la cavalerie de Wërth, repoussé du Neckar par les Bavarois qui manœuvraient pour lui couper la retraite, il vint se loger à Wolfach, au confluent de la Wolfach et de la Kintzig, repassa la Forêt-Noire et le Rhin et se retira en Alsace. Le seul résultat appréciable de l'incursion faite par Guébriant dans le sud de l'Allemagne fut d'empêcher les Bavarois de marcher au secours de Thionville. Charles IV fit mine d'aller au secours de cette place et repassa le Rhin ; son absence empêcha Mercy de poursuivre Guébriant jusqu'en Alsace. La prise de Thionville par Enghien porta un coup terrible au Lorrain. La présence des Français dans cette place, une des meilleures de l'Europe, interrompait les communications entre l'Allemagne et la France, couvrait Metz et

1. V. ordre de Charles IV à M. de Ligniville, 25 août 1643. Original (Archives Ligniville).

Markdorf et Pfullendorf font partie actuellement du grand-duché de Bade et confinent au Würtemberg.

facilitait l'entrée, par le nord, de nos soldats dans le duché de Lorraine. Bientôt le duc d'Enghien s'empara des autres places de la Moselle et de celles de la Sarre.

Au confluent de la Sarre et de la Moselle, au nord de l'ancienne Lorraine, confinant au Luxembourg et à l'Évêché de Trèves, se trouvait une ville coquettement étagée le long de la Moselle, c'était Sierck. Cette ville du duché de Lorraine, reprise aux Français en 1635, par le prince Thomas de Savoie, général au service de l'Espagne, depuis cette époque avait souvent servi de refuge à Charles IV et surtout à Béatrix de Cantecroix. Là résidait, pendant une partie de la guerre de Trente ans, la cour souveraine de Lorraine. C'est vers Sierck qu'après avoir pris les mesures nécessaires à la sûreté de Thionville, le duc d'Enghien s'achemina (1er septembre). Le devançant, d'Espenan était déjà sous les murs de cette ville avec mille chevaux et autant de mousquetaires détachés des autres corps destinés à l'investir. Aussitôt que le reste de l'armée française fut arrivé, et que quatre canons furent mis en batterie, Enghien fit tirer quelques salves avant de sommer le gouverneur de lui remettre le château. La ville, dépourvue de défense, avait été abandonnée par une grande partie des habitants. Le gouverneur répondit que l'on se moquait de lui et qu'il ferait connaître, ainsi que ses soldats, « qu'ils étaient gens de guerre ».

Le canon recommença à tonner de plus belle et, la nuit étant survenue, toutes les troupes se retirèrent dans leurs quartiers, excepté celles qui étaient commandées. Le duc d'Enghien, suivi par la plupart des maréchaux de camp, choisit comme quartier général la Chartreuse,

sise à mille pas de la place, sur les rives de la Moselle. Le sieur d'Espenan se campa de l'autre côté de la ville, du côté de Trêves.

Le sieur de Saint-Martin, lieutenant de l'artillerie, reçut l'ordre de mettre quatre canons en batterie sur le bord du fossé du château.

Deux autres furent laissés à la même place que la veille.

Pendant la nuit du 2 septembre les assiégeants mirent le feu à la porte de la ville et y entrèrent sans résistance. Il n'y restait guère que des femmes et des enfants que, par humanité, Enghien recueillit à la Chartreuse. Au point du jour le canon français commença à battre la courtine qui se trouvait entre la porte du château et une petite tour s'élevant du côté de la Moselle, après avoir abattu les défenses d'où les assiégés pouvaient incommoder de leur mousqueterie les soldats français les plus avancés.

Le sieur de Maupertuis, lieutenant-colonel du régiment de Picardie, étant entré à Sierck pour réprimer les désordres de la soldatesque, y fut tué d'un coup d'arquebuse tiré du château. Quelques soldats furent également tués dans les rues. Le mineur fut attaché, du côté de la ville, dans le roc sur lequel s'élève le château. Toute la journée fut employée à ce travail ; mais vers sept heures du soir, les assiégés, après une seconde sommation, parlementèrent et envoyèrent un otage, en attendant qu'ils eussent rédigé les articles de la capitulation demandée par eux.

On les autorisa à faire sortir leur garnison composée de trois compagnies d'infanterie avec leurs armes et les bagages des officiers.

Ce fut le lendemain, vers huit heures du matin, que cette sortie eut lieu. On leur fournit une escorte pour aller à Sarrebruck ; les habitants purent rester dans leurs foyers ou se retirer dans quelque place de la Lorraine soumise au roi de France, sans emporter ni leurs armes, ni leurs biens. Suivant les lois de la guerre, ces biens demeurèrent exposés au pillage et à la discrétion des soldats.

On trouva dans le château de Sierck cinq petites pièces, deux mortiers à bombes aux armes de France et quelques munitions de guerre. Le duc d'Enghien y laissa une garnison de 60 hommes (3 septembre).

L'armée française traversa la Moselle et se dirigea vers Longwy que l'on croyait devoir être bientôt assiégé, mais qui ne le fut qu'en 1646 par l'armée française[1].

Le soir de la reddition de Sierck, il se livra, entre les Français et un détachement de cavalerie croate, un rude combat où périrent le marquis de Courtemer fils, capitaine de cavalerie, le sieur de Chevers, maréchal des logis, général de la cavalerie légère, et le sieur de Chanteu, capitaine au régiment de cavalerie de Grancey. Y fut blessé le sieur de Fourille fils, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, d'un coup de pistolet à l'épaule et à la mâchoire.

Des prisonniers faits par les soldats français sur les Croates, Enghien apprit que leur régiment était campé dans un bois voisin avec leur bagage. Le vainqueur de Rocroi s'avança contre eux, assisté de Rantzau et du

1. *Gazette de France,* 13 sept. 1643. N° 115, p. 781, 784.

M. de Marolles fut nommé gouverneur de Sierck et M. de la Plaine lieutenant de roi.

marquis d'Aumont et de plusieurs autres volontaires. Après avoir marché toute la nuit, malgré la pluie, il arriva en vue de Luxembourg le 4 septembre.

Le 6, toute l'armée française se montra en corps du côté d'Étain et y rencontra le duc d'Angoulême à la tête de son armée. Dans un conseil de guerre qui se réunit alors il fut décidé que le fils naturel de Charles IX, général incapable, mais d'une vigueur extraordinaire pour son âge, fortifié de quelques régiments du duc d'Enghien, prendrait le chemin de Picardie, car Guise semblait menacé par les Espagnols.

Quant à Enghien, il se campa à Étain et permit à ses troupes de se rafraîchir dans des cantonnements échelonnés entre la Meuse et la Moselle, sous le commandement du marquis d'Aumont et du baron de Sirot. Une partie de l'armée française accompagna le duc jusqu'à Verdun, où il fut reçu magnifiquement par Isaac de Feuquières, qui avait succédé à son père dans le gouvernement de cette ville. Les événements qui venaient de se passer à Paris forcèrent le fils du prince de Condé à se rendre à la cour, sans y être autorisé par Mazarin et la reine-mère[1].

Charles IV avait quitté l'armée bavaroise pour rejoindre son ancien quartier du cercle du Bas-Rhin, avait repassé la Moselle et observait ce qui se passait en Lorraine « selon sa coutume »[2]. Guébriant surveilla ses allures et craignit qu'il ne voulût se joindre à Don Francisco de Mello pour opérer avec lui dans le Luxembourg.

1. *Passim*. De Verdun, 13 septembre. p. 806, 807.
2. Il était resté cependant quelques régiments en Allemagne, du côté

La cour de France ne voulut pas dégarnir la frontière de cette province et en détacher le corps considérable promis depuis longtemps au maréchal de Guébriant.

Enfin, le 3 octobre, le sieur de Tracy qui amenait à Guébriant 4,000 à 5,000 hommes, fit cuire le pain nécessaire à la nourriture de ces hommes à Saverne. Guébriant envoya Rantzau et Rocqueservières à leur rencontre. Ces soldats, venus de France, éprouvaient une répugnance invincible à passer le Rhin et il fallut l'arrivée du duc d'Enghien au milieu d'eux pour les y décider.

Mazarin, après avoir renvoyé dans leurs diocèses les évêques de Beauvais, de Limoges et de Lisieux, qui composaient avec quelques dames de la cour le parti des Dévots, réussit enfin à abattre un autre parti encore plus dangereux et plus funeste à sa puissance. Ce parti était celui des Importants dont Beaufort, l'ami de Mme de Montbazon, était le chef apparent et dont la duchesse de Chevreuse, la cousine et l'ancienne maîtresse de Charles IV, était l'âme et l'inspiratrice occulte. Si Beaufort, fils d'une princesse lorraine, devait être favorable à la cause du Prétendant, comme tous ceux de son parti, Charles ne pouvait trouver à Paris de meilleur avocat que la descendante des Rohan.

Rappelée à la cour, après la mort de Louis XIII, Mme de Chevreuse était arrivée à Paris, le 14 mai 1643,

de Worms. Le 14 septembre 1643, Charles IV donna l'ordre au colonel de Mondragon d'envoyer une compagnie (celle de Claude de Crevoisier) à Kirschheim pour y loger. Le 18 octobre, le capitaine de Crevoisier reçut de nouveau l'ordre de se rendre avec sa compagnie à Kirschheim et, le 23 octobre, il reçut l'ordre de quitter Kirschheim pour marcher vers Worms. Le duc d'Enghien venait d'amener des renforts à Guébriant (Archives Crevoisier).

et s'était de nouveau installée dans son hôtel de Chevreuse, rue Saint-Thomas-du-Louvre, près de l'hôtel de Rambouillet.

La duchesse avait alors quarante-trois ans. Sa beauté commençait à décliner. Chez elle le goût des affaires avait survécu à celui de la galanterie. Elle croyait retrouver dans la reine Anne l'amie des jours passés et espérait la diriger, en s'appuyant sur Gaston d'Orléans, sur Marguerite de Lorraine, sa femme, sur les Vendôme, les Bouillon la Vieuville, La Rochefoucauld, et sur mylord Montaigu, son ancien adorateur, l'ancien émissaire de Charles d'Angleterre auprès de Charles IV. Trompée par l'accueil empressé de la reine-mère, Mme de Chevreuse ne tarda pas à agir secrètement contre Mazarin. Les Importants l'encouragèrent dans ses efforts et comptèrent sur elle. Elle demanda le retour de Châteauneuf. Il fut rappelé. Elle songea à marier sa fille Charlotte-Marie, alors âgée de seize ans, avec le duc de Beaufort, mais Mazarin s'y opposa. Cependant, sans céder à toutes ses prières, il parut lui adresser ses plus tendres hommages.

En somme, de toutes les demandes faites par Mme de Chevreuse, elle n'obtint que le gouvernement de la Touraine pour Châteauneuf.

Pour se venger des agissements du cardinal qui avait réussi à lui enlever le cœur et l'esprit de la reine-mère, elle flatta les Vendôme, gagna le duc de Guise et s'efforça de séduire le duc d'Elbœuf. Montaigu l'abandonna et soutint le président Séguier, tout dévoué à Mazarin et ennemi acharné des Importants. Mazarin s'affermit de plus en plus au ministère et réussit à faire comprendre

à Anne d'Autriche, encore hésitante entre ses conseils et ceux des Dévots et des Importants, qu'au cours des négociations engagées pour la paix, il ne fallait abandonner ni les protestants d'Allemagne, ni la Hollande et que, malgré les instances du pape et des chefs de l'épiscopat français, il était impolitique et préjudiciable à la France de signer une paix particulière avec l'Espagne.

Les victoires remportées par le duc d'Enghien furent l'argument décisif qui éclaira entièrement Anne d'Autriche sur les véritables intérêts de la France et rendirent les conseils funestes de la duchesse de Chevreuse complètement inutiles.

Cependant l'absence du duc d'Enghien, tout dévoué à Mazarin, rendait possible un coup de main contre le Cardinal, grâce à la complicité ouverte ou tacite des Vendôme, des Bouillon, des Guise et des La Rochefoucauld, Montresor, Béthune, Saint-Ybar, Varicaville, Mme de Montbazon, Beaupuis, le duc de Retz, La Châtre, Tréville et d'autres moins dangereux. L'exil de la duchesse de Montbazon, très liée avec le duc de Beaufort (22 août), mit le feu aux poudres, mais une tentative d'assassinat contre Mazarin, préméditée par le futur roi des Halles, avorta, et le duc fut interné à Vincennes et la duchesse de Chevreuse exilée de nouveau dans son château de Dampierre et bientôt après en Touraine (2 septembre)[1].

1. On constata, à cette époque, la présence à Paris de Clinchamp, ancien officier au service de Charles IV. (III° carnet de Mazarin, p. 82. Biblioth. nationale.) Mazarin ordonna à du Hallier, maréchal de l'Hôpital, de surveiller les agissements de Charles IV. « M. del Opital : che si prendi cura al duca di Lorena perché ingannère e fara molte cabale incerte, intendendosi enteramente con Madame di Chevrosa. » (*Passim*, p. 35.)

Les Espagnols et Charles IV, apprenant l'arrestation de Beaufort et l'exil de Mme de Chevreuse, jugèrent qu'ils ne pouvaient plus compter sur Anne d'Autriche et que la mère de Louis XIV et du duc d'Anjou, dorénavant, préférerait les intérêts de la France à ceux de son pays natal, au risque de creuser une mer de sang entre la France et l'Espagne. L'amour de la patrie adoptive avait envahi son âme.

Mme de Chevreuse continua à conspirer contre Mazarin. Celui-ci s'en émut de nouveau. Aussi, de crainte d'être enfermée au château d'Angoulême, essaya-t-elle de se rendre secrètement en Angleterre. Arrêtée en mer par un vaisseau et débarquée dans l'île de Wight, elle obtint de Pembrock, gouverneur de cette île, l'autorisation de gagner Dunkerque et de là les Pays-Bas espagnols. Elle s'établit à Liège et renoua ses intrigues avec les Espagnols et Charles IV, se liant, ainsi que ses filles, avec Béatrix de Cantecroix et la traitant en duchesse de Lorraine[1] (novembre 1645).

Revenons à la campagne d'Allemagne où Charles IV allait se distinguer et vaincre Guébriant. Chargé par Mazarin d'amener à ce dernier des renforts, Enghien a quitté Paris le 4 octobre 1643 et est arrivé à Bar-le-Duc le 5[2]. C'est à contre-cœur qu'il a quitté la cour et il ne s'y est décidé que grâce à la promesse que la reine lui a faite de lui restituer Chantilly. Il a donné rendez-vous à

1. Voir Lettres de la duchesse de Chevreuse et de Charlotte de Lorraine, sa fille, à Madame la duchesse de Lorraine (Bibliothèque de Besançon).

2. Le duc d'Enghien avait obtenu de Mazarin de ne pas passer le Rhin. (*Ambassadeurs vénitiens*, t. XCIX, fº 251.)

son armée à Nomeny (Lorraine) pour le 15 octobre. Il a sous ses ordres Rantzau, lieutenant-général, Espenan, le marquis d'Aumont, Sirot, le marquis de Noirmoutiers (Louis de la Trémoille), comme maréchaux de camp. Ses intendants sont Choisy et d'Oysonville. Arrivé à Void, le 8 octobre, le duc apprend que l'armée de l'Union catholique a forcé Guébriant à repasser le Rhin à Rheinau et à se tenir sur la défensive. S'il avait été plus tôt à son secours, dès la prise de Thionville et de Sierck, s'il avait occupé le Palatinat, la position de Guébriant eût été moins critique ; Enghien aurait pu, en tenant en échec le général impérial Hatzfeld et Charles IV, s'emparer de Kaiserslautern, Landau, Spire, Worms et Mayence, pendant qu'une seconde armée, sous les ordres de Rantzau, aurait opéré sa jonction avec Guébriant, et aider de cette façon ce dernier à repasser le Rhin et à prendre ses quartiers dans la Souabe[1].

L'Alsace avait à souffrir de la présence des Weimariens à Erstein et à Molsheim et les Bavarois avaient jeté un pont sur le Rhin près de Lauterbourg, au confluent de la Lauter et du Rhin.

Que se passait-il dans le reste de l'Allemagne ?

Au commencement de l'année, Torstenson[2], ayant été obligé d'abandonner le siège de Freiberg, pour ne pas

1. V. Lettre de Guébriant, *Histoire du maréchal de Guébriant*, par Le Laboureur, p. 594-596. Lettre de Turenne à Mazarin (*Lettres de Mazarin*, t. I, p. 623-624). — Instructions de Michel Le Tellier (bibl. nat. Fr. 4169, 4170 et suiv., f[os] 21-26, 28-30). *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 625.

2. Léonard, comte de Torstenson, général suédois (1595-1664), venait de vaincre les Impériaux à Breitenfeld.

livrer bataille à Piccolomini, était venu se camper auprès de Strehlen, sur l'Elbe, avait traversé ce fleuve, marché vers Bautzen, dans la Lusace, battu Bruci et s'était rendu dans la Bohême que Gallas, rentré en faveur, était chargé de défendre. Son but évident était d'empêcher Torstenson d'envahir la Moravie. Torstenson ravagea cette province, après avoir passé insolemment devant son adversaire, et y prit plusieurs places. Gallas se posta près de Brünn et les deux armées s'observèrent pendant quelque temps. Trois régiments suédois, campés sur une montagne, furent surpris et battus. Mais Torstenson prit bientôt sa revanche. Il surprit le comte de Buscheim, envoyé par l'empereur en Silésie avec 15,000 chevaux, et le battit à plates coutures.

Torstenson venait de recevoir de la régence de Suède l'ordre de se rendre *à petit bruit* dans le Holstein. De nouveau rentré en Silésie, il ne trouva pas l'occasion de livrer bataille à Gallas qui le côtoya jusqu'en Lusace. Torstenson feignit d'envahir la Misnie, fit faire un pont sur l'Elbe, auprès de Torgau, avança près des rives de ce fleuve et s'arrêta à Havelberg. Là, il s'ouvrit à ses officiers et, vers la fin de l'année 1643, il fit soudainement irruption dans le Holstein. Mais, lors de sa présence en Bohême, il avait laissé un détachement de ses troupes à Königsmarck qui envahit à son tour la Misnie, la Franconie, la Basse-Saxe et la Basse-Poméranie où il força Crackau, général impérial, à se réfugier en Pologne.

La guerre déclarée par la Suède au Danemark avait forcé la régence de la Suède à réduire le nombre des troupes suédoises auxiliaires des troupes françaises en Allemagne et avait contribué indirectement à l'insuccès



de Guébriant et à sa position critique en Alsace. Mais voici le duc d'Enghien qui se hâte de lui amener des renforts. Après avoir couché à Nancy le 9 octobre, le 11, il passe ses troupes en revue dans la plaine que domine la côte de Delme et leur distribue leurs quartiers. Malheureusement il constate avec peine que ses canons et ses vivres ne sont pas arrivés à cause du mauvais état des chemins.

Le 17 octobre, Enghien rencontra le maréchal de Guébriant à Phalsbourg, près de Saverne, chef-lieu de la principauté de Phalsbourg dont la princesse de ce nom, Henriette de Lorraine, sœur de Charles IV, vendue à Mazarin, avait obtenu depuis peu la neutralité.

Le maréchal était accompagné du duc Georges de Wurtemberg, du colonel Taupadel, lieutenant-général de l'armée franco-weimarienne, et d'autres officiers suédois ou allemands au service de Louis XIV.

Le 21, Enghien passa une seconde fois la revue des soldats qu'il amenait de France et, parmi eux, il choisit près de 6,000 hommes, triés avec soin, qu'il destina à renforcer l'armée de Guébriant et à faire campagne en Allemagne. Il lui fallut tout l'ascendant que lui donnait sa gloire récente pour les déterminer à traverser le Rhin. Ces soldats de choix se décomposaient ainsi : 4,000 fantassins et 1,500 cavaliers.

On mit à leur tête Josias de Rantzau, maréchal de camp, qui était âgé de 43 ans. Originaire du Holstein et ayant débuté dans l'armée suédoise sous Gustave-Adolphe, venu en France en 1635, il s'était distingué en Franche-Comté en 1636 et au siège d'Arras en 1640.

Borgne et amputé d'une jambe, il était d'une bravoure

sans égale, aussi remarquable dans les combats qu'éloquent dans les conseils, doué de beaucoup d'esprit, mais il se livrait avec excès à la boisson. Très dévoué à Mazarin, il avait été recommandé par lui à Guébriant, mais il fut antipathique aux anciens officiers de Weimar dont il était destiné à devenir le chef. Sous lui, on distinguait Charles de Saint-Maure, marquis de Montausier, que nous avons vu au siège de Brisach en 1638[1]. Agé de trente-trois ans, maréchal de camp, gouverneur de la Haute et Basse-Alsace, Montausier était un habitué de l'hôtel de Rambouillet et devait épouser bientôt Julie d'Angennes de Rambouillet. Homme de plume en même temps qu'homme d'épée, il était en correspondance suivie avec Voiture, un des adorateurs platoniques de son aimable et gracieuse fiancée. Rantzau et Montausier étaient tous deux calvinistes. Ensuite, c'était Sirot, un des vainqueurs de Rocroi, Louis de la Trémoille, marquis de Noirmoutiers, maréchaux de camp, Vitry, mestre de camp du régiment de la Reine-infanterie, et son frère, Jacques de Borelli de Rocqueservières, et François de Maugiron, mestre de camp du régiment de cavalerie de la Reine, dont nous reparlerons bientôt.

Le reste des troupes du duc d'Enghien retourna en France, sous les ordres d'Espenan, en passant par Charmes et Mirecourt. Enghien ne garda avec lui que la gendarmerie et le régiment Royal-cavalerie.

Mais, avant de s'éloigner, le fils du prince de Condé veut revoir encore Guébriant qui a regagné son camp d'Erstein. Le rendez-vous des deux généraux a lieu à

1. Voir nos *Campagnes de Charles IV.*

Dachstein, près de Strasbourg. C'est là que le vainqueur de Rocroi adresse un dernier adieu à Guébriant et passe la revue des Weimariens. La dernière campagne en a réduit le nombre et plusieurs sont las et épuisés, mais Guébriant a réorganisé autant que possible leurs débris. Leur cavalerie fait assez bonne figure et l'on ne désespère pas, grâce aux renforts amenés par le duc d'Enghien, de réparer les pertes subies et d'amener à composition Bavarois et Impériaux. Que serait la guerre, si l'on croyait toujours l'ennemi invincible et si l'on ne se berçait souvent d'espoir !

Un banquet d'adieux fut donné par Enghien à Guébriant au château de Dachstein. Rien ne manqua au luxe de ce repas copieux, à la splendeur duquel contribuèrent Strasbourg, Colmar, Schlestadt, Benfeld, Bâle et Brisach. L'Alsace, la Lorraine, la Suisse et le Brisgau furent mis en réquisition. Lisle, résident de France à Strasbourg, envoya au duc d'Enghien, de la part du Magistrat de cette ville, trois perches, quatre carpes et cinq brochets que le maître-pêcheur de Strasbourg amena lui-même, escorté de deux soldats.

Au banquet de Dachstein étaient présents, comme invités du duc d'Enghien, le duc de Wurtemberg et le marquis de Baden-Durlach, tous deux officiers au service de la France, sous les ordres de Guébriant. Celui-ci se plaça entre les deux princes « pour les honorer selon leur naissance et non selon leur emploi qui les aurait mis au-dessous de Ohem, Rosen et Taupadel, les anciens compagnons de Weimar » (24 octobre).

Le lendemain de cette fête, suivie bientôt de deuil, Guébriant fit descendre le pont de bateaux placé par ses

soins sur le Rhin, à Rheinau, à dix kilomètres sud-est de Benfeld, en face d'Obenheim (pays de Bade). Ses soldats furent pourvus de pain pour dix jours. Après le passage de son armée qui dura trente-six heures, Guébriant envoya son artillerie et son bagage à Fribourg-en-Brisgau. Erlac devait faire conduire canons et bagage par la vallée de Sanct-Peter jusque sous les murs de Rottweil (Wurtemberg). Ce fut à Obenheim que le duc d'Enghien quitta définitivement Guébriant. Ils ne devaient plus se revoir.

Enghien passa quelques jours à Strasbourg, traversa les Vosges entre Sainte-Marie-aux-Mines et Saint-Dié, s'arrêta à Neufchâteau pour la mise en quartiers de ses troupes et rentra à Paris (15 novembre).

Quant à Guébriant, il franchit le passage très difficile qui conduit de la vallée de la Kinzig à celle du Neckar. Le 7 novembre, il arriva en vue de Rottweil. Un conseil de guerre fut convoqué sous les murs de cette ville. On était au 1er novembre. Le froid était très rigoureux. Fallait-il assiéger Rottweil dont la possession devait faciliter les communications de l'armée franco-weimarienne avec Fribourg-en-Brisgau, Brisach et l'Alsace, ou fallait-il aviser au plus pressé, c'est-à-dire empêcher Charles IV de rallier, après avoir quitté les rives de la Moselle et du Rhin, les Bavarois qui venaient de quitter Rastadt et Durlach, au sud de Karlsruhe, et se dirigeaient vers Balingen.

Charles IV, de son côté, concentrait sa petite armée et ordonnait au gouverneur de Longwy, qui lui appartenait encore, de rassembler tous les soldats qui l'avaient quitté et de faire appel, sous peine des représailles les plus terribles, au patriotisme et au dévouement de ses

gentilshommes et de ses sujets. Les Bavarois étaient consternés en apprenant la venue des renforts si longtemps promis au maréchal de Guébriant par Mazarin, quelques faibles qu'ils fussent.

C'est le moment pour Guébriant d'agir et de profiter de la surprise de ses ennemis : marcher droit à eux et leur demander la bataille.

Fidèle aux anciens errements, faut-il piétiner sur place et laisser les soldats, venus à contre-cœur de France, dans ce pays sauvage, couvert de bois touffus et creusé par des ravins profonds, devant une place de peu d'importance ?

Ne vaut-il pas mieux empêcher Charles IV de s'unir aux Bavarois, car il a quitté le Palatinat et arrive à marches forcées dans ce but, et sa joie sera grande s'il apprend que ses ennemis, au lieu d'aller au-devant de lui, se morfondent devant une bicoque ? Tel est l'avis de Montausier, Rocqueservières et Ohem. Ils croyaient qu'il était préférable de se hâter d'envahir la Bavière, après avoir empêché Mercy de rallier Charles de Lorraine et Hatzfeld, qui accourait, lui aussi, au secours des Bavarois, et de les forcer à repasser le Danube. Mais Guébriant, aveuglé, opina pour le siège immédiat de Rottweil et son avis prévalut. Il ne savait pas, conduit par le destin, qu'il marchait vers la mort. Rantzau partagea son avis.

Quand le canon fut arrivé, Guébriant commença le siège de Rottweil[1].

1. Nous lisons dans les lettres inédites de Grotius, p. 105, à la date du 11/21 novembre 1643 : « Intelligimus ad Rothwillam pervenisse gallicum exercitum, obsidionemne molitus sit, an alterius, ut quidam pu-

Ce fut Montausier qui, après s'être rendu maître du fossé qu'il ouvrit par un fourneau, fit faire brèche aux remparts et se prépara à l'assaut. Ce que voyant, les assiégés se rendirent à discrétion (20 novembre). La prise de Rottweil coûta bien cher à la France : Rosen se fit enlever à Balingen, l'infanterie de Rantzau souffrit de la faim et du froid ; enfin, le maréchal de Guébriant eut le bras emporté par un coup de canon, trois jours avant la capitulation de la ville assiégée. Il n'y fit son entrée que couché sur une litière et pour y mourir quelques jours après. Ce fut une grande perte pour la France. Son corps fut conduit à Paris par étapes. Des services funèbres eurent lieu dans toutes les grandes villes du parcours, telles que Nancy, où se trouve encore l'acte de son décès. A Paris, il fut enterré dans le chœur de Notre-Dame, après avoir été déposé dans la chapelle de la Mission que dirigeait Vincent de Paul.

Maintenant qu'allait faire l'armée franco-weimarienne menacée de toutes parts ?

La discorde régnait parmi ses chefs après la mort de Guébriant qui avait su se faire respecter par tous, grâce à ses talents militaires, sa piété, son honnêteté et la pureté de ses mœurs. Ce fut Rantzau qui lui succéda dans son commandement. Un conseil de guerre eut lieu. Montausier et Ohem furent d'avis de marcher vers Stüh-

---

tant, ad Danubium iturus, non certo discerim.... sunt litteræ quæ Bavaricos ire dicunt Tubingam, Hasfeldium in Franconiam, Lotharingos trans Nicrum ; Bavaricos vitaturos prælia incerta, cum spe fore ut ipsi sedes habituri commodiores et præparatam victus copiam, Gallorum in alieno viventium, neque ad futuras necessitates satis prospicere solitorum, patientiam fatigent. »

lingen, Bliensberg et Fürstemberg, en deçà du Danube, au sud-est de la Forêt-Noire.

A les entendre, les Impériaux n'auraient pu atteindre que très difficilement l'armée franco-weimarienne dans ces trois villes et aux environs. Elle aurait pu s'y loger sans trop s'éparpiller et facilement tirer de la Suisse son pain que les bateliers du lac de Constance lui auraient apporté.

Après bien des hésitations il fut convenu qu'on se dirigerait vers Tuttlingen, ville située sur le Danube, dans le Wurtemberg, en pleine Forêt-Noire.

On y établit le quartier général avec l'artillerie, quatre régiments de gardes et le régiment de Kloug : comprenant en tout 5,000 hommes. Rantzau et Montausier se logèrent dans la ville, ainsi que les officiers de l'artillerie. Le reste de l'armée se cantonna à Donaueschingen, Möhringen, Geisingen, près de la source du Danube[1]. Rosen se logea à Mülheim, sur le Danube, à peu de distance de Tuttlingen avec 10,000 mercenaires. 8,000 Français occupaient Möhringen. Rantzau plaça le parc d'artillerie dans un cimetière, au pied du Honberg, entre Tuttlingen et le quartier de Rosen.

Après avoir passé le Danube à Sigmaringen, sans que Rosen s'aperçût de son voisinage[2], François de Mercy occupa Möskirch, sur l'Ablach, après avoir envoyé son bagage en Bavière. Rantzau, chose surprenante, n'avait pas fait garder les approches de Tuttlingen et croyait que

1. Ville du Hohenzollern.

2. Rosen se disculpa plus tard de sa négligence et prétendit avoir averti Rantzau de l'arrivée des Bavarois (*Mélanges de Clérembault*, tome 390, f° 221).

les Bavarois s'étaient rapprochés de l'Iller pour défendre leur pays. Quant à Hatzfeld et au duc de Lorraine, il n'en avait cure. Lorsque ces derniers eurent rejoint les Bavarois, l'attaque de Tuttlingen fut décidée par Mercy avec 20,000 hommes. Charles IV, qui avait remonté en toute hâte les rives du Neckar, se chargea de l'avant-garde. Aidé par le colonel Wolf, suivi bientôt par les Impériaux et les Bavarois, il se glissa en tapinois, par un brouillard épais, à la pointe du jour, vers Tuttlingen, en laissant le quartier de Rosen sur sa droite. Avec une hardiesse étonnante et un sang-froid digne d'éloges Charles fond sur l'artillerie française, abandonnée par ses officiers, s'en empare et la fait placer sur le Honberg. Là, les artilleurs lorrains, tournant la bouche des canons français contre Tuttlingen, les chargent et dirigent leurs coups contre la ville.

Au bruit de l'artillerie les bourgeois de Tuttlingen se réveillent avec effroi et quelques-uns veulent aller donner l'alerte aux troupes franco-weimariennes campées au dehors. Ils sont refoulés dans la ville par les Bavarois et les Lorrains. Rantzau, revenu de sa stupeur, ainsi que ses officiers qui, dit Grotius, jouent aux cartes, fait appel au courage de son état-major, des officiers d'artillerie et des quelques soldats enfermés avec lui dans la ville surprise[1]. Il faut en sortir les armes à la main ou mourir, si l'on ne veut pas se rendre honteusement et sans combattre.

1. « Par in militibus ducibusque securitas, nam qui ad Dutlingen deprehensi sunt chartis ludebant plerique. » V. aussi *Ambassadeurs vénitiens*, t. XCIX.

Trente brèches à la muraille par quelques-unes desquelles on peut entrer à cheval. Une partie de l'enceinte est composée de maisons et l'autre, très basse, n'est pourvue d'aucun chemin de ronde ni de lieu où l'on puisse se défendre. Pas de poudre, aucun canon. Seuls quelques soldats ont encore un peu de poudre dans leurs bandoulières et ils peuvent tirer quelques coups de mousquet pour sauver leur honneur.

Comme à Dôle, Rantzau est sommé de se rendre. Mercy et Hatzfeld lui promettent d'être généreux à son égard. Mais Werth accourt et veut lui trancher la tête. Charles IV, plus humain, l'en empêche, mais, malgré les belles promesses faites par Mercy et Hatzfeld, il ne veut entendre parler d'aucune grâce à accorder à l'ennemi. Il faudra se rendre sans conditions. Sans prendre de repos, le duc de Lorraine, accompagné de Gaspard de Mercy, et de Sporck, colonel bavarois, court à la poursuite de Rosen qui, réveillé enfin de sa torpeur, avait quitté Mülheim et essayait d'atteindre une forêt pour s'y réfugier, lui et les siens. François de Mercy et Hatzfeld ne lui en laissent pas le temps et le surprennent à Neudingen. Charles IV avait prévu cette retraite et avait détaché une partie de sa cavalerie. Elle traverse le Danube et coupe le chemin aux fuyards. Werth est présent, à la tête de ses cavaliers. Rosen se réfugie à Möhringen où se trouvent 10,000 Franco-Weimariens qui font mine de se défendre. Charles IV les bloque dans la place et force les généraux à se rendre sous peine d'être pendus. Rosen, sans marchander, se livre à la discrétion du vainqueur, mais il parvient à s'échapper et à escorter le corps de Guébriant jusqu'en Lorraine où il prend ses quartiers d'hiver et rançonne les

habitants sans pitié. Toujours chevaleresque, Charles de Lorraine lui renvoie sa femme avec une escorte de chevau-légers (25 novembre). Charles IV, Mercy et Hatzfeld ont remporté une victoire éclatante. Tous les généraux français sont faits prisonniers, sauf Rosen. Si une partie de la cavalerie française parvient à s'échapper et à se réfugier à Brisach, si le régiment de Montausier peut s'enfermer dans Rottweil, l'armée commandée par Rantzau laisse sur le sol 3,000 ou 4,000 hommes et tout leur bagage est pris. Bavarois, Impériaux et Lorrains se sont couverts de gloire : c'est la revanche de Kempten[1].

Charles IV avait retrouvé toute sa vigueur, tout son courage et toute sa clairvoyance avant et après l'action. Sa réputation militaire s'accrut encore. Vainqueur des vieilles phalanges de Weimar qu'il a déjà combattues tant de fois en Lorraine et en Franche-Comté, n'avait-il pas fait 7,000 prisonniers et parmi eux des hommes tels que Rantzau, Sirot, Noirmoutiers, les deux Vitry, Maugiron et Montausier, et sans compter le colonel Ohem, Schönbeck, Kloug et bien d'autres. Peu de jours après la victoire de Tuttlingen, Rottweil où s'étaient enfermés Rocqueservières et Taupadel et qu'avait ravitaillée Rosen, avant de gagner Brisach, tomba aux mains de Charles IV et de Mercy (27 novembre). Quatre régiments irlandais qui défendaient la place prirent du service dans les rangs de l'armée lorraine. Ils étaient très indisciplinés et le duc fut accusé d'un excès d'indulgence envers eux. Leur

1. Voir le récit de Montausier qui assista au conseil de guerre qui précéda le siège de Rottweil (*Hist. du maréchal de Guébriant*, p. 714 et suivantes) et le comparer au récit de Forget et du P. Hugo.

mauvais exemple, dit le P. Hugo, eut une funeste influence sur les Lorrains qui prirent d'eux, ce dont ils n'avaient pas besoin, des leçons de pillage, car ils se livrèrent dans la suite à d'épouvantables exactions.

Heilmann, dans son *Histoire militaire de Bavière*, prétend que Guébriant, sur son lit de mort à Rottweil, eut le pressentiment du désastre subi par son armée et s'écria : « Ah ! pauvre armée, on me la défait ! Mes bottes, mes armes, mon cheval ! Tout est perdu, si je n'y suis. »

Mercy envoya à Munich Sirot et Noirmoutiers qui lui étaient échus. Hatzfeld et les autres généraux impériaux eurent pour leur part d'autres officiers, entre autres le colonel Kloug, dont le régiment avait été décimé, avec tous les officiers de ce régiment et ceux de l'artillerie. On les envoya à Tübingen (Wurtemberg). Les femmes des officiers prisonniers furent conduites à Schaffhouse. Plusieurs officiers pris par les Impériaux se mirent au service de Mercy. Les Français refusèrent de forfaire à l'honneur et de trahir le roi de France. Charles IV eut dans son lot Rantzau, les deux Vitry, Noirmoutiers, Maugiron, le colonel Nothafft et Montausier. Il les ramena à Worms « pour de là les envoyer en la forteresse de Hombourg, au comté de Nassau[1] ». Mais il fit une exception en faveur de Rantzau et de François de Maugiron. Il les combla d'égards, se piqua de la courtoisie la plus exquise envers eux et, sachant qu'ils étaient hommes de cour, accéda à leur demande de rentrer en France sur parole, à condition qu'à leur retour à Paris, ils inter-

1. Lettres de Saint-Aubin au comte de Brienne (*Mélanges de Clérembault*, t. 390, f° 2101 et suiv.).

céderaient en sa faveur auprès d'Anne d'Autriche. Et se rappelant également l'impression que lui avait produite en 1641, lors de son séjour à Paris, la beauté de Mme de Hautefort, dame d'honneur de la reine, il ne demanda d'autre rançon à Rantzau et à Maugiron que la promesse de baiser de sa part le pan de la robe de cette belle demoiselle dont Louis XIII, lui-même, avait été amoureux[1] et que Mazarin venait de disgracier. Dans une lettre qu'il les pria de remettre à la régente, Charles l'assura qu'il était désolé de lui avoir causé du chagrin au commencement de sa régence, mais que les troupes qu'il venait de battre lui avaient fait l'effet d'être beaucoup *plus suédoises que françaises*[2]. Il n'avait cessé du reste de correspondre avec la reine par l'intermédiaire de Raulin, un de ses secrétaires. Un autre agent le représentait à Paris. C'était Jobar[3], qui en 1638, d'après ses ordres, avait fait enterrer secrètement l'enfant adultérin qu'il avait eu de la princesse de Cantecroix, au château de Belleherbe, mais celui-ci le trahissait et dénonçait tous ses actes à Mazarin. Nous le retrouverons plus tard. Maugiron resta à Worms pendant plusieurs mois, tandis que Rantzau rentrait en France et oubliait la promesse qu'il avait faite à Charles IV de venir se reconstituer prisonnier ou de lui envoyer le prix de sa

1. Voir *Madame de Hautefort,* par Cousin.

2. V. D. Calmet, t. VI.

3. Jobar (Dominique), natif de Marsal ; dont le père avait été capitaine des bourgeois et échevin dudit lieu fut anobli par Charles IV, le 8 janvier 1628.

Il fut témoin de son mariage avec Béatrix de Cantecroix (Voir *Campagnes de Charles IV*, ct 534).

rançon. De Worms, Maugiron, le 9 janvier 1644, écrivit à Mazarin pour lui faire part du désir de Charles IV de se réconcilier avec la France. A en croire le mestre de camp français, le duc désirait ardemment la paix dans l'intérêt de sa famille et du peuple lorrain. Quant à lui, il aimait à combattre et n'ignorait pas le cas qu'on faisait de son talent militaire et du courage éprouvé de ses soldats habitués à guerroyer en Allemagne, mais ils étaient las, ainsi que lui, des caprices de l'empereur, de Maximilien de Bavière et des Espagnols qui le soupçonnaient de traiter avec la France.

Le temps pressait, car Maugiron pressentait que, si Charles IV s'apercevait que la France ne pouvait ou ne voulait traiter avec lui, il prendrait un parti et traiterait de nouveau avec l'un ou l'autre de ses alliés actuels avant la fin de l'hiver.

M. de Maugiron savait que Charles IV, pour ne pas s'engager dès maintenant avec les ennemis de la France et recevoir d'eux des quartiers d'hiver, conduisait ses soldats du côté de Liège avec dix régiments de cavalerie et quatre d'infanterie. Il fallait donc que Maugiron pût suivre le duc.

De son côté le maréchal de Rantzau, de retour à Paris, devait envoyer à Maugiron un gentilhomme porteur des instructions de Mazarin[1].

Il était évident que si les services qu'on pouvait attendre des soldats de Charles IV méritaient qu'on mît

1. M. de Maugiron au cardinal Mazarin, 8 janvier 1644. Aff. étr. Lorraine, 33, f° 338. Au commencement de cette lettre, Maugiron dit espérer avoir une entrevue avec Mazarin le lendemain, ce qui était impossible, vu la distance qui existe entre Worms et Paris.

Nomeny, Saint-Avold et Hombourg et la dignité de Marchis, comme vassal de l'empire, et il avait obtenu en don Haguenau et son bailliage, consistant en dix villes d'Alsace ainsi que les comtés de Saarbrück et Kirschen, avec d'autres petites terres contiguës au bailliage d'Allemagne dépendant du duché de Lorraine, qu'il savait bien ne pouvoir conserver qu'en restant fidèlement attaché à l'empereur, car Mazarin ne pouvait songer à les lui rendre.

Du côté de la France qu'avait-il à prétendre et à gagner ? En se réconciliant avec elle il n'espérait pas pouvoir réparer ses pertes et récupérer la totalité de ses États.

En outre, la cour de Vienne, pas plus que celle de France, ne s'était encore prononcée contre la duchesse Nicole en sa faveur, et peut-être la réserve observée par l'Autriche était-elle motivée par la présence dans la capitale de l'empire de Nicolas-François et de la princesse Claude. Le but qu'avant tout voulait atteindre le prétendant, c'était de faire reconnaître par le pape et l'Europe la nullité de son mariage avec Nicole.

Que lui importait la couronne de Lorraine, s'il ne pouvait la placer lui-même sur la tête de celle qu'il aimait ?

Cependant Charles IV ne pouvait-il pas garder encore l'espérance que l'empire et la Bavière le récompenseraient un jour des services éclatants qu'il venait de leur rendre ?

L'Allemagne n'avait-elle pas intérêt à le rétablir sur son trône et à faire de ses États une barrière entre elle et la France dont les intérêts étaient évidemment contraires aux siens ?

La Grange-aux-Ormes dans l'avis qu'il adressait à Ma-

zarin ne dissimulait pas qu'il n'avait pas été étonné de la violation du traité de paix, signé à Saint-Germain-en-Laye en 1641, commise par Charles IV. « Personne, écrit-il, ne demeure volontiers dans une mauvaise assiette et pour assurer l'exécution d'un traité, il faut que la partie adverse y trouve satisfaction ou soit mise dans l'impossibilité d'y contrevenir. »

On pouvait, ajoute le diplomate français, contenter Charles IV en lui restituant une partie de ses États et en lui remettant le reste pendant ou après la conclusion de la paix générale.

Enfin, il n'était pas certain qu'il souscrivît à une neutralité temporaire, car il lui aurait fallu quitter les quartiers qu'il occupait sur les terres de l'empire, entre la Moselle et le Rhin, et lâcher la proie pour l'ombre. Les contributions qu'il tirait des pays occupés par lui s'élevaient à 100,000 écus, chiffre plus considérable que celui des revenus qu'il percevrait dans son duché si on le lui rendait et si ses troupes devaient y vivre[1]. Les ennemis de la France avaient, du reste, tout intérêt à ce que Charles IV conservât le poste qu'il avait choisi après la bataille de Tuttlingen. N'assurait-il pas par sa présence les communications et la mise en marche des troupes entre l'empire et les Pays-Bas ?

Une objection singulière faite par La Grange-aux-Ormes à la conclusion hypothétique d'un nouveau traité de paix avec le duc Charles consistait en ce qu'il estimait que, si on le reconnaissait comme souverain de son chef, en

1. Avis concernant l'accommodement de M. de Lorraine avec le roy. Aff. étr. Lorraine, tome 33, f° 381.

vertu du prétendu testament du duc René, les duchés de Lorraine et de Bar seraient *substitués et dotaux*. Or, ils ne pouvaient être aliénés ni par confiscation ni par traités, si ceux-ci n'étaient approuvés par tous les intéressés.

Il faudrait donc, pour donner quelque garantie de durée à un nouvel accommodement du prince avec la France, une ratification en règle de sa femme, des princes de sa maison et de ses États. L'excommunication fulminée contre lui pouvait en outre être un obstacle à son accommodement. Libre à lui, il est vrai, d'obtenir son absolution en obéissant au pape, mais il y avait peu de chance qu'il se soumît à la cour de Rome avant sa réconciliation avec la France. Se réconcilier avec celle-ci, ne serait-ce pas, de la part du duc, permettre au cardinal d'épouser la cause de la duchesse Nicole et de la reconnaître comme duchesse de Lorraine, à son exclusion, au cas qu'il perdît le procès intenté contre elle ? La duchesse Nicole n'avait pas non plus d'intérêt à l'accommodement de son mari avant que le Saint-Père eût prononcé la validité de son mariage, car Charles IV, réconcilié avec la France, — il fallait tout prévoir — pouvait être reconnu comme duc de Lorraine, de son chef, comme il l'avait été par la cour de Vienne, et cette réconciliation pouvait influer sur la cour de Rome au détriment de l'infortunée princesse qui serait dès lors déconsidérée aux yeux de son époux et de tous. En somme, concluait le rapport mis sous les yeux de Mazarin, le plus sûr et le plus grand des avantages que Charles IV pouvait tirer des négociations ouvertes en ce moment était de se faire rechercher davantage des ennemis.

Maugiron arriva à Paris au commencement de janvier

et en partit à la fin de mars. On lui adjoignit M. du Maurier, mais avant leur départ pour Worms, où se trouvait Charles IV, on leur remit une instruction qui leur traçait clairement la conduite qu'ils avaient à tenir auprès du prétendant et leur indiquait les arguments principaux dont ils devaient se servir afin de le décider à faire la paix avec la France. Qu'il nous soit permis d'en donner le résumé.

Charles IV pouvait compter sur la bonne volonté de la régente à son égard et sur son désir de lui accorder tout ce qui ne serait pas contraire « au service du roi ». Mais elle espérait que ses exigences seraient raisonnables et que s'il avait l'intention de s'attacher à la France, il se hâterait de le faire. On lui promettait de ratifier tout ce que lui avait promis Louis XIII lors du traité de 1641 « nonobstant que par ledit traité luy-même ayt renoncé à tous les droits qu'il avait sur tous ses États, au cas que S. M. exécutant de son côté tout ce qu'elle promettait, S. A. ne le fît pas du sien ».

Charles IV n'avait-il pas obtenu tout ce qu'on lui avait promis et qu'avait-il fait, de son côté, pour la France? Il s'était déclaré son ennemi acharné et avait combattu contre une de ses armées à Tuttlingen, au moment même où il semblait vouloir s'accommoder avec Louis XIV.

Si l'affection d'Anne d'Autriche ne l'emportait pas sur toute autre considération, son intérêt consistait à n'accepter aucune ouverture de la part du duc avant la conclusion de la paix générale. En effet, comme on avait le ferme espoir que cette paix serait bientôt conclue, grâce à la sincérité des réclamations de la France et à l'état critique où se trouvaient ses ennemis, Louis XIV sacrifiait,

en aidant à la restauration du duc, tous les avantages auxquels il pouvait prétendre lors de la conclusion d'une paix générale pour la France et ses alliés.

Le duc de Lorraine n'ignorait pas que les Espagnols, suivant leurs habitudes, pourraient bien, lors de la discussion des articles du traité de paix, l'abandonner à la discrétion de la France afin d'obtenir des conditions avantageuses pour leurs intérêts particuliers.

Charles IV devait donc se contenter des avantages que lui accordait le traité de Saint-Germain, pouvant espérer cependant quelque adoucissement à son sort si par ses actes il se déclarait ouvertement l'ennemi irréconciliable de l'Autriche et rendait des services signalés à la France, services qui expliqueraient, aux yeux de ses sujets, les motifs de l'indulgence de la reine-mère.

De façon à l'aider à se constituer l'auxiliaire de la France, Anne d'Autriche lui promettait des renforts assez considérables pour lui permettre, par quelques actions d'éclat, de prouver sa bonne foi aux Français qui estimaient que ses tentatives de réconciliation n'étaient qu'une feinte habile de sa part pour rentrer en possession de son duché.

Mais ces secours, on ne les lui accorderait complets qu'après la ratification du traité en question.

Alors seulement on lui remettrait les lettres que la régente et Mazarin lui avaient écrites de leur main.

On le laissait libre de la forme de la notification qu'il ferait à l'empereur de sa réconciliation avec la France et du choix des prétextes dont il se servirait pour colorer sa nouvelle défection.

Mais, le temps étant venu de tracer le plan de la nou-

velle campagne, il fallait que Charles IV mît ses troupes en lieu sûr et les empêchât de se laisser débaucher par l'ennemi.

Comme il gardait les passages du Rhin, dans l'intérêt de la France il ne devait pas s'en dessaisir.

Quant à son union avec M[me] de Cantecroix, cette affaire étant soumise au pape, la reine ne pouvait s'en mêler, mais elle promettait de faire tout ce qui lui serait possible pour plaire à cette dame si elle apprenait qu'elle avait usé de son influence sur son amant en le décidant à se prononcer le plus tôt possible en faveur de la France. On laissait au tact et à l'intelligence de MM. de Maugiron et du Maurier le soin de flatter M[me] de Cantecroix et de s'en faire un auxiliaire puissant, sans toutefois « s'engager en rien de particulier qui regarde le mariage ».

Lorsque Charles IV serait tombé d'accord sur les clauses principales du nouveau traité et quand il s'apprêterait à partir pour Paris, on devait le prévenir du nombre de soldats que Mazarin avait l'intention de lever dans le pays de Liège [1]. Il s'agissait de 1,500 chevaux et environ 2,500 fantassins qu'on avait eu l'intention de réunir à l'armée de Turenne ou d'envoyer sur un point quelconque de l'Allemagne, mais que maintenant on voulait donner à Charles IV à titre de renfort.

On s'entendrait alors avec lui sur les moyens de faire

---

1. Turenne écrivit à Mazarin, le 23 janvier 1643, de Colmar : « M. de Lorraine est fort sollicité par don Francisco de Mello de marcher vers l'évêché de Trèves, et j'ai veu par des lettres que la garnison de Saverne a prises, comme il avait le dessein de se mettre dans le pays de Liège. »

cette levée et de la laisser en toute sûreté dans le pays de Liège, pendant qu'il serait à la cour de France[1].

Tout en traitant avec Charles IV et en essayant de le gagner à la cause française, Mazarin essayait de réparer l'insuccès de l'armée weimarienne à Tuttlingen et de remplacer Guébriant mort au champ d'honneur.

A cette fin il choisit le vicomte de Turenne, fils du duc de Bouillon, qui, suivant une ligne de conduite différente de celle de son frère, depuis sa tendre jeunesse servait dans les rangs de l'armée française avec le plus grand dévouement.

Nous l'avons vu, à son début, en Lorraine et en Franche-Comté. Depuis, sa réputation militaire a grandi. Il vient de se couvrir de gloire en Italie. Après le duc d'Enghien, c'est l'homme de guerre le plus capable que possède la France. Mazarin l'a créé maréchal de France ; il a le commandement en chef de l'armée franco-weimarienne en Allemagne (3 décembre 1643)[2]. Mazarin avertit les plénipotentiaires français, en ce moment à Munster, du choix qu'il vient de faire[3].

Turenne envoie du Plessis-Besançon à Brisach pour s'occuper du rachat des prisonniers faits à Tuttlingen, et bientôt après il se dirige vers la Lorraine où il passe l'hiver, pour réorganiser l'armée de Guébriant, démoralisée et affaiblie par la défaite.

1. Voir Instruction donnée aux sieurs de Maugiron et du Maurier s'en allant trouver le duc Charles de Lorraine, du 29 mars 1644, à Paris (Aff. étr. Lorraine, tome 33, p. 374).

2. A M. le vicomte de Turenne, Paris, 4 décembre 1643. *Lettres de Mazarin,* t. I, p. 487.

3. A MM. les Plénipotentiaires de S. M. en Allemagne, 3 décembre 1643. *Passim,* p. 479.

Le ministre d'Anne d'Autriche l'avertit des négociations entamées avec Charles IV [1].

Mazarin, après avoir tout prévu, s'être rendu compte des moindres détails des préparatifs faits par Turenne pour tenir en échec l'armée de Charles IV et celle de Maximilien de Bavière, ne désespère pas d'amener le Lorrain à une franche réconciliation. Dans ce but, il écrit, le 31 mars 1644, de Paris, une lettre qu'il charge MM. de Maugiron et du Maurier de lui remettre.

« Monsieur, je ne puis voir partir MM. de Maugiron et du Maurier sans prendre cette occasion d'assurer Vostre Altesse de mon service très humble et de la passion extrême que j'aurois que les résolutions qu'elle trouvera bon de prendre me fournissent les moyens de luy en donner souvent des preuves effectives.

« Vostre Altesse apprendra de leur bouche tout ce à quoy la Reyne peut se porter présentement et les circonstances qui ne luy permettent pas d'en faire davantage. Je vous tiens, Monsieur, pour prince équitable et si amy de la raison que, quand on le remettroit absolument à la disposition de Vostre Altesse, elle ne voudroit pas des advantages qui pourroient blesser d'ailleurs la réputation de la conduite et du gouvernement de la Reyne.

« Tout ce que je puis asseurer V. A. c'est qu'on ne luy promest rien qu'on n'ayt envie d'en faire au delà, et que s'attachant inséparablement aux intérests de cette couronne, elle avancera beaucoup les siens et aura bien plus subject de se louer du traitement qu'elle recevra, qu'elle

1. A. M. de Turenne, 27 mars 1644. *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 635.

ne peut faire de celuy qu'Elle a eu jusques icy du party contraire, lequel pourtant à le bien prendre, ne doibt recognaistre beaucoup d'avantages, mais particulièrement les derniers qu'il a remportés en Allemagne, que de la seule suffisance de la valeur de Vostre Altesse.

« La cognaissance que j'en ay m'oblige à la considérer comme un des plus grands capitaines de ce siècle, je la supplie très humblement de croire qu'une des plus fortes passions que j'aye, ce seroit de pouvoir si bien unir les intérests de cette Couronne avec ceux de Vostre Altesse, que je pusse en mesme temps contribuer à l'avantage et à l'accroissement de la gloire de tous les deux, satisfaisant aux obligations que j'ay à Sa Majesté et à l'inclination que j'ay d'honorer et servir Vostre Altesse, etc.[1].

Porteurs des instructions et de la lettre de Mazarin, MM. de Maugiron et du Maurier s'acheminèrent vers Worms en passant par Sarrebruck où ils attendirent pendant quatre jours des nouvelles du duc Charles. Ce prince leur envoya le baron du Châtelet avec une compagnie de cavalerie pour les escorter jusqu'à Worms.

Là ils furent présentés à Charles IV qui, souffrant de son oppression ordinaire, gardait la chambre. Cependant ils obtinrent de lui une audience le soir même en présence de la princesse de Cantecroix. Ils lui exposèrent tout au long les conditions mises par la reine-mère à son accommodement. S'apercevant qu'il éprouvait une grande épugnance à ratifier le traité de Saint-Germain (1641), les émissaires de Mazarin lui lurent les lettres d'Anne d'Autriche et celles du cardinal.

1. A M. le duc de Lorraine, 31 mars 1644. *Lettres de Mazarin*, *passim*, p. 368 et suiv.

Usant avec lui de franchise et mettant cartes sur table, ils lui firent part même d'une partie de l'instruction dont ils étaient porteurs, jugeant que c'était le meilleur moyen de l'amener à souscrire aux volontés de la cour de France. Malgré leurs instances, il leur fut impossible de le décider à ratifier le traité signé par lui, de gré ou de force, trois ans auparavant, mais non ratifié à cette époque. Et cependant pendant les quatre jours que durèrent ses entretiens avec les plénipotentiaires, il s'étudia à leur mettre sous les yeux mille expédients propres, selon lui, à arriver à une entente durable à laquelle il pût souscrire sans infamie et en même temps avantageuse à la France.

Il aurait désiré, si sa santé ne l'en empêchait pas, se rendre à Paris pour éclairer Anne d'Autriche et Mazarin sur certains faits qu'on avait défigurés devant eux et leur exposer les motifs sérieux et justes qui l'empêchaient jusqu'alors de se rendre à leurs vœux.

Que lui importait la Lorraine ? Il ne s'en souciait nullement, car il voudrait, déclarait-il, n'y posséder aucun pouce de terre « pourvu que tout le monde crût qu'il la possédât ». Elle n'avait gardé aucun vestige de sa prospérité d'autrefois et le séjour des troupes de Turenne, depuis quelques mois, avait achevé sa ruine. N'avaient-elles pas pris plus de 12,000 vaches dans les Vosges ? S'il voulait rentrer dans ses États, ce n'était que par amour-propre et pour plaire à sa maison, à ses vassaux et à sa *conscience,* car on pourrait l'accuser de folie et de lâcheté s'il faisait la guerre sans but et souscrivait à un accommodement honteux après tant de fatigues et de périls !

Pourquoi des quatre traités qu'il a conclus avec la France, veut-on lui faire ratifier le plus honteux ? Néanmoins il est prêt à approuver les clauses de l'un des trois traités précédents. Il consent à accepter les conditions que lui imposait la reine au mois de septembre dernier, par l'intermédiaire du marquis de Moy-Chaligny, son cousin. On lui offrait alors, paraît-il (c'était à la veille de la bataille de Tuttlingen), la restitution de ses États à la réserve de Nancy et de Clermont-en-Argonne. Pour donner plus de force à ses propositions, il renouvela le pouvoir qu'il avait envoyé à son cousin pour traiter sur cette base. Voici les dernières conditions que Charles IV faisait à Mazarin : « On ne lui parlera plus du traité de 1641 et on lui rendra la Lorraine à la réserve de Nancy, de Clermont, Stenay et Jametz, places qui lui seront rendues dans un temps certain et défini comme à la paix générale. »

De plus, si le conseil de régence juge que, sauf Nancy, les trois autres places doivent appartenir à la couronne de France, il y consent à condition que pour Clermont on lui serve l'indemnité convenue par le traité de Saint-Germain et qu'on lui donne quelques *pays* en échange de Stenay et Jametz. Il se contenterait même, au lieu d'une somme d'argent, pour l'indemniser de la perte de Clermont, de trois places choisies par lui.

Tout en protestant de son dévouement désintéressé envers la régente et en se déclarant son courtisan le plus dévoué, il l'avertit loyalement que, si la force des armes le contraint à ratifier le traité de Saint-Germain, il ne répond pas de sa fidélité à en observer les clauses et qu'il cherchera tous les moyens pour trahir la foi jurée. On ne pouvait être plus franc.

Prenant cependant ses précautions, il écrivit à l'empereur que, l'état des affaires d'Allemagne lui semblant prospère, il croyait que ses services lui étaient devenus inutiles et qu'il allait offrir son aide au Danemark, en guerre avec la Suède, ou au roi d'Angleterre menacé, se réservant ainsi la faculté de passer au service de la France.

La reine-mère et le cardinal l'engageaient, avons-nous dit, à garder les villes du Palatinat qu'il occupait, espérant bien les lui acheter ou les lui faire rendre un jour. Il s'y refusa sous prétexte de loyauté envers l'empereur. Du reste, affirma-t-il, Worms et Spire étaient des villes trop considérables pour qu'il pût y laisser une garnison suffisante.

Il était d'avis de les rendre à l'empire, ainsi que Landau.

Son prétexte était spécieux. N'allait-il pas jusqu'à prétendre que l'occupation de ces places, qui commandent le Rhin, affaiblirait ceux qui en seraient les maîtres ? Ce n'était ni l'avis du maréchal de Guébriant, ni celui de Turenne et du duc d'Enghien qui conseillaient leur conquête à Mazarin.

S'apercevant de la faiblesse de ses arguments, Charles IV proposait de demander la neutralité de Worms, Spire et Landau et prétendait que les habitants de ces trois villes *étaient plus Français qu'Allemands !* Quant à Sarrebruck, qui est un passage important sur la Sarre, le château de Hombourg, qui lui servait souvent de résidence ainsi qu'à la princesse de Cantecroix, sis à douze heures du Rhin, celui de Landstuhl et celui de Falkenstein, que, deux jours auparavant, il avait repris à Turenne et qui n'était qu'à six heures du Rhin, celui de

Germersheim, sur ce fleuve, au-dessus de Spire, solide château, s'il en fut, il avait l'intention de les garder comme gages des sommes considérables qu'il avait prêtées à leurs propriétaires.

L'occupation de ces trois châteaux mis sous sa garde, prétendait-il, suffirait à la France pour garder les passages du Rhin.

Mazarin avait envoyé le sieur Marsin[1] faire des levées au pays de Liège et il proposait à Charles IV, s'il s'accommodait avec la France, d'aider ce général dans sa tâche. Le duc y consentait, ayant des troupes aux confins du pays de Liège, dans le pays de Juliers et l'archevêché de Cologne, dont le titulaire était le frère de l'électeur de Bavière, mais il n'approuvait pas ces levées, estimant que pour la somme employée on aurait recruté autant de bons Allemands et que « les Liégeois sont gens qui se débandent facilement ».

Jetant un coup d'œil sur ce qui se passait en Allemagne, Charles IV fit remarquer à MM. du Maurier et de Maugiron que Gallas, ayant tout le loisir nécessaire pour

---

1. Marsin (Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de), entré au service de France en 1636 en qualité de lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie liégeoise, maréchal de camp le 30 janvier 1644, fut employé à faire des levées de troupes dans le pays de Liège durant les premiers mois de 1644. MM. de la Thuillerie, d'Avaux et Servien, plénipotentiaires de la France à Munster, furent priés de le seconder dans sa mission. Mazarin l'envoya un mois plus tard à la landgrave de Hesse (Amélie-Élisabeth de Hanau, veuve de Guillaume V, landgrave de Hesse) pour recevoir ses ordres. Les levées faites par Marsin coûtèrent 250,000 écus et servirent à renforcer l'armée hessoise. Mazarin envoya en outre 50,000 écus pour ses recrues.

La landgrave de Hesse eut à se plaindre de sa conduite. Il servit sous Enghien en 1644, 1645 et 1646.

refaire son armée, n'avait que trop de soldats pour tenir tête à Racoczi[1], dont les forces, consistant principalement en cavalerie, n'étaient pas fort redoutables, et qu'il pouvait résister aux Suédois, s'ils ne s'accommodaient pas avec le Danemark. Après avoir tenu en bride Transylvaniens et Suédois, Gallas pouvait renforcer Hatzfeld et les Bavarois. Quant à Hatzfeld, il aurait 7,000 hommes pour le moins, les comtes de Nassau et de Waldeck et le colonel Philippe venant de lui amener trois régiments de cavalerie et deux d'infanterie.

Quant aux Bavarois, qui se vantaient d'avoir 20,000 combattants, ils en auraient 17,000 pour le moins. Des Hessois, il ne fallait pas en faire grand cas : c'étaient les plus chétives troupes de l'Allemagne, à en croire Charles IV. Ne recevaient-ils pas les ordres d'une femme et de Geiso, général peu entreprenant[2] ?

Enfin, le duc de Lorraine conseillait à Mazarin, ce qui n'était pas nécessaire, de prendre ses mesures pour affermir les forces de la France sur le Rhin. Il l'engageait à secourir Uberlingen, qu'assiégeait Mercy avec 20,000 hommes et que défendait M. de Courval. Sise au nord-ouest du lac de Constance, cette place était très importante et sa perte avait fort affligé Maximilien de Bavière, car elle facilitait les communications de Memmingen avec les autres villes impériales.

---

1. Racoczi, magnat hongrois, prince de Transylvanie, en ce moment en guerre avec l'empire. Les Suédois donnèrent plus de mal à Gallas qui, bloqué par Torstenson et Geiso à Magdebourg, eut du mal à s'en échapper. Torstenson battit les Impériaux à Jankowitz.

2. Geiso et ses soldats donnèrent un démenti éclatant à Charles IV en aidant Torstenson dans ses succès et se couvrirent de gloire à Nordlingen (1645).

Les Français pouvaient y établir des magasins et y faire des levées meilleures et moins chères qu'au pays de Liège et en d'autres pays « où elles coûtaient le double ». Turenne pouvait essayer de secourir cette ville par terre ou par eau, les Suisses étant disposés à lui permettre d'équiper sur le lac de Constance des bateaux qui lui apporteraient des vivres et des munitions[1].

Malheureusement Uberlingen capitula le 10 mai 1644.

Pour donner plus de poids à son accommodement possible avec la France, Charles IV apprit aux agents de Mazarin que l'empereur devait lui envoyer le colonel Meslik et un officier flamand afin de l'engager à son service en lui faisant des offres considérables. Mais il ne les accepterait que si la France ne parvenait pas à se l'attacher.

Dans un autre mémoire remis par Charles IV à M. du Maurier, il semble se réjouir des avances que lui fait la

1. « Meuse januario (1644), Baiaori Uberlingam ad Acronium lacum, qua super nostri potiti, obsidere cœperant præsidiis circumque dispositis; ut mox oppidum arctius habuere atque oppugnavere. At Corvallius vicecomes, oppido præfectus, egregie propugnare, hostium stationes perturbare, pellere mox, ubi propius accessi erant, eo frequentius erumpere quæ incipiebant opera prohibere, destruere, ubi cuniculos in murum atque aggerem moliebatur, eos adversis cuniculis excipere atque irritos reddere, denique magna muri atque aggeris parte collapsa, impetum hostium inter ruinas ac rudera sustinere ac propulsare; prorsus ab eo propugnatum supra quam dici potest egregie, resque ad VI id. maias (le 10 mai) producta; qua die denique, subveniente nullo, deditionem facere coactus est. Ex hostibus complures eo, cum hyemis, tum nostrorum sæpius erumpentium sævitia, perire. » (Labarde, lib. II, p. 91.)

V. Sentiments de M. de Lorraine touchant son accommodement avec la France qu'il a désiré que le S[r] du Maurier représentast à la cour avec plusieurs autres choses considérables (Aff. étr. Lorraine, tome 33, f° 698).

cour de France, et le charge de faire part de sa joie à la reine en l'assurant « que son épée et sa vie, seules choses qui luy restent, despendront dorénavant de ses commandements ».

A le croire, il avait grande confiance dans les promesses d'Anne d'Autriche qui pouvait compter, à son tour, sur les siennes.

Ses assurances de fidélité étaient trop belles pour être sincères. Il ne voulait sa restauration que de la main de la reine et de celle de Mazarin et, dût la France entière forcer Anne d'Autriche à cette restauration et la reine lui permettre d'entrer dans Nancy, il n'accepterait pas, disait-il, ces faveurs insignes si elles étaient arrachées à sa belle cousine et accordées malgré elle. « Il est prêt d'obéir aveuglément à ses volontés ; au moindre de ses ordres, il ira se jeter à ses pieds... ; il ne trouvera rien de difficile lorsqu'il s'agira de la servir. Il donnera dans le feu et dans l'eau, il servira sur la mer et sur la terre et enfin marchera contre Madrid ou contre Vienne pourvu que la reine le commande. »

On ne pouvait s'engager plus avant et user de plus de rodomontades.

Se rappelant ses succès en Franche-Comté, où il avait arrêté l'invasion française de 1635 à 1638, il se vante de conquérir ce pays sans coup férir, mais, prenant la balle au bond et agréant l'offre que Mazarin lui avait faite de la comté de Bourgogne, il annonce à la reine que, voulant se l'arroger et la garder pour lui, il lui faudra courir à d'autres conquêtes plus difficiles pour les offrir en hommage à sa belle cousine.

N'a-t-il pas, ce foudre de guerre, enorgueilli de sa

récente victoire à Tuttlingen, la prétention d'arriver à ses fins avec ses mille combattants, « gens aguerris et obéissants qui vivent où les autres meurent de faim, qui ne craignent ni chaud ni froid et qui dorment aussy bien sur la neige et sur la terre que dans un lit ».

Pour la campagne prochaine il se fait fort d'avoir au moins 7,000 hommes et, si la reine le rétablit sur son trône, il en tirera 2,000 de plus des places qu'il occupe en Allemagne.

Si avec ces 10,000 hommes on lui donnait comme renforts les garnisons françaises qui occupent la Lorraine et une partie de ce qu'elles coûtent à nourrir, il pourrait se maintenir en Allemagne et tenir tête aux Bavarois et aux Impériaux ou tenter quelque expédition d'importance sur un autre terrain. « La nécessité et de longues guerres luy ont appris de faire plus avec un écu que d'autres avec cinq ou six et il a des moyens de faire subsister des troupes en des lieux où elles périraient sous d'autres chefs. »

Sous ces belles phrases se cachait le désir réel d'obtenir le plus de concessions possible de la reine-mère et de savoir jusqu'où irait sa générosité avant de s'engager plus avant. La Lorraine ne lui suffisait plus, car en la lui rendant, on ne lui restituerait pas ce qu'on lui avait ôté, « ce pays n'étant présentement qu'un squelette et le lieu où elle était autrefois ». Cela était vrai, hélas ! La Ferté-Senneterre, qui avait succédé à du Hallier, pressurait, ruinait, affamait le malheureux duché. Béatrix de Cantecroix, flattée par les promesses évasives que lui faisait la cour de France, se réjouit de la mission de M. du Maurier et promit d'user de toute son influence auprès

du duc Charles pour l'engager à une prompte réconciliation. Bien que sachant que la maison de Lorraine lui était hostile, excepté, peut-être, Mme de Chevreuse qui gardait les apparences de l'amitié, elle promit à Anne d'Autriche la plus grande fidélité et le dévouement le plus entier. Elle s'engagea à lui écrire et à servir, s'il le fallait, d'otage, elle et sa fille[1], prête à se rendre au lieu qu'on lui désignera en France[2] !

MM. de Maugiron et Aubery du Maurier se relayèrent auprès de Charles IV. Le 8 avril, ce dernier écrivit à Maugiron pour lui accuser réception de ses lettres et lui annoncer que lui-même lui avait écrit par l'ordinaire de Bruxelles. Du Maurier était revenu à Worms, porteur des mêmes instructions que précédemment. Charles IV prétendit qu'on exigeait beaucoup de lui, mais qu'on ne lui accordait aucune faveur dont il pût se féliciter. Il hésita à s'engager et fit même entendre que le délai accordé par lui aux agents de Mazarin étant expiré, il ne pouvait plus attendre plus longtemps, vu l'approche du printemps. Tout au plus pourrait-il patienter jusqu'au 12 avril, s'il avait des nouvelles de Maugiron ou de Rantzau ce jour-là. Sinon il croirait à la mauvaise volonté de la cour de France, ce qui ne l'empêchait pas de plaisanter et d'ajouter : « La reyne est ravissante de vous demander si je ne me souhaite point là (*à Paris*). Avez-vous hésité à lui faire cognoistre comme le séjour de Bleihalfe était tout autre que celui de Paris et que la conversation de Mlle de Bœting, jointe à sa beauté, était sans pareille ? Que ce

---

1. Anne, née le 23 août 1639, qui épousa le prince de Lillebonne.
2. Intérêts du duc de Lorraine 1644 (Aff. étr. Lorraine tome 33, f° 719).

doux ressouvenir ne vous pâme point ; c'est ce que souhaite et que vous me croies par tout le monde aussy bien sur le Rhin que sur le Danube, mesme au delà de la Sarre. »

On ne pouvait plus agréablement se moquer de M. de Maugiron et de Mazarin.

Le post-scriptum de la lettre de Charles IV, datée, par plaisanterie, de Nancy, est ainsi conçu : « La demoiselle que vous avez envoyée (Montausier avait envoyé une poupée à sa fille) a donné pareille joie à la mère qu'à l'enfant (Mme de Cantecroix et sa fille Anne de Lorraine, (depuis princesse de Lillebonne) dont ils (*elles*) se sante(*nt*) très obligée(*s*) de votre souvenir et de toutes les nouveautés que leur aves envoies(*sic*) de tous les livres. J'ai quitté toutes prétentions pour celuy qui veut faire croire que nous n'allons pas de mal en pis. Je m'en serviray.

« La *promenade* que fait M. le vicomte de Turenne avec M. Roze en Bourgogne oblige une dame (Mme de Cantecroix ?) de vous faire souvenir et à M. de Ranzo (*Rantzau*) de la sauve-garde pour Boné, près de Besançon, où elle doit se rendre comme vous savez. Il faudrait en envoyer une à M. le vicomte de Turenne ; le plus tôt serait le meilleur[1]. »

Turenne, à ce que nous apprennent ses mémoires et les lettres de Mazarin, était mis au courant des négociations pendantes. Pour jeter un plus grand jour sur ces négo-

1. Le duc de Lorraine à M. de Maugiron, 8 avril 1644 (Aff. étr. Lorraine, tome 33, f° 393).

ciations, disons un mot de ce qui se passait au congrès de Munster où Servien et d'Avaux représentaient la France et prenaient part aux discussions interminables qui y eurent lieu dans l'intérêt de la paix générale. Ils y rencontrèrent au commencement de 1644 le comte de Nassau et Volmar, représentants de l'empereur, ainsi que Saavedra et le Franc-Comtois Brun, représentants de l'Espagne. Les cardinaux Chigi et Contarini, au nom du Saint-Père, remplissaient le rôle de conciliateurs. Le duc de Longueville, qui devait être le chef attitré de l'ambassade française, n'était pas encore arrivé à Munster où sa femme, sœur du duc d'Enghien, devait le rejoindre. On attendait également Trautmansdorff et le comte de Penaranda, ainsi que les représentants de la Suède et des Provinces-Unies avec lesquelles Mazarin venait de renouveler un traité d'alliance. Le cardinal, fidèle à la politique traditionnelle de la France, se déclarait le protecteur des libertés germaniques. Tous les princes et les villes de l'Allemagne furent invités à se rendre au congrès. Presque tous répondirent à l'appel de Mazarin. La landgrave de Hesse se montrait de plus en plus dévouée à la cause française et l'évêque de Trèves et le Palatin attendaient leur restauration du succès de nos armes. Le duc de Neubourg promettait sa neutralité. Mazarin s'efforça de détacher de l'Autriche Maximilien Ier, duc de Bavière, oncle de Charles IV.

Quoique chef de l'Union catholique, le Bavarois ne désirait pas l'agrandissement de la puissance impériale. Il agissait pour lui-même. Défenseur, lui aussi, des vieilles libertés germaniques, il voulait se créer dans le sud de l'Allemagne une position qui pût lui permettre de

tenir tête à l'empereur et lui faciliter une sorte d'indépendance relative.

Ne possédait-il pas deux généraux de grande valeur, le comte de Mercy et Jean de Werth, que Charles IV lui avait cédés ? Mais devenu vieux et voyant ruiné pour longtemps son pays, naguère si fertile, il était las de guerroyer et avant de mettre pour toujours son épée au fourreau, désirait conclure une trêve qui l'amènerait à faire la paix avec la France, comme il l'écrivait franchement à l'empereur. Mazarin voulut profiter de ces bonnes dispositions et se servit du cardinal Grimaldi, nonce du saint-siège en France, très dévoué au premier ministre, pour sonder les intentions de Maximilien. S'appuyer sur la France, n'était-ce pas pour ce duc et d'autres princes allemands le moyen d'agrandir leur pouvoir, de maintenir leurs privilèges et de contrebalancer l'influence séculaire et toujours gênante de l'Autriche ?

Avant de continuer à nous occuper des négociations de Mazarin avec Charles IV, jetons un léger coup d'œil sur ce qui se passait en Alsace et en Allemagne où se trouvait Charles IV.

En somme, les Bavarois n'avaient profité de leur victoire de Tuttlingen que pour s'emparer de Rottweil. Brisach ne fut pas assiégée par eux. Le comte d'Erlach l'avait mise en état de défense. La France conserva cette ville, ainsi que Uberlingen, sur le lac de Constance.

Mais Erlach ne voulait pas accepter Turenne pour son chef et se réfugia en Suisse. Ce n'est qu'à force de douceur que Mazarin ramena au devoir ce général, en lui sacrifiant d'Oysonville, son lieutenant de roi. Turenne

employa l'hiver de 1643-1644 à réorganiser son armée, visita et ravitailla les places de l'Alsace et fit même une incursion dans le Palatinat, près de Landau, tout près de Worms où résidait Charles IV et où il recevait tour à tour MM. de Maugiron et du Maurier. Enfin il prit ses quartiers d'hiver. Une partie de ses troupes s'établit en Lorraine et une autre s'établit en Franche-Comté, dans ce pays dont Mazarin promettait le gouvernement au duc de Lorraine. Les soldats de Turenne s'emparèrent de Luxeuil et de Vesoul. En réalité, une des conditions principales imposées par Mazarin au duc de Lorraine était l'abandon par le duc des places qu'il occupait dans le Palatinat et de La Mothe dont la garnison était la terreur du Bassigny. La France, maîtresse de Spire et de Worms, que le duc devait lui livrer, aurait pu effectuer sans difficulté le passage du Rhin toutes les fois qu'elle l'aurait voulu.

M. de Maugiron persistait à croire, après les entretiens qu'il avait eus avec Charles IV, qu'il ne demandait pas mieux de faire la paix avec la France « honorablement, tant mal que bien ».

Arrivé à Worms, le 12 avril, sous prétexte de traiter de l'exécution de la capitulation de Tuttlingen et de délivrer un passeport à la princesse de Cantecroix qui désirait venir en France, Maugiron revint à Paris le 19. C'était user de vitesse.

Ainsi qu'en 1643 les Comtois, menacés par Turenne, envoyèrent un des leurs, Lion, conseiller au Parlement de Dôle, à Charles IV afin de lui demander de venir à leur secours. Si le duc de Lorraine n'accédait pas à leurs désirs, Lion devait aller de Worms à Bruxelles implorer

l'assistance de don Juan d'Autriche qui avait remplacé Francisco de Mello dans le gouvernement des Pays-Bas espagnols. Charles IV refusa de porter de nouveau ses armes en Franche-Comté en alléguant qu'il attendait des instructions de Vienne.

Le duc avait été sur le point d'aller lui-même au-devant de MM. de Maugiron et du Maurier. Sa maladie l'avait retenu à Worms. On espérait même pouvoir s'aboucher secrètement avec lui à Nancy. Mais, malade au point de ne pouvoir faire une heure de route en carrosse et moins encore à cheval, il regrettait de ne pouvoir aller se jeter aux pieds d'Anne d'Autriche et n'attendait pour le faire que le rétablissement de sa santé. Il lui fallait aussi surveiller ses soldats cantonnés sur les terres de l'empire et rester à son poste, au risque de paraître déserter.

En somme, Charles IV se refusait à traiter avec la France et semblait vouloir, par ses hésitations, essayer d'arrêter Turenne dans ses projets de conquête en Allemagne. « Il avait l'esprit vif, colère, ambitieux, ombrageux, soupçonneux. Il croyait facilement au mal et ne s'arrêtait jamais aux choses présentes, s'inquiétant sans cesse des choses absentes ou futures, irrésolu en apparence, mais néanmoins ferme en ses premières impressions et conséquemment dissimulé et adroit à cacher ce qu'il pensait. » Tel est son portrait tracé par un contemporain. Avec un tel caractère, il fallait pour le convaincre une personne qui fût assez habile pour captiver sa confiance en s'inspirant de ses intérêts, « soit de sa passion, soit de sa personne, ou de ses États », mais en montrant beaucoup de patience, sans le presser

et en lui laissant le temps de la réflexion. Il fallait flatter ses passions et éveiller ses craintes. De cette façon seulement on pouvait réussir à lui faire prendre une résolution définitive. On devait aussi tenir compte, en l'abordant, de son aversion irréconciliable pour la duchesse Nicole et de son amour pour la princesse de Cantecroix et de la fille qu'elle lui avait donnée. Il était difficile de seconder cet amour, mais on pouvait lui être agréable en restant neutre entre la femme légitime et la maîtresse et en se référant à la décision du saint-siège pour le procès pendant entre les deux époux.

Quant à ses États, leurs intérêts étaient généraux ou particuliers. Ses États étant situés entre l'empire, la France, les terres du roi d'Espagne, la Franche-Comté, le duché de Luxembourg et la Suisse, l'empereur, le roi d'Espagne et la Suisse étaient intéressés à les lui conserver et à empêcher que les uns ne s'en prévalussent au préjudice des autres. Charles IV devait, dans son intérêt propre, rester neutre entre tous.

Tous les ducs de Lorraine, avant lui, avaient compris cette nécessité et chaque fois qu'ils ont enfreint cette neutralité, ils ont eu lieu de s'en repentir et ont été contraints d'y revenir.

Du reste il lui était impossible d'étendre ses frontières ailleurs qu'au delà du Rhin « par acquêts ou autrement, ayant la faveur de l'empereur à sa dévotion ». Celui-ci ne lui avait-il pas fait don de plusieurs terres confinant à la Lorraine? Du côté de la France, de la Suisse, des terres du roi d'Espagne, il n'y avait aucune apparence qu'on lui permît de s'étendre.

Il avait bien intérêt à ne pas se brouiller avec la

France, mais plus pour se garantir du mal que pouvait lui faire cette puissance que pour en obtenir quelque avantage.

La France ne lui contestait-elle pas les meilleures parties des Trois-Évêchés qu'elle accusait ses prédécesseurs d'avoir usurpées? Il devait donc éviter de donner sujet à Louis XIV de lui chercher chicane sur ce fait.

Quant au duché de Bar, le roi de France pouvait seul ne pas l'inquiéter à propos de sa prétention à le posséder à raison de son *droit prétendu de masculinité*[1].

Le roi d'Espagne devait être ménagé par lui et il devait attendre patiemment ses avances, car l'Espagne, ayant besoin de faire passer ses troupes à travers la Lorraine afin d'établir des communications entre l'Italie, la Comté et les Flandres, avait tout intérêt à le rétablir sur son trône et à empêcher l'usurpation de ses États.

Charles IV désirait être reconnu comme souverain de son chef. L'empereur et le roi d'Espagne avaient approuvé cette prétention, comprenant qu'il était de leur intérêt que la Lorraine ne tombât pas en quenouille et ne pût passer de ce fait entre les mains d'une famille française.

Maintenant tout le prestige de Charles IV consistait dans ses talents militaires. Il n'avait jamais été battu quand il avait commandé en chef.

Ses soldats étaient composés de Lorrains, vieux serviteurs qui avaient usé leur vie et leurs biens à son service et qui ne pouvaient les recouvrer qu'en partageant sa fortune et en aidant à sa restauration au péril de leurs jours.

---

1. V. *Campagnes de Charles IV,* tome II, p. 399 et suivantes.

Peu d'étrangers faisaient partie de sa glorieuse armée. S'ils n'avaient été retenus par l'exemple et les conseils des Lorrains, ils auraient fait défection, car il ne pouvait se contenir avec eux et il excédait ses soldats de fatigues, de ses exigences et de ses emportements habituels.

Sa fortune, en y comprenant ses pierreries, pouvait s'évaluer à 1,500,000 écus (*un million cinq cent mille*). Avec ces ressources il pouvait lever des troupes pour le service de l'empereur, en faisant l'avance des dépenses nécessaires et en prenant des terres en *engagement* dans l'empire comme hypothèques de ses deniers.

Quant à ses places fortes de Lorraine, La Mothe était formidable et sa garnison inquiétait fort les voisins. La garnison de Longwy réprimait les incursions des Français dans le Luxembourg. Bitche, Hombourg, Landstuhl et Falkenstein avaient une grande importance pour le passage des troupes de Metz vers le Rhin et pour faciliter aux Français la prise de Frankenthal.

Donc la France avait grand avantage à se concilier les bonnes grâces de Charles IV et à s'en faire un allié, afin de pouvoir se servir de sa personne, de ses troupes et de ses places.

Mais il était difficile d'y réussir.

Avouons que la France semblait cependant avoir plus d'intérêt à garder le Barrois et la Lorraine pour se couvrir du côté de l'est que de rendre ces deux duchés à Charles IV.

Mais Mazarin prévoyait que, dans la discussion du traité de paix, cette prétention de la France serait un obstacle à l'acceptation d'une amnistie générale qui devait à coup sûr être proposée et ferait tort au succès des revendi-

cations de notre pays en faveur de ses amis et de ses alliés dépossédés.

Une autre chose à craindre, c'était l'ambition jamais éteinte, toujours inassouvie des nombreux membres de la maison de Lorraine, actuellement en France « où ils avaient de puissants établissements et où, influents et riches, pourvus, la plupart, d'apanages ou de gouvernements importants, ils ne pourraient vivre en repos sans rechercher les occasions de rétablir le chef de leur maison ».

Ces princes, ainsi que leurs serviteurs, prétendaient, il est vrai, qu'au pis aller, Charles IV, ni par sa révolte contre la France, ni par ses légèretés et l'inconstance proverbiale et persévérante de sa conduite politique et personnelle, ne pouvait porter atteinte à l'inaliénabilité de la couronne de Lorraine, puisqu'en s'en rapportant aux arrêts du Parlement de Paris et à plusieurs déclarations et lettres royales, il était notoire que le Barrois et la Lorraine appartenaient en propriété et en dot à la duchesse Nicole et qu'elle était innocente des fautes de son mari. Ils oubliaient que l'infortunée princesse avait, avant de quitter la Lorraine, de son plein gré et en dépit des observations et réclamations de la noblesse lorraine, abdiqué en faveur de Charles IV.

Mais il fallait distinguer les princes lorrains résidant en France de ceux qui vivaient au loin. Si ceux qui habitaient la France pouvaient se contenter, pour le chef de leur maison, d'une ombre de souveraineté qui leur laissait en France et partout leur titre de princes et leurs biens, les autres membres de cette maison dépossédée de son antique splendeur, tels que Nicolas-François, sa femme

et leurs enfants et l'évêque de Verdun, leur cousin, avaient tout intérêt au rétablissement de Charles IV. Ceux-ci ne pouvaient approuver un traité de paix qui rendrait au chef de leur maison un pouvoir éphémère et ils devaient au contraire tout espérer de la paix générale pour la réparation éclatante à laquelle, victime involontaire, prétendait-il, de l'ambition de la France et de ses dissentiments avec l'empire et l'Espagne, il croyait avoir droit.

Ce n'est qu'au jour où tous subsides venant à leur manquer, soit de la France, soit de l'étranger, que les princes lorrains pourraient accéder aux conditions, aussi honteuses qu'elles fussent, que ferait la cour de Saint-Germain à Charles IV.

On accusait le marquis de Moy-Chaligny[1], frère de l'évêque de Verdun, de n'écouter que ses intérêts. On prétendait que lorsqu'au commencement de 1644, avant les négociations entamées par Du Plessis-Besançon, le marquis avait servi d'intermédiaire entre Charles IV et la cour de France, il avait demandé à Mazarin 300,000 ou 400,000 livres d'arrérages qu'on lui devait, disait-il. S'il avait obtenu cette somme, son intention, prétendait-on, était de prolonger le plus longtemps possible les négociations, bien pourvu d'argent pour deux ou trois ans, jusqu'à la paix générale, ou une catastrophe, un événement imprévu qui rétablirait son souverain sur son trône et lui rendrait tous ses biens, son rang et ses privilèges.

Tout était prêt alors pour la réconciliation du duc.

1. Henri II de Lorraine, marquis de Moy, comte de Chaligny, Sa Grandeur de Montcornet et de Tugny-en-Réthelois, né en 1595, mort le 10 juin 1672. Il avait été gouverneur de Nancy en 1633.

Nous avons dit pourquoi tout fut rompu. Six mois après, le marquis de Moy, n'ayant pas touché de Mazarin un rouge liard, se mit de nouveau en mouvement et tenta encore d'amener son cousin à un accommodement. Voyant l'état misérable de ses affaires se maintenir et même s'accroître, il regretta amèrement d'avoir mis peu d'empressement à signer un traité de paix au nom de Charles IV.

Ce prince était espionné jusque dans son intimité par ses serviteurs les plus dévoués en apparence. Le chevalier de Lescale, dont nous avons déjà parlé, un ancien serviteur du prince de Phalsbourg et passé au service de Sallerio, le second mari d'Henriette de Lorraine, était devenu un espion de Mazarin, aidant ainsi sa maîtresse dans son œuvre de délatrice. Il était dans l'intimité des principaux ministres et du gouverneur des Pays-Bas, depuis deux ans qu'il habitait Bruxelles, ce qui ne l'empêchait pas de venir à Paris lorsque cela lui plaisait. Ce chevalier de Lescale avait donc un pied dans les deux camps, tandis que le duc de Lorraine le croyait dévoué à l'Espagne et que son fils était capitaine dans l'armée du prétendant, au régiment de Gondrecourt, fort appuyé et fort recommandé du prince de Lixheim.

Un autre espion se nommait le sieur de Menu, gentilhomme donné à la duchesse d'Orléans par la princesse de Phalsbourg. Il avait fait deux ou trois voyages en Flandre sous prétexte d'un procès qu'il avait dans ce pays.

En 1643, l'armée de Charles IV comptait des colonels et des soldats de toutes les nations. Fauge, Savoyard d'origine, commandait sa cavalerie dont les officiers

et les soldats étaient Français ou Lorrains et où l'on comptait peu d'Allemands.

Ligniville, dont nous avons longuement parlé, appartenait à une des plus anciennes familles de la chevalerie lorraine et était très dévoué à Charles IV. Homme de grande valeur, il se faisait remarquer par son intégrité. Ses officiers et ses soldats étaient la plupart Lorrains, Français ou Liégeois.

Le régiment du colonel Valentin, sujet lorrain, comptait des officiers et des soldats allemands.

Dans celui de Montmorency, qui se disait Lorrain, nous ne savons à quel titre, il y avait plus d'Allemands que de Lorrains. Du Chatelet, gentilhomme lorrain d'ancienne extraction, avait formé son régiment d'officiers et de soldats presque tous originaires de la Lorraine. Le colonel des Fours, gentilhomme lorrain, avait plus d'Allemands que de Lorrains sous ses ordres. Hacquefort était Liégeois ainsi que la plus grande partie de ses soldats. Scavenel, né Français, avait réuni force Lorrains et Allemands et quelques Français. Montgradon, sujet français, avait des soldats presque tous Liégeois, Lorrains et Allemands. Du Magny était Franc-Comtois, mais ses officiers et ses soldats étaient presque tous Lorrains ; fort peu d'Allemands, peu de Bourguignons et aucun Français sous ses ordres.

Ainsi la cavalerie de Charles IV était composée en grande partie de Lorrains et d'Allemands. Un quart environ, ou peut-être le tiers, comprenait des Français, des Savoyards et des Bourguignons.

Quant à l'infanterie, c'était le colonel Clinchamp, ancien officier français. Ses officiers et ses soldats étaient

presque tous Lorrains ; le reste se composait de Français hormis 25 ou 30 Suisses.

Givrecour, fils du feu chancelier de Metz, n'avait sous ses ordres que des officiers et des soldats lorrains. Verduisant, Français d'origine, avait des officiers et des soldats presque tous Lorrains et Français. Housse, Lorrain, avait des officiers et des soldats de sa nation, fort peu d'Allemands. C'était un gentilhomme d'ancienne extraction. Beaufort, Lorrain, avait avec lui peu de Lorrains, mais beaucoup d'Allemands, point de Français.

Le colonel Thouvenin, Lorrain, n'avait recruté que des soldats de son pays, sauf quelques étrangers.

Le régiment irlandais qui faisait partie de l'armée lorraine fut fait prisonnier à Tuttlingen. Son colonel n'avait point reparu au corps. Le lieutenant-colonel se nommait Chatelain. C'était un Lorrain qui espérait devenir colonel. Sa compagnie se composait de Lorrains et d'Allemands. Le reste des officiers et des soldats de son régiment étaient Irlandais. Gondrecourt, qui avait été premier président de la cour souveraine de Lorraine, avait troqué la toque pour la cuirasse et avait recruté un régiment de Lorrains. Peu d'Allemands et quelques Français dans Gondrecourt-infanterie.

Ainsi les deux tiers de l'infanterie de Charles IV comprenaient des Lorrains. Le reste comptait des Allemands, peu de Français. Les gardes et les chevau-légers du duc du Lorraine étaient en grande partie Lorrains. Vingt-cinq ou trente Bourguignons, peu de Français.

Quelques princes de la maison de Lorraine, résidant en France, conseillaient à Mazarin de restituer la couronne de Lorraine à Nicolas-François, ancien évêque de

Toul, frère de Charles IV, qui, après avoir épousé sa cousine Claude de Lorraine, s'était échappé du palais ducal de Nancy, dès l'invasion française, et s'était réfugié avec sa femme à Florence et ensuite à Vienne. C'était un homme sage et de bons conseils. Il avait deux fils dont le cadet venait de naître.

C'était le futur Charles V. Nicolas-François offrait à la France de grandes garanties, car il était doué d'un caractère modéré et aimait le repos et la tranquillité. Mais il se laissait gouverner par le baron Hennequin, intendant de sa maison ; ce dernier avait aussi une grande influence sur François de Moy-Chaligny, évêque de Verdun et cousin de Charles IV et de Nicolas-François, réfugié également à Vienne. Il était donc de toute nécessité que Mazarin essayât de gagner à sa cause le baron Hennequin, s'il voulait obtenir quelques concessions raisonnables de Nicolas-François et de l'évêque de Verdun exilé.

Nicolas-François avait gardé toute l'onction de son ancien état. Il était de mœurs simples et honnêtes. Sa sœur Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, l'affectionnait fort et le tenait en grande estime.

Il en était ainsi de tous les princes et de toutes les princesses de la maison de Lorraine qui redoutaient de voir sur le trône de Lorraine la princesse de Cantecroix, dont la descendance aurait succédé à Charles IV. Nous ne croyons pas que Mazarin eut le dessein de substituer Nicolas-François à Charles IV, car en promettant à ce dernier de l'aider dans sa demande en nullité de mariage et en flattant les secrètes espérances de sa femme de campagne, il croyait l'avoir dans sa main puissante. Nicolas-François, qui n'avait rien à se reprocher, avait le droit

d'être plus exigeant que son aîné, et il aurait, sans doute, pu compter sur la haute protection de l'Europe entière dans ses justes revendications.

Si la France remettait la restitution de la Lorraine à la paix générale, Mazarin pourrait donner ce duché comme quartier d'hiver à l'armée française en ce moment en Allemagne. Après la conclusion de la paix, en offrant de rendre ses États à Charles, il convierait et obligerait les ennemis à user de la même générosité envers les princes dépossédés par eux.

Mazarin n'était pas d'une entière bonne foi en voulant traiter avec Charles IV. Si celui-ci s'engageait à livrer La Mothe à la France, dans l'état où se trouvait cette place ou démantelée, Mazarin se promettait de ne lui faire rendre en échange Marsal que lorsqu'il aurait donné des gages de sa bonne foi et après la conclusion de la paix générale.

S'il rendait La Mothe en ce moment, son armée se grossirait de la garnison de cette place, il est vrai, mais c'était rendre disponible l'armée française qui l'assiégeait. Tout était à calculer. Si Mazarin pouvait le faire patienter jusqu'à la fin de la campagne prochaine et lui faire attendre jusque-là la restitution de La Mothe, la France pourrait peut-être garder cette ville par suite d'incidents imprévus, tels que la mort de ce prince. La perspective de cette restitution l'inciterait à faire en sorte d'acquérir de l'honneur et les bonnes grâces de la reine-mère et de Mazarin. Grâce à la surveillance que la cour de France se proposait d'exercer autour de lui, son dessein bien arrêté était de le forcer à en venir aux mains avec l'ennemi et de l'empêcher de venir à Paris. A tous

les points de vue un traité de paix serait très avantageux à la France et en tous cas La Mothe lui resterait si Charles IV venait à manquer à sa parole.

Donc si on traitait avec lui avec ces précautions ou d'autres, il était vraisemblable qu'il se donnerait tout entier à la reine et au cardinal. Ne pourrait-on pas espérer aussi savoir par lui les secrets des diverses cabales de la cour de Bruxelles et de celles d'Espagne auxquelles il aurait été mêlé ?

Mais si, malgré tout, on n'arrivait pas à traiter avec Charles IV, il fallait que Mazarin usât de la connaissance qu'il avait du caractère irrésolu de ce prince, en l'amusant et en le rendant inutile aux ennemis de la France, en annihilant ses forces, en l'immobilisant, en limant les ongles à ce lion terrible. Il fallait pour arriver à ce but un homme capable et fertile en expédients, « moyens et raisonnements », circonspect dans son langage et sachant profiter de toutes les occasions et de toutes les confidences, de toutes les imprudences du duc pour arriver à ses fins.

Mais, surtout, il était nécessaire de faire comprendre à Charles IV l'intérêt qu'il avait à conserver sa souveraineté, son indépendance et ses troupes « qui en sont les colonnes » et à ne pas les hasarder, puisqu'il ne pouvait les perdre sans perdre toutes ses espérances[1]. Afin de décider Charles IV à prendre un parti et à ne pas laisser la cour de France plus longtemps dans l'attente

1. Advis ou discours concernant le duc de Lorraine (aff. etr. Lorraine, tome 33, f° 708).

de ses décisions définitives, la régente lui fit remettre par M. de Maugiron cette note :

« Après tous les témoignages que le duc de Lorraine a rendus de ses respects à la reine et de son inclination au party du Roy par le sieur comte de Rantzau et confirmés par le sieur comte de Maugiron, la reyne proffitera volontiers de sa bonne volonté, pourveu qu'elle puisse faire voir en effet les avantages que l'Estat en recevra.

« Pour à quoy parvenir il semble que M. de Lorraine doibt servir de sa personne et mesme faire mettre dans les mains du Roy les places desquelles il semble jusques icy que M. de Lorraine a tousjours esté maître et desquelles il sera tousjours, pourveu qu'il mette des trouppes partie sur la Moselle, partie sur le Neckre (Neckar) et qu'il jette quelques corps dans Worms, sous prétexte des desseins que les François ont sur ses costés. Moyennant quoy la Reyne lui fournira autant de cavalerie et d'infanterie qu'il luy sera nécessaire pour continuer ses progrès jusques à ce qu'il ayt obligé l'empereur et Bavière à une paix générale ou remis le prince Palatin[1] paisiblement dans ses Estats.

« Ledit duc ne prétendra de la Reyne, moyennant tout ce que dessus, la restitution de ses biens et duché de Lorraine comme il les avait, et considérera que la Reyne, quelque confiance qu'elle ayt audit Duc, sa qualité de Régente ne luy permet pas, quel exemple il apporte du contraire de feu la Reyne-mère, de luy rendre aucune place de celles qu'il trouve estre entre les mains du Roy, les affaires et le conseil estant d'une autre façon. Mais

1. Frédéric V, dépossédé par Maximilien de Bavière.

elle croit que ses prières mettent M. de Lorraine (*manque un mot*) d'aucun reproche que la postérité pourroit imputer; outre la parole que la Reyne luy donne qu'à la majorité du Roy elle luy faira rendre le tout si auparavant par une paix générale elle ne luy le remet ou par le rétablissement du prince Palatin dans ses Estats.

« Pour les progrès qu'on faira en Allemagne, il faudra convenir du partage en conciliant ces articles cy dessus, lesquels, selon le rapport dudit sieur de Maugiron, sont à plus près selon les intentions du dit duc.

« Et, pour son mariage, le Pape seul pourra... La Reyne ne peut que luy promettre sa neutralité et offrir à Madame (*de Cantecroix*) la place qu'il luy plairra dans la ville de son Royaume[1]. »

Les jours s'écoulaient, le printemps était venu et Charles IV ne se décidait pas à faire la paix avec la France qui avait besoin de son aide dans ce moment, car Torstenson avait quitté l'Allemagne pour envahir le Danemark et la Bavière était de plus en plus décidée à se défendre et à tenir tête à Turenne.

Réconcilié avec la France, agissant pour elle et en son nom, renforcé de quelques troupes, le duc de Lorraine pouvait conquérir la Franche-Comté qui ne pouvait plus se défendre ou s'emparer de Trèves et des villes sises sur la Moselle. L'Allemagne, dans ce cas, se serait trouvée sans communications avec les Pays-Bas. Peu éloigné, à Worms, du landgraviat de Hesse-Cassel, rien ne l'empêchait de donner la main au comte d'Eberstein, s'il était trop inquiété par le baron de Gleen, général du cercle

1. Aff. étr. Lorraine, tome 33, f° 713.

de la Westphalie et par le maréchal Hatzfeld auquel l'empereur pouvait envoyer des renforts vu l'éloignement de Torstenson. Uni aux Hessois, Charles serait à même d'occuper les pays de Liége et de Cologne et de s'emparer de tout ce qui est en deçà du Rhin. Suivant les occasions, il pourrait appuyer Turenne qui était menacé d'être culbuté par les Bavarois s'ils étaient assistés par l'empereur. Turenne et le duc de Lorraine auraient alors toute facilité de poursuivre les Bavarois jusqu'au cœur de leur pays. Si toutefois Turenne pouvait avec ses propres forces résister à l'armée de Maximilien, Charles IV, avec les 6,000 hommes qu'il avait sous sa main et ceux qu'il tirerait de La Mothe évacuée, et les soldats que lui donnerait la France, pourrait pénétrer dans la Franconie, se poster sur le Mein, entre la Hesse électorale et l'armée de Turenne, prêt à secourir l'un ou l'autre, ou pourrait, en cas de péril personnel, être secouru par les Weimariens et les Hessois. Les places occupées par lui sur le Rhin et dans le Palatinat l'auraient aidé beaucoup à suivre ce plan de campagne et il n'était pas en peine de se maintenir en Allemagne. De plus, ses officiers désiraient avec passion faire la guerre aux Allemands qu'ils haïssaient.

Reconnaissons-le, Charles IV en restant allié aux ennemis de la France, pouvait grandement lui nuire, soit en Allemagne, soit dans les Flandres, soit en combattant de concert avec eux, soit en agissant à sa guise et pour son propre compte. Il pouvait facilement, des bords de la Moselle et du Rhin, envahir les Flandres ou secourir, à son choix, les armées de Westphalie, de Hatzfeld ou de Bavière.

Comme il avait le talent de se porter rapidement d'un

point à un autre, sa coopération à une action de guerre pouvait être d'un grand poids dans la balance et il pouvait renforcer les ennemis là où leurs forces égaleraient celles de l'armée française comme il le fit à Tuttlingen et pendant que Turenne, auquel Mazarin avait l'intention d'adjoindre le duc d'Enghien, serait occupé à assiéger quelque place en Allemagne, il pouvait pénétrer en France avec ses troupes personnelles et 2,000 chevaux de Flandre ou 3,000 Croates qu'il lui était facile de lever pour 50,000 écus, et ravager toute une province, « ce qui fait crier les peuples et cause souvent de mauvais effets dans le cœur des États ».

Le ministère français, malgré tout le désir qu'il avait de conclure avec Charles IV à la fin du mois d'avril 1644, était encore à douter de sa bonne foi au mois de janvier. Charles IV avait été sollicité vivement par don Francisco de Mello de marcher vers l'évêché de Trèves et Turenne, ayant fait saisir quelques-unes de ses lettres par la garnison de Saverne, avait découvert son projet de s'établir dans le quartier de Liège.

Quoi qu'il en soit, le duc de Lorraine était las de son exil et ses officiers et ses soldats paraissaient si ennuyés de la vie vagabonde qu'ils menaient depuis dix ans, qu'il ne les retenait près de lui qu'en faisant briller devant leurs yeux l'espérance d'un retour prochain dans leurs foyers. Peut-être n'avait-il rompu le traité de la Petite-Paix qu'à cause de la méfiance que lui inspirait Richelieu qui lui avait trop fait sentir son autorité implacable et l'avait menacé à toute heure de le faire arrêter. Son manque de bonne foi n'avait été que l'effet de la vengeance. Un second manquement à sa parole devait le

perdre irrévocablement dans l'esprit des Espagnols et de l'empereur et de ses alliés d'Allemagne. Ne serait-il pas alors en butte à la haine de ses anciens amis et de ses ennemis et tous ne pourraient-ils pas comploter sa ruine à l'heure de la conclusion de la paix générale ?

N'ayant plus de places de sûreté en Lorraine, Charles IV, réconcilié avec la France, n'était plus à craindre. Il était bridé et maintenu.

« Or, écrivait-on encore à Mazarin, le marché est toujours bon, quand on peut beaucoup gagner et qu'on n'y peut rien perdre[1]. »

Pour plus de précautions, Mazarin faisait surveiller Charles IV par la princesse de Phalsbourg. Le cardinal lui faisait écrire :

« On a receu toutes les lettres que la princesse de Phalsbourg a escrites; la Reyne les voyt toutes avec plaisir et le cardinal Mazarin ne perd aucune occasion de la servir. La Reyne luy sçait bon gré de l'affection qu'elle tesmoigne à tous ses intérests. *Pour ce qui regarde les personnes desquelles la princesse de Phalsbourg escrit,* on profitera de ses avis. Si on fait instance de sa part d'un passeport pour celuy qui est en Espagne[2] à solliciter ses affaires, il sera aussy tost accordé.

---

1. Discours dans lequel on voit le bien et le mal que le duc de Lorrayne peut faire à la France cette prochaine campagne et si on doit se fier aux promesses de ce prince (aff. étr. Lorraine, tome 33, f° 725).

2. La veuve de Louis de Guise, l'ancienne maîtresse de Puylaurens, Henriette de Lorraine, s'ennuyait fort à Bruxelles, après le départ de la duchesse d'Orléans, sa sœur, pour Paris. Elle avait obtenu de Mazarin la permission de se rendre dans ses terres de Lorraine, sans passer par Paris, lorsqu'elle fit la connaissance à Bruxelles de Carles Guasco, marquis de Sallerio, général de l'artillerie de l'armée d'Alsace, qui se rendait à son gouvernement de Bruges. Tous deux s'aimèrent et réso-

« On serait bien aise de savoir de la princesse de Phalsbourg quels sentiments a à présent le duc de Lorraine, se pouvant assurer que l'on ne le désire que pour s'en servir à l'advantage dudit duc et de sa maison et que tout sera receu en dernière confiance et secret.

« Si la princesse de Phalsbourg fait sçavoir au cardinal Mazarin quelque chose de particulier touchant son bien de Lorraine et ce qu'elle désire, il employera ses offices avec grand plaisir auprès de la Reyne, afin qu'elle ayt tout ce qu'elle peut souhaitter[1]. »

---

lurent de s'épouser. Le P. Chifflet, son confesseur, et l'archevêque de Malines voulurent dissuader Henriette de Lorraine de son projet. Aussi se retira-t-elle dans un couvent de filles, où l'archevêque avait une nièce. Usant de ruse, elle le pria d'y venir, ce qu'il fit, le 11 octobre 1643. Il chercha de nouveau à la faire renoncer à épouser Guasco. Celui-ci, qui était aux aguets, se présenta à l'archevêque et tous deux lui déclarèrent, devant leurs domestiques, qu'ils se prenaient pour mari et femme. L'archevêque leur refusa sa bénédiction et les maudit, ce qui ne les empêcha pas de trouver un prêtre complaisant qui les maria. Prévenu par l'archevêque, le comte de Garcia, après avoir reçu les ordres de Mello, gouverneur des Pays-Bas, fit arrêter Guasco au moment où il se mettait à table chez l'évêque de Gand, et le fit enfermer dans le château de cette ville. Charles, averti de ce qui s'était passé, lors de son séjour devant Rottweil, obtint la grâce de Guasco (29 novembre 1643) et pardonna à sa sœur son incartade amoureuse, car l'indulgence en pareille matière devait lui être chose facile ! Mais le choix fait par la princesse de Phalsbourg n'était pas heureux, il faut en convenir : Guasco avait plus de mérite militaire que de noblesse et était assez malfait et malsain. Il fut créé prince de l'Empire et mourut en 1646 d'une maladie de langueur, et sa veuve le pleura peu et épousa, quatre ans après sa mort, Grimaldi.

1. V. A Mme la Princesse de Phalsbourg, 1644. Aff. étr. Lorraine, tome 33, f° 380.

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1894

ALBUM de statistique graphique de 1888 et 1889; Paris, 1889-1890, 2 vol. in-fol., cart.

AMÉLINEAU. — Résumé de l'histoire de l'Égypte; Paris, 1894, 1 vol. in-18.

ANGLÈS (A.). — Espoir. Poésie dédiée à Mme Charlotte Dreyfus; Nice, 1894, 1 pl. in-8°.

ARBELTIER DE LA BOULLAYE. — L'écritoire dite du duc Léopold Ier de Lorraine; Troyes, 1894, 1 br. in-8°.

AURICOSTE DE LAZARQUE. — Le *Gründonnerstag* ou le jeudi vert en Alsace-Lorraine et en Allemagne; Paris, 1893, 1 br. in-8°.

BADEL (E.). — Vie de saint Nicolas, évêque de Myre, patron de la Lorraine; Abbeville, 1 plaq. in-32. — De Callot à Jean Lamour. Conférence publique; Nancy, 1894, 1 plaq. in-32. — Jeanne d'Arc à Nancy, 1429-1894; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Les arts décoratifs en Lorraine. Notice sur l'exposition de la salle Poirel, juillet 1894; Nancy, 1894, 1 plaq. in-18. — Le bras d'or de saint Nicolas; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

BARBIER (J. V.). — Lexique géographique du monde entier (1re livraison); Paris, 1894, 1 fasc. in-4°. — Le canal des deux mers devant le Congrès des Sociétés françaises

de géographie tenu à Tours en 1893; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Le projet de carte de la terre à l'échelle de 1/100,000, devant la commission technique de la Société de géographie de l'Est; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

BARDY (H.). — Un exemplaire de la *Cosmographiæ Introductio* (25 avril 1507); Saint-Dié, 1893, 1 br. in-8°. — Napoléon Bardy, magistrat et représentant du peuple 1804-1884; Belfort, 1894, 1 vol. in-8°.

BARR FERREE. — The chronology of the cathedral churches of France; New-York, 1894, 1 br. in-8°.

BASSET (R.). — Mélanges d'histoire et de littérature orientales; Louvain, 1886, 1 br. in-8°. — Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541; Paris, 1890, 1 br. in-8°. — Fastes chronologiques de la ville d'Oran pendant la période arabe (290-915 Hégire — 903-1509 de J.-C.); Paris, 1892, 1 br. in-8°. — Mélanges d'histoire et de littérature orientales; Louvain, 1888, 1 br. in-8°. — Notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien; Londres, 1892, 1 plaq. in-8°. — L'insurrection algérienne de 1871 dans les chansons populaires kabyles; Louvain, 1892, 1 vol. in-8°. — Les dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med ben Yousof; Paris, 1890, 1 vol. in-8°. — Les apocryphes éthiopiens, traduits en français; Paris, 1893, 3 br. in-16. — Étude sur la Zenatia du Mzab de Ouargla et de l'Oued-Rir; Paris, 1893, 1 vol. in-8°.

BENOIT (A.). — Note sur le véritable endroit où mourut Charles Philippe de Croy, marquis d'Havré, grand d'Espagne, etc; Metz, 1894, 1 pl. in-8°.

BLEICHER (Dr). — Le minerai de fer de Meurthe-et-Moselle; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Sur la structure de certaines rouilles: leur analogie avec celles des minerais de fer

sédimentaires de Lorraine ; Paris, 1 plaq. in-4°. — Sur quelques faits nouveaux relatifs à la fossilisation osseuse ; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. — Contribution à l'étude des bryozoaires et des spongiaires de l'oolithe inférieure (bajocien et bathonien) de Meurthe-et-Moselle ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Biographie de Charles-Frédéric Faudel, docteur en médecine, président de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1826-1893 ; Colmar, 1894, 1 br. in-8°. — Recherches sur la structure et le gisement de minerai de fer pisolithique de diverses provenances françaises et de la Lorraine en particulier ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Une page de l'histoire scientifique et littéraire de l'Alsace ; Nancy, 1894, 1 vol. in-8°.

BLEICHER (Dr) et BARTHÉLEMY (F.). — Les anciens glaciers des Vosges méridionales ; Paris, 1894, 1 plaq. in-8°.

BOUDON (A.). — Généalogie de la maison Grellet de la Deyte, en Auvergne ; Le Puy, 1894, 1 vol. in-4°.

BOURIANT. — Chansons populaires arabes en dialecte du Caire ; Paris, 1893, 1 vol. gr. in-8°.

BRAUX (de). — Le conseiller d'État Nicolas Pistor, sa famille, sa généalogie ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

BROILLIARD. — Le traitement des bois en France, 2e édit. ; Paris, 1894, 1 vol. in-8°.

CATALOGUE de la Bibliothèque de la Société des sciences de Nancy ; Nancy, 1894, 1 vol. in-8°.

CATALOGUE de la maison Henri Bossert. — Orfèvrerie, bijouterie, joaillerie, objets d'art ; Nancy, 1894, 1 plaq. in-18.

CATALOGUE GÉNÉRAL des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. — Départements. T. 16 et 21 ; Paris, 1893-1894, 2 vol. in-8°.

CHARAUX (C.). — L'Histoire et la pensée; Paris, 1893, 1 vol. in-18.

CHATTON (Abbé). — Note sur Simon Moycet, suivie d'observations par M. Léon Germain; Nancy, 1893, 1 br. in-8°.

COLLIGNON (A.). — Souvenirs artistiques et littéraires de la bataille de Nancy (5 janvier 1477); Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

COLLIGNON (Dr R.). — Anthropologie de la France; Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne; Paris, 1894, 1 br. in-8°. Contribution à l'étude anthropologique des populations françaises (Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne); Paris, 1892, 1 br. in-8°.

COURCY (A. de). — De l'assurance par l'État; Paris, 1894, 1 vol. in-8°.

CRÉPIN-LEBLOND. — Annuaire de Lorraine, 1893, 1894; Nancy, 1893-1894, 2 vol. gr. in-8° cart.

DANNREUTHER. — Le mathématicien Albert Girard de Saint-Mihiel 1595-1633; Bar-le-Duc, 1 pl. in-8°. — Jean de Luxembourg (1537-1576) et la Réforme dans le comté de Ligny-en-Barrois; Paris, 1894, 1 br. in-8°. — Manuscrits de la Bibliothèque de Bar-le-Duc; Paris, 1894, 1 br. in-8°. — Un janséniste à Saint-Mihiel en 1650; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

DENY (Ed.). — Notes sur la mesure des températures élevées et les pyromètres industriels; Mulhouse, 1894, 1 br. in-8°.

DORVEAUX (Dr P.). — Inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz (27 juin 1509); Paris, 1894, 1 vol. in-8°.

DOYOTTE (R. P.). — Conférences d'études sociales de Notre-Dame du Haut-Mont; Lille, 1893-1894, 3 fasc. in-8°.

Étoile (L') des Bergers. Almanach pour 1894; Nancy, 1 br. in-8°.

Favier (J.). — Choix de lettres tirées de la collection d'autographes de la Bibliothèque municipale de Nancy; Nancy, 1894, 1 vol. in-8°. — Le sac de l'abbaye de Haute-Seille en 1789. Relation faite par F. Claudon; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

Ferry (R.). — Recherches sur les matières sucrées contenues dans les champignons; Toulouse, 1 br. in-8°. — Espèces acicoles et espèces foliicoles; Toulouse, 1 plaq. in-8°. — De la nomenclature des couleurs, 1 plaq. in-8°. — Amanita valida et spissa, raphaniodera et solida, 1 plaq. in-8°. — Du chloroforme au point de vue de son action physiologique et du mécanisme de la mort pendant l'anesthésie. Thèse de doctorat en médecine; Saint-Dié, 1876, 1 vol. in-4°. — De actione aquæ pluviæ arcendæ. Thèse de doctorat en droit; Strasbourg, 1869, 1 vol. in-12. — Espèces calcicoles et espèces silicicoles; 1 plaq. in-8°. — Comparaison de la classification de M. Quélet, avec celle de M. Fries, 1 plaq. in-8°. — Liste des champignons observés dans les Vosges en 1883, 1 plaq. in-8°. — Revue mycologique, années 1892, 1893, 1894, 3 vol. in-8°. — Atlas des fougères de la Lorraine et de l'Alsace, 1re et 2e parties; Saint-Dié, 2 br. in-8°. — Note sur les houppes jaunes que certaines abeilles portent sur le front; 1 plaq. in-8°. — Liste des orchidées qui croissent à Saint-Dié; 1 plaq. in-8°.

Fliche. — Étude sur les flores de l'Aube et de l'Yonne (distribution et origine de certains de leurs éléments); Troyes, 1894, 1 br. in-8°. — Sur des fruits de palmiers trouvés dans le cénomanien aux environs de Sainte-Menehould; Paris, 1894, 1 plaq. in-4°.

FOURNIER (Dr A.). — Topographie ancienne du départemen des Vosges. Bassin de la Mortagne ; Épinal, 1894, 1 vol. in-8°. — Remiremont et le Saint-Mont ont-ils été un sanctuaire consacré au dieu Soleil ? Saint-Dié, 1894, 1 br. in-8°.

FOVILLE (de). — Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons types ; Paris, 1894, 1 vol. in-8°.

GALLÉ (E.). — Floriculture ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Flore de Lorraine. Mozaïque en bois, deux photographies.

GANIER et FRŒLICH. — Le Donon et ses vallées ; Nancy, 1894, 1 vol. in-8°.

GERMAIN (L.). — La cloche d'Héricourt (Haute-Saône) 1516 ; Bruges, 1 plaq. in-4°. — Note sur Simon Moycet, par M. l'abbé Chatton, suivie d'observations ; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. — Observations sur les formules d'inscription des anciennes cloches de Vitteaux (Côte-d'Or) ; 1 plaq. in-4°. — Les armoiries de la maison de La Vaux ; Saint-Dié, 1894, 1 br. in-8°. — Les cloches du collège Gilles-de-Trèves à Bar-le-Duc ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Armorial des Écuyers du Bailliage de Bar, rédigé par Dominique Callot, d'après les recherches de Didier Richier (fin du XVIe siècle) ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

GUYOT (Ch.). — Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — La réforme du Code forestier ; Nancy, 1894, 1 plaq. in-8°.

HERMITE. — Remarques sur les formes quadratiques de déterminant négatif ; Paris, 1886, 1 br. in-8°. — Sur une extension de la formule de Stirling (ext. Mathem. Annal.) ; Leipzig, 1 br. in-8°. — Sur la transformation

des fonctions elliptiques; Palerme, 1891, 1 br. in-8°. — Sur les polynômes de Legendre; Palerme, 1890, 1 br. in-8°. — Sur les racines de la fonction sphérique de seconde espèce (extrait d'une lettre adressée à M. Lerch); Paris, 1 vol. in-4°. — Sur la généralisation des fractions continues algébriques (extrait d'une lettre à M. Pincherle); Milan, 1893, 1 br. in-4°. — Extrait d'une lettre adressée à M. Craig (extrait de l'American journal of mathematics), t. XVII, in-8°.

HINZELIN (Em.). — Gringoire, poésie; Nancy, 1894, 1 plaq. in-18.

HULOT (Le B[on] Ét.) — Les relations de la France avec la côte des Esclaves; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

HUYGENS (Christian). — Œuvres complètes (5e volume); La Haye, 1893, 1 vol. in-4°.

INAUGURATION de la statue de François Arago, à Paris, le dimanche 11 juin 1893; Paris, 1893, 1 br. in-4°.

JADART (H.). — Les bibliophiles rémois; Reims, 1894, 1 vol. in-8°. — Excursion dans l'Argonne (29-31 août 1893), par un Rémois; Reims, 1894, 1 vol. in-8°.

LABOURASSE. — Conte de Noël; Bar-le-Duc, 1894, 1 br. in-8°.

LAMY (M[gr]). — Un orientaliste belge, Félix-Jean-Baptiste-Joseph Nève. Notice sur sa vie et ses travaux; Bruxelles, 1894, 1 vol. in-18.

LASTEYRIE (de). — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France. T. 2, 4e livr.; Paris, 1894, 1 vol. in-4°.

LAURENS (L.). — Les roches, l'abbaye, le sépulcre de Saint-Mihiel. Trois sonnets; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Sonnet à la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc; Nancy, 1894, 1 pl. in-8°.

LEDERLIN. — Rapport sur les travaux de la Faculté de Droit de Nancy pendant l'année scolaire 1892-1893; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

LEJEUNE (J.). — L'économie sociale dans les annales de Roville ; 1 br. in-8°.

LEVASSEUR et SPULLER. — Discours prononcés au Congrès des Sociétés savantes, le 31 mai 1894 ; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

LUDRES (Cte de). — Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine ; Paris, 1893-1894, 2 vol. in-8°.

MATHIEU (A.). — Études algériennes. Les races et les religions en Algérie ; Lyon, 1894, 1 br. in-8°.

MATHIEU (Mgr). — Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Angers sur l'esprit chrétien et mandement de carême pour l'an de grâce 1894 ; 1 plaq. in-4°.

MECRENS (C.). — L'avenir de la science musicale ; Bruxelles, 1894, 1 br. in-8°.

MEIXMORON DE DOMBASLE (de). — Autour du lac de Gérardmer ; Paris, 1894, 1 br. in-8°. — J. J. Grandville ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

MELLIER (E.). — Étude sur François Chéron, graveur en médailles ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

MÉMOIRES de la mission archéologique française au Caire. T. 12, 1er fasc. T. 13, 1er fasc. ; Paris, 1893, 2 vol. gr. in-4°.

MIEG (M.), BLEICHER et FLICHE. — Contribution à l'étude du terrain tertiaire d'Alsace ; Paris, 1894, 1 plaq. in-8°.

MILLOT (C.). — Fréquence relative et propriétés physiques des différents vents à Nancy ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Marche annuelle moyenne de la pression de l'air à Nancy ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

MISSET (abbé). — Jeanne d'Arc Champenoise. Étude critique; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

MONOT (E.). — Analyse complète disposée sous la forme d'une table raisonnée par ordre de matières des travaux publiés dans les Mémoires de la Société d'émulation du Jura; Lons-le-Saulnier, 1894, 1 br. in-8°.

MULLER. — Influence des lombrics sur la végétation des plantes à rhizome, surtout dans les forêts de hêtre. — Étude biologique; Copenhague, 1894, 1 vol. in-8°.

NETTER (Dr). — Divers articles sur Claude Bernard, contenus dans différents numéros de la Revue de la Science nouvelle; Paris, 1893-1894, 7 br. in-4°.

PAILHADE. — Le temps décimal. Avantages et procédés pratiques avec un projet d'unification des heures des colonies françaises; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

PASCOLI (J.). — Phydyle aliaque poemata; Amstelodami, 1894, 1 br. in-8°.

PASSY (F.). — Vérités et paradoxes; Paris, 1894. 1 vol. in-18. — La question de la paix; Paris, 1894, 1 pl. in-18.

PFISTER (Ch.). — Les manuscrits allemands de la Bibliothèque nationale relatifs à l'histoire d'Alsace; Paris, 1893, 1 vol. in-8°. — L'Alsace sous la domination française; Nancy, 1893, 1 br. in-8°. — La vie de sainte Odile; Bruxelles, 1894, 1 br. in-8°. — Les économies royales de Sully et le grand dessein de Henri IV; Paris, 1894, 1 vol. in-8°.

PICORÉ (J. J.). — Le poirier. Étude sur sa végétation et sa fructification naturelle; Argentan, 1894, 1 br. in-8°.

PICOT (G.). — Notice sur la vie et les travaux de M. Salmon, correspondant de l'Institut pour la section de morale; Paris, 1893, 1 br. in-4°.

PIETTE (Ed.). — L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique ; Saint-Quentin, 1894, 1 pl. in-8°.

PINGAUD (L.). — Le dernier seigneur de Fénétrange ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

POIRSON (Ch.). — Les prolégomènes du dynamisme absolu ; 1 vol. autographié, in-4°.

POSTILLON LORRAIN (Le). — Almanach pour 1894 et 1895 ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

RIBBE (de). — Une famille provençale au XVe siècle. Les Guiran-la Brillane, d'après des documents inédits ; Digne, 1894, 1 br. in-8°.

RISTELHUBER. — Les mimes de Hérodias, traduits en français ; Paris, 1893, 1 vol. in-8°.

ROCHE DU TEILLOY (de). — Notice biographique de M. Édouard Poirson, ancien receveur municipal de Nancy ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

ROSNY (Léon de). — Les origines bouddhiques du christianisme ; Bâle, 1894, 1 pl. in-8°.

ROUVROY (de). — Le chemin de fer. Sonnet libre. — Ame bretonne. — Élégie. — Quintessence. Sonnet décadent (Poésies publiées par l'Académie des jeux floraux) ; 1894, 1 plaq. in-8°.

SAINT-LAGER (D^r). — Onothera ou Œnothera. Les ânes et le vin ; Paris, 1893, 1 plaq. in-8°.

SAUSSURE (de) et ZEHNTNER (L.). — Notice morphologique sur les gryllotalpiens ; Genève, 1894, 1 br. in-8°.

SAUZIER (Th.). — Les tortues de terre gigantesques des Mascareignes et de certaines autres îles de la mer des Indes ; Paris, 1895, 1 br. in-8°.

SAVE (G.). — Le diplôme de l'Impératrice Richarde à Étival en 886 ; Épinal, 1894, 1 br. in-8°. — Les restes du

Téméraire sont-ils à Bruges ou à Nancy? Nancy, 1894, 1 pl. in-8°.

SCHAUDEL. — Decempagi-Tarquimpol. Bibliographie ; Nancy, 1894. 1 plaq. in-8°.

SOUHESMES (de). — Armorial de la recherche de Didier-Richier (1577-1581); Nancy, 1894, 1 vol. in-8°. — La République de Saint-Marin en 1893; Nancy, 1894, 1 plaq. in-8°.

TARDIEU (A.). — Grand Dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche (Creuse); Herment, 1894, 1 vol. in-4°. — Vie de Charles Tardieu ; Mâcon, 1894, 1 br. in-16.

THOMEREAU (A.). — Quelles sont les limites de l'intervention de l'État en matière d'assurances ? Paris, 1894, 1 br. in-24.

THOULET (J.). — Notes d'océanographie relatives au bassin d'Arcachon ; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

THUREAU-DANGIN. — Discours de réception à l'Académie française ; 1 plaq. in-4°.

TISSERANT. — Compte rendu sommaire de la situation financière et des travaux de l'année 1893-1894 de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°. — Maladies contagieuses des animaux domestiques et indemnités à obtenir dans le cas d'abatage et d'enfouissement ; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

VACANT (abbé). — Histoire de la conception du sacrifice de la messe dans l'Église latine ; Paris, 1894, 1 br. in-8°.

VAN VLOTEN. — Recherches sur la domination arabe, le chitisme et les croyances messianiques sous le Khalifat des Omayades ; Amsterdam, 1894, 1 vol. in-8°.

VIGNERON (abbé). — Le viticulteur pratique ; Hudiviller,

1891, 1 vol. in-18. — Le distillateur pratique; Paris. 1888, 1 vol. in-18.

ZEILLER (R.). — Allocution nécrologique de M. Wohlgemuth à la Société géologique de France le 29 mars 1894; 1 plaq. in-8°. — Notes sur la flore des couches permiennes de Trienbach (Alsace); Paris, 1894, 1 br. in-8°. — Sur la valeur du genre Trizygia; Paris, 1891, 1 br. in-8°. — Oswald Heer, notice biographique; 1 plaq. in-8°. — Note sur les rapports de la flore du bassin houiller de Douvres avec la flore du bassin du Pas-de-Calais; 1 pl. in-8°. — Observations sur des empreintes végétales du bassin de Yen Baï, au Tonkin; 1 pl. in-8°. — Rapport sur les produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie à l'Exposition universelle de Paris de 1878; Paris, 1881, 1 vol. in-8°. — Fougères recueillies dans la péninsule malaise, par M. de Morgan; Paris, 1885, 1 pl. in-8°. — Paléontologie végétale. Ouvrages parus en 1887 et en 1891 (Extrait de l'Annuaire géologique); Paris, 1888, 2 vol. in-18 et in-8°. — Sur des cônes de fructification de Sigillaires; Paris, 1884, 1 pl. in-4°. — Sur les empreintes du sondage de Douvres; Paris, 1892, 1 pl. in-4°. — Sur la constitution des épis de fructification du Sphenophyllum cuneifolium; Paris, 1892, 1 pl. in-4°. — Sur un nouveau type de Cordaïtée; Paris, 1885, 1 pl. in-4°. — Sur les troncs de fougères du terrain houiller supérieur; Paris, 1886, 1 pl. in-4°. — Sur quelques Cycadées houillères; Paris, 1886, 1 plaq. in-4°. — Sur l'attribution des genres Fayolia et Palæoxyris; Paris, 1888, 1 pl. in-4°. — Études des gîtes minéraux de France. Bassin houiller et permien de Brive. Flore fossile; Paris, 1892, 1 vol. in-4°. — La géologie et la paléontologie du bassin houiller du Gard, de M. Grand'Eury; Paris, 1891, 1 br. in-8°. — Flore

houillère de Commentry, par M. B. Regnault; Paris, 1890, 1 br. in-8°. — Sur les variations de formes du Sigillaria Brardi, Brongniart; Paris, 1889, 1 br. in-8°. Adolphe Henry, ingénieur en chef des mines. Notice nécrologique; Paris, 1893, 1 br. in-8°. — Notes sur la flore houillère des Asturies; Lille, 1882, 1 br. in-4°. Étude sur la constitution de l'appareil fructificateur des Sphenophyllum; Paris, 1893, 1 vol. in-4°. — Études sur les gîtes minéraux de la France. Bassin houiller de Valenciennes. Description de la flore fossile; Paris, 1886-1888, 2 vol. in-4°.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1894-1895

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

ANGERS. — Société industrielle et agricole.

ANVERS. — Académie d'archéologie de Belgique (22, Longue rue Lozain).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en wetenschappen.

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BERLIN. — Königlich preussische Akademie der Wissenschaften.

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles.

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BRÊME. — Naturwissenschaftlicher Verein.

BREST. — Société académique.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Société d'archéologie (11, rue Ravenstein).

BRUXELLES. — Société royale malacologique de Belgique.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce.

CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAIRE. — Institut égyptien.

CAMBRAI. — Société d'émulation.

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

CORDOBA. — Academia nacional de ciencias de la Republica Argentina.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irisch Academy.

DUNKERQUE. — Société dunkerquoise.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

ELBEUF. — Société industrielle.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Instituti di studi superiori pratici e di profezionamento.

GÊNES. — Reale Accademia medica.

GENÈVE. — Société biblique.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

HALLE. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ naturæ Curiosorum, etc.

HARLEM. — Société hollandaise des sciences.

HEIDELBERG. — Historisch-philosophischer Verein.

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

KIEW. — Société des naturalistes.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAON. — Société académique.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles.

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LÉOPOL (Galicie). — Société d'histoire.

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois.

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

LIÈGE. — Société géologique de Belgique.

LILLE. — Société régionale des architectes du Nord de la France.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONDRES. — Geological Society.

LONS-LE-SAULNIER. — Société d'émulation du Jura.

LUXEMBOURG. — Institut royal grand-ducal.

LUXEMBOURG. — Société botanique.

LUXEMBOURG. — Vereine für Geschichte Litteratur und Kunst.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MÂCON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts.

Marseille. — Société de statistique.
Mende. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
Meriden (Connect.). — Scientific association.
Metz. — Académie.
Metz. — Société d'histoire naturelle.
Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio alzate ».
Modène. — Reale Accademia di scienze, littere ed arti.
Mons. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Montauban. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'émulation.
Montpellier. — Académie des sciences et lettres.
Moscou. — Société impériale des naturalistes.
Moulins. — Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
Mulhouse. — Société industrielle.
Munich. — Bayerische botanische Gesellschaft.
Munich. — Kōniglich bayerische Akademie der Wissenschaften.
Nancy. — Club alpin français, section vosgienne.
Nancy. — Société centrale d'agriculture.
Nancy. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.
Nancy. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.
Nancy. — Société lorraine de photographie.
Nancy. — Société lorraine des architectes de l'Est de la France.
Nancy. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.
Nancy. — Société de géographie de l'Est.
Nancy. — Société de médecine.
Nancy. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.

NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie.

NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW-YORK. — Academy of sciences.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

NIMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (49, rue des Saints-Pères).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac).

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'Instruction publique).

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Louvre).

PARIS. — Société de biologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle-Saint-Germain).

PARIS. — Société des études historiques (6, rue Garancière).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (à la Bibliothèque nationale).

PARIS. — Société académique indo-chinoise de France (44, rue de Rennes).

PARIS. — Société de médecine légale de France (Palais de justice).

PARIS. — Société philomathique (7, rue des Grands-Augustins).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

PHILADELPHIE. — Geological Survey of Pennsylvania.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico.

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie.

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie des sciences.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SAINTES. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

TOULOUSE. — Société des sciences physiques et naturelles.

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle.

TOULOUSE. — Société académique franco-hispano-portugaise.

TOURNAI. — Société historique et littéraire.

TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire.

TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.

UPSAL. — Geological Institution of the university.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique.

VERSAILLES. — Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).

VIENNE. — K. K. Geologische Reichsanstalt.

VIENNE. — K. K. Geographische Gesellschaft.

VIENNE. — K. K. Zoologische und botanische Gesellschaft.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.

WASHINGTON. — Smithsonian Institution.

WASHINGTON. — National Academy of sciences.

WASHINGTON. — United states Geological Survey.

WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

BERKELEY. — University of California.

CEARÁ (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.

CLAUSENBOURG. — Annales regiæ scientiarum Universitatis Hungaricæ claudiopolitanæ Francisco-Josephinæ.

FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione Italiane.

HARLEM. — Archives du musée Teyler.

KIEL. — Christian Albrechts-Universität in Kiel.

LA PLATA. — Revista Argentina de Historia natural.

NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.

PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l'), 60, rue des Francs-Bourgeois.

PARIS. — École polytechnique (Journal de l'), 5, rue Descartes.

PARIS. — Journal des savants.

PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet, 13, rue Boissière.

PARIS. — Revue des travaux scientifiques.

ROME. — Bolletino delle opere moderne straniere della Bibliotheca centrale Vittorio-Emanuele di Roma.

TURIN. — Osservatorio della regia Università.

VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

WASHINGTON. — The microscope (chas. W. Smiley).

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

BRUXELLES. — Bibliothèque royale de Belgique.
CHAUMONT. — Bibliothèque de la ville.
LUNÉVILLE. — Bibliothèque de la ville.
METZ. — Bibliothèque de la ville.
PARIS. — Ministère de l'instruction publique.
PARIS. — Académie française.
PARIS. — Académie des inscriptions et belles-lettres.
PARIS. — Académie des sciences morales et politiques.
PARIS. — Académie des sciences.
PARIS. — Académie des beaux-arts.
PARIS. — Bibliothèque de la Sorbonne.
PARIS. — Muséum d'histoire naturelle.
PONT-A-MOUSSON. — Bibliothèque de la ville.
STRASBOURG. — Bibliothèque de la ville.
TOUL. — Bibliothèque de la ville.
VENDÔME. — Bibliothèque de la ville.

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1895.

BUREAU.

—

Président : M. MILLOT.
Vice-Président : M. l'abbé VACANT.
Secrétaire perpétuel : M. Jules LEJEUNE.
Bibliothécaire-Archiviste : M. FAVIER.
Questeur : M. A. DE METZ-NOBLAT.
Secrétaire annuel : M. Henri MENGIN.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1868. 20 Nov. M. DE WARREN (le Cte Édouard), Homme de lettres. Associé le 18 mai 1846, Membre titulaire le 1er février 1849, 20, rue Saint-Michel, à Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés correspondants nationaux et aux associés correspondants étrangers.

1882 16 Juin. M. Leupol (Louis), Homme de lettres (Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862), 1, rue du Tapis-Vert, Nancy.

1893. 7 Juillet. M. Campaux (Antoine), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres (Membre titulaire le 2 août 1872), 5 *bis*, faubourg Saint-Georges, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES.

1854. 17 Nov. M. Benoit (Charles), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres (Associé le 7 janvier 1847), 9, rue Lepois, Nancy.

1863. 27 Mars. M. Lombard (Adolphe), Avocat à la Cour d'appel, Professeur honoraire à la Faculté de Droit (Associé le 18 janvier 1861), 82, rue Stanislas, Nancy.

1873. 5 Déc. M. Tourdes (le Dr Gabriel), Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 2, faubourg Stanislas, Nancy.

1875. 9 Juillet. M. Duvernoy (Frédéric), Professeur honoraire du Lycée, 8 *bis*, rue Bailly, Nancy.

1876. 17 Mars. M. Fliche (Paul), Professeur à l'École nationale forestière (Associé le 6 mars 1874), 9, rue Saint-Dizier, Nancy.

10 Nov. M. Hecht (le Dr Louis), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 4, rue Isabey, Nancy.

1877. 2 Fév. M. Lederlin (Eugène), Doyen de la Faculté de Droit, 12 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

23 Nov. M. Bleicher (le Dr Gustave), Professeur à l'École supérieure de pharmacie, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 9, cours Léopold, Nancy.

1878. 1er Fév. M. Lejeune (Jules), Homme de lettres (Associé le 22 novembre 1872), 22 *bis*, rue de la Ravinelle, Nancy.

21 Juin. M. Cuvier (Othon), Pasteur honoraire (Associé le 22 novembre 1872), 29 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

1880. 16 Juill. M. Mourin (Ernest), Recteur honoraire, 23, rue du Faubourg-Saint-Jean, Nancy.

1881. 5 Août. M. de Metz-Noblat [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 27, rue de la Ravinelle, Nancy.

1881. 5 Août. M. **Druon** (Henri), Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet.

1882. 4 Août. M. **Chassignet** (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite (Associé le 5 mai 1882), 18, rue de Boudonville, Nancy.

1883. 2 Mars. M. **Barbier** (Joseph-Victor), Secrétaire général de la Société de géographie de l'Est (Associé le 5 août 1881), 1 *bis*, rue de la Prairie, Nancy.

1884. 18 Janv. M. **Guyot** (Charles), Sous-Directeur de l'École nationale forestière (Associé le 19 janvier 1883), 10, rue Girardet, Nancy.

M. **de Ludre** (le Cte Gaston), Homme de lettres (Associé le 1er mai 1863), au château de Ludre, commune de Richardménil (Meurthe-et-Moselle).

2 Mai. M. **Favier** (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. **des Robert** (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 1, Villa de la Pépinière, Nancy.

1885. 23 Janv. M. **Grucker** (Émile), Professeur à la Faculté des Lettres, 59, rue Stanislas, Nancy.

6 Mars. M. **Germain** (Léon), Archéologue (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. **Mellier** (Émile), Inspecteur d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 138, rue Saint-Dizier, Nancy.

1887. 21 Janv. M. **Audiat** (Edgard), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 4 décembre 1885), 35, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 3 Fév. M. **Pfister** (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres (Associé le 2 juillet 1886), 11, rue du Bastion, Nancy.

21 Déc. M. **Millot** (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 2, rue Gilbert, Nancy.

M. **Vacant** (l'abbé Alfred), Docteur en théologie, Professeur au grand séminaire de Nancy (Associé le 4 février 1887), 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1889. 7 Juin. M. **de Meixmoron de Dombasle** [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1872. 22 Nov. M. Viansson, ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), à Fillières (Meurthe-et-Moselle).

1873. 10 Janv. M. Pierrot, Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, Nancy.

M. Huguény, Professeur honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1873), 68, rue de la Wantzenau, Strasbourg-Robertsau (Alsace).

1874. 1er Mai. M. Jacquinet, Inspecteur général honoraire, ancien Recteur (Titulaire jusqu'au 19 novembre 1879), place de Rennes, 6, Paris.

1875. 5 Mars. M. Rousselot, Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 4, rue Sainte-Sophie, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. Gigot, ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 9, rue du Bel-Respire, Paris.

20 Avril. M. Decharme, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 20 avril 1877 au 3 février 1888), 95, boulevard Saint-Michel.

1878. 3 Mai. M. Gérard, Recteur de l'Académie de Montpellier [Hérault] (Titulaire jusqu'au 21 avril 1882).

17 Nov. M. Debidour, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris.

1879. 2 Mai. Mgr Mathieu, Évêque d'Angers [Maine-et-Loire] (Titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

1882. 5 Août. M. Ballot-Beaupré, Conseiller à la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

M. Lorin, Directeur des Contributions directes (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1884), Saint-Lô (Manche).

1887. 18 Fév. M. Mathieu de Vienne, Lieutenant-Colonel (Titulaire du 17 juillet 1891 au 9 novembre 1894.) Sous-Directeur de l'artillerie à Dijon (Côte-d'Or).

1855. 25 Mai. M. COURNAULT (Édouard), Homme de lettres (Titulaire du 3 février 1860 au 23 avril 1875), 12, rue de Boudonville, à Nancy.

1857. 10 Juin. M. DE MARGERIE (A.), Doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique (Titulaire du 22 janvier 1858 au 9 février 1877), 122, boulevard de la Liberté, Lille.

M. LAFON, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866). 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. CHASLES (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris.

M. LIÉGEOIS, Professeur à la Faculté de Droit (Titulaire du 27 mars 1874 au 1er avril 1892), 4, rue de la Source, Nancy.

1865. 17 Mars. M. JALABERT, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur honoraire de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 13, rue Saint-Martin, Versailles.

M. DESJARDINS (Albert), Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire du 30 juin au 24 novembre 1865), rue Cambry, à Beauvais (Oise).

16 Juin. M. ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE, Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers [Vienne] (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Fév. M. JACQUEMIN, Professeur à l'École supérieure de pharmacie, associé national de l'Académie de médecine de Paris (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, à Malzéville, près Nancy.

1867. 3 Juill. M. LEFEBVRE, Professeur de physique au Lycée de Versailles (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), 18, rue de Montbauron, Versailles.

1872. 12 Avril. M. ADAM, Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné.

2 Nov. M. MICHEL (E.), Membre de l'Institut (Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879), 9, avenue de l'Observatoire, Paris.

1865. 30 Mars. M. BONVALOT, ancien Conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, Paris.

5 Mai. M. GÉRARDIN, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, 49, rue de Madame.

1867. 15 Fév. M. GÉRARDIN (Charles-Auguste), Inspecteur des établissements insalubres, à Vineuil, près Chantilly (Oise).

29 Mars. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Alexandre), Conservateur des Forêts, Charleville (Ardennes).

21 Juin. M. DOYOTTE (R.-P.), de la Compagnie de Jésus, Curé de Notre-Dame du Haut-Mont, à Mouveaux (Nord).

21 Déc. M. DUBOIS (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1871. 19 Mai. M. LIÉTARD, Docteur en médecine, Plombières (Vosges).

1872. 15 Mars. M. CUNY (A.), Architecte, 13, Grande-Rue, Nancy.

1874. 6 Mars. M. HYVER (l'abbé), vicaire général honoraire d'Alger, 5, rue du Parc, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. DEPAUTAINE, Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1875. 9 Juill. M. ROUYER, Archéologue, à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).

1877. 16 Fév. M. JOUVE (Louis), Bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, 4, impasse Exelmans, Paris-Auteuil.

7 Déc. M. GRAND'EURY, Ingénieur civil des mines, Correspondant de l'Institut, 23, cours Saint-André, Saint-Étienne (Loire).

1879. 2 Mai. M. CASPAR, professeur et compositeur de musique à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

M. PEIFFER, ancien Officier supérieur d'artillerie, 135, rue Saint-Dizier, Nancy.

M. GLEY, ancien Professeur au Collège d'Épinal, 5, rue de la Calandre.

1881. 20 Janv. M. le comte DE BIZEMONT, Capitaine de frégate en retraite, 214, boulevard Saint-Germain, Paris.

M. QUINTARD (Léopold), Homme de lettres, 30, rue Saint-Michel, Nancy.

6 Mai. M. BROILLIARD, Conservateur des forêts en retraite, Directeur de la *Revue des forêts*, 97, rue du Cherche-Midi, Paris.

1882. 5 Mai. M. FOURNIER, Docteur en médecine à Rambervillers (Vosges).

1883. 16 Mars. M. BARDY, Pharmacien à Saint-Dié (Vosges).

15 Juin. M. le vicomte DE WARREN (Lucien), 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. DINAGO, Juge suppléant au tribunal de 1[re] instance, 9, rue des Carmes, Nancy.

13 Déc. M. HAILLANT, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 17, rue du Quartier, Épinal.

1885. 15 Mai. M. BOUVIER (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 64 *bis*, rue de Monceau, Paris.

20 Nov. M. BENOIT (Arthur), Homme de lettres, à Berthelming (Lorraine).

M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Limoges (Haute-Vienne).

18 Déc. M. NETTER (A.), Docteur en médecine, Bibliothécaire universitaire honoraire, 39, rue Saint-Nicolas, Nancy.

1886. 19 Mars. M. TISSERANT, Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. KRANTZ (Émile), Doyen de la Faculté des Lettres, 6, rue des Dominicains, Nancy.

1888. 16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en Droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

2 Mars. M. COLLIGNON (le docteur R.), Médecin-Major de l'École supérieure de guerre, Paris.

16 Mars. M. SCHLAGDENHAUFFEN (le D[r]), Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, 63, rue de Metz, Nancy.

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé), Curé de Lamarche (Vosges).

29 Juin. M. le baron HULOT (Ét.), 80, rue de Grenelle, Paris.

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), Clerc régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, rue Saint-Victor, Verdun (Meuse).

2 Août M. FRIOT, Docteur en médecine, 11, rue Saint-Nicolas, Nancy.

1891. 6 Fév. M. CHARAUX (C. C.), Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble (Isère), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau.

10 Avril. M. MASSON (Ernest), Homme de lettres, à La Trinité, commune de Dommartemont (Meurthe-et-Moselle), près Nancy.

1891. 17 juill. M. DE LANNOY DE BISSY, lieutenant-colonel du génie, à Grenoble.

6 Mai. M. le baron D'HAMONVILLE, Conseiller général, au château de Manonville (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. BRUNOT, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, 105, boulevard Saint-Michel.

15 Juill. M. DES GODINS DE SOUHESMES, Hommes de Lettres, 93, place Saint-Georges, Nancy.

M. VILLARD, Avocat général près la Cour d'appel, 68, rue Charles III, Nancy.

M. BLONDLOT, Professeur adjoint à la Faculté des Sciences, Correspondant de l'Institut, 8, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BUISSON (l'abbé E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris.

M. le baron DE BRAUX, Homme de lettres, à Boucq (Meurthe-et-Moselle).

M. COLLIGNON (A.), Professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 2 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

M. POINCARÉ (Henri), Membre de l'Institut, 63, rue Claude-Bernard, Paris.

3 Mars. M. FLOQUET, Professeur à la Faculté des Sciences, 17, rue Saint-Lambert, Nancy.

M. JOURNÉE (le comm[t]), Commandant le 2[e] bataillon de chasseurs à pied, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

12 Mai. M. DE ROCHE DU TEILLOY, Professeur au Lycée, 5, rue de Rigny, Nancy.

7 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eug.), Professeur à l'école Saint-Sigisbert, 11, place de l'Académie, Nancy.

M. DIEHL (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Isabey, Nancy.

1894. 2 Mars. M. BASSET (René), Directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger, rue Michelet, à l'Agah, près Alger.

21 Déc. M. FERRY (René), Docteur en droit et en médecine, à Saint-Dié (Vosges).

2°

1845. 13 Déc. M. HERMITE, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), 2, rue de la Sorbonne, Paris.

1852. 16 Déc. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris.

1860. 22 Déc. M. LOYSON (l'abbé), Aumônier du Lycée Lakanal, 15, rue Angot, à Bourg-la-Reine (Seine).

1862. 5 Juill. M. PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1864. 15 Juill. M. MILLIEN (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

2 Déc. M. MÉNANT, Conseiller à la Cour d'appel de Rouen (Seine-Inférieure).

1865. 6 Janv. M. DE RIBBE (Charles), Avocat, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix, 6, rue Mazarine, à Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Jules SIMON, Membre de l'Académie française, Sénateur, 8, place de la Madeleine, Paris.

1866. 20 Avr. M. Léon DE ROSNY, Professeur à l'École spéciale des langues orientales, 47, avenue Duquesne, Paris.

6 Juill. M. le duc DE BROGLIE, Membre de l'Académie française, 10, rue de Solférino, Paris.

1868. 17 Janv. M. BOUCHARD (le Dr), Correspondant national de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux (Gironde), 33, rue du Manège, à Bordeaux.

1869. 19 Févr. M. TERRIEN DE LACOUPERIE, Professeur de chinois, 136, Bishops Road Fulham, Londres.

1870. 17 Juin. M. LEHR (Ernest), Docteur en droit, Professeur honoraire de Législation comparée à l'Université de Lausanne (les Toises), Suisse.

15 Juill. M. MALINOWSKI, Professeur en retraite, 9, rue du Portail-Albau, à Cahors (Lot).

1871. 17 Mars. M. HOVELACQUE (Abel), Rédacteur en chef de la *Revue de linguistique*, 38, rue du Luxembourg, Paris.

7 Juill. M. OPPERT, Professeur d'assyriologie au Collège de France, 19, rue Mazarine, Paris.

1872. 22 Nov. M. PETSCHE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 21, rue d'Aumale, Paris.

20 Déc. M. REVOIL, Architecte du Gouvernement, avenue Feuchères, Nîmes (Gard).

1873. 10 Déc. M. FANO, Docteur en médecine, 5, rue d'Abbeville, Paris.

1874. 19 Juin. M. RAMBAUD (Alfred), Professeur à la Faculté des Lettres, 76, rue d'Assas, Paris.

4 Déc. M. GARRIGOU, Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 9 Juill. M. GRAVIER, Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, Rouen (Seine-Inférieure).

M. PETITOT (l'abbé), Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

M. VINSON (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune, Paris.

M. COMETTANT (Oscar), Homme de lettres, 13, faubourg Montmartre, Paris.

M. GAFFAREL, Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon, 5, rue Buffon, à Dijon (Côte-d'Or).

M. DE SÉMALLÉ, Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 21 Déc. M. SACHOT (Octave), Homme de lettres, 19, rue du Dragon, Paris.

1879. 20 Juin. M. THOMAS (Ambroise), Directeur du Conservatoire national de musique, Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), 15, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

1880. 2 Mars. M. GÉRARD (A.), Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société Linnéenne, 12, rue des Missionnaires (Croix-Rousse), à Lyon.

16 Avril. M. BLIER, Professeur au Lycée de Coutances (Manche), 49, rue Saint-Nicolas.

M. DE JOSEFOWICZ, Ingénieur civil, 30, boulevard Poissonnière, Paris.

1880. 3 Juin. M. GLASSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 40, rue du Cherche-Midi, Paris.

1882. 5 Mai. M. HANAUER (l'abbé), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

1er Déc. M. BABEAU (Albert), Homme de lettres, Correspondant de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, Troyes (Aube).

1883. 16 Mars. M. DENY, Ingénieur, à Mertzwiller (Alsace).

6 Juill. M. le comte DE MARGON, lieutenant-colonel au 11e régiment de chasseurs à cheval, Vesoul (Haute-Saône).

7 Déc. M. ANTOINE, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1, rue des Teinturiers, à Toulouse (Haute-Garonne).

1884. 7 Nov. M. le comte D'HAUSSONVILLE, Membre de l'Académie française, 41, rue Saint-Dominique, Paris.

1885. 28 Fév. M. DIETZ, pasteur à Rothau (Alsace).

1886. 7 Mai. M. RENDU (Eugène), Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 90, rue d'Amsterdam, Paris.

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, 2, rue Bansac, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL, ancien Magistrat, 10, rue Washington, Paris.

1888. 2 Mars. M. JADART, Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE, 15, rue Saint-Lazare, Compiègne (Oise).

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé), Chanoine honoraire, 39, chemin du Caudérau, près Bordeaux (Gironde).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, 25, rue Lesdiguières, à Grenoble (Isère).

5 Avril. M. BARTHELÉMY, Docteur en médecine, 21, rue du Paradis-Poissonnière, Paris.

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Membre de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris.

1890. 21 Mars. M. CHERVIN (Dr), directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris.

26 Déc. M. LABOURASSE, Inspecteur primaire en retraite à Troyon (Meuse).

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (E.), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 67, rue Claude-Bernard.

M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris.

15 Déc. M. PINGAUD (L.), Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs).

1894. 5 Janv. M. MIEG (Mathieu), Archéologue à Mulhouse (Alsace).

23 Nov. M. ZEILLER (R.), Ingénieur en chef des Mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris.

1895. 1er Fév. M. INGOLD, ancien Notaire, Place des Six-Montagnes-Noires, à Colmar (Alsace).

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1851. 15 Mai. M. KARSTEN, Docteur en philosophie, Recteur de l'Université de Kiel.

1853. 23 Juin. M. VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1864. 12 Août. M. COLNET D'HUART, Directeur honoraire de l'Athénée à Bertrange, Luxembourg.

17 Déc. M. MULLER (E.), Directeur des forêts, membre de la Société royale des sciences à Copenhague (Danemark).

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. HAYNES, Professeur, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

1875. 6 Août. M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. BLAISE, Professeur, à Luxembourg.

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas [îles Canaries (Espagne)].

1880. 6 Août. M. RIVIER, Professeur à l'Université de Bruxelles, 49, avenue de la Toison-d'Or, à Saint-Gilles, Bruxelles.

1884. 21 Nov. M. DE SAUSSURE (Henri), cité 24, à Genève (Suisse).

1888. 18 Avril. M. AAGAARD, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. MARCHAL (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 61, rue de la Poste, à Saint-Ioss-ten-Noode, Bruxelles.

1891. 20 Fév. M. LANGSTED, Inspecteur de collège à Copenhague (Danemark).

1892. 15 Juill. M. DE LORIOL LE FORT, Géologue, à Fontenex, près Genève (Suisse).

1893. 7 Juill. M. GOSSE (le Dr), Professeur à l'Université de Genève (Suisse).

15 Déc. M. NOELTING, Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

MEMBRE DONATEUR (1)

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur de la Faculté de médecine, membre titulaire, décédé le 27 février 1889. Don fait en mémoire de lui par sa famille. 500 fr.

(1) Règlement. Article additionnel : Les membres honoraires, titulaires, associés-correspondants peuvent acquérir la qualité de donateur, en versant une somme d'au moins 500 francs. Ces dons forment un capital inaliénable. Les noms des membres donateurs, — que la libéralité ait été faite de leur vivant ou après leur décès — sont inscrits à perpétuité dans les comptes rendus de l'Académie.

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 16 mai 1895.

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.